Jean-Henri Maubert de Gouvest (1721-1767) et l'univers des aventuriers des lettres au siècle des Lumières

Isabelle Meunier-Messika

▶ **To cite this version:**

Isabelle Meunier-Messika. Jean-Henri Maubert de Gouvest (1721-1767) et l'univers des aventuriers des lettres au siècle des Lumières. Histoire. Université Bourgogne Franche-Comté, 2018. Français. NNT : 2018UBFCC023 . tel-02191486

HAL Id: tel-02191486

https://theses.hal.science/tel-02191486

Submitted on 23 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ComUE UBFC

ECOLE DOCTORALE SEPT

SOCIETES, ESPACES, PRATIQUES, TEMPS

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en

HISTOIRE

Jean-Henri Maubert de Gouvest (1721-1767) et l'univers des aventuriers des lettres au siècle des Lumières

Présentée et soutenue publiquement par

Isabelle MEUNIER-MESSIKA

Le 14 décembre 2018

Sous la direction de M. Le Professeur Edmond Dziembowski

Membres du jury :

Hugues DAUSSY, Professeur, université de Bourgogne Franche-Comté.
Catherine DENYS, Professeure, université de Lille.
Jean-François DUNYACH, Maître de Conférences HDR, Sorbonne université.
Edmond DZIEMBOWSKI, Professeur, université de Bourgogne-Franche-Comté.
Bernard HOURS, Professeur, université de Lyon 3.

A maman, j’aurais préféré terminer l’aventure avec toi.

Au terme de cette aventure de près de huit ans, il me faut désormais remercier ceux qui ont permis à ce travail d'aboutir. Ma première pensée va à mon directeur de thèse, Edmond Dziembowski, qui m'a transmis sa passion pour le XVIIIe siècle en licence. Il a su diriger mes recherches pour mon master et cette thèse, et a partagé avec moi les péripéties de Maubert de Gouvest, durant toutes ces années. Je le remercie pour le temps précieux qu'il m'a accordé, pour ses conseils et surtout pour sa relecture méticuleuse.

La réalisation concrète de cette thèse a été rendue possible par le travail des archivistes et bibliothécaires. Je remercie donc tout particulièrement les bibliothécaires du Couvent des capucins de Paris, le personnel des archives du royaume de Belgique, pour son efficacité et sa disponibilité, et les conservateurs de Dresde pour leur remarquable travail de numérisation.

J'adresse également un grand merci à mes relecteurs, mon père, Mary Bernez et Nicolas Loriod, dont les précieux conseils m'ont permis de préciser mon propos. J'associe à ces remerciements ma sœur, qui, grâce à sa grande rigueur scientifique, a pu m'éclairer pour la mise en page et l'organisation de certaines parties.

Mes remerciements vont également à tous ceux qui ont su me porter jusqu'à la fin de ce travail, notamment à ma belle-mère qui s'est occupée de mon très jeune fils quand la rédaction réclamait toute mon attention. J'ai aussi une pensée particulière pour ma mère, qui ne verra pas le travail terminé mais qui m'a accompagnée à ses débuts avec un engouement tout particulier.

Je remercie enfin mon mari qui, patient et attentionné, a écouté et guidé les recherches et la rédaction, surtout dans les moments les plus difficiles et sans qui tout ceci n'aurait pas pu prendre corps.

Table des matières

Introduction 1

Première partie : Miroir fidèle ou déformé de l'Ancien Régime ? L'univers social d'un aventurier 25

Chapitre 1 : La cellule familiale : entre héritage et recréation 28

I. Une famille représentative de la société d'Ancien Régime 28

II. Le couvent et l'armée : des foyers de substitution 37

III. La nouvelle famille de l'aventurier : expérience positive ou échec ? 46

Chapitre 2 : Une communauté soudée 57

I. Le réseau comme nouveau cercle familial 59

II. Les caractéristiques de la communauté 73

III. L'aventurier, ce voyageur professionnel 87

Chapitre 3 : Un désir de réussite et d'ascension sociale 101

I. Une volonté de reconnaissance sociale 102

II. La situation de fortune 120

III. Une hiérarchie nouvelle : les sociétés d'amitié 136

Deuxième partie : Entre connivences et inimitiés, une vie romanesque au cœur des Lumières 146

Chapitre 4 : Les moyens de parvenir 149

I. La religion, un moyen de parvenir ? 150

II. Une vie d'expédients 175

III. La voie journalistique 187

Chapitre 5 : Un destin marqué par les péripéties et la diffamation 199

I. Des mésaventures carcérales et judiciaires en cascade 199

II. Les conditions d'emprisonnement 219

III. Une réputation en péril 230

Chapitre 6 : Les cercles de sociabilité 248

I. Le cercle de l'Hôtel de Mastaing 249

II. Entre Pologne, Saxe et principautés allemandes 271

III. De Londres à Chelsea 287

Troisième partie : Un membre de la République des Lettres dans l'ombre des Lumières 301

Chapitre 7 : Gens de lettres et bohème littéraire 304

I. Cartographie du monde des lettres 305

II. Maubert et l'espace public 317

III. A l'ombre des Lumières anti-philosophiques 344

Chapitre 8 : Les écrits d'un Rousseau des ruisseaux à la lumière de leur temps 358

I. Une préoccupation du siècle : l'éducation 358

II. Les romans d'aventures 381

III. La supercherie littéraire, entre imitation et réécriture 406

Chapitre 9 : Un aventurier des Lettres dans la tourmente de la guerre de Sept Ans 425

I. Espion au service de la France – et de l'Angleterre ? – : le nouveau visage de l'aventurier 425

II. Un pamphlétaire à la solde des gouvernements 448

III. Un observateur politique du siècle 471

Conclusion 495

L'œuvre littéraire de Maubert de Gouvest (1752-1769) commentée 508

Bibliographie générale 536

Annexes 568

Index 592

Table des annexes

Annexe 1 : extrait de baptême de Jean-Jacques Maubert 569

Annexe 2 : généalogie de la famille Maubert 570

Annexe 3 : extrait des registres paroissiaux – Vêtures et professions 571

Annexe 4 : mémoire du couvent des capucins – première page 572

Annexe 5 : lettre de change datée du 26 avril 1760 573

Annexe 6 : lettre écrite par Maubert à un proche du margrave de Bade-Dourlach, datée du 17 septembre 1761 574

Annexe 7 : Première page d'un ouvrage inédit de Maubert sur les chevaliers de l'ordre de Malte 580

Annexe 8 : repères biographiques 581

Annexe 9 : schéma heuristique de Maubert et de ses réseaux 590

Introduction

> « Représentez-vous une petite figure trapue, de la hauteur de cinq pieds un pouce, montée sur deux flûtes, une physionomie du temps passé, de petits yeux faits avec un poinçon, un nez en patte d'oie, une bouche d'une démesurée grandeur ; un menton finissant en pointe, des joues plates, un front en pain de sucre, des sourcils & des cheveux d'un blond roux, une tête d'une grosseur énorme pour les petites épaules sur lesquelles elle est plantée ; c'est l'original »[1].

Telle est la description détaillée mais peu flatteuse que nous livre François-Antoine Chevrier de Jean-Henri Maubert de Gouvest, personnage haut en couleurs mais méconnu du XVIIIe siècle. La littérature de l'époque offre peu de portraits d'une telle précision : les lecteurs de Chevrier peuvent ainsi se représenter mentalement le personnage, Maubert fait ainsi figure d'homme important, auquel sont consacrés quelques écrits plus ou moins élogieux au cours de son siècle. S'il semble avoir vécu une existence digne d'intérêt et rédigé un nombre conséquent d'ouvrages[2], il n'a jusqu'à aujourd'hui fait l'objet d'aucune biographie complète, contrairement à nombre de ses contemporains qui ont récemment suscité l'intérêt des chercheurs[3]. Maubert figure certes, quant à lui, dans tous les dictionnaires de biographies français ou belges[4], mais demeure étudié de manière indirecte[5] ou polarisée, les études qui lui sont consacrées mettant notamment en lumières son rôle de journaliste, ses relations avec d'autres aventuriers, la réédition de certains de ses ouvrages[6]… A notre connaissance, la seule biographe véritable de Maubert est celle d'Enea Balmas, qui en préface à la réédition des *Lettres Iroquoises*[7], tente de reconstituer

---

[1] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, soi-disant Chevalier de Gouvest, Gazetier à Bruxelles, et auteur de plusieurs libelles politiques. Mise en lumière pour l'utilité publique,* Londres, Chez les Libraires associés, 1763, p. 11.

[2] Une bibliographie détaillée et commentée des œuvres de Maubert figure à la fin de cette étude – *cf.* p. 508-535.

[3] Citons notamment les biographies de Thomas Pichon, Fougeret de Monbron ou Dulaurens, sur lesquelles nous reviendrons.

[4] LIEBRECHT (Henri), *La grande encyclopédie de la Belgique et du Congo,* 1938.

[5] L'ouvrage d'Henri Colson sur Maubert s'est avéré, après consultation à la Bibliothèque royale de Belgique, n'être en fait qu'un roman s'appuyant sur des aspects réels de la vie de Maubert de Gouvest, comme sa naissance à Rouen, sa courte carrière de comédien, sa pauvreté latente et ses tentatives désespérées pour trouver des fonds. Cet écrit n'est toutefois en aucune sorte une biographie de Maubert de Gouvest comme le sous-entendent certains chercheurs de l'université de Bologne.

[6] Voir bibliographie en fin de volume p. 536.

[7] BALMAS (Enea), éd. *Les Lettres Iroquoises*, Paris-Milan, 1962.

la vie de l'écrivain des Lumières, sous le prisme des témoignages de ses contemporains et de ses propres écrits. Afin de poser les bases d'une redécouverte et d'une réhabilitation de Maubert de Gouvest, il s'avère donc nécessaire de recenser en premier lieu les tentatives biographiques autour du personnage, des simples évocations de son patronyme aux analyses plus documentées, au travers d'ouvrages datant du XVIIIe siècle à l'époque actuelle.

Un premier inventaire d'éléments biographiques épars et lacunaires

Penchons-nous, tout d'abord, sur les biographies de la fin du XVIIIe siècle et sur celles du XIXe siècle, qui jouxtent directement la période pendant laquelle Maubert a vécu, et qui véhiculent déjà une certaine vision du personnage. Afin de comprendre ce que le public retient de lui au lendemain de sa disparition, examinons les mentions de son patronyme et les traces de son itinéraire au fil des encyclopédies et des dictionnaires biographiques du temps. Les notices des dictionnaires s'accordent sur le nom de notre auteur, Jean-Henri Maubert de Gouvest, même si certaines le nomment « Henri » et d'autres inversent son patronyme, le baptisant « Gouvest de Maubert »[8]. La plupart de ces ouvrages indiquent qu'il serait « né à Rouen le 20 novembre 1721 et mort à Altona en novembre 1767 »[9]. Il existe cependant des exceptions : *La France littéraire*[10] précise ainsi que sa mort survint « le 21 octobre 1767 », et l'*Histoire de la langue française des origines à 1900*, indique que Maubert serait « Hollandais de naissance »[11].

Des caractéristiques communes apparaissent ensuite dans ces biographies, comme la liste des nombreuses activités exercées par Maubert ou les étapes de son chaotique parcours à travers l'Europe, dont nous pouvons tenter de faire émerger les grandes lignes. La plupart des ouvrages consultés résument l'existence de Maubert, qui « est autant connu

[8] CHAUDON (Louis-Mayeul), *Dictionnaire historique ou histoire abrégé de tous les hommes qui se sont faits un nom par leur génie, par leurs talents, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, par une société de gens de lettres*, 6ème édition, 1786, Caen, t. 4, p. 170 et LE MOYNE DESESSARTS (Nicolas Toussaint), *Les siècles littéraires de la France ou Nouveau dictionnaire critique et bibliographique, de tous les écrivains français vivants ou morts jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, An VIII, (1800), t. 3, p. 306.

[9] FRERE (Edouard), *Manuel du bibliographe normand ou dictionnaire bibliographique historique*, t. 2, 1860, Rouen, p. 291.

[10] *La France littéraire*, t. 2, A Paris, Chez la Veuve Duchesne, 1769, p. 77-78.

[11] *L'Histoire de la langue française des origines à 1900 : Le français hors de France au XVIIe siècle,* Ferdinand Brunot, Charles Bruneau, A. Colin, 1935, p. 914

par ses aventures que par ses ouvrages »[12], en relevant qu'il « parcourt un cercle de bizarreries et de singularités [avant] de finir par mourir protestant »[13], en soulignant qu'il « mèn[e] la vie la plus agitée en Hollande, en Angleterre et en Allemagne, tour à tour soldat, précepteur et directeur de théâtre »[14], ou en s'étonnant « que dans une vie si courte et si pleine de traverses, [il] ait eu le loisir de publier un si grand nombre d'écrits »[15]. Nous apprenons également, dans un résumé lapidaire, que Maubert a été « publiciste et historien, successivement officier d'artillerie, capucin, calviniste, directeur des comédiens français en Allemagne »[16]. La multiplicité et la diversité de ces métiers appelle à s'interroger sur les aptitudes de Maubert à exercer autant de professions différentes et sur les circonstances dans lesquelles il se trouve disposé ou contraint à passer de l'une à l'autre.

La chronologie de son existence mouvementée apparaît au détour de quelques dates, telles que sa fuite du couvent en 1745 ou la publication de l'essentiel de sa production littéraire entre 1752 et 1768. Certains événements retiennent tout particulièrement l'attention des biographes : la proximité avec certains politiques en Europe, des relations tendues avec des personnages influents et une querelle avec Voltaire. En guise de conclusion, l'une des notices condense en ces termes l'existence de Maubert : « ce grand politique n'eut jamais le talent de se tirer de la misère. Il vouloit enrichir les empires par ses spéculations, & il fut longtemps prisonnier en Hollande pour dettes »[17]. Sa structure familiale, une potentielle vie maritale, les raisons de son apostasie ou celles de ses incartades avec ses protecteurs ne sont souvent pas développées, ni parfois même évoquées, ce qui offre de Maubert un premier portrait pour le moins décharné.

Tout en faisant la part belle aux péripéties romanesque qui jalonnent l'existence de Maubert, le travail biographique réalisé au XIXe siècle par Charles Piot, archiviste général du Royaume de Belgique de 1886 à 1897, s'avère nettement plus complet[18]. Selon Jeroom Vercruysse, cette étude, fondée « sur des documents d'archives imprécis et arbitrairement choisis, présente une biographie anecdotique qui se laisse souvent séduire

---

[12] FELLER (François-Xavier), *Biographie universelle ou dictionnaire historique des gens qui se sont faits un nom par leur génie, par leurs talents, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, Paris, 1839, t. 4, p. 382.
[13] *Ibid.,* p. 382.
[14] DEZOBRY (Charles) et BACHELET (Théodore), *Dictionnaire générale de biographie et d'histoire, de mythologie, de géographie ancienne et moderne comparée, des antiquités et des institutions grecques, romaines, françaises et étrangères*, 2ème partie, Paris, 1866, vol. 2, p. 1748.
[15] MICHAUD (Louis Gabriel et Joseph-François), *Biographie universelle*, Bruxelles, 1843, t. 27, p. 296.
[16] QUERARD (Joseph-Marie), *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique*, Paris, 1833, t. 5, p. 627.
[17] CHAUDON (Louis-Mayeul), *Dictionnaire historique, op. cit.,* p. 170.
[18] PIOT (Charles), *Jean-Henri Maubert de Gouvest à Bruxelles*, Extrait des Bulletins de l'Académie Royale, Bruxelles, Imprimerie de F. Hayez, 1879, 2ème série, t. XLVIII, 28 p.

par le picaresque des événements et des personnes »[19]. Dans les Bulletins de l'Académie Royale, Charles Piot rédige de nombreuses vies « d'oubliés » de l'histoire belge du XVIIIe siècle comme celles de François-Antoine Chevrier ou celle du compositeur Jean Gillot[20]. Il réalise également des compilations de correspondances, à l'image de celle entre Cobenzl et van Swieten[21]. L'écriture est certes quelque peu datée et marquée par le sceau du catholicisme[22], mais la démarche de Charles Piot, qui s'appuie sur les correspondances disponibles aux archives générales du Royaume et qui cite ses sources, a pour mérite de mettre au jour des existences d'hommes des Lumières aujourd'hui peu connus.

La France protestante, dictionnaire biographique des protestants français, rédigé en 1857 par les frères Haag[23], s'intéresse également à l'existence de Maubert et dresse une liste de sa production littéraire. De même, Alfred de Bougy[24], dans son *Voyage dans la Suisse française*, profite d'une étape à Allamans, où Maubert aurait séjourné, pour retracer en quelques pages la biographie de l'aventurier, et établir une rapide bibliographie, s'attardant notamment sur les ouvrages rédigés en terre helvète et sur les mésaventures éditoriales avec Voltaire. Si ces trois chercheurs approfondissent la vision synthétique que leurs contemporains livrent de Maubert, les informations présentées demeurent parcellaires et, souvent, manquent d'exactitude.

Elles ne sont pas davantage approfondies dans les ouvrages récents. En effet, il n'existe pas de véritable biographie du personnage. Les chercheurs du XXe siècle se sont essentiellement intéressés aux différents métiers exercés par Maubert. Ainsi, deux d'entre eux mentionnent Maubert-journaliste : André Warzée[25], dont les travaux sur les journaux belges sont aujourd'hui quelque peu datés et André Puttemans[26], dont l'étude sur la censure dans les Pays-Bas ne consacre que de rares passages aux journalistes français, *a fortiori* aventuriers réfugiés aux Pays-Bas autrichiens. A leur suite, Jeroom Vercruysse réserve une notice à Maubert dans le *Dictionnaire des journalistes* dirigé par Jean Sgard[27], en

[19]VERCRUYSSE (Jeroom), « Candide journaliste*,* J. H. Maubert de Gouvest Gazetier à Bruxelles 1758-1761 », *op. cit.,* p. 48.
[20] PIOT (Charles), *Jean Gillot, compositeur de musique au XVIIIe siècle*, Extrait des Bulletins de l'Académie Royale, Bruxelles, Imprimerie de F. Hayez, 1879, 2ème série, t. XLVIII, p. 288-296.
[21] PIOT (Charles), *La correspondance du baron Godefroid van Swieten et du comte de Cobenzl au point de vue de la musique et du théâtre,* Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 1887, p. 882-889.
[22] MORTIER (Roland), HASQUIN (Hervé), dir. *Etude sur le XVIIIe siècle*, « Charles Piot, historien catholique patenté », N°21, Edition de l'Université de Bruxelles, 1993, p. 11.
[23] HAAG (Eugène et Emile), *La France protestante*, Paris, 1857, VII, p. 331-332.
[24] BOUGY de (Alfred), *Voyage dans la Suisse française et le Chablais*, Paris, 1860, p. 28-34.
[25] WARZEE (André), *Essai historique et critique sur les journaux belges,* Gand, 1845, pp. 15-19.
[26] PUTTEMANS (André), *La censure dans les Pays-Bas autrichiens,* Bruxelles, 1935, pp. 286-287.
[27]VERCRUYSSE (Jeroom), article « Maubert de Gouvest », in *Dictionnaire des journalistes*, sous la direction de Jean SGARD, Oxford, 1999, vol. 2, p. 699.

privilégiant son poste de directeur de la *Gazette de Bruxelles*. Il réutilise ici une partie de ses recherches effectuées en 1975[28], afin de nourrir un article consacré au rôle de Maubert dans l'histoire de la presse belge, et qui décrit avec précision les aléas financiers du journaliste. Il est d'ailleurs étonnant que cette intéressante étude n'ait pas conduit Jeroom Vercruysse à entreprendre une biographie exhaustive de Maubert.

Le rôle d'espion vraisemblablement joué par le personnage, dès 1755, pour le compte de la France en Angleterre, a été mis en avant dans l'article de Pierre Coquelle sur l'espionnage pendant la guerre de Sept Ans[29]. L'auteur s'appuie sur la correspondance de Maubert avec le marquis de Bonnac, représentant de la France à La Haye, qui est conservée aux archives diplomatiques à Paris, dans la série « Hollande ». Cet article nous éclaire sur la rémunération de Maubert, sur la nature de ses activités et sur les idées singulières qu'il propose afin d'annihiler la puissance britannique. Cette facette de l'existence de Maubert est peu commentée dans ses écrits privés, et l'article de Pierre Coquelle constitue à ce titre, une somme d'informations précieuses. Il peut être utilement enrichi des précisions apportées par Edmond Dziembowski[30] dans sa thèse de doctorat qui étudie, parallèlement aux écrits de Jacob-Nicolas Moreau ou de Palissot de Montenoy, la production littéraire de Maubert, et tout spécialement ses écrits pamphlétaires. Maubert est ici perçu comme un vecteur d'idées originales, qui contribue à l'émergence, pendant la guerre de Sept Ans, d'une nouvelle forme de patriotisme, témoignant d'une prise de distance des Français par rapport au roi. En effet, ils ne se considèrent alors plus comme de simples sujets, mais comme des « citoyens » à part entière, et ce point de vue apporte au personnage de Maubert un éclairage enrichissant. Maubert apparaît également dans l'ouvrage qu'Edmond Dziembowski a consacré à la guerre de Sept Ans[31]. En tant que polémiste, Maubert publie de nombreux textes sur cette guerre, et ce conflit, inscrit au cœur de son quotidien et de son expérience personnelle, est présenté sous un jour original[32].

L'aspect religieux de la carrière de Maubert est, quant à lui, analysé dans l'ouvrage

[28]VERCRUYSSE (Jeroom), « Candide journaliste, J. H. Maubert de Gouvest Gazetier à Bruxelles 1758-1761 », *op. cit*.
[29] COQUELLE (Pierre), « L'espionnage en Angleterre pendant la guerre de Sept Ans », in *Revue d'histoire diplomatique* 14, 1900, p. 508-33.
[30] DZIEMBOWSKI (Edmond), *Un nouveau patriotisme français, 1750-1770 La France face à la puissance anglaise à l'époque de la guerre de Sept Ans*, Oxford, Voltaire Foundation, 1998, 566 p.
[31] DZIEMBOWSKI (Edmond), *La guerre de Sept Ans,* Paris, Perrin, Ministère de la Défense, 2015, 670 p.
[32] Nous reviendrons sur cet aspect dans la troisième partie, p. 424-494.

de Didier Boisson[33]. L'historien recense les itinéraires des quelque quatre-cent-cinquante ecclésiastiques convertis au protestantisme, en s'appuyant notamment sur les archives du consistoire et sur celles des prosélytes de Genève. Il s'interroge sur la double signification de la conversion, qui est à la fois un questionnement sur les motifs de l'engagement religieux et une remise en cause de ce choix. A l'instar de Maubert, cité à titre d'exemple par Didier Boisson, de jeunes hommes, souvent provinciaux et issus pour la plupart des ordres mendiants, notamment franciscains ou capucins, embrassent très tôt la carrière ecclésiastique, sans faire preuve d'aucune vocation particulière. Ils rejettent ensuite la discipline conventuelle et se convertissent – les raisons qui poussent Maubert à préférer la religion protestante se trouvent d'ailleurs être, nous y reviendrons, d'une originalité certaine pour l'époque.

Au détour de biographies consacrées à d'autres érudits des Lumières, apparaissent la romanesque existence amoureuse de Maubert, sa trépidante vie d'aventurier et son riche parcours d'écrivain. Ainsi, l'ouvrage consacré par le comte Carlos de Villermont au comte de Cobenzl[34], à travers l'étude de sa correspondance, conservée aujourd'hui aux Archives de la Secrétairerie de Guerre et d'Etat de Bruxelles[35], présente Maubert comme un aventurier épicurien aux nombreuses conquêtes féminines[36]. L'auteur, désireux sans doute de donner quelque attrait libertin à son ouvrage, peine à dresser un portrait de notre auteur qui semble fidèle. Son texte manque de surcroît de rigueur scientifique, privilégiant par exemple le séjour de Maubert gazetier à Bruxelles, et ses liens avec la cour de Vienne, au détriment d'autres faits importants de son existence.

Maubert est également mentionné dans l'étude de la correspondance de Thomas Pichon[37] ou dans celle de Lambert Ignace Douxfils[38], deux correspondances témoignant des liens étroits qui unissent les différentes figures du petit monde de la République des Lettres. Bibliomane et féru de littérature clandestine, Thomas Pichon, alias Tyrrell, est un ami de Maubert, qu'il rencontre notamment en Grande-Bretagne et avec lequel il entretient

---

[33] BOISSON (Didier), *Consciences en liberté ? Itinéraires d'ecclésiastiques convertis au protestantisme (1631-1760)*, Paris, Honoré Champion, 2009, 778 p.
[34] VILLERMONT (Carlos Comte de), *Le Comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas*, Lille-Paris-Bruges, Desclée de Brouwer et Cie., éditeurs, 1925, p. 161.
[35] Ces archives, abrégées SEG, se trouvent sous les numéros 1053 à 1303.
[36] VILLERMONT (Carlos Comte de), *Le Comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas*, *op. cit*., p. 157-162.
[37]ARTIGAS-MENANT (Geneviève), *Les Lumières clandestines : Les papiers de Thomas Pichon*, Paris, Honoré Champion, 2001, 425 p.
[38]BERKVENS-STEVELINCK (Christiane), VERCRUYSSE (Jeroom), *Le métier de journaliste au XVIIIe siècle, correspondance entre Prosper Marchand, Jean Rousset de Missy et Lambert Ignace Douxfils*, Oxford, Voltaire Foundation, 1993, 329 p.

des liens épistolaires. Par testament, Tyrrell a légué sa bibliothèque et ses papiers à la ville de Vire, dans le Calvados, afin qu'ils soient accessibles au public. Geneviève Artigas-Menant évoque dans son ouvrage, *Les Lumières clandestines : les papiers de Thomas Pichon*, une riche et longue correspondance avec d'autres bibliophiles tels que Jean Rousset de Missy[39]. Ces archives d'une vie esquissent un tableau assez précis des liens entre ces aventuriers cosmopolites qui se côtoient épistolairement avec plus ou moins de régularité, et nous proposent quelques indices sur le parcours de Maubert.

Christiane Berkvens-Stevelinck et Jeroom Vercruysse, qui analysent la correspondance entre Lambert Ignace Douxfils, Prosper Marchand et Rousset de Missy nous renseignent eux-aussi sur l'existence de Maubert et plus particulièrement sur les échanges épistolaires de ces trois bibliophiles. Ces correspondances, qui nous font découvrir des livres rares, mettent aussi à jour de multiples facettes de la République des Lettres. On y voit enfin apparaître un véritable réseau hollandais.

De la même manière, Stéphane Pascau, dans un ouvrage visant à réhabiliter Henri-Joseph Dulaurens[40], un autre personnage du siècle haut en couleurs, évoque les ouvrages de Maubert et ses relations avec les auteurs de son temps. Ainsi s'entrecroisent les productions littéraires de Voltaire, Maubert et Dulaurens : *L'Ingénu* pourrait de fait s'inspirer des *Lettres iroquoises*, et *La Pucelle d'Orléans,* partiellement réécrite par Maubert, semble avoir été réécrite par Dulaurens. Maubert est également mentionné par Stéphane Pascau lorsqu'il s'intéresse à la « production littéraire hétéroclite et abondante »[41] de Chevrier, dont nous avons déjà évoqué les rapports conflictuels avec Maubert.

Signalons enfin, parallèlement à ces écrits dans lesquels Maubert tient, parfois, une place importante, les préfaces documentées de deux rééditions relativement récentes des ouvrages de l'auteur, les *Lettres Iroquoises*[42] et la traduction anglaise de *L'illustre paysan*[43]. En présentant les *Lettres Iroquoises*, Enea Balmas tente de reconstituer la vie de Maubert, aidée de documents d'archives et des témoignages de ses contemporains.

---

[39] Jean Rousset de Missy est né en 1686 dans une famille protestante. Il est élevé au collège du Plessis à Paris mais s'en échappe. Il est reçu comme membre de l'Eglise wallonne de La Haye en 1710 et s'y marie la même année. Successivement soldat, gouverneur de pensionnat, historiographe et journaliste, il se prévaut du titre de membre de la Société royale de Berlin alors qu'il en a été exclu en 1745. En 1749, il tombe en disgrâce auprès du Stathouder et se voit contraint de s'enfuir à Bruxelles où il écrit pour le compte du gouvernement autrichien. Il meurt en 1762 des suites d'une longue maladie.

[40] PESCAU (Stéphan), *Henri-Joseph Dulaurens (1715-1793), Réhabilitation d'une œuvre*, Honoré Champion, Paris, 2006, 541 p.

[41] *Ibid.,* p. 79.

[42] BALMAS (Enea), éd., *Les lettres Iroquoises*, *op. cit*.

[43] COOK (Laurence), *Moginié, an eighteenth-century adventure*, Trafford, Victoria, Canada, 2004, 197 p.

S'interrogeant sur la date de naissance de Maubert, que les frères Haag datent du 20 novembre 1721, la chercheuse exhume même des registres paroissiaux de Saint-Martin-sur-Renelle à Rouen l'acte de baptême, daté du 19 novembre 1721, d'un « garçon né le jour précédent du légitime mariage de Jean Maubert et de Catherine-Marguerite Heude, ses père et mère, de cette paroisse, a qui a esté donné le nom de Jean-Jacques »[44]. La préface comporte également une notice biographique fournie, un inventaire des influences de Maubert et de ses « sources » et de l'analyse du style, de l'intérêt de la postérité des *Lettres Iroquoises*. Enea Balmas affirme enfin vouloir entreprendre, après cette réédition, une étude « consacrée au style et à la langue de Maubert »[45], étude qui vraisemblablement n'a jamais vu le jour. De même, Laurence Cook introduit sa traduction anglaise de *L'illustre paysan* en dressant une rapide biographie de Maubert et en produisant une liste sommaire des ouvrages qui lui sont consacrés, ce qui témoigne de l'intérêt toujours vivant pour le personnage et ses écrits. L'autrice se penche également sur le mystère qui entoure *L'illustre paysan* et tente de revenir sur les circonstances de sa rédaction, en mettant en avant l'hypothèse d'un texte préexistant réécrit par Maubert. Elle s'interroge enfin sur la véracité du récit et revient sur différents aspects de la vie de Daniel Moginié, le héros de l'ouvrage. Du XVIIIe siècle à l'époque actuelle, rares sont donc les études circonstanciées et scientifiques autour de l'existence et de la production littéraire du Maubert. Pour tenter de le réinscrire dans son environnement social et historique, il s'avère intéressant de considérer également les écrits consacrés à un groupe d'individus bien particulier, auquel Maubert paraît appartenir : les aventuriers.

Le biais des études consacrées aux aventuriers

A la lecture du parcours tumultueux de notre personnage, il semble que son comportement, ses démarches, ses démêlés avec les autorités et son « goût pour la gloire »[46] l'inscrivent pleinement au sein de la famille polymorphe et bigarrée des chevaliers de fortune – Chevrier estime d'ailleurs lui-même dans les *Trois C***,* que

[44] BALMAS (Enea), éd., *Les lettres Iroquoises*, *op. cit*., p. 4.
[45] *Ibid.*
[46] ROTH (Suzanne), *Aventures et aventuriers au XVIIIe siècle : essai de sociologie littéraire*, thèse de doctorat sous la direction de Francis Pruner, Dijon, 1976, service de reproduction des Thèses universitaires de Lille III, 1980, vol. 1, p vi.

Maubert, ou plutôt Cosmopole, est « un aventurier déconcerté »[47].

Le terme est assez rarement usité au XVIIIe siècle et il semble tout d'abord pertinent de mener une étude lexicographique afin de comprendre quelle réalité il recouvre. Si l'aventurier apparaît en littérature dès le XVIe siècle, il est proche du bandit de grand chemin, du mercenaire, du pirate et du flibustier[48], et le vocable subit des variations sémantiques au cours des siècles. Ce terme perd donc progressivement son sens militaire et endosse une connotation péjorative, qualifiant tant le personnage du libertin que celui de l'écrivain en quête de renommée. Le *Dictionnaire de Richelet* de 1693 note en effet que l'aventurier « est celui qui cherche à se signaler par quelque belle action » [49], mais que le terme s'utilise principalement dans un contexte de guerrier ou galant. Le dictionnaire mentionne également l'emploi figuré du terme, « en parlant de Gens de lettres. [L'aventurier] est un homme qui n'est pas connu dans les Lettres et qui tâche à se faire connoître par quelques ouvrages d'esprit »[50]. La notice souligne la connotation péjorative du terme, expliquant que « le mot aventurier, dans toutes ses significations, n'entre que dans le discours familier et dans les ouvrages de galanterie »[51].

Le *Dictionnaire de l'Académie*, en 1694, donne une approche similaire du terme : « Qui cherche les aventures, les occasions de guerre, sans être enrôlé dans aucun corps. […] On appelle aussi Aventurier, celuy qui n'a aucune fortune, et qui cherche à s'establir par des aventures. Ce n'est qu'un aventurier »[52]. Le dictionnaire de Furetière comporte en 1690 la notice suivante : « Avanturier : qui cherche la gloire par les armes, et à faire fortune […] »[53]. En 1727, dans l'édition augmentée et corrigée par Jean-Baptiste Brutel de la Rivière, la définition est étoffée :

> « se dit plus spécialement de ceux qui sont peu connus, et peu favorisés par la fortune et qui cherchent à s'établir : des téméraires, qui hasardent tout légèrement et imprudemment pour parvenir. Cet homme est un adventurier que les mauvais succès ne rebutent point ; (…) se dit figurément en amour d'un jeune homme galant,

[47] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, Conte métaphysique, imité de l'espagnol, et ajusté sous des noms français, pour la commodité de ceux qui n'entendent pas le flamand, par l'auteur du Colporteur. Seconde partie des Amusements des Dames de B****., A Nancy, chez Henri Gouvest, à l'enseigne du capucin, près le Place de l'Alliance, cette présente année, in Œuvres complètes, Londres, 1774, tome II, p. 110 et p. 113 « Lieu où l'aventurier étoit détenu ».

[48] Notion qui perdure au XVIIe siècle avec l'emploi du terme dans EXQUEMELIN (Alexandre-Olivier), *Histoire des aventuriers flibustiers,* 1686.

[49] RICHELET (Pierre), *Dictionnaire François*, « Avanturier », Partie 1, Genève, 1693, p. 104.

[50] *Ibid.*

[51] *Ibid.*

[52] *Dictionnaire de l'Académie françoise dédié au Roi*, « Aventurier » voir « Venir », T. 2, Paris, 1694, p. 624.

[53] *Dictionnaire de Furetière*, « Avanturier », Paris, 1690.

> et entreprenant, qui cherche quelque heureuse fortune. Les adventuriers amoureux s'attachent à toutes les femmes, seulement pour l'honneur de les séduire »[54].

Le *Dictionnaire universel de commerce* de Savary des Bruslons ajoute en 1750 la notion d'« escroc » : « Aventurier signifie un homme peu ou point connu, qui n'a peut-être ni feu ni lieu, qui se mêle hardiment d'affaires, et qui communément n'est qu'un affronteur. Tous les bons négociants doivent bien se garder de telles personnes »[55]. *L'Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert, quant à elle, montre que le qualificatif d'aventurier s'applique à : « un homme sans caractère et sans domicile qui se mêle hardiment d'affaires et dont on ne saurait trop se défier »[56]. La notion d'aventurier s'avère donc éminament polysémique, mais il semble établi que l'homme affublé de ce titre n'est pas considéré comme une personne de confiance, et plutôt comme un effronté qui cherche les aventures par goût, par obligation ou par intérêt personnel. Les aventuriers sont ainsi mis à l'écart de la société, qui considère leur mode de vie indécent, immoral et potentiellement dangereux. Chevrier n'ignore bien évidemment pas la connotation bien négative du terme, et l'utilise à dessein pour qualifier Maubert dans son ouvrage, conscient de donner une image encore plus noire de l'homme dont il ambitionne de détruire la réputation.

Si nous considérons l'ensemble de la littérature consacrée à la vaste famille des aventuriers, nous y retrouvons, ainsi que le souligne Suzanne Roth dans une étude très fournie consacrée à ce thème[57], le goût pour l'inattendu, « pour la gloire facile et (…) l'ostentation, [l'] aversion pour le travail de coutume, [le] goût du plaisir, et s'il le faut du risque, [l'] instabilité à la limite du pathologique »[58]. Il est tout d'abord assez intéressant de remarquer que les contemporains de Maubert qui écrivent sur ces individus au parcours singulier sont eux-mêmes des aventuriers : l'abbé Prévost, souligne Ernest Lavisse, « était prédestiné à écrire des aventures, étant lui-même aventurier »[59] et Diderot, rappelle Marie-Sylvie Séguin, est « parmi les écrivains du XVIIIe siècle, (…) peut-être celui dont la vie reflète le mieux l'aventure intellectuelle des philosophes des Lumières »[60]. Le thème des aventuriers, au XVIIIe et au XIXe siècles, est plutôt décliné à travers des romans et des

---

[54] *Dictionnaire de Furetière revu, corrigé et considérablement augmenté par M. Brutel de la Rivière*, « Adventurier », t. 1, La Haye, 1727.
[55] SAVARY DES BRUSLONS, *Dictionnaire universel du commerce*, « Aventurier », Paris, 1750.
[56] DIDEROT et D'ALEMBERT, *Encyclopédie*, volume 1, p. 869.
[57] ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle*, Paris, Galilée, 1980.
[58] *Ibid.,* p. 18.
[59] LAVISSE (Ernest), *Histoire de France*, Tome Huitième, Paris, Hachette, 1911, p.191.
[60] SÉGUIN (Marie-Sylvie), *Histoire de la littérature en France au XVIIIe siècle*, Paris, Hatier, 1992, p. 90.

récits autobiographiques, à l'image des mémoires de Giaccomo Casanova[61], « historiographe de cette guilde » selon Stefan Zweig[62]. Ainsi, Ange Goudar, aventurier, écrivain polygraphe et espion, relate dans un volumineux roman le périple d'un homme qui s'enrôle dans « la Bohèmerie et [commence] à suivre le train des Bohèmes »[63] poussé par la menace de la misère. *L'aventurier français* de Lesuire[64] a, quant à lui, pour but de « flatter les goûts d'un lecteur qui veut beaucoup d'aventures »[65], mais écarte dès la première ligne de l'avant-propos les connotations péjoratives du terme : « Notre Héros n'est pas un intrigant, un chevalier d'industrie, comme le nom que nous lui donnons sembleroit l'indiquer : nous l'appellerons *Aventurier* parce qu'il a beaucoup d'aventures »[66]. Il pense d'ailleurs nécessaire de préciser que « ce que nous racontons est vrai, et que le vrai n'est pas toujours vraisemblable »[67]. Car l'existence mouvementée des aventuriers, comme nous le verrons pour Maubert, regorge d'épisodes rocambolesques qui peuvent paraître peu crédibles.

Le XIXe et le début du XXe siècle, voient, quant à eux, la parution de biographies d'aventuriers rédigées par des auteurs qui semblent admirer les destinées tumultueuses des chevaliers de fortune, à l'image de l'ouvrage consacré par Gabriel Syveton au baron de Ripperda[68], présenté dès la préface comme une personnalité incontournable de la vie politique espagnole : « d'abord agent secret de Philippe V à Vienne, il est devenu ambassadeur d'Espagne à la cour impériale, puis premier ministre de Sa Majesté Catholique. Il a eu à peu près la destinée d'Alberoni, a fait en son temps autant de bruit dans le monde que le fameux cardinal. Cependant il est resté presque inconnu »[69]. D'autres aventuriers mystérieux sont évoqués dans *Trenck, un aventurier prussien du dix-huitième siècle*[70], du vicomte Emmanuel du Jeu, et dans *Aventuriers politiques sous le consulat et l'empire*[71], de Léonce Grasilier. Ce dernier ouvrage s'intéresse au personnage du baron de Kolli, pour lequel l'auteur semble éprouver une sorte de fascination : « L'aventure du baron de Kolli nous avait intrigué au cours de nos études sur les Prisons et Prisonniers d'Etat sous

[61] CASANOVA (Giaccomo), *Histoire de ma vie, op. cit.*
[62] ZWEIG (Stefan), *Trois poètes de leur vie, Stendhal, Casanova, Tolstoï,* Paris, Stock, 1938, p. 106.
[63] GOUDAR (Ange), *L'Aventurier François,* 2 vol., A Amsterdam, Aux dépens d'Etienne Roger, 1746, p. 26.
[64] LESUIRE, *L'aventurier français ou les Mémoires de Grégoire Merveil*, 1782, Londres.
[65] GILLET (Jean), « Lesuire et le roman d'aventure », *in* MELLIER (Denis) dir., *Dramaxes de la fiction policière, fantastique et d'aventure*, Lyon, ENS LSH, 2002, p. 267.
[66] LESUIRE (Robert-Martin), *op. cit.,* p. i.
[67] *Ibid.,* p. ij.
[68] SYVETON (Gabriel), *Une cour et un aventurier au XVIIIe, le baron de Ripperda,* Paris, 1896.
[69] *Ibid.,* préface, p. VIII.
[70] JEU (Vicomte Emmanuel du), *Trenck, un aventurier prussien du dix-huitième siècle*, Paris, Emile Paul frère, 1923, 266 p.
[71] GRASILIER (Léonce), *Aventuriers politiques sous le consulat et l'empire,* Paris, Ollendorf, 1902, 462 p.

le Consulat et l'Empire, le côté romanesque nous en avait séduit »[72]. Le sous-titre « *Commediante* »[73], attribué à Pie VII, donne également une indication sur le ton général de l'écrit : la vie de cet aventurier semble en effet tenir de la comédie, voire du « tartufe », comme le souligne la traduction italienne. Ainsi, afin d'appâter le lecteur, le portrait dressé transforme dès le commencement de l'ouvrage un homme inconnu en un aventurier exceptionnel et digne d'intérêt. Claire-Eliane Engel[74] retrace, quant à elle, les voyages d'un observateur perspicace de son siècle, l'abbé Prévost, qui utilise ses pérégrinations et ses observations dans ses écrits romanesques, en « prétend[ant] à l'exactitude historique »[75]. De la même manière, Teodor de Wyzewa, dans *Excentriques et aventuriers de divers pays*[76]*,* s'intéresse à des biographies de voyageurs de la Renaissance, de témoins de la Révolution et de l'Empire – précepteurs du roi de Rome, confidents d'Alexandre 1er –, d'assassins et de « mystificateurs littéraires ». L'intérêt de ce travail, assez novateur pour l'époque, est qu'il prend en compte des individus marginaux, ceux que l'auteur appelle des « originaux de toute condition », ce qui, là encore, peut nous éclairer sur Maubert, lui-même inscrit dans ce groupe en marge de la société.

Le livre de Philippe Erlanger, *Aventuriers & favorites,* est à la charnière des écrits plus récents qui nous proposent une étude typologique de l'aventurier, s'intéressant davantage au groupe et essayant de dresser un portrait type de ces personnages. Mêlant dans cet ouvrage les « grands hommes de l'histoire », tels Alexandre le Grand, Mahomet, Christophe Colomb ou Napoléon, aux favorites comme Agnès Sorel, Lola Montès ou Madame de Polignac, l'auteur entend montrer qu' « en chacun de nous palpite un aventurier, rival de l'être civilisé auquel nous sommes contraint de laisser la place »[77]. Il met également en avant l'exemple du couple Cagliostro-Séraphina qui, selon lui, « représent[e] les colorations ultimes du couchant de la vieille Europe »[78]. Ces différents portraits célèbrent le destin de l'aventurier à la fois « bienfaiteur de la société et maudit par elle »[79]. L'ouvrage de Stefan Zweig, *Trois poètes de leur vie,* marqué d'un lyrisme certain, tente également de tracer un portrait sociologique de l'aventurier en s'appuyant notamment sur l'exemple de Casanova qui, selon l'auteur

[72] GRASILIER (Léonce), *Aventuriers politiques sous le consulat et l'empire, op. cit.,* p. 5.
[73] *Ibid.*, p. 3.
[74] ENGEL (Claire-Eliane), *Figures et aventures du XVIIIe siècle : voyages et découvertes de l'Abbé Prévost*, Paris, Etudes de littérature, d'art et d'histoire, 1939, 268 p.
[75]*Ibid.,* p. 7.
[76] WYZEWA (Teodor de), *Excentriques et aventuriers de divers pays,* Perrin, 1910, 320 p.
[77] ERLANGER (Philippe), *Aventuriers et favorites,* Presses Pocket, Paris, 1963, 313 p.
[78] *Ibid.,* p. 139.
[79] *Ibid.,* p. 5.

> « favorisé par le destin d'aventures fantastiques, (…) raconte sa vie extraordinaire, la raconte sans ménagement moral, sans édulcorant poétique, sans chamarrure philosophique, toute objectivement, telle qu'elle fut : passionnée, dangereuse, avec des périodes de gueuserie, outrancière, amusante, vulgaire, insolente, effrontée, friponne, mais toujours pleine de ressort et d'imprévus ; (...) régale ses auditeurs sans préjugés de quelques aventures salées et même poivrées »[80].

Il semble évident que l'auteur éprouve une certaine fascination pour l'aventurier qui, pour lui, fait preuve de courage et d'aisance, et vit un destin passionné. Néanmoins, Stefan Zweig n'hésite pas, dès la préface, en décrivant brièvement les trois poètes dont il souhaite étudier les écrits, à décrier l'aventurier considéré par tous comme « un homme immoral, un filou libertin et un écrivain douteux »[81]. Casanova inspire également Edouard Maynial et Raoul Vèze, qui examinent, dans *La fin d'un aventurier*[82]*,* l'aboutissement de l'aventure, le moment où l'aventurier se range et rédige ses mémoires, espérant ainsi revivre ses propres aventures. Prenant la suite de *l'Histoire de ma vie* qui s'arrête en 1774, les deux auteurs retracent, en utilisant les lettres et autres documents laissés par Casanova, les dernières années de l'aventurier, notamment celles passées à Dux. L'ouvrage de Peter Wilding, *Les grands aventuriers du XVIIIe siècle*[83]*,* s'intéresse également à Casanova, et à d'autres aventuriers célèbres, tels que Cagliostro et Théodore de Neuhoff.

Ces travaux novateurs ont eu le mérite de défricher le champ de la recherche. Ils rencontrent ensuite un écho certain avec les travaux de Roger Stéphane, qui dresse un *Portrait de l'aventurier*[84] et surtout de Suzanne Roth[85]. Roger Stéphane ébauche ainsi, dans son ouvrage, les caractéristiques de celui que Jean-Paul Sartre, dans la préface, qualifie volontiers « d'homme d'action »[86]. L'auteur s'intéresse davantage aux militants tels André Malraux ou Thomas Edward Lawrence qu'aux personnages du XVIIIe siècle. Toutefois, il dégage un certain nombre de traits communs, de particularités qui ne sont pas sans rappeler celles des hommes des Lumières tel que Maubert, tous tentés par une jeunesse voyageuse, poussés par le désir de découvrir le monde et d'échapper à leur famille et aux autorités qu'ils aiment défier. La thèse d'Etat de Suzanne Roth s'avère quant à elle

[80] ZWEIG (Stefan), *Trois poètes de leur vie, Stendhal, Casanova, Tolstoï, op.cit.,* p. 106.
[81] *Ibid.,* préface.
[82]MAYNIAL (Edouard) et VEZE (Raoul), *La fin d'un aventurier : Casanova après les mémoires*, Mercure de France, 1952, 288 p.
[83] WILDING (Peter), *Les grands aventuriers du XVIIIe siècle*, Paris, Corréa, 1938, 306 p.
[84] STEPHANE (Roger), *Portrait de l'aventurier*, Paris, Grasset, 1965, 333 p.
[85] ROTH (Suzanne), *Aventures et aventuriers au XVIIIe siècle : essai de sociologie littéraire*, *op. cit.*
[86] STEPHANE (Roger), *Portrait de l'aventurier*, *op. cit.,* p. 9.

assez novatrice : elle contribue de fait à faire des aventuriers un objet d'étude, en mettant en relief leurs parcours singuliers, en décrivant leurs comportements originaux et en compilant de nombreuses notices biographiques sur Casanova, Ange Goudar, Théodore de Neuhoff…et Maubert de Gouvest. L'autrice se propose de dégager les invariants qui caractérisent la catégorie des aventuriers, qui englobe, derrière une appellation assez vague, une réalité protéiforme, et d'évaluer le rôle et l'influence des chevaliers de fortune à travers l'Europe. Son travail constitue, encore aujourd'hui, une ressource non négligeable, un point de départ pour une étude plus approfondie du parcours de chacun des aventuriers évoqués. Maubert de Gouvest trouve une place de choix dans ce travail, et au sein de l'ouvrage *Les aventuriers au dix-huitième siècle*[87], dans lequel Suzanne Roth condense et précise sa thèse d'Etat. Reprenant l'exemple des *minores* comme Chevrier ou Maubert, elle dessine une véritable sociologie littéraire d'hommes caractérisés par leurs moyens de parvenir et leurs existences atypiques, en marge de la société de l'Ancien Régime.

L'étude d'Alexandre Stroev[88] s'attache également à repérer les *topoi* des biographies d'aventuriers. Alexandre Stroev se penche sur des auteurs marginaux comme Fougeret de Monbron et Maubert, et constitue en quelque sorte un « répertoire » de ces aventuriers méconnus, en étudiant à la fois des événements historiques, des textes de fiction et les lieux de rencontres de ces personnages. Son analyse, située au niveau européen et incluant la Russie, nous permet d'appréhender trois espaces de l'aventure : l'espace social, l'espace littéraire et l'espace géographique. Alexandre Stroev s'intéresse de fait aux déplacements des aventuriers, à leur promotion sociale, à leur production littéraire et à leurs liens avec la République des Lettres, mais également à leurs destins singuliers et à leurs projets utopiques.

Plus récemment, l'ouvrage de Jean-Claude Hauc, *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières*[89], réalise une synthèse regroupant les aventuriers « dont l'histoire a retenu le nom »[90], comme le chevalier d'Eon ou Cagliostro, et d'autres moins connus comme Chevrier, Fougeret de Monbron, le comte de Bonneval ou Alexandre de Tilly, qualifiés d' « espions, [d']escrocs et [de] charlatans »[91]. Les quinze biographies esquissées par l'auteur, regorgent de détails sur ces citoyens du monde et permettent de mieux cerner les traits de caractères de ces chevaliers de fortune, de ces électrons libres qui, pour l'auteur,

[87] ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle*, *op. cit.*
[88] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières,* Paris, PUF, 1997, 349 p.
[89] HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières,* les Editions De Paris-Max Chaleil, Paris, 2009.
[90] *Ibid.,* quatrième de couverture.
[91] *Ibid.*

préfigurent l'émergence de « l'individu au sens moderne du terme »[92].

Le goût des voyages propre aux aventuriers est également souligné par Daniel Roche, dans son ouvrage *Humeurs vagabondes*[93]. Casanova, l'un des plus grands voyageurs du siècle, s'y voit présenté comme la figure de proue de ce groupe cosmopolite, qui « s'impose par-delà les frontières des Etats nationaux »[94], et dont les représentants, souligne Daniel Roche, demeurent, au gré de leurs pérégrinations, « fidèles au comportement qu'impose leur réputation douteuse »[95]. Le chercheur s'intéresse par ailleurs à la littérature de voyage, chère aux aventuriers, en insistant sur le fait que lorsqu'ils prennent la plume, ils rédigent une sorte de manuel de la parfaite aventure, en reprenant « les demandes et les réponses de tous ceux qui veulent parvenir »[96], dessinant ainsi une forme de littérature hybride entre roman et mémoires, à l'image de *L'Ami de la fortune*[97] et *L'illustre paysan*[98], deux ouvrages de Maubert que nous évoquerons plus avant.

Notons enfin que plusieurs travaux monographiques s'intéressent à un aventurier en particulier : la thèse de doctorat de Maria Giuseppina Vitali-Volant est ainsi consacrée à Giuseppe Gorani[99], un aventurier, diplomate et écrivain italien. L'universitaire fonde son étude sur les Mémoires rédigés en 1793[100] et sur l'ouvrage très documenté de Marc Monnier[101], pour qui Gorani est une des personnalités les plus remarquables du siècle des Lumières en Europe. Emmanuel Boussuge se penche quant à lui, dans sa thèse de doctorat[102] et dans la publication qui lui fait suite[103], sur un auteur plus méconnu, Fougeret de Monbron. Bien que le chercheur déplore les zones d'ombre d'une biographie qui

---

[92] HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières, op. cit.,* p. 7.
[93] ROCHE (Daniel), *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, 1031 p.
[94] ROCHE (Daniel), *Humeurs vagabondes, op. cit.,* p. 698.
[95] *Ibid.,* p. 915.
[96] *Ibid.,* p. 913.
[97] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Ami de la fortune, ou Mémoires du marquis de S. A****, Londres, Jehan Nours, 1754.
[98] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'illustre paysan ou vie et aventure de Daniel Moginié*, *op. cit.*
[99] VITALI-VOLANT (Maria Giuseppina), *Aventure, histoire, écriture de soi à la fin du XVIIIe siècle : Giuseppe Gorani (1740-1819), Lettres et mémoires*, Thèse de Doctorat en études italiennes, sous la direction de Françoise Decroisette, soutenue le 16 octobre 2004 à l'université Paris 8. Giuseppe Gorani,est un soldat écrivain et diplomate né à Milan en 1740 et mort à Genève en 1819. Il s'est notamment illustré pour avoir été au service de Marie-Thérèse d'Autriche.
[100] GORANI (Giuseppe), *Mémoires secrets et critiques des cours, des gouvernements et des mœurs des principaux états de l'Italie*, Paris, Buisson, 1793, 3 vol.
[101] MONNIER (Marc), *Un aventurier italien du siècle dernier : le comte Joseph Gorani, d'après ses Mémoires inédits*, Paris, Calmann-Lévy, 1884, 356 p.
[102] BOUSSUGE (Emmanuel), *Situations de Fougeret de Monbron (1706-1760),* thèse de doctorat en littérature française, sous la direction de Jacques Wagner, soutenue en 2007 à Clermont-Ferrand 2.
[103] BOUSSUGE (Emmanuel), *Situations de Fougeret de Monbron (1706-1760),* Paris, Honoré Champion, 2010, 288 p.

demeure encore « trouée »[104], son travail constitue une somme précieuse de connaissances sur un personnage assez marginal du XVIIIe siècle. Roland Mortier s'intéresse lui aussi à l'un de ces obscurs écrivains, le Prince Stiepan Zannovitch[105], un imposteur qui côtoie à la fois les cours d'Europe et les cachots les plus sombres et dont le « destin est représentatif de toute une époque »[106], et suit les traces politiques et littéraires de ce Prince d'Albanie, dont l'étonnant destin s'arrête dans un cachot parisien. De même, Guillaume Gérard[107] et Jean-Claude Hauc[108] orientent leurs recherches vers une figure récurrente et typique du siècle des Lumière, Ange Goudar, retraçant, au fil des grandes étapes de son existence, ses relations avec d'autres aventuriers comme Casanova et ses liaisons parfois troubles avec le monde politique, et en dessinant les contours de sa carrière d'espion et d'écrivain polygraphe.

Ces deux dernières caractéristiques, communes à de nombreux aventuriers, s'ajoutent à la liste des traits distinctifs que notre sujet d'étude partage avec ses pairs, et nous permet de le nommer, à la suite de ses contemporains : « aventurier ». Dans sa correspondance, Grimm notait que Maubert était une « espèce d'aventurier qui ne manquait pas de talent »[109] ; il appartient donc bien à un réseau de membres qui se « font mutuellement la courte échelle »[110], qui partagent un goût appuyé pour les voyages forcés ou non, qui fréquentent souvent les mêmes hôtels, ont des itinéraires de périples similaires et traversent les mêmes pays, les mêmes capitales européennes où les Cours sont accueillantes et fastueuses. Les relations de Maubert avec certains hommes d'Etat et de nombreux autres aventuriers, qui ponctuent son existence tumultueuse, lui offrent un vivier d'aventures et d'anecdotes à coucher sur le papier. A l'image du Casanova mémorialiste, penché sur son *Histoire de ma vie*, « [s]a vie est [s]a matière »[111], il troque, comme l'explique Suzanne Roth, « son épée et sa rondache contre la plume d'oie et, d'aventurier de sac et de corde, se mue en aventurier d'écritoire »[112]. En consignant par écrit ses

[104] BOUSSUGE (Emmanuel), *Situations de Fougeret de Monbron (1706-1760), op. cit.,*p. 24.
[105] MORTIER (Roland), *Le "Prince d'Albanie", Un aventurier du Siècle des Lumières,* Honoré Champion 2001, 200 p.
[106]MORTIER (Roland), *Le "Prince d'Albanie", op. cit.*, p. 10.
[107] GERARD (Guillaume), *La Pensée politique d'Ange Goudar, aventurier polygraphe du XVIII^e siècle.* Mémoire de maîtrise en histoire moderne préparé sous la direction d'E. Dziembowski, université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et Sciences humaines, juin 2000.
[108] HAUC, (Jean-Claude), *Ange Goudar, un aventurier des Lumières,* Paris, Éditions Honoré Champion, 2004, 204 p.
[109] GRIMM, DIDEROT, RAYNAL, MEISTER (etc.), *Correspondance Littéraire Philosophique et Critique*, *op. cit.*, p. 262.
[110] ZWEIG (Stefan), *Trois poètes de leur vie, Stendhal, Casanova, Tolstoï, op.cit*., p 104
[111] CASANOVA (Giacomo), *Histoire de ma vie, op. cit.,* t. 1, p. 12.
[112] ROTH (Suzanne), *Aventures et aventuriers au XVIIIe siècle, op. cit.,* vol. 1, p. VI.

périples tantôt invraisemblables, tantôt romanesques ou tragiques, Maubert dresse un bilan de sa vie passée, et cherche également à se prévaloir d'une conduite respectable auprès de ses bienfaiteurs. Cette double fonction s'avère particulièrement intéressante à examiner à travers les documents originaux laissés par Maubert et les témoignages de ses contemporains qui permettent de compléter utilement et de vérifier les informations fournies par les dictionnaires biographiques et les diverses études sur les aventuriers.

L'apport de documents d'archives dispersés et subjectifs

Si l'étude de documents d'archives se révèle indispensable à toute tentative de reconstitution biographique, elle comporte certains écueils et soulève différents problèmes. Il convient en effet, tout d'abord, de garder à l'esprit l'idée d'une recherche visant à mettre au jour les grandes étapes de l'existence de Maubert, ses choix de vie et ses principaux traits de caractère, afin de ne pas se noyer dans la multitude des événements, dans le récit des péripéties relatées avec plus ou moins d'exactitude par les témoins du siècle.

Il s'avère également nécessaire de ne pas ignorer la part de subjectivité inhérente aux témoignages émanant d'amis et d'ennemis de Maubert, afin de replacer certains portraits acides ou complaisants dans leur juste contexte. Il faut par ailleurs tenir compte des difficultés d'accessibilité liées à certains documents et, de leur caractère bien souvent lacunaire, et donc frustrant pour le chercheur. Les sources directes concernant le personnage de Maubert sont en effet parcellaires et disséminées à travers l'Europe entière, ce qui rend leur consultation et leur exploitation malaisées. Enfin, les multiples changements de patronymes de Maubert rendent les recherches complexes, et imposent un vaste choix de mots-clefs pour couvrir l'ensemble des identités endossées par le personnage.

Les registres paroissiaux et les tables alphabétiques des mariages concernant la famille de l'aventurier se trouvent aux archives de Seine Maritime[113], l'homme et ses parents étant originaires de la ville de Rouen et de ses alentours. La consultation de l'état civil nous permet de retracer l'histoire familiale de Maubert grâce aux mentions des noms des noms des parents et des frères et sœurs et de leurs dates de naissance à travers les actes de baptême et d'établir ainsi une « photographie » de sa cellule familiale. Il faut ensuite

[113] Archives de Seine Maritime, abrégées ASM. Deux paroisses rouennaises : registres 4 E 02130 de Saint-Martin-sur-Renelle et 4E 09180 de Saint-Amand.

suivre Maubert au gré de ses déplacements. Les archives des Capucins de Rouen[114] nous renseignent sur son entrée dans les ordres. Maubert a par ailleurs sans doute vu ses papiers, après sa mort, confiés aux bons soins de ses anciens frères : un manuscrit biographique[115] de vingt-neuf pages, qui donne une vision partielle mais assez détaillée de sa vie jusqu'en 1759 ainsi que deux lettres[116] sont conservés à la bibliothèque franciscaine des Capucins de Paris. Certains papiers sont également conservés à Dresde. Ces archives saxonnes nous ont permis de découvrir un manuscrit original et non publié sur les chevaliers de l'ordre de Malte[117], une lettre qui prouve que Maubert est à Londres en mars 1757[118] et une série de documents se rapportant à son arrestation et à ses conditions de détention à Königstein[119]. Dès sa sortie de prison, l'aventurier se rend en Suisse où, nous apprennent les archives des Prosélytes de Genève[120], il se convertit au protestantisme. Les documents genevois évoquent les raisons de cette conversion et certains aspects de la vie de Maubert. Le Mémoire judiciaire[121] destiné à servir de plaidoyer lors du jugement de Maubert devant la Cour de Hollande en 1765, et sans doute rédigé de la main de l'aventurier, offre par ailleurs un panorama global de son existence et principalement des années postérieures à 1762, sur lesquelles nous avions peu d'informations. Il est aujourd'hui consultable aux archives d'Amsterdam.

La correspondance de Maubert et celle de ses connaissances rapportent quant à elles des renseignements capitaux sur ses fréquentations et sur ses activités. Ainsi, les courriers conservés aux archives des Affaires étrangères à Paris[122] permettent de revenir sur le rôle d'espion que Maubert semble avoir joué pendant la guerre de Sept Ans, au service du marquis de Bonnac, à partir de septembre 1755. Par ailleurs, un échange de

---

[114] Archives de Seine Maritime, abrégées ASM : registre 4E 02217 de la communauté des capucins de Sotteville de Rouen, années 1737-1742.

[115] Réfutation d'un libelle dirigé contre Maubert de Gouvest en 1759, 29 p. petit in fol, abrégé MBC pour manuscrit de la bibliothèque des capucins.

[116] Deux lettres de Maubert de Gouvest, l'une expédiée de Bruxelles le 23 mai 1760 à M. Duchêne « libraire au Temple du Goût » à Paris, l'autre de Stuttgart le 21 septembre 1762, à M. x, et qui est une présentation de « La paix générale du docteur Manlover ».

[117] Archives de Dresde, 10026, Geheimes Kabinett, loc. 589/39, abrégées AD.

[118] Archives de Dresde, 12881, Genealogica, loc. 2961, abrégées AD.

[119] Archives de Dresde, 11254, Gouvernement Dresden loc. 14606, Archives de Dresde 11263, Festungskommandantur Königestein n°227, abrégées AD.

[120] Archives d'Etat de Genève, Chambre des prosélytes, procès-verbaux, registre 4 du 8 mars 1726 au 31 décembre 1761, abrégées AEG prosélytes R. 4.

[121] *Mémoire pour le Sieur Maubert de Gouvest, Secrétaire du Feu Roi de Pologne, Electeur de Saxe Auguste III et propriétaire de la Gazette des Pays-Bas, Ex-Directeur Propriétaire de l'Imprimerie Royale à Bruxelles, Appelé au Haut Tribunal de la Cour de Hollande & Westfrise d'une Sentence rendue en sa faveur le 9 juillet 1765 par le Tribunal Municipal d'Amsterdam maintenant Appelant de la Sentence de la Cour de Hollande et de Westfrise, au Haut Conseil*. Abrégé MJ pour mémoire judiciaire.

[122] Archives du ministère des Affaires étrangères, Correspondance politique, abrégées A. E., C. P.

lettres entre Maubert et Cobenzl, conservé à Bruxelles[123], montre l'intimité qui existe entre le littérateur et le ministre plénipotentiaire des Pays-Bas. D'autres échanges épistolaires entre Cobenzl et Kaunitz, numérisés pour partie aux archives de Vienne, recensent de nombreux faits marquant de l'existence de Maubert, notamment à travers un mémoire de trente et une pages daté de 1759[124] qui reprend de façon très détaillée les principales étapes de sa vie, de son entrée au couvent à son arrivée à Bruxelles, ou mentionnent des extraits d'écrits en attente de correction et de publication. Des lettres éparses fournissent enfin de précieux renseignements sur le parcours de Maubert : une missive datée de 1761, conservée à Karlsruhe[125] et adressée à un proche du margrave de Bade-Dourlach, illustre ses liens avec le monde politique et littéraire ; un court billet de Maubert, adressé à Karoline Luise von Baden et également conservé à Karlsruhe donne des indications sur la vente de ses ouvrages[126] ; et d'autres lettres, consultables à Vire[127], en Normandie, ou à Rouen[128], esquissent à grands traits quelques caractéristiques psychologiques du personnage.

Ce portrait se voit enrichi des témoignages indirects de contemporains de Maubert, tels que François Antoine Chevrier, Saint-Flour ou l'abbé Yvon. Le seul témoignage laudatif sur l'existence de l'aventurier est celui de l'abbé Yvon, un écrivain qui s'est pris d'affection pour Maubert lors de son séjour à Bruxelles, se livre ainsi à un éloge dithyrambique du personnage, dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France par une société de gens de Lettres*[129]. En s'intéressant « à la mémoire des hommes célèbres dont nous regrettons la perte »[130], l'abbé tente de réhabiliter la réputation d'un homme qu'il a bien connu et de retracer son parcours afin qu'il s'inscrive positivement dans la postérité. Il est d'ailleurs intéressant de souligner que l'abbé Yvon, lui-même, jouit d'une certaine

[123] Archives générales du royaume, Secrétairerie d'Etat et de guerre, 1175, abrégées en SEG.
[124] Österreichisches Staatsarchiv, Correspondance entre Vienne et Bruxelles, archives numérisées - D1001 - 0 /22553, f°34 à 65, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759, abrégées AV.
[125] Archives générales Karlsruhe, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761, abrégée en AGK.
[126] Archives générales Karlsruhe, FA 5 A Corr 147, 70, lettre de Maubert à Karoline Luise von Baden, datée du 7 octobre 1755, abrégée en AGK.
[127] Bibliothèque municipale de Vire, 165 (B 14) f°22, lettre de Maubert de Gouvest à Thomas Pichon, d'Amsterdam, le 28 octobre 1766.
[128] Une lettre de change datée du 26 avril 1760 nous apprend que Maubert est marié avec une « femme née Bernier ». Maubert signe « Directeur de l'Imprimerie Royale », une autre signature, vraisemblablement celle de sa femme « Maubert de Gouvest née Bernier ». Le montant de cette lettre de change est de 400 livres tournois. D'après Enea Balmas, cette lettre est conservée dans la collection d'autographes de la bibliothèque de Rouen.
[129] YVON (Abbé), « Eloge de M. Maubert » dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France par une société de gens de Lettres*, Paris, De l'Imprimerie de G. Desprez, Imprimeur du Roi, 1769, p.157 de la deuxième partie et suivantes.
[130] *Ibid*., p. v.

notoriété en son temps : collaborateur de l'abbé de Prades et de Pestré, Yvon est de fait qualifié « d'athée de mansardes »[131] par Robert Darnton, qui surnomme ce groupe le « trio des abbés encyclopédistes »[132]. Ce témoignage particulièrement laudatif mérite cependant d'être nuancé : il est celui d'un homme qui attend de Maubert qu'il l'introduise au comité de rédaction de la *Gazette de Bruxelles*, et a donc tout intérêt à se montrer des plus courtois envers son ami influent.

D'autres contemporains de Maubert campent la position opposée : ainsi, les pamphlétaires Saint-Flour et François Antoine Chevrier éreintent largement le personnage de Maubert et compromettent ses projets de carrière, à travers des écrits aux titres évocateurs : *L'Espion ou l'histoire du faux baron de Maubert*[133] et l'*Histoire de la vie de H. Maubert, soi-disant chevalier de Gouvest*[134]. Parus à quatre années d'intervalle, les deux volumes, à l'exception des quelques ajustements réalisés par Chevrier, sont presque identiques. L'ouvrage de Chevrier, diatribe sévère à l'encontre de Maubert, reprend sous forme romancée et sans doute exagérée les péripéties de la vie de l'écrivain pour nuire à sa réputation et peser sur une potentielle ascension sociale[135]. L'ouvrage bien nommé de Johann Christoph Adelung, *Histoire des folies humaines*[136], s'inscrit lui aussi pleinement dans la veine de ces écrits injurieux. Un chapitre de soixante-sept pages détaille l'existence de Maubert, « un dépravé »[137] affirme l'auteur, jusqu'en 1761, date à laquelle ses déboires financiers l'obligent à quitter Bruxelles. L'auteur, bibliothécaire allemand qui sert l'Electeur de Saxe à Dresde en 1787, s'inspire vraisemblablement des deux pamphlets précédemment cités et compile sans doute également les ressources disponibles dans les archives saxonnes. L'auteur conclut en indiquant qu'il « paraît certain qu'il est mort en 1767 à Altona, dans la misère, reconverti au protestantisme »[138].

Les témoignages des contemporains de Maubert de Gouvest sur la vie de l'aventurier sont donc nombreux mais bien souvent peu fiables, élogieux à outrance, ou

---

[131] DARNTON (Robert), *Le grand massacre des chats, attitudes et croyances dans l'ancienne France,* Paris, Robert Laffont, 1985, p. 170.
[132] *Ibid.*, p. 169.
[133] SAINT-FLOUR, *L'espion ou l'histoire du faux baron Maubert auteur de plusieurs libelles qui ont paru pendant cette guerre et pour lesquels il a été exilé de la Hollande,* Liège, 1759, 72 p.
[134] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, soi-disant Chevalier de Gouvest, Gazetier à Bruxelles, et auteur de plusieurs libelles politiques*. *Mise en lumière pour l'utilité publique*, *op. cit.,* 72 p.
[135] Il ne s'agit d'ailleurs pas de l'unique satire contre Maubert signée par Chevrier. Permi l'ensemble de sa production littéraire, qui s'élève à une trentaine d'ouvrages variés, nombre de textes « rendent hommage » en termes souvent peu élogieux et de manière plus ou moins longue à Maubert – *cf.* par exemple *Les Trois C***.*
[136] ADELUNG (Johann Christoph), *Geschichte der menschlichen Narrheit, oder Lebensbeschreibungen berühmter*, Leipzig, 1785, 440 p.
[137] *Ibid.,* p. 373.
[138] *Ibid.*, p. 440.

fortement dépréciatifs, à l'instar de Voltaire qui décrit l'aventurier comme « le plus scélérat renégat que la Normandie ait produit »[139]. Conjugués aux archives dispersées, oubliées ou parfois délibérement passées sous silence, aux ouvrages récents et plus anciens, ces écrits permettent néanmoins d'affiner le portrait de Jean-Henri Maubert de Gouvest que se propose de brosser notre étude. Pour tenter d'approcher au plus près le parcours, les attentes et les ambitions de cet homme, il semble pertinent d'aborder le personnage en le replaçant dans son univers proche, au cœur des amitiés et des inimitiées qu'il a inspirées.

Le choix d'un axe d'analyse en termes de « réseau social »

Une analyse approfondie du parcours de vie de Maubert, de ses écrits et des ouvrages qui lui sont consacrés fait apparaître de nombreux personnages, qui peuvent utilement être répertoriés, classés, et mis en relation pour dessiner un espace de connivence autour de notre sujet d'étude. A l'heure des liens sociaux virtuels, il est de fait intéressant de reconstituer l'ensemble de cette toile tissée par la famille, les amis, les connaissances, les voisins, les employeurs autour de Maubert. A la suite de l'article de Claire Lemercier, qui explique que « le mot « réseau » est partout aujourd'hui, y compris en histoire »[140], il convient de s'interroger sur la pertinence d'une étude en termes de « réseau social », certes contraignante, mais particulièrement éclairante et tout à fait adaptée à la mise au jour des liens unissant les membres de la grande communauté des aventuriers. Le principal écueil de ce type d'analyse réside souvent dans le manque de sources concernant le personnage central et son entourage. Il convient donc de s'assurer que la matière et les informations dont on peut disposer sur la population étudiée soient suffisantes. Les documents exploités sont ici certes parcellaires et bien souvent partiaux, mais leur diversité et leur pluralité permettent de reconstituer différents portraits d'aventuriers, gravitant autour de Maubert.

En nous appuyant sur le réseau de correspondances, sur les écrits diffusés à travers l'Europe, nous essayons de comprendre ce qui unit les membres de ce groupe et leur permet d'évoluer ensemble dans la société. Il ne s'agit alors pas, à la manière de Suzanne Roth, d'étudier chaque individu pour lui-même, mais plutôt de s'intéresser aux relations qu'ils entretiennent entre eux, d'analyser les « liens internes [et parler ainsi]

[139] VOLTAIRE, *Correspondance*, vol 4, pp. 514-516, lettre 4155, A Jean-Antoine Noé Polier De Bottens, Aux Délices, le 12 août 1755. Voltaire écrit contre Maubert qui a aidé Grasset à faire imprimer une « mauvaise édition » de *La Pucelle d'Orléans*.
[140]LEMERCIER (Claire), « Analyse de réseaux et histoire », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n 52, 2005, p. 88.

d' « analyse structurale »[141]. Afin de comprendre si ces aventuriers, versés dans l'écriture, constituent un cercle spécifique, il convient d'identifier tous les membres de cette communauté, de savoir quelle place chacun occupe et quel est son but. Il nous faut d'abord reconstruire l'ensemble, non exhaustif, de ce groupe afin de « recomposer » ce réseau séparé entre les hommes de pouvoir, mécènes, bienfaiteurs ou simples employeurs, qui dominent les membres du réseau et ceux, qui, comme Maubert, cherchent places et protection financière. L'étude de ces liens tissés autour de Maubert de Gouvest permet alors d'analyser les relations que ces aventuriers de plume entretiennent avec les puissants. On peut dresser une sorte de typologie des communautés qui gravitent autour de notre chevalier de fortune grâce à un schéma heuristique[142] qui recense, dans un premier temps, les appuis et autres hommes influents que l'aventurier côtoie et qui sont regroupés par cercles mais également par lieux. Il offre un panorama du réseau que Maubert parvient à se créer. La seconde partie du schéma reflète, quant à elle, l'univers proche du chevalier de fortune. Elle cartographie son espace vécu et permet de mettre en relief le cercle familial, certaines connaissances de Maubert, ses compagnons de fortune, mais aussi de dresser la liste de ses ennemis.

Ce travail n'a pas pour prétention d'utiliser un véritable modèle théorique, il consiste plutôt en une volonté de visualisation de l'univers d'un aventurier. En s'interrogeant sur le rapport entre l'individu central et son environnement, il est possible de reconstituer l'itinéraire de Maubert de Gouvest à travers la société, en s'intéressant à des hommes tels que Maubert qui semblent être les précurseurs des « Rousseau des ruisseaux » étudiés par Robert Darnton[143]. Moins virulents que cette catégorie de littérateurs des années 1770 qui l'a intéressé, Maubert et ses acolytes appartiennent par leur mode de vie, de subsistance et leurs attentes, à un groupe singulier, un réseau qui entretient en son sein des relations allant de la domination à l'entraide et oscillant entre amitié et inimitié. Comme nous le verrons, leur but ultime est l'évolution de la position sociale qui passe par l'accueil des membres de la communauté dans les cercles de sociabilité les plus difficiles d'accès. Ainsi, en analysant la spécificité de ce réseau satellisé autour de Maubert, notre objectif est donc d'établir si et, le cas échéant, de quelle manière, les différents membres de ce groupe sont représentatifs et vecteurs des idées du siècle des Lumières.

---

[141] LEMERCIER (Claire), « Analyse de réseaux et histoire », *op. cit.,* p. 91.
[142] *Cf.* Annexe 9, p. 590-591.
[143] DARNTON (Robert), *Bohème littéraire et révolution. Le monde des livres au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, (Hautes études), 1983, 209 p.

Nous analyserons en premier lieu l'évolution de Maubert dans la société d'Ancien Régime. La reconstitution d'une photographie de sa cellule familiale, certes incomplète, nous apprend beaucoup sur les relations qu'entretiennent Maubert et ses proches, sur les rapports qui le poussent à quitter son foyer pour entrer dans les ordres, puis créer sa propre famille. Après une description générale des éléments distinctifs propres aux aventuriers, nous verrons comment Maubert, reconverti en chevalier de fortune, trouve un palliatif à sa solitude en s'entourant des membres de cette communauté, créant ainsi un nouveau cercle de connivences. Nous nous arrêterons ensuite sur les caractéristiques des aventuriers, notamment leur attrait pour les voyages ou leur désir de réussite et d'ascension sociale, qui les engage souvent à changer de nom et à s'approcher des sociétés secrètes, ces dernières constituant un extraordinaire vivier de connaissances.

Dans un second temps, nous resserrerons notre étude sur la vie d'aventures menée par Maubert, en nous attachant à définir les étapes et les moyens qu'il utilise pour réussir et en insistant sur l'interaction des différents acteurs qui jalonnent son parcours. La religion, les projets ambitieux et utopiques ou encore le journalisme sont autant de pistes utilisées par le chevalier de fortune pour se hisser au plus haut, et autant de rencontres qui lui permettent d'améliorer substantiellement son quotidien. Des embûches émaillent toutefois son parcours. Les mésaventures judicaires et carcérales s'enchaînent, et la réputation de l'aventurier est souvent mise à mal dans des pamphlets écrits par des ennemis qui se montrent acharnés. Ainsi Maubert espère-t-il obtenir et conserver la bienveillance de mécènes et autres bienfaiteurs pour survivre, à défaut de parvenir à gravir les échelons de la hiérarchie sociale.

Dans un troisième temps, nous analyserons plus précisément l'œuvre de l'auteur en la replaçant dans son contexte littéraire et en la comparant ponctuellement à celle d'autres écrivailleurs que Maubert côtoie. Nous essayerons de démontrer dans quelle mesure, à travers ses ouvrages, Maubert appartient à ces littérateurs qui utilisent l'écriture comme une activité vitale. Nous reviendrons sur la place de ces écrivailleurs dans le paysage littéraire, et sur leurs relations avec leur public. A cet effet, nous nous intéresserons au fonctionnement du monde de l'édition, les procédés de censure et de distribution des livres nous éclairant sur la répercussion des écrits de l'auteur et sur la réception que font les lecteurs à son œuvre. Une étude plus approfondie des thèmes développés dans les ouvrages produits par notre auteur nous montre alors que l'œuvre de Maubert est celle d'un polygraphe qui tente d'attirer un vaste public. L'étude de ses sujets de prédilection nous renvoie l'image d'un homme imprégné par les idées de son temps,

ancré dans les Lumières. Le fort attachement de Maubert à l'actualité et aux thématiques en vogue apparaît nettement dans le contenu de ses ouvrages. Nous nous intéresserons plus particulièrement à l'enfant et à son éducation, thème auquel Maubert consacre deux écrits. Nous envisagerons ensuite la relation particulière et ambiguë que Maubert entretient avec Voltaire et qui forge son identité. Enfin, nous verrons dans quelle mesure, dans ses écrits, Maubert prens part à la guerre de Sept Ans tout à la fois espion, chroniqueur et historien du temps présent.

Première partie

Miroir fidèle ou déformé de l'Ancien Régime ?

L'univers social d'un aventurier

Dans un siècle où la société est encore très marquée par la tradition, arrêtons-nous quelques instants sur l'organisation de l'Ancien Régime, afin d'esquisser à grands traits les principaux éléments structuraux et sociaux de cette période.

Une des caractéristiques de la société d'Ancien Régime est d'être fondée sur la coutume héritée de l'époque médiévale[1]. Il s'agit « d'une loi d'une espèce particulière qui se caractérise par son origine, sa formation, son champ d'application. Lorsque les choses se répètent et que leur répétition est acceptée par la communauté, lorsque de cette répétition acceptée naît la croyance en sa force obligatoire, alors dit-on, il y a coutume »[2]. Ainsi, cette coutume règle-t-elle les rapports entre les individus des communautés situées au nord du Royaume de France, le sud étant pour sa part composé de pays de droit écrit où règne le Code Justinien[3].

Un autre trait de la société d'avant 1789 est d'être organisée en corps munis de privilèges et d'être hiérarchisée en trois ordres, ou états : clergé, noblesse et tiers-état. Au XVIe siècle, le jurisconsulte Charles Loyseau décrit un ordre comme « une dignité avec aptitude à la puissance publique »[4]. Le clergé, par exemple, ne détient aucune puissance publique mais tire des bénéfices de son rang. Il en va de même pour la noblesse, qui n'est pas une charge publique mais qui donne accès à des seigneuries. Enfin, celui qui est Docteur en droit n'a pas d'offices juridiques mais peut prétendre à exercer un métier lié à la justice[5]. Coexistant à cette structure trifonctionnelle, des corporations jouissent de certains privilèges. Comme l'a défendu avec brio Montesquieu, la société est structurée en corps intermédiaires où chacun possède son propre statut[6]. Le niveau de richesse, mais plus encore, le rang, s'avèrent déterminants. La hiérarchie sociale montre double visage : elle est à la fois le reflet des revenus mais plus encore des mentalités, l'identité sociale étant intimement liée à l'attachement à la notion fondamentale de privilège.

La société d'Ancien Régime est aussi caractérisée par la place centrale qu'y occupe la religion catholique. Elle se retrouve dans tous les aspects de la vie des sujets du royaume :

---

[1] LE ROY LADURIE (Emmanuel), « Le système de la coutume », in *Le territoire de l'historien,* Paris, T. 1, p. 222-251.
[2] VIRET (Jérôme-Luther), « La reproduction familiale et sociale en France sous l'ancien régime. Le rapport au droit et aux valeurs », in *Histoire & Sociétés Rurales*, A. H. S. R., 2008, Vol. 29, p. 165.
[3] BELY (Lucien), *Dictionnaire de l'Ancien Régime,* art. « Coutume et droit écrit », Paris, PUF, 2ème éd., 2003, p. 364-371.
[4] *Les œuvres de Maître Charles Loyseau, avocat en Parlement*, à Lyon, Compagnie des Libraires, 1701, p. 3.
[5] DURAND (Yves), « Les structures sociales européennes » *Histoire générale de l'Europe*, LIVET (Georges) et MOUSNIER (Roland) (dir), Paris, 1980, t. 2.
[6] OLIVIER-MARTIN (François), *L'organisation corporative de la France d'Ancien Régime*, Paris, 1938.

le roi est un monarque de droit divin, les sacrements règlent les grandes étapes de l'existence des fidèles et la littérature est soumise à la censure cléricale. Cet « ordre spirituel impliqu[e] le respect de l'autorité, des autorités religieuses, morales, politiques ou intellectuelles »[7].

La dernière caractéristique est celle qui concerne le régime politique : la monarchie absolue de droit divin. Elle confère au souverain un pouvoir personnel muni d'une large autorité. Si l'on s'accorde à voir le second XVIIe siècle comme l'âge d'or de la monarchie absolue, son apogée, le XVIIIe siècle voit le roi devenir, pour reprendre l'expression de Jean Barbey, « l'instrument de la mainmise de l'Etat sur la nation »[8].

Malgré l'apparente cohésion des éléments structurant la société de la France moderne se fait jour une lente érosion de son organisation. La crise religieuse qui frappe la société trouve son illustration dans l'émergence et l'affirmation des libertins et des philosophes. L'ordre social se voit également contesté par l'apparition de certains groupes, comme cette catégorie originale qui tente de transcender toute forme de hiérarchie : la famille des aventuriers, dans laquelle s'inscrit Jean-Henri Maubert de Gouvest. Leur existence même se donne à voir comme une espèce d'alternative vivante à l'ordre sociétal. Même si, comme le souligne Suzanne Roth, « il n'existe pas une corporation d'aventuriers »[9], les membres de ce groupe ont des caractéristiques communes qui traverse le siècle des Lumières. L'aventurier serait alors celui « qui a brisé la hiérarchie dans une société encore solide, mais dont on commence à soupçonner vaguement la vulnérabilité »[10]. Il est donc intéressant d'examiner ici de quelle façon Maubert et la communauté à laquelle il appartient partagent des pratiques socio-culturelles et un mode de vie particuliers, qui tout à la fois s'inscrivent dans leur siècle et s'en affranchissent. Un schéma récurrent semble en effet pouvoir être dégagé : la situation familiale souvent délicate des aventuriers des Lumières les pousse généralement à constituer un groupe soudé en recomposant un substitut à la famille en recréant du lien social, afin de réussir leur carrière malgré la précarité de leur existence.

[7] BELY (Lucien), *Dictionnaire de l'Ancien Régime,* Introduction, p. XII.
[8] BARBEY (Jean), « Monarchie », in *Dictionnaire de l'Ancien Régime,* BELY (Lucien) (dir.), p. 849.
[9] ROTH (Suzanne), *Aventure et aventuriers au dix-huitième siècle, op. cit.,* p. XXII.
[10] *Ibid.,* p. 214

Chapitre 1

La cellule familiale : entre héritage et recréation

Revenons ici brièvement sur cette famille-type des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, et sur les codes qui régissent son fonctionnement. Les caractéristiques de la famille changent peu au cours des trois siècles composant l'Ancien Régime, même si un nouveau système démographique s'installe en Europe au XVIIIe siècle[11]. Le rapport de filiation demeure ancré dans une parenté traditionnelle où l'allégeance familiale est la règle[12]. Ainsi, l'individu s'inscrit dans une lignée : il en est son représentant et doit se plier aux *desiderata* parentaux en termes de choix de carrière. Le rapport affectif entre époux ou avec les enfants est alors souvent supplanté par celui du patrimoine du lignage.

Ce modèle rigide de structure familiale est chez les aventuriers quelque peu mis à mal. Ils ont en effet, et souvent bien légitimement, une image particulièrement négative des liens qui les unissent à leurs aïeuls. Leurs parents sont inexistants ou trop souvent absents : Fougeret de Monbron [13] subit ainsi la mort précoce de sa mère, Ange Goudar[14], celle de son père, Durey de Morsan[15] est totalement privé du soutien de son père, qui insiste pour que son fils reste à la Bastille, et Casanova[16] est abandonné par sa mère et éduqué par sa grand-mère.

---

[11] DUPAQUIER (Jacques) dir., *Histoire des populations de l'Europe,* t. II, Paris, Fayard, 1998, p. 131.

[12] DAGENAIS (Daniel), *La fin de la famille moderne. Signification des transformations contemporaines de la famille,* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000, p. 48-49.

[13] Louis Charles Fougeret de Monbron naît le 19 décembre 1706 à Péronne. Il a trois frères et une sœur issus du second mariage de son père. A 20 ans il entre dans l'armée et quitte son service 4 ans plus tard. Il part à Paris où il mène une vie de libertin. Son père tente de lui venir en aide mais Fougeret de Monbron préfère le théâtre, les cafés et il fréquente la bohème littéraire. Il mène une existence de cosmopolite : il voyage à Rome, à Florence, à Pise, à Gênes, à Berlin, à Barcelone, à Madrid, à Lisbonne ou à Londres. On lui doit la traduction de *Fanny Hill* de John Cleland ou d'autres écrits licencieux comme *La canapé couleur de feu* en 1741. Il meurt à Paris le 16 septembre 1760.

[14] Ange Goudar né en 1708, est le fils d'un inspecteur général des manufactures du Languedoc. Il parcourt l'Europe accompagné de sa femme, vivant du jeu. Ils se fixent en France où les deux amants se séparent. Il mène de front une activité d'espion et l'écriture d'une œuvre littéraire comprenant notamment *l'Espion chinois*, *L'histoire des Grecs ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu* écrite en 1757, où il expose un certain nombre de techniques de triches. Il meurt vers 1791.

[15] Joseph Marie Durey de Morsan, fils de Durey d'Harnoncourt, Receveur Général des Finances et frère de Madame de Sauvigny femme du Premier Président et Ministre d'Etat. Né en 1717, Durey de Morsan s'expatrie pour dettes en dépit de la fortune de son père. Durey s'installe par la suite à Ferney, une lettre de Voltaire à l'abbé du Vernet datée du 23 mars 1772 mentionne qu'il travaille à une *vie* de Voltaire. Toutefois, Durey quitte Ferney deux ans plus tard. Il est mort vers 1795, sans doute à Paris.

[16] Giacomo Girolamo Casanova, né le 2 avril 1725 à Venise. Ecrivain, diplomate, espion, bibliothécaire, il est principalement connu pour ses frasques amoureuses. L'aventurier mentionne cent quarante-deux femmes avec lesquelles il aurait eu des relations sexuelles. L'*Histoire de ma vie* relate par le menu sa vie mouvementée. Casanova meurt le 4 juin 1798 à Dux, en Bohême.

Les classiques rapports de fratries s'effacent sous le poids des individualités : aînés et cadets, à la réputation et au comportement désastreux, ne se montrent pas solidaires avec le reste de la fratrie. Alexandre Stroev souligne d'ailleurs que, souvent, « les benjamins n'avaient pas leur place dans les familles, surtout dans les familles modestes. Comme les benjamins de contes de fées, ils avaient à se frayer un chemin dans la vie et leur comportement, qui, par la force des choses, n'était pas celui de leurs aînés »[17].

Marqués par le poids de leur ascendance, et un lien affectif presque inexistant avec leur lignée, les aventuriers tentent alors de créer leur propre cellule familiale. Mais, souvent, leur mode de vie particulier les éloigne de femmes et enfants. Leur vie familiale se caractérise donc par l'absence de compagne ou de foyer stables, et par de nombreuses conquêtes féminines, à la manière de Casanova ou de Jean de Vatteville qui s'entoure d'un véritable harem en Franche-Comté[18].

Enfin, la descendance des aventuriers est souvent composée d'enfants inconnus, de bâtards ou de bambins envahissants. Cette structure familiale se montre, en un mot, peu digne des espérances d'un groupe qui tente de faire corps face à cette absence affective, cette déception relationnelle, et s'essaye à d'autres modèles familiaux.

I. Une famille représentative de la société d'Ancien Régime

Lorsqu'il s'agit de décrire l'univers familial de Maubert de Gouvest, ses contemporains sont pour le moins partagés. Pour Chevrier, Maubert semble être né dans une famille modeste : son père Jean[19] est épicier[20]. Saint-Flour, lui, insiste sur le fait que « son père, marchand épicier, le destina d'abord au même commerce »[21], tout comme Johann Christoph Adelung, qui soutient que ses parents « le destinent à être marchand »[22]. A l'inverse, selon les informations de l'abbé Yvon, notre auteur serait né dans « une famille honnête, &

[17] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières*, *op. cit.,* p. 11.
[18] Jean de Vatteville, né en 1618 à Milan, est d'abord soldat puis religieux. Il mène ensuite une vie aventureuse à Constantinople où il se serait fait circoncire et devient pacha. Il revient en France et devient abbé à Baume-les-Messieurs 1659. Il meurt en 1702.
[19] Jean Maubert né vers 1696 de Léonard Maubert et de Françoise de Beauvais, cf. registre 3E 00999 de Saint-Martin-sur-Renelle, années 1680-1791, p. 110.
[20] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 101 : Chevrier explique que Cosmopole a un père dont le métier est « d'envelopper le poivre et la cannelle dans les écrits des *Accarias* de son temps ».
[21] SAINT-FLOUR, *L'espion ou l'histoire du faux baron Maubert, op. cit.,* p. 7
[22]ADELUNG (Johann Christoph), *Geschichte der menschlichen Narrheit, oder Lebensbeschreibungen berühmter*, *op. cit.,* p. 373.

alliée, du côté maternel, à quelques-unes des plus distinguées de la Province »[23]. Sa mère, Catherine Marguerite Eudes[24], semble en effet connaître la femme du procureur du roi Hays qui signe, en 1732, le registre de baptême de son fils Louis Barnabé[25]. Les archives des paroisses de Rouen nous apprennent que les parents de Maubert sont « marchands »[26], sans autre précision, et que sa famille est nombreuse.

Maubert appartient, en effet, à une fratrie de treize membres, composée de sept frères et de six sœurs, ainsi qu'un d'un demi-frère et de deux demi-sœurs nés de la seconde union de son père avec Marie Marguerite Rose Pavie en 1738. Maubert, né le 18 novembre 1721[27] est, quant à lui, le troisième enfant « du légitime mariage de Jean Maubert et Catherine Marguerite Eudes »[28] mais l'aîné des fils des Maubert. Sa mère meurt en mettant au monde son dernier enfant, Jacques Adrien, en juillet 1736[29]. Cette grande fratrie nous permet de penser que la valeur du patrimoine familial ne devait pas être très élevée, puisqu'il était d'usage au XVIIIe siècle d'éviter d'engendrer une descendance trop nombreuse afin de ne pas disperser l'héritage.

Maubert admet, dans sa autobiographie manuscrite, que son père « étoit roturier »[30], et il précise qu'il n'a « jamais eu honte de [sa] naissance ni essayé de [s']en donner une plus élevée »[31]. Il estime d'ailleurs que « dans le Tiers-Etat, on ne se distingue que par la probité, ce seroit folie [...] de vouloir montrer dans [sa] famille quelque autre distinction »[32]. Ces propos sont cependant contredits par le changement de prénom que Maubert opère quelques années plus tard en devenant « Jean-Henri » au lieu de « Jacques », mais aussi en ajoutant la particule et le nom « Gouvest » à son patronyme. En effet, il n'est pas rare que les chevaliers de fortune tentent de falsifier leur statut social ou leur identité. Selon Alexandre Stroev, « l'aventurier […] ne veut pas connaître ses parents ; Saint-Germain passe pour le fils soit du roi de Portugal, soit de la princesse Pfalz-Neuburg, veuve du roi d'Espagne Charles II.

---

[23] YVON (abbé), *Nécrologe des hommes célèbres de France, op. cit*. p. 157.
[24] Catherine Marguerite Eudes (ou Heudes) né le 23 octobre 1694 et baptisée dans la paroisse de St Martin sur Renelle, mariée le 22 juin 1718, ASM, registre 3E 00999 de Saint-Martin-sur-Renelle, années 1694-1704, p. 19.
[25] ASM, registre 4E 09180 de Saint-Amand, années 1730-1759, p. 9.
[26] ASM, registre 4E 02217 de la communauté des capucins de Sotteville de Rouen, années 1737-1742, p. 8.
[27] Annexe 1 p. 569.
[28] ASM, registre 4 E 02130 de Saint-Martin-sur-Renelle, années 1712-1737, p. 137.
[29] Le nombre de naissances se situe dans la moyenne calculée pour l'époque d'un enfant tous les un an et demi. Cf. BÉLY (Lucien), *La France moderne. 1498-1789*, Paris, PUF, 2003 et GARNOT Benoît, *La population française : aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Ophrys, 2005.
[30] MBC, p. 7.
[31] *Ibid.*
[32] *Ibid.*

Casanova préfère croire qu'il est fils naturel d'un patricien, plutôt que fils légitime d'un comédien et trouve un père adoptif, le sénateur vénitien Matteo Giovanni Bragadin »[33]. Peut-être par honte ou tout simplement par commodité, l'aventurier améliore son histoire familiale et sa généalogie[34].

Le manuscrit du couvent des Capucins nous fournit également d'autres précisions sur les membres et l'origine de la famille de Maubert. D'après lui, sa « mère étoit de Rouen, de la famille Eudes par son père et Amontoue par sa mère »[35]. En confrontant cette généalogie aux archives, on retrouve la trace de son grand-père, Toussaint Eudes, et de sa grand-mère, Catherine Marguerite Friard. Pour l'aventurier, ces deux familles « pourraient être appelées familles patriciennes, ayant fourni ou fournissant encore des Magistrats dans les cours souveraines de la province, et de fameux négociants en la capitale »[36]. D'ailleurs, la mère de Maubert obtient une dot assez confortable de 22 000 livres que son mari dépose chez le « Sieur Hebert, négociant »[37]. La fortune n'est toutefois pas au rendez-vous car, ruiné par le système de Law, ce négociant ne peut rembourser le père de Maubert. L'aventurier avoue que « jamais ce dernier n'a pu bien réparer cette brèche »[38], même s'il s'est efforcé « par son travail et son économie » de garantir l'éducation de ses enfants et de veiller à satisfaire les besoins de sa famille. Comme Maubert le confirme : « il a toujours été […] dans une honnête aisance qui lui a permis de me donner à moi et à plusieurs frères et sœurs, une éducation telle qu'il auroit eu peine à nous la donner meilleure dans la plus grande opulence »[39]. Maubert semble donc avoir vécu à l'abri des tracas financiers grâce à un père méritant et travailleur.

Ce dernier aurait peut-être même possédé un domaine en Normandie. Maubert décrit son père comme le « troisième fils de Léonard [qui] vient à Rouen, et eut un emploi dans les comptoirs et bureau de M.tre Pierre et Thomas le Gendre, négociants fameux anoblis par le roi »[40]. Il ne serait donc pas le simple « épicier » décrit par Chevrier, ce que Maubert appuie encore en mentionnant « à Rouen, un Maubert épicier, mais [qu'il] n'est point de parent »[41].

---

[33] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières*, *op. cit.,* p. 21-22.
[34] Voir annexe 2, p. ?
[35] MBC, p. 7.
[36] *Ibid.*
[37] *Ibid.*, p. 8.
[38] *Ibid.*
[39] *Ibid.*
[40] *Ibid.*
[41] *Ibid.*, p. 7.

D'ailleurs, pour Maubert, la famille de son père, originaire du Mesnil-Mauger[42] « du pays de Bray dans la haute Normandie »[43], possède « un petit morceau de terre, qu['il a] entendu appeler Mesnil-Maubert, qui depuis 600 ans a été le préciput de [la] famille et le partage des aînés »[44]. Le mot « Mesnil »[45] suivi d'un nom de famille est effectivement omniprésent dans la toponymie normande : près de soixante sont recensés dans le seul département de la Manche[46] – Mesnil-Roux, Mesnil-Heudin, Mesnil-David,... – pourtant, aucune référence à un Mesnil-Maubert n'apparaît sur la carte de Cassini ou sur celles d'état-major[47].

La famille Maubert semble montrer un groupe d'individus soudés, veillant les uns sur les autres, offrant, comme l'explique Talcott Parsons[48], un lieu de réconfort et de socialisation pour les enfants. Traditionnellement ancrée en province normande, elle y vit de manière confortable. Nous serions donc loin des propos de Johann Christoph Adelung qui voit en Maubert un poids pécuniaire pour ses parents qui réussissent à se « décharger financièrement »[49] grâce à son entrée chez les Capucins ou de ceux de Chevrier qui soutient que Maubert « n'avoit rien à espérer de ses parents »[50].

Nous pouvons alors nous interroger sur la place de Maubert au sein de cette cellule familiale et également sur l'organisation de la famille elle-même. En dépit des progrès de l'incroyance, le poids des dogmes religieux reste puissant dans la France du XVIIIe siècle, la religion intervenant massivement dans la sphère privée, comme en témoignent les sacrements rythmant les grandes étapes de la vie des croyants. Il peut à ce titre se révéler intéressant de retracer le cheminement religieux de la famille de Maubert qui s'avère assez représentatif de son époque.

Les registres paroissiaux attestent que les grands-parents, les parents et certains frères et sœurs de Maubert sont mariés, les enfants sont tous baptisés et les parents sont

[42] ASM, registre 3E00178, 1607-1670, p. 11 mention du mariage de Léonard et de Françoise de Beauvais le 27 juillet 1666 au Mesnil-Mauger et registre 4E1134, 1668-1694, p. 58, baptême de Jean Maubert le 1er septembre 1683.
[43] AV, 22523, f°35, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[44] MBC, p. 8.
[45] « Mesnil » serait un mot d'origine latine (*mansion*), comme la maison et désignerait la maison paysanne ou le hameau.
[46] LECHANTEUR (Fernand), « Principaux types toponymiques de la Normandie », *Supplément aux Annales de Normandie*, 1952, vol.2, n° 2-3, p. 40-41.
[47] Carte de Cassini, 1740, n° 24, Yvetot et carte d'état-major, Neufchatel, 1866.
[48] PARSONS (Talcott), dir., *Family, Socialization and Interaction Process,* Glencoe, Illinois, The Free Press, 1955, 240 p.
[49] ADELUNG (Johann Christoph), *Geschichte der menschlichen Narrheit, oder Lebensbeschreibungen berühmter*, *op. cit.,* p. 373.
[50] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.* p. 12.

« munis des Saints Sacrements »[51] à leur mort. L'acte de mariage[52] des parents de Maubert révèle que le couple a été au préalable fiancé. Cette promesse faite avant le mariage pouvait néanmoins être résiliée par consentement mutuel ou pour un motif grave. Au siècle précédent, l'évêque de Coutances a d'ailleurs imposé les fiançailles après la publication des bans et avant le mariage, prétextant que les jeunes promis mélangeaient mariage et fiançailles[53]. Cette intervention de l'autorité ecclésiastique ne doit cependant pas induire en erreur : les fiançailles sont une cérémonie laïque et privée qui est célébrée après les « accordailles », à savoir l'autorisation donnée par les parents pour épouser leur fille. Jean Maubert a très probablement demandé la main de Catherine à sa mère puisque le père est alors décédé et que cette dernière signe l'acte de mariage comme témoin. Il est d'ailleurs courant au XVIIIe siècle que l'un des deux jeunes gens soit orphelin d'un parent au moins quand il se marie[54]. Une bague est souvent le signe physique de cet engagement et un contrat de mariage suit fréquemment cette démarche afin de fixer une dot. Il n'est cependant pas systématique au Nord de la Loire et il n'est fait mention ni de l'un ni de l'autre dans les archives relatives à la famille Maubert.

L'union entre Catherine Marguerite Eudes et Jean Maubert a lieu le 22 juin 1718, un mercredi, le premier jour de l'été. Comme le veut l'Eglise pour lutter contre les mariages clandestins[55], des témoins assistent à la cérémonie. L'acte comporte la signature de cinq témoins[56]. Là encore la famille témoigne des règles implicites en vigueur au XVIIIe siècle. Le mariage est encore avant tout une affaire d'intérêt plutôt que de sentiments ; comme le note François Lebrun, il « doit être une union assortie »[57], ce qui semble être le cas chez les Maubert. Il y a en effet une certaine homogamie sociale, mais aussi géographique puisque, comme nous l'avons remarqué, la famille semble domiciliée dans la province de Normandie depuis plusieurs générations et que les époux sont tous deux originaires de la même paroisse. Jacques Solé souligne, lui aussi, que le choix du conjoint chez les Normands obéit « aux lois d'airain de l'économie » et que le mariage rapproche les voisins « par la nécessité d'une

[51] ASM, registre 4E01980, 1730-1759, Rouen, Saint-Amand, p. 26, décès de Catherine Marguerite Maubert le 25 juillet 1736, « munie des Saints Sacrements, a été inhumée le lendemain dans cette paroisse » et p. 56, décès de Jean Maubert le 6 juillet 1741, « le corps […] munis des Saints Sacrement a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse ».
[52] On peut lire dans l'acte : « fiançailles faites sans qu'il se soit trouvé aucune opposition ».
[53] BLUCHE (François), *La vie quotidienne au temps de Louis XV,* 1987, p. 142.
[54] BELY (Lucien), sous la dir., *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, *op. cit.,* « enfance », p. 488.
[55] Le Concile de Trente en 1563 impose deux témoins, puis quatre sont obligatoires après l'ordonnance de Blois en 1579.
[56] Il s'agit de Jacques Anseaume, Louis Poincheval, Catherine Marguerite Sgard, François Eudes et Pierre Marc.
[57] LEBRUN (François), *La vie conjugale sous l'Ancien Régime,* Armand Colin, U Prisme, 1975, p. 22.

entreprise commune »[58]. Ainsi, « les historiens associent habituellement l'union légitime d'autrefois à un accord contractuel parfaitement étranger à la passion et à l'attrait physique »[59]. Parallèlement à cette nécessité économique, le mariage est également une obligation religieuse. Intégré à la liste des sept sacrements depuis 1215 et le IVè Concile de Latran, le mariage est indissoluble et fondé sur le libre consentement des deux époux. La cérémonie religieuse officiée par un prêtre devient obligatoire dès 1563, durant le Concile de Trente. Des bans sont publiés à l'avance, trois sur une durée de trois semaines depuis le XVIe siècle, ce qui permettaient à tout paroissien de signaler un éventuel empêchement au mariage. Conformément aux pratiques en vigueur au XVIIIe siècle, le mariage des parents de Maubert est donc librement consenti, réalisé devant témoins, endogamique et tardif. En effet, l'âge moyen au mariage recule durant le siècle pour les deux sexes, les garçons convolent en noces vers 28 ans et les filles 25. Catherine, qui a 24 ans, se situe presque dans la moyenne des filles. Jean est plus âgé – 35 ans,[60] ayant sans doute attendu d'avoir « les moyens matériels de s'établir »[61]. Ce lien indéfectible contracté devant témoins n'est rompu qu'à la mort d'un des deux époux. Là encore, la famille Maubert illustre l'importance de la surmortalité féminine de l'Ancien Régime, due à des accidents de couches, notamment chez les femmes entre 25 et 40 ans. En effet, au terme d'une union qui s'est révélée particulièrement fertile, Catherine meurt le 25 juillet 1736[62] à la suite de la naissance de Jacques Adrien, son treizième enfant.

Ces enfants sont tous baptisés. Premier des trois sacrements concernant l'initiation chrétienne, le baptême permet au nouveau-né d'entrer dans la communauté des chrétiens et lave le catéchumène du péché originel. D'après Robert Muchembled, il s'agit « d'un phénomène culturel et social d'extrême importance »[63]. Pour lui les baptisés deviennent des « pierres vivantes » pour « former une maison spirituelle »[64], participant à la solidarité chrétienne. Le sacrement revêt aussi un caractère de nécessité, telle une précaution destinée à assurer le salut en cas de décès prématuré. Le choix des prénoms reflète également ce phénomène social, avec la reprise des prénoms des parents, grands-parents ou autres aïeuls familiaux. Ainsi, dans la famille de l'aventurier, les prénoms utilisés sont Pierre, Jean,

[58] SOLE (Jacques), *L'amour en Occident à l'époque moderne*, Albin Michel, 1976, p. 43.
[59] *Ibid.,* p. 41-42.
[60] LEBRUN (François), *La vie conjugale sous l'Ancien Régime, op. cit.,*p. 31-32.
[61] *Ibid.,* p. 33.
[62] ASM, registre 4E01980, 1730-1759, paroisse Saint-Amand de Rouen, p. 26.
[63] MUCHEMBLED (Robert), *Société, cultures et mentalités dans la France moderne, XVIe-XVIIIe siècle,* Cursus, Armand Colin, Paris, 2003, p. 40.
[64] *La Bible, Le Nouveau Testament*, 1, Pierre, 2, 5.

Jacques, François, Louis, Noël, Romain, Marie, Jeanne, Catherine ou Julie. Certains sont réutilisés en deuxième ou troisième position, souvent hérités des générations précédentes, sans doute dans le but d'assurer une certaine continuité familiale. D'origine latine ou traduction du mot grec, Pierre, Jean ou Marie sont des prénoms fort courants au XVIIIe siècle. Marie est très répandue en Normandie, tout comme Jeanne, Jacques ou Catherine. Noël et François deviennent véritablement usuels durant ce siècle et Julie, très populaire. Ce choix de prénoms n'est pas innocent : il montre comment les familles du XVIIIe siècle mettent au point de véritables stratégies visant à assurer la permanence familiale malgré le fort taux de mortalité infantile. Le nombre d'enfants est également un indicateur fiable. Si les familles nombreuses sont légion, on peut s'interroger sur les liens qui se tissent entre les différents individus.

La relation parents-enfants et plus précisément la place de Maubert dans sa famille constitue un élément central de la vie de l'aventurier qui peut expliquer son départ. Même si Philippe Ariès[65] note que les parents ne se sont vraiment intéressés à l'enfant qu'au milieu du XVIIe siècle, les nouveaux-nés semblent noyés dans une fratrie aussi nombreuse et deux des enfants de ces « bonnes familles » sont, de manière traditionnelle, réservés à la magistrature ou aux ordres religieux. L'affaire familiale est également souvent léguée à l'aîné. Maubert semble donc être le candidat désigné pour marcher sur les traces de son père. Mais le futur aventurier a d'autres projets en tête. Maubert quitte le domicile familial, fuyant ainsi les possibles conflits familiaux dans l'espoir de partir vers une vie meilleure au couvent. Dans un premier temps, il garde contact avec sa famille puisqu'il participe avec son père à l'inhumation de sa mère le mercredi 25 juillet 1736. Il est mentionné comme « Jean Jacques Maubert clerc tonsuré son fils »[66] et signe les registres. Mais il ne s'agit que d'un lien familial ténu car Maubert ne sait rien de la nouvelle vie de son père. Il n'apprend qu'après le décès de celui-ci qu'il a un demi-frère : « Il y a environ dix mois, qu'ayant sçu que j'avois un frère, né du second mariage de feu mon père »[67]. Par peur de sa réaction ou par souhait de cesser tous contacts, Maubert ne paraît avoir été averti de la seconde noce de son père que tardivement. On peut donc en conclure que les relations avec sa famille ont été rompues dès son entrée au couvent en 1738.

[65] ARIES (Philippe), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, nouv. éd., Paris, 1973.
[66] ASM, registre 4E 01980 paroisse de Saint-Amand, années 1730-1759, p. 26.
[67] SEG 1175, f°174

Cette même année, le 23 avril[68], Jean Maubert a célébré sa deuxième union avec Marie Marguerite Rose Pavie. Comme le note Jean-Pierre Poussou, « les remariages sont rendus essentiels […] et inévitables par la fréquence des veuvages et par la réelle difficulté à rester seul »[69]. De fait, le remariage apparaît comme une nécessité pour reconstruire une cellule familiale dissoute et permet de ressouder la communauté. Au XVIIIe siècle, la durée moyenne du veuvage avant le remariage est d'environ dix-huit mois. Dans le cas du père de Maubert, ce laps de temps est de 21 mois. Ce remariage relativement rapide a peut-être pour origine la difficulté éprouvée par le veuf à s'occuper seul de sa progéniture. Comme le souligne Jean-Marie Gouesse[70], il est d'usage que la progression des différentes étapes soit plus rapide pour le remariage des veufs, car ceux-ci ne changent pas d'état : pour eux, les fiançailles ne constituent pas une transition entre le statut d'adolescent célibataire et celui d'adulte engagé. Ainsi, témoignant de ces pratiques, le père de Maubert et sa future seconde épouse se fiancent, semble-t-il, la veille du mariage. Une messe scelle les vœux de consentement mutuel. De cette union naissent trois enfants : Jean Baptiste Laurent, le 4 avril 1739[71], Marie Angélique Catherine le 30 octobre 1740[72], puis Marie Anne Rosalie, le 9 octobre 1741[73]. Cette union est toutefois de courte durée puisque Jean Maubert meurt le 6 juillet 1741, à l'âge de 65 ans[74]. Un bel âge quand on sait qu'en 1750 l'espérance de vie est de 25 ans. Là encore, l'inhumation a lieu au cimetière de la paroisse de Saint-Amand, marquant l'appartenance de la famille à cette paroisse et plus largement à cette province normande.

La famille de Maubert n'est donc pas vraiment « absente », comme la suite du parcours de l'aventurier nous le laisse supposer. Le père de Maubert fonde même des projets pour son fils, « il souhaitoit qu'[il] tourn[ât] du côté du barreau le talent qu'il [lui] croïoit. Son dessein étoit de [l']envoyer étudier le droit à Caen »[75]. En dépit des apparences, celles d'un aventurier des lettres sans patrie ni attache, les débuts de la vie de Maubert s'inscrivent dans le cadre familial traditionnel de la France d'Ancien Régime. C'est donc sans doute la multitude de la descendance qui entraîne un certain désengagement, voire un désintéressement vis-à-vis

[68] ASM, registre 4E 01980 paroisse de Saint-Amand, années 1730-1759, p. 35.
[69] BELY (Lucien), sous la dir., *Dictionnaire de l'Ancien Régime, op. cit.,* « Famille », p. 532-534.
[70] GOUESSE (Jean-Marie), « Parenté, famille et mariage en Normandie », *Annales ESC,* t. 27, 1972, p. 1146.
[71] ASM, registre 4E01980, 1730-1759, paroisse de Saint-Amand, p. 40.
[72] *Ibid*., p. 52.
[73] *Ibid.,* p. 54.
[74] *Ibid.,* p. 56.
[75] AV, 22523, f°40, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.

des aînés, mais peut-être également le choix de vie opéré par ceux-ci. Il est en effet assez curieux que Maubert soit devenu un aventurier si sa famille et la cellule familiale sont ancrées depuis plusieurs générations en Normandie. Mais c'est l'entrée au couvent qui rompt tout contact entre Maubert, sa fratrie et ses géniteurs. Rejetant les volontés parentales et se tournant vers une communauté qui laisse peu de place à sa famille, Maubert choisit un autre foyer : le monastère. Il garde également à l'esprit une possible option de secours, celle de la carrière militaire.

II. Le couvent et l'armée : des foyers de substitution ?

Le statut d'aventurier, nous l'avons dit, se caractérise par une vie d'errance. Fuyant sa famille, à la recherche d'un nouveau refuge, le chevalier de fortune est contraint de rentrer dans les ordres afin de profiter du gîte et du couvert, à la manière de Beaujeu de la Salle[76] ou Bottarelli[77]. Pour Maubert, cette fuite du monde commence à l'âge de 15 ans. Elle semble volontaire, le jeune homme ne subissant pas la pression parentale. Mais nous pouvons nous interroger sur les véritables motivations de Maubert. Etant l'aîné des fils, il aurait pu reprendre l'épicerie familiale – si ses parents sont réellement épiciers – ou tout autre négoce qu'ils possèdent. En tant qu'aîné, Maubert est reconnu en sa qualité d'héritier. Il est celui qui a le rôle du « continuateur de famille »[78] et pourrait donc jouir du patrimoine légué, comme un domaine familial si c'était le cas. Alors pourquoi choisit-il la vie conventuelle ? Caresse-t-il l'espoir de s'élever jusqu'aux plus grands honneurs, de poursuivre une carrière ecclésiastique ? Il préfère souvent la carrière militaire où la discipline est moins rigide. Néanmoins, comme tous les engagements que l'aventurier prend, celui-ci est de courte durée.

Pour les auteurs contemporains, les explications sont limpides : ce sont les parents de Maubert qui le poussent à s'orienter vers l'univers claustral. Ce que Saint Flour montre comme un geste pour ne « point géner son inclination [pour les études] »[79], opinion reprise par

[76] Humbert Beaujeu de la Salle, a un destin similaire à celui de notre aventurier, fils d'un charpentier de Lyon, il entreprend des études de théologie au couvent. Il s'enfuit rapidement décidant de s'engager dans l'armée puis il tente de faire carrière dans l'espionnage.
[77] Giovanni Bottarelli est un moine défroqué. Il rencontre Casanova qui lui attribue *Le secret des francs-maçons trahi*. Librettiste, il se trouverait à Berlin vers 1740.
[78] DAGENAIS (Daniel), *La fin de la famille moderne, op. cit.,* p. 51.
[79] SAINT-FLOUR, L'espion ou l'histoire du faux baron Maubert, *op. cit.,* p. 7

Chevrier, qui mentionne « un effort pour l'envoyer au Collège »[80] s'assimilerait alors plutôt à des tracas financiers. Pour ces biographes, les parents considèrent leurs nombreux enfants comme des charges pesantes pour la famille. Suivant le schéma classique du fils qui doit entrer au couvent pour se cultiver et s'assurer une existence décente, Maubert doit emprunter le même itinéraire. L'idée est reprise par Enea Balmas, qui note que « son père se serait chargé de lui faire donner une bonne éducation »[81]. A l'inverse, Didier Boisson souscrit à la thèse du mal-être en expliquant que Maubert entre chez les Capucins « après la mort de sa mère et le remariage de son père, donc après une double rupture familiale »[82]. Nous l'avons dit, ces événements, qui surviennent dès 1736, semblent en effet liés avec la décision de Maubert de quitter le domicile parental et de rester au couvent.

Du propre témoignage de l'intéressé, son départ est lié à l'attitude de son père. Dans son manuscrit, Maubert note que « l'affection de son père [s'est] affoiblie [qu'] il lui paroit trop sévère »[83] et que « son indulgence pour [lui] diminua »[84]. Ce serait donc afin d'éviter cette rigueur paternelle que Maubert quitte, dans un premier temps, la maison familiale pour se diriger vers Paris, puis se réfugie chez les moines, laissant derrière lui sa lignée, ses frères et sœurs dont il était l'aîné, à l'image de Natal de Pupetières évoqué dans les *Annales capitulaires* de la paroisse de Lyon, qui fuit sa famille et prolonge son noviciat en raison de l'hostilité de son père[85]. Menacé par son géniteur de « [l']enfermer chés les frères de St. Yon, ou de St. Lazare. [Maubert] eut peur et quitt[a] la maison paternelle »[86].

Ainsi Maubert se trouve-t-il rapidement « embarrassé de [sa] personne, [son] père ayant prévenu contre [sa] conduite [ses] proches & [ses] amis »[87]. Du propre aveu du jeune homme, c'est désœuvré qu'il va « tuer son temps dans l'enclos des capucins »[88]. Certains moines le remarquent et discutent avec lui, ils lui « font envisager sa disgrâce comme un coup du Ciel, qui pour [l']appeler à lui, rompoit les liens qui pouvoient [l']attacher au monde »[89]. Convaincu par cette vision du destin, Maubert choisit, d'après Chevrier, d'abord les Augustins, puis les Jésuites et se détermine enfin pour l'ordre des Capucins, une des branches

[80] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.,* p. 7
[81] BALMAS (Enea), éd., *Les lettres Iroquoises*, *op. cit.,* p. 9
[82] BOISSON (Didier), *Consciences en Liberté*, p. 64.
[83] MBC, p. 8.
[84] AV, 22523, f°35, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[85] DOMPNIER (Bernard), *Enquête au pays des frères des anges : les Capucins de la province de Lyon aux XVIIè et XVIIIè siècles,* Publication de l'Université de Saint-Etienne, 1993, p. 103.
[86] AV, 22523, f°36, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[87] *Ibid.*
[88] *Ibid.*
[89] AV, 22523, f°36, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.

de la famille des Franciscains, établie en 1525[90]. Le Révérend Père Bernard, qui a été deux fois provincial, est mort peu avant l'entrée de Maubert au couvent, son nom est donc vacant, les moines y voient un « bon augure »[91] pour Maubert et lui proposent alors de l'utiliser. Le jeune garçon, rentré au couvent très tôt, à Rouen, dans la communauté des Capucins de Sotteville[92], reçoit donc « le sous-diaconat sous le titre de frère Bernard »[93] :

> « Au nom de notre seigneur Jésus Christ moy frère Bernard de la paroisse de Saint-Martin-sur-Renelle de la ville de Rouen novice clerc capucin dit dans le monde Jean Jacques Maubert âgé de seize ans et demy ou environ […] ay volontairement pris l'habit des frères mineurs surnommés capucins de l'ordre de St François au couvent de Sotteville en présence de la communauté le quinze mars de l'année 1738 sur les sept heures du matin après la messe conventuelle des mains du très vénérable père »[94].

L'installation des religieux à Sotteville date de 1599, quand la communauté se voit accorder un terrain dans la paroisse de Sotteville-lez-Rouen[95]. En 1611, l'ordre obtient des lettres de Charles Bourbon, comte de Soissons, le gouverneur de la province, qui lui permettent d'acquérir un nouvel emplacement situé sous les remparts où est bientôt construit un monastère muni d'une chapelle dédiée à la Sainte Croix. Il semble s'agir d'un des plus beaux et des plus spacieux couvents de l'ordre au XVIIIe siècle, comme en témoignent la richesse et la dimension de la bibliothèque[96]. Entouré à l'Est par les remparts et la rue Poitron, et à l'Ouest par la rue des Champs[97], le couvent prend le nom de « Grand Couvent » en 1639 et devient le centre administratif des Capucins et la résidence du Père provincial. Le lieu est alors visiblement une « pépinière d'intellectuels »[98] intéressés par l'étude des Ecritures mais également par celle des langues anciennes. La réputation du monastère est donc sans doute à l'origine de l'intérêt que Maubert lui porte, surtout si, comme l'a souligné Chevrier, Maubert

[90] Créé par Matthieu de Baschi, moine franciscain de Montefiorentino, qui réforme son ordre. Les capucins sont introduits en France en 1570. Ils prêchent, confessent et secourent les pestiférés en vivent de la charité. Les capucins sont particulièrement actifs au XVIIe siècle, on compte 11 800 religieux.
[91] AV, 22523, f°36, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[92] ASM, registre 4E 02217 de la communauté des capucins de Sotteville de Rouen, années 1737-1742, p. 8.
[93] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Amusements des Dames de B****, *op. cit.* et registre 4E 02217 de la communauté des capucins de Sotteville de Rouen, années 1737-1742, p. 8.
[94] ASM, registre 4E 02217 de la communauté des capucins de Sotteville de Rouen, années 1737-1742, p. 8.
[95] FARIN (François), *Histoire de la ville de Rouen,* 3ème éd. 1738, t. VI, p. 304-326.
[96] LE COQ DE VILLERAY (Pierre-François), *Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et politique de la ville de Rouen,* 1759, p. 425-428.
[97] QUERIERE de la (Eustache), *Description historique des maisons de Rouen*, 1821, t. II, p. 258.
[98] EUDE (Thérèse), « Les couvents de Charité à Rouen », (séance du 25 octobre 1989), Groupe Histoire des Hôpitaux de Rouen, PDF consulté sur *www3.chu-**rouen**.fr/NR/rdonlyres/1E53A581-3658-4B65-B91E.../0/1989.pdf.*

se montre attaché à la qualité de l'enseignement qu'on pourra lui proposer sur place.

Maubert détaille son expérience claustrale dans son manuscrit autobiographique. Il reconnaît avoir prononcé ses vœux chez les Capucins en 1740, souligne qu'il a « volontoirement pris l'habit des frères mineurs »[99] et note avoir vécu chez les religieux jusqu'en 1744 « sans autres désagréments que les reproches qu'on me faisoit de me donner trop à des études profanes »[100]. Ce témoignage datant de la fin de la vie de l'auteur nous éclaire sur les motifs de la séparation de Maubert avec sa famille. Si l'on suit les dires de l'auteur, les raisons qui l'ont poussé à quitter la cellule familiale ne seraient pas uniquement motivées par le remariage de son père. L'aventurier assure en effet que les moines, en l'envoyant faire son noviciat à Bayeux, à quelques 160 km de Rouen, ont voulu l'éloigner d'un père « violent »[101].

L'attitude du père de Maubert reste quelque peu énigmatique. Voulait-il faire sortir son fils du couvent ? Maubert nous le présente en train de protester contre les moines, les accusant d'avoir forcé son fils à entrer dans les ordres. Là encore on note une certaine similitude avec le cas de Natal de Pupetières évoqué plus haut. Le père de ce dernier insinuait que le jeune âge de son fils ne lui procurait pas la clairvoyance nécessaire pour entrer et rester dans les ordres. Il semble en aller de même pour Maubert. Pour autant, l'aventurier doit-il vraiment s'inquiéter de l'acharnement de son père à vouloir le faire sortir du couvent ? Sa vie conventuelle est-elle soumise à une autorisation parentale ? Si on relit l'ordonnance d'Orléans de 1560, le consentement paternel pour l'entrée en religion est obligatoire. Mais, comme le souligne Bernard Dompnier, celle de Blois de 1579 qui réglemente les professions, n'en fait pas mention[102]. Ainsi, chaque juridiction est maître de son jugement en cas de litige porté devant une cour. Maubert insiste sur le fait qu'il n'a pas été contraint à entrer au couvent et il explique d'ailleurs qu'il lui a fallu demander l'intervention d'amis de son père pour le « porter à retirer cette protestation » qui faisait « obstacle à son avancement & sa tranquillité dans l'ordre »[103]. La carrière ecclésiastique apparaît donc pour le jeune homme comme la meilleure voie pour se faire une place dans la société. Il semble avoir, à cette période de sa vie, l'intention de gravir les échelons de la hiérarchie ecclésiastique.

---

[99] MBC, p. 6.
[100] *Ibid.*
[101] *Ibid.,* p. 8.
[102] DOMPNIER (Bernard), *Enquête au pays des frères des anges : les Capucins de la province de Lyon aux XVIIè et XVIIIè siècles,* Publication de l'Université de Saint-Etienne, 1993, p. 103.
[103] MBC, p. 9.

Maubert suit la voie classique. Comme ce fut le cas pour Fontenelle, il fait ses études chez les Jésuites de Rouen. L'institution semble renommée et incontournable ; un des frères de Maubert suit d'ailleurs le même parcours au « séminaire de Joyeuse »[104]. Fondé par le Cardinal de Joyeuse[105] en 1615, via ses instructions testamentaires, le séminaire est situé au Nord du collège, rue du Maulévrier[106] et abrite des élèves qui veulent devenir ecclésiastiques. Comme en témoigne Saint Vincent de Paul[107], cette fondation connaît des débuts difficiles. Celui-ci note dans une de ses lettres que quand les jeunes clercs « ont bien étudié, les uns embrassent des professions séculières et les autres qui se font prêtres ne voulant pas s'assujettir à servir le diocèse prennent parti ailleurs »[108]. En est-il toujours de même près d'un siècle plus tard ?

L'entrée au séminaire est soumise à plusieurs conditions. L'âge des élèves est fixé à douze ans par le Concile de Trente mais Rouen se distingue en imposant quatorze ans, ou le niveau de la classe de troisième, c'est-à-dire de la grammaire. Les enfants doivent être de famille catholique et nés légitimement. Le séminaire accueille à la fois des enfants riches, qui paient leur pension, et des enfants pauvres, en plus grand nombre, qui vivent grâce à un système de bourses. Les témoignages de Maubert et de ses contemporains ne mentionnent pas de pension, mais nous pouvons penser que ses parents en ont versé une. La formation est tout d'abord religieuse. Elle s'articule autour des prières (d'intercession, de confession ou de gratitude), des messes et des sacrements de la confession et de la communion. Les vertus demandées aux futurs religieux sont bien sûr la piété mais également l'obéissance, ce qui fait le plus défaut à Maubert, comme nous le prouvent ses réflexions, dont nous reparlerons, sur la vie ecclésiastique. Puis viennent les matières étudiées comme le latin, peut-être le grec, la rhétorique, la philosophie, l'histoire religieuse, la scolastique et la théologie. Si l'on met à part les lettres classiques et les humanités, les études ont aussi vocation d'entraînement. La pratique liturgique est alors également enseignée, les élèves apprenant à célébrer la messe et à administrer les sacrements.

---

[104] MBC, p. 9.
[105] François de Joyeuse, né en 1562 à Carcassonne, il est cardinal et est envoyé par Henri IV à Rome pour négocier l'annulation de son mariage avec Marguerite de Valois. Il devient archevêque de Rouen en 1604 et meurt à Avignon en 1615.
[106] BONNENFANT (Georges), *Les séminaires normands du XVIe au XVIIIe siècle*. *Fondation, organisation, fonctionnement,* Paris, A. Picard, 1915, p. 70-76.
[107] *Ibid.,* p. 75.
[108] COSTE (Pierre), éd., *Saint-Vincent de Paul. Correspondance, entretiens, documents*, Paris, Librairie LeCoffre, 1920 : *«* Lettre 2019 de Saint-Vincent de Paul à Etienne Blatiron supérieur à Gênes, le 3 mars 1656 », t. V, p. 563.

Notre auteur est donc livré à lui-même dès l'âge de 16 ans et demi, quand il entre chez les Capucins. Son demi-frère de 21 ans suit le même chemin puisqu'il se trouve en seconde année de théologie en 1760[109] et « avec le dessein de s'engager dans l'Etat ecclésiastique »[110]. Ces détails nous laissent alors supposer qu'il est rentré au couvent trois ou quatre ans auparavant, vers 17 ou 18 ans. La raison apparaît en toutes lettres dans les écrits de Maubert qui entretient l'abbé en charge de la formation de son demi-frère sur le réel bien-fondé de sa vocation. Le religieux lui rapporte « que le défaut de bien portoit seul le jeune homme à l'Etat ecclésiastique pour lequel il n'avoit aucun goût »[111]. C'est le manque de moyen qui pousse le frère de Maubert à entrer dans les ordres, comme Maubert en son temps fuyait la rigueur paternelle. Les deux frères suivent donc le même chemin : ils quittent leur cellule familiale afin de trouver un nouveau refuge. Le couvent devient le lieu idéal et tout désigné pour tisser de nouveaux liens, la communauté des moines formant en quelque sorte une nouvelle solidarité.

Ainsi Maubert fait-il profession le 6 février 1740[112], mais cette nouvelle cellule familiale ne le satisfait pas. S'il retrace avec une certaine sérénité sa courte carrière ecclésiastique, on s'aperçoit qu'il regrette ce choix de vie. Ses rêves de grandeur s'effacent bien vite et il se trouve obligé, par son engagement, de porter la robe de bure. Il n'accède donc jamais aux ordres supérieurs, faute de motivation ou faute de réelle vocation, là est toute la difficulté ! Il faut reconnaître que dans de nombreux cas, au XVIIIe siècle, cette parenthèse religieuse est sans fondement et sans lendemain. Peu d'aventuriers passant les portes du couvent ont la foi et peu entrent par réelle vocation dans les ordres, comme en témoigne le nombre de moines défroqués[113]. Cette période claustrale est souvent mal vécue et difficilement acceptée, comme le souligne Maubert dans *Le Temps perdu* :

> « l'engagement que j'ai eu le malheur de prendre à l'âge de dix-sept ans dans un ordre Religieux, engagement que j'ai désavoué & rompu à l'âge de vingt-deux, c'est-à-dire aussitôt que j'en connus l'illégitimité »[114].

[109] SEG 1175 f°174.
[110] *Ibid.*
[111] *Ibid.*
[112] AV, 22523, f°37, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[113] Nous pouvons citer par exemple : Humbert Beaujeu de la Salle, Giovanni Bottarelli, Henri-Joseph Dulaurens, Mathurien Veyssière de la Croze.
[114] MAUBERT DE GOUVEST, *Le temps perdu ou Les Ecoles publiques, L'auteur au public,* p. I.

Le jeune homme avoue s'être laissé séduire par les études religieuses. Mais on comprend le poids que représente ce choix en notant dans cet extrait les deux occurrences du terme « engagement ». Cette promesse à laquelle Maubert doit faire honneur et sur laquelle il ne peut pas revenir est, semble-t-il, vécue comme un véritable sacrifice. L'auteur insiste, comme son père en son temps, sur sa jeunesse et peut-être son inexpérience au moment de son entrée au couvent. D'ailleurs, pour les contemporains comme l'abbé Yvon, le jeune homme a eu le « malheur » de prendre l'habit « dans un âge où il ne connaissoit ni la trempe de son esprit, ni la nature de l'engagement qu'il contractoit »[115]. Son biographe entend montrer que ce vœu n'a été prononcé qu'en raison de la jeunesse de Maubert. Yvon laisse également entendre que l'objectif de Maubert était de quitter la cellule familiale. Chevrier est somme toute du même avis. Selon lui, Maubert s'est imposé un « joug […] par étourderie »[116] et il est « peu satisfait d'avoir ainsi vendu sa liberté »[117]. Chevrier rejoint l'abbé Yvon, mettant en avant le peu d'expérience de notre jeune moine et insiste sur la longueur de ces jours durant lesquels Maubert doit supporter d'être enfermé et privé de son indépendance. Chevrier, par ailleurs, nous livre une anecdote qui témoignerait de la précocité de l'esprit insoumis du jeune homme. Quelques mois après ses vœux, Maubert « eut l'imprudence de dire un jour à son Supérieur que ceux qui avaient inventé la vie religieuse ne l'avaient pas fait à jeun »[118], ce qui lui valut quatre mois d'enfermement dans une prison étroite.

Malgré quelques rebuffades, Maubert accepte sa situation pendant près de quatre ans, avant de se soustraire à l'autorité ecclésiastique. Cette expérience conventuelle, comme nous aurons l'occasion de le remarquer, n'a sans doute pas été sans laisser de traces dans l'œuvre d'un écrivain appelé à se distinguer par un anticléricalisme virulent. Dès la mort de son père en 1741, Maubert s'interroge sur « l'embarras où se trouvoient par-là Treize frères et sœurs du premier lit qui avoient à disputer un très petit héritage avec une Belle-mère & quatre autres enfants »[119]. Maubert se prend alors à penser qu'il pourrait être chef de famille »[120] et comme le dégoût de la profession religieux s'accroît, il envisage de ne pas continuer dans les ordres.

Le jeune homme se rebelle donc contre son professeur de philosophie, prend « un ton

[115] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres de France, op. cit*. p. 127
[116] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.,* p. 9.
[117] *Ibid.,* p. 9.
[118] *Ibid.,* p. 8.
[119] AV, 22523, f°37, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[120] *Ibid.*

de suffisance »[121] pendant ses cours et lutte contre son élection au chapitre provincial. Cette rébellion le conduit à être retiré du cours et envoyé dans un autre établissement où il est en charge de la sacristie. Maubert indique dans son mémoire envoyé à Kaunitz : « On ne croyoit pas que je tinsse longtemps dans cet état d'humiliation, sans solliciter d'en être relevé »[122]. De fait, Maubert n'accepte plus sa hiérarchie. Transféré au couvent de Cahors, il s'en échappe le 19 mars 1744, profitant de l'aide d'un laïc séculier. La note laissée au provincial doit le dissuader de s'inquiéter de fugitif afin d'éviter le scandale : Maubert écrit « qu'[il] alloit chercher des hommes »[123]. Nous sommes ici devant l'événement déclencheur, qui change de manière irrévocable la vie de Maubert. Le jeune homme devient un fugitif et envoie son froc aux orties. Il décide de quitter la tranquillité et l'équilibre offerts par la vie conventuelle pour débuter son aventure. Sa vie en est bouleversée, la fuite le « faisant mourir civilement dans sa Patrie »[124] et l'entraînant dans des périples improbables à travers toute l'Europe.

Impatient de trouver un domicile, un état-civil et pressé par les autorités religieuses, le chevalier de fortune est contraint de trouver un autre refuge mais aussi un travail. Maubert endosse alors un nouveau costume. A l'image de Bonneval[125], l'aventurier tente sa chance dans la carrière des armes. Il sait qu'il ne sera plus libre et serein en France et que le nonce n'aura de relâche de lui faire réintégrer son monastère. Cette fuite du couvent oblige Maubert à se tourner vers un métier adapté aux « jeunes gens désœuvrés »[126] : l'armée. L'ex-capucin n'a toutefois pas prouvé jusque-là un goût immodéré pour le métier des armes. Son expérience militaire s'apparente plutôt à une échappatoire, un exutoire qui doit lui permettre de demeurer caché et lui procurer gîte, couvert et rémunération. Maubert se trouve une occupation et afin d'être crédible, revêt des habits de soldat. Revêt car, comme le souligne Suzanne Roth, « l'aventurier n'a pas de métier, il endosse des personnages »[127] ou des rôles ainsi que le mentionne Ange Goudar contemporain de Maubert. Le jeune moine défroqué est en quelque sorte un acteur qui joue différentes scènes. Intéressons-nous ici plus particulièrement à son jeu de figurant en costume militaire.

Maubert semble s'engager prestement après sa désertion conventuelle. Il se présente

[121] AV, f°37, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[122] *Ibid.*
[123] *Ibid.*
[124] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres de France, op. cit*. p. 127.
[125] Claude Alexandre comte de Bonneval sert dans la marine, puis dans l'armée, il déserte et passe au service de l'Autriche, puis de la Turquie.
[126] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.,* p. 10.
[127] ROTH (Suzanne), *Aventures et aventuriers au XVIIIe siècle, op. cit.,* p. 274.

alors « en habits bourgeois »[128] à un capitaine d'infanterie qui ne se soucie pas de ses origines et l'intègre directement dans le corps militaire. L'aventurier serait intégré aux troupes françaises à Metz dès 1744. Mais cette première expérience de combattant ne semble pas lui convenir. Fuyant la discipline, les ordres ou la visite du Roi aux armées[129], Maubert déserte. Il ne peut alors demeurer dans le duché de Lorraine, de peur d'être poursuivi. De fait, fugitif à la fois du couvent et de l'armée, il ne peut penser vivre en paix. Il est donc obligé de passer la frontière et rejoindre un lieu à l'abri des ecclésiastiques et des militaires. L'endroit où le nonce ne le cherchera pas est, bien entendu, un pays ultra catholique comme l'Espagne, ce qui fait de ce territoire une destination de prédilection. Cette seconde désertion transforme Maubert en éternel voyageur. Il est contraint aux voyages et ne peut revenir dans sa patrie.

A la suite d'intrigues en Espagne, Maubert rejoint les contrées de l'Est et entre comme volontaire dans les armées saxonnes. Il pense alors que le nonce apostolique ne pourra le retrouver. L'aventurier participe aux campagnes de la guerre de Succession d'Autriche dans laquelle la Saxe est l'alliée de Marie-Thérèse d'Autriche contre la France et la Prusse de Frédéric II. Durant le conflit, l'Autriche ne réussit pas à reprendre la Silésie aux Prussiens qui envahissent la Saxe. La bataille décisive a lieu aux portes de Dresde. L'abbé Yvon mais aussi les frères Haag précisent que Maubert a participé à la fin de la campagne, le traité de Dresde ayant été signé le 25 décembre 1745, et qu'il est devenu officier d'artillerie. Mais la promotion militaire ne convainc pas Maubert de poursuivre sa carrière. L'expérience du combat est, une fois de plus, écourtée.

Si l'armée offre l'assurance d'une vie quotidienne décente, elle ne répond pas aux attentes de l'aventurier. De la même manière que le couvent, qui ne promet que peu de possibilité d'évolution de carrière, le métier des armes n'est qu'un passage dans la vie des aventuriers. Il n'ouvre en effet que sur des perspectives très limitées : « on y fait rarement fortune, ce que donne l'armée surtout, c'est le moyen d'en sortir »[130]. En effet, Maubert entre dans la carrière militaire à sa sortie du couvent sachant qu'il ne doit pas rendre de comptes sur ses antécédents et qu'il pourra déserter à tout moment. Sa désertion a d'ailleurs lieu peu de temps après son entrée dans les troupes. La Saxe ayant déposé les armes, l'aventurier, de peur d'être fait prisonnier, s'enfuit pour rejoindre la Cour de Pologne.

Cette expérience de courte durée marque, malgré tout, les écrits de Maubert. Son

[128] ROTH (Suzanne), *Aventures et aventuriers au XVIIIe siècle, op. cit.,* p. 10.
[129] En août-septembre 1744, le Roi de France rend visite aux troupes et tombe malade à Metz.
[130] ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle, op. cit.,* p. 208.

aversion pour la discipline lui souffle, comme après sa sortie du couvent, de s'attaquer à une institution qui l'a obligé à se plier à ses règles. Il se montre très critique vis-à-vis de l'instruction militaire et pense d'ailleurs que « l'établissement de l'Ecole Royale Militaire, si honorable au présent règne, est une espèce de déclaration de la part du Roi, sur l'insuffisance de nos Collèges pour la profession des armes »[131].

Si la discipline n'est pas faite pour les aventuriers, et en particulier pour Maubert, la vie au couvent et dans l'armée forge une expérience et permet d'avoir l'illusion d'appartenir à une nouvelle lignée. L'absence de famille et de foyer est censée être compensée par l'appartenance à une communauté, celle des religieux ou des militaires. Mais Maubert échoue. Ayant épuisé les ressources offertes par ces deux institutions, l'aventurier choisit de se tourner vers une autre possibilité : la création de se propre famille.

III. La nouvelle famille de l'aventurier : expérience positive ou échec ?

Après avoir quitté sa famille et les établissements religieux, l'aventure commence. Les voyages mais aussi les rencontres sont à l'honneur. Maubert doit rattraper les quatre années passées sans compagnie féminine et profite de ses pérégrinations pour éviter de s'attacher. Alexandre Stroev explique en effet que « l'aventurier est célibataire, mais [qu'] il est presque toujours accompagné »[132]. Contrastant avec cette caractéristique, Maubert semble vouloir recomposer une nouvelle cellule familiale. Une famille à lui, qui reflète ses attentes et son mode de vie. Une famille, qui nous le verrons, différerait en tous points de celle qu'il a quittée, montrant une volonté tangible de ne pas reproduire le modèle familial qui a été le sien. Mais le chemin est difficile et la vie peu équilibrée de Maubert s'accommode assez mal avec une charge de famille et la stabilité qui devrait être de règle au sein d'un foyer. Entre aventures libertines et union pour la vie, le chemin de l'aventurier est semé d'embûches dans cette quête du foyer idéal.

La vie amoureuse de Maubert, selon Chevrier, s'avère tumultueuse. Cet écrivain lui prête de nombreuses relations licencieuses et n'hésite pas à détailler son comportement scandaleux dans plusieurs libelles. Dans les *Trois C***,* il explique que Maubert rencontre

[131] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le temps perdu, op. cit.,* p. 28.
[132] STROEV (Alexandre), *L'aventurier des Lumières*, *op. cit.,* p. 23.

une femme dès sa sortie du couvent en 1744 et raconte que « la femme de chambre de la veuve d'un conseiller au Parlement lui faisoit les yeux doux »[133]. Après ses années passées enfermé entouré de moines, Maubert semble entreprenant et même fébrile. Il glisse alors « un billet tendre » à cette jeune fille dénommée Marianne, qui aventurière ou naïve, « lui répondit le lendemain plus tendrement encore »[134]. Pour Chevrier, les faits parlent d'eux-mêmes : Maubert est un libertin qui ne s'inquiète pas de séduire une jeune innocente.

Dans la suite du récit, le moine défroqué aurait proposé « une fugue à Marianne, qui l'accepta avec transport »[135]. Il attend qu'elle soit seule afin de mettre son projet à exécution et après avoir échangé sa robe d'ecclésiastique contre un bel habit vert, se présente pour enlever sa promise et se rendre à Paris. Arrivés dans la capitale, « Bermeau[136] y troqua alors le nom de son père contre celui d'Imbert Racourt »[137]. Il semble s'installer avec Marianne « tant qu'elle eût de l'argent : mais aussi-tôt qu'il vit que les finances de cette fille diminuoient, les transports ralentirent, & il l'abandonna avec la certitude d'être mère »[138]. Maubert passe ici pour un homme inconséquent, qui, connaissant l'état de sa compagne, n'est pas prêt à endosser la responsabilité de la paternité. Il est possible que Chevrier charge volontairement Maubert et présente le jeune homme comme un débauché immoral dès cette époque afin d'entacher sa réputation. En consultant les archives parisiennes, nous pouvons toutefois retrouver la trace du décès de Mademoiselle Imbert le 18 février 1744[139]. Ceci corroborerait donc les dires de Chevrier. Il mentionne dans son ouvrage que la mère, sans ressource et sans argent, est allée déposer son enfant à l'Hôtel-Dieu et que tous les deux périrent deux jours après la naissance de celui-ci.

La chaotique recherche d'une compagne nous est également décrite dans *L'Espion* et dans sa reprise réalisée par Chevrier. Les deux auteurs mentionnent une aventure rocambolesque mettant en scène un chirurgien français et sa femme que Maubert aurait séduite. Soucieux de dresser un portrait toujours plus licencieux de l'aventurier, les deux pamphlétaires retracent un épisode qui aurait eu lieu à Lausanne. Maubert séjourne en Suisse dès 1752 et aurait eu des déboires dans la ville qui l'auraient contraint à la quitter. Toutefois, dans sa biographie, Maubert ne mentionne à cette période que des anicroches avec Voltaire

[133] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 103.
[134] *Ibid.*
[135] *Ibid.*
[136] Chevrier inverse ici les syllabes du patronyme de Maubert qui devient « Bermeau ».
[137] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 105.
[138] *Ibid.*
[139] Archives de Paris, fiche V3E/D 764.

qui le forcent « à aller chercher [son] domicile ailleurs »[140]. S'il évoque « l'infidélité »[141] dans cette partie du texte, il s'agit d'amitié littéraire et non d'épouse volage ! Revenons alors à la version de Chevrier. Maubert aurait cherché la compagnie de compatriotes français en Suisse et se serait lié d'amitié avec un chirurgien français nommé *Second*. Sa femme, âgée de 25 ans, aurait apprécié la conversation de Maubert sur le dogme. Ainsi son mari « la laissoit passer des jours entiers avec Maubert. Il comptoit sur la vertu de son épouse, sur la probité de son ami »[142]. Revenant plus tôt qu'à son habitude d'une consultation à la campagne, il trouve sa femme dans les bras de Maubert, « ce perfide ami, de la probité duquel il n'avoit jamais douté »[143]. Furieux, le chirurgien songe à s'attaquer aux deux amants mais Maubert l'aurait menacé d'un pistolet, ce qui aurait provoqué son évanouissement. Chevrier tente ici de faire passer l'aventurier pour un scélérat sans honneur qui débauche les honnêtes femmes mariées doublé d'un homme violent muni d'une arme. Il termine son récit par une accusation encore plus grave. Le mari déshonoré quitte en effet la ville et abandonne sa femme « qu'on trouva morte empoisonnée »[144] quelques heures plus tard. Chevrier, de même que Saint-Flour dont le récit est similaire, laissent ici planer le doute sur la culpabilité de Maubert, l'aventurier passant alors de libertin à meurtrier en l'espace de quelques lignes. Les tendres aventures de Maubert semblent se solder par de piètres et dramatiques résultats, sa première compagne morte en couche, la seconde finissant assassinée.

Rencontrer une femme avec laquelle partager son existence n'est en effet pas si simple. Mais une fois trouvée la perle rare, comme Cagliostro[145] avec Séraphina, les aventuriers peuvent partager leur existence et leurs périples. Si certains réussissent à conquérir de riches héritières afin de profiter de leur générosité, il est plus fréquent que le chevalier de fortune se lie à des bourgeoises, comme en témoigne Stiepan Zannovitch[146] et ses innombrables admiratrices. Maubert s'attache-t-il à la fortune de ses compagnes ? Il n'apparaît

[140] MBC, p. 20.
[141] *Ibid.,* p. 21.
[142] CHEVRIER (François-Antoine), *L'histoire de la vie de H. Maubert,* p. 38.
[143] *Ibid.,* p. 39.
[144] *Ibid.,* p. 40.
[145] Stiepan Zannovitch naît le 18 février 1752 en Dalmatie. Après des études en Italie, il devient poète et voyage à travers l'Europe. Il correspond avec Voltaire. L'aventurier se présente comme le prince d'Albanie. Mais accusé de fraude et d'imposture, il est arrêté aux Pays-Bas et jeté en prison. Il se suicide le 26 mai 1786.
[146] Giuseppe Balsamo, alias Alessandro Comte de Cagliostro naît en Sicile le 2 juin 1743. Personnage mystérieux, il pratique la médecine et l'achimie. Il épouse Lorenza Feliciani, alias Seraphina en 1768. Elle l'aide dans ses escroqueries. Cagliostro voyage beaucoup, il rencontre Casanova et le Comte de Saint-Germain. Suspecté dans l'affaire du collier de la reine, il est incarcéré à la Bastille. Libéré et expulsé de France en 1786, il se rend en Italie. Il meurt le 26 août 1795.

toutefois pas comme un personnage libertin qui multiplie les conquêtes dans l'espoir de s'enrichir. Les femmes que l'on rencontre dans son histoire sont peu nombreuses et semblent marquer son existence. Même si les expériences sont délicates, comme en témoigne Chevrier, l'aventurier se met en ménage. D'après le libelliste, Maubert « se maria pour la première fois »[147] lors de son séjour en Angleterre, entre 1755 et 1757, et de cette union naquit un fils prénommé Henri, dont nous reparlerons. Maubert aurait contracté un nouveau mariage aux Pays-Bas autrichiens et « avoit une femme qui partageait ses bontés à plus d'un époux »[148], qui serait originaire de « Valromeix »[149].

Désireux de fonder un foyer, notre aventurier se serait uni en pays anglican. L'information donnée par Chevrier reste à vérifier. Même si Maubert a comme modèle un couple marié, il ne paraît pas s'être uni à sa compagne. De fait, il aurait choisi de former un couple illégitime à Londres et lors de son séjour à Bruxelles. Aux Pays-Bas, l'aventurier vit avec les demoiselles Bernier, deux sœurs qu'il fait venir chez lui en utilisant l'argent mis de côté pour un habit de gala. Pour Maubert, mademoiselle Bernier lui « auroit procuré ce qu['il a] toujours souhaité ; d'avoir une compagnie agréable cher [lui] »[150]. Nous ne savons que très peu de choses sur cette jeune fille dont la famille paraît être originaire de Bourg-en-Bresse[151] ; nous pouvons toutefois supposer qu'elle n'est pas de noble lignée et qu'elle appartient plutôt à une catégorie sociale sans doute peu éminente. Nous en apprenons davantage dans une lettre[152] de la tante des sœurs Bernier qui mentionne le tuteur légal de la cadette, un nommé Jayer, procureur à Bourg[153].

Quant à la l'autre demoiselle Bernier, Maubert indique dans une lettre à Cobenzl que « la sœur aînée avoit vécu à Paris sous les yeux, pour ainsi dire, de Mr David, mon correspondant pour la Gazette, fréquentant sa maison de Paris et sa maison de campagne. Mr David, homme sage m'en rendu bon témoignage »[154]. Ce que Chevrier confirme en mentionnant un séjour « chez le confident de Maubert à Paris »[155]. L'aventurier l'a-t-il rencontrée à cette occasion et s'est-il lié d'amitié avec elle ? Aucun témoignage ne raconte les

[147] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 116.
[148] *Ibid.,* p. 121.
[149] Sans doute Valromey, une région historique du Bugey rattachée à la France par le traité de Lyon en 1601.
[150] SEG 1175, f° 171, lettre de Maubert à Cobenzl du 17 novembre 1760.
[151] SEG 1175 f° 268, lettre de Maubert à Cobenzl du 21 novembre : « elle va cher ses parens à Bourg en Bresse ».
[152] SEG 1175 f°175 Lettre de Maubert à Cobenzl du 18 décembre 1760, « exposé du séjour de Melle Bernier cadette cher moi, & de la sortie furtive de Ma Maison le mercredi au soir 10 décembre 1760 ».
[153] *Ibid.,* f°174-184.
[154] SEG 1175 f°175 Lettre de Maubert à Cobenzl du 18 décembre 1760
[155] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 123.

circonstances exactes de leur rencontre. Seul Chevrier donne des informations la concernant, traçant un portrait peu flatteur et plein de fiel, comme à son habitude. Le libelliste l'affuble du surnom de « Pamphile »[156] qui lui aurait été donné par les habitants de la Bresse car « ce nom grec, [serait] analogue à son caractère complaisant ; [comme] elle ne refusa jamais personne »[157]. Ce jugement porté sur la compagne de Maubert n'est peut-être pas sans fondement. Chevrier s'en remet sans doute aux commérages qui émaillent la visite des demoiselles Bernier au domicile de Maubert à Bruxelles.

Pendant le séjour des deux sœurs, en 1760, la réputation de Maubert aurait été mise à mal. Accusé d'avoir voulu attenter à l'honneur de sa belle-sœur et de se vautrer dans le libertinage le plus indécent avec l'aînée, l'aventurier est en difficulté. Reprenons les faits pour tenter de caractériser la relation qu'entretient Maubert avec ces deux sœurs. Nous l'avons dit, les demoiselles Bernier étaient venues à Bruxelles sur invitation de Maubert, ce que l'aventurier raconte en ces termes à Cobenzl :

> « La Patente du roi de Pologne, électeur de Saxe, m'a fait un état civil que je ne peux refuser de partager avec mon enfant et celle qui lui tient lieu de mère. Après une séparation de près d'un an, elle n'a point tenu contre le désir de la réunion. Je n'ai pas eu la dureté de lui refuser le voyage, elle est arrivée le premier jour des réjouissances de l'Auguste mariage, c'était le temps pour espérer l'incognito. Elle l'a gardé soigneusement, n'a point sorti de ma maison, ne s'est point laissée voir. Nous avons célébré entre nous les Fêtes […] pour jurer qu'il n'y avoit point de fortune qui compense la séparation. Si Votre Excellence m'accorde la permission de faire le voyage de Paris, ne seroit-il pas possible que l'enfant et sa mère adoptive, demeurassent dans ma maison ? »[158].

Maubert plante le décor de ce qui va rapidement devenir une véritable pièce de théâtre bruxelloise. Le scénario entier est consigné dans l'exposé écrit par l'aventurier du séjour des deux sœurs Bernier à Bruxelles et fourmille de détails. Maubert est bien conscient de ce que pense l'opinion publique d'un homme qui vit avec deux demoiselles. L'aventurier garde donc les deux sœurs cloîtrées dans sa maison et seuls des proches peuvent leur rendre visite. Ceci par souci des convenances et non pour les brimer. Maubert n'a pas en effet l'âme

[156] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 123. Du grec *pan* signifiant tout et *philos* ami, Pamphile est donc l'ami de tous. C'est également un des personnages des *Caractères* de La Bruyère.
[157] *Ibid.*
[158] SEG 1175 f° 168, lettre sans date précise écrite entre le 22 octobre et e 17 novembre 1760.

d'un geôlier, comme en témoignent ses lettres qui mentionnent les visites régulières de Desroches, de l'abbé Yvon, de Douxfils, de Bouquié ou de Tourraine. Ce sont également des promenades en fiacre, « rares » selon Maubert ainsi qu'une sortie à la comédie avec une famille bourgeoise ou la participation à un bal[159] qui rendent la « prison » plus supportable aux deux sœurs. Son courrier rend également compte de l'attention que Maubert porte à ces deux jeunes femmes. Maubert se soucie de l'avenir de la jeune sœur de sa compagne. Ainsi, dès son arrivée à Bruxelles, il joue les entremetteurs. Maubert caresse l'espoir que la sœur cadette se marie avec son demi-frère[160]. Il semble donc que l'aventurier tente de recréer une famille, de tisser un lien avec sa belle-famille, en prenant notamment soin de sa belle-sœur.

Mais la cellule familiale idéale est appelée de nouveau à éclater en morceaux quand la cadette s'amourache d'un des visiteurs réguliers de Maubert. L'écrivain s'épanche alors dans un rapport détaillé au comte de Cobenzl sur le comportement licencieux de la jeune demoiselle Bernier, « qui permet trop de familiarités à Desroches »[161]. Maubert trouve, dans la chambre de la cadette, un billet, visiblement de Desroches, portant les mots « je vous embrasse », « ma belle amie », « je pense à vous ». A la lecture de ces mots, Maubert laisse éclater sa colère et accuse Desroches de le « déshonorer », de « tourner la tête de la petite personne » en « feignant de l'aimer »[162]. Redoutant l'opinion que le comte pourrait avoir de son protégé, Maubert croit sans doute devoir dresser un portrait peu élogieux d'une jeune fille légère et écervelée. Il entreprend alors le récit d'une aventure rocambolesque entre le marquis de Ganay[163] et la jeune demoiselle Bernier.

Par le sieur Marielle Bourgeois, une connaissance de Maubert à Bruxelles, ce dernier a eu connaissance d'une lettre à remettre à la cadette portant les armoiries du marquis de Ganay. Le marquis s'y adresse à la jeune fille en ces termes :

> « Vous m'avez fait un tour abominable ma chère petite ange. Je suis venu d'Autun, tout courant à Paris, et la gueule enfarinée, sur votre dernière lettre du 23 septembre pour vous voir, vous servir et vous embrasser […] je scais bien que vous avez cédé aux ordres et aux persécutions de votre sœur […] aimez-moi toujours, je vous en aime mille

[159] SEG 1175 f° 308, lettre de Maubert à Cobenzl où il demande vingt billets de bal.
[160] SEG 1175 f° 171, lettre de Maubert à Cobenzl du 17 novembre 1760. Ses espérances sont toutefois réduites à néant par la mort de son jeune frère.
[161] SEG 1175 f° 174-184, lettre de Maubert à Cobenzl du 18 décembre 1760.
[162] *Ibid.*
[163] Il s'agit probablement de Paul-Louis de Ganay, né en 1723. Fils de Nicolas Ganay, mort en 1750, il lui succède en tant que marquis et seigneur de Visigneux. Il est capitaine au régiment de Lorraine, puis gouverneur d'Autun. Il meurt en 1802.

fois plus »[164].

Dans ce courrier fort compromettant, le marquis précise qu'il résidera deux mois encore à Bruxelles et recommande à la jeune demoiselle Bernier de prendre « des précautions pour écrire »[165]. Il ne faut pas en effet que sa sœur prenne connaissance de cette correspondance. Outré par ce qu'il découvre, Maubert ne sait que faire. Il craint que s'il renvoie la cadette seule à Bourg, celle-ci aille immédiatement rejoindre le marquis. De concert avec sa compagne, il décide de tendre un piège à sa belle-sœur. Imitant l'écriture de Ganay, l'aînée rédige un billet doux destiné à la cadette. Celle-ci y répond aussitôt, en entendant profiter des petites heures du jour pour rencontrer son prétendant, ce qu'elle s'empresse d'exécuter en sortant de la maison de Maubert vers 6h30. Elle est immédiatement arrêtée par son beau-frère, qui la menace d'une claustration bien plus étouffante : « si la jeune personne me rendoit sa garde difficile, je m'en reposerois sur un couvent »[166]. Ces paroles n'ont pas l'heur de calmer la cadette, qui se morfond que lui et sa sœur la gardent prisonnière. Dès lors, son comportement se dégrade encore : la petite Bernier se sert du linge de son aînée sans lui demander son autorisation et se montre insolente envers elle. Maubert, qui ne parvient pas à gérer le comportement de sa jeune et impétueuse belle-sœur, était sans doute bien loin d'imaginer une vie conjugale si compliquée. Songer au couvent comme une alternative acceptable est un comble pour un moine défroqué, convenons-en ! La charge familiale n'est en effet pas de tout repos pour lui. Et ce n'est qu'un commencement.

Lasse de ses geôliers, la jeune demoiselle Bernier finit par s'échapper. Dans sa fuite, elle prend même le soin d'emmener les vêtements de sa sœur avec les siens. D'après les rapports des voisins, l'évasion est digne des meilleurs romans du temps : la jeune Bernier a d'abord jeté ses paquets par la fenêtre, puis « il y avoit des hommes pour recevoir la nimphe à sa descente ; [un] de ces hommes avoit menacé du feu d'un fusil une jeune femme qui vouloit parler ou crier »[167]. Découvrant l'épisode, Maubert tente de retrouver la fugitive. Il apprend qu'elle s'est rendue en fiacre à la Main d'or, une auberge où elle cherchait le Sieur Desroches. Espérant peut-être que la posture de victime rendra son cas plus digne de compassion, notre aventurier n'hésite pas à faire intervenir deux de ses proches :

> « Le Sieur Desroches & l'Abbé Yvon ont osé m'accuser d'avoir des vues de séducteur sur cette jeune

[164] SEG 1175 f° 174-184, lettre de Maubert à Cobenzl du 18 décembre 1760.
[165] *Ibid.*
[166] *Ibid.*
[167] *Ibid,* f° 181.

> personne. […] Ils ont lu & relus dans les Tavernes, les Caffés & les Ateliers d'artisans, des lettres de ce Marquis, d'autres des parents de la jeune fille »[168].

Si la sœur de sa compagne n'a pas un comportement approprié pour une jeune fille convenable, Maubert tient à préciser que ces deux comparses Desroches et Yvon ne sont pas étrangers aux médisances qui parcourent Bruxelles. Cette nouvelle famille créée par l'aventurier n'est donc pas le havre de paix auquel il s'attendait mais plutôt le reflet de sa vie mouvementée, celui de ses propres aventures. L'épisode rocambolesque de l'évasion de sa belle-sœur, les mœurs libertines dont elle fait preuve, renvoient directement au destin du chevalier de fortune. La cadette des sœurs Bernier passe ici pour une courtisane, une inconséquente que Maubert, incarnation de la figure paternelle, tente de remettre sur le droit chemin. Ses efforts sont louables mais sont piétinés par ses acolytes Desroches et Yvon qui colportent les ragots et ne peuvent s'empêcher de jouer les commères. De bien sympathiques amis sur lesquels nous reviendrons !

Ravie de suivre une véritable pièce de théâtre, l'opinion publique n'autorise pas Maubert d'oublier le comportement de la jeune femme. Ainsi, l'épisode de la fugue avec les draps est-il mentionné près de cinq ans plus tard dans le *Mémoire judiciaire*. On y taxe Maubert de libertinage en l'accusant d'avoir ni plus ni moins transformé sa maison en « serrail »[169]. Ce sont alors sans doute ces événements et les rumeurs douteuses qui poussent Maubert à se séparer de sa compagne. On ne sait quand se produit la séparation. L'aînée des Bernier retourne-t-elle à Paris comme le laisse sous-entendre Chevrier ou demeure-t-elle à Bruxelles ? A la lumière de la correspondance que Maubert entretient avec Cobenzl, l'aventurier redoute les affres de l'éloignement avec l'être aimé : « nous finissons, comme on finit quand on s'aime & qu'on s'estime, par jurer qu'il n'y a point de fortune qui compense la séparation »[170].

Pour faire taire ces rumeurs, Maubert se sent-il obligé de laisser partir sa compagne ? Cela signifie-t-il que Maubert se sépare une première fois d'elle ? Chevrier explique que pour plaire à Cobenzl, Maubert a été contraint de se séparer d'elle devant un notaire :

> « Le lecteur ne manquera pas de me demander

[168] SEG 1175 f° 173, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 17 novembre 1760 à neuf heure du soir.
[169] MJ, p. 69
[170] SEG 1175 f° 169, lettre de Maubert à Cobenzl du 22 octobre 1760 comprenant un *Mémoire sur l'état actuel & possible de Maubert*.

> pourquoi deux personnes qui n'étoient unis que par le libertinage, et contrairement à toutes les loix, se faisoient séparer par un notaire ; et pourquoi étant désunies, elles vivoient ensemble »[171].

Ainsi, Maubert n'aurait pas contracté une union légitime avec Mademoiselle Bernier, malgré une lettre de change d'avril 1760 où l'aînée est présentée comme sa femme[172]. Il soutient d'ailleurs à Cobenzl en octobre 1760 :

> « A Votre Excellence qui connoit si bien le cœur humain, je puis dire que la brillante fortune ne me resoudroit pas à me séparer de ma femme et de mon enfant […] l'enfant n'a point d'état et celle qui lui sert de mère, et dont la confiance en moi mérite toute mon estime est pareillement sans relation civile et juridique avec moi et avec l'enfant et rentrerait à sa charge si je venois à mourir. Dans plus de la moitié de l'Europe je peux rendre d'un mot justice à l'un et à l'autre. Ici et dans les autres états de sa Majesté l'Impératrice Reine, la chose est absolument impossible »[173].

A la lecture de ces témoignages, on ne peut ni infirmer ni affirmer avec certitude que Maubert est marié. La version de Chevrier est comme d'ordinaire probablement exagérée et celle de Maubert a pour but de flatter Cobenzl. Il est toutefois peu probable que Maubert ait réussi, en tant que moine apostat, à contracter un mariage catholique secret à Bruxelles. Une union protestante ne semble pas davantage plausible, étant donné les démêlés que l'aventurier a eus avec les autorités protestantes en Suisse et sur lesquels nous reviendrons. Reste la piste du mariage contracté en Angleterre et que nous avons évoqué précédemment. Les témoignages ne concordent pas et aucune archive ne permet d'appuyer la thèse d'une union religieuse. Maubert se défend d'être marié même s'il semble avoir réfléchi à une possible union protestante qui permettrait de donner une légitimité à sa relation. De plus, soucieux de traiter sa compagne avec un minimum de déférence, il n'hésite pas à plaider sa cause auprès de son protecteur. Mais sachant que sa situation s'apparente à un cas désespéré, Maubert négocie et tente de gagner du temps.

Afin de veiller sur sa compagne, il est possible que Maubert soit retourné avec elle à

---

[171] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 123.

[172] Une lettre de change datée du 26 avril 1760 nous apprend que Maubert est marié avec une « femme née Bernier ». D'après E. Balmas, cette lettre est conservée dans la collection d'autographes de la bibliothèque de Rouen. Maubert signe « Directeur de l'Imprimerie Royale », une autre signature, vraisemblablement celle de sa femme « Maubert de Gouvest née Bernier ». Le montant de cette lettre de change est de 400 livres tournois. cf. annexes.

[173] SEG 1175 f°161, lettre de Maubert à Cobenzl du 22 octobre 1760.

Paris pour une courte durée. Son séjour dans la capitale française est mentionné par Voltaire[174]. Ce voyage permet à Maubert de placer de 1761 à 1764 son enfant chez une nourrice habitant dans une maison au Gros Caillou près de l'Hôtel des Invalides. Sachant que sa vie n'est guère idéale pour un enfant mais ne voulant pas que ce dernier soit orphelin, il insiste auprès de Cobenzl : « j'ai un enfant que je ne puis ni ne veux abandonner »[175]. Comme d'habitude, Chevrier donne un autre son de cloche : l'enfant qu'il appelle Henri aurait été placé en 1762 à Paris « en pension sur *l'Estrapade* »[176]. Il se peut également que Maubert ait laissé son fils à l'aînée des sœurs Bernier qu'il mentionne dans ses lettres comme la nourrice de son enfant, « celle qui lui sert de mère »[177], et qu'il nomme « ma compagne »[178]. Nous perdons la trace de cette femme pendant près de trois ans. Elle réapparaît dans une lettre de Maubert adressée à Cobenzl datant du 21 novembre 1764. L'aventurier explique que sa « compagne part avec [son] enfant qu'elle adopte. Elle va chez ses parents à Bourg-en-Bresse », il demande également un passeport à Cobenzl pour « Madame M. de Gouvest, son enfant et un domestique »[179]. A-t-elle vécu tout ce temps à Bruxelles ou n'est-elle venue que quelques mois à ses côtés ? Nous ne pouvons le certifier. Mais, de toute évidence, cette ultime expérience sentimentale n'est pas davantage un succès que les précédentes. Maubert a certes organisé la garde de son enfant, lui offrant une relative sécurité. L'aventurier a en quelque sorte réussi à recomposer une famille avec sa compagne et son fils. Mais la figure paternelle fait cruellement défaut.

Comme c'est le cas chez de nombreux aventuriers, le parcours de Maubert trouve en partie son explication dans son enfance, les relations qu'il a entretenues avec ses parents et ses expériences avec la gent féminine. Le personnage ne correspond toutefois pas à l'archétype des chevaliers de fortune libertins dont les conquêtes se multiplient, de même que leur progéniture illégitime. Maubert semble renforcer l'idée que peu d'entre eux sont unis par les liens sacrés du mariage. En effet, peu sont ceux qui officialisent union et naissance alors que

[174] VOLTAIRE, *Correspondance*, vol 6, page 673, lettre 6915, A Etienne-Noël Damillaville et à Nicolas-Claude Thierot, 11 novembre 1761.
[175] SEG 1175 f°153 de Bruxelles le 14 septembre 1760
[176] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C,* p. 116. La mention de cette place de l'Estrapade peut nous laisser perplexes. Chevrier fait-il réellement référence à une nourrice située dans ce quartier ou sous-entend-il que Maubert devrait être soumis à cette ancienne torture utilisée principalement sur les protestants ?
[177] SEG 1175 f° 161-171, lettre de Maubert à Cobenzl du 22 octobre 1760 à laquelle est joint un « mémoire sur l'état actuel & possible de Maubert ».
[178] SEG 1175 f° 268, lettre de Maubert à Cobenzl du 21 novembre 1764.
[179] *Ibid.*

leur modèle familial est à l'opposé. Ainsi, ces aventuriers en quête de soutien familiale et friands de vie en communauté échouent fréquemment dans la recomposition d'une famille soudée. Ils éprouvent alors la nécessité de trouver un appui et un point d'ancrage ailleurs que dans les liens de parenté ou d'alliance : dans un groupe social.

Chapitre 2

Une communauté soudée

Maubert et ses acolytes, nous l'avons dit, sont souvent nés au sein d'une famille traditionnelle qui s'est délitée avec le temps. En s'émancipant, ils s'écartent assez tôt du domicile familial. Si leur entrée au couvent, signifie pour eux l'intégration dans un nouveau foyer, ils souffrent cependant de devoir obéir à des règles qu'une une vocation insuffisamment solide empêche d'entériner de manière définitive leur choix de la vie religieuse. Les destins de trois de ces chevaliers de fortune en témoignent : Humbert Beaujeu de la Salle[180], qui entreprend des études de théologie au couvent mais qui s'en enfuit rapidement, Giovanni Bottarelli[181], un moine défroqué qui épouse une religieuse, et Jean-Baptiste Nazari[182] qui jette son froc aux orties.

La fuite fait souvent la part belle aux aventures amoureuses. Mais le désir de fonder une nouvelle famille se heurte au manque de stabilité du mode de vie des aventuriers, qui peinent alors à conserver un foyer uni. Ce rapport compliqué avec la structure familiale, héritée ou créée, influe non seulement sur l'indépendance croissante de ces individus mais aussi sur le développement de leurs relations mutuelles, des relations qui sont scellées par un même intérêt. Un rapprochement s'opère alors entre ces chevaliers de fortune qui partagent plus d'un trait commun. Ainsi, le groupe marginal des aventuriers constitue-t-il un cercle qui prend l'allure d'une famille, leurs membres y partageant les mêmes valeurs tout en y occupant une place clairement déterminée. La communauté des chevaliers de fortune, et plus précisément celle des aventuriers d'écritoire, tend ainsi à former un « milieu solidaire »[183].

En leur permettant de renforcer des liens ou de les faire naître, l'implantation géographique des aventuriers favorise ce rapprochement. Certains sont en effet issus de la même aire géographique et ont alors une origine commune. Maubert et Jeanne-Marie Le

[180] Humbert Beaujeu de la Salle a un destin similaire à celui de notre aventurier. Fils d'un charpentier de Lyon, il entreprend des études de théologie au couvent. Il s'enfuit rapidement, décidant de s'engager dans l'armée puis il tente de faire carrière dans l'espionnage. Il entreprend une carrière de diplomatie secrète liée aux affaires en Corse. Il est arrêté à Livourne et meurt en prison.

[181] Giovanni Gualberto Bottarelli, librettiste et poète. Son activité est attestée à Londres de 1762 à 1779 et à Berlin vers 1740. Casanova le mentionne dans ses écrits en termes peu flatteurs.

[182] Jean-Baptiste Nazai alias Frédéric Drakelts. Il prétend que son père l'a poussé dès 15 ans vers la vie monastique. Il quitte rapidement le cloître et parcourt l'Italie puis se rend à Constantinople où il rencontre Beaujeu de la Salle et devient son secrétaire. Ils négocient une révolte en Sardaigne auprès des Turcs. Il livre son maître et négocie une protection dans le but de se réconcilier avec l'Eglise.

[183] ROTH (Suzanne), *Aventures et aventuriers*, *op cit.,* p. 245.

Prince de Beaumont[184] sont tous deux originaires de Rouen. Fougeret de Monbron est né à Péronne et Dulaurens[185] est baptisé à Douai. Cette proximité géographique se traduit peut-être également par une certaine affinité culturelle et cimente les liens entre ces personnages. Cet ancrage géographique permet en effet aux relations de se tisser plus aisément, les courtes distances rassemblant littéralement les gens. Souvent, cette proximité spatiale contribue à instaurer une proximité sociale et facilite les relations informelles entre les chevaliers de fortune. Ainsi les aventuriers ont-ils le désir de se rapprocher les uns des autres. La volonté de fonder et d'asseoir une cellule amicale se retrouve alors dans les relations qu'ils entretiennent entre eux : ils se protègent, satisfont les besoins du groupe et favorisent leurs apprentissages.

A l'instar d'une véritable famille, le groupe connaît d'ailleurs des moments d'intenses changements, tel le décès d'un des membres, ou l'arrivée d'un enfant, autant d'événements qui peuvent s'avérer difficiles à gérer. Il semble donc important d'examiner de près les relations qui se créent entre Maubert et ses comparses. Liens de simple amitié, volonté d'entraide ou relations d'intérêt ? Que représentent réellement les personnes qui évoluent autour de Maubert ? En traversant l'Europe des Cours mais aussi en séjournant dans les auberges et se restaurant dans les tavernes, l'aventurier côtoie ses congénères et peut se targuer d'appartenir à une communauté cosmopolite marquée par l'entraide, le groupe se faisant « mutuellement la courte échelle »[186]. Même si de par sa volonté de réussite sociale le chevalier de fortune peut sembler isolé et concurrencé par ses semblables, il n'en demeure pas moins que le groupe auquel il appartient paraît fonctionner comme un réseau.

Les chevaliers de fortune évoluent également dans un même espace géographique. Ils se côtoient dans leurs pérégrinations, se rencontrent sur la route, dans des auberges ou dans des grandes villes d'Europe, fréquentent souvent les mêmes lieux, les mêmes cercles sociaux.

---

[184] Jeanne-Marie Le Prince née à Rouen en 1711 est institutrice à Ernemont jusqu'en 1735, dame de compagnie à la cour de Lorraine, elle épouse Grimard de Beaumont. Elle réussit à faire annuler son mariage et s'établit en Angleterre après la publication de son premier roman en 1748. Elle obtient un poste de gouvernante de la fille de Lord Granville de 1748 à 1762. Elle revient en France en 1763. Sa production littéraire compte près de soixante-dix ouvrages dont *Le Magasin des Enfans* en 1756 ou les *Instructions pour les jeunes dames* en 1764. Jeanne-Marie Le Prince de Beaumont meurt en 1780.

[185] Jean-Henri Laurent dit Dulaurens naît en 1719, baptisé à Douai, il rentre chez les chanoines réguliers de la Trinité vers l'âge de 18 ans. Il quitte rapidement la vie monastique pour devenir écrivain et s'installe à Paris dans ce but puis est contraint de se réfugier en Hollande pour échapper aux poursuites contres ses écrits irréligieux et immoraux. Dulaurens est entre autres l'auteur de L'*Arretin* en 1763, de *La Chandelle d'Arras* en 1765, d'*Irmice* en 1765, du *Compère Matthieu ou les Bigarrures de l'esprit humain* en 1766. Dénoncé en décembre 1765 à la chambre ecclésiastique de Mayence comme auteur d'ouvrages impies, il est condamné à la prison à vie en 1767 et enfermé. Présentant des signes de folie dès 1788, il termine sa peine au couvent de Marienborn où il meurt en 1793, à l'âge de 74 ans.

[186] ZWEIG (Stefan), *Trois poètes de leur vie, Stendhal, Casanova, Tolstoï*, *op. cit*., p. 104.

Au cours de leurs nombreux déplacements, nouant de nouvelles connaissances, les aventuriers ne cessent d'entretenir et d'élargir leur réseau. Le voyage s'apparente dès lors à une profession, voire à un sacerdoce. Marqués dans un premier temps par le besoin de prendre la fuite, les déplacements prennent rapidement l'allure d'un circuit, dans lequel l'aventurier évolue en initié en ne fréquentant que les endroits où il est assuré de recevoir un accueil favorable.

L'analyse de ces relations, des valeurs qui cimentent le groupe et de certaines caractéristiques incontournables du parcours d'un aventurier doivent permettre de comprendre comment fonctionne cette communauté et de cerner la place qu'y tient Maubert. Penchons-nous alors sur cette nouvelle famille créée de toute pièce par les individus qui la composent.

I. Le réseau comme nouveau cercle familial

La volonté de renouer avec un groupe d'individus avec lequel il partage des points communs est visible dans le parcours de l'aventurier. Sa capacité de créer des liens amicaux, le temps passé avec ses amis et les relations nouées avec des connaissances résultent largement du climat familial dans lequel il a préalablement évolué. En effet, isolés dans leur famille, voire abandonnés très tôt, les aventuriers ont appris à se débrouiller seuls pour exister et survivre. Souvent, comme le soulignent les sociologues, un climat familial négatif stimule l'orientation vers les amis comme stratégie compensatoire d'adaptation. Habitués à ne compter que sur eux-mêmes, les chevaliers de fortune se servent des autres, tel un marchepied, pour réussir, ou considèrent leurs semblables comme des parents et comptent sur eux en toutes circonstances. Ce faisant, ils mettent en place une vie sociale riche, en acceptant de nombreuses invitations ou en entretenant des correspondances pour développer les amitiés. Les amis sont alors souvent choisis dans une sphère étroite.

Afin « d'essayer de percevoir la manière dont se manifestent les relations sociales entre les individus »[187] nous nous attacherons ici au réseau centré sur Maubert. Ce réseau égocentré comprend des relations mixtes, que nous définit Laurent Beauguitte[188]. Placés dans un cadre de relations d'égal à égal, les liens entre les acteurs sont non-orientés ou horizontaux,

[187] RENTET (Thierry), « L'analyse de réseau en histoire moderne, esquisse bibliographique et cas concret », Journée d'étude du CRESC, 14 mars 2008, Université de Paris 13.
[188] BEAUGUITTE (Laurent), « L'analyse de réseaux en sciences sociales et en histoire : Vocabulaire, principes et limites », Le réseau, usages d'une notion polysémique en sciences humaines et sociales, Presses Universitaires de Louvain, pp.9-24, 2016.

mais, simultanément, ces mêmes liens peuvent être orientés ou hiérarchisés vers le bas. Notre ambition est de tenter de reconstituer ces liens interpersonnels du réseau, liens tissés entre Maubert et ses acolytes, de caractériser les relations entre notre aventurier et les personnes qui gravitent autour de lui dans la sphère privée. Tout en analysant la nature des liens qui émergent au sein du réseau, nous nous pencherons également sur les personnes qui constituent ce tissu relationnel, et qui bénéficient de ces liaisons.

Cette étude n'a cependant pas la prétention d'être exhaustive, nos sources étant parcellaires et le réseau reconstitué sans doute incomplet. Du fait de la difficulté à étudier les relations entre chaque membre du réseau, il est illusoire d'espérer mener à bien une véritable analyse structurale. L'accent sera dès lors porté sur le point de rencontre du réseau, son nœud principal, qui n'est autre que Maubert de Gouvest.

Son réseau laisse apparaître plusieurs niveaux. On y distingue principalement des relations de parenté, d'amitié, de correspondances et d'entraide. Ces relations ne supposent pas toutes les mêmes liens. En effet, « la parenté est à la base d'une relation structurelle, en partie involontaire, qui n'implique pas automatiquement un rapport étroit, ni même une connaissance réciproque – dans le cas de parents éloignés, ou résidant dans des régions différentes, par exemple »[189]. Nous le verrons, Maubert se lie avec des parents éloignés et rejette en quelque sorte sa famille proche. Il préfère ensuite nouer des relations avec des personnes rencontrées lors de ses voyages. L'aventurier fréquente alors ses congénères ou entretient avec eux une correspondance. Les liens qui résultent de ces différentes options sont variés : les rencontres peuvent s'avérer fortuites et ne mener à aucun lien durable. L'échange épistolaire, pour sa part, « fait plus nettement l'objet d'un choix volontaire fondé sur une certaine affinité »[190]. Contrairement au cadre familial imposé, Maubert choisit ses amis. Il importe ici de comprendre « les rapports personnels, ou encore la capacité des individus de construire en partie leur propre milieu »[191].

Revenons ici brièvement sur la famille de Maubert qui constitue la première branche du réseau de l'aventurier. Une cellule familiale, qui toutefois, se délite rapidement. Comme nous l'avons mentionné précédemment, sa mère décède relativement tôt et son père n'a de cesse d'empêcher son fils aîné de choisir une vocation religieuse. Dès lors, Maubert n'est plus

[189] BERTRAND (Michel) et LEMERCIER (Claire), « Introduction : où en est l'analyse de réseaux en histoire ? », *REDES*, Vol. 21, #1, Décembre 2011, p. 20.
[190] *Ibid.*
[191] *Ibid.,* p. 13.

véritablement entouré et soutenu dans ses décisions. Peu disposé à se quereller avec son géniteur, le jeune ecclésiastique préfère rompre toutes relations avec Jean Maubert vers 1738. Sans famille proche soudée autour de lui, l'aventurier est livré à lui-même. Son expérience conventuelle lui permet d'évoluer dans un milieu clos et uni. Maubert se prend sans doute à rêver à un nouveau cocon dans lequel il sera entouré et trouvera sa place. Mais son désir de recréer une cellule unie et stable au sein du monastère s'écroule rapidement. La vie monastique n'est pas à la hauteur de ses espérances et Maubert décide de briser ses vœux. De moine, le jeune homme devient aventurier et débute ses périples dans le monde, tissant des liens au gré de ses déplacements.

A sa sortie du couvent de Lisieux en 1744, Maubert aurait été accueilli par sa famille à Caen où il rencontre plusieurs de ses parents éloignés. L'aventurier revient sur son expérience dans son *Mémoire*. Durant cette période, Maubert attire l'attention du marquis de Bénouville qui l'« honoroit d'une bienveillance particulière »[192]. Il s'agirait d'Antoine Gillain de Bénouville[193], héritier de la seigneurie de Bénouville, appartenant à la même famille depuis 1501 et érigée en marquisat sous Antoine. Le marquis est un homme important, « Mestre-de-Camp de Cavallerie, Sous-lieutenant des Gendarmes de Bretagne, Baron de Curcy »[194] mais également « Chevalier de l'ordre Royal de Saint Louis »[195]. Maubert choisit de se réfugier dans cette branche familiale lors de sa fuite pour différentes raisons. L'aventurier connaît la valeur d'un lien familial, même lorsque celui-ci est assez ténu, comme c'est le cas ici. Il parie sans doute sur la fidélité envers la lignée et l'obligation d'entraide auxquelles serait tenu son lointain parent. Maubert sait également que cette ascendance aisée peut lui prêter assistance, en raison de sa proximité géographique[196] et de sa fortune. Toutefois, il ne peut être certain de la teneur de l'aide qu'il recevra. Il doit alors réussir à renforcer rapidement l'attachement du marquis afin de profiter de ses largesses. Domaine dans lequel il semble exceller !

D'après Maubert, Antoine de Bénouville lui a fourni une lettre de recommandation pour sa sœur, Madame la marquise de La Salle résidant à Paris. Née Jeanne-Hélène Gillain de

[192] MBC, p. 6.
[193] Antoine Gillain de Bénouville, né vers 1694 est le fils de François Antoine Gillain de Bénouville et de Hélène de Marguerit. Il se marie vers 1730 avec Bonne Charlotte Hue de Langrune. Leur fils, Charles Gabriel Gillain de Bénouville est tué en service en 1761, leur fille Thérèse Bonne Gillain de Bénouville est donc la seule héritière. Antoine meurt le dimanche 23 octobre 1768 à l'âge de 74 ans, une inscription lui rend hommage dans le chœur de l'église de Bénouville.
[194] CAUMONT (Arcisse de), *Statistique monumentale du Calvados*, Vol. 1, Caen,1846, p. 416.
[195] Archives du Calvados, Etat-civil de Bénouville, 1760-1792, 5 MI 5, 1, p. 90-91.
[196] Caen et Lisieux ne se trouvent qu'à environ 13 lieues.

Bénouville, cette riche parente a épousé Louis Caillebot, marquis de La Salle[197]. Le périple du fugitif se porte alors vers la capitale. La marquise permet à l'aventurier de pénétrer dans un cercle assez fermé, sur lequel nous reviendrons. Maubert ne semble pas véritablement connaître et apprécier ces personnes pour leur compagnie mais plutôt pour le réseau qu'elles peuvent lui fournir. Il s'agit donc bien d'une relation d'intérêt qui s'installe entre l'aventurier et ses parents éloignés, des liens qui, du moins Maubert, l'espère-t-il, sont amenés à l'épauler et l'extraire de sa détresse.

Bénéficiant sans doute de son rapprochement avec les Bénouville, Maubert fait la connaissance de l'Abbé de Livry[198], « frère du grand maître d'hôtel bénéficiaire riche, dont l'amitié généreuse pourvue abondamment à mes besoins »[199]. L'aventurier se lie rapidement d'amitié avec le jeune abbé et semble apprécier sa compagnie, projetant même de l'accompagner en Italie. Mais le sort en décide autrement. Livry meurt en effet au commencement de 1746 d'une maladie « odieuse en Saxe »[200]. Maubert est atterré et ses propos témoignent d'une certaine tristesse : « Je fus assidu près de lui pendant sa maladie, qui le conduisit au tombeau dans la fleur de son âge. Il mourut à Versailles, & pour ainsi dire entre mes bras »[201]. Après son décès, le chevalier de fortune apprend que son ami lui a légué quelques effets personnels, qui témoignent du lien qui a été tissé entre les deux hommes : « le retour dont j'avois toujours payé sa bienveillance me mérita de lui dans ses derniers jours de petits présents qui étoit une espèce de fortune pour moi, le tout pouvoit aller à un peu plus de 100 louis »[202]. Voilà une jolie somme pour un homme sans ressource. L'amitié s'est avérée payante, et, très certainement au-delà des espoirs de l'aventurier ! Ces amitiés se soldant par des bénéfices financiers sont appelées à se retrouver tout au long du parcours de l'aventurier.

Parallèlement à cette relation familiale éloignée, nous pouvons identifier au sein du réseau de Maubert une seconde sorte de lien : la relation amicale intéressée. Maubert choisit, lors de ses voyages, de s'entourer de personnages haut en couleurs et qui, comme lui, ont un parcours de vie atypique. Il rencontre et côtoie notamment l'abbé Yvon et Jean-Baptiste

[197] François-Alexandre Aubert de la Chesnaye des Bois, *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique*, t. 1, Paris, 1757, p. 361.
[198] Louis III Sanguin de Livry né en 1723, il est abbé de Livry de 1739 à 1745. L'abbaye de Notre-Dame à Livry-Gargan, en Seine-Saint-Denis, est construite vers 1197. Frère de Paul Sanguin de Livry 1er maître d'Hôtel du Roi. Dès 1760, son autre frère Hippolyte-François épouse Thérèse-Bonne de Bénouville.
[199] MBC, p. 9-10.
[200] AV, 22523, f°39, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759. Le terme est rayé et remplacé par vénérienne et Maubert indique ensuite : « La Marquise de la Salle qui sçut mes liaisons avec lui cru que le libertinage les avoient formées ».
[201] *Ibid.*
[202] MBC, p. 10.

Douxfils. L'aventurier ne manifeste toutefois pas des sentiments amicaux à leur égard, comme en témoigne sa correspondance, qui révèle une position souvent distante. Maubert se contente de mentionner ses camarades et d'expliquer les différentes activités qu'il pratique avec eux. Le portrait qu'il nous brosse de ses compagnons ne permet pas de penser leur relation en termes d'amitié mais plutôt comme un lien social destiné à être un recours en cas de nécessité. A bien des égards, le groupe formé autour de Maubert s'apparente à une toile dont chaque fil trouve une utilité. C'est ce que Manuel Castells évoque lorsqu'il définit des relations comme « des rapports horizontaux fondés sur la mise en commun des ressources »[203]. Il importe donc de démêler l'écheveau de ces multiples interdépendances unissant le petit monde des aventuriers.

C'est à Bruxelles que Maubert rencontre l'abbé Yvon[204]. Dès 1751, ce dernier est « menacé d'une lettre de cachet, il quitta la France et se réfugia à La Haye. Certaine aventure galante l'en fit chasser ; ce fut alors qu'il vint en Belgique »[205]. Désireux d'entrer dans le monde de l'édition, il attend de son « ami » Maubert qu'il l'introduise dans la rédaction de la *Gazette de Bruxelles*. Finalement, l'abbé travaille avec un autre protégé de Cobenzl, Jean-François de Bastide à la rédaction du *Gazetin*, journal auquel nous nous intéresserons plus en détail dans la suite de notre étude. L'abbé Yvon débute alors sa carrière journalistique et obtient, peu de temps après, le privilège lié à la parution de la feuille d'Annonces[206]. Il poursuit dans cette voie en publiant plusieurs articles dans la *Gazette du commerce* en 1766. Habitué à l'écriture, il a notamment participé à l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert en rédigeant les articles « âme », « athée » et « Dieu »[207]. Il est également soupçonné d'avoir participé à la rédaction de la thèse de l'abbé de Prades, qui fit scandale[208]. C'est, en tout cas, après cette affaire qui a défrayé la chronique qu'il s'exile en Hollande en même temps que

[203] RENTET (Thierry), « L'analyse de réseau en histoire moderne, esquisse bibliographique et cas concret », Journée d'étude du CRESC, 14 mars 2008, Université de Paris 13.
[204] L'Abbé Claude Yvon est né à Mamers en avril 1714. Son père est marchand. L'Abbé reçoit les ordres et s'installe à Paris mais n'exerce aucune fonction ecclésiastique. Il étudie et prépare un doctorat de théologie. Il s'exile suite à l'affaire de Prades et à son retour en France se voir confier le titre d'historiographe du Comte d'Artois et un canonicat à la cathédrale de Coutances. Il écrit plusieurs ouvrages dont la *Liberté de conscience resserrée dans des bornes légitimes*, publiée en 1754 et mise à l'Index et l'*Histoire de la religion où l'on accorde la philosophie avec le christianisme* en 1785. Il meurt à Paris en novembre 1791.
[205] FABER (Frédéric), *Un libelliste du XVIIIe siècle. Jean-François de Bastide en Belgique,* 1766-1769, publication d'une comédie contemporaine inédite, 1880, p. 16.
[206] VILLERMONT, *Le Comte de Cobenzl*, *op. cit.,*p. 161.
[207] HOEFER, *Nouvelle biographie générale depuis les temps reculés jusqu'à nos jours*, t. 46, Paris, Firmin-Didot frères, 1866, p. 918.
[208] L'abbé de Prades a soutenu en novembre 1751 à la Sorbonne une thèse qui ne paraissait pas tendancieuse aux docteurs de la faculté de théologie mais qui fait scandale pour les idées qu'elle emprunte aux Encyclopédistes.

Prades. Cet homme menacé et poursuivi, sur lequel Joseph d'Hémery, inspecteur à la Libraire tient une fiche de police[209], devient alors un proche de Maubert.

A la lecture de la correspondance de Maubert avec Cobenzl, il apparaît que les liens qui unissent les deux acolytes témoignent d'une relation amicale, c'est-à-dire, pour parler comme Loiselle Kenneth, d'« une relation sociale établie normalement entre deux [...] individus non liés par la parenté et qui comprend des éléments affectifs et instrumentaux »[210]. Les deux comparses se rencontrent à l'extérieur de leurs domiciles, notamment au théâtre qu'ils fréquentent assidûment[211]. L'Encyclopédiste semble avoir alors développé une véritable passion pour les spectacles, passion qui le mène à rédiger la *Correspondance théâtrale de Bruxelles*. Maubert, quant à lui, réutilise son goût prononcé pour le théâtre quand il est nommé à Francfort directeur des spectacles pour le couronnement impérial. Le 5 novembre 1761, il aurait obtenu la direction d'une troupe de comédiens français. Comme on le remarque, les deux hommes partagent des goûts similaires. Et s'ils se retrouvent dans des lieux mondains, l'Abbé Yvon a également ses entrées au domicile de Maubert. Il vient notamment tenir compagnie aux demoiselles Bernier logées chez l'aventurier[212].

Au fil des témoignages, cette relation amicale devient ambiguë. Comme dans un couple, la fidélité est de mise entre deux amis, la confiance est alors la base du lien qui forge la relation d'entente. Or il s'avère que le comportement de l'abbé semble mettre en péril les liens qu'il a noués avec son camarade. Durant son séjour à la *Main d'or,* une auberge bruxelloise, Yvon et son acolyte Desroches auraient trahi la confiance de Maubert en s'accoquinant avec la jeune sœur Bernier. Yvon aurait accusé l'aventurier de séquestrer la cadette, « qu'elle étoit prisonnière et subissoit de mauvais traitements »[213]. Maubert s'en offusque et cherche à décrédibiliser les deux hommes aux yeux de Cobenzl. Il se pose en victime, expliquant que ces anciens amis ont lu la correspondance de la demoiselle dans des tavernes et qu'il ne comprend pas quel a été leur motif. Cet épisode semble rompre le lien qui existait entre les deux compères. Mais ce n'est peut-être pas la seule raison qui pousse l'abbé Yvon et Maubert à s'éloigner l'un de l'autre. Pierre Rousseau mentionne à la fin d'un

[209] DARNTON (Robert), « Les encyclopédistes et la police », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie,* n° 1, 1986, p. 108 (fiche Yvon).
[210] KENNETH (Loiselle), « « Nouveaux mais vrais amis » : la franc-maçonnerie et les rites de l'amitié au dix-huitième siècle », *Dix-huitième siècle* 1/2007, no 39, p. 303-318.
[211] L'abbé Yvon était « un des habitués les plus assidus de notre salle de spectacle, selon une lettre de Maubert », *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, Bruxelles, 1880, p. 241.
[212] SEG 1175 f° 176, Mémoire sur le séjour des sœurs Bernier du 20 octobre 1760.
[213] *Ibid.,* f° 182.

courrier[214] adressé à Cobenzl une hypothétique dispute entre Maubert et l'abbé Yvon. Il tente de prouver que les deux hommes se seraient brouillés après que Maubert a rapporté à l'abbé ce que Cobenzl pensait de lui. Des paroles visiblement déplaisantes pour que les deux comparses se brouillent et que leur relation amicale devienne caduque. Mais les liens entre les deux hommes ne s'étiolent pas complètement puisque Yvon garde un certain respect et un relatif attachement à son camarade, comme en témoigne un de ses écrits.

Dans son *Eloge de M. Maubert*, publié dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France par une société de gens de Lettre*[215], Yvon n'est pas avare en louanges envers son ancien acolyte. Le titre à lui seul annonce la teneur de ses propos. Ce témoignage est celui d'un polygraphe et journaliste, qui n'exerce aucune fonction ecclésiastique et qui, en s'intéressant « à la mémoire des hommes célèbres dont nous regrettons la perte »[216], tente de réhabiliter la réputation d'un homme qu'il a bien connu. Yvon entend donner à son lecteur des « renseignements exacts »[217] et diverses anecdotes, qu'il a tirés du *Mémoire* que Maubert a adressé à la Cour de Hollande et qui retracent son parcours. Il importe pour Yvon que le public se souvienne de l'aventurier.

Le revirement de l'ancien ami peut laisser croire que les deux compagnons se soient rabibochés quelque temps après leur brouille. Il se peut aussi que ce soient les quelques phrases rédigées dans le Mémoire judiciaire qui ont convaincu Yvon de prendre la défense de l'aventurier après sa mort. On peut lire en effet, de la main de Maubert, ces mots pour le moins élogieuses envers son ancien camarade : que « l'Abbé Yvon, Phrasier François unique en son espèce pour faire beaucoup de pages avec peu de choses […] avoit bon cœur, l'esprit orné ; il dissertoit avec une éloquente prolixité sur le bien & le mal, sur le vice & la vertu »[218]. Ces lignes peuvent être lues comme les excuses sincères d'un Maubert prêt à conclure un traité de paix avec son vieux compagnon d'aventure.

Ainsi, comme le souligne Suzanne Roth, « parfois se nouent des alliances passagères et intéressées »[219]. Outre Yvon, Maubert profite de témoignages d'affection de certains de ses acolytes, notamment de la part d'un nommé Douxfils. Qui est ce personnage ? On a d'abord

[214]SEG 1209 f° 358, lettre de P. Rousseau à Cobenzl sans date.
[215] YVON (Abbé), « Eloge de M. Maubert » dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France par une société de gens de Lettres*, *op. cit.,* p. 157 et suivantes.
[216] *Ibid*., p. v.
[217] *Ibid.,* p. v.
[218]MJ, p. 66.
[219]ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle, op. cit.,* p.139.

cru qu'il s'agissait de Lambert Ignace Douxfils[220], comme le mentionne Geneviève Artigas-Menant[221] et dont l'appartenance au cercle de Maubert semble attestée par Thomas Pichon dans sa correspondance datant de 1756. Toutefois, les missives de Maubert mentionnant Douxfils datent de 1761, soit plusieurs années après la mort de Lambert Ignace. Grâce aux informations dont nous disposons dans les échanges épistolaires entre notre aventurier et Cobenzl, il est possible de retrouver la trace d'un second Douxfils, lui aussi originaire des Pays-Bas autrichiens.

Rencontré durant son séjour bruxellois, Jean-Baptiste Douxfils paraît être proche du chevalier de fortune. De fait, il réside chez Maubert[222] et prend soin de lui, notamment en lui fournissant les fonds nécessaires pour se soigner en février 1761 alors que le Namurois semble, lui-aussi, en difficulté financière. A l'instar de l'aventurier, Douxfils vit d'expédients et de l'avis de Chevrier, il est un « mauvais petit peintre Flamand »[223] . Ainsi, le colocataire de notre aventurier tire-t-il ses revenus de la vente de portraits[224] mais également d'activités journalistiques. On apprend en effet, dans une autre lettre de Maubert, que Douxfils doit toucher un octroi pour la *Gazette des Pays-Bas* de 6000 florins. Une somme importante qui doit servir à payer les dettes de Maubert[225], preuve s'il en est du dévouement du Namurois envers le chevalier de fortune !

Basée sur la solidarité, cette relation est à l'opposé de celle qui existe entre l'aventurier et l'Abbé Yvon. Douxfils est prêt à éponger les dettes du chevalier de fortune mais aussi à le seconder. Il l'accompagne notamment dans ses pérégrinations parisiennes en tant que secrétaire, expliquant alors la mention de sa signature dans certains courriers envoyés à

---

[220]Lambert Ignace Douxfils, né en 1708, est originaire de Namur. Il a visiblement collaboré à la rédaction de la Gazette des Savants. Douxfils formait avec Prosper Marchand et Rousset un petit cercle d'amis dont les membres entretenaient entre eux une correspondance fréquente. Il meurt en 1753. *cf.* BERKVENS-STEVELINCK (Christiane), VERCRUYSSE (Jeroom), *Le métier de journaliste au XVIIIe siècle, op. cit.*

[221]ARTIGAS-MENANT (Geneviève), *Réseau de correspondance à l'âge classique*, p. 211.

[222] SEG 1175 f° 201

[223] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C*** , *op. cit*., p. 122.

[224]SEG 1175 f° 203, lettre de Maubert à Cobenzl des 22-24 février 1761. En effet, Jean-Baptiste Douxfils a été peintre pour Charles de Lorraine et devient maître de la corporation des peintres à Bruxelles. On trouve sa trace en 1744, dans des archives de la ville de Bruxelles où il est noté qu'il est portraitiste. Le *Mercure historique et politique des Pays-Bas* d'avril 1769, mentionne également Douxfils et ses gravures. Cet artiste a réalisé un certain nombre d'œuvres tels qu'une représentation de *Saint Grégoire Pape* en 1754 et deux tableaux de cheminée pour le château de Mariemont en 1768. Toutefois, la plupart de ses réalisations semble avoir disparu lors de l'incendie dudit château en 1960. *Cf.* WAUTERS (Alphonse), *Ville de Bruxelles : inventaire des cartulaires et autres registres faisant partie des archives anciennes de la ville*, Bruxelles, 1885, p. 326 et QUAIRIAUX (Yves), « Charles de Lorraine à Mariemont : le domaine royal de Mariemont au temps des gouverneurs autrichiens : [exhibition] Musé royal de Mariemont, 16 octobre 1987-14 février 1988 », *Musée royal de Mariemont,* Le Musée, 1987, p. 70.

[225] SEG 1175 f° 214, lettre de Maubert à Cobenzl du 13 avril 1761.

Cobenzl[226]. Ce rôle est confirmé par Chevrier qui note dans les *Trois C****, qu'en quittant les Pays-Bas, notre aventurier exige que son ami « scribe » prenne le nom de Jean-Baptiste Marcel[227]. Un changement d'identité qui n'est pas attesté par le chevalier de fortune mais qui est probablement justifié. De fait, avec son passif en France, Maubert tente de rester discret et il est vraisemblable qu'il ait voyagé sous un nom d'emprunt. L'aventurier recommande ensuite son compagnon auprès de son protecteur, en mai 1761, Douxfils quitte Bruxelles et Maubert demande à Cobenzl de le recevoir « comme un serviteur dévoué »[228] avant son départ. L'attitude de Maubert change brutalement, son ami inconditionnel et bienveillant se transforme soudainement en fripouille. Dans une lettre adressée à Thomas Pichon[229], l'aventurier n'hésite pas à qualifier Douxfils de « calomniateur », « de chien qui aboie » et de « racaille », sans autre détail pour comprendre ce revirement soudain. A l'instar de sa relation amicale avec l'Abbé Yvon, celle qui lie Maubert et Douxfils s'écroule sans raison apparente. Faut-il blâmer la concurrence entre ces aventuriers ? Malheureusement, aucun des témoignages qui nous est parvenu ne nous permet de l'affirmer.

Ces deux exemples révèlent par contre que ce sont les séjours de Maubert à l'étranger qui lui permettent de tisser des liens amicaux et d'agrandir son réseau. Il fait notamment connaissance avec des personnages emblématiques du siècle comme Ange Goudar[230], un aventurier polygraphe. Ce dernier fait preuve d'originalité dans ses écrits et touche à tous les domaines littéraires de la politique à l'économie en passant par la musique ou la danse[231]. Etudié par Francis-L. Mars[232] et Jean-Claude Hauc[233], cet écrivain voyage à travers toute l'Europe. Cosmopolite et joueur invétéré, il est présenté à Diderot lors d'un séjour à Paris, rencontre Casanova et fréquente le marquis de Sade à Florence[234]. Des fréquentations qui

[226] SEG 1175 f° 192, lettre du 26 janvier 1761 signée par Douxfils.
[227] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C**** , *op. cit*., p. 122.
[228] SEG 1175 f° 224 Lettre de Maubert à Cobenzl du 1er mai 1761 et f° 227, lettre du 7 mai.
[229] Citée in ARTIGAS-MENANT (Geneviève), *Les Lumières clandestines : Les papiers de Thomas Pichon, op. cit.,* p. 138, lettre du 28 octobre 1766, Vire 165 (B14), II f° 22.
[230]Ange Goudar né en 1708, est le fils d'un inspecteur général des manufactures du Languedoc. Il parcourt l'Europe accompagné de sa femme, vivant du jeu. Ils se fixent en France où les deux amants se séparent. Il mène de front une activité d'espion et l'écriture d'une œuvre littéraire comprenant notamment *l'Espion chinois*, *L'histoire des Grecs ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu* écrite en 1757, où il expose un certain nombre de techniques de triches. Il meurt vers 1791.
[231]On peut citer entre autres : *Les Intérêts de la France mal entendus dans les branches de l'agriculture, des finances et du commerce,* Amsterdam, 1756 ou *Le Brigandage de la musique italienne,* 1777.
[232]MARS (Francis-L.), « Ange Goudar cet inconnu », *Casanova's gleaning*, 1966, 64 p.
[233]HAUC (Jean-Claude), *Ange Goudar, un aventurier des Lumières*, Honoré Champion, 2000, 204 p.
[234]Goudar aurait fait la connaissance de Diderot à Paris en 1758 dans des salons littéraires, il rencontre Casanova dans la capitale française et le retrouve au cours de ses différents voyages. C'est en 1775 que Goudar et sa femme Sara croisent le marquis de Sade à Florence.

témoignent de l'importance de son cercle de connaissances. Et même si Goudar est proche de Maubert par bien des aspects, son réseau au sein de la communauté des aventuriers est bien plus vaste. La rencontre entre les deux hommes aurait eu lieu pendant un séjour aux Pays-Bas. Pierre Rousseau mentionne « un certain Goudard [qu'il n'a] connu qu'à Bruxelles »[235]. D'après lui, Maubert aurait pris en charge l'impression d'une des « rapsodies du chevalier Goudard »[236], grâce à un caractère d'imprimerie neuf que Pierre Rousseau lui aurait prêté. Ledit caractère devient alors un sujet de discorde puisque Maubert a « l'impudence de dire que [Rousseau] lui avoit vendu. Ce bruit s'étant répandu, le peu de Créanciers qu['il avait] dans cette ville en ont pris droit pour [le] tourmenter, disant qu['il vendait] peu à peu [ses] effets »[237]. Pierre Rousseau, excédé par les manières de Maubert, se ligue, comme nous le verrons, avec un autre de ses concurrents. Aucune autre mention de Goudar n'est faite dans la correspondance ou les témoignages laissés par notre aventurier, nous pouvons seulement en conclure que ce cosmopolite polygraphe ajoute Maubert à ses connaissances et qu'inversement, Maubert a dans sa manche un nouvel acolyte qui élargit son réseau.

D'autres aventuriers, figures du siècle, se retrouvent dans les compagnons que Maubert rencontre au cours de ses nombreux déplacements. Mentionnons par exemple deux acolytes qui se rapprochent du chevalier de fortune « à son arrivée en Angleterre »[238], selon les dires de Chevrier et Saint Flour. Giovanni Gualberto Bottarelli, un Italien que nous avons déjà mentionné et Lhomme, un Irlandais. Ils auraient été « les deux seules personnes que [Maubert] voyoit ; il les chargeoit de ses commisions »[239]. Après une rapide description de ces deux personnages peu fréquentables, Chevrier conclue : « Ce sont-là des amis dignes de Maubert, c'est avec eux qu'il a fait une infinité de tours »[240]. Bottarelli était en effet à Londres au même moment que Maubert. Il s'y était réfugié avec sa femme, une ancienne religieuse qui, d'après Casanova, était enceinte[241].

Les trois hommes s'accoquinent dans des circonstances évoquées par Chevrier. D'après le libelliste, Maubert aurait eu des déboires avec son logeur de Londres, un ecclésiastique français. L'aventurier contracte vraisemblablement des dettes en son nom et subtilise des papiers lui appartenant. Dès que son bailleur s'en rend compte, Maubert assure

[235] SEG 1209 f° 359, lettre de Pierre Rousseau à Cobenzl, sans date.
[236] *Ibid.*
[237] *Ibid*.
[238]CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit.,* p. 58.
[239]*Ibid.*
[240]*Ibid.*
[241]LADRAGUE (A.), *Bibliothèque Ouvaroff, Catalogue spécimen*, *Sciences secrètes,* Moscou, 1870, p. 34.

qu'il n'a rien à se reprocher et accuse l'ecclésiastique de l'avoir volé : « il fut trouver le Justicier Fielding […] il avoit avec lui deux faux témoins qui confirmèrent son rapport »[242]. Bottarelli aurait alors, avec son second compère nommé Lhomme, pris la défense de Maubert. Et tous les deux auraient servi de « faux-témoins » dans l'affaire. L'aventurier apparaît ici comme un filou aidé par deux associés malhonnêtes pour escroquer une innocente victime, ce qui concorderait alors avec la définition de Savary des Bruslons, selon laquelle l'aventurier est avant tout un escroc. S'il est question d'amitié ici, elle est douteuse. Ces deux hommes apparaissent davantage comme des complices dans une entreprise peu reluisante mais leur rôle laisse également sous-entendre que Maubert leur alloue suffisamment de confiance pour les utiliser dans une affaire judiciaire. Il s'agit donc là encore d'une amitié avec bénéfices dont Maubert semble être friand et on peut se demander si c'est la seule relation que notre aventurier parvient à entretenir.

La réponse à cette question se trouve dans une relation entretenue par Maubert et Thomas Pichon[243], un autre aventurier. Une nouvelle facette du personnage apparaît dans leurs courriers examinés par Geneviève Artigas-Menant[244]. Une lettre du 28 octobre 1766 évoque néanmoins une correspondance peu régulière puisque Maubert vient d'apprendre, avec trois ans de retard, que Thomas a rompu avec Madame de Beaumont :

> « Je ne sais si je dois vous féliciter d'être sans femme et sans maîtresse. Pour le premier j'en chanterais bien le *Te Deum* avec vous. […] Notre savante est mieux en Savoie ; tant mieux pour elle et pour vous ».

Ces deux aventuriers semblent avoir des amis communs comme John Cleland[245] ou

---

[242]CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.*, p. 54.

[243]Thomas Pichon, alias Tyrrell, est né à Vire le 30 mars 1700. Jeune, il part faire fortune à Paris où il travaille chez un homme de loi. Puis il a une charge dans un hôpital militaire au service des armées françaises qui combattent alors en Bohême et en Bavière. En 1751, il accompagne le gouverneur de l'Isle royale, en tant que secrétaire, à Louisbourg. Mais en 1753, ce dernier soupçonne Thomas Pichon de divulguer des informations et demande aux autorités de faire envoyer Thomas au fort Beauséjour en qualité de commissaire départemental. C'est à ce moment que Thomas Pichon accepte le rôle d'espion que lui confie le commandant rival du fort de Beauséjour. A cause de cette trahison, il ne peut revenir vivre en France. Il s'installe à Londres où il rencontre Jeanne-Marie Le Prince de Beaumont, éducatrice et auteur, avec laquelle il a une aventure. Il finit sa vie sur l'île de Jersey le 22 novembre 1781. Il publie un seul livre *Lettres et mémoires sur le Cap breton,* Londres, Nourse, 1760.

[244] ARTIGAS-MENANT (Geneviève), *Les Lumières clandestines : Les papiers de Thomas Pichon*, *op. cit.*

[245] John Cleland, né en 1707 ou 1709, fils du colonel Cleland, écrivain britannique, il est également consul d'Angleterre à Smyrne dès 1722. En 1736, il rentre au service de la Compagnie des Indes Orientales à Bombay. A son retour de Bombay il connaît la misère et les tavernes. Auteur de *Fanny Hill* ou *Memoirs of a Woman of Pleasure written by Herself* en 1748-1749 où il peint le milieu de la prostitution. Cleland est emprisonné pour dettes à Fleet et meurt le 23 janvier 1789.

La Vaucluse[246], sorte de double féminin de Maubert échappée du couvent. Pichon mentionne « M. Douxfils de Bruxelles »[247], dans une lettre de 1756 à un interlocuteur anglais. Puis, dans une missive adressée, cette fois-ci à Madame de Beaumont, datée du 3 octobre 1773, on apprend que Thomas Pichon a rencontré une autre connaissance de Maubert, Durey de Morsan[248] : « J'ai aussi connu le frère de cette méritante Dame que quelques fredaines de jeunesse firent passer en Espagne où il fut la dupe de ce coquin de Maubert ». Ce qui nous mène à penser que tous les chevaliers de fortune se côtoient ou du moins se connaissent dans le petit monde des aventuriers. Cette amitié épistolaire témoigne donc bien de l'étendue du réseau de Maubert et les différents noms mentionnés reflètent l'intégration de notre aventurier à un milieu marginal mais aussi à la République des Lettres.

Cette relation amicale semble être la plus longue que Maubert ait entretenue. L'aventurier aurait connu Pichon en France avant 1752[249], date de départ de celui-ci pour le Canada. Puis, au cours de son exil à Londres, en 1756, Pichon côtoie sans doute Maubert. A cette époque, le Virois fréquente un cercle restreint car il se montre incapable de parler l'anglais[250]. Il rencontre également Jeanne-Marie Le Prince de Beaumont avec laquelle il entretient une liaison et qu'il épouse peut-être. La correspondance entre les deux aventuriers révèle un homme bien différent de celui décrit dans les libelles de Chevrier. L'auteur semble prompt à épancher ses sentiments et à se laisser mener par un certain lyrisme :

> « Les douceurs de l'amitié ne se font sentir qu'imparfaitement dans l'âge où des passions impétueuses lui font distraction. Je vous ai certainement aimé autant qu'un honnête homme en peut aimer un qui joint à la probité le caractère le plus obligeant. Mais je n'ai jamais senti tant de

[246] Marianne-Agnès Pillement de Fauques, dite Madame de Vaucluse, née en 1721. Sœur du peintre Jean Pillement, elle est l'auteur de différents ouvrages dont un contre Madame de Pompadour*, L'Histoire de Madame la Marquise de Pompadour* en 1759. Elle aurait également écrit *Abbassaï, Histoire orientale* et *Le triomphe de l'amitié*. Elle meurt en 1773.

[247]Lettre de Tyrrell box 47/175, citée dans ARTIGAS-MENANT (Geneviève), *Réseau de correspondance à l'âge classique*, p. 211.

[248] Il s'agit vraisemblablement, comme le souligne Suzanne Roth et Enea Balmas du fils de Durey d'Harnoncourt, Receveur Général des Finances et frère de Madame de Sauvigny femme du Premier Président et Ministre d'Etat. Né en 1717, Durey de Morsan s'expatrie pour dettes en dépit de la fortune de son père. Dans la version qu'il donne lui-même dans le *Journal Encyclopédique* en mai 1767, il aurait rencontré Maubert en Hollande et lui aurait cédé ses documents pour vingt écus. Maubert s'en défend néanmoins dans l'introduction de son *Histoire politique du siècle* et nie d'ailleurs avoir séjourné en Espagne « l'Espagne est, de tous les Païs de l'Europe, celui que je connois le moins, en étant revenu avant l'âge de dix-sept ans ». Durey s'installe par la suite à Ferney, une lettre de Voltaire à l'Abbé du Vernet datée du 23 mars 1772 mentionne qu'il travaille à une *vie* de Voltaire. Toutefois, Durey quitte Ferney deux ans plus tard.

[249]ARTIGAS-MENANT (Geneviève), *Réseau de correspondance à l'âge classique*, *op. cit.,* p. 211.

[250]BELANGER (Réal), dir. *Dictionnaire biographique du Canada,* « Thomas Pichon », CROWLEY (Terence Allan), Vol. IV (1771-1800), Presses de l'université Laval, 1980.

plaisir à vous aimer »[251].

Parallèlement à ce débordement émotionnel, l'aventurier demande à Pichon de l'aider dans la vente et la distribution des *Lettres du chevalier Robert Talbot*[252]. Désireux de se faire connaître, Maubert entend profiter du réseau de son correspondant en utilisant leur lien amical. Le chevalier de fortune a, semble-t-il, hâte de revoir Pichon et il n'hésite pas à échafauder des plans, espérant qu'à sa sortie de prison, son compagnon pourra l'épauler dans la commercialisation d'un savon, une sorte de cire miracle que Maubert souhaite faire fabriquer par la famille de la nourrice de son enfant[253]. Le Virois, qui n'est pourtant mentionné dans aucune autre source laissée par notre aventurier, paraît à cette période délicate, être devenu un soutien indéfectible. De fait, il lui permet de se projeter dans un avenir, qui, comme nous le verrons, est bien sombre à cette date.

Maubert ne se contente toutefois pas de quémander l'aide de ses semblables, il est parfois celui qui intervient en faveur d'un membre de sa guilde et joue alors les bons samaritains, s'inscrivant dans le triptyque « donner-recevoir-rendre » illustré par Marcel Mauss[254]. A travers cet échange entre les aventuriers, une relation de réciprocité se crée, entretenant ainsi le lien social. La correspondance avec Cobenzl témoigne d'ailleurs de cette entraide : Maubert y relate l'histoire d'un officier suisse qu'il rencontre et qui désire être recommandé. Envoyé depuis Paris pour étudier auprès du chevalier de fortune, le dénommé Pascal doit l'épauler dans ses affaires quotidiennes. Conscient, cependant, des faibles capacités de son nouveau protégé, Maubert tente de le placer chez quelqu'un d'autre. Il rédige alors une lettre à l'intention de l'envoyé de la Prusse à La Haye, Van Hellen, afin qu'il réserve bon accueil à cet homme[255]. C'est finalement Pierre Rousseau qui l'attire chez lui dans le but de contrefaire des lettres de Maubert. L'aventurier se plaint de ces manigances indignes dans ses lettres au ministre.

L'épisode est relaté d'une façon quelque peu différente dans la correspondance entre Pierre Rousseau et le comte de Cobenzl. Le journaliste résume les faits d'une manière qui n'incite pas à accorder de la sympathie au soi-disant bienfaiteur : « M. Maubert avoit fait venir de Paris un homme de Lettres pour l'aider dans son travail, ne trouvant pas qu'il lui

[251]Lettre de Maubert à Tyrrell, d'Amsterdam, du 28 octobre 1766, Vire 65 (B14), f°21-22.
[252] ARTIGAS-MENANT (Geneviève), *Les Lumières clandestines : Les papiers de Thomas Pichon, op. cit*. p. 155, Papiers Leprince, p. 48, lettre 16.
[253] *Ibid.*
[254]MAUSS (Marcel), « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'année sociologique,* nouvelle série, 1, 1925 *in Sociologie et Anthropologie*, Paris PUF, 1950, p. 258.
[255] SEG 1175 f°141, lettre de Maubert à Cobenzl du 2 février 1760.

convint, il me le proposa lui-même »[256]. Dans cette version de Pierre Rousseau, le chevalier de fortune apparaît davantage comme un opportuniste. Qu'il joue les entremetteurs ou qu'il profite de sa position privilégiée auprès du ministre, Maubert crée donc une véritable toile autour de lui. Un vaste tissage qui lui permet d'asseoir sa position, de se tirer de situations délicates, d'améliorer son quotidien ou encore d'aider ses compatriotes, et qui reflète un réel besoin de produire du lien social.

Même si, comme le souligne Suzanne Roth, « l'aventurier est plus souvent pour l'aventurier un loup qu'un frère »[257], il n'en demeure pas moins que le chevalier de fortune apprécie de pouvoir compter sur ses semblables. Ainsi, l'ensemble de ces compagnons d'entraide constitue-t-il un groupe dans lequel, comme l'entend Thierry Rentet, un individu « est inséré dans des mailles plus ou moins large d'un réseau de sociabilité »[258]. Pour Maubert, ledit réseau est composé de personnalités influentes et d'aventuriers en tout genre, constituant davantage une ressource qu'une contrainte. L'étude qualitative de ce cercle social mérite donc d'être intégrée dans une analyse structurale et concernant un réseau plus complet : celui des aventuriers.

Il s'agit alors de replacer le réseau personnel de Maubert au sein de celui des chevaliers de fortune et de tenter une analyse comparative. Dans le cas des chevaliers de fortune, leur réseau va de pair avec leur mode de vie. Ainsi, dès qu'ils changent de centre d'intérêt ou de trajectoire personnelle – métier, allégeance politique – le réseau doit se modifier. Le cercle qui entoure Maubert ne se modifie pourtant que très légèrement. Malgré tous les bouleversements vécus au cours de ses pérégrinations, l'aventurier demeure au cœur d'un groupe peu fluctuant. Il conserve des liens et partage sa vie avec un petit noyau constitué des mêmes proches, et ce, pendant une assez longue période. Seuls certains facteurs, comme les voyages, permettent à son réseau de réellement se modifier.

Ainsi, des compagnons rencontrés lors de déplacements à travers l'Europe ou chez les hôtes qui accueillent Maubert lors de ses périples viennent-ils étoffer une toile tissée autour des autres chevaliers de fortune. Maubert peut d'ailleurs se targuer d'avoir une vie sociale riche, notamment en acceptant de nombreuses invitations et en entretenant ses relations par courriers. Notre aventurier choisit de valoriser ses relations amicales, qui sont

[256] SEG 1209 f° 358, lettre de P. Rousseau à Cobenzl sans date.
[257] ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle,* p. 137.
[258] RENTET (Thierry), « L'analyse de réseau en histoire moderne, esquisse bibliographique et cas concret », *op. cit.*

souvent intéressées et profitables. Pour lui, l'amitié n'est donc plus une relation personnelle réduite à une sphère privée, mais bien un lien de sociabilisation qui lui permet, au même titre que les autres chevaliers de fortune, de trouver une place dans la société. L'entraide qui existe entre les différents membres de ce groupe est alors le ciment de leur relation. Le cercle ainsi constitué autour de Maubert et plus largement celui que forment les aventuriers est somme toute plutôt fermé. Ce réseau s'assimile à un club privé dans lequel un nouveau membre ne peut entrer que sous certaines conditions.

Il nous semble alors délicat de souscrire à l'idée de Suzanne Roth qu'il n'existe pas de corporation des aventuriers. De fait, ils paraissent former une caste distincte hors de la société et évoluent ensemble sous la forme d'un réseau organisé et probablement hiérarchisé. Des similitudes dans les parcours ou les comportements se retrouvent entre les chevaliers de fortune les plus emblématiques tel Casanova et les anonymes tel Maubert. Le chevalier de Seingalt, en fin observateur des mœurs de ses contemporains, peut d'ailleurs apparaître comme l'historiographe de cette guilde. Son regard aiguisé et ses fréquentations lui permettent d'affirmer que si l'on veut « savoir quelque chose de vrai sur tous les aventuriers de la terre », il faut lui demander car il les a « connus tous *fundis et in cute* »[259]. En effet, Casanova côtoie de nombreux cercles et certains de ses compagnons évoluent dans les mêmes sphères. Rencontrer et courtiser ses personnages procure un accès à la communauté de chevaliers de fortune mais l'intronisation au sein du groupe ne peut se faire qu'en justifiant de traits de caractères semblables à ceux des autres aventuriers.

II. Les caractéristiques de la communauté

Certes, nous l'avons dit, le terme aventurier évolue au cours des siècles et se charge de significations différentes suivant les époques et les ouvrages. Néanmoins, il semble que les chevaliers de fortune aient suffisamment de caractéristiques communes pour que l'on puisse tenter, à la suite de Suzanne Roth[260], de dégager des invariants. Ils forment en effet un groupe homogène, se rassemblent autour de valeurs communes et se distinguent notamment par « leur goût pour la gloire facile et (…) l'ostentation, [leur] aversion pour le travail de

[259]ROTH (Suzanne), *Aventure et aventuriers au dix-huitième siècle, op. cit.,* p. XXIV.
[260] *Ibid*. et ROTH (Suzanne), article « Aventurier », du *Dictionnaire européen des Lumières*, sous la direction de Michel DELON, Paris, 1997.

coutume, [leur] goût du plaisir, et s'il le faut du risque, [leur] instabilité à la limite du pathologique »[261].

Arrêtons-nous quelques instants sur les traits de caractère qui paraissent définir les aventuriers. Comme nous l'avons déjà évoqué, le chevalier de fortune débute très souvent sa carrière à la suite d'une rupture avec la cellule familiale. Ainsi sa fuite marque-t-elle généralement le commencement de l'aventure, l'errance ponctue alors la vie de ce singulier personnage. Comme le souligne Suzanne Roth, il préfère « s'improvise[r] des existences en zigzag »[262]. Echappé d'une famille instable, du couvent ou de l'armée, l'aventurier se fait voyageur, non par choix mais par nécessité. Désireux de ne pas se faire remarquer, le chevalier de fortune vit dans son temps mais peine à s'établir de manière posée. Ce mode de vie n'est pas aisé même si l'étonnante faculté d'adaptation de l'aventurier le facilite. Le chevalier de fortune peut tout aussi bien s'intégrer dans le milieu aristocratique que côtoyer la lie de la société. Pour ce faire, il soigne son apparence. Si certaines rencontres lui demandent de conserver une physionomie avenante et de faire preuve de séduction, l'aventurier se fond dans son personnage et joue son rôle à la perfection. A l'inverse, il sait se faire discret et passer inaperçu quand la situation l'exige. Son caractère versatile le fait souvent paraître superficiel et de ce fait, l'aventurier est fréquemment méprisé par son entourage. Cette capacité d'adaptation peut donc se transformer en défaut. On pense en effet souvent à l'aventurier comme à un opportuniste qui a un goût prononcé pour le mensonge et qui finit par s'y perdre lui-même, d'ailleurs pour Suzanne Roth, certains « à force de tromper autrui, semblent bien se tromper eux-mêmes »[263].

Les membres de cette famille cosmopolite sont issus d'origines sociales diverses : aristocratie, bourgeoisie ou origines plus modestes. Souvent, l'aventurier cherche à se démarquer de cette société dans laquelle il a grandi. Les « jeunes aristocrates en rupture de classe comme le comte de Bonneval, le baron de Tschoudy ou Alexandre de Tilly »[264] désirent notamment s'opposer à un héritage familial ou simplement mener une autre vie que celle à laquelle on les destine. Intéressons-nous à l'exemple du comte de Bonneval. C'est un descendant d'une ancienne famille du Limousin, né au château de Coussac-Bonneval qui entre dans la marine dès l'âge de treize ans. Son tempérament le pousse à quitter l'armée, il devient

[261]ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle*, *op. cit*, p. 18.
[262]*Ibid.,* p. 25.
[263]*Ibid.,* p. 51.
[264]HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières, op. cit.,* p. 6.

déserteur et passe du côté de l'Autriche quelques années plus tard. Assuré d'un poste et jouissant d'une certaine fortune, le comte préfère partir à l'aventure et, dès 1715, guerroyer contre les Ottomans. A son retour, adulé par la foule et protégé par l'empereur Charles VI, Bonneval ne perd pas son caractère abrasif et tombe en disgrâce rapidement. Arrêté, il passe quelques temps en prison puis s'enfuit en Turquie où il se convertit. Il accueille ensuite dans sa retraite ottomane des aventuriers comme Casanova ou Fougeret de Monbron.

Le parcours de cet aristocrate en fait un membre à part entière de la famille des aventuriers. En effet, Bonneval quitte sa famille pour entrer chez les Jésuites suite à la mort de son père, il est alors âgé de 7 ans. Comme pour Maubert, c'est un décès subit d'un des deux parents qui précipite le jeune homme vers une famille de substitution : le clergé. Là encore, comme dans le cas de notre chevalier de fortune, le comte passe dans l'armée et sa désertion l'entraîne sur les chemins de l'aventure. Il devient un grand voyageur d'Europe et d'Orient, rencontre ses semblables et noue des liens amicaux avec certains d'entre eux. Il change ensuite de patrie et de religion au gré de sa carrière. Un destin proche de celui de Maubert même si leur origine sociale est distincte. Notre aventurier est un roturier, qui, comme nous le verrons, revendique son statut alors que Bonneval peut se prévaloir de ses quartiers de noblesse. Pourtant, Claude-Alexandre, qui hérite du titre de comte à la mort de son frère, semble doté d'un esprit aventureux et libertin. Le jeune homme ne paraît pas attaché à cet héritage, affichant un état d'esprit qui caractérise cette aristocratie qui « supporte mal le caractère empesé de la fin du règne de Louis XIV »[265]. Ainsi, Bonneval semble chercher à s'extraire du cadre dans lequel il évolue depuis son plus jeune âge.

A l'instar du noble limousin, son acolyte Fougeret de Monbron désire échapper à l'univers familial. Né dans une famille recomposée, il subit, lui aussi, le décès précoce d'un parent, celui de sa mère. Originaire de Péronne, le Picard reçoit une éducation au collège des Trinitaires, une congrégation de sœurs née en 1660. Puis Louis-Charles s'engage dans le bataillon des gardes commandé par le duc de Noailles mais quitte le service une poignée d'années plus tard. Quelques lignes qui font écho aux destins de Bonneval ou Maubert : un événement familial marquant, une famille de substitution et un bref passage dans la carrière militaire. Même si l'origine sociale est différente, la famille de Monbron, comme celle de Bonneval, est plutôt aisée. Le père est un homme influent qui s'enrichit grâce au système de Law et se procure alors des terres. Ce bourgeois « occupait plusieurs postes importants à

[265]HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières*, *op. cit.,* p. 29.

Péronne, il avait d'assez vastes domaines et quand il mourut, sa fortune fut divisée entre ses trois fils et sa fille »[266]. Près de 3000 livres d'héritage qui laissent à Fougeret de Monbron une certaine liberté pour mener une existence des plus aventureuses. Une vie de débauche et de luxure qu'il a déjà expérimentée à Paris après son court passage dans la carrière des armes. A l'époque, son père aurait pourtant souhaité mettre son fils à l'abri du besoin en finançant une charge de valet de chambre du Roi que Fougeret de Monbron, peu désireux de suivre la voie tracée par son géniteur, aurait revendue quelques années plus tard. Ainsi, comme le souligne Jean-Claude Hauc : « Fougeret de Monbron n'est[-il décidément] pas fait pour une existence réglée »[267].

Ce rejet du modèle familial et plus largement du milieu social est également relayé par un contemporain, Eustache de Sachy. Selon lui, Fougeret de Monbron qualifie tous les bourgeois de Péronne « d'excréments du genre humain et ceux des autres villes du royaume [d']une assemblée d'imbéciles »[268]. De bien dures paroles qui témoignent d'une véritable aversion pour son extraction et la terre de sa naissance et se traduisent par le désir de voyager. Louis-Charles veut, plus que tout, découvrir le monde, devenant à son tour cosmopolite, personnifiant ainsi le titre de son ouvrage[269]. Loin d'être un cas isolé, Fougeret de Monbron incarnerait une « génération qui s'est sentie comme prisonnière de Paris et de la France d'alors »[270]. D'autres aventuriers issus de la bourgeoisie témoignent en effet de ce besoin de quitter le domicile familial mais aussi l'Europe. C'est notamment le cas d'Ange Goudar qui embarque pour l'Empire Ottoman à seulement 20 ans et qui à son retour refuse d'intégrer l'entreprise familiale. Désireux de s'éloigner d'une voie toute tracée, ces jeunes abandonnent également une certaine sécurité financière, un phénomène étonnant quand on sait que les aventuriers cherchent généralement à faire fortune !

Les nobles et les bourgeois ne sont toutefois pas légion chez les chevaliers de fortune. Pour Alexandre Stroev, le tiers-état est celui qui domine parmi les aventuriers[271]. Au sein de ce troisième ordre, figurent des déclassés de naissance, comme Casanova qui est fils

[266]VENTURI (Franco), *Europe des Lumières : recherches sur le 18e siècle*, Mouton, Paris, 1971, p. 93.
[267]HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières, op. cit.*, p. 52.
[268]SACHY (Eustache de), *Essai sur l'histoire de Péronne*, Paris, A. Aubry, 1866, p. 432.
[269]FOUGERET DE MONBRON (Louis-Charles), *Le cosmopolite ou le citoyen du monde*, Londres, 1750.
[270]VENTURI (Franco), *Europe des Lumières : recherches sur le 18e siècle*, *op. cit.,*p. 92.
[271]STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières*, *op. cit.,* p. 21.

de comédien[272]. Rappelons que sa mère est une actrice et qu'il est proche toute sa vie du milieu du théâtre. Par essence, il est donc étranger à toute hiérarchie sociale. S'il est marginal par son statut, Casanova n'en demeure pas moins similaire à cses compagnons de par son itinéraire. De fait, la jeunesse du Vénitien rejoint en de nombreux points celle de Maubert. Leur début dans la religion est relativement semblable : Casanova reçoit la tonsure vers 1740, puis les quatre ordres mineurs avant de quitter la carrière ecclésiastique à la suite à d'un sermon catastrophique. Cet événement entraîne le jeune homme sur les sentiers de l'aventure.

Dès lors, il voyage : en 1741 à Corfou, puis Constantinople, l'Italie, la Suisse... Il tente ensuite de faire fortune en Russie. Et tous les moyens sont bons pour s'enrichir : les cartes, l'alchimie et les projets, comme la création d'une loterie. Sa volonté de s'extraire de sa condition de naissance est forte, comme le souligne Alexandre Stroev « malgré [le fait] qu'il soit pauvre, Casanova se fait passer pour riche, il jette l'argent par la fenêtre pour avoir du crédit »[273]. Désireux de rompre avec son milieu d'origine, le chevalier de fortune s'approprie le titre de comte qui le rend davantage fréquentable. Une démarche qui témoigne également du sentiment du jeune homme d'exister en dehors de l'ordre social établi.

De la même manière, certains aventuriers évoluent en eaux troubles et leurs origines sont douteuses, voire inconnues. Le comte de Saint-Germain, par exemple, sait entretenir le mystère autour de lui, de son âge, de son milieu social. Personnage intéressant que ce comte qui se déclasse socialement tout en réussissant à se placer hors du temps. En reconnaissant qu'il a vécu à l'époque de Jésus-Christ, le comte veut se distingue totalement de la société qu'il fréquente. Intemporel, voire immortel il est, à ce titre, le plus remarquable de la communauté. Celui que Frédéric II surnomme « l'homme qui ne veut pas mourir » devient une légende. Saint-Germain côtoie de nombreux nobles, réussit à s'attirer la sympathie de Louis XV, même s'il demeure peu apprécié de Choiseul. Malgré tout, sa pratique de l'alchimie et le mystère qui l'entoure en font un homme fantasque et atypique, parfait représentant de la marginalité qui caractérise les aventuriers.

Ces originaux souvent peu fortunés au départ, ne font que survivre dans une société de laquelle ils sont exclus et rêvent de parvenir. « Déclassé volontaire, l'aventurier a renoncé aux codes qui régissent son groupe d'origine »[274], et doit alors se frayer un chemin pour tenter

[272]Giacomo Casanova est le premier enfant de Gaetano Casanova et de Zanetta Farussi, tous deux comédiens mais James Rives Childs doute de cette version. Il pense que Casanova est le fils d'un patricien de Venise Michele Grimani. RIVES CHILDS (James), *Casanova : A New Perspective*, Paragon House, 1988, 346 p.
[273] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières*, *op. cit.,* p. 315.
[274] HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières*, *op. cit.,* p. 6.

de faire carrière à tout prix. L'aventurier n'a de fait ni ressource stable ni place fixe dans la société ; il vit d'expédients et est « étranger à la hiérarchie des fonctions et des charges »[275], ce qui est remarquable pour le XVIIIe siècle. Le chevalier de fortune est donc bien un homme marginal : c'est un solitaire. Au même titre qu'un vagabond, qu'un criminel ou qu'un mendiant, l'aventurier vit hors des normes et des cadres de la société. Cette dernière tolère alors difficilement cette transgression sociale car cet aventurier, qui ne vit pas comme tout un chacun, fait peur et peut constituer une menace. Roger Stéphane insiste d'ailleurs sur cet aspect du personnage : « quelque rôle qu'il joue, l'aventurier est étranger au monde, à ses ordres, à ses rites : c'est dire qu'il est seul »[276]. Souvent rejeté, le chevalier de fortune est momentanément sans compagnie ou recherche tout simplement la solitude. Pourtant, cet isolement n'est pas toujours désiré.

De fait, l'aventurier subit plus qu'il ne recherche la solitude à de nombreux moments de son existence. A l'instar de Casanova, il est parfois exclu de son milieu et mis à l'écart des siens dès son plus jeune âge. Considéré comme un attardé par sa famille car il ne parle pas jusqu'à ses huit ans, le Vénitien est rejeté par sa mère et éduqué par sa grand-mère. Un traumatisme qui, malgré sa guérison par une vieille femme quelques années plus tard, ne s'estompe pas. Ce manque d'amour familial suit le chevalier de fortune toute sa vie. Il cherche alors à plaire et à fuir cet isolement imposé même s'il peine à y parvenir. D'une manière générale, l'aventurier est souvent esseulé à la suite de la rupture avec sa famille, de sa fuite des institutions conventuelles ou militaires mais aussi à la suite de l'abandon d'une épouse ou d'une maîtresse à laquelle il est attaché. Délaissé par tous, il se lance sur les chemins de l'aventure.

Désormais sans attache, le chevalier de fortune se retrouve privé de son monde social initial et plongé dans l'inconnu. Dans le cas de Maubert, la sortie du couvent l'isole du reste du monde alors que, pour Goudar, c'est le refus d'intégrer l'entreprise familiale et l'accumulation de dettes qui le coupent peu à peu de la société. Comme se plaît à le rappeler Roger Stéphane, « l'entreprise des aventuriers, dès leur départ, est marquée du signe de cette solitude »[277]. L'abandon né de leur rupture avec leur cercle social de départ se répercute alors sur l'attitude et le mode de vie des chevaliers de fortune. Ainsi, le traumatisme qui en émane ne leur permet-il pas de s'intégrer et de trouver leur place au sein de la société. S'ils ne

[275] ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle*, *op. cit*, p. 18.
[276] STEPHANE (Roger), *Portrait de l'aventurier*, *op. cit.,* p. 71.
[277] *Ibid.,* p. 73.

refusent pas de sortir ou de se mêler aux autres, les aventuriers sont mis au ban de la société en raison de leur comportement, de leurs choix et de leur destin.

Ce double rejet contraint alors le chevalier de fortune à l'isolement. Ce n'est donc pas par volonté propre que l'aventurier vit comme un solitaire mais bien parce que l'ordre établi ne lui trouve pas de véritable place. Et cette solitude lui pèse. Il ne l'accepte pas et tente de la dépasser. C'est en effet l'« insatisfaction profonde qui meut l'aventurier : plus seul que quiconque, il se résigne aussi plus mal que quiconque à la solitude – il s'y résigne même si mal que c'est en partie pour l'éluder qu'il fuit »[278]. Cette fuite à travers l'Europe et le monde amène le chevalier de fortune à mener une existence faite de rencontres. Obligé de s'adapter pour survivre, il passe outre sa solitude et se mêle à ses nouveaux compagnons. Ainsi, paradoxalement, l'éloignement de l'aventurier par rapport à la société semble lui permettre de se transcender et lui donne l'envie de plaire, de s'intégrer à un groupe créé de toutes pièces : le sien.

Désireux d'échapper à sa situation de marginal, « engagé dans l'action pour échapper à la solitude, voilà qu'il se retrouve plus seul que jamais »[279]. Fier d'avoir réussi à se faire une place dans le monde, le chevalier de fortune est alors rejeté par son propre groupe. Considéré comme un traître car il entrant en concurrence avec les autres membres de sa communauté, ces derniers l'évincent volontairement. De fait, la rivalité entre les chevaliers de fortune peut, dans certains cas, être féroce, comme en témoignent les rapports de Casanova à l'Inquisition, rédigés de 1774 à 1782, qui trahissent les connaissances du Vénitien en mentionnant les intrigues et les lecteurs de livres licencieux[280]. Le comportement de Chevrier vis-à-vis de Maubert, qui consiste clairement à écarter ce dernier de ses mécènes et soutiens potentiels est une nouvelle preuve que cette compétitivité isole davantage les aventuriers. Leur réputation ternie, les chevaliers de fortune se retrouvent donc de nouveau seuls par la faute de leur propre communauté.

Ponctuellement, c'est l'aventurier lui-même qui organise sa propre mise à l'écart. Ce comportement dénote une légère tendance asociale. D'après Suzanne Roth, les chevaliers de fortune « vivent enfermés dans leur égocentrisme »[281]. Ils sont sans attache et considèrent le reste du monde avec une froide indifférence. Au regard de son témoignage, Casanova éprouve

[278] STEPHANE (Roger), *Portrait de l'aventurier*, *op. cit.,* p. 63.
[279] *Ibid.,* p. 25.
[280] « Derniers textes de Casanova – « Confidente » des inquisiteurs de Venise (1774-1782) », in CASANOVA (Giacomo), *Histoire de ma vie*, Paris, Laffont, coll. « Bouquins », 1993, Tome III, Annexes, pp. 1166-1184.
[281]ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle*, *op. cit*, p. 44.

en effet un mépris sans borne pour ceux qu'il dupe : « tromper un sot est enfin un exploit digne d'un homme d'esprit »[282]. A l'instar de l'Abbé de Choisy chez lequel l'attitude confine au narcissisme quand il évoque une femme de sa connaissance et explique de manière lapidaire « quoique je l'aimasse beaucoup, je m'aimois encore davantage »[283], pour ce nombriliste, la seule chose qui compte est lui-même.

De fait, l'aventurier côtoie un petit cercle d'amis triés sur le volet et évolue fréquemment en vase clos. Comme nous l'avons constaté, Maubert compte effectivement peu d'intimes parmi ses connaissances : Pichon, L'Abbé Yvon et Douxfils. Les femmes ne sont pas représentées dans ce cercle social. La compagne de Maubert ne joue qu'un rôle secondaire dans son quotidien. Il ne la mentionne que rarement et semble la cantonner dans son statut de mère de substitution. Une femme fait toutefois figure d'exception dans cet univers : Jeanne-Marie Le Prince de Beaumont. Pichon la rencontre à Londres et elle devient vraisemblablement son épouse. Cette écrivaine très pieuse qui remplit la fonction de gouvernante dans la haute société anglaise détonne dans le cercle de nos aventuriers. Il est en effet peu habituel que le chevalier de fortune soit en couple, le célibat étant d'ordinaire ce qui le caractérise. Toutefois, si l'aventurier est souvent célibataire, il n'en est pas moins accompagné. Casanova, en séducteur patenté, multiplie les conquêtes mais refuse d'épouser Lucrezia. Goudar, quant à lui, ne fait pas de Sara une honnête femme et se contente de faire son éducation, la transformant en courtisane.

L'aventurier semble donc bien par différents aspects être un personnage aux marges de la société sans toutefois être marginal par rapport à son époque. Bien au contraire, il vit dans son temps. Son besoin ou sa relative acceptation de la solitude n'en font pas un homme retiré du monde[284] ! Le chevalier de fortune vit dans son époque et tente de s'accommoder du monde qui l'entoure. Il cherche notamment à tirer parti de chaque rencontre qu'il fait. Adepte du *Carpe Diem*, c'est un épicurien qui jouit du moment présent. Casanova reconnaît que « dans la vie rien n'étant réel que le présent, j'en jouissais, rejetant les images du passé »[285]. Souvent libertin et bon vivant, l'aventurier apprécie la bonne chère ce qui ne lui réussit pas toujours... Ainsi, Chevrier, visiblement fragile de l'estomac, décède vraisemblablement d'une indigestion de fraises à la crème copieusement arrosées de vin. L'amour des plaisirs de la

[282]CASANOVA (Giacomo), *Histoire de ma vie,* éd. Robert Laffont, 1993, t. I, Préface, p. 3.
[283]CHOISY (François-Timoléon de), *Aventures de l'Abbé de Choisy habillé en femme,* Paris, chez Jules Gay éditeur, 1862, p. 21.
[284]En témoignent les désastreuses expériences conventuelles préalablement évoquées.
[285]CASANOVA (Giacomo), *Histoire de ma vie, op. cit.,* t. II, p. 525.

table se retrouve également chez Casanova qui entreprend la rédaction d'un dictionnaire des fromages.

L'aventurier apprécie donc la vie et les divertissements qu'elle lui apporte. Son caractère est à l'image de sa nature hédoniste, le chevalier de fortune est alors un éternel optimiste comme le prouve encore une fois le chevalier de Seingalt dans ces *Mémoires* : « J'aimais, j'étais aimé, je me portais bien, j'avais beaucoup d'argent, et je le dépensais, j'étais heureux, et je me le disais, riant des sots moralistes qui disent qu'il n'y a pas de véritable bonheur sur terre »[286]. Cette intensité dans l'amour de l'existence fait écho à celle des plaisirs charnels. Il s'agit d'ailleurs d'un domaine où le chevalier de fortune fait preuve d'assurance. La femme est souvent considérée comme une proie qu'il importe de capturer. L'aventurier « pratique l'amour comme un art, ayant ses règles, ses codes, une méthode que l'on peut apprendre et perfectionner »[287]. Pour lui, le libertinage est avant tout une conduite sociale. Toutefois, les raisons qui le poussent à se dévergonder ne sont pas toujours similaires : Fougeret de Monbron et Chevrier enchaînent tous deux les relations amoureuses, mais le premier le fait car il apprécie la frivolité et le second plutôt par misogynie. Cette audace en amour se retrouve en affaires et, de manière générale, dans le comportement de l'aventurier.

Impulsif et ambitieux, le chevalier de fortune se plaît à être intrépide. Son existence est risquée de par son mode de vie. Les voyages, l'errance et le vagabondage l'amènent à devoir faire face à des situations délicates. Un exemple criant est celui d'Alexandre de Tilly[288] et de l'anecdote de son passage de Paris à Douvres. Durant son périple, il conclue un marché avec des contrebandiers qui le malmènent en montant dans son embarcation. Tilly sort alors deux pistolets de ses poches, les arme et met en garde ses compagnons de route : « comptez, leur dis-je (…) que si l'un de vous fait un faux mouvement pour m'approcher je le tue. Mais aussi que vous recevrez dix louis que j'ai sur moi si nous arrivons ce soir avant dix-neuf heures à Douvres ou dans tel autre port d'Angleterre »[289]. Cet épisode, qui dénote d'une assurance et d'un aplomb impressionnants s'avère payant puisque Tilly arrive à bon port sans dommage.

---

[286]CASANOVA (Giacomo), *Histoire de ma vie*, *op. cit*., t. II, p. 909.
[287]LOUBEGRE (Stéphanie), « Un abc libertin des Lumières : le Dictionnaire d'amour de Dreux du Radier », *Dix-huitième siècle*, vol. 38, n°. 1, 2006, p. 337.
[288]Jacques-Pierre Alexandre de Tilly, normand né en 1761. Il entre au service de Noailles et vers 1799, il part aux Etats-Unis où il épouse une Américaine. Il rentre ensuite en Europe et vit à Bruxelles. Il se suicide en 1816. On connaît sa vie à travers ses *Mémoires.*
[289]TILLY (Alexandre)*, Mémoire du Comte Alexandre de Tilly pour servir à l'histoire des mœurs de la fin du 18e siècle,* Paris, Chez les marchands de nouveautés, 1828*,* t. 3, p. 209.

Le courage est donc fort nécessaire au chevalier de fortune. Sans cette qualité, il risque de subir de nombreux désagréments. Combattre à mains nues, mener un duel ou résister aux brigands lui sont des savoirs indispensables. A la suite à d'une aventure avec une danseuse, Casanova manque par exemple de perdre sa main lors d'un duel contre le comte Vladislav Branicki. Ce combat, qui a lieu à Varsovie en 1766 et qui offre au séducteur une chance de prouver sa bravoure par les armes, constitue également une péripétie digne d'intérêt pour les mondains polonais qui y assistent. De fait, Casanova devient le centre de toutes les attentions et connaît son quart d'heure de gloire. Cette audace dont font preuve les chevaliers de fortune leur permet de vivre des aventures extraordinaires qui sont autant d'anecdotes à raconter à leur entourage. Leur témérité est tout à la fois ce qui les mène vers une vie tumultueuse mais également ce qui alimente leur existence en aventures nouvelles.

Ainsi, cette exaltation fait-elle courir de nombreux risques aux aventuriers, poussant certains à mettre leurs vies en péril en devenant des escrocs. Les chevaliers de fortune eux-mêmes sont alors bernés par leurs propres compagnons. Tilly, que nous venons d'évoquer, fait par exemple les frais d'un charlatan de Londres : M. de Saint-Yldro[290]. Soit-disant chevalier, ce dernier est bien connu dans la capitale anglaise par ses activités de médium, de thaumaturge et ses séances d'invocation des morts. Versé dans l'alchimie, le chevalier assure Tilly qu'il a découvert la pierre philosophale et le convainc d'assister à une célébration. Durant cette espèce de séance de spiritisme, bien détaillée dans ses *Mémoires,* Tilly rencontre Jésus Christ portant sa croix, se trouve marqué par de la poudre d'or et prend part à un banquet digne de ceux de l'Olympe. Le fantôme de François Ier est enfin convoqué pour le convaincre de la véracité de la puissance et de l'immortalité de ses hôtes. Aux termes de la mise en scène, l'aventurier se voit réclamer une certaine somme d'argent contre la bonne fortune que cette entrevue avec les morts doit lui procurer dans un proche avenir. Comprenant qu'il a été abusé par un de ses congénères, il le met en garde : « Vous avez raison M. de Saint-Yldro, (…) vous faîtes de l'or ; mais vous seriez bientôt réduit au cuivre, si vos dupes défendaient leur argent comme moi »[291].

Refusant, comme Tilly, de se laisser berner, de nombreux chevaliers de fortune se

[290]Saint-Yldro est le fils d'un Grec qui s'est enrichi grâce au commerce de diamants. Il s'enfuit à Smyrne avec quelques pierres de son père en poche. Dévalisé par un professeur, il parcourt ensuite le monde pour s'arrêter en Italie. Il y rencontre une courtisane qu'il transforme en princesse Irène. Il escroque deux cardinaux qui le dénoncent à l'Inquisition, l'obligeant à s'enfuir à Londres. Soi-disant immortel, il est vraisemblablement mort à Carthagène pendant que sa veuve veille sur ses diamants à Cadix.

[291]TILLY (Alexandre)*, Mémoire du Comte Alexandre de Tilly pour servir à l'histoire des mœurs de la fin du 18e siècle,* Paris, Chez les marchands de nouveautés, 1828*,* t. 3, p. 54.

dressent contre leur propre camp, bien que certains tentent de se défendre sans y parvenir. Le cas d'une des victimes de Stiepan Zannovitch est emblématique. Après avoir sévi plusieurs années comme brigand dans les montagnes de Dalmatie, le soi-disant comte, aidé de ses comparses Alvise Zen[292] et Tommaso Medin[293], triche au jeu contre le jeune comte de Lincoln[294]. Laissant gagner le jeune Anglais sur les premières manches, les compères le détroussent en fin de partie, permettant à Zen d'empocher douze mille livres sterling. Zannovitch en profite alors pour prêter cet imposant pécule au jeune comte mais, petite somme par petite somme, de manière à l'escroquer au moment du décompte. Casanova, qui s'est joint à la table se retrouve impliqué et accusé de tricherie, une mésaventure qui l'oblige à quitter Florence et la Toscane[295]. Cette entreprise risquée se solde par des menaces mais Zannovitch ne s'arrête pas pour autant à cette expérience, il récidive ! Son goût de la mystification est à son paroxysme quand il usurpe le titre de prince d'Albanie. Arrêté pour fraude, accusé d'imposture et condamné, il se suicide finalement en prison après que son procès a mal tourné. Un destin plutôt tragique qui témoigne bien de la difficulté éprouvée par les aventuriers à vivre sereinement leur existence chaotique. De fait, le désir de tromperie des chevaliers de fortune conditionne souvent leur vie, les contraint à l'exil, les condamnent à la prison ou à une mort certaine. Toutefois, leurrer amis et ennemis est dans la nature même de l'aventurier, qui entre totalement dans son personnage et prend son rôle au sérieux, arrangeant alors son apparence avec grand soin.

D'une physionomie avenante, l'aventurier est un séducteur qui accorde une attention toute particulière à son physique. Si François Mauriac déclarait à propos du XVIIIe « ce siècle à perruque, est celui où l'homme s'est le moins masqué »[296] qu'il nous soit permis de mentionner une exception pour les aventuriers ! Ces derniers se dissimulent constamment derrière des masques, des rôles qu'ils jouent. Au gré de leurs envies et de leurs besoins, les chevaliers de fortune s'adaptent et changent de mise, tels de parfaits caméléons. D'une manière générale, l'aventurier soigne le reflet qu'il renvoie. « Son souci du vêtement est [en

[292]Alvise Zen appartient à une famille patricienne de Venise. Casanova le rencontre une première fois à ses douze ans, quand il est le fils de l'adjudant durant son séjour au fort Saint André. Puis il le retrouve à Florence en 1771.
[293]Tommaso Medin, vénitien né vers 1725, aventurier et littérateur italien qui a traduit l'*Henriade* de Voltaire et *Le rapt de Proserpine* de Claudien. Il a été capitaine de justice à Mantoue dès 1765. Il meurt à Londres vers 1787.
[294]Lord Lincoln âgé de 19 ans en 1771, vient à Bologne recommandé au cardinal-légat. D'après Casanova, il mène une vie de débauche et meurt à Londres 3 ou 4 ans après.
[295]CASANOVA (Giacomo), *Histoire de ma vie*, *op. cit.,* t. III. p. 954.
[296]ROUVILLOIS (Frédéric), *Le collectionneur d'impostures*, Paris, Flammarion, 2010, p. 368.

effet] constant, qu'il lui serve à se cacher ou à se manifester »[297]. Le chevalier de fortune excelle dans l'art du paraître, il fait étalage du luxe en multipliant les fourrures, les bas de soie et autres les bijoux étincelants.

Adepte des parures voyantes, Casanova porte par exemple « un habit de velours ras cendré, brodé en paillettes or et argent, une chemise à manchettes de cinquante louis de point à l'aiguille, et mes diamants montres, tabatières, bagues et croix de mon ordre qui valaient au moins vingt mille écus »[298]. Un ensemble remarquable et onéreux, comme il se plaît à le rappeler au lecteur. Le chevalier de Seingalt aime également à décorer ses tenues plus sobres d'un éperon d'or, insigne de la chevalerie romaine « attaché par un beau ruban vermeil, qu'il portait au cou en sautoir »[299]. D'autres préfèrent des vêtements soyeux comme Théodore de Neuhoff qui « avait grand air dans son vêtement écarlate et sous sa majestueuse perruque »[300]. Un prestige de l'apparence qui se retrouve chez Cagliostro, qui porte de riches vêtements de style oriental agrémentés d'après la baronne d'Oberkirch de « diamants d'une grosseur et d'une eau admirable [qui] si ce n'était pas du strass, (...) valait la rançon d'un roi »[301]. Soigner sa mise est donc une nécessité pour l'aventurier. Désireux de prouver au monde sa réussite, il doit étaler sa richesse aux yeux de tous, s'enveloppant dans des costumes d'apparat.

Si l'habit ne fait pas le moine, il contribue pour les chevaliers de fortune à renseigner leur entourage sur leur situation financière et permet à l'aventurier de s'adapter à tous les milieux qu'il fréquente. Sa mise et, plus largement, son apparence, lui servent notamment à passer inaperçu comme en témoigne l'épisode raconté par Chevrier[302]. Maubert, à sa sortie du couvent, tente de rester discret en troquant ses vêtements d'ecclésiastique contre un habit vert. Désireux d'effacer toute trace de sa vie conventuelle, il se rend ensuite chez le barbier où il rencontre son père supérieur qui, grâce à son déguisement, ne le reconnaît pas. Se faisant passer pour un esclave échappé des Turcs, Maubert réussit à extorquer douze sols au religieux afin de se faire raser. Ainsi, Maubert retrouve-t-il un visage glabre et sa condition de pseudo-gentilhomme. Grâce à ce nouveau costume, l'aventurier peut en toute quiétude commencer son nouveau rôle.

---

[297]ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle*, *op. cit*, p. 49.
[298]CASANOVA (Giacomo), *Histoire de ma vie*, *op. cit.,* t. III., p. 86.
[299]CASANOVA (Giacomo)*, Le Duel ou Essai sur la vie de J. C. Vénitien*, traduit de l'Italien par Raoul Vèze, éd. Allia, Paris, 1998, p. 15.
[300]LE GLAY (André), *Théodore de Neuhoff, roi de Corse,* Paris, Picard et fils, 1907, p. 49.
[301]OBERKIRCH (Henriette Louise Waldner de Freunstein d') baronne, *Mémoire de la baronne d'Oberkirch*, Paris, Charpentier Libraire éditeur, 1853, t. 1, p. 130.
[302]CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C**** , *op. cit*., p. 104.

L'art du travestissement est celui que l'aventurier maîtrise le mieux. Se fondre dans la masse lui est d'ailleurs souvent salutaire. De fait, considérant la discrétion comme indispensable à ses mauvaises actions, il n'est pas rare qu'il se déguise. Selon Chevrier, Maubert doit par exemple rester discret après sa rencontre avec Durey de Morsan auquel il a subtilisé des documents pour la rédaction du *Testament politique du cardinal Alberoni.* Afin de n'alerter aucun voisin, Maubert sort de chez son nouvel ami affublé d'un « habit de velours noir »[303] qu'il lui a dérobé. Maubert aurait, d'après le libelliste, pris le seul vêtement « capable de faire honneur à son maître »[304]. Un trait d'humour qui indique au lecteur que l'infâme crapule a subtilisé ce qu'il y avait de plus élégant dans la garde-robe de son compagnon.

Si le déguisement est l'une des activités favorites des chevaliers de fortune, le travestissement est également dans leurs cordes. La transformation du chevalier d'Eon ou de l'abbé de Choisy en femme en est un parfait exemple. Lia de Beaumont, autrement dit le chevalier d'Eon travesti en femme[305], approche les milieux féminins et s'attire la confiance des femmes, une belle opportunité pour l'espion de Louis XV, témoignant d'une formidable capacité d'adaptation. Quant à l'abbé Choisy, sa propre mère l'aurait habillé en fille pour qu'il soit introduit auprès de la reine Anne d'Autriche sous prétexte de côtoyer l'entourage du Roi. D'extraction bourgeoise, Choisy se voit conseillé par sa mère de passer du temps en compagnie de nobles :

> « Écoutez, mon fils ; ne soyez point glorieux, & songez que vous n'êtes qu'un bourgeois. Je sais bien que vos pères, que vos grands-pères ont été maîtres des requêtes, conseillers d'État ; mais apprenez de moi qu'en France on ne reconnoît de noblesse que celle d'Epée. La Nation guerrière, a mis la gloire dans les armes. Or, mon fils, pour n'être point glorieux, ne voyez jamais que des gens de qualité »[306].

A la mort de sa mère, l'abbé continue à jouer la comédie et loue une maison en tant que femme. Il se rend à l'église et se fait appeler Mme de Sancy ou comtesse de Barres. Digne d'un comédien, il joue son rôle à la perfection, comme au théâtre, prouvant une fois encore l'acclimatation des aventuriers dans la société mais surtout leur capacité à briser l'ordre établi.

Ce travestissement fait alors écho au changement d'identité que manie habilement le chevalier de fortune. Fréquemment, il modifie son patronyme et devient faussaire, s'inventant

[303]CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 15.
[304] *Ibid.*
[305]LEVER (Evelyne et Maurice), *Le Chevalier d'Eon, « une vie sans queue ni tête »*, Paris, Fayard, 2009, p. 27.
[306]CHOISY (François-Timoléon abbè de), *Mémoire pour servir à l'histoire de Louis XIV*, Utrecht, chez Wan de Vater, 1727, p. 21.

des titres comme le Prince d'Albanie, ou modifiant des noms comme nous le verrons plus avant dans notre travail. Si l'aventurier réussit à dissimuler son identité, c'est que l'éducation collégiale qu'il a reçue lui ouvre les portes de milieux variés. Souvent religieuse, sa formation lui procure notamment la maîtrise du latin et du grec. Ayant fait ses humanités, le chevalier de fortune peut prétendre à un solide bagage intellectuel qui lui permet de briller en société. Ainsi Maubert étudie-t-il chez les Capucins, Bonneval, Neuhoff et Goudar chez les Jésuites, ce qui leur assure une culture solide.

Ces connaissances constituent un élément majeur de différentiation avec le chevalier l'industrie, décrit comme « l'aventurier raté »[307] par Suzanne Roth. Alors que le chevalier de fortune est curieux intellectuellement et ne recule pas devant de longues études, sa pâle copie est grossière et dépourvue d'éducation. Représentant modèle de sa guilde, Chevrier étudie le droit à l'université de Pont-à-Mousson, obtient sa licence et prête serment en février 1743. Même si sa carrière d'avocat est de courte durée, sa formation juridique lui confère d'indéniables qualités d'orateur. Cette parfaite maîtrise d'une langue ou de plusieurs constitue un avantage certain pour se placer auprès des puissants, la parole devenant alors un instrument de réussite sociale.

Ceux que Jean-Claude Hauc nomme « virtuoses de la conversation »[308] manient souvent les langues étrangères, ce qui facilite d'ailleurs leurs déplacements. D'après Paul Hazard, l'aventurier « a un verni de culture, il dit qu'il sait le latin et les langues étrangères, il possède le français, ce passe-partout »[309]. De fait, à son arrivée à Londres, Casanova ne maîtrise pas la langue anglaise mais, en disciple d'Horace, il cite fréquemment ses préceptes en latin. Grâce à cette pratique linguistique, l'aventurier peut se fondre plus aisément dans la population locale lors de ses voyages. Pour la plupart d'entre eux, il s'agit de s'intégrer à la société par différents moyens et donc « d'apparaître ce qu'on n'est pas, et ainsi de convaincre par ses allures, par sa politesse, que l'on maîtrise les normes de la bonne société »[310]. Il peut alors postuler pour certaines fonctions de conseiller ou échapper à des situations périlleuses. Lorsque Maubert fausse compagnie aux moines qui l'escortent vers son nouveau couvent, le chevalier de fortune doit passer la frontière suisse mais ne possède pas de papiers en règle. Chevrier, qui relate l'épisode, indique que l'aventurier se présente en parlant polonais à un

[307]ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle, op. cit.,* p. 14.
[308]HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières*, *op. cit.,* p. 9.
[309] HAZARD (Paul), *La crise de la conscience européenne, op. cit.,* p. 341.
[310]ROCHE (Daniel), *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, *op. cit*., p. 893.

officier des douanes françaises et lui fait comprendre qu'il ne connaît pas d'autres langues. Son stratagème le sauve d'un contrôle plus poussé. Le douanier lui fait passer la frontière sans encombre.

Les pérégrinations seraient alors la première des caractéristiques définissant le chevalier de fortune. En évoluant dans l'Europe des Cours mais aussi dans les auberges et les tavernes, il côtoie ses congénères et peut se targuer d'appartenir à une communauté cosmopolite, où tous empruntent les mêmes itinéraires professionnels et géographiques. Les aventuriers fréquentent les mêmes lieux, ils se rencontrent et s'entraident, tentent d'échapper à la routine qui constitue leur vie au sein de leur cellule familiale. Pour Vladimir Jankélevitch et Daniel Roche, l'aventure est avant tout une réponse à l'ennui[311]. Car la démarche aventureuse a quelque chose d'exaltant et cette vie se transforme en découverte du monde pour laquelle le choix de l'itinéraire est primordial.

III. L'aventurier, ce voyageur professionnel

« Nouveau juif errant »[312] selon Alexandre Stroev, l'aventurier peut également être comparé à Ulysse qui erre sur mer après avoir provoqué la colère de Poséidon. Si le héros grec parcourt le monde pour retrouver le chemin d'Ithaque, son *Odyssée* est émaillée d'aventures dont certaines mettent sa vie en péril. Voici un explorateur, qui à l'image du chevalier de fortune, vit de nombreuses péripéties et voudrait retourner à ses origines. L'aventurier est « un homme à la dérive [qui] flotte comme un bouchon »[313], un voyageur permanent. Il a refusé de suivre le chemin tracé par sa famille et la société et entreprend de parcourir celui qu'il s'est lui-même fixé ou que le rejet de sa destinée lui impose. Ainsi, la découverte du monde qui l'entoure n'est-elle pas toujours une paisible croisière. Contraint à l'exil, le chevalier de fortune se voit souvent dans l'impossibilité de revenir en arrière. Comme le note Daniel Roche, « la mobilité, qui implique le plus souvent circularité, prend avec eux un autre sens : elle semble être vécue pour elle-même et sans retour possible, sans point fixe, le parcours pour le parcours loge alors les chevaliers de fortune aux marges, entre les pays

[311]ROCHE (Daniel), *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, *op. cit.,* p. 891.
[312]STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières*, *op. cit.,* p. 18.
[313]ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle, op. cit.,*p. 14.

comme entre les milieux sociaux »[314]. L'aventure ne se contenterait donc pas de déraciner ces hommes, elle les transformerait également en marginaux sociaux.

Le chevalier de fortune a, nous l'avons dit, un destin marqué par l'errance : en s'opposant à l'ordre établi par la société, il est sans cesse forcé de partir. Il a « brisé les amarres avec ce qui fait la solidité de l'Ancien Régime social »[315] en s'éloignant de sa famille, de sa province d'origine, des institutions qui l'ont recueilli. Il fuit donc à la fois une organisation sociale qui ne lui convient pas et les institutions qui lui demandent des comptes. En somme, la route lui assure sa survie mais aussi sa sécurité. De fait, l'aventurier est plus difficile à localiser quand il est en mouvement. C'est alors volontairement qu'il s'installe en marge du monde afin de mieux se dissimuler. Son but est de brouiller les pistes et nous pouvons prendre pour preuve le parcours chaotique de notre aventurier.

Maubert développe le goût du voyage dès 1737, quand, parti de chez lui à 16 ans pour Paris, il rencontre un joaillier, ami de son père, qui lui propose de l'accompagner en Espagne. L'aventurier témoigne :

> « le voyage me plût (…) je partis avec lui de Paris dans les voitures publiques. Par Lion, Grenoble & nous fûmes à Turin, de là à Gênes, où nous embarquâmes pour Barcelone, d'où nous fûmes à Madrid puis à Lisbonne par la route de terre. Nous rentrâmes en France par la Navarre »[316].

Une bien longue route pour notre jeune homme, qui, pour la première fois, découvre d'autres contrées que sa Normandie natale. Il est probable que ce voyage change la vision que Maubert a du monde, à plus d'un titre, il le souligne d'ailleurs en remarquant : l'échappée que j'avois faite m'avoit rendu libertin »[317]. Le chevalier de fortune conserve alors de cette péripétie un amour particulier pour les déplacements.

Résumons brièvement ses pérégrinations : Maubert sillonne la Normandie, puis se dirige vers Paris, l'Italie, l'Espagne. Revenu en France il retourne dans sa terre natale, puis à Caen et retourne à Paris avant de partir pour Metz. Il s'engage ensuite dans l'armée de Pologne, se réfugie aux Provinces-Unies et rejoint la Saxe. De retour en Pologne, il est emprisonné. A sa libération, il est conduit à Prague, puis à Rome et enfin à Mâcon. De là, il s'échappe et part en Suisse où il s'arrête à Genève, séjourne à Soleure puis à Lausanne. Il

[314]ROCHE (Daniel), *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, *op. cit.*, p. 890.
[315]*Ibid.,* p. 902.
[316] AV, 22523, f°35-36, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[317] *Ibid,* f°36.

quitte la Suisse en direction des Provinces-Unies, passe par Karlsruhe puis Zwolle, Amsterdam et enfin La Haye. Il y embarque pour Londres où il demeure près de deux ans. A son retour il débarque à Rotterdam et séjourne en Hollande. Il se dirige ensuite vers Bruxelles où il réside quelque temps avant de faire un bref séjour à Paris. Il rentre à Bruxelles et s'arrête à la cour de Wurtemberg. Il passe ensuite à Stuttgart, Francfort, Munich et Dresde. De retour à Francfort, il est emprisonné mais s'évade vers Amsterdam où il est de nouveau arrêté. A la suite de son procès, Maubert réussit à partir pour le Danemark où il meurt à Altona.

Un itinéraire remarquable qui n'a pas à pâlir devant celui de Casanova qui, selon Daniel Roche, aurait parcouru près de 65 000 km en quelques soixante ans. Un trajet qui témoigne de la véritable signification du circuit réalisé par un aventurier, comme le souligne Suzanne Roth, « le voyage est son asile, et presque son métier »[318]. Même si on s'interroge au regard des villes et pays traversés sur les motivations du chevalier de fortune, l'analyse de chaque aventure indique que le voyage n'est pas seulement un choix, c'est une conduite nécessaire dans la vie de l'aventurier. Le chevalier de fortune est tributaire de ses décisions. S'il ne désire pas toujours se fixer dans certains pays, la désertion, les intrigues politiques, les problèmes familiaux voire les accusations libertines remettent en question sa place dans ses patries d'adoption. Trop souvent, l'aventurier est sommé de quitter les lieux pour mauvaise conduite et que sa réputation n'est plus à faire. Une fois son nom souillé ou son identité secrète compromise il est obligé de franchir une nouvelle fois la frontière, poussé au vagabondage par ses péripéties.

L'aventurier, voyageur inconditionnel, va alors de pays en pays, à la manière de Giuseppe Balsamo comte de Cagliostro qui, expulsé d'Italie, parcourt l'Europe. Les frontières ne sont alors guère des barrières et souvent, même entre deux pays en guerre, un passeport n'est pas nécessaire, une lettre de recommandation pouvant suffire. Dans un siècle où l'autorité royale désire s'affirmer et contrôler les déplacements jugés comme potentiellement dangereux, l'identification des voyageurs par le papier est de plus en plus courante. Ainsi, même si les philosophes des Lumières critiquent cette volonté de limiter les libertés individuelles, les passeports, les billets de congés ou les certificats se multiplient.

Ainsi ces documents commencent-ils à se répandre dès 1716 avec le rôle pionnier de l'armée. L'ordonnance royale du 2 juillet a pour but premier de contrôler les troupes de l'armée française : « ces registres sont établis pour faciliter à l'avenir la recherche des

[318]ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle, op. cit.,* p. 16.

déserteurs »[319]. Une volonté de transparence identitaire qui s'étend vers 1720-1730 ; il s'agit alors pour l'administration de lutter contre l'errance et la mendicité. Suite à l'augmentation du nombre de vagabonds, il est question d'un contrôle plus strict qui donne lieu à de multiples arrestations, notamment dans les grandes villes. Une politique sécuritaire qui n'est toutefois que de courte durée mais qui met en place les bases d'un contrôle d'identité problématique pour les chevaliers de fortune. De fait, comme le souligne Vincent Denis, « même si cette politique n'est appliquée qu'entre 1724 et 1733, elle marque l'irruption d'un esprit nouveau et la diffusion de techniques nouvelles d'identification »[320].

Parallèlement, les contrôles s'intensifient aux portes des villes où l'on s'assure de la validité des titres d'identité. Le passeport est vérifié et, n'en déplaise aux aventuriers, doit indiquer un itinéraire qui doit être respecté ! L'autorité qui le délivre répond alors de l'honorabilité du détenteur. Selon Daniel Roche, la double fonction de ce document est « d'identifier et de permettre la surveillance »[321]. Il donne en effet l'opportunité d'authentifier l'état civil d'un individu mais également de retracer son parcours. Le contrôle des étrangers au cœur même de la ville est lui aussi accru. Ceux qui ne sont que des résidents ponctuels et demeurent chez l'habitant ou dans des auberges font l'objet d'une étroite surveillance de la part des inspecteurs. La vérification des registres puis, en 1760, l'invention de la fiche d'hôtel permet de garder un œil sur les voyageurs. De tous ces systèmes de contrôle, c'est l'aveu qui demeure le moyen privilégié par de nombreux voyageurs. Moins impersonnel que les passeports et sans doute moins contraignant, il garantit la moralité du porteur et se transforment en un « certificat de respectabilité »[322]. Ainsi, en juin 1745, Maubert réussit à partir pour La Haye, grâce à une lettre de recommandation du duc de Bouteville au ministre de France. Ce document est également moins aisément falsifiable que les passeports, une aubaine pour les aventuriers désireux de circuler à travers toute l'Europe !

Les faux papiers sont en effet légion au XVIIIe siècle, rien ne semble plus aisé que de se procurer ou de faire soi-même une fausse pièce d'identité. La multitude d'encres, de papiers, de cachets utilisés pour la fabrication de ces documents facilite leur falsification. Plusieurs choix s'offrent alors aux aventuriers pour voyager sereinement. Outre les documents falsifiés, le changement d'identité est l'une des techniques les plus prisées. Si Maubert se fait

[319] DENIS (Vincent), « Administrer l'identité », *Labyrinthe*, n°5, 2000, p. 25-42.
[320] *Ibid.,* p. 28.
[321] ROCHE (Daniel), *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, *op. cit*., p. 389.
[322] DENIS (Vincent), « Administrer l'identité », *op. cit*, p. 38.

appeler par un nom différent dans chaque ville qu'il traverse, nous pouvons supposer qu'il détient des papiers prouvant son identité. Nous reviendrons sur ces impostures mais, d'après Chevrier, l'aventurier multiplie les patronymes comme Imbert Racourt ou Rolin de Saint Quentin.

Comme nous le verrons, les changements d'état civil ne sont pas rares pour le chevalier de fortune. Il s'invente des identités mais également des titres, ainsi Saint-Germain devient le général Saltykov, le prince Rakoszy, le comte Zarogy, le marquis de Monferat, le comte de Belami ou le comte de Veldon. Casanova, quant à lui, en jouant avec l'alphabet s'octroie le titre de chevalier de Seingalt alors que Balsamo usurpe celui de comte de Cagliostro. Comme il est peu probable que tous possèdent des passeports correspondant à leurs différents noms, ils comptent sur les puissants qu'ils côtoient régulièrement pour leur accorder des aveux et autres laisser-passer, dans lesquels leurs faux titres sont inscrits en toutes lettres. Pour les aventuriers les moins (re)connus, il est également possible de traverser les frontières grâce à des passeports collectifs. Seul le nom du porteur est mentionné sur ce document, laissant dans le flou l'identité de ceux qui l'accompagnent : femme, enfant ou serviteur. D'après Lucien Bély, la façon idéale de voyager *incognito* serait d'ailleurs de se faire passer pour un domestique[323].

Parallèlement à ces techniques plus ou moins frauduleuses, la barrière de la langue sert également les intérêts du chevalier de fortune lors des contrôles frontaliers. Dans l'épisode évoqué plus avant, Maubert s'arrête auprès de l'officier des douanes qui est de garde et ce dernier lui pose de nombreuses questions. Chevrier raconte que l'aventurier reste muet et détaille la scène qui est digne de figurer dans un roman :

> « l'officier surpris d'un tel silence qu'il prend pour la conviction de quelques crimes, voulu l'arrêter : alors Maubert lui parla polonois, & lui fit entendre par signes qu'il n'avoit point d'autre langue. L'officier assez embarrassé lui demanda aussi par signes, s'il avoit quelque passeport : Maubert lui en présenta un en Polonois, qu'il avoit fait lui-même. Heureusement pour lui, l'officier ne savoit que sa langue : il lui remit ses papiers & lui dit de passer. Maubert n'eut garde d'obéir ; ç'auroit été faire connoître qu'il entendoit le Français : il resta immobile comme un arbre. L'officier pestant contre son ignorance, le prit par le bras & le sortit comme malgré lui du Royaume »[324].

[323]BELY (Lucien), *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV,* Paris, Fayard, 1990, 908 p.
[324]CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 30-31.

Un épisode rocambolesque qui dénote l'assurance de notre aventurier et qui semble prouver les talents de comédien de Maubert. Le libelliste reconnaît également ici que le chevalier de fortune a pu fabriquer lui-même de faux papiers étrangers afin de voyager plus librement. Même s'il est délicat d'accorder du crédit à tout ce que le Nancéen écrit, il est probable que Maubert ait eu recours à la falsification pour circuler avec ses nombreuses identités, notamment quand ces multiples changements de noms lui assurent la discrétion dont il a besoin pour son rôle d'espion et lui permettent d'échapper aux autorités.

Ainsi pour Maubert comme pour la plupart des chevaliers de fortune, les déplacements ne sont-ils pas forcément synonymes de loisirs. En effet, de manière générale, peu de voyages se font par plaisir, compte tenu de l'état des routes, de leur dangerosité ou de l'inconfort des transports. Dans le cas de l'aventurier, son statut particulier le pousse souvent à circuler, il fuit. Les constants déplacements deviennent alors un mode de vie dont la plupart se satisfait. Pour lui, l'exil n'est pas une souffrance, d'ailleurs Maubert ne semble déranger par son statut d'errant que dans les derniers mois de sa vie. Le chevalier de fortune paraît généralement s'accommoder de l'occasion que lui procurent ses voyages pour se faire une vie nouvelle. Appréciant de se déplacer de ville en ville et de pays en pays, l'aventurier ne subit plus ses déplacements mais il les vit pleinement. Ainsi, Paul Hazard explique-t-il qu'il « n'y a plus de bannis, il y a des cosmopolites »[325].

La découverte du monde devient un credo et le manifeste brandi par les aventuriers est alors l'ouvrage de Fougeret de Monbron[326] : *Le cosmopolite ou le citoyen du monde.* Un roman autobiographique qui détaille les pérégrinations de l'auteur et indique la « voie de la fortune » aux aventuriers. Fougeret de Monbron met donc à profit ses propres voyages pour raconter son itinéraire mais aussi pour conseiller les aventuriers comme en témoigne la première phrase de l'ouvrage qui en retranscrit la principale maxime : « L'univers est une espèce de Livre dont on n'a lû que la première page, quand on n'a vû que son Païs »[327]. Ainsi, le chevalier de fortune n'appartient-il plus à aucune contrée, il s'habitue aux coutumes et usages des lieux qu'il traverse.

Toutefois le cosmopolitisme de l'aventurier ne fait pas l'unanimité, cet amour porté à tous les pays qu'il traverse n'en fait pas pour autant un bon citoyen. Selon Alexandre Stroev,

[325]CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 339.
[326]FOUGERET DE MONTBRON (Louis Charles), *Le cosmopolite ou le citoyen du monde,* Aux dépens de l'auteur, 1750.
[327]*Ibid.,* p. 1.

pour ces détracteurs, « l'aventurier est partout étranger. C'est son atout et son défaut principal »[328]. N'adoptant aucune patrie, le chevalier de fortune ne reconnaît en effet pas les responsabilités envers son pays, il est déraciné culturellement puisqu'il se prétend de tous les lieux à la fois. L'aventurier ne serait plus un simple voyageur mais un apatride qui donne sa fidélité au plus offrant. De fait, dans sa taxinomie des voyageurs, Jean-Jacques Rousseau indique seulement « quatre classes d'hommes qui fassent des voyages au long cours : les marins, les marchands, les soldats et les missionnaires ». L'auteur du *Contrat social* n'évoque donc ni les jeunes gens de familles aisées partis parfaire leur éducation en voyageant, ni les aventuriers. Ainsi, au XVIIIe siècle, ces derniers ne seraient-ils pas considérés comme de véritables voyageurs mais comme des sans-patrie qui errent de pays en pays.

Les chevaliers de fortune se déplacent alors via des chemins chaotiques et traversent l'Europe à bord de voitures peu solides et peu confortables. Même si les infrastructures s'améliorent progressivement au cours du siècle tout comme le confort des berlines, certains rechignent encore à faire de longs trajets. La noblesse par exemple voyage rarement hors de France, elle se rend dans ses terres, ne parcourant que de courtes distances. Les déplacements au long cours sont en quelque sorte réservés à une catégorie sociale différente, ceux qui vont faire fortune ailleurs ou qui cherchent à changer d'horizon, en un mot : les aventuriers. Ces derniers ne se soucient guère des conditions de circulation, il faut pourtant noter que le réseau routier du début du siècle laisse à désirer.

L'article de Guy Arbellot[329] rappelle le piteux état des chemins au début du règne de Louis XV et mentionne le voyage, plus que pénible, de Marie Leczinska qui rejoint Paris en traversant l'Est du royaume en 1725. Il est dès lors décidé de mettre en place un ensemble de voies carrossables supportant un trafic régulier de voitures au galop. A partir de 1738, une instruction rend obligatoire dans tout le royaume la « corvée des chemins »[330], fournissant la main d'œuvre nécessaire à ces nouveaux aménagements. Même si on se concentre encore seulement sur les grands itinéraires qui relient la capitale au reste du royaume, il devient plus aisé de voyager grâce à ces améliorations.

Le tournant majeur de la mise en place de ce réseau routier a lieu en 1743 avec la nomination de Daniel-Charles Trudaine à la direction des Ponts et Chaussées. Il cordonne dès

[328]STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières*, *op. cit.,* p. 21.
[329]ARBELLOT (Guy), « La grande mutation des routes de France au XVIIIe siècle », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 28e année, N. 3, 1973. p. 766.
[330]Instruction du 13 juin 1738 instaurée par le contrôleur général Orry, le texte est intitulé « Mémoire instructif sur la réparation des chemins »

lors le travail des ingénieurs et créée un bureau des dessinateurs chargé d'élaborer les plans des futures routes. On compte encore les temps de trajet en jours et non en heures mais les déplacements sont facilités. Dans la seconde partie du siècle on constate notamment l'accroissement de la vitesse des voitures publiques en raison de l'amélioration du réseau routier. Selon Guy Arbellot, grâce à la réfection et l'entretien de ces grandes routes, « le voyage en voiture n'est plus tout à fait une aventure »[331] mais son prix demeure élevé.

Le mode de transport le plus utilisé reste la voiture publique : coche, diligence ou carrosse. La voiture privée n'est pas accessible à tous. Malgré son coût, Maubert semble l'utiliser un temps à Bruxelles, comme en témoigne sa correspondance. Dans une de ses lettres de 1760, il explique qu'il vend « une désobligeante à ressorts bien étoffée avec un vernis de Martin sur les panneaux »[332]. Il fait placarder cette annonce sur une affiche et dépose un avis dans la Gazette de Bruxelles. Cette vente semble indiquer l'importance des frais d'entretien d'un tel véhicule pour l'aventurier. Comme nous le verrons, le chevalier de fortune connaît une situation financière délicate vers la fin de son séjour bruxellois et le désir de se séparer de son moyen de transport paraît le confirmer. Le fait de posséder cette berline témoigne également d'un quotidien dans lequel les voyages doivent être fréquents. On pense en effet que l'aventurier, habitué à se déplacer de pays en pays et de ville en ville est rompu à l'exercice des démarches à accomplir à chaque changement de lieu.

Comme le voyage devient banal, Maubert, et plus largement l'ensemble des chevaliers de fortune, ont le sentiment d'arriver en terrain connu à chaque passage de frontière. Même s'il ne sait pas à quoi s'attendre dans une nouvelle contrée et quelles sont les opinions des personnes qui les reçoivent, l'aventurier paraît se complaire dans cette situation d'éternel vagabond. La plupart d'entre eux se montre discrets à leur arrivée dans un nouveau pays. D'autres, munis de lettres de recommandation, connaissent le point de chute et utilisent leur réseau pour s'intégrer à leur nouveau lieu de vie. Les cercles de sociabilité permettent notamment aux chevaliers de fortune de se loger. A Londres, Casanova doit par exemple passer la barrière de la langue et se sert de sa rencontre avec Vincenzo Martinelli[333] pour

[331] ARBELLOT (Guy), « La grande mutation des routes de France au XVIIIe siècle », *op. cit.,* p. 786.
[332]SEG 1175, f° 149, Avis de vente demandé par Maubert qui sera placardé sur les coins des rues.
[333]Vincenzo Martinelli aventurier italien né en 1702 à Montecatini. Il suit des études de droit à Pise, obtenant un doctorat en droit civil en 1723. A Florence il rejoint les Francs-maçons. Il sillonne l'Italie pour ensuite s'établir à Londres en 1748. Homme de lettres, il écrit son premier ouvrage, *Istoria critica della vita civile,* publié en 1752. Au moment de sa rencontre avec Casanova, il prépare une édition de *Decameron* de Boccace. Il est également l'auteur de l'*Historia dell'Inghilterra* parue à Londres entre 1770 et 1773 et dédicacée à Thomas Walpole. Déçu des changements provoqués par la Guerre de Sept Ans, il retourne en Italie. Il meurt à Florence en 1785.

s'insérer dans la société britannique. Le libertin témoigne alors de la facilité déconcertante avec laquelle il réussit à s'installer : « ce fut ainsi que malgré tous ceux qui disent que Londres est un chaos où un étranger, en y arrivant, a besoin de trois jours pour se loger, je me suis excellemment bien logé deux heures après y être arrivé »[334]. Le voyage est donc bien, comme le définissent Romain Guicharrousse et Nicolas Siron, « un processus interactionnel qui a certes lieu grâce à celui qui voyage, mais aussi grâce à la société qui l'accueille »[335]. Il est donc la rencontre entre deux mondes : celui de l'aventurier et celui qu'il découvre. Deux sociétés se rencontrent donc et s'enrichissent mutuellement, conférant au voyage une dimension positive.

Le déplacement forcé se meut alors en source de plaisir et les pérégrinations des chevaliers de fortune revêtent un aspect davantage divertissant. On retrouve l'aventurier à Spa et Bath[336] où, avec d'autres voyageurs, il « prend les eaux », transformant son périple en voyage d'agrément. Le chevalier de fortune se livre également à des excursions culturelles qui, à cette période, se développent petit à petit. Ces déplacements contribuant à l'enrichissement intellectuel sont instructifs et pour certains, à visées pédagogique, comme le « Grand Tour »[337]. Cette expression est utilisée en Angleterre dès le deuxième tiers du XVIIe siècle pour désigner les voyages en France, en Suisse et en Italie surtout. Ce voyage éducatif pratiqué, le plus souvent, par les fils de la noblesse ne devient une « pérégrination de plusieurs années qui conduit le voyageur à travers une grande partie du continent européen »[338] qu'au cours du XVIIIe siècle, comme le souligne Jean Boutier. L'aventurier s'adonne, lui aussi, à une sorte de Grand Tour personnel et se concentre sur les cours dans lesquelles il sait qu'il est le bienvenu.

Des déplacements somme toute récréatifs, qui ne portent toutefois pas encore le nom de tourisme. Le chevalier de fortune ne peut être qualifié de touriste, le terme est plus tardif et Stendhal est l'un des premiers à l'utiliser dans ses *Mémoires d'un touriste* de 1837[339]. Toutefois, de nombreux guides de voyages appelés souvent « itinéraires » et publiés pendant

[334]CASANOVA (Giacomo), *Histoire de ma vie*, *op. cit.,* t. III., p. 132-133.
[335]GUICHARROUSSE (Romain), SIRON (Nicolas), « L'invitation au voyage. Acteurs, représentations, enjeux », *Hypothèses* 2014/1 (17), p. 21.
[336] Voir à ce propos l'article de Albin Body – BODY (Albin), « Les Aventuriers à Spa au XVIIIe siècle », in *Bulletin de la société des Bibliophiles liégeois*, IV, 1889-1891.
[337]La paternité de l'expression est attribuée à Richard Lassels, dans son ouvrage : *The Voyage of Italy, or a compleat Journey through Italy*, Paris, V. Du Moutier, 1670, 2 vol.
[338]BOUTIER (Jean), « Le grand tour : une pratique d'éducation des noblesses européennes (XVIe-XVIIIe siècles) », *Le voyage à l'époque moderne*, n°27, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 2004, p. 9.
[339] STENDHAL, *Mémoires d'un touriste,* (1838), rééd. La Pléiade, Paris, 1992.

le siècle recensent les sites à visiter et les étapes idéales, endroits dans lesquels les chevaliers de fortune font souvent halte.

Comme le montre Suzanne Roth, les aventuriers fréquentent les mêmes hôtels, font et refont sans cesse les mêmes trajets. Casanova suit sans le savoir, un an plus tard, les traces de Bernardin de Saint-Pierre en Russie, en Pologne et en Saxe. Cagliostro[340], quinze années après, reprendra d'ailleurs le même trajet. Maubert privilégie ces mêmes destinations ; la Pologne et la Saxe sont deux escales de choix dans le périple du fugitif. Les aventuriers visitent les principales capitales européennes, là où les Cours sont les plus accueillantes et les plus fastueuses : Maubert s'arrête notamment en Wurtemberg. Les chevaliers de fortune traversent également des villes plus petites et s'arrêtent dans des lieux appréciés et en vogue où il est essentiel de se montrer.

Ces haltes incontournables sont par exemple mentionnées dans le récit de l'itinéraire de Maubert. Chevrier évoque un arrêt en Suisse, « chez M. de Mezeri (…) le rendez-vous de presque tous les seigneurs étrangers ; surtout les Anglois et les Allemands qui voyagent »[341]. Henri Crouzaz de Mézery[342] tiendrait un manège près de Saint-François depuis 1745 environ. Comme l'indique Jean-Rodolphe Sinner dans son *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale* en 1787[343], cette halte aurait attiré de nombreux voyageurs vers Lausanne. De fait, Mézery semble connu par tous car l'écuyer avait créé « une académie d'équitation réputée et écrit des ouvrages sur le cheval et la manière de le dresser »[344]. Son établissement serait, selon Jaques Lamunière, le plus vieux manège lausannois situé « sur l'emplacement de l'ancien cimetière du Couvent des franciscains, soit à l'ouest du temple »[345]. Comme nous l'explique Auguste Verdeil, aventuriers et voyageurs connaissent et apprécient la situation idéale de la demeure de Mézery mais aussi sa convivialité :

> « La maison de Mézery était grande et commode, située dans la plus belle rue, et ayant sur le derrière une

[340] Giuseppe Balsamo dit Alexandre comte de Cagliostro est né à Palerme en 1743. Enfant turbulent, son père l'envoie comme apprenti chez l'apothicaire d'un couvent ; il se passionne alors pour la chimie et les poudres et se fait renvoyer. Expulsé d'Italie pour « pratiques magiques », il voyage en Europe avec sa compagne Séraphina, de son vrai nom Lorenza Feliciani et se fixe à Paris où ses talents de magicien lui procurent un vif succès. En contact avec les loges maçonniques, il crée la Maçonnerie Egyptienne. En 1786 il est expulsé de Paris, de retour en Italie il est condamné comme franc-maçon en 1791. Il meurt en prison en 1795.
[341] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.,* p. 35.
[342] Henri Crouzaz de Mézery, né en 1716 marié à Suzanne Bergier. Son fils Benjamin épouse Isabelle de Montolieu. Il meurt en 1782.
[343] SINNER (Jean-Rodolphe), *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale,* 1787, p. 181.
[344] Extrait tiré de musees.lausanne, notice sur Henri Crousaz de Mézery.
[345] LAMUNIERE (Jaques), « Les manèges de Lausanne », *Revue historique vaudoise*, n° 53, 1945, p. 159.

> superbe vue de la campagne et du lac. La table était servie avec propreté et abondance ; les pensionnaires étaient choisis ; nous étions libres d'inviter des hôtes à notre choix, à un prix convenu ; et en été le lieu de la scène changé, était transporté à une charmante maison de campagne, le château de Mézery, à une lieue environ de Lausanne »[346].

Nul doute que cette adresse attire alors plus d'un chevalier de fortune et que Maubert, durant sa propre halte, rencontre nombre de ses compagnons. Un arrêt parmi d'autres pour ceux qui incarnent la mobilité même. Parmi les escales indispensables pour les aventuriers, il faut citer ce que Robert Darnton, nomme des « pèlerinages philosophiques classiques »[347], accomplis vers la Suisse de Rousseau ou l'Angleterre de Voltaire et Montesquieu. Maubert ne déroge pas à cette règle en se rendant à Allaman et à Londres, désireux de trouver une existence plus agréable, un protecteur et surtout de la matière pour son futur ouvrage.

A la recherche d'inspiration, l'aventurier est curieux de tout découvrir. Ainsi devient-il un observateur du siècle, un témoin, mais aussi un historien, un journaliste et même parfois un géographe. Il cherche alors à se fixer dans un pays qui voudra l'accueillir, avec ses idées, ses projets et son désir d'écriture. Une fois établi, le chevalier de fortune s'applique à retranscrire ce qu'il a découvert. Il porte alors un regard spécifique sur les pays et contrées visités, ce qui lui permet d'écrire des récits de voyages sur lesquels nous reviendrons. L'expérience acquise lors de ses déplacements sert donc la plume de l'aventurier devenu auteur et pas uniquement pour des romans d'aventures. En parcourant certains pays comme l'Angleterre, Goudar devient par exemple un écrivain politique et Maubert fait de même avec ses idées économiques, politiques ou religieuses qu'il rassemble lors de ses séjours en Pologne, en Saxe, en Angleterre ou aux Pays-Bas. Quant à Diderot, il offre une vision originale de la Hollande à travers la compilation de ses notes de voyage. L'auteur de *l'Encyclopédie* cite et assemble différentes anecdotes qui présentent un éloge positif des Provinces-Unies, un état républicain décrit par un philosophe résidant dans un état monarchique.

Au-delà des écrits politiques, le voyage tient une place primordiale dans les *Mémoires* du chevalier de fortune. Il y explique souvent son itinéraire, transmet des informations sur les villes et pays traversés ou sur les moyens employés pour s'y rendre. Mais

[346]VERDEIL (Auguste), *Histoire du canton de Vaud*, t. 3, Lausanne, D. Martignier, 1852, p. 205.
[347] DARNTON (Robert), *Bohème littéraire et révolution., op. cit.*, p. 44.

ces renseignements, difficilement vérifiables, rendent certains philosophes méfiants. Diderot fait notamment la critique de ces écrits dans les *Bijoux indiscrets* puis dans l'*Histoire des deux Indes*. Sa diatribe concernant les récits de voyages a pour origine les difficultés d'interprétation que le lecteur éprouve en lisant ces ouvrages. Pour l'auteur de la *Religieuse*, le principal problème vient d'un manque de méthodologie rigoureuse car l'écrivain livre souvent ses réflexions personnelles et non des faits vérifiables. Ainsi, le lecteur est-il face à la partialité de l'auteur puisqu'un voyageur ne peut rester objectif. De plus le chaos qui règne souvent dans la vie d'un aventurier ne facilite pas véritablement la prise de distance nécessaire au récit de ses découvertes.

De fait, les pérégrinations ne constituent point un contexte idéal et propice à l'activité d'écriture. La concentration nécessaire à la réalisation d'un travail de rédaction est incompatible avec la vie mouvementée de l'aventurier. Le temps que l'auteur doit consacrer à la composition de son œuvre littéraire lui impose de cesser ses déplacements continuels, de marquer, comme l'explique Suzanne Roth, « un temps d'arrêt dans ses entreprises »[348]. Il doit alors s'établir dans un lieu calme où il peut solliciter toutes ses facultés, et ces endroits sont rares ! Une riche demeure, un couvent ou une prison constituent ainsi des lieux privilégiés pour l'auteur. Les aventuriers sont donc, selon Suzanne Roth, « les premiers à reconnaître les bénéfices involontaires de la prison »[349], un refuge où le chevalier de fortune est à la fois nourri et logé. Maubert utilise en effet de manière assez fructueuse ses années d'enfermement : en 1748, fait prisonnier au château de Königstein par le comte de Brühl, il rédige les *Lettres iroquoises,* puis en 1764 à Francfort, cloîtré pendant onze mois, il écrit *La pure vérité* et *Le temps perdu*. C'est également son isolement au château d'Allaman, où il bénéficie par ailleurs d'un fonds documentaire important, qui l'encourage dans la rédaction du *Testament politique du cardinal Alberoni*. La mise à l'écart, volontaire ou non, de sa vie d'aventure permet donc au chevalier de fortune de trouver l'inspiration.

Toutefois, la retraite forcée dans une prison ou un couvent à l'instar de Dulaurens[350], oublié de tous, peut aussi sonner la fin de cette vie d'errance. Le statut du chevalier de fortune n'est effectivement pas éternel et bon nombre d'entre eux se rangent avec l'âge. Les aventuriers abandonnent alors leur jeunesse voyageuse pour une vieillesse à l'ombre de l'éclat du siècle. A la manière de Casanova, qui, à l'âge de 58 ans, note, le 22 septembre 1782, dans

[348] ROTH (Suzanne), *Aventures et aventuriers au XVIIIe siècle : essai de sociologie littéraire, op. cit.,* p. 482.
[349] *Ibid.,* p. 178.
[350] PASCAU (Stéphan), *Henri Joseph Dulaurens (1715-1793), op. cit.*

une lettre au procurateur Lorenzo Morosini : « si je songe à redevenir aventurier, je me mets à rire en me regardant dans le miroir »[351]. Le libertin vénitien choisit, quant à lui, de tromper l'ennui de la vieillesse en écrivant ses Mémoires et s'offrant, selon James Rives Childs, la possibilité de « jouir par réminiscence »[352] de sa vie aventureuse passée. Maubert, lui, n'a pas cette chance et, bien que l'écriture de sa vie semble prévue, comme le mentionne Suzanne Roth, il n'en a pas le temps et tombe dans l'anonymat ; il ne doit sa « survie » qu'à ses biographes.

Certains chevaliers de fortune ne souffrent pas de se ranger et choisissent de mettre fin à leurs jours : Albergoni[353] se pend, Stiepan Zannovitch s'ouvre les veines et Tilly se fait brûler la cervelle. Ce manque de résolution et de courage inspire un certain mépris à Casanova qui mentionne le suicide célèbre d'une de ses connaissances : « Je ne sais pas comment un homme qui ne sait pas comment s'y prendre pour se donner la mort puisse se résoudre à se tuer. Le suicide du malheureux Chamfort[354] me fait toujours rire »[355]. Ainsi, le porte-parole des chevaliers de fortune, trop vieux pour vivre ses aventures, se complaît-il dans l'écriture de ses exploits : c'est finalement tout ce qu'il lui reste à la fin de son parcours. En effet, comme l'explique Marie-Françoise Luna, « l'âge et la mort défont l'aventurier »[356].

Déraciné, apatride qui cherche à réussir ailleurs, l'aventurier est partout chez lui. Echappé de sa cellule familiale, du couvent ou de l'armée, il est « de plus en plus loin de son domicile, [mais] de moins en moins éloigné de sa destination »[357]. Ce cosmopolite dont le quotidien est marqué par l'errance transforme le voyage en une profession. Ses pérégrinations et son itinéraire représentent davantage que de simples trajets à travers l'Europe. Comme le soulignent Romain Guicharrousse et Nicolas Siron, « ce sont les conditions de la mobilité et la nature des voyageurs qui donnent une couleur particulière à ces déplacements »[358]. Les

[351] CHILDS (James Rives), *Casanova, biographie nouvelle*, traduction française de Francis Laura-Mars, Paris, Pauvert, 1962, p. 412.
[352] CASANOVA (Giacomo), *Histoire de ma vie, op. cit*., t. 1, préface, p. 5.
[353] Lodovico Albergoni, né à Padoue, il est condamné à dix ans de cachot pour homosexualité, il est par la suite banni de Venise. Il part alors à Naples où il devient ermite et vit dans le dénuement le plus total.
[354] Sébastien-Roche-Nicolas dit Chamfort, né à Clermont-Ferrand le 6 avril 1741, est lecteur de Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI et secrétaire du prince de Condé. Auteur dramatique, il entre à l'Académie française. Emprisonné aux Madelonnettes il meurt des suites d'une tentative de suicide le 13 avril 1794.
[355] ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle*, *op. cit*, p. 29.
[356] LUNA (Marie-Françoise), *Casanova mémorialiste,* Paris, Honoré Champion, 1998, 358 p.
[357]ONFRAY (Michel), *Théorie du voyage – Poétique de la géographie*, Paris, Librairie Générale Française, 2007, p. 38.
[358]GUICHARROUSSE (Romain), SIRON (Nicolas), « L'invitation au voyage. Acteurs, représentations, enjeux », *Hypothèses* 2014/1, n°17, p. 15-24.

voyages ne sont donc pas seulement une forme d'instabilité pour ces chevaliers de fortune mais aussi une raison de vivre. L'aventurier ne peut rester immobile, la nature même de son personnage ne s'y prête pas, il préfère alors parcourir le monde à la recherche d'un prince susceptible de l'accueillir.

Les chevaliers de fortune occupent une place non négligeable dans l'Europe des Lumières. Ils dissipent l'ennui des Cours, excitent la curiosité d'une société engourdie et blasée. Tels des personnages sortis d'un conte de fées, ils font rêver par leur mode de vie original, et les récits extraordinaires qu'ils en donnent. Tout le charme des aventuriers vient de leur nouveauté et aussi du secret qui entoure leur existence. C'est donc la société qui fait et défait l'aventurier. Celui-ci joue de son mystère, divertit et séduit par son goût pour le bonheur et sa soif de vivre épicurienne. L'ordre hiérarchique de la société étant encore solide, le chevalier de fortune n'est pas redouté, mais apprécié pour son originalité. Prêtant la plus grande attention à sa popularité, l'aventurier entend briller par sa réussite et par son prestige, se conformant en cela à une époque qui, explique Paul Hazard, est « le siècle qui brille, [et qu'] ils ont été ses paillettes »[359]. Et, désireux de scintiller encore davantage, le chevalier de fortune veut s'élever dans la hiérarchie sociale.

[359] HAZARD (Paul), *La pensée européenne de Montesquieu à Lessing*, *op. cit.*, p. 344.

Chapitre 3

Un désir de réussite et d'ascension sociale

Si la réussite et l'ascension est le moteur d'une société d'Ancien Régime plus fluide qu'on ne le croit souvent, il n'en reste pas moins que ce désir d'ascension et de réussite se montre particulièrement vif chez les aventuriers. Non seulement cette volonté de changement de statut social indique le refus de l'aventurier de reproduire le modèle familial, mais il révèle aussi un groupe particulièrement rétif à la stratification de la société d'ordres.

Si cette volonté d'évolution au sein de la société codifiée du XVIIIe siècle est réelle pour de nombreux individus, elle est criante pour la plupart des chevaliers de fortune. Le contexte révolutionnaire semble rendre ces aventuriers audacieux, Suzanne Roth les nomme alors « *oseur* politique ou militaire »[360] en fin de siècle. Toutefois, cette hardiesse est décelable dès le milieu du siècle, une ferme résolution étant en effet visible dans le parcours de chaque aventurier que nous avons déjà évoqué. Leur désir de circuler, de découvrir le monde sert souvent le projet de se placer auprès des puissants et l'ambition littéraire des chevaliers de fortune va de pair avec leur envie de réussite. Faut-il pour autant y déceler le reflet d'une tension sociale entre le tiers-état et la noblesse ? Nous n'en sommes pas certains.

Les aventuriers sont, nous l'avons dit, issus d'ordres différents et pourtant les aspirations qui les animent sont identiques. Il ne s'agit pas simplement d'un ensemble de stratégies individuelles qui tendent à permettre au chevalier de fortune de gravir marche après marche l'échelle sociale d'une hiérarchie dominée par le second ordre. La tactique de mobilité sociale est adoptée par l'ensemble du groupe des aventuriers : devenir aisé, obtenir un titre ou être reconnu dans et par la société. Le chevalier de fortune désire se faire une place dans le monde des puissants ou du moins avoir un niveau de vie confortable. Pour certains, il s'agit même d'égaler les grands du monde plus que de les côtoyer. L'aventurier part à la poursuite de richesses mais aussi d'un statut qui lui confère une certaine importance. Nombre d'entre eux, nous l'avons dit, sont alors plutôt dans une « culture de l'apparence » et mystifient ceux qu'ils rencontrent. Ainsi, pour satisfaire ce besoin d'ascension sociale, les chevaliers de fortune ne reculent-ils devant aucune difficulté. Tous les moyens sont bons pour parvenir à leurs fins : fraude, changement d'identité, activités illégales, espionnage, escroquerie, entrée dans une

[360]ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle,* p. 11.

société société secrète... Ils n'ont pas de scrupules à duper la société et même leurs proches. Les aventuriers sont avant tout égocentrés, concentré sur leur objectif final : réussir.

I.Une volonté de reconnaissance sociale

La société d'Ancien Régime apparaît bien souvent comme une société hiérarchisée dans laquelle toute possibilité de changement semble improbable. Pourtant, nos chevaliers de fortune cherchent à faire évoluer leur statut. Ainsi semble-t-il nécessaire d'établir une stratification de la société d'Ancien Régime avant de nous intéresser à leur possibilité d'ascension sociale. Cette partie s'inscrit alors directement au cœur des débats historiographiques où s'affrontent les tenants d'une stratification par ordres à ceux d'une catégorisation par classes. Dans les années 1960, une controverse a essentiellement opposé Roland Mousnier[361], théoricien d'une distinction sociale qui repose sur une hiérarchie des honneurs et des dignités à Ernest Labrousse qui lui préfère une classification en termes de statut socio-professionnels et de niveau de fortune. Comme le souligne Bernard Lepetit, « ce débat aujourd'hui reste intéressant par les blocages qu'il révèle »[362]. De fait, l'analyse des structures de la société est réductrice et caduque et l'idée de Jean-Claude Perrot[363] d'étudier plutôt les relations sociales que les structures en elles-mêmes semble véritablement pertinente. Ainsi la mobilité sociale devient-elle une réalité dans cette société d'Ancien Régime et nécessite-t-elle qu'on accorde son attention à la hiérarchie.

Si, durant le siècle, certains aspirent à vivre une vie plus qu'ordinaire, les aventuriers rêvent eux de richesses, de renommée et certains font en sorte d'y parvenir. Leur difficulté réside dans le fondement même de la structure sociale de l'époque. Selon Jean-François Solnon à l'entrée « hiérarchie et mobilité sociales » du *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, la hiérarchie sociale est « subtilement modelée par quatre critères d'importance décroissante : la dignité (qui fait de la société partiellement une société d'ordre), le pouvoir, la richesse (qui en fait un peu une société de classes) et la considération, élément régulateur du classement »[364]. Des critères sur lesquels l'aventurier doit alors jouer pour parvenir à ses fins.

---

[361] MOUSNIER (Roland), *Les hiérarchies sociales de 1450 à nos jours,* Paris, PUF, 1969, 196 p.
[362]LEPETIT (Bernard), « La société comme un tout : sur trois formes d'analyse de la totalité sociale », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 22 | 1999, mis en ligne le 17 janvier 2009, consulté le 01 mai 2018. URL : http://journals.openedition.org/ccrh/2342.
[363] PERROT (Jean-Claude), « Rapports sociaux et villes », *Annales ESC,* 1968, p. 241-268.
[364] BELY (Lucien), dir., Dico AR, « hiérarchie et mobilité sociales », p. 637.

D'après Luciano Allegra, « les sociétés d'Ancien Régime ont été traditionnellement représentées comme des sociétés immobiles, caractérisées par un rigide compartimentage en ordres, corps, corporations ; les comportements des individus y étaient dominés par le poids des rôles et des hiérarchies sociales et productives »[365]. Pourtant, en étudiant les destinées des aventuriers, on constate que les chevaliers de fortune semblent jouir d'une assez grande liberté d'accès à certaines dignités et postes hauts placés. Ils font montre d'une détermination à toute épreuve afin d'atteindre leur objectif, défiant alors la société. Comme le souligne Suzanne Roth, « l'aventurier est celui qui ose. Dans des circonstances dangereuses, hors des cadres habituels, soit qu'il triche, trompe, trahisse, vende ou espionne, il fait, un jour ou tous les jours un pari dangereux où il peut gagner ou perdre tout d'un seul coup »[366]. Une telle détermination à réussir peut interpeller. Il paraît alors pertinent de s'intéresser à cette volonté de reconnaissance sociale poussée à l'extrême, mais aussi aux critères sur lesquels influer, afin de mieux appréhender le monde social dans lequel les aventuriers évoluent.

Le critère le plus difficile à faire évoluer est la dignité. Au sens classique du terme, la *dignitas* est liée à l'exercice d'une charge. Il s'agit d'une fonction ou d'un titre, caractérisés différemment chez chaque penseur, qui donne un rang plus ou moins élevé dans la société. Si pour Hobbes la dignité tient davantage lieu de valeur publique, elle est propre à l'aristocratie pour Montesquieu. Charles Loyseau, quant à lui, tente de la définir en 1610, dans son *Traité des ordres et des simples dignités.* Ce juriste s'efforce de dresser un tableau de la codification sociale du XVIIe siècle en posant comme postulat de départ à son ouvrage que la société est ordonnée et qu'il existe un ordre naturel immuable créé par Dieu. Chacun est alors placé dans cette société en fonction de l'ordre et du rang qui convient à sa nature. Ainsi une hiérarchie s'opère-t-elle en fonction d'une hypothétique ascension. Charles Loyseau propose également une analogie entre la société et l'organisation militaire. Il distingue donc la noblesse de la roture en s'appuyant sur l'idée de commandement. Un rôle qui reviendrait davantage à la noblesse qu'au clergé d'après Arlette Jouanna[367]. Dans son ouvrage *Ordre social : mythe et hiérarchie dans la France du XVIe siècle,* qui reprend l'essentiel de sa thèse, l'historienne montre que l'accès à la noblesse est plus difficile à partir de 1520 car l'aristocratie développe

[365]ALLEGRA (Luciano), « Un modèle de mobilité sociale préindustrielle, Turin à l'époque napoléonienne », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2005/2 (60e année), p. 443-474. URL : https://www.cairn.info/revue-annales-2005-2-page-443.htm.
[366] ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle, op. cit.,* p. 15.
[367] JOUANNA (Arlette), *Ordre social : mythe et hiérarchie dans la France du XVIe siècle,* Paris, Hachette, 1977, 252 p.

un certain imaginaire social. De fait, avec les théoriciens de l'idée de race émerge la thèse d'un groupe fondé autour de la naissance, de l'importance du sang et de l'hérédité. Un privilège visible chez Rabelais dans *Gargantua,* quand il décrit l'abbaye de Thélème où la vie utopique est en réalité réservée à une élite.

Rappelons, comme l'indique Fanny Cosandey, que « les hommes d'autrefois ne se privaient pas de classer, mais [qu']ils le faisaient dans le cadre de représentations du monde qui ne sont plus les nôtres »[368]. Ainsi, dans les esprits du siècle, le roturier ne peut-il accéder à la noblesse. Maubert né simple plébéien ne peut prétendre à un titre honorifique. Il doit composer avec son héritage familial pour évoluer dans le monde. Ses origines et son nom sont donc de première importance. Penchons-nous alors quelques instants sur le patronyme de notre aventurier qui revêt différentes significations. D'origine germanique, il s'agirait notamment d'une déformation de l'ancien prénom Amalbehrt, composé de « Amal », relatif aux rois Wisigoths et de « behrt » signifiant illustre ou brillant[369]. Ce peut également être une détérioration du nom « Madelbert » désignant un orateur renommé[370] ou une dérivation du nom d'un saint, en latin « Madelbertus »[371]. Il nous faut retenir que ce patronyme est donc plutôt commun et ne véhicule aucune histoire exceptionnelle ni titre ou particule.

La lignée paternelle de notre aventurier est en effet non noble et Maubert reconnaît « la roture de son père »[372] dans un courrier à un proche du margrave de Bade-Dourlach, Pourtant le chevalier de fortune entend définir sa roture comme la noblesse en mentionnant titres et rangs :

> « S'il y a des grades & des titres entre les Roturiers, je peux prétendre à l'illustration dans cette classe, tant du côté paternel que maternel. Mais comme entre Roture & Roture la probité fait toutes les distinctions honorables, je ne citerai qu'elle pour mes 32 quartiers. Elle est héréditaire dans ma famille depuis plus de 500 ans connus. C'est tout le titre que je réclame sur ma naissance »[373].

Maubert a déjà évoqué dans son mémoire autobiographique que « dans le Tiers-Etat

[368] COSANDEY (Fanny) dir., *Dire et vivre l'ordre social*, Paris, EHESS, 2005, p. 18.
[369] GERMAIN (Jean) et HERBILLON (Jules), *Dictionnaire* des noms de familles en Wallonie et à Bruxelles, Editions Racine, Bruxelles, 2007, p. 716.
[370] De « madal » : discours et « bert » : renommé.
[371] MENAGE (Gilles), *Dictionnaire étymologique de la langue françoise*, t. 1, Paris, Briasson, 1750, p. IXX.
[372] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[373] *Ibid*.

on ne se distingue que par la probité »[374]. Cette qualité morale constituerait alors l'identité sociale de cette catégorie. Pour l'aventurier « ce seroit folie (…) de vouloir montrer dans [sa] famille quelque autre distinction »[375]. Il entend faire preuve d'une scrupuleuse honnêteté envers le destinataire de sa lettre, les potentiels lecteurs de son manuscrit mais aussi tous ceux qui le côtoient.

Même si Maubert reconnaît sa roture et semble s'en contenter, il paraît critique envers la transmission d'une supériorité sociale par la naissance. En ironisant notamment sur les quartiers de noblesse qui expriment l'ancienneté des titres aristocratiques en fonction des ascendants de chaque génération, l'aventurier ébauche son point de vue. Revenons quelques instants sur la définition du dictionnaire d'Antoine de Furetière :

> « il faut seize quartiers pour prouver la noblesse de quatre races dans les Compagnies où on ne reçoit que les Nobles. Ce mot de *quartier*, que l'on demande pour les preuves de Noblesse, vient de ce qu'autrefois on mettoit sur les quatre coins d'un tombeau les Écus du père & de la mère, de l'aïeul & de l'aïeule du défunt. On voit en Flandres & en Allemagne des tombeaux où il y a 8, 16, & 32 quartiers de noblesse »[376].

En utilisant cette méthode de décompte réservée aux aristocrates, Maubert semble ridiculiser la noblesse et marquer sa désapprobation d'une telle méthode de calcul. L'aventurier a peut-être également été marqué par une mesure prise par Louis XV en 1760 et qui a pour objectif de réserver la présentation à la cour à des familles dont la noblesse remonte au-delà de 1400. Toutefois, comme le souligne Henri Carré, « en appliquant celle-ci à la rigueur on aurait chassé de la Cour plus d'un tiers des familles qui s'y trouvaient »[377]. Il est possible que notre chevalier de fortune s'amuse de ces pratiques ancestrales et bafoue ce fondement même de l'aristocratie. A dessein ou non, la mise en perspective de sa propre roture et des quartiers de noblesse ne rend que plus visible son origine sociale.

La basse extraction de Maubert et son absence de titre sont pénalisantes en ce sens qu'elles ne lui permettent point d'accéder à de hautes fonctions. Il le reconnaît d'ailleurs de lui-même dans son mémoire envoyé à Kaunitz : « je ne me suis point recommandé par ma

---

[374] MBC, p. 7.
[375] *Ibid.*
[376] FURETIERE (Antoine), *Dictionnaire universel françois & latin*, Paris, Pierre-François Giffart, 1732, p. 1209.
[377] CARRE (Henri), *La noblesse de France et l'opinion publique au XVIIIe siècle,* Paris, Honoré Champion, 1920, p. 23.

naissance »[378]. De fait son patronyme ordinaire ne lui ouvre pas les portes des grandes maisons parisiennes, même s'il côtoie Pâris de Montmartel, comme il le laisse entendre dans son mémoire autobiographique : « Je vis M. Paris de Montmartel, pour qui M. de l'Aulnay procureur domanial de M. le duc D'Orleans dont le vicomte d'Auge, et le magistrat universel de ce petit pays, m'avoit donné recommandation »[379]. Maubert demeure un homme du peuple qui a comme principal défaut d'être né dans une famille sans titre et sans fortune mais qui désire changer sa destinée, un point commun avec de nombreux aventuriers. S'appuyant sur les héros des romans de Gatien Courtilz de Sandras, René Desmoris indique qu'il existe, pour les chevaliers de fortune, une certaine discordance entre leurs origines et la condition à laquelle ils aspirent. Leur malheur est alors d'être nés dans une famille sans ressource, comme en témoigne le héros M. de B*** qui fait remarquer au lecteur « du moment où je suis venu au monde, la fortune a commencé à me persécuter »[380].

Désireux de trahir son identité originelle, l'aventurier a l'idée de s'inventer un nouveau patronyme. Selon Vincent Denis, il existe une véritable « pratique de l'imposture »[381] qui allie « un socle commun de gestes et de techniques »[382] et qui concerne à la fois une usurpation de l'identité personnelle mais également du rang social. De ce fait, d'après Alexandre Stroev, le chevalier de fortune « se cache derrière des dizaines de noms et de titres inventés de toutes pièces »[383], à l'instar de Saint-Germain ou Casanova, Maubert utilise un nom de famille normand pour se créer un nouveau personnage. Il usurpe alors le patronyme de « Gouvest » qui, selon le *Dictionnaire généalogique* de François-Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois, vient d'un « écuyer sieur du Port de Rougemare, en Normandie, élection d'Avranches »[384]. Un nom courant, plutôt commun dans sa province d'origine et qui ne doit éveiller aucun soupçon. Loin de sa patrie, Maubert veut se faire oublier des autorités religieuses comme il l'indique dans un courrier : « le nom de Gouvest que j'ai pris en quittant ma province, est si obscure qu'il ne sçauroit me faire soupçonner de vanité ; & j'étois alors dans l'obligation de quitter mon nom, pour me dérober aux poursuites des Moines que je

[378] AV, 22523, f°34 lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[379] MBC, p. 9.
[380] COURTILZ DE SANDRAS (Gatien de), *Mémoires de Mr. de B****, Amsterdam, chez Henri Schetten, 1711, p. 1-2, cité dans DEMORIS (René), *Le roman à la première personne, op. cit.,* p. 230.
[381] DENIS (Vincent), « Imposteurs et policiers au siècle des Lumières », *Politix* 2/2006 (n° 74), p. 12.
[382] *Ibid.*, p. 12.
[383] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières*, *op. cit.,* p. 21.
[384] AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS (François-Alexandre), *Dictionnaire généalogique, héraldique, historique et chronologique*, Paris, chez Duchesne,1761, t. V, p. 239.

quittois »[385]. Un nom sans prétention d'après Maubert, alors qu'il semble, comme nous le verrons plus avant, qu'un blason lui soit tout de même attaché !

Selon Chevrier, Maubert ne se cantonne pas à cette unique fausse identité. Au gré de ses aventures, le chevalier de fortune apprivoise l'alphabet pour s'inventer sans cesse de nouveaux noms : François-Louis Maubert, mais également Imbert Racourt à Paris, Georges Rolin de Saint Quentin à Strasbourg, Gouvest à Dresde, Jean-Henri Maubert à Lausanne, M. André à Valenciennes et Cambrai et Martin[386] à Francfort. Des changements de patronymes qui sont mentionnés par le pamphlétaire nancéen, « afin que tout le monde se précautionnât contre un homme qui peut tromper tout le monde »[387]. Nulle preuve n'est faite de ces identités multiples, mais il est possible que notre aventurier ait eu à passer incognito quand il et devenu espion pour le compte de la France.

Notre seule certitude est que Maubert devient effectivement « chevalier de Gouvest » au moment où il est précepteur[388] du fils du comte Rutowski. Un patronyme que le chevalier de fortune reconnaît avoir emprunté, il indique dans son mémoire envoyé à Kaunitz :

> « Le nom que j'ai ajouté au mien n'est point de ceux que choisit un aventurier pour s'en faire un passeport. Je m'appelai de Gouvest en Saxe, parce que j'avois à cacher ma profession chés les Capucins, laquelle eut été décelée avec mon vrai nom, étant rare que quelque Normand ne se rencontre pas dans un pays de commerce »[389].

Maubert justifie donc ici son imposture, arguant qu'un Normand n'aurait pas manqué de faire le lien entre son nom et celui de son père. Maubert signe alors ses courriers envoyés depuis Königstein « votre très humble et obéissant serviteur, de Gouvest »[390]. Les archives conservées à Dresde témoignent, quant à elles, de l'arrestation de Louis Henri de Gouvest[391] ou encore Gouvert[392] ou Pouvert[393]. Dans la version donnée par Johann Christoph Adelung de la vie de notre auteur, on retrouve Maubert à Varsovie où il se fait embaucher comme

[385] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[386] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Amusements des Dames de B****, Epître dédicatoire « à Monsieur Jean-Henri Maubert, dit Gouvest, retiré incognito à Francfort sous le nom de M. Martin », p. II.
[387] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op.cit.,* p. V.
[388] *Ibid.,* p. 17.
[389] AV, 22523, f°34 lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[390] AD, 11254, Gouvernement Dresden loc. 14606, f°96, lettre de Maubert à Monsieur de Saul du 17 octobre 1751.
[391] AD, 11263, Festungskommandantur Königestein n°227.
[392] *Ibid.,* f°7.
[393] *Ibid.,* f°5.

précepteur, sous nom de Ritter Gouvest, se faisant passer pour un noble appauvri[394]. Une version qui fait écho à celle de Chevrier qui note dans le titre même de son ouvrage que l'aventurier se nomme « soi-disant chevalier de Gouvest » et dans lequel le libelliste explique que « Maubert fut (…) installé [en Saxe] sous le nom de Chevalier de Gouvest »[395]. Pour le pamphlétaire, cette usurpation est nécessaire à l'auteur qui doit approcher les grands du royaume :

> « Il lui falloit un titre pour figurer dans la première maison du Royaume je crois que s'il eut été obligé de produire ses lettres de Noblesse, & qu'au défaut d'en avoir, il eût dû s'en procurer il lui auroit été difficile de réussir, surtout dans sa patrie. Il faut de l'argent pour décrasser le vilain ; sans ce puissant métal, l'Epicier reste ce qu'il est, il garde sa boutique »[396].

Toutefois, le Nancéen reconnaît que Maubert aurait peiné à acquérir ce titre en France puisqu'il ne possède pas suffisamment d'argent pour l'acheter alors que Saint-Flour l'affuble du titre de baron dans son ouvrage. Maubert s'épanche sur sa condition et sur « l'accusation qui [lui] est intentée, d'avoir usurpé un nom & une naissance nobles »[397]. L'aventurier ne reconnaît pas ce qui lui est reproché et il tente de se justifier en dénigrant la noblesse et les méthodes douteuses d'anoblissement :

> « Et en vérité, la noblesse est en France une acquisition si aisée depuis cent ans, qu'il n'y a que la grande opulence capable de lui obtenir de la considération. Croyés-vous que je me trouvois honoré d'être annobli, ou fils d'annobli en France, quand Joseph Outrequin[398] Boueur & Gadouard de Paris reçoit la noblesse en récompense de son talent pour nettoyer les rues & les boulevards de la capitale ? »[399].

En mentionnant Joseph Outrequin, qui fut en effet récompensé par une belle pension et des lettres de noblesse pour les aménagements qu'il réalise dans la ville de Paris, Maubert

---

[394]ADELUNG (Johann Christoph), *Geschichte der menschlichen Narrheit, oder Lebensbeschreibungen berühmter*, *op. cit.,* p. 385.
[395] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op.cit.,* p. 18.
[396] *Ibid.*
[397] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[398] Joseph Outrequin était entrepreneur des pavés de la ville Paris, il a travaillé sur les ornements des espaces verts. C'est notamment à lui qu'on doit la création de boulevards intérieurs à quatre rangs d'arbres. Il a également mené le projet de démolition des maisons construites sur les ponts et a proposé de faire voûter les souterrains où passent les canalisations d'eau de la ville.
[399] Archives générales Karlsruhe, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.

rejoint l'avis d'autres écrivains du siècle. De fait, Voltaire souligne, lui aussi dans un de ses courriers, qu'il s'agit d'une récompense disproportionnée : « On dit qu'on a donné des lettres de noblesse et une grosse pension au sieur Outrequin, pour avoir arrosé le boulevard. Si je travaillais à l'*Encyclopédie,* je dirais, à l'article *Pension* : M. Outrequin en a reçu une très forte »[400].

Il est remarquable que Maubert, qui est roturier, fasse ici une distinction entre les nobles de naissance et les anoblis. S'il est vrai que les anoblis sont juridiquement des nobles et qu'ils acquièrent les mêmes privilèges qu'eux, il n'en demeure pas moins que la noblesse marque une différence sociale avec eux, tout comme le peuple. Saint-Simon le rappelait d'ailleurs : « Les Rois font des anoblis, mais non des nobles »[401]. De fait, selon Annie Antoine, le monarque ne peut changer la filiation et faire que « l'anobli eût des ancêtres nobles »[402]. Cette distinction entre aristocrates de naissance et les nouveaux titrés est également mise en avant par Roland Mousnier, qui explique que « même à la fin du XVIIIe siècle, l'usage distingue très nettement les anoblis et les nobles. Pour l'ensemble de la population, un anobli n'a pas encore l'essentiel : la condition, la qualité, la naissance »[403].

Un petit nombre seulement de chevaliers de fortune peut se prévaloir d'être d'extraction noble. D'après Alexandre Stroev, « il y a peu d'aristocrates authentiques parmi les aventuriers : le baron de Tschoudy, le baron de Bilistein, le chevalier d'Eon, bien que ce dernier ait été surpris en train d'améliorer sa généalogie »[404]. Il est en effet fréquent de voir les chevaliers de fortunes falsifier leurs titres ou utiliser le patronyme d'une famille homonyme ou éteinte depuis plusieurs générations. Spécialisé dans l'usurpation et l'escroquerie, l'aventurier entend s'imposer dans les plus hautes sphères de l'Etat par tous les moyens. Une certaine « prospérité de l'imposture »[405] s'installe alors dans la société à l'époque, témoignant d'un « désir de revanche sociale »[406]. Ainsi, selon Vincent Denis, Pierre Tiercelin, s'installe à Paris en 1765 sous le nom de « comte de Tiercelin ». S'il est effectivement « le fils naturel de feu le comte de Tiercelin, un gentilhomme normand, il usurpe [toutefois] le titre de son demi-

[400] *Œuvres complètes de Voltaire*, t. 51, Correspondance générale, VIII, Paris, 1821, p. 464, lettre de Voltaire à Damilaville, le 8 octobre 1764.
[401] SAINT-SIMON, *Ecrits inédits,* Paris, Hachette, 1893, p. 395.
[402] ANTOINE (Annie) dir., *Les sociétés au XVIIe siècle, Angleterre, Espagne, France*, PUR, Rennes, 2006, p. 43.
[403] MOUSNIER (Roland), *Les institutions de la France sous la monarchie absolue. 1598-1789*, Quadrige manuels, PUF, 2005, p. 172 - 173.
[404] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières, op. cit.,* p. 21.
[405] DENIS (Vincent), « Imposteurs et policiers au siècle des Lumières », *op. cit.,* p. 14.
[406] *Ibid.,* p. 15.

frère, qui refuse de le reconnaître »[407]. Selon Saint-Flour, Maubert a recours à un stratagème semblable quand il usurpe le titre de baron. Rappelons que l'ouvrage intitulé, *L'histoire du faux baron Maubert*, dénonce l'imposture de notre aventurier. Maubert rappelle d'ailleurs les faits dans sa correspondance :

> « De son aveu je ne me parois de noblesse ni en Angleterre ni en Hollande. Je me suis titré Barons de Maubert, dit-il, lorsque le roi de Prusse m'a fait interdire le séjour en Hollande. Or il est de fait, Monsieur, (…) que je ne me suis point donné pour noble au comte de Cobenzl, & que mon nom de Maubert a été à la Cour de Vienne, comme partout ailleurs depuis 1752, sans aucune titulature »[408].

Un plaidoyer repris par le Mémoire judiciaire qui insiste sur ce « titre chimérique, que le Sr. Maubert ne se donna Jamais »[409]. Aussi Maubert refuse-t-il de reconnaître qu'il aurait pu usurper un titre ou s'inventer une origine nobiliaire, pourtant le patronyme même de Maubert de Gouvest contient une particule et s'accompagne d'un blason.

Les armoiries du chevalier de fortune semblent alors être un composite entre celles des « Maubert », famille originaire de l'Ile-de-France dont les titres remontent à 1529 et celles des « de Gouvetz », famille normande[410]. Le blason des Maubert de Gouvest est ainsi décrit : « un écartelé au 1 et 4 de gueule à 2 léopards de… (Maubert), et aux 2 et 3 d'azur au lion d'argent (Gouvest), Cimier à tête d'aigle »[411]. Pour l'aventurier, ce patronyme n'est nullement usurpé, comme il l'explique dans un courrier à un proche du margrave de Bade-Dourlach :

> « le Roi de Pologne Electeur de Saxe m'a fait mon état, il y a 3 ans, sous ce nom de Maubert de Gouvest. Sa Majesté me sçavoit Capucin de jadis ; Elle a passé sur cette note Ecclésiastique. Mais le Comte de Brühl n'auroit point souffert que mon imposture eut été autentiquée & légitimée, si j'avois été un imposteur dans le civil »[412].

Les archives de Saxe révèlent toutefois que, dans un courrier daté de 1757[413],

---

[407] DENIS (Vincent), « Imposteurs et policiers au siècle des Lumières », *op. cit.*, p. 15. AdB, Ms 12270, fol. 24, lettre du commissaire Dupuy à Sartine, 15 février 1765.
[408] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761
[409] MJ, p. 5.
[410]VAN HELMONT (Jan), *Dictionnaire d'héraldique illustré*, Article 23313 « Maubert » et 18033 « de Gouvetz », Louvain, Belgique, 1992-1994, 2 vol.
[411] *Ibid.*
[412] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[413] AD, 12881, Genealogica Maubert de Gouvest, 2961.

Maubert utilise déjà ce nom pour signer une missive probablement envoyée au comte de Brühl. De même, un billet du 7 octobre 1755 adressé à Karoline Luise von Baden est paraphé par « le très humble et très obéissant serviteur Maubert de Gouvest »[414]. L'acronyme M de G se retrouve également dans les ouvrages de l'auteur dès 1754 qu'il s'agisse de *L'illustre paysan* ou de *L'école du gentilhomme*, prouvant donc que l'aventurier a recours à ce patronyme bien avant l'obtention de ses papiers en 1758.

La dernière variation identitaire de notre chevalier de fortune que nous évoquerons est celle qu'il utilise lors de son séjour à Genève, Lausanne et Berne. Au moment de sa conversion, Maubert obtient également une particularité suisse : le droit de bourgeoisie. D'abord réservé, au Moyen-Age, à ceux qui dépendaient d'un château fort, ce droit s'étend progressivement aux habitants d'un bourg qui possèdent une terre. A l'époque moderne, selon Rainer J. Schweizer[415], les villes limitent l'accession à la bourgeoisie et les bourgeois héréditaires, constitués en assemblée, verrouillent le pouvoir. Néanmoins, leur influence décroit progressivement dans les cantons urbains alors que dans les campagnes, les communautés bourgeoises et leur assemblée nommée *Landsgemeinde* conservent un certain pouvoir. La bourgeoisie, appelée également droit de cité, demeure un droit communal ou cantonal qui confère de nombreux avantages matériels mais également une protection juridique. Son octroi à certaines personnalités extérieures doit permettre à la ville d'en retirer des bénéfices. Maubert explique alors sa démarche dans sa correspondance et insiste sur son état de roturier au moment des faits : « La bourgeoisie que j'ai achetée à Allamans Canton de Berne, en 1753. La naturalisation dont Leurs Excellences de Berne m'ont gratifié en 1753, l'une & l'autre je les ai eu en ma qualité de Roturier »[416]. Dès lors, il se voit accorder une devise, « in utrum que paratus »[417] et des armoiries constituées d'une plume et d'une épée en sautoir[418].

Un ensemble d'indices qui tendent à nous faire penser que le chevalier de fortune n'a d'autre objectif que de quitter son état pour un autre. Il semble prêt à transcender les codes établis par la société pour gravir les échelons, indiquant par-là que le monde de l'Ancien Régime n'est pas figé. Une mise en scène de soi qui évoque un réel besoin de reconnaissance

[414] AGK, FA 5 A Corr 147, 70, billet de Jean-Henri Maubert de Gouvest à Karoline Luise von Baden.
[415] SCHWEIZER (Rainer J), « Bürgerrecht und Korporationen », in *Revue de l'Etat civil,* 11, 1989, p. 337-345.
[416] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[417] « prêt à le faire », Mémoire capucins p. 20.
[418] MBC, p. 20.

comme l'indique Daniel Roche[419]. L'identité se construit par l'apparence mais surtout par le rang, rendant nécessaire aux chevaliers de fortune d'en changer. Ainsi, « plus qu'un faux nom, les aventuriers s'inventent[-ils] un personnage complet »[420]. Si le physique a toute son importance pour tenir cette nouvelle place, l'apparat est également essentiel, que ce soit celui des atours ou de la demeure du chevalier de fortune.

L'aventurier rêve alors de grandeur. S'il ne prétend pas forcément être un aristocrate, il désire souvent vivre comme un noble et obtenir des gratifications. Pour Vincent Denis, « le nom constitue le premier élément de l'imposteur, mais également son premier capital, puisqu'il s'agit de le faire accepter ou de le faire fructifier : par le nom, on espère gagner la reconnaissance, l'argent et les honneurs auxquels on prétend »[421]. De fait, Maubert cherche à s'affirmer dans la société, à l'instar de tout aventurier, il entend s'introduire dans la cour des souverains les plus en vogue afin de trouver des protecteurs bien placés et devenir favori. Celle de Charles de Lorraine semble notamment toute indiquée, puisqu'elle ne manque pas de beaux esprits.

Une nuée d'aventuriers est également attirée par Bruxelles. Comme le souligne Suzanne Roth, « Cobenzl, comme Stanislas facile à impressionner et volontiers dupe des beaux-parleurs porteurs de nouveautés, les recevait aux soirées musicales et littéraires où il rassemblait les étrangers de passage »[422]. Selon Daniel Roche, Cobenzl serait d'ailleurs « facilement dupé par tous ceux qui passent, écrivains, faiseurs de projets et journalistes »[423] ; Jean-François Bastide[424] s'impose notamment auprès de lui par ses talents d'orateur et devient journaliste pour le compte du ministre de Vienne. Un comportement qui semble confirmer l'attitude de ceux que le Cosmopole de Chevrier « appeloit communément des Cires molles, à qui il donnoit toutes les formes qu'il vouloit »[425]. La réussite du chevalier de fortune ne dépend donc plus de son nom ou de son origine mais de l'influence qu'il pourrait exercer au sein de son nouveau cercle de connaissances. Il rivalise alors d'ingéniosité pour parvenir à ses fins et s'intégrer à des réseaux sociaux très fermés dont il doit maîtriser les codes. Selon Chevrier, Maubert apprend rapidement et « il affectoit ces airs de grandeur, qui distinguent le

[419] ROCHE (Daniel), *La culture des apparences*, Paris, Fayard, 1988, 549 p.
[420] DENIS (Vincent), « Imposteurs et policiers au siècle des Lumières », *op. cit.,* p. 14.
[421] *Ibid.,* p. 15.
[422] ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle, op. cit.,* p. 174.
[423] ROCHE (Daniel), *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, *op. cit*., p. 897.
[424] Jean-François Bastide est l'auteur des *Confessions d'un fat* en 1742 et des *Petites Maisons* en 1753.
[425] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 80.

courtisan du gentilhomme campagnard, ou Provincial. On ne l'entendoit parler que de noblesse »[426]. D'ailleurs, si Maubert se défend d'avoir usurpé un titre de noblesse, il avoue ne pas avoir été « au-devant de ceux qui étoient assés simples pour [le] croire gentilhomme sur l'éducation [qu'il a] reçue, & sur l'usage [qu'il faisoit] de [son] épée pour [sa] défense »[427]. L'aventurier n'hésite donc pas à duper ceux qui l'entourent, et ce même sans volonté de nuire, en se grimant en homme du monde, témoignant de son influence au sein d'une société.

Ainsi les chevaliers de fortune jouent-ils sur le second critère qui définit la société d'Ancien Régime : le pouvoir. Bien que profondément différents par leur nature, le *Leviathan* de Hobbes et le *Traité des offices* de Charles Loyseau s'accordent sur un point : le pouvoir est le garant de l'ordre et de la hiérarchie. Il semble pour le moins intéressant de définir le degré de pouvoir auquel peut prétendre notre aventurier. S'il se joue de ses protecteurs et cherche à plaire, l'aventurier n'ambitionne généralement pas de diriger un Etat, même si certains comme Théodore de Neuhoff, en se désignant roi de Corse ou Stiepan Zannovitch, usurpant un titre de Prince d'Albanie se le permettent. Abusant ainsi de la confiance des puissants, les chevaliers de fortune réussissent à se faufiler au plus près d'eux. Après avoir pris le nom de Castriotto d'Albanie, Zannovitch se fait notamment entretenir par Stanislas, le roi de Pologne.

Plus fréquemment, le chevalier de fortune se rêve simple conseiller d'un roi ou de ses ministres et il se montre, là encore, déterminé à réussir. Il doit pour cela impressionner et prouver ses qualités, quitte à en devenir obséquieux. C'est spécialement la correspondance de l'aventurier qui dénote un réel souci de plaire à son destinataire. Maubert est passé maître en la matière. Il multiplie les précautions oratoires et pousse les formules de politesse à l'extrême, notamment dans les courriers envoyés à Rutowski où les occurrences de « Monseigneur » ou de « Votre excellence » sont extrêmement nombreuses. Quant aux formules finales de salutation, il faut noter leur style toujours plus ampoulé : « J'ai l'honneur d'être avec la plus vive et la plus respectueuse gratitude, avec un dévouement sans réserve, de Votre Excellence Monseigneur, le très humble, très obéissant et très obligé serviteur »[428] ou « Je supplie Votre Excellence avec la plus respectueuse et la plus vive instance et je recevrai la grâce avec les sentiments de gratitude auxquels elle m'a accoutumé, j'ai l'honneur d'être avec un profond respect de Votre Excellence Monseigneur, le très humble, très obéissant et

[426] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.,*p. 18.
[427] AV, 22523, f°40, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[428] AD, 11254, Gouvernement Dresden loc. 14606, f°60, lettre de Maubert au Comte Rutowski le 23 mars 1750.

très obligé serviteur »[429].

A la lecture de ces formules, il semble que Maubert ait eu connaissance du *Nouveau Traité de la civilité* d'Antoine de Courtin[430]. Paru pour la première fois en 1671, puis réédité à plusieurs reprises, cet ouvrage fait figure de passeport pour évoluer dans le monde. Il n'existe néanmoins pas d'uniformité dans les compliments ou autres salutations, David S. Shields souligne bien qu'il « n'y avait pas de civilité uniforme pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, mais une variété de modes de conduite et de conversation qui en revendiquaient le nom »[431]. Certes les formules de politesse varient selon les époques et les lieux et comme l'indique Peter Burke, « plus la société est hiérarchisée, plus son régime de politesse sera formel ou élaboré »[432].

L'utilisation de ces techniques d'écritures et de conversation évolue toutefois au cours du siècle. Le recours à la flatterie et l'obséquiosité ajouté aux formules d'humilité, « votre humble et très obéissant serviteur » et à l'hyperbolisme des formules d'adresse, « A Son Excellence, Monseigneur Le Comte Rutowski » ou « A Son Excellence, Monseigneur Le Comte Premier Ministre », est de plus en plus décrié. De fait, la plupart des titres sont galvaudés et on assiste à une véritable inflation. La critique de ces abus de langage se fait jour dès le XVIIe siècle. Selon Peter Burke, « déjà en 1673, l'auteur d'un livre de conduite anglais (…) associait les compliments à de la « duplicité et de la tromperie » : « Ils consistent à louer sans modération et à prétendre plus grands amour et amitié qu'ils ne sont vraiment mérités ou voulus par celui auquel ils sont offerts »[433]. En somme, ces formules sont critiquées pour leur démesure et perdent progressivement de leur intérêt, mais elles demeurent de rigueur dans certains cercles tout au long du XVIIIe siècle.

Ainsi, d'après Peter Burke, « la pratique des civilités était[-elle] un signe que celui qui parlait était civilisé »[434]. Maubert tient alors tout particulièrement à prouver à son interlocuteur qu'il possède une éducation sans faille. Il s'exprime notamment en vouvoyant le destinataire de tous ses courriers, et ce, même dans la correspondance qu'il entretient avec son

---

[429] Archives de Dresde 11254, Gouvernement Dresden loc. 14606, f°71, lettre de Maubert au Comte Rutowski le 24 décembre (sans date).
[430] COURTIN (Antoine de), *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnestes gens*, à Paris, chez Helie Iosset, 1671, 174 p.
[431] SHIELDS (David S.), *Civil Tongues and Polite Letters in British America,* University of North Carolina Press, 1997, 382 p., cité dans BURKE (Peter), « Les langages de la politesse », *Terrain*, 33, septembre 1999, mis en ligne le 09 mars 2007, consulté le 28 juin 2018, URL : http://journals.openedition.org/terrain/2704.
[432] BURKE (Peter), « Les langages de la politesse », *Terrain*, n°33, septembre 1999, p. 111.
[433] *Ibid.*
[434] *Ibid.*

« généreux ami »[435] Thomas Pichon. Le vouvoiement est la règle à cette époque, à l'exception de quelques groupes religieux qui lui préfèrent le « tu », une « rhétorique de l'impolitesse » qui comme le souligne Peter Burke, a pour but de démontrer que « le Christ ne respecte aucun statut social »[436]. L'ensemble de la correspondance envoyée ou reçue par notre chevalier de fortune est marqué par cette règle tacite. Une seule missive transmise à Maubert utilise le tutoiement et nous questionne sur les relations entretenues entre les correspondants. Alexander Durand de Servigni[437], un illustre inconnu enfermé à Königstein en même temps que notre aventurier, lui transmet un courrier qui se termine sur ces quelques phrases :

> « J'ignore si cette réponse parviendra jusqu'à toi. Si tu pouvois intéresser quelqu'un de favoriser un commerce entre nous, je pourrois écrire et mieux que sur [sic]. Je souffre mille peines, mais après celle d'avoir offensé un ami, je suis persuadé qu'il n'en est point de plus sensible pour moi que celle de notre séparation, adieu »[438].

Une bien curieuse missive qui nous engage à penser que les deux hommes se connaissent et s'apprécient alors que nulle mention n'est faite de Servigni dans les papiers de Maubert. Cette lettre témoigne bien du ton familier qui existe entre l'aventurier et son interlocuteur et rend d'autant plus frappante l'inflexion utilisée. La camaraderie visible ici ne se retrouve dans aucune autre missive du chevalier de fortune, qui ne cesse de montrer une certaine retenue.

Dans ses courriers avec Cobenzl, Maubert insiste à la fois sur le côté personnel et presque intime de la correspondance et sur l'aspect officiel. Utilisé dans les lettres pour marquer son statut par rapport à celui des puissants, le procédé insiste également sur la soumission de notre chevalier de fortune et sur la relation de clientélisme qu'il entretient avec son correspondant. Dans une missive du 8 août 1758, Maubert fait preuve d'honnêteté envers Cobenzl sur son habitude à se faufiler auprès des puissants. Il insiste sur la réussite qui caractérise d'ordinaire ses tentatives et s'étonne d'avoir échoué avec le ministre. L'aventurier se montre alors audacieux et impute son échec à l'intervention d'une tierce personne :

---

[435] Bibliothèque municipale de Vire, 165 (B 14) f°22, lettre de Maubert de Gouvest à Thomas Pichon, d'Amsterdam, le 28 octobre 1766.
[436] BURKE (Peter), « Les langages de la politesse », *op. cit.*
[437] Peu renseignement ont pu être trouvés sur ce personnage. On peut supposer qu'il est d'origine tchèque ou croate par l'utilisation des « č » dans son courrier. Il a tenté de s'évader de Königstein en 1753 et il semble avoir été transféré à la forteresse de Sonnenstein à Pirna en 1756.
[438] AD, Sächsisches Hauptstaatsarchiv Desden, 11254, Gouvernement Dresden, Loc. 14604, *Den arretirten Alexander Durand de Servigni,* f°55.

> « Je n'ai pas été longtemps à m'apercevoir que si mon Etoile, jusqu'ici favorable sur les Grands que j'ai eu l'honneur d'approcher n'avoit puissamment agi sur vous, Monseigneur, la personne qui me présentoit à Vous avoit fait obstacle à cet intérêt que je souhaitois vous inspirer sur mon sujet »[439].

Il s'agit donc pour le chevalier de fortune, de s'imposer en douceur auprès du ministre et de réussir à prouver son talent. En faisant preuve de franchise, Maubert marque des points et s'attire la sympathie de Cobenzl. Son stratagème fonctionne pour le mieux puisque la correspondance se poursuit et que l'aventurier reconnaît sa bonne fortune dans son courrier du 13 octobre 1758, « enfin, votre protection m'a mis où je souhaitois depuis dix ans de parvenir »[440]. Cette simple phrase, qui peut être perçue comme un cri du cœur, reflète également l'ascendance que le ministre exerce sur l'aventurier. Ainsi Maubert espère-t-il probablement manipuler son correspondant. De fait, avec habilité, il laisse entendre à Cobenzl que sa « générosité » et sa « bonté » lui sont nécessaires pour survivre et faire « cesser l'embarras après avoir fait cesser l'inquiétude »[441]. Le vocabulaire affirme la proximité existant entre les deux hommes : Maubert est dépendant du ministre et tente d'être à la hauteur de ses attentes, de se montrer digne de sa confiance, peut-être également de se rendre indispensable en faisant ses « preuves »[442].

Désireux d'illustrer ce rapprochement, Maubert s'emploie à prouver à son destinataire qu'il s'est intégré dans son monde social. Le chevalier de fortune n'hésite pas à mentionner des amis communs et multiplie les noms de personnes que connaît Cobenzl et qu'il aurait rencontrées. L'aventurier avance ses pions, comme sur un jeu d'échec en utilisant des intermédiaires, parfois contre leur gré, afin de se bâtir une réputation auprès du comte. Il agit d'une manière similaire avec Rutowski. Dans la plupart de ses courriers, Maubert, même s'il est en détention, se rappelle au bon souvenir de son employeur en évoquant ses liens avec de nombreuses personnes de qualité dont le comte de Brühl ou le colonel de Collan[443]. Autant d'amis de Rutowski qui ne paraissent pas reprocher à Maubert son incarcération et qui ne fuient pas l'aventurier. Un argument infaillible dans la défense de Maubert auprès du comte

[439] SEG 1175, f° 127, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 8 août 1758, à La Haye sur le Buytenhoop.
[440] SEG 1175, f° 130, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 13 octobre 1758.
[441] *Ibid.*
[442] SEG 1175, f° 127, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 8 août 1758, à La Haye sur le Buytenhoop.
[443] Le colonel de Collan est cité de nombreuses fois dans les courriers écrits depuis Königstein par Maubert à Rutowski mais aucun renseignement particulier n'est donné sur cet homme.

Rutowski mais aussi de son geôlier, le général Furstenhof[444] : un prisonnier qui connaît autant d'hommes du monde ne peut être mauvais.

Ainsi, comme en témoignent ces courriers, le chevalier de fortune doit s'entourer d'amis, de protecteurs, de complices ou de dupes qui peuvent témoigner de sa probité, autant d'instruments qui doivent l'aider à se placer. Nous analyserons un peu plus avant le réseau utilisé par Maubert pour se hisser jusqu'aux hautes sphères, des liens créés au hasard de rencontres et au gré des voyages. A l'instar de ses compagnons, notre chevalier de fortune noue des relations étroites et intéressées avec des hommes influents qui lui permettent de fréquenter de nombreux cercles d'ordinaire inaccessibles aux hommes de son rang : une première étape vers la réussite pour ces piques-assiettes. De l'avis de Suzanne Roth, « parvenir, pour eux, c'est avoir toujours plus d'importance, remuer plus d'argent, voir s'ouvrir plus de portes, séduire plus de femmes ; ce n'est pas atteindre tel ou tel objectif fixé à l'avance »[445].

Si son but ultime n'est pas vraiment prédéfini, l'aventurier entend bien réussir dans ce qu'on appelle « le monde ». Pour arriver à ses fins, le chevalier de fortune utilise alors son principal atout : l'art de la communication. De fait, les aventuriers sont de beaux parleurs, selon Alexandre Stroev, « leur parole est leur instrument d'ascension sociale et leur arme préférée »[446]. Maubert semble posséder, pour discourir, un indéniable talent qui le rend agréable et sociable, ce que confirme Chevrier qui indique que l'aventurier « avoit une certaine façon de se présenter, soutenue d'un babil imposant, qui lui est propre »[447]. Notre chevalier de fortune se montre toutefois bien plus à l'aise avec les hommes qu'avec les femmes. Il n'a rien d'un séducteur comme Casanova et semble n'envisager à aucun moment de choisir les femmes comme moyen de parvenir. Si nombre d'entre eux sont enjôleurs et calculateurs avec le beau sexe, Maubert n'en fait pas partie. Seules ses capacités à faire la conversation semblent lui permettre de briller en société.

Ce besoin de reconnaissance constitue un autre critère sur lequel l'aventurier peut intervenir pour gravir l'échelle sociale : la considération. Le chevalier de fortune ne se contente alors pas de plaire aux puissants, il doit aussi se faire connaître aux yeux du monde.

---

[444] Il s'agit probablement de Johann Georg Maximilian von Fürstenhoff, un bâtard de Georges III de Saxe. Né en 1686 à Dresde, il devient architecte et enseigne la construction militaire à l'institut des cadets de Dresde. Son demi-frère, Auguste le Fort fait procéder à d'importants travaux à Königstein sous sa direction vers 1730. Il épouse Charlotta Emilia née Heinsius. Il meurt en 1753.

[445] ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle, op. cit.,* p. 153.

[446] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières, op. cit.,* p. 28

[447] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.,*p. 16.

Maubert choisit d'ailleurs la voie de la République des Lettres dans cette optique. D'après Christian Jouhaud, dans *Les pouvoirs de la littérature, histoire d'un paradoxe*[448], ceux qui se lancent dans une carrière littéraire, qui font profession d'écrire au XVIIIe siècle connaissent une ascension fulgurante avec la diffusion de leurs idées, surtout si ces dernières sont controversées ! Ainsi, les littérateurs du siècle des Lumières aiment-ils être frappés à la censure pour se faire un nom. Plus l'ouvrage est fait scandale, plus il se vend. Il permet à son auteur d'accéder alors à une certaine reconnaissance sociale. Toutefois, comme nous le verrons, l'auteur de « mauvais livres », certes connu, peut demeurer en marge de la République des Lettres.

De fait, à l'instar de ses compagnons, Maubert aspire à épater la galerie, à être connu et reconnu pour des motifs autres que ses frasques. L'aventurier voit alors sa « carrière » » et sa vie passés au crible par ceux qui l'entourent et qui relatent dans des ouvrages ses pérégrinations ou ses exploits. C'est ainsi qu'Ange Goudar, qui rédige des pamphlets contre le chevalier d'Eon, règle ses comptes avec « la chevalière » dans *L'Espion françois à Londres*[449]. D'Eon s'en prend, quant à lui, à Théveneau de Morande et Casanova attaque, pour sa part, Cagliostro dans le *Soliloque d'un penseur* en 1786[450] ou encore Ange Goudar dans son *Prosopopée de Catherine II* en 1774[451]. Ainsi le chevalier de fortune doit-il garder à l'esprit que sa vie est sans cesse scrutée, analysée de près par son entourage et qu'il se doit de répondre à ce que les autres attendent de lui. Il n'est donc pas le seul juge de sa réussite. Elle est évaluée par ses confrères et par la société tout entière.

A ce titre, les échecs sont particulièrement douloureux car ils s'accompagnent du regard des autres : compagnons, détracteurs et société dans son ensemble. Les erreurs des aventuriers sont fréquemment rendues publiques dans les libelles, comme nous le verrons pour Maubert avec Saint-Flour et Chevrier. Le groupe des aventuriers est loin d'être une entité soudée, surtout lorsque ses membres se trouvent en concurrence pour une même place. Chacun établit alors un plan d'action foncièrement individualiste, voire égocentrique.

Sa stratégie de réussite se résume en ces termes : s'adapter et s'immiscer dans les interstices sociaux. Comme le souligne Alexandre Stroev, « l'aventurier n'a pas de place dans

[448] JOUHAUD (Christian), *Les pouvoirs de la littérature : histoire d'un paradoxe,* Paris, Gallimard, 2000, 450 p.
[449] GOUDAR (Ange), *L'Espion françois à Londres ou observations critiques sur l'Angleterre et sur les Anglois*, Londres, Aux dépens de l'auteur, 1780.
[450] CASANOVA (Giacomo), *Soliloque d'un penseur,* Prague, chez Jean Ferdinand, 1786.
[451] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières, op. cit.,* p. 28.

la hiérarchie sociale, il prend celle qui est vide sur le moment »[452]. Dans une logique similaire à celle évoquée pour les hommes de lettres par Régis Coursin, ces chevaliers de fortune forment un ensemble appartenant à une seule et même frange qu'on peut qualifier de « méplacée »[453]. Ainsi l'aventurier ne doit-il son ascension qu'à la société elle-même. Mais cette réussite sociale n'a jamais vraiment lieu puisque l'aventurier demeure confiné dans un espace tout particulier : « ni noble, ni vulgaire, appartenant à ces deux mondes à la fois tout en n'étant effectivement d'aucuns »[454]: Le chevalier de fortune parvient donc à côtoyer les puissants, à nouer des amitiés avec des hommes fortunés et à séduire de riches héritières. Il n'en conserve pas moins un statut de déclassé. Comme l'indique Alexandre Stroev, l'aventurier demeure un « roturier qui gagne sa vie en exerçant des métiers méprisés ou interdits (comédien, pamphlétaire, joueur, faux-monnayeur), [et qui] ne peut être admis au commerce des gens respectables »[455].

Le chevalier de fortune s'inscrit à bien des égards dans l'esprit des Lumières à bien des égards : il tire en effet profit d'une curiosité universelle, d'un besoin de savoir et d'être étonné qui souvent prédispose à la naïveté. Comme le note un rapport de l'Inquisition à propos de Casanova, l'aventurier tire « des gentilshommes et de dames des avantages illicites, car toujours son genre fut de vivre aux dépens d'autrui et de duper »[456]. Toutefois, en exploitant à outrance la crédulité d'autrui, il n'est pas rare que l'aventurier s'attire ses foudres : duels, exil, prison ou expulsion d'un pays peuvent alors sanctionner ses excès.

Son éventail de choix se restreint de plus en plus au fil de ses aventures. Si le changement d'identité lui permet de commencer une nouvelle vie, il choisit bien souvent de se retirer du monde et finit son existence au couvent ou dans une retraite isolée, comme Casanova à Dux. Une fin bien triste pour celui qui a fréquenté les cours et qui, selon Suzanne Roth, « se contente de voir briller devant lui sa chimère et de croire fermement qu'il l'atteindra un jour, quand son destin en aura décidé ainsi »[457]. Voici un dénouement typique d'une tentative d'ascension manquée.

---

[452] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières, op. cit.,* p. 133.
[453] COURSIN (Régis), « République Atlantique. Double conscience, liminalité et modernité/colonialité à la fin du XVIIIe siècle (1754-1788) », *La Révolution française* [En ligne], 12 | 2017, mis en ligne le 15 septembre 2017, consulté le 07 mai 2018.
[454] *Ibid.*
[455] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières, op. cit.,* p. 134.
[456] Rapport secret de l'Inquisition vénitienne sur Casanova en 1755, cf. ZWEIG (Stefan), *Trois poètes de leur vie*, *op. cit*. p. 121.
[457] ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle, op. cit.,* p. 153.

Animé par un ardent désir de réussite sociale, le chevalier de fortune s'apparente à Pablo de Ségovie, le héros du livre de Francisco de Quevedo, « qui ne fait que changer de lieu et pas de vie et de coutumes [et] n'améliore jamais sa condition »[458]. De fait, le chevalier de fortune peut se prévaloir ponctuellement d'une étonnante reconnaissance sociale notamment due à l'imposture qui fait partie intégrante de sa vie. De fait, comme le souligne Vincent Denis, « l'imposteur n'est jamais anonyme, c'est bien volontiers [qu'il] décline [son] identité »[459], ce qui lui permet de se faire connaître dans le monde. Jouant alors « des rôles de roi de carnaval »[460]. Les aventuriers peinent à s'imposer dans la hiérarchie sociale avec leurs faux titres et n'accèdent que peu souvent au sommet de l'échelle sociale, peinant à faire évoluer leur situation financière.

II.La situation de fortune

Si certains aventuriers jouissent d'une fortune suffisante pour mener une existence correcte, nombre d'entre eux ne peuvent envisager que la misère et mènent bien souvent une vie difficile. Fils d'artisan ou de commerçant, le chevalier de fortune suit son propre chemin pour réussir à se construire un nom, une réputation, une notoriété. Avec le temps et l'expérience, l'aventurier noue des relations qui lui ouvrent des portes, et qui lui permettent parfois d'avancer et de s'enrichir. Le défi du quotidien se montre alors dans sa pleine mesure : non seulement l'aventurier doit subsister mais il lui faut aussi assurer un train de vie qui s'avère quelquefois disproportionné par rapport à ses maigres ressources.

Les questions financières reviennent avec régularité dans les sources qui concernent notre aventurier. Elles dénotent une inquiétude de tous les instants. L'entrée de Maubert chez les Capucins lui avait permis dans un premier temps de reléguer ce souci un rang secondaire. Il va de soit que l'avantage du monastère est d'avoir gîte et couvert assurés. Ainsi Maubert n'avait-il pas à se soucier de ces considérations matérielles. Mais dès la sortie du couvent, l'argent se place au centre de ses préoccupations.

Les parents de Maubert ont connu un revers de fortune important à cause de l'effondrement du « Système ». La dot de la mère de Maubert, qui s'élevait à 22 000 livres tournois, a été déposée chez un négociant mais « les billets de Law vinrent : au point de leur

[458] QUEVEDO (Francisco de), *Vie de l'aventurier don Pablo de Ségovie,* 1626.
[459] DENIS (Vincent), « Imposteurs et policiers au siècle des Lumières », *op. cit.,* p. 15.
[460] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières, op. cit.,* p. 134.

plus grand discrédit, le Sr. Hebert obligea mon père de les recevoir pour son remboursement »[461]. Rappelons que le banquier écossais avait réussi à imposer son système auprès du Régent malgré une opposition assez vive du duc de Noailles et du chancelier d'Aguesseau. Ayant obtenu la concession du commerce en Louisiane, au Sénégal et en Guinée, la banque émet de nombreuses actions. Law tente alors de satisfaire la spéculation effrénée qui s'empare d'un public persuadé de faire fortune grâce aux richesses de ces contrées lointaines. Ainsi la population échange-t-elle massivement son argent contre le papier de la banque. Mais le système s'écroule rapidement et au moment du paiement, il ne se trouve pas suffisamment d'argent dans les caisses pour rembourser tous les titres. La banque est alors abolie et Law doit s'enfuir pour éviter le pire, laissant plusieurs milliers d'individus ruinés, tel que la famille Maubert ou celle du marquis de Caracioli alors que quelques autres, en habiles spéculateurs, tirent leur épingle du jeu comme le père de Fougeret de Monbron qui s'enrichit considérablement [462]!

Compte tenu de cette situation financière critique, du remariage de son père et des nouveaux enfants du couple, l'aventurier ne peut demander une aide pécuniaire à sa famille. Les relations tendues avec son géniteur ne facilitent pas non plus le soutien que le chevalier de fortune pourrait obtenir. Ainsi Maubert s'enfuit-il de la maison familiale emportant « 50 écus [qu'il vola à son père] »[463], une somme qui lui permet de vivre quelque temps avant d'envisager d'entrer dans les ordres. A sa fuite du couvent, Maubert obtient l'aide d'un laïc qui lui permet de « changer de coiffure et d'habillement »[464]. D'après Chevrier, l'aventurier est également « muni de quelque argent, dont il s'étoit pourvu par précaution »[465] mais le libelliste ne mentionne pas l'origine de ce pécule. Si Maubert loge chez des proches à Caen puis à Paris, on peut s'interroger sur ses dépenses quotidiennes en termes de nourriture, de vêtements ou de transport. Le chevalier de fortune indique que ses quelques parents l'honorèrent de « lettres de recommandation [et lui] donnèrent de l'argent »[466]. Ces attentions lui permettent d'envisager un séjour à Paris. Il se « sentoi[t] prêt de manquer d'argent, lorsqu['il] fu[t] se présenter à Madame la Marquise de La Salle (…) qui [l']admit chés Elle, &

[461] MBC, p. 8.
[462] HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers te libertins au siècle des Lumières, op ; cit.,* p. 53.
[463] AV, numérisées 22523, f°35, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[464] *Ibid.,* f°38.
[465] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.,*p. 10.
[466] AV, 22523, f°38, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.

à sa table »[467]. L'aventurier n'a plus alors à se soucier de ses dépenses qui sont intégralement prises en charge.

Dans son mémoire autobiographique, Maubert raconte que le décès d'un ami « qui jouissoit d'un gros revenu en bénéfice »[468] lui fit hériter de 100 louis au commencement de l'année 1746[469]. Cette somme que Maubert qualifie de « Trésor »[470], lui permet, comme l'aventurier l'explique, « d'aller chercher fortune chez l'Etranger »[471]. Maubert part pour les Provinces-Unies, fait un séjour en Angleterre et revient en Hollande où il s'achète un cheval. Accompagné par un ami, il entame alors un voyage jusqu'en Allemagne portant son « argent en espèces »[472]. Maubert nous livre l'inventaire de ses maigres biens qu'il transporte dans une petite valise : dentelles, quelques petits bijoux et une réserve de 84 louis d'or[473]. Arrivés sans encombre jusqu'à la forteresse de Saint Goar, les deux hommes rencontrent les troupes du Général Trips qui leur dérobent leurs chevaux, les fouillent et les malmènent, les laissant « presque nus »[474]. Refroidis par une telle mésaventure, les deux hommes décident de traverser le Rhin et embarquent à bord d'un bateau sans se soucier de pouvoir payer. Maubert insiste d'ailleurs sur ce manque de discernement :

> « Il est remarquable qu'au milieu du trajet, l'inquiétude me prit sur la manière dont nous paierions le batelier. J'étois si persuadé que l'argent est l'unique instrument du commerce que je me trouvai heureux que le batelier voulut bien se contenter du don que je lui fis d'un mouchoir, qui étoit échappé aux Hongrois, parce que je m'en étois fait une ceinture sous la veste »[475].

Cet épisode témoigne bien de la relative facilité pour les hommes sans grande fortune de se déplacer. Même sans un sou en poche, l'aventurier n'est jamais vraiment sans ressource et parvient à faire feu de tout bois et à ne pas se laisser vaincre par l'infortune. Par la suite, Maubert a l'idée de monnayer ses « boutons de poignets de chemise » constitués « de petites rosettes, de très petits brillants, qu'[il] avoi[t] achetés à Londres près de quatre guinées »[476]. Il trouve un soldat qui les lui engage pour 13 Rixdallers, lui indiquant qu'il peut les récupérer

[467] AV, 22523, f°40 lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[468] *Ibid.,* f°39.
[469] MAUBERT DE GOUVEST, *Mémoire capucins, op. cit.,* p. 10.
[470] AV, 22523, f°39, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[471] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[472] AV, 22523, f°39, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[473] *Ibid.*
[474] *Ibid.*
[475] *Ibid.,* f°40.
[476] AV, 22523, f°40, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.

dans un mois.

Mais ses ressources sont au plus bas et, arrivé à Francfort, Maubert est « reçu comme un vagabond »[477]. Les deux hommes se remettent en route, marchant tout le jour, ne se nourrissant le soir que de pain, de beurre et de bière et dormant sur la paille. Désireux d'utiliser le moins possible d'argent, Maubert indique que « toute la dépense de 24 heures alloit à 13 Kreutzers »[478]. Arrivés à Iéna, Maubert et son camarade réussissent à trouver refuge à l'université et, grâce à son activité, l'aventurier se félicite de n'y être « à charge à personne »[479]. Comme nous le verrons, le chevalier de fortune se rapproche alors des francs-maçons locaux qui lui « firent accepter neuf ducats, une épée d'argent, quelque linge et un surtout de ratine Ecarlate en forme de Redingotte »[480]. Une véritable aubaine pour notre aventurier errant sur les routes allemandes. La formulation prouve toutefois que Maubert n'apprécie pas de vivre de la charité mais qu'il reconnaît ne pouvoir se passer de l'aide apportée. Sur la route de Leipzig, Maubert rencontre le Comte de Vicedom, général major et Lieutenant-colonel des gardes du Corps de Saxe. L'homme le « reçut avec une bonté extraordinaire (…) versant dans sa main tout l'or qui étoit dans sa bourse, il [l']invita à en prendre ce qu'il [lui] étoit nécessaire »[481]. Maubert met alors en avant son sens de l'honneur en indiquant que, soucieux de ne pas abuser de la générosité de son bienfaiteur, il ne lui prend qu'un louis d'or de 5 thalers.

De fait, comme l'indique Chevrier, « la bourse n'étant pas assez considérable, il en vit bientôt le fond. Réduit à chercher les moyens de se procurer une subsistance, il eut recours à la ressource des jeunes gens désœuvrés »[482]. Pour le biographe, le manque d'argent contraint Maubert à entrer dans l'infanterie, ce qui lui permet de poursuivre ses pérégrinations jusqu'en Saxe. Maubert ne fait cependant pas mention de cet épisode dans son mémoire à Kaunitz.

A son arrivée à Dresde, l'aventurier réussit à se placer comme précepteur du fils du comte Rutowski, un emploi pour lequel il est probablement rémunéré et qui s'accompagne d'avantages en nature, puisque Maubert loge chez le comte lui-même pendant trois années[483]. Parallèlement et nous y reviendrons, l'aventurier semble bénéficier d'une pension versée par le comte de Brühl, mais dont le montant nous est inconnu. La poursuite de son séjour en Saxe

[477] AV, 22523, f°41 lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[478] *Ibid.*
[479] *Ibid.*
[480] *Ibid.,* f°42.
[481] *Ibid.,* f°43.
[482] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.,* p. 10.
[483] MAUBERT DE GOUVEST, *Mémoire capucins, op. cit.,* p. 13.

s'effectue dans les cellules de la forteresse de Königstein. Maubert a certaines dépenses lors de son emprisonnement, comme il l'indique dans une lettre au comte en mars 1750 :

> « [le Général] m'a ôté le maniement de ma faible pension, lequel me mettant en état d'économiser à ma fantaisie, me faisoit en vivre avec quelqu'agrément. Il m'a imposé un tribut de huit gros par mois pour la chandelle, qui se brûle au corps de garde ; et le capitaine qui a la disposition de mon argent, tandis que je paie douze gros par mois pour l'avoir d'avance afin de ne rien prendre à crédit et jusqu'à deux mois sans payer ceux qui m'ont fourni, et présend [sic] en outre deux écus par an pour sa peine de garder mon argent »[484].

Il semble donc que l'aventurier conserve le bénéfice de la pension versée par le comte de Brühl alors qu'il est en prison, mais que le coût des matériaux et les frais de fonctionnement qu'on lui impose grèvent son budget. La somme dont il dispose paraît lui procurer d'importants privilèges et Maubert insiste plus que lourdement pour en récupérer la jouissance à la fin de son courrier :

> « Je supplie donc très humblement Votre Excellence de vouloir bien ordonner (…) les impôts de nouvelle datte mis à néant ; et mon argent remis entre mes mains pour en disposer selon mes nécessités (puisque tandis que je l'ai eu je n'en ai point abusé) »[485].

Il nous faut alors supposer que, par la suite, le chevalier de fortune ne conserve pas ses économies et qu'il se retrouve, escorté par le nonce à faire le trajet jusqu'à Rome, sans un sou. A son retour d'Italie, accompagné par deux moines, Maubert ne semble pas posséder davantage d'argent. De fait, en route vers le monastère, ses revenus ont probablement déjà été « confisqués ».

C'est donc dans le dénuement le plus total que l'aventurier arrive en Suisse. D'après l'abbé Yvon, Maubert entre dans le pays « sans autres ressources que celles qu'il pouvait tirer de son esprit »[486]. Le chevalier de fortune doit alors rapidement trouver de quoi se nourrir, se loger et se vêtir. Vraisemblablement, l'aventurier élit domicile chez des connaissances. A Lausanne, Maubert réside chez un ami que Chevrier nomme M. Beau et il profite de son

[484] AD, 11254, Gouvernement Dresden loc. 14606, f°59-60, lettre de Maubert au Comte Rutowski du 23 mars 1750.
[485] *Ibid.,* f°61.
[486] YVON, *Nécrologe des hommes célèbres de France, op. cit.,* p. 135.

séjour dans la capitale du canton de Vaud pour faire imprimer certains ouvrages qui ont été rédigés en prison. Le pamphlétaire indique que Maubert fait paraître le *Testament du cardinal Alberoni* et que « cet ouvrage lui valut cent écus du Libraire Bousquet qui l'imprima. Possesseur de cette somme, son premier soin fut de prendre un autre appartement »[487]. L'aventurier réside alors dans son propre logement et continue son travail de littérateur.

Il gagne 200 écus avec la dédicace « badine » faite aux « Mrs de l'Etat extérieur de Berne »[488] qu'il fait figurer dans *l'Illustre paysan*. Yvon indique qu'avec cet argent, que Chevrier a réduit à 50 écus[489], Maubert s'est habillé « avec cette simplicité si commode & si peu dispendieuse que les loix de Berne prescrivent à ses habitants, & [que] le reste de cette somme, [lui aurait servi] à se rendre dans la Capitale »[490]. L'aventurier explique qu'il a vendu ses habits de religieux pour la somme de « trois écus Patagons »[491], ce qui lui permet, avec les quatre autres écus qu'il a en poche d'acheter un « habillement complet assés semblable à ceux des Colporteurs de Savoye ou de Dauphiné »[492]. C'est alors que le chevalier de fortune choisit d'entrer dans la religion réformée. Chose étrange, il refuse la somme de 50 écus qu'on offre aux néophytes. Maubert semble pourtant alors dans le besoin puisqu'il emprunte 5 louis d'or à Caraccioli[493] et même 25 si l'on se fie à Chevrier[494]. Après sa rencontre avec des gentilshommes anglais, qu'il initie à l'étude de l'histoire, il reçoit 60 louis de l'un d'entre eux en marque de reconnaissance[495].

Maubert indique qu'il « n'avoi[t] rien de plus à cœur que d'acquérir l'estime et la bienveillance de M. le Comte de Brühl »[496]. Peut-être l'aventurier mentionne-t-il ici, à mots couverts, l'octroi d'une pension qui lui permettrait de subvenir à ses besoins. Le chevalier de fortune paraît toutefois plus que désireux de rentrer au service de la Saxe. Il refuse même la proposition de Chavigny[497], ambassadeur de France en Suisse. Ce dernier aurait aimé se l'attacher à son service en échange d'une pension. Maubert aurait décliné. L'aventurier avoue avoir refusé poliment l'offre qui lui est faite, « je m'excusai avec respect de borner ma fortune

[487] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.,* p. 34.
[488] MBC, p. 22.
[489] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.,* p. 42.
[490] YVON, *Nécrologe des hommes célèbres de France, op. cit.,* p. 137-138.
[491] AV, 22523, f°49 lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[492] *Ibid.*
[493] *Ibid.,* f°52.
[494] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.,* p. 36.
[495] MAUBERT DE GOUVEST, *Mémoire capucins, op. cit.,* p. 23.
[496] *Ibid.*
[497] Ambassadeur de France en Suisse de 1753 à 1762.

& mes courses aux montagnes suisses »[498]. Cette démarche qui semble témoigner de l'opulence dans laquelle se trouve Maubert, s'avère fort curieuse puisqu'il n'a, à notre connaissance, aucun revenu fixe !

Grâce au pécule dont il dispose, le chevalier de fortune passe ensuite à Londres. Nous reviendrons ultérieurement sur les détails de ce voyage. Arrivé sur le sol britannique, l'aventurier loge, selon Chevrier, chez une personne à qui il dissimule l'état de sa fortune, prétextant « qu'il avoit fait un héritage, & que cela, joint à une pension qu'il s'étoit fait faire par son frère, & une autre qu'il tiroit du Margrave de Bade-Dourlach, étoit suffisant pour le faire vivre à Londres dans l'opulence »[499]. De fait, le margrave se serait montré généreux avec Maubert, si l'on en croit le mémoire judiciaire[500], lui offrant notamment une montre en or[501]. Nulle remarque n'est pourtant faite d'une pension dans la correspondance ou dans les autres écrits de Maubert. A Londres, invité à demeurer chez Lord Bolingbroke, l'aventurier se plaint des dépenses occasionnées. Si le Lord le convie à dîner, Maubert doit cependant verser environ une « demie-guinée chaque fois à cause de l'usage qui est de payer aux Domestiques la courtoisie du Maître »[502]. Cette dépense que Maubert juge excessive le pousse à quitter la compagnie de Bolingbroke.

En réalité, l'aventurier semble bien décidé à mener la belle vie dans la capitale britannique. Chevrier indique que Maubert a découvert une technique bien rôdée pour vivre au-dessus de ses moyens : « Il avoit trouvé le secret de faire des dettes considérables ; tant sous son propre nom, que sous celui de gens qui avoient quelque réputation »[503]. Maubert multiplie alors les créanciers et laisse, selon le pamphlétaire nancéen, plus de 800 livres sterling de dettes[504]. Le chevalier de fortune admet avoir utilisé plus d'argent qu'il n'en avait et reconnaît que son départ d'Angleterre alarme ses créanciers auxquels il ne doit pas « plus de 220 livres sterling »[505]. Dettes pour lesquelles, d'après Maubert, Milord Holderness s'engage au remboursement[506]. Il s'agit ici de la première mention de la propension de Maubert à dépenser plus que de raison. La suite de ses pérégrinations est appelée à être marquée du sceau de l'endettement.

---

[498] AV, 22523, f°52, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[499] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.,*p. 49.
[500] MJ, p. 28.
[501] AV, 22523, f°58, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[502] *Ibid.,* f°59.
[503] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.,*p. 57.
[504] *Ibid.,* p. 62.
[505] AV, 22523, f°62, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[506] *Ibid,* f°63.

Le séjour à Bruxelles fait espérer à Maubert une amélioration notable de sa situation de fortune, mais la roue tourne rapidement et il se retrouve, une fois encore, en difficulté. De l'avis de l'abbé Yvon, « jamais la fortune n'avait plus souri à M Maubert »[507]. Comme l'indique Jeroom Vercruysse, « Gouvest est arrivé sans le sou à Bruxelles »[508] mais il entre rapidement dans les bonnes grâces de Cobenzl. Dès novembre 1758, notre aventurier reçoit une pension de 50 ducats ou 525 livres tournois par mois. Mais ces rentrées d'argent ne sont vraisemblablement pas suffisantes. Sa correspondance avec Cobenzl nous apprend qu'il est toujours en manque de financement, couvert de dettes, au bord de la ruine et qu'il vit bien souvent dans le dénuement le plus total.

La première lettre de Maubert à Cobenzl annonce le ton que prend la suite de sa correspondance. A la fin de sa missive, l'aventurier indique au comte qu'il est dans le besoin et sollicite l'obtention de « mille leus [sic] » qu'il promet de remettre dans la « Cassette privée, avant le terme d'un an »[509]. Le 8 août, se sachant au service de Cobenzl, Maubert demande quelle somme il peut escompter de la part de son nouveau bienfaiteur[510]. Déjà, l'argent semble manquer et le chevalier de fortune paraît aux abois dès le mois d'octobre quand il exprime le souhait « que la régularité de la gratification Mensuelle commence avec l'année ; et que [Son] Excellence [lui] fasse donner à la fois en avance les trois mois auxquels par bonté elle [lui] fait prétendre »[511]. Sans doute harcelé par ses créanciers, Maubert insiste auprès de son mécène pour qu'il lui fournisse rapidement les moyens de satisfaire ceux qui lui ont prêté la somme nécessaire pour l'impression de ses ouvrages.

A partir de 1760, les lettres se font plus pressantes envers le bienfaiteur. Maubert avoue le 8 juillet que « le loyer d'une année de [sa] maison le presse »[512], comble du malheur ou heureux fait du hasard, un incendie se déclare dans la maison de notre chevalier de fortune. L'aventurier en fournit de nombreux détails à Cobenzl, sans doute afin de se dédouaner et que personne ne l'accuse d'avoir volontairement incendié son domicile. Ainsi, notre aventurier prend-il soin de mentionner qu'il ne se trouvait pas dans sa demeure quand l'incendie s'est

[507] YVON, *Nécrologe des hommes célèbres de France, op. cit.,* p. 168.
[508] VERCUYSSE (Jeroom), « Candide journaliste », *op. cit.,* p. 71.
[509] SEG 1175, f° 125, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 24 juillet 1758.
[510] SEG 1175, f° 128, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 8 août 1758.
[511] SEG 1175, f° 130, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 13 octobre 1758.
[512] SEG 1175, f° 143, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 8 juillet 1760.

déclaré et qu'il n'y avait pas un grand feu dans la cheminée[513]. Maubert espère peut-être obtenir le soutien du comte pour un éventuel dédommagement du propriétaire, puisque comme il le souligne, ce dernier n'a pas fait dresser le conduit d'évacuation adéquat pour l'âtre. Ce sont les charpentiers, qui, en visitant la maison, se rendent compte que « la cheminée ne fait que la moitié de ce qu'elle devrait faire pour l'usage qu'on en a »[514]. De ce fait, « ils accusent le propriétaire »[515].

Outre cet incendie qui contraint Maubert à se remeubler et se reloger, notre aventurier doit faire face, durant l'année 1760, à de nombreuses dépenses pour assurer la pérennité de l'imprimerie. Selon Jeroom Vercruysse, Maubert doit investir 4 000 florins en plus des 1 100 florins qu'il a engagés pour acheter du papier pour la Gaz*ette*. En décembre de la même année, l'état de ses finances ne semble pas s'être amélioré, même si notre auteur espère pouvoir régler ses dettes au plus vite : « dans huit mois, l'Octroi de la Gazette sera déchargé de la dette de Mr. Vanrehoor. Il aura alors une valeur de 3 600 florins au-dessus de ce qu'il a à présent »[516]. Sans doute apeuré par Cobenzl, qui lui préconise de quitter la ville, notre aventurier présente au comte un état détaillé du montant de ses impayés : « certains mal intentionnés estimant mes dettes suivant leur haine les portoient à 40 000 florins, les plus modérés à 25 000 »[517]. Maubert chiffre, quant à lui, ses dettes à près de 8 400 florins « argent courant de Brabant »[518]. Il explique par la suite au comte comment il espère se renflouer. De fait, il envisage de futures rentrées d'argent : la vente de ses ouvrages, notamment des *Mémoires Militaires* devrait lui rapporter près de 5 000 florins, celle de la *Gazette* en rapporterait 5 000 par an et le bail de sa maison, rue des Sept Etoiles, qu'il compte céder à une personne qui prendrait les meubles, lui rapporterait 2 500 florins. Ces mannes financières ne suffisent toutefois qu'à couvrir les créances, laissant ainsi l'écrivain « sans un sou », « un bâton en main »[519].

Criblé de dettes, Maubert est désormais obsédé par la perte potentielle de son bienfaiteur. Il craint d'être déchu de la protection de Cobenzl : « si je suis dénué de la pension

[513] SEG 1175 f° 145, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 26 juillet 1760 : « J'étois sorti à cinq heure & demie d'après-midi, on faisoit bruler dans la seule cheminée à bois de la maison, du bois de saule dont la cendre est nécessaire pour les lessives des planches en cuivre et en bois. Il n'y avoit qu'un médiocre feu & la cheminée s'enflamma ».
[514] SEG 1175 f° 145, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 26 juillet 1760.
[515] *Ibid.*
[516] SEG 1175 f° 185, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 26 décembre 1760.
[517] *Ibid*.
[518] *Ibid.*
[519] *Ibid.*.

que je dois à l'estime & à la protection de Votre Excellence, je reste dénué de tout bien »[520]. Cette rémunération que Maubert réussit à arracher à Cobenzl pour sa production littéraire et les renseignements divers qu'il lui fournit demeurent sa seule ressource fixe et assurée. Maubert doit donc poursuivre son activité d'écriture afin de conserver cette manne financière et de se forger un nom dans le milieu littéraire. Mais ses frasques le rattrapent et les pamphlets qui l'attaquent alors le forcent à changer de stratégie.

Le chevalier de fortune songe dans un premier temps à renoncer à sa charge de directeur de l'Imprimerie royale. Dans une lettre à Cobenzl datée du 8 juillet 1760, l'aventurier mentionne le libraire de La Haye Henri Constapel, qu'il a précédemment présenté au comte. Selon Maubert, il lui a « rendu quelques bons offices qu'il paye de son amitié, [Constapel] vient d'épouser sa cousine qui lui apporte une dot de 80 000 florins. (…) Tous deux [le] consultent sur leur établissement ; et ils se transplanteront avec leurs biens, s'ils trouvent à s'établir [à Bruxelles] solidement »[521]. Selon Jeroom Vercruysse, désireux de placer au mieux ce capital de 80 000 florins, Constapel souhaite également « reprendre le privilège de l'Imprimerie royale [et] accepterait de traiter pour la fonction de directeur et l'octroi du privilège de la *Gazette* »[522]. Maubert serait alors débarrassé des charges financières mais continuerait à assurer la rédaction du journal. Constapel, ravi de son affaire, indique qu'il se sent capable de « relever cette branche des arts et du commerce absolument languissante en ce pays sous les Ministres ses prédécesseurs »[523]. Malheureusement, la tractation traîne en longueur et Maubert s'en plaint dans une missive au comte arguant que Cobenzl avait promis de régler cette affaire en deux jours et qu'elle dure depuis quatre semaines. L'aventurier s'affole et craint que Constapel ne change d'avis et ne décide de monter son établissement à Amsterdam[524].

Le 30 septembre 1760, Maubert adresse alors au Conseil Privé une triple requête : il demande un certificat qui témoigne de sa gestion de l'Imprimerie royale, sorte de laisser-passer pour l'avenir, il sollicite la prolongation de l'octroi de la *Gazette* de 10 ans et il réclame enfin l'imposition annuelle de 600 florins sur les bâtiments de l'Imprimerie royale[525]. Des demandes bien singulières qui pourtant permettent à l'aventurier de s'accorder des délais de

[520] SEG 1175 f° 235, lettre de Maubert à Cobenzl du 14 juin 1761.
[521] SEG 1175 f° 143, lettre de Maubert à Cobenzl le 8 juillet 1760.
[522] VERCUYSSE (Jeroom), « Candide journaliste », *op. cit*., p. 73.
[523] *Ibid.*
[524] SEG 1175 f° 320-321, lettre de Maubert à Cobenzl sans date.
[525] CP 1065 A.

paiement. De fait, comme nous le prouvent ses courriers, Maubert a de nombreux créanciers aux Pays-Bas et ne parvient pas à résorber sa dette. Il envoie donc cette requête auprès du Conseil Privé pour se laisser le temps de payer. D'après le mémoire judiciaire, d'ordinaire le plus long délai accordé pour les « Lettres d'atermination »[526] est de cinq ans, Maubert ne demande que huit mois. Ses créanciers sont donc avertis par voie d'huissier que leur débiteur ne peut honorer le paiement dans l'immédiat et qu'ils doivent attendre près d'une année pour être remboursés. Mais, très rapidement, la rumeur enfle et, selon les bruits de rue, Maubert a contracté :

> « des dettes beaucoup au de-là de son bien, il n'étoit point dans le cas de devenir solvable avec le temps, & que par conséquent il n'étoit point dans le cas de recevoir la faveur des *Lettres de répit*. Les plus modérés le disoient débiteur de soixante mille florins ; & l'on n'estimoit son Avoir qu'à vingt mille : il n'y avoit point de protection qui put tenir contre une lésion aussi manifeste »[527].

Des informations qui alarment et indignent les principaux créanciers du chevalier de fortune, lequel, même en bénéficiant de la protection de Cobenzl, ne peut payer. L'aventurier reçoit alors l'interdiction du Conseil Privé de quitter Bruxelles. Le conseiller Stassart est nommé pour calculer le montant effectif des dettes ainsi que pour s'enquérir des moyens dont dispose l'aventurier de les satisfaire. La liste des arrangements pris est dressée dans le mémoire judiciaire et se trouve contresignée par Cobenzl le 3 janvier 1761. Une fois l'affaire réglée, Maubert est libre de quitter la ville, ce qu'il fait le 9 janvier, laissant penser qu'il espère se dérober à ses créanciers.

Ainsi, à son départ des Pays-Bas, Maubert est-il dans une situation alarmante. Ses déboires financiers le poursuivent à Paris et, selon Jeroom Vercruysse, « des difficultés plus sérieuses ressurgissent quand le coriace Constapel réclame en mars des paiements à son prédécesseur »[528]. Maubert vit alors d'expédient. C'est ce qu'il souligne dans ses missives à Cobenzl : son travail « difficile, assidu et mal payé, [lui] fournit à peine [son] nécessaire »[529]. Sans le sou dans la capitale française, le chevalier de fortune doit faire face aux rumeurs le concernant, et qui ne facilitent pas l'accès à des postes à responsabilité. Maubert reconnaît jouer de malchance et se retrouve pris dans une spirale infernale : « cette pauvreté n'accrédite que trop de bruit qu'on a répandu, que je n'avois plus à Bruxelles d'autres relations qu'avec

[526] MJ, p. 71.
[527] *Ibid.*
[528] VERCUYSSE (Jeroom), « Candide journaliste », *op. cit.*, p. 78.
[529] SEG 1175 f° 209, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 22 mars 1761.

mes créanciers »[530]. D'après un courrier de Maubert, la parution à Paris d'une nouvelle version du pamphlet de Saint-Flour « imprimé à Liège, chez le nommé Dufort »[531], ruine définitivement tous ses espoirs. Jeroom Vercruysse souligne alors que « pour tous biens il ne lui reste que quelques meubles estimés à 2 000 florins, et l'octroi de la *Gazette*, valant à peu près autant, sommes insuffisantes pour qu'ils puissent subsister, lui et son enfant »[532].

Aussi Maubert acculé, adresse-t-il de nouvelles doléances à Cobenzl dans une lettre datée du 14 juin 1761 :

> « Depuis que je me suis éloigné des yeux de Votre Excellence je n'ai pas eu un instant de satisfaction. La malignité et la calomnie m'ont poursuivies pieusement de Bruxelles jusque dans le cabinet de Mr de Choiseul. Mr de Lesseps, et La Maison de la Bordes instruite par celle de Nettine, m'ont peint si défavorablement, que les principales personnes du Bureau ont cru me faire grâce en me regardant et en me faisant regarder, comme un homme noyé qui cherchoit à s'accrocher a tout, comme un homme ruiné et vagabond qui n'avoit pas ou mettre le pié »[533].

L'aventurier tente de se dédouaner aux yeux de Cobenzl en insistant sur sa conduite irréprochable et l'absence de libertinage dans la « liaison qui [lui] a causé autant de chagrin »[534]. Il veut également prouver qu'il a tout mis en œuvre pour se racheter une conduite notamment avec le « Provincial de Normandie, [sa] patrie naturelle, et la plus redoutable »[535]. Le chevalier de fortune termine alors sur une note désespérée : 6 000 florins lui sont nécessaires pour payer ses dettes.

Le 1er juillet 1761, Cobenzl répond froidement qu'il ne peut accéder à sa requête : « Lorsque que je ne réponds pas à vos lettres c'est une marque certaine que je ne puis pas faire ce que vous me demandez. Vous avez trop gâté vos affaires pour que je puisse les raccommoder si vite »[536]. La liquidation des biens de Maubert se poursuit. Sa bibliothèque, composée de livres « savans & curieux », aux dires de la *Gazette* du 27 et du 31 août est vendue[537]. Maubert n'a alors d'autres choix que d'envisager son départ vers des contrées plus éloignées. Un retour à Bruxelles semblant inconcevable, l'aventurier se dirige vers des

[530] SEG 1175 f° 209, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 22 mars 1761.
[531] SEG 1175 f° 233, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 14 juin 1761.
[532] VERCUYSSE (Jeroom), « Candide journaliste », *op. cit*., p. 79.
[533] SEG 1175 f° 233, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 14 juin 1761.
[534] *Ibid*., f°234.
[535] *Ibid.*
[536] SEG 1175 f° 239, lettre de Cobenzl à Maubert datée du 1er juillet 1761.
[537] VERCRUYSSE (Jeroom), « Candide journaliste », *op. cit.,* p. 80.

contrées qui lui ont été favorables par le passé : les Etats allemands. Le chevalier de fortune projette de s'établir à Francfort où il se « propose de [se] mettre en pension chez quelques Bourgeois, ce qui [lui] épargneroit toute autre dépense que pour le nécessaire »[538]. Dans un courrier du 8 août envoyé à Cobenzl, Maubert assure au comte qu'il ne l'importunera plus avec ses « tristes déboires de Bruxelles »[539]. Pourtant le 18 août 1761, le chevalier de fortune lance un dernier appel au secours : « Je supplie le Comte de Cobenzl, cet Amateur, ce protecteur des Lettres de sauver le littérateur qu'il a protégé si longtemps, de l'affreuse humiliation ou le jetterait le manque de tous moyens soit pour voyager, soit pour les premières semaines du travail »[540].

Probablement resté sans réponse, ce courrier marque un tournant dans les relations entre les deux hommes. La correspondance se raréfie et ne reprend qu'en novembre 1761, puis après une longue pause, on retrouve Maubert en 1762 confiant à Cobenzl combien l'année a été exécrable : « Je touche à la fin de l'année climactérique, dont autrefois un charlatan m'annonça bien des misères, mais à une petite aventure près, rien de pire que ce que j'ai essuyé »[541]. Pour l'aventurier l'épisode allemand n'a finalement rien à envier à ce qu'il a vécu par le passé à Bruxelles. Son départ de Munich rend compte de la difficulté dans laquelle il se trouve :

> « J'ai été si pleinement abandonné que je suis sorti de Munich comme une ville prussienne, laissant hardes et bagages pour frais d'auberge. Mon parti étant pris de ne plus compter que sur mon travail, je pardonne à la fortune tout le mal qu'elle m'a fait, si elle ne m'a point ôté la bienveillance de Votre Excellence »[542].

Les écueils financiers ne cessent toutefois pas et Maubert est rattrapé par ses créanciers lors de son séjour à Amsterdam à la fin de l'année 1764 et se trouve emprisonné à la suite d'une plainte de Constapel. Le mémoire judiciaire, rédigé pour l'occasion, fait la lumière sur le montant exact des dettes de notre chevalier de fortune et tente d'établir sa solvabilité :

> « Le Total des dettes du Sr. Maubert étoit de 17 400 florins, outre la prétention de la Partie adverse au sujet des 1 200 florins par an stipulés pour équivalent de la composition du Mercure & du Gazetin jusqu'à la paix

[538] SEG 1175 f° 241, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 7 juillet 1761.
[539] SEG 1175 f° 245, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 8 août 1761.
[540] SEG 1175 f° 248, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 18 août 1761.
[541] SEG 1175 f° 258, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 26 septembre 1762 envoyée de Stuttgart.
[542] *Ibid.*

> d'Allemagne. Le nantissement donné aux Créanciers est compris en quatre articles. 1°. les meubles de la maison qu'occupoit le débiteur depuis la cession, qu'il avoit faite au nouveau Directeur. Ces meubles lui avoient coûté plus, de quatre mille florins ; & ils ont été vendus à l'encan pour 2 400. 2°. L'édition des Mémoires, Militaires de Mr. Guischardt 2. Tomes à 3ooo. Exemplaires : la Partie-adverse vend actuellement ce livre deux florins 16 sols, de Hollande. 3°. la part du Débiteur à la feuille d'Annonces & Avis : c'étoit mettre au rabais cet utile établissement que de le porter seulement à un bénéfice annuel de 2 000 florins de Brabant. 4°. L'Octroy de la Gazette : la vente qui se faisoit dans la seule ville de Bruxelles subvenoit aux frais de l'Impression. Celle que la Poste faisoit au dehors avoit augmenté & augmentoit de jour en jour. Elle avoit produit dans le dernier semestre de l'année 176o. après tous les mauvais, frais déduits, suivant le borderau de l'Expéditeur de la Poste lui-même, la somme de 2 598 fl. 3. sols, argent de Brabant. Ce quatrième article formoit donc un fond actuel de 5 000 florins de revenu. Il n'en donnoit pas cinq cens, lorsque le Sr. Maubert en étoit devenu propriétaire, au mois de May 1759. Les Créanciers que la prévention empêchoit d'observer que *tant vaut le Hoyau tant vaut la Terre*, se flattoient d'une augmentation continuelle ; & ils savoient qu'il se présentoit pour cet octroy un Acheteur, qui en offroit treize mille florins »[543].

Une somme finalement bien inférieure à celle indiquée par les rumeurs populaires. A l'issue du procès, Maubert est condamné à payer 3 000 florins « conjointement avec les intérêts à compter à *lite contestata*, à raison de 4 pour cent par an, jusqu'au payement entier & effectif, avec, compensation des frais de ce procès, (…) aux frais des Sceaux montans à la somme de trente fix florins, y compris le Sceau de cette Sentence »[544]. A la lecture du verdict, on s'interroge sur les moyens dont dispose Maubert pour ne serait-ce que rembourser la moitié d'une telle somme. Avec la vente de son établissement et de ses biens personnels, il ne reste rien que l'aventurier puisse désormais monnayer.

Le chevalier de fortune est toutefois plein de ressources. Au cours de son séjour bruxellois, Maubert a visiblement fait la connaissance de Barbe Louise Stoupy[545], appelée également la Veuve Nettine. Selon Jean-François Delmas, « elle devint à Bruxelles la

[543] MJ, p. 82.
[544] *Ibid.,* p. 95.
[545] Barbe Louise Stoupy est née à Arras en 1706. Elle épouse Mathias Nettine en 1735 et se voit associée à la direction de l'établissement de son mari dès 1744. Le couple a six enfants. A la mort de son mari, elle est confirmée dans ses fonctions de dépositaire des fonds d'Etat et reprend le flambeau en 1749. Son rôle devient prééminent sous Cobenzl entre 1753 et 1770. Elle prend notamment part à l'organisation de la loterie royale. Elle meurt en 1775.

« banquière » de « S. M. l'impératrice reine apostolique » Marie-Thérèse »[546] en reprenant les activités bancaires de son défunt mari. Le chevalier de fortune paraît désireux d'avoir recours à ses services pour payer ses dettes. Dans une courte note sans date, Maubert cherche à être « libéré en Hollande » et indique à Cobenzl : « J'ai sollicité Madame Nettine de me faire l'avance de trois à quatre mois. Elle y paroit disposée, elle me remet à demain après-midi pour une réponse décisive »[547]. Ce billet nous apprend que la pension de Maubert continue visiblement à lui être versée, alors qu'il s'en défend dans le *Journal des* Sçavans, expliquant aux lecteurs qu'il a « remis avec actions de grâces à S. E. le Comte de Cobenzl la pension annuelle de six-cents ducats qui [l]'attachoit au service de l'Impératrice Raine, pour [se] rendre tout entier à celui du Roi Electeur de Saxe qui [lui] avoit fait [son] état civil, en I758 »[548]. Il semble peu probable que le chevalier de fortune ait pu se défaire volontairement d'un tel avantage financier. Ainsi faut-il voir dans l'octroi prolongé de cette pension un signe de générosité de la part de Cobenzl.

L'aventurier espère sans doute, en sollicitant l'aide du comte, que celui-ci puisse intervenir auprès de la banquière pour obtenir un avis favorable. Comme le souligne Yves Durand, « Barbe Stoupy était au cœur des intérêts financiers autrichiens dans les Pays-Bas, l'homologue en quelque sorte de Laborde à Paris et à Versailles »[549]. La veuve Nettine est un personnage incontournable pour l'époque, qui d'après Michèle Galand, « fournissait avances et autres services à la noblesse et à la Cour »[550]. De fait, Barbe Louise Stoupy a la confiance de Cobenzl et Herbert Lüthy[551] signale que le comte lui rend visite chaque matin avant de déjeuner afin de la consulter sur des questions financières. L'influence de la veuve inquiète les contemporains. D'après Hervé Hasquin, « un observateur n'hésitait pas à traiter la veuve Nettine de *sangsue*, tant elle contrôlait l'essentiel des revenus des Pays-Bas autrichiens »[552]. Maubert ne peut donc ignorer l'emprise de la dame sur son bienfaiteur et doit composer avec ses décisions. Il s'agit, pour le chevalier de fortune, du dernier recours pour espérer éponger

[546] BARDET (Jean-Pierre) dir., *Etat et société en France aux XVIIe et XVIIIe siècles : Mélanges offerts à Yves Durand*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2000, p. 183.
[547] SEG 1175 f° 282, lettre de Maubert à Cobenzl sans date, portant la mention « jeudi matin ».
[548] *Journal des Sçavans, op. cit.,* p. 544.
[549] DURAND (Yves), « Mémoires de Jean-Joseph de Laborde, banquier de la Cour et fermier général », Annuaire-Bulletin de la société d'Histoire de France, (1968-1969), Paris, 1971, p. 89.
[550] GALAND (Michèle), « Dans les coulisses du pouvoir : la veuve Nettine (1706-1775), banquière de l'Etat dans les Pays-Bas autrichiens », in *Revue Sextant : Femmes de culture et de pouvoir*, Bruxelles, ULB, 2000, p. 70.
[551] LÜTHY (Herbert), *La banque protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution*,
[552] HASQUIN (Hervé), *Joseph II, catholique anticlérical et réformateur impatient*, Bruxelles, éd. Racines, 2007, p. 68.

ses dettes.

La correspondance ne nous indique pas si la requête de notre aventurier aboutit mais sa situation semble continuer à se dégrader. Maubert demande encore bien des fois le secours de Cobenzl, on lit dans une note de Kruyningen du 22 octobre 1765 que Maubert a « besoin d'argent »[553]. Comme nous le verrons, il s'agit sans doute pour le chevalier de fortune d'améliorer ses conditions d'emprisonnement. Notre aventurier reprend ensuite contact avec le comte en mai 1766. Le 26, il avoue dans une lettre : « j'ai commis bien des imprudences mais je n'ai pas commis de crimes (…) sans votre secours, Monseigneur, je suis la victime ou l'objet de la commisération de ceux que mes Ecrits ont bravés »[554]. Maubert est à court d'arguments pour faire intercéder le comte en sa faveur. Il conclut alors en ces termes : « tout ce que je pourrois écrire se réduit à cette triste vérité »[555]. Si elle lui parvient le jour même, la réponse laconique de Cobenzl ne lui fait pas espérer une quelconque intervention : « Je suis fâché du tour qu'a pris votre procès et je souhaite de pouvoir contribuer à réparer la chose »[556]. Cobenzl ne peut porter grand secours à celui dont les créanciers réclament la tête.

Le procès s'éternise et un billet de Kaunitz à Cobenzl daté du 18 novembre 1767 met définitivement fin à toute aide de la part des Pays-Bas :

> « Maubert a développé dans les différentes situations, où il s'est trouvé, un si méchant caractère qu'on ne peut guère se flatter d'un retour sur soi-même de sa part ; ajoutez à cela, Monsieur, je ne sais combien d'apostasies, et Vous conviendrez avec moi, qu'un tel Pensionnaire vous fesoit peu d'honneur. Le secours a lui donner doit donc, à mon avis, se réduire à une charité, si tant est que V. E. croit qu'un si mauvais sujet en mérite encore »[557].

Maubert ne semble donc plus bénéficier de l'indulgence et de la bienveillance des comtes de Cobenzl et de Kaunitz. Il meurt quelques jours plus tard et vient grossir le nombre des chevaliers de fortune qui, comme l'évoque Jean-Claude Hauc, « ont disparu miséreux ou dans une solitude extrême »[558]. Sans le sou à la fin de son existence, Maubert se dirigeait alors, selon l'abbé Yvon, vers une Cour du Nord désireuse de lui apporter son soutien.

---

[553] SEG 1290, f°323, lettre de Kruyningen à Cobenzl datée du 22 octobre 1765.
[554] SEG 1175 f° 271, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 26 mai 1766.
[555] *Ibid.*
[556] *Ibid,* f° 272.
[557] AV, 22553, lettre de Kaunitz à Cobenzl du 18 novembre 1767.
[558] HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières*, *op. cit.,* p. 25.

Au regard des témoignages apportés, la situation financière de notre aventurier paraît fort délicate. Elle ne doit pourtant pas être considérée comme unique, nombreux étant les chevaliers de fortune qui, criblés de dettes, fuient et finissent leur existence dans le dénuement le plus total. Théodore de Neuhoff, à bout de ressource, termine son existence misérablement, recueilli, selon Jean-Claude Hauc, par un fripier juif polonais de Soho[559]. Malgré ses tentatives pour faire fortune, Maubert ne verra jamais se profiler l'esquisse d'une ascension significative. Il demeurera toute sa vie un éternel pique-assiette réduit à vivre, même s'il s'en défend, de la charité de ses bienfaiteurs. Il est probable qu'en quittant sa province et en adhérant à diverses sociétés d'amitié, Maubert n'envisageait point son avenir de la sorte.

III. Une hiérarchie nouvelle : les sociétés d'amitié

D'après Pierre-Yves Beaurepaire, c'est à Rotterdam qu'est créée la première loge maçonnique continentale aux alentours de 1720-1721[560], l'année de naissance de Maubert. Comme l'indique Jean-Claude Hauc, « la plupart des aventuriers se retrouvent dans une hiérarchie nouvelle pour l'époque : la franc-maçonnerie »[561]. De fait, on ne compte plus ceux qui appartiennent à ces loges desquelles le chevalier de fortune attend qu'elles favorisent son ascension sociale. Cette organisation fraternelle représente en effet pour eux une véritable aubaine. Les maçons s'obligent à l'amour fraternel, à l'assistance mutuelle, à l'égalité, au secret et à la confiance réciproque. Les chevaliers de fortune qui les fréquentent tout au long du siècle, y trouvent, une fois initiés, un véritable réseau social au cœur de nombreuses cours ou villes de bonne taille. Ils éprouvent alors un sentiment d'appartenance à un groupe qui reconnaît ses membres car ils partagent différents rituels au contenu symbolique : rites, symboles et cérémonies n'étant connus que des affiliés.

Les loges maçonniques se multiplient alors tout au long du siècle. Elles tiennent lieu d'espaces de rencontre et d'échange et certaines villes comme Francfort deviennent de hauts lieux de la sociabilité maçonnique. Dresde bénéficie, quant à elle, d'une implantation maçonnique précoce, les bals et autres banquets donnés par les ordres sont comme des phares qui appellent les chevaliers de fortune. Chevrier, Casanova ou Fougeret de Monbron sont tous trois attirés par les avantages non négligeables que la franc-maçonnerie a à offrir. Le Vénitien

[559] HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières*, *op. cit.,* p. 42.
[560] BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), *L'Europe des francs-maçons XVIIIe-XXIe siècles,* Paris, Belin, 2002, p. 13.
[561] HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières*, *op. cit.,*p. 19.

note d'ailleurs, non sans un certain humour :

> « Tout jeune homme qui voyage, qui veut connaître le grand monde, qui ne veut pas se trouver inférieur à un autre, et exclu de la compagnie de ses égaux dans le temps où nous sommes, doit se faire initier dans ce qu'on appelle la maçonnerie, quand ce ne serait que pour savoir au moins superficiellement ce que c'est »[562].

Fort logiquement, Maubert devrait donc figurer parmi les initiés du siècle. Notre aventurier gravite, semble-t-il, dans des cercles où les francs-maçons sont nombreux, faut-il pour autant, affirmer qu'il fait lui-même partie d'une loge ? Il semble que le chevalier de fortune côtoie à Paris des personnalités comme la Marquise de La Salle qui aurait pu l'initier. Dans son mémoire envoyé à Kaunitz, Maubert explique d'ailleurs qu'il a « été admis à Paris dans les cotteries des F. Maçons »[563]. Il n'évoque toutefois pas quelle personnalité l'introduit auprès d'eux ni à quelle loge il appartient alors.

Au cours de ses nombreux voyages, Maubert mentionne plusieurs personnages d'obédience franc-maçonne, notamment François-Eugène-Robert Noyel de Bellegarde, dont nous reparlerons et dont le père Joseph-François Noyel de Bellegarde[564], issu de l'aristocratie savoyarde, est selon Pierre-Yves Beaurepaire, le « gendre d'un pionnier de la Franc-maçonnerie continentale, sir Theophilus Oglethorpe, brigadier général de Jacques II Stuart »[565]. Suite à son mariage, Joseph-François vit quelques temps en Angleterre et on peut penser que son initiation remonte à cette époque, comme l'indique son nom qui figure sur les registres de la Grande Loge d'Angleterre en 1723[566]. Cette union explique alors son adhésion à la maçonnerie anglaise et sa rapide ascension dans les honneurs, puisqu'il devient Grand Maître pour les Etats du roi de Sardaigne en 1739. Vers 1749, Joseph-François créé les *Trois Mortiers*[567] à Chambéry où il est à l'origine du développement de la maçonnerie. Son fils Robert-Eugène, lui succède en 1774 comme Grand Maître des *Trois Mortiers*.

Enfin, les frères de Joseph-François, ont, eux aussi, à tenir des rôles dans la franc-

---

[562] CASANOVA (Giacomo), *Histoire de ma vie*, *op. cit.,* t. I, p. 553-554.
[563] AV, 22523, f°40 lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[564] Joseph-François Noyel de Bellegarde, marquis des Marches, est né en 1692, marié en 1719 avec Marie-Françoise Oglethorpe, gentilhomme de la cour du roi de Sardaigne. Il meurt en 1759.
[565] BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), *L'espace des francs-maçons. Une sociabilité européenne au XVIIIe siècle,* Rennes, PUR, 2003, p. 166.
[566] NICOLAS (Jean), *La Savoie au XVIIIe siècle : nobles et bourgeoisie*, Paris, Maloine, 1978, p. 1041.
[567] *Ibid.*

maçonnerie. Jean-François[568] est membre de la loge *Saint-Jean des voyageurs* à Dresde en même temps qu'il officie comme lieutenant des gardes du corps de l'Electeur de Saxe, tandis que Claude-Marie[569], chambellan et ambassadeur de l'Electeur de Saxe, est initié dans une loge parisienne en 1737. La fratrie et ses descendants contribuent donc largement au rayonnement de la maçonnerie saxonne et constituent un véritable réseau familial maçonnique. Un cercle que Maubert semble fréquenter durant son séjour à Dresde.

Pour Nicolas Deschamps, Maubert a bel et bien appartenu au milieu de la franc-maçonnerie. Selon lui :

> « L'histoire du XVIIIe siècle est inexplicable, si l'on ne tient pas compte de l'influence secrète qu'exerçait partout l'affiliation maçonnique. Nous en avons une preuve dans la carrière extraordinaire d'un journaliste d'ordre fort intime, nommé Pierre Maubert de Gouvest, qui dirigea à Bruxelles la Gazette royale vers 1759 (…) En lisant le récit de cette carrière si accidentée et où un personnage si peu digne d'intérêt, semble-t-il, trouva partout de si puissants protecteurs, nous avons pensé que c'était une des créatures de la Franc-maçonnerie. Notre conjecture s'est trouvée confirmée par les indications suivantes que nous avons trouvées dans l'Aligemeinis Handbuch, der freimaurerei »[570].

Dans le dictionnaire cité, Nicolas Deschamps relève le nom de Rutowski et indique qu'il est appelé le Chevalier de l'Aigle dans le système templier. D'après l'ouvrage de Friedrich Mossdorf[571], le comte se trouve être le premier fondateur de la maçonnerie en Saxe. Selon Pierre-Yves Beaurepaire, le comte Rutowski a été initié en France et le maréchal autrichien fonde ensuite les premières loges maçonniques allemandes à Dresde en 1738. A cette date, Friedrich August Rutowski inaugure « la loge « française » *Aux Trois Aigles* »[572]. Il s'agit d'une *Hofloge*, une loge de cour. Comme l'indique Pierre-Yves Beaurepaire, ces loges « existent au XVIIIe siècle, elles ont un pouvoir d'attraction considérable qui déborde largement la sphère aristocratique »[573]. De fait, l'importance du nombre de diplomates, de nobles étrangers ou de militaires au service de l'Electeur de Saxe permet aux loges de recruter

[568] Jean-François Noyel de Bellegarde, marquis d'Entremont est né en 1707. Il se marie avec Maria Antonia von Hartig. Il meurt en 1769.
[569] Claude-Marie Noyel de Bellegarde, est né en 1700. Il se marie en 1737 avec Marie Aurore Rutowski, la sœur de Frédéric Auguste. Il meurt en 1755.
[570] DESCHAMPS (Nicolas), *Les sociétés secrètes et la société,* 1882, p. 603.
[571] MOSSDORF (Friedrich), *Aligemeinis Handbuch, der freimaurerei*, Leipzig, Max Hesse's Verlag, 1900, p. 207.
[572] BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), *L'espace des francs-maçons. Une sociabilité européenne au XVIIIe siècle, op.cit.,* p. 155.
[573] *Ibid.,* p. 10.

de multiples candidats d'horizons géographiques et sociaux variés. Ainsi, comme le fait remarquer Pierre-Yves Beaurepaire, Dresde alimente « son vivier maçonnique et s'affirme[t-elle] comme un Orient maçonnique cosmopolite, un des centres majeurs de la République universelle des francs-maçons »[574]. Les effectifs sont incontestablement très importants puisqu'en 1738, une seconde loge est créée, *Aux Trois Glaives d'or* puis une troisième en 1741, *Aux Trois Cygnes.*

Cette même année, Rutowski semble avoir été choisi comme grand maître de l'ordre en Saxe, et d'après Nicolas Deschamps, « en cette qualité [il] constitua quatre loges à Leipzig, à Altenburg, à Sachseafeld et à Nossen »[575]. Dans l'ouvrage *L'espace des francs-maçons,* on apprend que pour répondre à « la proposition faite pour élire un Grand Maître de l'ordre pour le district de la Haute-Saxe ; les frères ont élu tout d'une voix, le très Haut, Très Illustre, et très Respectable Seigneur et Frère chevalier de l'aigle »[576]. Ce choix est vraisemblablement stratégique, en se plaçant sous le patronage de la famille régnante, la loge espère, selon Pierre-Yves Beaurepaire « prospérité et réputation »[577].

Quant au comte de Brühl, le premier ministre du roi de Pologne, Nicolas Deschamps reconnaît qu'il « ne figure pas lui-même dans la liste des maçons donnée par l'*Aligemeinis Handbuch*, mais ses quatre fils furent investis de grades importants dans l'ordre templier et furent à la tête des illuminés. Il est [donc] difficile que leur père ne fût pas lui-même franc-maçon »[578]. D'après le chevalier de fortune Antonio Pocchini, qui tient un répertoire digne d'un « véritable gotha maçonnique »[579], le nom d'Henri comte de Brühl est noté dans la partie concernant l'électorat de Saxe. De plus, ses deux fils épousent des représentantes de grandes familles polonaises connues pour prendre part à la franc-maçonnerie. Pierre-Yves Beaurepaire note enfin que le comte se rapproche d'une loge strasbourgeoise nommée la *Candeur* et que son nom figure dans les archives de ladite loge en tant que « notre agent à Dresde le 4 septembre 1773 »[580]. Certes, Maubert côtoie Bellegarde, Rutowski et Brühl, qui paraissent être des éminents représentants de la franc-maçonnerie en Saxe, toutefois l'argument est bien

[574] BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), *L'espace des francs-maçons. Une sociabilité européenne au XVIIIe siècle, op.cit.,* p. 155.
[575] DESCHAMPS (Nicolas), *Les sociétés secrètes et la société, op. cit.,* p. 605.
[576] *Protocole de la Juste et Parfaite Loge Aux Trois Cygnes*, f°1, cité dans BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), *L'espace des francs-maçons. Une sociabilité européenne au XVIIIe siècle, op.cit.,* p. 156.
[577] BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), *L'espace des francs-maçons. Une sociabilité européenne au XVIIIe siècle, op.cit.,* p. 156.
[578] DESCHAMPS (Nicolas), *Les sociétés secrètes et la société, op. cit.,*p. 605.
[579] BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), *L'espace des francs-maçons. Une sociabilité européenne au XVIIIe siècle, op.cit.,* p. 138.
[580] *Ibid.,* p. 167.

ténu pour attester de l'appartenance de Maubert à une loge.

S'il faut s'en tenir aux fréquentations de notre chevalier de fortune, il faut également souligner la proximité entre Maubert et l'abbé Yvon. En effet, Claude Yvon semble être le membre fondateur de la loge maçonnique *Concordia Vincit Animos* d'Amsterdam, en 1755[581]. Chevrier, selon un rapport de police du 29 juin 1762, était lui aussi franc-maçon. Il célèbre en effet la Saint-Jean d'été à la loge de La Haye le 24 juin 1762, quelques jours avant sa mort[582]. Quant à Joseph Uriot, qui écrit de nombreux ouvrages sur la franc-maçonnerie et qui répond à un pamphlet de Maubert dans *La Vérité telle qu'elle est,* il est lui-même initié. C'est également La Beaumelle que Maubert rencontre à trois reprises qui est d'obédience maçonnique. Ainsi, faut-il constater, sans dresser une liste exhaustive, que de nombreuses connaissances de l'aventurier sont affiliées à une loge.

Toutefois, il y a peu de pistes sur l'appartenance réelle de Maubert à la franc-maçonnerie. Trois occurrences seulement peuvent nous mettre sur la voie. L'aventurier reconnait notamment utiliser « le secours des francs-maçons »[583] lors de son séjour dans un village du Palatinat. Il indique ensuite à Kaunitz comment il a pu se tirer d'un mauvais pas en se promenant « à la Maçonne, faisant de temps en temps le signe de secours ; [il] ne [s]'y étoi[t] point trompé : il y avoit des F. Maçons parmi les officiers »[584]. Arrivé à Iéna, Maubert rencontre M. Gaulerus, un franc-maçon qui se porte caution pour lui à l'auberge où s'est installé l'aventurier. Comme il paraît peu probable d'aider un illustre inconnu sans raison, la filiation de Maubert à la franc-maçonnerie semble plausible.

Désireux de se rendre à Leipzig, l'aventurier reçoit l'aide de M. de Miden et M. de Manteuffel qui grâce à « la F. Maçonnerie, & l'ordre de la Félicité [lui] en firent des amis chauds. Ils tinrent loge où [il] fu[t] admis. Les confrères pourvurent à [ses] besoins & à ceux de [son] camarade, que [sa] liaison avec lui leur recommandoit »[585]. La mention de l'invitation de Maubert à une des réunions maçonniques peut, une fois encore, témoigner en faveur d'une éventuelle appartenance. Il n'en demeure pas moins qu'aucune autre indication d'une quelconque affiliation à une loge n'est mise en avant et que le chevalier de fortune ne semble pas avoir recours à la symbolique franc-maçonne dans ses écrits. Il n'est pas non plus

[581] BURKE (Janet) et JACOB (Margaret C.), *Les premières francs-maçonnes au siècle des Lumières*, Bordeaux, Presses universitaires, 2010, p. 38-39.
[582] FUNCK-BRENTANO (Frantz) et D'ESTREE (Paul), « Figaro et ses devanciers »*, in* BULOZ (Françoise), *La Revue des deux mondes*, vol. 52, 1909, p. 424.
[583] MBC, p. 11.
[584] AV, 22523, f°40 lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[585] *Ibid.*

fait mention de quelconque passeport ou décor maçonnique.

Il faut, pour terminer, relever qu'en 1761, quand Maubert se trouve à Paris, Alain Le Bihan indique qu'un F. Maubert reçoit « l'assemblée des maîtres [qui] devait se tenir (…) rue de Seine. Trente frères versèrent leur contribution à ces solennités »[586]. Il se peut qu'il s'agisse de notre aventurier. De la même manière, un article des *Etudes franciscaines* consacré au Père Norbert mentionne le chevalier de fortune, affirmant que « c'est dans une loge maçonnique de Hollande que le Père Norbert connut Maubert de Gouvest »[587]. Rappelons que Chevrier écrit sur le Père Norbert et qu'il dédie cet ouvrage « A Monsieur Jean-Henri Maubert de Gouvest »[588], le libelliste cherche peut-être à établir un lien entre les deux « malheureux illustres »[589] dont la population doit se méfier. Il faut enfin noter que pour Nicolas Deschamps :

> « Les influences maçonniques durent suivre Maubert de Gouvest dans le reste de sa carrière. On peut d'autant plus le croire qu'une loge avait été fondée à Mons en 1721, et que de 1742 à 1766 plusieurs loges nouvelles se fondèrent dans les différentes villes de Belgique, malgré la bulle de Clément XII et l'édit de l'empereur Charles VI. Il fallait bien que le gouverneur des Pays-Bas fût plus ou moins de connivence avec les frères ; de là le bon accueil fait à Maubert de Gouvest »[590].

Le chevalier de fortune aurait donc eu accès aux plus hauts personnages des Etats qu'il traverse grâce au réseau maçonnique. Si le raisonnement de Nicolas Deschamps est plausible, peu de preuves nous permettent de le soutenir. De plus, si la Grande Loge de France ne tient pas de fichier de ses effectifs jusqu'en 1850, un dépouillement des archives a été effectué par les historiens. Maubert n'apparait toutefois nullement dans le « Fichier Bossu »[591] qui compte plus de 160 000 fiches numérisées par la Bibliothèque Nationale de France. Il convient alors de s'interroger sur la seconde société à laquelle le chevalier de fortune prétend appartenir et de nous pencher sur l'Ordre de la Félicité, une association qui, à l'instar de la franc-maçonnerie, peut influer sur l'espace et le réseau relationnels de l'aventurier.

---

[586] LE BIHAN (Alain), *Francs-maçons et atelier parisien de la Grande Loge de France au XVIIIe siècle (1760-1795),* Paris, Bibliothèque nationale, 1973, p. 38.
[587] *Etudes franciscaines*, vol. 50-51, Livraire mariale et franciscaine, 1988, p. 228.
[588] CHEVRIER (François-Antoine), *La vie du fameux Père Norbert, op. cit.*, avant préface.
[589] *Ibid.,* préface.
[590] DESCHAMPS (N.), *Les sociétés secrètes et la société, op. cit.,* p. 605.
[591] Ce fichier, consultable sur Internet pour la période 1728-1850 ressence 12 Maubert qui ne correspondent pas à notre aventurier.

Selon Gisèle et Yves Hivert-Messeca[592], l'Ordre de la Félicité a été fondé vers 1740 par Jean-Pierre Moët[593]. Pour ce dernier, l'origine de l'ordre n'est ni Salomon, ni les Croisades, « la *Félicité* remonte jusqu'à Dieu »[594], ce qui témoigne donc d'une origine bien plus illustre que celle de la franc-maçonnerie. Il s'agit, comme l'explique Pierre-Yves Beaurepaire, d'un ordre « mixte et libertin [qui] se trouve souvent « dans le sillage des loges militaires »[595]. Cette association n'est autre qu'une des nombreuses sociétés d'amitié qui fleurissent au XVIIIe siècle. Son but est la recherche du bonheur de ses membres, un ordre de plaisir dans lequel le fondateur assure : « nous ne voulons que de l'allégresse & de la joye »[596]. Pour attirer les néophytes dans cette société badine, Arthur Dinaux indique qu'« on les accueillait gracieusement, on les attirait par le plaisir, et l'Ordre de la Félicité s'efforçait de bien mériter son nom »[597]. Hommes et femmes conversaient lors des réunions et nouaient des liens particuliers.

Le devoir des chevaliers consiste alors, d'après Jean-Pierre Moët à saisir « l'occasion de rendre service, [ce qui] doit être & est pour l'ordinaire le fondement & la base d'un Ordre »[598]. Un but qui nous permet de comprendre le choix stratégique de notre aventurier de s'affilier à cette société. De fait, Maubert reçoit l'aide de certains membres à travers toute l'Europe et il souligne que ceux qui n'y sont pas initiés se montrent curieux vis-à-vis de cet ordre. Si le comte de Vicedom, qui offre son soutien au chevalier de fortune, n'appartient pas à l'Ordre de la Félicité, il s'y intéresse grandement. Maubert a donc tout le loisir de lui faire miroiter une potentielle initiation afin de s'attirer ses bonnes grâces.

Utilisant un langage allégorique issu de la marine, la société semble donner un double sens érotique et métaphorique à la plupart des mots de vocabulaire employés. Selon

---

[592] HIVERT-MESSECA (Gisèle et Yves), *Femmes et franc-maçonnerie : Trois siècles de franc-maçonnerie mixte en France (de 1740 à nos jours*, Paris, Dervy, 2015, p.104.

[593] Jean-Pierre Moët est né à Paris en 1721, traducteur des œuvres de l'auteur suédois Swedenborg. Il s'adonne aux sciences occultes et se passionne pour l'illuminisme. Il écrit notamment *L'Antropophile, ou Le secret et les mistères de l'Ordre de la Félicité dévoilés pour le bonheur de tout l'univers* en 1746. Il a été rédacteur pour le *Journal étranger* avec Chevrier vers 1754. Vers 1757, il devient entrepreneur de l'Opéra-comique. Il est mort en 1806.

[594] MOET (Jean-Pierre), *L'Antropophile, ou Le secret et les mistères de l'Ordre de la Félicité dévoilés pour le bonheur de tout l'univers*, Imprimé à Arctopolis, 1746, p. 3

[595] BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), *La République universelle des francs-maçons des Lumières aux Révolutions*, Paris, Dervy, 2018, p. 98.

[596] MOET (Jean-Pierre), *L'Antropophile, ou Le secret et les mistères de l'Ordre de la Félicité dévoilés pour le bonheur de tout l'univers*, *op. cit.,* p. 7.

[597] DINAUX (Arthur), *Les sociétés badines, bachiques, chantantes et littéraires,* t. 1, Paris, Librairie Bachelin-Deflorenne, 1867, p. 302.

[598] MOET (Jean-Pierre), *L'Antropophile, ou Le secret et les mistères de l'Ordre de la Félicité dévoilés pour le bonheur de tout l'univers*, *op. cit.,* p. 10.

Arthur Dinaux, « on donne comme motif [du] choix singulier [du jargon de marine à] la naissance de Vénus, mère des Amours, qui sortit du sein des ondes »[599]. Ainsi une petite femme devient-elle une « chaloupe », des seins des « promontoires », les doigts des « sondes » et un derrière une « poupe ». Jean-Pierre Moët dresse même un glossaire de ces expressions à la fin de son ouvrage dans lequel « larguer » correspond à « se retirer heureusement »[600]. Les rituels d'admission étaient alors emplis de quiproquo et la chevalière qui ne respecte pas son serment se voit « si [elle] manque à [sa] parole, être livrée à la fureur des plus terribles matelots »[601]. Un ensemble d'usages qui correspond assez mal à l'image qu'on peut se faire de notre aventurier qui reconnaît pourtant être initié à cet ordre à Paris[602]. A l'instar des autres membres, il porte alors une décoration constituée d'une ancre attachée sur le cœur avec un cordon dont le nombre de « câbles » indique le grade. De couleur verte pour les Chevaliers ordinaires, le cordon est d'argent ou d'or pour les grades supérieurs.

Même si l'ordre se défend de toute ressemblance avec d'autres sociétés du siècle, un parallèle constant est fait avec la franc-maçonnerie. Jean-Pierre Moët en reprend par exemple les termes : ce que les maçons appellent « loge », il le nomme « caverne », une « tente » est une « escadre ». La « rade » est enfin le lieu dans lequel se tient l'escadre. Les charges se déclinent ensuite en ces différentes appellations : le Chérubin ou dernier Mousse reçu dans l'escadre, le Mousse, le Chef d'escadre ou Grand Maître, le Commissaire qui porte les plaintes, le Grand Sondeur « chargé de rendre compte des découvertes qu'il a faites sur la côte depuis la précédente escadre »[603] et l'Inspecteur qui vérifie que tout est en règle. L'ordre est enfin divisé en quatre grades : le Mousse, équivalent de l'apprenti, le Patron, équivalent du Maître, le Patron-Salé et le Chef d'escadre. Maubert ne donne, dans ses écrits, aucune information sur sa charge ni son grade.

Chaque réunion est organisée à jour fixe, un repère pour celui qui, comme notre aventurier, en voyage à l'étranger est désireux de rejoindre la branche locale de la société. Des repas sont également organisés en dehors de ces rencontres formelles mais chacun paie son dû et s'installe en fonction de son grade autour de la table. A chaque escadre l'ordre se place sous le patronage de Saint Nicolas, auquel les membres adressent une prière :

---

[599] DINAUX (Arthur), *Les sociétés badines, bachiques, chantantes et littéraires, op. cit.,* t. 1, p. 302.
[600] MOET (Jean-Pierre), *L'Antropophile, ou Le secret et les mistères de l'Ordre de la Félicité dévoilés pour le bonheur de tout l'univers*, *op. cit.,* p. 80.
[601] *Ibid.,* p. 23.
[602] AV, 22523, f°40 lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[603] MOET (Jean-Pierre), *L'Antropophile, ou Le secret et les mistères de l'Ordre de la Félicité dévoilés pour le bonheur de tout l'univers*, *op. cit.,* p. 13.

« Toi, qui dans l'horreur du naufrage
Soutiens le cœur des Matelots
Et les préserve de l'orage ;
Toi, qui d'un mot calme les Flots ;
Saint Nicolas, sois favorable
Au zèle qui m'appelle à toi :
Fais que ton Scrutin redoutable
M'admette à vivre sous ta Loi :
Que sur tes Escadres brillantes
Je serve & commande à mon tour ;
Qu'aux Charges les plus importantes,
De rang en rang je monte un jour ;
Que contre moi le fier Borée,
Ne soulève jamais les mers ;
Et que de l'Ile désirée
Je trouve tous les Ports ouverts.
Ainsi soit-il »[604].

Un poème qu'on retrouve dans l'ouvrage de Jean-Pierre Moët *L'Antropophile* qui décrit les statuts et les règles de la société. Selon Gisèle et Yves Hivert-Messeca, cet ordre est également connu grâce à un autre ouvrage *L'Isle de la Félicité*[605] et par un pamphlet dirigé contre les félicitaires *Les moyens de monter aux plus hauts grades de la marine sans se mouiller*[606]. Un libelle dans lequel l'auteur se félicite de ne dévoiler « seulement que les secrets essentiels à l'ordre qui n'ont pas encore été percés, & qui distinguent les initiés avec ceux qui ne le sont pas »[607]. Le pamphlétaire anonyme, caché sous le pseudonyme de Madame Pirate, se place dans la veine de Léonard Gabanon[608], auteur du *Catéchisme des francs-maçons*[609], auquel il dédie d'ailleurs son ouvrage. Il s'agit, dans cet opuscule de quelques pages seulement, d'indiquer les signes de reconnaissances de chacun des membres de l'ordre et de divulguer les « mots » qui leur sont attribués. A la question posée au Patron : « Combien avez-vous de fleurs dans votre jardin ? », il doit répondre 9 et décliner :

« F pour Fenouil,
E pour Eglantine,

[604] MOET (Jean-Pierre), *L'Antropophile, ou Le secret et les mistères de l'Ordre de la Félicité dévoilés pour le bonheur de tout l'univers*, *op. cit.,* p. 15-16.
[605] HIVERT-MESSECA (Gisèle et Yves), *Femmes et franc-maçonnerie, op. cit.,* p.104.
[606] Madame Pirate, *Les Moyens de monter au plus haut grade de la marine sans se mouiller, ou les Secrets des chevaliers de l'ordre de la Félicité*, A fond de Cale, Chez Marin Boré'e, à l'Ancre d'or et chez la Veuve Matelote, aux Dieux Lares, 19 p.
[607] Madame Pirate, *Les Moyens de monter au plus haut grade de la marine sans se mouiller, ou les Secrets des chevaliers de l'ordre de la Félicité*, *op. cit.,* p. 3.
[608] Alias Louis Travenol.
[609] GABANON (Léonard), *Le catéchisme des francs-maçons,* A Jérusalem, Chez l'Auteur, rue des Maçons, au Niveau d'or entre l'Equerre & le Compas, 1740, 72 p.

L pour Lis,
I pour Ionquille
C pour Citronnelle
I pour Iasmin
T pour Tubereuse
A pour Amaranthe
S pour Sauge »[610].

Les secrets mis à jour fragilisent alors la société. De fait chacun peut se prévaloir d'appartenir à l'ordre alors qu'il n'y prend aucune part. Un stratagème auquel bien des chevaliers de fortune ont probablement recours durant le siècle. Quant à notre aventurier, il semble réellement être initié à cet ordre sans pour autant s'épancher sur le sujet. Il faut par ailleurs rappeler que, selon les statuts, « il n'est pas permis hors d'Escadre de prononcer les mots d'aucun grade pour se faire connoître »[611]. Maubert n'aurait donc pu s'étendre plus longuement sur ses prérogatives sans trahir le code d'honneur des chevaliers !

En adhérant à la franc-maçonnerie ou à l'Ordre de la Félicité, notre aventurier s'intéresse sans doute davantage aux cercles de sociabilité qu'elles proposent qu'à leurs idéaux. L'appartenance à des sociétés d'amitié est dans l'air du temps, Voltaire, Montesquieu et Mirabeau ont fait partie de la franc-maçonnerie. Le chevalier de fortune envie vraisemblablement leur réussite et la reconnaissance qu'on leur témoigne au sein de la République des Lettres, il éprouve sans doute le désir de copier ceux qu'il considère comme des modèles. Pierre-Yves Beaurepaire, dans son étude sur *L'espace des francs-maçons*, s'interroge sur l'intervention de la filiation maçonnique sur l'espace et le réseau relationnels. De fait, les sociétés d'amitié constituent autant de foyers de sociabilité pour les chevaliers de fortune. D'après Pierre-Yves Beaurepaire, « la loge est au cœur des travaux qui ont jalonné l'étude de la sociabilité aux XVIII-XIXe siècles »[612]. Il faut alors, pour Maubert, inclure l'Ordre de la Félicité ou toute appartenance à une association en vogue à l'époque. Ainsi convient-il de garder à l'esprit le lien entre ces sociétés, notre chevalier de fortune et ses stratégies de réussite et d'ascension sociales.

[610] Madame Pirate, *Les Moyens de monter au plus haut grade de la marine sans se mouiller, ou les Secrets des chevaliers de l'ordre de la Félicité*, *op. cit.,* p. 13.
[611] *Ibid.,* p. 9.
[612] BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), « La Franc-maçonnerie, observatoire des tensions et des dynamiques sociales au 18e siècle » in *Dix-huitième siècle*, Paris, 2005, p. 1.

Deuxième partie
Entre connivences et inimitiés, une vie romanesque au cœur des Lumières

Pour l'aventurier, le monde est un vaste royaume à conquérir. Durant ses voyages, les rencontres qu'il fait et les décisions qu'il prend changent sa destinée. Parcourant l'Europe à la recherche de la fortune et de la gloire, les aventuriers organisent leur vie au gré du hasard. Pourtant, désireux de parvenir à gravir les échelons de la hiérarchie sociale, les chevaliers de fortune suivent des chemins assez semblables. A la recherche de l'Eldorado, ils empruntent les mêmes routes et se retrouvent dans les mêmes auberges sans toutefois choisir des carrières identiques. Si les voies que Maubert emprunte pour parvenir à ses fins sont parfois identiques à celles prises par ses semblables, d'autres chemins bien plus originaux requièrent toute notre attention. Il faut alors s'interroger sur les étapes marquantes de ce parcours aventureux et sur les moyens spécifiques mis en œuvre par notre chevalier de fortune. Ainsi Maubert a-t-il un destin véritablement remarquable qui mériterait de passer à la postérité. L'originalité de son existence et de ses aventures auraient, en effet, pu le faire connaître auprès du grand public.

La vie des chevaliers de fortune, et particulièrement celle de Maubert, ressemble à l'intrigue d'un roman, rythmée par de nombreuses péripéties. Les étapes de sa réussite, les stratégies qu'il met en place et les chemins qu'il emprunte pour parvenir à son but, l'ascension sociale, sont ardus. A l'instar de ces congénères, vivant souvent d'expédients, Maubert est sans le sou et espère trouver un moyen ingénieux pour se faire une place dans la société. Il entend alors faire fortune grâce à d'extraordinaires projets. Toutefois, quand ses desseins ne se réalisent pas, le chevalier de fortune en revient à des valeurs sûres. Les aventuriers, et plus particulièrement Maubert, choisissent alors la voie religieuse par dépit mais surtout par facilité. La religion est avant tout pour certains un moyen de sortir de la cellule familiale et d'avoir accès à une carrière différente de celle des membres du tiers-état. L'institution assure également gîte et couvert, ce qui convient à l'aventurier, éternel vagabond. Une fois ces recours épuisés, certains chevaliers de fortune choisissent d'utiliser leur connaissance de l'actualité et deviennent des journalistes, se muant ainsi en aventuriers d'écritoire.

Cette vie romanesque est toutefois semée d'embûches et des incidents en cascade émaillent le parcours idéal de l'aventurier. Ce dernier se retrouve alors fréquemment à séjourner dans les prisons ou à visiter les tribunaux. Maubert est d'ailleurs coutumier du fait et semble jouer de malchance plus qu'aucun autre de ses congénères. Il connaît les étapes judiciaires par cœur et peut se targuer d'avoir fréquenté quelques prisons emblématiques du siècle. Mais si ces mauvais moments freinent les projets du chevalier de fortune, ils

participent également à l'aventure et donnent de la matière à une existence romanesque. De plus, les conditions d'incarcération peuvent permettre à ces écrivailleurs, comme Maubert, de rédiger leurs œuvres. Loin de la société et profitant du « calme » des établissements carcéraux, Maubert s'adonne à l'écriture. Il utilise alors sa propre expérience pour rédiger romans, écrits politiques ou historiques et défend également sa réputation mise à mal par ses congénères dans des pamphlets que tout bon chevalier de fortune se doit de réfuter ! Chevrier excelle dans l'exercice et son libelle contre Maubert en est le plus parfait exemple. Entre eux les querelles vont bon train, le pamphlétaire s'illustre particulièrement dans la trahison et la diffamation, fier de pouvoir détruire son rival.

Une fois la réputation de l'aventurier en péril, il faut l'intervention de protecteurs, de mécènes, d'employeurs ou d'amis influents pour réussir à juguler le discrédit qui guette le chevalier de fortune. Là encore notre aventurier s'illustre par le nombre de personnages publics prêts à le secourir. Cobenzl doit notamment choisir entre épauler Maubert ou Chevrier. Une décision à l'avantage de l'ex-Capucin que le pamphlétaire ne pardonne pas au ministre.

Chapitre 4

Les moyens de parvenir

Quand les chevaliers de fortune partent sur les chemins de l'aventure, ils sont la plupart de temps livrés à eux-mêmes. Ils doivent alors se contenter de leur(s) talent(s) pour survivre et réussir à gravir les échelons de la société. Dès que Maubert quitte le couvent, il ne peut compter que sur lui-même pour retrouver un toit, un travail et de quoi se nourrir. Le chemin est laborieux car le chevalier de fortune doit se faire une place dans un milieu hostile. Bataillant contre la structure de la société, contre sa famille ou contre ses propres congénères, l'aventurier doit lutter pour s'imposer. Les étapes de sa « réussite » et les moyens d'y parvenir sont nombreux et toutes les tentatives ne sont pas couronnées de succès. Afin de se frayer un chemin vers son rêve de gloire et de fortune, l'aventurier fait des choix et élabore des stratégies particulières.

Ce chapitre s'intéresse aux moyens que le chevalier de fortune utilise pour atteindre son but et aux éléments qui transforment sa vie. Ces nombreuses péripéties qui jalonnent la vie de l'aventurier constituent autant d'épreuves qui nous font penser au déroulement d'un roman d'initiationCe trait qui n'a pas manqué d'être relevé par les contemporains, ainsi l'Abbé Yvon qualifie-t-il la vie de Maubert de « Roman de Candide »[1].

L'aventurier mène en effet une existence mouvementée et son quotidien est riche en expériences tant personnelles que professionnelles. Les différentes activités qu'il exerce et les méthodes utilisées pour y accéder sont originales et dignes d'un ouvrage picaresque. Ainsi, le chevalier de fortune, tel un héros miséreux, doit-il s'appuyer sur ses compétences dans de nombreux domaines pour améliorer sa condition sociale. Comme nous l'avons précédemment évoqué, les chemins de l'aventure débutent fréquemment par un passage au couvent. La religion offre une échappatoire au chevalier de fortune et lui promet une voie toute tracée. Mais bien vite, cette route n'apparaît plus comme idéale et la fuite du couvent devient la mésaventure ordinaire pour notre héros picaresque débutant. Il se retrouve seul, hors d'un cadre institutionnel et confronté aux difficultés de la vie quotidienne. Livré à lui-même, le chevalier de fortune tente alors de vivre d'expédients, espérant faire fortune rapidement. L'aventurier se consacre à toutes sortes d'activités marginales, la plupart du temps liées à

[1] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres, op. cit.,* p. 174.

l'argent. Souvent escroc, il tente de faire carrière en inventant des produits miracles. Mais devant le peu de succès de ses prodigieuses idées, l'aventurier est contraint de se tourner vers un « vrai » métier. De ce fait, le personnage atypique et un peu paresseux réfléchit à une activité qui mobilise ses talents sans que cela ne lui coûte trop. Homme habitué à côtoyer du beau monde et à dénicher des informations diverse, l'aventurier est donc le candidat rêvé pour le journalisme. En faisant part au public des nouvelles qu'il a glanées, il peut tenter de se faire un nom parmi la foule anonyme des aventuriers d'écritoire et briller dans son rôle d'écrivain du quotidien.

I. La religion, un moyen de parvenir ?

La religion constitue un moment fondamental de la vie de Maubert et de bien d'autres aventuriers. L'entrée du jeune homme au couvent détermine souvent la suite de son existence et, dans le cas de Maubert, la fuite le propulse au rang de moine défroqué, l'obligeant ainsi à s'exiler hors de France. Poursuivi par le clergé pour qu'il honore ses engagements, notre aventurier ne coupe jamais vraiment ses liens avec la religion. Même à l'abri du nonce, il s'oblige à embrasser le culte réformé pour s'assurer une certaine tranquillité. Comme une ombre, le catholicisme suit alors notre chevalier de fortune toute son existence. Visible dans les thématiques abordées dans ses ouvrages, la religion est omniprésente dans la carrière de Maubert. Elle lui permet de s'attirer les bonnes grâces ou les foudres des personnages influents qu'il rencontre et côtoie. Comme nombre de ses congénères, Maubert sait prouver son allégeance au plus offrant, même quand il s'agit d'une entité supérieure !

Si nous revenons au commencement de sa « carrière » religieuse, nous pouvons rappeler que sa pseudo-vocation lui attire très rapidement l'hostilité de ses supérieurs. Chevrier prête d'ailleurs à Maubert des paroles déplacées sur le clergé[2], paroles qui lui coûtent d'être enfermé pendant près de quatre mois[3]**.** Ce n'est en effet pas le respect pour la hiérarchie ecclésiastique qui étouffe notre auteur puisqu'il prête au pape le surnom de « Grand Lama des Catholiques »[4]**.** Pour Suzanne Roth, Maubert est un médiocre ecclésiastique qui utilise « le vernis de bonne compagnie que lui ont donné les fréquentations de collège, son charme

[2] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.,* p. 8 : « ceux qui avaient inventé la vie religieuse ne l'avait pas fait à jeun ».
[3] *Ibid.,* p. 8 : « Le Supérieur, irrité d'un tel blasphème, prit sur soi de punir le téméraire jeune homme ; il le fit enfermer dans une étroite prison, dont il ne sortit que quatre mois après ».
[4] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Lettres du Chevalier Robert Talbot, op. cit.,* p. 40.

naturel peut-être »[5]**.** Si notre aventurier joue un rôle au sein de son couvent, c'est celui d'un piètre ecclésiastique qui ne cesse de critiquer la vie conventuelle et se trouve peu satisfait de son état de moine. Une seule phrase résume à elle seule son état d'esprit : « la conduite que j'ai tenue chés les Capucins a été tout à fait conforme aux vues dans lesquelle j'étois entré chés eux »[6], ce qui n'est pas peu dire !

Comme nous l'avons déjà évoqué, Maubert voit probablement dans la religion une opportunité de gravir les échelons de la société et s'imagine sans doute en évêque opulent. Il n'est toutefois que frère capucin soumis à l'autorité d'un supérieur et bien vite le simple statut de moine est trop éloigné des ambitions de l'aventurier. De fait, il se perd dans l'érudition pour espérer gravir la hiérarchie religieuse, « une fureur pour l'étude qui [le] fit d'abord estimer, puis apréhender par les supérieurs »[7]. Ainsi Maubert est-il critiqué, ses compagnons lui reprochant d'être présomptueux et d'avoir « l'arrogance d'un demi-sçavant, & le mépris des petites règles du Cloître »[8].

Forcé de constater que la religion ne répond pas à ses attentes, Maubert est contraint à s'échapper du couvent en 1744. Chevrier en déduit que « le repentir & l'inconstance qui ont fait de tout temps l'essence de son caractère, ne lui permirent pas de tenir long-temps ses serments »[9]**.** Comme nous le verrons plus tard, le libelliste s'amuse d'ailleurs des continuels changements d'humeur religieuse de notre aventurier. De fait, si cette première prise de contact avec la religion n'est pas à la hauteur des attentes de Maubert, les suivantes ne sont pas davantage positives. Alors qu'il voyait dans la vie claustrale une solution à de nombreux problèmes, échapper à la vie familiale, se recomposer une cellule familiale et faire carrière, le couvent apparaît finalement comme un frein tout au long de sa vie. Quelque part, le seul véritable élément positif de son intégration dans les ordres peut se résumer ainsi : l'aventurier a fait des études.

Une formation qui suit notre chevalier de fortune et lui permet de s'intégrer dans les milieux les plus variés mais ne demeure qu'une piètre consolation en comparaison des ennuis qu'il retire de cette malheureuse décision prise dans sa jeunesse. Ses démêlés avec Rome représentent pour lui, dès sa fuite du monastère, un souci quotidien. Ne pouvant utiliser la

[5] ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle, op. cit.,* p. 67.
[6] AV, 22553, f°37, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[7] *Ibid.*
[8] *Ibid.*
[9] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit*., p. 103.

religion pour y faire carrière, Maubert, « profitant du Jubilé »[10], tente alors de faire la paix avec les autorités religieuses. Maubert croit, dès 1752, pouvoir échapper à sa condition de moine tonsuré. Le *Mémoire* rédigé pour la Cour de Hollande en 1765 raconte que Maubert espère son retour à la vie civile après son entretien avec le Comte Archinto[11] :

> « Le Bref Apostolique, portant la translation de l'ordre des Capucins à celui de Clugny, n'étoit aux yeux du Sr. Maubert qu'une première faveur, après laquelle il s'en promettoit une seconde. Sa condition de simple Clerc à Tonsure lui donnoit beaucoup d'avantage en Cour de Rome, sur le célèbre Abbé Prévôt d'Exiles, & autres, échappés du cloître après y avoir reçu l'ordre de Prêtrise. Ce n'étoit point se flatter que d'espérer se faire tolérer comme eux dans la Société civile : le Nonce lui avoit fait lui-même envisager ce fort »[12].

Aussi Maubert accepte-t-il de composer avec les autorités religieuses dans l'espoir d'être libéré de ses obligations. Il reçoit le froc à Prague et se rend à Rome avec l'assurance du Comte Archinto d'un sauf-conduit apostolique et de lettres en sa faveur auprès des « Cardinaux Valenti Gonrago et Bezucci »[13]. Maubert reconnaît arriver en Italie avec des « intentions droites et pieuses, puisqu'étant venu seul de Trieste à Venise et ayant été mis à terre à la place de St Marc, [il] auroit d'autant plus aisément pu [s]'évader, qu'[il] avoi[t] assés d'argent pour changer [s]on habit chés les Juifs »[14]. Après près de treize jours passés à Venise, l'aventurier part pour Bologne avec deux compagnons, puis ils se dirigent, tous les trois, vers Rome.

Durant le trajet, « quelques marques de ressentiment & de mépris » reçues du supérieur d'un ordre font craindre le pire à Maubert, qui se hâte d'écrire au cardinal Bezucci afin de s'assurer du bon déroulement du terme de son voyage. Mais au lieu de trouver au couvent de Rome, une lettre lui garantissant la sureté demandée, Maubert se heurte à un « air

[10] AV, 22553, f°46, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[11] Le comte Alberico Archinto est né en 1698 à Milan, il fréquente l'université de Pavie et commence sa carrière ecclésiastique comme abbé de Brera, Viboldone et Civate puis devient archevêque en 1739. Nonce apostolique du Grand-duché de Toscane de 1739 à 1746, il exerce ensuite en Pologne de 1746 à 1754. Bien accueilli par Frédéric Auguste de Saxe, il fréquente les milieux diplomatique et culturel. Devenu ami avec, entre autres, le peintre R. Mengs et J. J. Winckelmann qu'il a rencontrés à Dresde, c'est un homme tolérant et éclairé. Il retourne ensuite à Rome et devient cardinal en 1756. Il semble avoir été l'ennemi des jésuites et de l'Inquisition. D'après Niccolo Guasti, il meurt en 1758 visiblement empoisonné par Lorenzo Ricci, le supérieur général de la Compagnie de Jésus (GUASTI (Niccolo), *Lotta politica e riforme all'inizio del regno di Carlo III*, Alinea, Firenze, 2006, p. 43).
[12] MJ, p. 14.
[13] AV, 22553, f°46, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[14] *Ibid.*

de défiance & de dépit »[15]. Puis, le père Chérubin de Nove lui annonce que « les actes d'indulgence accordés au loin par les Nonces dans les Cours, étoient sujet à révision : que mon bref de translation n'auroit point lieu »[16]. Catastrophé et désireux de se faire entendre, le chevalier de fortune demande, chez le cardinal Pénitencier, une audience qui lui est refusée. Maubert s'indigne : « Sans me le signifier, on me donna le Couvent pour prison »[17]. Les religieux insistent alors sur le misérable sort réservé aux déserteurs « qui étoient condamnés à faire la pénitence canonique »[18]. Apeuré, l'aventurier se « juge perdu »[19] et écrit à ses protecteurs pour tenter d'arranger la situation mais les lettres se perdent et Maubert doit renoncer à ses projets. Le chevalier de fortune se sent pris au piège, il indique que « de ce moment, [il] résolu[t] de quitter pour jamais l'Etat ecclésiastique »[20]. Malheureusement pour lui, il est condamné à prendre d'autres engagements auprès de « ses anciens maîtres »[21].

Sommé de rentrer en Normandie sous bonne escorte, l'aventurier se met en route. Nous connaissons la suite : se sentant trahi, il fausse compagnie aux moines à Mâcon pour rallier la Suisse. Cette première déconvenue dans ses tentatives de réconciliation avec les autorités religieuses refroidit l'aventurier qui perd toute confiance en l'institution – si tant est qu'il en ait eu. Comme nous le verrons, il devient alors particulièrement virulent dans ses écrits envers le catholicisme et tous ceux qui le représentent. On voit d'ailleurs se multiplier les mentions de ses déboires religieux dans sa correspondance avec Cobenzl. Maubert semble plus que jamais désireux d'en finir avec ses obligations. Dans une lettre du 6 septembre 1760, l'aventurier explique au comte qu'il « souhaite avec passion être libéré religieusement »[22]. Si cette envie est toute personnelle, Maubert joue la carte de la bonne conduite religieuse dans sa lettre du 14 septembre et tente de toucher la corde sensible de Cobenzl en insistant sur ses efforts pour ne plus causer de tort à la religion :

> « Je désire sincèrement de n'être plus un sujet de scandale pour les Catholiques […] J'ai tout essayé pour obtenir de Rome qu'elle n'eut plus de droit sur moi. Voilà dix mois que j'ai attendu avec patience & gratitude l'effet de l'intervention de Mr. l'Archevêque de Malines ; & je me

[15] AV, 22553, f°46, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[16] *Ibid.,* f°47.
[17] *Ibid.*
[18] *Ibid.*
[19] *Ibid.*
[20] *Ibid.*
[21] MJ, p. 15.
[22] SEG 1175 f° 147, lettre de Maubert à Cobenzl du 6 septembre 1760.

trouve avec moins d'espérance que le premier jour »[23].

L'aventurier appuie sa demande en mentionnant son enfant, qu'il ne veut pas abandonner et reconnaît qu'il est « devenu inapte à la vie religieuse »[24]. Maubert ne désire pas se contenter d'être libéré civilement. Dans ce cas, « rien ne seroit plus aisé que d'apuyer l'état civil que le Roi de Pologne m'a fait, d'un arrêt de l'Officialité de Bayeux où j'ai fait [profession] »[25]. Le chevalier de fortune mentionne alors la rédaction d'une lettre pour Rome, écrite à la demande du comte de Brühl, sur recommandation de Kaunitz. En effet, on trouve trace, dans les archives de Bruxelles d'une lettre en latin adressée à Rome[26], commençant par « Sanctissime Pater » et indiquant la date de son entrée dans les ordres en tant que frère Bernard. Sa missive a pour but de faire connaître sa situation actuelle et rappelle également quelques éléments marquants de son parcours, tels que son passage en Saxe et à Königstein. Pourtant, son courrier ne semble rien améliorer. Maubert continue de s'apitoyer sur son sort et aborde de nouveau la question religieuse dans sa correspondance avec Cobenzl le 22 octobre 1760. Son ton plaintif doit servir à alarmer Cobenzl qui lui promettait l'intervention de Kaunitz en sa faveur : « j'aye à retourner cher les Capucins, ou à trouver quelqu'autre ordre Monastique qui veuille bien me recevoir, & que de l'un ou l'autre cloître j'aïe à présenter suppliques à Rome »[27]. Il insiste et demande à son mécène : « quel ordre me recevra ? »[28]. Par cette question rhétorique, Maubert désire attirer l'attention de Cobenzl sur son problème familial. L'aventurier souhaite pouvoir demeurer auprès de sa femme et son fils, comme il l'a déjà précisé. Cette volonté n'étant toutefois pas compatible avec ses obligations religieuses, Maubert explique alors qu'il projette de partir se fixer à Ratisbonne si la religion lui ferme les portes de Bruxelles.

Probablement impatient d'obtenir une réponse sérieuse de Rome, le chevalier de fortune se fait silencieux sur ses obligations ecclésiastiques pendant quelques mois. Le 21 janvier 1761, Maubert, alors de passage à Paris, reçoit une lettre de Cobenzl le félicitant d'avoir placé son fils en nourrice : « j'ai sû que tout est fini avec la femme et comme vous

[23] SEG 1175 f° 153, lettre de Maubert à Cobenzl du 14 septembre 1760.
[24] *Ibid.*
[25] SEG 1175 f° 147, lettre de Maubert à Cobenzl du 6 septembre 1760.
[26] SEG 1175 f° 155, lettre de Maubert sans date, intitulée Sanctissime Pater.
[27] SEG 1175 f° 161, lettre de Maubert à Cobenzl du 22 octobre 1760 à laquelle est joint un « mémoire sur l'état actuel & possible de Maubert ».
[28] *Ibid.*.

avez placé le petit, vous pourrez plus aisément faire votre Paix avec Rome »[29]. Si Maubert avait envisagé un retour à la vie civile, ou du moins un passage au clergé séculier, il semble évident que Cobenzl le voit autrement. Se réconcilier avec la religion doit visiblement être synonyme d'un nouvel engagement monastique. En février, le ton des lettres a changé, Maubert nous apparaît maintenant comme résigné à rentrer dans l'ordre de Cluny dirigé par Mr de la Rochefoucault, abbé et général[30]. Pour cela, il tente de solliciter la grâce de Rome en faisant intervenir Archinto. L'aventurier réussit à obtenir, grâce à l'appui de ce dernier, un bref de translation dans l'ordre de Cluny. Maubert semble soulagé : « je peux enfin terminer avec satisfaction mon affaire avec Rome »[31]. Le bref doit être délivré au Cardinal Alexandre Albani et l'aventurier caresse alors l'espoir de reprendre, pour un temps, sa vie bruxelloise : « Tout se dispose ici pour que je retourne à Bruxelles avec les moyens dont je me suis fait fort »[32].

Non sans une certaine ironie, Maubert tente de prouver à Cobenzl sa bonne foi et son renoncement au monde en se désignant dans sa lettre par « Frère Bernard de Rouen clerc Capucin »[33]. On ne sait alors pas véritablement quels engagements Maubert a pris : devait-il se contenter de mettre un terme à la relation avec sa femme ou était-il contraint à mener une vie d'ascète ou était-il encore prévu qu'il réintègre un monastère à court ou moyen terme ? Nous ne le savons pas. Aucune précision n'est apportée dans la suite de sa correspondance avec Cobenzl. Le 4 mars, le comte mentionne une requête pour Rome que Maubert doit lui envoyer mais les allusions à la religion s'arrêtent avec cette missive. Si les lettres du début de l'année 1761 sont empreintes d'une certaine résignation, le ton du reste de la correspondance avec le comte montre que l'aventurier n'a de cesse de sortir d'une institution qui tente à tout prix de le rattraper. Ainsi, en réaction à cette réintégration forcée ou simplement par vengeance, Maubert entreprend d'informer le public sur l'état de l'édifice religieux en France.

Son passage au monastère lui a permis de se forger une opinion pour le moins tranchée sur l'institution ecclésiastique. Elle s'avère utile pour le nouveau métier qu'il envisage : celui d'écrivain. A l'instar de ses compagnons Bottarelli[34] ou Vatteville[35], qui comme lui, ne sont restés que peu de temps au couvent, il a acquis une solide connaissance de

[29] SEG 1175 f° 191, lettre de Cobenzl adressée à Maubert à Paris le 21 janvier 1761.
[30] SEG 1175 f° 198-203, lettre de Maubert à Cobenzl des 22-24 février 1761.
[31] SEG 1175 f° 204, lettre de Maubert à Cobenzl du 26 février 1761.
[32] *Ibid.*
[33] *Ibid.*
[34] Bottarelli entre au couvent mais il en sort rapidement et épouse une religieuse.
[35] D'après les *Mémoires de Dangeau* par Lémontey, Paris,1835, p. 203, Jean de Vatteville, moine chartreux « s'enfuit de son couvent après avoir tué son prieur ». Il se serait également converti avant de trahir les mahométans et d'être absout par la cour de Rome.

l'univers claustral dont il nourrit les pages de ses ouvrages. Même s'il nie à la fin de sa carrière littéraire avoir tenu des propos au vitriol contre l'institution ecclésiastique, affirmant en effet dans son introduction au *Temps perdu* : « j'ai toujours respecté la religion & les mœurs dans mes Ecrits »[36], Maubert donne en réalité libre cours à ses idées sur le papier. Et celles-ci sont loin d'être modérées. Tout comme les propos des chefs de file des Lumières se durcissent en matière religieuse dans la seconde moitié du siècle, les positions de Maubert acquièrent au même moment une virulence confinant à l'anticléricalisme.

Comme chacun sait, les autorités traditionnelles mais aussi les préceptes religieux et les pratiques sont de plus en plus dénoncées par les penseurs du siècle. S'ils attaquent l'Eglise, c'est plus rarement le cas de la foi, du moins jusqu'à l'offensive matérialiste des années 1760-1770 ayant pour chef de file le baron d'Holbach. Dans ce bouillonnement anticlarical, déiste et athée, Maubert nous présente une vision très personnelle de la religion, son point de vue oscillant constamment entre une certaine déférence envers les croyances et un rejet catégorique de l'Eglise. Se fondant sur son expérience de piètre religieux, il n'éprouve aucun scrupule à écrire contre une institution qui lui apparaît comme dépassée. Tant dans ses ouvrages que dans sa correspondance, il ne cesse d'attaquer avec virulence le monde dans lequel il a vécu.

Son expérience claustrale est la source de nombreux écrits. Retenons ici *Trop est trop*[37]*,* ouvrage dans lequel notre ex-moine s'acharne sur une institution qu'il a fréquentée en tenant un discours résolument anticlérical. Se rapprochant des positions de Voltaire, Maubert livre dans cet écrit un point de vue qui se montre en contraste total avec son passé de Capucin. C'est avec des mots très sévères qu'il attaque ses congénères de la vie conventuelle. Ainsi, les communautés de moines apparaissent-elles à ses yeux comme « une société de fous fanatiques »[38]. Pis, le fondateur de l'ordre, Saint Françoise d'Assise est, lui aussi, « un véritable fou, dont le suprême idiotisme est la qualité instinctive »[39]. Quant à Ignace de Loyola, le fondateur de la Compagnie de Jésus a pleinement réussi son projet visant « à asservir les âmes & les corps »[40]. Même les grandes figures du monachisme sont mises à mal. Pour l'aventurier, la véritable honte pour l'institution concerne l'engagement des nouveaux moines que Maubert estime ne pas être celui d'hommes pieux et croyants, mais plutôt celui

[36] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le Temps perdu, op. cit*., p. V.
[37] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.*
[38] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. 13.
[39] *Ibid.,* p. 61.
[40] *Ibid.,* p. 109.

d'ambitieux ou de jeunes gens séduits en raison de leur jeune âge. Son avis est qu'« il est plus cruel d'admettre l'adolescent de seize à dix-sept ans à faire ses vœux que de vouer sans retour à l'Etat Monastique l'enfant encore au berceau »[41]. S'ensuit une longue et assez acerbe diatribe sur l'âge de recrutement des jeunes dans les cloîtres, ce qui laisse penser que Maubert digère assez mal sa propre expérience, évoquant même la présence de moines « Racoleurs »[42].

L'aventurier compare enfin le moine à un soldat qui « a été enrôlé sans en connoître autre chose que l'uniforme & l'exercice, & qui est obligé de s'accommoder à l'humeur de ses camarades, ou de se couper la gorge avec eux »[43]. La violence des propos qui suivent traduit autant son rejet de l'institution que l'amertume laissée par sa propre expérience :

> « Le goût de la retraite du Cloître est donc un goût de dépravé, le goût de gens dont la fièvre de dévotion a altéré le jugement, de gens que leur imagination a fait tomber dans le délire »[44].

Des idées qui nous amènent à penser que Maubert se présente comme un ancien religieux désireux d'aider ses semblables et qui voudrait « épargner au jeune homme un repentir »[45]. L'auteur, qui a connu une expérience douloureuse, entend faire éviter à d'autres potentiels futurs évadés du couvent ce premier pas vers un monde clos qui ne tient pas ses promesses.

Maubert se mue alors en théoricien pour proposer dans son ouvrage une réforme religieuse. Dès l'introduction il plante le décor, indiquant que « le bien-être de l'Etat demande qu'on réduise cette multitude de Maison où les générations vont s'étouffer & s'ensevelir, qu'on diminue ces essaims de frêlons, qui dévorent le miel des laborieuses abeilles »[46]. Il va sans dire que les propos acides de notre auteur ne passent pas inaperçus. Pouvons-nous pour autant qualifier Maubert de précurseur quand il explique la nécessaire réforme des institutions ?

Pour notre auteur, « les goûts, les usages des Nations changent avec le temps : pourquoi nous obstinerions-nous à conserver des Institutions qui sont contraires à nos goûts

[41] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. 151.
[42] *Ibid.,* p. 153.
[43] *Ibid.,* p. 160.
[44] *Ibid.,* p. 161.
[45] *Ibid.,* p. 156.
[46] *Ibid.,* V.

actuels ? »[47]. Cette réflexion témoigne de la modernité de l'écrivain, qui accepte les mutations et rejette le passé et la tradition afin de permettre l'avènement d'une société meilleure. En ce sens, Maubert s'inscrit dans le courant progressiste incarné, entre autres, par Turgot et son *Tableau philosophique des progrès successifs de l'esprit humain* en 1750. Il annonce également la démarche d'un Thomas Paine, qui, dans les premières pages du *Sens Commun,* en 1776, balaie d'un revers de main toute tradition. Maubert se fait également l'interprète de la pensée la plus virulente de Voltaire en qualifiant de « fanatiques »[48] la communauté des moines. Il se peut que l'aventurier se soit permis ici un clin d'œil à l'article « fanatisme » rédigé par le seigneur de Ferney dans le *Dictionnaire philosophique* de 1764[49]. Maubert offre donc bien une vision assez étonnante pour un religieux. Son engagement irréfléchi et ses tentatives désespérées pour rompre ses vœux demeurent des souvenirs douloureux qui entachent l'institution tout entière.

Cette virulence, ces propos anticléricaux tenus dès 1754 sont assez surprenants : Voltaire n'est lui-même pas toujours aussi cinglant. L'auteur semble en avoir conscience de son franc-parler. Dans une des *Lettres du chevalier Robert Talbot*, l'auteur présente indirectement des excuses :

> « Je m'aperçois, Milord, que le désir de vous témoigner mon empressement à vous obliger me fait enfoncer dans des discussions qui ne sont pas de ma compétence. Si j'ai déraisonné, vous voudrez bien me le passer […] »[50].

C'est également dans une des lettres suivantes que Maubert semble se rendre compte de la violence de ces propos puisqu'il prend la peine de noter en introduction à sa correspondance *« Excuses badines pour quelques mots peu mesurés dans la Lettre III, sur le Clergé »*[51]. La lettre d'un ex-jésuite présentée à la fin de cet ouvrage fait peut-être figure de confession : « […] je sens que mon nouvel état n'est pas fait pour mon âge. Il me faut un maître ; & vous êtes celui que je souhaite avoir »[52]. Il est possible que cet état d'esprit reflète celui dans lequel l'auteur se trouve à la fin de sa vie. Le Jésuite, rentré trop jeune dans les ordres, brise son serment sous prétexte que les exigences ne lui conviennent plus, notamment

[47] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. VI.
[48] *Ibid.,* p. 15.
[49] VOLTAIRE, *Le dictionnaire philosophique portatif,* t.1, Londres, 1764, p. 231.
[50] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit.,* p. 45.
[51] *Ibid.,* p. 185.
[52] *Ibid.,* p. 302.

celle de la non-possibilité du mariage. On peut voir dans cette rapide biographie une étrange similitude avec la vie de notre ex-Capucin qui, lui aussi, s'est « marié ». L'institution ecclésiastique représente vraisemblablement un engagement trop pénible et cette expérience ne cesse d'alimenter ses propos antireligieux.

Maubert se montre souvent très critique envers le catholicisme : « la Religion Romaine, toute sainte qu'elle est, a ses maladies habituelles & épidémiques comme les autres Religions »[53]. Il reconnaît nénamoins que l'existence de la religion est un mal nécessaire, de sorte qu'il préconise de « renvoïer avec les partisans de Jean-Jacques & de ses visions politiques, ceux qui ne veulent ni Moines ni Religieux en France. A moins que de rendre tout d'un coup le Royaume Huguenot, on ne sçauroit, sans préjudicer au bien public, anéantir ces pieuses sociétés »[54]. Maubert pousse même son raisonnement jusqu'à affirmer que « l'amour & le respect de la religion sont la baze de la bonne éducation »[55]. Il réitère dans son *Mercure historique*, « la Loi divine a pourvu à la solidité de [la] baze [de la société] »[56]. Puis, dans *Le Temps perdu,* le voici en train d'expliquer que « l'étude du catéchisme Diocésain sera le surtout [des] exercices »[57]. En dépit de l'anticléricalisme virulent de l'écrivain, la religion, on le remarque, est donc considérée comme indispensable puisqu'elle complète l'instruction générale. Notre auteur estime également que les écoles de théologie doivent être ouvertes mais, fort de sa propre expérience, il conçoit qu'il puisse y avoir des désistements chez les étudiants : « deux années leur suffiront, pour qu'on s'aperçoive qu'il y a eu erreur sur leur vocation »[58]. Doit-on voir dans l'atténuation de ses propos à l'ordinaire plein de fiel le signe que notre aventurier cherche à se conformer aux idées de son protecteur ? Rappelons que, se trouvant à Bruxelles en 1759, Maubert est en terre catholique.

L'ambivalence de Maubert vis-à-vis du rôle social de la religion s'exprime clairement dans son opinion que « les Cloîtres et les Couvens sont aussi nécessaires dans un Pays Catholique Romain, que dans les Pays bien policés les Maisons de force & de correction »[59]. Certes, la religion est indispensable dans un pays mais elle n'en demeure pas moins un mal nécessaire qu'il convient de réformer. Et Maubert a son projet ! La réforme qu'il propose a pour objectif l'amélioration de la société : « il faut allier le bien de l'Etat & de

[53] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. 2.
[54] *Ibid.,*
[55] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le temps perdu, op. cit.,* p. 44.
[56] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le nouvel état politique de l'Europe, op. cit*., p. 27.
[57] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le temps perdu, op. cit.,* p. 54.
[58] *Ibid.,* p. 72.
[59] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. 2.

la Religion »[60]. Là encore, l'aventurier présente un programme qui se situe dans l'air du temps. En 1766, Louis XV décide en effet, sans l'accord de Rome, de nommer une Commission des Réguliers[61] composée d'archevêques et de conseillers d'Etat. Elle a pour objectif d'enquêter sur la situation financière des établissements religieux et de juguler certains abus décelés dans des monastères. Prise après l'expulsion des Jésuites, la décision royale, qui entraîne en France la disparition de plusieurs congrégations, donne en somme raison à Frédéric II, qui assure Voltaire, en 1767, qu' « Il s'agit de détruire les cloîtres, au moins de commencer à diminuer leur nombre »[62].

Parallèlement à cette réduction du nombre d'établissements monastiques, une législation est mise en place. En 1768, un édit abroge l'Ordonnance de Blois de 1579 en relevant l'âge des vœux de seize à vingt-et-un an pour les garçons et dix-huit pour les filles. Une commission similaire est instituée en Autriche par Marie-Thérèse en 1756 avant que Joseph II ne procède à ses vastes réformes religieuses dès le début de son règne personnel. L'on sait que le « Habsbourg révolutionnaire » veut soumettre l'Eglise à l'Etat, en transformant les ecclésiastiques en véritables fonctionnaires mais aussi en supprimant certains ordres qu'il juge inutiles. En Hongrie, il « détache les évêques du pape et les place directement sous le contrôle de l'Empereur auquel ils doivent prêter un serment de fidélité »[63] et il supprime également les monastères contemplatifs. D'après Philippe Bourdin, « la fermeture de 700 couvents entraîne la dispersion de près de 38 000 religieux séculiers dont les biens, confisqués, servent à créer des écoles et des hôpitaux »[64]. A certains égards, Maubert, qui écrit une quinzaine d'anées avant les réformes de Joseph II, apparaîtra comme un précurseur. Notre littérateur propose, en effet, de faire « main basse sur tous ces petits postes occupés par l'oisiveté, l'ignorance & le libertinage ! »[65]. Supprimer les ordres en question permettrait de dégager de l'argent qui serait réinvesti « en Prébendes destinées au bas Clergé des Villes, qui jusqu'ici a été trop négligé »[66]. Cette proposition à visées clairement utilitaires est reprise par la Commission des Réguliers, qui donne le pouvoir aux évêques de supprimer

[60] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. 150.
[61] Egalement appelée *Commission de la Hache* à cause de la dureté des propositions qui en émanent ! Composée de 5 archevêques et de 5 conseillers d'Etat, Loménie de Brienne en est le rapporteur.
[62] Lettre CLXX du 24 mars 1767 de Posdam, *in Correspondance de Frédéric II, roi de Prusse*, 1788, vol. 5, p. 387.
[63] BOURDIN (Philippe), « Révoltes, réformes, révolution française à l'Est de l'Europe (Etats Habsbourg et Pologne) », *Siècles*, 27, 2008, p. 19.
[64] *Ibid.*
[65] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. 137.
[66] *Ibid.,* p. 138.

les monastères dans lesquels les effectifs sont réduits et leur permet de récupérer les biens et revenus de ces abbayes. Ainsi entre 1770 et 1780, neuf ordres sont-ils supprimés.

Selon Maurice Rousset, « en s'occupant indûment d'affaires ecclésiastiques, la Commission des Réguliers créa un précédent, dont s'inspirera la Constituante. En voulant réformer les ordres religieux, elle travailla à les détruire et contribua à préparer la Révolution »[67]. Sans verser dans la téléologie facile, il n'en reste pas moins que les idées de Maubert possèdent quelques atomes crochus avec l'œuvre religieuse de la Révolution. La lecture de *l'Arretin moderne,* un pamphlet en deux volumes publié en 1763, qui attaque de manière systématique l'Eglise catholique, et qui est dédié à Maubert[68], renforce cette impression. Dulaurens s'en prend aux dogmes, aux saints, aux rituels et à tout ce qui constitue les fondements mêmes du catholicisme. Selon Robert Darnton, il s'acharne sur ce thème avec « tant de violence qu'il le réduisait presque à néant »[69].

Plus d'un trait rapproche les réquisitoires de Maubert et de Dulaurens contre l'Eglise. Ainsi les auteurs s'intéressent-ils aux communautés monastiques. Après avoir passé en revue les Apôtres et différents moines cénobites et ascètes partis vivre en ermites dans les déserts, Maubert s'intéresse aux premières communautés des moines d'Orient et aux fondations qui essaiment hors d'Europe. Notre auteur se montre très critique vis-à-vis de la diffusion de l'idéal de pauvreté et de retraite : « Constantin ayant rendu la Religion Chrétienne dominante, la réputation des fous du Désert vola au loin : les recrues vinrent en foule »[70]. Pour notre aventurier, les moines se livrent à une sorte de « colonisation » des pays et les religieux tentent d'imposer leurs croyances : « les Moines multiplièrent leurs établissements, ils infectèrent l'Afrique, dont ils troublèrent les Eglises par leurs disputes, dont ils scandalisèrent les Fidèles par leur libertinage »[71]. Son message est clair : les moines d'Orient et leurs fondations « se répandent & corrompent »[72]. En ne se nourrissant pas correctement, ces ermites mettent en danger leur santé physique et mentale, ce qui joue sur leur pratique religieuse. L'auteur soutient que « la mauvaise nourriture & la diète excessive, n'affoiblissent

[67] ROUSSET (Maurice), « Compte-rendu de Suzanne Lemaire, *La Commission des Réguliers 1766-1780* », Revue d'histoire de l'Eglise de France, 1927, n° 58, p. 76.
[68] DULAURENS (Henri-Joseph), *L'Arretin moderne*, vol. 1, A Rome, Aux dépens de la Congrégation de l'Index, 1774, p. 5. Dulaurens mentionne un « Capucin ami du P. Norbert » que Chevrier évoque dans son écrit intitulé *La vie du Père Norbert.*
[69] DARNTON (Robert), *Le diable dans un bénitier : l'art de la calomnie en France 1650-1800*, Gallimard, Paris, 2010, 695 p.
[70] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. 16.
[71] *Ibid.,* p. 19.
[72] *Ibid.,* p. 16.

pas le corps sans faire effet sur l'esprit »[73]. Reprenant, quelques pages plus loin, sa description de la diffusion des fondations, l'aventurier semble apprécier que « malgré la communication entre les deux Empires, celui d'Occident [soit] préservé de la contagion : jusqu'au sixième siècle, les Chrétiens de l'Europe furent seulement Chrétiens »[74]. Mais là encore, l'idée d'être en retrait du monde ne semble pas appréciée par notre auteur.

Maubert ridiculise, en effet, le principal modèle des moines d'Occident : Benoît. Il décrit le fondateur de la règle bénédictine avec désinvolture : « alors il prit fantaisie à un Romain, homme de qualité, de renoncer à la société, & d'aller faire bande à part dans les Alpes. Ce gentilhomme se nommoit Benoît »[75]. Selon notre aventurier, « quelque violent chagrin domestique & le dépit firent la vocation de ce premier Moine de l'Europe »[76]. Ou ce résumé lapidaire de la vie du « saint patron » de « tous » les moines laisse penser que Maubert a volontairement l'intention de choquer son auditoire, ou alors dédie-t-il cet ouvrage à un public aussi peu croyant et pratiquant que lui. Maubert poursuit son développement sur un ton tout aussi leste. Si la pauvreté et l'ascétisme constituent les deux valeurs fondamentales des compagnons de Benoît, notre auteur s'empresse d'expliquer que les abbayes, notamment Cluny, ont rapidement connu un franc succès, les donations se multipliant, les laïcs étant en effet soucieux de leur salut. Il est à noter que l'aventurier critique ici avec audace l'ordre auquel il aurait dû être rattaché quelques années auparavant. Les termes que Maubert utilise sont, encore une fois, très tranchés : « aussitôt l'ambition, la cupidité avec leur cortège s'emparèrent des Abbés, se communiquèrent aux simples Religieux, & devinrent l'âme des Monastères »[77]. Les moines apparaissent comme des rapaces qui guettent le moindre pécule et tentent de faire fructifier leurs biens, non à la manière des serviteurs dans la « parabole des Talents », mais comme des hommes cupides assoiffés d'argent :

> « On thésaurisa pour acheter des Seigneuries, on fut sans cesse en embuscade pour séduire les riches propriétaires & les engager à des donations. Les Cloîtres furent ouverts pour y recevoir la jeunesse & lui donner l'éducation. Les Moines qui se sentoient du talent pour l'intrigue, se produisirent à la Cour, ceux qui se croïoient supérieurs aux autres en sçavoir briguèrent l'Episcopat »[78].

[73] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. 12.
[74] *Ibid.,* p. 20.
[75] *Ibid.,* p. 20-21.
[76] *Ibid.,* p. 22.
[77] *Ibid.,* p. 29.
[78] *Ibid.*

L'idéal de pauvreté des débuts de la fondation n'étant plus en adéquation avec la réalité, le comportement des moines gêne notre auteur comme en témoignent de nombreux passages consacrés à l'arrivisme de certains religieux. Le thème de l'ambition est récurrent dans les écrits de Maubert comme dans ceux de Dulaurens. Les deux auteurs regardent presque comme un crime le désir des moines de gravir les échelons de la hiérarchie ecclésiastique. Maubert le dénonce notamment chez les franciscains et chez les jésuites : « dans les douze petits Chapitres qui renferment tout le régime, il y a des vues aussi profondes d'ambition & de despotisme, que dans les volumineuses Constitutions *d'Ignace de Loyola* mais les principes y sont moins développés »[79]. L'aventurier explique ensuite que « Dominique & Frère Helie, que nous avons rendu suspects d'ambition, n'étoient que des enfants en comparaison de l'impérieux Biscayen »[80]. Pour Maubert le clergé se trouve dégradé par la corruption qui permet à des moines, menant une vie pauvre et proche de celle des temps apostoliques, d'accéder à des charges supérieures.

Une fois la porte ouverte aux honneurs et aux dignités, les religieux, poussés par la cupidité, tentent d'imposer leurs idées. Notre chevalier de fortune note que cette manière de faire est particulièrement visible chez les jésuites et principalement chez leur fondateur : Ignace de Loyola. Dulaurens se range, à cette idée et résume le portrait du P. Ignace en ces termes : « de l'ambition, il était Jésuite & grand »[81]. Cette dépréciation constante des Jésuites et de leur comportement s'inscrit, on le sait, dans le climat général très hostile envers la Compagnie, et qui participa grandement à leur expulsion.

Si Dulaurens considère l'ensemble des religieux comme d'oisifs, en indiquant aux lecteurs que « l'état de moine est une bonne vocation où l'on ne fait rien »[82] puisque les moines chantent pendant que les autres travaillent, certaines communautés sont toutefois visées davantage dans les ouvrages de nos deux auteurs. Dulaurens n'épargne pas les capucins, s'exprimant ainsi à leur encontre : « les Capucins indignes d'être Capucins seront peut-être dignes d'être laboureurs »[83]. Mais ce sont les jésuites qui font l'objet de la plus grande véhémence dans l'ensemble de leurs écrits. Lapidaire, l'auteur de *L'Arretin moderne*

[79] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. 77.
[80] *Ibid.,* p. 108.
[81] DULAURENS (Henri-Joseph), *L'Arretin moderne, op. cit.,* p. 216.
[82] *Ibid.,* p. 6.
[83] *Ibid.,* p. 83.

et des *Jésuitiques*[84] place ces paroles dans la bouche de son personnage : « Je veux détruire les trois couvents des Jésuites, & cet ordre meurtrier, s'il est possible »[85]. Comme nous l'avons déjà évoqué, la Compagnie de Jésus se voit interdire ses activités dans plusieurs Etats. Leurs biens sont confisqués et les institutions dissoutes, ce qui oblige les jésuites à s'exiler. En France, leur bannissement a lieu en 1763. De nombreuses raisons poussent les Etats à réagir de la sorte et la Compagnie ne trouve que peu de soutien au sein même de l'Eglise catholique. Jugés comme arrogants, les jésuites ne sont pas appréciés par tous et certains religieux s'interrogent à l'époque sur l'évolution d'un ordre qui ne semble plus en adéquation avec les valeurs du fondateur. Maubert présente cet illustre personnage en ces termes : « nous distinguerons avec soin, des fous & des imbéciles que nous venons de passer en revue, le Héros de la *Biscaye,* le fameux Ignace de Loyola […] homme de guerre & avide de commandement »[86]. Ici encore, les propos sont sans mesure et le portrait fort chargé. Il ne s'agit toutefois peut-être pas seulement de faire montre, une fois encore, d'irreligion pour notre aventurier mais plutôt, en épousant un sentiment très répandu, de plaire aux autorités.

Quand Maubert rédigeait son ouvrage, ses déboires religieux n'étaient toujours pas terminés. L'on se rappelle qu'il avait noué des liens avec le comte d'Archinto, ennemi patenté des Jésuites. Bien que décédé à la sortie du livre, le nonce a pu présenter Maubert à ses proches. Et il se peut que ce soit ce milieu que ce dernier tente de séduire. Rappelons qu'Archinto et Passionei secondent au Portugal le marquis de Pombal dans ses projets de réforme de la Compagnie de Jésus. Pombal avait sollicité un bref du Saint-Siège qui est soumis et accepté par Benoît XIV sur son lit de mort. C'est notamment ce qui conduit à l'expulsion de la Compagnie dans différents pays d'Europe[87]. Désireux de s'assurer un soutien ecclésiastique au moment où les affaires judiciaires le rattrapent, il est fort probable que Maubert ait tenté de se faire apprécier par les alliés d'Archinto en rédigeant ces lignes sans concession contre les Jésuites.

Dans ce contexte, l'objectif de l'auteur est double : s'attirer les bonnes grâces de l'institution et remonter dans l'estime du gouvernement. Comme on le sait, l'antijésuitisme

[84] DULAURENS (Henri-Joseph), *Les Jésuitiques, enrichies de notes curieuses pour servir à l'intelligence de cet ouvrage*, Rome, aux dépens du général, 1761, 46 p. Ecrit en collaboration avec Groubentall de Linière, ce pamphlet insulte les jésuites qui y sont qualifiés de « race perfide ». Les deux auteurs profitent des dispositions du Parlement de Paris en 1761 qui visent les jésuites et leurs pratiques d'enseignement pour rédiger ce texte. Sa publication conduit toutefois Groubentall de Linière à la Bastille et contraint Dulaurens à l'exil.
[85] DULAURENS (Henri-Joseph), *L'Arretin moderne, op. cit.,* p. 208.
[86] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. 103.
[87] CRETINEAU-JOLY (Jacques), *Clément XIV et les Jésuites ou Histoire de la destruction des Jésuites*, Paris, 3ème édition, 1848, p. 35.

bat alors son plein. Certains auteurs comme Dulaurens vont jusqu'à dire que les Jésuites mettent en péril l'intégrité des puissances européennes, expliquant que « ces monstres ont enseigné assez longtemps une morale pernicieuse pour l'Etat »[88]. Cette inquiétude court sans cesse sous la plume de nos deux auteurs. C'est ce que s'emploie à démontrer Maubert en soulignant le manque à gagner pour l'Etat : l'argent dépensé par les fidèles ne rentre plus dans les caisses du royaume et ce sont les moines qui s'enrichissent ! Dulaurens opine : il écrit, à propos des Bernardins, que « les biens qu'ils ont sont très mal acquis et nous appartiennent »[89]. Pour Maubert, ce sont « de nouvelles playes »[90] pour l'Etat et, comble de tout pour l'auteur, les revenus des religieux ne sont pas utilisés à bon escient. Ces rentrées d'argent permettent aux frères d'améliorer leur quotidien alors qu'ils ont fait vœux de pauvreté et doivent vivre simplement. Pour Dulaurens les revenus des abbés servent « à entretenir des filles ou l'ambition qui est un péché mortel »[91] et pour notre aventurier les gains trop importants des monastères entraînent les moines vers la débauche et « en peu d'années [ils] se firent la réputation, dont ils jouissent encore, d'être de merveilleux compères à table »[92]. Maubert n'est d'ailleurs pas le seul aventurier à s'étonner de la conduite des ecclésiastiques autour d'un bon repas. Casanova, dans ses *Mémoires,* décrit avec lui aussi, et avec moult détails, les nombreuses ripailles et excès du monastère d'Einsiedeln. Si l'attitude et les mœurs légères des ecclésiastiques scandalisent Maubert et bien d'autres, l'auteur remet également en cause les bases de la religion en s'interrogeant sur la pertinence de certaines idées promues par l'Eglise.

Intéressons-nous à présent aux sévères critiques que Maubert formule sur le dogme. Ce sont, ni plus ni moins, les fondements de la croyance que notre aventurier remet en cause. Dans *l'Ecole du Gentilhomme*, il émet la théorie que la religion serait fondée sur des superstitions colportées par des supérieurs de couvents soucieux de garder les moines dans l'enceinte de leurs établissements. Pour le chevalier auquel Maubert prête ses propres idées :

> « la Religion nous ordonne de croire, Mon Neveu, que le genre humain a des ennemis perpétuels dans les mauvais Anges, que leur orgueil a précipités dans l'abîme. […] Les maîtres de la vie spirituelle ont tout rapporté aux

[88] DULAURENS (Henri-Joseph), *L'Arretin moderne, op. cit.,* p. 23.
[89] *Ibid.,* p. 83
[90] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. 33.
[91] DULAURENS (Henri-Joseph), *L'Arretin moderne, op. cit.,* p. 84.
[92] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. 33.

tentations du Démon […] »[93].

Pour Maubert, ces mythes ne doivent pas être considérés comme sérieux par des personnes saines d'esprit et instruites, en effet : « que penser de ces absurdes & ridicules billevesées, débitées gravement par un Docteur de l'Eglise d'ailleurs si respectable ? »[94]. Les anges et les démons ne sont que des inventions et leurs apparitions des affabulations, ce que confirme Dulaurens quand il explique que les moines « nous traitent d'impies à cause que nous […] préférons la vérité à leurs fables »[95] .

Ainsi les tentations dont Saint Antoine est victime dans le désert ne sont que pures spéculations. L'épisode des *Tentations de Saint Antoine*, que les innombrables tableaux, du Moyen Age au XVIIIe siècle, ont inlassablement dépeints, nous présente un ermite vivant dans la prière, qui subit les tentations de Satan, lui faisant apparaître des femmes prenant des positions lascives et les mets d'un plantureux festin. Celui que Dulaurens nomme le « Nostradamus de l'Egypte »[96] prêchant « les ânes qui venaient pâturer dans ses prés »[97] est un des modèles les plus vénérés par la communauté des fidèles. Saint Antoine représente en effet l'âme chrétienne qui conserve sa sérénité au milieu d'un monde où Satan recourt sans cesse à de nouveaux pièges. Après avoir malmené Saint Benoît, notre aventurier s'en prend au modèle de sainteté incarné par Saint Antoine mais aussi Saint Jérôme. Les apparitions dont sont victimes les saints, en plus d'être des inventions, sont, à ses yeux, dues à des carences alimentaires dues à l'ascétisme. « Les luttes avec le Diable, avec les femmes »[98] ne sont donc que des hallucinations produites par le manque d'eau et d'aliments et « pour se rendre plus digne des premières & les mériter plus fréquentes, pour se fortifier dans les secondes, [Saint Antoine] imagina le jeûne & les macérations »[99]. Dulaurens reconnaît lui aussi que « sa tentation est un morceau admirable, il fallait que la tête du peintre fût bien pleine de diables pour avoir varié cette mauvaise espèce à l'infini »[100].

Alors qu'ils prouvent, aux yeux des fidèles, la validité du dogme chrétien, les visions et les miracles sont systématiquement décriés. De fait, le contexte est propice à une discussion sur ces questions. La polémique sur les miracles a été engagée par Pierre Bayle et

[93] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Ecole du gentilhomme, op. cit*., pp. 50-51.
[94] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. 11 .
[95] DULAURENS (Henri-Joseph), *L'Arretin moderne, op. cit.,* p. 130.
[96] *Ibid*., p. 104.
[97] *Ibid.,* p. 105.
[98] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. 12.
[99] *Ibid,* p. 12-13
[100] DULAURENS (Henri-Joseph), *L'Arretin moderne, op. cit.,* p. 105.

Fontenelle[101] dès le XVIIe siècle. Dans son dictionnaire, et tout particulièrement dans les notes, Pierre Bayle[102] s'épanche sur les critiques faites au dogme catholique et aux anciennes croyances. Puis, en 1732, l'affaire des convulsionnaires de Saint-Médard donne une singulière actualité à cette question. Sur la tombe du diacre Pâris, un janséniste mort en 1727, on prétend que s'opèrent des miracles. De nombreux fidèles se retrouvent sur la sépulture et c'est l'occasion de scènes étranges dans le cimetière de Saint-Médard, si bien que la police doit intervenir. Cet épisode, qui est un des faits marquants de la longue querelle janséniste qui agite le XVIIIe siècle, a vraisemblablement inspiré notre auteur.

Dulaurens n'est pas en reste. Accordant une partie entière aux anges gardiens et à leur « culte nouveau dans l'Eglise »[103] l'auteur tourne cette croyance au ridicule. Le pamphlétaire énumère quelques-uns des saints les plus célèbres et se moque de la dévotion qu'on leur accorde. Il qualifie notamment de « farce »[104] le miracle de la liquéfaction du sang de Saint Janvier et Christophe de « saint imaginaire »[105]. Il entame ensuite un passage sur le diable qui est nécessaire pour assurer la sainteté de tous ces personnages : « le merveilleux de la vie de nos Saints disparaîtrait bientôt, si l'on ôtait les mérites que le Diable leur a procurés »[106]. Ainsi, Satan, les apparitions divines, mais également les miracles sont considérés comme des croyances imaginaires, non seulement inutiles mais aussi dangereuses par ces deux auteurs.

Parallèlement aux critiques sur le dogme, Maubert porte un jugement sévère sur les pratiques du clergé, notamment sur les vêtements des moines. Les tenues des religieux, faites avec de la toile, sont très sobres et participent de l'idéal de pauvreté des ordres monastiques. Toutes différentes, elles permettent de reconnaître un moine à l'habit qu'il porte : les Cordeliers ont par exemple une corde en guise de ceinture. En ce qui concerne le « Tiers-ordre de Saint François »[107], l'auteur regrette de ne pas « connoître le Dévôt qui s'avisa de donner un uniforme aux frères [qui] crut son ouvrage fait quand il eut imaginé un habillement

[101] BAYLE (Pierre), *Pensées diverses écrites à un Docteur de la Sorbonne à l'occasion de la comète qui parut au mois de décembre 1680*, 4ème éd. 1704 et FONTENELLE, *Histoire des oracles*, 1ère éd. 1687.
[102] Pierre Bayle est né en 1647, originaire du comté de Foix, il est protestant. Après sa conversion au catholicisme, il décide de redevenir protestant et quitte la France après la révocation de l'Edit de Nantes pour se réfugier à Rotterdam.
[103] DULAURENS (Henri-Joseph), *L'Arretin moderne, op. cit.,* p. 142.
[104] *Ibid.,* p. 143.
[105] *Ibid.,* p. 143.
[106] *Ibid.,* p. 144.
[107] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. 97.

grotesque »[108]. S'en suit une explication détaillée de ce curieux accoutrement qui compile le « capuchon rond des Franciscains [et] la barbe [des] Capucins »[109]. Mais d'après Maubert, ce sont les chaussures qui mettent une touche finale à la tenue puisque le brillant esprit « se contenta de montrer son génie inventeur dans la chaussure, ayant juché ses Moines sur des galoches de bois d'environ dix pousses d'épaisseur, comme s'ils avoient eu à marcher continuellement dans des marais & des terrains fangeux »[110]. En ridiculisant ceux qu'il nomme « les Pénitents de Picpuces », Maubert entend faire prendre conscience aux lecteurs que toutes ces règles imposées par le clergé n'ont pas de fondement.

Maubert s'insurge contre cette pratique qui ne fait pas, selon lui, partie de l'idéal de fraternité du début du christianisme : « on ne trouve point dans la vie du Sauveur, qu'il aît été vêtu d'une façon singulière, qu'il aît suivi un régime particulier »[111]. En effet, rien n'indique que le Christ ait obligé les Apôtres à se nourrir d'une certaine manière ou à arborer un type de vêtement précis, les interdits alimentaires de la religion n'étant définis que plus tardivement. Maubert se fonde sur des exemples, tirés des Ecritures : « on ne voit point que Matthieu, en devenant un des douze, aît changé son habillement, & pris l'uniforme avec les onze autres. Le Sauveur ne recommanda point à ses Disciples de se nourrir en Pays étrangers des mêmes alimens qu'en Judée »[112]. Et même si le Christ avait exigé que ses compagnons et ses fidèles se vêtissent ou se nourrissent d'une certaine façon, Maubert, afin de se prémunir de toute hypothèse contraire à la sienne, termine son développement par cette phrase lapidaire qui coupe court à toute objection : « mais aussi, quel Chrétien sensé les prit jamais à la lettre ? »[113].

Dulaurens prend également le lecteur à témoin et s'insurge contre les vêtements de cérémonie. Pour lui, ce sont les habits sacerdotaux qui doivent disparaître. Il se réfère lui aussi à l'idéal apostolique : « les Apôtres n'avaient point ces brinborions. Pierre, Jacques, Matthieu ne portaient point la Mître […] ces vêtements que St. Paul appelle des niaiseries, des puérilités, sont inutiles dans vos Eglises »[114]. Le pamphlétaire s'insurge sur ce qu'il explique être des vestiges du paganisme. En effet, selon lui, « les ornements, les dentelles »[115] ne sont

[108] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. 97.
[109] *Ibid.,* p. 98.
[110] *Ibid.,* p. 98.
[111] *Ibid.,* p. 4.
[112] *Ibid.,* p. 5.
[113] *Ibid.,* p. 6.
[114] DULAURENS (Henri-Joseph), *L'Arretin moderne, op. cit.,* p. 75.
[115] *Ibid.,* p. 75.

pas sans rappeler les « prêtres de Jupiter [qui] portaient sur leurs épaules la peau des moutons et des bœufs qu'ils avaient sacrifiés »[116]. Ainsi, cette religion monothéiste qui se veut en totale rupture avec les cultes païens reprendrait les mêmes codes vestimentaires ! Outre cette critique, Dulaurens décrie aussi l'aspect financier de ces parures. Elles occasionnent des dépenses qu'il ne juge pas nécessaires et pourraient donc disparaître. Ces obligations vestimentaires n'ayant pas été définies dès les premiers temps du christianisme et incitant à des coûts superflus pour les religieux mais également pour les fidèles, les auteurs s'insurgent contre cette pratique qui, elle non plus, ne participe pas de l'idéal des premières communautés chrétiennes.

Le dernier argument anticlérical de ces moines défroqués qui pâtissent du système ecclésiastique est le manque de tolérance religieuse. Ce sujet revient fréquemment dans les écrits du siècle et de l'époque moderne, notamment avec les idées de Pierre Bayle[117]. Ce dernier est d'ailleurs souvent considéré comme le père des Lumières françaises avec des ouvrages comme le *Dictionnaire historique et critique*[118] qui préfigure *l'Encyclopédie* ou avec *De la tolérance*[119] dans lequel il réfute les arguments de ceux qui persécutent les protestants. Il prône également une tolérance de toutes les confessions mais aussi de l'athéisme, en insistant sur l'illégitimité de toute contrainte civile dans le domaine religieux. Contemporain de cet auteur, John Locke s'intéresse, lui aussi, à la tolérance au XVIIe siècle. Ses *Lettres sur la tolérance* datent également de 1686 et s'attachent tout d'abord à mettre en avant une tolérance entre chrétiens, puis une tolérance qu'on pourrait qualifier d'élargie. Si ces écrits sont publiés dans le contexte particulier de la Révocation de l'Edit de Nantes de 1685 et de la querelle en Angleterre sur la politique de Charles II puis de Jacques II, ils diffèrent en certains points mais demeurent des références pour les penseurs du XVIIIe siècle. Maubert reprend par exemple les préceptes de ces auteurs dans quelques-uns de ses écrits.

Si l'aventurier met en avant le thème de la tolérance dans ses ouvrages, devons-nous l'envisager comme une prise de conscience réelle de l'auteur face à une religion qui tente de s'imposer ou plutôt comme une pirouette lui permettant de s'aménager une « issue de

[116] DULAURENS (Henri-Joseph), *L'Arretin moderne, op. cit.*
[117] Pierre Bayle est né en 1647, originaire du comté de Foix, il est protestant. Après sa conversion au catholicisme, il décide de redevenir protestant et quitte la France après la révocation de l'Edit de Nantes pour se réfugier à Rotterdam.
[118] BAYLE (Pierre), *Dictionnaire historique et critique*, 1697, 1ère ed., 4 vol.
[119] BAYLE (Pierre), *De la tolérance*, *commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus Christ : contrain-les d'entrer, A Cantorbery*, Chez Thomas Litwel,1686, 574 p.

secours » ? Peut-être n'est-il pas seulement un opportuniste, ses aventures et surtout regarder avec horreur l'intolérance. Catholique, calviniste voire luthérien, notre auteur, comme l'explique Chevrier, « chang[e] de titres et de religion dans les pays où les intérêts des princes et l'équilibre de l'Europe [le] conduisent »[120]. Chevrier ajoute qu'il espère que le voyage que Maubert pense entreprendre à Prague le fera « retourner pour une quatrième fois à l'église catholique »[121]. Changeant de religion comme il change de pays, l'aventurier détient une solide connaissance de chaque confession.

Maubert connaît tout particulièrement la religion réformée à laquelle il s'est converti. Il tente alors dans ses écrits de transmettre ses principes de tolérance. Dans *L'Ecole du gentilhomme,* le chevalier expose ses idées au comte : « Plaignons-les ; s'ils s'écartent des autres dogmes, mais ne les haïssons pas »[122]. Son jeune neveu ne semble pas de cet avis, les préjugés du précédent précepteur s'avèrant tenaces « Comment, Mr. ? Il ne faut point haïr les Huguenots ; il faut se contenter de plaindre les Jansénistes ! Si le Père de la Tour, mon ancien Préfet, vous entendoit soutenir une pareille doctrine, il me conseilleroit de vous fuir »[123]. L'attachement envers son oncle prendra toutefois le dessus, le comte préfèrant en effet l'écouter et s'en tenir à ses conseils avisés. L'auteur développe ici des idées dont il a déjà fait part aux prosélytes de Berne et qu'il détaille dans son autobiographie manuscrite :

> « j'étois persuadé que la religion chrétienne étoit un gros arbre, tout étoit sorti de trois maitresses branches entre lesquelles chacun pouvoit choisir suivant ses lumières »[124].

Maubert semble reprendre ici une image biblique. Dans l'Evangile selon Saint Jean, Jésus dit « Je suis le cep, vous êtes les sarments »[125]. Pour notre auteur c'est la religion chrétienne qui est le cep et les différentes Eglises qui en sont les sarments. Le discours est limpide, l'aventurier exprime sa tolérance envers les trois branches de la chrétienté et, ce faisant, met également peut-être en avant une position déiste. Pour l'Abbé Yvon, en tout cas, tout ceci ne relèverait pas d'une quelconque religion naturelle. Maubert, en effet, « regard[e]

[120] ROTH (Suzanne), *Aventures et aventuriers au XVIIIe siècle : essai de sociologie littéraire, op. cit.*, note 129 p. 546, dédicace de Chevrier.
[121] CHEVRIER (François-Antoine), *Amusements des Dames de B****, Epître dédicatoire, t. II des œuvres complètes.
[122] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *l'Ecole du gentilhomme, op. cit*., p. 77.
[123] *Ibid.,* p.77-78.
[124] MBC, p. 16-17.
[125] Evangile selon Saint Jean 15 : 5.

les trois communions chrétiennes, la Romaine, l'Evangélique et la Réformée, comme trois branches toutes trois également sorties de la religion chrétienne, qu'il regard[e] comme divine. Tels étaient ses sentiments que nous avons connus. S'il était dans l'erreur, comme il n'est pas permis d'en douter, du moins ce n'était pas un impie qui se jouait de la religion »[126]. Il n'en reste pas moins que, dans les faits, Maubert ne prétend pas être un bon croyant, dans l'une ou l'autre des religions qu'il pratique.

L'intérêt personnel semble primer. C'est ainsi que dans l'Avertissement au public du *Temps perdu,* l'on voit l'auteur réaffirmer sa fidélité à la religion réformée :

> « L'horrible injustice que je viens d'essuyer en Allemagne, au mépris des loix les plus prétieuses aux deux Communions de l'Eglise Protestante, & du respect que les souverains se gardent les uns aux autres, ne m'imposoit pas l'obligation de décliner ma vie devant le Corps Evangélique qui se doit à lui-même sa vengeance & ma satisfaction […] Heureusement échappé aux violences et aux artifices de la cour de Rome, après m'être purgé à son redoutable tribunal sur les libelles qu'elle avoit acceptés pour les pièces de mon procès, je suis, on ne peut pas plus certain d'avoir maintenant son estime en même mesure que sa haine ; & je peux, sans risquer de passer pour froid protestant, lui vouer une éternelle indifférence »[127].

Revenons ici sur une étape cruciale de la vie de l'aventurier qui a pu lui permettre d'obtenir une place dans la société suisse : sa conversion. Faussant compagnie aux moines qui l'escortent vers son nouveau couvent, Maubert se retrouve seul à Mâcon et décide de se diriger vers la Suisse. Il parvient à Genève où d'après le *Mémoire judiciaire* « il refuse de se donner pour Prosélyte […] ; & comme il n'y pouvoit tirer secours de la caisse qu'à ce titre, il ne s'aida que de son habillement religieux, pour en avoir un autre »[128]. L'aventurier insiste également sur ce changement de religion dans son autobiographie manuscrite : « je quittai à Genève l'habit capucin et son traité de ma religion sur laquelle depuis mon départ de Lisieux je n'avois pas eu la moindre vue ni fait la moindre démarche »[129]. C'est donc la première occasion pour l'auteur de renoncer à la confession catholique même si les autorités remettent en question sa véritable motivation :

---

[126] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres, op. cit*., p. 138.
[127] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le Temps perdu, op. cit*., pp III-IV.
[128] MJ, p. 15.
[129] MBC, p. 15.

> « Jean Maubert, de Rouen, âgé de 31 ans, capucin, venant de Rome, s'est présenté et a dit qu'ayant eu l'occasion de connoître notre religion, il venoit pour l'embrasser avant que de passer en Allemagne où il espéroit trouver quelque établissement. Ayant été interrogé, et ses papiers examinés, il a paru être fort léger dans les résolutions, ayant couru le monde, quitté et repris son habit de capucin plus d'une fois, avec de l'esprit, peu de bonnes résolutions et de bons motifs »[130].

Les témoignages des contemporains sur ce changement de religion diffèrent. D'après l'abbé Yvon, la conversion de Maubert à la religion réformée[131] à Lausanne a pour but l'obtention d'un état-civil. Maubert acquiert ainsi les lettres de naturalisation en recevant la bourgeoisie d'Allaman du Marquis de Gentils[132], seigneur du lieu, ainsi que le titre d'avocat. Pour Chevrier, Maubert se rend à Genève auprès du pasteur Tronchin qui « à travers une tirade d'impostures débitées avec art, […] n'eut pas de peine à démêler la tromperie, & à reconnoître que c'étoit un aventurier »[133]. Troncin, qui le soupçonne d'ailleurs de quelques vols au couvent qui expliqueraient sa fuite, alerte le Magistrat de la ville qui somme Maubert de quitter au plus vite la cité. Ce serait finalement à Berne que le chevalier de fortune réussit son affaire : « Le ton hypocritement pieux, avec lequel il demanda à changer de Religion en imposa aux Pasteurs, plus faciles, & sans doute moins défians que ceux de Genève. Ils reçurent son abjuration, trompés par l'apparence d'une sincérité qu'il n'avoit pas »[134].

Cette version paraît confirmée par les propres dires de Maubert, qui affirme qu'il aurait abjuré sa religion auprès de la chambre des prosélytes de Berne le 4 décembre 1752 :

> « Je crus qu'il me convenoit de donner à leurs excellences de Berne une raison pour me conserver mon droit d'asile. Je fus à Berne, j'y embrassai le culte reformé, le seul reçu dans le canton, ce fut une affaire faite le troisième jour de mon arrivée à Berne. Mon discours à la chambre des prosélateurs fut court ; je dis que je regardois le culte comme une affaire de police, absolument dépendante du souverain. Qu'ayant dessein de me fixer sur les terres de leur LL. E. de Berne je souhaitois adopter leur culte auquel elle donne une préférence exclusive »[135].

---

[130] AEG, prosélytes R. 4 f. 311.
[131] Chevrier, quant à lui, donne une explication différente mais peu probable : cette conversion aurait eu lieu sans motif apparent, dès son entrée en Allemagne en 1744.
[132] Philippe de Gentils, marquis de Langallerie est né en 1710. Colonel au service de l'Autriche, il est bourgeois d'Allaman et vend le château en 1755. Il meurt en 1773.
[133] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 32.
[134] *Ibid.*
[135] MBC, p. 16.

L'auteur annonce clairement sa volonté de suivre la religion de l'Etat qui l'accueille par praticité et non par conviction. Pourtant, la chambre lui fait « promettre d'abjurer les erreurs de l'Eglise romaine. La restriction étant naturelle, [il] promi[t] »[136]. Comme le souligne Didier Boisson, « c'est le seul à le dire aussi ouvertement, mais on peut penser que d'autres ecclésiastiques adhéreraient aisément à cette profession de foi »[137]. Ainsi, selon le mémoire judicaire, l'assemblée des prosélytes de Berne tient-elle audience le 9 décembre 1753 et donne à l'aventurier « acte de son agrégation à l'Eglise Réformée »[138]. Ce changement de religion s'inscrit dans une stratégie de réussite. En quête d'honorabilité en Suisse, Maubert ne peut agir autrement.

Tout à sa hargne d'accabler Maubert, Chevrier assure que Maubert est passé maître dans l'art de se convertir. Une autre conversion aurait en effet eu lieu, cette fois en Allemagne. Cette version des faits est également soutenue par Saint-Flour :

> « Je laisse à penser au lecteur judicieux, si la connoissance de la Vérité fut le motif de sa démarche. Il abjure des erreurs qu'il ne connoît pas ; il se déclare pour une Religion, dont il n'a aucune idée. Autant est louable un honnête homme qui abjure les erreurs dans lesquelles il a été élevé, lorsqu'il a le bonheur de les connoître ; autant & plus encore est digne d'un souverain mépris, celui qui joint l'hypocrisie et l'ignorance, en renonçant à la religion de ses Pères qu'il ne connut jamais, pour en embrasser une qu'il ne se soucie pas de connoître »[139].

Ces propos sont, comme à l'ordinaire, assez lapidaires et peu flatteurs pour notre aventurier. Le mémoire judiciaire les réfute d'ailleurs et défend le chevalier de fortune contre les fausses rumeurs rapportées dans ces deux pamphlets à grands renforts de dates : « le Maubert de Chevrier avoit vendu sa religion à Strasbourg en 1742, avoit voulu la revendre peu après à Wurtsbourg. Le Sr. Maubert qui étoit encore à la fin de Mars 1744 chez les Capucins »[140]. Mais, pour Chevrier, cette polémique n'a que peu d'importance. Ce qui compte c'est que Maubert réussisse à changer de religion aussi facilement et le pamphlétaire n'hésite

[136] AV, 22553, f°50, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[137] BOISSON (Didier), *Consciences en liberté ?, op. cit.,* p. 107.
[138] MJ, p. 16.
[139] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 16.
[140]MJ, p. 8.

à se servir de cet argument pour caricaturer l'aventurier dans ses autres ouvrages, notant qu'« il finira comme le Danube, par n'être pas chrétien »[141].

Ouvrons *Les Trois C****. Dans ce pamphlet, Chevrier assure que Maubert aurait de nouveau troqué sa religion contre une confession, cette fois, non chrétienne. D'après le libelliste, Maubert aurait appris l'arabe en Afrique du Nord après que son bateau a été détourné par des corsaires du Maroc ; il se serait alors fait circoncire et aurait pris le turban. Chevrier prête d'ailleurs à Maubert une pratique de la religion mahométane tout aussi excentrique que ne l'était sa manière de vivre en chrétien. En effet, Cosmopole (Maubert) aime visiblement le Punch, « un goût qu'il avoit rapporté d'Albion »[142] et continue à en boire alors en dépit des interdits de sa nouvelle religion. Chevrier prête même à Maubert des paroles blasphématoires. Notre converti aurait déclaré « que l'Alcoran étoit un livre mal adroit »[143]. Des mots malheureux pour lesquels Cosmopole est empalé. Son épitaphe est marquée du sceau sarcastique du pamphlétaire qui n'oublie pas les revirements religieux de notre aventurier :

> « Ci gît le fameux Cosmopole,
> Léger dans ses propos et confiant dans son rôle,
> De changer de nom & de ton,
> Ainsi que de religion ;
> Gai sans esprit, important misantrope,
> Il auroit pu se faire un renom en Europe,
> Mais contre l'Alcoran un maudit Vertico
> Vengea l'humanité, Calvin, Rome & Sancho »[144].

Par ces vers, Chevrier montre au lecteur le peu de sérieux dont Maubert fait preuve envers la religion, toute confession confondue. Le pamphlétaire ne cesse de broder sur cette thématique, mais également sur bien d'autres, comme nous le verrons, pour porter préjudice à la réputation de notre auteur. Cette politique de diffamation affutée, qui voit Chevrier s'affirmer dans son rôle d'ennemi personnel de Maubert, nuit également à ce dernier dans la recherche d'une activité pérenne. Peu d'employeurs sont désireux d'embaucher ou de donner sa chance à un homme qui doit sa notoriété à un odieux libelle. Maubert est alors contraint à se consacrer à des activités atypiques pour survivre.

---

[141] CHEVRIER (François-Antoine), *Le Colporteur*, *op. cit.,* p. 38.
[142] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C., op. cit.,* p. 138.
[143] *Ibid.*
[144] *Ibid.,* p. 139.

II. Une vie d'expédients

L'aventurier n'a de fait ni ressource stable ni place fixe dans la société et se voit contraint à fréquemment vivre d'expédients. Alors que les aventuriers les plus renommés ont des protecteurs et peuvent obtenir une pension du pouvoir royal, la vocation des chevaliers de fortune de moindre rang les oblige à vivre de leurs talents, quels qu'ils soient : invention, jeu, prostitution... Ils s'illustrent aussi dans le vol, la mendicité ou l'escroquerie. Des activités plus ou moins légales mais dans lesquelles certains chevaliers de fortune excellent. L'aventurier est prêt à tout afin de gagner sa pitance quotidienne. Afin de changer de condition et d'échapper à la faim, le chevalier de fortune utilise d'astucieux subterfuges. Penchons-nous quelques instants sur les ressources dont disposent les membres de cette espèce de guilde pour arriver à leurs fins.

Comme le souligne Suzanne Roth, « ignorant la fin, [les aventuriers] ne se soucient pas davantage des moyens »[145]. Ils n'hésitent pas à recourir à la fraude ou à la tromperie mais peuvent aussi s'illustrer dans des métiers respectables. Ainsi, de nombreux chevaliers de fortune entrent dans l'armée, deviennent espions, se forment à la charge de précepteur… D'autres se contentent de multiplier toutes les techniques de survie possibles. Dans le but de changer de condition, le chevalier de fortune cherche néanmoins à exceller dans un domaine afin de se faire connaître, ou à se rapprocher du pouvoir en place pour prétendre à d'importantes fonctions. Ainsi, le difficile accès au monde fermé des puissants pousse-t-il souvent ces personnages aventureux à exercer des viles besognes. En effet, l'espionnage pour la police ou le clergé fait partie de leurs activités annexes. Si Maubert ne semble pas s'adonner à de telles fonctions, certains de ses compères sont moins regardants. Casanova, par exemple, espionne pour le compte de l'Inquisition et dénonce ses propres connaissances. Quant aux « mouches », ces espions de police qui collectent des potins dans les cafés, tavernes et autres lieux publics, leur personnelcompte un nombre non négligeable de petits aventuriers.

A l'instar de tous ses compagnons, Maubert doit survivre grâce à des moyens extrêmes et marginaux. Chevrier le présente d'ailleurs comme un homme démuni en permanence et qui tente de duper tous ses créanciers, ce qui paraît plausible compte-tenu de la situation financière que nous avons évoquée. Pour notre aventurier, toutes les occasions

[145] ROTH (Suzanne), *Aventures et aventuriers*, *op. cit.,* p. 273.

semblent alors propices à exploiter les personnes sources de revenus. Dans les *Trois C****, Maubert apparaît comme un goujat qui profite de Marianne, jusqu'à ce qu'elle n'ait plus un sou en poche et qu'il l'abandonne. Lorsque le Capucin quitte la vie conventuelle, Chevrier nous décrit un homme sans gêne qui réussit à tromper son père abbé. A sa sortie du couvent, notre aventurier s'aperçoit que son apparence effraye les passants. Il décide alors de se rendre chez le barbier le plus proche. Une fois dans la boutique, il est surpris de constater que son supérieur se fait raser. Prenant l'accent provençal, Maubert décide de se faire passer pour un esclave échappé des Turcs. Ayant pitié de lui, le père abbé ordonne aux enfants du barbier de lui donner douze sols pour qu'il puisse se faire faire la barbe !

Un autre épisode illustrant la débrouillardise de Maubert est mentionné par Chevrier. Maubert doit près de 800 livres à un tailleur parisien qui suit notre aventurier jusqu'à *Léodin* où il le retrouve. L'ex-capucin pense lui échapper grâce à l'habit ecclésiastique mais le tailleur traite le moine « d'escroc et de coquin »[146] en pleine rue. Maubert se laisse insulter devant une foule de passants qui s'arrêtent stupéfaits. Le tailleur informe les badauds que l'escroc lui doit près de « deux cent francs pour deux habits galonnés »[147]. Les passants somment le créancier de s'expliquer mais celui-ci répond en anglais qu'il n'entend rien à la langue française. Personne ne comprenant cette langue, Maubert doit reprendre ses explications en latin se faisant alors passer pour un prêtre Irlandais qui cherche une place de précepteur. Les passants lui traduisent les propos du tailleur et notre auteur rétorque d'un ton très assuré qu'il n'est jamais allé à Paris et qu'il ne connaît pas cet homme. Le tailleur est hors de lui et s'insurge contre l'aventurier. Scandalisé, un magistrat qui se trouve sur les lieux envoie le tailleur en prison pour calomnie et donne un louis d'or à Maubert. Ces anecdotes rapportées par Chevrier ne sont pas forcément véridiques. Elles nous révèlent cependant, et sous un jour amusant, la précarité des conditions de vie et de survie des aventuriers et leur absence totale de scrupule vis-à-vis de leurs créanciers. L'aventurier que nous décrit Chevrier est certes sans le sou, fugitif et endetté mais c'est un être plutôt talentueux et rusé.

La correspondance de Maubert avec Cobenzl fait écho aux écrits de Chevrier, Maubert y apparaît comme un homme astucieux et plein de ressources. Il met au point quantité de stratagèmes pour survivre. Dès 1758, l'aventurier s'emploie à développer de géniales inventions. Il mentionne notamment « l'affaire du moulin à huile »[148] qu'il a dans

[146] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 192.
[147] *Ibid.,* p. 192.
[148] SEG 1175 f°134, lettre de Maubert à Cobenzl du 7 décembre 1758.

l'espoir de développer. Un inventeur l'aurait vraisemblablement approché pour mettre au point une de ces machines. Maubert explique à Cobenzl qu'il veut être certain que tout fonctionne « afin de n'offrir que des réalités à l'examen de Votre Excellence et à la magnificence du gouvernement »[149]. La disparition de cette affaire dans les lettres suivantes témoigne de la lucidité de l'aventurier ! Mais Maubert ne s'arrête pas à cet échec et entreprend de nouveaux projets.

A l'instar de nombreux autres auteurs sans ressource, Maubert multiplie les projets « infaillibles » qui lui permettront de faire fortune. Ainsi tente-t-il ensuite de vendre un « secret [pour] adoucir & (…) affiner les lins & les chanvres grossiers »[150], secret qu'il qualifie de « don magnifique à faire aux Hôpitaux & aux maisons de confection »[151]. D'après l'aventurier, son projet a même laissé l'académicien Duhamel[152]« émerveillé »[153]. Ce n'est pas rien ! Rappelons que Duhamel est spécialisé dans les cordes en chanvre et qu'il écrit d'ailleurs toute une partie sur le chanvre et les chènevières dans son traité d'agriculture[154] en 1771. Maubert s'efforce de nouer des liens avec des personnages influents qui lui permettront la réalisation de son projet. Il est notamment en relation avec le marquis de Marigny, frère de Mme de Pompadour, « avec lequel dès Bruxelles j'avois formé quelques intelligences relativement à mon lin & mon chanvre »[155]. L'inventeur espère pouvoir être présenté à Madame la Marquise, à laquelle il prétend vendre son formidable procédé. Maubert est alors plus que jamais pressuré par ses créanciers mais ne souhaite en aucun cas négocier la formule de sa trouvaille. Le 29 juin 1761, il implore Cobenzl de lui venir en aide : « je manquerois à moi-même & à mon enfant, si je sacrifiois à mon secret ». Si Maubert croyait faire vibrer la corde sensible de son protecteur, espérant sans doute recevoir quelques rallonges budgétaires, grande dut être sa déception. La réponse du comte tombe comme un couperet : « Tenez-vous tranquille, tâchez de gagner du tems »[156].

---

[149] SEG 1175 f°134, lettre de Maubert à Cobenzl du 7 décembre 1758.
[150] SEG 1175 f° 235, lettre de Maubert à Cobenzl du 14 juin 1761.
[151] SEG 1175 f° 168, lettre de Maubert à Cobenzl du 22 octobre 1760 à laquelle est joint un *Mémoire sur l'état actuel & possible de Maubert*.
[152] Henri Louis Duhamel du Monceau, baptisé le 20 juillet 1700, est un botaniste et un agronome français. Il est membre de l'Académie royale des sciences depuis 1738. Il en est élu trois fois président. Chimiste, il fait des expériences avec de l'acide sulfurique, chloridrique et de l'ammoniac. En 1739, il est nommé Inspecteur Général de la Marine et s'intéresse à la corderie. Maubert le rencontre le samedi 14 février 1761 et à nouveau au mois d'avril de la même année. Duhamel meurt le 22 août 1782.
[153] SEG 1175 f° 199, lettre de Maubert à Cobenzl du 22-24 février 1761.
[154] DUHAMEL DU MONCEAU (Henri-Louis), *Eléments d'agriculture,* t. 2, Paris, Avec privilège du Roi, 1771, ch. III, p. 215.
[155] SEG 1175 f° 198, lettre de Maubert à Cobenzl du 22-24 février 1761.
[156] SEG 1175 f° 239, lettre de Cobenzl à Maubert du 1er juillet 1761.

C'est dans une lettre du 18 août 1761 que l'on apprend que Maubert a finalement vendu son secret à l'envoyé du Danemark qui lui propose de négocier les détails de la tractation avec le ministre Bernstorff, à Copenhague[157]. Cette formule qu'il a vendue constituait son ultime ressource. Notre auteur n'effectue pas cette transaction de gaîté de cœur et il semble qu'il n'en a pas retiré la somme escomptée. Le pauvre Maubert enjoint alors Cobenzl « de sauver le littérateur qu'il a protégé si longtemps (…) soit pour le voyage, soit pour les premières semaines du travail »[158]. Le comte doit encore une fois tirer d'une mauvaise passe un Maubert qui ne peut plus rien monnayer, ses écrits ne rapportant pas suffisamment.

Quelques années plus tard, une autre astuce miracle lui vient à l'esprit. Ecrivant à son ami Thomas Pichon, Maubert lui apprend qu'il projette de mettre au point une cire qu'il souhaite faire fabriquer par la famille de la nourrice de son enfant[159]. Ce projet n'a vraisemblablement jamais vu la moindre concrétisation. Bien que témoignant d'un esprit habile, ces trouvailles miraculeuses ne rapportent que peu d'argent et Maubert, comme ses congénères, doit s'intéresser à d'autres moyens d'enrichissement plus fructueux.

L'argent facile rime avec le jeu. Le XVIIIe siècle se passionne pour le jeu sous toutes ses formes et particulièrement les jeux de hasard[160]. Alexandre Stroev envisage le « jeu comme stratégie sociale »[161]. Le jeu rapproche en effet les individus : « il suffit de vouloir risquer son argent pour être admis dans la société où tous les partenaires ont les mêmes droits et respectent les mêmes règles »[162]. Jean-Claude Hauc rejoint l'opinion de Stroev : le jeu est une activité essentielle pour la plupart des aventuriers car il « représente un moyen facile de pénétrer toutes les sphères de la société »[163]. Pour Fougeret de Monbron, les jeux sont à Paris d'un grand secours pour quiconque n'a rien & n'est propre à rien »[164]. Ainsi les chevaliers de fortune se fondent-ils dans la masse des joueurs et tissent-ils un réseau dans cet univers. Le chevalier de Méré[165] estime que « le jeu ouvre les entrées du grand monde ». Il ouvre les

[157] SEG 1175 f° 247, lettre de Maubert à Cobenzl du 18 août 1761.
[158] *Ibid.*
[159] Bibliothèque municipale de Vire, 165 (B 14) f°22, lettre de Maubert de Gouvest à Thomas Pichon, d'Amsterdam, le 28 octobre 1766.
[160] Les jeux de hasard sont par exemple les dés, le hoca, le lansquenet, le pharaon, l'oie ou la blanque.
[161] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières, op. cit*., p. 196
[162] *Ibid.*
[163] HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières*, *op. cit.,*p. 17.
[164] FOUGERET DE MONBRON (Louis-Charles), *La Capitale des Gaules ou la nouvelle Babilonne*, vol. 1, A La Haye, 1759, p. 21.
[165] Antoine Gombaud, chevalier de Méré est né en 1607. Issu de la petite noblesse, il est écrivain. On lui doit notamment *Les Discours* en 1677. C'est un ami de Pascal et de La Rochefoucauld. Il meurt en 1684.

portes de lieux de sociabilisation où les aventuriers rencontrent des personnages influents, se créent des contacts et tissent leur réseau. Ce moyen facile de faire fortune peut cependant s'avérer catastrophique, lorsque l'aventurier s'enfonce un peu plus dans les dettes en perdant de grosses sommes qu'il ne possède pas toujours.

Les occasions de jouer ne manquent pas pour les aventuriers. Selon Olivier Grussi « on jouait partout en France au XVIIe et XVIIIe siècles »[166], les chevaliers de fortune peuvent ainsi se laisser aller à ce passe-temps. De nombreux joueurs de loterie se réunissent pour parier sur des numéros, aux coins des rues ou dans des cabarets mais aussi dans des maisons de jeu qui fleurissent dans certaines grandes villes comme Paris ou à Dresde[167]. Comme le souligne Fougeret de Monbron, « la cupidité et le luxe ont établi des jeux partout. Le revenu des cartes aide à défrayer les trois quarts des maisons de Paris »[168]. Maubert paraît connaître ce milieu même si ses écrits manuscrits ne montrent pas d'attrait pour les paris, les cartes ou la loterie.

Les écrivains aiment se familiariser avec ce monde caché et interlope du jeu. Comme le relève Isabelle Journeaux, « certains romanciers prennent un plaisir évident à plonger dans ces activités illégales et mystérieuses, et à explorer ces milieux mal connus que sont les hôtels ou maisons de jeu clandestins »[169]. Maubert se servirait donc sans doute de son expérience personnelle quand il écrit *L'ami de la fortune* dans lequel le héros prend part aux jeux dans une maison parisienne, croyant pouvoir y faire fortune : « il n'y avoit pas un mois que j'étois à Paris, & déjà j'étois faufilé avec tout ce qu'il y avoit de libertins & de chevaliers d'industrie du premier ordre »[170]. Les maisons de jeu permettent à l'aventurier de se construire une réputation, bonne ou mauvaise. Dans *L'Ami de la fortune,* le héros est introduit à l'Hôtel de B. où on joue de grosses sommes. En prêtant lui-même des montants importants, il devient un pilier de la maison. Bientôt l'assistance se confie à lui. Il apprend alors d'importants secrets qui visent à renverser le ministère. De même à Vienne, présenté dans un salon de jeu, le héros joue-t-il un jeu fort habile. On le voit perdre de nombreuses parties pour s'attirer la sympathie

[166] GRUSSI (Olivier), *La vie quotidienne des joueurs sous l'Ancien Régime à Paris et à la Cour,* Paris, Hachette, 1985, p. 9.
[167] Il y aurait même eu des tables de jeu à l'opéra. Roth *Les aventuriers au XVIIIe siècle, op. cit.,* p. 182.
[168] FOUGERET DE MONBRON (Louis-Charles), *La Capitale des Gaules ou la nouvelle Babilonne*, vol. 1, A La Haye, 1759, p. 25.
[169] JOURNEAUX (Isabelle), « Le jeu à travers les romanciers français et anglais au XVIIIe siècle », *in Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, t. 40, n°1, 1993, p. 50.
[170] MAUBERT DE GOUVEST, *L'Ami de la fortune, op. cit.,* p. 20.

et la compassion de ses hôtes. Une fois son cercle constitué, il remporte la dernière manche et enlève la banque pour une somme de 40 000 florins, se mettant à l'abri du besoin.

Afin d'éviter les dérives, la monarchie s'efforce d'encadrer le jeu et multiplie les ordonnances. Ce travail législatif est toutefois jugé inutile par John Dunkley[171]. Selon Fougeret de Monbron, malgré le contrôle, que s'efforce d'exercer le pouvoir, il y aurait à Paris « à la honte du bon ordre, deux cent maisons de jeu, ou plutôt deux cent coupes gorges, qui sont le rendez-vous des filous et des dupes »[172]. Ces maisons sont alors à la fois des lieux de débauche où jeu et prostitution se mêlent mais aussi des endroits mal famés où l'appât du gain fait tourner la tête. Ce sont également des points de rencontre qui permettent à certains de régler leurs comptes. On joue comme on se battrait en duel, les cartes servant de défouloir et le bénéfice de récompense. Mais le jeu peut aussi constituer des préliminaires au duel. Dans *L'Ami de la fortune*, le héros retrouve un rival dans une maison de jeux à Renne. Celui-ci le provoque et lui donne un coup de poing. Cette altercation mène à un duel qui conduit le protagoniste à la Conciergerie où il est « mis au cachot comme un scélérat »[173]. Le chevalier de fortune prend ainsi un double risque : financier et pénal.

Si ces pratiques sont interdites par l'Etat, elles sont également largement condamnées par les philosophes[174], les moralistes ou les hommes de sciences. Comme le rappelle Elisabeth Belmas, les écrivains ne cessent de dénoncer les « méfaits sociaux du jeu »[175]. Ils y voient une menace pour l'économie, pour l'amour car il désunit le mariage et pour le sens moral de l'individu qui devient avide, oisif et paresseux. D'après John Dunkley, qui a écrit la préface de la pièce *Le joueur* de Jean-François Regnard, datant de 1776, souligne que le jeu, aux yeux des contemporains, est vu comme source nombreux « désordres, tels que les vols, les querelles, les meurtres, la fornication, l'usure »[176]. Chevrier le confirme à sa manière dans son ouvrage *Les Ridicules du siècle* dont tout un chapitre est consacré au jeu. Le libelliste indique que le jeu « est la source d'une partie des désordres qui affligent la société, en confondant

[171] DUNKLEY (John), « Les jeux de hasard et la loi au XVIIIe siècle », dans *Le jeu au XVIIIe siècle*, Colloque d'Aix-en-Provence, 30 avril, 1er et 2 mai 1971, Aix-en-Provence, Edisud, « Centre Aixois d'Etudes et de Recherches sur le XVIIIe siècle », 1976, p. 11.
[172] FOUGERET DE MONBRON (Louis-Charles), *La Capitale des Gaules ou la nouvelle Babilonne*, vol. 1, A La Haye, 1759, p. 22.
[173] MAUBERT DE GOUVEST, *L'Ami de la fortune, op. cit.,*p. 104.
[174] L'article « Jouer » de l'Encyclopédie note que la « passion du jeu est l'une des plus funeste dont on puisse être possédé », cité dans *Le jeu au XVIIIe siècle, op. cit.,* p. 28.
[175] BELMAS (Elisabeth), *Jouer autrefois : Essai sur le jeu dans la France moderne (XVIe-XVIIIe siècle)*, Seyssel, Champ Valon, 2006, p. 20.
[176] REGNARD (Jean-François), *Le joueur*, introduction de John Dunkley, Genève, Droz, 1986, p. 14.

tous les états, rend presque tous les hommes vicieux »[177]. Chevrier se permet de dénoncer une pratique qu'il connaît bien. C'est avant tout la pratique du « gros jeu » qui est la cible des critiques. Engager d'importantes sommes est particulièrement mal vu par les moralistes. Alors que le petit jeu est perçu comme un divertissement, le gros jeu est synonyme de trafic honteux, puisque souvent le joueur y engage une grande partie de sa fortune personnelle, voire de l'argent qu'il ne possède pas. Goudar rembourse par exemple ses dettes de jeu avec l'héritage qu'il touche de sa mère. La ruine, les dettes et le recours à des créanciers sont ce que craignent le plus les moralistes. Comme le souligne Barbeyrac, « il ne faut quelquefois qu'un quart d'heure de temps pour ruiner [un joueur] »[178]. Un risque que le chevalier de fortune se plaît à prendre !

L'attrait du jeu de hasard n'est pas innocent. Il témoigne du caractère mais aussi de la psychologie des aventuriers. Jean-Claude Hauc indique que « chacun trouve son compte d'émotions violentes »[179] dans la fièvre provoquée par le jeu. Cette pratique participe alors à la particularité de ces hommes : le jeu coule dans leur sang et fait partie intégrante du chevalier de fortune. Ce passe-temps lui convient car il façonne son caractère, il rencontre aussi ce trait typique de l'aventurier : le goût et même la passion du risque. L'addiction au jeu aide à comprendre la psychologie du chevalier de fortune. Selon John Dunkley, dans une société encadrée comme l'est celle du XVIIIe siècle, « les jeux de hasard exercent un attrait tout particulier [puisque] les faveurs de la vie sont elles-mêmes distribuées par hasard »[180]. Naître dans un ordre est une affaire de hasard et l'aventurier s'en remet souvent à sa bonne étoile.

L'on ne connaît pas les goûts de Maubert en matière de jeu de hasard. Casanova, pour sa part, est amateur de la loterie et des cartes. Comme le souligne Alexandre Stroev avec humour, c'est un joueur qui « gagne quand il joue contre les hommes et perd assidûment contre les femmes »[181]. Le séducteur semble chanceux. Comme Cagliostro, il a le don de savoir choisir les billets gagnants ou les bons numéros. Cette bonne fortune lui permet de s'affirmer auprès des puissants. Casanova développe en France la loterie de l'Ecole militaire qui change de nom en devenant loterie royale puis loterie nationale. Le Vénitien convainc alors les monarques de l'utilité et du bien-fondé de la loterie. Alexandre Stroev explique

[177] CHEVRIER (François-Antoine), *Œuvres complètes*, *op. cit.,* p. 69.
[178] BARBEYRAC (Jean), *Traité du jeu*, t. 1, Amsterdam, 1709, p. 120.
[179] HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières*, *op. cit.,* p. 17.
[180] REGNARD (Jean-François), *Le joueur*, *op. cit.,* introduction de John Dunkley, p. 11.
[181] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières, op. cit*., p. 199.

qu'« afin d'attirer les joueurs, on présente la loterie comme l'unique moyen de s'enrichir vite et d'une manière honnête »[182]. Il s'agit donc d'une occasion en or pour l'aventurier qui voit enfin une opportunité de parvenir rapidement à améliorer son niveau de vie. Malheureusement, tous n'ont pas la chance de Casanova ou la pratique innée de la tricherie de Goudar et certains aventuriers perdent gros.

Parallèlement au jeu, le XVIIIe siècle voit se développer la tricherie à grande échelle. Son accroissement est d'autant plus important qu'une certaine indulgence existe vis-à-vis des tricheurs. Goudar en est le plus parfait représentant. Selon Casanova, Goudar vit grâce au jeu : « il se soutenait par les jeux de hasard. Pharaon et biribi faisaient toute sa rente ; et elle devait être considérable puisque tout chez lui était magnifique »[183]. Malgré tout, cette réussite et ses immenses gains ne semblent pas honnêtes. Cet aventurier pousse à un niveau supérieur l'art de la tromperie et acquiert une réputation de tricheur professionnel même si cette activité lui joue des tours. En effet, résident à Paris en 1754, Goudar en est banni pour une affaire de tricherie et il est « interdit de tapis vert »[184] à la fin de sa vie. D'après Suzanne Roth, il développe alors dans ses écrits une position assez originale car il affirme que le jeu est un vice en quelque sorte nécessaire pour la société et défend son utilité au nom de l'intérêt économique d'un pays. Pour ce tricheur né, « les joueurs sont gens méprisables dans la société, mais utiles à l'Etat, parce que leur oisiveté même est la source d'une Industrie que seul le jeu soutient »[185]. En 1757, il publie *L'Histoire des Grecs, ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu*, dans lequel il théorise ce qu'il pratique au quotidien, sans pour autant donner toutes les ficelles. Là encore la vie des aventuriers marque leurs écrits et leur expérience personnelle influence leur inspiration littéraire. Si le jeu, et surtout la tricherie, rapportent aux chevaliers de fortune, d'autres activités obscures sont sources de revenus.

Les aventuriers, fripons professionnels, allient souvent le jeu et la prostitution. Certains vivent en couple comme Ange et Sara Goudar ou Alessandro et Séraphina Cagliostro. A la suite de son bannissement de Paris, Goudar s'exile à Avignon où il vit avec une femme qui assure ses revenus. D'après Jean-Claude Hauc, « l'aventurier est devenu un

[182] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières, op. cit*., p. 204.
[183] CASANOVA (Giacomo), *Histoire de ma vie*, *op. cit*., t. XI, p. 264.
[184] HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières*, *op. cit.,* p. 17.
[185] GOUDAR (Ange)*, Les intérêts de la France mal entendus dans les branches de l'agriculture, de la population, des finances, du commerce, de la marine, & de l'industrie*, Nouvelle édition, t. 3, Amstardam, Chez Jacques Cœur, 1756, p. 288-289.

franc maquereau »[186]. Goudar transforme ensuite Sara, Irlandaise de 16 ans rencontrée en Angleterre, en véritable courtisane. Il parfait son éducation en côtoyant Casanova et le marquis de Sade. Chevrier reproche à Maubert de faire de même avec les demoiselles Bernier. Le libelliste n'hésite pas à parler de libertinage quand il évoque le cas de la compagne de Maubert. Il insiste sur son caractère complaisant en expliquant qu'elle « partageoit ses bontés à plus d'un époux »[187]. Le Nancéen n'accuse pas directement Maubert de vendre les charmes de sa femme mais le lecteur comprend que le pamphlétaire a cette idée à l'esprit ! On ne peut toutefois réellement croire Maubert coupable de proxénétisme. Si, comme nous l'avons vu, des incidents impliquant les deux sœurs se sont produits à Bruxelles, il est peu probable que notre aventurier ait fait commerce de faveurs sexuelles. Il semblerait pourtant qu'il s'agisse d'une pratique répandue chez les chevaliers de fortune. Casanova assure en effet s'être fait détrousser par la petite-fille d'un aventurier qui vendait ses charmes. Pocchini[188] avait vraisemblablement pour habitude de prostituer « ses nièces ou filles supposées »[189]. Rencontré par le Vénitien à Cerigo en 1743 où il était déporté pour « fait de galanterie »[190], Pocchini ne renonce pas à son commerce. Il s'échappe la même année et c'est à Vienne en 1766 que Casanova se fait dévaliser par une de ses filles. Un aventurier de la pire espèce, diraient certains, un escroc diraient d'autres.

Le brigandage fait également partie des activités hors-la-loi qu'exerce le chevalier de fortune, Chevrier traite notamment Maubert « d'escroc et de coquin »[191]. Bien d'autres aventuriers s'illustrent dans ce domaine : Stiepan Zannovitch, un personnage effronté dont l'aplomb impressionne ses contemporains, assidu des maisons de jeu, passe pour un escroc et doit quitter Venise. Son frère, quant à lui, semble exceller dans le rôle de faux-monnayeur. Ainsi aurait-il fabriqué des billets de banque en Russie et aurait-il été emprisonné dans une forteresse de la mer Baltique[192]. Théodore de Corse fabrique lui aussi sa propre monnaie en s'assurant, comme le souligne Suzanne Roth, « les services d'un curé faux-monnayeur »[193].

---

[186] HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières*, *op. cit.,* p. 62.
[187] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C*, *op. cit.,* p. 121.
[188] Antonio Pocchini est né en 1705. On le retrouve souvent dans les mémoires de Casanova. Le Vénitien le rencontre à plusieurs reprises à Amsterdam, Londres ou Vienne, toujours entouré de femmes qu'il exploite. Il meurt en 1783.
[189] ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle*, *op. cit.* p. 169.
[190] CASANOVA (Giacomo)*, Histoire de ma fuite des prisons de la République de Venise qu'on appelle les Plombs*, 1787, p. 73.
[191] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C*, *op. cit.,* p. 132.
[192] VIESSE DE MARMONT (Auguste Frédéric Louis, duc de Raguse), *Voyage du maréchal duc de Raguse*, t. 5, Paris, 1838, p. 231.
[193] ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle*, *op. cit.,*p. 162.

Parallèlement à ces activités, celle des faussaires est également très répandue. Selon Casanova, Cagliostro copie des estampes si parfaitement qu'on peine à distinguer la copie de l'original. Les chevaliers de fortune ne versent toutefois pas tous dans l'illégal.

Pour trouver sa voie, l'aventurier « essaye les métiers par dizaine »[194]. Maubert en est le parfait exemple. Il est à tour de rôle précepteur, journaliste, officier, agent secret, écrivain, directeur d'une troupe de théâtre. A l'instar du héros de *L'Ami de la fortune,* qui cherche à rentrer dans les rangs après avoir échappé de justesse à la prison, Maubert se tourne vraisemblablement vers l'armée et la carrière militaire. Notre chevalier de fortune place alors ces paroles dans la bouche de St. A. qui explique : « mon goût pour le Militaire se réveilla ; & pour n'être pas plus long-tems un homme sans aveu sur le pavé de Paris, je fus demander à M. le Marquis de la Sale de me recevoir pour Gendarme »[195]. Cette opportunité lui permettrait de trouver un emploi fixe, de s'assurer un revenu et un logement. Mais comme avec son engagement conventuel, Maubert se sent enfermé dans cette institution qu'il refuse finalement de servir très longtemps. L'aventurier et ses compagnons grossissent donc fréquemment les rangs des déserteurs et l'armée ne leur apparaît pas comme un choix de carrière à long terme.

Des métiers plus traditionnels font l'unanimité parmi les aventuriers mais certains choix peuvent surprendre. Ils dépendent de leurs compétences mais aussi et surtout de l'habilité des chevaliers de fortune à se mettre en avant. De fait, certaines professions sont plus flamboyantes et, leur servant de vitrine, permettent aux aventuriers de tirer leur épingle du jeu. Etre magicien ou ambassadeur donne, par exemple, une image publique alors que les rôles d'espion ou de secrétaire garde l'aventurier dans l'ombre. Ces différents postes marquent l'Histoire : Cagliostro et le Comte de Saint-Germain demeurent dans les mémoires comme de mystérieux alchimistes, le chevalier d'Eon comme un diplomate mais Maubert, malgré tous les rôles qu'il endosse, ne marque pas les esprits. Parmi les diverses carrières envisagées, il ne s'illustre dans aucune en particulier : successivement religieux, enseignant, directeur d'une troupe de théâtre, espion et littérateur, Maubert demeure oublié du siècle.

Un des métiers les plus stables qu'ait exercé l'aventurier est celui de précepteur du fils du comte Rutowski [196] à Varsovie. Il entre à son service en février 1746 et y reste trois ans. Un choix de carrière qui peut étonner au regard du parcours chaotique de l'aventurier et de son existence qui peine à se poser en modèle pour la jeune génération. C'est le conseiller

[194] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières, op. cit*., p. 27
[195] MAUBERT DE GOUVEST, *L'Ami de la fortune, op. cit.,* p. 21
[196] Dans la version de Chevrier, Maubert est précepteur du fils du comte de Brühl.

Mascau qui décide Maubert à « préférer l'éducation du jeune Comte Rutowski, qu'on lui présentoit, au poste de Secrétaire de S. E, le Comte de Schömberg, Ministre de Saxe à Ratisbonne, que Mr. le Comte de Schömberg fils lui faisoit envisager »[197]. Il s'agirait donc ici d'une véritable vocation et non d'une décision par défaut. Notons que le poste de secrétaire aurait permis à Maubert une plus grande visibilité politique et lui aurait donné accès à davantage de secrets de Cour. Chargé d'instruire le fils du comte, Maubert paraît faire son travail avec amour, passion et efficacité. Le fils et le père l'apprécient visiblement. Maubert se targue d'ailleurs de cette bienveillance en recopiant une lettre du comte pour prouver ses dires : « jouissant de toute la considération que peut souhaiter un homme attaché à ses devoirs. Voici un extrait de la lettre que ce seigneur m'a écrite en Suisse en 1754, elle suffit pour [avérer] de ma bonne conduite en Saxe »[198]. Une lettre, mentionnée à la fois dans le Mémoire et dans son autobiographie, met les facultés de Maubert en avant :

> « J'ai été étonné de voir dans votre dernière que ma lettre qui est partie il y a près de 6 mois, dans laquelle je vous ai remercié des soins que vous avez bien voulu avoir pour mon fils ne vous aie point été rendue… j 'espère que mon fils, qui se trouve actuellement à l'académie de Brunswick, aura le plaisir de vous voir dans ses voyages, dut il aller exprès vous trouver. Vous devez au reste être bien persuadé que porté comme je le suis à vous rendre service dans toutes les occasions que vous voudrez me faire connaître » signé Rutowski au château de Pillnitz le 19 septembre 1754 »[199].

Toutefois, Maubert n'insiste pas ici sur l'aspect pédagogique de son métier mais plutôt sur la considération que lui porte le comte. Il se sert de cette lettre comme d'un faire-valoir pour son travail mais également pour son comportement. Il indique d'ailleurs ensuite qu'il « [étoit] chez ce seigneur estimé et considéré de l'illustre famille »[200]. Alors que son passage chez Rutowski est à peine mentionné en quelques mots dans l'éloge de l'Abbé Yvon, le Mémoire judiciaire, revient à son tour sur l'attitude irréprochable de Maubert envers son élève :

> « La conduite du Sr. Maubert pendant les deux ans, ou environ, qu'il a passés près du jeune Comte Rutowski, menoit naturellement le Comte de Brühl à

[197] MJ, p. 10
[198] MBC, p. 12.
[199] *Ibid.*
[200] *Ibid.*

> hazarder d'être généreux à son égard. Cette conduite avoit été irréprochable. Son zèle & son attachement pour fon Elève, qu'il ne perdoit presque point de vue, & auquel il donnoit tous ses foins, lui avoient concilié l'estime & la bienveillance des personnes illustres que le sang intéressoit plus particulièrement à l'éducation du Noble enfant »[201].

Là encore un éloge dithyrambique dont l'aventurier a bien besoin s'il désire qu'on garde ses talents à l'esprit. Le chevalier de fortune souhaite-t-il aussi peut-être rédiger un plaidoyer pour garantir sa probité au moment où ses affaires se gâtent. Pour appuyer une telle argumentation, le Mémoire insiste sur le fait que Rutowski attend 4 ans et la sortie de Maubert de la prison de Königstein pour trouver un remplaçant au précepteur de son fils en la personne du Major Accarie. Maubert apparaît alors comme l'instructeur irremplaçable dans sa pédagogie mais surtout dans son rapport avec les membres de la famille. Cette carrière ne lui permet néanmoins pas de s'affirmer comme le précepteur incontournable du siècle.

Évoqué par Haag dans *La France protestante*[202], Maubert a été directeur d'une troupe de comédiens. Il dirige en Allemagne les artistes français qui doivent jouer à Francfort durant les fêtes du couronnement de l'empereur. Eclaircissons ce rôle, plus que déroutant, qu'aurait endossé l'aventurier. On sait de son propre aveu que Maubert apprécie le théâtre et s'y rend avec les demoiselles Bernier lors de son séjour bruxellois mais on peut douter de la capacité du chevalier de fortune à faire jouer des comédiens. Aucun indice ne permet, dans son expérience précédente, de penser qu'il puisse se révéler dans ce métier. Si Casanova côtoie le milieu du spectacle puisqu'il est né d'un père comédien, rien ne prédispose Maubert à monter sur une scène ou à diriger une pièce. Il nous faut aller chercher la réponse dans le *Journal des savants*[203]. Maubert explique qu'il se rend à Francfort à la suite de la mort du Roi de Pologne-Electeur de Saxe Auguste III[204]. L'aventurier sollicite alors « l'octroi du spectacle François pendant la Diète de d'Election & les Fêtes du Couronnement du Roi des Romains »[205]. Toutefois, cette demande n'est pas en son nom propre mais pour un client pour lequel Maubert fait jouer ses relations. Là encore, la religion le rattrape et « des Catholiques indiscrètement zélés »[206] informent certains ministres germaniques de la situation religieuse

[201] MJ, p. 12.
[202] HAAG, *La France protestante, op., cit.,* p. 331.
[203] *Journal des Savants*, vol. 17, mai 1766, A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, p. 545.
[204] Auguste III meurt à Dresde le 5 octobre 1763, il est roi de Pologne et Electeur de Saxe. Stanislas II lui succède.
[205] *Journal des Savants*, *op. cit.,* p. 545.
[206] *Ibid.,* p. 546.

de l'auteur. Ils mentionnent notamment sa fuite du couvent, ses démêlés avec Rome et son apostasie. Cette affaire ayant trait au passé religieux de notre aventurier sur lequel nous reviendrons, le conduit encore une fois en prison le 21 février 1764.

S'il ne peut compter sur ses rentes, ses petits métiers et ses projets « infaillibles », l'aventurier peut tirer parti des informations glanées au gré de ses déplacements. Leur simple vente peut lui rapporter un bénéfice confortable, mais leur exploitation peut s'avérer bien plus intéressante financièrement. Comme l'aventurier a rarement de quoi payer l'impression de ses écrits et que bien souvent la censure a un résultat bien néfaste, il choisit de contourner ces difficultés en devenant journaliste.

III. La voie journalistique

Parmi les nombreux aspects de la vie éclectique de Maubert, son métier de journaliste est celui qui a été le plus étudié. La documentation est donc assez riche sur le sujet. Le pionnier dans ce domaine a été Charles Piot[207] qui évoque le rôle de Maubert dans la parution d'une foule de journaux et revues à Bruxelles. Viennent ensuite les travaux d'André Warzée[208] sur les journaux belges, ceux du comte Carlos de Villermont[209] sur Cobenzl et de ceux d'André Puttemans[210] sur la censure dans les Pays-Bas autrichiens. Tous ces ouvrages donnent quelques éclairages sur l'activité journalistique de Maubert et sont repris par Jeroom Vercruysse[211] dans son article sur notre gazetier de Bruxelles. Plus récemment, le dictionnaire des journalistes dirigé par Jean Sgard[212] consacre également un article à Maubert et à ses différentes revues.

Arrêtons-nous, à notre tour, sur cette parenthèse journalistique dans la vie de notre aventurier et penchons-nous sur la seule « véritable » carrière de Maubert, qui prend son essor lors de son séjour bruxellois. En 1758, le chevalier de fortune fait une halte dans les Pays-Bas et entame une honnête profession. Saint-Flour évoque l'épisode en ces termes dans son pamphlet :

---

[207] PIOT (Charles), *Jean-Henri Maubert de Gouvest à Bruxelles*, *op. cit.,* 28 p.
[208] WARZEE (André), *Essai historique et critique sur les journaux belges, op. cit.*
[209] VILLERMONT (Carlos Comte de), *Le Comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas*, *op. cit.*
[210] PUTTEMANS (André.), *La censure dans les Pays-Bas autrichiens, op. cit.*
[211] VERCRUYSSE (Jeroom), *Candide journaliste, op. cit*.
[212] VERCRUYSSE (Jeroom), article « Maubert de Gouvest », in *Dictionnaire des journalistes*, sous la direction de Jean SGARD, Oxford, 1999, vol. 2, p. 699.

> « on vient d'apprendre que Mr. Le Baron Maubert s'est fait Gazetier, ayant obtenu le privilège de la gazette de M***. Cet emploi lui convient sans doute mieux que celui d'Historien ; il ne manquera pas de briller entre les Gazetiers ses Confrères »[213].

Les contemporains s'interrogent sur les modalités d'obtention d'un tel emploi et à juste titre. On est en effet en droit de se demander de quelle manière l'aventurier accomplit cet exploit.

Arrivé aux Pays-Bas le 24 juillet 1758, Maubert noue rapidement des contacts avec Cobenzl. L'aventurier s'installe à Bruxelles en octobre, et devient alors un observateur pour le compte du ministre. Son travail se transforme ensuite rapidement en celui de journaliste. Il n'y a en effet qu'un pas entre la collecte d'informations pour le ministre et leur mise en forme pour l'intérêt des lecteurs. Comme l'a bien montré Jean Sgard, en cette seconde moitié du siècle, la création de journaux et de revues connaît une forte poussé quantitative. Aux Pays-Bas, selon Charles Piot « jamais cabinet de diplomates n'avaient dépensé tant d'argent pour en publier. Jamais le public n'avait tant lu »[214]. Cobenzl veut donc, lui aussi, avoir sa propre édition afin de soutenir l'Autriche contre la Prusse. Une volonté politique que Maubert semble avoir devinée. Le 23 avril 1759, l'Imprimerie royale est créée par lettres patentes de l'impératrice Marie-Thérèse. L'Etat a conçu sa propre maison d'édition et la direction en est confiée à Maubert. Cette nomination au poste de directeur lui permet de lancer et d'imprimer plusieurs périodiques. Il est notamment l'éditeur de la *Gazette des Pays-Bas*, du *Gazetin* et du *Mercure historique et politique des Pays-Bas*, puis des *Annonces*. D'après Jeroom Vercruysse, il serait aussi à l'initiative du *Résident Turc*[215].

La *Gazette* est la première tentative de Maubert de s'implanter dans le milieu des journalistes. Elle est l'héritière d'une feuille intitulée *Le Courrier véritable des Pays-Bas* fondée en 1649. En 1741, elle passe à François Claudinot et prend le titre de *Gazette de Bruxelles* mais sa publication est interrompue entre 1746 et 1749 car, comme l'indique André Warzée, Claudinot « insérait souvent des invectives contre les Français dans sa gazette »[216]. Le 14 mars 1752, la rédaction de la *Gazette*, nommée à l'époque *Gazette de Bruxelles,* est

[213] SAINT-FLOUR, *L'espion ou l'histoire du faux baron Maubert, op. cit.,*p. 72.
[214] PIOT (Charles), *Jean-Henri Maubert de Gouvest à Bruxelles*, *op. cit.,* p. 11.
[215] VERCRUYSSE (Jeroom), article « Maubert de Gouvest », *op. cit.,* p. 699.
[216] WARZEE (André), *Essai historique et critique sur les journaux belges, op. cit.,* p. 14.

confiée à François T'Serstevens jusqu'au 13 avril 1759, date à laquelle Maubert entre en jeu. L'aventurier adresse une requête au Conseil privé[217] dès la mi-mars 1759 pour obtenir l'octroi d'un journal intitulé *Gazette de Malines*. Le Conseil y est favorable mais un obstacle retarde la décision. En effet, le privilège consenti à T'Serstevens concernant l'ensemble des Pays-Bas autrichiens, Maubert ne peut faire paraître un périodique dans cette zone géographique. Charles Piot indique que le chevalier de fortune propose un plan plutôt sournois ; il désire « imprimer son journal dans l'enceinte des bails de la cour, lieu affranchi de toute juridiction ordinaire »[218]. Toutefois le gouvernement n'adhère pas à cette idée. L'aventurier doit trouver une solution qui s'impose d'elle-même : il lui suffit de faire tomber l'exclusivité de la *Gazette*.

Cobenzl semblait s'être préalablement exprimé contre le travail du rédacteur belge et une épée de Damoclès pesait sans doute déjà au-dessus de la tête de T'Serstevens. D'autres personnages influents comme le comte de Tarouca, ambassadeur du Portugal, se moquent du *pathos* dont le journal fait preuve lors du tremblement de terre de Lisbonne en 1755[219]. Ces lecteurs mécontents engagent peut-être également le ministre à réagir. Le 8 avril 1759, il adresse alors au Conseil privé une dépêche dans laquelle il révoque cet octroi pour « des raisons d'Etat »[220]. Une note contenue dans un exemplaire des archives du royaume et citée par André Warzée explique les motifs en ces termes : « il se trouvait à Bruxelles le sieur Maubert de Gouvest, homme d'esprit, dévoué à la cour, et même tirant pension, qui a proposé de faire une autre gazette, et la cour, qui le favorisait, lui a fait dépêcher l'octroi le 7 avril 1759 »[221]. Bien évidemment, T'Serstevens s'y oppose mais il n'obtient pas gain de cause. Sa seule consolation est qu'en compensation, Maubert doit lui verser 1 800 florins pour le privilège. L'affaire rondement menée, Maubert devient officiellement journaliste. L'aventurier imprime alors sa nouvelle gazette chez Jean-Joseph Boucherie[222] le 1er mai 1759 sous le titre *Gazette françoise des Pays-Bas.* Sa parution a lieu deux fois par semaine, le

[217] CP 1965A le 25 mars 1759
[218] PIOT (Charles), *Jean-Henri Maubert de Gouvest à Bruxelles*, *op. cit.,* p. 11.
[219] VILLERMONT (Carlos Comte de), *Le Comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas*, *op. cit.*, p. 157.
[220] CP 1065A, reg. 82, f° 162.
[221] WARZEE (André), *Essai historique et critique sur les journaux belges, op. cit.,* p. 15
[222] Jean-Joseph Boucherie est un imprimeur bruxellois qui exerce de 1738 à 1769. Il est basé rue de l'Empereur. VINCENT (Auguste), « La typographie bruxelloise au XVII^e siècle et au XVIII^e siècles », dans *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique des origines à nos jours*, t. 4, Bruxelles, 1925, p. 39.

mardi et le vendredi[223], sur quatre pages in-4° au prix de deux sols de Brabant[224]. La *Gazette* devient *Gazette des Pays-Bas* le 12 juin, au numéro 13, et conserve ce titre jusqu'en 1791.

Maubert désire marquer les lecteurs et se faire connaître dès le premier numéro. Charles Piot relève que le journaliste mentionne à la fois Renaudot, le directeur de la *Gazette de France* et le cardinal de Richelieu dans son introduction. L'aventurier compare ensuite son métier de journaliste à celui de l'historien du présent et finit sa présentation en indiquant au public qu'il sera « inaccessible à la pression et aux petits intérêts qui ont décrié la plupart des gazetiers »[225]. Le journal prend donc immédiatement une teinte politique. Maubert y signale et analyse les événements sans rien taire aux lecteurs et surtout, sans lui mentir, du moins telle est l'intention affichée ! Ce travail d'historien de l'actualité lui tient à cœur et il utilise une approche similaire dans de nombreux ouvrages.

Comme le souligne Jeroom Vercruysse, Maubert est néanmoins conscient des difficultés de ce nouveau métier qu'il évoque dans un fascicule nommé « Eclaircissement » accompagnant la *Gazette.* L'aventurier note par exemple qu'il appréhende de « tomber dans les négligences de stile, & dans l'obscurité d'expression, si difficiles à éviter quand on écrit à la hâte, & surtout quand on s'est plus attaché à connoître la force, qu'à acquérir l'élégance, & la délicatesse de la langue »[226]. Maubert a manifestement pris conscience de la lourdeur de son style et tient probablement compte des commentaires des lecteurs. Il répond également à d'autres critiques formulées par son public, notamment celles concernant son parti pris dans la présentation des événements. Le chevalier de fortune laisse penser à ses lecteurs que cette vision est la sienne et qu'il peut faire la part des choses : « Pourquoi interdire à l'Historien de donner sa propre opinion ? Le lecteur éclairé a toujours, par devers soi, ou de découvrir le faux de cette opinion si elle n'est pas juste »[227].

Pourtant, Maubert doit rendre des comptes à Cobenzl et défendre le point de vue du gouvernement, ce qui est visible dans ses missives au comte. Il mentionne notamment le nom de plusieurs de ses correspondants, comme le sieur David[228]. Ce dernier, très bien informé sur

[223] A partir de 1760, la parution a lieu le lundi et le jeudi.
[224] Jeroom Vercuysse donne moultes précisions sur les abonnements et autres suppléments disponibles avec le journal sur lesquelles nous choisissons de ne pas nous étendre ici.
[225] PIOT (Charles), *Jean-Henri Maubert de Gouvest à Bruxelles*, *op. cit.,* p. 12.
[226] VERCRUYSSE (Jeroom), *Candide journaliste, op. cit*., p. 57.
[227] *Ibid.,* 58.
[228] SEG 1175, f° 161, lettre de Maubert à Cobenzl le 22 octobre 1760.

ce qui concerne la France, va devenir indispensable à Paris. Le Comte de Calenberg[229] ou Mr d'Ervevelinchoven[230] sont aussi cités dans les lettres du journaliste. Maubert demande également conseil au ministre sur certains événements. Il évoque par exemple la bataille de Bergen du 13 avril 1759 dans ses courriers et donne des détails[231] qui doivent figurer dans la *Gazette,* attendant probablement l'aval de Cobenzl sur le sujet. L'aventurier a conservé des contacts en Allemagne d'où il reçoit des nouvelles : « On blâme vaguement le général Haddick. On parle d'une dépense dans Cassel. On accuse les Saxons de corps du Comte de Lusau »[232]. Comme le suggère cette correspondance, Maubert collecte les informations, les soumet au ministre puis les ordonne dans sa gazette.

Le chevalier de fortune ne s'arrête toutefois pas aux indications reçues par lettres, il rencontre aussi ses intermédiaires. Maubert se déplace en effet chez ses informateurs comme il le souligne dans un courrier daté du 12 avril 1761 adressé à Charles Le Comte, négociant à Bruxelles. L'aventurier indique qu'il s'est rendu « auprès de ces messieurs hier » où ils ont parlé des « affaires générales de l'Europe »[233]. Désireux de compiler des données pour servir de matière à son travail d'écriture, le journaliste souhaite faire de ce commerçant un informateur : « Mon illustre patron sera dans le cas d'avoir là un homme qui l'informe de ce qui se fera […] accordez moi vos bons offices auprès de Son Excellence à ce sujet »[234]. Maubert insiste le jour suivant dans un courrier envoyé à Cobenzl indiquant que « Monseigneur le Comte de Cobenzl voudra sans doute avoir dans le lieu du congrès un agent sans titre, qui l'informe exactement du journal des Négociations »[235].

Toutefois, les informations ne s'avèrent pas toutes exactes, à l'instar de celle mentionnant la pseudo disgrâce du comte de Fermor[236]. Cobenzl est passablement irrité de cette fausse dépêche et Maubert s'en excuse dans son supplément à la *Gazette* du 22 juin

---

[229] Henri comte de Calenberg né en 1685, mort le 27 avril 1772 à Bruxelles. Chambellan et général d'infanterie au service de L. M. I. & R. & Grand Prévôt du chapitre de Meissen. Lettre de Maubert à Cobenzl SEG 1175, f°338, sans date.
[230] SEG 1175, f° 333, Lettre de Maubert à Cobenzl.
[231] *Ibid.* : « le 13 à 10 heures du matin, les Hanovriens ont attaqué les Français près de Bergen, à deux lieues de Francfort. Ceux-ci les ont repoussés quatre fois avec perte de 8 000 hommes. L'on ne compte celle des Français qu'à 4000 outre qu'ils ont gagné le champ de bataille. Le feu du canon a duré depuis 10 heures du matin jusqu'à deux de l'après-midi. L'infanterie du roi a fait merveille ».
[232] SEG 1175, f° 204, lettre de Maubert à Cobenzl le 26 février 1761.
[233] SEG 1175, f° 211, lettre de Maubert à Charles Le comte le 12 avril 1761.
[234] *Ibid.*
[235] SEG 1175, f° 214, lettre de Maubert à Cobenzl le 13 avril 1761.
[236] Le comte Villim Fermor, né en 1702, est un général russe qui s'est illustré pendant la guerre de Sept Ans, notamment au cours d'une bataille particulièrement sanglante le 25 août 1758 à Zorndorf. Il inflige alors de lourdes pertes à l'armée de Frédéric II. Il est un temps relevé de son commandement par le général Saltikov. C'est vraisemblablement cet épisode que Maubert relate.

1759[237]. Aussi la Gazette se fait-elle la voix de la politique du ministre, les nombreux correspondants qui informent Cobenzl par l'intermédiaire de Maubert donnant une image particulière des événements de la guerre de Sept Ans. Le journaliste devient alors en quelque sorte la « créature » du comte et se fait le porte-parole de la politique autrichienne dans une presse qui rencontre un franc succès.

L'accueil favorable réservé au journal ne dure néanmoins qu'un temps. La gloire de Maubert et de sa *Gazette* est interrompue par le pamphlet de Saint-Flour qui paraît en 1759. Maubert est alors décrédibilisé aux yeux des lecteurs, son travail mais aussi sa probité sont remis en cause. Si l'effet est foudroyant sur le public, les relations avec Cobenzl se tendent également. Maubert perd de sa superbe et même s'il tente de faire bonne figure, il reconnaît qu'il se trouve en difficulté : « Rousseau [*Pierre* Rousseau, rédacteur du Journal encyclopédique] a dit hautement que Ma Gazette tomboit, que mon Mercure ne prenoit point, & qu'on travaillait à m'ôter le reste de mon établissement, que je le suivrois à Bouillon. Je peux le prouver juridiquement. Pardon Monseigneur, je ne veux point me sauver par la récrimination »[238]. Mais l'aventurier passe outre ces obstacles et ne quitte la *Gazette* qu'en janvier 1761 quand il tourne la page de sa vie à Bruxelles.

Parallèlement au lancement de la *Gazette*, Maubert défend le projet d'un mensuel intitulé *Le Mercure historique et politique des Pays-Bas.* Dès avril 1759, Maubert en fait la demande auprès du Conseil privé et obtient finalement l'octroi d'un privilège le 25 mai. Le premier numéro annoncé dans la *Gazette* de juillet paraît en septembre 1759. Publié en français mais aussi en néerlandais, le mensuel est diffusé dans de nombreux pays, notamment en France et en Suisse. Il est distribué par J. J. Boucherie à Bruxelles, Duchesne à Paris et de l'Orme à Lille. Son format est différent de celui de la *Gazette,* in-8° de 80 pages environ. Ce nombre varie en fonction des numéros. L'abonnement de 12 numéros coûte 15 francs payables d'avance, soit 1 escalin de Brabant le numéro. Le projet semble bien mené et clairement établi mais il en va tout autrement dans les faits. La parution est très irrégulière, surtout à partir du numéro 12.

D'après André Warzée cette revue était conçue à l'imitation du *Mercure de France* et du *Mercure historique et politique de Hollande*, rédigé par Rousset de Missy. Toutefois, dans son discours préliminaire, Maubert précise que si « les deux Mercures ne se croisent point, ils ne doivent point s'exclure. Le plan du Mercure des Pays-Bas n'est dérobé à aucun Ecrivain

[237] SEG 1175, f°349, lettre de Maubert à Cobenzl, sans date.
[238] SEG 1175, f°141, lettre de Maubert à Cobenzl du 2 février 1760.

périodique »[239]. Maubert se défend de plagier un journal qui existerait déjà ; il reconnaît par contre s'inspirer de ce que Fleury a écrit dans son *Histoire Ecclésiastique* en liant « sans confusion les affaires Politiques & Militaires aux affaires Ecclésiastiques »[240]. Le journaliste veut donner « une idée générale de la crise dont l'Europe est affligée »[241] en s'intéressant à la politique, au commerce, aux finances et aux affaires militaires. La revue se place nettement sous la protection de Charles de Lorraine, le gouverneur des Pays-Bas autrichiens. Dans la réédition du périodique en livre relié, Maubert choisit d'intégrer un avant-propos destiné à « son Altesse Royale Monseigneur » et déclame sa volonté de placer le *Mercure* sous ses auspices. Il y évoque également le but de cet ouvrage : être « utile à la Société »[242].

Maubert s'adresse de bien des manières à ses lecteurs, il compte notamment sur la « confiance » mais aussi sur « l'indulgence » du public. Le journaliste se montre pétri de bonnes intentions envers son public. Il va jusqu'à s'inquiéter de la lisibilité de sa feuille. Dans son second numéro, il annonce que l'interligne a été modifié afin de facilité la lecture et de moins « fatigu[er] la vue »[243]. Soucieux de plaire, Maubert « espère que les Amateurs de cet Ouvrage ne se rebuteront point de la longueur des Préliminaires »[244]. Il s'interroge aussi sur le fond et entend expliquer aux lecteurs sa propre réflexion point par point en introduisant ses futures idées par « je marquerai […] je tâcherai […] j'ose me permettre »[245]. Ces précisions montrent un journaliste désireux d'atteindre son public en ne cachant rien de sa démarche. Le but est de mobiliser les lecteurs, devenus en quelque sorte complices de l'écrivain, des lecteurs qui pourront de ce fait plus facilement être touchés par les idées développées par l'auteur. Cette position relève sans doute d'une stratégie commerciale. Il n'en reste pas moins qu'elle se rapproche de la méthode suivie au même moment dans les bureaux versaillais, qui, pour toucher un public de plus en plus sceptique, jouent la carte de la transparence[246].

Mais pour plaire à ses lecteurs, Maubert avoue que le sujet qu'il avait envisagé de traiter ne l'est qu'en partie. Ainsi, comme le mentionne Jeroom Vercruysse, le véritable contenu du *Mercure* est-il assez différent du propos annoncé. Maubert se lance souvent dans des réflexions plutôt personnelles qui demeurent néanmoins parfois pertinentes. Il est par

[239] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Nouvel état politique de l'Europe ou le Mercure des Pays-Bas par Mr. de Maupert,* Francfort et Leipzig chez Knoch et Esslinger, 1760, t. 1, p. 5.
[240] *Ibid.*
[241] *Ibid.,* p. 6.
[242] *Ibid.,* p. 3.
[243] *Ibid.,* t. 2, p. 88.
[244] *Ibid.*
[245] *Ibid.,* t. 1, p. 110.
[246] DZIEMBOWSKI (Edmond), *La guerre de Sept Ans, op. cit.,* p. 469-475.

exemple assez clairvoyant en ce qui concerne Pitt, décrivant un changement dans sa politique dès décembre 1756 :

> « Mr. Pitt étoit à la tête du Gouvernement, & en avoit mis les principaux emplois entre les mains de ses amis & de ses parents. Ce Ministre connaissoit les forces de son Pays, & les préjugés de ses Compatriotes : au lieu d'être gêné comme ses prédécesseurs, sur l'usage des uns & des autres, par des engagemens avec la Cour, il trouvoit une satisfaction particulière à s'aider de ces préjugés pour mettre toutes les forces du royaume en action. Ses espérances se fondoient sur l'animosité du Peuple […] »[247].

Même si notre journaliste prend ponctuellement des libertés avec les faits qu'il énonce et que la réalité est souvent plus subtile, sa vision des enjeux du siècle nous apparaît comme perspicace. Cependant, comme l'indique Jeroom Vercruysse, Maubert « est le prisonnier d'une cage dorée dont il n'aperçoit pas les barreaux au début. Le gouvernement de Bruxelles entend garder la haute-main sur la presse et s'y emploie avec zèle »[248]. En effet, cette revue, fondée par Cobenzl au moyen de l'argent de l'Etat échapperait, selon Charles Piot, à la censure préalable. Mais le ministre relit régulièrement les écrits de Maubert, comme en témoigne leur correspondance. Cobenzl corrige notamment ce que rédige le journaliste pour ce mensuel. Dans leur échange épistolaire, on trouve trace de corrections à apporter sur le vocabulaire utilisé : « je changerai *Braves gens*. Forban est plus odieux que *Pirates*, et signifie des voleurs de Mer, qui courent […] à tous les pavillons »[249]. On y découvre aussi des brouillons[250] qui doivent être relus par le ministre avant insertion dans la revue.

Peu après le départ de Maubert, la surveillance du pouvoir devient plus sévère. Le Conseil durcit ses règles en matière de censure. Le conseiller Misson est chargé de cette tâche. Maubert a alors passé le flambeau et a quitté la direction du mensuel. L'octroi a été cédé à Henri Constapel le 22 septembre 1760. Ce dernier s'emploie aussitôt à changer la teneur des propos de la revue et tente de rattraper le retard accumulé dans la parution. Il modifie également sa structure interne pour accorder plus de place aux événements du quotidien et à l'actualité courante. Le libraire doit toutefois faire face à des difficultés financières. Le passif laissé par Maubert ne lui permet pas de relancer la feuille. Constapel demande de l'argent à

[247] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Nouvel état politique de l'Europe ou le Mercure des Pays-Bas, op. cit.,* t. 1, p. 47.
[248] Sous la direction de SGARD (Jean), *Dictionnaire des journalistes*, *op. cit.,* vol. 2, article « Mercure ».
[249] SEG 1175, f°299 de Maubert à Cobenzl
[250] SEG 1175, f°289-292 de Maubert à Cobenzl

Cobenzl et poursuit Maubert en justice. C'est d'ailleurs dans le cadre de ce procès que l'aventurier rédige le Mémoire judicaire pour le tribunal d'Amsterdam. Il en résulte une affaire qui mêle argent, politique, religion et pouvoir. Rappelons notamment que l'octroi accordé à Constapel concerne non seulement le *Mercure* mais aussi un autre périodique créé par Maubert peu de temps avant son départ : les *Mémoires du temps.*

Intitulée *Mémoires du temps ou recueil de gazetins de Bruxelles* cette feuille parait toutes les semaines. Composée de quatre pages in-folio et vendue à deux sols et demi, elle est également imprimée chez Boucherie. Parue pour la première fois le 3 mai 1760, elle permet de donner tous les samedis une vue générale de l'actualité de la semaine. Comme l'explique Jeroom Vercruysse, Maubert se défend pourtant dès le 17 mai 1760, d'offrir un « réchauffé des Gazettes de la semaine »[251]. L'auteur est encore une fois soucieux de son public et désireux d'augmenter ses ventes. Il insiste sur le caractère essentiel de cette nouvelle parution : « ce sera toujours une feuille utile aux personnes avares de leur temps, mais principalement pendant le temps de paix. Bien de faire acheter deux fois la même chose, elle peut épargner aux curieux économes la moitié de l'argent qu'ils sacrifient à leur curiosité sur les gazettes »[252]. Le but est donc clair : Maubert veut balayer le large panorama des actualités de la semaine et en offrir un résumé à ses lecteurs pour leur lecture du dimanche.

Les informations parues sont probablement contrôlées par Cobenzl mais on trouve peu de traces d'éventuelles remarques sur le sujet dans la correspondance entre Maubert et le ministre. Du reste, cet hebdomadaire est cédé très tôt après sa création et l'aventurier n'a rapidement plus le loisir de se préoccuper du contenu. Constapel présente une requête pour un octroi de vingt ans au Conseil privé le 31 juillet 1760. L'octroi est finalement accordé pour dix ans[253] et Chevrier prend la tête de la rédaction le 10 janvier 1761. Sous la plume du pamphlétaire, le ton et le contenu du périodique se modifient. Le libelliste tourne davantage le journal vers les spectacles, la littérature et de manière générale la vie mondaine, un sujet qui lui est cher ! Dans son premier numéro, Chevrier indique ces modifications aux lecteurs :

> « C'est aujourd'hui que commence la féconde année de cette Feuille Hebdomadaire, un Homme Célèbre par des connoissances profondes & par un esprit lumineux l'imagina pour rassembler sous un seul coup d'œil toutes les

[251] Sous la direction de SGARD (Jean), *Dictionnaire des journalistes*, *op. cit.,* vol. 2, article « Mémoires du temps ».
[252] WARZEE (André), *Essai historique et critique sur les journaux belges, op. cit.,* p. 19.
[253] CP 1065 A le 22 septembre 1760.

> nouvelles échappées à la sagacité des Politiques. Un succès heureux ayant couronné les vœux de l'instituteur ; celui qui l'a remplacé à taché de suivre le plan de son Prédécesseur, & quelques faibles que soient ses talens , il a eu la satisfaction de voir ce *Gazetin* recherché & dans les Etats de l'Impératrice Reine & dans les Pays étrangers, où l'on fait quelques cas du stile, de la politique & de la vérité ; susceptible d'embellissement & d'augmentation, cette feuille ne se bornant à aucun genre limité, embrassera tous les objets qui pourront plaire à ceux qui aiment une agréable variété, *Diversité, c'est ma devise*, disoit le naïf et sublime *la Fontaine* : ce sera aussi celle que nous suivrons dans la composition de ce *Gazetin*. Plusieurs Auteurs de Gazettes Françoises se plaignent que nous n'avons pas pour eux les égards qu'ils croient mériter ; ces Messieurs sont par trop délicats ; si nous les avons repris avec raison, ils ont tort de se plaindre ; si c'est à tort, ils sont vangés ; […] Les Auteurs honnêtes & impartiaux n'ont point à se plaindre de nous, ce sont aussi les seuls que nous ménagerons dans cette Feuille »[254].

Le ton obséquieux utilisé à l'égard de Maubert ne doit pas cacher le sarcasme dont Chevrier fait preuve. Ce dernier est conscient de l'accusation de plagiat que font les autres auteurs de revues et préfère donner à cette feuille une autre dynamique. Ce contenu plus engagé n'est toutefois pas du goût de Cobenzl. Maubert s'indigne dans une de ses lettres de la tournure qu'ont pris les propos imprimés dans l'hebdomadaire. L'aventurier mentionne notamment le n° 40 du *Gazetin*, l'article de Ratisbonne du 31 janvier 1761 lui apparaît comme rédigé avec « indignité & indécence, que le fiel & l'ignorance peuvent seuls avoir inspirés »[255]. Maubert pense que l'article n'a pas été soumis à la censure de Cobenzl. Il jubile car c'est en effet à Chevrier qu'on doit ces articles depuis le 10 janvier. Une succession de maladresses amène Chevrier à être expulsé le 9 septembre 1761, sur décision du Conseil privé. Le périodique continue de paraître jusqu'au 3 avril 1762 sans que Maubert ni Chevrier participent à sa rédaction.

La dernière trace de l'activité journalistique de Maubert est sa participation aux *Annonces* de Desroches. D'après Jeroom Vercruysse, Brindeau Desroches dépose une requête auprès du Conseil privé afin d'obtenir l'octroi d'une feuille d'annonces le 20 mai 1760. Le conseil laisse Cobenzl décider[256] et le ministre donne son autorisation le 10 juillet 1760.

---

[254] *Mémoires du temps ou Recueil des gazetins de Bruxelles, qui paraissent et qui paraîtront tous les samedi, par Mr Maubert de Gouvest, continués par Mr de Chevrier*, Tome 2nd , samedi 2 mai 1761.
[255] SEG 1175, f°195, lettre de Maubert à Cobenzl le 4 février 1761.
[256] CP, reg. 86, f° 14v-15, 169-170.

Maubert renonce alors le 31 mai à l'exclusivité, en tant que propriétaire de la *Gazette* et permet la parution des *Annonces et Avis divers des Pays-Bas* à partir du 2 décembre 1760. Cette première feuille est éditée gratuitement et glissée dans la *Gazette*. Boucherie est encore une fois l'imprimeur et le bureau du journal se situe rue des Longs Chariots à Bruxelles. Maubert établit alors une sorte de partenariat avec Desroches. Les deux hommes signent une convention[257] dans laquelle Maubert conserve 50% des charges et des droits, s'engage à partager les loyers et les gages du personnel. Le contrat fixe également qu'en cas de décès ou de départ d'un des deux associés de la direction, 75% des produits sont transférés à celui qui demeure. Ce revenu substantiel permet à Maubert de rembourser une partie de ses dettes, comme il le souligne dans sa correspondance avec Cobenzl : « Enfin la portion que j'ai à la feuille d'Annonces et affiches sera d'une valeur connue réelle dans l'espace de huit mois »[258].

Le démarrage du projet est toutefois laborieux. Cette feuille publicitaire fournit des renseignements à la population sur les prix de vente de biens mobiliers ou immobiliers, les embauches, les objets perdus et trouvés. Elle publie aussi sur des critiques de spectacles et d'ouvrages. D'après Jeroom Vercurysse, « par la combinaison de ces éléments le journal tient à la fois le rôle classique de la feuille d'annonces et d'information et celui d'opinion culturelle, sans se confondre cependant avec son aîné la *Gazette.* Il la complète de fait »[259]. Un créneau encore inexploité mais sur lequel Chevrier empiète pourtant. En effet, si les débuts sont difficiles c'est surtout à cause du libelliste. Ce dernier concurrence la feuille publicitaire en insérant ses propres encarts dans le *Gazetin*, Desroches porte alors une requête au Conseil privé le 11 avril 1761[260]. Il est bientôt interdit à Chevrier de continuer à publier des annonces. Il est néanmoins trop tard… Poursuivi par ses créanciers, Desroches est contraint, pour leur échapper, de s'enfuir à Liège, mettant de la sorte un terme à sa carrière le 30 juin 1762.

La fonction de journaliste que Maubert exerce durant son séjour bruxellois se présente comme un moment privilégié dans sa vie agitée. Il s'agit de son seul emploi stable et pérenne. Il se termine malheureusement sur une note peu positive. À l'instar de l'histoire de ces périodiques, qui est intimement liée à celle de la réputation de leurs auteurs, les métiers que Maubert exerce dépendent étroitement de sa notoriété. Comme on le sait, son existence

[257] CP 1065 A
[258] SEG 1175, f°185, lettre de Maubert à Cobenzl le 26 décembre 1760.
[259] Sous la direction de SGARD (Jean), *Dictionnaire des journalistes*, *op. cit.,* vol. 1, article « Annonces ».
[260] CP, reg. 89, f°136v-138.

quotidienne n'est pas exempte de tracas. Ces ennuis personnels sont autant d'obstacles à une carrière. Que ce soit à cause de sa fuite du couvent ou plus généralement de ses déboires religieux, Maubert ne peut s'élever au sein du clergé. Comme le souligne Suzanne Roth, « pas plus que les autres carrières que tentaient les aventuriers, la religion ne nourrissait longtemps son homme, fût-il un expert »[261]. Devant tous les métiers qui s'offrent à eux, les chevaliers de fortune peinent à se satisfaire. Ils ne parviennent pas à en choisir un qui leur convienne longtemps et où ils puissent exceller. Maubert ne déroge pas à la règle. Il préfère, comme ses congénères, butiner et aller d'activité en activité pour ne pas s'ennuyer ou pour ne pas risquer d'être arrêté par les autorités. A l'instar de la plupart des aventuriers, son domaine de prédilection est avant tout d'échafauder des projets. Des projets qu'il voit très certainement grandioses et fabuleux. Mais des projets qui en restent à ce stade. Comme le souligne Suzanne Roth, « la réalisation ne [l']intéresse pas ni ne [lui] réussit »[262]. Vivant d'expédients, notre chevalier de fortune est condamné à errer de ville en ville et de pays en pays. Si la soif de nouveauté motive ses périples, la multiplication des expériences et des connaissances par l'exercice de différents métiers pèse également de tout son poids : c'est, pour Roger Stéphane, « à la recherche de l'expérience que se lancent les aventuriers »[263]. Maubert éprouve également le besoin de « changer » de monde, pour « une réalité qu'il n'estime plus à sa mesure »[264] ou tout simplement pour échapper à un destin marqué par de nombreuses péripéties.

[261] ROTH (Suzanne)*, Aventures et aventuriers*, *op. cit*., p. 342.
[262] Sous la direction de DELON (Michel), *Dictionnaire encyclopédique des Lumières,* article " aventurier ", Paris, PUF, 1997, p. 153.
[263] STEPHANE (Roger), *Portrait de l'aventurier*, *op. cit*., p. 53.
[264] *Ibid.*

Chapitre 5

Un destin marqué par les péripéties et la diffamation

En se lançant à l'aventure, tel un héros de roman, Maubert voit sa destinée marquée par les embûches et les trahisons. Comme la plupart des membres de la communauté des chevaliers de fortune, notre aventurier est plongé dans un univers quotidien où la prison, les traques et filatures ordonnées par les lieutenants de police et les rivalités entre littérateurs sont légion. Ainsi, le rêve de réussite de Maubert, de fréquenter les hauts personnages du siècle et de survivre autant dans le monde littéraire que dans sa vie de tous les jours, se heurte à de sérieux adversaires. En effet, s'il ne subit pas de perte de créativité littéraire, Maubert est confronté à des ennemis qui sèment son parcours de difficultés : démêlés avec la justice, interdiction de publication, atteinte à sa réputation, duel, prison... Intentionnellement ou non, Maubert se retrouve face à ces obstacles qui le ralentissent dans son élévation sociale et relèguent l'envie de passer à la postérité au rang d'utopie. Une fois encore, les actions des membres du réseau évoluant autour de Maubert transforment la vie de notre écrivain, influencent ses choix et la perception que nous avons aujourd'hui de cet auteur. A ce titre, il semble pertinent d'évoquer ici ces épisodes et ces trouble-fêtes qui ponctuent cette vie tumultueuse.

I. Des mésaventures carcérales et judiciaires en cascade

Les premières aventures carcérales de Maubert auraient débuté dès sa jeunesse. Nous savons que l'auteur réside à Paris après sa fuite du couvent et qu'il part ensuite pour la Saxe. Des incertitudes sur la chronologie nous taraudent. Nous trouvons trace d'un Jean-Jacques Maubert qui aurait été envoyé dans « ce château redoutable (la Bastille) »[265], un épisode mentionné par François Ravaisson, dans son étude des archives de l'inspecteur de la Librairie Joseph d'Hémery. Dans une lettre du 19 juillet 1749, ce dernier explique qu'il a « arrêté et conduit à la B., J. M. Maubert, étudiant en philosophie au collège d'Harcourt, en vertu de l'ordre du Roi ». Il détaille ensuite l'arrestation et le motif de l'embastillement :

[265] Maubert prête ces paroles à son personnage Igli dans les *Lettres iroquoises, op. cit.,* p. 297.

> « le commissaire de Rochebrune lui a fait subir un interrogatoire par lequel il a dit qu'ayant été voir, il y a quelque temps, Warmont fils, son ami, il lui montra 3 pièces de vers contre S. M.; la première commençant par ces mots : *Lâche dissipateur du bien de tes sujets* ; la seconde : *Quel est le triste sort des malheureux Français*, et la 3° sur l'exil de M. de Maurepas, qu'il lui dicta la première, qu'il lui donna la copie de la dernière, qu'il a brûlée il y a quelque temps, et qu'il était présent en classe lorsque Warmont les dicta à M. du Chauffour »[266].

D'après Robert Darnton, il s'agirait en réalité de « Jean-Jacques Michel Maubert, fils de seize ans d'Augustin Maubert, procureur au tribunal du Châtelet »[267]. Etrange homonyme qui contribuera peut-être à expliquer, dans nos démonstrations suivantes, pourquoi Maubert est persuadé d'être victime d'un vol d'identité. On remarque que les déboires du dénommé Jean-Jacques Maubert avec la police sont liés à des ouvrages « interdits », un trait qui pourrait également correspondre avec le tempérament de notre auteur. La suite de la lettre de D'Hémery ne nous en apprend pas davantage sur le personnage, mais permet seulement de comprendre le rôle joué par Maubert et de savoir qui a fourni ces exemplaires à M. Warmont[268].

La thèse de Robert Darnton est appuyée par les dates, retenues par l'abbé Yvon et Saint-Flour, qui expliquent que Maubert a fait l'expérience de la Forteresse de Königstein surnommée « la Bastille de Saxe »[269]. L'abbé Yvon affirme que Maubert passe quatre années en prison en Saxe, de 1748 à 1752[270], ce que confirme Maubert dans une lettre en latin[271]

---

[266] RAVAISSON (François), *Archives de la Bastille*, T. XII, Paris, 1881, p. 326.

[267] DARNTON (Robert), *Affaire des Quatorze*, *Poésie, police et réseaux de communication à Paris au XVIII^e siècle,* Paris, Gallimard, 2014, p. 188 Jean-Jacques Michel Maubert aurait bien fait des études au Collège d'Harcourt et son frère serait un nommé « Maubert de Freneuse ». Robert Darnton mentionne que « la boîte des documents à la Bibliothèque de l'Arsenal ms 11690, contient des comptes-rendus détaillés de chacune des arrestations, mais certains dossiers manquent en particulier ceux de Varmont, Maubert ».

[268] Question à laquelle Jean-Jacques n'a vraisemblablement pas la réponse : « ajoutant qu'il ne sait pas positivement de qui M. Warmont les tient ; mais qu'il lui a dit que les 2 premières pièces lui avaient été remises par un jeune homme qui travaillait ci-devant à la Police, au bureau de son frère (qui, selon toutes apparences, est M. (Duterraux) mais qu'il reconnaîtra bien lorsqu'on lui représentera, parce qu'il l'a vu plusieurs fois chez Warmont frère ».

[269] Située à 30 km au Sud-Est de Dresde, capitale de l'électorat de Saxe. Elle est utilisée de 1591 à 1922 comme prison d'Etat.

[270] Contrairement à Pantaléon Gougis, Maubert ne laisse pas derrière lui une correspondance relatant son expérience de ces quatre années passées en prison. *Cf.* GARNOT (Benoît), *Vivre en prison au XVIIIe siècle. Lettres de Pantaléon Gougis vigneron chartrain (1758-1762)*, Publisud, 1994, 239 p.

[271] SEG 1175 f° 155, Sanctissime Pater.

adressée au nonce et dans son manuscrit conservé par les Capucins[272]. Dans les *Trois C,* Chevrier mentionne, quant à lui, « trois années de captivité »[273] et l'*Annual Register*, vingt-trois mois[274]. Même si les avis divergent sur le nombre de mois passés en captivité, nous pouvons tenter de retracer l'épisode de la mise en cachot saxonne, en nous appuyant là encore, non sur les sources des geôliers mais sur des témoignages qui nous sont parvenus.

Dans son *Mémoire*, Maubert reconnaît avoir été emmené « sur la porte de Pyrna » où il est enfermé pendant près de « 9 semaines »[275] avant d'être « transféré sur la forteresse de Konigstein[276], distante de Dresde de 3 milles »[277]. Il insiste sur ses conditions d'incarcération qui semblent idéales, emplies de philanthropie et de courtoisie. Le vocabulaire usité est on ne peut plus révélateur : on relève deux occurrences du mot « décence » pour qualifier l'incarcération, l'emploi du terme « générosité » pour désigner la manière dont il est traité en tant que prisonnier et un descriptif plutôt surprenant des « commodités » de son arrestation. Il est conduit dans un premier temps en « chaise à porteurs » à Pyrna et son transfert s'effectue « dans un carrosse à quatre chevaux accompagné d'officiers des Gardes »[278].

Les circonstances de son arrestation sont largement décrites par Maubert de manière positive, montrant ainsi les précautions prises pour appréhender un personnage important. Il refuse de s'attarder sur les causes de cet enfermement, laissant supposer qu'elles sont moins glorieuses. Maubert souligne simplement qu'il n'a « jamais dit à personne quelle étoit [sa] faute »[279] mais qu'il n'y a pas eu de procès instruit à cette occasion contre lui « parce qu'il n'avoit pas matière »[280]. Tous les pronostics sont alors possibles concernant ce sujet. S'agit-il d'espionnage, d'une affaire de mœurs ou encore d'un complot ?

Les contemporains, on le devine, se sont interrogés sur les raisons de cette incarcération. Selon Frédéric Melchior Grimm[281], Maubert « a eu autrefois des aventures en Saxe pour plusieurs plaisanteries hasardées sans beaucoup de retenue sur M. le comte de

[272] MBC, p. 14.
[273] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 112.
[274] *Annual Register*, 1759, p. 345.
[275] MBC, p. 13.
[276] Cette forteresse militaire située en Saxe a été utilisée comme prison d'Etat mais également comme résidence de la Cour de Saxe au moment de la Guerre de Sept Ans.
[277] MBC, p. 13.
[278] *Ibid.*
[279] *Ibid.*
[280] *Ibid.*
[281] Lettre du 15 octobre 1754, in. *Correspondance Littéraire, Philosophique et Critique* publiée pas Maurice Tourneux, Paris, Garnier, t. II, 1877, p. 416.

Brühl »[282]. Dans son *Nécrologe*, l'abbé Yvon n'est pas plus prolixe, il note que Maubert « fut arrêté par ordre de Sa Majesté, à deux heures après minuit, à l'Hôtel de Rutowski, et au bout de quelques semaines, il fut transféré à la forteresse de Königstein où il a été détenu jusqu'au 20 mars 1752 »[283]. Tout en reconnaissant que Maubert est resté assez discret sur le sujet, Yvon fait état d'« une intrigue pour supplanter le ministère, de concert avec plusieurs seigneurs polonais »[284].

Selon Saint-Flour, Maubert aurait été dénoncé par un seigneur, dans une lettre au comte de Brühl faisant état qu'il lui « est revenu certaines choses, sur son compte, qui ne [lui] paroissent que trop bien fondées ; [son] avis seroit que [le comte le fasse] arrêter secrètement »[285]. Selon Saint-Flour, « par le moyen d'une fausse clé, [Maubert] s'étoit saisi de plusieurs papiers, dans le cabinet du Ministre », il les avait par la suite falsifiés en prétendant que le roi voulait « se rendre Despotique »[286], « avait contrefait l'écriture de Son Excellence [et] sétoit servi du sceau plusieurs fois »[287]. Ainsi, il « n'en falloit pas moins pour faire mutiner le Peuple & soulever les Grands »[288]. Maubert prend l'habit d'un machiavélique conspirateur qui a fomenté la mise en péril du royaume et qui se montre capable d'accabler le comte si le complot est découvert. Une fois arrêté, l'aventurier avoue la conspiration et indique le lieu dans lequel il a placé les papiers dérobés. Mais, coup de théâtre ! Maubert « déclara qu'il avoit été sollicité par quelques Grands d'entreprendre cette affaire, qu'on lui avoit promis une forte récompense, au cas qu'elle réussit »[289]. Il aurait ajouté, en parfait chevalier de fortune, « que flatté par les promesses qui lui avoit été faites, il s'étoit prêté à tout ce qu'on avoir exigé de lui »[290]. Ainsi, de cerveau de l'opération, Maubert est relégué au rôle de simple agent, confirmant comme nous le verrons par la suite, une potentielle charge d'espion dans sa carrière.

Cet épisode saxon est resté dans les annales, comme le montre l'article de *l'Annual*

[282] Henri comte de Brühl (1700-1760) est un ministre saxon, il devient premier ministre du roi de Pologne et électeur de Saxe Auguste III en 1746. Il est alors d'autant plus puissant que le roi semble négliger son métier de souverain. Pendant la guerre de Sept Ans, il s'enfuit avec le roi en Pologne et se tient du côté prussien. Son fils le comte Aloïse Brühl, général d'artillerie, s'affilie à la loge maçonnique des Trois frères, il en devient vénérable le 10 octobre 1766 puis fonde la loge du Vertueux Sarmate, dans un souci de réorganisation de la franc-maçonnerie.
[283] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres, op. cit*., p. 131.
[284] *Ibid.,* p. 163.
[285] SAINT FLOUR, *L'espion ou l'histoire du faux Baron de Maubert*, *op. cit*., p. 23.
[286] *Ibid.,* p. 21.
[287] *Ibid.,* p. 25.
[288] *Ibid.,* p. 21.
[289] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres*, *op. cit*., p. 133.
[290] SAINT FLOUR, *L'espion ou l'histoire du faux Baron de Maubert*, *op. cit.*, p. 25.

Register publié au moment où Maubert, se trouvant alors à Londres, y est soupçonné d'espionnage. La version donnée semble alors confirmer la thèse de la conspiration :

> « Maubert was taken notice of on her account, and found a friend and protector in his rival, who recommended him to a Saxon nobleman, to be preceptor to his sons. […] This nobleman was an inveterate enemy to Count Brühl, and had engaged with some friends to ruin him. Maubert was pitched on as a proper person to draw up a deduction of grievances, and his performance gained him the applause and confidence of the antiministerial party. He was admitted to their conferences, and consulted by them on the means of attaining their aim »[291].

Le périodique britannique, on le voit, donne du crédit à la version de Saint-Flour. Maubert aurait bel et bien participé à une conspiration visant le sommet de l'Etat. Remarquons cependant que tel n'est pas l'avis de tous les contemporains. Fait remarquable : l'ennemi personnel de Maubert, Chevrier, se montre étonnamment plus réservé. Selon lui, le crime n'aurait été qu'un larcin : Maubert s'est ligué avec des « frondeurs du ministère » et il aurait composé une satire contre son bienfaiteur[292]. Maubert « parvint à s'introduire dans le cabinet de son Excellence, le Comte de Brühl, d'où il tira les matériaux pour l'ouvrage qu'il méditoit »[293] et qu'à ce titre, Maubert fut arrêté. Chevrier maintient que si les accusations de Saint Flour avaient été réelles, « Maubert auroit été écartelé sans rémission »[294]. Saint Flour soutient que « Sa Majesté a eu la bonté de communer la sentence qui condamnoit le faux Chevalier de Gouvest à être pendu, en une prison perpétuelle »[295].

Pour quelle raison le comte de Brühl accorderait-il sa clémence ? Ne serait-il pas envisageable que Maubert ait pris parti dans une affaire d'espionnage entre la Saxe et la Prusse, et servi d'espion au comte, même si Chevrier rejette cette théorie, il nous faut cependant la retenir. En effet, cette mésaventure n'est pas sans rappeler un épisode de la vie du comte de Brühl qui « s'entendit avec les Russes contre les Polonais, fit voler la nuit, avec de fausses clefs, les correspondances du ministre prussien à Varsovie, et s'en servit pour tromper les autres cours ; il alla même jusqu'à abuser du sceau du roi »[296]. Comme pour confirmer

---

[291] *Annual Register*, 1759, p. 345.
[292] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 112.
[293] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 20.
[294] *Ibid.,* p. 20.
[295] SAINT FLOUR, *L'espion ou l'histoire du faux Baron de Maubert*, *op. cit.*, p. 26
[296] MICHAUD (Joseph François), *Biographie universelle,* tome 6, Paris, 1812, p. 96.

cette théorie, l'abbé Yvon raconte que le comte de Brühl aurait confié à Maubert un projet visant à anéantir la puissance prussienne, projet que l'aventurier aurait retourné contre le comte. La mansuétude de ce dernier viendrait donc du peu d'importance qu'il accorde aux indiscrétions de Maubert, ou alors, comme le souligne l'abbé Yvon, cette punition trop modérée pour un crime de lèse-majesté, serait « la preuve la plus éclatante de la maladresse des calomniateurs »[297].

L'écheveau des interprétations peu ou prou contradictoires est d'autant plus difficile à démêler que le *Mémoire judiciaire* écrit en 1766 pour la défense de Maubert, loin de clarifier les choses, nous présente une nouvelle version des faits. D'après son auteur, Maubert n'aurait pas véritablement entretenu de relations avec le comte de Brühl : « jamais le Sr. Maubert n'a été au service du Comte de Brühl. […] Jamais le Sr. Maubert n'a mangé à la table du Comte de Brühl »[298]. Le *Mémoire* prétend qu'un faux « Baron de Maubert » se serait infiltré en Saxe et y serait devenu le confident de Brühl. Ce faux Maubert serait le « criminel de Lèze Majesté en Pologne »[299]. Le vrai Maubert aurait alors été confiné à Königstein pour « une faute & non pas pour un crime, sur un ordre du Roi et non sur une procédure, & il a joui de l'estime du premier Ministre lui-même, dont le ressentiment causoit sa détention »[300]. Même si Maubert assure dans certains écrits qu'il était peu connu du comte de Brühl[301], la version du double maléfique, usurpateur de l'identité de l'aventurier, ne laisse pas d'intriguer. La présence d'une espèce de *Doppelgänger* dans la vie de Maubert ne se limite pas à l'affaire saxonne. Nous retrouverons ce double, avéré ou fantasmé, dans la suite des pérégrinations de notre héros en Suisse, en Angleterre et aux Pays-Bas. Il s'agirait peut-être de Jean-Jacques Michel Maubert même si cela semble peu probable.

Ainsi faut-il remonter aux sources relatives à l'arrestation de l'aventurier pour comprendre les raisons de son incarcération. Dans les registres des archives de Dresde concernant l'emprisonnement de Gouvest à Königstein, apparaissent quelques explications complémentaires dans une lettre du comte de Brühl :

> « Monseigneur, Le Roy ayant reçu un avis qui jette un grand soupçon sur un jeune françois, qui a l'honneur d'être dans sa maison comme gouverneur du jeune Comte

[297] YVON (Abbé), *Eloge de M. Maubert* dans *le Nécrologe des hommes célèbres de France par une société de gens de Lettres*, *op. cit*., p. 133.
[298] MJ, p. 6.
[299] *Ibid.*
[300] *Ibid.*
[301] MBC, p. 13.

> Monseigneur son fils ; Sa Majesté m'a ordonné de dire à Votre Excellence par ses quelques lignes, qu'Elle souhaite que Vous le fassiez, Monseigneur arrêter au plus tôt et le transporter dans quelques bons quartiers sur la forteresse, et de Vous faire saisir de tous ses papiers et ordonner, Monseigneur, qu'on ne lui permet d'écrire à personne, ni de parler à qui que ce soit sans Votre permission »[302].

Une fois encore, aucun motif n'est évoqué mais la courte note laisse envisager que Maubert est possiblement coupable de quelques manigances. Dans son mémoire à Kaunitz, notre chevalier de fortune explique qu'il a été démasqué par « un compatriote instruit de [s]on capucinage »[303]. Ce dernier, visiblement poète, oblige Maubert à présenter au comte de Brühl une ode intitulée *Le Parfait Ministre.* Notre aventurier passe par l'intermédiaire de Mr. de Schiepman pour présenter la pièce car lui-même n'a pas encore rencontré le premier ministre. Les vers plaisent au comte qui remercie Maubert et se montre désireux de rencontrer l'artiste. L'entrevue se tient dans l'antichambre du comte de Brühl qui témoigne à l'auteur toute sa reconnaissance. Pris à part, notre chevalier de fortune est informé par Mr. de Schiepman « que l'ordre de S. E. étoit qu['il eût] soin de cet homme jusqu'à ce qu'Elle trouvât à le placer »[304]. Mais plus de six mois s'écoulent sans que le ministre ne se manifeste et Maubert s'indigne que son hôte « étoit un Tyran (…) Maître d'un secret qu'il [lui] importoit de cacher, il [lui] vendoit sa discrétion »[305]. Avec plus de 500 écus dépensés, notre aventurier fait un « dernier effort pour [s]e débarasser » [306] de l'individu qui finit par quitter les lieux. Toutefois, Maubert est outré de la perte qu'il a subie à cause du comte et envisage de se venger de lui. Le premier ministre l'« accabl[e] de sa colère » et le chevalier de fortune est arrêté chez Rutowski « sur une notion confuse qui lui avoit été donné de [s]a faute »[307].

Ces différentes versions des mésaventures saxonnes s'opposent également sur la manière dont Maubert met fin à sa peine. Dans le Mémoire judiciaire, tandis que le faux baron Maubert s'évade de sa prison, notre aventurier en sort la tête haute et en fanfare « tiré par ordre du Roi [hors de prison], il fut conduit jusqu'à Leitomerits, en homme libre dans un carrosse à quatre chevaux des Ecuries de S. M. »[308]. Version que Maubert confirme dans son

[302] AD, 11254, Gouvernement Dresden loc. 14606, f°1-2, daté du 28 (juillet 1747).
[303] AV, 22553, f°44, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[304] *Ibid.*, f°45.
[305] *Ibid.*
[306] *Ibid.*
[307] *Ibid.*
[308] MJ, p. 6.

Mémoire autobiographique quand il explique qu'il obtient sa « liberté du Roi en 1752 »[309]. La thèse avancée par *l'Annual Register* est totalement différente et se rapproche peut-être de l'évasion du faux baron Maubert. Notre aventurier se serait lié d'amitié avec un philosophe, détenu comme lui à Königstein dans de confortables conditions ; il aurait profité de son assoupissement pour lui subtiliser sa perruque, sa robe-de-chambre et ses pantoufles. Ainsi, peu reconnaissable, Maubert serait parvenu à sortir de la prison et aurait pu arriver en quelques heures seulement à Peterswalde[310] où il aurait troqué robe-de-chambre et perruque contre le vieux manteau noir du prêtre de la commune et ses pantoufles contre une paire de chaussures, avant de se mettre en route pour Prague. Tout droit sortie d'une pièce de théâtre, cette explication apparaît comme peu réaliste !

Si Chevrier n'est pas d'accord avec Saint-Flour sur la cause de l'incarcération il le rejoint sur les circonstances de sa libération. Selon eux, Maubert ne sait comment s'extirper de ce mauvais pas, « nulle ressource ne s'offroit à son imagination pour en sortir »[311]. On découvre alors un homme calculateur et n'hésiterait pas à utiliser la corruption afin de s'échapper de prison. Les deux auteurs expliquent en effet que « plusieurs fois il avoit tenté de corrompre la fidélité du Commandant ; mais cet officier incapable de manquer à son devoir, se contenta d'avoir pour son prisonnier des égards dûs seulement aux gens de distinction »[312].

Constatant que la corruption ne porte pas ses fruits, Maubert se voit contraint de trouver une autre stratégie pour se soustraire à la détention. Vers mars 1750, son camarade Alexander Durand de Servigni lui propose une bien curieuse solution, mentionnant des « sommes d'argent les plus prodigieuses pour [leur] délivrance »[313]. L'homme indique avoir écrit au comte de Brühl pour lui soumettre deux propositions :

> « La première de nous mettre tous les deux en liberté, moyennant trois millions d'écus de rente pour le Roi et deux millions aussi chaque année pour son Excellence et cela sur une caution, qu'elle ne peut disconvenir. La seconde (…) de payer en six mois au plus tard et sous la caution d'une des premières têtes couronnées de l'Europe, un million de ducats pour avoir la liberté d'être ensemble »[314].

[309] MBC, p. 14.
[310] Aujourd'hui Petrovice en République Tchèque. Commune du Nord-Ouest de la Bohême, proche de Leitomeritz et de la frontière saxonne, située à environ 90 km de Prague.
[311] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 22.
[312] *Ibid.*
[313] AD, 11254, Gouvernement Dresden loc. 14604, f°54, sans date.
[314] *Ibid.*

Une étrange proposition qui semble totalement irréaliste et qui nous interroge sur la provenance de telles sommes mais aussi, une fois encore, sur les relations entretenues par Maubert et cet homme. Le plan miraculeux semble toutefois tomber à l'eau et le chevalier de fortune se trouve face à une seule issue : la voie religieuse.

Dans la lettre écrite au Nonce et mentionnée plus avant, Maubert demande à l'Eglise d'intervenir. Et c'est ainsi, selon Chevrier et Saint-Flour, que Maubert obtient sa liberté des « bons offices du Comte, depuis Cardinal Archinto[315] alors Nonce apostolique en Pologne »[316]. Nous l'avons dit, Maubert espère dans un premier temps une dispense entière de ses vœux, mais le Comte Archinto a obtenu un Bref de dispense du pape Benoît XIV qui lui permet de passer dans l'ordre de Cluny[317] et lui fournit une « espèce de lettre défensive »[318], un « sauf-conduit apostolique »[319] contre les Capucins, ce que Chevrier nomme de « puissants passe-ports »[320]. Selon Saint-Flour et le libelliste, Maubert réussit à faire venir le Nonce à Königstein et ce dernier :

> « Affectant un air d'hipocrisie, qui ne lui étoit pas naturel, se jetta à ses pieds, & après un préambule recherché, il lui déclara qu'il étoit Capucin ; que son plus grand désir étoit d'aller pleurer le reste de ses jours dans un cloître ; qu'il ne demandoit sa liberté que pour cet effet, & qu'il le conjuroit par tout ce que la Religion avoit de plus sacré, de la lui obtenir du Roi, & de contribuer par là au salut d'un pécheur qui reconnoissoit ses crimes »[321].

Les talents de manipulation que Chevrier prête à Maubert semblent particulièrement remarquables puisque le Nonce « réclame le prisonnier comme religieux au nom du Pape »[322]. Chevrier, Saint-Flour et l'abbé Yvon notent alors tous les trois les réticences dont le comte de Brühl fait preuve pour relâcher Maubert, puisqu'il entrevoit une manigance bien orchestrée. Ainsi, délivré par le Nonce apostolique le 20 mars 1752[323], Maubert, escorté par le « R. P. Jésuite premier aumônier des armées du roi »[324], est-il conduit par un carrosse à

[315] Le comte Alberico Archinto est vraisemblablement le nonce en Pologne à cette époque. Milanais et Jésuite, il devient cardinal en 1756 puis secrétaire d'Etat. Sa mort en 1758 semble due à un empoisonnement.
[316] MBC, p. 14.
[317] MJ, p. 11.
[318] MBC, p. 14.
[319] MJ, p. 14.
[320] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 26.
[321] *Ibid.,* p. 23.
[322] *Ibid.*
[323] MBC, p. 14.
[324] MBC, 14.

Leitomeritz[325]. Il n'y séjourne que trois jours au terme desquels il est remis entre les mains du Gardien des capucins. Il part ensuite pour Rome accompagné par deux religieux. Maubert doit se présenter *in reatu* pour recevoir la grâce qui lui est promise. Chevrier trouve une formulation assez lapidaire pour décrire les événements : « les Assisiens […] affublèrent, pour la seconde fois, Cosmopole de l'accoutrement capucinal ; mais il n'obtient cette grâce qu'à condition de se rendre sur le champ avec ses deux guides à Monte-Cavallo, pour y obtenir le pardon de ses égarements »[326]. Le périple de l'aventurier doit alors le mener des Etats des Habsbourg à l'Italie, avant de le ramener en France, soit un voyage de près de cinq à six cents lieues.

D'après Chevrier, Maubert aurait rencontré en Italie un cardinal, en voyage pour Vienne, dont il capte la bienveillance et s'assure la protection[327]. Ce dernier est « touché [par son] discours, assaisonné de larmes qui paroissoient bien sincères »[328] et Maubert passe alors trois jours en sa compagnie. Le Mémoire judiciaire remet en cause cette rencontre inopinée « on ne rencontre pas ainsi les Cardinaux sur les grands-chemins, & ils ne sont pas d'un accès si facile »[329]. Maubert passe ensuite trois semaines à Rome avant de reprendre la route vers la Normandie. Du moins telle est la version qui nous est proposée par le Mémoire judiciaire. Mais, selon Chevrier, il en va autrement. Les autorités romaines se contentent de renvoyer Maubert dans sa Province d'origine et ne prennent pas, comme ce dernier l'aurait espéré, en considération les lettres de recommandation afin de lui accorder le « pardon sans aucune restriction »[330]. Par le fait, malgré ce voyage à Rome, qu'on ne peut véritablement qualifier de pèlerinage expiatoire, Maubert sait qu'il risque de s'attirer les foudres de ses anciens supérieurs et compagnons du couvent qui le traiteront en apostat. Aussi, sur le trajet du retour qui doit conduire Maubert en terres normandes, l'aventurier réfléchit-il sans nul doute à une solution de repli. Accompagné par deux religieux, il sillonne les provinces de « Couvent en Couvent »[331]. Ayant obtenu sa libération de la prison de Königstein en échange de son transfert chez les Bénédictins, il aurait dû ou pu se contenter de regagner sagement son couvent mais il préfère tenter de fausser compagnie aux membres du clergé qui l'escortent et

[325] Leitmeritz ou aujourd'hui, Litoměřice, ville de République Tchèque située à une soixantaine de kilomètre de Prague. C'est l'une des plus anciennes villes de Bohême et elle devient évêché au XVIIe siècle.
[326] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 113.
[327] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 25.
[328] *Ibid.,* p. 26.
[329] MJ, p. 6.
[330] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 27.
[331] *Ibid.,* p. 28.

le surveillent. Là encore, de nombreuses versions sur son rocambolesque retour à la vie conventuelle peuvent être confrontées.

Le Mémoire judiciaire affirme que « les libellistes ont su quelque chose de [cette] évasion »[332] qui eut lieu le 18 août 1752. Comme le voyage est long et se fait à pied, « les Assisiens ne connoissant point les commodités des voitures »[333], les occasions de prendre la fuite ne manquent pas. Sur le trajet, à l'approche des frontières suisses, Chevrier explique, dans les *Trois C***,* que Maubert « commence à devenir rêveur »[334]. Dans l'*Histoire de la vie de H. Maubert,* c'est à Mâcon que l'aventurier se libère des deux ecclésiastiques. Au moment « où il devoit prendre le coche d'eau pour Châlons, il s'aperçut que ceux qui devoit partir avec lui, se plaisoient à faire durer le déjeuner longtemps. Profitant de leur attention à vuider la bouteille, il leur dit qu'il alloit voir si le coche se disposoit à partir »[335]. Maubert aurait alors profité de la bonhomie des deux moines pour se soustraire à leur attention et aurait parcouru sept lieues avant de s'arrêter, puis trente lieues par des « chemins de traverses »[336] pour se diriger vers Genève. La version proposée par le libelliste dans les *Trois C**** est bien plus rocambolesque et incrimine davantage Maubert qui fait boire ses deux accompagnateurs ecclésiastiques jusqu'à ce qu'ils soient ivres et ne puissent plus raisonner. Il les invite ensuite à se déshabiller pour se coucher et profite de leur assoupissement pour leur dérober leurs vêtements et les jeter dans une citerne. Le Capucin s'assure donc que ses « cerbères » ne peuvent pas le poursuivre. Il leur fausse compagnie et marche jusqu'à Lausanne, où sa vie connaît un nouveau rebondissement extraordinaire que nous avons déjà évoqué : « déposant son habit monacal dans un temple, il embrassa la religion réformée »[337].

Selon Maubert, son « voyage jusqu'à la mer Adriatique a eu des singularités mais nullement de l'espèce portée dans le libelle »[338]. Arrivé à Rome au mois de juin 1752, Maubert s'oppose rapidement aux Capucins qui ne tiennent pas parole et désirent le retenir dans l'ordre en l'obligeant à renoncer au bref de translation établi préalablement. Maubert reconnaît alors s'être échappé à Mâcon et avoir gagné Genève en trois jours mais réfute s'être arrêté plus que de raison en route. Il admet avoir fait halte « chez un curé, deux paysans et en deux

[332] MJ, 15.
[333] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 114.
[334] *Ibid.*
[335] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 28.
[336] *Ibid.,* p. 29.
[337] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 115.
[338] MBC, p. 14.

Cabarets »[339].

Le talent de Maubert pour se libérer de ses geôliers ou de ses gardes semble donc sans précédent. Des récits de ce genre émaillent les biographies de l'aventurier. Chevrier relate, par exemple, un épisode digne des aventures de *Gil Blas,* à mi-chemin entre la dette d'honneur et la bravade. S'agit-il alors d'une autre péripétie ou d'un affrontement d'épéistes de valeur ? Un duel oppose Maubert à Caraccioli[340] et lui aurait valu des déboires avec la justice à Lausanne. Dans la version de Chevrier, la mésentente part d'un motif financier : Maubert doit 25 louis au capitaine Caraccioli mais aucune reconnaissance de dette n'a été signée pour le prouver. Quand il réclame son argent à Maubert, ce dernier prétend qu'il n'en n'est rien. Ainsi, Caraccioli lui envoie-t-il le jour même un « billet, par lequel il lui demandoit une explication en homme d'honneur »[341]. D'après le libelliste, Maubert est peu à l'aise avec une épée et blêmit à la pensée de son hypothétique mort. Il embauche alors deux hommes pour se « cacher derrière un buisson […] et tomber ensemble sur Caraccioli »[342]. Maubert rédige un testament et se rend sur le lieu du duel mais ses hommes de main ont été débusqués et Caraccioli l'attend avec humeur. Maubert, paniqué, se serait alors agenouillé en demandant pardon à son créancier et le capitaine « indigné d'avoir à faire à un si lâche adversaire se contenta de lui casser sa canne sur les épaules et de lui briser son épée, qu'il n'eut pas de peine à se faire rendre en lui jetant les morceaux au visage »[343]. L'affaire « éclata comme un duel formel »[344] mais se termine sur un arrangement puisque Caraccioli est connu et estimé en Suisse. Maubert et lui en « furent quittes l'un & l'autre pour rester quinze jours aux arrêts »[345].

La version du duel proposée par Maubert dans son *Mémoire judiciaire* est bien éloignée de celle de son rival nancéien :

> « J'eus une affaire avec le capitaine Caraccioli gouverneur du jeune comte Saxon de Werthera, [...]. Mais cette affaire fut tout à fait à mon avantage. Je la vois frapper du bâton chez l'ecuyer de Mercry, les dames ne vouloient plus le souffrir dans les compagnies à moins qu'il ne retira satisfaction de moi. Depuis l'affront que je lui avois fait, je m'étois armé d'une épée, qu'aupparavant je négligeois de

[339] MBC, p. 14.
[340] Louis Antoine marquis de Caraccioli, français d'origine italienne, bien connu de Chevrier, à ne pas confondre avec Domenico Caraccioli (1715-1789), ambassadeur de Naples à Paris.
[341] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 35.
[342] *Ibid*., p. 36.
[343] *Ibid.,* p. 37.
[344] *Ibid.,* p. 37.
[345] *Ibid.,* p. 37.

> porter, je veux éviter de donner l'air du duel à la rencontre que je consentis de lui ménager ; je me comportai avec autant de fermeté que de prudence, je blessai mon adversaire : l'affaire vient à la connoissance du sénat de Berne qui me donna gain de cause. Caraccioli fut condamné aux frais » [346].

Maubert transforme ici une dette financière en un affront fait à la gent féminine. Ainsi, se présente-t-il comme un dangereux rival, prêt à en découdre. Et, bien évidemment, il triomphe en héros d'un homme semblant peu recommandable. L'aventurier se donne le beau rôle dans un écrit qui a pour but de défendre sa réputation dans un procès qui l'oppose à un créancier. Il ne peut donc pas souscrire à la version de Chevrier sans mettre son honneur en cause. Dans ce duel improbable, rappelons également que Caraccioli est pourvu d'un brevet de colonel et qu'il a été général en Pologne. Il a dans l'idée de faire ravaler sa fierté à Maubert qui lui doit une certaine somme d'argent. Son adversaire, quant à lui, n'a sans doute pas appris à manier l'épée durant ses années passées au couvent et sa maigre expérience dans l'armée n'en fait probablement pas une fine lame. Difficile alors de croire la version de Maubert.

Pourtant, le chevalier de fortune se montre plus prolixe dans son mémoire adressé à Kaunitz, où il détaille l'affaire. Il commence par indiquer qu'il ne s'agit que de cinq louis d'or et non vingt-cinq et qu'il a remboursé Caraccioli dès qu'il a pris connaissance des dispositions qu'il souhaitait prendre à son encontre. Ainsi Maubert mentionne-t-il sa visite au comte de Werthera, « armé d'une canne, & bien résolu à [s]'en servir contre le capitaine »[347]. L'aventurier aurait alors bousculé l'homme de son bâton, sans le frapper, en le menaçant de pire. Caraccioli va finalement trouver Maubert dans sa chambre « [lui] faire l'appel »[348]. Maubert lui « offri[t] de vuider l'affaire dans [s]a chambre même ; & [il] refusa de donner un rendévous : les loix [l]'effrayoient »[349]. Mais Carracioli refuse et le chevalier de fortune finit par lui indiquer son itinéraire de promenade quotidienne sur le Mont-Benon. Le duel se déroule donc et Maubert blesse le capitaine « d'une quarte coupée, à la hanche dans laquelle le fer rentra d'environ 9 pouces »[350]. D'après notre chevalier de fortune l'épisode se termine ainsi et Carracioli reconnaît ses torts. Peu de temps après, un officier de justice relance Maubert qui est mis aux arrêts pour quinze jours dans son appartement, alors que Caraccioli

[346] MBC, p. 20.
[347] AV, 22553, f°53, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[348] *Ibid.*
[349] *Ibid.*
[350] *Ibid.*

est forcé de rester dans sa maison.

Comme le souligne Suzanne Roth, Caraccioli est un aventurier au même titre que Maubert. Il est écrivain et se retrouve cité aux côtés de Chevrier dans la préface de *La vérité telle qu'elle est*[351], comme un des auteurs de libelles critiques vis-à-vis de Maubert. Alors qu'on s'attendrait à ce que, logiquement, lui et Chevrier s'entendent contre un adversaire commun, il n'en est rien. Caraccioli n'est guère apprécié par l'auteur du *Colporteur*. Dans cet ouvrage, Chevrier n'a pas de mots assez rudes contre les ouvrages de Caraccioli qu'il juge assommants au point, assure-t-il, perfide, de faire « bâiller d'ennui les lecteurs »[352]. Anne Richardot dans sa préface de la réédition des œuvres de Caraccioli, insiste sur cette inimitié exacerbée chez Chevrier :

> « le fiel de Chevrier, quoique si universellement répandu sur ses contemporains, n'arrange rien, car son Colporteur connaît un grand succès, qui alimente un actif bouche-à-oreilles de la médisance. Caraccioli y est nommément évoqué et ses ouvrages qualifiés de « froide rapsodie » et de compilation sèche et décousue de quantité de bons livres qu'il avait gâchés en découpant maladroitement »[353].

Si nous reprenons les explications du Mémoire judiciaire, Chevrier aurait volontairement tenté d'attirer le déshonneur sur Maubert afin de se venger alors que « jamais le Sr. Maubert n'a donné le plus léger sujet de mécontentement au Sr. Caraccioli »[354]. D'après ce texte, Maubert n'aurait eu qu'« un petit démêlé avec le Marquis puîné »[355], à Lausanne au milieu de l'année 1754, Caraccioli aurait été ménagé par son adversaire et n'aurait reçu qu'un seul coup d'épée lors de l'altercation qui laisse Maubert victorieux. Un résumé qui concorde avec les dires de notre chevalier de fortune et relègue les propos de Chevrier au rang d'allégations sans fondement.

De plus, à la lecture des ouvrages de Caraccioli, il apparaît que ses idées concernant les duels sont bien arrêtées. Selon lui, « les duels ne sont que frénésie »[356] et « on ne pourroit comprendre comment une Nation imagina le duel, & comment des Peuples s'accordèrent à le

---

[351] *La vérité telle qu'elle est contre « la pure vérité »*, 1765, préface.
[352] CHEVRIER (François-Antoine), *Le Colporteur, op. cit.,* p. 21.
[353] Préface du *Livre à la mode,* présenté et annoté par Anne Richardot, publié par l'université de Saint Etienne, 2005, p. 9.
[354] MJ, p. 8.
[355] *Ibid*.
[356] CARACCIOLI (Louis-Antoine), *La grandeur de l'âme*, Francfort, 1762, p. 49.

nommer point d'honneur »[357]. Caraccioli se prononce visiblement d'ailleurs pour leur interdiction si les propos rapportés dans son livre sont le reflet de ses propres pensées : « L'article où l'on renouvelle les lois pénales contre les duels, est d'autant plus sage que la Nation Françoise a besoin d'un frein qui les réprime. On ne sait combien ils enlèvent de personnes précieuses à l'Etat, & combien il importe de les défendre »[358]. Quant à Maubert, si nous nous fions aux paroles prononcées par son personnage Igli, il est en effet fort probable qu'il ne soit pas non plus un adepte inconditionnel du duel et qu'il remette en cause son existence en l'énonçant en ces termes : « si un gentilhomme ne se bat pas, il est déshonoré. Quel parti prendre ? »[359].

Parallèlement à ces déboires suisses, Chevrier relate, dans les *Trois C***,* une autre pirouette qui permet à Maubert d'échapper de justesse à la Tour de Londres en « prenant la mer avant »[360]. Durant son séjour londonien, Maubert est soupçonné d'être un espion à la solde de l'ennemi. Il se voit, d'après Saint-Flour et Chevrier, mis en cause par une preuve convaincante. Un ordre est alors donné de se saisir de l'aventurier, signé par Pitt en personne, puis présenté à l'autre secrétaire d'Etat, le comte d'Holderness qui hésite à le contresigner. Ce dernier fait appeler Maubert auquel il accorde une grâce pour « services [...] rendus »[361]. Chevrier insiste en notes sur le fait que « notre héros a été condamné à être pendu »[362] et Saint-Flour prête ces paroles à Holderness : « fuyez à l'instant des trois Roïaumes, si vous ne voulez pas être exposé à périr sur le gibet »[363]. Il semble que la scène saxonne se répète et que Maubert échappe encore une fois, de justesse, à la potence ! Soit la chance est véritablement du côté de l'aventurier, soit ses péripéties sont exagérées à outrance.

Si l'on se penche sur la version donnée par le Mémoire judiciaire*,* elle est, là aussi, bien différente. Le double maléfique de Maubert refait surface. Son identité aurait, une fois encore, été usurpée et le faux Maubert se serait attiré les foudres des créanciers et du gouvernement. Le véritable Maubert aurait donc été contraint à la fuite le 14 décembre 1757, à bord d'un « Vaisseau du Convoi »[364] plus vraisemblable que la « barque de pêcheur »[365] mentionnée par Chevrier.

---

[357] CARACCIOLI (Louis-Antoine), *La jouissance de soi-même,* Autrecht, chez H. Spruit, 1759, p. 219.
[358] CARACCIOLI (Louis-Antoine), *Vie de Madame de Maintenon*, A Paris, chez Buisson, 1786, p. 372.
[359] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Les lettres iroquoises, op. cit.,* p. 88.
[360] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 119.
[361] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 60
[362] *Ibid*.
[363] SAINT-FLOUR, *L'espion ou l'histoire du faux baron Maubert, op. cit.,* p. 63.
[364] MJ, p. 39.
[365] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 61.

Maubert apparaît dans tous ces témoignages comme esquivant perpétuellement la sanction judiciaire et l'univers carcéral. En réalité, il n'y parvient pas toujours. Contrairement au personnage de Cosmopole des *Trois C**** de Chevrier, qui s'échappe de prison en endormant ses gardes avec la lecture du *Journal du Commerce*[366], Maubert se voit, à certains moments, contraint d'endurer les vicissitudes de l'enfermement. Ainsi, lors de son séjour à Francfort, Maubert demande, au nom d'un client, d'obtenir la direction d'une troupe de comédiens, ce qui lui attire les foudres de concurrents. Le chevalier de fortune se voit alors « enlev[é] de [son] lit avant le jour, de main armée le 21 février 1764, sans qu'on voulût [lui] communiquer l'ordre ou les motifs »[367]. On apprend dans la correspondance entre Lamey[368] et Schöpflin[369] que Maubert doit son arrestation à Monseigneur Oddi[370]. L'aventurier a été « mis d'abord à la maison de Force[371] et puis livré au grand Vicariat de Worms, d'où il va être transféré au Couvent des Capucins, dont il a déserté »[372]. En effet, Maubert aurait été transféré au « Château de la jurisdiction souveraine du Prince Evêque de Worms, Electeur de Treves »[373] dans lequel il demeure environ deux mois sous la surveillance de six soldats. Le Mémoire judiciaire reprend l'épisode en indiquant que Maubert est « conduit dans un cachot destiné aux Ecclésiastiques criminels »[374] car il est considéré comme un « moine fugitif et vagabond »[375]. Mais l'aventurier a des appuis et utilise encre et papier pour faire connaître ses déboires, en espérant que ses protecteurs lui viennent en aide. De fait, le comte de Riaucourt, ministre de Saxe, aurait pu le sortir de cette mauvaise passe et lui rendre sa liberté « s'il le réclamoit au service de la Saxe »[376]. A en croire le Mémoire judiciaire, cet homme tient en sa possession des papiers qui prouvent l'état-civil de Maubert et sa qualité de « Secrétaire du

[366] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 137.
[367] *Journal des Savants*, *op. cit.,* p. 546.
[368] Andreas Lamey, né en 1726 est historien et bibliothécaire. Il étudie à l'université de Strasbourg et devient l'étudiant de Johann Daniel Schöpflin en 1744. Il est responsable de la censure en 1766 et publie le journal de Manheim dès 1767. Il meurt en 1802.
[369] Johann Daniel Schöpflin, né en 1694 est professeur d'histoire à l'université de Strasbourg, conseiller et historiographe de Louis XV. Il est apprécié de Stanislas Leczinski. Il prend part à certaines négociations diplomatiques. Il meurt en 1771.
[370] Monseigneur Niccolò Oddi, né en 1715 à Pérouse, ordonné prêtre en 1754, il est désigné nonce de Lucerne en 1760. Il est également nonce extraordinaire à la Diète de Francfort qui servit à l'élection de l'archiduc Joseph d'Autriche, le 21 janvier 1764.Il devient ensuite cardinal en 1766 et meurt en 1767.
[371] Parallèlement à la justice ordinaire, il existe une justice retenue dont les décisions consistent souvent à un enfermement dans un lieu appelé maison de force ou de correction.
[372] *Correspondance de Lamey*, p. 386 lettre n° 332, de Andreas Lamey à Schoepflin de Maheim le 24 février 1764.
[373] *Journal des Savants*, *op. cit.,* p. 547.
[374] MJ, p. 56.
[375] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres, op. cit.,* p. 172.
[376] MJ, p. 56.

Roi-Electeur de Saxe »[377]. Mais à cause d'un embrouillamini de recommandations et d'aveux donnés par courrier, Maubert se voit abandonné aux bons soins de la Régence que personne ne peut plus contrer.

Ainsi, Jean-Philippe de Walderdorff[378] le confie aux Capucins qui doivent le garder prisonnier « dans une maison-forte sous la juridiction du Prince-Evêque de Worms »[379]. D'après Maubert, ces derniers n'ont pas d'autre choix que celui d'accepter car l'évêque de Worms les menace de leur interdire la quête en ses Etats s'ils refusent[380]. Un bien sévère châtiment au regard d'un homme tel que Maubert. S'en suit alors une période d'incarcération assez longue entrecoupée par un procès au tribunal ecclésiastique. Maubert en témoigne :

> « pendant dix mois, passant successivement du Caveau à la Chambre haute, & de la Chambre haute au Caveau, je n'ai eu de relation dont je sois sûr qu'avec Rome, au tribunal de laquelle il m'a fallu répondre sur les libelles anonymes & non - anonymes, qu'elle a tous admis comme bonnes pièces en mon procès »[381].

Comme on pouvait s'y attendre, les pamphlets de Saint-Flour et celui de Chevrier, qui vient de paraître, sont utilisés à charge contre Maubert.

Deux points nous interrogent : pourquoi Maubert n'utilise-t-il pas son statut de moine réformé pour se libérer et pourquoi ne fait-il pas appel à ses différents mécènes et protecteurs ? Concernant son apostasie, il semble que « les papiers justificatifs de sa qualité de Chrétien de la Communion Réformée »[382] soient en sécurité chez un ami de l'aventurier. Ce dernier, sachant Maubert à la discrétion des prêtres, n'aurait pas osé faire part de sa conversion de peur de lui nuire. Quant à ses appuis pour assurer sa sortie, l'aventurier est coupé de toute correspondance. Il est donc « abandonné de ses protecteurs naturels, qu'on ne réclama point pour lui »[383]. Ceux qui s'intéressaient à son sort, informés tardivement, ne peuvent intervenir et les autres « ne purent se donner que pour intercesseurs »[384]. Une bien élégante manière de dire que Maubert est seul et qu'un potentiel ordre de libération est

---

[377] MJ, p. 57.
[378] Jean-Philippe de Walderdorff, fils de Charles Lothaire, baron de Walderdorff et d'Anne-Catherine-Elisabeth de Kesselstat est né le 24 mai 1701. En 1756, il succède à l'électeur François-Georges dont il était coadjuteur. Il est ensuite élu évêque de Worms le 20 juillet 1763. Il meurt d'apoplexie à Coblentz le 11 janvier 1768.
[379] MJ, p. 57.
[380] *Journal des Savants*, *op. cit.,* p. 547.
[381] *Ibid.*
[382] MJ, p. 57.
[383] *Ibid.*
[384] *Ibid.*

inespéré. Il ne peut alors compter que sur lui-même pour se libérer.

Yvon reprend la même histoire, en réutilisant les mêmes termes, n'ajoutant que quelques détails sur la condition de détention. Sa version et celle racontée par le Mémoire judiciaire font néanmoins intervenir un mystérieux compagnon : « c'est uniquement à son adresse, à son courage & à la générosité de son ami, qu'il doit d'être heureusement sorti de la caverne du lion le 8 Décembre »[385]. Le chevalier de fortune s'évade donc à cette date et se met en route pour Amsterdam malgré le froid et la rigueur de l'hiver.

Arrivé en Hollande le 19 janvier 1765, Maubert est de nouveau incarcéré ldeux jours plus tard, cette fois-ci sur demande de Constapel. Le libraire, devenu bourgeois de la ville d'Amsterdam trois ans plus tôt, fait arrêter Maubert en l'accusant auprès du bailli d'être son créancier. L'aventurier décrit la suite des événements dans une lettre parue dans le *Journal des Savants* : « Il a donc fallu que j'entrasse en procès réglé, avec tous les désavantages de la prison, de la langue, & de la nécessité de faire venir de chez l'Etranger les pièces requises au Procès »[386]. Pour l'aventurier un long procès débute et le Mémoire judiciaire reprend cette affaire fleuve ainsi que certaines pièces justificatives du procès, telles que des lettres et autres témoignages de personnages influents. Le 9 juillet 1765, au tribunal municipal d'Amsterdam, Maubert obtient un jugement en sa faveur : « après sept mois, j'ai eu gain de cause au Tribunal Municipal qui a déclaré que l'affaire a été terminée à Bruxelles, que c'est là que, Constapel doit avoir son recours »[387]. Mais sa victoire est de courte durée, le libraire en appelant à la cour de Hollande à La Haye où des avocats instruisent de nouveau la cause. Le procès reprend et ce n'est que dix mois plus tard qu'un verdict contradictoire est rendu. Maubert est condamné à La Haye le 7 mai 1766. Le 19 mai, il envoie un courrier à Cobenzl pour l'informer de sa triste situation :

> « Il n'est plus question pour moi d'un procès, qui est une affaire de justice. Les Avocats de La Haye ont mis dix mois à leurs écritures qu'on m'assure avoir été d'environ 1600 pages : le conseiller rapporteur a tout examiné, dit-il en trois ou quatre jours ; et sur son rapport, la Cour a donné un arrêt qui adjuge à mon adversaire au-delà de ce qu'il prétendoit. Le plus habile Avocat de la Hollande, qui me donne ici sa direction gratuite, est toujours d 'opinion que je dois gagner ma cause par tout ou la justice et la raison seront entendues »[388].

[385] MJ, p. 57.
[386] *Journal des Savants*, *op. cit.,* p. 548.
[387] *Ibid.*
[388] SEG 1175, f°270, lettre de Maubert à Cobenzl du 19 mai 1766 à Amsterdam.

Maubert se plaint de la tournure prise par le procès, comme il l'avait fait dès son commencement. La barrière de la langue est le premier problème que soulève l'aventurier dans son Mémoire : il en fait quatre fois mention dans le début du fascicule. Il remet également en cause le travail des avocats « qui n'ont point plaidé [mais] ont livré le produit d'un travail, trainé pendant plus de neuf mois, à un Magistrat délégué par la Cour »[389]. Enfin, pour Maubert, l'ensemble du procès est critiquable car la justice n'est pas impartiale. Ainsi le chevalier de fortune pense-t-il être considéré comme coupable avant même d'avoir été jugé car preuve en est, il ne peut sortir de sa cellule.

Pendant toute la durée de l'instruction, soit plus de dix-sept mois, l'aventurier séjourne en prison, « derrière les grilles & les verroux dans une Chambre basse de l'Hôtel de Ville d'Amsterdam »[390]. On sent une certaine lassitude dans le ton employé par Maubert quand il relate ces événements ; une inflexion qui se confirme dans le Mémoire judiciaire quand on lit l'avis que le public porte sur l'affaire : « peu importe : il est en prison : on fait bien de l'y laisser »[391]. Le sort de l'auteur importe donc peu à l'opinion publique et ce, très certainement à cause des écrits diffamatoires de Saint-Flour et Chevrier. Le procès a mal tourné car ces libelles constituent des preuves à charge mais aussi car Maubert est accusé d'avoir écrit contre le duc de Wurtemberg, ce dont il se défend. La situation s'envenime pour l'aventurier et l'aide ne peut venir que de l'extérieur.

Maubert se voit alors contraint de réclamer le secours de personnes qu'il a défiées par le passé, il relève l'ironie de la situation dans sa correspondance avec Cobenzl : « j'en suis là où Mr Yorke m'écrivoit, il y a six ans, que le sort de la guerre me réduisoit, à implorer ceux que mes engagemens et mon zèle me fesoient braver »[392]. Même ses anciens protecteurs peinent à répondre à ses sollicitations. En effet, Kaunitz ne paraît pas enclin à défendre l'aventurier et Maubert le regrette dans ses courriers à Cobenzl. Le chevalier de fortune indique avoir envoyé « des lettres les plus pressantes et respectueuses » au Chancelier de Marie-Thérèse, qui lui a opposé « un silence dédaigneux et méprisant »[393]. Cobenzl le tance dans sa réponse, expliquant que Maubert ne peut plus vraiment être tiré d'affaire, même avec la meilleure volonté possible : « Vous dites de Kaunitz qu'il vous a fait du bien et il vous en

[389] MJ, p. 3.
[390] *Journal des Savants*, *op. cit.,* p. 549.
[391] MBC*,* p. 4.
[392] SEG 1175, f°270, lettre de Maubert à Cobenzl du 19 mai 1766 à Amsterdam.
[393] SEG 1175, f°273, lettre de Maubert à Cobenzl du 25 septembre 1766.

auroit fait davantage si vous n'aviez pas gâté vos affaires »[394]. En effet, la place éminente de Kaunitz à la cour de Vienne lui permettrait très certainement de sauver l'aventurier ou tout du moins d'améliorer ses conditions d'emprisonnement. Il n'en reste pas moins que Constapel a de puissants appuis, comme le souligne la correspondance entre Cobenzl et Kruyningen[395]. L'aventurier aurait, de plus, des « gens en place fort animés contre lui qui protège Constapel pour tenir Maubert en prison »[396]. Le chevalier de fortune a donc des ennemis en Hollande et il semble que le comte Woronzow en fasse partie. D'après les missives de Kruyningen, l'ancien Chancelier de l'impératrice Elizabeth s'intéresse de très près à Maubert et aurait demandé au président de la cour de justice « de faire expédier le procès »[397].

Maubert continue de se raccrocher à ses anciens protecteurs. Avec peu de résultat toutefois. Seul Neny[398], président du Conseil privé, répondit-il positivement à se démarches en lui envoyant des pièces contre Constapel[399]. Bien qu'il semble se préoccuper du sort de son ancien protégé, Cobenzl, pour sa part, comprend rapidement que la situation est compliquée et qu'il ne peut pas grand-chose pour sortir Maubert de cette mauvaise passe. C'est en tout cas ce que suggère une lettre de l'aventurier : « Votre Excellence a daigné écrire à mon sujet à Mr. de Kruyningen que le tour qu'avoit pris mon affaire l'empêchoit de me faire faveur »[400]. Le ministre se tient néanmoins informé par l'intermédiaire de Kruyningen. Les courriers qu'il reçoit de ce dernier ne l'engagent toutefois pas vraiment à la compassion envers le chevalier de fortune. L'informateur reste en effet persuadé que l'aventurier, accusé d'avoir voulu s'évader, est responsable de ses déplorables conditions d'emprisonnement.

[394] SEG 1175, f°275, lettre de Cobenzl à Maubert du 6 octobre 1766.
[395] SEG 1290, f°355, lettre du 13 mai 1766.
[396] SEG 1290, f°399, lettre du 13 mai 1766 sans référence.
[397] SEG 1290, f°355, lettre du 13 mai 1766.
[398] Patrice-François de Neny, né en 1716 est un homme d'Etat des Pays-Bas autrichiens. Il étudie à l'université de Louvain et devient avocat en 1736. Il est ensuite secrétaire du Conseil d'Etat et du Conseil Privé avant d'en devenir président en 1758. Il occupe ce poste jusqu'en 1783, année où il démissionne pour des raisons de santé. Il meurt l'année suivante. Voir à ce sujet BERNARD Bruno, ed. : "Patrice-François de Neny (1716-1784), portrait d'un homme d'état" in *Etudes sur le XVIIIè siècle*, Volume XXI, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993.
[399] SEG 1290, f°325, lettre de Kruyningen à Cobenzl du 25 octobre 1765 à La Haye.
[400] SEG 1175, f°270, lettre de Maubert à Cobenzl du 19 mai 1766.

II. Les conditions d'emprisonnement

La perception des séjours en prison, au XVIIIe siècle, s'avère fort différente de la nôtre. Comme l'indique Malcolm Ramsay, ce siècle « ne jugeait pas les criminels avec les mêmes stéréotypes que nous aujourd'hui. D'une certaine manière, cela reflétait le fait que les criminels n'étaient pas considérés comme une classe spécifique »[401]. Maubert et ses congénères aventuriers ne sont pas considérés comme des délinquants. Certes, ils sont marginaux par définition mais ils ne sont pas pour autant comparés à de dangereux criminels. S'ils transgressent les lois, la population éprouve pour eux une certaine sympathie. Les chevaliers de fortune mettent alors l'exemple de leur propre incarcération au service de projets d'écriture romanesques. Maubert évoque dans ses ouvrages la prison de For-l'Evêque qu'il connaît vraisemblablement. Le héros de *L'Ami de la fortune* est menacé d'y être conduit pour tapage nocturne et il confie ses craintes au lecteur : « je me sentis pénétré de honte & de confusion à l'idée de mon nom sur les registres d'une prison publique »[402]. Il semble alors ici que l'aventurier d'écritoire se fasse rapporteur de sa propre expérience et de celle de ses compagnons d'infortune. A la lecture des ouvrages des membres de la communauté, on s'aperçoit que si l'emprisonnement n'effraie pas toujours, les conditions de détention, quant-à-elles, sont sources de sueurs froides pour la plupart des aventuriers.

Dans un siècle mettant en avant une volonté d'amélioration des conditions d'emprisonnement, comme le montre, entre autres, l'ouvrage de John Howard qui dresse un état des prisons d'Europe, que pouvons-nous retenir des conditions de détention de Maubert ? La volonté philanthropique qui voit alors le jour vise à réaménager les établissements, en les rendant davantage salubres. Ces bonnes volontés se heurtent cependant au manque de financement. A travers le témoignage de notre aventurier et de ses compagnons, fait jour une prison à deux vitesses : des cachots sombres et peu entretenus pour les uns et des conditions d'enfermement plus confortables pour les autres. Quand Maubert est en Saxe, l'abbé Yvon et Chevrier affirment qu'il est « traité avec douceur, abondamment pourvu de choses nécessaires, mêmes des superflues, ayant des livres, des plumes, du papier, & la liberté de la promenade & des visites sur le Fort, dans l'après-dinée, sous la garde d'un bas Officier »[403]. Le libelliste

[401] RAMSAY (Malcolm), « L'évolution du concept de crime. L'étude d'un tournant : l'Angleterre de la fin du dix-huitième siècle », in *Déviance et société,* Année 1979, Volume 3, Numéro 2, p. 131-147. p.134.
[402] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Ami de la fortune, op.cit.,* p. 20.
[403] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres, op. cit*., p. 131-132.

Nancéen insiste sur le fait que Maubert mangeait à table[404] et que l'encre et le papier prêtés lui aurait notamment permis d'écrire le courrier au Nonce.

Ces conditions tranchent toutefois avec celles décrites par John Howard sur les trois prisons de Dresde dans lesquelles « les criminels, regardés comme des esclaves, sont placés sous les fortifications, dans des loges qui doivent être regardées comme malsaines »[405]. Les détenus y sont d'ailleurs enchaînés, les hommes comme les femmes. Tous se passe comme si l'on avait « oubli[é] qu'ils sont des hommes »[406]. John Howard est formel : « la prison est sale […] et l'air […] dangereux »[407]. Même si la description date de 1788, nous ne pouvons pas décemment penser que les conditions d'enfermement se soient détériorées autant en si peu d'années. La prison de Königstein est connue pour des conditions d'incarcération aussi diverses que les durées de détention. Elles sont fonction de l'importance du prisonnier mais aussi de son état de santé. Angelika Taube fait état de deux princes polonais, enfermés pour une durée de quatre mois à la forteresse. Les deux hommes sont plutôt bien lotis : ils sont accompagnés chacun d'un prêtre et d'un serviteur chacun et on leur verse une allocation de 80 thalers. Ils ont également droit à du gibier et à un seau de vin hongrois chaque mois[408].

Rappelons que Maubert lui-même reconnaît être détenu dans un « appartement de deux pièces »[409]. Cette amélioration de son quotidien carcéral est due à un bienfaiteur extérieur :

> « le sixième jour, il y eut ordre au commandant de me fournir plumes et papiers, et de me laisser la liberté de la promenade et des visites sur le fort, dans toute l'après-midi, pourvu que je fusse accompagné du premier quart officier de la forteresse. Peu de temps après on m'envoya des livres ; et M. le Comte de Brühl eut la générosité de me faire dire que tous les livres que je demanderois me seroient fournis et que l'on les tireroit de Leipzig s'ils ne se trouveroient pas dans sa nombreuse bibliothèque »[410].

Ainsi, le comte de Brühl, en personne, qui semble pourtant avoir eu des démêlés avec notre aventurier, intervient-il pécuniairement pour satisfaire les besoins de Maubert, comme si

[404] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 22.
[405] HOWARD (John), *Etat des prisons, des hôpitaux et des maisons de force,* Paris, 1788, p. 175.
[406] *Ibid.*
[407] *Ibid.,* p. 176.
[408] TAUBE (Angelika), *La Forteresse de Königstein* publiée en français, allemand et anglais, Edition Leipzig, Allemagne, 2004, p. 54.
[409] MBC, p. 13.
[410] *Ibid.,* p. 13-14.

ce dernier était un personnage important. S'agit-il de son poste de précepteur auprès des fils du Comte Rutowski ou, comme Maubert se plaît à l'écrire, grâce à sa « réputation égale à celle des meilleurs littérateurs français »[411] ? En tous cas, d'autres sources confirment la situation privilégiée dont jouit notre prisonnier. L'*Annual Register* souligne que Maubert reçoit une pension qui lui permet de vivre confortablement et de fumer tout au long de la journée. Comme le souligne Camille Dégez, « en prison, comme à l'extérieur, la qualité de la vie est donc fonction de la fortune et de la situation sociale »[412].

Il est également probable que Maubert ait reçu des visites, ait pu sortir de manière temporaire et communiquer avec l'extérieur en envoyant de multiples courriers, faisant passer des messages à travers les fenêtres, comme le fait Igli, dans les *Lettres iroquoises.* Ces conditions de détention, on le remarque, remettent en question même de « clôture » qui définirait les institutions pénitentiaires du temps. Si Maubert est entouré de grilles, de chaînes et de fenêtres à barreaux, il ne le mentionne pas et ne paraît pas gêné outre mesure par cet environnement carcéral. Il peut visiblement faire le tour des murailles pour accompagner un autre prisonnier, un privilège qui est normalement considéré comme une faveur particulière, accordée seulement après de nombreuses années d'enfermement ou pour raison de santé.

Paradoxalement donc, Maubert jouit d'une certaine liberté de mouvements et d'action dans sa « cellule » et l'enfermement ne ressemble alors pas à ce que Michel Foucault[413] nomme les « institutions de disciplines » où la vie est rythmée par la rigueur réglementaire semblable à celle de la vie claustrale. D'après Falk Bretschneider, Königstein n'est pas une prison traditionnelle dans laquelle on enferme les prévenus en attente d'un jugement mais plutôt « un mode d'emprisonnement destiné à sauvegarder l'honorabilité de l'individu »[414], appelé *Festungshaft* – détention en forteresse, qui constitue une véritable faveur pour celui qui en bénéfice et où les conditions d'emprisonnement ne sont pas ordinaires. En effet, l'un des prisonniers, le diplomate Johann Reinhold von Patkul incarcéré en 1706 à Königstein pour

[411] MBC, p. 14.
[412] DEGEZ (Camille), « Les conditions de vie en prison à l'époque moderne. L'exemple de la Conciergerie », *in* dir. HEULLANT-DONAT (Isabelle), CLAUSTRE (Julie) et LUSSET (Elisabeth), *Enfermements. Le cloître et la prison (VIè-XVIIIè siècle)*, Publication de la Sorbonne, 2011, p. 202.
[413] FOUCAULT (Michel), *Surveiller et punir,* Paris, Gallimard, 1975, 318 p.
[414]BRETSCHNEIDER (Falk), « Enfermements, circulation et croisement des pratiques dans l'espace germanique à l'époque moderne », *in* dir. HEULLANT-DONAT (Isabelle), CLAUSTRE (Julie) et LUSSET (Elisabeth), *Enfermements. Le cloître et la prison (VIè-XVIIIè siècle)*, Publication de la Sorbonne, 2011, p. 218.

espionnage se fait livrer des huîtres et du vin[415]. Ce mode d'enfermement ne concernerait qu'une infime partie de la société et serait « une peine plutôt rare »[416]. Le privilège accordé à Maubert révèle les interactions entre les acteurs sociaux. De toute évidence, l'aventurier est considéré comme un prisonnier de qualité, qui ne peut être traité comme un quelconque détenu. Ce traitement de faveur suppose qu'avant son incarcération, Maubert était regardé comme une personne occupant une place assez éminente dans la société saxonne. Isolé dans cette forteresse, sans doute dans le but de l'empêcher de divulguer des informations qu'il aurait pu détenir, il est néanmoins considéré avec le respect dû à la fonction qu'il occupait. C'est le sens qu'il faut donner à cette peine qui n'a pas pour but d'humilier ou de faire expier la faute, la logique n'étant pas celle de la pénitence publique censée être exemplaire.

Maubert est traité avec déférence et met à profit de son séjour en prison pour s'instruire en politique[417], en étudiant de nombreux ouvrages et en se liant d'amitié avec un détenu, un médecin nommé Kulbel qu'il nous présente en ces termes :

> « il m'invita à profiter du temps de cette retraite forcée, pour acquérir un genre de connoissance qui me put un jour tenir lieu de profession. Si sa vie et sa discrétion m'ont été du plus grand secours pour l'étude de l'histoire moderne et des intérêts des princes et Etats pendant près de 4 ans je dévorois tout ce qui étoit écrit en françois, en latin et en allemand sur cette matière »[418].

L'accès à une bibliothèque permet au chevalier de fortune de lier emprisonnement et apprentissage, donnant une dimension « instructive » et utile à l'incarcération. L'épisode n'est pas sans rappeler celui évoqué par Tobias Smollett, quand son héros Roderick Random[419] rencontre un homme instruit en prison qui lui fait forte impression. Melopoyn est un poète qui lui donne à lire sa tragédie. L'on sait que Tobias Smollett[420] est un contemporain de Maubert

[415]BOUILLET (Marie-Nicolas) et CHASSANG (Alexis) (dir.), « Jean Reinhold de Patkoul » *in Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, 1878, p. 1442. Johann Reinhold von Patkul, né à Stockholm en 1660, est un noble livonien, capitaine dans l'armée suédoise, il est chargé de défendre les droits de la Livonie soumise à la Suède devant Charles XI mais il échoue et se trouve condamné à mort. Il s'échappe et entre au service d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, qui le nomme conseiller. Il part ensuite en Russie où Pierre le Grand en fait un ambassadeur à la cour de Pologne, d'où il tente de mener une insurrection en Livonie contre les Suédois. Emprisonné pour espionnage à Königstein, il est finalement livré par Auguste II à Charles XII. Condamné à être roué et écartelé, il est exécuté en 1707.

[416] BRETSCHNEIDER (Falk), « Enfermements, circulation et croisement des pratiques dans l'espace germanique à l'époque moderne », o*p. Cit.,* p. 218.

[417] *Annual Register*, 1759, p. 345 : « made considerable progress in politics ».

[418] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Réfutation d'un libelle dirigé contre lui en 1759*, p. 14.

[419] SMOLLETT (Tobias), *The Adventures of Roderick Random,* London, J. Osborn, 1748.

[420] Tobias Smolett 1721-1771.

et qu'il écrit son premier roman en 1748, date à laquelle Maubert entame son séjour en prison en Saxe. Même si cette œuvre, comme toute fiction, prend peut-être quelques libertés avec la réalité des faits, elle n'en reste pas moins un précieux témoignage sur les conditions claustrales au milieu du XVIIIe siècle.

Les prisonniers qui bénéficient de conditions spécifiques, comme l'encre et le papier, rédigent certes des courriers mais s'adonnent aussi à l'écriture d'ouvrages plus imposants. Maubert obtient même qu'on lui transmette ses papiers, comme en témoigne la lettre du Comte de Brühl : « J'ai donné ordre à mon Bibliothécaire Rost de vous faire parvenir tous vos manuscrits, qu'il a eu jusqu'ici en garde »[421]. L'emprisonnement ne devient alors qu'un contretemps qui ne nuit en rien aux desseins de Maubert. Bien au contraire, il lui permet de commencer à rédiger les *Lettres Iroquoises*. Ce n'est certainement pas par hasard si la carrière littéraire de l'aventurier débute après cette période de réclusion. Au cours de sa détention, Maubert rédige également un court mémoire d'une vingtaine de pages sur les chevaliers de l'ordre de Malte[422]. Le chevalier de fortune se mue alors peu à peu en aventurier d'écritoire. Maubert n'aura de cesse de mettre à profit ses périodes de réclusion pour écrire. Selon l'Abbé Yvon, « il avoit composé dans sa prison d'Amsterdam, un livre intitulé : *La France telle qu'elle est, ou Lettres du Chevalier Talbot* »[423].

Cette existence claustrale agréable n'a malheureusement qu'un temps. Près de deux ans et demi après les débuts de son incarcération, Maubert voit ses conditions de détention se durcir. Le nouveau général Furstenhof abolit rapidement les privilèges dont jouaissait le chevalier de fortune. L'aventurier s'en indigne : « le Général de sa propre authorité, & sans meilleure raison que la volonté de sa femme, rend ma condition pire qu'elle n'a été »[424]. Dans les lettres écrites par Maubert aux comtes de Brühl et de Rutowski depuis Königstein, on apprend notamment que les « sorties [de l'aventurier] sont fixées à trois la semaine, [alors qu'il] n'en a point abusé »[425]. L'aventurier se plaint par la suite longuement et dans plusieurs de ses missives de la « tyrannie » exercée par Furstenhof et sa femme qu'il nomme « la Générale ». De fait, il indique au comte Rutowski qu'on « [lui] a oté tout d'un coup une grâce

[421] MJ, p. 11.
[422] AD, 10026, Geheimes Kabinett, loc. 589/39. Ce mémoire n'est malheureusement pas toujours lisible. Quelques photographies du contenu se trouvent en annexes.
[423] Yvon p. 174.
[424] AD, 11254, Gouvernement Dresden loc. 14606, f°58, lettre de Maubert au comte Rutowski datée du 23 mars 1750.
[425] *Ibid.*

qui [lui] avoit été accordée et confirmée par ses supérieurs »[426]. Ainsi Maubert mentionne-t-il l'ordre exprès émanant du comte de Brühl de qu'« on [lui] serve chaque jour une demi-bouteille de vin » qui ne semble pas avoir été respecté. Mais c'est surtout le comportement du général envers Maubert qui le contrarie : il s'est visiblement attiré son ressentiment et n'a d'autre choix que de se résigner.

Au fil des jours, les conditions se durcissent encore et Maubert ne peut plus sortir qu'une seule fois dans l'après-dîner. Aux abois, il harangue le comte Rutowski : « Monsieur le Général me retient sous la clé et les cadenas comme une bête féroce, ou un criminel de lèse-majesté du premier chef »[427]. Même en prison, Maubert semble s'attirer les foudres de ses geôliers. De l'aveu du chevalier de fortune, le Capitaine Bilow, chargé des prisonniers et apprécié de Madame Furstenhof, lui aurait réclamé de l'argent que Maubert refuse de lui verser, ce qui conduit à la disgrâce de l'aventurier. Il ne lui reste alors plus qu'une seule liberté : jouer aux quilles ou aux cartes[428] une ou deux fois dans la semaine avec le colonel de Collan.

Königstein est donc bien loin des cellules sombres de la Bastille, appelées par Igli « mon antre cruel »[429] ou de celles de For l'Evêque décrites par Maubert dans *L'Ami de fortune* comme « le plus affreux cachot »[430] ou par Frantz Funck-Brentano comme des « chambres communes à lits, […] où les prisonniers étaient enfermés pêle-mêle, n'ayant que des bottes de paille pour se coucher »[431], des « chambres et cachots [qui] étaient dans des conditions hygiéniques déplorables »[432] puisque certaines prennent l'eau et qu'il s'en dégage une odeur infecte. Ainsi, ceux qui ont les moyens de payer ou qui sont aidés par des mécènes réussissent-ils à avoir une cellule mieux aménagée et des fournitures diverses et Maubert exploite son expérience personnelle dans son roman, mettant en scène un héros prêt à acheter ses gardes : « j'offris en vain cinquante pistoles de récompense à mon Geolier s'il vouloit me procurer les moïens d'écrire »[433].

Remis en prison en 1765 dans des circonstances qu'il nous a été loisible de

[426] AD, 11254, Gouvernement Dresden loc. 14606, f°58, lettre de Maubert au comte Rutowski datée du 23 mars 1750.
[427] *Ibid*.
[428] AD, 11254, Gouvernement Dresden loc. 14606, f°71, lettre de Maubert au comte Rutowski datée du 24 décembre 1750.
[429] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Les lettres iroquoises, op.cit.,* p. 138.
[430] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Ami de la fortune, op.cit.,* p. 114.
[431] FUNCK-BRENTANO (Frantz), *La Bastille des Comédiens. Le For l'Evêque,* Albert Fontemoing, coll. Minerva, Paris, 1903, p. 53.
[432] *Ibid.,* p. 54.
[433] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Ami de la fortune, op.cit.,* p. 114.

développer plus haut, l'aventurier voit le procès s'éterniser. Avant que la justice ne soit rendue, Maubert est « emprisonné à treize lieues de ses Juges, dont il a ignoré jusqu'au nom »[434]. La prison d'Amsterdam dans laquelle l'aventurier est déféré se trouve dans l'enceinte de l'Hôtel de ville. John Howard la décrit dans son ouvrage comme un lieu sans cour, où les prisonniers pour crimes et pour dettes sont séparés[435]. Les murs sont en pierres épaisses et chaque prisonnier dort dans une chambre munie d'un bois de lit et de chaises. Les portes des cellules sont couvertes de fer et les fenêtres munies de doubles barreaux. Certains détails de la description de John Howard nous portent à penser que les modalités de détention n'étaient guère agréables. L'auteur évoque par exemple une chambre où les magistrats se rassemblent et qui renfermerait des instruments de torture. Il affirme qu'ils ne sont plus utilisés en 1788 et ne servent qu'à effrayer les détenus mais qu'en était-il un quart de siècle plus tôt ?

Les conditions que l'auteur de *L'état des prisons* décrit à la fin du siècle sont probablement identiques à celles que Maubert connaît à son époque. Il certifie par exemple que les prisonniers sont bien nourris, recevant le matin quatre tranches de pain et du beurre, à midi une soupe au riz et deux tranches de pain et le soir du lait, le tout accompagné par une pinte de bière pour un tarif global de neuf stivers par jour. Un peu de viande leur est proposé le dimanche. John Howard ajoute que chaque prisonnier peut acheter un tonneau de vin qu'il remet au geôlier qui lui en fournit une bouteille par jour. Une pitance quotidienne somme toute davantage liquide que solide et qui ne paraît pas tellement roborative compte tenu du labeur effectué.

Les prisonniers, en effet, travaillent le jour de six à onze heures et de une à quatre heures. Le reste du temps leur est alloué pour s'occuper comme ils le souhaitent. Maubert s'adonne par exemple à l'écriture, d'autres façonnent des objets en bois qu'ils vendent aux visiteurs. Leur tâche principale est de râper du bois de campêche, une besogne pénible qui cesse progressivement au cours du siècle. D'autres dévident de la soie ou utilisent diverses sortes d'outils. Quant à notre aventurier, s'il ne mentionne à aucun moment une quelconque tâche manuelle, tout porte à croire qu'il a probablement été, lui aussi, soumis à ce traitement. Durant ces travaux forcés, les détenus obéissent à des règles strictes, portant sur l'utilisation du matériel à leur disposition. Si jamais un de ces outils est endommagé ou si le prisonnier a brûlé le bois qu'il est censé râper, « il est puni sévèrement par le fouet, ou confiné dans un

[434] MJ, p. 2.
[435] HOWARD (John), *Etat des prisons, des hôpitaux et des maisons de force, op. cit.,* p. 109.

cachot obscur, au pain et à l'eau. On a dit qu'on les enfermoit alors dans des caves, où il fallait qu'ils pompassent sans cesse pour ne pas être noyés ; mais c'est une erreur condamnable »[436]. L'on comprend pourquoi Maubert est si ardemment désireux de changer de lieu d'enfermement.

Contrairement au héros de Tobias Smollett[437], qui doit payer d'avance pour avoir une chambre mais se retrouve tout de même avec une cellule lugubre, certains les prisonniers ont une « chambre » particulière, d'autres la partagent à quatre. Si la tâche quotidienne des détenus s'effectue dans des pièces où ils se retrouvent à dix, ils sont enfermés pendant la nuit dans leur cellule. Les chambres individuelles appelées *Verbeterizen* sont soumises à une administration spécifique qui entraîne certains abus. Elles tendent à disparaître en fin de siècle. D'après Howard les chambres sont sèches et les détenus en bonne santé à l'abri de l'humidité. Une remarque annexe nous permet toutefois d'en douter : la ville fournit les prisonniers pour dettes en tourbe pour se chauffer. Les cellules ne doivent donc pas être aussi saines que l'auteur le laisse entendre.

Ainsi les conditions de détention paraissent-elles plutôt difficiles, d'autant plus quand on sait que deux hommes ne laissent jamais les condamnés seuls afin d'éviter les suicides. Un autre chevalier de fortune, travaillé psychologiquement par son sort met d'ailleurs fin à ses jours dans cette même prison. Stiepan Zannovitch, transféré à Amsterdam où il subit un long interrogatoire, s'ouvre les veines dans sa cellule le 27 mai 1786, refusant son sort et le jugement de la société[438]. A la lecture d'autres témoignages, la prison semble connue pour les difficultés que les aventuriers rencontrent pour en sortir. Théodore de Neuhoff aurait par exemple offert la ville d'Ajaccio aux marchands hollandais pour échapper à la prison d'Amsterdam ou aurait promis l'exclusivité du commerce en Corse à quelques marchands juifs. Des offres qui peuvent sembler disproportionnées mais qui ne le sont peut-être pas au regard des modalités de détention des prisonniers.

En effet, l'incarcération de Maubert en Hollande apparaît être à l'opposé de ce qu'Howard nous décrit ou, encore plus, de son séjour à Königstein. Le chevalier de fortune explique, dans une lettre de novembre 1766[439], qu'il a été mis au cachot vingt-quatre heures sans feu ni paille et n'a obtenu qu'une couverture pour couvrir les planches où il a dû passer la

[436] HOWARD (John), *Etat des prisons, des hôpitaux et des maisons de force, op. cit.,* p. 117
[437] SMOLLETT (Tobias), *The Adventures of Roderick Random, op. cit.*
[438] HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières*, *op. cit.,* p. 132.
[439] SEG 1290 f°372, copie d'une lettre de Maubert à son ami du 8 novembre 1766.

nuit. Ces conditions particulièrement dures ne corroborent pas les dires d'Howard et montrent que Maubert a visiblement perdu tout soutien. Il a perdu tous les appuis qui lui garantiraient des faveurs particulières alors qu'inversement, des « gens en place »[440] protègent son rival Constapel.

Cobenzl demeure pourtant à l'écoute des doléances de Maubert par l'intermédiaire du baron de Kruyningen. Ce dernier se déplace pour rendre visite à l'aventurier selon le rituel codifié de la prison. Les visites ont lieu le lundi et ne sont possibles les autres jours que sur ordre des régents. Les visiteurs payent deux stivers et, comme le souligne John Howard, « doivent être fouillés, pour qu'on n'introduise point de liqueurs fortes, des instruments propres à faciliter l'évasion des prisonniers, ou enfin des choses défendues »[441]. Tout est fait pour éviter les évasions dans cette prison mais plus largement dans toutes celles de Hollande, qui de l'avis de Samuel-François L'Honoré « sont si sûres qu'il est impossible de s'échapper, aussi cela est-il sans exemple »[442]. Maubert n'a donc que peu de chance de sortir de cette mauvaise passe en faisant le mur, ce qu'il aurait toutefois essayé, si l'on en croit ce qu'écrit Kruyningen.

Dans une lettre au comte, son informateur indique qu'il veut faire transférer à Maubert une « petite somme pour lui faire avoir quelques douceurs »[443]. Peut-être entend-il améliorer l'ordinaire du détenu. Comme Maubert se montre affaibli dans les lettres qu'il expédie au comte, il est plus que probable qu'à la manière du héros de *L'Ami de la fortune*, l'aventurier ne fasse que de maigres repas. Le héros du roman de Maubert se trouve d'ailleurs heureux de sortir de sa détention pour pouvoir se « remettre de l'excessive diète »[444] qu'on lui avait fait faire, une pensée probablement tirée des propres réflexions de l'aventurier.

Faute de repas correct et d'un minimum de confort, le chevalier de fortune voit son état de santé se dégrader rapidement. Quand Kruyningen se déplace pour rencontrer Maubert il « le trouve dans un très mauvais état ayant un abcès dans la poitrine avec un crachement de sang »[445]. Il nous faut rappeler que Maubert était déjà en mauvaise santé au moment de son séjour à Munich et à Francfort. Il commence sa détention en étant alité pendant près de quatre mois. Les mauvaises conditions d'incarcération aggravent sans l'ombre d'un doute son état

[440] SEG 1290 f°399, sans référence mais datée du 13 mai 1766.
[441] HOWARD (John), *Etat des prisons, des hôpitaux et des maisons de force, op. cit.,*p. 116.
[442] L'HONORE (Samuel-François), *La Hollande au dix-huitième siècle ou Nouvelles lettres contenant des rmarques te obersvations sur cette province*, La Haye, chez Detune, 1779, p. 191.
[443] SEG 1290, f°336, lettre de Kruyningen à Cobenzl du 29 novembre 1765.
[444] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Ami de la fortune, op.cit.,* p. 115.
[445] SEG 1290 f°312, lettre sans référence.

général. Le Mémoire judiciaire insiste sur le fait que le tribunal n'en a cure et que Maubert, malgré des demandes répétées, reste dans son cachot humide. La seule amélioration consentie est la visite d'un médecin. Il n'est toutefois pas précisé s'il s'agit du médecin de la prison[446] ou si Maubert a les moyens de faire venir un praticien. Mais son état s'aggrave encore, Kruyningen le trouve « dans un triste état ayant la goutte aux mains »[447] qui empêche notamment l'aventurier de finir la rédaction de son Mémoire pour le magistrat. Le médecin alerte alors son visiteur, indiquant « qu'à moins d'un miracle [Maubert] ne pourroit aller au-delà de trois mois »[448]. De l'avis même du chevalier de fortune, sa condition le fait souffrir et il n'hésite à faire part de ses craintes au secrétaire de Kruyningen, en mentionnant « qu'il comptoit de partir pour l'autre monde avant le mois de septembre prochain »[449]. Avec un certain cynisme il constate : « Dix-huit mois de prison, & des infirmités habituelles, dont une goutte opiniâtre n'est pas la plus douloureuse, ne laissent guère de cette liberté d'esprit d'où partent les agrémens du stile & l'élégance de la diction »[450].

Exagération ou réelle mise en danger ? On ne peut l'affirmer avec certitude. Maubert demande une nouvelle fois son transfert de cette « prison infecte à celle de La Haye »[451], un certificat du docteur Michel à l'appui[452]. Soulignant encore une fois dans le Mémoire judiciaire qu'il se trouve « accablé de ses infirmités dans sa prison »[453], son but est peut-être également de s'attirer la sympathie du public ou du tribunal. L'utilisation abusive de ce pathos doit avoir pour effet de faire transférer le chevalier de fortune à La Haye mais aussi de permettre la libération de l'aventurier sans le versement d'une caution. Nous pouvons nous interroger sur cet engouement particulier pour la prison de La Haye qui semble bien mieux entretenue que celle d'Amsterdam. Si l'on se fie à John Howard, « tout paroit annoncer l'ordre et la tranquillité »[454]. A La Haye, le gardien doit « tenir la prison propre et saine, y fournir de la paille fraîche une fois par semaine et des couvertures en hiver […] donner aux prisonniers de bon pain, de la soupe et de la bière »[455] et pour ceux qui payent 18 stivers par jour, la ration est plus importante. Une prison qui ressemble davantage à celle que Maubert a fréquentée en

[446] John Howard indique que la prison n'est pas pourvue d'une infirmerie mais qu'un médecin y est attaché.
[447] SEG 1290 f°355 du 13 mai 1766.
[448] SEG 1290 f°312, lettre sans référence.
[449] *Ibid.*
[450] MJ, p. 5
[451] SEG 1290 f°372, copie d'une lettre de Maubert à son ami du 8 novembre 1766.
[452] *Ibid.*
[453] MJ, p. 87.
[454] HOWARD (John), *Etat des prisons, des hôpitaux et des maisons de force, op. cit.*, p. 104.
[455] *Ibid.,* p. 105.

Saxe et qui serait plus adaptée à son état de santé.

Si Maubert est malade et affaibli physiquement, il l'est également mentalement. Maubert supporte d'autant plus mal cette longue période de détention qu'elle est à l'opposé de celle qu'il a vécue à Königstein, tant au niveau des conditions d'enfermement que de son impact social. Dans cette affaire, le chevalier de fortune est emprisonné pour dettes et il se trouve dans une prison traditionnelle qui a pour but de protéger la société contre des personnes peu recommandables. Les circonstances de son incarcération sont humiliantes, ses déboires financiers sont étalés sur la place publique et son quotidien est difficilement supportable. Dans ce cas, les conditions de son emprisonnement ont un but expiatoire que Maubert refuse. Il insiste pour que Cobenzl intervienne et ne comprend pas ce qui empêche ses bienfaiteurs de lui venir en aide. Son soutien lui apparaît comme tout naturel dans cette affaire principalement au regard des circonstances dans lesquelles il vit.

Pourtant Maubert a déjà connu la difficulté de l'univers carcéral. L'aventurier, comme le raconte l'Abbé Yvon[456], a été traîné dans un cachot lors de son séjour à Francfort, ce que confirme le chevalier de fortune en revenant lui-même sur l'événement, indiquant qu'il a vécu quelques temps « dans les fers de l'Inquisition de Rome en Allemagne »[457]. Maubert n'évoque toutefois pas davantage les conditions dans lesquelles il a vécu. Nous pouvons simplement imaginer qu'elles étaient, là encore, assez éloignées de celles de Königstein. L'Inquisition n'est, en effet, pas en reste en matière de cruauté. La seule précision qu'offre l'aventurier est qu'« il s'est dérobé tout nud d'une prison d'Inquisition »[458]. Maubert ne donne pas d'information complémentaire, laissant au lecteur le choix d'interpréter sa phrase au sens propre ou au sens figuré. Le lecteur imagine alors l'aventurier souffrant, dénudé, un poignet enchaîné au mur dans un cachot sombre et humide, ce qui permet à Maubert de s'attirer la sympathie du public. Ou alors le lecteur envisage que le chevalier de fortune a été dépouillé de ses biens, ou encore qu'il a été mis à nu intellectuellement. L'Inquisition a pu forcer Maubert à renouer avec ses engagements conventuels ou à renier sa conversion à la religion réformée. Là aussi, les lecteurs plaignent l'aventurier et regrettent qu'il lui arrive pareille mésaventure.

Les conditions d'incarcération ne sont pas toujours faciles mais, de manière générale, elles déclenchent un profond malaise chez l'ensemble des chevaliers de fortune. L'appel de la

[456] YVON, *Nécrologe des hommes célèbres de France, op. cit.,* p. 172.
[457] *Journal des Savants*, *op. cit.,* p. 549.
[458] MJ, p. 53.

route, des voyages, se fait encore plus sentir derrière les barreaux. Il faut alors de trouver des exutoires, ainsi, l'écriture qui permet l'évasion, au moins intellectuelle. Parfois, ne pouvant plus résister, les aventuriers organisent leur fuite, à la manière de Casanova qui s'évade de la prison des Plombs. Maubert, quant à lui, supporte d'autant plus difficilement l'enfermement qu'il y revit son expérience conventuelle. Pour le chevalier de fortune, il n'y a qu'un pas entre la prison et le cloître entre le *carcer* et le *claustrum.* Et si la prison fait autant peur aux aventuriers, c'est qu'elle symbolise souvent la fin de leur aventure. Nombreux sont ceux qui terminent d'ailleurs leur vie en prison. Cagliostro finit par exemple ses jours dans sa cellule du *Pozzetto*[459] de la forteresse de San Leo en 1795. Quant à Medini[460], il meurt emprisonné à Londres en 1787, selon les dires de Casanova.

Si la vie de notre aventurier est particulièrement marquée par les procès et les incarcérations à répétition, il en est le premier responsable. Ce sont ses frasques et ses actions plus ou moins heureuses qui constituent des motifs de démêlés judiciaires. Mais l'aventurier ne peut être tenu pour seul coupable ! Ses détracteurs sont, eux aussi, à l'origine de nombreux déboires. En effet, comme nous l'avons vu pour Maubert, le verdict du tribunal et les conditions de détention sont à attribuer, en partie, aux rumeurs et aux ragots colportés sur son compte.

III. Une réputation en péril

Les bruits, les médisances et les persiflages qui circulent au XVIIIe siècle de bouche à oreille sont nombreux. Ainsi, la réputation des aventuriers les précède-t-elle fréquemment. Les rumeurs publiques se multiplient : sur le sexe du Chevalier d'Eon, sur la réputation de Casanova, sur les guérisons miraculeuses réalisées par Cagliostro, sur l'âge du comte de Saint-Germain… Maubert n'échappe pas à la règle, des bruits courent sur son compte. Sa vie amoureuse, sa carrière, ses problèmes financiers sont étalés sur la place publique par ses congénères mais les racontars le concernant sont principalement le fait de deux de ses compagnons : Saint-Flour et François-Antoine Chevrier.

[459] Cette cellule n'a pas de porte, il s'agit d'une sorte de puit qui ne dispose que d'une seule ouverture sur le dessus pour qu'on puisse lui faire parvenir de la nourriture.
[460] Le comte Tommaso de Medini, auteur d'une traduction italienne de la Henriade. Se bat trois fois en duel avec Casanova.

Aucun dictionnaire biographique ne mentionne de personnage connu sous le nom de Saint-Flour et les rares témoignages de l'époque concernant cet homme ne donnent que peu de détails. Il est pourtant l'auteur d'une vie de Maubert. Quand Chevrier l'évoque dans *Le Colporteur*, c'est sous la mention « ex-franciscain Champflour »[461]. Peu d'autres indications nous sont transmises par les contemporains et l'écrivain demeure pour nous mystérieux. Si son identité pose question, on peut également s'interroger sur ses motivations. Pour quelles raisons, en effet, cet inconnu écrit-il un pamphlet contre notre aventurier ?

Saint-Flour est un auteur qui se donne le titre d' « historien sincère »[462] de Maubert. Il précise qu'il le « connoi[t] à fond »[463], spécifie dans son avant-propos « qu'aucune raison particulière n'a guidé [sa] plume »[464] et certifie qu'il ne s'agit que de faits réels. Si on se réfère à ce que Maubert indique dans son mémoire autobiographique, il utilise sans doute un pseudonyme renvoyant à la commune de Saint-Flour située en Auvergne dans le Cantal. Pour notre aventurier, il s'agit d'un « nommé Maugue, natif de Clermont en Auvergne, où son père vivoit »[465]. Ce personnage énigmatique change par ailleurs plusieurs fois de noms. Selon notre chevalier de fortune, il devient : Maison Rouge en Suisse, Champflour en Angleterre, Maubert en Hollande puis se réfugie à Hambourg où il se fait appeler chevalier des Essarts.

Ces changements de patronyme ne facilitent pas l'établissement d'une biographie. Maugue apparaît comme un parfait anonyme alors que le chevalier des Essarts[466] dit Desessarts, de son prénom Antoine-Joseph-Jean[467] est mentionné par un contemporain. Le Prince de Ligne cite en effet « un chevalier des Essarts, gentilhomme bien borné, brave officier revenant de la guerre de Bohême et de Bavière qu'il racontait toujours, se chargea[nt]

---

[461] CHEVRIER (François-Antoine), *Le colporteur, op. cit.,* p. 33.
[462] SAINT-FLOUR, *L'espion ou l'histoire du faux baron Maubert, op. cit.*, p. A2.
[463] *Ibid.*
[464] *Ibid.,* p. A3.
[465] MBC, p. 1.
[466] Il ne faut pas confondre avec le des Essarts journaliste, qui aurait été maître de mathématiques à l'Ecole militaire. Cité par Chevrier quand celui-ci reprend le *Gazetin*. Le premier numéro édité par le Nancéen porte le titre suivi de cette épigraphe :
« Fléau du Nouvelliste, ils en sont le modèle,
La sévère raison leur prêta son flambeau,
Et leur plume toujours fidelle,
Mit Des Essarts et Monclair au tombeau ».
Il s'agit ici d'Alexandre-Etienne des Essarts, né à Paris en 1728. Un ex-franciscain échappé du couvent et qui, à sa seconde tentative d'évasion, s'installe à Bruxelles. Il meurt en 1803.
[467] *Les Français en Russie au siècle des Lumières. Dictionnaire des Français, Suisses, Wallons et autres francophones en Russie de Pierre le Grand à Paul Ier,* sous la direction de MEZIN (Anne) et de RJEOUTSKI (Vladislav), Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2011, 1424 p.

de [lui] donner une éducation dont il avait besoin lui-même »[468]. Le chevalier serait donc, selon les dires du mémorialiste, un militaire peu cultivé. Une vision qui corrobore celle de Maubert dans laquelle Maugue a été dans l'armée en tant que « soldat dans les Gardes [et] soldat dans Belsunce »[469]. Notre aventurier donne également quelques précisions sur le parcours de cet homme qu'il n'a « point perdu de vue »[470]et retrace les étapes de son périple. Selon notre chevalier de fortune, Maugue quitte plusieurs fois les capucins avant de s'enrôler, puis part en Suisse où il se trouve en même temps que notre chevalier de fortune. Dans son mémoire à Kaunitz, Maubert indique que Saint-Flour lui est envoyé par le libraire Verney « comme un homme qui étoit capable de copier, et dans le besoin d'être secouru »[471]. En philanthrope, notre aventurier lui donne de l'argent et quelques-unes de ses « nipes les moins bonnes, et entr'autres des chemises »[472]. Maubert ne le côtoie plus pendant quelques temps. Il apprend qu'à la suite d'une querelle dans un billard, Maugue a été mis en prison à Lausanne. Le chevalier de fortune retrouve sa trace à Genève et indique que Saint-Flour est entré comme « sou-précepteur chés un Régent du collège où il fut convaincu de séduire les Ecoliers, & de les porter à voler leurs parents en se faisant leur Recelleur »[473]. Une conduite pour laquelle il aurait été chassé de Genève et qui le conduit à Londres. De-là Maugue passe à Hambourg d'où « la misère et le mépris des Prussiens eux-mêmes l'ont chassé »[474]. Il se rend enfin à Pétersbourg au printemps 1760. Les péripéties qu'il vit au cours de ses déplacements seraient, selon Maubert, source d'inspiration pour son pamphlet. Ainsi, pour notre aventurier, Saint-Flour reprendrait ses propres aventures pour les lui attribuer.

Notre chevalier de fortune éprouve alors contre cet homme, une tenace rancœur, qui est nettement perceptible dans son mémoire autobiographique. Il semble d'ailleurs penser que Maugue et celui qu'il qualifie de faux Maubert ne font qu'un ! Aucune preuve ne peut nous permettre de l'affirmer mais Maubert revient fréquemment sur ce *Doppelgänger* source de tous ses malheurs.

---

[468] PRINCE DE LIGNE*, Fragments de l'histoire de ma vie*, publié par Félicien Leuridant, t. 1, Paris, Plon, 1927, p. 15.
[469] MBC, p. 2.
[470] MBC, p. 2.
[471] AV, 22553, f°54, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[472] *Ibid.*
[473] *Ibid.*
[474] MBC*,* p. 3.

Barbier et Quérard[475] attribuent à Saint-Flour l'ouvrage *L'Espion ou l'histoire du faux baron de Maubert, auteur de plusieurs libelles, qui ont paru pendant cette guerre. Pour lesquels il a été exilé de Hollande,* pau à Liège en 1759[476], et dont Chevrier publie une reprise quatre ans plus tard. Ce livre se présente comme un libelle implacable à l'encontre de Maubert. S'appuyant sur les aventures de l'écrivain et les présentant sous un jour romancé et exagéré, l'ouvrage s'emploie à desservir par tous les moyens la réputation de notre aventurier et, par là, contrarier sa trajectoire professionnelle et sociale.

Chevrier reprend largement les idées développées par Saint-Flour dans l'*Histoire de la vie de H. Maubert, soi-disant chevalier de Gouvest, gazetier à Bruxelles et auteur de plusieurs libelles politiques, mise en lumière pour l'utilité publique,* qui paraît à Londres en 1763 mais effectue des changements dans le corps du texte[477]. Il se targue d'ailleurs, dans son *Colporteur*, de dépasser largement l'ouvrage de Saint-Flour. Dans la préface de sa version de la vie de notre chevalier de fortune, Chevrier prétend servir le public en lui rendant compte des « intrigues, [des] fourberies & [des] impostures »[478] dont il est victime. Pour ce faire, il rapporte la vie de Maubert, « cet obscur scélérat »[479], de la manière la plus noire possible. Chevrier va jusqu'à l'accuser de meurtre, et lui prédit de bien sombres perspectives : « sa fin sera celle de tous les aventuriers auteurs : il expirera sur un fumier dans un hôpital »[480]. Malgré des propos souvent diffamatoires, cette source ne peut être écartée car Chevrier donne des informations qui se trouvent vérifiées. Il n'en reste pas moins qu'il convient de rester prudent face à ce folliculaire, Chevrier s'efforçant en permanence de prouver sa modération, sa bonne foi et sa volonté de transparence, en utilisant des formules comme « ce fait est sans fondement », « cela est faux », « nous avons donné le choix à la vraisemblance », alors que son écrit se trouve caractérisé par un manque total de retenue. Si Grimm qualifie Chevrier de « cruel historien »[481], Clément Plomteux le présente comme « de tous les écrivains, le moins

[475] QUERARD (Joseph-Marie), *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique*, *op. cit*., et BARBIER (Antoine-Alexandre), *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes composés traduits ou publiés en français avec les noms des auteurs, traducteurs et éditeurs,* Paris, 1806-1809, vol. 4. Pour Enea Balmas, *L'espion* est signé par un certain chevalier des Essards.
[476] L'ouvrage de Saint-Flour est mentionné dans la liste des écrits pointés par les censeurs dans la bibliothèque de Patrice-François d Nény. BERNARD Bruno, ed. : "Patrice-François de Neny (1716-1784), portrait d'un homme d'état" in *Etudes sur le XVIIIè siècle*, Volume XXI, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, p. 211.
[477] A la p. 19 « Grâce aux bienfaits... » jusqu'à la p. 26 « Il y avoit quatre ans » et p. 69 « liberté » jusqu'à la fin de l'ouvrage.
[478] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit*., p. iv.
[479] *Ibid*., p. v.
[480] *Ibid*., p. 71.
[481] HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières, op. cit.,* p. 77.

digne de foi »[482], Antoine Barbier de « trop fécond écrivain du XVIIIe siècle »[483] et Antoine Sabatier de Castres en parle comme « le plus inépuisable de tous les Faiseurs de Brochures [indiquant que] personne n'a peut-être plus écrit que lui, & plus inutilement »[484]. A l'instar de celle de Maubert, l'existence du libelliste est riche en rebondissements et ses péripéties à la fin de sa vie sont connues à travers les rapports de police. Chevrier est en effet surveillé par les « mouches » de d'Hémery, en tant que littérateur et pamphlétaire acide.

Attardons-nous quelques instants sur la vie peu commune de François Antoine Chevrier, cet homme qui a voué une bonne partie de son existence à nuire à Maubert de Gouvest. Si Raymond Trousson[485], dans la réédition du *Colporteur*, nous dresse une rapide biographie de Chevrier, le parcours de l'écrivain est encore mal connu. Selon Nicolas-Antoine Gillet[486] et Henri d'Alméras[487] il est né le 11 octobre 1721 à Nancy avec 30 000 ₤ de biens. Issu d'une famille originaire des Vosges, son père Charles Claude Chevrier, effectue des études de droit et devient avocat en 1702[488]. Il est ensuite fermier du greffe de la ville et secrétaire de la cour, après avoir été anobli en 1720. Lui et son épouse Marguerite Larcher ont eu trois enfants, un garçon, notre François-Antoine, et deux filles, l'une plus âgée, l'autre plus jeune que l'écrivain et qui, selon une note de police du 20 août 1753, ont toutes deux mauvaise réputation[489].

Le Nancéen est inscrit à la faculté de Pont-à-Mousson du 23 février 1740 au 7 mai 1743 où il étudie le droit et se fait remarquer pour son éloquence et son tempérament volcanique. En effet, le 25 août 1740, le jeune homme se rend au Palais de justice armé d'une épée et gifle l'un des plus anciens avocats de la ville. Chevrier prête ensuite serment le 12 février 1743 mais il renonce à plaider tout en conservant son titre. Le jeune homme préfère s'intéresser aux lettres et aux femmes. Chevrier commence à développer un goût et un talent certains pour la satire. Cette propension à la critique produit ses premiers effets négatifs. Considérant que Chevrier manque de correction envers elle, l'Académie de Nancy lui ferme

[482] PLOMTEUX (Clément), *Encyclopédie méthodique, Histoire*, t. 4, Paris, 1790, p. 55.
[483] BARBIER (Antoine Alexandre), *Examen critique et complément des dictionnaires historiques les plus répandus,* 1820, p. 195, art. Chevrier.
[484] CASTRES (Antoine, abbé, Sabatier de), *Trois siècles de littérature françoise,* vol. 1, La Haye, chez Gosse Junior, 1779, p. 286.
[485] CHEVRIER (François-Antoine), *Le Colporteur*, in sous la direction de TROUSSON (Raymond), *Romans libertins du XVIIIe siècle*, Paris, coll. Bouquins, Robert Laffont, 1993.
[486] GILLET (Nicolas-Antoine), « Notice historique et biographique sur Chevrier », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1863, p. 135 et suivantes.
[487] ALMERAS (Henri d'), « François-Antoine Chevrier », *Chronique des livres,* 10-15 octobre 1904.
[488] Sous la direction de SGARD (Jean), *Dictionnaire des journalistes*, *op. cit.,*vol. 1, article « Chevrier », p. 225.
[489] *Ibid.*

ses portes. Le libelliste acide est né : Chevrier passe à l'offensive et rédige un pamphlet contre Stanislas, le duc de Lorraine, qui lui vaut l'exil. Outre ses déboires avec l'Académie, des motifs politiques expliqueraient sa position. Il semble en effet que Chevrier ait été partisan de François Ier, époux de Marie-Thérèse, qu'il considérait comme le prince légitime en Lorraine.

Décidé toutefois à faire carrière dans les Lettres, Chevrier part tenter sa chance à Paris à une date indéterminée entre 1743 et 1746. A la manière de nombreux écrivailleurs, il tente de se faire un nom en produisant des ouvrages légers, voires lestes. C'est d'abord le *Recueil de ces Dames*[490], une satire sur la frivolité des femmes, puis *Bi-bi*[491] un conte grivois. Manifestement, ces brochures graveleuses ne rencontrent pas le succès escompté. L'apprenti-pamphlétaire peine à s'imposer et doit trouver d'autres moyens de subsistance. Peut-être s'engage-t-il dans l'armée dès cette époque. On retrouve en tous cas sa trace dans une garnison à Gênes puis en Corse vers 1749. Dans l'île, il se lie d'amitié avec le marquis de Cursay, le commandant des troupes en Corse et devient son secrétaire. Son *Histoire de la Corse*, le rend *personna non grata* pour Gênes et, comme l'indique Michèle Bokobza-Kahan, la République obtient du gouvernement français qu'il en fasse arrêter la parution[492]. En 1751, Chevrier est donc contraint de rentrer à Paris. Il demeure toutefois le correspondant littéraire de Cursay, rôle qui lui confère une pension de 600£ jusqu'au retour du marquis à la fin de l'année 1752. Dans l'intervalle, il publie quelques brochures dont les *Ridicules du* siècle où il s'en prend aux actrices et autres filles d'Opéra. L'ouvrage est finalement interdit par le directeur de la Librairie Malesherbes[493].

Chevrier a attiré l'attention des autorités sur son activité et fait dès lors l'objet d'une surveillance. L'inspecteur Meusnier souligne dans son rapport que « depuis son retour à Paris, il n'y a point une femme qui ne se plaigne de lui, il est dangereux dans la société en tous genres, mauvais plaisant, n'épargnant pas ses meilleurs amis, se donne pour homme de qualité »[494]. Selon Jean-Claude Hauc[495], au mois de décembre 1752, il propose à Jean-Baptiste Duthuillé[496] de s'associer pour lancer une gazette polémique : le *Courrier de Paris*. Les auteurs veulent se « distinguer du *Mercure* et […] pénétrer les anecdotes secrètes de la

[490] CHEVRIER (François-Antoine), *Recueil de ces Dames*, A Bruxelles, Aux dépens de la Compagnie, 1745.
[491] CHEVRIER (François-Antoine), *Bi-bi, conte traduit du chinois par un Français*, A Mazuli, chez Khi-Lo-Khula, Imprimeur privilégié pour les mauvais ouvrages, L'an de Sal-ChodaÏ 623.
[492] *Mémoires d'une honnête femme : écrits par elle-même et publiés par M. de Chevrier*, rééd. BOKOBZA-KAHAN (Michèle), Saint-Etienne, PU, 2005, Introduction, p. 10.
[493] HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières, op. cit.,*p. 76.
[494] RAVAISSON-MOLLIEN (François), *Archives de la Bastille, op. cit.,* t. 12, p. 365.
[495] HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières, op. cit.,*p. 77.
[496] Jean-Baptiste Duthuillé est un nouvelliste, ancien secrétaire du président Brayer de la Motte.

Ville »[497]. Le projet inquiète les autorités qui arrêtent le rédacteur le 14 juillet 1754. La même année, Chevrier est soupçonné de fournir à Morand, espion du roi de Prusse, toutes les nouvelles de Paris et de la cour. Et toujours en 1754, son *Histoire des hommes illustres de Lorraine* le fait bannir à perpétuité de sa ville natale. Il aurait même été condamné aux galères par le bailliage pour ses calomnies[498]. Selon Frantz Funck-Brentano, « les lettres GAL devaient être appliquées sur son épaule au fer rouge et l'*Histoire générale,* brûlée par la main du bourreau »[499]. Mais Chevrier est audacieux. Il retourne à Nancy plaider sa cause et, le jugement révisé, s'en tire avec une simple amende ! Pendant l'été 1757 il dirige la propagande des armées françaises en campagne et en août il séjourne à Hanovre. Chevrier passe à Dresde en 1758, puis à Liège où paraît un pamphlet contre le chevalier de Champigny dont le libelliste est sans doute l'auteur. Chevrier se retire ensuite à Francfort en 1759.

Il arrive enfin « à Bruxelles au commencement de l'année 1761, précisément au moment de la déconfiture de Maubert de Gouvest »[500]. Le pamphlétaire lui succède d'ailleurs la même année à la rédaction du *Gazetin* mais n'y reste que dix mois. Mais Chevrier voudrait davantage, il désire l'octroi de la *Gazette des Pays-Bas.* Cobenzl doit alors choisir entre désavouer son protégé en plaçant son plus acerbe critique à la tête de la *Gazette* et conserver ses bonnes relations avec Maubert. Le choix du ministre se fait en faveur de notre aventurier, ce que Chevrier ne lui pardonne pas. Le libelliste n'en laisse toutefois rien paraître et entame une carrière journalistique assez brillante avec une version plus mondaine du journal. On lui reconnaît un certain talent d'écriture même si son style se démarque de celui des autres journalistes. Frantz Funck-Brentano fait par exemple remarquer que « les nouvelles d'un Chevrier se distinguent de celles d'un Rambaud en ce qu'elles sont des œuvres de polémique : Rambaud[501] n'est qu'un informateur »[502]. En effet, écrivant sur ordre, le libelliste tient des propos orientés : il insulte notamment l'Angleterre et la maison de Brunswick[503].

---

[497] *Mémoires d'une honnête femme,* rééd. *op. cit.,* p. 11.
[498] FAVART (Charles Simon), *Mémoires et correspondance littéraires, dramatiques et annecdotiques*, t. 2, Paris, Léopold Collin, 1808, Lettre de Favart au comte de Durazzo le 15 août 1762, p. 19.
[499] FUNCK-BRENTANO (Frantz)*, Figaro et ses devanciers*, *op. cit.,* p. 249.
[500] PIOT (Charles), « François- Antoine Chévrier en Belgique », *Bulletins de l'académie royale,* 1880, p. 224.
[501] Jean Cabaud de Rambaud ancien conseiller du roi, subdélégué en titre à l'intendance de La Rochelle. Vit à Paris en 1721 en tant que nouvelliste. En 1744 il souffre d'infirmités et se voit poursuivit par ses créanciers. Il passe de nombreuses années en prison, notamment à la Conciergerie et au Grand-Châtelet. Il rédige ses nouvelles grâce à de nombreux informateurs parisiens et ses écrits sont favorables à l'Autriche. Traqué par la police en 1746, il est contraint de déménager ses locaux.
[502] FUNCK-BRENTANO (Frantz)*, Figaro et ses devanciers*, *op. cit.,* p. 268.
[503] PIOT (Charles), « François- Antoine Chévrier en Belgique », *op. cit.,* p. 228.

Fier de son succès, Chevrier envisage de créer un nouveau journal imprimé clandestinement à Bruxelles. Maubert soupçonne Chevrier d'être l'instigateur de ce plan et en avertit Cobenzl[504]. Dans une lettre du 26 février 1761 envoyée à son protecteur, Maubert mentionne un imprimé clandestin où figurent deux mots écrits à la main. Selon lui, cette écriture correspond à celle retrouvée sur un « papier », qui disait grand mal de lui, envoyé par un anonyme à Mr. David. Notre aventurier, baignant dans la théorie du complot, explique alors à Cobenzl que « Chevrier est probablement le premier ouvrier dans le plan ; & de toute évidence, il sera flatté que le peu de célébrité que [Maubert a] acquis dans la littérature politique lui attireroit des chalans »[505].

Mais bien vite, le culot du libelliste lui attire la disgrâce : il se brouille avec le comte, et le conseil privé des Pays-Bas l'expulse le 9 septembre 1761. Toujours en septembre, Chevrier se retire à La Haye où il publie *l'Observateur des spectacles* en collaboration avec l'abbé Yvon. Selon Frantz Funck-Brentano, Choiseul le croit à Paris et fait délivrer une lettre de cachet contre lui le 1er novembre 1761. Chevrier tente alors en vain de se justifier auprès de la Cour de Versailles et se voit menacé d'internement à la Bastille. Le libelliste est alors pris en filature. L'ordre du roi daté du 16 juin 1762 est sur le point d'être exécuté quand Chevrier, accompagné d'un certain Saint-Martin, quitte La Haye pour Rotterdam et meurt au moment d'être arrêté. Le 24 juin 1762, Chevrier célèbre la fête des francs-maçons en mangeant plus que de raison des fraises, de la crème, le tout arrosé de vin vieux. Partageant une chambre avec Saint-Martin, le libelliste se lève vers 2 heures du matin se trouvant mal. Son compagnon part chercher des secours mais avant que le médecin n'arrive, Chevrier a expiré. La thèse de l'indigestion n'est pas partagée par tous les contemporains du pamphlétaire. Selon Favart dans une lettre au comte Durazzo datée du 15 août 1762, Chevrier aurait été empoisonné :

> « On dit que les hautes puissances ne pouvant dispenser d'acquiescer à la demande qui leur avait été faite, mais ne voulant point en même temps déroger aux privilèges de la liberté de la Hollande, ont trouvé le moyen de concilier les choses en expédiant M. Chevrier un passeport pour l'autre monde. On assure qu'il a été empoisonné dans un plat d'épinards, et qu'il est tombé roide mort, au moment qu'on est venu l'arrêter pour le livrer à l'ambassadeur de France »[506].

[504] SEG 1175, f° lettre de Maubert à Cobenzl du 26 février 1761.
[505] SEG 1175 f° 204, lettre de Maubert à Cobenzl du 26 février 1761.
[506] FAVART, *Correspondance au comte Durazzo,* 1808, t. 2, p. 20, lettre du 15 août 1762.

D'après Bachaumont, les gazettes « nous apprennent ou du moins nous insinuent qu'il a été empoisonné. C'est assez le sort des chiens enragés »[507]. Saint-Martin ayant témoigné que Chevrier « crachait du pus »[508] durant leur voyage, il est peu probable que le libelliste ait été empoisonné lors de leur repas. L'annonce de la mort du Nancéen ne laisse toutefois pas ceux qui l'ont côtoyé indifférents. Leurs témoignages sont très peu sympathiques. Bachaumont affirme par exemple qu'il « est mort de misère, sans feu ni lieu : telle devait être la fin d'un enragé. D'autres assurent qu'il est mort de peur comme on l'arrêtait »[509]. Favart se frotte les mains en indiquant : « il serait à souhaiter que tous les scélérats qui nous déshonorent dans les pays étrangers, et surtout en Hollande, eussent le même sort »[510]. Et le bruit ayant couru qu'il s'était empoisonné : « Juste ciel ! dit Melle Arnould[511], il aura sucé sa plume »[512].

Chevrier n'est donc guère regretté par ses contemporains. L'homme est mort dans la misère. Ses possessions sont plutôt maigres au vu de l'inventaire qu'en dresse l'agent de Choiseul chargé de le surveiller. Ses effets, au moment de sa mort, se résument à trois ducats, une montre et quelques vêtements. Son enterrement est alors pris en charge par la police qui s'est préalablement saisie de tous ses papiers. Selon Frantz Funck-Brentano, « il fut enterré dans le cimetière où l'on met les cadavres de la canaille. Sa dépouille y fut conduite par un carrosse, qu'accompagnaient quatre porteurs de la ville. Deux chemises, qu'il avait avec lui, lui avaient fait un linceul »[513]. Une bien triste fin pour cet homme hors du commun mais qui, de l'avis de tous, semble méritée compte-tenu de sa méchanceté !

En dévoilant sa psychologie pour le moins orageuse, ces détails sur la vie du pamphlétaire nous éclairent sur ses écrits. Ils laissent aussi entrevoir certaines raisons de la haine viscérale qu'éprouve Chevrier à l'encontre de Maubert. Ainsi, dans une production littéraire qui s'élève à près d'une trentaine d'ouvrages comprenant romans, pamphlets, pièces de théâtre ou poèmes... nombre d'entre eux rendent-ils hommage en termes souvent peu élogieux et de manière plus ou moins appuyée à Maubert. Dans la *Chevriade*, un poème satirique écrit sur le libelliste, l'auteur note qu'« il est vrai que Chevrier n'a ménagé aucun

[507] HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières, op. cit.,* p. 81.
[508] FUNCK-BRENTANO (Frantz)*, Figaro et ses devanciers*, *op. cit.,* p. 255.
[509] BACHAUMONT (Louis Petit de), *Mémoire secret pour servir à l'histoire de la République des Lettres*, éd. Augmentée par Ravenel, vol. 1, p. 80.
[510] *Romans libertins du XVIIIe siècle*, sous la direction de TROUSSON (Raymond), *op. cit.,* p. 741.
[511] Sophie Arnould née en 1744 est une célèbre actrice et chanteuse de l'Opéra de Paris. Elle meurt en 1803.
[512] DEVILLE (Albéric), *Arnoldiana ou Sophie Arnould et ses contemporains,* Paris, 1813, p. 104.
[513] FUNCK-BRENTANO (Frantz)*, Figaro et ses devanciers*, *op. cit.,* p. 255.

ami, ou s'il a paru faire grâce à quelqu'uns ça n'a été que pour mieux les mordre par des libelles anonymes »[514]. Sa réputation de polémiste et critique acerbe n'est donc plus à faire. Si un doute subsiste, il suffit de se pencher sur le rapport de police du 20 août 1753 où il est noté que Chevrier est « né naturellement méchant »[515] et qu'il est « plus dangereux par sa plume que par son épée »[516]. Ainsi pouvons-nous nous attendre au pire quant aux remarques faites sur Maubert.

En 1762, Chevrier publie *Les Trois C****[517], « qu'on pourrait croire renfermer une allusion indécente [mais qui] signifient simplement les trois Coquins et s'appliquent à trois ennemis de Chevrier qui les désigne par des pseudonymes commençant tous par un C : Chanval, Cosmopole et Chat- Huant »[518]. Maubert, nommé Cosmopole est donc un des « trois coquins locaux avec lesquels [Chevrier] règle ses comptes »[519]. En quelques pages, il dresse un portrait peu flatteur de celui qu'il nomme « aventurier » et relate ses péripéties d'une manière outrageusement romancée. Dans son ouvrage, Chevrier renomme ses personnages et donne délibérément aux noms propres des noms antiques. Ces protagonistes forment un « Triumvirat », Paris se transforme en « Lutèce », Bourg en Bresse en « Volromeix », les « Sarmates » se joignent au récit qui tient alors davantage du roman, ne s'appuyant que sur quelques faits réels et confinant à la fiction pure. Il désire, là encore, informer le public sur la vie des « aventuriers » de son temps, terme qui est rappelons-le connoté péjorativement. On peut d'ailleurs relever plusieurs occurrences du vocable dans l'ouvrage[520] qui côtoient allègrement les synonymes « d'escroc et de coquin »[521]. Renommant son protagoniste « Cosmopole », en raison des nombreux voyages et changements de noms de Maubert, l'auteur des *Trois C**** donne un ton sarcastique mais aussi comique à son histoire de la vie de Maubert, ne manquant pas d'humour, Chevrier envoie son héros à « Wurtzbourg », le bourg des saucisses, au lieu de Wurtemberg !

Le récit suit une trame chronologique, Chevrier campe un personnage fils d'épicier qui quitte sa famille. Le libelliste se permet de dénigrer au passage un autre écrivain, Jacques

[514] *La Chevriade ou l'Osbervateur des Enfers*, A Paris chez N. B. Duchesne, 1762, p. 84.
[515] RAVAISSON-MOLLIEN (François), *Archives de la Bastille,* t. 12, p. 364.
[516] *Ibid.*
[517] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.*
[518] Chanval est Charles-Joseph-François d'Hennezel de Champigny et Chat-Huant est E.-A. Des Essarts. DRUJON (Fernand), *Les livres à clef, étude de bibliographie critique et analytique,* T. 1, Paris, 1888, p. 44.
[519] *Romans libertins du XVIIIe siècle*, sous la direction de TROUSSON (Raymond), *op. cit.,* p. 741-750.
[520] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C**** , *op. cit*., p. 100 et p. 113
[521] *Ibid.,* p. 132.

Accarias de Sérionne[522], dont les journaux servent à envelopper le poivre et la cannelle. Après avoir relaté la fuite du couvent, son départ pour l'Angleterre où Cosmopole se marie et entame son dangereux rôle d'espion, Chevrier évoque la carrière politique de l'aventurier. Le pamphlétaire s'attarde ensuite sur le séjour belge de son héros et mentionne les véritables connaissances de Maubert, tel que Douxfils. Cosmopole délaisse « la Belge » pour Paris. La suite est plus décousue et laisse une grande place à l'imagination de l'auteur. La fin rocambolesque du récit introduit très clairement la fiction, montrant que Chevrier a conscience que le public ne prendra pas son ouvrage au sérieux !

Cosmopole condamné après son procès, fausse compagnie à ses gardes et parvient à s'échapper du « donjon des auteurs ». Ensuite, « Cosmopole gagne le premier port, où il s'embarque pour se rendre en *Lusitanie* auprès de l'abbé *Platel,* avec lequel ses aventures, & son style lourd, ont tant de conformités »[523]. Mais le héros manque de chance. Des corsaires marocains s'emparent de son navire et le conduisent en Afrique où il est vendu à « Sa Majesté Maroquine »[524]. Cosmopole, qui selon l'auteur, ne manque pas d'aplomb, demande à se convertir à l'Islam. Chevrier se moque ici ouvertement de Maubert, qui change de religion comme il change de pays. Le héros commet toutefois une faute grave, son goût pour l'alcool, notamment pour le punch qu'il a rapporté d'Angleterre[525], le conduit au blasphème. La sanction est immédiate, Cosmopole est empalé. Chevrier adresse une mise en garde à notre auteur par cette fin tragique mais aussi par le biais de cet écrit tout entier qu'il nomme « un conte purement métaphysique »[526]. La morale de son histoire sous-entend que l'ex-capucin devrait être plus prudent et moins « léger » dans ses propos s'il ne veut pas s'attirer le courroux des Puissants. Les accusations du pamphlétaire sont accablantes et même si Chevrier est connu pour ses frasques littéraires, la réputation de Maubert est entachée.

Le Nancéen s'en prend également à Maubert dans d'autres ouvrages, comme dans *Le Colporteur,* un écrit qualifié de « satire affreuse des mœurs du siècle »[527]. Chevrier présente

---

[522] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C**** , *op. cit.,* p. 110. Né en 1706, Jacques Accarias de Sérionne serait l'auteur d'un *Journal de commerce*, un mensuel publié à Bruxelles de janvier 1759 à décembre 1762. Marié deux fois en 1746 et 1750, il serait mort en 1792.
[523] *Ibid.,* p. 137.
[524] *Ibid.*
[525] Chevrier fait ici référence à Horace Walpole, appelé « the punch candidat ». En effet, selon la légende, Walpole expose à George 1er les décisions prises, dans un latin peu correct et autour d'un verre de punch.
[526] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C**** , *op. cit*., p. 139.
[527] CHAUDON (Louis-Mayeul), *Nouveau dictionnaire historique ou histoire abrégée par une société de Gens de lettres, op. cit.,* t. 3, article Chevrier, p. 367.

rapidement aux lecteurs « le fameux Maubert de Gouvest »[528] mais refuse de s'étendre sur la vie de « ce brigand »[529] sur lequel il reviendra dans une future biographie qui « ne sera point une rapsodie »[530] et pour laquelle il prétend s'appuyer sur « des mémoires authentiques fournis par plus d'une couronne, et sur le témoignage irréprochable de plusieurs honnêtes gens »[531]. Ce qui apparaît comme éminemment critiquable puisque son successeur à *l'Observateur des Spectacles* note en ces termes ce qu'il pense de son travail : « M. Chevrier regardait sans doute son ouvrage comme le carrosse de Paris à Orléans : vuide ou plein, il faut qu'il parte »[532].

De fait, ses informations sont toujours semblables et ne donnent pas de véritables indications aux lecteurs. Il retrace encore une fois le parcours de Maubert et après en avoir énuméré les différentes étapes, Chevrier s'arrête sur Bruxelles, où, dit-il « il a escamoté la considération du ministre et l'argent de l'impératrice reine »[533]. Un sympathique rappel aux bons souvenirs de Cobenzl qui a préféré Maubert au libelliste ! Chevrier assure tout de même ses arrières en ne mentionnant pas directement le nom du comte ni celui de Marie-Thérèse. Le Nancéen espère sans doute pouvoir encore revenir à Bruxelles, une ville qu'il connaît bien et qu'il décrit dans un autre de ses ouvrages.

Dans *Les Amusements des Dames de B**** notre aventurier apparaît sous l'anagramme de Terbaum. Chevrier, toujours aussi féroce, nomme Maubert « baron de Terbaum, gazetier privilégié »[534]. Le pamphlétaire, qui comme le souligne Christian Angelet est « passé maître dans l'épître dédicatoire insultante »[535] introduit son ouvrage de la sorte « A Monsieur Jean-Henri Maubert, dit Gouvest, retiré incognito à Francfort, sous le nom de Monsieur Martin »[536]. Dans la suite de son récit, Terbaum est celui « qui avoit le privilège de puiser à la caisse destinée aux progrès des lettres »[537], afin d'enrichir une bibliothèque publique grâce à de nouveaux ouvrages. Chevrier propose quelques titres comme *« Le traité de fidélité conjugale* ; *L'art d'opérer avec les usuriers* ; *La manière d'ennuier la cour, la ville, les provinces et les pays étrangers* ; *La méthode facile de promettre et de ne pas tenir* »[538].

---

[528] CHEVRIER (François-Antoine), *Le Colporteur, op. cit.*, p. 38.
[529] *Ibid.*
[530] *Ibid.*
[531] *Ibid.*
[532] *L'observateur des spectacles ou anecdotes théâtrales*, t. 1, mardi 4 janvier 1763, p. 3.
[533] CHEVRIER (François-Antoine), *Le Colporteur, op. cit.*, p. 38.
[534] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Amusements des Dames de B***, op. cit.,* p. 20.
[535] ANGELET (Christian) et HERMAN (Jan), *Recueil de préfaces de romans du XVIIIe siècle, 1751-1800,* vol. 2, Saint-Etienne, PUSE, 2003, p. 139.
[536] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Amusements des Dames de B***, op. cit.,* p i.
[537] *Ibid.,* p 22.
[538] *Ibid.,* p 21.

Autant de titres qui font sourire un public qui connaîtrait la réputation de Maubert et qui permettent à Chevrier de se moquer de l'aventurier sans véritablement céder à la diffamation. Le pamphlétaire pousse le sarcasme encore plus loin avec le dernier ouvrage qu'il cite : « *De la méthode de faire son bien de celui des Libraires* »[539]. Un écrit qui, selon Chevrier, est fort rare et dont Maubert a « seul possédé ce secret extraordinaire, et si contraire aux statuts de la librairie moderne »[540].

Notre aventurier est ensuite présenté comme un faussaire, un homme qui plagie des écrits d'autrui et s'en attribue la propriété. Une réputation dont il est difficile de se défaire en tant qu'auteur et qui peut mettre en péril la carrière de Maubert. En effet, le public ne peut désormais être assuré que l'aventurier est bien celui qui écrit et signe ses ouvrages. Chevrier conclut son pamphlet sur cette note bien sombre : « empaté dans le crime [Terbaum] en trace les voies avec une netteté et une précision qui le disputeroit avec les actions de tous les héros que Paris et Londres ont vu naître »[541]. Le libelliste dépeint donc Maubert comme le pire des chevaliers de fortune qui puisse exister. Présenté ainsi au lecteur, il ne peut passer pour un personnage sympathique, honnête et talentueux.

Fier de ses propos, Chevrier récidive et débute *La Vie du fameux Père Norbert, ex-capucin*, avec une dédicace tout aussi cinglante « A Monsieur Jean-Henri Maubert dit Gouvest, Politique au service de tous ceux qui veulent être trompés »[542] et poursuit en expliquant que l'ouvrage veut détailler « la vie des illustres aventuriers de ce siècle ; [qui] sont des modèles à fuir [pour] ceux qui veulent devenir Honnêtes-gens »[543]. Là encore, Chevrier informe son public. Le libelliste peint les vices et montre l'horreur des forfaits d'une clique malhonnête qu'il nomme les « malheureux illustres »[544] et qui se constitue du Père Norbert, de Maubert, de Palissot et de Fréron. Maubert est alors décrit comme un « faiseur de Gazette [dont l'] esprit est peut propre à servir le public »[545], plus en avant dans le texte, il est « un confrère en apostasie »[546], nommé « Brigand politique » puis « Protée normand »[547]. Un bien triste descriptif pour celui que Chevrier a remplacé à la tête du *Gazetin* moins d'un an auparavant.

---

[539] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Amusements des Dames de B***, op. cit.,* p 23.
[540] *Ibid.*
[541] *Ibid.,* p 22.
[542] CHEVRIER (François-Antoine), *La vie du fameux Père Norbert ex-capucin,* 1762, avant-préface.
[543] *Ibid.*
[544] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Amusements des Dames de B***, op. cit.,* p 23.
[545] CHEVRIER (François-Antoine), *La vie du fameux Père Norbert ex-capucin,* 1762, p. 120.
[546] *Ibid.*
[547] *Ibid.*, p. 123. Protée est le gardien de phoques de Poséidon et a le pouvoir de se métamorphoser.

Nous l'avons dit, succédant à Maubert à la direction de ce journal, Chevrier s'amuse dans le numéro du 2 mai 1761 à prononcer un éloge ironique et pompeux. Comme nous le constatons, Chevrier n'est pas en reste d'informations, soit-disant exclusives, ce qui inspire ces mots à Charles Piot :

> « Toujours en quête d'anecdotes scandaleuses, Chevrier ne cessa de poursuivre avec acharnement Maubert, écrivain d'un certain mérite, très-peu recommandable sous le rapport des mœurs, mais sachant toujours garder dans ses publications un véritable décorum. Rien ne lui répugnait pour l'achever. Les malheurs mêmes de sa victime ne lui inspiraient ni pitié, ni compassion, pas même la pensée de se désarmer. Frapper, toujours frapper, était pour lui un bonheur suprême, une occupation agréable, une vraie volupté »[548].

D'ailleurs Maubert rend la politesse à Chevrier et n'hésite pas à se défendre : « Ce maraud, [disait-il en parlant de Chévrier], est connu par deux arrêts du Parlement de Nancy : le premier le condamne aux galères, le second l'en relève : il a toutes les mauvaises qualités de feu M. de Champigny, sans en avoir une des bonnes »[549]. Nous ne pouvons toutefois retrouver que de rares passages où Maubert se défend contre les attaques du pamphlétaire. Dans une lettre à Cobenzl, on perçoit tout de même la rancœur éprouvée par Maubert envers Chevrier quand il se prend à espérer : « je suis bien sûr que le Maréchal son héros ne tardera pas à l'avoir »[550]. Notre auteur pense que la virulence des propos tenus dans le *Testament du Maréchal duc de Belle-Isle* enverra Chevrier en prison, ou, tout du moins, lui fermera les portes de la République des lettres. Dans une seconde missive non datée, Maubert est encore plus franc :

> « J'apprends que Chevrier n'est plus à Bruxelles. J'espère que votre Excellence trouvera bon que je ne laisse pas le public m'affubler d'un Testament politiques de Belle-Isle, que le dit Chevrier a composé, & fait imprimer à Liège cher Boubert. Si Desroches lassoit aussi la patience de Votre Excellence, je voudrois grâce au ciel d'avoir daigné commencer ma vengeance sans ma participation…Mais dans l'état où je suis, je dois n'avoir de désirs & ne former de vœux que pour moi, & pour la conservation de Votre Excellence & la prospérité de sa maison »[551].

---

[548] PIOT (Charles membre de l'Académie), « François- Antoine Chevrier en Belgique », *op. cit.,* p. 224.
[549] *L'observateur des spectacles ou anecdotes théâtrales, comprenant les mois d'Avril, Mai et Juin 1762,* A La Haye, aux dépens de l'Auteur, vol. 2, 1762, p. 314.
[550] SEG 1175 f° 280, lettre de Maubert écrite à Cobenzl le mercredi à 11h30 du soir.
[551] SEG 1175, f° 324, lettre de Maubert à Cobenzl écrite depuis Francfort.

Les vifs échanges entre ces deux auteurs trouvent vraisemblablement leur apothéose avec la *Mauberade* que Chevrier tente de publier mais qui en est empêché par « des personnes charitables et attachées à la réputation édifiante de Maubert »[552]. Le libelliste reçoit alors 10 ducats, venant de Bruxelles, pour annuler sa publication.

Comme Maubert bénéficie de l'opportunité d'une place privilégiée auprès du comte de Cobenzl, une cour d'aventuriers lui dispute et lui jalouse sa situation. De fait, certains sont prêts à en découdre, à saborder sa popularité en livrant une véritable « guerre de plume ». Chevrier se pose en ennemi de nombreux aventuriers, il peut en effet se targuer de sa réussite et lever l'étendard victorieux du littérateur acerbe remportant la bataille. Ainsi anéantit-il totalement les espoirs de Maubert de « faire carrière » de manière durable en mettant sa réputation à mal. S'agit-il pour Chevrier d'être rémunéré pour ce travail de sape, lui, le pire écrivailleur de l'entourage de Maubert ? Sans doute pas, il espère seulement contrecarrer les projets de Maubert dans l'espoir de lui ravir la place ! Dans ses commentaires négatifs, voire insultants ou diffamatoires, Chevrier menace directement la réputation de Maubert qui réussit à se contenir en ne répondant pas de manière directe ou insultante à son détracteur.

Le principal but du pamphlétaire est de faire connaître Maubert en présentant sa biographie au public. D'après le *Dictionnaire des vies privées,* « une Vie, selon Chevrier, ne doit pas s'appesantir sur des anecdotes, mais traiter d'éléments significatifs, qui touchent à la nature profonde des êtres »[553]. Chevrier écrit peut-être ceci avant de faire paraître l'ouvrage sur la vie de Maubert, ou alors il attend de ces rumeurs qu'elles soient un argument vendeur pour son livre. Il est peu probable qu'il pense sincèrement que le caractère de Maubert est celui qu'il décrit – décrie. Ainsi, plutôt qu'une biographie objective, Chevrier nous présente une sorte de réquisitoire contre la vie de Maubert. Il multiplie les pièces ou documents justificatifs, telles des preuves à charge et comme le souligne le *Dictionnaire des vies privées*, « le récit biographique est [alors] mis au service d'une stratégie de dénigrement »[554]. Le pamphlétaire insiste lourdement sur la véracité de ses informations, ayant sans doute peur que le lecteur ne le croie pas et ne prenne pas au sérieux ses accusations noyées dans le récit d'une vie qui tient davantage du roman.

Chevrier n'hésite donc pas à mettre en avant la vie privée de l'aventurier en détaillant

---

[552] *L'observateur des spectacles ou anecdotes théâtrales, comprenant les mois d'Avril, Mai et Juin 1762*, *op. cit.,* p. 315.
[553]FERRET (Olivier), MERCIER-FAIVRE (Anne-Marie) et THOMAS (Chantal), dir., *Dictionnaire des Vies privées*, Oxford, Voltaire Foundation, 2011, p. 16.
[554] *Ibid.,* p. 18.

ses déboires les plus délicats. Exploitant l'attirance du public pour les récits libertins, il se montre prolixe sur ses histoires de cœur. Ce qui était de l'ordre des secrets d'alcôve éclate au grand jour et le libelliste n'a cure de ménager le jardin secret du littérateur. Il ajoute d'ailleurs à l'ouvrage de Sain-Flour de croustillants détails qui permettront à coup sûr d'améliorer encore la vente de son livre. La trame de sa biographie du chevalier de fortune est somme toute assez fidèle à la « réalité ». Chevrier relate les événements marquants de l'existence de Maubert, de sa naissance à l'année 1762 suivant une progression chronologique et qu'il ancre à l'actualité en la rattachant au contexte. Cette biographie fait alors partie d'un ensemble, puisqu'il semblerait que Chevrier ait été désireux de créer un recueil de vies, réunies comme ce que le *Dictionnaire des vies privées* appelle une « collection […] des fameux aventuriers de ce siècle ici, des fameux scélérats »[555].

Ainsi faut-il comprendre que Chevrier est désireux d'informer la population sur les agissements d'un personnage public qui, de ce fait, n'a pas à vivre une existence secrète ou cachée. C'est dans ce souci de vérité et d'information qu'il entend dénoncer les agissements de Maubert et qu'il insiste sur ses fausses identités et ses inavouables aventures, sa fuite du couvent des Capucins de Rouen ou les frasques qui, lors de son séjour en Saxe, le conduisent en prison. Chevrier n'agit pas, selon ses dires, par simple plaisir de nuire mais bien pour instruire la population sur la « vraie » nature des aventuriers. Dans son histoire de la vie de Maubert, Chevrier aspire à « rendre au Public un service important [en lui faisant] connoître ces malheureux dont les intrigues, les fourberies & les impostures le dupent à chaque moment »[556].

Compte tenu de la nature de ses propos, Chevrier ne peut être considéré comme un simple biographe agissant pour le bien-être de ses lecteurs. Soyons clair, ce qu'il écrit tient plutôt de la médisance et ses calomnies confinent parfois au harcèlement. A l'inverse de sa *Vie du Père Norbert*, Chevrier ne livre pas, dans celle de Maubert, les raisons de ses profonds griefs pour le chevalier de fortune. Il faut alors au public supposer les motifs qui poussent le libelliste à s'en prendre à l'aventurier. Au vu des détails qu'il livre sur la vie de Maubert dans ses ouvrages, Chevrier semble bien connaître son adversaire. De fait, selon Alfred de Bougy[557], les deux écrivains auraient travaillé ensemble à la rédaction du *Testament du*

[555] FERRET (Olivier), MERCIER-FAIVRE (Anne-Marie) et THOMAS (Chantal), dir., *Dictionnaire des Vies privées, op. cit.,* p. 17.
[556] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. iv.
[557] BOUGY de (Alfred), *Voyage dans la Suisse française et le Chablais*, *op. cit*.

maréchal de Belle-Isle, un ouvrage qui n'est attribué qu'à Chevrier. La rivalité entre les deux auteurs provient peut-être de cet épisode. Il semble en effet peu probable que le seul fait d'être en concurrence auprès de Cobenzl déclenche une telle animosité chez le pamphlétaire. D'autant plus que cette antipathie, qui déteint sur ses écrits, dessert inexorablement Chevrier lui-même. Comme nous l'avons constaté au moment de son décès à travers les témoignages des contemporains, l'homme connaît de réels problèmes de sociabilisation. Sa tactique fonctionne néanmoins à merveille en ce qui concerne la réputation de Maubert. Même si Chevrier se met à dos de nombreux personnages du siècle, c'est essentiellement notre aventurier qui paie le prix de cette politique de dénigrement.

Ainsi, Chevrier, en s'acharnant sur Maubert à travers les différentes préfaces de ses ouvrages clame haut et fort la véritable identité du chevalier de fortune afin de défaire sa position dans la vie publique, mettant en avant son rôle d'espion et de dangereux aventurier. Comme le souligne Pierre Louis de Massac, Chevrier agit à l'instar d'un calomniateur dont le but « est de détruire la réputation la plus solide »[558]. Certes, Maubert ne peut être qualifié de grande figure du siècle mais les mécènes et différents protecteurs qu'il côtoie l'abandonnent au fur et à mesure des révélations. Comme le souligne le Mémoire judiciaire, « le Sr. Maubert avoit toutes ses relations d'état & de fortune avec cette tête du public, lorsque les premiers libelles, dans lesquels il est donné pour un monstre unique en son espèce, furent lâchés contre lui par des Auteurs anonymes »[559]. Ainsi Maubert était-il apprécié des puissants et des hommes d'Etat avant ces parutions et se retrouve-t-il sans soutien aucun par la suite. Chevrier orchestre donc cette diffamation de main de maître en publiant les libelles retraçant les exploits de Maubert ou les préfaces qui l'accusent et gâtent réellement les affaires de l'aventurier. En informant le public, le libelliste livre Maubert à la vindicte populaire et ouvre la porte aux critiques. De fait, les frasques du chevalier de fortune s'accordent assez mal avec son poste de Directeur de l'imprimerie royale ou avec son statut de protégé du ministre Cobenzl. Durant le procès qui l'oppose à Constapel en Hollande ses protecteurs ont donc déserté les rangs. De plus, comme le souligne le Mémoire judiciaire, le public et les magistrats de la cour peinent à accorder un quelconque crédit aux dires d'un homme dépeint, par Chevrier, comme le pire des filous :

[558] MASSAC (Pierre-Louis de), *Recueil d'instruction et d'amusements littéraires,* Amsterdam, 1765, p. 121.
[559] MJ, p. 5.

> « Le caractère du Sr. Maubert a été horriblement noirci, sa vie a été chargée d'iniquités & d'opprobre, par la calomnie ; & la calomnie a trouvé créance dans l'esprit & le cœur de ceux que le sort rend maintenant les arbitres de sa fortune. Il est donc obligé à toutes fortes de titres de rappeler ces hommes respectables au vrai, en se présentant à eux sous ses traits naturels, en leur mettant fous les yeux un sommaire de sa vie si exactement calqué sur la vérité, qu'il défie qui que ce soit d'y noter la moindre imposture »[560].

De fait, alors que Maubert aurait besoin du soutien de l'opinion, celle-ci le livre au bourreau et il a beau plaider sa cause, le chevalier de fortune perd pied face à ses accusateurs ! On sent alors une certaine lassitude qui nous laisse penser que l'aventurier joue son dernier rôle.

Quand on interroge Chevrier sur sa manière d'écrire, il se défend d'être méchant[561]. Il explique mettre en pratique sa philosophie évoquée en 1774 : « l'admiration est le style des sots »[562]. S'en prenant à Maubert, à Fréron, à des Essarts ou à Champigny, Chevrier multiplie les inimitiés et contribue à ruiner des réputations. Néanmoins, dans la chasse aux « mauvais sujets » dans laquelle se lance d'Hémery, c'est Chevrier qui fait l'objet de rapports détaillés et non Maubert. Notre aventurier se pense toutefois persécuté, comme en témoigne sa correspondance avec Cobenzl ; il s'estime mal-aimé de tous et seul dans l'adversité. Maubert n'a pas su, comme le préconisait Goudar, « éviter les embûches des Filoux »[563]. Des mésaventures qui rendent encore plus incroyable son parcours d'aventurier. En effet, la multiplication des procès, des séjours en prison, la traque par la police et la vie dans la clandestinité sont autant d'informations portées à la connaissance des ministres et autres puissants qui acceptent malgré tout de le protéger.

---

[560] MJ, p. 5.
[561] *L'observateur des spectacles ou anecdotes théâtrales, comprenant les mois d'Avril, Mai et Juin 1762*, *op. cit.,* p. 207.
[562] CHEVRIER (François-Antoine), *Almanach des gens d'esprit, par un homme qui n'est pas sot, calendrier pour l'année 1762 et le reste de la vie. Publié par l'auteur du Colporteur,* Toujours à Londres, chez l'éternel M. Jean Nourse, 1762, p. 106.
[563] GOUDAR (Ange), *L'Aventurier François, op. cit.,* p. 17.

Chapitre 6

Les cercles de sociabilité

La vie aventureuse menée par les chevaliers de fortune est peuplée de rencontres. Suivant les pays et les villes que Maubert traverse, il se construit un cercle social qui lui apporte notamment aide et soutien. Ce réseau ainsi créé est, dans l'intérêt du chevalier de fortune, principalement composé de mécènes et autres protecteurs qui appuient les choix et décisions de l'aventurier. Ces hommes influents concourent également à la sociabilisation de ce voyageur grâce à leurs propres relations établies. Les liens paraissent alors se tisser autour d'un ou plusieurs personnages centraux et s'étendre au-delà des frontières. Maubert réussit, au fil de ses déplacements, à obtenir la considération de nombreux diplomates, de ministres et de quelques dirigeants.

Comme nous le verrons, l'identité de certains d'entre eux peut surprendre. Maubert parvient donc à se sociabiliser par les puissants et on peut s'interroger sur les raisons qui poussent ces hommes de pouvoir à accorder leur confiance à notre aventurier. Il semble qu'il ne faille pas envisager ces relations comme de simples interactions sociales mondaines mais bien comme des rapports de réciprocité. Si l'aventurier requiert la protection sociale et financière, ses nouvelles fréquentations recherchent, quant à elles, d'autres qualités chez notre chevalier de fortune.

Au sein même de ces cercles de sociabilité, des liens de dépendance ou d'influence réciproque se créent. Ainsi les membres de ces réseaux deviennent-ils des employeurs, des amis ou des ennemis. Quant à l'aventurier, il se transforme en informateur, en littérateur à la solde d'une cause ou en simple pique-assiette. Trois rôles à jouer que l'aventurier endosse tel un caméléon mais qui peuvent s'avérer dangereux. La duplicité du chevalier de fortune le mène alors fréquemment à sa perte, plus exactement à sa disgrâce.

Maubert, à l'instar de ses compagnons, joue ces personnages à la perfection mais finit, comme nous le verrons, par se brûler les ailes. Notre aventurier développe trois réseaux principaux au gré de ses pérégrinations : le réseau belge, le réseau allemand et le réseau anglais. Il nous semble intéressant d'étudier quels ont été les personnages qui les ont composés et quels sont les liens tissés entre Maubert et ces hommes influents.

I. Le cercle de l'Hôtel de Mastaing[564]

Du propre aveu de Maubert, il n'est « qu'en retraite et en azile à Bruxelles »[565]. Ce sont ses pérégrinations qui le mènent dans cette ville, siège du pouvoir des Pays-Bas autrichiens, où il se lie avec de nombreux personnages publics. L'aventurier côtoie ainsi les plus hautes instances du pays mais aussi leurs informateurs. A ce titre, les relations qu'il entretient avec les deux extrêmes du pouvoir sont intéressantes à analyser.

Revenons ici brièvement sur l'organisation politique des Pays-Bas. Ils sont certes sous domination autrichienne depuis 1714, toutefois comme l'indique Pierre Chaunu[566] « l'Etat est à ce niveau ». En effet, malgré la tutelle des Habsbourg, le gouvernement de Bruxelles existe bel et bien. Ainsi, comme le souligne Philippe Moureau n'est-il pas « un simple relais de la volonté exprimée par Vienne »[567]. Quatre personnes participent alors à la prise de décision : la reine Marie-Thérèse, son chancelier Kaunitz, le gouverneur Charles de Lorraine et le ministre Cobenzl. L'exécutif est confié au gouverneur général qui veille à faire exécuter les lois et à l'administration de la justice. Comme le souligne Thibaut Duvillier et Steve Jacob, il est souvent proche de l'empereur « puisqu'il s'agissait de représenter le souverain qui ne résidait pas dans [ces] régions »[568]. En cas d'absence, le gouverneur est remplacé par le ministre plénipotentiaire. Ce dernier, nommé par l'archiduc d'Autriche, seconde le gouverneur et le contrôle. De fait, comme l'explique Michèle Galand[569], il correspond directement avec Vienne.

Pour les aider dans leurs rôles, trois conseils collatéraux constituent les piliers du gouvernement et gèrent les affaires politiques et économiques : le conseil d'Etat, le conseil privé et le conseil des finances. Leur évolution entre le XVIe et le XVIIIe est complexe, tour à tour supprimés, fusionnés ou recréés[570], mais nous pouvons tenter de définir leurs attributions

---

[564] L'Hôtel de Mastaing, appelé Hôtel de Bournonville est occupé par le ministre plénipotentiaire. Il est situé « dans le quartier de la haute rue, (…) il est proche des Minimes : il consiste en un grand corps de logis ; les jardins en sont très beaux » cf. *Description de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, chez Boubers, 1782, p. 37.
[565] MBC, p. 29.
[566] CHAUNU (Pierre), *La civilisation de l'Europe des lumières*, Paris, 1971, p. 173.
[567] MOUREAUX (Philippe), « Charles de Cobenzl, homme d'état moderne » in MORTIER Roland, HASQUIN Hervé, éds., *Etudes sur le XVIIIe siècle*, Volume I, Editions de l'Université de Bruxelles, 1974, p. 172.
[568] DUVILLIER (Thibaut) et JACOB (Steve), « Recension. *Histoire politique et administrative des Pays-Bas autrichiens au XVIII^e siècle* », *Pyramides*, [en ligne] 1 | 2000, http://journals.openedition.org/pyramides/608.
[569] GALAND (Michèle), *Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens (1744-1780)*, Etudes sur le XVIIIe siècle, n° 20, Bruxelles, 1993, p. 11.
[570] BAELDE (Michel), « Les Conseils collatéraux des Anciens Pays-Bas (1531- 1794) », *in*: *Revue du Nord*, tome 50, n°197, Avril-juin 1968. pp. 203-212.

principales et leur composition[571]. Le conseil d'Etat gère les grandes affaires du pays en termes de politique étrangère et de politique intérieure, il est dirigé par le gouverneur et composé des différents membres dont un secrétaire et des conseillers. Le conseil privé s'occupe de l'intendance en matière de justice et de police, les décisions sur les octrois et l'application de la législation. Il est composé d'un président et de conseillers. Quant au conseil des finances, ses compétences sont économiques et financières : il règle l'impôt et les dépenses du gouvernement. Ainsi, même si les Pays-Bas sont composés de provinces qui jouissent d'une large autonomie, l'administration demeure centralisée.

Comme le montre Ghislaine de Boom[572], l'administration de l'Etat est remise au ministre plénipotentiaire du régime autrichien : Cobenzl. Le comte est à ce titre le personnage incontournable, celui auquel il faut plaire pour se faire une place. Selon Philippe Moureau, cet homme fait preuve d'un esprit éclairé, « dès le premier abord, le comte de Cobenzl apparaît comme un homme des Lumières par ses goûts, son intelligence et son ouverture d'esprit »[573]. Il entend notamment faire renaître économiquement et intellectuellement les Pays-Bas. Vraisemblablement, Cobenzl est « joséphiste avant la lettre »[574]. Il a su faire une place à la bourgeoisie d'affaires et réussit chaque jour à s'entretenir avec Mme de Nettine qui a alors un poids considérable au gouvernement. Rappelons qu'elle est directrice d'une puissante banque et que Cobenzl refuse à Kaunitz de créer une banque d'Etat car la veuve Nettine y est, elle-même, opposée. D'autres idées opposent d'ailleurs les deux hommes : si au niveau économique Kaunitz pense que les Pays-Bas peuvent enrichir l'Autriche, Cobenzl, lui, entend promouvoir le développement économique des Pays-Bas.

Avant d'occuper son poste de chancelier, Kaunitz a été ministre plénipotentiaire des Pays-Bas autrichiens de 1744 à 1746, mais l'invasion française de juillet 1745 le contraint à quitter Bruxelles. Entre 1750 et 1753 il est ambassadeur à Versailles et s'efforce, mais en vain, de parvenir à une alliance, l'hostilité des Français face à la maison d'Autriche étant toujours vive. Il lui faudra attendre 1756, et dans un tout autre contexte international, pour que soit conclu le Renversement des Alliances. Comme le souligne Philippe Moureaux, « Kaunitz apparaît à bien des égards comme le partisan exemplaire d'un despotisme éclairé

[571] NENY (Patrice-François, comte de), *Mémoires historiques et politiques sur les Pays-Bas autrichiens*, 3è éd., t. 1, Amsterdam, 1785.
[572] DE BOOM (Ghislaine), Les ministres plénipotentiaires dans les Pays-Bas autrichiens, principalement Cobenzl, Bruxelles, Lamertin, 1933, 421 p.
[573] MOUREAUX (Philippe), « Charles de Cobenzl, homme d'état moderne » in MORTIER Roland, HASQUIN Hervé, éds., *Etudes sur le XVIIIe siècle*, Volume I, Editions de l'Université de Bruxelles, 1974, p. 178.
[574] *Ibid.,* p. 175.

essentiellement despotique et accessoirement éclairé »[575]. Ainsi éprouve-t-il à la fois une volonté très claire et très ferme de renforcer l'Etat mais aussi est-il, à l'instar de Cobenzl, ouvert aux idées des Lumières. Il semble notamment soutenir Cobenzl dans sa politique de protection des journalistes et autres polygraphes. A ce titre, Maubert soutient qu'il est gratifié d'une pension de Kaunitz. Si pension il y a, celle-ci s'avère versée avec parcimonie. C'est du moins l'avis de l'*Annual Register* : « Count Brühl and Count Kaunitz's pensions to him were but scanty »[576]. Notre aventurier insiste également sur le fait que Kaunitz l'a « constamment protégé contre le clergé des Pays-Bas »[577] et semble se prévaloir de son soutien inconditionnel : « J'ai reçu jusqu'à ce jour de l'estime et de la bienveillance des comtes Rutowski, de Brühl, de Cobenzl et de Kaunitz »[578]. Il n'y a toutefois pas trace de correspondance directe entre les deux hommes, le seul témoignage est celui de notre aventurier et des lettres qu'il assure détenir. A l'inverse, de nombreux courriers sont échangés entre Maubert et le comte de Cobenzl.

Né en 1712 dans une grande famille au service de l'Etat autrichien, Cobenzl succède au marquis de Botta-Adorno[579] comme ministre plénipotentiaire en 1753. Les relations entre Maubert et Cobenzl débutent par une entrevue à Bruxelles en 1758. Le chevalier de fortune se présente au comte sans autre recommandation « que celle de ses Ecrits et du talent »[580]. Il rappelle les faits dans une de ses missives au comte le 24 juillet : « j'ai vu Votre Excellence décidée à protéger mon entreprise, et à me favoriser dans l'exécution. Elle a daigné me promettre plus que je n'avois osé espérer »[581]. L'aventurier a pris contact avec son futur mécène et cette lettre fait figure d'entretien d'embauche. Selon la correspondance de Maubert, l'aventurier a été introduit auprès de Cobenzl par un ami dont il tait le nom :

> « La personne qui me présentoit à Vous avoit fait obstacle à cet intérêt que je souhaitois vous inspirer sur mon sujet. Aussitôt je me suis imposé de distinguer les droits envers l'Ami des droits que le Protecteur avoit sur moi. J'ai voué de l'amitié, je dois même de la reconnoissance à cet ami. Mais j'ai promis au Protecteur un attachement sans

[575] MOUREAUX (Philippe), « Charles de Cobenzl, homme d'état moderne », *op. cit.,* p. 177.
[576] *Annual Register, op. cit.,* p. 346.
[577] MBC, p. 29.
[578] *Ibid.,* p. 5.
[579] Antoniotto marquis de Botta-Adorno est né en 1688 à Pavie. Il entre au service de la cour de Vienne en 1709 et devient ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas en 1748. Remplacé par Cobenzl en 1753, il meurt en Italie en 1774.
[580] MJ, p. 46.
[581] SEG 1175, f°125, lettre de Maubert à Cobenzl du 24 juillet 1758.

> partage. Après qu'il m'a fallu accorder au premier que c'étoit à lui que j'étois redevable de l'honneur d'être connu et ben accueilli du second, il n'étoit pas possible que je fusse sincère, sans enfreindre ma distinction. J'ai dû lui déguiser les progrès de ma glorieuse relation et feindre même qu'elle étoit coupée dès sa naissance, afàn de la mettre entièrement en défaut sur les suites réelles et possibles. Autrement sa curiosité aiguisée par une discrétion mal voilée, l'auroit pour toujours attaché à ma piste et j'aurois bientôt été un serviteur inutile, importun même à un homme d'Etat, qui veut être maître de ses opérations et de leur secret »[582].

Mais Maubert semble vouloir prendre de vitesse le généreux ami qui l'a présenté au comte. L'aventurier réussit vraisemblablement à s'attacher les bonnes grâces de Cobenzl et entretient une correspondance avec son mécène qu'il informe de ses moindres faits et gestes. Cobenzl ayant « daigné [lui] promettre une protection effective pour l'exécution de [son] entreprise littéraire »[583], notre auteur joint ses écrits à son courrier. Ces missives sont empreintes de déférence envers le bienfaiteur, Maubert est toujours soucieux de son style, très policé et jamais familier. Ainsi, dans la lettre du 8 août 1758, emploie-t-il tour à tour et deux fois de suite les mots « Ami » et « protecteur » qu'il prend soin de souligner. Les formules de politesse abondent et selon Jeroom Vercruysse, la correspondance prend « un tour flatteur et courtisan dont il n'est pas possible de mesurer la sincérité »[584].

Maubert y explique les tenants et aboutissants de son rôle. Il doit « éteindre [ses] liaisons à Londres, pour serrer et augmenter celles (…) en Hollande »[585] afin d'informer régulièrement Cobenzl par courriers. Le chevalier de fortune se met, semble-t-il, au service du comte pour le faire profiter de son réseau d'informateurs à La Haye qu'il juge meilleur que celui de son prédécesseur. L'aventurier espère, sans doute, pouvoir fournir suffisamment de nouvelles intéressantes pour que le comte lui accorde sa confiance. Ce que Cobenzl fait comme nous l'apprend un des courriers qu'il envoie à Kaunitz[586]. Le comte fait mention d'un nouveau correspondant en Hollande dont les informations doivent être approuvées par Vienne. Comme l'explique Jeroom Vercruysse, un échantillon de la correspondance politique est analysé et le nom du nouvel agent y est mentionné : c'est celui de Gouvest. Il s'agit d'un

[582] SEG 1175, f°127, lettre de Maubert à Cobenzl de La Haye du 8 août 1758.
[583] *Ibid.*
[584] VERCRUYSSE (Jeroom), « Candide journaliste*,* J. H. Maubert de Gouvest Gazetier à Bruxelles 1758-1761 », *op. cit.,* p. 50.
[585] SEG 1175, f°125, lettre de Maubert à Cobenzl du 24 juillet 1758.
[586] VERCRUYSSE (Jeroom), « Candide journaliste*,* J. H. Maubert de Gouvest Gazetier à Bruxelles 1758-1761 », *op. cit.,* p. 51

rôle d'observateur mais surtout d'informateur pour la rédaction des journaux et pour des missions plus sombres. Le chevalier de fortune semble en effet remplir également le rôle de surveillant des agents secrets, une activité sur laquelle nous reviendrons.

Maubert vient grossir le nombre des aventuriers étrangers, décrits par Roland Mortier et Hervé Hasquin comme étant « tous Français, [qui] ont quelquefois du talent, et souvent point d'argent. L'Etat suppléé alors en créant des emplois (…) en avançant des fonds secrets, les fameux « gastos segretos » de la SEG payés par la banque Nettine »[587]. Les activités du chevalier de fortune sont rémunérées sur ces fonds, Maubert touchant une somme de 100 ducats[588]. Sur proposition de Kaunitz[589], Cobenzl lui fait verser une pension de 50 ducats « en considération des services rendus et à rendre … jusqu'à autre disposition »[590]. Une pension annuelle de 600 ducats, qui, comme Maubert se plaît à le rappeler, l'attache « au service de l'Impératrice Reine »[591]. Dans une de ses lettres, datée du 13 octobre 1758, Maubert remercie obséquieusement le comte pour cette « gratification mensuelle ». L'aventurier montre ainsi à Cobenzl qu'il considère avec sérieux le rôle qui lui a été confié et il insiste sur l'importance du versement d'une telle somme et sa régularité : « enfin, votre protection m'a mis où je souhaitois depuis dix ans de parvenir, dans cette honorable aisance en quoi je fais consister le bonheur »[592]. Toutefois, le chevalier de fortune ne manque pas de rappeler au comte, à la fin de sa missive, l'avance sur les trois mois qu'il lui a promise. En 1759, l'aventurier se voit également offrir, place de la Chapelle, une maison dont le bail est lui aussi garanti sur les fonds secrets[593]. Un logement que Maubert fait estimer par un expert vers 1761 à 6 000 florins et qui était évalué à près de 16 000 florins quelques années plus tôt. L'aventurier liste les dégradations subies et sa description nous donne une idée un peu plus précise de la demeure qui lui a été cédée :

> « Les toits sont dégradés en plusieurs endroits, les planchers doivent être refaits à neuf. Les croisées pareillement, toutes les cheminées abattues avec leurs murs, pour être refaites de neuf. Le petit logis à droite en rentrant

[587] MORTIER Roland, HASQUIN Hervé, éds. : "Bruxelles au XVIIIe siècle" in *Etudes sur le XVIIIè siècle*, Volume IV, Editions de l'Université de Bruxelles, 1977, p. 120.
[588] SEG 2246, f° 370.
[589] AV, 22512, f° 98, lettre de Kaunitz à Cobenzl datée du 27 septembre 1758.
[590] VERCRUYSSE (Jeroom), « Candide journaliste, J. H. Maubert de Gouvest Gazetier à Bruxelles 1758-1761 », *op. cit.,* p. 51.
[591] *Journal des Savants*, *op. cit.,* p. 544.
[592] SEG 1175, f°130, lettre de Maubert à Cobenzl du 13 octobre 1758.
[593] VERCRUYSSE (Jeroom), « Candide journaliste, J. H. Maubert de Gouvest Gazetier à Bruxelles 1758-1761 », *op. cit.,* p. 53, SEG 1401, 5 juin 1759 et SEG reg. 2247, f° 49.

> doit être pareillement refait, ou du moins dispendieusement réparé. Les remises en ruine doivent être rebâties entièrement, le terrain relevé, ce qui emporte la réédification des écuries. La voûte sous les escaliers du jardin doit être raffermie aux piés »[594].

Un logement assez décent si on se fie à la description donnée ; la maison a des dépendances et un jardin. Une marque d'estime qui témoigne de l'importance de son poste et de son statut. L'aventurier a en effet réussi à obtenir de son protecteur une maison et une rente régulière et demeure conscient que ces promotions sont rares. Ainsi, la protection financière accordée par ce riche mécène reste-t-elle une source de revenus fixes et assurés. Notre auteur reconnaît que l'aide apportée par Cobenzl est indispensable à sa survie. Dans une lettre du 8 juillet 1760, il lance un cri de détresse à son protecteur afin qu'il ne le laisse pas sans argent : dans ce cas « je culbute, & tout mon établissement avant ou après moi »[595]. Maubert a donc bien conscience que sans son protecteur sa vie redeviendrait miséreuse. Comme nous l'avons indiqué, de nombreuses lettres font mention de ses réclamations :

> « J'ai différé tant que j'ai pu d'importuner Votre Excellence d'une nouvelle lamentation, je connois sa générosité et je sais que ma mauvaise étoile a tellement influé sur mes affaires dans les pays de son gouvernement »[596].

Si le chevalier de fortune se trouve à se tourner, une fois encore, vers Cobenzl, c'est qu'il ne sait vers qui d'autre aller. Maubert le rappelle d'ailleurs au comte en 1760 « je n'ai point ici, d'autre protection que celle de Votre Excellence : si je la perds, je suis obligé à une prompte retraite »[597]. Mais la disgrâce de l'aventurier est visible dans la correspondance entre Cobenzl et Pierre Rousseau. Dans la réponse que le comte envoie au journaliste le 11 octobre 1761, il explique que Desroches « n'aura rien à craindre du Sr Maubert qu[‘il] ne fai[t] plus que plaindre »[598]. De fait, Maubert a gâché ses chances à Bruxelles et plus rien ne saurait lui éviter l'exil. D'autres chevaliers de fortune prennent sa suite, comme Accarias de Sérionne ou Chevrier, qui bénéficient également de ces fonds secrets et évoluent dans le même cercle que notre aventurier. Le premier se voit confier le rôle d'agent de Cobenzl à Amsterdam et on

[594] SEG 1175, f°328, lettre de Maubert à Cobenzl, sans date.
[595] SEG 1175, ff. 143-144, lettre de Maubert à Cobenzl le 8 juillet 1760.
[596] SEG 1175, f°324, lettre de Maubert (sous le nom de Mr. Martin chez Mr. Alterman à Francfort) à Cobenzl, sans date.
[597] SEG 1175 f° 141, lettre de Maubert à Cobenzl du 2 février 1760.
[598] SEG 1209, f° 402, lettre de Cobenzl à Rousseau du 11 octobre 1761.

octroie au second une certaine somme[599] avant son expulsion des Pays-Bas par le Conseil Privé. Ces exemples de rétributions financières témoignent du nombre d'aventuriers qui gravitent autour de Cobenzl et se font concurrence.

Maubert tente notamment de rivaliser avec un certain Pido ou Fido[600]. Peut-être est-ce lui qui aurait introduit Maubert dans le cercle de Cobenzl. Pido alias le baron Huybert de Kruyningen, ou Hubert de Cruyningen est un officier au service de l'Empire. Fils d'un homme influent de La Haye, il réside en Hollande. Le baron entre au service du ministre quelques années seulement avant Maubert. D'après Carlos de Villermont, Kruyningen est en garnison à Luxembourg et s'y ennuie quand un de ses amis le met en contact avec Cobenzl qui lui procure sa protection[601]. Kruyningen devient alors l'informateur privilégié du comte, il obtient un congé pour ses engagements militaires et la promesse d'un brevet de major. Toutefois, comme tout bon aventurier, il est criblé de dettes et poursuivi par les créanciers. Pour se renflouer et subvenir à ses besoins, il quémande une pension de trente ducats par mois qu'il finit par obtenir en 1759. Entretemps, il devient major en 1758 et obtient peu après un brevet de lieutenant-colonel. Les espoirs de Kruyningen le portent vers une carrière diplomatique. Il espère en effet un poste de résident des Pays-Bas à La Haye mais il échoue dans cette voie officielle.

Comme Maubert, il demeure donc dans l'ombre de Cobenzl et notre aventurier est désireux de l'évincer et de prendre sa place, comme nous l'apprend sa lettre d'août 1758 : « je ferois pour ainsi dire mes preuves, sur lesquelles vous vous décideriez entre Pido et moi »[602]. L'aventurier demeure soucieux des convenances car il insiste auprès du comte pour que ce dernier ne dise pas à Pido que Maubert a sa préférence [603]. Mais Cobenzl ne semble pas avoir choisi entre ses deux informateurs puisque nous retrouvons Kruyningen en Hollande au moment du procès de Maubert et que la correspondance entre les deux hommes ne s'arrête pas dans l'intervalle. Si Maubert garde un ton empreint de condescendance envers Cobenzl et qu'il est difficile de le croire sincère, Kruyningen s'adresse différemment au comte. Ses propos paraissent moins faux et surtout moins forcés. Les réponses du comte sont à l'avenant,

[599] SEG 2248, f° 98-100.
[600] La graphie de Cobenzl est peu lisible. Il semble qu'il faille lire Pido. Villermont dans son ouvrage mentionne « Fido » et Charles Piot « Pido ».
[601] VILLERMONT (Carlos Comte de), *Le Comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas*, *op. cit*., p. 77.
[602] SEG 1175 f° 127, lettre de Maubert à Cobenzl de La Haye du 8 août 1758.
[603] *Ibid.*

Cobenzl s'adresse à Kruyningen en utilisant « mon cher Pido »[604] et le ton des missives n'est pas vraiment familier mais laisse supposer une relation assez amicale. D'autres indices nous font penser que les deux hommes s'entendent plutôt bien. Cobenzl semble par exemple connaître la femme de Kruyningen, surnommée Fifinne, et la remercie pour les renseignements qu'elle lui a fournis. Il lui accorde d'ailleurs son entière confiance puisqu'elle sert d'intermédiaire avec Maubert. Elle transmet notamment les billets que l'aventurier écrit au comte depuis sa cellule d'Amsterdam.

Pido n'est toutefois pas le seul en lice pour les faveurs de Cobenzl. Un autre concurrent sérieux de Maubert est Pierre Rousseau mais dans un rôle différent. A son arrivée à Bruxelles, Rousseau ne connaît Maubert que « par quelques lettres »[605]. Si l'on en croit la correspondance du Toulousain, les deux hommes ont l'habitude de se côtoyer et deviennent assez proches. Néanmoins leur relation se gâte rapidement, comme Rousseau l'explique en quelques lignes à Cobenzl :

> « Le Tems m'ayant fait connoître le caractère de M. Maubert par mille confidences et des propos qu'il est extrêmement dangereux d'entendre ; je cherchai à m'en éloigner peu à peu, et sans affectation aucune, cette espèce d'éloignement lui parut une envie décidée de lui nuire (…) je continuai à le voir avec une réserve extrême »[606].

Rousseau n'apprécie visiblement pas le mode de vie de l'aventurier et particulièrement sa liaison adultérine. On sait que Maubert vit avec sa concubine à Bruxelles et se soucie peu des convenances. Outre ses conversations gênantes, l'aventurier impose à Rousseau la présence de sa compagne. Rousseau s'insurge auprès de Cobenzl, révolté que la jeune femme ose se présenter chez sa propre épouse : « une fille avec qui il vivait, s'avisa de lui rendre visite avec toute l'indécence de son état »[607]. Une entorse sévère à la bienséance qui a sans doute enterré toute forme d'amitié possible entre les deux hommes. Leur entente était également menacée par d'autres sujets de débats. Nous avons par exemple déjà évoqué les désaccords avec l'aventurier au sujet du dénommé Pascal. Rappelons que Pierre Rousseau avait déconseillé à Cobenzl « de soutenir le projet d'une créature de Maubert de Gouvest,

[604] SEG 1290, f°324, lettre de Cobenzl à Kruyningen du 24 octobre 1765.
[605] SEG 1209, f° 358, lettre de Pierre Rousseau à Cobenzl.
[606] *Ibid.*
[607] *Ibid.*

Jean-Baptiste Pascal auteur de *Lettres semi philosophiques* (Amsterdam, 1757), tendant à lancer le Rédacteur »[608]. Rousseau a donc l'oreille de Cobenzl et profite également de son porte-monnaie. Le comte semble le soutenir financièrement, comme en témoigne une lettre du 16 septembre 1758 dans laquelle « Rousseau accuse réception du montant de la lettre de change envoyée de la part du comte de Kaunitz »[609].

Ainsi Rousseau entre-t-il en compétition avec Maubert à différents titres : celui d'informateur mais surtout celui de protégé. Rousseau revendique d'ailleurs ce statut dans sa correspondance : « les bontés dont votre Excellence daigne m'honorer, ne sont pas un titre pour être importun »[610]. Fin stratège, il profite de se savoir écouté par le comte pour se plaindre de Maubert et de son comportement avec Desroches. Le Toulousain s'étend dans son courrier sur les relations qui se dégradent entre l'aventurier et son ancien ami et désire faire intervenir Cobenzl. Il soutient Desroches contre Maubert, arguant que le chevalier de fortune l'engage « à partager la haine qui bouillonne continuellement dans son cœur contre toute la terre, et principalement contre l'abbé Yvon et de Mr Desroches »[611]. Après ses déboires avec les demoiselles Bernier et les indélicatesses de ses deux comparses, Maubert cherche des appuis. Du reste, au regard de ce que Rousseau pense de sa relation avec sa compagne, il semble peu probable qu'il le soutienne.

Dans la suite de la lettre, Rousseau nous apprend que Maubert est non seulement rancunier mais également fourbe car il a tenté de le mettre en difficulté à Francfort. Faut-il voir dans cet épisode la volonté de se débarrasser d'un rival ? Rousseau ne donne malheureusement que peu de précisions sur le sujet :

> « Ayant mis tout en œuvre à Francfort pour me susciter une affaire désagréable, parce que je ne voulois point descendre à des complaisances, qui à la vérité, m'auroient été avantageuses, si elles n'avoient dégradé mes sentimens, il a eu la douleur de manquer son coup, et il n'a tenu qu'à moi de le faire arrêter, Mr de Thorang, lieutenant du roi de cette ville me l'avoit offert ; j'ai respecté la protection dont votre excellence l'honore encore »[612].

[608] SEG 1209, f°. 388-394, lettre de Pierre Rousseau à Cobenzl.
[609] Sous la direction de SGARD (Jean), *Dictionnaire des journalistes*, *op. cit.,* vol. 2, « Pierre Rousseau ».
[610] SEG 1209, f° 400, lettre de Pierre Rousseau à Cobenzl du 5 octobre 1761.
[611] SEG 1209, f° 400-401, lettre de Pierre Rousseau à Cobenzl du 5 octobre 1761.
[612] SEG 1209, f 401, lettre de Pierre Rousseau à Cobenzl du 5 octobre 1761.

Maubert passe dans ce récit pour un scélérat manipulateur qui manque de se faire prendre à son propre piège. L'aventurier apparaît comme un homme accroché à ses avantages et peu enclin à les partager. Maubert se sent probablement menacé par Rousseau et voit dans ses démarches un autre motif de grief. Le Toulousain a spécialement le mauvais goût de demander l'octroi d'un privilège pour la publication d'un journal à Bruxelles, ce qui lui sera refusé. Toutefois, rompu à l'exercice de la correspondance littéraire avec Charles Théodore, l'électeur palatin résident à Mannheim, Rousseau réussit à fait paraître le *Journal Encyclopédique*. Edité dans un premier temps à Liège, le journal fait grand bruit. Rousseau est contraint de trouver refuge à Bouillon où son projet est finalement soutenu. On trouve alors mention de Maubert et de ses écrits dans plusieurs numéros de la *Gazette.* Même s'il est difficile de savoir si Rousseau est l'auteur des articles en question, il est plus que probable qu'il le soit, compte tenu du fait que leur rédacteur n'est pas tendre avec notre aventurier et qu'il critique ses ouvrages avec vigueur. A propos du *Testament du Cardinal Alberoni*, le journaliste note qu'il est « fabriqué (…) par le nommé Maubert, apostat des Capucins »[613]. Quant aux *Mémoires militaires*, le rédacteur se moque ouvertement de leur auteur qu'il qualifie de « déserteur de la milice séraphique »[614], un comble pour celui qui écrit un ouvrage sur la science militaire !

Dans ce cercle des protégés de Cobenzl on compte également le chevalier de Champigny[615] avec lequel Maubert serait entré en contact lors de son séjour en Saxe. D'après Carlos de Villermont c'est le chevalier qui présente notre aventurier à Cobenzl et Champigny « n'eut pas à se louer d'avoir introduit ce triste personnage dans l'entourage du ministre, car il le met, "avec une petite barbe aiguë et venimeuse" au nombre des "serpents" qui "l'ont mordu" »[616]. On ignore toutefois la cause exacte de cette persistante rancune, mais on peut supposer que la volonté de Maubert de doubler Champigny auprès du comte est la raison de

[613] *Journal Encyclopédique éd. P. Rousseau*, année 1770, t. VI, partie II, A Bouillon, de l'Imprimerie du journal, p. 198.
[614] *Journal Encyclopédique éd. P. Rousseau*, année 1771, t. I, partie I, A Bouillon, de l'Imprimerie du journal, p. 214.
[615] Charles-Joseph-François d'Hennezel de Champigny, connu sous le nom de chevalier de Champigny, naît à Vézelise en Lorraine en 1710. En 1730 à Leipzig, il épouse Jeanne-Henriette-Charlotte de Zerbst. Il est nommé capitaine des troupes de Munster puis en 1735, il fait vérifier et attester sa noblesse. Entre 1744 et 1748, il se trouve à Londres. Il quitte la ville en laissant sa femme en gage à ses créanciers. Il se trouve à Namur en juin 1754. Poète, économiste et journaliste, il écrit notamment dans *La clef du cabinet* publiée au Luxembourg. Grâce à l'électeur de Cologne, rencontré en 1756, il devient un intermédiaire dans la réconciliation entre l'Autriche et la Bavière. Il se trouve à Paris en 1759 et rentre à Bruxelles complétement ruiné et en mauvaise santé en janvier 1760. Il meurt aux alentours de septembre 1760, dans la misère la plus complète.
[616] VILLERMONT (Carlos Comte de), *Le Comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas*, *op. cit*., p. 159.

cette inimitié. Les attributions de Maubert sont similaires à celles du chevalier et l'aventurier tente donc, comme précédemment avec Kruyningen, d'évincer son concurrent. Ce dernier est un des correspondants de Cobenzl ; selon Charles Piot, Champigny est « attaché soi-disant à la Chambre des comptes à Bruxelles, et remplit en Hollande le rôle d'espion politique pour le compte du gouvernement autrichien »[617]. De fait, en 1750, il semble que le chevalier obtienne une place d'auditeur à la cour des comptes pour un traitement annuel de 3 000 florins[618]. A l'instar de Maubert, il aurait été en relations avec d'Hermannes et Kruyningen. Les deux hommes semblent donc bien être en compétition pour obtenir les faveurs de Cobenzl, une rivalité que ne manque pas de souligner Chevrier dans son ouvrage satirique : « Chanval eut à peine terminé sa carrière que Cosmopole se mit sur les rangs auprès du gouverneur »[619].

Décrié par Chevrier dans *Les Trois C***,* Champigny est mis en scène sous le nom de Chanval. Le libelliste le décrit comme un bel homme, un séducteur impénitent qui multiplie les riches maîtresses et les dépouille de leurs fortunes. Passionné par la finance, Champigny voit ses goûts caricaturés dans le pamphlet de Chevrier quand Chanval fait circuler de la fausse monnaie. Là encore, le Nancéen s'appuie sur le parcours du chevalier et extrapole. Il mentionne par exemple son séjour à Londres puis à Bruxelles et Amsterdam. Le pamphlétaire mentionne le rôle de Champigny en tant qu'homme de confiance de Cobenzl rémunéré « sur la caisse secrète, où l'on puisoit assez ouvertement »[620]. Les fameux fonds secrets dont Maubert et Chevrier sont eux aussi bénéficiaires. Le pamphlétaire soulève donc ici la question financière. Il campe un personnage dépensier qui réussit à obtenir d'importants subsides pour vivre, ce qui n'est peut-être pas si loin de la réalité. En janvier 1754, les dettes du chevalier atteignent leur sommet, il écrit alors à Cobenzl :

> « Je ne trouve rien dans ma poche que deux louis dont je ne me suis pas séparé depuis quatre ans ; je ne voudrais pas les donner pour aller au marché demain. J'attends donc l'exécution des ordres de Votre Excellence avec confiance ; mais comme cela ne me nourrira pas aujourd'hui ni demain et que vous ne vouliez pas qu'Henriette et moi nous dînions par cœur nous vous prions de nous donner un *gigot* ou un éclange, comme on dit en Lorraine, de mouton d'Ardenne car vous m'avez répondu

[617] PIOT (Charles membre de l'Académie), « François- Antoine Chevrier en Belgique », *op. cit.,*p. 237.
[618] *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 33, Namur, 1919, p. 225.
[619] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 101.
[620] *Ibid.*, p. 92.

> bien gracieusement, il y a six semaines, que vous vouliez nous nourrir »[621].

En réponse à son courrier, le chevalier voit l'arrangement financier qui le lie au comte réévalué. Sa pension est diminuée de 400 florins afin de payer ses créanciers[622]. Le ton de la lettre peut surprendre, qui demanderait en effet un gigot au ministre plénipotentiaire des Pays-Bas si ce n'est quelqu'un de proche ! La relation entre les deux hommes est clairement empreinte d'une certaine complicité qu'on ne retrouve pas dans les courriers échangés avec Maubert. Une familiarité que le chevalier entretient quand il offre son lit au comte pour une somme dérisoire. Forcé de quitter Bruxelles pour Namur, Champigny cherche à vider sa maison des meubles qui s'y trouvent, il propose alors son lit à la vente : « mon lit dont l'impériale est de damas cramoisi avec tous les dedans, les soubassements et les bonnes grâces et la housse, de damas moiré de laine fait à la duchesse, … je l'offre à Votre Excellence pour un lit de réserve pour 40 pistoles et je joindrai la tapisserie, de même que la housse du lit qui suffit pour une grande chambre pour 6 pistoles de plus »[623]. Il lui propose également, pour décorer et parfumer son intérieur, des portraits qui se marieraient parfaitement avec ses boiseries et de l'huile de rose, ainsi qu'une bague avec une agate sertie de brillants… Ces missives où perce une certaine camaraderie portent à nous interroger sur son origine.

Champigny a réussi à accéder à un réel degré d'intimité avec Cobenzl alors que Maubert n'y est jamais parvenu, ce qui pose question. Le comte connaît vraisemblablement Champigny de longue date et aurait servi de témoin au mariage du chevalier avec Henriette comtesse de Zerbst-Callenberg. Et c'est encore par les femmes que leur relation paraît se resserrer. Champigny joue, en effet, les entremetteurs auprès de Cobenzl. Il arrange notamment un rendez-vous avec Madame de Proli, l'épouse du Receveur général, mais aussi, selon Carlos de Villermont[624] avec sa propre maîtresse Mademoiselle de Gougnies[625]. Cette dernière fréquente le chevalier et sa femme lors de leur séjour à Namur. Fanny de Gougnies est « jolie, pleine d'entrain, libre comme on ne l'imagine pas en ces temps austères ; c'est une héritière et cela amène des soupirants pour le bon motif, mais ce qu'on raconte d'elle écarte

[621] SEG vol. 931, lettre de Champigny à Cobenzl du 13 janvier 1754.
[622] *Annales de la Société archéologique de Namur*, *op. cit.*, p. 226.
[623] SEG vol. 931, lettre de Champigny à Cobenzl du 6 mai 1754.
[624] VILLERMONT (Carlos Comte de), *Le Comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas*, *op. cit*., p. 247. Cobenzl aurait d'ailleurs fait peindre un portrait de Fanny en remerciement de ses « services ».
[625] Fanny de Gougnies est la fille unique d'Emmanuel de Gougnies, seigneur du Fayt et de l'Escaille, député de l'État Noble du Hainaut et Marie-Charlotte de Franeau.

bien vite les plus sérieux »[626]. Champigny, épris de la jeune fille, se lance dans un ménage à trois et Henriette semble s'en accommoder. En 1760, il accuse tout de même cette dernière de l'avoir empoisonné. La femme de chambre, nommée Fifine constituait alors le quatrième membre du ménage. Elle lui donne d'ailleurs un fils en 1758 qu'il appelle Charles en l'honneur de Cobenzl[627] ! Aux abois, le chevalier fait à Cobenzl de « répugnantes propositions »[628].

Ces provocations sont les dernières. Si Champigny a jusque là réussi à amuser le comte et à conserver, malgré ses tracas financiers et ses constantes relances, un lien amical, Cobenzl est lassé. Le ministre ne répond plus aux courriers du chevalier qui se dit « abandonné de tout l'univers, hors de Dieu »[629]. Le ton des lettres, empreint de jérémiades et d'atermoiements, laisse entrevoir que la fin du chevalier est proche. Ainsi, Champigny rencontre-t-il, dans les dernières années de sa vie, « MM. Durey de Morsan, receveur général de Franche-Comté, riches de dix millions »[630]. Au moment de lancer une loterie à Namur, le chevalier devient proche de cet homme qui n'est autre que le père de l'auteur présumé des notes sur le *Testament du Cardinal Albéroni*. Rappelons que Durey de Morsan fils aurait vendu ou se serait fait voler lesdits papiers par Maubert. Une anecdote que son père n'aura sans doute pas manqué de raconter à Champigny et qui constitue une raison supplémentaire de ne pas apprécier notre aventurier.

Dans la longue liste des serviteurs de Cobenzl, mentionnons encore l'abbé de Saint-Hubert. Nicolas Spirlet[631] est, au même titre que Maubert, un des correspondants du comte. De retour de Paris, notre aventurier le rencontre pour qu'il transmette un pli au ministre. Cette entrevue ne semble pas être la première puisque l'abbé reconnaît l'aventurier alors que celui-ci est « habillé en noir avec une perruque de procureur pour passer incognito »[632]. Les deux hommes paraissent s'être côtoyés plus d'une fois, de par leur rôle « de serviteur particulier

[626] *Annales de la Société archéologique de Namur*, *op. cit.*, p. 235.
[627] *Ibid*., p. 258.
[628] *Ibid.,* p. 259.
[629] *Ibid.,* p. 260.
[630] *Ibid.,* p. 246.
[631] Nicolas Spirlet est né en 1715 dans la principauté de Liège. Issu d'une famille nombreuse, il entre dans les ordres au monastère de Saint-Hubert, dès l'âge de 18 ans. A cause de discorde au sein de l'abbaye, due à la guerre de succession d'Autriche, l'abbé se réfugie à Sedan et Nicolas part pour Bruxelles. On le retrouve à Aix-la-Chapelle, puis à Vienne entre 1748 et 1750. L devient abbé de Saint-Hubert en 1760 et s'efforce de rétablir une certaine moralité dans sa communauté. En 1763, neuf moines fuient l'abbaye en l'accusant d'être un tyran. L'affaire prend une tournure politique. Contesté par l'ensemble des moines, il part en 1794 et meurt la même année. Il est également un inventeur ingénieux notamment avec la mise en place de hauts fourneaux.
[632] SEG 1175, f°247, lettre de Maubert à Cobenzl du 18 août 1761.

(…) de [son] Excellence »[633]. Selon Olivier Vanderhaeghen, cet abbé « devient en 1753 un proche du ministre plénipotentiaire Charles de Cobenzl pour qui il effectuera des missions diverses et du plus haut intérêt »[634]. Ces attributions lui valent alors visiblement une pension. Nous n'en savons pas davantage sur le rôle joué par Spirlet mais il paraît avoir été important. D'après Frédéric Vanhoorne, ces missions « devaient être fort confidentielles car, peu après qu'il fut nommé abbé, tant le comte de Cobenzl que le secrétaire d'Etat Crumpipen, refusèrent de rendre les dossiers qu'il avait constitué »[635]. Par le fait, il semble que l'abbé était l'une des créatures de Cobenzl. D'après Olivier Vanderhaeghen, Spirlet, élu à la tête du monastère de Saint-Hubert en 1760, obéit « à une recommandation du comte (…) qui espérait sans doute placer un religieux pro-autrichien à la tête de l'abbaye »[636]. De plus, Spirlet a noué de solides relations avec Patrice-François de Neny, d'où découle une abondante correspondance. Les deux hommes échangent sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Hubert mais également sur la politique menée par Bruxelles au Luxembourg. L'abbé aurait alors le statut de « pion, voire d'espion (…) sur l'échiquier politico-diplomatique »[637]. Et l'homme aurait été entremetteur à plus d'un titre.

En effet, Spirlet, apparenté par mariage à Barthélémy Joseph Dotrenge[638], a visiblement servi de relais entre ce dernier et Neny. Dotrenge était proche de Cobenzl et a notamment été chargé des négociations pour le choix du prince-évêque de Liège, à la mort de Charles d'Oultremont en 1771. Il est probable que Maubert ait rencontré Dotrenge même s'il ne l'évoque pas directement dans son courrier car celui-ci est agent à la cour de Bruxelles dès 1751 et fréquente toute l'aristocratie bruxelloise dont Neny. Selon Charles de Lorraine, Dotrenge était au fait de nombreux secrets, le gouverneur explique d'ailleurs que « Mr. de Neni pour sçavoir ce qui se passe chez le Ct de Cobenzelle ménage beaucoup l'agent

[633] SEG 1175, f°247, lettre de Maubert à Cobenzl du 18 août 1761.
[634] VANDERHAEGHEN (Olivier), « La correspondance de dom Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert, avec Patrice-François de Neny, chef-président du Conseil privé des Pays-Bas autrichiens (1760-1782) », *In. Bulletin de la Commission royale d'histoire. Académie royale de Belgique*, t. 172, 2006. p. 9.
[635] VANHOORNE (Frédérick), « L'empreintes des Lumières dans le Luxembourg : les curiosités intellectuelles de Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert (1715-1794) », p. 112, in., SORGELOOS (Claude) dir., *Autour de Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, 1744-1780. Culture et société,* Dexia Banque, 2000, 143 p.
[636] VANDERHAEGHEN (Olivier), « La correspondance de dom Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert, avec Patrice-François de Neny, chef-président du Conseil privé des Pays-Bas autrichiens (1760-1782) », *op. cit.,* p. 9.
[637] *Ibid.*
[638] Barthélémy ou Bertrand Joseph Dotrenge est né au Brabant en 1724. Il se marie en 1738 avec Laurence Josèphe. Il est officiellement secrétaire du comte de Sart à Bruxelles. Il est également conseiller de la grande maîtrise de l'Ordre teutonique et a été nommé par Velbrück, le 23 septembre 1780, conseiller intime et chargé d'affaires du prince-évêque de Liège près la cour de Bruxelles. Il meurt en 1796.

Dotrenge, lui donnant souvent à diner et à sa femme et cela parraport que c'est l'homme d'affaire du ministre »[639]. Dotrenge aurait peut-être joué un rôle semblable à celui de notre aventurier, renseignant Cobenzl et ménageant Neny.

Maubert a travaillé avec ces deux hommes qui avaient d'importantes positions au gouvernement. Patrice-François de Neny a côtoyé Maubert, il le rencontre notamment au moment où l'aventurier prête serment devant le conseil privé le 3 mai 1759 en tant que nouveau Directeur de l'Imprimerie royale. Neny est alors chef et président du conseil privé, occupant, selon Bruno Bernard, « la plus haute charge qu'un natif pût espérer dans les Pays-Bas au sein du gouvernement autrichien »[640]. Il a gravi les échelons de l'administration, travaillant de concert avec Cobenzl dans une atmosphère tendue. Dès 1754, le ministre demande à Neny de remettre un rapport sur des mesures susceptibles d'améliorer le fonctionnement du conseil. Ce dernier tente alors de se rapprocher de Cobenzl en proposant la nomination de personnes que le comte apprécie. Cobenzl n'est toutefois pas dupe et aucune des propositions de Neny n'est retenue. La démarche du ministre témoigne bien d'un conflit latent entre les deux hommes. Un rapport de Kaunitz[641] confirme d'ailleurs l'existence d'une certaine tension. Maubert ne saurait donc fréquenter ouvertement Neny, d'autant plus qu'en novembre 1759, Kaunitz accuse Neny de mettre trop « d'esprit républicain »[642] dans ses rapports et demande à Cobenzl de « corriger »[643] ce défaut. Cobenzl et Kaunitz cherchent alors à Neny un remplaçant qui pourrait remanier son travail[644]. Une remontrance que Neny n'apprécie guère mais qui nous indique que notre aventurier ne peut mentionner le président du conseil dans ses courriers même si, comme nous le verrons, leurs idées sont assez semblables.

Neny s'est imposé en tant qu'élément indispensable de l'appareil administratif bruxellois dès 1753. Ses actions sont à la fois marquées par l'absolutisme et l'esprit des Lumières. Bruno Bernard le souligne dans son travail sur l'homme d'Etat, expliquant qu'« en

---

[639] SEG 2605, papiers secrets de Charles de Lorraine, cité dans LAMBERT (E), « La signification économique des différends territoriaux entre Liège et les Pays-Bas à la fin du XVIIIe siècle », *In* : *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 31, fasc. 2-3, 1953, p. 465.

[640] BERNARD (Bruno), « Patrice-François de Neny (1716-1784), portrait d'un homme d'état » in *Etudes sur le XVIIIè siècle*, Volume XXI, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, p. 38.

[641] Voir AGR, Chancellerie autrichienne, 463, le rapport de Kaunitz, du 26 novembre 1767, cité dans BERNARD (Bruno), "Patrice-François de Neny (1716-1784), portrait d'un homme d'état", *op cit.,* p.41.

[642] *Ibid.,* p.81.

[643] *Ibid.,* p. 80.

[644]SORGELOOS (Claude), *Les Mémoires historiques et politiques sur les Pays·Bas autrichiens de Patrice·François de Neny : Rédaction, diffusion et publication*, Archives et bibliothèques de Belgique, Bruxelles, 1989, 232 p., p. 33-38.

lui se mêlaient indissociablement les épaisses racines de l'Ancien Régime et les frêles pousses des temps nouveaux »[645]. Ainsi Neny était-il, comme Cobenzl un « ami des Lumières », adepte du « despotisme éclairé que la cour de Vienne a emprunté à Frédéric II »[646]. Sa correspondance témoigne notamment d'une volonté de réformes, d'un programme politique où pointe le refus de l'arbitraire, ce qui fait écho aux développements de Maubert qui évoque dans *La pure vérité,* « l'immortel Pierre de Russie »[647], le modèle même du prince éclairé. Le chevalier de fortune rejette le pouvoir despotique quand il souligne « l'humanité de l'Impératrice Régnante [qui] a proscrit ce châtiment destructeur de l'espèce »[648]. De fait, Elisabeth de Russie a interdit la peine de mort, mettant en place un moratoire qui n'autorisait pas les exécutions capitales lors de son règne.

Neny rejoint également notre aventurier dans ses idées religieuses, il n'est pas véritablement anticlérical, ni athée et demeure chrétien. D'après sa correspondance avec le janséniste gallican Gabriel Dupac de Bellegarde, on comprend qu'il désire former une Eglise nationale, sur le modèle de l'Eglise anglicane. A l'instar de Maubert, il montre une volonté de réforme de la religion catholique. Pour Jeroom Vercruysse, Neny arrivait, en ce qui concerne la religion, « plus prudemment que les philosophes de son temps, aux mêmes conclusions »[649]. Il a d'ailleurs une grande influence sur la politique religieuse du gouvernement et prend notamment part à l'expulsion des jésuites. Neny est à la tête d'une Jointe que fixe les modalités de leur départ et la réorganisation de l'enseignement secondaire. Neny connaît bien le fonctionnement des jésuites puisqu'il a fait ses études à Saint-Omer[650]. Comme Maubert, ses idées en matière de religion et de réforme du système éducatif sont donc liées à son expérience.

Les deux hommes se rejoignent enfin sur leurs idées économiques qui sont marquées du sceau du mercantilisme. Dans son *Testament politique du chevalier Walpoole,* Maubert souligne que la maîtrise du commerce est celle des richesses du monde, ainsi mentionne-t-il le développement économique aux Pays-Bas :

---

[645] BERNARD (Bruno), « Patrice-François de Neny (1716-1784), portrait d'un homme d'état », *op. cit.,* p.140.
[646] *Ibid.*, p. 12.
[647] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *La pure vérité, lettre et mémoire sur le duc et le duché de Virtemberg pour servir à fixer l'opinion publique sur le procès entre le prince et ses sujets, par madame la baronne douairière de Virtemberg [M. de G]*, Augsbourg, 1765, p. 61.
[648] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Nouvel état politique de l'Europe ou le Mercure des Pays-Bas par Mr. de Maupert*, Francfort et Leipzig chez Knoch et Esslinger, 1760, p. 32.
[649] BERNARD (Bruno), « Patrice-François de Neny (1716-1784), portrait d'un homme d'état », *op. cit.,* p. 12.
[650] « Au mois de juillet 1726, mon père m'envoya faire mes études au collège des Jésuites anglais à Saint Omer (…) J'en revins le 23 mars 1731 », cité dans BERNARD (Bruno), « Patrice-François de Neny (1716-1784), portrait d'un homme d'état », *op. cit.,* p.23.

> « Que résulte-t-il de toutes ces observations ? Qu'il est très possible de rétablir un commerce florissant dans les Pays-Bas Autrichiens ; que lorsque la Maison d'Autriche, dépouillant son orgueil, aura l'adresse de bien lier la partie avec la Maison de Bourbon, elle rétablira la Compagnie d'Ostende, & fera acquérir aux Pays-Bas un embonpoint, qui sera le termomètre de notre affaiblissement »[651].

L'aventurier livre ici la plus pure logique du mercantilisme anglais, selon lui, les progrès du commerce d'une puissance ne peuvent se faire qu'au détriment du commerce des autres puissances et le commerce extérieur devient la principale source de richesse du pays. De fait, comme l'indique Bruno Bernard, le projet économique de Neny avait comme priorité de « rétablir la navigation, « âme du commerce », en activant les ports de Bruges et d'Ostende, en encourageant la construction de navires et en pratiquant un protectionnisme inspiré des Navigation acts anglais »[652]. Une vision bien similaire à celle de Maubert qui porte à nous interroger sur leur relation. Il est fort possible que Neny ait lu notre auteur et se soit même inspiré de certaines de ses théories ou inversement, que notre aventurier ait repris dans ses ouvrages les idées exposées par le président du conseil privé. Neny étant devenu un personnage central au sein du gouvernement, il est intégré aux réseaux de Cobenzl et a donc dû disserter de ses sujets avec Maubert.

Au nombre des connaissances et amis du chef du conseil privé on peut également citer Corneille-François de Nélis[653] qui écrivait à Maubert qui venait de se voir confier la direction de l'Imprimerie Royale :

> « Vous devinerez aisément, Monsieur, que je parle de ce chef de la Justice, de cet Ami des Muses, dont Sa Majesté a bien voulu serrer les liens qui l'attachaient déjà à notre université en le lui donnant pour être son soutien et son protecteur, et le plaçant entre le Trône et l'Académie ; dont toutes les qualités, les affections et les désirs prouvent invinciblement que son horoscope ne nous a dû annoncer rien moins que le Mécène de Rome et le Colbert de la

[651] MAUBERT DE GOUVEST, *Testament politique du Chevalier de Walpoole, Comte d'Orford, et ministre d'Angleterre*, A Amsterdam, Chez Arkstée et Merkus ; Et se trouve à Paris, Chez H.C de Hansy, rue Saint-Jacques, 1767, vol. 1, p. 190.

[652] BERNARD (Bruno), « Patrice-François de Neny (1716-1784), portrait d'un homme d'état », *op. cit.*, p. 96.

[653] Corneille-François de Nelis naît à Malines en 1736. A la fois prélat et homme d'Etat. Il a également été précepteur du fils de Neny, Philippe-Goswin de Neny. En février 1758, il devient bibliothécaire de l'Université de Louvain mais la publication de deux traités philosophiques *Discours à Lysimaque* et *Alexis, fragment d'institution d'un prince*, parus respectivement en 1763 et 1764 lui attirent les foudres des autorités. Devenu chanoine de Tournai en 1764, il finit par démissionner de son poste de bibliothécaire en 1768. Proposé à la dignité d'évêque d'Anvers, il est consacré en 1785. Il meurt en exil en Italie près de Florence en 1798.

> France. M. le Chef et Président, à qui nous devons tout ce dont j'ai le plaisir de vous entretenir, et à qui nous devrons encore de plus grandes choses »[654].

Nélis est heureux de la considération que lui porte Neny. Le jeune bibliothécaire a par exemple suggéré la mise en place du dépôt légal à la bibliothèque de l'université de Louvain, ce que Neny applique en février 1759. L'on comprend donc que Nélis loue le président du conseil privé dans sa correspondance avec Maubert. Il insinue même que « c'est ainsi que l'on se flatte de marcher un jour à la suite des Froben, des Gryphius, des E[s]tienne, des Plantin etc. et même de les devancer »[655]. Pour Nélis, les faveurs acceptées par Neny permettent de dépasser les grands noms de l'imprimerie : Johann Froben était un éditeur et imprimeur de Bâle connu à travers toute l'Europe aux XV-XVIe siècles, les Gryphius étaient une famille d'imprimeurs dont le plus connu Sébastien a exercé à Lyon au XVIe siècle, les Estienne étaiten une famille d'imprimeurs originaire de Provence et installée à Paris à la fin du XVe siècle et enfin le célèbre Christophe Plantin était le plus grand relieur et imprimeur ayant travaillé à Anvers au XVIe siècle. Nélis insiste ici auprès de notre aventurier sur le rôle de protecteur joué par Neny, indiquant peut-être à Maubert de se rapprocher du président du conseil privé ou du moins de tenir compte de ses avis en matière d'impression et de publication.

Peu d'autres informations filtrent de ce courrier, toutefois un passage étrange dans un ouvrage rédigé par Nélis, *L'aveugle de la montagne*[656], nous amène à penser que Nélis et Maubert n'ont pas dû s'entendre très longtemps. Nélis explique dans son traité philosophique l'origine de quelques noms de famille et prend pour exemple celui de Maubert. Il le décompose afin de donner la signification de ce nom d'origine germanique. Pour lui, la première partie venant du mot *Mau* signifie « mauvais » et *Bert* vient de « barde ». Un assemblage étonnant qui fait de notre aventurier « le barde du mal ». L'on peut y voir un coup de griffe possible de l'auteur à un homme qu'il n'a peut-être pas véritablement apprécié !

Cobenzl met Maubert en relation avec d'autres personnages influents qui gravitent autour de lui, comme le baron de Vrintz[657], le baron van Swieten[658], le comte de Pergen, le

---

[654] BERNARD (Bruno), « Patrice-François de Neny (1716-1784), portrait d'un homme d'état », *op. cit.,* p. 169.
[655] AGR, Ancienne université de Louvain, 229, Lettre de Nélis à Maubert du 17 août 1759.
[656] NELIS (Corneille-François de), *L'aveugle sur la montagne : entretiens philosophiques*, A Rome chez Vincent Poggioli, 1797, p. 18.
[657] Le baron Vrintz-Barberich est le fils et petit-fils du résident impérial à Brême. Il entre dans l'administration des postes au service du prince de La Tour et Taxis et devient grand-maître des postes de l'Empire à Francfort. Il est également chambellan de S. A. S. E. de Cologne.

baron de Groschlagen ou l'ancien bourgmestre Olenschlager[659] mais nous n'avons que peu de renseignements sur les rapports qu'ils entretiennent. Dès le début de leur correspondance, Cobenzl conseille à notre aventurier de se servir de l'adresse du baron de Vrintz pour expédier son courrier[660]. Maubert est désireux d'être le plus discret possible quand il envoie ses missives au ministre et lui demande la possibilité de lui écrire ailleurs, sans doute pour ne pas éveiller les soupçons de l'homme qui l'a mis en relation avec Cobenzl et duquel il veut prendre la place. De fait, utiliser le nom du baron pour faire passer les informations au comte est aisé puisque Vrintz est le secrétaire de Cobenzl. Il est celui auquel le comte peut tout demander et d'après Carlos de Villermont, « il est surtout une tête de Turc dans le petit cercle de l'hôtel Mastaing »[661]. Son caractère prête à la moquerie de ceux qui l'entourent, il a « la tournure un peu gauche et l'esprit un peu lent »[662]. Pourtant, Cobenzl se prend d'affection pour lui. Leur correspondance montre que les deux hommes s'entendent bien et le ton des lettres est plutôt familier. Notamment quand il raconte au ministre ses aventures féminines lors de son séjour à Venise au moment du carnaval en 1760 :

> « les femmes sont charmantes et les filles ne le sont guère moins. Le comte de Rosenberg qui me charge d'un million de compliments à V. Exc. m'en a fait connoître une qui n'est pas du tout de paille et qui, peut-être pour un moment, pouvoit me faire oublier que j'ai sucé les principes de sagesse dans l'école de V. Exc. »[663].

Ce récit empreint de familiarité ne saurait figurer dans les échanges entre Maubert et Cobenzl, ce qui nous rappelle la place de l'aventurier, clairement subalterne et peut-être aussi son rang dans la société : Vrintz est baron, Maubert est roturier.

---

[658] Le baron Godefroid van Swieten est né en 1733 à Leyde. Fils du médecin de Marie-Thérèse, Gérard van Swieten, il devient diplomate pour l'Autriche. On le trouve à Bruxelles entre 1755 et 1757, à Liège entre 1757 et 1758 comme chargé de mission par Marie-Thérèse, puis à Paris entre 1760 et 1763, puis à Varsovie entre 1763 et 1764. En 1770, il obtient un poste d'ambassadeur à Berlin, puis à la fin des années 1770, il revient à Vienne comme préfet de la librairie impériale. Il est proche de certains compositeurs comme Haydn ou Beethoven. Il meurt en 1803.

[659] Johann Daniel von Olenschlager est né à Francfort en 1711. Savant et publiciste allemand, il se lance dans des études de droits et obtient son diplôme. Il visite ensuite les principaux pays d'Europe pour s'instruire sur le fonctionnement de leur gouvernement. A son retour, vers 1737, il exerce à Francfort en tant qu'avocat. En 1748, il épouse la fille d'un des plus grands avocats de la ville : Sara Orth. Il devient échevin vers 1761. Il meurt en 1778.

[660] SEG 1175, f° 129, lettre de Cobenzl à Maubert du 12 août 1758.

[661] VILLERMONT (Carlos Comte de), *Le Comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas*, *op. cit*., p. 215

[662] *Ibid.,* p. 215.

[663] *Ibid.,* p. 216.

Maubert rencontre van Swieten, un autre baron proche de Cobenzl. Ce jeune homme était venu faire ses armes auprès de Cobenzl. Il est ensuite envoyé auprès de Pergen pour lui servir de « chancelliste »[664]. Van Swieten a vraisemblablement croisé Maubert à plusieurs reprises, notamment durant leur séjour commun à Paris en 1761. Ce ne sont toutefois que des éléments indirects qui nous permettent de lier les deux hommes. Le baron conserve un lien épistolaire avec Cobenzl et le tient informé de ses faits et gestes. Van Swieten sait que Maubert figure parmi les protégés de Cobenzl, tout comme Chevrier, Bastide ou Sérionne qui ont profité de son soutien. Dans ses lettres, van Swieten interroge alors également le comte sur ses projets, notamment sur sa « Société littéraire ». D'après la revue belge *Le Flambeau,* Cobenzl répond :

> « l'état de la Société est très critique » et « il ne se présente presque personne pour y entrer ». Il en accuse l'esprit de la nation qui ne fait presque jamais rien d'avance, sans être assuré qu'il y a de l'honneur ou du profit à acquérir »[665].

De fait, de tous les littérateurs et journalistes réunis par Cobenzl, aucun n'a connu un succès durable et tous ont sans doute déçu le comte avec leur ambition démesurée et leurs luttes intestines. La surenchère et la concurrence dans la presse, visible à chaque changement du directeur du journal, doit probablement exaspérer Cobenzl qui comptait développer la vie littéraire à Bruxelles et diffuser les idées nouvelles. Dans ce dernier courrier, comme dans les autres, van Swieten fait figure de confident, un rôle que Maubert ne tient pas malgré l'abondante correspondance qu'il entretient avec le comte.

Dans l'entourage de van Swieten et du ministre, citons également Johann Anton von Pergen[666] qui « avait fait ses débuts dans la diplomatie sous les ordres de Cobenzl dont il aimait à se dire l'élève »[667]. Maubert le rencontre lors de son séjour à Francfort en 1763, en même temps que son beau-frère Groschlagen et l'ancien bourgmestre Olenschlager. Ce sont

---

[664] VILLERMONT (Carlos Comte de), *Le Comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas*, *op. cit*., p. 89 lettre de Cobenzl à Pergen, Bruxelles, 5 novembre 1757.

[665] *Le Flambeau, revue belge des questions politiques et littéraires*, t. 1, Janvier-Avril 1921, Bruxelles, Maurice Lamertin, 1921, p. 369.

[666] Johann Anton von Pergen naît à Vienne en 1725. Il est diplomate et homme d'Etat de la monarchie des Habsbourg. Formé chez les jésuites, il étudie ensuite le droit et obtient son diplôme en 1747. En 1753, il est envoyé impérial à Mayence et entretien des relations avec les autres électeurs rhénans. Pendant la guerre de Sept ans il administre les territoires prussiens occupés. En 1766, on le retrouve comme vice-ministre des affaires étrangères de Kaunitz. En 1775 Pergen devient Landmarshall pour la Basse-Autriche. Il meurt en 1814.

[667] VILLERMONT (Carlos Comte de), *Le Comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas*, *op. cit*., p. 87.

eux qui permettent à Maubert d'obtenir « l'octroi pour le Spectacle François pendant les fêtes du couronnement »[668]. L'aventurier remercie d'ailleurs chaleureusement Cobenzl car son nom et son patronage lui ont ouvert des portes : « ils ont vu en moi le client et le serviteur particulier de Votre Excellence »[669]. Cobenzl, fier du chevalier de fortune, n'avait pas manqué de le complimenter et dans une de ses lettres à Olenschlager, le comte assurait que Maubert était « une des bonnes plumes qu['il connaisse] et ses malheurs lui auront donné la prudence, c'est le talent qui lui manquoit »[670]. Cobenzl insiste auprès de cet homme pour qu'il entretienne notre aventurier, « comme je connois ce dernier, je vous prie de lui accorder votre protection, vous êtes connoisseur des Talens, et ne refuserez pas votre apuy à mon protégé »[671]. Maubert assure par la suite à Cobenzl que le bourgmestre Olenschlager l'a bien reçu mais qu'il n'a pas bonne opinion de la Gazette française de Francfort et que ses possibilités de carrière dans cette ville sont limitées :

> « Il n'y a point de ressource ici pour l'Ecrivain périodique : les libraires aiment mieux contrefaire une édition, qu'imprimer un original. Trois semaines de séjour m'ont mis dans une impuissance presque égale de quitter la ville ou d'y rester »[672].

L'aventurier semble déçu, escomptant probablement demeurer à Francfort pour démarrer une nouvelle carrière, loin de ses déboires bruxellois.

C'est au moment de ses difficultés hollandaises, cette fois-ci, que Maubert mentionne ses liens avec deux autres personnes de l'entourage de Cobenzl qui doivent l'aider avec ses soucis judiciaires : Mr. Stassart[673] et Mr. de Wavrans. Le procès de Maubert bat son plein à Amsterdam et Cobenzl est désireux de lui venir en aide, autant qu'il le peut. Le 25 septembre 1766, « le président Stassart »[674] accorde, sur demande de Cobenzl, un certificat à Maubert. Il s'agit sans doute d'une pièce à apporter au dossier de l'aventurier et qui pourrait le favoriser

[668] SEG 1175, f° 261, lettre de Maubert à Cobenzl du 29 décembre 1763, depuis Francfort sur le Mein.
[669] *Ibid.*
[670] SEG 1209 f° 14, lettre de Cobenzl à Olenschlager, échevin à Francfort, Bruxelles le 10 juillet 1761.
[671] *Ibid.*
[672] SEG 1175, f°324, lettre de Maubert (sous le nom de Mr. Martin chez Mr. Alterman à Francfort) à Cobenzl, sans date.
[673] Jacques-Joseph baron de Stassart est né en 1711 à Charleroi. Il étudie le droit à l'université de Louvain et devient un brillant avocat. En 1741, il est nommé conseiller fiscal, puis, en 1745, conseiller et procureur général au conseil de Namur. Appelé par Marie-Thérèse au conseil privé de Bruxelles en 1757, il se voit confier des dossiers délicats. En 1764, il est nommé président du conseil de Namur, puis conseiller d'Etat. Il meurt en 1801.
[674] SEG 1175, f°273, lettre de Maubert à Cobenzl du 25 septembre 1766.

lors de son audience. Dans une autre lettre sans date[675], Maubert explique préférer Mr. Stassart à Mr. de Vavrans[676]. L'aventurier supplie Cobenzl de lui « donner un autre Rapporteur »[677] que l'évêque d'Ypres, précisant que Mr de Vavrans « n'est nullement de [ses] amis, et que certains ressentimens peuvent ajouter à sa lenteur naturelle »[678]. Maubert insiste auprès du comte pour qu'il envoie le baron de Stassart afin de l'aider. Ce dernier a l'habitude des frasques et du caractère de notre chevalier de fortune, puisque Maubert lui avait envoyé un mémoire sur « ses affaires et la manière de les terminer »[679] lors de son départ forcé de Bruxelles en 1761. L'aventurier espère sans doute que Stassart saura régler l'affaire comme il semble l'avoir fait auparavant. Aux dires de Maubert, son dossier exige l'expertise du conseiller. De fait, comme le chevalier de fortune l'indique à Cobenzl, ses créanciers sont après lui : « tous ceux à qui je dois fondent sur moi, il a fallu que j'aye pensé à une autre maison, à d'autres meubles : enfin j'ai agi sur la supposition de mon Etat présent vendu »[680]. C'est la seconde fois que Maubert fait appel à Cobenzl pour le sauver d'une très mauvaise passe, ce qui semble fonctionner puisque Maubert sort de sa prison en 1767. Dans la dernière lettre[681] de Kruyningen au ministre, on apprend en effet que le procès de Maubert est au grand conseil et sera jugé rapidement. Pido insiste ensuite sur le fait que Maubert soit reconnaissant envers Cobenzl pour tout ce qu'il a fait.

Maubert peut donc se prévaloir, comme il le fait fréquemment, de « l'estime et de la bienveillance »[682] du comte de Cobenzl mais pas de son amitié. Cobenzl place Maubert et l'introduit au sein de son réseau, le faisant profiter de ses connaissances tant aux Pays-Bas qu'en Hollande. Les connaissances de Maubert s'ordonnent donc à l'intérieur de cercles sociaux bien précis et sont conditionnées par sa volonté de réussite sociale. Si certaines ont son estime, l'ensemble de ce réseau paraît davantage avoir été constitué sur des considérations d'ordre politique. Ainsi, selon Roland Mortier, Bruxelles représente-t-elle pour les aventuriers et autres plumitifs comme Maubert « un asile durable, ou du moins, un point de chute qui devait leur permettre de gagner l'Allemagne, ou la Hollande, et de là parfois l'Angleterre ou

[675] SEG 1175, f° 320, lettre de Maubert à Cobenzl sans date ni signature.
[676] Félix-Joseph-Hubert de Wavrans est né à Tournais en 1715. Il est sacré évêque d'Ypres à Malines en 1762 et publie en 1768 un volume en latin dans lequel sont consignés divers statuts pour le règlement de son diocèse. Il meurt à Bruxelles en octobre 1784.
[677] SEG 1175, f° 320, lettre de Maubert à Cobenzl sans date ni signature.
[678] *Ibid.*
[679] SEG 1175, f° 240, lettre de Maubert à Cobenzl du 7 juillet 1761.
[680] SEG 1175, f° 320, lettre de Maubert à Cobenzl sans date ni signature.
[681] SEG 1290, f° 389, lettre de Kruyningen à Cobenzl du 19 juin 1767.
[682] *Journal des Savants*, *op. cit.,* p. 544.

la Russie »[683]. Les réseaux se chevauchent donc, celui des Pays-Bas et plus spécifiquement de l'Hôtel de Mastaing empiète sur celui de Saxe et des autres Etats allemands.

II. Entre Pologne, Saxe et principautés allemandes

Il s'agit ici d'évoquer les connaissances de Maubert dans les états allemands mais également en Pologne, Auguste III partageant le titre de roi de Pologne et d'Electeur de Saxe. Les relations polonaises et saxonnes de l'aventurier sont donc intimement liées et ce réseau s'étend au fur et à mesure de ses voyages : Pologne, Saxe, Bade-Dourlach, Wurtemberg, Francfort… Maubert renforce son cercle de connaissances au gré de ses déplacements mais aussi grâce à ses amitiés acquises aux Pays-Bas avec Cobenzl. L'aventurier cimente ses liens construits dans les Etats allemands avec ses appuis à Bruxelles, le patronage du ministre plénipotentiaire lui offrant une parfaite carte de visite. Ainsi, même si ce réseau allemand est constitué avant celui de l'Hôtel de Mastaing, ils sont interdépendants et leurs membres interagissent. Si l'entourage de Cobenzl est présenté à Maubert dès 1758 et prend de la distance par rapport au chevalier de fortune au fil du temps, les personnes rencontrées en Pologne et en Saxe maintiennent avec l'aventurier, des contacts qui s'étendent dans la durée et transcendent les péripéties vécues par Maubert. Il y puise alors un soutien de tous les instants et n'a de cesse de faire référence aux connaissances qui le composent.

Leipzig constitue le point de départ du réseau créé par Maubert. Dans son mémoire autobiographique, l'aventurier note qu'il se trouve dans la ville au moment de l'invasion du roi de Prusse, fin novembre 1745. Il y fait la connaissance du comte Maurice de Vindora[684], qui « daigna s'intéresser à [lui] et (…) il parut se plaire à [son] entretien ; [l]'ayant plus approfondi il [lui] offrit l'éducation d'un jeune seigneur »[685]. Maubert doit alors choisir entre deux propositions qui lui sont faites : celle du comte de Schomberg qui l'invite à être secrétaire de son père, ministre plénipotentiaire de Saxe à Ratisbonne ou celle du comte de Vindora. Suivant les conseils de son « ami & protecteur déclaré »[686] Mascau[687], Maubert se décide pour l'enseignement. L'abbé Yvon souligne que l'aventurier « a la recommandation du

[683] MORTIER Roland, HASQUIN Hervé, éds. : "Bruxelles au XVIIIe siècle" in *Etudes sur le XVIIIè siècle*, Volume IV, Editions de l'Université de Bruxelles, 1977, p. 129.
[684] Aucun renseignement supplémentaire n'a pu être trouvé sur cet homme.
[685] MBC, p. 11.
[686] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres de France, op. cit.,* p. 131.
[687] Mascau est un savant que Maubert rencontre en Saxe fin octobre 1745. Il semble être également sénateur de Leipzig.

Professeur et conseiller Mascau, dont il était fort estimé »[688]. De fait, le mémoire judiciaire souligne que Mascau protège Maubert et lui rend visite pendant les deux premières années que l'aventurier passe auprès de son nouvel élève[689].

C'est en février 1746 que le chevalier de fortune s'installe à Varsovie chez le comte Rutowski[690] et entre à son service en tant que précepteur pour son fils. L'aventurier y a joui « de l'estime de tout le monde jusqu'en 1748, quand [il encourut] l'indignation du Roi & le ressentiment du Comte de Brühl »[691]. Rutowski, que nous avons déjà mentionné, est un militaire. Il commande l'armée de Saxe pendant la guerre de Bohème. Il est un homme important qui appartient à une famille influente : fils naturel du roi de Pologne et Electeur de Saxe Auguste II, il est également le gendre du prince Lubomirski[692] et sa tante est la comtesse de Watzdorff. Rutowski offre à Maubert un travail au plus proche de sa famille. L'aventurier, qui est logé chez le comte, côtoie alors la sphère privée du comte en servant de précepteur à son fils. Ainsi le chevalier de fortune n'est-il pas seulement un homme de confiance, mais un membre de la famille à part entière. Maubert peut également profiter du réseau de connaissances du comte même s'il semble qu'il n'a « presque aucune relation hors de son palais »[693]. L'aventurier sait pourtant s'intégrer à ce petit cercle, il est apprécié par ceux qu'il rencontre. Le mémoire judiciaire note d'ailleurs que la conduite « irréprochable »[694] de Maubert auprès du fils du comte a conduit des proches de Rutowski, comme le comte de Brühl[695], à être généreux avec l'aventurier.

Le comte fait nommer Maubert secrétaire d'Auguste III de Pologne. Brühl est un personnage clef de l'administration du roi et il semble qu'il puisse imposer de nombreuses décisions au souverain. Personne ne paraît pouvoir approcher le monarque sans passer par le comte, ce qui lui confère un rôle de poids au sein du gouvernement. De l'avis de Chevrier, Maubert se lie avec un noble polonais qui « le prit en amitié, l'introduisit dans les principales

[688] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres de France, op. cit.,* p. 129.
[689] MJ, p. 10.
[690] Frédéric-Auguste comte de Rutowski est né en 1702. Il est le fils naturel d'Auguste II de Saxe. Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, Feld-maréchal, il épouse Louise-Amélie Lubomirski en 1739. Son fils unique meurt en 1755. Il meurt en 1764.
[691] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[692] Famille de l'aristocratie polonaise connue dès le Moyen-Age. Ses membres sont souvent maréchaux au service de l'Etat et sont également actifs en politique.
[693] MBC, p. 13.
[694] MJ, p. 12.
[695] Henri, comte de Brühl est né en 1700 en Thuringe. Nommé chambellan par le roi de Pologne Auguste II. A la mort de ce dernier, Brühl se place auprès du nouveau roi Auguste III et devient son ministre dès 1733. En 1742, il devient général d'infanterie puis premier ministre en 1748. Très proche d'Auguste III, il aurait participé à la ruine de l'Etat à cause de dépenses fastueuses. Il meurt en 1768, peu après le roi.

maisons, vanta ses talens, loua son mérite, parvint enfin à le faire recevoir chez le Comte de Brühl »[696]. En fréquentant le comte de Brühl, Maubert approche les hautes sphères du pouvoir. Selon l'*Annual Register*[697], l'aventurier aurait même touché une pension de la part du comte. Chevrier, quant à lui, insiste sur la bonne fortune de l'aventurier, qui pourtant indigne de la protection du comte, se voit « accabl[é] de présents : chaque jour ajout[ant] quelque chose à sa générosité »[698]. Néanmoins, Maubert reconnaît de ne pas être particulièrement intime avec le comte et les explications du mémoire judiciaire nous laisse perplexe ! Il est dit que Maubert n'a jamais été au service du comte de Brühl mais que son fameux double, « le faux Baron transporté en Saxe y devenoit une espèce de confident du Comte de Brühl, qui trouvoit ensuite en lui un voleur domestique de l'espèce la plus odieuse »[699]. Ainsi, ce serait cet homonyme qui aurait été « arrêté par ordre du Roi à la table du Comte de Brühl [car] jamais le Sr. Maubert, n'a mangé à la table du Comte de Brühl »[700]. Des observations peu compréhensibles et qui méritent un éclaircissement. Maubert reconnaît dans son mémoire autobiographique qu'il est peu connu du comte de Brühl et qu'une erreur de jugement entraîne sa mise à l'écart : « lorsque la passion imprudente de me ressentir d'une injustice que je croyois avoir reçu de ce premier ministre, m'attira sa colère et l'indignation du roi »[701].

Cette version se trouve confirmée par le mémoire judiciaire, qui souligne que « le Sr. Maubert s'attira le ressentiment du feu Comte de Brühl, & par-là eut le malheur de déplaire au Roi »[702]. Maubert est alors emprisonné par le comte de Brühl à Königstein en 1748 pour une durée de quatre ans. Malgré tout, l'aventurier indique que le comte garde une certaine estime pour lui. Maubert explique en ces termes que s'il avait été un voleur de la pire espèce, le comte ne pourrait lui témoigner de l'intérêt après son emprisonnement. L'aventurier ne saurait être plus explicite : « sur ma conduite en Saxe, je dois être jugé par ceux qui m'y ont connu »[703]. D'après lui, son comportement n'a pas été préjudiciable. Le comte est un des seuls à connaître le motif de ce que Maubert nomme sa « retraite sur le Königstein »[704] et leur relation ne saurait en pâtir. Brühl conserve un certain attachement vis-à-vis du chevalier de fortune qui expie sa faute. Le comte peine à accepter la requête du nonce quand celui-ci

[696] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 17.
[697] *Annual Register, op. cit.,* p. 346.
[698] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 19.
[699] MJ, p. 6.
[700] *Ibid.*
[701] *Ibid.,* p. 13.
[702] *Ibid.,* p. 10.
[703] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[704] *Ibid.*

demande à faire sortir Maubert de prison afin de lui faire respecter son engagement. L'aventurier reconnaît s'être joué de Brühl : « je me suis mis en liberté par finesse, il est vrai, & en dépit du comte de Brühl que j'ai trompé »[705]. Toutefois, le chevalier de fortune insiste sur l'exemplarité de son comportement ultérieur : « je me suis si honnêtement conduit après ma liberté, que j'ai mérité le retour de la bienveillance du Ministre qui ne m'ota jamais son estime, & les bienfaits du monarque qui m'a adopté au nombre de ses sujets & de ses serviteurs particuliers »[706]. Une des connaissances des deux hommes, Frédéric-Maurice de Vicedom, assure en effet à Maubert dans un courrier de Leipzig daté du 18 Septembre 1754 : « Au reste, je puis vous assurer, Monsieur, que le Comte de Brühl n'a plus aucun ressentiment contre vous »[707].

Le comte ne paraît en effet pas tenir rigueur de ses erreurs à notre chevalier de fortune. Brühl est même l'un des artisans de la « libération religieuse » de Maubert. Dans une lettre au comte de Cobenzl, l'aventurier rappelle à Kaunitz sa promesse de joindre le comte de Brühl à Rome afin de délivrer Maubert de ses engagements[708]. Cette recommandation permet notamment à l'aventurier de renouer le dialogue avec les autorités ecclésiastiques. Le chevalier de fortune entend donc profiter de cette relation privilégiée avec le comte. Les deux hommes continuent d'ailleurs à entretenir une correspondance ; le mémoire judiciaire reproduit une lettre du comte de Brühl datée du 26 mars 1753 qui remercie Maubert pour l'envoi du *Testament du Cardinal Albéroni*. Le ton est très aimable, voire affable, la missive sert alors de preuve pour témoigner du bon comportement de Maubert. L'aventurier insiste sur la longévité de leur relation épistolaire et sur l'intérêt que le comte porte à sa carrière. Dans son mémoire autobiographique, il note : « M. Le comte de Brühl qui depuis 16 ans ne m'a point perdu de vue ma donne continuellement les assurances les plus flatteuses de la continuité de ces mêmes dispositions chez lui en ma faveur »[709]. De nombreuses années pendant lesquelles les deux hommes paraissent s'écrire régulièrement. Maubert envoie par exemple au comte certains de ses ouvrages comme « un petit Ecrit intitulé du droit de la guerre & de l'invasion »[710].

[705] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[706] *Ibid.*
[707] MJ, p. 11.
[708] SEG 1175, f° 147, lettre de Maubert à Cobenzl du 6 septembre 1760.
[709] MBC, p. 27.
[710] MJ, p. 38.

La réponse du comte[711], qui passe par l'intermédiaire de Mr. de Cauderbach, témoigne d'un réel intérêt pour les écrits de notre aventurier. Il l'informe qu'il a reçu avec « beaucoup de satisfaction »[712] sa nouvelle production dont il fait l'éloge : « elle est digne de son habile Auteur, & écrite avec autant de dextérité que de vérité, ce qui n'a pu manquer de lui attirer l'approbation du Roi »[713]. Le comte assure également à Maubert qu'il lira volontiers son *Histoire politique* et qu'il va vérifier « si l'on pourra peut-être fournir d'ici encore quelques matériaux de plus »[714] pour sa rédaction. Comme l'indique la suite de la lettre, Maubert a mis sa plume au service de la Saxe et Brühl lui en sait gré. Il entend également lui fournir toute la matière dont il aurait besoin pour la rédaction de ses ouvrages. En échange de sa prise de position, le comte offre un certain nombre d'avantages à Maubert. Aussi est-il plus que généreux avec notre aventurier quand il lui propose, après la parution de son *Système et conduite de la Prusse*[715], un brevet militaire lui permettant d'être à l'abri du besoin en lui assurant un revenu fixe. Toutefois, au moment de la signature par le roi, ce dernier refuse, se souvenant que l'aventurier a un passé religieux ! Le mémoire judiciaire prête ces mots au ministre : « Faites digérer du mieux que vous pourrez à Mr. Maubert ce contretemps, (…) & assurez-le que tout autre témoignage qu'il voudra de notre estime pour lui, il l'obtiendra »[716].

Le comte semble plutôt enclin à rester en contact avec Maubert, qui est en quelque sorte le porte-parole de la cause saxonne. Le ton des courriers de Brühl reflète cette volonté, les propos sont courtois, presque obséquieux : « les louanges que vous me donnez, Monsieur, dans votre Lettre sont trop flatteuses : je voudrois les pouvoir mériter en plein »[717]. La formule finale du courrier se teinte de la même complaisance : « Votre très-humble & très-obéissant Serviteur »[718]. Le choix des mots fait sourire et semble peu approprié puisque le comte est ministre. Ce titre de subalterne paraît davantage convenir à Maubert et cette lettre semble témoigner de profonds liens entre les deux hommes. Peut-être que l'aventurier, au comble du désespoir, produit ici un faux courrier.

La solidité de la relation entre Maubert et le comte de Brühl est en tous cas mise à rude épreuve. La parution du libelle de Saint-Flour en 1759 menace de remettre en cause ce

[711] MJ, p. 39, lettre de Brühl à Maubert de Varsovie datée du 2 septembre 1757.
[712] *Ibid.*
[713] *Ibid.*
[714] *Ibid.*
[715] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Système et conduite de la Prusse ou Lettres d'un général saxon à un gentil homme silésien*, A Varsovie, Pierre Ignace Zanki, 1756.
[716] MJ, p. 34.
[717] *Ibid.,* p. 39.
[718] *Ibid.*

partenariat. Mais le comte assure à notre aventurier qu'il n'a pas cru aux propos développés dans le pamphlet. Dans son mémoire autobiographique, Maubert reproduit une lettre du ministre dans laquelle il aurait écrit : « j'ai trouvé moi-même beaucoup de faussetés [qui] n'ont fait aucune impression sur moi »[719]. Dans un de ses courriers, le chevalier de fortune se vante d'ailleurs de la démarche du comte et se félicite que ce dernier ait jugé, comme potentiellement faux, les faits exposés dans le libelle s'il ne pouvait les vérifier[720]. Malgré cette apparente fanfaronnade, l'aventurier demeure prudent. Il s'inquiète de l'opinion du comte de Brühl et du fait qu'il pourrait décider d'accorder du crédit au pamphlet. Maubert s'adresse alors à Cobenzl avec beaucoup de retenue, lui indiquant qu'il court « le risque, en laissant Mr le Comte de Brühl dans son opinion, de [se] trouver (…) sans protecteur et sans maitre »[721]. Il doit donc plaider sa cause dans de nombreuses lettres et s'assurer que Brühl refuse effectivement de croire à ce que l'auteur de *L'Espion* a publié.

Si notre aventurier s'alarme de l'avis du comte, c'est qu'un de ses proches a choisi de faire confiance au pamphlétaire plutôt qu'à Maubert. Johann Heinrich von Kauderbach[722] choisit effectivement de donner du crédit aux propos développés dans l'ouvrage de Saint-Flour. Maubert explique que Mr. de Kauderbach, à la parution du libelle contre lui en 1759, rompt tout contact et envoie deux exemplaires du pamphlet à Varsovie. Il espère sans doute que le libelle dissuadera les appuis de Maubert de continuer à le soutenir. Notre aventurier est plutôt véhément à son sujet et dans son mémoire autobiographique, il laisse entendre que Kauderbach « ne doutoit point que pareille histoire de [s]a vie ne [l]e perdit »[723]. Puis, il critique ouvertement le diplomate, arguant qu'il ne lui a jamais été d'une grande aide. L'aventurier résume leur relation en ces quelques mots : une « liaison où, soit dit en passant, j'ai mis plus du mien que lui du sien, puisqu'au pié de la lettre, je lui étois utile tandis qu'il ne m'étoit bon à rien »[724].

---

[719] MBC, p. 28.
[720] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[721] SEG 1175, f°243, lettre de Maubert à Cobenzl de Paris, le 7 juillet 1761.
[722] Johann Heinrich von Kauderbach ou Cauderbach est né en 1707 à Meissen. Il s'installe dès 1730 à La Haye où il devient précepteur et enseigne notamment à Casimir et Alexander Poniatowski, frères du futur roi Stanisłas. En 1739, il est nommé secrétaire de légation par Auguste III. En 1748, Kauderbach agit comme représentant électoral de Saxe au Congrès de paix d'Aix-la-Chapelle. Baron, il est conseiller de guerre et résident de l'Electeur de Saxe à La Haye entre 1750 et 1766. Lors de son séjour aux Provinces-Unies, il rencontre le comte de Saint-Germain et transmet un long rapport daté du 14 mars 1760 à son gouvernement. Il meurt en 1785 près de Leipzig.
[723] MBC, p. 27.
[724] *Ibid.*

Ce passage nous laisse supposer que Maubert et Kauderbach ont travaillé de concert à La Haye. Il est possible que l'aventurier ait eu recours à ses services quand il espérait remplacer l'informateur de Cobenzl en Hollande. Nous pouvons affirmer que les deux hommes se sont rencontrés à plusieurs reprises comme en témoignent quelques indices disséminés dans le mémoire judiciaire. En décembre 1757, « peu de jours après son arrivée à La Haye, le Sr. Maubert rendit visite à Mr. de Cauderbach, Ministre de Saxe »[725], ce dernier lui remet alors un courrier du comte de Brühl daté du mois de septembre. Le diplomate joue donc, aux Provinces-Unies, le rôle d'intermédiaire entre le comte et Maubert, rôle confirmé par une lettre de Brühl datée de décembre 1758, dans laquelle le comte charge Kauderbach de donner à Maubert « un petit secours de 70 Ducats »[726]. Le ministre souligne également qu'il remercie Maubert de lui avoir fait parvenir, par l'entremise du diplomate, « sa nouvelle production qui ne cède en rien aux précédentes, ni pour le raffinement des réflexions, ni pour l'élégance du style »[727]. Une volonté de protéger les petits auteurs qui peuvent servir la cause politique qui se retrouve chez d'autres princes allemands.

En 1755, le chevalier de fortune arrive à Carlsruhe. Bâtie en 1715 par Charles III, la ville est le siège du margraviat de Bade-Dourlach. Maubert y fait alors la connaissance de Charles-Frédéric, margrave de Bade-Dourlach, « ce Prince qui aime, cultive & protège les Lettres, lui fit l'accueil le plus gracieux, l'admit à sa table »[728]. Le chevalier de fortune se présente à son altesse « comme un homme de lettres, dans l'uniforme de Saxe »[729] que sa patente de capitaine l'autorise à porter. Il s'attire alors rapidement les faveurs du prince. Il est non seulement invité à séjourner six semaines à sa cour, à le suivre dans la « maison de chasse de Studenzée »[730], mais il reçoit également des présents. Maubert mentionne dans le mémoire judiciaire une montre en or[731] offerte par le margrave en personne. Mais cette lune de miel est de courte durée. Dans une assez longue lettre écrite à un destinataire inconnu le 17 septembre 1761, Maubert plaide en sa propre faveur, désireux de renouer avec cette relation passée. L'aventurier interpelle son destinataire en lui demandant : « rendez-moi les bonnes grâces du prince votre Maître. Que je puisse l'aller saluer »[732]. Maubert se désole d'avoir perdu l'estime

[725] MJ, p. 39.
[726] *Ibid.,* p. 46.
[727] *Ibid.*
[728] *Ibid.* p. 27.
[729] AV, 22553, f°58, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[730] *Ibid.*
[731] MJ, p. 27.
[732] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.

de Son Altesse Sérénissime et d'être devenu un « homme suspect ». Après la parution du libelle de Saint-Flour, l'aventurier se trouve en effet en difficulté auprès de certains protecteurs dont les noms figurent dans l'ouvrage. Le margrave y est par exemple mentionné à plusieurs reprises.

Le pamphlet laisse transparaître toute l'habilité de Saint-Flour car l'auteur utilise les propres récits de l'aventurier et les retourne contre lui, notamment quand le libelliste détaille par le menu les différentes cours qui ont accueilli le chevalier de fortune :

> « Plusieurs seigneurs l'admirèrent et lui firent des présens : mais le Margrave de Bade-Dourlach se distingua. Ce Prince, qui est grand amateur de Littérature ne crut pas faire trop, que d'admettre à sa table un homme d'un si profond savoir. Son Altesse se plaisoit à lui accorder tous les jours quatre heures de discussion dans son Cabinet : du moins Maubert s'en est-il vanté »[733].

La simple évocation du temps de confidences dans le bureau particulier du margrave doit suffire à briser la confiance qu'il a placée en Maubert. Si l'aventurier s'est épanché sur ses relations avec le prince, qui peut savoir ce qu'il a été tenté de révéler ? Le chevalier de fortune se mue en ennemi potentiel, endossant un rôle d'espion « avec des vues secrètes »[734]. Outre les informations que Maubert a pu glaner, le pamphlétaire souligne l'intérêt financier du séjour de l'aventurier à la cour de Bade-Dourlach. Le margrave aurait fourni un héritage ou une pension « qui étoit suffisant pour le faire vivre à Londres dans l'opulence »[735]. Peut-être Saint-Flour exagère-t-il le montant du legs mais le lecteur n'en a cure. Pour lui, une telle somme prouve trois choses : la grande sympathie éprouvée à l'égard de Maubert, l'utilité de l'aventurier à la cour et plus probablement la stupidité du margrave qui a été trop dispendieux. Une dernière option qui paraît davantage plausible à la lecture du pamphlet, compte-tenu du peu de retenue dont le chevalier de fortune fait preuve en clamant sa chance haut et fort !

De fait, les nombreuses attentions du margrave ayant comblé le chevalier de fortune, il se vante de la relation particulière qu'il paraît entretenir avec le prince. Il reconnaît s'être « glorifié de l'accueil qu['il] avoi[t] reçu de ce Prince Amateur & Protecteur des talents »[736] et admet n'avoir pu agir d'une autre manière. Ses propos se veulent rassurants. Maubert indique que son comportement est celui d'un homme flatté de l'attention qu'un prince lui porte et non

[733] SAINT-FLOUR, *L'espion ou l'histoire du faux baron Maubert, op. cit.*, p. 46.
[734] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[735] SAINT-FLOUR, *L'espion ou l'histoire du faux baron Maubert, op. cit.*, p. 51.
[736] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.

celui d'un informateur en mission pour une cour étrangère. D'après l'aventurier, ce n'est pas être indiscret que de détailler ses relations avec le margrave : il entend rendre hommage à son protecteur en les racontant. Il tente d'ailleurs de se dédouaner de la sorte : « ainsi que les Princes doivent aux lettres de les protéger, ceux qui cultivent les lettres doivent aux protecteurs de publier ce qu'ils daignent faire en leur faveur »[737]. Une relation à double sens qui favoriserait à la fois le protecteur et le serviteur.

L'aventurier utilise ensuite la flatterie pour parvenir à ses fins, « il n'étoit pas possible qu'un prince d'une âme aussi noble lût avec quelque goût et quelqu'attention »[738] le libelle qui l'insulte. Le margrave doit passer outre sa lecture et ne pas tenir compte des horreurs qu'il a pu lire dans ce pamphlet hautement diffamatoire. C'est avec une certaine autosatisfaction teintée d'espièglerie que le chevalier de fortune se désigne comme « un serviteur assés judicieusement zélé, pour ne jamais se charger (...) de commissions équivoques »[739]. Maubert caresse l'espoir d'offrir ses services à son ancien mécène, une aide d'un genre différent de celui auquel l'aventurier est habitué. Il n'est pas question d'espionnage ou de négociation d'informations mais plutôt de divertissement :

> « si Son Altesse Sérénissime me permettoit de lui proposer quelque chose, ce seroient des découvertes que j'ai faites ou que j'ai acquises pour l'amélioration d'un pays ; ce seroient des spéculations et des plans dans ce genre, dignes d'amuser ou d'occuper un grand Prince »[740].

Maubert a-t-il conscience d'avoir joué une partie dangereuse en se mettant au service de plusieurs cours ou préfère-t-il simplement se ranger de son ancienne activité d'informateur ? Nul ne peut l'affirmer. L'aventurier en appelle au bon cœur du prince, décidant de faire jouer la corde sensible pour obtenir gain de cause : « si j'avois quelque chose à demander à Son Altesse Sérénissime, ce seroit pour moi-même, dont la fortune chancelante jusqu'à la paix a besoin d'un protecteur »[741]. On sait que Maubert a dû quitter Bruxelles et ses créanciers le talonnent. Désireux de se placer sous la protection du margrave pour rédiger son *Histoire politique du siècle*, l'aventurier reconnaît vouloir également « attendre la paix dans le lieu du monde le mieux orné pour en jouir »[742]. Sa lettre prend enfin

[737] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[738] *Ibid.*
[739] *Ibid.*
[740] *Ibid.*
[741] *Ibid.*
[742] *Ibid.*

un ton plaintif et, tentant de se justifier, le chevalier de fortune insiste sur sa droiture : jamais il ne s'est « écarté du chemin de l'honneur & de la probité »[743]. Maubert regrette donc l'époque de la rencontre avec le prince, quand ils étaient en excellents termes. Il déplore d'autant plus cette période qu'une des personnes qui les a présentés ne cesse de la lui remémorer : « le marquis de Bellegarde, qui, par bienveillance pour moi s'est toujours fait un plaisir de me renouveler l'honneur que S. A. m'avoit fait en me rappelant l'époque & les détails »[744].

Arrêtons-nous quelques instants sur ce personnage qui semble avoir gardé des liens avec Maubert. Selon plusieurs sources, l'aventurier est présenté au margrave par deux compagnons eux-mêmes rencontrés en Suisse et avec lesquels le chevalier de fortune demeure en liaison pendant trois ans : « Mrs Constant & de Bellegarde »[745]. Ces deux hommes approchés à Lausanne sont deux bons amis et entretiennent entre eux une franche camaraderie. Le premier est mentionné dans le mémoire judiciaire comme le « Colonel Constant d'Hermanges de Lausanne »[746], en fait Constant d'Hermenches[747]. Le second, le marquis de Bellegarde[748], n'est autre que François Noyel de Bellegarde, membre de l'ancienne noblesse de Savoie. Général en Hollande, il est également le meilleur ami[749] de Constant d'Hermenches. Deux comparses dont l'aventurier semble fier et qui paraissent tout à fait irréprochables alors que d'Hermenches n'est pas vraiment recommandable, comme en témoigne sa réputation de libertin qui n'est plus à faire au sein de la société hollandaise. Maubert ne s'en formalise visiblement pas et insiste dans son mémoire autobiographique sur les « rapports avantageux que (…) Mrs Constant de Lausanne et M. le Marquis de Bellegarde »[750] ont fait au margrave sur ses « petits ouvrages »[751].

---

[743] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[744] *Ibid.*
[745] *Ibid.*
[746] MJ, p. 27.
[747] David-Louis Constant de Rebecque, seigneur d'Hermenches naît en 1722 à Lausanne. Militaire, il entre au service de la Hollande dès 1736, devient capitaine en 1741, puis aide de camp de son père entre 1744 et 1745. Il correspond avec Voltaire et se trouve être l'oncle de Benjamin Constant. Il meurt en 1785 à Paris.
[748] François-Eugène-Robert Noyel de Bellegarde, né en 1720 à Londres. Marquis des Marches et de Cursinge, il est général au service des Etats généraux de Hollande. Il épouse Marie-Charlotte-Adélaïde le Cat d'Hervilly en 1771 et dont il a trois filles. Il meurt en 1790.
[749] Les deux hommes sont notamment impliqués dans une obscure affaire de mariage avec Mademoiselle de Tuyll. Isabelle de Charrière dit Belle van Zuylen (1740-1805) est une héritière appartenant à l'ancienne noblesse d'Utrecht. D'Hermenches établit un plan dans les années 1760 pour l'épouser puis propose à l'héritière de se marier au marquis de Bellegarde, dans le but diront certains de faire ménage à trois.
[750] MBC, p. 24.
[751] MBC, p. 24.

Le marquis et le margrave de Bade-Dourlach constituent pour l'aventurier un débouché possible pour écouler ses écrits mais aussi pour puiser de l'inspiration. En 1755, Maubert passe avec Bellegarde, six semaines à Zwolle où il promet de lui faire rencontrer « un savant du premier ordre, qui y vivoit sous le personnage de Capitaine au Régiment de Bade-Dourlach »[752] : Charles Guischardt[753]. Maubert ne manque pas d'utiliser cette nouvelle amitié. En 1762, l'aventurier fait paraître ses *Mémoires militaires sur les Anciens*[754], une reprise textuelle d'un ouvrage édité par Guischardt en 1758 : *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains*[755]. Une lettre du Chevalier de Lamotte, major du régiment royal comtois accuse Maubert de plagiat dans le *Journal des savants*[756]. Le chevalier de fortune se défend d'être l'auteur de cette « ignominie dont ont voulu [le] couvrir de lâches & stupides calomniateurs »[757]. D'autant plus que l'écrit est « hors du genre de littérature où [il a] acquis quelque réputation, qui à tous égards est au-dessus de [s]es connoissances & de [s]on talent »[758].

Le nom de l'aventurier figure pourtant bien sur la page de garde de l'ouvrage et seuls quelques éléments ont été transformés : la version de Maubert ne possède pas de discours préliminaire et la numérotation des chapitres a été décalée. Notre chevalier de fortune argumente en tentant de ridiculiser ses détracteurs, il raconte en détails quelles ont été ses activités récentes : dix mois de détention dans les « fers de l'Inquisition » qui doivent s'ajouter aux dix-sept mois passés dans une chambre basse d'Amsterdam. Son sarcasme n'échappera pas aux lecteurs quand il note qu'il ignore donc tout des « Nouvelles Littéraires & Typographiques »[759]. L'aventurier indique ensuite que sa relation avec Guischardt avant la guerre peut être qualifiée de « fraternelle »[760] mais que les deux hommes se sont ensuite

[752] MJ, p. 27.
[753] Karl Gottlieb Guichardt est né en 1724 à Magdebourg. Soldat et écrivain militaire, il est le protégé de Frédéric II de Prusse. En 1758, il rejoint Frédéric II à Breslau et devient major. Il est également connu sous le pseudonyme de Quintus Icilius. Il meurt en 1775 à Potsdam.
[754] GUISCHARDT (Charles)*, Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains,* La Haye, P. de Hondt, 2 vol., 1758, 250 p.
[755] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Mémoires militaires sur les Anciens*, *ou idée précise de tout ce que les Anciens ont écrit relativement sur l'Art militaire, recueillis et mises en ordre par M. Maubert de Gouvest*, A Utrecht, chez Henri Spruyt, 1762, 248 p.
[756] *Journal des Savants*, *op. cit.,* p. 538-542.
[757] *Ibid.,* p. 543.
[758] *Ibid.*
[759] *Ibid.,* p. 549.
[760] *Ibid.*

perdus de vue[761]. Maubert mentionne en effet qu'un de leurs anciens amis n'a informé Guischardt de la situation du chevalier de fortune que récemment. Selon ses dires, c'est d'ailleurs dans le courrier de cet ami que Maubert apprend toute l'histoire.

Une autre querelle littéraire éclate à propos d'un prince allemand que l'aventurier côtoie. C'est en 1761 que le chevalier de fortune se serait rendu dans le duché de Wurtemberg et y aurait rencontré le duc et la duchesse. Ce duché a connu une existence mouvementée, notamment pendant la guerre de Trente Ans durant laquelle il perd près d'un tiers de son territoire. Le Traité de Westphalie de 1648, qui vit la restitution de ces terres, sonne le commencement d'une restructuration économique et administrative. Le XVIIIe siècle, au duché de Wurtemberg, est vu comme une époque faste et fastueuse. Charles 1[er][762] est connu pour mener une vie dispendieuse. Il s'entoure d'un financier d'origine juive, Joseph Süss Oppenheimer sur lequel Maubert écrit un ouvrage[763]. A la mort du duc en 1737, son successeur Charles II[764] n'a que neuf ans. Il demeure alors sous la tutelle de sa mère pendant qu'il grandit à Bruxelles. En 1744, Charles-Eugène est déclaré majeur et prend ses fonctions. Marié à la nièce de Frédéric II, il choisit pourtant de s'allier avec l'Autriche contre la Prusse pendant la guerre de Sept ans.

Il est probable que Maubert ait été introduit auprès du duc par le comte de Montmartin, qui doit sa place de premier ministre à une recommandation de la cour de Vienne. Lors de son séjour de sept mois à Stuttgart entre août 1762 et février 1763, l'aventurier rencontre le comte à plusieurs reprises. On trouve le récit de ces entrevues dans le mémoire judiciaire. D'après le chevalier de fortune, le comte de Montmartin a toujours eu un comportement amical vis-à-vis de lui, comme le laisse supposer les nombreux « témoignages d'estime [qu'il] lui avoit donnés à son passage »[765]. Montmartin propose d'ailleurs à Maubert

[761] Les divergences d'opinions des deux hommes sont probablement à l'origine de ce détachement. Maubert mentionne dans une lettre qu'il « lui [le roi de Prusse] a donné notre Guischard, Quintus Icilius, comme partisan au poil » in, Archives générales Karlsruhe, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.

[762] Charles-Alexandre de Wurtemberg est né en 1684 à Stuttgart. En 1733, suite à la mort de son cousin Eberhard-Louis de Wurtemberg, il devint duc de Wurtemberg. Chef des armées impériales, il se bat durant la Guerre de Succession d'Espagne. Il meurt en 1737.

[763] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Ephraïm justifié, mémoire historique et raisonné sur l'état passé, présent et futur des finances de Saxe, avec la parallèle de l'oeconomie saxonne, ouvrage utile aux Créanciers & Correspondants, aux Amis & aux Ennemis de la Prusse & de la Saxe, adressé par le Juïf Ephraïm de Berlin à son cousin Manassès d'Amsterdam*, Erlang : à l'enseigne du « Tout est dit »,1758, 112 p.

[764] Charles-Eugène de Wurtemberg est né en 1728 à Bruxelles. Il épouse la nièce de Frédéric II de Prusse en 1748 et se sépare en 1754. Puis en 1785, il se marie avec Françoise von Hohenheim. Il meurt en 1793.

[765] MJ, p. 50.

d'être le censeur de son écrit sur la paix générale[766], il « l'a [même] paraphé feuille à feuille pour la mettre sous presse »[767].

Toutefois, lors d'une de ses visites, le comte le reçoit plus rudement qu'à son habitude. Intrigué, l'aventurier demande des explications et le comte s'emporte :

> « il traita le Sr. Maubert comme s'il eut été l'homme des Libelles ; & terminant cette bouffée par la phrase vulgaire, *on vous connoit, on vous connoît*, il lui déclara que tant que S. A. auroit quelque créance en lui, Elle ne se serviroit du dit Sr. en quoique ce soit »[768].

Le ministre semble penser que Maubert est l'auteur d'un libelle le concernant : *La Pure vérité*[769]. Le texte mentionne notamment que lors des voyages du duc « le pays est abandonné à une espèce de premier Ministre sans pleins pouvoirs, & [que] la charge de Courier devient la plus importante charge de l'Etat »[770]. Un rôle bien loin de celui que le comte entend avoir et qu'on lui prête d'ordinaire. Comme l'indique Achatz Ferdinand Freiherr von Asseburg, ce dernier est en réalité perçu par ses contemporains comme un « ministre altier, entreprenant, intrigant, point délicat sur les moyens de parvenir à ses fins, toujours pernicieux (…) flatteur rampant de son maître »[771].

Un politique tout à fait charmant auquel Maubert répond sur un ton peu aimable. Une violente dispute s'ensuit et le comte menace d'appeler le garde. Les deux hommes manquent d'en venir aux mains mais l'aventurier préfère quitter les lieux. Dès le lendemain, Maubert se plaint auprès du duc, par courrier, du comportement cavalier du comte. Il obtient ensuite audience chez Charles II de Wurtemberg « de qui il reçut l'accueil le plus gracieux »[772] dans son hôtel de Stuttgart. Le duc écoute les lamentations de l'aventurier mais ne porte pas de jugement avant d'avoir pu s'entretenir avec son ministre. Le chevalier de fortune, ravi qu'il ne lui donne pas tort, en profite pour essayer de rentrer à son service. Empreint d'amabilité, le duc explique qu'il lui fera savoir sous peu s'il désire faire appel à ses compétences. Après deux semaines sans nouvelle, Maubert se rappelle aux bons souvenirs du duc avec « un petit

---

[766]MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *La paix générale, ou considérations du docteur Man'lover d'Oxfordt, mises en françois par Maubert de Gouvest, Secrétaire de S. M. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe,* De l'Imprimerie du futur congrès, 1762, 267 p.
[767] SEG 1175, f°258, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 26 septembre 1762, de Stuttgart.
[768] MJ, p. 52.
[769] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *La pure vérité, op. cit.*
[770] *Ibid.,* p. 61.
[771] ASSEBURG (Achatz Ferdinand Freiherr von), *Denkwürdigkeiten des Freiherrn Achatz von der Asseburg,* Berlin, 1842, p. 211.
[772] MJ, p. 51.

Mémoire, en forme de Placet, à l'honneur du souvenir de son Altesse »[773]. Maubert se voit fixer une date de rendez-vous, il se présente à l'heure et au jour dit mais le duc ne paraît pas attendre sa visite. L'aventurier est conduit jusqu'à lui par une antichambre et la garde-robe du duc avant qu'un Houzard l'intercepte, arguant que le duc manque de temps. L'homme lui remet alors quarante ducats. C'est après cette rebuffade que Maubert décide de prendre congés du domicile du duc mais également du duché. L'aventurier quitte Stuttgart quelques jours plus tard, le 8 février 1763.

Cet épisode pose question et il convient de s'interroger sur l'auteur de ce pamphlet. La seule édition connue de *La Pure vérité* date de 1765. Le libelle aurait donc circulé auparavant sous une autre forme : autre édition ou feuillets manuscrits. Dans une lettre[774] adressée à Cobenzl en 1766, Maubert se défend formellement d'en être l'auteur, il accuse Constapel d'être à son origine. Il s'agirait pour l'aventurier d'une conspiration montée contre lui par cet éditeur avec lequel il est en procès. Constapel aurait volontairement imputé l'ouvrage à Maubert afin de gagner le procès et de prouver le peu de crédit que le public doit accorder à l'aventurier. Le chevalier de fortune tente de se disculper dans le mémoire judiciaire, expliquant qu'« on ne trouvera aucune analogie entre la Satyre sur le Duché de Wurtemberg & les ouvrages composés par le Sr. Maubert en sa prison »[775].

Penchons-nous quelques instants sur cet écrit. Le style de l'ouvrage pourrait être celui de Maubert : il est comme d'ordinaire difficile d'identifier le narrateur et les propos sont alambiqués. Les idées, quant à elles, sont identiques à celles développées dans les autres écrits de l'aventurier. De fait, après un long passage sur la généalogie des ducs de Wurtemberg, l'auteur évoque un des sujets de prédilection de Maubert : la religion. Mais faut-il voir dans la mention du changement de religion de Charles II la patte de notre chevalier de fortune ? La manière de présenter la situation peut constituer un argument favorable :

> « En bonne Catholique, vous ne douterez pas, Madame, que la conversion du feu Duc n'ait été un coup brillant de la grâce, & le fruit de la conviction. Depuis le premier Jésuite jusqu'au dernier Capucin, il n'y a pas un Moine en Autriche qui ne vous en offre la démonstration »[776].

[773] MJ, p. 52.
[774] SEG 1175, f° 270, lettre de Maubert à Cobenzl du 19 mai 1766 à Amsterdam.
[775] MJ, p. 54.
[776] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *La pure vérité, op. cit.,* p. 22.

L'auteur insiste : « sa conversion fut pour lui ce qu'un Bel esprit dit qu'une charge à la Cour procure à un Courtisan »[777]. De l'avis de l'auteur, la conversion de Charles-Eugène est intéressée, un propos que Maubert aurait pu tenir en s'inspirant de sa propre expérience. La préface de l'éditeur est un autre indice permettant d'accorder la paternité de l'ouvrage à Maubert. Le libelle débute par une citation de Voltaire et le résident de Délices est qualifié d'« admirable écrivain »[778] un hommage que l'aventurier aurait pu rendre. Ainsi, le chevalier de fortune reconnaît-il des similitudes avec sa propre écriture : « il conviendra de bonne foi qu'il y a dans cette Satyre des tirades qui sentent son tour d'esprit & de plume »[779]. D'ordinaire, Maubert n'est pas écrivain à réfuter la paternité de ses ouvrages dans tous ses écrits, il ne le fait qu'au gré des personnes auxquelles il s'adresse. Il est donc possible que le pamphlet ne soit pas son œuvre.

Deux arguments permettraient de souscrire à cette théorie : le recours à des raisons d'ordre privé pour critiquer la politique du duc de Wurtemberg et l'acharnement sans réel motif sur le personnage. Maubert n'est pas coutumier de l'utilisation de propos libertins dans ses écrits. A l'inverse, l'auteur de *La Pure vérité* se sert de la frivolité du duc pour le discréditer. Le pamphlétaire rédige tout un passage sur le libertinage du duc, où il se moque ouvertement de ses choix en matière de compagnes, indiquant qu'après la séparation d'avec la duchesse, les bourgeoises et femmes de cour éloignent leurs filles. Il ne reste alors plus au duc que les filles de spectacles et autres danseuses dont il souligne la facilité en toute circonstance. A force de fréquenter ce monde le duc s'est retrouvé malade : « son front se couvrit de bourgeons comme le nés d'un serviteur de Bacchus ; mille petites pointes de diamant montées sur rubis, couvrirent son visage au point de ne plus permettre le jeu au rasoir du plus adroit barbier »[780]. La critique de la vie privée du prince se veut également politique, les choix du duc en matière de gouvernement se ressentent de cette existence dissolue : un argumentaire bien inhabituel pour notre aventurier !

Le second élément sujet à caution est le motif. Comme nous l'avons déjà mentionné, Maubert prête sa plume à la cour de Vienne et l'ouvrage pourrait alors être une commande. On comprend toutefois mal pourquoi s'en prendre à Charles II. Il a certes épousé la nièce de Frédéric II contre lequel Maubert a écrit de nombreux libelles mais le duc se sépare de son

[777] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *La pure vérité, op. cit.,* p. 24.
[778] *Ibid.,* p. 3.
[779] MJ, p. 54.
[780] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *La pure vérité, op. cit.,* p. 115.

épouse. De plus, il choisit de se ranger du côté de l'Autriche pendant la guerre de Sept ans. La diatribe n'a donc pas de raison d'être pour le gouvernement : l'extrême virulence et la véhémence des propos n'auraient pas grand sens. Il demeure un motif de grief plus personnel mais aucune information n'apparaît dans la correspondance ou les écrits de Maubert. Il semble qu'il faille chercher la motivation de l'écrivain dans la réponse faite au libelle.

Dans *La Vérité telle qu'elle est contre La Pure vérité,* publiée en 1765, le public apprend enfin quels sont les tenants et les aboutissants de cette querelle pamphlétaire. Cet ouvrage, fruit du travail d'une « société d'honnêtes gens instruits »[781], met en cause l'aventurier et lui répond. Ainsi, pour l'auteur de cette réfutation, qui se trouve être Joseph Uriot[782], Maubert est, sans doute possible, le pamphlétaire. Même s'il ne le nomme jamais, un extrait de lettre intégré au texte parle pour lui et le public comprend qui est l'« Avanturier »[783] mentionné. L'auteur du libelle lui aurait écrit en ces termes : « j'aurois mieux aimé retourner en retraite au Königstein, que de me fixer en aucune manière dans le pays que vous habitez »[784]. Il faut toutefois attendre la conclusion de l'ouvrage pour que le lecteur soit avisé du motif de la querelle :

> « Nous informerons seulement le Public que ce licentieux Ecrivain avoit reçu avant de quitter Stougard une gratification fort honnête de Son Altesse Sérénissime dont il parle avec tant d'insolence, qu'il avoit des Obligations essentielles à Monsieur le Comte de Montmartin qu'il déchire avec tant d'acharnement, & que la plupart de ceux qu'il attaque dans son Ouvrage lui avoient rendu plusieurs sortes de services assez considérables. De là l'on doit conclure que l'ingratitude a tout à fait étouffé dans son cœur une reconnoissance qu'il s'étoit cependant efforcé d'exprimer dans des Lettres que nous avons entre nos mains. Il fut désespéré de ce qu'on n'avoit point approuvé un Mémoire ridicule qu'il avoit composé sur les intérêts politiques des Ducs de Wurtemberg, dans lequel il prétendoit que pour augmenter leurs Etats, & se faire élever à la Dignité Electorale, ils dévoient entretenir des Ministres dans, huit ou

[781] URIOT (Joseph), *La Vérité telle qu'elle est contre La Pure vérité. Par une société d'honnêtes gens instruits de tout ce qui regarde la Cour et les Etats de Wurtemberg*, A Stougard, chez Christophe Frédéric Cotta, Imprimeur de la Cour & de la Chancellerie, 1765, page de titre.
[782] Joseph Uriot est né à Nancy en 1713. Il se produit dans la tragédie *Thémistocle* dès 1729. Franc-maçon, il est reçu Maître dans la Loge de l'Union vers 1742. En 1744, Uriot entre au service du margrave de Bayreuth et de son épouse Wilhelmine, une sœur de Frédéric II. Il est comédien mais aussi précepteur de leur fille fiancée à Charles-Eugène de Wurtemberg. Arrivé à Stuttgart comme comédien en 1759, il devient bibliothécaire et lecteur du duc de Wurtemberg. Il meurt à Stuttgart en 1788.
[783] URIOT (Joseph), *La Vérité telle qu'elle est contre La Pure vérité*, *op. cit.,* p. 306.
[784] *Ibid.,* p. 308.

dix cours & Républiques de l'Europe, & surtout le nommer leur Homme de confiance en Hollande »[785].

Aux dires de Joseph Uriot, le refus de publication d'un des écrits de Maubert a entraîné la rédaction du pamphlet. Notre aventurier aurait présenté un ouvrage assez élogieux sur le duché de Wurtemberg mais Charles II n'aurait pas donné suite. Il n'existe pourtant nulle trace d'un tel mémoire dans les archives de Maubert mais il nous semble amusant de souligner que Joseph Uriot, lui-même, publie un ouvrage sur les richesses du duché de Wurtemberg intitulé *Discours sur la richesse et les avantages du duché de Würtemberg*[786]. Un travail dont la rédaction a possiblement déjà commencé en 1765 et pour lequel il ne veut pas d'un concurrent. Peut-être s'est-il également servi des idées de l'aventurier pour son propre ouvrage.

Dans les Etats allemands, comme aux Pays-Bas autrichiens ou en Hollande, Maubert évolue dans des cercles bien définis dans lesquels on retrouve souvent l'influence de la cour de Vienne et de la franc-maçonnerie. Le chevalier de fortune se plaît à étaler son réseau dans ses écrits, mentionnant essentiellement les personnes les plus en vue comme, en janvier 1762, lors de son arrivée à Munich où il a « l'honneur d'être présenté à leurs Altesses Royales de Saxe, de qui [il est] accueilli comme un serviteur du Roi-Electeur »[787]. Ces connaissances sont alors fréquemment établies grâce à la publication des ouvrages écrits par l'aventurier. Les amitiés se font et se défont ensuite au rythme des parutions et des propos qui y sont développés.

III. De Londres à Chelsea

Le réseau anglais ne déroge pas à la règle, Maubert l'entretient et le développe grâce à ses ouvrages, mais aussi comme nous le verrons, en s'adonnant à des activités plus obscures. Suivons le parcours emprunté par notre chevalier de fortune pour constituer ce nouveau cercle de connaissances. Paradoxalement, c'est à Genève qu'il faut chercher l'origine des relations britanniques de l'aventurier. Au mois de mars 1755, « un Irlandois dont le Sr.

[785] URIOT (Joseph), *La Vérité telle qu'elle est contre La Pure vérité*, *op. cit.,* p. 308.
[786] URIOT (Joseph), *Discours sur la richesse et les avantages du duché de Würtemberg*, A Stougard, chez Christophe Frédéric Cotta, 1770, 71 p.
[787] *Journal des savants*, *op. cit.,* p. 545.

Maubert fit la connoissance chez les Libraires Philibert Frères, lui procura d'entrer en liaison avec Mr. le Docteur Fraigneau[788], Théologien de Cambridge, qui avait partagé avec le célèbre Lord Bolingbrocke[789], l'éducation du Lord son neveu & son héritier, & qui accompagnoit alors en ses voyages le jeune Lord Conolly[790] »[791]. Ce jeune garçon était lui-même ami avec « Mr. de St. Jean[792], frère puîné de Milord Bolingbrocke »[793]. Ces trois hommes se lient rapidement avec Maubert et lui proposent « de venir passer quelques semaines à la campagne avec les deux jeunes Seigneurs, afin d'essayer leur goût sur l'Histoire moderne »[794]. Maubert est ravi de l'invitation, dont il se vante dans le mémoire judiciaire mais aussi dans son récit autobiographique. De fait, « le seul nom de Bolingbrocke, si précieux à tout homme de lettres, auroit fait rechercher au Sr. Maubert cette illustre Société : il reçut donc avec joye, & même avec reconnoissance, l'invitation »[795]. L'aventurier pense pouvoir se faire un nom dans le milieu de la littérature mais aussi du préceptorat. Ainsi, après son expérience chez les Rutowski, ajouterait-il la famille Bolingbroke à son *Curriculum*. Ce métier de précepteur lui permet de parfaire ses jugements en termes d'éducation, donc d'apporter de la matière à ses écrits portant sur ses projets éducatifs.

Les trois hommes s'arrangent alors avec leur hôte, le Sieur de Pontcharra, citoyen de Genève dans la maison de Frontenai[796]. Maubert voyage pendant près de trois mois avec ses nouveaux compagnons et Fraigneau l'invite « à quitter la campagne, et à venir avec lui et ses élèves auxquels [il] pourroi[t] être utile »[797]. Rappelons que notre aventurier vient de publier

[788] William Fraigneau est né à Londres en 1717. Il entre au Trinity Collège à Cambridge en 1736 et enseigne le grec entre 1744 et 1750. Il entre dans les ordres en 1743 et épouse Miss Kitty Smith en 1758. Vicaire de Battesea entre 1758 et 1778, il est également tuteur de la famille de Frédéric Lord Bolingbroke. Il meurt en 1778.
[789] Frédérick Saint John, second vicomte Bolingborke, né en 1732, surnommé Bully. Connu pour son mode de vie extravagant, il épouse en 1757 la fille du Duc de Marlborough mais continue à se comporter en célibataire, multipliant les maîtresses. Après son divorce, la situation empire pour lui. Criblé de dettes, il est contraint à vendre un de ses domaines et son cheval de course. Il cherche ensuite une riche héritière pour renflouer ses caisses. Il meurt en 1784.
[790] Thomas Conolly né en 1738 est un propriétaire terrien irlandais. Petit fils, par sa mère, du 1er comte de Strafford. Il épouse lady Louisa-Augusta Lennox, la fille du duc de Richmond, en 1758. IL siège au Parlement pour Malmesbury de 1759 à 1768 et pour Chichester de 1768 à 1780. Il est également élu au Parlement d'Irlande en 1761. Il meurt en 1803.
[791] MJ, p. 24.
[792] Henry St John est né en 1738, il est le frère puîné du second vicomte de Bolingbroke. Il rejoint l'armée britannique en 1754 et est promu capitaine en 1758 dans le *Royal Irish,* stationné en Irlande. Nommé lieutenant-colonel en 1762, il se trouve en garnison à Minorque en 1767. Il reçoit enfin un brevet de colonel en 1776. Parallèlement, il siège à la Chambre des communes de 1768 à 1784. Il meurt en 1818.
[793] MJ, p. 24.
[794] *Ibid.*
[795] *Ibid.*
[796] *Ibid.*
[797] MBC, p. 23.

son *Ecole du gentilhomme* en 1754, où il a détaillé ses méthodes d'enseignement et les matières fondamentales à enseigner, faisant la part belle à l'Histoire. Ce voyage est incontestablement l'occasion de vérifier ses théories et de mettre en pratique son projet pédagogique. Maubert peut, de surcroît, briller par son savoir car il vient de réunir et de synthétiser toutes les données nécessaires à la rédaction de son dernier ouvrage. Le chevalier de fortune met en effet un point final au second volume de son *Histoire politique*, il peut alors allègrement disserter sur les opérations politiques depuis Richelieu, car elles constituent la substance même de son travail.

Impressionné par l'érudition de l'aventurier et sans doute par sa manière de s'exprimer puisque nous savons Maubert beau parleur, « le jeune Lord fut piqué d'émulation, et pressa son ancien Gouverneur de persuader [le chevalier de fortune] d'aller en Angleterre »[798]. St John tente également de convaincre son frère, avec lequel il entretient une correspondance régulière. Il évoque et décrit ses entretiens avec Maubert et Conolly dans ses échanges épistolaires et brosse au vicomte un portrait coloré de l'aventurier et de son caractère. Bolingbroke propose alors de faire venir Maubert pour un séjour de quelques années en Angleterre « où il promettoit de [le] traiter en ami et en frère, n'osant pas, disoit-il, [lui] offrir des appointements »[799]. Une dernière disposition bien curieuse quand on connaît la situation financière de Maubert et sa propension à rechercher d'ordinaire le moindre soutien pécunier. L'aventurier espère probablement passer pour un homme sérieux et désintéressé. Il est également fort possible que Maubert se satisfasse de profiter de l'hospitalité de Bolingbroke et de son cercle de connaissances pour placer ses ouvrages.

Le chevalier de fortune se laisse donc rapidement convaincre et les arguments de Fraigneau finissent de le séduire : « Je me résolus au voyage, le docteur Fraigneau me faisant espérer merveilles de mon genre de littérature dans un pays et chez une nation qui lui donnèrent la préférence sur toutes les autres »[800]. L'opportunité d'écouler sa production littéraire dans un nouveau pays est plus qu'attrayante pour Maubert. Il semble également envisager de commencer à Londres une autre carrière alliant l'enseignement et son intérêt pour l'histoire. Ainsi, l'aventurier a l'idée de s'aider des bons offices du Lord pour « ériger à Londres un petit Collège libre sur l'Histoire, à la manière de celui de Mr. l'Abbé Nollet à Paris

[798] MBC, p. 23.
[799] *Ibid.*
[800] *Ibid.*

sur la Physique »[801]. L'esprit empli de ces nouveaux projets, Maubert jubile, saisit la chance qui lui est offerte et décide de se mettre en route pour la Grande-Bretagne.

Les gentilhommes anglais proposent à Maubert de voyager avec eux jusqu'en Angleterre. Ils doivent toutefois prendre une quinzaine de jours afin de régler quelques affaires et conviennent de retrouver l'aventurier sur la route de Bâle, dans l'auberge du Lion d'or. Le chevalier de fortune profite de ces derniers instants en Suisse pour aller saluer ses connaissances de Lausanne et prendre congé auprès de différentes personnes comme « Mrs. Reufs d'Allamans, Janneret de Grandson & de Vaumarqueux[802], Osterwald[803], de Vattel[804], & Moula de Neuchâtel[805], & avec la famille Verney à Lausanne »[806]. L'aventurier rend ainsi visite à chacun et ne rentre à son auberge que pour y dormir : partant le matin et rentrant le soir pour attendre la voiture de ses compagnons anglais. Toutefois, Maubert se joue de malchance et le sort s'acharne, une fois encore contre lui ! L'aubergiste, chargé de faire le guet, devait signaler à l'aventurier le passage d'un carrosse de trois personnes attendant une quatrième. Son rôle consistait également à retenir ledit carrosse et faire patienter les gentilhommes qui voyageaient. Mais le sournois hôtelier ne tient pas parole, le carrosse se présente et il feint de ne rien savoir. Etonné d'attendre si longtemps, Maubert se renseigne auprès des autres clients qui l'informent que le carrosse est parti depuis plusieurs heures.

L'aventurier crie à la conspiration, persuadé que les incidents qui ont précipité son départ de Lausanne sont responsables de sa mauvaise fortune. Ayant quitté la ville en conservant des relations plus que tendues avec les autorités et de nombreux bourgeois, il est persuadé que ses adversaires se sont joués de lui en achetant les services de l'aubergiste. Sans

---

[801] MBC, p. 25.

[802] Samuel-Rodolphe Jeanneret de Vaumarcus également bourgeois de Neuchâtel et de Grandson, né en 1739 à Grandson. Fils de Jonas François Nicolas, lieutenant-baillival de Grandson, il étudie les mathématiques à Bâle vers 1758 et fréquente les Bernoulli. Il participe à la rédaction de l'*Encyclopédie d'Yverdon* de Fortuné-Barthélemy de Félice en écrivant de nombreux articles relatifs aux mathématiques, à l'astronomie et à la physique. Il meurt en 1826.

[803] Il s'agit probablement de Frédéric Samuel Osterwald, né en 1713 à Neuchâtel. En 1744, il se marie à marié à Marie Suzanne d'Amberloz Membre du Grand Conseil de Neuchâtel en 1746 puis du Petit Conseil en 1751, il fonde la société typographique de Neuchâtel en 1769. Il demeure à sa tête jusqu'en 1789. Il publie notamment un cours de géographie en 1761 et une édition pirate du *Système de la nature* du baron d'Holbach en 1771. Il meurt en 1795.

[804] Emer de Vatel naît en 1714 à Couvet. Il étudie la philosophie à Bâle et devient conseiller d'Auguste III en 1747. En 1758, il écrit un ouvrage de référence : *Le droit des gens, ou Principes de la loi naturelle appliqués à la conduite et aux affaires des nations et des souverains*. Il se marie en 1764, puis malade, il part de Dresde pour retrouver la santé à Neuchâtel où il meurt en 1767.

[805] Frédéric Moula né en 1703 à Neuchâtel est le fils de réfugiés huguenots. Il fait ses études à Genève et à Bâle auprès de Jean Bernoulli. En 1732, il est précepteur en Poméranie, puis à Saint-Pétersbourg entre 1733 et 1735. A son retour en 1753, il s'intéresse à la météorologie. Il meurt en 1782.

[806] MJ, p. 25.

moyen de transport, Maubert doit alors procéder au voyage par ses propres moyens. Sa traversée de la Suisse le conduit dans les Etats allemands où il monte à bord du peu confortable chariot de poste allemande jusqu'à Karlsruhe. Peu à l'aise et fatigué, l'aventurier décide de séjourner auprès du margrave pour se remettre avant de reprendre sa route. De là, il passe à Zwolle, puis à La Haye avant de rejoindre le port d'Helvoetsluys afin d'embarquer pour Londres où il accoste le 14 ou le 16 décembre 1755.

Selon Saint-Flour et Chevrier, comme la guerre a déjà débuté[807], ce séjour en Hollande n'a d'autres but que favoriser et développer les contacts de l'aventurier pour devenir un espion à la solde « des Cours qu'il avoit promis de servir »[808]. Nous reviendrons plus avant sur ce rôle obscur que Maubert joue pendant le conflit. Il faut simplement souligner ici que les pamphlétaires pensent que l'aventurier avait organisé l'intégralité de son voyage de longue date et qu'il n'est pas le fruit du hasard ou de ses rencontres suisses. Les deux libellistes font remarquer au lecteur que Maubert entend profiter de ses nouvelles relations qui représentent pour lui une manne financière mais également un terreau favorable à sa sociabilisation. Grâce à ces compagnons, Maubert a accès à leurs cercles de connaissances : l'ébauche d'un nouveau réseau se dessine peu à peu.

La vie à Londres est bien loin de ce que Maubert escomptait. Dès son arrivée, il réside chez Lord Bolingbroke mais ne le rencontre pas fréquemment, « à peine cinq à fix fois une heure où ce Seigneur pût l'entretenir suivant l'objet de son voyage »[809]. L'aventurier voit son plan s'évaporer : l'accès tant attendu aux hommes influents du royaume lui est fermé et sa potentielle carrière de précepteur au service de familles importantes est compromise. Conscient du drame qui se joue pour notre chevalier de fortune, Henry Furnese[810], qui vit sous le même toit et qui a été nommé tuteur du neveu de Bolingbroke propose alors à Maubert de lui trouver une autre occupation. Ainsi accorde-t-il « son estime & sa bienveillance au Sr. Maubert, au point de lui offrir ses bons offices, pour lui procurer quelqu'emploi, qui sans le dérober au jeune Seigneur pour le temps où il pourroit se servir de lui, le délivrât du

[807] La Grande-Bretagne ouvre les hostilités dès 1755 en capturant deux navires français, l'*Alcide* et le *Lys*, puis plus de trois cents navires de commerce.
[808]SAINT-FLOUR, *L'espion ou l'histoire du faux baron Maubert, op. cit.*, p. 48.
[809] MJ, p. 29.
[810] Henry Furnese, né vers 1688 il est le cousin de Sir Robert Furnese et gère son domaine à la mort de son fils en 1735. En 1739, il achète Gunnersbury Park à lord Hobart. Il devient secrétaire de la Trésorerie en 1742. Homme politique, il siège au Parlement pour différentes circonscriptions dont New Romney de 1741 jusqu'à sa mort en 1756.

personnage de Serviteur inutile »[811]. Cet homme providentiel conduit l'aventurier dans les bureaux du duc de Newcastle[812] et le présente à son ami George Dodington[813] . Ce dernier est alors en poste comme trésorier de la marine, fonction qu'il occupe de décembre 1755 à novembre 1756. La rencontre est passée sous silence dans son journal[814] mais il semble qu'il accorde à notre aventurier sa protection et « le recommand[e] particulièrement au Lord Edgecumbe-père[815] »[816]. Dans sa correspondance avec Cobenzl, Maubert mentionne d'ailleurs qu'on l'a « plusieurs fois (…) écouté à Whitehall avec empressement et reconnoissance »[817]. Mais encore une fois, la malchance frappe l'aventurier car Henry Furnese est frappé par une crise d'apoplexie et meurt avant d'avoir « placé honorablement & avantageusement »[818] le chevalier de fortune.

St John, de retour à Londres pour assister aux funérailles d'Henry, présente ses respects à Maubert qui était devenu un proche du député et lui remet un billet de 25 livres sterling. Piqué au vif, l'aventurier se refuse « à être un pensionnaire inutile d'un riche particulier »[819], il choisit de se retirer dans Paradise Row[820] à Chelsea au mois d'avril, afin de travailler à son *Histoire politique du siècle* qu'il avait ébauché en Suisse. Un choix délibéré pour sa nouvelle demeure qui se trouve sur la route de Bolingbroke quand il se rend à Battersea. De l'avis des pamphlétaires Saint-Flour et Chevrier, Maubert avait fomenté son projet littéraire de longue date. Pour eux, notre chevalier de fortune « s'annonça d'abord comme un homme de lettres, qui venoit, disoit-il, en Angleterre, pour travailler avec liberté à l'histoire politique du siècle, dont il proposa une souscription »[821].

---

[811] MJ, p. 29.
[812] Thomas Pelham, 1er duc de Newcastle, est né en 1693. En 1718, il épouse Harriet Goldophin, petite-fille du duc de Marlborough. Il soutient les Whigs et est nommé secrétaire d'Etat par Walpole et occupe cette fonction entre 1724 et 1754. A la mort de son frère Henry en mars 1754, il devient Premier ministre. En désaccord avec Georges III, il est remplacé par Bute en 1762. Il ne reste que peu de temps Lord du sceau privé dans le gouvernement de Rockingham, malade, il meurt en 1768.
[813] George Bubb qui change son nom en George Dodington hérité sa fortune de son oncle mort en 1720. 1er baron Melcombe, il est né vers 1691. Homme politique, il se rallie à Walopole, puis à Pelham et le quitte pour Frédéric le Prince de Galles à la mort duquel il tente de revenir à son poste de trésorier de la marine. Après négociation pour lui et son ami Henry Furnese, il retrouve ses fonctions en 1755. Il meurt en 1762.
[814] BUBB DODINGTON (George), *The diary of the late George Budd Dodington*, Hunt and Clarke, Londres, 1828, 279 p.
[815] Richard Edgcumbe, 1er baron d'Edgcumbe est né en 1680. Député de différentes circonscriptions jusqu'en 1742, il est aussi lord du Trésor de 1724 à 1742, année où il devient chancelier du duché de Lancaster. Il épouse Matilda Furnese, fille de Sir Henry Furnese. Il meurt en 1758.
[816] MJ, p. 29.
[817] SEG 1175, f°161, lettre de Maubert à Cobenzl du 22 octobre 1760.
[818] MJ, p. 29.
[819] *Ibid.*
[820] AV, 22512, f° 59, lettre de Cobenzl à Kaunitz datée du 16 juin 1759.
[821] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit.*, p. 47.

Rappelons que le but premier du voyage de l'aventurier est d'enseigner l'histoire à de jeunes gentilhommes anglais rencontrés en Suisse, et plus particulièrement à St John. Toutefois, « ce jeune seigneur extrêmement dissipé, avoit perdu ce goût de l'étude qui l'avoit porté à [l]'appeler près de lui »[822]. Maubert ne rencontre pour ainsi dire jamais dans un cadre studieux celui qui devait être son jeune élève. Bien au contraire, l'aventurier fréquente le jeune seigneur et ses amis lors de repas plus que festifs auxquels il est fréquemment invité. Le chevalier de fortune se plaint d'être convié à leur table puisque « suivant l'usage en Angleterre, [ces dîners lui] coutoit beaucoup plus que n'auroit fait une auberge »[823]. La convenance impose à l'aventurier de porter un présent à son hôte mais peut-être fait-il également mention de parties de jeu enflammées d'après repas, coûtant cher aux perdants. Face à cette réticence manifeste à dépenser son argent, Maubert apparaît, une fois encore, comme un homme sans ressource et semble être en difficulté financière dès son arrivée sur le sol anglais. Son projet de préceptorat est caduc, il lui faut trouver une autre voie.

Il est alors fort possible qu'une fois en Grande-Bretagne, Maubert ait eu à l'esprit de conquérir le marché littéraire en s'appuyant sur ses connaissances influentes et leurs propres réseaux. Dès 1745, l'aventurier avait obtenu de Mr. d'Hauterive des recommandations[824] pour le Lord Strafford[825]. Cet homme politique ajouté aux gentilhommes que Maubert a récemment rencontrés agrandit le cercle social du chevalier de fortune. Fier de ses nouveaux amis, Maubert se proposerait alors de trouver des acheteurs pour son œuvre bientôt terminée. Chevrier indique « qu'il eut soin de distribuer chez tous les Grands (…) le prospectus de son ouvrage »[826]. Intrigués par Maubert, de nombreux « Seigneurs donnèrent dans le panneau, ne voyant en lui qu'un homme à talens. Ils se familiarisèrent avec lui »[827]. Plusieurs d'entre eux lui ouvrent les portes de leur cabinet et mentionnent quelques affaires d'Etat. Selon les libellistes, Maubert aurait alors atteint son but, sans que cela lui coûte, en gagnant la confiance de membres du Parlement. L'aventurier a incontestablement dû utiliser le réseau de Bolingbroke pour faire sa publicité et distribuer son ouvrage, mais il semble peu réaliste de

[822] MBC, p. 25.
[823] *Ibid.*
[824] *Ibid.,* p. 10.
[825] William Wentworth, second comte de Strafford, fils de Thomas Wentworth, il est né en 1722. Pair et membre de la Chambre des Lords de Grande-Bretagne. En 1741, Strafford se marie avec Lady Anne Campbell, fille du duc d'Argyll. Ils deviennent proche d'Horace Walpole. Il meurt en 1791.
[826] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 47.
[827] *Ibid.,* p. 47.

présumer qu'il aurait manigancé tout ceci pour rassembler des informations capitales sur la politique anglaise.

Installé dans sa retraite de Chelsea, Maubert s'entoure d'un couple qui partage les frais domestiques et demeure au rez-de-chaussée. Cet homme, un ecclésiastique anglican, n'est autre que Saint-Flour, que Maubert a rencontré à Londres sur Picadilly et auquel il a proposé de céder un tiers de sa maison. Sa femme « fort jolie »[828] et son enfant viennent habiter avec notre aventurier qui leur procure un « lit complet & la garniture d'une chambre »[829]. Le chevalier de fortune se rend en ville deux à trois fois par semaine et il se livre également à des affaires financières en correspondant avec des courtiers à La Haye, ce qui constitue, comme il l'affirme dans le mémoire judiciaire, son « unique correspondance étrangère (…) pendant son séjour à Londres »[830]. Survient un épisode que les pamphlétaires, comme nous le verrons plus tard, analysent différemment. En août, Maubert s'inquiète car l'homme qui vit sous son toit ne paye plus le loyer depuis quelque temps. Renseignements pris, l'aventurier découvre que son colocataire n'a plus d'emploi et n'est plus en mesure de le rembourser. Maubert résilie donc le bail en négociant avec le propriétaire et se voit contraint de déménager. Il trouve refuge à « *Rathponne place Sohosquarre* »[831] où il occupe la moitié d'une maison, qu'il partage, selon Chevrier, avec un musicien allemand. Ce dernier lui louerait les deux premiers étages de sa demeure dans laquelle Maubert fait transporter ses meubles.

Pour Saint-Flour et Chevrier, les rôles sont inversés. Le chevalier de fortune a celui du mauvais payeur. L'homme qui réside avec lui est un prêtre anglican, digne de confiance et qui inspire le respect. En recevant une lettre qui porte son nom au lieu de celui de Maubert, il découvre les activités de son hôte. A la suite d'une violente dispute, il hésite à dénoncer le bail puisque l'aventurier lui doit soixante livres sterling pour la pension. Voyant qu'il ne récupèrerait pas son argent, il chasse le chevalier de fortune de son domicile. Maubert recommence son stratagème avec un autre ecclésiastique qui apprend incidemment que le chevalier de fortune a utilisé son nom auprès de créanciers pour acheter meubles et autres étoffes pour son intérieur. Ainsi, la note du tapissier atteint-elle « environ deux cens livres Sterling »[832]. De nombreux autres débiteurs réclament leur dû : le joaillier, Mr. de Semsof

[828] AV, 22512, f° 60, lettre de Cobenzl à Kaunitz datée du 16 juin 1759.
[829] *Ibid.*
[830] MJ, p. 30.
[831] AV, 22512, f° 60, lettre de Cobenzl à Kaunitz datée du 16 juin 1759.
[832] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 57.

aurait vendu des bijoux à l'aventurier sans jamais recevoir d'argent en retour, le marchand de vin et le tailleur n'auraient pas reçu leur paiement non plus. Le malheureux homme d'église aurait été contraint de fuir vers l'Inde, s'indignant « si loin peut aller l'ingratitude d'un cœur méchant »[833].

Si les deux pamphlétaires exagèrent probablement les dettes de Maubert, il est néanmoins vraisemblable qu'il connaisse des difficultés financières. Son projet d'édition est coûteux. Bolingbroke, intéressé par *l'Histoire politique* lui avait octroyé 100£ pour commencer l'impression mais cette somme est vite dépensée. Chevrier indique que « tout cet argent avoit disparu pour ses plaisirs »[834] mais il est probable qu'il ait servi à payer le papier. Avant de débuter l'impression, les promesses d'achat étaient nombreuses. John Hobart[835] garantit à l'aventurier de trouver quatre cents souscriptions à une guinée chacune. Thomas Humberston[836], un gentilhomme anglais auquel Maubert dédie *l'Histoire politique*, lui aurait donné plus de mille écus[837]. La carrière littéraire de l'auteur en Angleterre semble prometteuse, mais les acheteurs potentiels deviennent rapidement frileux et Maubert s'en plaint car ses souscripteurs ne seraient en fait que trente-huit. L'aventurier se serait trouvé « à [ses] dépens pour [sa] subsistance et pour l'impression de [son] ouvrage »[838]. La position de Maubert a changé au sein de la société anglaise durant les derniers mois et la situation internationale explique ce brusque changement : « la guerre ayant été déclarée, la littérature Françoise partagea avec la Nation l'animosité de peuple Anglois »[839].

Or, malgré toute la bonne volonté de Bolingbroke pour recueillir des souscripteurs, l'ouvrage de l'aventurier ne trouve pas preneur. Pour ces gentilhommes anglais, « protéger un Ecrivain François impartial, eut été comme se tenir neutre entre l'Angleterre & la France ; & une bienveillance marquée pour lui, auroit fait suspecter l'affection pour la patrie »[840]. Maubert comprend donc brusquement qu'en dépit des témoignages d'affection de la part des jeunes seigneurs proches de Bolingbroke, aucun ne souhaite être suspecté de soutenir la cause

[833]ADELUNG (Johann Christoph), *Geschichte der menschlichen Narrheit, oder Lebensbeschreibungen berühmter*, *op. cit.*, p. 409.
[834] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 54.
[835] John, 1[er] baron Hobart et comte de Buckingham, est né en 1723. Il se marie en 1761 avec Marie-Anne, fille de Sir Thomas Drury. Il est député de Norwich entre 1747 et 1756. Contrôleur de la maison du roi en 1755, il est ambassadeur de Grande-Bretagne en Russie entre 1762 et 1765. Il devient ensuite Lord lieutenant d'Ireland entre 1776 et 1780. Il meurt en 1793.
[836] Thomas Humberston est né en 1730. Il bat le candidat Henry Vernon. Il meurt en 1755.
[837] MBC, p. 22.
[838] *Ibid.,* p. 25.
[839] *Ibid.,* p. 31.
[840] *Ibid.*

française. Le lord semble être le seul qui continue à le recevoir, mais Maubert se rend compte que toute cette aventure ne le mène à rien : « je décousis la liaison formée avec toute cette brillante noblesse, en fus rendu à moi-même vers le mois de septembre 1756, huit mois environ après mon arrivée à Londres »[841]. Avant de rompre tout lien, le lord a un dernier geste envers Maubert : « Lord Bolingbroke par honneur [lui] prêta (…) 100 livres sterling dont il prit [sa] lettre de change payable à un an de date »[842].

L'impression de *L'Histoire politique* débute dans la douleur, d'autant plus qu'une indélicatesse de l'imprimeur concernant la qualité du papier la met en péril. Sur les neuf feuillets qui composent chaque cahier assemblé pour former un livre, le papier est de qualité supérieure sur le dessus et de qualité médiocre pour les autres feuilles. Maubert se brouille alors avec l'artisan qui lui promet pourtant de réimprimer la totalité des livrets. L'aventurier décide de faire appel au « Sr. Parker, Imprimeur Anglois dont il ne peut que se louer, quoique la lenteur de ses ouvriers l'ait privé d'une grande partie du fruit de son travail »[843]. Ce délai supplémentaire retarde la parution de son *Histoire politique* et Maubert se trouve désœuvré.

Il a alors l'idée de mettre sa plume au service de la critique et tire profit de la situation politique anglaise. Comme le souligne le mémoire judiciaire, « on sait que ce fut au mois d'Août 1756 qu'éclata le mécontentement du peuple Anglois contre le Ministère d'alors »[844]. Le chevalier de fortune utilise ce ressentiment et travaille sur des archives étrangères afin de composer *L'Esprit de la présente guerre* qui paraît en 1758. Tout à son travail, l'aventurier profite donc de sa relative tranquillité et de son temps libre pour écrire de nombreux ouvrages. En octobre 1756, il publie par exemple « à Londres, le premier Ecrit qui ait paru contre la cour prussienne intitulé *Sistème et conduite de la Prusse* »[845]. Cette œuvre lui attire les bonnes grâces du comte de Brühl, qui, par l'intermédiaire de Wiedmacker,[846] promet à Maubert un brevet de capitaine pour le remercier de son engagement. Mais elle permet également au chevalier de fortune de consolider ses relations « auprès des Ministres Anglois »[847], qui lui proposent de jouer double jeu. L'aventurier prend alors ouvertement parti pour la Saxe et contre le ministère de Pitt et entend tirer profit de ses connaissances.

[841] MBC, p. 26.
[842] *Ibid.,* p. 25.
[843] MJ, p. 32.
[844] MJ, p. 33.
[845] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[846] Wiedmacker était représentant de Saxe en Angleterre.
[847] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.

Maubert devient notamment proche de Joseph Yorke[848] qui représente « le parti alors contraire à M. Pitt [et qui lui] promettoit qu'on ne [le] gêneroit point [son] affection pour la Saxe. Les affaires du Roi de Prusse [lui] disoit-on, ne sont point celles de l'Angleterre, [il dira] ce qu['il voudra] contre la cause prussienne »[849]. Yorke semble d'ailleurs doublement intéressé par l'aventurier qui écrit contre le ministre et qui dénonce sa politique pro-prussienne. Maubert se lance alors dans l'écriture d'une véritable kirielle de libelles[850] sur le Royaume de Frédéric II : critiquant à la fois le système économique dans *Ephraïm justifié*, utilisant l'identité d'Auguste-Guillaume de Prusse pour dénoncer l'alliance avec l'Angleterre dans *Lettre au Prince de Prusse mourant*, ou s'attaquant à Van Hellen[851], l'envoyé de la Prusse à La Haye dans *L'Avis au ministre de Prusse*. Tous ses écrits paraissent en 1758 et sont assez virulents, témoignant du véritable travail de sape que Maubert entend mener. Une menace prise au sérieux par les autorités car une réponse intitulée *L'Ombre du Prince de Prusse* suit la parution de son dernier pamphlet.

Si la publication de ces écrits anti-prussiens est assez aisée, celle des ouvrages contre le gouvernement de Pitt l'est beaucoup moins. Avec *L'Esprit de la présente guerre* et les *Réflexions d'un Suisse sur la guerre,* Maubert doit cesser toute correspondance avec Yorke au mois de mars 1758. L'aventurier explique la raison de cette brusque interruption dans son mémoire autobiographique et dans le mémoire judiciaire. Il rappelle que « la convention de Breslau négociée par Mr. le Général Yorke avec le Roi de Prusse, venoit de serrer l'alliance entre les deux Rois Electeurs, & d'unir si étroitement la cause Prussienne & la cause Britannique »[852]. Leur correspondance ne semble pouvoir en effet se poursuivre mais Maubert insiste dans sa dernière lettre pour conserver « son estime au défaut de son amitié »[853].

L'aventurier glisse une copie de ce courrier dans sa correspondance avec Cobenzl, désireux de prouver sa bonne foi et son allégeance à la cause autrichienne. Il insiste d'ailleurs sur ce point dans la missive envoyée à Yorke :

---

[848] Général Joseph Yorke, 1er baron Dover est né en 1724. Il sert d'aide de camp au duc de Cumberland pendant la guerre de Succession d'Autriche. Il devient major général en 1758 et général en 1777. Nommé secrétaire de l'ambassade britannique à Paris en 1749, puis deux ans plus tard ambassadeur de Grande-Bretagne à La Haye. Il épouse Christiana-Charlotte Margaret baronne de Stocken (Danemark) en 1783. Il meurt en 1792.
[849] MBC, p. 26.
[850] Nous détaillerons les idées de ces écrits dans la 3ème partie de notre travail.
[851] Van Hellen est le représentant de Prusse à La Haye.
[852] MJ, p. 44.
[853] SEG 1175, f° 132, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 4 décembre 1758.

> « [il lui disoit] qu'il devoit [le] regarder comme un officiel, qui n'ayant pas trouvé service à son gré dans l'armée qu'il commande, en a pris plus dans l'armée opposée. [Il] lui demandoi[t] de séparer le général d'Yorke et le Ministre Britannique, et de [l]'estimer à proportion de [son] zèle pour le service auquel [il s'est] donné »[854].

Une seconde lettre, datée de 1761, confirme la fin de la relation épistolaire entre Maubert et le général : « je continue d'écrire pour la Saxe, & d'être en liaison avec Mr. le Général Yorke. Cette liaison subsiste jusqu'à ce que le Roi de Pologne, Electeur de Saxe m'attache à lui, jusqu'à ce qu'un renouvellement de l'alliance de Wesminster[855] eût uni la cause prussienne à la cause Angloise »[856]. Si cette relation se termine pour témoigner de l'attachement de notre chevalier de fortune à Cobenzl et à l'Autriche, elle prend vraisemblablement fin sur demande d'Auguste III.

C'est également dans les dernières semaines de son séjour anglais que Maubert fait la rencontre de certains hommes assez influents dont la liste est dressée dans le mémoire judicaire. Maubert aurait reçu les visites de « Mr. de Célésia[857] Ministre de la République de Gênes, Mr. de Wiedmacker chargé des affaires de Saxe en Angleterre, Mrs. de Woronzow[858] & de Semzow[859] Gentilhommes de l'Ambassade Impériale des Russies, Mr. de Flotow[860] Gentilshomme de la Chambre du Roi de Dannemarc, & désigné par S. E. le Baron de Bernstorff[861] pour servir S. M. D. dans le Département des affaires étrangères »[862]. Ainsi Maubert aurait-il constitué à Londres une sorte de trait d'union entre ces différents

[854] SEG 1175, f° 132, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 4 décembre 1758.
[855] La Prusse signe le traité de Westminster avec l'Angleterre le 16 janvier 1756. Il s'agit d'une alliance essentiellement défensive.
[856] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[857] Pietro Paolo Celesia, né en 1732 à Gênes suit une formation au séminaire de Pise entre 1743 et 1744, puis suit des études universitaires à Pise et à Rome. Il est ministre de la République de Gênes à Londres entre 1755 et 1759. En 1758, il épouse Dorothy Mallet, fille du poète écossais David Mallet. Il devient par la suite ministre plénipotentiaire à Madrid de 1784 à 1785 et demeure en Espagne jusqu'en 1797. En 1800, il est membre de la régence de Gênes instaurée par les Autrichiens. Il meurt en 1806.
[858] Michel, comte de Woronzow est né en 1714. Amant d'Elisabeth de Russie, elle lui fait épouser sa cousine germaine : Anna Scavronsky. Elle le nomme ensuite chancelier en 1744, il s'occupe alors des affaires étrangères. Son influence s'accroît sous Pierre III car sa nièce est la maîtresse du prince. Il meurt en 1767.
[859] Il s'agit peut-être d'un membre de la famille du célèbre architecte Mikail Grigorievitch Semzow qui a exercé à Saint-Pétersbourg et qui est décédé en 1743.
[860] Christian Ludwig Wilhelm von Flotow né à Mecklenburg en 1734, il étudie à Rostock en 1749, puis à Göttingen en 1754. Il passe ensuite en Angleterre en 1757 et rejoint le service du Danemark, il est notamment secrétaire de l'ambassade du Danemark à La Haye. Il retourne à Copenhague au printemps 1761 et se marie le 22 juillet 1761 avec Judith de Rapin Thoiras. On le retrouve ensuite à Christiana, actuelle Oslo. Il meurt de manière subite le 12 juin 1763 lors d'un voyage dans les montagnes à Uddewalla en Suède.
[861] Johann Hartwig Ernst von Bernstorff est né en 1712 à Hanovre. Noble allemand qui se met au service de la cour du Danemark. Son premier poste est celui d'envoyé danois en Saxe en 1744. Il est ensuite ministre des affaires étrangères entre 1751 et 1770, date à laquelle il est démis de ses fonctions. Il meurt en 1772.
[862] MJ, p. 33.

personnages qui ont tous un lien avec la diplomatie et les affaires étrangères de leur pays et qui viennent pourtant à la rencontre d'un simple littérateur amateur d'histoire. De fait, il convient de s'interroger sur les réelles raisons de leur rapprochement avec notre aventurier.

Un certain Wiedmacker sert d'intermédiaire entre la Saxe et Maubert. Nous l'avons déjà mentionné plus avant dans notre étude. Dans une lettre du 16 mars 1757[863] probablement adressée à Auguste III, Maubert mentionne Wiedmacker : « J'ai reçu avec la plus respectueuse gratitude le témoignage que Votre Excellence m'a fait donner de sa satisfaction par Monsieur de Wiedmacker »[864]. A la demande de ce dernier, Maubert accepte de devenir le champion de la cause saxonne[865]. L'homme de confiance du roi a donc réussi à s'allier les services d'un nouveau pamphlétaire.

Quant aux autres noms évoqués, celui de Woronzow retient notre attention. Nous l'avons déjà mentionné au moment de l'incarcération de Maubert en Hollande, il semble que le comte russe le connaisse depuis son séjour à Londres. Ce diplomate mérite qu'on s'y intéresse : menant une politique favorable à la France, ses succès lui permettent de « déployer le caractère de ministre plénipotentiaire »[866]. Bénéficiant de la confiance de l'impératrice Elisabeth, Woronzow s'emploie notamment à nouer des relations fortes avec la France. En 1757, Louis XV décide de se rapprocher de l'impératrice et demande à Tercier, premier commis des affaires étrangères, d'ouvrir une correspondance. Le jeune chevalier d'Eon est chargé de servir d'intermédiaire auprès de Woronzow. Ce rapprochement franco-russe est d'autant plus remarquable qu'Elisabeth privilégiait jusque-là les liens avec l'Angleterre. Les pions diplomatiques sont en train de bouger grâce à Tercier et de Broglie, qui dirigent la correspondance secrète à laquelle Woronzow est le seul à être initié. Sachant que Maubert mentionne Tercier dans ses lettres à Cobenzl et qu'il côtoie Woronzow pendant son séjour à Londres, on peut s'interroger sur le rôle qu'il a joué dans cette relation épistolaire et sur sa place dans le ténébreux Secret du Roi.

Au vu de l'identité des nombreuses connaissances de Maubert, l'aventurier paraît avoir une certaine facilité à aborder les puissants ou une relative aisance dans les relations sociales. Ainsi se lie-t-il facilement à des hommes assez influents au cours de ses voyages.

[863] AD, 12881 Genealogica, 2961, lettre de Maubert de Gouvest du 16 mars 1757, destinataire inconnu.
[864] AD, 12881 Genealogica, 2961, lettre de Maubert de Gouvest du 16 mars 1757, destinataire inconnu.
[865] MJ, p. 34.
[866] RAXIS DE FLESSAN (Gaëtan de), *Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française,* vol. 5, Paris, 1809, p. 240.

Chevrier est d'ailleurs extrêmement critique à cet égard car, selon lui, Maubert « n'a jamais pu séduire que des hommes ambitieux ou d'esprits faciles, qu'il appeloit communément de cire molle, à qui il donnoit toutes les formes qu'il vouloit »[867]. Pour le libelliste, le chevalier de fortune use et abuse des personnes qu'il rencontre, propos qu'il faut toutefois nuancer. Si Maubert se sert de ses relations pour parvenir, se forger une réputation ou financer ses publications, les diplomates et autres émissaires ne sont pas en reste. Convenons-en, eux-aussi utilisent sans vergogne les qualités de l'aventurier. C'est l'existence de rapports personnels entre les différents membres du réseau qui permet l'échange d'informations, qui établit une relation de confiance, et facilite la coopération sur la base du donnant/donnant. Le rôle du chevalier de fortune se modifie alors au gré de ses déplacements et des cercles dans lesquels il est intégré. De l'avis de Chevrier, Londres est une ville idéale pour les aventuriers car ils peuvent s'y cacher et exercer leurs talents sans y être dérangés. Maubert réussit donc pour le pamphlétaire à « se dérober aux yeux examinateurs qu'on rencontre dans les autres Pays. L'esprit de liberté que la singulière constitution de la Grande-Bretagne favorise, fait qu'on en a toujours abusé, & qu'on en abusera toujours, & même plus impunément que par - tout ailleurs »[868]. L'autonomie octroyée par le gouvernement permettrait donc à notre aventurier d'être lui-même et de laisser libre-cours à ses idées dans ses écrits. A l'inverse, aux Pays-Bas, Maubert a davantage « été un instrument dans les mains des ministres de cette grande princesse »[869]. Quant à la Saxe, qui l'a pourtant gardé enfermé quatre longues années, l'aventurier s'y sent chez lui, notant que « son état est en Saxe »[870]. Dans les faits, ces réseaux tissés à travers l'Europe donnent à l'aventurier l'opportunité de débuter une carrière plus obscure de pamphlétaire et d'espion.

[867] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***,* p. 124.
[868] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 61.
[869] MJ, p. 46.
[870] MBC, p. 29.

Troisième partie
Un membre de la République des Lettres dans l'ombre des Lumières

Le XVIIIe est le siècle des aventuriers, il est aussi celui des Lumières, de la philosophie porteuse d'idées nouvelles. Si le siècle débute en 1700, on peut s'interroger sur la pertinence de cette borne chronologique pour la France et lui préférer, tant pour l'histoire politique que pour l'histoire culturelle, l'année 1715, date de la mort de Louis XIV, et des débuts d'une ère nouvelle dans le domaine intellectuel. Comme, en Angleterre, des penseurs et des savants tels que Locke ou Newton appartiennent à ce mouvement de renouveau de la pensée, il conviendrait de reconsidérer le cadre chronologique au niveau européen. Paul Hazard a d'ailleurs démontré la spécificité de la période 1680-1715 comme préparant le mouvement philosophique du XVIIIe siècle, en remarquant qu'« à peu près toutes les idées qui ont paru révolutionnaires vers 1760, ou même vers 1789, s'étaient exprimées déjà vers 1680 »[1]. Si l'on se réfère à l'étude récente de Jonathan Israël, celle-ci décentre la chronologie des Lumières encore plus en amont en indiquant que la période 1650-1750 formerait le cœur de ce mouvement[2]. Dans son ouvrage, Jonathan Israël tente de montrer l'importance de l'influence du spinozisme dans toute l'Europe dès la fin du XVIIe siècle, une influence dont les historiens n'auraient pas mesuré toute l'étendue, principalement à cause de la censure qui sévissait alors.

A la suite de la première génération des Lumières, celle de Voltaire et de Montesquieu, ceux qu'on nomme les « philosophes » investissent l'espace public dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. De plus en plus nombreux avec le temps, les écrivains développent des théories inspirées par celles de leurs illustres prédécesseurs. Malgré toutes les nuances qu'on peut déceler dans leurs œuvres, une même critique de la société de leur temps paraît les réunir. Le rejet de l'autorité arbitraire et de toute forme de despotisme, la dénonciation du cléricalisme, la défense des droits naturels de l'individu constituent les traits communs de la pensée philosophique du XVIIIe siècle. Parallèlement à ces « grands hommes des Lumières », vit un autre monde, celui des petits écrivains sans argent. Ces plumitifs obscurs, considérés comme des auteurs de moindre talent par la critique littéraire, n'ont que récemment intéressé les chercheurs. Jean-Marie Goulemot[3], Simon Burrows[4] ou

[1] HAZARD (Paul), *La crise de la conscience européenne, 1680-1715*, *op. cit*., p. 40.
[2] ISRAEL (Jonathan), *Les Lumières radicales. La Philosophie, Spinoza et la naissance de la modernité (1650-1750)*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005, 935 p.
[3] GOULEMOT (Jean. M.) et OSTER (Daniel), *Gens de lettres écrivains et Bohèmes*, *l'imaginaire littéraire 1630-1900*, Paris, Minerve, 1992.
[4] BURROWS (Simon), *Blackmail, Scandal, and Revolution : London's French Libellistes, 1758-1792*, New York, Manchester University Press, 2006, 256 p.

encore Robert Darnton[5] ont observé avec attention les membres de cette bohème littéraire. Leurs travaux ont permis de mieux cerner ce monde encore mal connu de littérateurs aujourd'hui obscurs mais qui, pour certains, et c'est le cas de Maubert, ont vécu leur quart d'heure de gloire, et qui, pour d'autres, et c'est encore le cas pour notre aventurier, ont allié leur plume à une activité diplomatique.

En nous intéressant aux écrits de Maubert de Gouvest, nous redonnons une place à ces « renseignements de seconde main », comme les nommait Charles Aubertin, « ces romans historiques, publiés sans nom d'auteur ou sous des noms d'emprunts dont on peut voir la liste dans Brunet et dans Quérard »[6]. Cette source composée de « recueils de fabrique suspecte où tout n'est pas faux […] mais où la vérité, qui s'y trouve disséminée, manque de certitude et de garantie »[7], a été en effet longtemps négligée par les historiens. Elle doit être aujourd'hui considérée avec tout le sérieux qu'elle mérite.

[5] DARNTON (Robert), *Bohème littéraire et révolution. Le monde des livres au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, (Hautes études), 1983.
[6]AUBERTIN (Charles), *L'esprit public au XVIIIe siècle. Etude sur les mémoires et les correspondances politiques des contemporains : 1715 à 1789*, Paris, Librairie académique, 1873, p. 8.
[7] *Ibid.,* p. 9.

Chapitre 7

Gens de lettres et bohème littéraire

Le XVIIIe siècle est « l'âge d'or de l'intellectuel » [8], de l'intelligence critique et du triomphe des philosophes. Pour Didier Masseau l'intellectuel est un homme d'écriture, un personnage qui tente d'intervenir dans la vie publique. Il défend une cause ou participe aux débats d'actualité, tantôt en libre esprit, tantôt recruté par le pouvoir étatique. Regroupés dans un milieu interlope, ces hommes de lettres forment un semblant de communauté. Ainsi, en décidant de vivre de sa plume, Maubert s'inscrit-il dans le cercle des chevaliers de fortune mais aussi dans celui des aventuriers d'écritoire. Cette catégorie flamboyante est notamment celle des mémorialistes, tel Casanova. Même si Maubert ne rédige pas d'autobiographie et ne publie aucun écrit sur lui-même, il se met en scène indirectement dans ses ouvrages, participant à la production littéraire de sa guilde.

La particularité de ces chevaliers de fortune devenus écrivains est soulignée par Suzanne Roth. A l'entrée « Aventurier » du *Dictionnaire européen des Lumières*[9], l'autrice indique que l'écriture implique quelque part de renoncer à sa vie d'aventurier. Le métier d'auteur étant peu respecté, cette carrière empêcherait de vivre et annihilerait l'ambition. Pourtant peu de membres de cette communauté délaissent leur plume. Bien au contraire, une multitude se jette à corps perdu dans l'écriture. Une trajectoire qui se veut proche de celle des philosophes mais qui ne parvient toutefois pas à l'égaler. La production de ces écrivains de grand chemin est certes, elle aussi, assez singulière. Dans un siècle où écrits érotiques et libertins trouvent un assez large public, et s'avère donc réunérateurs, ils préfèrent des écrits engagés et politiques. Les œuvres de Maubert sont, à ce titre, représentatives de ce type d'ouvrages mais participent d'un style qui leur est propre.

Navigant entre mécénat, clientélisme et liberté totale vis-à-vis des pouvoirs publics, les auteurs tel que notre aventurier s'adressent à un public clairement circonscrit. L'opinion publique réserve alors un accueil bien particulier aux écrits de Maubert, réception qui est notamment visible à travers certaines critiques littéraires. Comme se plaît à le rappeler Alexandre Stroev, « la parution d'un livre et la première théâtrale ne

[8] MASSEAU (Didier), *L'invention de l'intellectuel, dans l'Europe du 18e siècle,* Paris, Presses Universitaires de France, 1994, p. 6.
[9] ROTH (Suzanne), article « Aventurier », du *Dictionnaire européen des Lumières*, sous la direction de Michel DELON, *op. cit.,* p. 151-153.

deviennent événements que grâce aux discussions qu'elles provoquent dans les salons et cafés, où se cristallise l'opinion publique, et les *Correspondances littéraires* distribuées en Europe pérennisent le jugement »[10].

Ainsi, il nous semble pertinent de nous interroger sur la place que Maubert occupe dans le paysage littéraire du siècle : notre écrivain n'est-il qu'un relais des idées des Lumières, reprenant à son compte les grands préceptes des philosophes ou développe-t-il par lui-même des idées originales, par des écrits parfois tapageurs que l'opinion publique sait apprécier ?

I. Cartographie du monde des Lettres

De nombreux jeunes gens qui parcourent l'Europe au XVIIIe siècle s'improvisent écrivains. Si certains réussissent à faire de la rédaction un métier, tous ne peuvent vivre de leur talent d'écriture et souvent, les petits auteurs ne font que survivre en vendant quelques ouvrages. Maubert, manquant quelque peu de panache, semble alors appartenir à une catégorie – en dessous de celle des aventuriers d'écritoire – que nous tenterons d'analyser. Ainsi, l'ensemble des écrivains est loin de former un groupe homogène et ne semble pas, sous l'Ancien Régime, constituer une « classe sociale » ou un corps organisé, même si le terme de République des Lettres est largement usité pour décrire cette communauté.

L'idée de République des Lettres émerge avec l'Humanisme, au début du XVe siècle réunissant les penseurs de l'Europe entière, toute appartenance religieuse confondue[11]. Apparue pour la première fois en 1417[12] dans la correspondance entre le poète vénitien Francesco Barbaro et le poète toscan le Pogge, la *Respublica literaria* transcende les frontières étatiques. A son origine, elle désigne une communauté de penseurs, d'artistes, d'éditeurs qui partagent le projet de la renaissance littéraire et artistique de l'Antiquité. Un esprit de fraternité règne, les membres de la république s'échangent leurs ouvrages, correspondent entre eux, leurs idées circulent et ils n'hésitent pas à se recommander les uns les autres à différents mécènes. D'après Christian Hermann, dans sa synthèse sur le siècle des Lumières, « au temps de l'Humanisme et de la Renaissance, la République des Lettres construit (…) un espace autonome de la

[10] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières*, *op. cit*, p. 54.
[11] FUMAROLI (Marc), *La République des Lettres*, Paris, Gallimard, 2015.
[12] WAQUET (Françoise), « Qu'est-ce que la République des Lettres ? Essai de sémantique historique », *in Bibliothèque de l'école des chartes,* 1989, tome 147, pp. 475.

connaissance, un espace cosmopolite et universaliste, car ses membres, à qui rien de ce qui est humain n'est étranger, se sentent citoyens du monde »[13]. Cette communauté évolue au cours de la période moderne et si elle demeure humaniste au XVIIIe siècle, elle se transforme de manière intrinsèque mais véhicule par contre un imaginaire puissant de la Renaissance aux Lumières. De fait, comme l'indique Didier Masseau, il faut souligner « d'emblée qu'une telle communauté représente un modèle mythique et un programme idéal, solidement ancrés dans la mémoire des intellectuels jusqu'à la fin de l'Ancien Régime »[14].

Tout au long des XVIIe et XVIIIe siècles, se produit un « élargissement social considérable de la République des Lettres »[15]. Des aristocrates désargentés, des bourgeois, tout ce que la société offre d'hommes cultivés et de nobles esprits, se rejoignent au sein de cette république. Faut-il alors encore voir cette communauté comme un groupe homogène où tous les penseurs qui le constituent s'entraident, échangent et se protègent ? L'existence même d'un tel espace social est aujourd'hui sujette à débat. Une véritable polémique entre les tenants d'un groupe solidaire décrit par Marc Fumaroli[16] et ses détracteurs représentés par Jean-Pierre Cavaillé[17] dans un article s'attaquant aux fondements même du concept. Sans prendre part aux houleuses discussions qui émaillent la vie intellectuelle, tentons de comprendre comment fonctionne ce groupe de gens de lettres qui paraît triompher à l'époque des Lumières.

Cette République des Lettres questionne dès la fin du XVIIe siècle. En 1680, Richelet en donne la définition suivante : « ce sont les gens de lettres en gros. C'est le corps des gens de lettres »[18]. Furetière précise en 1690 qu'« on dit aussi la République des Lettres en parlant collectivement de tous les gens d'estude »[19], une définition similaire à celle qu'en donne Trévoux en 1704. Quant au *Dictionnaire de l'Académie françoise* « On appelle fig. la République des lettres, les gens de lettres en général, considérez comme s'ils

[13] HERMANN (Christian), *Initiation au siècle des Lumières,* Ellipse, Paris, 2008, p. 125.
[14] MASSEAU (Didier), *L'invention de l'intellectuel, dans l'Europe du 18e siècle,* Paris, Presses Universitaires de France, 1994, p. 17.
[15] HERMANN (Christian), *Initiation au siècle des Lumières, op. cit.*, p. 126.
[16] FUMAROLI (Marc), « La République des lettres, l'Université et la grammaire », *in Revue d'Histoire Littéraire de la France,* CIV, 2004, n ° 2, p. 463-474.
[17] CAVAILLE (Jean-Pierre), « Le paladin de la République des lettres contre l'épouvantail des sciences sociales », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], 2007-02 | 2007, mis en ligne le 12 avril 2007, consulté le 03 mai 2018. URL : http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/278.
[18] RICHELET (Pierre), *Dictionnaire françois*, *op. cit.*, p. 304.
[19] FURETIERE (Antoine), *Dictionnaire universel, op. cit.,*vol. 3, p. 388.

faisoient un corps »[20]. Dans son *Dictionnaire historique et critique,* Pierre Bayle, davantage prolixe, évoque cet ensemble d'hommes de lettres dans son article « Catius » :

> « Cette république est un Etat extrêmement libre. On n'y reconnaît que l'empire de la vérité et de la raison ; et sous leurs auspices on fait la guerre innocemment à qui que ce soit. Les amis s'y doivent tenir en garde contre leurs amis, les pères contre leurs enfans, les beaux-pères contre leurs gendres, c'est comme ça au siècle de fer (…) Chacun y est tout ensemble souverain et justiciable de chacun. Les lois de la société n'ont pas fait de préjudice à l'indépendance de l'état de nature, par rapport à l'erreur et à l'ignorance : tous les particuliers ont à cet égard le droit du glaive et le peuvent exercer sans en demander la permission à ceux qui gouvernent. Il est bien aisé de connaître pourquoi la puissance souveraine a dû laisser à chacun le droit d'écrire contre les auteurs qui se trompent, mais non pas celui de publier des satires. C'est que les satires tendent à dépouiller un homme de son honneur, ce qui est une espèce d'homicide civil et par conséquent une peine qui ne doit être infligée que par le souverain ; mais la critique d'un livre ne tend à montrer qu'un auteur n'a pas tel et tel degré de lumière ; or, il peut avec ce défaut de science jouir de tous les droits et de tous les privilèges de la société, sans que sa réputation d'honnête homme et de bon sujet de la République reçoive la moindre atteinte ; on n'usurpe rien de ce qui dépend de la majesté de l'état en faisant connaître au public les fautes qui sont dans un livre. Il est vrai que par-là on diminue quelques fois la réputation d'habile homme qu'un auteur s'était acquise, et le profit pécuniaire qu'il en tirerait »[21].

Bayle mentionne cette communauté à plus d'une reprise dans son ouvrage. Il n'est pas étonnant que le fondateur en 1684 d'une gasette intitulée *La Nouvelle république des lettres* reconnaisse l'existence de ce groupe, plus ou moins soudé et homogène. Les auteurs eux-mêmes se plaisent à employer ce terme pour définir le monde auquel ils semblent appartenir. Maubert indique notamment « se tenir isolé dans la République des Lettres »[22] de par le genre de littérature qu'il produit et il qualifie Voltaire de « Prince de la République des Lettres »[23]. Dans toutes les définitions que nous avons évoquées, la République des Lettres apparaît donc bien dans une dimension collective ; on la qualifie même de corps. En effet, selon Régis Coursin, « au XVIIIe siècle, la République des lettres

[20] *Dictionnaire de l'Académie françoise,* t. 2 M-Z, Paris, 1694, p. 398.
[21] Article « Catius », *Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle,* Nouvelle édition t. 4, Paris, Desoer, 1820, p. 584.
[22] MJ, p. 9.
[23] *Ibid.,* p. 23.

avait subi un changement majeur, inauguré au siècle précédent : elle avait été incorporée, ce qui voulait dire qu'elle reproduisait en son sein, et à sa manière, la ligne de fracture de la société d'Ancien Régime »[24].

Cette communauté est toutefois loin d'être harmonieuse et si ses membres sont liés et agissent ponctuellement dans un élan de solidarité, l'organisation n'est pas linéaire et ne participe pas d'une « même aventure de l'esprit »[25]. Didier Masseau mentionne d'ailleurs « un sentiment d'entente entre ses membres »[26] et non une connivence effective. Ainsi des cercles de penseurs reposant sur des affinités intellectuelles se créent-ils au sein même de la République des Lettres et favorisent-ils la promotion de leurs idées dans les salons qui accueillent les relais intellectuels tel que Frédéric Melchior Grimm. Rassemblant les nouvelles culturelles d'invités prestigieux, il les publie ensuite dans sa *Correspondance littéraire.* Il faut donc distinguer les membres de l'élite philosophique, tel Voltaire qui dispose d'un réseau de correspondants à l'étranger, des petits littérateurs comme Maubert qui ne communiquent leurs écrits qu'à un nombre réduit de relecteurs. Comme l'explique Christian Hermann, la République des Lettres « devient alors progressivement un espace public de socialisation culturelle »[27]. Il faut davantage voir dans cette communauté un espace de communication, un réseau dans lequel circulent les idées plus qu'un groupe de soutien. Cet ensemble reflète alors l'organisation de la société du temps et permet d'appréhender la transformation qui s'opère au sein du monde littéraire. De fait, cette « notion de République des Lettres contribue (…) à l'évolution des représentations de l'écrivain »[28].

Ce vocable qui, d'après Didier Masseau, est « parfois relayé au XVIIIe siècle par celui de *bel esprit* »[29], est, lui aussi, sujet à discussion. Dans l'article de *l'Encyclopédie* « Gens de lettres », Voltaire distingue l'homme de lettres de l'auteur :

> « Il y a beaucoup de gens de lettres qui ne sont point auteurs, et ce sont probablement les plus heureux. Ils sont à l'abri du dégoût que la profession entraîne

[24] COURSIN (Régie), « République Atlantique. Double conscience, liminalité et modernité/colonialité à la fin du xviii[e] siècle (1754-1788) », *La Révolution française* [En ligne], 12 | 2017, mis en ligne le 15 septembre 2017, consulté le 07 mai 2018.
[25] FATTORI (Marta) éd., « La République des Lettres redécouverte », *Il Vocabolario della République des Lettres. Terminologia filosofica e storia della filosofia. Problemi di metodo*, Firenze, Olschki, 1997, p. 43.
[26] MASSEAU (Didier), *L'invention de l'intellectuel, dans l'Europe du 18[e] siècle, op. cit.,* p. 23.
[27] HERMANN (Christian), *Initiation au siècle des Lumières, op. cit.,* p. 126.
[28] MASSEAU (Didier), *L'invention de l'intellectuel, dans l'Europe du 18[e] siècle, op. cit.,* p. 24.
[29] *Ibid.,* p. 8.

> quelques fois, des querelles que la rivalité fait naître, des animosités de parti, et des faux jugements »[30].

Il convient, selon le résident des Délices, de distinguer ceux qui font profession de l'écriture et les autres. Un fait que Suzanne Roth souligne également, indiquant qu'avant même d'avoir publié un seul ouvrage, Casanova était présenté par Choiseul ou par le cardinal Acquaviva comme un « homme de lettres »[31]. Sachant que les mots « lettres », « sciences » ou « littérature » sont voisins, l'homme de lettres est alors un esprit curieux qui voyage pour enrichir ses connaissances et sa première publication lui permet d'accéder au statut d'auteur.

Cette notion induit donc celle de professionnalisation. Alors que les écrivains ou les hommes de lettres, selon Georges Manganelli[32], écrivent pour réaliser un chef-d'œuvre dans un souci de magnificence stylistique, Maubert écrit par nécessité économique et pour s'assurer des appuis politiques. Ce n'est donc pas un écrivain au sens strict. Il doit faire face à des préoccupations matérielles, contraint de gagner de l'argent en vendant ses écrits. Dans sa correspondance avec Cobenzl, Maubert mentionne d'ailleurs « [son] travail principal, [son] métier d'Auteur »[33]. L'écriture est donc bien envisagée comme un travail, un exercice contraignant et non comme un plaisir. Selon Robert Escarpit,

> « s'il fallait fixer une date symbolique à l'apparition de l'homme de lettres, on pourrait proposer 1755. C'est la date de la fameuse lettre écrite par Samuel Johnson à Lord Chesterfield pour refuser une aide vainement sollicitée par lui quelques années plus tôt alors qu'il préparait son *Dictionnaire* »[34].

En attendant près de sept ans pour soutenir dans le projet, Lord Chesterfield sonne le glas du mécénat, Samuel Johnson réussissant alors à vivre de son art de manière autonome.

Il va de soi que Maubert ne peut se mesurer à un géant des lettres comme le Docteur Johnson. Il appartient à une catégorie d'hommes de lettres dont Didier Masseau nous donne la définition suivante :

> « Le polygraphe est devenu une figure envahissante dans la République des Lettres. A l'affût de

[30] BELY (Lucien), *Dictionnaire de l'Ancien Régime, op. cit.,* « écrivain, écrivains », p. 466.
[31] ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle, op. cit.,* p. 232.
[32] MANGANELLI (Giorgio), *La littérature comme mensonge*, Traduit de l'italien par Philippe Di Méo, Paris, Gallimard, l'Arpenteur, 1991, 247 p.
[33] SEG 1175, f°127, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 8 août 1758.
[34] ESCARPIT (Robert), *Sociologie de la littérature,* Paris, PUF, 1973, p. 51.

> l'actualité immédiate et de toutes les formes de savoir, il multiplie les formes d'intervention écrite, mêlant le culte des belles-lettres à une conception plus pragmatique et plus ouverte de sa fonction »[35].

La notion de polygraphe ne recouvre pas forcément de connotation péjorative au cours du siècle. Il n'est pas celui qui traite de plusieurs sujets sans vraiment les maîtriser, mais plutôt celui qui s'intéresse à tous les domaines et qui tente d'exceller dans différents genres littéraires pour s'assurer la vente de ses ouvrages. Ainsi Maubert s'intéresse-t-il à des domaines variés dans l'espoir d'attirer davantage de lecteurs mais aussi de se faire un nom parmi les auteurs du siècle. L'aventurier n'utilise pourtant pas le terme de polygraphe pour se définir : il se qualifie de « jeune littérateur »[36] ou admet appartenir au groupe des « Gens de lettres »[37]. Nous utiliserons donc, pour mentionner notre auteur, la notion d'écrivain au sens large : celui qui écrit. Intéressons-nous désormais plus spécialement à l'évolution de la place de l'écrivain dans la société.

Dès le XVIIe siècle, « le nom d'écrivain devient un emblème »[38]. Les littérateurs doivent alors s'imposer : ils « doivent lutter pour vaincre et convaincre »[39]. Ainsi, il semble que le statut de l'écrivain s'élève au XVIIIe siècle comme l'explique Robert Darnton[40]. Pour l'abbé Raynal, l'homme de lettres est devenu « un citoyen important »[41] puisqu'il vit de son métier. Il n'y a alors qu'un pas du petit auteur qui se proclame philosophe des Lumières à l'aventurier-écrivain qui « se rêve conseiller du prince »[42] et souhaite « devenir un Voltaire ou un d'Alembert ». Selon Robert Darnton, « c'[est] le genre de gloire qui d[oit] tenter les jeunes ambitieux »[43], mais seul un petit nombre d'entre eux y parvient. De plus, comme le dénonce Robert Darnton, des auteurs tels que Voltaire, Duclos ou d'Alembert n'encouragent pas « leurs frères à profiter de la mobilité qui leur était offerte pour rejoindre l'élite. Plutôt que de défier l'ordre social, ils lui offr[ent] un soutien »[44]. Il s'agit alors pour les philosophes de « trouver des acolytes dignes de leur cause dans la

[35] MASSEAU (Didier), *L'invention de l'intellectuel, dans l'Europe du 18e siècle, op. cit.,* p. 9.
[36] MJ, p. 23.
[37] MBC, p. 9
[38] GOULEMOT (Jean. M.) et OSTER (Daniel), *Gens de lettres écrivains et Bohèmes*, *op. cit.,* p. 38.
[39] *Ibid.*
[40] DARNTON (Robert), *Bohème littéraire et révolution. Le monde des livres au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, (Hautes études), 1983, p. 8, n. 7.
[41] HAZARD (Paul), *La pensée européenne de Montesquieu à Lessing*, Paris, Ancienne librairie Furne, Boivin et Compagnie éditeurs, 1946, p. 352.
[42] GOULEMOT (Jean. M.) et OSTER (Daniel), *Gens de lettres écrivains et Bohèmes*, *op. cit*., p. 78.
[43] DARNTON (Robert), *Bohème littéraire et révolution., op. cit.*, p. 8.
[44] *Ibid.,* p. 16.

nouvelle génération »[45]. Toutefois, en marge de cette « élite » littéraire émerge une catégorie singulière et marginale formée de petits écrivains désargentés.

En réalité, il faut distinguer les « grands hommes des Lumières » des petits écrivains sans argent, littérateurs de moins grande envergure qui jouent le rôle d'« intermédiaires culturels »[46] mais demeurent des écrivains de seconde zone. Si les écrivailleurs sont nombreux et se distinguent par leur degré de misère, ils ont de multiples autres caractéristiques communes que l'on peut tenter de dégager. Ce cercle d'hommes de lettres est davantage solidaire : ses différents membres échangent des renseignements ou des correspondances. L'unité du groupe se manifeste également par l'intercession auprès des autorités ou par des recommandations diverses. Ces écrivailleurs évoluent dans des sphères particulières où ils peuvent se rencontrer car ils se connaissent presque tous. Ceux qu'Alexandre Stroev qualifie de petits-maîtres tentent de faire carrière dans la République des Lettres. Selon Caraccioli, ces hommes, toujours à la mode, font penser à des caméléons : ils portent un nom d'emprunt, représentent l'homme de la rue, parfaite description de notre aventurier d'écritoire. Evoluant dans une République des Lettres peu harmonieuse, les petits-maîtres, comme l'indique Alexandre Stroev, « doi[vent] se ruiner pour soutenir [leur] réputation et [leur] luxe cache ou au contraire affiche d'énormes dettes »[47]. Incarnant la frivolité, le désir de paraître et quelquefois la corruption, ces auteurs représentent de manière presque caricaturale « la bohème littéraire toujours en quête de mécènes et qui dépend de ses protecteurs »[48].

Afin de s'allouer les bonnes grâces d'hypothétiques bienfaiteurs, le petit-maître doit produire une littérature en vogue. Il a alors besoin des idées nouvelles des philosophes pour y puiser l'inspiration et pour vendre ses écrits. Utilisant notamment les théories développées par Voltaire, Rousseau ou Montesquieu et d'autres auteurs reconnus, ce polygraphe désire, comme ses maîtres, imposer ses idées dans le public. Ainsi, comme le souligne Alexandre Stroev, le petit-maître serait le portrait en creux du philosophe : « le philosophe pense et le petit-maître persifle. Le philosophe écrit et le petit-maître mène une conversation (…) Le philosophe est solitaire et le petit-maître n'existe pas en dehors du

[45] DARNTON (Robert), *Bohème littéraire et révolution., op. cit.*, p. 16.
[46] MASSEAU (Didier), dir., *Philosophes, écrivains et lecteurs en Europe au XVIIIe siècle,* Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 1995, 128 p.
[47] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières*, *op. cit.,* p. 55.
[48] *Ibid.,* p. 57

monde »[49]. Singeant les grandes figures du siècle, ces plumitifs aspirent à gagner leur entrée dans le cercle fermé des philosophes.

Jean-Marie Goulemot et Daniel Oster insistent sur le passage du statut d'écrivain à celui de philosophe qui a lieu au XVIIIe siècle et sur « l'écart [qui] se creuse entre les nantis et les autres »[50]. En effet, le clivage est visible entre Voltaire qui réussit socialement et les écrivailleurs qui se reconnaissent davantage en Jean-Jacques Rousseau. La postérité est donc en quelque sorte refusée aux écrivains de la bohème littéraire qui se replient sur eux-mêmes et tentent de s'organiser pour subsister. Le plus souvent, les membres de cette famille sont des déclassés, des personnes sans ressource venues chercher fortune dans les grandes villes. Selon Robert Darnton, « quoi qu'en dise Restif de la Bretonne, il semble bien que la France littéraire ait été essentiellement citadine »[51]. Nombre d'entre eux vivent donc ou survivent à Paris et ceux qui n'y sont pas nés tentent de s'y installer. Dans la capitale, leur lieu de résidence se situe très fréquemment sous les combles des immeubles. Dans ces soupentes aménagées en bureau, les écrivailleurs tentent de surpasser leurs maîtres et modèles. De nombreux ouvrages du XVIIIe siècle présentent d'ailleurs les jeunes provinciaux venus s'installer à Paris, se croyant l'étoffe d'un Voltaire. Mercier critique ce combat incessant mené contre « les littérateurs normands, qui font corps et surtout les Gascons qui vont citant Montesquieu auquel ils croient succéder »[52]. Mais selon Robert Darnton, Voltaire situe leur place dans la société « à un niveau social au-dessous de celui des prostituées »[53]. Et bien souvent, malgré la production littéraire massive de certains auteurs, la censure les condamne à la pauvreté.

Si ces petits écrivains naviguent dans le même univers, leur origine sociale est très variée : nobles désargentés, bourgeois ruinés ou pauvre hère. Comme le notent Jean-Marie Goulemot et Daniel Oster, la bohème littéraire a sa propre hiérarchie. Les « Rousseau des ruisseaux » vivent chichement, voire pauvrement et constituent en fait une sorte de « prolétariat de la littérature »[54] qui a peu ou pas de revenus. Souvent rejetés, ces écrivailleurs, à l'instar de Maubert, sont des hommes sans ressources fixes. Nous l'avons vu, notre auteur se plaint d'ailleurs fréquemment de sa condition dans les lettres qu'il adresse à Cobenzl. Il se croit persécuté, pensant être entouré « d'ennemis », de

[49] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières*, *op. cit.,* p. 59.
[50] GOULEMOT (Jean-Marie) et OSTER (Daniel), *Gens de lettres écrivains et Bohèmes*, *op. cit*., p. 88.
[51] DARNTON (Robert), *Le grand massacre des chats, attitude et croyances dans l'ancienne France*, coll. Les hommes et l'histoire, Robert Laffont, Paris, 1985, p. 145.
[52] DARNTON (Robert), *Bohème littéraire et révolution., op. cit.*, p. 38, note 40.
[53] *Ibid*., p. 18.
[54] *Ibid.*

« jaloux »[55] ; il est soucieux du regard que la société porte sur lui et pense que ce manque de moyens le fait apparaître « comme un homme noyé qui cherchoit à s'accrocher à tout, comme un homme ruiné & vagabond qui n'avoit pas où mettre le pié »[56]. Paradoxalement, l'incendie de sa maison lui redonne espoir, de nombreuses personnes prennent soin de lui venir en aide, ce qui le réjouit : « j'ai vu avec plaisir dans cet épisode que je ne suis pas autant haï qu'on me le disoit »[57]. Maubert nous apparaît alors comme un homme en dehors de la société, une sorte de gueux littéraire. C'est alors cette mise à l'écart, l'indigence et le repli sur soi qui souvent ne permettent pas aux écrivailleurs de sortir de l'ombre.

Ces écrivains obscurs, considérés comme des auteurs de moindre talent pendant de nombreuses années, n'ont que récemment intéressé des chercheurs. Robert Darnton entend prouver le rapport étroit qui existe entre les écrits des littérateurs et les idées développées pendant la Révolution française. Pour lui, la Révolution serait en partie née des idées subversives de ces écrivains. Il définit les « Rousseau des ruisseaux » comme les remplaçants de Voltaire, Diderot ou Condillac, qui sont morts entre 1778 et 1784. Son but est d'étudier cette période tardive des Lumières « par le bas »[58] en utilisant « de nouvelles méthodes et de nouveaux matériaux »[59], notamment des petits écrits peu connus de nos jours. La principale critique faite à Robert Darnton est la source unique qu'il utilise : le fonds de la STN[60]. De fait, l'auteur laisse de côté les grands noms du monde littéraire tel que Rousseau, Voltaire et Montesquieu afin de s'intéresser aux plus petits. Comme le souligne Jeremy D. Popkin,[61] Robert Darnton n'a sans doute pas la prétention d'écrire un ouvrage général sur l'interprétation des Lumières, il escompte explorer des sources secondaires, peu considérées jusque-là, afin de « détruire » l'interprétation classique du XVIIIe siècle. Néanmoins, comme le dénoncent certains intervenants dans le *The Darnton Debate,* l'analyse de cette « famille » délaisse près de trois quarts de siècle qui mériteraient pourtant d'être étudiés et ne concerne que la période tardive du XVIIIe siècle.

---

[55] SEG 1175 f° 247, lettre de Maubert à Cobenzl le 18 août 1761.
[56] SEG 1175 f° 233, lettre de Maubert à Cobenzl le 14 juin 1761.
[57] SEG 1175 f°145, lettre de Maubert à Cobenzl le 26 juillet 1760, « La cloche sonna, les pompes vinrent et jouèrent. Les Capucins, les Minimes s'empressèrent à donner tous les secours. La garde bourgeoise, deux Mousquetaires de Los Rios & deux hommes du Corps de garde des Wallons veillèrent au bon ordre ? Lorsque je rentrai à neuves heures du soir, il n'y avoit plus ni mal ni danger ».
[58] DARNTON (Robert), *Bohème littéraire et révolution, op. cit.*, p. 7.
[59] *Ibid*., p. 7.
[60] Robert Darnton utilise le fonds de la Société Typographique de Neufchâtel.
[61] POPKIN (Jeremy D.), "Robert Darnton's alternative (to the) Enlightenment", in MASON (Haydn T.), *The Darnton debate Books and revolution in the eighteenth century*, Voltaire Foundation, Oxford, 1998, pp 105-129.

Ainsi, les écrivailleurs, que David A. Bell nomme les « canailles de la littérature »[62], constitueraient un groupe qui n'apparaîtrait qu'à la veille de la Révolution française. Il semble pourtant que Maubert ait toutes les caractéristiques d'appartenance à cette bohème littéraire : il a les mêmes valeurs, les mêmes intérêts et les mêmes ennemis que les petits littérateurs. Notre auteur se montre toutefois moins virulent que des pamphlétaires tel Théveneau de Morande[63] qui crache son fiel en toutes circonstances. Voltaire est d'ailleurs écœuré par cet homme qui « depuis le monarque jusqu'au dernier citoyen, [insulte] tout le monde (…) avec fureur »[64] dans ses écrits. Maubert n'appartient donc pas à la catégorie des auteurs redoutables dont la plume au vitriol effraye plus d'un homme d'importance, mais tente de s'imposer parmi les littérateurs. Les « Rousseau des ruisseaux » que Robert Darnton voit apparaître à partir de 1770, seraient peut-être déjà présents depuis 1740. Maubert, qui exerce ses talents d'écrivain dès 1752, semble en effet bien appartenir à cette catégorie des écrivailleurs. Moins virulent que certains et peut-être moins engagé, il est probable que notre auteur préfigure une catégorie intermédiaire entre l'homme de lettres traditionnel et le pamphlétaire de la fin du XVIIIe siècle. A l'instar de Chevrier ou de l'abbé Yvon, Maubert constitue un cercle d'écrivains qui laissent libre cours à leurs idées, partagent leur logement et les vicissitudes de leur existence.

Ce milieu si particulier est notamment connu grâce aux dossiers de police. Joseph d'Hémery, inspecteur du commerce du livre, surveille les écrivains et, comme le souligne Robert Darnton, « ses dossiers constituent un véritable recensement de la population littéraire de Paris, des philosophes les plus célèbres aux plumitifs les plus obscurs »[65]. S'il n'y a pas trace de Maubert dans ces enquêtes presque exclusivement limitées à Paris, les proches de notre aventurier figurent en bonne place. L'abbé Yvon peut prétendre à sa propre fiche. Il y est décrit comme un homme de « taille ordinaire, fort gros, brun, portant perruque et le visage commun (…) un prêtre qui a beaucoup d'esprit et qui écrit bien »[66]. Dans cet éventail d'hommes de lettres, d'Hémery exprime moins sa sympathie pour

[62] BELL A. (David), « Why books caused a revolution : a reading of Robert Darnton », in MASON (Haydn T.), *The Darnton debate Books and revolution in the eighteenth century*, *op. cit.,* p 181.
[63] Charles Théveneau de Morande, journaliste et pamphlétaire, il fit « chanter » plusieurs personnes depuis l'Angleterre.
[64] DARNTON (Robert), *Bohème littéraire et révolution., op. cit.*, p. 24.
[65] DARNTON (Robert), *Le grand massacre des chats, attitude et croyances dans l'ancienne France*, *op. cit.,* p. 137.
[66] DARNTON (Robert), « Les encyclopédistes et la police », *In Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n°1, 1986. P. 108.

Chevrier « un mauvais sujet, hardi, menteur, audacieux, critique et très prétentieux »[67]. Ses activités douteuses et clandestines contraignent la police à le surveiller assez étroitement, même lors de ses déplacements à travers l'Europe. C'est d'ailleurs au moment de son arrestation que Chevrier meurt à Rotterdam. Ces littérateurs partagent donc une expérience commune, celle des démêlés avec la police mais parfois également celle de l'embastillement. Comme nous l'avons évoqué, Maubert n'est pas étranger aux séjours carcéraux et même s'il n'est pas confronté à ce lieu emblématique qu'est la Bastille, nombre de ses compagnons littéraires le sont. Selon les recherches de Robert Darnton, « 10% de ceux qui figurent dans le fichier [de d'Hémery] ont été enfermés au moins une fois dans une prison d'Etat, généralement la Bastille »[68].

Comme nous le verrons, Maubert veut pourtant se distinguer de ces écrivailleurs : ses préfaces et ses réflexions sur les lecteurs et l'opinion publique témoignent d'un véritable souci de prendre ses distances vis-à-vis d'hommes de lettres peu dignes de confiance. L'aventurier ne veut pas être assimilé à ces canailles de la littérature, il se soucie de sa réputation. Cette volonté de se démarquer est notamment visible à travers le souci de Maubert de se présenter comme un homme vivant de son travail, un écrivain indépendant. Chevrier mentionne d'ailleurs que le titre d'auteur ouvre certaines portes à notre aventurier :

> « Les deux ouvrages dont il se fie connoitre pour Auteur, lui servirent de Lettres de recommandation. Comme homme de Lettres il visita les Savans, comme Auteur il s'introduisit dans les principales maisons »[69].

Il est toutefois, pour l'aventurier d'écritoire, « difficile de vraiment vivre de son art »[70] en véritable affranchi et il est contraint d'avoir recours à un protecteur. Ainsi, en passant au service des cours avec Cobenzl, l'écrivain regrette-t-il sa situation antérieure. Il apprécie l'apparente opulence procurée par son nouveau statut, mais ses compagnons, jaloux, réagissent et la vie dorée ne dure qu'un temps. S'il est déshonorant de se présenter comme un espion, il l'est également d'appartenir à cette catégorie de plumitifs venimeux. Une réputation dont Chevrier ne semble, quant à lui, pas se soucier quand il signe

[67] DARNTON (Robert), *Le grand massacre des chats, attitude et croyances dans l'ancienne France*, *op. cit.,* p. 146.
[68] *Ibid.,* p. 147.
[69] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit*, p. 44.
[70] ROTH (Suzanne), *Aventure et aventuriers au dix-huitième siècle, op. cit.,* t. 1, p. 426.

« l'auteur du *Colporteur* »[71], l'ouvrage qui l'a fait connaître mais dont la publication a provoqué un véritable scandale.

Le principal problème de ces jeunes auteurs qui vivent dans la misère n'est pas leurs opinions tranchées mais les monopoles qui les empêchent, selon Robert Darnton, d'accéder au marché. Les écrivailleurs pensant trouver à Paris une sorte de « royaume de l'édition », où il leur serait aisé de publier toutes leurs productions, déchantent rapidement. Robert Darnton souligne qu'ils ne « trouv[ent] qu'une institution fonctionnant comme le reste de l'Ancien Régime »[72]. La vente de livres demeure en effet une activité difficile et peu lucrative même quand l'auteur négocie sa production littéraire au plus offrant. De fait, Didier Masseau insiste sur cette particularité :

> « L'homme de lettres n'existe pas en dehors des institutions qui s'objectivent dans un espace social. Son activité dépend du marché du livre, des appareils culturels d'Etat et de tous les réseaux de la société civile (salons, cercles, académies) »[73].

A l'instar de Maubert, l'homme de lettres peut proposer ses services aux Etats, devenant ainsi un propagandiste, ceux que Didier Masseau nomme les « intellectuels organiques » qui font alors œuvre de propagande. De fait, certains littérateurs parviennent à publier leurs écrits avec un relatif succès, mais bon nombre d'entre eux n'arrivent jamais à leur fin et doivent multiplier les ressources complémentaires et autres activités d'appoint.

Il existe donc une profonde coupure au sein du monde des lettres au XVIIIe siècle : entre les grands philosophes et les plumitifs méconnus, un gouffre abyssal s'est créé. L'écrivain des Lumières peine à trouver sa place au sein de la République des Lettres. Tantôt désireux d'égaler son modèle, Voltaire, tantôt réaliste et rédacteur de littérature alimentaire. Pour Jean-Paul Sartre « l'écrivain du XVIIIe siècle est [d'ailleurs] fondamentalement un déclassé »[74]. Sa condition sociale mais également sa situation littéraire pose question. Conscient de ses difficultés à s'imposer dans un univers littéraire déjà bien rempli, l'aventurier devient polygraphe ou pratique des genres divers afin de

---

[71] *Almanach des gens d'esprit*, *par un homme qui n'est pas sot. Calendrier pour l'année 1762 et le reste de la vie, publié par l'auteur du Colporteur*, Toujours à Londres, Chez l'éternel M. Jean Nourse, 1762 ; *La vie du fameux père Norbert ex-capucin, connu aujourd'hui sous le nom de l'abbé Platel, par l'auteur du Colporteur*, à Londres, chez Jean Nourse, 1762 ; *Les amusemens des Dames de B***, par l'auteur du Colporteur*, à Rouen, chez Pierre Le Vrai, 1762.
[72] DARNTON (Robert), *Bohème littéraire et révolution., op. cit.*, p. 22.
[73] MASSEAU (Didier), *L'invention de l'intellectuel, dans l'Europe du 18e siècle, op. cit.,* p. 6.
[74] ROTH (Suzanne), *Aventure et aventuriers au dix-huitième siècle, op. cit.,* t. 1, p. 457.

plaire au plus grand nombre. Malheureusement, le littérateur connaît les affres de la censure et voit son œuvre sanctionnée par l'opinion publique.

II. Maubert et l'espace public

Le paysage littéraire du XVIIIe siècle est très différent de celui d'aujourd'hui. Les auteurs doivent composer avec leurs mécènes et éviter les foudres d'une censure très fréquente. Il leur faut également séduire un public composite, aux goûts fluctuants, à travers des ouvrages oscillant entre réalité et fiction, entre Mémoires et romans, afin de capter l'intérêt de tous. Si notre étude, nous l'avons vu, s'intéresse à un personnage qui semble ne pas être un écrivain au sens strict du terme, Maubert revendique néanmoins son statut d'auteur :

> « je suis rentré dans ma qualité de Citoyen libre de la République des Lettres ; l'ambition ou la cupidité, l'inclination ou la passion, ne m'en tireront plus. Je fais ma profession de l'art d'écrire : je veux l'exercer de manière à mériter l'estime des Amateurs de tous les pays & de toutes les Nations »[75].

Son activité d'écriture doit donc, pour être analysée avec justesse, être examinée à l'aune des différentes composantes du monde littéraire des Lumières, notamment la censure mais aussi les goûts littéraires ou la réception de l'opinion publique. Dès lors, l'écrivain n'est plus seul face à ses œuvres, mais s'efforce également de plaire, de choquer, de courtiser ou de provoquer son lectorat. De fait, un livre est une production personnelle fabriquée par un auteur mais également, explique Robert Escarpit, « un objet élaboré par la société, modelé par une suite de situations historiques, chargé de connotations collectives »[76].

Les écrits de Maubert, qui doivent avant tout lui permettre de survivre, révèlent ainsi une certaine tendance à flatter ses mécènes. Selon Jeroom Vercruysse, Maubert-journaliste est très nettement sous l'influence de Cobenzl, « le véritable initiateur de la *Gazette* »[77], et nombre de ces ouvrages prennent, de manière évidente, parti pour un pays en particulier. Un court passage du *Temps perdu* témoigne d'ailleurs de l'attachement de

[75] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le temps perdu, op. cit.,* p. V.
[76] ESCARPIT (Robert) (dir.), *Le littéraire et le social, éléments pour une sociologie de la littérature,* Paris, Flammarion, 1970, p. 17.
[77] VERCRUYSSE (Jeroom), « Candide journaliste : Jean-Henri Maubert de Gouvest gazetier à Bruxelles », *op. cit.*, p. 52.

Maubert à certains états :

> « Constamment avoué, autorisé, commandé, par mes Maîtres légitimes, en tout ce que j'ai écrit pendant la guerre, je suis un serviteur fidèle aux yeux des Puissances qui étoient en guerre avec eux. Si Elles sçavent, ou si Elles daignent se souvenir, que j'existe, Elles m'admettent à jouir du bénéfice de la paix »[78].

L'œuvre de Maubert, nous le verrons, semble orientée par la nécessité de plaire aux puissants, et l'auteur n'hésite pas à afficher parfois des idées dérangeant l'ordre social ou politique de son époque. Dès lors, comme tout écrivain véhiculant son idéologie au moyen d'œuvres engagées, propagandistes, il doit affronter nombre de contradicteurs et court le risque de ne pouvoir publier ses œuvres, interdites notamment par la censure.

Le procédé est ancien, mais caractérise tout particulièrement le paysage littéraire des Lumières, qui, comme le souligne Georges Minois, malmène la liberté d'expression :

> « Ressentie comme un besoin par les sujets ou les citoyens, la liberté d'expression a toujours été considérée comme un danger par les responsables et les dirigeants. Dans une société traditionnelle fortement hiérarchisée, où le savoir est le monopole d'une minorité de clercs lettrés et où le pouvoir est exercé au nom de principes autoritaires fondés sur une conception théologique du monde, l'existence d'une pensée critique est assimilée à un crime »[79].

En effet, la censure est bien antérieure à la naissance de l'imprimerie. Si au Moyen-Age, la surveillance des écrits est aisée puisque la production se fait dans des lieux bien définis et peu nombreux, la situation se modifie avec la diffusion de l'imprimerie. Les lieux d'impression se multiplient, tout comme les écrits qui touchent aux sujets sensibles, telle que la Réforme luthérienne. Ainsi, le clergé et l'Etat désirent-ils limiter la propagation de ces publications. Les premières mesures sont alors prises et, à partir de 1521[80], la faculté de théologie de la Sorbonne prend en charge l'interdiction d'écrits jugés hérétiques. Puis, tout au long du XVIe siècle, la nécessité de protéger la propriété littéraire et de lutter contre la parution de « mauvais livres » engage le pouvoir à généraliser le système des

[78] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le temps perdu, op. cit.,* pp. VI-V.
[79] MINOIS (George), *Censure et culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1995, p.11.
[80] WEIL (Françoise), « Le fonctionnement de la censure en France au XVIIIe siècle », in *Censure, autocensure et art d'écrire : de l'antiquité à nos jours*, sous la direction de DOMENECH (Jacques) ,Editions Complexe, 2005, p. 127.

privilèges et la censure[81], qui désigne alors, selon Furetière, tant les conseils ou les réprimandes prononcés par les supérieurs que les différents jugements de condamnation portés sur un livre. Au XVIIIe siècle, le terme prend en revanche, explique Barbara de Negroni, un sens plus précis, désignant « uniquement les procédures utilisées pour empêcher l'impression d'un texte ou pour en supprimer l'édition »[82]. La censure, essentiellement théologique jusque-là, entre dès 1653, dans les attributions du Chancelier qui se charge alors de nommer les censeurs.

Pour comprendre comment les ouvrages de Maubert ont été touchés par la censure, il est intéressant de s'attarder au préalable sur les rouages d'un système particulièrement complexe. L'intérêt du cas français réside essentiellement dans la pluralité des pouvoirs de censure : la Sorbonne, le Parlement, le Conseil du roi, l'Assemblée du clergé. De fait, d'après Didier Masseau, l'écrit est « soumis aux procédures complexes de la censure étatique et religieuse »[83] et cette complexité réside notamment dans la divergence de point de vue de ces deux institutions. Selon Georges Minois, elles « se contredisent parce que leurs objectifs sont différents (…). La rivalité entre censure d'Eglise et censure d'Etat favorise en fait l'expression d'un certain pluralisme de la pensée »[84]. En effet, chaque institution tente de se protéger : le clergé, gardien de l'orthodoxie, s'oppose à la diffusion d'écrits pouvant corrompre les mœurs, et l'Etat essaie de préserver l'image de la monarchie. Les écrits sont donc soumis à un double système de surveillance, la censure politique et la censure religieuse qui interviennent à différents moments de l'impression des écrits.

La censure politique intervient en amont et en aval de la parution des ouvrages. A l'origine, comme l'explique Françoise Weil, le libraire présente le livre au censeur qui « donn[e] son approbation ou la refus[e]. En cas d'approbation, l'ouvrage [reçoit] un privilège qui assur[e] la propriété de l'ouvrage au libraire à qui l'auteur avait éventuellement cédé son privilège »[85]. La présentation de cet écrit est généralement manuscrite, mais il peut arriver que l'éditeur, désireux de se voir accorder plus rapidement l'approbation, ait d'ores et déjà imprimé l'ouvrage. La publication est censurée ou autorisée par la Librairie, organe de l'administration de la Chancellerie, qui selon

[81] DARNTON (Robert), *Edition et Sédition : l'univers de la littérature clandestine au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1991.
[82] DELON (Michel) (dir.), *Dictionnaire encyclopédique des Lumières, op. cit.,* article « censure ».
[83] MASSEAU (Didier), *L'invention de l'intellectuel, dans l'Europe du 18e siècle,* op. cit., p. 11.
[84] MINOIS (Georges), *Censure et culture sous l'Ancien Régime*, *op. cit*., p. 14.
[85] WEIL (Françoise), « Le fonctionnement de la censure en France au XVIIIe siècle », in *Censure, autocensure et art d'écrire : de l'antiquité à nos jours*, sous la direction de DOMENECH (Jacques), Editions Complexe, 2005, p. 127.

Madeleine Cerf, « a pris sous la direction de Malesherbes, pendant le règne de Louis XV, la proportion d'un véritable ministère, avec ses employés, ses fonctionnaires – les censeurs –, ses inspecteurs de la Librairie chargés de l'exécution des règlements, son Directeur enfin, nommé par le Chancelier ou le Garde des Sceaux »[86]. Désigné directeur en 1750, Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes est responsable de la censure royale et de son application. Dans cette fonction qu'il exerce jusqu'en 1763, il dirige près de cent-cinquante censeurs chargés de parapher chaque page d'un manuscrit avant de faire leur rapport et d'octroyer un privilège du roi, une permission tacite ou une simple tolérance. Les ouvrages de Maubert passent donc sous cette minutieuse inspection. Selon Raymond Birn, entre décembre 1750 et octobre 1763, les belles-lettres et l'histoire représentent à elles seules 2 759 œuvres à étudier et réquisitionnent l'attention de quatre-vingt-quatre censeurs[87].

Le rôle de la Librairie se révèle, dans les faits, assez ambigu, comme en témoigne l'influence variable de Malesherbes : à la suite de l'attentat de Damiens en 1757, il se montre plus strict dans le domaine de la censure, mais demeure, jusqu'en 1763, le protecteur discret des philosophes, favorisant la publication de l'*Encyclopédie*. Comme le souligne François Furet, le responsable laisse de même, en 1761, « circuler *l'Emile* à ses risques et périls, sans pouvoir lui accorder une permission tacite »[88]. Cette autorisation de publication sans mention du nom du censeur naît de la nécessité d'assouplir la censure. La mise en place de cette mesure témoigne de l'importance du commerce du livre au XVIIIe siècle et passe dans les mœurs assez rapidement puisque, comme l'explique Madeleine Cerf, on « en tient à la Chancellerie des registres de demandes parallèles à ceux des privilèges »[89]. Permettant aux censeurs de se décharger, ces permissions progressent nettement, passant de vingt-quatre à cent vingt-six par année à l'époque de Malesherbes. Quant à la simple tolérance, il s'agit d'un engagement officieux de non poursuite qui permet à l'administration d'être à l'abri des censures postérieures. Même s'il n'en reste aucune trace dans les registres officiels[90], elles sont également légion durant le siècle. Il semble en effet, selon Pierre Chaunu, que « le roi de France permet[te] plus de livres que

[86] CERF (Madeleine), « La Censure Royale à la fin du dix-huitième siècle », *in Communications* : *La censure et le censurable*, 9, 1967, p. 5.
[87] BIRN (Raymond), *La censure royale des livres dans la France des Lumières*, Odile Jacob, Paris, 2007, p. 142.
[88] FURET (François) (dir.), *Livre et société dans la France du XVIIIe siècle*, Paris, Mouton and Co., 1965, p.13.
[89] CERF (Madeleine), « La Censure Royale à la fin du dix-huitième siècle », *op. cit.,* p. 7.
[90] *Ibid.*

n'en supporte la Sorbonne ou les grands magistrats »[91]… Ainsi, plus qu'une institution destinée à brider les écrivains, la Librairie paraît-elle, du moins pendant douze ans, favoriser la diffusion des Lumières. Tout livre paru sans permission ni privilège est donc par définition interdit. Toutefois, nombre de ces ouvrages illicites sont tacitement permis et circulent sur le territoire. Pour pallier cette déficience, la lieutenance générale de police traque les livres interdits[92].

Il existe également, nous l'avons dit, une autre institution chargée d'étudier le contenu des écrits et de le juger subversif ou non : le clergé. Bien que certains ordres religieux, comme les jésuites, recourent à une forme de censure préalable, la censure religieuse s'exerce quant à elle le plus souvent après la publication des ouvrages. Les listes de « mauvais livres » publiés par les évêques pour la province ou le diocèse s'ajoutent aux brefs du pape et aux décrets de l'Inquisition afin de constituer l'*Index*[93]. Les livres prohibés y sont répartis en quatre catégories : livres écrits par des hérétiques ou qui se rapportent aux hérétiques, livres traitant de sujets déterminés, images et indulgences prohibées, ouvrages relatifs aux rites sacrés. Une censure, qui, si l'on en croit l'article de Catherine Maire[94], se durcit au cours du siècle comme en témoigne la « double censure de l'Encyclopédie » en 1759. De fait, c'est d'abord une censure modérée émise par la congrégation de l'Index qui touche l'œuvre de Diderot et d'Alembert, puis le Saint-Office émet à son tour une critique beaucoup plus sévère.

Dans ce cas, la première lecture, œuvre des consulteurs sous le pontificat de Benoît XIV, a donné suite à une autorisation de publication par le cardinal Galli, préfet de l'Index. Mais Catherine Maire explique qu'en « quelques mois, elle fut remplacée par une interdiction plus rigoureuse du dictionnaire sous toutes ses formes, *ubicumque et quocumque idiomate,* à commencer par la version lucquoise. Cette seconde censure fut le fruit d'un examen supplémentaire des qualificateurs du Saint-Office, c'est-à-dire du sacré tribunal de l'Inquisition. Elle fut solennellement marquée par un bref du nouveau pape Clément XIII, daté du 3 septembre 1759 »[95]. Une censure romaine qui se durcit donc au fil

---

[91] CHAUNU (Pierre), *La civilisation de l'Europe des Lumières, op. cit.,* p. 195.

[92] Ces deux administrations sont entièrement distinctes. Elles ne sont unies qu'entre 1763 et 1776, lorsque Sartine (1763-1774), Lenoir (1774-1775) et Albert (1775-1776) seront à la fois directeurs de la Librairie et lieutenants généraux de police – *cf.* MINOIS (George), *Censure et culture sous l'Ancien Régime*, *op. cit.,* p. 199.

[93] Réorganisé sous l'impulsion du Pape Benoît XIV, pape de 1740 à 1758, par la bulle *Sollicita ac provida* du 9 juillet 1753, l'*Index* est nouvellement rédigé en 1757.

[94] MAIRE (Catherine), « L'entrée des « Lumières » à l'Index : le tournant de la double censure de l'*Encyclopédie* en 1759 », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 42 | avril 2007, mis en ligne le 30 avril 2010, consulté le 14 mai 2018. URL : http://journals.openedition.org/rde/2363.

[95] *Ibid.,* p. 2.

du siècle et dont Catherine Maire cherche à établir l'origine. Ainsi, le commencement de la prise de conscience des dangers des ouvrages publiés par les Lumières coïnciderait-il avec la censure des traductions de Locke en 1734 et 1737. Quant au premier auteur français a être mis à l'Index, il s'agit de Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens en 1742 et 1743, avec ses différentes *Lettres cabalistiques, chinoises et juives* pour lesquelles il est considéré comme « impie ». Pour Catherine Maire, Boyer n'est pas un cas isolé. Voltaire, Montesquieu ou La Mettrie « ont tous été jugés avec les catégories traditionnelles de l'Index (…) [mais] la véritable nouveauté qu'ils pouvaient véhiculer a été en quelque sorte gommée, comme si les consulteurs cherchaient à la réinscrire dans leur propre grille d'analyse et par conséquent annihiler tout ce qui pouvait résister ou même simplement sortir de leur outillage conceptuel »[96]. Il faut alors attendre les années 1770 pour que l'Inquisition interdise des ouvrages rédigés bien plus tôt dans le siècle. La réorganisation en grandes rubriques des thèmes soumis à la censure durcit les règles, n'eut égard à la célébrité ou au renom de l'auteur ! Cette relecture, additionnée à celle des censeurs royaux sanctionnent donc la somme des écrits produits dans le royaume mais selon Barbara de Negroni, il arrive parfois que les différentes censures prononcées contre une œuvre ne soient pas compatibles ou que l'on assiste à des « censures à tiroirs ».

Ces règlements de censure existent dans d'autres pays mais sont parfois moins sévèrement appliqués, comme l'explique Raymond Birn avec son ouvrage sur Pierre Rousseau à Bouillon[97]. L'auteur cite d'ailleurs un « Maubert de Jouvet »[98], qui n'est autre que notre aventurier. Selon lui, Maubert aurait demandé à Rousseau qu'il rejoigne l'équipe de rédaction de ses deux périodiques : la *Gazette des Pays-Bas* et *le Mercure historique et politique*, ce que Rousseau aurait refusé, conscient d'avoir davantage de liberté à Bouillon. De fait, selon Daniel Roche dans la préface d'un ouvrage qui rend hommage aux travaux de Raymond Birn, « grâce au *Journal Encyclopédique* installé pour trente ans dans une principauté accueillante et dotée d'une censure inoffensive, les lecteurs français prenaient connaissance d'abord des idées religieuses et philosophiques hétérodoxes, ensuite des nouvelles idées politiques »[99]. Pierre Rousseau se transforme alors en éditeur et imprime à Bouillon près de deux cent cinquante éditions d'ouvrages qui sont ensuite distribuées et vendues en France.

---

[96] MAIRE (Catherine), « L'entrée des « Lumières » à l'Index : le tournant de la double censure de l'*Encyclopédie* en 1759 », *op. cit.,* p. 18.
[97] BIRN (Raymond), *Pierre Rousseau and the Philosophes of Bouillon,* Institut et musée Voltaire, 1964, 212 p.
[98] *Ibid.,* p. 73.
[99] BIRN (Raymond), *La censure royale des livres dans la France des Lumières*, *op. cit.*, p. 11.

Ainsi, afin de contourner la censure, les écrivains des Lumières peuvent publier leurs ouvrages à l'étranger ou leur attribuer des lieux d'impression chimériques[100]. Il est alors difficile de déterminer avec exactitude les conditions de publication d'une œuvre, de retracer son circuit de diffusion, ou de retrouver sa trace dans les inventaires après décès. François Furet explique ainsi qu'un grand nombre de romans que Daniel Mornet donne comme édités à l'étranger se trouvent en fait dans les demandes de permissions tacites et que l'auteur « omet beaucoup de titres romanesques que nous trouvons dans les registres de la Librairie »[101]. Toutefois, note Daniel Roche[102], les registres de la direction de la Librairie ne nous donnent que des titres proposés et non ceux qui sont effectivement imprimés.

Le nombre d'ouvrages imprimés au XVIIIe siècle est donc particulièrement important et la proportion des écrits illégaux est de plus en plus grande. De fait, comme l'indique si bien Françoise Weil dans un article consacré au libraire-éditeur :

> « Dans la réalité, la grande majorité de la production imprimée française échappait au XVIII[e] siècle au régime des privilèges et permissions du sceau. Si l'on récapitule en effet les chiffres fournis par Estivals[103] on parvient pour l'ensemble du XVIII[e] siècle […] à une moyenne annuelle de 230 à 300 privilèges ou permissions du sceau suivant les périodes et à moins de 100 permissions tacites en moyenne, soit un maximum de 400 permissions d'imprimer légales par an. Or la seule étude dont on dispose […] consacrée à l'année 1764 recense pour la France, sans prétendre à l'exhaustivité, près de 1 550 éditions de plus de 48 pages […]. C'est dire l'ampleur du déficit pour le régime légal »[104].

Il nous semble toutefois difficile de savoir si les ouvrages que Maubert de Gouvest a publiés ont été soumis à la permission publique ou tacite. Le choix du lieu d'impression est en revanche plus clair : si *Le siècle politique de Louis XIV* semble avoir été imprimé « Avec Privilège » et « par le libraire du Roi », comme le sous-entend la page de garde, il apparaît, en examinant attentivement l'adresse de publication, que cet ouvrage, tout comme les autres écrits de Maubert, n'est pas imprimé en France, contournant ainsi la

---

[100] FURET (François) (dir.), *Livre et société dans la France du XVIIIe siècle*, *op. cit*.
[101] *Ibid*. p. 27.
[102] *Ibid.,* p. 201.
[103] ESTIVALS (Robert), *La Statistique bibliographique de la France sous la monarchie au XVIII[e] siècle*, Paris / La Haye, Mouton, 1965.
[104] Art. « Privilège », dans P. Fouché *et al.* (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, Cercle de la Librairie, t. III, 2011, p. 385 cité dans WEIL (Françoise), « L'anonymat du libraire-éditeur à la fin du XVIIIe siècle », *Littératures classiques*, vol. 80, no. 1, 2013, p. 63-68.

censure parisienne. En effet, si les libraires de la capitale, plus faciles à surveiller, jouissent d'un monopole certain, des centres d'éditions se développent à l'extérieur du pays : aux Provinces-Unies, l'un des centres culturels les plus actifs d'Europe[105], ou en Grande-Bretagne et en Prusse. Voltaire reconnaît lui-même dans ses *Mélanges littéraires* que « les Libraires Hollandais gagnent un million par an parce que les Français ont eu de l'esprit »[106]. Le duché de Bouillon ou celui de Neuchâtel installe également ses presses aux portes du territoire français et l'inonde d'ouvrages « interdits », n'hésitant pas à contrefaire parfois des éditions françaises à privilèges qui ont un grand succès. Bien qu'un règlement de 1723 précise que tous les livres venant de l'étranger doivent obligatoirement entrer en France par Paris, Nantes, Rouen, Bordeaux, Marseille, Lyon, Strasbourg, Lille, Amiens ou Metz, il semble que les contrôles effectués dans la capitale soient peu sévères car « les commis de l'octroi souvent mieux rétribués par les contrebandiers que par le gouvernement ne sont pas très vigilants »[107]. Le laisser-aller de ces contrôleurs permet à Maubert qui publie à l'étranger, essentiellement en Angleterre où il n'y a pas de censure préalable, d'être virulent envers la monarchie en place tout en échappant à la censure.

De fait, il faut parler d'opulence du livre dans toutes les grandes villes d'Europe avec des éditions soutenues par des mécènes privés ou suscitées par des sociétés de commanditaires. Qu'il s'agisse d'écrits éphémères ou d'éditions plus sérieuses, les imprimés se multiplient. L'article de Joad Raymond[108] s'intéresse par exemple à la création des libelles transnationaux au XVIIe siècle, une pratique qui se généralise au siècle suivant. Maubert s'adonne à ce genre en vogue et indique les lieux d'impression suivants dans ses écrits : Londres, Dresde, Lausanne, Amsterdam, La Haye et visiblement même Varsovie. Les adresses sont souvent fausses ou incomplètes, ne précisant pas la ville, le libraire ou la date. Si certaines adresses sont imaginaires, d'autres villes existent bien mais ne sont pas les véritables lieux d'édition, comme le souligne Françoise Weil avec Amsterdam[109]. De plus, l'utilisation de certains noms célèbres d'imprimeurs étrangers n'est pas l'assurance que les ouvrages ont bien été publiés chez eux. Bassompierre à Liège, Boubers à Bruxelles et Marc-Michel Rey à Amsterdam, pour ne citer qu'eux, voient selon Françoise Weil « leurs noms utilisés dans des éditions dont ils ne [sont] pas

[105] HAMPSON (Norman), *Le siècle des Lumières*, Paris, Points Seuil histoire, 1972, 255 p.
[106] *Œuvres complètes de Voltaires : Mélanges littéraires*, t. 9, Paris, chez Furne, 1837, p. 186.
[107] *Ibid*. p. 200.
[108] Allastair Bellany, « Libel », dans Joad Raymond (dir.), *The Oxford History of Popular Print Culture*, vol. 1, *Cheap Print in Britain and Ireland to 1660,* Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 141-163, ici p. 152-153 et Robin Myers and Michael Harris (dir.), *Censorship and the Control of Print in England and France, op. cit*.
[109] WEIL (Françoise), « L'anonymat du libraire-éditeur à la fin du XVIIIe siècle », op. cit., p. 63-68.

responsables »[110]. Ainsi, quand Maubert mentionne « J. Nourse » dans ses pages de titre, on ne peut être certain qu'il publie ses ouvrages chez John Nourse, un libraire qui travaille dans le Strand à Londres. De fait, il est fréquent pour les auteurs de détourner ce patronyme en Jean Nourse dès 1739, ou dans le cas de Maubert en « Jehan Nourss »[111]. Cette fausse adresse de Londres serait alors utilisée par les littérateurs pour différentes raisons, essentiellement pour des ouvrages interdits par la censure française.

S'il est difficile d'assurer que ces livres ont bien été publiés dans les lieux d'édition mentionnés par la page de titre, nombre d'entre eux sont par exemple imprimés dans les pays de langue allemande dans le second XVIIIe siècle. Comme l'explique Frédéric Barbier, on constate à l'époque, « le triplement de la production moyenne annuelle »[112]. Il est également fréquent qu'il s'agisse d'éditions lyonnaises. David Smith[113], dans sa bibliographie d'Helvétius identifie par exemple un des ouvrages comme étant imprimé dans la ville de Lyon. Le matériel ornemental permettrait alors de reconnaître, dans certains cas, l'origine de l'ouvrage. L'adresse de Londres est également utilisée dans le cas de contrefaçons comme l'indique Dominique Varry dans le cas des *Soirées helvétiennes*[114], puis pour de nombreuses permissions tacites qui cumulent alors deux adresses : « à Londres » mais également « se trouve à Paris chez… ».

Comme nous l'avons mentionné, pour regagner une relative liberté d'écriture, l'écrivain des Lumières peut également, explique Barbara de Negroni, « faire figurer sur la page de titre des noms d'imprimeurs et des lieux d'édition parfaitement imaginaires »[115]. Maubert utilise ce stratagème pour ses *Lettres Iroquoises*[116] qui sont imprimées à Irocopolis, « chez les Vénérables ». *La paix générale, ou considérations du docteur Man'lover d'Oxfordt,* imprimée à « l'Imprimerie du futur congrès » semble en fait provenir d'ateliers berlinois. Quant aux *Lettres chérakéesiennes*, en réalité parues en Hollande, elles sont déclarées publiées à Rome, à « l'Imprimerie du Sacré Collège de la Propagande ». Ces

[110] WEIL (Françoise), « L'anonymat du libraire-éditeur à la fin du XVIIIe siècle », op. cit., p. 63-68.
[111] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Ami de la fortune, ou Mémoires du marquis de S.A****., 2 vol, in-12, Londres, chez Jehan Nourss, 1754, 210 p. et 202 p.
[112] BARBIER (Frédéric), « La librairie allemande comme modèle ? », in MOLLIER (Jean-Yves), dir. *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIIIe siècle à l'an 2000*, actes du colloque international, Sherbrooke 2000, Presse de l'Université Laval, L'Harmattan, 2001, p. 37.
[113] SMITH (David), *Bibliography of the writings of Helvetius,* Ferney-Voltaire, Centre international du 18e siècle, 2001, p. 251-254.
[114] VARRY (Dominique), "Le Marquis de Pezay témoin de son temps. *Les Soirées helvétiennes, alsaciennes et fran-comtoises* (1771) ", *Mélanges offerts au professeur Maurice Gresset : des institutions et des hommes,* Besançon, Presses de l'université de Franche-Comté, 2007, p. 509-519.
[115] NEGRONI (Barbara de), *Lectures interdites : le travail des censeurs au XVIIIe siècle 1723-1774*, Paris, Albin Michel, (Histoire), 1995, pp. 235-280.
[116] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Les Lettres Iroquoises*, *op. cit*.

fausses adresses ont une signification cachée ; le « Sacré Collège de la Propagande » et le « futur congrès » stigmatisent ainsi l'institution ecclésiastique, révélant la fonction critique de la page de titre.

Malgré toutes les précautions prises par les pouvoirs en place, les écrivains des Lumières parviennent donc à imprimer et à faire circuler de nombreux livres défendus, très souvent recensés, explique Robert Darnton, dans des catalogues manuscrits qui circulent secrètement. Les chevaliers de fortune colportent ainsi leur marchandise de pays en pays, en marge de la loi, facilitant la mise à disposition de leurs écrits aux lecteurs. La censure intervient alors en aval de la publication. Selon Roger Chartier[117], nombre de colporteurs sont arrêtés en flagrant délit et près de deux cent quatre-vingt-dix-sept sont embastillés en plus d'un siècle. Certains ouvrages sont confisqués, et répertoriés dans le Catalogue Poinçot[118] : Claude Poinçot y détaille le titre, l'imprimeur, le nombre de pages, le nombre de paquets et d'exemplaires d'ouvrages reliés et brochés disposés à Saint-Louis de la Culture, après avoir été jugés répréhensibles par la Chambre syndicale ou saisis à des prisonniers de la Bastille. Robert L. Dawson[119] signale que ce catalogue contient un des livres de Maubert, *Trop est Trop*[120], et remarque que cette liste n'a pas été exploitée par Robert Darnton alors que son intérêt est réel, notamment en ce qui concerne les éditions pirates.

En dépit de ses multiples interventions lors de la publication ou de la diffusion des ouvrages subversifs, la censure ne semble cependant pas être la mesure la plus efficace pour museler les auteurs engagés du XVIIIe siècle ; elle produit même l'effet contraire, donnant alors aux auteurs un crédit qu'ils ne méritent peut-être pas… Il est intéressant de se pencher sur le pouvoir singulier dont la censure est investie, comme le souligne Jacques Domenech : « les censeurs feraient-ils d'un mauvais écrivain, un bon auteur ? »[121]. Diderot note d'ailleurs que « plus la Proscription était sévère, plus elle haussait le prix du livre,

---

[117] CHARTIER (Roger), MARTIN (Henri-Jean) et alii., *L'histoire de l'édition française*, Promodis, 1986.

[118] *Catalogue des livres en feuilles, reliés et brochés qui sont déposés à St. Louis de la Culture provenant de la Bastille, mis en ordre par le Sr. Poinçot, libraire rue de La Harpe, par ordre de Messieurs les commissaires après avoir mis à part ceux qu'il réclamoit. Commencé son travail le 14 juin et fini le 15 septembre de l'année 1790 lequel consistoit depuis 7 heures du matin jusqu'à 2 heures et le soir depuis 3 heures et demie jusqu'à 7 heures et demie sans discontinuation.*

[119] DAWSON (Robert L.), *Confiscations at customs: banned books and the French booktrade during the last years of the Ancien Regime*, Oxford, Voltaire Foundation, 2006, pp. 243-253.

[120] *Trop est trop, capitulation de la France avec ses moines et religieux de toutes les livrées,* in-12° ; 18 copies.

[121] DOMENECH (Jacques), sous la direction de, *Censure, autocensure et art d'écrire : de l'antiquité à nos jours*, Editions Complexe, 2005, p. 11.

plus elle excitait la curiosité de le lire, plus il était acheté, plus il était lu »[122]. D'après Georges Minois, « les profits procurés par des objets interdits sont tels que l'on est prêt à tout pour braver la prohibition. L'attrait de l'interdit et du scandaleux fait qu'un livre censuré se vend immédiatement à un prix trois, quatre ou dix fois supérieur à son prix normal »[123]. L'interdit qui frappe les écrits s'apparente alors à un accélérateur de profit pour les auteurs plutôt qu'à un frein à la diffusion de leurs ouvrages. Rappelons que, pour les littérateurs tels que Maubert, toute publicité est bonne à prendre et leur permet bien souvent d'accélérer leurs ventes.

Certes, comme le montre Simon Burrows[124], la censure contribue, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, à limiter la circulation de certains pamphlets, notamment des libelles dirigés contre Marie-Antoinette. Toutefois, à une échelle différente, les études montrent un résultat divergent. Selon Claire Boulard Jouslin, « les analyses qui ont adopté une perspective internationale indiquent que la censure a au contraire favorisé la publication à l'étranger qui constituait souvent une échappatoire à la censure nationale »[125]. Il faut alors parler de rôle ambivalent joué par cette censure, qui parfois, se veut également accommodante. En effet, de nombreux auteurs souhaitent écrire sur des sujets novateurs qui plaisent au public, et selon le directeur de la Librairie Jacques-Bernard Chauvelin en 1730[126], interdire de manière stricte la publication de ces écrits en France entraînerait la ruine de l'édition. Les autorités ne sont donc ni incompétentes ni laxistes, mais comprennent la nécessité de compromis. C'est ainsi, note Georges Minois, que l'on permet aux libraires français de vendre des ouvrages venant théoriquement de l'étranger, mais en fait imprimés en France sous une fausse adresse[127]. Ces livres défendus circulent donc malgré toutes les précautions prises par les pouvoirs en place. Ils sont diffusés par les colporteurs ou les chevaliers de fortune eux-mêmes. Reconvertis pour l'occasion en démarcheurs, ces derniers véhiculent et distribuent les ouvrages « interdits » de pays en pays, facilitant ainsi leur mise à disposition auprès des lecteurs.

Si les écrivailleurs du XVIIIe siècle sont limités dans leur rédaction par les

---

[122] DIDEROT, *Lettre sur le commerce de la librairie*, 1767.
[123] MINOIS (Georges), *Censure et culture, op. cit*., p.
[124] BURROWS (Simon), *Blackmail, Scandal and Revolution: London's French Libellistes, 1758-1792*, *op. cit.*
[125] BOULARD JOUSLIN (Claire), « Du *Mercure Anglois* au *Paris Monthly Review* : Quelques réflexions sur les phénomènes de transfert et d'influence dans les presses anglaise et française du long XVIII[e] siècle », *Études Épistémè* [En ligne], 26 | 2014, mis en ligne le 09 décembre 2014, consulté le 08 mai 2018. URL : http://journals.openedition.org/episteme/295.
[126] Cité dans MINOIS (Georges), *Censure et culture, op. cit*., p. 189.
[127] *Ibid.,* p. 189.

principes du siècle et par une censure omniprésente, ils doivent également faire face à une autre difficulté : attirer les lecteurs et les intéresser. Ils ne peuvent en effet pas compter sur un lectorat de masse, l'accès à la lecture n'étant pas aussi aisé qu'aujourd'hui. Afin de déterminer quel public est attiré par les écrits des « Rousseau des ruisseaux » et plus particulièrement de Maubert, il nous faut, à présent, déterminer quelle couche de la population constitue le lectorat du siècle.

Pendant toute la période moderne, l'acception que les lecteurs font encore partie d'une classe privilégiée de la société est de plus en plus critiquée. En témoigne notamment Jean-Dominique Mellot qui s'intéresse à « une demande massive, sinon de masse »[128] du livre qui ne demeure plus, comme le souligne Alphonse Dupront « une marchandise rare à clientèle limitée »[129]. Il faut toutefois reconnaître que le premier public des écrits en tout genre et plus particulièrement des livres prohibés reste les élites, qui, selon N. Ferrand, « sont les seuls à pouvoir sans risque recevoir dans leurs bibliothèques les livres interdits »[130]. Ainsi, le public de lecteurs du siècle est-il encore malgré tout largement composé par des couches sociales fortunées. Parvenir au Paradis de la lecture n'est en effet pas aisé. Outre un apprentissage méthodique, lire demeure un plaisir onéreux. Les ouvrages reliés avec soin que nous étudions restent, en dépit, des éditions « pirates » des objets de luxe.

Roger Chartier tente de mettre en évidence une évolution qui débute au XVIIe siècle et se poursuit tout au long du siècle suivant :

> « Le siècle largement taillé qui sépare les années 1660 des années 1780 voit sans conteste un élargissement des publics du livre. A la ville, malgré des piétinements ou des reculs, des différences selon des rites ou les milieux, plus nombreux sont ceux qui possèdent des livres, plus nombreux sont les livres qu'ils possèdent »[131].

Les lecteurs sont donc plus nombreux au XVIIIe siècle et le nombre d'ouvrages lus semble être plus important. De nouvelles catégories sont gagnées à la lecture comme les femmes ou les paysans aisés. Les inventaires après décès montrent en effet que les livres sont de plus en plus nombreux dans les bibliothèques des particuliers. Il n'en demeure pas moins, comme le souligne encore Roger Chartier dans *Les origines culturelles*

[128] MELLOT (Jean-Dominique), « Entre « librairie française » et marche du livre au XVIIIe siècle », in., *Le Livre et l'historien* dir. F. Barbier et al., Droz, Genève, 1997, p. 506.
[129] FURET (François), *Livre et société dans la France du XVIIIe siècle, op. cit.,* t. 1, p. 217.
[130] *Ibid.*
[131] CHARTIER (Roger), *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Hachette, (Seuil), 1987, pp. 213-214.

de la révolution française en analysant l'opinion publique, qu'il reste une nette distance entre « l'opinion publique » et le « peuple ». De fait, le public qui pourrait exercer sa raison et donner son opinion est limité. D'après l'auteur, « dans les dernières décennies de l'Ancien Régime l'opinion publique est précisément définie comme le contraire même de l'opinion du plus grand nombre »[132]. Il convient alors de s'interroger sur le type de lecteurs qui investissent, lisent et critiquent les ouvrages de Maubert.

Désireux de plaire à tous les lecteurs, notre chevalier de fortune tente de toucher un large public qui doit diffuser ses idées et analyser les propos qu'il développe. Faut-il alors parler d'une opinion publique au XVIIIe siècle ? Selon Pierre Bourdieu « L'opinion publique n'existe pas »[133]. Pour le sociologue, tout le monde ne peut pas forcément produire sa propre opinion, toutes les opinions ne se valent pas et chaque personne ne partage pas les mêmes questionnements. Après avoir énuméré ces postulats de départ, l'auteur tend à prouver que les sondages d'opinion s'appuient en fait sur l'existence d'une « problématique dominante » qui intéresserait « essentiellement les gens qui détiennent le pouvoir » mais qui « est très inégalement maîtrisée par les différentes classes sociales »[134].

C'est Jürgen Habermas qui emploie pour la première fois la notion d'espace public dans son ouvrage paru en 1960[135]. Il retrace ensuite l'histoire de la sphère publique, du XVIIIe siècle à la période contemporaine. Pour lui, cette opinion publique émerge avec la naissance de l'Etat moderne et l'émergence d'une nouvelle catégorie sociale : la bourgeoisie. Ce nouveau groupe utilise alors sa raison pour émettre des critiques de plus en plus nombreuses sur le pouvoir monarchique. Les discussions s'enchaînent dans les salons, les cafés et la presse se fait le relais de ces nouvelles idées. De ce fait, pour Jürgen Habermas, c'est dans cette sphère bourgeoise qu'apparaît l'opinion publique. Son argumentation s'appuie également sur le fait que le public ne peut s'éclairer lui-même de manière individuelle et que la dimension collective est primordiale pour se servir de son entendement et s'affranchir de ses préjugés.

Il ne semble alors pas exister d'opinion publique plus large que celle qui émane de ce que Jürgen Habermas dénomme la « bourgeoisie ». Il faut attendre les travaux d'Arlette Farge pour remettre cette idée en question en critiquant la thèse de Jürgen Habermas et en soutenant l'importance de la voix du peuple. De fait, pour elle « ce qu'exprime le peuple

---

[132] CHARTIER (Roger), *Les origines culturelles de la Révolution française,* Seuil, Paris, 2000, p. 47.
[133] Exposé fait à *Noroit* (Arras) en janvier 1972 et paru dans *Les temps modernes*, 318, janvier 1973, pp. 1292-1309. Repris *in Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, pp. 222-235.
[134] *Ibid.*
[135] HABERMAS (Jürgen), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*.

ne laisse personne indifférent : la rue est un acteur social »[136]. Dans *Dire et mal dire*[137], l'historienne « s'interroge sur l'existence d'une opinion publique populaire dont les motifs sont à découvrir et à articuler »[138]. En partant de sources alors peu consultées comme les archives de la Bastille, Arlette Farge analyse la « sphère publique plébéienne » et ses mutations. Elle identifie subséquemment une lente montée de la critique populaire concernant la figure du roi, débutée sous Louis XIV et qui atteint son paroxysme sous Louis XVI. La parole populaire apparaît alors dans les gazetins, les nouvelles à la main, autant de « feuilles volantes manuscrites rédigées sous le manteau [et] qui concurrencent les journaux officiels »[139]. Même si pour Arlette Farge « l'unanimité populaire est rare »[140] il est possible de percevoir « un état général de l'opinion »[141].

Dans son article sur le concept d'opinion publique au XVIIIe siècle, Mona Ozouf, rappelle, quant à elle, que cette notion « ne trouve sa définition que dans l'édition de 1798 du *Dictionnaire de l'Académie* »[142]. Le concept est pourtant inventé au midi du siècle et les occurrences sont dès lors de plus en plus courantes dans les ouvrages. Hume, Taine ou encore Rousseau mettent en scène dans leurs écrits cette opinion publique. Comme le souligne Stéphane Pujol, il existe chez Rousseau, « une condamnation fréquente de l'opinion publique »[143], il indique à ses lecteurs qu'il faut entendre le terme opinion dans le sens de préjugé[144]. Chez les théoriciens des Lumières et chez les hommes politiques, le concept d'opinion publique se fait de moins en moins rare à mesure que l'on s'achemine vers la Révolution. Necker, en particulier, ne cesse de l'invoquer pour justifier ses mesures.

Au XIXe siècle, c'est devenu presque un dogme : ainsi Edme Marie Caro, auteur de l'ouvrage intitulé *La Fin du dix-huitième siècle* en 1880 « désigne "le vrai XVIIIe siècle " comme les années du règne de l'opinion publique »[145]. Pour cet historien, « l'opinion règne en maîtresse et du premier coup devient opposition non plus latente, mais

---

[136] FARGE (Arlette), *Dire et mal-dire. L'opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, p. 23.
[137] *Ibid.,* 318 p.
[138] *Ibid.,* p. 14.
[139] *Ibid.,* p. 49.
[140] *Ibid.,* p.113.
[141] *Ibid*., p.166.
[142] OZOUF (Mona), « Le concept d'opinion publique au XVIIIe siècle », in *Sociologie de la communication*, volume 1, n°1, 1997, p. 351.
[143] PUJOL (Stéphane), « Rousseau et la parole publique », *Rue Descartes*, vol. 84, no. 1, 2015, pp. 110-127.
[144] « Otez le mot opinion et mettez à la place le mot préjugés et la correction sera faite », Lettre de Rousseau à Rey citée dans OZOUF (Mona), « Le concept d'opinion publique au XVIIIe siècle », in *Sociologie de la communication*, volume 1, n°1, 1997, p. 352.
[145] VEYSMAN (Nicolas), « Mise en scène de l'opinion publique dans la littérature des Lumières », in *Dix-huitième Siècle : Politiques et cultures des Lumières*, sous la direction de Michel Porret, n°37, 2005, p. 445.

déclarée, contre la royauté et contre l'Eglise »[146]. Il ne s'agit alors pas d'une création du siècle mais force est de constater comme l'indique Bernard Binoche qu'« il s'est passé quelque chose de nouveau dans l'Europe des Lumières où l'on s'est mis à concevoir, sous le nom d' "opinion publique ", une certaine façon de parvenir à un accord national, voire cosmopolitique »[147]. Les philosophes ne seraient donc pas les créateurs de cette force : selon Edme Marie-Caro, « c'est une arme qu'ils ont pris à leur service »[148]. Ainsi les idéaux des philosophes se diffusent-ils au-delà d'un cercle d'initiés dans différents lieux et il faut alors plutôt parler d'espaces publics au pluriel. Comme le souligne Mona Ozouf, l'opinion publique n'émanerait donc pas de la seule classe bourgeoise[149] : divers groupes sont porteurs de l'opinion publique tels les gens de Lettres occupés à constituer une opinion éclairée et les milieux parlementaires.

Notre auteur livre, quant à lui, une taxinomie de l'espace public qui prête à réflexion :

> « Le Public peut se diviser en quatre classes, dont la première est composée d'un petit nombre d'hommes également pourvus de lumières et d'équité, supérieurs à l'opinion du vulgaire et par leur génie, et par leur rang, accoutumés à juger par eux-mêmes. La troisième, d'une foule d'hommes qui ont encore plus de malignité que de connoissances, la quatrième enfin de cette multitude livrée à la prévention et à l'ignorance, qui étant incapable de penser de son chef, reçoit avidement toutes les impressions étrangères, et ne fait preuve qu'elle ait quelque raison, qu'en se défiant d'en avoir assés pour se former elle-même une opinion. Répondre à la calomnie est bien une peine perdue vis-à-vis des deux dernières classes, dont l'une maîtrise l'autre, et ne voit dans une réponse, quelle qu'elle soit, bien autre chose que l'aliment de sa malignité, et les renseignemens capables de la diriger pour frapper moins à faux de nouveaux coups »[150].

Malgré l'oubli de la seconde catégorie, Maubert nous offre une classification qui s'appuie sur le « rang » social et les « connoissances ». Il n'exclut alors aucun groupe de la

[146] CARO (Edme-Marie), « L'opinion au *dix-huitième siècle* », *La fin du dix-huitième siècle,* Paris, Hachette, 1880, p. 2.
[147] BINOCHE (Bertrand) dir., *L'opinion publique dans l'Europe des Lumières : Stratégies et concepts*, Paris, Armand Colin, Recherches, 2013, éd. numérique, p. 7.
[148] CARO (Edme-Marie), « L'opinion au *dix-huitième siècle* », *La fin du dix-huitième siècle, op. cit.,* p. 4.
[149] BINOCHE (Bertrand) dir., *L'opinion publique dans l'Europe des Lumières : Stratégies et concepts*, *op. cit.,* 258 p.
[150] MJ, p. 5.

population, terminant par ce qu'il nomme la « multitude ». Maubert semble donc avoir pris conscience, au cours de ses voyages mais probablement surtout lors de son passage à la direction des gazettes bruxelloises et au moment de la parution des libelles à son encontre, que l'espace public ne se limite pas à une société cultivée et socialement influente. Bien qu'il déplore cette opinion du plus grand nombre, il ne peut que reconnaître le poids de cette masse ignorante dans ce « Public » protéiforme. Il y aurait alors plusieurs strates dans l'opinion publique, différentes couches qui se façonnent de manière particulière.

C'est d'ailleurs dans cette diversité que se situe toute la difficulté de l'auteur. Si la première catégorie de son classement est capable de reconnaître « au premier coup d'œil »[151] les fausses informations et faire la part des choses, il n'en va pas de même des autres classes. Ainsi, les calomnies diffusées contre l'aventurier dans les pamphlets ont-elles un effet indéniable sur l'opinion publique et Maubert se retrouve en difficulté. L'auteur, qui doit prouver son innocente, peine à se faire entendre dans cet espace public qui le juge, le condamne mais contribue également à porter ses idées.

Cette opinion est alors une sorte de tribunal où certains ont plus d'influence que d'autres. Elle est critique et tient lieu d'outil offensif. Ecoutons Malesherbes s'adresser à l'Académie française en 1775 :

> « Il s'est élevé un tribunal indépendant de toutes les puissances et que toutes les puissances respectent, qui apprécie tous les talents, qui prononce sur tous les gens de mérite. Et dans un siècle éclairé, dans un siècle où chaque citoyen peut parler à la nation entière par la voie de l'impression, ceux qui ont le talent d'instruire les hommes et le don de les émouvoir, les gens de lettres en un mot sont au milieu du public dispersé ce qu'étaient les orateurs de Rome d'Athènes au milieu du public assemblé »[152].

Si chacun peut s'exprimer, les « hommes de lettres » dont les « lumières » ne semblent pas connaître de limites car elles ne plient pas devant l'autorité du prince, endossent le rôle de tribun du peuple et se font le relais de l'opinion générale.

Comme l'indique Dena Goodman dans son ouvrage d'histoire culturelle sur les Lumières et la République des Lettres, Jürgen Habermas et Reinhart Kosselleck expliquent qu'au XVIIIe siècle, la République des Lettres constitue la sphère publique qui devient le

[151] MJ, p. 5.
[152] *Discours prononcé dans l'Académie françoise, Le jeudi 16 Février 1775, à la réception de M. de Lamoignon de Malesherbes,* Paris, chez Demonville, 1775, p. 5.

terrain pour un discours politique qui contestant la monarchie[153]. S'inspirant des idées des philosophes de renom, cette opinion publique change rapidement de tonalité et devient alors progressivement un acteur de poids dans la politique. De fait le roi n'a d'autre choix que de tenir compte de cette nouvelle voie dans les réformes à entreprendre. Jean de Viguerie[154] montre bien l'importance, de l'opinion publique dès le règne de Louis XV. Elle pèserait notamment sur le choix des ministres. Thierry Paquot[155] qui s'intéresse aux lieux propices à la naissance et à la diffusion de l'opinion publique, montre que l'espace public évolue également. Si la presse semble le vecteur privilégié des idées des gens de lettres, les salons et les cafés sont des lieux de sociabilité et de discussions dans lesquels le débat public bat son plein et où les opinions privées s'échangent et s'opposent.

Cet espace public s'élargit alors de manière considérable grâce à des réseaux de circulation étendus et un système de propagation des idées qui s'appuie sur la multiplication des ouvrages. Le livre est rendu plus accessible grâce à un format plus adapté, une progression de l'alphabétisation ou encore un meilleur réseau de distribution. Des épreuves mieux corrigées, des caractères plus lisibles et des formats plus commodes contribuent alors à la plus large diffusion des écrits. Louis Sébastien Mercier note d'ailleurs que « la manie des *petits formats* a succédé à celle des marges immenses […]. Ces livrets ont l'avantage de pouvoir être mis en poche, de fournir au délassement de la promenade, et de parer à l'ennui du voyage »[156]. Effectivement, l'apparence du livre se modifie, *l'in*-octavo et *l'in-quarto* se multiplient respectivement entre 1660 et 1680 et entre 1720 et 1740. Pour Roger Chartier, « le triomphe des petits formats, (in-12, in-16, in-18) en fait le compagnon de tous les instants »[157]. Le in-12 devient le format le plus courant durant la première moitié du siècle et le livre s'installe comme un objet de choix dans les ménages qui n'hésitent pas à multiplier le nombre d'exemplaires afin de se constituer une bibliothèque. Une thèse que les recherches de Pierre Chaunu semblent corroborer car l'historien admet que l'Europe de l'Ouest connaît un « décuplement du stock existant »[158] de 1680 à 1780.

Cette multiplication du nombre d'ouvrages s'explique également par d'autres

---

[153] GOODMAN (Dena), *The Republic of Letters : a Cultural History of the French Enlightenment*, Cornell University Press, Ithaca and London, 1994, p. 1.
[154] VIGUERIE (Jean de), *Histoire et Dictionnaire du temps des Lumières*, Robert Laffont, coll. Bouquins, 1995, 1722 p.
[155] PAQUOT (Thierry), *L'espace public*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2009, 128 p.
[156] Sous la direction de ROCHE (Daniel) et FERRONE (Vincenzo), *Le monde des Lumières, op. cit*., p. 288-289.
[157] *Ibid.*
[158] CHAUNU (Pierre), L*a civilisation de l'Europe des Lumières*, *op. cit.,* p. 193.

phénomènes : l'extension de l'alphabétisation, la mise à disposition de livres à un coût réduit et la multiplication des illustrations. Si l'enseignement fait défaut au XVIIe siècle, une déclaration de 1698 ordonne l'établissement d'une école dans toutes les paroisses, aux frais des habitants, et impose aux parents d'y envoyer leurs enfants jusqu'à l'âge de quatorze ans. Il semble alors que l'alphabétisation progresse « dans de considérables proportions : de 29 à 47 % pour les hommes, de 14 à 27 % pour les femmes »[159]. Grâce à ce texte, l'alphabétisation s'améliore donc, mais son application ne donne pas le résultat escompté. Au regard des signatures des actes de mariages, il s'agirait essentiellement, selon Benoît Garnot[160], des couches moyennes de la société, comme les boutiquiers et autres marchands, qui bénéficieraient de cette progression. Pour le chercheur, l'analphabétisme demeure alors la règle pour la plus grande partie du peuple. Trop de personnes ne peuvent encore s'adonner à la lecture et acheter des ouvrages aux nombreux marchands ambulants.

Dès le XVIIe siècle, le développement du colportage permet un meilleur accès aux ouvrages à bas prix et une plus grande diffusion des livres dans les campagnes. Ainsi les ouvrages de la Bibliothèque bleue ont-ils un double avantage : hormis leur prix peu élevé, c'est également le contenu des écrits qui contribue à une plus large diffusion. Contrairement aux traités de théologie, les contes et la littérature romanesque, qui foisonnent dès le XVIIe siècle, mettent le livre à la portée des couches populaires. Les brochures et autres almanachs, destinés à un public rural, véhiculent des informations pratiques sur les récoltes ou les saisons. A ce titre, l'ouvrage de Geneviève Bollème nous apprend que « la littérature populaire est presque exclusivement une littérature de colportage »[161]. Annoncés par leurs cris, ces marchands-vagabonds ne sont pourtant pas toujours bien vus, ni au sein de la population, ni dans les hautes sphères du pouvoir. Ce dernier cherche très rapidement à encadrer cette activité par des édits successifs : celui de 1723 qui exige que les colporteurs sachent lire et écrire ou celui de 1757 qui punit de mort le colporteur de livres clandestins. Pourtant, comme le souligne Malesherbes en 1752, « empêcher ce genre de commerce, ce serait priver d'une grande commodité les seigneurs qui vivent sur leurs terres, les curés de campagne et beaucoup de particuliers qui se sont

[159] *Education et pédagogies au Siècle des Lumières : actes du colloque 1983 de l'Institut des sciences de l'éducation*, Université catholique de l'Ouest, Presses de l'Université catholique de l'Ouest, 1985, p. 63.
[160] GARNOT (Benoît), *Le peuple au siècle des Lumières,* Paris, Imago, 1990, 244 p.
[161] FURET (François) (dir.), *Livre et société dans la France du XVIIIe siècle*, *op. cit*., p. 62.

retirer dans les bourgs et les villages où il n'y a point de libraires »[162]. Il ne s'agit donc pas de supprimer totalement ces espèces de vagabonds de l'esprit mais de contrôler leur pratique.

L'achat n'est cependant pas le seul moyen d'acquisition d'un écrit. Il est en effet possible, grâce aux libraires, de louer divers ouvrages. A l'instar des cabinets littéraires, dont le premier est ouvert à Lyon en 1759, des institutions, annonciatrices des bibliothèques, se multiplient. Simultanément, les associations et sociétés de lecture où les nombreux livres sont mis à disposition des membres moyennant une cotisation, se développent. Il est toutefois difficile, voire impossible, d'évaluer la présence des ouvrages de Maubert à leur parution, dans ces différents sites. Pourtant, ces sociétés « contribuent à la constitution d'un réseau intellectuel et social » et permettent également « à plus de lecteurs de lire plus de livres, en offrant un large marché aux périodiques et aux grandes entreprises de l'édition »[163].

Parallèlement au désir de lire, le désir de voir s'impose au XVIIIe siècle. L'iconographie abonde alors dans les ouvrages, témoignant de l'importance des illustrations dans la littérature de voyage notamment mais aussi dans les écrits d'ethnographie ou d'histoire naturelle. Les nombreuses gravures sur cuivre portent même certains spécialistes à affirmer que « le XVIIIe siècle est l'âge d'or du livre illustré »[164]. Certains ouvrages de Maubert, comme les *Mémoires militaires*[165], ont recours aux planches d'illustrations pour des plans de batailles et autres formations armées. Toutes ces gravures sont imprimées séparément du texte et agrémentent ce manuel de sciences militaires qui se veut précis et instructif. Sans indication d'auteur, sans doute s'agit-il de Guischardt, les dessins sont de facture simple et ne contiennent que peu d'ornementation. Des formes géométriques rectangulaires et carrées dépourvues de légende rendent peu compréhensibles, au premier coup d'œil du néophyte, le sens de l'illustration. Il est alors nécessaire de se reporter au texte pour saisir, grâce aux numéros, où se localise l'infanterie légère, la cavalerie ou la phalange.

Seules trois planches se voient gratifiées de détails paysagers plus conséquents. La

---

[162] Lettre à l'intendant de Besançon, 1752, citée par VENTRE (Madeleine), *L'imprimerie et la librairie en Languedoc au dernier siècle de l'Ancien Régime,* 1958, p. 171.
[163] Sous la direction de ROCHE (Daniel) et FERRONE (Vincenzo), *Le monde des Lumières, op. cit*., p. 290.
[164] CHARON (Annie) éd., *Le livre maritime au siècle des Lumières : édition et diffusion des connaissances maritimes,* actes du colloque de Brest, 15-16 novembre 2002, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2005, p. 222.
[165] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Mémoires militaires des anciens et des modernes,* op. cit.,t. 1 : p. 24, 43, 44, 45, 59, 98, 34, 153, 176, 181, 213, t. 2 : 37 et 82.

première est celle de la bataille de Mantinée[166] qui oppose Philopoemen à Machanidas, tyran de Sparte en 207 av. J.C. et qui présente en arrière-plan une ville fortifiée, plus proche des murailles édifiées par Vauban que des remparts antiques. La seconde illustration montre la bataille de César[167] contre Labienus en Afrique à Ruspina en 46 av. J. C. Là encore, la ville fortifiée est davantage une cité médiévale, voire moderne et la galère représentée au premier plan est proche des caravelles utilisées par Christophe Colomb. La troisième planche, quant à elle, met en avant de nombreuses formations végétales dans lesquelles des palmiers sont notamment identifiables. Elle indique également aux lecteurs le contour des camps de retranchements utilisés. En somme, des illustrations purement informatives n'ayant aucune prétention artistique et dont l'imprimeur aurait probablement pu faire l'économie. Elles ajoutent toutefois une valeur à l'ouvrage, témoignant du pouvoir de l'illustration et confirmant les dires de Louis Sébastien Mercier qui les pensait « indispensable[s] (…) pour faire acheter n'importe quelle publication »[168]. La multiplication de ces pages illustrées, la progression de l'alphabétisation et l'accès des livres à faible coût permet donc d'élargir la gamme des lectures. Penchons-nous alors quelques instants sur les attentes littéraires du public dont le panel d'ouvrages mis à sa disposition ne cesse de croître au XVIIIe siècle.

Le public de lecteurs étant « plus vaste, plus riche et [ayant] davantage de loisirs »[169], il convient donc de diversifier les genres littéraires pour que ce lectorat élargi trouve son compte. Il apparaît toutefois difficile pour l'historien de donner une image précise des habitudes de lecture du siècle. De fait, comme le souligne Robert Darnton, « nul historien ne lit l'ensemble de la production livresque de la société qu'il étudie (…) il ne connaît souvent que les livres triés par la tradition »[170]. Ainsi, face à des sources parcellaires, il paraît bien délicat de brosser un tableau des attentes des lecteurs du XVIIIe siècle. Daniel Mornet a été le premier à oser ébaucher un tableau des goûts littéraires de l'Ancien Régime en étudiant les catalogues de ventes aux enchères. Ce travail novateur est ensuite complété et approfondi par les historiens du livre et les littéraires dix-huitièmistes, ainsi François Furet, en s'intéressant aux registres de la Bibliothèque Nationale[171] qui

[166] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Mémoires militaires des anciens et des modernes, op. cit.*, t. 1, p. 134.
[167] *Ibid.,* t. 2, p. 37.
[168] Cité dans CHARON (Annie) éd., *Le livre maritime au siècle des Lumières : édition et diffusion des connaissances maritimes,* actes du colloque de Brest, 15-16 novembre 2002, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2005, p. 222.
[169] DARNTON (Robert), *Bohème littéraire et révolution., op. cit.*, p. 18.
[170] *Ibid.,* p. 71.
[171] FURET (François) (dir.), *Livre et société dans la France du XVIIIe siècle*, *op. cit*.

contiennent les demandes de permission pour la publication des livres, ou Robert Darnton[172], en utilisant les fonds de la Société Typographique de Neuchâtel. Jean Erhard et Jacques Roger ont, pour leur part, cherché à déterminer les types de lectures du XVIIIe siècle en quantifiant les comptes-rendus critiques dans le *Journal des Savants* et les *Mémoires de Trévoux*. Comme le souligne Robert Darnton, ces périodiques reflètent sans doute davantage « les goûts des journalistes que ceux des lecteurs »[173]. Il aurait été pertinent de comparer leurs résultats à ceux de Daniel Mornet, qui étudiait les avis critiques du *Mercure*, afin parfaire les résultats et donner une image plus exacte de la popularité de certains romans.

Sans reprendre les commentaires, plus que sévères, qui ont été faits à Robert Darnton dans l'ouvrage de Haydn Thomas Mason[174], on peut formuler des reproches à chacun des chercheurs précédemment cités. En ne s'intéressant qu'à certains fonds, les auteurs évacuent une partie des écrits qui ont eu du succès et qui sont arrivés jusqu'à nous. Le *Contrat social* de Rousseau est, par exemple, un livre très populaire qui n'est mentionné qu'une seule fois dans les catalogues de ventes aux enchères étudiés par Daniel Mornet. Certains auteurs peu connus semblent alors surreprésentés. En témoigne l'étude de Robert Darton dans laquelle Mairobert se place troisième dans l'ordre des ventes, derrière Voltaire et Holbach mais devant Raynal et Rousseau, une incohérence que dénonce Jonathan Rose[175]. De la même manière, Voltaire, Rousseau et Montesquieu sont absents des sources de la STN. Bien que fondamental à tout point de vue, le tableau des goûts littéraires qui résulte de ces recherches montre aussi, de par les zones d'ombre qui persistent, le travail qui reste à accomplir.

Ces études témoignent de la diversité des sujets abordés par les écrits au XVIIIe siècle et du renouvellement des attentes des lecteurs. Les ouvrages traitent en effet de thèmes variés : religion, philosophie, politique, histoire… D'après François Furet, la tendance générale est au « déclin de la théologie et à la croissance de la littérature scientifique »[176]. Parallèlement, de nombreux écrits traitent de sujets d'actualité. Ainsi, les thématiques des livres de Maubert semblent assez bien correspondre aux critères du

[172] DARNTON (Robert), *Bohème littéraire et révolution*, *op. cit*.
[173] *Ibid.,* p. 79.
[174] MASON (Haydn Thomas), *The Darnton debate Books and revolution in the eighteenth century*, *op. cit.,* 304 p.
[175] ROSE (Jonathan), « The history of books : revised and enlarged », in MASON (Haydn Thomas), *The Darnton debate Books and revolution in the eighteenth century*, *op. cit.*, p. 124.
[176] DARNTON (Robert), *Bohème littéraire et révolution, op. cit*., p. 78.

lectorat du siècle. Dans son ouvrage *Edition et sédition*[177], Robert Darnton nous apprend, grâce au catalogue des « livres philosophiques » de la STN, que les *Lettres Iroquoises* sont classées au dix-septième rang des ouvrages les plus demandés chez Blouet[178]. Un relatif succès des ouvrages de Maubert qui peut surprendre au regard du contenu et du style d'écriture parfois pesant.

Son œuvre est, en effet, principalement composée d'écrits très factuels traitant de sujets d'histoire politique, de tractations qui peuvent exister dans le cadre des relations entre les différents souverains européens, de l'organisation des Etats et des possibilités de développement économique ainsi que des stratégies commerciales envisageables. Ces thèmes, très en vogue au XVIIIe siècle, sont particulièrement prisés par les lecteurs. La diplomatie et la géopolitique passionnent les lecteurs du temps, qui pensent sans doute se faufiler, par ces lectures, jusque dans les coulisses des grandes Cours européennes.

La guerre fournit à Maubert des sujets de grand intérêt pour le public. La question diplomatique devient alors un sujet de prédilection que notre chevalier de fortune semble maîtriser. Le littérateur transmet ses informations à un public qui méconnait, voire ignore la réalité du conflit et qui se montre désireux d'en apprendre davantage. Il va sans dire que dans une telle position, le lecteur doit accorder une certaine confiance à Maubert dans les rensignements qu'il reçoit de lui sur ces questions sensibles. Mais le fait-il ? Ne se contentant pas d'être un simple témoin, notre aventurier utilise les filtres de sa propre expérience pour analyser les faits et donner du sens aux événements permettant d'instruire son public. Il lui propose alors une pensée qui, loin d'être neutre, s'exprime parfois de manière polémique. Même lorsque Maubert rapporte de prétendus secrets d'Etat, la réalité qu'il donne à lire se trouve sensiblement retravaillée et donc déformée.

Comme le constate très justement Arlette Farge : « les affaires du temps comme celles des grands du royaume ne peuvent être perçues que segmentées et n'accèdent au regard qu'à travers un système alterné d'opacité et d'ostentation »[179]. Les lecteurs ne voient donc les événements qu'à travers le regard de l'auteur, ce qui peut, parfois, altérer fortement la réalité. Selon Arlette Farge, « le public vit [donc] – il le sait – entre le vrai et le faux, le possible et l'invérifiable »[180]. Barbara de Negroni va encore plus loin en expliquant que « c'est paradoxalement par les mensonges de la première page que l'auteur

[177] DARNTON (Robert), *Bohème littéraire et révolution, op. cit*., p. 230.
[178] Un libraire de Rennes qui passe onze commandes de cent vingt ouvrages prohibés d'octobre 1772 à septembre 1776.
[179] FARGE (Arlette), *Dire et mal dire : l'opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, (Seuil), 1992, p. 98.
[180] *Ibid*. p. 289.

fournit le plus de renseignements au lecteur, en lui faisant comprendre que le titre de son ouvrage est ironique »[181]. Ces informations « suggèrent au lecteur qu'il faut interpréter le texte à deux niveaux : […] les lecteurs sont constamment environnés de pièges, et doivent avoir le sentiment que de tous les côtés on se joue d'eux »[182]. Ainsi les écrits apocryphes s'officialisent-ils pour tromper les lecteurs et l'avis de l'éditeur qui instruit le public sur le contenu de l'ouvrage justifie-t-il le travail d'écriture en expliquant son « réel » apport. Dans les *Lettres de Talbot*, par exemple, la partie intitulée « l'Editeur au public » explique que « si les observations sont bonnes, on s'inquiètera peu de l'observateur ; si elles ne plaisent pas, on s'en inquiètera encore moins »[183]. Un principe semblable est utilisé dans la préface du *Testament politique du Chevalier de Walpoole* :

> « Ce n'est point ici, comme l'Auteur le dit lui-même au commencement de ses Réflexions, une production systématique, un Testament semblable à ceux qui se sont répandus dans le public, & qui ne sont jamais sortis du Cabinet des Ministres à qui on les attribue […] »[184].

Ainsi, la volonté de l'auteur de tromper, sciemment ou non, son lecteur est affichée bien souvent dès les premières pages. L'auteur, désireux de satisfaire son public doit adapter sa technique de narration. Ce faisant, il peut, nous le verrons, marquer idéologiquement ses écrits par son idéologie pour s'attirer les grâces d'un protecteur en écrivant, comme nous l'explique Henri Zalamansky[185], des œuvres engagées ou propagandistes. D'après Didier Masseau, « on saisit donc comment le pouvoir étatique a aussi recours aux intellectuels pour révéler au public des marques d'ouverture aux idées nouvelles tout en s'offrant, par la même occasion, la possibilité de les contrôler »[186]. Ces intellectuels qu'il qualifie d'organiques sont souvent recrutés parmi des déclassés, ceux qui, comme les aventuriers, se sont éloignés de leur milieu d'origine. En rédigeant des ouvrages sur des thèmes en vogue, Maubert et ses compagnons, ont la certitude d'avoir l'écoute de l'opinion et dispensent ainsi leur propre point de vue et celui de leur mécène.

Les hommes de lettres n'écrivent pas seulement pour plaire à un puissant ou à un

---

[181] NEGRONI (Barbara de), *Lectures interdites : le travail des censeurs au XVIIIe siècle 1723-1774*, *op. cit*., pp. 243-244.
[182] *Ibid*. p. 248.
[183] MAUBERT DE GOUVEST, *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit. ,* p. iij.
[184] MAUBERT DE GOUVEST, *Testament politique du Chevalier de Walpoole, Comte d'Orford, et ministre d'Angleterre, op. cit.* , p. i du 1er tome.
[185] ZALAMANSKY (Henri), *L'étude des contenus, étape fondamentale d'une sociologie de la littérature contemporaine*, in *Le littéraire et le social, éléments pour une sociologie de la littérature,* sous la direction de Robert Escarpit, Paris, Flammarion, 1970, p. 124.
[186] MASSEAU (Didier), *L'invention de l'intellectuel, dans l'Europe du 18e siècle, op. cit.,* p. 35.

roi, mais aussi pour « éclairer la population ». Le Rousseau des ruisseaux, engagé dans la vie publique, veut améliorer l'instruction du peuple et Maubert le souligne bien dans *Le Temps perdu* : « je veux m'efforcer d'être utile à la société civile »[187]. Jean-Marie Goulemot et Daniel Oster rappellent que ces écrivains chercheraient en fait à « instruire en divertissant »[188]. S'il s'agit du mot d'ordre du XVIIIe siècle, la littérature est également perçue comme un acte de communication. Gisèle Sapiro indique notamment que « l'auteur oblige le lecteur à « créer » ce qu'il « dévoile », donc à se compromettre »[189]. Ainsi la mission de l'écrivain a-t-elle évolué au cours des siècles et, selon Jean-Paul Sartre, cette mission va de pair avec la garantie de liberté. Certes, la relative liberté d'écriture dont semble jouir Maubert implique que ses lecteurs goûtent, à leur tour, à une certaine liberté de penser. Faut-il y voir une volonté affichée de notre littérateur ?

Maubert, pour sa part, semble chercher à informer en s'enrichissant. Effectivement, l'aventurier ne se trompe pas : après la guerre de Sept Ans, l'Angleterre est un sujet à la mode. Le *Journal Encyclopédique* est formel à ce sujet : « La nation angloise est si intéressante pour nous que presque tous les ouvrages qui ont pour objet de nous la faire connoître ont été reçus avec empressement »[190]. De la même manière, la folie des testaments politiques qui s'empare du XVIIIe permet de mieux comprendre l'attrait de notre auteur pour le genre. Celui de Richelieu, de Belle-Isle, de Colbert, de Charles V ou de Vauban témoignent d'un réel engouement des lecteurs pour ces écrits dans lesquels se trouvent consignées les pensées politiques d'hommes influents. On peut notamment citer le testament de Richelieu, qui a eu un succès réel et a été considéré comme authentique :

> « Ce texte rappelait certains évènements historiques, mais se présentait surtout comme une série de réflexions et de conseils. […] Le texte donne à deviner ce que le narrateur pense peut-être et doit cacher, et aussi ce qu'il voudrait qu'on ne pense pas. […] Plus que de faux, il s'agit de parodies, où le lecteur s'amuse de la distance entre la réalité historique et une interprétation ostensiblement orientée »[191].

René Démoris affirme que ces ouvrages, qui oscillent entre mensonge et vérité historique, sont bien produits par un romancier, mais restent proches des écrits des

[187] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le temps perdu, op. cit.,* p. V.
[188] GOULEMOT (Jean. M.) et OSTER (Daniel), *Gens de lettres écrivains et Bohèmes* : *l'imaginaire littéraire 1630-1900*, *op. cit*., p. 46.
[189] SAPIRO (Gisèle), *La sociologie de la littérature*, Paris, La découverte, coll. Repères, 2014, éd. numérique, p. 17.
[190] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, Bouillon, Décembre 1771, t. VIII, partie 1, p. 198.
[191] DEMORIS (René), *Le roman à la première personne*, Genève, Droz, 2002, p. 203.

mémorialistes. Afin de répondre aux attentes du public, Maubert rédige donc le *Testament politique du cardinal Alberoni* et celui de *Robert Walpoole*. Ces écrits se veulent fidèles à l'opinion, ou du moins, à ce qu'on en savait, du personnage central de l'ouvrage. C'est ce que l'abbé Yvon rappelle fort justement :

> « Si les Testaments de Richelieu, de Mazarin, de Colbert, de Louvois, ne sont pas plus de ces grands Hommes, que ne l'est d'Alberoni le Testament qui porte son nom, au moins ce dernier a-t-il sur les autres cet avantage, que le Ministre d'Espagne y est peint avec des traits auxquels il pourrait lui-même se reconnaître, & que les idées que l'on y trace, sont les images de ses actions »[192].

Ce genre littéraire particulier semble bien convenir aux lecteurs. En lisant dans « *La Nouvelle Bigarrure* » la critique positive de Voltaire, notre auteur sait que son *Testament politique du cardinal Alberoni* a plu, ou plutôt plaira au public. Les éloges de Voltaire sont en effet de bon augure pour les chiffres de vente. Maubert peut ainsi également continuer sur sa lancée et profiter de l'engouement que suscite cet écrit pour en produire d'autres, comme le testament de « Walpoole ». On l'a déjà dit : malgré la qualité parfois médiocre de cette production, le public du siècle des Lumières réserve un bon accueil aux ouvrages de Maubert[193]. De même, tous les critiques littéraires du temps font mention des écrits de notre aventurier, que ce soit *La Nouvelle Bigarrure*, *l'Epilogueur*, *la Correspondance littéraire de Grimm et Meister*, ou encore l'*Année littéraire* de Fréron.

Les journaux et autres correspondances littéraires qui fleurissent au cours du siècle donnent régulièrement des comptes rendus des ouvrages de notre littérateur, qui sont ensuite relayées par l'opinion publique. Ces périodiques offrent toutefois une publicité à double tranchant. L'auteur qui a la chance de figurer dans les analyses d'ouvrages peut se targuer d'avoir l'opportunité de voir diffuser ses idées au sein de la population, mais la teneur des propos, souvent critiques et acerbes, peut effrayer et refroidir plus d'un lecteur. Chroniquant sur le *Testament du cardinal Alberoni*, dans la *France protestante,* Haag note qu'« on admire dans cet ouvrage la profondeur des vues, la finesse des observations, la justesse de raisonnement mais on désirerait plus de précision et d'élégance dans le style, qui pourtant est toujours clair et lumineux »[194]. Un jugement plutôt positif sur les œuvres de notre aventurier, qui fait écho à celui porté par Feller dans la notice de son *Dictionnaire*

[192] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres, op. cit.,* p. 143.
[193] DARNTON (Robert), *Edition et Sédition : l'univers de la littérature clandestine au XVIIIe siècle*, *op. cit.,* p. 230.
[194] HAAG, *La France protestante*, *op. cit,* p. 331.

historique. Comparant les deux testaments, il indique que le *Testament de Walpoole* « ne vaut pas celui d'Alberoni »[195]. Sur ce dernier ouvrage, Grimm note à son tour que « le style est, en général, incorrect, inégal, quelques fois trop figuré, et souvent entortillé »[196]. Se livrant ensuite à une sévère critique sur le fond et le style, Grimm souligne également que Maubert n'a pas encore appris à orthographier le nom de son héros !

Comme ces remarques ne sont pas toujours engageantes pour le lecteur, notre littérateur doit trouver comment optimiser ses ventes pour se mettre à l'abri de toute déconvenue. Il lui faut alors participer lui-même à sa propre publicité. Dans ses *Lettres du chevalier Robert Talbot,* par exemple, Maubert ne se prive pas de citer ses autres écrits sans en mentionner les auteurs. Il évoque ainsi le *Testament du Cardinal Alberoni*[197], le *Docteur Mann'Lover*[198], *l'Histoire politique du siècle*[199] et *la Pucelle d'Orléans*[200]. Insistant sans fausse modestie sur le caractère novateur de son travail de recherches, il se permet de louer son propre génie :

> « L'auteur de l'Histoire Politique du Siècle a observé le premier, que les Cours Souveraines de France, qui ne sont que des tribunaux de justice distributive, établis par le Roi, portèrent leur entreprise sur l'autorité Royale, aussi loin que porta les siennes notre *long Parlement*, qui précipita du trône le malheureux Charles 1^er^ »[201].

Maubert déploie aussi une stratégie publicitaire plus étonnante. Il se permet de souligner les inexactitudes de son propre livre. C'est ainsi que Fleury qui « est peint d'un pinceau bien hardi, mais peu exact, dans le Testament Politique d'Alberoni »[202]. Ces messages publicitaires adressés aux lecteurs par ouvrages interposés se retrouvent aussi dans les *Mémoires du temps ou Recueil des gazetins de Bruxelles*. Les avis parus à la fin des numéros sont autant de publications desquelles Maubert profite pour faire sa propre réclame. Cette rubrique des petites annonces donne notamment des informations sur la

---

[195] FELLER (François-Xavier de), *Dictionnaire historique ou histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom*, 2nde éd., t. IV, Liège, 1797, p. 474.
[196] *Correspondance littéraire de Grimm, op. cit.,* t. V, 1766-1768, Paris, Furne, 1829, p. 320.
[197] MAUBERT DE GOUVEST, *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit*., pp. iij ; 180 ; 241.
[198] *Ibid*., p. 56 ; n. p. 144 ; 348.
[199] *Ibid*., p. 97-98.
[200] *Cf.* MAUBERT DE GOUVEST, *La Pucelle d'Orléans Poëme héroi-comique en 18 chants* nouvelle édition augmentée d'une épître du père Grisbourdon à Mr de Voltaire [par J. B de Junquières], et d'un Jugement sur le poëme de la Pucelle à M*** [Maubert de Gouvest] avec une épigramme sur le même poëme, Londres, 1775.
[201] MAUBERT DE GOUVEST, *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit*., p. 97-98.
[202] *Ibid.,* p. 241.

vente du *Mercure Historique & Politique des Pays-Bas* :

> Le numéro XV se « distribue à Bruxelles, Place de la Chapelle. Prix un Escalin. On le trouve aussi chez les Libraires & Directeurs des Postes des principales Villes de l'Europe. Ceux qui voudront se procurer cet ouvrage par la Poste, s'adressent pour toute la France, à Mr. De Lorme, Receveur des Offices des Postes à Lille, qui leur fera parvenir franc de port, moyennant 15 livres par années »[203].

Le 18 avril 1761, le *Gazetin* évoque le numéro du mois de décembre du *Mercure Historique & Politique des Pays-Bas* qui « paraîtra à la fin de ce mois ». Livrant des informations précises sur les lieux de vente, et donc d'achat, de ses ouvrages, mais aussi grâce à des allusions récurrentes à ses propres écrits, Maubert tente de séduire d'hypothétiques lecteurs. L'auteur est persuadé que le public, excité par la curiosité lira des écrits que ses autres ouvrages mentionnent. Poussé par la nécessité pécuniaire, l'auteur envisage tous les stratagèmes mercantiles possibles et voit, semble-t-il, ses efforts couronnés de succès.

Les éditions successives des écrits de notre littérateur montrent en effet qu'ils se sont assez bien écoulés. L'auteur a fait réimprimer : le *Testament politique du Cardinal Alberoni*[204]*, L'Ami de fortune*[205], l'*Histoire politique du siècle*[206], *L'Illustre paysan*[207], les *Mémoires militaires*[208], et les *Lettres du Chevalier Talbot*[209]. Les nombreuses traductions sont elles aussi un signe d'intérêt pour des ouvrages qui ont paru des années plus tôt dans la langue de Molière[210]. Tout particulièrement, les traductions de ses livres en allemand s'inscrivent, comme l'indique Frédéric Barbier, dans cette remarquable « folie de la lecture (*Lesewut*) »[211] qui se manifeste notamment en Saxe dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Jetant un regard retrospectif sur cette production littéraire en terre germanique, Madame de Staël écrira : « on peut juger par la quantité d'ouvrages qui se vendent à

---

[203]*Mémoires du temps ou Recueil des gazetins de Bruxelles,* Tome 1er, 1760.
[204] MAUBERT DE GOUVEST, *Testament politique du cardinal Jules Alberoni, op. cit.,* est paru en 1753 et 1754.
[205] MAUBERT DE GOUVEST, *L'Ami de fortune, ou Mémoires du marquis de S. A***, op. cit.,* paru en 1754 et 1761.
[206] MAUBERT DE GOUVEST, *Histoire politique du siècle, op. cit.,* parue en 1754-1755, 1757 et 1767.
[207] MAUBERT DE GOUVEST, *L'illustre paysan ou vie et aventure de Daniel Moginié*, paru en 1754 et 1761.
[208] MAUBERT DE GOUVEST, *Mémoires militaires sur les Anciens, op. cit.,* paru en 1762.
[209]MAUBERT DE GOUVEST, *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit.,* paru en 1766 et 1768.
[210] *Cf.,* bibliographie commentée, p. 508-535.
[211] BARBIER (Frédéric), « La librairie allemande comme modèle ? », in MOLLIER (Jean-Yves), dir. *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIIIe siècle à l'an 2000*, actes du colloque international, Sherbrooke 2000, Presse de l'Université Laval, L'Harmattan, 2001, p. 36.

Leipzig, combien les livres allemands ont de lecteurs (…) on ne saurait imaginer à quel point les Lumières se sont répandues en Allemagne »[212].

Maubert-écrivain a donc vu sa carrière couronnée de queluqes beaux succès. Mais queles sont les idées que véhiculent ses ouvrages ? Si Maubert se montre largement à l'écoute des idées nouvelles, l'homme de lettres montre en même temps une distance critique envers les philosophes.

III. A l'ombre des Lumières anti-philosophiques

D'après Germaine de Staël, les Lumières ne sont pas marquées du sceau de l'unicité. Elles sont avant toutes choses diversité et nuances tant géographiques que temporelles[213]. L'avis de la femme de lettres a été confirmé par les travaux académiques. Le courant de pensée européen qualifié ici de Lumières, là d'*Enlightenment*, là-bas encore d'*Aufklärung* ou d'*Illuminismo* montre une périodicité très variable suivant les pays. Comme nous le verrons, il faut souligner la précocité du mouvement anglais, qui plonge ses racines au XVIIe siècle, alors que l'épanouissement des Lumières françaises ne commence que vers 1740-1750. Bien que tardif, son développement dans les Etats de langue allemande se montre remarquable, à l'instar de celui de l'Europe centrale et orientale. Comme l'a montré Paul Hazard[214], ce mouvement s'inscrit dans la droite ligne de la crise de la conscience européenne, qui, dès la fin du XVIIe siècle, met en exergue l'usage de la raison et de l'esprit critique. Pour les premiers porte-parole des idées nouvelles, les seules vérités sont celles qu'il est possible de démontrer. Cette remise en question des erreurs de l'esprit humain, qui porte à regarder d'un œil critique la religion, la morale traditionnelle et les institutions, trouve un écho dans la volonté de réformes tant culturelles que sociales, qui s'affirme au midi du siècle. Comme chacun sait, un des chevaux de bataille des philosophes français est la lutte contre l'intolérance, qu'illustre à merveille la place de Voltaire dans l'affaire Calas et la rédaction, en 1763, de son *Traité sur la tolérance*[215] qui tient lieu de véritable réquisitoire contre le fanatisme.

Parallèlement à cette floraison littéraire, on assiste au progrès des sciences, qui

[212] STAEL (Germaine de), *De l'Allemagne,* nouv. éd., Paris, 1968, t. 1, p. 119-120.
[213] CONCHON (Anne) et alii, *Le XVIIIe siècle 1740-1820*, Paris, Hachette, 2007, éd. numérique, p. 76.
[214] HAZARD (Paul), *La crise de la conscience européenne 1680-1715*, *op. cit.*
[215] VOLTAIRE, *Traité sur la tolérance, op. cit.*

s'appuie sur la mise en pratique de la méthode expérimentale et le perfectionnement des instruments scientifiques. Cet essor de la recherche scientifique suscite un véritable engouement, qui se traduit par une multiplication des parutions scientifiques en médecine, botanique et astronomie et également par les débuts des classifications des espèces animales et végétales, comme en témoigne le grand succès de L'*Histoire naturelle*[216] de Buffon, qui se trouve chez de nombreux libraires du royaume. La nature et le monde physique sont devenus des objets d'études, qu'il s'agisse de science mais aussi de la nature humaine. Rousseau promeut par exemple un idéal d'harmonie entre l'homme et la nature, tout comme Bernardin de Saint-Pierre.

Les Lumières sont davantage divisées sur les institutions Si l'absolutisme est largement remis en cause, la monarchie demeure un modèle pour certains penseurs. Le système la monarchie limitée à l'anglaise séduit initialement Voltaire, notamment dans ses *Lettres philosophiques* en 1734. Le résident des Délices se fait ensuite le porte-parole du despotisme éclairé, laissant à Montesquieu le soin, dès 1748, d'analyser différents modes de gouvernements dans *De l'esprit des lois*[217] et de développer la thèse de la division des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire qui sert sa vision d'une monarchie bornée par les corps intermédiaires. Rousseau se trouve pour sa part aux antipodes des deux penseurs : rejetant la monarchie absolue, la monarchie limitée et les systèmes représentatifs à l'anglaise, il se prononce avec force pour le principe de la démocratie directe en 1762, dans son *Contrat social*[218].

La parution des premiers tomes de l'*Encyclopédie* propulse sur le devant de la scène un groupe de gens de lettres qui partagent ces idées et que l'on commence à qualifier de philosophes. Dans son discours préliminaire, d'Alembert résume ainsi leur projet qui consiste dans « l'application de la raison aux différents objets sur lesquels elle peut s'exercer »[219]. Initialement promoteur de la pensée nouvelle, le pouvoir royal s'inquiète de la diffusion de ces préceptes subversifs et s'emploie à régler la situation. En 1759, la révocation du privilège du dictionnaire par le conseil du roi « réduit à l'ombre »[220] les encyclopédistes. Parallèlement, certains gens de lettres « expriment, non sans raison parfois, leur irritation devant ce qu'ils considèrent comme une sorte de terrorisme

[216] BUFFON, *Histoire naturelle*, *générale et particulière*, A Paris, de l'Imprimerie royale, 36 vol., 1749-1789.
[217] MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois, op. cit.*
[218] ROUSSEAU, *Du contrat social, op. cit.*
[219] ALEMBERT (d'), *L'Encyclopédie,* discours préliminaire, 1751.
[220] STENGER (Gerhardt), *L'affaire des Cacouacs : trois pamphlets contre les philosophes des Lumières*, Publication de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 2004, p. 7.

intellectuel venant des philosophes modernes »[221]. Ainsi l'avènement des Lumières s'accompagne-t-il d'un affrontement entre deux camps. La riposte aux idées nouvelles s'exprime, par exemple, dans la réfutation par le cardinal Gerdil[222], des théories de Locke. Comme l'indique Norman Hampson, « reflétant une nouvelle confiance dans l'homme et dans l'avenir »[223], les paroles de l'ami de lord Shaftesbury ne pouvaient que susciter l'inquiétude d'une partie de l'opinion.

De fait, les idées des philosophes rencontrent de nombreux détracteurs en Europe et ces multiples contradicteurs s'intéressent principalement aux préceptes religieux. Selon Didier Masseau, il convient toutefois de distinguer les anti-Lumières des antiphilosophes et des apologétiques[224] : ces derniers entendent défendre la religion chrétienne, alors que les anti-Lumières désignent « des courants de pense opposés à l'idée d'un progrès des connaissances »[225]. D'autres chercheurs tel Georges Benrekassa ou Paul Vernière évoquent, quant à eux, les « Lumières impures »[226] ou le « clair-obscur »[227]. Autant d'expressions pour nommer les nombreux penseurs qui s'opposent aux idées des philosophes et autres encyclopédistes mais qui ne désignent toutefois pas ce groupe durant le siècle.

Même si la formule anti-Lumière n'existe pas au XVIIIe, Didier Masseau indique que « l'absence de terme générique ne signifie évidemment pas que les mouvements hostiles aux "Lumières" soient absents »[228]. De fait, les anti-Lumières constituent un véritable mouvement d'idées, alors qu'à l'inverse les antiphilosophes regroupent « tous ceux qui se sont opposés à un moment donné ou durant toute leur existence aux Philosophes »[229]. Des penseurs aux profils variés composent donc ces groupes de détracteurs. Pour Zeev Sternhell, le concept d'anti-Lumière « a probablement été inventé

---

[221] STENGER (Gerhardt), *L'affaire des Cacouacs : trois pamphlets contre les philosophes des Lumières*, *op. cit,* p. 7.
[222] Hyacinthe-Sigismond Gerdil né en 1718, suit des études à Thonon et fait ses premiers pas dans la religion chez les Barnabites en 1734.Il est ordonné prêtre en 1741 puis s'adonne à l'enseignement. Il poursuit sa carrière religieuse en Italie où il devient évêque, puis cardinal. Il exerce ensuite en Savoie, puis est enfin nommé préfet de la congrégation de l'Index vers 1800 et décède à Rome en 1802.
[223] HAMPSON (Norman), *Le siècle des Lumières*, *op. cit.,* p. 30.
[224] MASSEAU (Didier), *Les ennemis des philosophes*, Albin Michel, Paris, 2000, p. 7-8.
[225] *Ibid.,* p. 8.
[226] BENREKASSA (Georges), « Les Lumières : philosophie impure ? », in *Revue des sciences humaines*, n°182, 1981-1982, p. 31-44.
[227] VERNIERE (Paul), *Lumières ou clair-obscur,* Paris, PUF, 1987, 355 p.
[228] MASSEAU (Didier), dir., *Dictionnaire des anti-Lumières et des antiphilosophes : (France, 1715-1815)*, Paris, Honoré Champion, 2017, p. 11.
[229] *Ibid.,* p. 13.

par Nietzsche, et il est d'usage courant en Allemagne au tournant du XXe siècle »[230]. Utilisé pour caractériser les idées de Schopenhauer et Wagner, ce terme paraît retranscrire parfaitement l'état d'esprit de l'époque. Il semble pour l'auteur que les anti-Lumières des années Nietzsche « deviennent un véritable torrent intellectuel »[231]. Selon Didier Masseau, Zeev Sternhell n'a pas su éviter le piège du finalisme. S'il faut indubitablement reconnaître le lien entre les « penseurs hostiles aux Lumières du XVIIIe siècle et les théoriciens radicaux de l'extrême droite des XIXe et XXe siècles », il convient de distinguer la complexité du mouvement d'opposition au moment même où les Lumières se constituent.

Si Voltaire pense que les Lumières doivent commencer par les grands, qui nous faut-il citer dans ce courant des anti-Lumières ? Ces combattants de l'ombre rassemblent différents personnages émanant d'horizons distincts, tel que Joseph de Maistre[232], qui ne devient véritablement ennemi des Lumières que tardivement, à la Révolution. Quant aux antiphilosophes, ils sont représentés, là encore par des personnalités diverses comme Abraham de Chaumeix[233], le grand adversaire de l'Encyclopédie, Linguet[234], un « adversaire acharné des Philosophes [qui] dénoncera toute sa vie les stratégies retorses dont ses ennemis auraient usé pour conquérir des positions de pouvoir dans la République des Lettres »[235] ou celui qui met en place la campagne des Cacouacs avec l'appui du

[230] STERNHELL (Zeev), *Les anti-Lumière du XVIIIe siècle à la Guerre froide,* Fayard, L'espace du politique, 2006, éd. Numérique, p. 13.
[231] *Ibid.,* p. 13.
[232] Joseph de Maistre est né en 1753 en Savoie, il devient magistrat et fait carrière à Chambéry où il parvient au rang de sénateur en 1788. C'est après la nuit du 4 août qu'il serait devenu hostile à la Révolution. Il s'engage alors dans la Contre-Révolution et publie des ouvrages tels que *Lettres d'un Royaliste savoisien* en 1793. Il devient ensuite ambassadeur du roi de Sardaigne à Saint-Pétersbourg entre 1803 et 1817. Il meurt en 1821 à Turin.
[233] Abraham Joseph de Chaumeix nait en 1725 près d'Orléans où il entreprend des études de philosophie puis de théologie. Il entame une carrière littéraire mais ne réussit pas à vivre de sa plume. Il publie pourtant *Les préjugés légitimes contre l'Encyclopédie* entre 1758 et 1759, une œuvre critique contre le grand dictionnaire dont le privilège est d'ailleurs suspendu en mars 1759. Cet écrit fait grand bruit mais Chaumeix se brouille avec les antiphilosophes. Vers 1762, il se réfugie alors à Moscou où il bénéficierait de la protection de Catherine et où il enseignerait. Il meurt en 1773.
[234] Simon-Nicolas-Henri Linguet est né en 1736. Il effectue de brillantes études à Paris et fréquente assidûment le salon de Madame Geoffrin. Dès 1762, il entreprend la rédaction d'écrits favorables aux jésuites mais leur expulsion quelques années plus tard ne joue pas en sa faveur. Il publie ensuite un ouvrage dédié au roi de Pologne : *Histoire de siècle d'Alexandre* pour tenter de percer dans la République des Lettres mais qui ne reçoit pas les critiques escomptées. Il entre alors dans l'armée puis quitte son poste en 1763 à la signature de la paix. Ayant étudié le droit il devient avocat vers 1764 et se trouve mêlé à l'affaire La Barre en 1765. Par la suite, Linguet se lance dans le journalisme. Il dénonce les arrestations arbitraires et propose à Louis XVI de démolir la Bastille. Proche des idées révolutionnaires, il est finalement arrêté en 1793, il est condamné à mort et exécuté en 1794.
[235] MASSEAU (Didier), dir., *Dictionnaire des anti-Lumières et des antiphilosophes : (France, 1715-1815)*, *op. cit.,* p. 956.

gouvernement pour ridiculiser les philosophes : Jacob-Nicolas Moreau[236]. Parmi ces portraits variés, notre auteur semble trouver sa place au même titre que Palissot de Montenoy[237], qui admire Voltaire et déteste les Encyclopédistes.

Ainsi Maubert peut-il être davantage considéré comme appartenant au « clan » des antiphilosophes. Si l'on se réfère à un courrier daté de 1760 envoyé de Bruxelles à « Monsieur Duchêne libraire Au Temple du Goût à Paris »[238], Maubert paraît souscrire aux opinions développées dans la pièce des *Philosophes* :

> « Vous avez peut-être vu dans ma dernière gazette ce que j'ai dit de votre Comédie des Philosophes. Par ma foi, il y avait longtemps que je souhaitois qu'on rabaissât la morgue de ces Raisonneurs importans. Nous aurons ici lundi la représentation sur notre théâtre mais nos acteurs ne valent pas les vôtres ; et la pièce perdra à leur jeu. D'ailleurs elle n'est rien moins qu'excellente. Le sujet fait son plus grand mérite. L'intrigue et le dénouement valent un peu moins que rien. Je n'en n'aime que l'idée »[239].

Cette comédie, comme le souligne notre aventurier, s'inspire largement des pièces d'auteurs classiques : d'après Maubert « il a fallu rapsodier sur Molière et les autres »[240]. Selon Olivier Ferret, dans cette comédie en trois actes qui est présentée pour la première fois en mai 1760 à la Comédie Française, Diderot, Rousseau et Duclos font les frais des attaques de l'auteur. Rousseau y est visé de manière indirecte quand le personnage de Crispin se déplace à quatre pattes et sort une salade de sa poche. Palissot dénigrait ici les idées concernant l'état de nature et le bonheur de l'homme primitif. Si au commencement de sa carrière littéraire, les idées de Maubert paraissent proches de celles de Rousseau, sa position a graduellement évolué.

Selon Enea Balmas, dans les *Lettres iroquoises,* notre aventurier se rattache à Rousseau et « ce n'est pas par hasard que l'on a pensé un instant à attribuer ce recueil de

---

[236] Jacob-Nicolas Moreau naît en 1717 dans une famille de la bourgeoisie de robe. Etudiant dès 1734 au collège de Beauvais, réputé pour accueillir les enfants des milieux proches des jansénistes, Moreau devient avocat en 1741. Il rejoint ensuite le ministère des Affaires étrangères entre 1755 et 1759, puis devient historiographe de France en 1774. Il écrit de nombreux ouvrages et publie également un journal : *L'Observateur* hollandais. Pendant la Révolution, il est emprisonné et sa fortune est confisquée. Il meurt en 1803.

[237] Charles Palissot de Montenoy est né en 1730 et entre chez les jésuites de Nancy. Il étudie ensuite la philosophie, la théologie et le droit. Avec ses écrits, il tente d'attirer l'attention des puissants.

[238] Lettre du couvent des capucins envoyée par Maubert le 23 mai 1760.

[239] *Ibid.*

[240] *Ibid.*

Lettres à l'auteur des *Confessions* »[241]. Comme nous le verrons, notre chevalier de fortune met en avant les liens qui existent entre civilisation et bonheur des peuples puis entre religion et civilisation. Toutefois, quelques années plus tard, Maubert se présente à l'inverse comme un antirousseau dès les premières pages de son ouvrage *Trop est trop* en haranguant le lecteur pour l'inciter à « renvoïer (…) les partisans de Jean-Jacques & de ses visions politiques »[242]. Un étrange revirement qui laisse supposer que Maubert n'adhère plus aux idées de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* ou qu'il n'a jamais vraiment souscrit à ses idées politiques. Pour Enea Balmas, la conclusion des *Lettres iroquoises* représente davantage une « palinodie du mythe du bon sauvage (…) et un démenti formel des utopies du siècle »[243]. La rétractation de Maubert à la fin de son écrit témoignerait donc de son avance sur les propos tenus par Rousseau, notamment quand il indique au lecteur : « Sois donc Iroquois si tu veux être heureux. Ton Christ t'y invite, et t'exhorte à tout quitter »[244]. Ce retour à la nature préconisé par le Christ lui-même peut surprendre mais indique que Maubert centre son ouvrage sur l'homme plutôt que sur les réformes ou autres améliorations de la société, tranchant alors avec les préceptes développés par Rousseau.

Il semble bien difficile de préciser avec certitude la position de Maubert par rapport aux philosophes. A l'instar de son compagnon, l'Abbé Yvon, rédacteur de certains articles de l'Encyclopédie, peine à adopter une vision tranchée. Selon Didier Masseau, Yvon est « souvent très proche de Bayle, donnant parfois le sentiment d'être fasciné »[245]. Pourtant le camp des antiphilosophes se réjouit du retour d'Yvon à Paris en 1762. Revenu de son exil hollandais, Yvon se met au service de l'archevêque Christophe de Beaumont et rédige une réponse à la *Lettre de Jean-Jacques Rousseau à Christophe de Beaumont* qui paraît en 1763. D'après Didier Masseau, il « adopte une position nettement antiphilosophique »[246] dans les deux seules lettres publiées mais cite fréquemment Montesquieu. Un signe qui, une fois encore, laisse apparaître une faille dans l'argumentaire antiphilosophique de l'abbé et qui se retrouve chez Maubert.

Notre aventurier fait appel à certaines des œuvres philosophiques du siècle ou à quelques auteurs célèbres dans ses propres ouvrages. Les *Lettres du chevalier Robert Talbot* débutent, par exemple, par une citation d'Helvétius : « Vouloir couvrir les fautes de

[241] BALMAS (Enea), *Les Lettres iroquoises de J.-H. Maubert de Gouvest*, *op. cit.,* p. 39-40.
[242] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.,* p. 1.
[243] BALMAS (Enea), *Les Lettres iroquoises de J.-H. Maubert de Gouvest*, *op. cit.,* p. 56.
[244] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Les lettres iroquoises*, *op. cit.,* p. 147.
[245] MASSEAU (Didier), dir., *Dictionnaire des anti-Lumières et des antiphilosophes : (France, 1715-1815)*, *op. cit.,* p. 1546.
[246] *Ibid.,* p. 1547.

l'administration des voiles du silence, c'est s'opposer au bonheur de l'humanité »[247]. Dans la suite de l'ouvrage, Maubert convoque Montesquieu et utilise des tournures similaires à celles employées dans les *Lettres persanes.* L'aventurier donne au pape le titre de « grand Lama des Catholiques »[248], faisant écho aux propos de l'auteur de *L'esprit des lois* qui l'affuble du doux qualificatif de « vieille idole qu'on encense par habitude »[249] ou encore de « magicien »[250]. A l'instar du philosophe, Maubert fait toujours preuve d'autant de considération pour la religion : une irrévérence religieuse qui conduit Montesquieu à se faire de nombreux adversaires. Selon Carole Dornier, l'auteur de *L'Esprit des lois*, se heurte « à l'opposition du cardinal Fleury (…) au moment de son élection à l'Académie française »[251], ce dernier ayant notamment dénoncé la comparaison du pape à un magicien.

L'influence de Montesquieu se retrouve également dans les *Lettres iroquoises,* puisque Maubert se sert de son point de vue relativiste. Pour l'Iroquois de Maubert, les valeurs de la civilisation sont nettement tributaires du contexte historique et géographique. Cette satire de la société française dressée par Igli, qui doit informer son peuple sur les mœurs européennes, fait très clairement écho à celle d'Usbek et Rica. La quinzième lettre de l'ouvrage semble pourtant, là encore, indiquer l'anti-philosophisme de Maubert. L'auteur campe son personnage dans un café parisien et relate un débat entre deux philosophes auquel il assiste. La discussion porte sur « la figure de la terre »[252], l'un la dit plate des deux côtés, l'autre pense qu'elle est de la taille d'un melon. Igli suit la controverse avec intérêt et pense voir se dessiner, à terme, une solution mais rien ne s'éclaircit. L'Iroquois juge alors toute cette polémique inutile, se faisant ainsi probablement le relais de l'avis de Maubert.

Igli critique ensuite le « vocabulaire redoutable de termes abstraits & de définitions philosophiques »[253] enseigné par son pédagogue. Si le syllogisme est le mode de raisonnement déductif défini par Aristote, pour Maubert « cinq cent sillogismes ne me prouveront jamais que je n'existe pas »[254]. L'Iroquois surenchérit en s'adressant à son compagnon : « Console-toi, cher Alha nous ne perdons rien à n'être pas Philosophes à la

[247] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit.,* p. de garde « Helvet. De l'Esprit. Disc. IV. Chap. X ».
[248] *Ibid.,* p. 40.
[249] MONTESQUIEU, *Les lettres persanes,* nouvelle éd., 1765, p. 72.
[250] *Ibid.*, p. 58.
[251] MASSEAU (Didier), dir., *Dictionnaire des anti-Lumières et des antiphilosophes : (France, 1715-1815)*, *op. cit.,* p. 1095.
[252] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Les lettres iroquoises*, *op. cit.,* vol.1, p. 70.
[253] *Ibid.,* p. 87.
[254] *Ibid.,* p. 91.

mode de ces peuples. Ces Docteurs sont plus capables de gâter un esprit solide, que de l'éclairer »[255]. Ainsi, par la voix d'Igli, notre auteur semble chercher à s'opposer aux sophistes du siècle ou simplement à montrer son anti-philosophisme. L'aventurier paraît critiquer ces penseurs qui utilisent leurs arguments pour tromper leur auditoire. Peut-être Maubert vise-t-il, là encore, Rousseau qui est qualifié de sophiste par Grimm :

> « M. Rousseau né avec tous les talents d'un sophiste adroit et éloquent les a employés non à soutenir le pour et le contre sur le même sujet ; mais à établir des paradoxes avec beaucoup de chaleur et de force. Personne n'a comme lui l'art de vous mener à travers des raisonnements subtils et obliques, à une conclusion exactement opposée au point d'où vous êtes parti avec lui ; vous vous apercevez bien qu'il décline de la route, mais vous êtes entraîné malgré vous par le prestige de l'éloquence »[256].

Une description bien péjorative, éloignée de celle du professeur d'éloquence et autre maître en rhétorique de l'Antiquité. Rousseau est davantage présenté comme un homme dont les raisonnements sont erronés. Dans la lignée du témoignage de Grimm, il faut citer celui de Diderot qui indique « Jean-Jacques est tellement né pour le sophisme, que la défense de la vérité s'évanouit entre ses mains ; on dirait que la conviction étouffe son talent »[257]. Utilisant dans sa réflexion, paradoxe et excès, Rousseau rencontre nombre de détracteurs l'accusant d'avoir un propos qui confine parfois à la démagogie. Considéré comme critique interne des Lumières, Rousseau se situe donc, lui aussi, aux marges de ce courant.

Si l'auteur du *Contrat social* est fréquemment évoqué chez Maubert, celui du *Traité sur la tolérance* l'est encore davantage. Dans *La paix générale*, Maubert flatte Voltaire et indique, à propos de Louis XIV : « nous devons nous considérer dans la même position que ce puissant Monarque, de qui Voltaire a dit avec vérité que pendant quarante ans il a été en Europe le seul grand, le seul magnifique, le seul puissant »[258]. Pour notre aventurier, l'auteur du *Siècle de Louis XIV* a admirablement dressé le portrait de ce roi. Cet

---

[255]MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Les lettres iroquoises*, *op. cit.,* vol.1, p. 92.
[256] Lettre de Grimm du 1er février 1761 citée dans BERKMAN (Gisèle), « Les styles de la vérité », in *Lire la correspondance de Rousseau : actes du Colloque international de Paris*, textes rassemblés par Jacques Berchtold et Yannick Séité, Droz, Genève, 2007, p. 165.
[257] DIDEROT, *Réfutation d'Helvétius,* cité dans BENREKASSA (Georges), « Lumières et sophistique », in *Les marges des Lumières françaises (1750-1789)*, sous la dir. De Didier Masseau, Droz, Bibliothèque des Lumières, Genève, 2004, p. 20.
[258] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *La paix générale, ou les considérations de Docteur Man'lover*, *op. cit.,* p. 179.

éloge dithyrambique est néanmoins à modérer quand on sait que Maubert a rédigé, en 1753, une suite à l'ouvrage de Voltaire et qu'il entend en faire la publicité auprès du public. Ce sujet revient d'ailleurs dans un autre écrit de Maubert.

Dans les *Lettres du chevalier Robert Talbot,* notre chevalier de fortune se permet de noter les inexactitudes de Voltaire, indiquant dans le descriptif d'une des lettres : « Erreur de Mr. de Voltaire relevée »[259]. Il s'agit pour notre auteur de remettre en cause la vision du résident des Délices sur le ministre de Louis XIV. Maubert interroge alors le lecteur : « On ne conçoit pas comment l'a entendu l'illustre Voltaire, lorsqu'il a dit que le Cardinal Mazarin étoit pauvre lors de sa première retraite au temps de la Fronde »[260]. Une réflexion qui certes peut surprendre puisque Mazarin est considéré comme étant la plus grosse fortune du XVIIe siècle, avec près de 39 millions de livres tournois[261]. Quant à l'avis de Voltaire sur Colbert, Maubert se montre, là encore, critique :

> « J'aime à entendre l'illustre Voltaire le louer avec enthousiasme : l'éloge est d'un amateur des arts. Mais le politique reprochera toujours à ce Ministre d'avoir porté à l'excès le luxe & le faste dans une nation pauvre, chez qui ces vices ne devoient s'introduire qu'à la suite d'une longue opulence. Il n'assignera de mérite à son administration que celui de la nouveauté »[262].

Le contrôleur général des finances n'aurait donc rien apporté au royaume en développant le commerce, mis à part un attrait du luxe qui met la nation en danger. Une vision bien réductrice du rôle de Colbert mais qui, comme nous le verrons, revient fréquemment dans les ouvrages de notre auteur. Si l'aventurier utilise souvent le terme « illustre » pour désigner Voltaire, le lecteur peut s'interroger sur son but. Maubert paraît en effet davantage désireux de se moquer de son statut de philosophe célèbre plutôt qu'utiliser cet adjectif comme signe de déférence.

En témoigne un autre passage du même ouvrage dans lequel notre chevalier de fortune mentionne le philosophe en ces termes : « L'illustre Voltaire, qui est le Docteur à la mode, & qui fait montre quelques fois de bel-esprit aux dépens de son jugement »[263]. Aussi Maubert entretient-il une relation complexe avec celui qui, nous le verrons, est également considéré comme un maître à penser dans certains domaines. Notre auteur se montre critique vis-à-vis du patriarche de Ferney mais semble également l'admirer et n'a de cesse

[259] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit.,* vol. 2, p. 176.
[260] *Ibid.,* p. 179.
[261] GOUBERT (Pierre), *Mazarin*, Fayard, 1990, p. 536.
[262] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit.,* vol. 2, p. 194.
[263] *Ibid.,* p. 64.

de le convoquer dans ses écrits de manière plus ou moins explicite.

En mentionnant son goût, ou plutôt son dégoût pour le théâtre insulaire, Maubert se fait le relais des idées de Voltaire. Dans les *Lettres du chevalier Robert Talbot,* l'auteur livre une discussion entre Talbot et un marquis : « la Comédie Angloise est un divertissement fait pour la populace. Eh fi ! ajouta-t-il, votre Comédie est toujours indécente ; & votre Tragédie est maussadement lardée de politique, de morale, & de bouffonneries, est-ce là un spectacle pour les honnêtes gens ? »[264]. En somme, l'aventurier paraît faire de cet homme le porte-parole de sa propre opinion : on se rend à la Comédie à Paris pour s'instruire et à celle de Londres pour se divertir et l'auditoire britannique s'endormirait « s'il n'est pas secoué fortement »[265]. Des propos qui scandalisent Talbot ; le chevalier tente alors de faire entendre raison à son interlocuteur, lui prouvant qu'il juge trop sévèrement le théâtre anglais qui a comme grand mérite de convenir à « toutes les classes de la nation, le Pair du Royaume, le Gentilhomme, le Négociant, le Bourgeois, le Clerc, l'Artisan & leurs femmes »[266]. S'ensuit une véritable querelle, tendant à démontrer lequel des deux théâtres est le plus « défectueux »[267].

L'un des arguments phares du débat est que les auteurs anglais n'ont de cesse d'imiter Shakespeare et refondent les vieilles pièces pour en créer de nouvelles. Le manque d'inspiration des auteurs est une idée qui se retrouve chez Voltaire. Pour ce dernier, Shakespeare « créa le théâtre ; il avait un génie plein de force & de fécondité (…) les auteurs modernes l'ont presque tout copié »[268]. Ainsi le théâtre d'outre-Manche n'aurait-il plus vraiment d'originalité, ce qui conduit Maubert et Voltaire à mépriser, en quelque sorte, les auteurs britanniques du siècle. Employant des termes sévères, Voltaire souligne « la barbarie & l'irrégularité du théâtre de Londres »[269] et Maubert, place ses propres paroles concernant la scène britannique, dans la bouche du marquis : « vous ne me prouverez pas que j'aye tort de l'estimer peu »[270].

Comme le souligne Marjolein Hageman, « le théâtre français a pris, depuis le XVIIe siècle, une place de plus en plus importante jusqu'en 1750, date à laquelle la culture française commence à être rejetée par certains »[271]. De nombreux auteurs se passionnent alors pour le sujet et notre chevalier de fortune, en littérateur de son siècle, ne fait pas

[264] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit.,* vol. 1, p. 84.
[265] *Ibid.*
[266] *Ibid.,* p. 74.
[267] *Ibid.*
[268] VOLTAIRE, *Collection complète des œuvres de Mr. de Voltaire*, t. 21, Grasset, 1772, p. 346.
[269] *Ibid.,* p. 354.
[270] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit.,* vol. 1, p. 75.
[271] *Revue Voltaire n°7 Echo du théâtre voltairien*, 2007, PUPS, p. 91.

exception. Si Maubert s'est intéressé de près au théâtre quand il a joué, à Francfort, le rôle d'impresario aux côtés d'un ami, Voltaire s'est également documenté sur le sujet. De fait, comme nous l'indique Vincenzo De Santis[272], le résident des Délices a profondément réfléchi sur les modèles tragiques français et anglais. Il a notamment traduit de nombreux passages d'Hamlet dont il loue l'intérêt et qui, pour lui, éclipsent le reste de l'ouvrage : « C'est dans ces morceaux détachés que les tragiques anglais ont jusqu'ici excellé. Leurs pièces presque toutes barbares, dépourvues de bienséance, d'ordre & de vraisemblance, ont des lueurs étonnantes au milieu de cette nuit »[273]. Malgré cette aversion pour le théâtre insulaire, Voltaire s'inspire du modèle anglais. *Zaïre* elle-même ressemble à une adaptation d'*Othello*. Cette tragédie dans laquelle Voltaire met en scène des thématiques similaires, jalousie et tolérance n'est pas sans rappeler l'intrigue shakespearienne. Ainsi, Orosmane, rongé par la jalousie, à l'instar d'Othello poignarde-t-il Zaïre suite à l'ambiguïté d'un message contenu dans un billet. Cette pièce qui, selon René Pomeau, obtient « un triomphe aussi prodigieux que durable »[274] est d'ailleurs adaptée dans la langue de Shakespeare et devient une des tragédies les plus jouées à Londres au XVIIIe siècle.

Maubert et Voltaire partagent donc des idées analogues et il semble difficile de comprendre ce qui pourrait pousser notre aventurier à dénigrer, dans certains écrits, les idées du philosophe. Didier Masseau propose néanmoins un élément explicatif dans son *Dictionnaire des anti-Lumières* :

> « Il est de fait que l'extraordinaire rayonnement de Voltaire, l'étendue de ses relations, le nombre de ses disciples ne peuvent manquer de susciter jalousie, rancœurs et conflits d'intérêts dans une République des Lettres, qui ressemble plutôt, dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, à un champ de bataille »[275].

Si Maubert s'en prend aux philosophes dans le sillage de Palissot de Montenoy, il faut y voir une certaine jalousie car ces grands auteurs sont protégés. Selon Didier Masseau, « l'antiphilosophie implique des rivalités de toute nature, des luttes de clan, des stratégies et une critique fréquente de ce nouvel espace public en grande partie créé par les

[272] SANTIS (Vincenzo De), « De Londres à Paris et de Paris à Londres : Zaïre et le théâtre anglais », in *Revue Voltaire*, n°15, 2015, p. 203-220.
[273] VOLTAIRE, *Collection complète des œuvres de Mr. de Voltaire*, t. 21, Grasset, 1772, p. 350.
[274] POMEAU (René) et EHRARD (Jean), *Littérature française : de Fénelon à Voltaire*, Paris, Flammarion, 1998, p. 163.
[275] MASSEAU (Didier), dir., *Dictionnaire des anti-Lumières et des antiphilosophes : (France, 1715-1815)*, Paris, Honoré Champion, 2017, p. 1530.

Philosophes eux-mêmes »[276].

Maubert aspire donc à ressembler à ses modèles et ose se parer de leurs atours dans certains de ses écrits. Il se présente alors à son lecteur comme l'un d'entre eux et s'autoproclame philosophe à plusieurs reprises, un penseur qui, « du fond de [sa] retraite [voit] l'Europe en combustion ; Chrétien & Philosophe [il] abhorre le plaisir cruel, que trouvoit Lucrèce à contempler de loin les fureurs de la mer, & les ravages de la foudre… »[277]. Notre chevalier de fortune usurpe, une fois encore, un titre dont il ne peut se prévaloir. De fait, si l'aventurier a acquis une certaine notoriété au sein de la République des Lettres, il ne peut pas véritablement être qualifié de philosophe, ce dernier en libre penseur du siècle étant, selon Joschen Schlobach, celui qui « incarne l'idéal d'une nouvelle élite cultivée et assez composite »[278]. Pour Alexandre Stroev, le philosophe est « à mille lieux des choses de la vie »[279] et pour lui, toute forme de dépendance constitue autant de chaînes dont il souhaite se départir. Ainsi, sans réel mécène mais écrivant, comme nous le verrons pour le compte de certains Etats, Maubert n'entre pas dans ce groupe fermé des philosophes et se contente-t-il de reprendre leurs idées.

Dans le *Testament politique du Chevalier de Walpoole,* Maubert reconnaît lui-même que le philosophe se doit d'être intègre. Il laisse entendre que Walpole, un ministre Whig, proche de Georges II, serait philosophe car il s'adonne à des réflexions neutres sur la politique de son pays, qui, après sa mort, parviendront aux lecteurs. Un public, qui, selon lui, « tiendra quelque compte de [son] impartialité ; cet honneur qu'il rendra à [sa] mémoire est le plus flatteur [qu'il attend] de lui. [Il] savoure d'avance ce plaisir, qui est le seul vrai pour le Philosophe »[280]. Maubert donne à ce libre penseur un rôle de porteur de vérité, il le compare à un aigle à la vue perçante qui sait voir les moindres détails : « l'œil du Philosophe, semblable à celui de l'aigle perçoit les taches qui sont dans le fond »[281]. Compliment ou hypocrisie, Maubert utilise, dans *La pure vérité*, d'autres formules moins laudatives pour s'adresser aux penseurs. Il évoque notamment en ces termes Joseph Uriot, un comédien, ancien professeur de philosophie :

> « Il avoit retenu de sa seconde qualité la plupart des ridicules des Philosophes de Molière. Babillard impérieux & impitoyable, toujours décisif quand il

[276] MASSEAU (Didier), dir., *Dictionnaire des anti-Lumières et des antiphilosophes, op. cit.,* p. 13.
[277] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Avis d'un Suisse sur la guerre présente, op. cit.,* p. 3.
[278] DELON (Michel) (dir.), *Dictionnaire encyclopédique des Lumières,* article « philosophe », *op. cit.,* p. 980.
[279] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières, op. cit.,* p. 57.
[280] MAUBERT DE GOUVEST, *Testament politique du Chevalier de Walpoole, op. cit.*, t. 1, p. 3-4.
[281] *Ibid.,* t. 1, p. 5.

> doutoit, prévenu à l'excès de sa Suffisance, & ayant grand empressement à la prouver, il étoit de plus le garçon Libraire de la plus grande capacité. Il avoit cette fureur de Bibliothèque, que les beaux esprits ont nommée Biblio-manie »[282].

Une critique acerbe à l'encontre de celui que Maubert qualifie d'homme « effronté comme un Philosophe de Collège »[283], auquel il reproche sa fatuité mais aussi sa naïveté quand il est abusé par un autre comédien, grimé en faux comte, qui lui extorque de l'argent. Notre aventurier clôt son récit en indiquant que « le crédule Philosophe fut la dupe d'un meilleur Comédien que lui »[284]. Dans de multiples citations le mot philosophe est connoté péjorativement et regroupe tout ce que Maubert semble rejeter chez un homme de lettres. Ce comportement ambigu de l'auteur envers les philosophes peut étonner. Pourtant, il constitue vraisemblablement une des voies choisies, non pas pour remettre en cause les idées des Lumières, mais plutôt pour critiquer le statut des philosophes du siècle.

Ainsi, comme le souligne Jean-Luc Chappey, « l'étude des anti-Lumières s'est progressivement dirigée vers une histoire sociale des acteurs et des œuvres, s'interrogeant plus précisément sur les trajectoires individuelles et collectives en termes d'intérêt et de stratégie, sur les modes de sociabilité et sur les relations au pouvoir, sur les modalités de construction, de diffusion et d'appropriation des textes »[285]. De fait, Didier Masseau montre parfaitement la diversité des acteurs des anti-Lumières et de leur moyen de communication. Il n'y a alors pas de pensée unique mais une pluralité de comportements et Maubert paraît, d'une certaine manière, appartenir à ce mouvement avec des propos qui confinent parfois à l'anti-philosophisme. Participant à sa façon à l'hétérogénéité des points de vue, l'aventurier livre également son opinion complexe en étant tout à la fois admirateur de Voltaire, désireux de se faire connaître de celui qui apparaît comme un maître à penser mais aussi critique envers le résident des Délices qui incarne la célébrité à laquelle Maubert aspire.

Force est de constater que les antiphilosophes sont finalement plus efficaces que le pouvoir officiel pour orchestrer la contre-offensive idéologique. Même si, à l'instar de Féron, ceux-ci sont parfois victimes de la censure, il n'en reste pas moins que les

[282] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *La pure vérité, op. cit.,* p. 135.
[283] *Ibid.,* p. 136.
[284] *Ibid.,* p. 165.
[285]CHAPPEY (Jean-Luc), « Les « anti-Lumières » et les oppositions intellectuelles à la révolution », in MARTIN (Jean-Clément), *La Révolution à l'œuvre,* Renne, PUR, 2005, p. 168.

philosophes ne peuvent neutraliser tout à fait la force de frappe idéologique de *l'Année littéraire*. Quant à la censure, celle-ci ne parvient pas à entraver la diffusion des idées pro ou anti philosophiques. Nous l'avons dit, les impressions à l'étranger, les éditions clandestines ou les écrits publiés anonymement contournent assez efficacement les interdictions. Utilisant notamment les Pays-Bas autrichiens, qui, d'après Marie-Pierre Dion, « demeurent un foyer d'érudition [et] jouissent aussi d'une certaine liberté d'expression dans la mesure où elle sert une politique d'opposition à la monarchie française » [286], les auteurs réfugiés propagent leurs idées dans l'Hexagone. L'homme de lettres se fait alors un devoir de contribuer au progrès de la civilisation par les idées qu'il développe. L'aventurier-écrivain n'y manque pas et entend même ouvrir la voie, que ce soit dans la critique de la société ou dans celle des préceptes établis. On le voit développper des théories en matière de religion ou d'éducation souvent subversives, qui ont à la fois pour but de marquer les lecteurs mais aussi de faire passer leur auteur à la postérité. Chez les partisans comme chez les adversaires des Lumières, nous dit Didier Masseau, « le pouvoir de l'intellectuel repose enfin sur la conviction de produire de l'histoire »[287].

[286] DION (Marie-Pierre), *Emmanuel de Croy (1718-1784). Itinéraire intellectuel et réussite nobiliaire au siècle des Lumières*, Editions de l'Université de Bruxelles, Etudes sur le XVIIIe siècle, 1987, p. 36.
[287] MASSEAU (Didier), *L'invention de l'intellectuel, dans l'Europe du 18e siècle, op. cit.,* p. 15.

Chapitre 8

Les écrits d'un Rousseau des ruisseaux à la lumière de leur temps

Pour l'abbé Raynal, l'homme de lettres est devenu « un citoyen important »[288] puisqu'il vit de son métier. Il n'y a alors qu'un pas du petit auteur qui se proclame philosophe des Lumières à l'aventurier-écrivain qui « se rêve conseiller du prince »[289] et souhaite « devenir un Voltaire ou un d'Alembert ». Selon Robert Darnton, « c'[est] le genre de gloire qui d[oit] tenter les jeunes ambitieux »[290], mais seul un petit nombre d'entre eux y parvient. Rares sont les « Rousseau des ruisseaux » dont les écrits passent le siècle ; rares auss sont ceux qui voient leurs œuvres couronnées de succès dès leur publication. Et, pourtant, ces littérateurs désargentés n'ont pas été avares de leurs efforts pour y parvenir. Beaucoup croient que la voie vers le succès est de copier leurs maîtres, en reprenant systématiquement les grands thèmes et la facture de leurs ouvrages, ou en procédant même à la réécriture de textes devenus célèbres. C'est le cas de certains ouvrages de Maubert, où le nombre de thèmes ayant un large écho dans le public éclairé se trouvent explorés et exploités. Les traités d'éducation, les écrits romanesques qui se complaisent à raconter moult aventures rocambolesques ou, encore, les ouvrages revêtus de vernis séducteur de la clandestinité se trouvent bien représentés dans l'importante production de notre écrivain. Et les idées que s'emploie à diffuser l'auteur se trouvent déclinées dans les formes littéraires les plus prisées du temps : testaments politiques, romans d'aventures, lettres et correspondances, écrits apocryphes, ou encore entretiens. Faut-il penser que Maubert s'en tient à des sujets qui lui paraissent vendeurs ou son œuvre est-elle aussi le produit de commandes faites par ses protecteurs ? Développe-t-il ses idées de manière identique à celles des célébrités littéraires du moment ou sa vie personnelle et son statut d'aventurier le poussent-ils à émettre des théories davantage personnelles ? Telles sont les questions auxquelles nous tenterons d'apporter un éclaircissement.

I. Une préoccupation du siècle : l'éducation

Au début du XVIIIe siècle, près de 30% des nourrissons sont touchés par la

[288]HAZARD (Paul), *La pensée européenne de Montesquieu à Lessing*, *op. cit.,* p. 352.
[289]GOULEMOT (Jean. M.) et OSTER (Daniel), *Gens de lettres écrivains et Bohèmes*, *op. cit.*, p. 78.
[290]DARNTON (Robert), *Bohème littéraire et révolution., op. cit.*, p. 8.

mortalité infantile, victimes le plus souvent d'une maladie infectieuse. Il faut attendre la fin du siècle pour que la situation change et que la mortalité infantile se mette à diminuer. Ainsi, pendant les trois siècles de l'Ancien Régime, un décès sur deux a-t-il lieu avant l'âge de vingt ans[291]. Depuis le XVIIIe siècle, la mortalité et la fécondité se sont transformées dans les sociétés et ces transformations suivent les étapes d'un processus nommé « transition démographique ». Au XVIIIe siècle, ce sont les progrès de la médecine et de l'hygiène qui permettent à la famille de devenir nombreuse[292], ce qui explique sans doute l'engouement de cette époque pour la pédagogie.

Revenons quelques siècles en arrière. Au Moyen-Age, la religion jouant en effet un rôle prédominant dans la vie intellectuelle, la formation était principalement entre les mains des clercs et destinée à ceux-ci. Ceux qui savent lire et écrire sont peu nombreux et sont pour la plupart des membres du premier ordre. L'étude et la copie des manuscrits mais aussi l'enseignement sont généralement dévolus aux moines. Au XVIe siècle, avec l'apparition des Jésuites et des Oratoriens, des formations spécifiques se mettent à voir le jour pour un public bien plus large. René Hubert[293] voit dans la pédagogie des jésuites une forme d'éducation adaptée aux besoins de la bourgeoisie. En effet, l'enseignement reste surtout réservé aux enfants des familles bourgeoises, même si les écoles chrétiennes éduquent les plus démunis et que l'instruction des filles se développe[294]. Au XVIIIe siècle, l'action des Jansénistes n'en est pas moins remarquable. A Paris entre 1713 et 1793, les écoles jansénistes gratuites de la rue de Lappe, s'emploient par exemple à instruire, nourrir et même habiller les enfants du faubourg Saint-Antoine[295].

Parallèlement au développement de ces écoles, les textes philosophiques portant sur l'éducation morale, l'instruction et l'apprentissage de connaissances intellectuelles fleurissent. Même s'il n'existe pas encore de discipline pédagogique en tant que telle, cette préoccupation pour l'enseignement apparaît dès la fin du XVIIe siècle et l'abbé Fleury en est l'un des pionniers. Précepteur des princes de Conti depuis 1672, puis du comte de Vermandois entre 1667 et 1683, il profite de son expérience pour rédiger, en 1687, son *Traité du choix et de la méthode des études* qui sert de référence au XVIIIe siècle comme en témoignent ses rééditions en 1753 et 1759. Utilisant sa propre expérience, Fleury décrit

[291]DUPAQUIER (Jacques) dir., *Histoire des populations de l'Europe, op. cit.*
[292]Notons que le nombre des enfants abandonnés est très important, il s'élève à 180 000 entre 1760 et 1789.
[293] HUBERT (René), *Histoire de la pédagogie*, Presses Universitaires de France, 1949, 404 p.
[294]GOLDWYN (Henriette), « L'éducation des femmes aux XVIIe siècle », *Cahiers du XVIIe siècle*, 1991, p. 249-262.
[295]GROSPERRIN (Bernard), *Les petites écoles sous l'Ancien Régime,* Rennes, Ouest France Université, 1984, p. 68.

le rôle de précepteur dans son ouvrage, s'adressant à ceux qui désirent enseigner à domicile. Après s'être intéressé à l'histoire des études en remontant aux Grecs et aux Romains, Fleury dresse la liste des disciplines à transmettre mais s'arrête également sur les méthodes et la spécificité des études pour les femmes, les ecclésiastiques, les gens d'épée et les gens de robe. La même année, Fénelon reprend la thématique féminine dans son *Traité de l'éducation des filles,* qui détaille également un plan d'étude et une liste de matières à enseigner et qui s'intéresse aussi à la méthode qui doit être attrayante. Les principes éducatifs majeurs qui seront ceux des Lumières apparaissent donc dans ces écrits pionniers mais également en Angleterre en 1693 avec le livre de John Locke, *Some Thoughts Concerning Education*[296], dont la traduction française due à la plume du huguenot de Pierre Coste, *De l'Education des Enfants*, paraît en 1695 à Amsterdam.

Au XVIIIe siècle, l'enfant et son éducation sont enfin au cœur des préoccupations sociales, et sont l'objet d'un vif débat dans toute l'Europe. En 1755, Grimm mentionne pour la première fois la « science de l'éducation »[297]. Dans son ouvrage, Marcel Grandière[298] identifie trois grandes périodes dans l'histoire de l'éducation. Entre 1715 et 1746, l'éducation a pour centre d'intérêt la piété, la foi chrétienne et l'obtention du salut et au niveau politique, le respect de l'autorité royale. De 1746, année de la parution de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* de Condillac, à 1762, date de l'expulsion des jésuites de France, l'homme et son esprit, siège de ses connaissances, deviennent un thème central. Et enfin, à partir de 1762, est dénoncée l'éducation dispensée par le clergé et est mise en avant la nécessité d'une éducation nationale dispensée pour le bien public, vectrice, nous le verrons, d'un certain patriotisme.

Revenons un instant sur la première période. L'éducation revêt dès le début du siècle des préoccupations religieuses, avec les ouvrages de Jean-Baptiste de La Salle, *Conduite des écoles chrétiennes* publié en 1720*,* puis l'*Essai d'une école chrétienne* paru en 1724. Les traités d'éducation, comme le *Traité des Etudes* de Rollin[299] de 1726, se

---

[296] John Locke, philosophe anglais (1632-1704), écrit en 1693 *Pensées sur l'éducation*, également connu sous le titre *Quelques pensées sur l'éducation* ou *De l'Education des enfants,* dont le titre original est *Some Thoughts Concerning Educatio*n. Il s'agit d'un traité d'éducation qui constitue une œuvre majeure sur le sujet en Angleterre.

[297] *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister,* t. II., Paris, 1877-1881, p. 494.

[298]GRANDIÈRE (Marcel), *L'Idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle,* Oxford, Voltaire Foundation, 1998, 432 p.

[299] Charles Rollin, écrivain français (1661-1741), est dans un premier temps professeur de rhétorique au Collège royal, puis recteur de l'université de Paris. Les publications du *Traité des études* en 1726 et d'une *Histoire ancienne* entre 1730 et 1738 le font connaître. Il ne peut toutefois entrer à l'Académie française en raison de sa dévotion au jansénisme.

multiplient à partir du midi du siècle. Si on dénombre cinquante et un ouvrages traitant de l'éducation entre 1715 et 1759, on en compte cent soixante et un entre 1760 et 1790. Cette densification du nombre d'écrits consacrés à l'instruction trouve son origine dans un des événements majeurs du siècle.

Nous l'avons dit, l'expulsion des jésuites en 1762 constitue un tournant et offre de fait aux auteurs pédagogues une bonne occasion de publier des théories nouvelles, car elle met en avant une véritable volonté de sécularisation qui émane de l'Etat et des penseurs. Il semble alors que tous les auteurs s'intéressent à la pédagogie : Rousseau, qui théorise essentiellement l'instruction personnelle, Guyton de Morveau[300], Caradeuc de La Chalotais[301], Diderot ou d'Alembert. Chacun apporte ses idées et consacre au moins un des ouvrages de sa production à l'éducation. Comme le relève Ferdinand Buisson dans son *Dictionnaire de la pédagogie*[302] cinquante et un écrits concernent les réformes pédagogiques entre 1715 et 1762 et trente-deux entre 1762 et 1765. De fait, la production de ces traités de pédagogie s'intensifie et les livres de Maubert reflètent cet intérêt croissant pour ce thème. Notre auteur tente notamment de répondre aux grandes interrogations du siècle : l'éducation doit-elle être obligatoire, collective et s'exercer dans un établissement ou à titre individuel[303] ? Est-il préférable de faire appel à un précepteur ? Doit-on promouvoir la mixité sociale au sein des établissements[304] ? Que faut-il enseigner ? Quel doit être le but de l'éducation au XVIIIe siècle ?

Dans l'œuvre de notre aventurier, deux écrits traitent de l'éducation : *L'Ecole du*

[300] Louis-Bernard Guyton baron de Morveau (1737-1816) est avocat général du roi au parlement de Bourgogne. Il rédige un *Mémoire sur l'éducation publique avec le prospectus d'un collège suivant les principes de cet ouvrage*. Il effectue des recherches en chimie.

[301] Louis René de Caradeuc de La Chalotais (1701-1785) est procureur général au Parlement de Rennes. Son Essai est déposé au greffe du Parlement de Bretagne le 24 mai 1763. C'est un adversaire acharné des jésuites. Marqué par le jansénisme, il prononce de sévères réquisitoires contre eux entre le mois de décembre 1761 et le mois de mai 1762. Son Essai débute par des réflexions sur le nombre de collèges et d'étudiants, à la manière de ceux de Maubert et se poursuit par la description des méthodes et du contenu de son enseignement.

[302] BUISSON (Ferdinand Edouard), *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire,* Paris*,* Hachette et cie, 1887, 4 vol., 5594 pages.

[303] Diderot, partisan de l'enseignement obligatoire, préconise une éducation collective afin que les enfants apprennent la notion d'égalité.

[304] Pour Jean-Henri Pestalozzi, né en 1746, qui écrit un article sur ses principes éducatifs en 1765 alors qu'il n'a que 19 ans dans un journal hebdomadaire, le *Mémorial* : « les parents [doivent mettre] plus de soin à choisir les camarades de leurs enfants ». Il souhaite également que les principes d'éducation soient mis à la portée de tous grâce à la rédaction d'un opuscule dont « des personnes généreuses consentent à (…) couvrir les frais d'impression, en sorte que cette brochure puisse être livrée au public gratuitement, ou du moins pour un seul schilling ; qu'elle soit distribuée par les ecclésiastiques à tous les pères, à toutes les mères, afin que chacun puisse élever ses enfants d'une manière raisonnable et chrétienne ». PESTALOZZI (Jean-Henri), article in le *Mémorial,* 1765.

Gentilhomme[305] parue en 1754 et le *Temps perdu*[306] paru en 1765. Le premier est davantage une critique du système existant, Maubert mettant en cause un certain nombre de méthodes et s'en prenant au contenu de l'enseignement. Toutefois, l'auteur ne s'attaque pas à la structure éducative, il donne seulement des pistes qui l'amélioreraient. Dans son second ouvrage, écrit onze ans plus tard, Maubert ne se contente pas de formuler des reproches. Il essaye de trouver des solutions aux problèmes qu'il soulève et propose, à l'instar de ses contemporains, une véritable réforme de la pédagogie. Ecrit durant une période propice à la rédaction de projets éducatifs, ce second ouvrage prend appui sur la dissolution de la Compagnie de Jésus et la fermeture des collèges jésuites.

Une ébauche de projet éducatif, *L'Ecole du Gentilhomme*

Si Maubert a consacré deux écrits aux questions éducatives, ils procèdent de deux logiques foncièrement différentes. Marqué par un caractère autobiographique affirmé, le premier s'attache à formuler des conseils en matière de préceptorat tandis que le second entend participer à un débat devenu d'une actualité brûlante, débat auquel tout bon citoyen doit prendre part. Entre l'*Ecole du gentilhomme* et *Le temps perdu*, l'écriture de Maubert s'est améliorée. D'après Suzanne Roth, « de précepteur, il se fait réformateur de l'enseignement en France »[307]. Le style de Maubert a gagné en maturité et ses propos sont à la fois plus assurés et mieux étayés. L'auteur a véritablement tiré parti de son expérience littéraire. Sa production s'est en effet étoffée de près d'une quinzaine d'ouvrages. Toutefois ses motivations n'ont pas changé. S'il doit répondre à une demande du public préoccupé par le vide laissé dans l'enseignement par l'expulsion des Jésuites, son ouvrage répond également à des considérations plus bassement matérielles. Une fois de plus, pressé par ses créanciers, Maubert prend la plume pendant un de ses séjours en prison.

Dans *L'école du gentilhomme,* Maubert reprend la forme popularisée par Fontenelle, celle de l'entretien. C'est dans ce cadre qu'il développe ses conceptions éducatives acquises à Dresde par son expérience de précepteur auprès du fils du comte Rutowski. Maubert serait entré en février 1746 au service du comte et y serait resté pendant trois ans. Comme l'affirme Alexandre Stroev la dédicace doit rendre l'écrit populaire puisque Maubert y rend hommage au comte :

---

[305]MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'école du gentilhomme ou Entretiens de feu M. le Chevalier de B*** avec Comte son neveu sur l'Héroïsme et le Héros*, Lausanne, Pierre A. Verney, 1754.
[306] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le temps perdu, op. cit.*
[307] ROTH (Suzanne), *Aventures et aventuriers au XVIIIe siècle : essai de sociologie littéraire*, *op. cit.,* p. 551.

> « *A Monsieur le Comte R. T. K.* Ça été pour vous, *Monsieur*, que j'ai composé ces Dialogues. La fortune, en me séparant de vous, n'a point altéré le tendre & respectueux attachement, que je vous avois voué ; & jamais elle ne me mettra dans une situation si riante, que je n'y chérisse le souvenir du tems, que j'ai passé près de vous »[308].

Ce préambule, permet à Maubert de s'attirer le soutien d'un protecteur influent et d'assurer ainsi sa réputation mais l'épître dédicatoire met aussi en avant l'expérience de l'auteur en matière d'enseignement, conférant à Maubert une certaine légitimité d'écriture. Ce procédé est fréquemment utilisé par l'auteur dans ses ouvrages. Il n'est pas rare que la dédicace s'adresse à un mécène potentiel ou à un ami puissant. Notre aventurier courtise également le marquis d'Argenson dans son introduction. Le littérateur éprouve, au début de sa carrière, un besoin de reconnaissance et il désire prouver à son public que ses qualités d'écrivain sont connues ou reconnues par des personnalités influentes.

Débutant dans la République des Lettres, Maubert s'appuie sur son expérience personnelle et décrit un entretien entre un précepteur et son élève. L'auteur met en avant les idées qu'il a vraisemblablement développées lors de ses propres leçons polonaises et présente ici ses théories sur l'éducation. Toutefois, cet écrit n'a pas pour vocation de présenter un projet sur l'éducation de manière générale, il s'agit plutôt de ce qu'un précepteur doit apporter à son élève, afin d'en faire un parfait *gentilhomme*. Comme le sous-entend le titre, *l'Ecole du Gentilhomme* s'adresse à un jeune homme de famille noble, destiné au métier des armes, et qui considère que faire la guerre est une profession.

Au XVIIIe siècle, le recours au précepteur est le moyen éducatif privilégié par la noblesse et les milieux aisés. De nombreux écrivains à la recherche d'un emploi et d'une rente se laissent tenter par cette fonction d'enseignant à domicile, tels Rousseau chez les Bonnot de Mably à Lyon ou, à la fin du siècle Hegel dans la famille du commerçant Gogel à Francfort. Il s'agirait d'ailleurs, pour Daniel Roche, d'une « étape quasi obligée pour la carrière de nombreux hommes de lettres »[309]. Comme le laisse supposer la dédicace de Maubert, la place tant convoitée participerait d'une stratégie d'ascension sociale, le bénéficiaire espérant jouir d'une recommandation mais peut-être également de récompenses financières. En effet, la place du précepteur n'est pas fixe au sein d'un foyer,

[308] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'école du gentilhomme, op. cit.,* p. XII
[309] ROCHE (Daniel), « Le précepteur dans la noblesse française : instituteur privilégié ou domestique ? », in *Actes des séminaires organisés par l'École française de Rome et l'Università di Roma, La Sapienza (janvier-mai 1985),* Publications de l'École française de Rome, 1988, Vol. 104, n° 1, p. 16.

il n'est ni vraiment un domestique, même s'il reçoit des gages, ni vraiment un membre de la famille, même s'il transmet les valeurs de la lignée et veille à leur respect. Le précepteur n'est donc pas seulement un pédagogue, il est aussi un conseiller, un guide et le vecteur des valeurs morales et familiales. Sa place est particulière et se transforme au cours du XVIIIe siècle puisque la famille elle-même connaît de profonds changements[310]. Ainsi le précepteur ne prend-il pas véritablement le rôle du père exerçant l'autorité familiale tout en devant être un modèle pour son élève.

Si Locke pense que l'éducation fait un individu, elle est privée et dispensée par un précepteur qui doit prendre en compte les intérêts de l'enfant et ses aptitudes[311]. A l'inverse, Rousseau remet la fonction de précepteur en cause, en expliquant que les hommes d'exception sont rares et que souvent une des motivations premières du pédagogue est l'argent et non l'enseignement. Avant lui, l'abbé de Saint Pierre avait déjà tenté de prouver les inconvénients de l'éducation domestique[312]. Toutefois, les familles aisées insistent pour conserver cette éducation privée ayant lieu à domicile car elle a le grand avantage de maintenir l'enfant dans son milieu. Cette critique est également perceptible dans l'ouvrage de Maubert. Dans son écrit, l'auteur met en scène un oncle chevalier et le comte, son neveu. Tous deux discutent autour de grandes thématiques qui jalonnent les douze entretiens du livre[313]. Le chevalier est horrifié par ce que le précepteur du jeune comte a pu lui transmettre : « où votre Précepteur avoit-il pris toutes ces belles histoires [...] ? Je vous félicite d'être hors des mains de cet imbécile »[314]. Il apparaît alors que tout au long du livre que l'ancien précepteur probablement « ignorant, indiscret et bigot »[315] est remplacé par le chevalier qui joue son rôle à merveille en faisant profiter son neveu de ses expériences.

Maubert revêt ainsi le costume d'un chevalier pédagogue qui peut, étant lui-même militaire, instruire son jeune élève sur le métier des armes : « Je me donne à vous pour votre pédagogue sur les points relatifs à ma profession qui est la vôtre. Cherchez d'autres instructeurs sur les autres matières »[316]. Le but du chevalier est clair : il s'agit de faire d'un jeune homme bien né un héros. Le comte doit être digne du métier des armes « qui exige

---

[310]ARIES (Philippe), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime, op. cit.*, p. 207-220.
[311]LOCKE (John), *Pensées sur l'éducation, op. cit.*
[312]CASTEL DE SAINT-PIERRE (Charles-Irénée), *Avantages de l'éducation des collèges sur l'éducation domestique,* Amsterdam, 1740.
[313]Les douze entretiens sont déclinés dans cet ordre : De l'Héroïsme & du Héros ; De la Vertu et du Vice ; Des inclinations & des passions ; Des préjugés de l'Enfance & de l'Education ; Des Etudes & des Exercices ; du Début dans le monde & de l'Amour ; Des vertus & des Qualités du Guerrier Subalterne ; Des Vertus & des Qualités du Général ; Des Richesses, de leur acquisition, de leur usage ; De la Récompense du Héros.
[314]MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'école du gentilhomme, op. cit.,* p. 60.
[315]*Ibid.* p. 64.
[316]*Ibid.,* p. VI-VII.

avec la plus grande vertu, de plus grands talents »[317]. Maubert reprend la hiérarchie des objectifs de l'instruction établie par Locke en donnant la première place à la vertu. Il s'intéresse ici à la noblesse militaire et à sa moralité : « Votre destinée, Mon Neveu, porte que vous ne pouvez être qu'un Héros, ou un lâche : il n'y a point de milieu »[318]. Notre auteur fait alors preuve de rudesse envers la noblesse de Cour, qui ne combat plus, et qu'il qualifie d'improductive :

> « Vous n'êtes point né pour figurer parmi les fainéans de Cour. Laissez à ces Inutiles, ce qui font leur principal titre de la qualité de *Courtisan*, l'émulation pour la bagatelle, & l'étude de l'art de ramper. Votre métier est la Guerre »[319].

Comme le souligne Daniel Roche, le XVIIIe siècle voit un changement éducatif de la noblesse. On passe d'une éducation centrée sur la « préparation corporelle et mondaine des gentilshommes » à une « éducation placée sous le signe de la conversion à l'intellectualité »[320]. Cette thématique développée par Maubert s'inscrit dans l'actualité de l'époque. La noblesse est alors au centre d'une véritable polémique. Au XVIIIe siècle, la noblesse est un ordre dont les membres bénéficient de privilèges transmis de manière héréditaire[321]. En 1756, *La Noblesse commerçante* de l'Abbé Coyer, relance le débat déjà ouvert au siècle précédent. La noblesse devait s'abstenir de toute activité manuelle ou mercantile mais peinait souvent à maintenir son train de vie. Seule la dérogeance permettrait à cet ordre d'investir, de commercer, d'être à la tête de manufactures. En 1748, Montesquieu souscrit à sa manière à ce préjugé en estimant qu'« il n'y a rien que l'honneur prescrive plus à la noblesse, que de servir le prince à la guerre »[322], soulignant ainsi l'importance de la mission militaire et guerrière des gentilshommes. L'année où paraît *L'Ecole du gentilhomme*, le *Mercure de France* publie des *Réflexions* posthumes rédigées, en 1736, par le marquis de Lassay et dans lesquelles celui-ci redoute qu'en encourageant la noblesse à s'enrichir avec trop de facilité, on ne fasse disparaître son esprit guerrier[323].

Revenons sur l'enseignement du métier des armes. Un lieu concentre les idées

---

[317] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'école du gentilhomme, op. cit.,* p. X.
[318] *Ibid.,* p. VIII.
[319] *Ibid.,* p. XI.
[320] ROCHE (Daniel), « Le précepteur dans la noblesse française : instituteur privilégié ou domestique ? », *op. cit.,* p. 13.
[321]La noblesse se décompose en noblesse immémoriale, noblesse militaire, noblesse par lettres et noblesse par charges. La noblesse de charges est obtenue par l'achat d'une charge ou d'un office anoblissant.
[322] MONTESQUIEU, *De l'Esprit des lois*, *op. cit.*, t.1, p. 38.
[323.] HECHT (Jacqueline), « Un problème de population active au XVIIIe siècle en France. La querelle de la noblesse commerçante », *Population,* 1964, Vol. 19, N° 2 p. 267-290.

pédagogiques de notre littérateur et celles des auteurs ses contemporains. Il s'agit de l'Ecole royale militaire établie en 1748 par Louis XV et ouverte en 1756. Dès sa fondation, cet établissement tient lieu de modèle pour les penseurs du XVIIIe siècle comme les auteurs de l'Encyclopédie. C'est ce que souligne Marie Jacob : l'Ecole militaire se veut « exemplaire, tant par son organisation que par l'enseignement dispensé »[324]. Créée dans le but d'améliorer l'armée, son recrutement, comme le veut la vocation du second Ordre du royaume, est essentiellement nobiliaire. Il s'agit, selon Pâris De Meyzieu, l'auteur de l'article « Ecole militaire » de l'Encyclopédie, « de former des militaires et des citoyens »[325]. Les cours qui sont dispensés se distinguent nettement de l'enseignement traditionnel des collèges dans lequel le poids de la religion se montre plus sensible. Daniel Roche va jusqu'à affirmer que l'école devient le lieu de lutte entre l'Etat et l'Eglise[326]. Cette réflexion de l'historien est à vrai dire corroborée par certaines prises de position contemporaines, parfois très hostiles à l'égard de l'enseignement dispensé par l'Eglise. En témoigne, par exemple, la *Correspondance littéraire*. Grimm y déplore que l'éducation soit commandée par « l'esprit monacal »[327]. La Chalotais dénonce également ce phénomène en usant de mots assez vifs :

> « Un étranger à qui on expliquerait les détails (de l'enseignement) s'imaginerait que la France veut peupler les séminaires, les cloîtres et les colonies latines »[328].

La réflexion du XVIIIe siècle, sous l'influence des nouvelles idées, tend à prendre ses distances avec les fondements religieux du système éducatif. L'expulsion des jésuites permet à la critique de ce modèle éducatif de s'affirmer et de s'amplifier. Les parlementaires tentent de « détruire l'éducation des moines »[329], qui est vue comme dangereuse et ne correspondant plus aux besoins du temps. La Chalotais fustige la « barbarie des siècles passés »[330], M. Goullier « la barbarie gothique »[331]. Maubert, pour sa

[324] JACOB (Marie), « L'École royale militaire : un modèle selon l'*Encyclopédie* ? », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n°43, octobre 2008, p. 105.
[325] PARIS DE MEYZIEU, article « Ecole militaire » de l'Encyclopédie.
[326] ROCHE (Daniel), *La France des Lumières,* Paris, Fayard, 1993, p. 382.
[327] GRIMM, *Correspondance littéraire*, 15 avril 1763, t. V. p 259.
[328] SNYDERS (Georges), *La pédagogie en France aux XVIIe et XVIIIe siècles*, *op. cit*., p 349.
[329]GRANDIÈRE (Marcel), *L'Idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle, op. cit.,* p. 218.
[330] DE CARADEUC LA CHALOTAIS (Louis-René), *Essai d'éducation nationale, ou plan d'étude pour la jeunesse,*1763.
[331] *Mercure de France,* lettre publiée en août 1769, p. 76.

part, propose « d'ôter à l'éducation nationale le gothique qui la défigure »[332]. Une critique court souvent sous la plume des analystes du système éducatif : les religieux profiteraient de l'instruction des jeunes gens pour les influencer dans leur choix professionnel. C'est ainsi que Louis Bernard Guyton de Morveau, dans un mémoire publié en 1764, s'insurge également contre le fait que les collèges forment plutôt des prêtres que des personnes prêtes à évoluer dans la société civile. La Chalotais et Guyton de Morveau tiennent des propos assez virulents contre les principes éducatifs des « moines », toutefois, c'est un auteur plus modéré, Rolland d'Erceville[333] qui œuvre à la décision d'exclusion des jésuites. Ainsi, aidés de nombreux professeurs, ces théoriciens plaident pour la création d'une éducation qui serait désormais « nationale »[334]. La révolution de 1762 et le mouvement de réforme qui s'ensuit sont donc insufflés par l'action de ces hommes mais aussi par la multitude d'ouvrages consacrés à cette question, dont ceux que Maubert consacre à ce sujet. Une véritable volonté de réforme s'est emparée de ces pédagogues qui écrivent alors avant tout dans un but patriotique, ne s'intéressant qu'au bien de la nation. Il s'agit d'éduquer le peuple afin d'en faire une nation citoyenne. En 1760, Le Rebours[335] voudrait que les parents soient écartés de l'enseignement dans l'éventualité d'une éducation patriotique négligée[336] . A sa suite, en 1765, l'avocat proche des jansénistes Claude-Louis Chanlaire demande à ce que les enfants soient éduqués sur des « idées de justice » afin d'éviter de porter préjudice à la patrie[337]. Des idées de réforme éducative qui transforment petit à petit les sujets passifs en citoyens.

Dès son premier ouvrage, *L'école du gentilhomme*, Maubert dénonce un certain endoctrinement des jeunes. Dans son Quatrième Entretien *Des préjugés de l'Enfance, & de l'Education,* le Chevalier s'étonne : « Où votre Précepteur avoit-il pris toutes ces belles Histoires des Diables & de la Diablerie ? Est-ce sérieusement qu'il vous raconte de pareilles fadaises ? »[338]. Même si le *Journal helvétique* note que Maubert ne manque pas

[332] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le temps perdu, op. cit.,* p. 8.
[333] Rolland d'Erceville est conseiller au parlement de Paris en 1749, puis président en 1760. Il participe à l'administration du collège Louis Le Grand et rédige de nombreux comptes-rendus sur les collèges.
[334] Il semble que Rousseau soit l'un des premiers à employer les termes « éducation nationale » dans ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, en 1755.
[335] Charles Le Rebours a été adjoint au professeur en langue latine à l'Ecole royale militaire, contrôleur général des postes, directeur de la Gazette du commerce, il est mort en 1776. Marie-Angélique Anel Le Rebours, née en 1731 et morte en 1821 est sa femme. Elle est connue pour son *Avis aux mères qui veulent nourrir leurs enfants,* paru en 1767.
[336] LE REBOURS (Charles), *Observations sur les manuscrits de feu M. du Marsais, avec quelques réflexions sur l'éducation*, Paris, Veuve David, 1760.
[337] CHANLAIRE (Claude-Louis), *L'ami de la concorde ou essai sur les motifs d'éviter les procès et sur les moyens d'en tarir la source par un avocat au Parlement*, Londres 1765.
[338] *Ibid.,* p. 60.

de respect envers l'Eglise[339], il s'agit bien pour l'auteur de critiques d'ordre religieux. Rapprochant le dogme catholique des croyances populaires, Maubert reproche à l'éducation de ne pas suffisamment se départir d'un fonds de superstitions immémoriales. Il souligne l'importance de veiller à la première éducation, celle du petit enfant, expliquant que les préjugés qui découlent de cette instruction sont très tenaces et restent souvent ancrés dans l'esprit de l'adolescent, puis du jeune homme et même de l'adulte.

L'aventurier se livre alors à une description de ces idées préconçues qui obscurcissent les esprits des jeunes étudiants et dresse la typologie de trois préjugés récurrents transmis par l'enseignement. Ce qu'il appelle « les premiers préjugés » sont ceux qu'on hérite d'une nourrice, ou d'une gouvernante crédule qui accorde quelque crédit à l'existence de sorciers, de légendes, de revenants si bien que l'enfant qui lui a été confié devient à son tour superstitieux. Dès le début du siècle, dans l'œuvre de Swift, on trouve des références à ces croyances populaires transmises par les nourrices : « si l'on surprend l'une des bonnes à raconter aux enfants des histoires stupides ou terrifiantes […] elle est fouettée publiquement par les rues de la ville, condamnée à un an de prison, et bannie dans le coin le plus déshérité du royaume »[340]. Les auteurs réagissent alors de manière protectrice vis-à-vis des enfants, comme Maubert, Diderot s'insurge contre les nourrices ingénues. L'auteur de *La Religieuse* ne peut par exemple se résoudre à laisser sa fille Angélique aux mains d'une femme sotte et entreprend lui-même son éducation. Malgré ces tentatives de rejet des croyances populaires, le XVIIIe reste encore le siècle des fées et des lutins. Paul Hazard souligne qu'on « a de la peine à se détacher du merveilleux »[341]. Malgré la volonté de promouvoir les sciences, l'échange intellectuel et l'utilisation de la raison pour s'opposer à la superstition et à l'obscurantisme, le siècle demeure marqué par ces contes et légendes. Ce recul des croyances magiques au profit d'explications scientifiques témoigne de ce que Max Weber nomme « désenchantement du monde »[342]. La vision d'un monde enchanté où la magie et le surnaturel s'effacent renvoie à un rationalisme poussé. Maubert semble partisan de ce processus qui doit s'accompagner d'un recul mystique généralisé.

L'auteur s'attaque alors aux croyances religieuses, qu'il nomme « les seconds préjugés ». Ce sont ceux qu'un enfant tient d'un précepteur ou d'un catéchiste ignorant, indiscret et bigot. A nouveau, Maubert décoche des traits acérés contre la religion. L'ex-

[339] *Journal helvétique*, 1754, p. 79. « Sans manquer au respect dû à la religion & à l'Eglise »
[340] SNYDERS (Georges), *La pédagogie en France aux XVIIe et XVIIIe siècles*, *op. cit*.
[341] HAZARD (Paul), *La pensée européenne de Montesquieu à Lessing, op. cit.,* p. 182.
[342] Conférence, *La Sciences, Profession et Vocation*, prononcée en 1917 à Munich par Max Weber.

capucin se remémore sans doute sa propre expérience en énumérant « les Histoires merveilleuses des tentations de St Antoine, de St Hilarion, de St Romuald, & autres, viennent faire preuve de ces fadaises, & voilà un jeune cerveau gâté, peut-être sans ressource »[343]. L'auteur assure alors que les fantômes et les démons sont inventés par les directeurs de couvents afin d'emprisonner les moines dans la crainte de la religion et, par ce biais, de les maintenir derrière les murs du monastère. On découvre un homme adepte d'une religion rationnelle. Peut-être est-il déiste. C'est une question que nous aborderons ultérieurement.

« Les troisièmes préjugés » sont, selon l'auteur, les plus dangereux. Ils viendraient d'un directeur de conscience, un politique « que l'esprit de parti anime. Plein d'entêtement, dépourvu de charité, ou bien guidé par des vues d'intérêt Ecclésiastique […] »[344]. Fort de son hostilité envers les moines, Maubert se fait précurseur des idées des pédagogues qui proposent une réforme. Si Jean-Baptiste Louis Crevier[345] concède que les clercs semblent aptes à enseigner, il ne ménage pas les ordres religieux et s'attaque aux idées de La Chalotais. Un autre auteur, Abraham Joseph de Chaumeix, pousse plus loin sa diatribe : « Interrogez toutes les personnes sages & éclairées des Villes où les Collèges sont confiés à des Moines, tous répondront qu'ls ont le malheur de voir assez souvent dans les Collèges de leur Pays, des Professeurs ignorans »[346]. S'arrêtant ensuite sur les méthodes qui devraient être utilisées dans l'enseignement, l'auteur insiste « Accoutumez-les à réfléchir sur ce qu'ils apprennent »[347]. François de Paule Combalusier est, lui aussi, désireux de perfectionner l'éducation[348]. Tous formulent donc une critique similaire : « on n'apprenait pas à penser »[349] dans les Collèges tenus par les religieux où l'on préfère la méthode scolastique. Ces penseurs préconisent une réforme fondée sur les méthodes scientifiques, l'observation et l'expérience.

Maubert propose alors lui aussi une refonte du système, basant son nouvel enseignement sur l'idée que « l'utile doit seul occuper un homme qui se doit à son Prince

---

[343] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'école du gentilhomme, op. cit*., p. 65.
[344] *Ibid.,* p. 66.
[345] CREVIER (Jean-Baptiste Louis), *Difficultés proposées à Monsieur de Caradeuc de La Chalotais, procureur-général au Parlement de Bretagne, sur le mémoire intitulé "Essai d'éducation nationale, ou Plan d'études pour la jeunesse", présenté au Parlement le 24 mars 1763*, Paris, 1763, 67 p.
[346] Attribué à CHAUMEIX (Abraham Joseph), Nouveau plan d'études ou Essai sur la manière de remplir les places dans les collèges que les Jésuites occupoient ci-devant , Cologne, 1762, p. 5.
[347] *Ibid.,* p. 87
[348] COMBALUSIER (François de Paule), *Mémoire de l'Université sur les moyens de pourvoir à l'instruction de la jeunesse et de la perfectionner, & de remplacer les Collèges des Jésuites*, éd. Originale, 1762, 56 p.
[349] GRANDIÈRE (Marcel), *L'Idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle, op. cit.,* p. 224.

et à sa Patrie, le reste est pour son amusement »[350]. Notre réformateur reprend ainsi les idées de Fleury[351] qui réclame que les études s'adaptent aux mœurs du temps, et que l'enseignement fasse connaître les choses qui sont utiles à la vie. A la manière de Locke qui se détourne de l'enseignement traditionnel fortement dominé par l'étude des langues et de la littérature classique, Maubert s'en prend au latin, qu'il juge inutile puisqu'il n'est plus utilisé, sauf chez les clercs, comme le rappelle notre auteur dans ses *Lettres Iroquoises*. L'attachement des religieux à cette langue « morte » inspire à Maubert, à travers les mots de son héros Igli, un propos sarcastique : « l'un de mes deux vénérables est un *François* yvrogne, qui parle, dit-on, très mal sa langue, mais qui sait le latin en perfection »[352]. L'aventurier reprend ensuite presque mots pour mots les paroles de D'Alembert qui, dans l'article « Collège »[353] de *l'Encyclopédie,* s'interrogeait : « pourquoi passer six ans à apprendre tant bien que mal une langue morte ? ». A l'instar de l'ami de Diderot, Maubert, à son tour, s'adresse en termes vifs à son lecteur : « Bon Dieu, six ans pour apprendre imparfaitement une langue qu'on ne parle plus ! »[354]. La même diatribe est adressée au latin dans les écrits de Rolland d'Erceville. Sa position concerne l'apprentissage du thème, arguant que la pratique de la langue française est négligée, fait que mentionnait déjà Rousseau, proposant que l'enseignement ne soit pas fait en latin mais en français puisque les élèves n'entendent rien à la rhétorique latine.

Parallèlement au latin, Maubert s'en prend à la théologie : « Laissez donc aux Docteurs de Sorbonne à commencer, à expliquer le St Esprit ; & bornez-vous à bien savoir ce que votre Catéchisme vous enseigne »[355]. Que pense Maubert ? Récemment converti, on peut s'interroger : est-il un adepte de la *Sola scriptura*[356] ou se désintéresse-t-il des questions théologiques, regardant simplement avec une ironie affirmée les « Docteurs de Sorbonne » ? L'auteur laisserait alors à la Faculté de Théologie de Paris des prérogatives en matière de discussions sur la doctrine chrétienne. D'après lui, ces querelles n'ont pas lieu d'être dans les enseignements des collèges. Afin de marquer clairement ses positions concernant le rejet du fanatisme religieux, Maubert développe des idées proches de celles

[350] GRANDIÈRE (Marcel), *L'Idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle, op. cit.,* p. 224.
[351] Claude Fleury, né en 1640 à Paris, prêtre et historien français, il est précepteur de plusieurs princes notamment des enfants de Louis XIV aux côtés de Fénelon et des fils de Condé. Il est l'auteur des *Mœurs des israélites* en 1681, des *Mœurs des chrétiens* en 1682 et d'une *Histoire ecclésiastique* en vingt volumes parus entre 1691 et 1720.
[352] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Les Lettres Iroquoises, op. cit*., p. 14.
[353] Cet article paru en 1753 dans le troisième tome de *L'Encyclopédie* a d'ailleurs déchaîné à l'époque la colère des jésuites.
[354] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'école du gentilhomme, op. cit*., p. 97.
[355] *Ibid.,* p. 99.
[356] Selon les protestants, la Bible serait l'autorité unique à laquelle ils se soumettraient.

de Voltaire, en proposant de ne pas haïr les Huguenots et de plaindre les Jansénistes qui s'écartent des dogmes. Développées près de neuf ans avant le *Traité sur la tolérance*, visant à la réhabilitation de Jean Calas, notre aventurier se présente comme le défenseur des différentes confessions, menant presque un réquisitoire contre les superstitions qui les accompagnent. Sachant que l'auteur s'est converti en 1753, soit un an avant la parution de cet ouvrage, il envisage peut-être de développer des théories favorables au protestantisme.

Grimm, d'Holbach, Diderot, Rousseau, La Chalotais dénoncent eux aussi tour à tour une éducation monastique que l'affaiblissement de l'influence de l'Eglise fait paraître incompréhensible. Certains comme d'Holbach ou Diderot militent pour la sécularisation de l'éducation. Pour d'autres, comme Rousseau, c'est au contact des hommes et des choses que l'enfant doit se former, d'ailleurs l'éducation que reçoit Emile est aux antipodes de celle du collège. Les propositions de notre auteur ont donc dans un premier temps pour but de cataloguer les disciplines que l'enseignement ne doit pas négliger et ensuite, dans son second ouvrage, il indique de manière concrète ce que doit être le nouveau système éducatif.

Dans *L'Ecole du Gentilhomme,* ouvrage composé en entretiens, Maubert parsème son texte de fables, de contes philosophiques de différents pays à portée pédagogique[357], à la manière des *Contes moraux* de Jean-François Marmontel parus en 1758[358]. Chaque conseil est alors illustré par une histoire. L'auteur détourne des contes exotiques dans lesquels le libre arbitre des héros et les étapes de leur périple sont mises en avant. La fin du voyage coïncide avec la formulation de la morale dont le jeune élève doit tirer une leçon. La mise en scène dans des royaumes imaginaires, les personnages pantins et le recours à l'allégorie laissent une grande liberté à Maubert.

L'auteur peut alors remettre en cause l'enseignement de certaines valeurs et critiquer la déplorable formation des princes et autres futurs héros. Ainsi ces anecdotes imagées doivent-elles permettre de transmettre des qualités telles que la vertu ou l'humilité par le biais d'exemples concrets, reprenant un des principes énoncés par Locke en 1693 qui prône un enseignement ludique[359]. Comme le veut le genre des entretiens, l'ouvrage se donne à lire comme l'histoire des progrès graduels qu'accomplit le protagoniste, le comte,

[357] Ces histoires sont racontées par le chevalier : un conte Tartare de Korem & Zendar p. 12, une histoire indienne du prince Sulmani p. 39, un nouveau conte d'Ottoman et Aliverdi p. 55, une histoire turque et persane p. 81, une anecdote américaine de *L'Ynca Timidac* p. 138, une histoire persane de Mahmout et Idris p. 169, une chronique abissine sur *Kadoram et Belezis* p. 234, une *Histoire de France* sur le Vicomte de Turenne p.255 et enfin, p. 234 une *Histoire turque* concernant Le Bacha Lezinar racontée par le comte.
[358] MARMONTEL (Jean-François), *Les contes moraux,* Edition Augmentée en 1761, 1765, 1792.
[359] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'école du gentilhomme, op. cit.,* p. XIII : « Je les [ces entretiens] crois capables de vous amuser utilement ».

et le lecteur. Maubert nous met en scène une sorte d'élève modèle, le comte apprenant consciencieusement les leçons dispensées par son précepteur et tirant profit de ce précieux enseignement. Dans un premier temps l'élève accède aux écrits de d'Alembert puis, à la fin de l'ouvrage, c'est lui-même qui relate l'anecdote instructive à son oncle.

Si les valeurs morales représentent une part importante de l'éducation, Maubert ne délaisse pas les matières générales. Pour lui, les mathématiques constituent les fondements de l'art de la guerre, il faut saisir l'étendue du terrain pendant le combat, pouvoir le mesurer, le comprendre :

> « Commençons par la Mathématique. Elle n'étoit, il y a un siècle, qu'une spéculation fatigante, & peu fructueuse. Depuis Mr. de Vauban, c'est une science pratique nécessaire. Considérez-la, Mon Cher Comte, comme la base & le fondement du grand art de la guerre, & faites-en votre principale étude. Pour détruire les remparts, il faut sçavoir les élever. […] »[360].

Comme pour les mathématiques, la géographie, notamment celle de l'Europe, se voit intimement liée à l'art militaire. L'étude de l'Histoire, un « miroir fidèle » a pour objectif de marquer l'esprit avec les affres des vaincus et le succès des vainqueurs. Grâce à l'apprentissage des langues, le futur militaire ne sera pas un étranger en Europe. Il doit donc se borner à l'étude de l'allemand, de l'italien, de l'anglais et du français. Maubert, fort de son expérience propre, sait que la maîtrise de ces langues ouvre des portes. Elles doivent en effet être connues d'un jeune homme de bonne famille. Les conseils de l'auteur ne sont alors pas sans rappeler la pratique du Grand Tour[361] qui permet aux jeunes anglo-saxons de parcourir l'Europe afin de parfaire leur éducation.

Le Temps perdu, un traité pédagogique

A la suite de ses conseils sur l'art d'être un bon précepteur, Maubert choisit d'écrire sur l'éducation en général. Dans *Le Temps perdu*, paru onze ans après son premier traité d'éducation, Maubert ne se contente plus de formuler des critiques, il tente de trouver des solutions aux problèmes qu'il soulève. Il reprend des idées déjà évoquées dans son précédent ouvrage et détaille les projets de réforme qu'il propose. L'auteur plante le décor dès l'introduction de son écrit. Nous l'avons dit, la dissolution de la Compagnie de Jésus en 1762 et plus largement l'expulsion des Jésuites en 1764 contribue au choix du thème par

[360] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'école du gentilhomme, op. cit*., pp. 103-104.
[361] *Cf.* chapitre 2, p. 57.

l'auteur soucieux d'écrire sur un sujet d'actualité. Comme le rappelle Roland Mortier[362], ces événements suscitent, à partir de 1762, l'abondance d'une littérature sur le thème de l'éducation. Rappelons que l'on doit d'ailleurs à Dulaurens une violente satire contre les Jésuites : les *Jésuitiques*, écrit en collaboration avec Marc-Ferdinand Groubentall de Linière. Les critiques des penseurs sont virulentes envers l'éducation de l'époque qu'ils ne trouvent plus adaptée à la société actuelle, l'école ne transmettant que les humanités latines ou la rhétorique. Maubert fait également allusion à cette expulsion au commencement de son ouvrage où l'on reconnaît l'influence des idées de La Chalotais. Reprenant et s'inspirant fortement des réflexions du procureur du Parlement de Rennes, Maubert explique que cette exclusion peut être une occasion de réformer l'éducation :

> « Tous les Ordres du Royaume applaudissent à la sage fermeté des Parlemens, qui a poussé la trop puissante congrégation des Jésuites jusque dans les derniers retranchemens : ils rendent grâce à l'autorité royale qui vient d'anéantir ce corps si longtemps haï & redouté »[363].

Comme dans son traité précédent, Maubert se plaint du choix effectué en réponse à cet événement. Pour l'auteur, il aurait fallu « nettoyer, pour ainsi dire, nos Collèges, & oter à l'Education Nationale le Gothique qui la défigure »[364] et non se contenter de remplacer les professeurs absents. Le terme gothique est utilisé ici dans son sens péjoratif : il ne fait pas seulement référence au Moyen-Age, il est aussi employé comme repoussoir des Lumières. La Chalotais avait préalablement dénoncé « la mauvaise routine des Collèges »[365] et cette éducation marquée par la « barbarie des siècles passés »[366]. La diatribe des deux auteurs ne vise donc pas seulement les jésuites mais aussi les fondements mêmes de l'enseignement dispensé. Pour eux, les résultats de la méthode classique sont désastreux. C'est notamment « l'esprit de moinerie » qui est dénoncé par les penseurs. La méthode d'éducation héritée de l'humanisme ne correspond plus aux attentes du XVIIIe siècle, Maubert s'insurge contre cet immobilisme « Tout a changé chez nous avec les mœurs, excepté la première éducation »[367]. De fait, Marcel Grandière explique que ce n'est « qu'un tissu de faits, de gestes sans aucun rapport avec les divers éléments du corps

[362] MORTIER (Roland), *Clarté et ombres du siècle des Lumières, Etudes sur le XVIIIe siècle littéraire*, Genève, librairie Droz, 1969, p. 107.
[363]MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le temps perdu, op. cit.,* p. 1.
[364]*Ibid.,* p. 3.
[365] DE CARADEUC DE LA CHALOTAIS (René-Louis.), *Essai d'éducation nationale, ou plan pour la jeunesse*, 1763, p. 11.
[366] *Ibid.*
[367] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le temps perdu, op. cit.,*p. 6.

social, avec les besoins de la société, avec le développement des sciences, ni même avec Dieu »[368]. Les penseurs du siècle soulignent donc les défauts de l'éducation, celle qu'ils ont reçue mais aussi celle qu'ils voient dispensée à leurs enfants. Et pour améliorer l'enseignement il faut changer sa substance même.

Les matières enseignées ont été sélectionnées quand l'éducation avait pour but ultime la formation de futurs clercs. Elles ne répondent donc plus aux attentes de la société. Les auteurs de traités éducatifs ne veulent conserver que certains aspects de cet enseignement. Il s'agit, pour eux, de réduire considérablement la part de certaines disciplines, voire de les supprimer entièrement et à l'inverse de donner une place à des matières restées en marge jusque-là. Dès lors, on restreint l'enseignement du latin. L'argument déjà avancé dans le premier ouvrage de Maubert se trouve développé dans son second écrit. Pour l'auteur, il n'est plus nécessaire de l'enseigner puisque ce n'est plus la langue universelle : « ce sont les rudimens d'une langue morte, avec une notion vague d'un peuple qui n'existe plus »[369]. Mais surtout « c'est une langue qui n'est plus d'usage que dans quelques Ecoles, & qui est reléguée dans le Cabinet pour toutes les professions ; la recherche & le goût de ses beautés sont pour un autre âge que celui de la première jeunesse »[370]. En effet, comme le souligne Paul Hazard, « à quoi sert, dans l'existence, d'être bon latiniste ? »[371]. Au-delà de l'utilité de l'étude de cette langue, c'est son enseignement et les méthodes utilisées qui posent question. Maubert critique notamment le temps passé à cet apprentissage : « Jettons un coup d'œil sur chacune des sept années prises à l'adolescent pour l'étude de la langue latine »[372]. L'auteur décortique ensuite le cycle entier nécessaire à un élève pour la bonne maîtrise de cette langue. Il entend démontrer l'inutilité d'une aussi longue approche qui s'avère fastidieuse pour les élèves :

> « […] on y ajoute les règles de la poésie latine, conçues en vers latins qui ne sont pas intelligibles. Il apprend & récite tout cela, tant qu'on peut lui en faire apprendre & réciter […] Qui ne se moqueroit pas d'un Collège, que nous ouvririons, pour notre langue, à la Jeunesse Etrangère, sur ce modèle ? […] On dit que l'on exerce la mémoire des enfans. Mais pourquoi l'exercer à pure perte ? pourquoi ne pas l'exercer sur des sujets qu'ils aiment à y placer & à y conserver ? […] Tout ce que l'adolescent en conserve, c'est le souvenir d'en avoir été fatigué. Il se prend d'aversion pour ces auteurs, de mépris pour leurs noms : rarement il revient de cette

[368] GRANDIERE (Marcel), *L'Idéal pédagogique en France au XVIIIe siècle*, *op. cit.,* p. 219.
[369] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le temps perdu, op. cit.,*p. 8.
[370] *Ibid.,* p. 14.
[371] HAZARD (Paul), *La crise de la conscience européenne, 1680-1715*, *op. cit*., p. 265.
[372] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le temps perdu, op. cit.,* p. 9.

> prévention, qui le dégoûte de lire leurs ouvrages, dans l'âge où ils seroient pour lui une lecture également utile & agréables »[373].

Il s'agirait donc, si l'on conserve cet enseignement, de trouver des méthodes plus expéditives afin de consacrer le temps gagné à l'étude d'autres disciplines. Ce que souligne également La Chalotais qui propose de supprimer le latin dans certaines classes afin de promouvoir le français :

> « Il se trouverait des enfants qui n'ayant besoin ni de latin, ni de grec suivraient seulement (les classes) de français et je ne regarderais pas comme un mal que cet usage pût s'introduire »[374].

D'autres matières, sur lesquelles nous reviendrons, trouvent également leur place. L'histoire, la géographie ou les sciences profitent du gain de temps réalisé sur l'apprentissage du latin. De manière effective, on doit dans un premier temps aux « Ecoles chrétiennes » de Jean-Baptiste de La Salle, à la charnière des XVIIe et XVIIIe siècle le remplacement du latin par le français et surtout un enseignement plus adapté. L'école de Saint-Yon, près de Rouen, fondée en 1715 par Jean-Baptiste de La Salle, promeut en effet un programme d'instruction original : le latin n'est pas enseigné, le français est privilégié et une large place est accordée aux mathématiques, aux langues vivantes, aux sciences et en particulier à l'histoire naturelle. Parallèlement, le latin est supplanté par le français à Louis-le-Grand en 1763 et il est supprimé, pour certains élèves, à l'école royale militaire en 1764.

Les propositions de notre auteur sont donc concrètes. Il s'insurge contre l'instruction qu'il juge « abusive et mauvaise »[375] et la scolastique qui sclérose l'enseignement. Pour Maubert, la réforme est une nécessité. Il propose alors des solutions précises en matière d'organisation. Maubert prévoit deux temps dans son plan d'éducation : les petites écoles puis le collège. Il explique que les écoles qu'il nomme « *pies* » subsisteront dans les paroisses pour les enfants du petit peuple et qu'elles s'appelleront « *petites Ecoles* dans le Collège où des maîtres de la même Congrégation distribueront l'instruction sur le même plan aux enfans des Citoyens mieux partagés de la fortune »[376]. Son programme se précise encore : Maubert veut créer deux classes successives qui

[373] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le temps perdu, op. cit.,* pp. 10-13
[374] DE CARADEUC DE LA CHALOTAIS (René-Louis), *Essai d'éducation nationale, op. cit.,* p73.
[375] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le Temps perdu, op. cit*., p. 8.
[376] *Ibid.,* p. 52.

dureront entre quatre et cinq années. Dans la première, l'enfant de 6 à 7 ans reçoit les rudiments pour lire, écrire et compter et, dans la seconde, il se perfectionne. Le passage d'une classe à l'autre est laissé à l'appréciation du maître, il n'y a pas de « temps fixé »[377]. L'apprentissage de la lecture se fait sur des textes latins et français dans des anciens manuscrits de « notre langue »[378]. Les leçons d'écriture se feront sur « toutes espèces de lettres rondes, coulées, bâtardes »[379]. Conscient de la difficulté éprouvée pour décrypter certains types de caractères, Maubert préconise une analyse complète, notamment pour la langue allemande dont les caractères manuscrits divergent fondamentalement de ceux d'impression. Quant à « l'étude du chiffre & de l'art de compter [il] sera borner aux quatre 1ères règles de l'Arithmétique »[380]. L'auteur passe plus rapidement sur le sujet, évoquant seulement la possibilité pour les maîtres de juger la disposition de l'enfant pour cette matière et de l'amener plus ou moins rapidement à cette étude complète. D'une manière générale, cet enseignement doit constituer une base solide nécessaire à l'entrée au collège.

Les enfants entreraient ensuite au Collège à l'âge d'onze ou douze ans, même si l'auteur a conscience que cela peut ne pas convenir à tous : « on voit se révolter contre lui la plupart des mères qui sont accoutumées de traiter en *grands garçons* leurs enfans de cet âge […] »[381]. Le nouveau Collège n'a pas plus de huit classes, lesquelles sont indépendantes les unes des autres. Chacune est ouverte aux écoliers que leurs tuteurs ou leurs parents présentent, « sans égard à gradation ou fréquence »[382]. La durée totale des études serait alors de onze ans. La première classe servirait à l'étude de la langue latine, pour laquelle Maubert accorde deux années, la seconde classe pour la langue allemande : semblable au latin, elle demande le même temps d'apprentissage. La troisième est consacrée à l'anglais qui suit les mêmes méthodes et démarches que les précédentes. La quatrième classe pour la logique, à laquelle l'auteur pense qu'une année suffit. La cinquième pour la géométrie et la physique qui ont un enseignant commun pendant une année. La sixième pour la « grande arithmétique & la manière de tenir les livres de banque, de commerce & d'économie »[383], une année complète semble nécessaire à l'auteur pour se familiariser et se former à cette matière utile. La septième, pour l'histoire et la géographie dont l'étude peut être réduite à un an. Et enfin, la huitième dévolue à l'éloquence française.

[377] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le Temps perdu, op. cit*., p. 53.
[378] *Ibid.,* p. 53.
[379] *Ibid.,* p. 53-54.
[380] *Ibid.,* p. 54.
[381] *Ibid.,* p. 61.
[382] *Ibid.,* p. 70.
[383] *Ibid.,* p. 71.

Maubert établit ensuite un ordre de priorité. Un enfant commence par l'étude des langues, mais la classe de latin n'est indispensable qu'à ceux qui envisagent d'être ecclésiastiques ou qui désirent entrer dans la magistrature et la justice. L'élève passe ensuite à la logique, puis à l'histoire et termine par l'éloquence. L'auteur table sur un cursus qui se termine vers 17 ans.

Parallèlement à l'organisation de cette scolarité, Maubert pense même à aménager les horaires. Comme les leçons ne doivent pas avoir lieu pendant la grande chaleur du jour, l'auteur préconise que les horaires s'étalent de 9h à 11h dans les petites écoles, puis l'après-midi de 14h à 16h en hiver et jusqu'à 18h en été. Maubert envisage une pause méridienne pendant laquelle les élèves pourraient s'adonner à des activités, et un autre instant de liberté vers 16h, pendant lequel les enfants doivent jouer dans la cour « sous la surveillance d'un Régent »[384]. Au collège, l'emploi du temps est aménagé différemment : de 9h à 11h30 le matin et de 14h à 16h en hiver, en été on préférera les heures de 16h à 19h. Maubert établit par la suite un planning suivant les matières, par exemple, la géométrie s'étudie à partir de 8h jusqu'à 11h du matin et de 14h à 16h. La logique, l'histoire et l'éloquence sont enseignées, quant à elles, de 8h à 11h été comme hiver. Les écoliers des classes du matin peuvent partager le reste de leur journée entre « les exercices du corps […] & la répétition de la leçon du matin »[385]. Notre auteur pense donc qu'il est primordial d'intercaler les moments de détente et les leçons qui font travailler la mémoire.

Ce dernier point est d'ailleurs l'élément central du projet éducatif de Maubert. Pour l'auteur, l'éducation a jusque-là privilégié l'apprentissage d'un grand nombre de connaissances dès le plus jeune âge. Il s'insurge contre cette méthode « avant que de charger la mémoire, il est à propos de l'essayer ; avant que de fatiguer le jugement, il convient de l'exercer »[386]. Maubert préconise donc une graduation de l'apprentissage. Dans les petites écoles, « on commence par fixer l'esprit de l'enfant sur des objets déterminés : on le conduit peu à peu à l'application »[387]. L'auteur veut aider l'enfant à développer son intelligence et sa mémoire, mais ne pas les surcharger. Les matières enseignées, lecture, écriture et chiffre doivent refléter cette idée : « en faisant marcher ensemble l'étude & la pratique des règles, on essaye avec égalité son intelligence & sa mémoire »[388]. Il s'agit donc d'exercer la mémoire des enfants sur des sujets qui sont basiques pour l'auteur.

[384] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le Temps perdu, op. cit*., p. 58.
[385] *Ibid.,* p. 87.
[386] *Ibid.,* p. 62.
[387] *Ibid.,* p. 63.
[388] *Ibid.,* p. 64.

Maubert pense qu'il n'est pas utile de complexifier les notions étudiées dès le début des études : « tout ce que l'adolescent en conserve, c'est le souvenir d'en avoir été fatigué. Il se prend d'aversion pour ces auteurs, de mépris pour leurs noms »[389]. Ce surmenage ne servirait alors qu'à dégoûter les élèves, un but bien loin de l'effet escompté ! Le maître ne doit en effet pas brusquer ou forcer la mémoire et des temps de repos doivent être aménagés. Maubert est donc avant tout désireux de dispenser une éducation utile aux enfants.

Pour l'auteur, un enseignement utilitaire est en phase avec l'évolution économique, sociale et scientifique. Il doit permettre à celui qui le reçoit d'évoluer dans la société, d'être adapté à la vie du siècle. Maubert reprochait déjà cette lacune à l'instruction dans son premier ouvrage : selon lui, l'instruction ne suffit pas pour être un homme du monde ou même pour être religieux et elle donne de faux espoir en persuadant les écoliers qu'ils ne sont plus bons pour les tâches domestiques, et finalement pas faits pour le travail manuel. Une instruction qui n'est pas dans le pratique ou dans le réel produit des inadaptés sociaux. D'après notre auteur, on crée des « spectateur[s] inutile[s], & à peu près oisif[s] »[390]. Maubert prône donc une éducation qui soit générale mais ciblée sur le futur métier de l'élève. Ainsi, un enfant qui aura fait ces études ne serait-il pas capable de remplir une place de comptable ou de bureau mais « il aura les rudimens de spéculation & de pratique sur tout cela ; & dès lors les parens pourront entrevoir la mesure d'intelligence & de mémoire qu'il portera dans les autres Ecoles »[391]. Il ne s'agit donc pas pour l'auteur de dispenser un enseignement professionnel mais seulement de circonscrire les centres d'intérêt des élèves afin de leur donner les bases nécessaires à leur futur vie active :

> « Les jeunes gens que leur naissance appelle à la profession des armes, substitueront la classe Allemande à la classe Latine. Ils passeront ensuite à la classe de Logique, puis à celle de Géométrie & Phisique. Ils finiront leurs cours par la classe d'Histoire. Ceux qui doivent être probablement du département de la Marine mettront l'Anglois à la place de l'Allemand. Les uns & les autres auront leurs premières provisions faites pour leur état. Ils sauront la langue qui peut leur être d'un plus grand secours, & qui doit leur être d'un plus grand usage »[392].

Les langues vivantes doivent donc également suivre cette préoccupation utilitaire.

[389] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le Temps perdu, op. cit*., p. 13.
[390] *Ibid.,* p. 36.
[391] *Ibid.,* p. 55.
[392] *Ibid.,* p. 74.

Les jeunes gens qui choisissent le commerce « doivent consulter, sur le choix entre trois langues, les relations que leur promet la fortune de leur province, l'emplacement de la Ville »[393]. Ceux qui se destinent aux emplois de « subalternes dans les bureaux du Gouvernement Politique, Civil, Militaire & Municipal »[394] sont aussi les élèves privilégiés pour l'apprentissage des langues. Pour l'auteur, le but principal de l'étude des langues « est de donner de la curiosité sur le pays à qui elle est particulière »[395]. Ce n'est donc pas seulement la maîtrise linguistique qui importe mais la connaissance des mœurs, des arts, des détails concernant la force et l'opulence d'une nation qui doivent être la base de l'enseignement des langues. Maubert avoue alors que le niveau des professeurs n'a pas d'importance, « peu importe pour ces commencemens que nos maîtres aient un mauvais accent, une prononciation peu élégante. Lorsque l'édifice sera élevé, il sera bien facile de corriger la partie de l'ornement »[396]. Ce qui compte également pour notre aventurier, ce sont les bases linguistiques, la grammaire, l'orthographe, les conjugaisons ou le vocabulaire. La pratique dans le pays doit servir, dans son programme, à améliorer la prononciation des élèves. Pour ce faire, l'auteur s'appuie sur des exemples de classe dédiées au français ouvertes dans des pays voisins et il envisage de calquer l'éducation des langues étrangères sur le même modèle. Ainsi la noblesse française ferait-elle peut-être une mode des voyages en Angleterre ou en Allemagne, comme les noblesses anglaises et allemandes le font des séjours en France.

Si l'auteur évoque ici le cas des jeunes nobles, il envisage une instruction générale qui « pénètre dans toutes les classes du peuple, lorsqu'elle est présentée à la jeunesse de toutes les conditions, telle qu'il lui est utile de la recevoir »[397]. Pour l'auteur, certains parents pensent également qu'il est important de côtoyer des enfants de milieux plus aisés car ils « serviront peut-être un jour à leur avancement dans le monde »[398]. Toutefois, Maubert reconnaît que « le Citoyen opulent & poli ne consentira pas que ses enfans soient pêle-mêle avec les enfans du petit peuple, dans les mêmes Ecoles »[399]. Si toutes les catégories sociales doivent accéder à l'instruction, Maubert pense que le père de famille doit payer pour elle :

[393] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le Temps perdu, op. cit*., p. 75.
[394] *Ibid.,* p. 78.
[395] *Ibid.,* p. 78.
[396] *Ibid.,* p. 83.
[397] *Ibid.,* p. 38.
[398] *Ibid.,* p. 5.
[399] *Ibid.,* p. 51.

> « Le gratuit de la première instruction est un appas auquel se laissent prendre les citoyens des classes inférieures. Le petit Bourgeois & l'artisan envoient volontiers au Collège, l'enfant qui leur est à charge dans la maison paternelle ; ils croient trouver son avantage & le leur, en lui procurant une apparence d'éducation, qui paroit ne leur devoir rien coûter [...] C'est ainsi que le gratuit de la première instruction enlève aux familles pauvres leur soutien, aux arts méchaniques de bons sujets, qui deviennent des hommes à charge » [400].

Pour Maubert, cette gratuité est un leurre car l'enfant profite de sa scolarité, passe de classe en classe jusqu'à son adolescence sans se rappeler de « l'état pour lequel il est né »[401]. Certains font même preuve de vanité et se refusent à exercer un métier pénible pour lequel ils sont destinés. Ainsi chaque enfant doit-il être instruit, les classes peuvent être socialement mixtes mais chacun doit se rappeler du métier auquel il peut prétendre. L'on ne trouvera pas de réformisme social hardi chez Maubert. Bien au contraire ; Lui qui s'est efforcé de s'élever socialement par l'aventure n'en reste pas moins attaché à la permanence des structures fondamentales de l'Ancien Régime.

L'idée d'une éducation publique, de plus en plus ouverte, s'impose au fil du siècle. La réforme désirée par Maubert et d'autres penseurs a le vent en poupe. Aidés de nombreux professeurs, La Chalotais et d'Erceville militent pour la récupération de l'éducation nationale par l'Etat. Louis XV crée d'ailleurs les Collèges royaux en 1763, comptant se passer des Jésuites. Comme le souligne Maubert « la révolution que l'on souhaite doit être utile à la Nation & à l'Etat »[402]. Cette idée montre l'importance de l'instruction comme instrument du patriotisme. La véritable volonté de réforme s'est emparée de ces pédagogues du siècle qui écrivent alors avant tout dans un but patriotique, ne s'intéressant qu'au bien de la nation.

Le débat sur l'éducation fait rage pendant près de quinze ans. Les philosophes accordent une importance toute particulière à l'enseignement car il serait responsable du bonheur collectif et du progrès social. Ainsi, discourent-ils, se querellent-ils et débattent-ils sur les moyens et les finalités de l'éducation. Elle seule semble pouvoir améliorer l'organisation humaine et sociale. Maubert participe activement à ces discussions et livre ses propres idées avec force et conviction. Mais il semble que toutes ces exigences personnelles en matière d'éducation soient des vœux pieux. Elles n'aboutissent pas

[400] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le Temps perdu, op. cit*., p. 36-37.
[401] *Ibid.,* p. 37.
[402] *Ibid.,* p. 31.

réellement car même dans ses écrits, Maubert ne s'attache pas à respecter les règles qu'il a préalablement définies. L'auteur est-il alors véritablement soucieux du bien de la patrie ou s'intéresse-t-il seulement à cette thématique parce qu'elle est prisée par de nombreux autres auteurs et qu'il sait que l'éducation est un sujet vendeur ? Fier de ses compétences littéraires qui s'affirment au fil des ans, Maubert s'adonne à l'écriture sur des sujets différents mais également en vogue au XVIIIe siècle : les romans d'aventure.

II. Les romans d'aventures

Dès le XVIIe siècle, le roman est soumis à de fortes critiques. C'est un genre nouveau qui est en quête de légitimation comme le montre Georges May dans son étude[403]. Pendant la seconde moitié du XVIIe siècle, un de ses premiers détracteurs est Nicolas Boileau. Dans son *Dialogue des Héros de roman*, composé vers 1664-1665, mais qui ne paraît qu'à titre posthume en 1713 et 1716, Boileau se livre à une critique globale du genre romanesque. Acteur majeur de la querelle des Anciens et des Modernes, il admet avoir lu, comme tout le monde, ce genre en vogue mais « [s]es années étant accrues, & la Raison [lui] ayant ouvert les yeux, [il] reconnu[t] la puérilité de ces Ouvrages »[404]. L'auteur se sert alors des codes du roman pour rédiger une parodie ayant pour but de dénoncer la futilité de ces œuvres à la mode qui mélangent l'histoire et la fiction.

Pendant la première moitié du XVIIIe siècle, on constate que d'autres auteurs prennent le relais. En réponse à Nicolas Lenglet-Dufresnoy et son apologie du roman[405], la Société de Jésus décide d'une contre-offensive. Guillaume Hyacinthe Bougeant se voit confier la critique du texte de Lenglet et rédige ensuite son *Voyage merveilleux du prince Fan-Férédin dans la Romancie*[406]. Dans cet ouvrage, il décrit le voyage d'un prince, élevé à la lecture des romans, dans un pays utopique : la Romancie. Il s'agit d'une critique du romanesque, notamment des excès du genre avec ses *topoï* et leur cortège de fées, de héros antiques et de bergers. Une année plus tard, Charles Porée prononce, au collège Louis-le-Grand, un discours acerbe contre le genre romanesque[407]. Pour lui, les romans nuisent à la

[403] MAY (Georges), *Le dilemme du roman au XVIIIe siècle : étude sur les rapports du roman et de la critique, (1715-1761),* Paris, PUF, 1963.
[404] BOILEAU-DESPREAUX (Nicolas), *Les œuvres de M. Boileau Despréaux avec des éclaircissements historiques,* nouvelle édition, t. 2, Paris, 1735, p. 224.
[405] LENGLET-DUFRESNOY (Nicolas), *De l'usage des romans où l'on fait voir leur utilité et leurs différents caractères*, Amsterdam, chez la Veuve de Poilras, 1734.
[406] BOUGEANT (Guillaume Hyacinthe), *Voyage merveilleux du prince Pan-Férédin dans la Romancie*, Paris, 1735.
[407] POREE (Charles), *De Libris qui vulgo dicuntur romanenses*, Apud Marcum Bordelet, 1737, 51 p.

littérature et aux bonnes mœurs et devraient être interdits.

Ainsi les attaques du genre romanesque concernent-elles essentiellement l'aspect esthétique et moral. Le roman n'a pas bonne presse ; on le considère comme tout juste divertissant et le contenu érotique de certains titres est contraire à la morale. Il est alors question de contrôler la publication mais aussi la circulation de ces ouvrages. Dans son écrit sur *L'interdiction du roman*[408], Françoise Weil rappelle que les romans sont privés de tout privilège entre 1737 et 1750. Cette décision administrative a, bien évidemment, une incidence sur la parution de ces œuvres : de nombreux romans continuent d'être imprimés à Paris de manière tacite et certains sont publiés en Hollande, même s'il ne s'agit souvent, comme nous l'avons évoqué, que d'une supercherie inscrite sur la page de garde.

Les années 1730 constituent donc véritablement un tournant pour le genre romanesque. En témoignent les nombreuses parutions, comme celles de Prévost ou de Crébillon. Puis l'ouvrage de Lenglet déclenche la colère des jésuites qui aurait entraîné la proscription des romans en 1737. Toutefois, cette chaîne causale n'est pour Françoise Weil qu'une « habile façade »[409]. Le pouvoir se serait en effet davantage préoccupé des périodiques, et par le fait des romans périodiques, à cause de leur rythme de publication et non de leur genre. Après cette période d'interdiction, les détracteurs du roman poursuivent leur offensive. En 1755, Armand-Pierre Jacquin publie ses *Entretiens sur les romans*[410] qui reprend les idées du père Porée dénonçant « l'extravagance des aventures, l'invraisemblance des sentiments, la faiblesse de la composition et du style et surtout l'immoralité »[411]. Ainsi les deux romans d'aventure que Maubert publie en 1754 paraissent-ils en pleine tourmente, à une époque où, d'après Henri Coulet, le roman est encore un « genre suspect [et] tous romancier doit plus ou moins se défendre »[412].

Les auteurs rédigent en effet des préfaces dans lesquelles ils mettent en garde le lecteur et se justifient. Leur plaidoyer est assez simpliste : ils n'écrivent pas un roman, mais un ouvrage recommandable ! Chacun tente de prouver la véracité de son récit. La trame de l'ouvrage est fondée sur l'existence trépidante d'untel, sur des archives retrouvées dans un obscur cabinet ou sur le témoignage d'un étranger de passage dans le royaume. En somme,

---

[408] WEIL (Françoise), *L'interdiction du roman et la Librairie 1728-1750*, Paris, Aux Amateurs de Livres, 1986, 649 p.
[409] *Ibid.,* p. 60.
[410] JACQUIN (Armand-Pierre)*, Entretiens sur les romans, ouvrage moral et critique*, Paris, Duchesne, 1755, 396 p.
[411] COULET (Henri), « Le *topos* du roman corrupteur dans les romans français du XVIIIe siècle », in HERMAN (Jan), PELCKMANS (Paul), éd., *L'épreuve du lecteur : livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime*, Editions Peeters, Louvain, 1995, p. 175.
[412] *Ibid.*

rien n'est inventé ou romancé. Maubert utilise cette stratégie pour la rédaction de ces propres ouvrages : *L'Ilustre paysan*, *L'Ami de la fortune* et *Les Lettres iroquoises*. Le littérateur tient à préciser, dans chaque préface ou dans ses avertissements au lecteur, que ce ne sont pas des romans mais des Mémoires. Il n'y a donc pas lieu d'y trouver de la fiction puisque ces ouvrages relatent de véritables histoires. Cette information est cruciale pour l'auteur qui justifie son travail de recherche et son sérieux dans la rédaction, mais aussi pour le lecteur qui choisit ou non de faire confiance à l'écrivain. De fait, le roman inspire une certaine méfiance au public. Le genre a donc, comme nous l'analyserons plus en avant dans notre travail, une incidence notoire sur la perception des œuvres[413]. Pourtant, la lecture de ces écrits se développe au fil du siècle, de sorte que le roman est appelé à devenir le genre dominant à la fin de XVIIIe.

L'illustre paysan ou les pseudo-mémoires d'un aventurier

Les mémorialistes de fin de siècle sont nombreux, à la manière de Casanova rédigeant *l'Histoire de ma vie* entre 1791 et 1798. Une grande vague d'auteurs italiens, tels que Goldoni, Carlo Gozzi ou Lorenzo da Ponte rédigent leurs autobiographies. Ces Mémoires sont alors conçus comme des vies d'hommes célèbres qui doivent les faire passer à la postérité. Cependant, selon Marie-Françoise Luna[414], Casanova n'a par exemple pas de réputation à défendre, il ne s'autocensure donc pas vraiment. Ces auteurs réfléchissent néanmoins sur leur propre existence mais aussi sur celle de leurs confrères et analysent les mœurs de l'Europe des Lumières. Pourtant, nous l'avons dit, Maubert, à l'encontre des aventuriers du XVIIIe, n'a pas écrit ses Mémoires. La tentation de l'autobiographie effleure néanmoins son esprit puisqu'il mentionne la parution imminente des « Mémoires de [sa] vie »[415] dans sa préface du *Temps perdu*. Notre auteur ne semble toutefois pas donner suite à ce projet et se concentre sur un concept littéraire différent.

Ainsi Maubert n'est-il pas le seul à considérer l'intérêt du récit des pérégrinations des aventuriers. De fait, selon Alexandre Stroev, le mot « aventure » apparaît dans près de 140 titres des romans français des Lumières : *La mouche ou les Aventures de M. Bigand* de Mouhy[416], *L'aventurier français* d'Ange Goudar[417] et *L'aventurier français ou Mémoires*

[413] JAUSS (Hans Robert), *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1978 [1967], p. 53.
[414] LUNA (Marie-Françoise), *Casanova mémorialiste, op. cit.*
[415] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le Temps perdu, op. cit.,* p. III.
[416] MOUHY, *La mouche ou les aventures de M. Bigand,* 4 vol. in-12, 1736.
[417] GOUDAR (Ange), *L'aventurier français, op. cit.*

de Grégoire de Merveil de Robert-Martin Lesuire[418]. Cette thématique se retrouve également à l'étranger avec *l'Aventurier honnête* de Goldoni[419]. Lesage, dans son *Gil Blas*[420] ou dans *Le bachelier de Salamanque*[421], affectionne, lui aussi, les héros de basse origine qu'il met en rapport avec les grands et se plaît à leur faire vivre des aventures de la vie ordinaire. De nombreux autres aventuriers-écrivains se prennent donc à écrire sur leur propre communauté.

Entre les Mémoires et le roman, ces ouvrages sont des mises en scène et nous pouvons y voir une certaine théâtralisation des personnages. Dès 1963, Georges May donne des pistes d'analyse avec le *Dilemme du roman*[422]. De fait, comme l'explique René Démoris[423], Georges May note que les romans-mémoires de 1730 sont des histoires de la vie privée qui rompent avec le genre historique. Ces pseudo-mémoires mêlant vérité et fiction trompent le lecteur sur leur authenticité, il nous semble ainsi que « plus les histoires sont fantastiques plus le lecteur y croit »[424].

Si la réalité se mêle à la fiction, Maubert tente d'approcher au plus près la vie réelle du chevalier de fortune. Afin de rendre compte de l'histoire de l'aventurier, Maubert ne se promeut pas en modèle de sa famille. Il invente un héros auquel il confie cette tâche de représentation, préférant ainsi le genre romanesque. Il n'utilise donc pas le « nous », comme l'aurait laisser envisager une histoire des aventuriers mais la troisième personne du singulier, à la manière de Torres Villarroel dans *Vida*[425], une autobiographie à la troisième personne rédigée entre 1743 et 1758. Maubert, quant à lui, choisit deux options narratives différentes : il crée son propre protagoniste dans *l'Ami de fortune* et préfère raconter la carrière d'un de ses acolytes dans *l'Illustre paysan*.

A l'instar d'autres aventuriers d'écritoire, Maubert met en scène ses compagnons de voyage. Il compte alors sur sa vie de bohème et ses nombreux périples, qui lui ont procuré une certaine expérience, pour l'inspirer dans sa rédaction. Maubert théorise la pratique de l'aventure en s'intéressant à tout ce qui caractérise un chevalier de fortune et en

---

[418] LESUIRE (Robert-Martin), *L'aventurier français ou Mémoires de Grégoire de Merveil, op. cit.*
[419] GOLDONI (Carlo), *L'aventurier honnête,* 1751, rééd. Arche, Paris, 1996.
[420] LESAGE (Alain-René), *Gil Blas de Santillane,* Paris, Pierre Ribou, 1715-1735.
[421] LESAGE (Alain-René), *Le bachelier de Salamanque ou Mémoires et aventures de Don Chérubin de la Ronda,* 1736.
[422] MAY (Georges), *Le dilemme du roman au XVIIIe siècle : étude sur les rapports du roman et de la critique, (1715-1761), op. cit.*
[423] DEMORIS (René), *Le roman à la première personne*, Genève, Droz, 2002, 509 p.
[424] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières, op.cit.,* p. 123.
[425] DE TORRES VILLAROEL (Diego), *Vida, scendencia, nacimiento, crianza y aventuras del doctor D. Diego de Torres Villaroel,* Barcelone, Juan Francisco Piferrer, 1789, 399 p.

réalisant une sorte de synthèse dans l'incarnation de son personnage. Les héros ont tout du véritable chevalier de fortune, ces aventuriers de papier approchent alors de très près la réalité. Selon Daniel Roche, « tous les personnages sont fidèles au comportement qu'impose leur réputation douteuse »[426].

En flirtant avec la réalité, Maubert souhaite éclairer le public sur les pratiques, sur un genre de vie répandu au XVIIIe siècle et aussi sur les mœurs de cette catégorie. D'ailleurs, pour Alexandre Stroev, ces ouvrages « étudient la stratégie du comportement anti-social »[427]. Il est également possible qu'en écrivant ces textes, Maubert espère que l'Europe comprenne et même compatisse aux dures réalités de cette vie de vagabondage. Peut-être lance-t-il un appel aux plus démunis qui possèdent un certain talent à suivre cet exemple. Ces ouvrages tiendraient lieu, en quelque sorte, de mode d'emploi de l'aventure et dévoilent les techniques du parfait chevalier de fortune. Ainsi, comme les romans d'initiation à l'amour, ces écrits participeraient à l'initiation à l'aventure. Daniel Roche insiste d'ailleurs sur le fait que les aventuriers ne font que reprendre « les demandes et les réponses de tous ceux qui veulent parvenir »[428]. Ces livres à la lisière du roman et des Mémoires constitueraient des guides ou des manuels comme en témoignent deux des ouvrages extraits de l'œuvre de Maubert : *L'Illustre paysan* et *L'Ami de la fortune.*

Nous l'avons dit, de nombreux destins d'aventuriers sont mis en avant grâce à cette littérature de pseudo-mémoires. La vie réelle d'un chevalier de fortune et ses aventures inspirent notamment le baron de Cloots dans sa vie de Stiepan Zannovitch[429] ou *L'Illustre paysan ou vie et aventure de Daniel Moginié* dans lequel Maubert détaille une existence aventureuse, réelle mais aussi imaginaire. Même si l'attribution de la paternité de *L'Illustre paysan* à Maubert fait encore débat[430], cet ouvrage lui est alloué dès le XVIIIe siècle. Si certains ont attribué cet écrit au bailli d'Echallens, Samuel Engel, ou à Victor de Gingins de Moiry[431], Chevrier mentionne dans ses pamphlets que Cosmopole-Maubert

[426] ROCHE (Daniel), *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages, op. cit.*, p. 915.
[427] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières, op. cit.,* p. 28
[428] ROCHE (Daniel), *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, *op. cit.*, p. 913.
[429] DE CLOOTS (Jean-Baptiste), *Vœux d'un gallophile*, Amsterdam, 1786.
[430] GRIN (Micha), « Préface » in, *L'extraordinaire odyssée de l'illustre paysan Daniel Moginié*, *général du Grand Mogol (...) écrit et adressé par lui-même à son frère François, son légataire*, Morges, Cabédita, 1988 p. XIX.
[431] Victor de Gingins, seigneur de Moiry né en 1708 est bailli d'Yverdon de 1758 à 1765. Il est également l'auteur de l'ouvrage *Le Bacha de Bude* en 1765 et d'autres mémoires politiques. Premier président de la Société économique d'Yverdon. Admirateur de Rousseau, il entretient une correspondance avec lui et le protège lors de son séjour à Yverdon en 1762. Il meurt en 1776.

assure avoir « écrit la vie d'un honnête Suisse dans l'histoire de Moginié »[432].

La genèse de l'ouvrage est mal connue, nous savons seulement qu'une première mention de l'aventure de Moginié apparaît dans le *Journal helvétique* d'octobre-décembre 1751, puis que le récit de sa vie sort à Lausanne en 1754 sous le titre de *L'Illustre Paisan*. Il semble que l'ouvrage connaisse un certain succès à sa sortie, puisque dès 1754 il est édité à Londres, puis à Francfort en 1755. Une traduction allemande parue à Berne en 1755 et une réédition à Lausanne en 1761 témoignent également d'un certain engouement pour ce récit. Ces différentes éditions confirment l'intérêt des Européens pour des contrées lointaines, qui ne leur sont pas familières, mais également pour la vie d'un aventurier pleine de rebondissements, de changements, de découvertes. D'autres écrits baignant dans l'orientalisme trouvent d'ailleurs un écho favorable à l'époque : les *Lettres persanes* de Montesquieu ouvrent la marche en 1721, puis *The Persian Cromwell*[433] publié en 1724, les *Mémoires de Schach Tamas II empereur de Perse*[434]*,* parues à Paris en 1758 et enfin *Le Bacha de Bude*[435] de Victor de Gingins de Moiry en 1765. Cette dernière fiction du même genre fait penser qu'il « serait peut-être pertinent de déployer le qualificatif de "roman orientaliste vaudois" »[436] pour caractériser ces deux ouvrages.

Dans un décor oriental, *L'illustre paysan* retrace les aventures de Daniel Moginié en s'appuyant sur la correspondance qu'il entretient avec son frère François. On peut attester de l'existence de ce personnage dans les archives. L'aventurier suisse né le 31 août 1710 est mort le 22 mai 1749. Originaire de Chesalles-sur-Moudon, dans le Pays de Vaud, il est le fils de Jacques Moginié et de Madeleine Moser. S'il est certain, comme l'explique Laurence Cook, que ces deux frères ont existé, les événements décrits dans l'ouvrage ne sont sans doute pas tous véridiques. Sachant que Maubert aurait résidé un temps dans le village de Daniel, Laurence Cook ne manque pas d'établir un parallèle entre notre auteur et son héros : Maubert serait un personnage aussi mystérieux et intrigant que Daniel[437]. Cependant, les dates de la vie de Moginié indiquent que Maubert ne l'a pas connu.

Toutefois, à la vue de ces renseignements extrêmement précis, il semble que notre

---

[432] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit*., p. 135.
[433] *The Persian Cromwell : Being an Account of the Life and Surprizing Atchievements and Successes of Miri-Ways, Great Duke of Candahar, and Protector of the Persian Empire. Written by a Swedish Officer Who, for Many Years, was Domestick Slave to Miri-Ways,* W. Mears near Temple-Bar, 1724, 196 p.
[434] *Mémoires de Schach Tamas II empereur de Perse, écrit par lui-même, & adressés à son fils,* 2 t., Paris, chez la Veuve Bordelet, 1758.
[435] DE GINGINS DE MOIRY (Victor), *Le Bacha de Bude,* Yverdon, 1765, 76 p.
[436] MENDES BAIO (Helder), *Rêves de citoyens. Mythes et utopies dans les pays romands au temps des Lumières,* Thèse de l'université de Lausanne, 2016, p. 322.
[437] COOK (Laurence), *Moginié, an eighteenth-century adventure*, *op. cit*., p. 53.

aventurier ait écrit un roman basé sur des faits réels. Laurence Cook dénonce d'ailleurs une inégalité dans la trame du récit qui induirait que les sources compilées pendant le travail d'écriture viennent d'origines différentes. Pour sa rédaction, notre auteur utilise vraisemblablement des lettres et un manuscrit appartenant à Moginié. Pour la première partie de l'ouvrage, Maubert puise son inspiration dans ses voyages aux Pays-Bas et en Suisse. Il faut en effet rappeler que Maubert a un véritable talent : sa capacité à improviser. Notre auteur complète ainsi les données biographiques de son héros par ses propres expériences d'aventurier : Daniel comme Maubert connaît une brève carrière militaire en s'engageant en 1728 dans le régiment Stürler, au service de la Hollande. Leur engagement dans l'armée mais aussi leur goût pour le changement de religion les rapproche. Si Maubert ne peut choisir entre catholicisme et protestantisme, Daniel est un protestant qui se travestit en moine. Cette ressemblance involontaire ou souhaitée par l'auteur nous interpelle.

Daniel Moginié part à la recherche de ses origines perdues après avoir découvert un très ancien parchemin enfermé dans une boîte en fer dissimulée dans les murs de la maison familiale. Désireux de faire traduire le texte, les deux frères demandent l'aide d'un érudit suisse qui leur indique un confrère de Leyde capable de réaliser la traduction. Les jeunes gens prétextent vouloir s'engager dans l'armée auprès de leur père afin de quitter le village. Daniel prend l'uniforme mais François préfère entrer au service d'un lord anglais. Avant de suivre chacun leur chemin ils décident de prendre des congés et de se rendre en Hollande pour faire transcrire leur document. Grâce au travail de M. Kalb, le manuscrit déchiffré révèle que les deux frères appartiennent à une lignée royale d'Orient. Le savant hollandais les félicite alors en ces termes : « vos ancêtres ont été sur le trône avant le règne du premier Cirus, il y a plus de 2000 ans »[438]. Ce début de roman plante le décor et marque le début de l'aventure. Comme le souligne Helder Mendes Baio, on retrouve ici « un motif clé de nombreux romans d'aventures depuis la Renaissance : celui du livre de famille, trouvé par des héros ingénus dans un endroit insolite, découverte qui métamorphose à jamais leurs destinées »[439]. De fait, parti avec M. Kalb faire fortune à Batavia, Daniel perd son protecteur qui lui laisse tous ses effets personnels. Après de nombreuses aventures et intrigues, Daniel serait passé par la Perse avant de faire carrière en Inde, où il épouse une sœur du Grand Mogol et où il devient gouverneur du Penjab. Quelques trois ans plus tard,

[438] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'illustre paysan, op. cit.,* p. 15.
[439] MENDES BAIO (Helder), *Rêves de citoyens. Mythes et utopies dans les pays romands au temps des Lumières, op. cit.*, p. 323.

sa femme décède et Daniel, sentant sa fin proche, décide de retrouver la trace de son frère. De nouvelles péripéties se dessinent alors pour l'autre membre de la famille Moginié.

La première partie de ce livre peut apparaître comme une substitution à l'aventure ; Maubert ne pouvant, comme Daniel, réussir à devenir un intime des Cours de l'Orient. Notre chevalier de fortune admire le parcours de son héros et décrit dans son ouvrage une destinée idéale. Les origines nobles du protagoniste sont un parfait billet pour entrer dans la haute société, Maubert a fréquenté ces cercles à Paris pendant un temps et les aventuriers rêvent d'une telle opportunité. Une naissance obscure ou une fortune modique leur ont souvent fermé les portes de la richesse. Nous l'avons dit, seule une réputation donnée par un titre de noblesse leur offre l'espoir d'un certain crédit dans la société. Si le chemin suivi par le protagoniste est calqué sur celui du chevalier de fortune, le dénouement de l'histoire rappelle la fin tragique de l'aventurier : Daniel ne survit pas suffisamment longtemps pour profiter pleinement de la fortune à laquelle il a accédé !

Dans la seconde partie de l'ouvrage on retrouve François, le frère établi à Londres avec sa femme et ses deux fils. M. Duperron, un émissaire du Grand Mogol fait insérer en octobre 1750 un avertissement dans les journaux anglais qui demande à François de se manifester pour recevoir l'héritage de son frère. De fait, on découvre dans le *Gentleman's Magazine*, daté du 18 octobre, l'article suivant : « adverstisement to acquaint Francis Moginie from Berne in Swizerland, that his eldest brother, […] died in 1749 leaving an estate of 200,000 louis d'or »[440]. Accompagné du colonel Duperron, François se rend donc à la Cour d'Agra pour prendre possession des biens de son frère dont ses Mémoires. Le directeur du comptoir anglais de Surate indique qu'il a reçu François chez lui quelques jours et qu'il était atteint de dysenterie. Le 26 octobre 1751, il écrit à M. Tomlinson négociant à Londres et protecteur de François Moginié :

> « Je crois qu'il serait à propos de confier la publication de ces mémoires à quelque libraire suisse, afin que se faisant sous les yeux de ceux qui ont connu l'Omrah et sa famille, le public ait une raison de plus pour ne pas confondre cette histoire avec les livres apocriphes »[441].

Dès lors, il semble que l'histoire des deux frères soit relatée dans le *Journal helvétique* et soulève une vague d'intérêt général, comme en témoigne un article dans le numéro de décembre 1751 : « La Relation que nous avons donnée concernant les Frères

[440] *The Gentleman's Magazine,* by Sylvanus Urbane Gent., vol. XX, Londres, 1750, p. 439.
[441] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'illustre paysan, op. cit.,* p. 13.

Moginié, natifs du Baillage de Moudon en Suisse, a paru si intéressante, que nos Lecteurs ont marqué assés généralement beaucoup de curiosité, pour en apprendre la suite »[442]. Le journal publie alors un compte-rendu de voyage rédigé, soi-disant par François, à l'occasion d'une escale à Constantinople. Il s'agit toutefois de la dernière mention des aventures de François Moginié. L'*Année littéraire* reprend ces principaux éléments au moment de la publication de l'ouvrage et résume en quelques pages[443] l'histoire des deux frères. Le recueil annonce ainsi le contenu de cet écrit : « ce n'est point un Roman, Monsieur, c'est une histoire singulière, mais véritable dans la plupart des circonstances »[444]. Personne ne sait si François réussit à quitter les Indes et comment il finit sa vie. On suppose qu'il « périt avec ses richesses, dans le naufrage du bateau qui le ramenait en Europe »[445] ou qu'il a été assassiné. Son aventure ne prend donc pas vraiment fin et demeure un mystère, une autre raison d'attiser la curiosité des lecteurs du siècle.

Le succès de ce récit tient alors essentiellement à sa structure narrative. Une notice biographique documentée et un destin similaire à celui des chevaliers de fortune situent cet écrit à mi-chemin entre la biographie, les faux mémoires d'un homme célèbre et le roman. Maubert tente de raconter la vie d'un homme qui a existé mais l'invention de certains éléments semble le fait du romancier. Ce livre très proche des Mémoires « se présente comme un texte fictionnel vraisemblable (ou témoignage fictionnalisé) »[446]. Cette histoire s'insère dans la mouvance des fausses relations de voyages, courantes dès le XVIIe siècle, mais présentées comme réalistes. En compilant des documents et papiers existants, Maubert plante son décor et présente ses personnages dès le début avec des indices vérifiables pour le lecteur désireux de mener une véritable enquête. Parallèlement, l'ouvrage est construit comme un roman dans lequel chaque protagoniste pourrait avoir été l'objet d'une fiche type. De même, l'intrigue principale est structurée, l'action est organisée selon un schéma narratif précis : situation initiale, incidents ou accidents dans l'intrigue et dénouement. Le héros est campé dès les premières pages, proche du lecteur et il prend chair à travers les dialogues que Maubert lui fait prononcer. Quant aux personnages secondaires dont l'existence est avérée, ils sont essentiels à l'action, aident à façonner le personnage principal et permettent à l'intrigue de progresser.

---

[442] *Journal helvétique ou Recueil de pièces fugitives de littérature choisie*, Neuchatel, Décembre 1751, p. 604.
[443] *L'Année littéraire ou suite de lettres sur quelques écrits,* Paris, 1754, Lettre XII, p. 263-276.
[444] *Ibid.,* 263.
[445] MARTIGNIER (David), *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud,* Lausanne, 1867, p. 192.
[446] MENDES BAIO (Helder), *Rêves de citoyens. Mythes et utopies dans les pays romands au temps des Lumières, op. cit.,* p. 322.

Cet ouvrage relate les pérégrinations d'un homme, semblable à des milliers de jeunes gens, aventuriers, qui tentent leur chance aux quatre coins du monde. En s'appuyant sur les péripéties de Daniel, ses soi-disant Mémoires, Maubert propose un récit à finalité morale qui mêle fiction et réalité. S'appuie-t-il sur l'annonce parue dans *The Gentleman's Magazine* ou invente-t-il toute une mise en scène, comme semble le croire Helder Mendes Baio ? Le lecteur choisit sa version mais ne doit pas perdre de vue la thématique centrale de l'ouvrage : la réussite. Dans ce texte ambigu[447], Maubert raconte comment Daniel gravit les échelons et devient un élément indispensable de la Cour d'Indostan. L'auteur insiste sur les qualités du jeune homme : sens de l'honneur, droiture et sens commun. Des vertus qui rejoignent celles qu'on peut attendre d'un élève que l'on instruit, un clin d'œil fait aux préoccupations éducatives de Maubert ! D'ailleurs Daniel rencontre M. D'Imberbault, un ancien capitaine d'artillerie, qui propose de lui enseigner l'ingénierie et l'art des fortifications. Ce dernier est surpris par le bon sens dont le jeune homme fait preuve : « il passa les journées entières à me donner des leçons, que je concevais avec une facilité qui l'étonnait, quoiqu'il n'eût pas de son métier une idée fort relevée »[448]. Ce sont ces connaissances qui permettent ensuite à Daniel de rentrer dans les bonnes grâces du Grand Mogol. De mercenaire qui abandonne le service de Hollande, il devient général et de travailleur agricole suisse, il se transforme en homme influent du bout du monde.

Le texte met en avant les « qualités militaires des mercenaires-aventuriers helvétiques en conservant toujours néanmoins une certaine fascination pour la « pureté des mœurs », plus ou moins chrétienne de leurs personnages, même lorsqu'il s'agit de chercher fortune à l'étranger »[449]. Moginié n'est pas corrompu par sa réussite, il demeure un homme bon qui recherche son frère quand il se sent affaibli. Sa probité fait de lui un aventurier idéal qui n'a pas été aveuglé par sa fierté. Cet ouvrage serait donc avant tout un « roman de l'ambition [alliant] la quête de soi, la recherche des origines, l'aventure singulière »[450]. Trois thématiques qui rappellent, malgré le déterminisme de la naissance, toute l'importance, au XVIIIe siècle, de la construction de l'identité sociale et personnelle. Un axe d'écriture cher à Maubert qui en fait le sujet central d'autres de ses ouvrages.

---

[447] L'ouvrage est qualifié de « roman sans le vouloir » *in*, MENDES BAIO (Helder), *Rêves de citoyens. Mythes et utopies dans les pays romands au temps des Lumières, op. cit.,*p. 323

[448] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'illustre paysan, op. cit.,* p. 40.

[449]MENDES BAIO (Helder), *Rêves de citoyens. Mythes et utopies dans les pays romands au temps des Lumières, op. cit.,* p. 39.

[450] FRANCILLON (Roger), éd., *Histoire de la littérature en Suisse romande,* Carouge, Edition Zoé, 2015, p. 258.

L'Ami de la fortune ou le roman d'aventure réaliste

Paru la même année que *L'illustre paysan, L'Ami de la fortune*, offre par contre une option narrative divergente. Différant de Casanova qui se met en scène en représentant mieux que n'importe quel héros imaginaire une existence romanesque, notre auteur choisit ici de créer son personnage. Contrairement à son précédent ouvrage, l'attribution de cet écrit à Maubert semble confirmée par Chevrier, « Cosmopole finit enfin par dire qu'il étoit l'auteur des mémoires du marquis de Saint A., on lui répondit que cet ouvrage étoit assez mauvais pour venir de lui »[451] et aussi par le titre d'une réédition de 1761[452]. D'après Quérard et l'Abbé Sépher, dans ses notes manuscrites sur la bibliothèque des romans de l'abbé Lenglet, cet ouvrage est assez rare[453]. Son titre se retrouve pourtant dans certaines bibliothèques de renom, comme celle de Madame de Pompadour[454].

Ce livre relate les aventures du Marquis de Saint A., mort en 1745 d'une « maladie de langueur ». Nulle trace n'est laissée qui confirmerait l'existence réelle du marquis. Ce sont les seuls dires de Maubert qui témoignent de la véracité de son récit. Dans l'éditeur au public, notre écrivain explique qu'il est chargé d'éditer les souvenirs du marquis de Saint A. rédigés avant sa mort. Ces faux Mémoires auraient été compilés pendant cette période de convalescence de cinq mois comme le stipule Paul Lacroix dans le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*[455]. Contrairement à *L'illustre paysan,* cet écrit peine à renier son appartenance au genre romanesque mais il conserve une certaine originalité. Comme l'indiquent Michel Delon et Pierre Malandain, le lecteur se voit ici proposer une « réception stéréophonique du roman »[456], il peut alors adopter le point de vue du jeune héros de bonne foi, celui de l'homme mûr narrateur qui analyse son expérience *a posteriori* ou celui de l'auteur qui met en forme le texte.

Mais pour appréhender au mieux le contenu de cet ouvrage, il semble nécessaire de le lire à l'aune de la vie de Maubert. De fait, en connaissant l'existence et le parcours de l'aventurier, le lecteur est davantage à même de comprendre celui du héros et d'apprécier le

---

[451] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit*., p. 136.
[452] « *Mémoires historiques et politiques du Marquis de St-A***, ou l'ami de fortune, publiés par l'auteur de « l'Histoire politique du siècle ».* La transformation du titre de l'ouvrage indique clairement un changement de statut pour l'œuvre. On passe du roman à des Mémoires historiques et politiques.
[453] QUERARD, *La France littéraire, op. cit.,* p. 628.
[454] *Catalogue des livres de la bibliothèque de feue Madame de Pompadour, Dame du Palais de la Reine*, A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, 1765, p. 215.
[455] « Ami de la fortune » LACROIX (Paul), in *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, revue mensuelle publiée par J. Techener, janvier 1851, p. 414.
[456] DELON (Michel) et MALANDAIN (Pierre), *Littérature française au XVIIIe siècle,* PUF, coll. 1er cycle, 1996, p. 165.

déroulement assez exceptionnel de ses aventures. Maubert est au commencement de sa propre expérience et découvre, avec émerveillement et une certaine confiance, ce que peut être son destin. Le futur lui apparaît comme potentiellement positif. Il veut croire en sa bonne étoile. Ainsi, le chevalier de fortune décrit par l'auteur vit-il de sa chance, il ne s'inquiète pas et attend de voir comment se déroule sa vie. Cet écrit apparaît alors, en quelque sorte, comme l'aventure idéale.

L'ouvrage débute avec une rapide biographie du personnage principal. Le marquis serait né en 1708. Son père est baron de C., il est connu et reconnu parmi ses pairs : « mes ancêtres tinrent un rang distingué dans la Noblesse »[457]. La famille est ainsi décrite, composée de cinq fils : le frère aîné meurt un peu après la naissance de Saint A., le second défiguré par une double bosse « étoit destiné à l'Eglise »[458], le troisième qui devait devenir chevalier de l'ordre de Malte « entre dans les droits d'aînesse »[459] et le quatrième « dû prendre sa Croix »[460]. Il incombe donc au héros de remplacer l'ecclésiastique. Ne se satisfaisant pas de cette condition, il part de la maison familiale avec le fusil de chasse de son père et son linge, « dans la ferme résolution de n'y jamais revenir, que dans un état capable de [se] faire pardonner [sa] fuite »[461]. Parti avec vingt-deux francs en poche dans l'espoir de parcourir cent cinquante lieues jusqu'à Paris, Saint A. rencontre, en route, un cavalier qui n'est autre que le valet de chambre de l'évêque. Ce dernier lui octroie une lettre de recommandation pour entrer chez son maître.

Cette première partie renvoie au schéma classique du commencement de l'aventure. L'auteur campe son protagoniste dans un environnement lui aussi empreint d'une certaine authenticité : son héros, un noble appauvri, quitte le Midi de la France pour Paris. Maubert présente son personnage fuyant le domicile familial pour échapper à la religion, un triste rappel de sa propre situation. La famille est elle aussi curieusement similaire à celle de l'auteur, une famille typique de l'Ancien Régime qui est nombreuse mais moins que celle de Maubert. La gent féminine qui compose la cellule familiale est presque totalement effacée, il n'est fait mention de la mère et de la sœur de Saint A. que bien plus tard dans le récit[462]. L'auteur ne prend pas la peine de les présenter en même temps que les hommes de la famille, un oubli faisant sans doute écho à la perte subie par l'auteur à la mort de sa propre mère. Un autre point commun avec la situation familiale de

[457] MAUBERT DE GOUVEST, *L'Ami de la fortune, ou Mémoires du marquis de S. A****, *op. cit.,* p. 2
[458] *Ibid.,* p. 9.
[459] *Ibid.,* p. 10.
[460] *Ibid.*
[461] *Ibid.,* p. 12.
[462] *Ibid.,* « ma mère & ma soeur » p. 119.

notre aventurier se voit dans la description du patrimoine de Saint A. qui a été réduit à sa plus simple expression. Spoliée au moment des guerres de religion, la famille ne possède plus autant de terres qu'à l'origine. Elles se limitent désormais à « six arpens de terre labourable [&] un chétif manoir »[463]. N'ayant d'autre choix que de redorer le blason familial, Saint A. s'enfuit dans l'espoir de réussir à obtenir des bénéfices pour ses proches.

C'est dans la capitale qu'il rencontre des chevaliers de fortune qui tentent de le ruiner. Comme le mentionne Caraccioli, Paris est en effet rempli d'aventuriers : ce sont près de douze mille chevaliers de fortune « qui chaque matin battent le pavé sans savoir s'ils trouveront à dîner »[464]. Fréquentant les joueurs parisiens, Saint A. devient un habitué des jeux de cartes : « Il n'y avoit pas un mois que j'étois à Paris, & déjà j'étois faufilé avec tout ce qu'il y avoit de libertins & de chevaliers d'industrie du premier ordre »[465]. Là encore Maubert nous présente un aventurier qui réussit puisqu'il gagne au jeu et échappe de peu à la prison de For-l'Evêque. L'accusation pour tapage nocturne ramène Saint A. à la raison et il décide de se remettre dans le droit chemin : « Alors je pensai au mauvais usage que j'avois fait d'un tems que j'aurois pû employer utilement pour ma fortune. Mon goût pour le Militaire se réveilla ; & pour n'être pas plus long-tems un homme fans aveu fur le pavé de Paris, je fus demander à M. le Marquis de la Sale de me recevoir pour Gendarme »[466]. Un nom qui fait penser aux fréquentations parisiennes de Maubert, rappelons qu'il fut introduit par les Bénouville chez la marquise de la Salle. Dès lors, à l'instar de notre chevalier de fortune, son héros est bien décidé à laisser son existence tumultueuse derrière lui, à s'assurer gîte et à retrouver une filière de réussite classique : celle des honneurs militaires. Toutefois le destin en décide autrement.

Au gré de ses pérégrinations, Saint A. rencontre Mademoiselle de Bussi, résidant faubourg St Germain et voyageant seule en carrosse. Cette jeune fille est partie de la maison paternelle à la suite d'une aventure amoureuse :

> « Vendue par son indigne amant à un Financier voluptueux, elle avoit cédé à la nécessité ; l'amour du faste & le goût de la parure l'avoient accoutumée à ce mariage de hazard. Elle l'avoit rompu, parce que le Financier s'étoit voulu faire de ses libéralités un titre pour devenir son tyran »[467].

---

[463] MAUBERT DE GOUVEST, *L'Ami de la fortune, ou Mémoires du marquis de S. A****, *op. cit.,* p. 8.
[464] POMEAU (René), *L'Europe des Lumières : Cosmopolitismes et unité européenne au XVIIIe siècle,* Paris, Hachette, (Pluriel), 1991, p. 57.
[465] MAUBERT DE GOUVEST, *L'Ami de la fortune, ou Mémoires du marquis de S. A****, *op. cit.,* p. 20.
[466] *Ibid.* p. 21.
[467] *Ibid.,* p. 25.

Désormais entretenue par un nommé Barjac, le valet de chambre du cardinal Fleury[468], Mademoiselle de Bussi ouvre à Saint A. les portes pour satisfaire son ambition. Là encore, Maubert semble faire allusion à sa vie personnelle, cette jeune fille n'est pas sans rappeler Marianne, la première maîtresse de Maubert, elle-même femme de chambre ! Toutefois le héros hésite. Peu fier d'être présenté comme le cousin de Mademoiselle de Bussi et connaissant la réputation de Barjac, il s'interroge. Doit-il entrer au service d'un homme influent agissant dans l'ombre du cardinal ou renouer avec des possibilités de réussite plus honorables : « Avec toute la fierté d'un Gentilhomme dont les aïeux remontent jusques au-delà des Croisades, j'avois toute l'envie de parvenir d'un homme qui se sent au-dessous de sa sphère »[469]. Maubert instille sans doute ses propres considérations dans l'esprit de Saint A. L'aventurier peut-il garder un minimum de vertu ou est-il condamné aux intrigues et autres rôles obscures ? Trop honnête, il avoue à Barjac que sa protégée l'a trompé et le valet de chambre l'en félicite : « vous êtes un honnête-homme. Je vous sçai gré de votre répugnance à me tromper »[470]. Le héros nous fait alors penser à Gil Blas, qui fait preuve d'une sorte d'innocence tout au long du roman. En effet, contrairement à ce qui constitue le picaro traditionnel, comme chez Guzman d'Alfarache[471], le personnage central n'est pas mauvais mais naïf et plutôt sympathique.

Le protecteur de la jeune fille est un homme relativement important puisqu'il entretient des relations avec Bachelier, le valet de chambre du roi. Barjac pense alors immédiatement à recruter le héros pour se charger de mille petites choses différentes en étant discret. Fleury s'adresse à lui en ces termes : « Mais, sur toutes choses, que tout le monde ignore que je m'intéresse à vous : je ne vous pardonnerois ni l'indiscrétion, ni la vanité »[472]. Les deux hommes lui conseillent ensuite de fréquenter des personnes haut placées : « Croïez-moi, ne fréquentez que des personnes au-dessus de vous, dont vous ne soïez point tenté de vous faire des amis. Procurez-vous l'accès auprès de la Duchesse de B … & chez la Marquise de L . . . Montrez-vous du beau côté à ces deux Dames »[473]. Saint A. entre alors dans le cercle fermé des hommes de confiance qu'on charge de missions variées mais qui ont avant tout pour but de renseigner leurs employeurs. Sans le pousser au

[468] Barjac est effectivement le vieux serviteur indispensable du cardinal. Il aurait déjoué certains complots ourdis contre Fleury.
[469] MAUBERT DE GOUVEST, *L'Ami de la fortune, ou Mémoires du marquis de S. A****, *op. cit.,* p. 29
[470] *Ibid.,* p. 32.
[471] ALEMAN (Matéo), *Guzman de Alfarache,* Paris, René Ruelle, 1600.
[472] MAUBERT DE GOUVEST, *L'Ami de la fortune, ou Mémoires du marquis de S. A****, *op. cit.,* p. 37.
[473] *Ibid.,* p. 38.

libertinage, on conseille au héros d'utiliser son charme et ce dernier s'exécute : « Persuadé que j'allois bien-tôt être l'homme de confiance du premier Ministre, je rompis absolument avec toutes les connoissances, que j'avois faites, qui n'assortissoient pas à la discrétion de ce personnage »[474]. Des conseils qui ont également dû être prodigués à Maubert qui se lie d'amitié avec des personnes haut placées et n'hésite pas à fréquenter les chevaliers de la Félicité.

Avec cette nouvelle aisance, Saint A. est introduit à l'Hôtel de B. où on joue de grosses sommes. En prêtant lui-même des sommes importantes venues de ses gains, il devient incontournable ; on se confie à lui. Il apprend alors un important secret qui vise à renverser le ministère et se retrouve à déjouer un complot dirigé contre son maître. A cet effet, Saint A. doit réussir à charmer la marquise de L., qui le met au fait d'intrigues politiques et en fait son agent. Ainsi, sur ordre de Barjac, Saint A. devient-il le confident du duc Y., lui prête de l'argent, découvre ses secrets et déjoue ses intrigues dirigées contre Fleury. En récompense, notre héros reçoit un bénéfice pour son frère ecclésiastique. Il est ensuite envoyé à Madrid et le lecteur s'aperçoit que la vision du jeune héros s'aiguise au fur et à mesure du texte. On le sent grandir et gagner en maturité pour déjouer et participer aux intrigues de Cour mais aussi quand il porte un avis sur ceux qui l'entourent, comme en témoigne son rapport sur un membre de la Cour : « Dom Joseph étoit un fin Courtisan, Ministre de très-petite capacité »[475]. Toutefois, Saint A. garde son âme, il ne se pervertit pas aux contacts des complots et des trahisons. Il distingue ce qui est juste ou non, malgré son rôle d'espion à la Cour. Il explique notamment à propos de l'abbé Montgon : « La répugnance que j'avois à nuire à un homme dont je ne voïois pas que les chagrins fussent d'aucun avantage à M. le Cardinal, m'avoit fait éviter avec soin de me rendre suspect à l'Abbé »[476]. Plusieurs pages montrent ensuite la réelle compassion que Saint A. semble éprouver pour l'abbé.

La candeur du jeune héros se retrouve dans la description de ses aventures galantes et préfigure étrangement la situation de Maubert à Bruxelles. Une histoire sentimentale le mêle à deux sœurs madrilènes : Isabelle et Léonore. L'une a sa préférence mais est engagée auprès d'un vieil ambassadeur portugais qui a promis l'aisance à sa famille contre sa complaisance ; l'autre est plus spirituelle, libre mais jalouse. Le héros est attristé par la situation d'Isabelle, il lui propose de fuir en France et de se marier. Le lecteur

[474]MAUBERT DE GOUVEST, *L'Ami de la fortune, ou Mémoires du marquis de S. A****, *op. cit.,* p. 39.
[475]*Ibid.,* p. 80.
[476]*Ibid.,* p. 83-84.

est là encore plein de sympathie pour un jeune homme qui tente de réparer une injustice qui ne lui incombe pas. C'est un homme honorable qui espère que la situation s'arrangera pour la jeune fille. Après huit jours de rendez-vous galants et secrets, les deux amants sont dénoncés par Léonore et Saint A. est arrêté. Toujours protégé par sa bonne étoile, il réussit à sortir moyennant 50 pistoles et un motif d'emprisonnement caduque : « l'écrou ne m'accusant que d'avoir fait du bruit dans un mauvais lieu »[477].

Anxieux face cette mésaventure qui pourrait lui coûter la confiance de Fleury – Maubert s'inquiète pour celle de Cobenzl –, Saint A. réussit à tourner la situation à son avantage. Le lecteur commence alors à comprendre que le héros tire des leçons et apprend à utiliser intrigue et complot. Les épisodes successifs du roman offrent en quelque sorte une structure évolutive de l'apprentissage qui mène le personnage principal à l'âge adulte. Réutilisant sa romance avec les deux sœurs, Saint A. fait croire que son but était d'entrer en contact avec l'ambassadeur portugais afin de découvrir des secrets d'Etat. Il divulgue alors quelques indiscrétions entendues ailleurs en les imputant aux confidences de ses maîtresses. On retrouve donc dans ces passages une véritable trame romanesque où se succèdent aventures et rebondissements. Dans la suite de l'ouvrage, le père du héros rencontre le Cardinal et les deux hommes se rendent compte qu'ils se connaissent et appartiennent à la même famille. Fleury promet alors des bons mariages aux enfants, une compagnie de Dragons pour le fils puîné et un Guidon dans la gendarmerie pour l'aîné. Avec Barjac, ils décident de redonner les terres à la famille et de les ériger en marquisat.

Après ces heureux événements, l'aventure se corse pour le héros. Envoyé comme agent infiltré en Allemagne, il mentionne M. de Chavigny, bien connu de Maubert, et décrit son itinéraire. Devant relier Vienne à Munich, il tombe malade et ne peut rejoindre la Bavière. Comme il a rencontré un gentilhomme angevin nommé Desrosières en qui il a toute confiance, le héros le charge de lettres à mener à Munich. Mais son compagnon se fait détrousser et assassiner en passant la frontière. Ayant lui-même peur d'être menacé, le jeune espion fait courir le bruit qu'il passe en Italie par Trieste alors qu'il se déguise en marchand et prend la route de Prague. Ce sont les premières embûches sérieuses que l'aventurier rencontre et qui contrarient ses plans. Toutefois, vivant là encore un périple idéal, ce n'est pas lui qui est directement touché mais un de ses camarades. Maubert se sert alors de son expérience et décrit le séjour en Saxe de son jeune héros. Tout se déroule fort bien jusqu'à la mise en garde d'un autre agent français au détour d'un passage secret : « Ne

[477] MAUBERT DE GOUVEST, *L'Ami de la fortune, ou Mémoires du marquis de S. A****, *op. cit.,* p. 114.

vous fiez pas désormais à votre bonne fortune »[478]. En revenant en France, la chance semble avoir tourné pour l'aventurier même s'il réussit à concrétiser un projet de mariage avec une riche héritière londonienne. Le premier tome s'achève sur une note peu reluisante. Le héros, bientôt père, est contraint de quitter sa famille pour répondre aux ordres de Chauvelin, le nouvel intermédiaire du cardinal qui l'envoie en mission. Une fois encore, il est mis en garde : « tirez-vous d'affaire par votre adresse »[479].

Le second tome est plus sombre. Maubert raconte des aspects moins glorieux de l'aventure du héros. Entraîné dans une mission en Pologne, il doit assurer l'élection de Stanislas Leszczynski mais son rôle est difficile à tenir, il est probable ici que Maubert s'appuie sur sa propre existence pour fournir les détails nécessaires à son roman. Soupçonné d'être un agent, Saint A. se voit assigner un surveillant moscovite qu'il réussit à saouler afin de s'évader. Un épisode qui n'est pas sans rappeler la propre évasion de Maubert quand les deux moines l'escortent vers son nouveau couvent. Le protagoniste tombe ensuite malade, puis est envoyé à Milan où il prend la tête d'un groupe de cinquante-six hommes à pied armés de fusils, baïonnettes, épées et sabres. Blessé gravement durant un combat, il subit une longue convalescence. L'auteur insiste également sur le changement qui s'opère dans le caractère du héros. De personnage naïf et sympathique, il devient aigri et mesquin. Maubert évoque d'ailleurs un accrochage avec un marquis et place cette réflexion dans la bouche du jeune aventurier : « ce fut ma vengeance ; & elle fut assez grande pour me contenter »[480]. Le ton de l'intrigue se modifie. Il n'est plus question d'amourettes, de brigandage ou de plaisantes rencontres à l'étranger. Ce tome insiste davantage sur les complots de Cours, les conspirations et les disgrâces, l'auteur donnant l'impression d'une certaine désillusion et d'une évolution assez négative de la mentalité du personnage.

Les mauvais coups du sort s'enchaînent alors. Maubert en visionnaire prophétique de sa propre existence ou en homme clairvoyant conscient des aléas du statut d'aventurier relate la lente descente aux Enfers du héros. Son père tombe malade, ce qui contraint le jeune homme à regagner la Province. Il apprend dans le même temps que son frère est prisonnier d'Etat pour une affaire de galanterie avec une femme « un peu sur le retour mais encore fraîche »[481]. La petite vérole lui enlève sa femme et un enfant. Puis, se battant en duel à l'épée, il blesse mortellement l'homme suite à un faux mouvement mais ne peut

[478] MAUBERT DE GOUVEST, *L'Ami de la fortune, ou Mémoires du marquis de S. A****, *op. cit.,* p. 177.
[479] *Ibid.,* p. 207.
[480] *Ibid.,* t. II, p. 72.
[481] *Ibid.,* t. II, p. 91.

échapper aux autorités et se retrouve enfermé à la Conciergerie où il est « mis au cachot comme un scélérat »[482]. Touché par la grâce divine, son adversaire lui pardonne publiquement au procès et reconnaît que Saint A. n'est pas responsable de sa blessure. Libéré, le héros décide de se marier mais son union est de courte durée, les deux époux signant « à l'amiable un acte de séparation »[483]. Les réflexions placées dans la bouche du protagoniste montrent que le narrateur réalise sa propre autocritique : « Cette première disgrâce de la fortune me fut d'autant plus sensible, que je n'avois aucune habitude de l'adversité »[484]. On comprend ici que le héros du roman mais également l'aventurier ont conscience de leur naïveté de départ et peinent à faire face aux épreuves de l'existence mentionnées dans cette seconde partie du roman.

Un deuxième volume qui concentre également davantage de détails véridiques sur le ministère du cardinal de Fleury ou sur la politique de l'Europe en général : Saint. A. prend notamment part à l'élection Stanislas Leszczynski et participe au siège de Prague. Néanmoins, Maubert émaille encore son récit d'anecdotes croustillantes comme celle de la femme du procureur qui accorde une nuit à un chevalier contre cent louis d'or et se retrouve à fouetter son mari en guise de punition. Si notre auteur mêle réalité et fiction, c'est dans le souci de rendre son récit réaliste et ce sont peut-être ces éléments de vérité qui permettent de vendre le livre. Les noms des personnages ne sont que rarement écrits dans leur totalité. Maubert utilise des initiales vraisemblables dans son récit et le lecteur peut alors se demander quel duc. Y. est un intime de Fleury. En connaissant les codes fournis par l'auteur, il réussit à déchiffrer l'ouvrage. L'auteur lui laisse supposer que ces personnages ont une existence réelle et qu'on ne peut se permettre de ruiner leur réputation.

Nous l'avons dit, cette volonté de véracité est présente dès le début du récit. Maubert crée un personnage qui semble réel, avec une date de naissance et une date de mort précises, 1708-1745. L'univers décrit par Maubert est également le reflet du quotidien qui l'entoure : l'aristocratie et la bourgeoisie parisienne et de province, intéressées par les intrigues de Cour, les bénéfices et autres pensions. Ce sont aussi les aventuriers voyageurs et chevaliers d'industrie s'adonnant aux jeux, les libertins et séducteurs de tous âges qui sont mis en scène dans cet ouvrage. Des milieux que les lecteurs retrouvent chez Marivaux, Prévost et Crébillon. Maubert, fier de sa propre expérience, l'insère dans son récit. Il a saisi

[482]MAUBERT DE GOUVEST, *L'Ami de la fortune, ou Mémoires du marquis de S. A****, *op. cit.,* t. II, p. 104.
[483]*Ibid.,* t. II, p. 121.
[484]*Ibid.,* t. II, p. 122.

toute l'importance du mécénat dans la vie d'un aventurier, le rôle primordial joué par celui qui trace la voie du chevalier de fortune. Cette reconnaissance envers un protecteur est visible dans cet écrit et témoigne de la difficulté pour Maubert de rencontrer un bienfaiteur. Il désire ardemment ce que son personnage possède mais peine à concrétiser ce rêve en 1754.

Comme nous l'ont prouvé de nombreux parallèles entre la vie de l'auteur et celle de son héros, nous sommes ici proche de l'autobiographie : le récit de Maubert fait à la troisième personne aurait presque pu s'accommoder du « je ». En effet, certains éléments concordent assez bien avec la vie de notre aventurier : l'espionnage qui constitue la trame de l'intrigue est un des « métiers » de Maubert. Notre auteur connaît donc bien les manœuvres et les stratagèmes utilisés par les puissants pour se renseigner. Les ficelles du système de surveillance des politiques par les valets sont dévoilées par l'aventurier qui aurait lui-même été, selon Chevrier, au service du marquis de Chavigny, ambassadeur de France en Suisse. Maubert semble bien en terrain connu : outre l'espionnage, c'est la multiplication des obstacles qui nous incite à rapprocher les deux existences aventureuses.

D'autres similitudes avec la vie de notre auteur nous amènent à penser que Maubert calque ses écrits sur son propre destin d'aventurier. La multitude d'aventures galantes, le rôle du héros dans de nombreux pillages, l'énumération des procédés douteux pour gagner quelques sous laissent entrevoir la spirale infernale qui entraîne le chevalier de fortune dans le gouffre. Saint-A, sauvé un moment de la misère par son bienfaiteur, manque de chance ou de réussite. Contrairement aux *Mémoires* de Goldoni, où l'aventurier honnête triomphe de l'infortune, Maubert choisit de ne pas faire aboutir le rêve de réussite sociale de son héros, afin de mieux souligner les difficultés de succès de l'aventurier. Le chevalier de fortune n'est toutefois pas miséreux et criblé de dettes comme Maubert à la fin de sa vie. Il s'agit d'un scénario plus complexe dans lequel le héros réussit à obtenir la bonne fortune pour sa famille mais la fin de son aventure lui laisse un goût amer. Les échecs personnels, la maladie et la langueur prennent le dessus sur la fougue et l'envie de réussir du début de l'ouvrage, un triste résumé de la propre vie de l'auteur.

Pour Alexandre Stroev, *l'Ami de la fortune* « ressemble aux romans de l'ascension sociale »[485], Maubert y raconte l'histoire d'une « carrière bien réfléchie »[486]. Nous pouvons noter une ressemblance avec les romans picaresques, où le protagoniste s'essaie à des métiers divers et variés. Alexandre Stroev nous invite alors à rapprocher cet

[485] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumière*s, *op. cit.,* p. 124.
[486] *Ibid.,* p. 124.

écrit du Paysan parvenu de Marivaux et du destin à éclipses de Suard[487] que Robert Darnton a analysé. Ce livre peut également être rapproché des romans éducatifs qui forment un individu, en l'occurrence ici un aventurier. Maubert cherche à éclairer et captiver son lecteur. Ainsi, l'auteur, à l'instar de Fielding, s'intéresse moins au personnage qu'à ses pratiques. Dans *Joseph Andrews,* Fielding confesse qu'il « ne pein[t] point les hommes, mais les mœurs ; [il décrit] les espèces et non les individus »[488]. Maubert s'attache à définir les caractéristiques du groupe des aventuriers à travers le destin d'un personnage imaginaire, il s'intéresse plus à leur manière de vivre – de survivre – ou d'arriver socialement qu'à la trajectoire choisie par son personnage.

L'auteur nous propose deux versions différentes du destin masculin, le paysan aventurier qui réussit et intègre un mode de vie aristocratique et le noble appauvri qui tente de renouer avec la fortune mais qui renonce à ses espérances aux portes de la gloire. Maubert ne se trompe pas avec ces deux ouvrages ; il choisit un type de littérature en vogue, qui lie connaissance du monde politique et un certain talent d'écriture. Entre Mémoires et fiction, ces écrits se présentent comme une substitution à l'aventure. Ce n'est que plus tard que Maubert renoue avec le style politique pur, moins léger, plus réfléchi. Avant ces deux ouvrages Maubert s'est déjà essayé à la littérature d'imagination par laquelle il s'empresse de malmener les institutions, tant ecclésiastique que militaire.

Les lettres iroquoises, entre essai de littérature utopique et imitation des *Lettres persanes* ?

Chronologiquement, les *Lettres iroquoises* est le premier ouvrage rédigé par Maubert mais son statut à la charnière du roman et de l'imitation nous incite à le présenter dans cette dernière sous-partie. Cette étude constitue ainsi une transition avec le passage consacré aux supercheries littéraires de l'auteur. La première édition de cet écrit date de 1752. Elle démarre la carrière littéraire de notre aventurier. Publié en deux tomes mais sans préface ni indication d'auteur, cet ouvrage épistolaire mentionne un faux lieu d'édition

[487] Jean-Baptiste-Antoine Suard né en 1734 est un philosophe, protégé du clan Choiseul il est mis à la porte après son remplacement par le duc d'Aiguillon. Suard se marie avec une femme de la bonne bourgeoisie, grâce à certaines connaissances il devient censeur royal, puis est élu à l'Académie française. Il meurt en 1817.

[488] FIELDING (Henry), *The History of the Adventures of Joseph Andrews and his Friend Mr. Abraham Adams*, Londres, 1742.

« Irocopolis » et commence directement par la première lettre. Il en va de même dans la réédition de 1755 alors que la reprise textuelle effectuée dans *Les lettres chérakéesiennes*[489] en 1769 mérite une préface du Pape Clément XIII écrite en latin.

D'après Enea Balmas, on ne peut affirmer avec certitude que l'ouvrage soit bien de Maubert. La paternité du texte est en effet sujette à débat. D'après Grimm, cet écrit aurait été attribué « au philosophe Denis Diderot »[490] et Maubert se l'attribue ou non au gré de ses envies. Dans *l'Avis au ministre de Prusse*, par exemple, il réfute être l'auteur de cet écrit : « Il est cependant vrai que je n'ai jamais lû tout le volume des *Lettres Iroquoises* ; & que quand ce mauvais livre fut fait & imprimé, j'étois à plus de deux cens lieues de son Auteur & de son Imprimeur, qui d'ailleurs ne se sont pas cachés ; enfin il est constant que je n'y ai aucune part »[491] . Pour Barbier[492] et Quérard[493], le texte est bien marqué par la plume de Maubert.

L'ouvrage appartient à un genre qui se développe au début du siècle, celui du roman oriental. Le mouvement, initié par Montesquieu et ses *Lettres persanes* en 1721[494], trouve ensuite écho dans de nombreux écrits qui prennent place dans une vaste production suivant la tradition des *Mille et une nuits.* Le thème de l'épistolier exotique et observateur venu d'Asie est alors très en vogue au début du siècle comme en témoignent, en 1732, les *Lettres de Nedim Coggia et autres lettres turques* de Poullain de Saint-Foix[495] qui continuent le roman de Montesquieu, lui servant de supplément. En 1739-1740[496], le marquis d'Argens dans les *Lettres chinoises* reprend, lui aussi, ce panorama des civilisations d'Asie en comparant les mœurs européennes et chinoises. Puis, vers le milieu du siècle, l'observateur ne vient plus de l'Est mais du Nouveau monde. Les *Lettres d'une péruvienne* de Mme de Graffigny, parues en 1747[497], dénoncent les mœurs européennes sous la plume de Zilia, une jeune péruvienne exilée en France. Elle entretient une correspondance avec Aza, son amant resté au Pérou et critique notamment l'éducation des

---

[489] *Les lettres chérakéesiennes, mises en françois de la traduction italienne, par J.-J. Rufus, Sauvage Européen,* Rome, de l'Imprimerie du Collège de la Propagande ; par ordre en forme de Brevet de sa Sainteté Clément XIII, In-8, 204 p.

[490]*Correspondance Littéraire Philosophique et Critique de Grimm et de Diderot depuis 1753 jusqu'en 1790*, Paris, Furne, t VI (1768-1770), 1829, p. 222.

[491] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Avis au Ministre de Prusse*, *op. cit.,* p. 31.

[492] BARBIER, *Le dictionnaire des anonymes*, *op. cit.,* t. II*,* p. 1278-1279.

[493]QUERARD, *La France littéraire, op. cit.,* p. 628.

[494] MONTESQUIEU, *Les Lettres persanes*, *op. cit.*

[495] POULLAIN DE SAINT-FOIX (Germain-François), *Lettres turques, revues, corrigées et augmentées*, Amsterdam, P. Morbier, 1756, 2 parties en 1 vol., 186 p.

[496]BOYER (Jean-Baptiste, marquis d'Argens), *Lettres Chinoises, ou Correspondance Philosophique, Historique et Critique, Entre un Chinois Voyageur à Paris et ses Correspondans à la Chine, en Moscovie, en Perse et au Japon,* A La Haye, Chez Pierre Paupie, Juin 1739 – décembre 1740, 5 vol. de 240 p.

[497] GRAFFIGNY (Françoise de), *Lettres d'un péruvienne*, A Peine, 1747, 337 p.

filles. Cet ouvrage qui, selon Daniel Mornet[498] est réédité dix ou douze fois jusqu'en 1780, est l'un des plus lus du siècle. Ainsi le texte de Maubert s'inscrit-il dans cette vague d'écrits exotiques et critiques dans lesquels une véritable satire des mœurs européennes est visible.

L'ouvrage se présente sous la forme d'un roman épistolaire dans lequel le correspondant rend compte des événements qui se sont succédé dans sa vie. Maubert compile ici les lettres d'un Iroquois venu vendre des peaux en Europe. Enfermé à la Bastille avant d'être renvoyé dans son pays comme « indésirable », Igli écrit des lettres à son ami Alha resté dans leurs « déserts » et tente de dresser un portrait de la culture européenne, notamment des religieux et de leurs idées dogmatiques. Igli, le héros, a été envoyé en Europe par les « Vénérables » de son pays afin de se renseigner sur les us et coutumes des habitants. Ce voyage repose sur la visite d'un missionnaire dans la contrée habitée par cet Iroquois. L'homme d'Eglise tente de convertir la tribu au christianisme mais ses membres veulent au préalable connaître les mœurs des catholiques d'Europe. Igli est ainsi envoyé sur l'ancien continent afin de mener une sorte « d'enquête ». Il séjourne en France pendant environ douze ans et tente de s'adapter à la vie européenne, notamment en trouvant une maîtresse qui, malheureusement pour lui, l'expose comme une sorte de trophée :

> « La barbare m'a réduit en captivité : elle me montre à ces nations comme une curiosité. Elle m'a fait déshabiller par des jeunes gens de son complot. Elle m'a fait peindre le corps de diverses couleurs : elle m'a conduit malgré moi dans un lieu public. Elle m'oblige sous peine de la vie à danser & à chanter à la mode de nos déserts, tandis que je pleure dans mon cœur : je suis sur le point de me tuer »[499].

Dans cet ouvrage, on peut clairement noter l'opposition entre les civilisés, qui apparaissent comme fous, stupides et dépravés et les Iroquois sains, attachés à la simplicité et à la nature. Maubert met en avant le mythe du bon sauvage quand il fait prononcer ces paroles par Igli : « o ciel ! que *d'Européens* seroient meilleurs s'ils nous imitoient »[500]. De fait, pour le héros, la civilisation n'est pas bonne et les Européens ne sont pas heureux, la religion procure des inquiétudes stériles, des sujets de disputes mais surtout une conception des choses qui est dénuée de tout bon sens :

---

[498] MORNET (Daniel), « Les Enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », *Revue d'histoire littéraire de France*, Paris, Colin, 1910, p. 450.
[499] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri)*, Les Lettres iroquoises*, *op. cit*., lettre 16, p. 75.
[500] *Ibid*., lettre 5, p. 19.

> « Ils sont forcés d'étouffer la révélation de la Nature, toute sacrée qu'elle est, ou de mépriser enfin leurs préjugés insensés. Que je plains ces tristes & languissantes victimes »[501].

Maubert reprend ici les idées des philosophes des Lumières qui promeuvent une société plus égalitaire. Le développement d'un courant littéraire utopique coïncide avec l'attrait pour cette thématique. L'utopie met en avant deux mythes : celui du Paradis perdu et celui du « bon sauvage ». Dans le premier, les hommes vivent dans l'innocence en harmonie avec la nature, comme dans les *Lettres persanes* de Montesquieu avec la société des Troglodytes. L'auteur joue sur la nostalgie d'un âge d'or et la possibilité de retrouver sur Terre un Eldorado. Dans le second, on voit la sagesse et l'innocence des sauvages qui s'opposent au comportement corrompu des gens civilisés. Ainsi les penseurs des Lumières s'appuient-ils sur les carnets de voyages de la fin du XVe siècle qui révèlent l'existence d'autres peuples, d'autres coutumes avec la découverte des pays d'Amérique mais également sur les idées de Montaigne concernant le « sauvage ». Au XVIIIe siècle les peuples nouveaux incarnent donc plutôt une sorte de pureté originelle, ils fascinent dans une société qui semble gangrenée. Maubert le souligne en faisant l'éloge du naturel propre aux « sauvages » : « l'hypocrisie est la maladie universelle de ces climas. Les lieux sacrés n'en sont pas exempts, & la cour du monarque en est infectée »[502]. Toutefois, le « bon sauvage » n'est pas forcément le reflet d'un modèle idéal mais il permet au lecteur de s'interroger sur les coutumes françaises et européennes et d'en critiquer certains aspects. Voltaire s'attaque par exemple à l'aspect religieux alors que Montesquieu dénonce la corruption dans la société en rejetant le luxe. Ce mythe permet donc aux auteurs tel que Maubert de critiquer le système politique, social et religieux de la société d'Ancien Régime. L'écrivain se fait le relais des penseurs du siècle et l'emprunt à l'auteur de *L'Esprit des lois* est sans doute intentionnel, compte-tenu de la notoriété des *Lettres persanes.*

Plus qu'une œuvre utopique, il s'agit pour Maubert de rédiger un pamphlet anti-religieux. Contrairement aux deux ouvrages évoqués précédemment, Maubert n'entre pas dans le jeu de l'authenticité. Il semble ne pas éprouver la nécessité de rendre la fiction plausible et ne travaille pas non plus le décor du roman. Comme le souligne Enea Balmas, il n'y a pas vraiment d'intrigue et le lecteur constate une « élimination presque complète du

[501] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri)*, Les Lettres iroquoises*, *op. cit*., p. 35.
[502] *Ibid.,* lettre 38, p. 94.

cadre romanesque »[503]. En adoptant le point de vue limité de celui qui a vécu le moment, le rapporte dans une lettre et relate son expérience, Maubert axe le sujet de son ouvrage sur la société d'Ancien Régime. Le lecteur peine à croire à cet Iroquois enfermé en prison mais reconnaît l'existence de ce qu'il décrit. L'auteur ne se concentre alors pas sur le cadre romanesque, l'intrigue ou le personnage mais bien sur le fond : la critique de la société européenne et surtout de la religion.

Dans cet écrit, c'est la croyance en elle-même qui est visée. Les attaques contre la religion deviennent systématiques à partir de la lettre quatorze. Toutefois, notre auteur ne s'intéresse pas seulement au dogme catholique, il s'en prend à toutes les religions révélées puisqu'il met également à mal le judaïsme. Selon Enea Balmas :

> « Il ne s'agit pas, pour lui, de décider de la supériorité du christianisme sur la religion naturelle que les Iroquois pratiquent depuis l'antiquité la plus reculée dans leurs déserts ; mais d'évaluer les conséquences sociologiques de cette religion, de se faire une idée du rapport qui existe entre christianisme et civilisation, et entre civilisation et bonheur des peuples »[504].

Cette dichotomie se retrouve donc dans l'analyse de la religion, Igli porte un regard critique sur les idées religieuses ; il est étonné et attristé de voir que les canons religieux sont constitués par « une foule confuse d'histoires, [qu'il ne peut] croire sensément »[505]. Il doute même de la véritable provenance des écrits bibliques. Toutefois, il reconnaît que les maximes iroquoises, qui sont naturelles et simples, se retrouvent dans les écrits sacrés du christianisme. Selon Enea Balmas, Maubert revendiquerait ici « un droit de cité à part entière au sein de cette même civilisation que les Européens se proposent de détruire »[506]. Maubert par personnage interposé s'insurge contre les fondements même du christianisme, « Tu veux que je croye que trois Dieux n'en fassent qu'un ! Que le Fils s'est fait homme sans l'opération ordinaire : que ses miracles, sa mission, sa résurrection sont vrais, quoique démentis par un peuple entier […] »[507]. Selon Enea Balmas, la référence à Montesquieu[508] est visible : Maubert s'inspire du passage dans lequel Montesquieu s'intéresse aux deux magiciens, le roi et le pape qui « fait croire que trois ne font qu'un ».

[503] BALMAS (Enea), *Les Lettres iroquoises*, *op. cit.,* p. 38.
[504] *Ibid.,* p. 39.
[505] *Ibid.,* p. 12.
[506] *Ibid.,* p. 86.
[507] *Ibid.,* p. 105.
[508] MONTESQUIEU, *Les Lettres Persanes*, *op. cit*., lettre XXIV.

En s'attaquant à la Sainte Trinité, Maubert remet en cause la base du catholicisme. Grâce à son expérience acquise notamment pendant ses études des Saintes Ecritures, il s'attache à dénigrer méthodiquement les vérités imposées à tous les fidèles par les Pères de l'Eglise. Ce sont aussi les rituels des prêtres et plus largement de tous les religieux que l'auteur vise dans ses ouvrages. De fait, l'aventurier s'insurge notamment contre les cérémonies et les rites propres à la religion catholique.

Le héros des *Lettres Iroquoises,* témoigne de son incompréhension vis-à-vis des pratiques de la religion catholique, notamment du célibat des prêtres. Notre auteur prête alors ses propres idées à son héros. Comme d'ordinaire, Maubert n'est pas tendre : « leurs sacrificateurs font profession de ne jamais aimer de femmes, & ils appellent cela vertu »[509]. Pour le jeune Iroquois, les ecclésiastiques s'opposent aux penchants de la nature, ce qu'il ne faut pas faire ; il est absurde d'étouffer des pulsions naturelles qui rapprochent les hommes et les femmes, « le cœur n'est jamais vuide ; il est fait pour aimer »[510]. D'ailleurs Igli s'empresse de rajouter « je ne puis voir une belle fille deux moments sans l'aimer ; crois-tu que ces hommes ayent le cœur différent du mien ? »[511]. Le célibat des prêtres est une question qui fait débat depuis le Moyen-Age. La Réforme mais également Erasme remettent cette polémique au goût du jour. Quand Igli ironise ensuite sur la nuée de femmes qui entoure les prêtres, il mentionne sans doute les dames qui viennent se confesser ou des croyantes soucieuses de faire quelques bonnes œuvres :

> « Ces sacrificateurs ont plus de femmes que le reste du peuple. Je les ai examinés moi-même dans leurs temples ; on en voit en foule autour d'eux, leur parler à l'oreille avec empressement des heures entières »[512].

De même que les mœurs des hommes d'Eglise, ce sont les gestes rituels des cérémonies qui abasourdissent Igli, notamment quand ses enfants sont baptisés et que le prêtre « leur a jetté de l'eau sur la tête »[513]. Maubert dénigre le Baptême, pourtant primordial dans la religion catholique, qui permet à l'enfant d'entrer dans la communauté chrétienne. Igli ne comprend pas la signification de cette cérémonie et ne peut saisir pourquoi le clergé lui enlève ses enfants. Toutefois, en tant qu'observateur averti, il se rend compte que les prêtres tentent de le convertir à la religion catholique. La conversion forcée

[509] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Les Lettres Iroquoises, op. cit.,* lettre 8, p. 32.
[510] *Ibid.,* p. 37.
[511] *Ibid.*, p. 37.
[512] *Ibid.,* p. 37.
[513] *Ibid.,* p. 38.

est d'ailleurs au cœur de l'ouvrage, Maubert présente en quelque sorte un prêtre qui tente de ramener une brebis égarée dans le troupeau :

> « Je conversois, il y a quelque tems, avec un de leurs sacrificateurs, que la curiosité avoit engagé à me venir voir : il étoit informé, que je n'assistois point à ses cérémonies, & que je ne connoissois point sa religion : c'étoit un nouveau motif pour lui car ces hommes désirent avec ardeur que tout l'univers professent leurs dogmes, tout prodigieux & inconcevables qu'ils sont »[514].

La critique que notre auteur adresse à travers son protagoniste est sévère : la religion catholique tenterait de ramener les croyants de toutes confessions dans son giron et les ecclésiastiques ne seraient donc pas tolérants. Reprenant cette fois-ci les idées de Voltaire, développées notamment dans les *Lettres philosophiques,* Maubert s'attaque au fanatisme religieux. Igli s'insurge contre les pratiquants extrémistes : « Ce Juif, que tu vois, croit tous les peuples impurs & souillés, & ne mange de rien où nous avons touché »[515]. Pour le héros, tous se battent pour faire reconnaître leur Dieu : le Turc, le Juif ce qui rend le dialogue impossible entre eux. Selon l'Iroquois, les fidèles veulent se faire aimer de leur créateur et se croient dans leur juste droit d'affirmer que leur dieu est meilleur qu'un autre. « Ils veulent apprendre à dieu à aimer sa créature. Ils crient à ses oreilles, comme s'il étoit sourd. Tu ris sans doute des idées singulières de ces Européens. Sache cependant qu'ils s'estiment plus que nous ; & qu'ils nous prennent pour des sauvages » »[516]. Maubert nuance ici le mythe du « bon sauvage » en donnant à ce terme une connotation péjorative dans la bouche d'Igli. Les Iroquois ne sont donc plus des modèles de pureté mais de naïveté, ce qui entrave leur capacité de réflexion et ne leur permet pas de comprendre qu'ils sont dans l'erreur quant à leur interprétation de la religion. Ainsi, à l'instar de Voltaire qui, quelques années plus tard dans *l'Ingénu* et *Candide* discrédite ce mythe utopique, Maubert se livre à une critique sévère de l'idéalisation de l'étranger.

III. La supercherie littéraire, entre imitation et réécriture

Maubert est l'auteur « supposé » de nombreux ouvrages et comme nous l'avons préalablement souligné, nous ne pouvons lui attribuer avec certitude certains écrits qu'il

[514] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Les Lettres Iroquoises, op. cit.,* lettre 4, p. 11-12.
[515] *Ibid.,* lettre 9, p. 40.
[516] *Ibid.,* lettre 11, p. 54.

aurait pourtant rédigés. De plus, dans sa production, Maubert fait également figure d'usurpateur ou de plagiaire. On peut alors parler de mystification du lecteur et donc de supercherie littéraire. Contrairement aux ouvrages que nous avons déjà évoqués, il ne s'agit pas ici de transgression de genre ou de mensonge concernant le contenu mais bien d'imposture, d'une écriture au nom de quelqu'un d'autre. Maubert s'adonne alors à une autre activité en vogue à l'époque, celle de la réécriture et de l'imitation.

Les « Rousseau des ruisseaux » ne sont pas des escrocs banals, ce sont des petits écrivains qui font partie de la République des lettres et qui rusent pour augmenter leur pécule. Une rivalité s'installe entre ces auteurs prêts à tout écrire pour de l'argent et les philosophes comme Voltaire ou Rousseau qui sont déjà connus et reconnus. Les ouvrages de ces auteurs se vendant plutôt bien et leurs idées circulant au sein de la société, leur activité attise une certaine convoitise de la part des petits littérateurs sans le sou et en quête de réussite. Maubert n'échappe pas à la règle et cherche, lui aussi, à profiter de la notoriété du résident des Délices.

D'une manière générale, et à plus d'un titre, Voltaire sert de modèle aux aventuriers-écrivailleurs. Il incarne pour eux l'aventurier qui a réussi, notamment à travers l'exemple de la loterie. Créée en 1729 par le contrôleur général des finances, la loterie est rapidement ruinée par Voltaire, qui sous couvert de la création d'une société, achète tous les billets. Mais c'est aussi parce que Voltaire se trouve être l'ami et le correspondant de divers souverains qu'il passe pour un aventurier accompli, Frédéric le Grand ou Catherine II font partie de ses connaissances proches. Casanova qui tente de rivaliser avec lui, en rédigeant *Les histoires de Russie et de Pologne* ne parvient pas à s'attirer l'amitié de Voltaire. Se sentant offusqué, le représentant des chevaliers de fortune essaie alors de lutter contre l'admiration qu'on porte aux philosophes en Europe, sans vraiment y parvenir.

Ainsi, de nombreux littérateurs entretiennent-ils une relation ambivalente avec Voltaire. Certains, comme le note Alexandre Stroev, se forgent une réputation de partisan ou d'ennemi du maître : le chevalier d'Éon « corrige les fautes de Voltaire »[517] dans son *Histoire impartiale de l'impératrice d'Eudoxie Fadorovna, première femme de Pierre le Grand* en 1774. Il semblerait toutefois, selon Alexandre Stroev, que Voltaire ne voie ni ses imitateurs ni ses détracteurs. De fait, le résident des Délices ne s'inquiète pas de cette production littéraire qu'il juge sans doute de mauvaise qualité. Il se soucie par contre de la réécriture de ces propres ouvrages par un tiers, essentiellement quand ces contrefaçons sont

[517] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières, op. cit.,* p. 67.

mauvaises et risquent de compromettre sa réputation.

Exploitant largement la gloire littéraire de Voltaire, notre littérateur se propose de réécrire son œuvre comme en témoigne son édition pirate de la *Pucelle* et l'introduction au *Siècle de Louis XIV*. Ces éditions, nous l'avons dit, sont en quelque sorte le dernier recours de l'écrivailleur. Elles attestent de la détresse et de la volonté de survie des « Rousseau des ruisseaux ». En effet, les ouvrages de Voltaire représentent un investissement sûr, ils se vendent bien et l'auteur qui réédite ses écrits s'assure alors une rentrée d'argent substantielle et envisage l'avenir sous un jour meilleur.

Si le nom de Voltaire permet de garantir un certain bénéfice, cette réécriture témoigne également de l'admiration que Maubert porte au maître et aussi peut-être de la confiance que notre auteur a dans son propre style. De fait, il semble qu'il pense pouvoir rivaliser avec Voltaire, ce qui démontre une assurance, voire une arrogance qui n'est pas pour plaire à ce dernier. Les deux hommes ne se sont vraisemblablement jamais rencontrés, mais ils se livrent une véritable querelle par écrits interposés : Maubert se défend des accusations de Voltaire dans ses différents ouvrages et Voltaire accuse Maubert de méfaits littéraires dans sa correspondance.

Les relations entre les deux auteurs s'engagent pourtant sereinement, le résident des Délices rédigeant dans un premier temps un examen plutôt positif du *Testament politique du Cardinal Alberoni* :

> « Après tant de testaments cassés par le public, celui du cardinal Albéroni vient de paraître. Je souhaite à l'éditeur qu'en effet le cardinal Albéroni l'ait mis sur son testament. Cet éditeur, ou cet auteur, connaît sans doute assez les hommes, les affaires, et le train du monde, pour ne pas ignorer qu'un bon legs, qui procure une vie heureuse, vaut mieux que toutes les spéculations politiques. Un écrivain fait un beau livre plein de profonds raisonnements sur le commerce ruineux de l'Europe avec les Grandes-Indes ; un négociant d'un trait de plume y envoie, sans raisonner, des effets : il s'enrichit, et ne lit point le livre. Il en est de même dans la politique : l'homme d'esprit oisif fait des projets pour changer la face de l'Europe ; ceux qui gouvernent suivent leur routine, et ne s'informent pas seulement si on a fait des projets »[518] .

Voltaire ne tarit donc pas d'éloges sur ce testament, « que ce soit le cardinal

[518] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le siècle politique de Louis XIV, op. cit.,* p. 411-412.

Albéroni, ou son truchement, qui propose au roi d'Espagne d'encourager l'agriculture, il est clair que c'est un très bon avis, et qu'il faut le suivre, soit qu'il vienne d'un ministre ou d'un fermier »[519]. L'auteur apparaît à Voltaire comme un véritable homme de lettres érudit, documenté et proche du roi d'Espagne : « jamais homme n'a mieux connu l'Espagne que l'Auteur. On croirait que c'est le ministre de Philippe V, ou celui qui a été le compagnon de sa retraite et son malheureux ami, (si l'on peut être l'ami d'un roi) »[520]. Toutefois, le résident des Délices tempère ses propos à la fin de l'Examen, notant que « le cardinal Albéroni est devenu un censeur bien impitoyable depuis sa mort. Son testament est une satire »[521] . De plus, Voltaire reproche à l'auteur de blâmer le cardinal de Fleury et de juger « ainsi les vivants et les morts »[522]. Les critiques Voltaire se retrouvent dans une lettre de 1758 où il mentionne notre aventurier et son *Testament* en ces termes :

> « Echappé de sa prison il est venu à Lausanne où il a fait imprimer un mauvais livre intitulé *Le Testament du Cardinal Alberoni*. Dans ce livre il déchire la France, il s'attaque à la personne sacrée du roi, et voici comme il parle de M. le maréchal de Belle-Isle, page 253 : " Sa présomption le rangea dans la classe de ces hommes odieux nés pour le malheur de leur patrie qui, à quelque prix que ce soit veulent être fameux " etc. Ce misérable a été chassé de Lausanne ; et a passé en Angleterre depuis le commencement de la guerre présente »[523].

Maubert ne tarde pas à réfuter les attaques de ses détracteurs. La réponse à Voltaire se trouve dans la Préface du premier volume de *l'Histoire Politique du Siècle* paru entre 1754 et 1755. La riposte est immédiate et Maubert ne ménage pas son adversaire : « Oserai-je vous dire, M. de Voltaire, que vous êtes mal instruit pour un grand historien et peu logicien pour un grand Philosophe...? »[524]. A la même époque, notre auteur s'en prend violemment à Voltaire dans *l'Ecole du gentilhomme* où Maubert prête ces paroles à ses principaux protagonistes :

> « Le Comte : Quels coups vous frapper, Mr., sur les plus fameux Ecrivains [102] du siècle ! Le fameux

[519] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le siècle politique de Louis XIV, op. cit.,* p. 413.
[520] *Ibid.,* p. 414.
[521] *Ibid.,* p. 416.
[522] *Ibid.*
[523] VOLTAIRE, *Correspondance* compilée par Théodore Besterman, Paris, Gallimard, (La Pléiade), 1993, XIII volumes, Vol. 5, pp 208-209, Lettre 5208 à Charles-Louis-Auguste Fouquet, duc de Belle-Isle le 4 septembre 1758.
[524] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Histoire politique du siècle*, *op. cit.,*p. 15.

> Voltaire & l'Eternel Abbé Pluche ne sont pas bien dans vos papiers. J'ai grande envie de voir ce que vous me permettez de conserver de leurs idées.
>
> Le Chevalier : Je ne me suis jamais laissé prendre à ses éloges outrés, que l'intérêt prodigue […] J'ai écouté avec mépris ces Pédagogues également vains, & ignorants, qui, pour se donner le relief d'Hommes universels, recommandent des Sciences, dont ils savent à peine la définition, & indiquent des sources, qu'ils ne connoissent que sur des catalogues des Bibliothèques »[525].

Le succès littéraire de Maubert n'étant pas assuré avec son testament, il semble qu'il publie la même année sa contrefaçon. Afin de mieux lancer sa carrière littéraire, et peut-être pour réussir à vendre ses premiers ouvrages, Maubert s'initie à la réécriture des livres de Voltaire. La publication du *Supplément au Siècle de Louis XIV* sonne alors le commencement d'une relation mouvementée et empreinte d'une certaine animosité entre les deux hommes.

Le *Supplément au siècle de Louis XIV*

Quand Voltaire rédige *Le Siècle de Louis XIV* en 1751, La Beaumelle en fait une critique dès sa parution. Une nouvelle édition voit alors rapidement le jour sous le titre *Le Siècle de Louis XIV par M. de Voltaire, nouvelle édition, augmentée d'un très-grand nombre de remarques par M. de La B***.* Paru à Francfort, chez la veuve Knoch et J.G. Eslinger en 1753, cet ouvrage est composé de trois volumes. En tête du premier tome, le lecteur trouve quelques « conseils à l'auteur du Siècle de Louis XIV ». D'après Beuchot[526], La Beaumelle se défend d'être l'auteur de toutes les notes additionnelles. Pour ce dernier, seulement celles du premier volume sont de lui et les autres incomberaient au chevalier de Mainvillers. Parmi ces ajouts, Joseph Delort note certaines réflexions « offensantes pour la maison d'Orléans »[527] qui retiennent l'attention des autorités. Ne pouvant prouver ses dires et étant en possession de plusieurs volumes de l'édition à son domicile parisien, La Beaumelle est arrêté et conduit à la Bastille en avril 1753. Il y demeure enfermé jusqu'en octobre, puis est libéré mais contraint à l'exil à « 50 lieues de Paris »[528].

En réponse à la critique énoncée par La Beaumelle, Voltaire aurait fait paraître un

[525] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Ecole du gentilhomme, op. cit.,* p. 101.
[526] Avertissement de Beuchot, in, *Œuvres complètes de Voltaire,* Garnier, 1878, tome 15, p. 87.
[527] DELORT (Joseph), *Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres à la Bastille et à Vincennes,* Paris, Firmin Didot, 1829, t. 2, p. 234.
[528] *Ibid.,* p. 245.

Supplément au Siècle de Louis XIV[529] qui se trouve à Paris au mois de mai 1753. Figurent également dans l'ouvrage une pièce intitulée *Catilina* et l'*Examen du Testament politique d'Alberoni.* Voilà comment Maubert se trouve mêlé à cette querelle ! Dans son avertissement, Beuchot indique que l'autre titre de l'écrit serait *Le siècle politique de Louis XIV* mais le texte est différent. En 1753 est publié un *Nouveau volume du Siècle de Louis XIV pour suppléer à ce qui manque dans cet ouvrage de M. F. de Voltaire*[530]. Ce que Grimm dans sa *Correspondance* nomme *Supplément au siècle de Louis XIV* est défini comme « une brochure qui pour l'honneur de l'humanité et de la littérature n'aurait jamais dû voir le jour »[531]. Le critique mentionne l'identité de l'auteur du texte : « un Suisse qui demeure à Lausanne […] qui a eu autrefois des aventures en Saxe [et qui] nous donna, il y a plus d'un an, le *Testament politique du Cardinal Alberoni* »[532]. Maubert serait donc bien l'auteur de l'ouvrage qui est réédité un an plus tard sans faux titre[533].

Il faut attendre 1755 pour la dernière édition publiée à Dresde. Le lieu d'impression est ici primordial car il s'agit de chez George Conrad Walther, un imprimeur avec lequel Voltaire travaille. L'écrivain désirant donner davantage de crédibilité à son édition utilise ce subterfuge pour tromper un lecteur peu attentif mais surtout pour situer son écrit dans la droite ligne de celui de Voltaire. Cette dernière mouture présente toutefois de nombreuses différences avec les deux autres : le titre et l'introduction desquels la mention « Vicomte de Bolingbroke » a disparu. Par ailleurs certains éléments ont été retirés dans la seconde partie sur la *Défense du Siècle* : Akakia dont l'histoire est relatée perd son grade de « médecin du Pape »[534] dans la version de 1755, le titre « Décret de l'Inquisition de Rome »[535] a été effacé et celui du « Jugement des Professeurs » a été amputé « du Collège de la Sapience »[536]. Des indications religieuses hasardeuses qui sont supprimées de la version initiale alors qu'on connaît Maubert peu enclin à sacrifier ses opinions pour plaire aux bien-pensants catholiques ! On trouve également dans la version de 1755, l'ajout de *L'Examen du Testament politique d'Alberoni*[537] et

---

[529]*Supplément au Siècle de Louis XIV, Catilina, tragédie, et autres pièces du même auteur,* Dresde, 1753, chez G.-C. Walher, 184 pages.
[530]*Nouveau volume du Siècle de Louis XIV pour suppléer à ce qui manque à cet ouvrage de M. F. de Voltaire ou Le Siècle politique du Louis XIV ou Lettres du Vicomte Bolingbroke sur ce sujet avec les pièces qui forment l'histoire du siècle* à Siéclopolie, 1753, Aux dépens de la Compagnie, 431 p.
[531] KÖLVING (Ulla), CARRIAT (Jeanne), *Inventaire de la correspondance littéraire de Grimm et Meister*, *op. cit.,* t. II, p. 416.
[532] *Ibid.,* p. 415.
[533]QUERARD (Jean-Marie) et AUBERT DE VITRY (François-Jean-Philibert), *Bibliographie voltairienne,* Firmin-Didot frères et Daguin frères, Paris, 1842*,* p. 143.
[534] *Nouveau volume du Siècle de Louis XIV*, *op. cit.,* p. 351.
[535] *Ibid.,* p. 359.
[536] *Ibid.,* p. 361.
[537] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le siècle politique de Louis XIV, op. cit.,* p. 411

de sa *Réponse*[538]. Notre auteur signe alors indirectement son ouvrage en ajoutant ces deux éléments au volume.

Si, au regard de la reliure, l'ouvrage se présente comme une édition originale de Voltaire, le texte originel n'est pas repris. L'auteur se contente en effet de rédiger ce qu'il nomme un « supplément » et que nous pouvons qualifier d'introduction. De fait, dès la Préface des Editeurs, Maubert explique que :

> « M. F. de Voltaire n'ayant pû que manquer dans son *Siècle de Louis XIV*, le Tableau des affaires politiques & militaires, on a trouvé à propos de faire imprimer dans le nouveau volume-ci les *Lettres* que le célèbre Vicomte de Bolingbroke a écrites sur ce sujet »[539].

L'introduction, la première et la seconde lettre du *Supplément au Siècle de Louis XIV* reproduisent en effet la fin de la sixième, la septième et la huitième lettre, véritablement écrites par Bolingbroke. Maubert réutilise ici un ouvrage intitulé *Lettres sur l'histoire par Milord Bolingbroke* et dont les missives ont été traduites en français par Barbeu du Bourg en 1752[540].

La *Diatribe du docteur Akakia* semble, quant à elle, écrite de la main de Voltaire. D'après Quérard, dans sa *Bibliographie voltairienne*, Voltaire aurait rédigé l'opuscule au moment de la dispute entre Maupertuis et Koenig. Si Frédéric II est amusé par le texte, il demande expressément à Voltaire de ne pas le publier. La pièce est tout de même imprimée, les ouvrages sont alors saisis et brûlés. Voltaire ne s'avoue pas vaincu et fait réimprimer son écrit à Leipzig. Frédéric passablement irrité le fait arrêter à Francfort et surveiller. Toutefois le corps du texte reproduit n'est pas exactement identique. La version d'Akakia imprimée en 1753 est semblable à celle introduite dans *Le siècle politique de Louis XIV* de 1753 mais diffère en certains points de celle retranscrite par Maubert en 1755. Un changement s'opère notamment dans la partie du *Décret de l'Inquisition* qui propose un en-tête réécrit. La version de Maubert est augmentée par :

> « La Diatribe du Médecin Akakia ayant été déférée à un Tribunal très éclairé, le Directeur chargea trois des Membres qui le composent, d'en rendre compte

[538] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le siècle politique de Louis XIV, op. cit.,* p. 422.
[539] *Ibid.,* p. ix.
[540] *Les lettres sur l'histoire par Milord Bolingbroke*, trad. française Barbeu du Bourg, 1752, 2 vol., in-12. Jacques Barbeu du Bourg est un scientifique français né le 12 février 1709 à Mayenne, mort le 13 décembre 1799 à Paris. Il reste célèbre pour ses travaux en botanique.

à la première assemblée ; ils le firent en ces termes »[541].

Le texte qui suit ce passage est également transformé. Toutes les références directes aux « Ecritures », au « Saint Siège » ou au « Grimoire » ont disparu et le paragraphe a été remanié et tronqué pour le rendre compréhensible. Une technique qui répond sans doute au désir de l'auteur de ne pas s'attirer les foudres du clergé à un moment de son existence où il est en Suisse, vient d'échapper aux moines le raccompagnant à son ordre et s'est nouvellement converti au protestantisme. Les aménagements de texte se succèdent alors dans la suite de l'ouvrage. Chez Voltaire, l'auteur explique que « nous passons plusieurs choses qui fatigueroient la patience du lecteur & l'intelligence de Monsieur l'Inquisiteur »[542] alors que chez Maubert la dernière partie de phrase disparaît. Ainsi, notre écrivain passe-t-il sous silence toutes les autres mentions à « l'Inquisiteur » dans les paragraphes suivants. Un autre passage réécrit attire notre attention. Il ne s'agit plus de censure religieuse mais plutôt de toucher au fond de la polémique. On peut alors lire dans l'écrit de Voltaire :

> « Si ce camarade après lui avoir communiqué plusieurs fois son ouvrage dans lequel il combat avec la discrétion la plus polie, et avec éloge, l'imprimé de son consentement, qu'il se garde bien de vouloir passer cet Ouvrage de son adversaire pour un crime de Lèse Majesté Académique »[543].

En analysant ce passage, on peut s'interroger sur les intentions de Maubert quand il supprime cette phrase. Notre écrivain semble vouloir s'attirer les bonnes grâces de Voltaire en limitant ce qu'on pourrait lui reprocher dans ces différents écrits. Que ce soit dans ses idées anti-religieuses ou dans sa querelle avec Maupertuis, Maubert nous apparaît, curieusement, comme le protecteur du résident des Délices. Son travail d'écriture peut alors être assimilé à une certaine propagande philosophique, en totale contradiction avec ses idées antiphilosophiques évoquées tantôt. Notre auteur est au fait des idées de Voltaire et connaît ce dont ses détracteurs le blâment, au niveau de ses écrits, de ses thèses et de ses prises de position.

Maubert a vraisemblablement lu et étudié les différentes critiques faites au *Siècle de Louis XIV*. Gibbon reproche par exemple à Voltaire d'avoir écrit un livre sans

[541] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le siècle politique de Louis XIV, op. cit*., p. 349.
[542] VOLTAIRE, *Diatribe du Docteur Akakia, Médecin du Pape, Décret de l'Inquisition et Rapport des Professeurs de Rome au sujet d'un prétendu président*, Rome, 1753, p. 24.
[543] *Ibid.,* p. 29.

plan. L'auteur a en effet préféré une suite de tableaux, représentant l'un après l'autre les grands aspects de la société française sous Louis XIV plutôt qu'un récit continu. D'autres auteurs s'étonnent, à l'instar de Maubert, que Voltaire ne se soit pas attaché à écrire une partie purement diplomatique et politique. La Beaumelle aurait quant à lui rédigé quantité de notes critiques sur le *Siècle de Louis XIV* dans l'édition qu'il en donne. Maubert se charge dans son ouvrage de publier les réfutations de Voltaire. Le résident des Délices conteste ici point par point, page par page et note par note les reproches de son détracteur[544]. La Beaumelle soutient notamment qu'une anecdote est citée dans les *Mémoires de Perse* alors que Voltaire prétend que nul historien du siècle de Louis XIV ne la mentionne :

> « Premièrement, mon ouvrage était fait en partie long-tems avant les mémoires de Perse qui n'ont paru qu'en 1745. En second lieu, il n'appartient qu'à vous de citer parmi les historiens un libelle qui est aussi obscur, & presque aussi méprisable que votre *qu'en dira-t-on* […] »[545].

La réfutation plus directe qui fait suite aux réponses plutôt policées est bien moins aimable. Voltaire est presque agressif envers son interlocuteur : « que s'en est-il tenu à outrager l'auteur du siècle ? Mais la même fureur insensée qui lui a dictée son libelle du *qu'en dira-t-on*, l'a porté encore dans ses remarques sur le siècle passé, à oser attaquer les puissances du siècle où nous sommes »[546]. Ces ajouts à la première partie de Maubert ont sans doute pour but de faire passer l'écrit pour un original de Voltaire, le rendant ainsi plus authentique. Toutefois, nous ne pouvons affirmer que cette *Défense du Siècle de Louis XIV* émane bien de Voltaire. Maubert en est sans doute le rédacteur. Il est en effet fort possible que notre aventurier soit l'auteur de ces lettres, à défaut d'en être le compilateur. Nous ne disposons que de peu d'informations pour attester de l'identité de l'inventeur de ces quelques pages. Nous pouvons seulement constater que Maubert prend part et tente d'imposer sa présence dans la querelle, qui ne le concerne pourtant pas directement, entre Voltaire et La Beaumelle.

Maubert voulait vraisemblablement attirer l'attention de Voltaire dès son entrée dans la République des Lettres et il y parvient avec *Le Testament politique d'Alberoni*, sur

---

[544] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le siècle politique de Louis XIV, op. cit*., des pages 227 aux pages 266, puis à partir de la page 267, Voltaire entreprend une « réfutation plus directe » jusqu'à la page 301.
[545] *Ibid.,* p. 239.
[546] *Ibid.,* p. 271.

lequel la critique de l'écrivain est plutôt positive. Notre aventurier est alors, sans aucun doute, ravi d'avoir su plaire à celui que les littérateurs du siècle considèrent comme un modèle ! On peut penser que, pour conquérir entièrement la sympathie du résident des Délices, Maubert décide de prendre sa défense en publiant *Le siècle politique de Louis XIV*. L'ouvrage est proche de ce qui peut être qualifié de propagande philosophique car l'auteur a connaissance des idées de Voltaire, les reprend à son compte et s'en fait le vecteur. Comme nous l'avons évoqué plus avant, *Les Lettres iroquoises* sont le premier essai de Maubert, un pamphlet anti-religieux à la limite du blasphématoire et dont les idées sont marquées du sceau des philosophes. Fier de ses succès, notre auteur se décide à contrefaire un écrit de Voltaire. Ce second démêlé avec l'écrivain entérine définitivement la querelle entre les deux hommes.

La *Pucelle*

Comme en témoignent de nombreuses éditions falsifiées et remaniées, « l'œuvre littéraire est devenue une marchandise, qui, pourtant, n'excite une demande notable, qu'à condition que l'auteur soit déjà bien connu »[547]. Les multiples littérateurs sans le sou, membres appauvris de la République des Lettres, tentent de survivre et d'échapper à leurs tristes conditions de vie en imitant les œuvres les plus lues et les plus vendues du siècle. Dans la foule du prolétariat littéraire évoqué par Robert Darnton, certains écrivailleurs désirent améliorer leur existence matérielle par tous les moyens. La jalousie littéraire de côtoyer ceux qui ont réussi et la concurrence sont donc marquées dans ce milieu. Maubert fait partie intégrante de ces « Rousseau des ruisseaux » qui cherchent à la fois une reconnaissance en tant qu'auteur et une rentabilité pécuniaire. Fort de ses deux premières expériences en matière de mystification, notre écrivain décide de s'adonner à la falsification d'édition originale.

Aidé par Grasset, Maubert aurait publié en 1755 une œuvre de Voltaire. Cette édition pirate de *La Pucelle d'Orléans* a fait couler beaucoup d'encre, et en premier lieu, celle de l'auteur de la pièce. Cette affaire préoccupe en effet au plus haut point Voltaire, qui en fait largement mention dans sa correspondance entre mai et décembre 1755. Sa contrariété est manifeste dans une lettre envoyée à Jean Robert Tronchin le 8 août : le lieu d'expédition

[547] RIEGER (Dietmar), *Dynamique sociale et formes littéraires. De la société de cour à la misère des grandes villes,* Etudes littéraires françaises, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 1997, p. 60.

est transformé en « Aux prétendues Délices »[548]. Dans cet endroit dédié aux plaisirs de la retraite et de l'écriture, Voltaire subit de nombreux tracas qui paraissent lui miner l'existence. Ce n'est qu'à la fin du mois de décembre 1755 que cette affaire disparaît de sa correspondance pour réapparaître en 1768 dans un courrier où il s'insurge contre les éditions pirates de Hollande : « les libraires qui débitent tous ces livres me font l'honneur de me les attribuer pour mieux les vendre »[549]. Cette mésaventure qui l'a tracassé pendant près d'un an lui revient alors à l'esprit.

Essayons, grâce aux lettres de Voltaire et aux témoignages de ses contemporains, de retracer les événements. En mai 1755, Voltaire est irrité au plus haut point de se voir présenté à la vente, chez lui, un ouvrage qu'il a lui-même rédigé dès 1730. A l'origine composé de quatorze chants, ce poème héroi-comique ne paraîtra à Genève qu'en 1762 dans sa version officielle, après le flot d'éditions pirates qui ont innondé le marché à partir de 1755. Voltaire en est responsable. Travaillant alors sur le manuscrit, il commet l'imprudence d'en distribuer de nombreuses copies à ses amis et connaissances à Paris. Comme l'explique Louis Moland[550], l'auteur s'aperçoit un peu tard de son erreur et se met à redouter l'impression de son œuvre. Il semble que Voltaire ait alors demandé à l'inspecteur de police d'Hémery de faire des recherches sur de potentielles fausses éditions. Les peurs de Voltaire s'avèrent tout à fait fondées. En 1755, plusieurs versions du manuscrit de la *Pucelle* circulent à Paris et chacun se targue d'avoir la meilleure.

En juillet 1755, Voltaire se voit proposer de racheter un de ses propres manuscrits qui a été augmenté et falsifié. Cette affaire le bouleverse comme en témoigne cette lettre au comte d'Argental :

> « Ce coquin de Grasset dont je vous dois la connaissance a apporté ce beau manuscrit à Lausanne. J'ai profité de vos avis mon cher ange, et les magistrats de Lausanne l'ont intimidé. Il est venu à Genève ; et là, ne pouvant faire imprimer cet ouvrage, il est venu chez moi me proposer de me le donner pour cinquante louis d'or. Je savais qu'il s'en était déjà vendu plus de six copies manuscrites. […] Ce Grasset m'a dit que cet exemplaire venait d'un homme qui avait été secrétaire ou copiste du roi de Prusse, et qui avait vendu le manuscrit cent ducats. […] Si vous avez cet infâme chant de l'âne qu'on m'attribue il n'y a qu'à le brûler. Cela est d'une grossièreté odieuse, et indigne d'être dans votre

[548] VOLTAIRE, *Correspondance* compilée par Théodore Besterman, *op. cit.,* vol. 5, pp. 513-514, lettre 4153 à Jean Robert Tronchin, le 8 août 1755.
[549] *Ibid.,* vol. 9, p. 430, lettre 10692 à Daniel Marc Antoine Chardon, le 11 avril 1768, à Ferney.
[550] VOLTAIRE, *La Pucelle d'Orléans,* éd. Préface de Louis Moland, BNF Collection ebook, 2016.

bibliothèque ».

« P.-S. On vient de mettre ce coquin de Grasset en prison à Genève. On devrait traiter ainsi à Paris ceux qui vendent cet ouvrage abominable »[551].

L'affaire de la réédition de la Pucelle occupe désormais Voltaire de manière incessante. Le 29 juillet 1755, il informe Clavel de Brenles, qui affirme avoir vu l'ouvrage à Lausanne, que sa *Pucelle* a été contrefaite par Maubert et Grasset mais que ce dernier a été mis en prison. Préalablement, Grasset aurait tenté de se dédouaner et lui aurait expliqué :

« qu'il tenait cette feuille d'un honnête homme, nommé Maubert, ci-devant capucin, et arrivé depuis peu à Lausanne. Ce capucin était apparemment l'aumônier de Mandrin ; on l'a arrêté, on a visité ses papiers, on n'a rien trouvé, mais on lui a dit que si l'ouvrage paraissait en quelque lieu que ce fût, on s'en prendrait à lui. Le Conseil de Genève ne pouvait me marquer ni plus de bonté, ni plus de justice »[552].

Le 5 août, Voltaire adresse à Darget un compte-rendu exact de ce qui s'est produit avec cette édition. Il relate de manière détaillée la visite de Grasset et mentionne qu'il a été banni de Genève. Puis Voltaire explique qu'« on a interrogé le sieur Maubert […] Voilà tout ce que j'ai pu faire, dans un pays où la justice n'est pas rigoureuse »[553]. Voltaire est alors intimement persuadé que Maubert et Grasset se sont accoquinés pour imprimer et diffuser une version de sa *Pucelle.* Chevrier, dans son *Histoire de la vie de H. Maubert* lui attribue également cette édition : « il ne faut pas oublier qu'étant à Amsterdam, il y fit imprimer une très mauvaise *Pucelle* en quinze Chants, dont il se donna pour Auteur »[554]. Voltaire s'en indigne « comment Maubert a pu s'unir avec G*** pour un si affreux scandale ? »[555]. Si l'Abbé Yvon ne parle pas de la *Pucelle*, il nous confirme que Maubert était en relation avec l'éditeur Bousquet à Lausanne et qu'il y a rencontré Grasset. Dans *la France protestante*, Eugène et Emile Haag se contentent de dire que Voltaire n'a pas de preuve

[551]VOLTAIRE, *Correspondance* compilée par Théodore Besterman, *op. cit.,* vol. 4, pp 492-494, lettre 4129 à Augustin Ferriol, comte d'Argental le 28 juillet 1755.
[552] *Ibid.,* vol., 4, p, lettre 4130 à Jacques-Abram-Elie-Daniel Clavel de Brenles.
[553]VOLTAIRE, *Correspondance* compilée par Théodore Besterman, *op. cit.,* vol. 5, p. 508-509, lettre 4148, à M. Darget le 5 août 1755.
[554] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert*, *op. cit*., p. 45.
[555] VOLTAIRE, *Correspondance* compilée par Théodore Besterman, *op. cit*., vol. 5, p. 506-507, lettre 4147 à Jacques-Abram-Elie-Daniel Clavel de Brenles le 5 août 1755.

pour accuser Maubert, ce qui est vrai. La biographie d'Edouard Marie Joseph Lepan[556] ne fait pas apparaître le nom de Maubert à côté de celui de Grasset dans l'épisode de la *Pucelle*. Toutefois, la mention de la dernière édition de la *Pucelle* dans les *Lettres de Robert Talbot*[557] laisse à penser que Maubert, comme de coutume, se fait sa propre publicité. Il est alors vraisemblable qu'il soit l'auteur de cet ouvrage.

Afin de résoudre cette question de partenariat, Jeroom Vercruysse s'appuie sur le témoignage de Jean André Perreau. L'auteur des *Lettres Illinoises* rapporte en 1772 que Maubert aurait bien connu Grasset : « résidant à Genton en 1755, Gouvest cherchait à vendre au meilleur prix un manuscrit de la *Pucelle*. Pressenti, Grasset refusa à cause de sa teneur, mais il en apprit 16 à 18 vers par cœur […] rentrant à Lyon, il est invité à dîner aux Délices. […] Grasset récite son texte de mémoire. […] croyant son invité en possession du manuscrit, Voltaire le saisit à la gorge. Une courte bataille éclate, Grasset se sauve mais est arrêté sur plainte de Voltaire puis relâché »[558]. Jeroom Vercruysse nous donne ensuite la version des faits rapportée par la fille de Grasset [559] :

> « Le fameux ex-capucin Maubert, si connu par son Testament politique du Cardinal Alberoni, & quelques autres productions s'étoit réfugié à Genton, terre de Genève ; M. de Voltaire vivoit alors dans ces Délices sous la même domination. Maubert, on ne sait comment, étoit le propriétaire d'un manuscrit, intitulé la P.... d'Orléans, & l'avoit fait offrir en vente au Libraire Grasset : celui-ci, après en avoir copié seize, ou dix-huit vers, qu'il apprit par cœur, répondit : qu'il ne vouloit pas s'attirer de mauvaises affaires par l'impression d'un ouvrage aussi scandaleux, & le rendit au commissionnaire de Maubert. Grasset fit alors un voyage à Lion; pendant son absence le bruit courut qu'il étoit allé faire imprimer Jeanne, à son retour, & encore muni de son épée de voyage, il fut faire visite à M. de Voltaire, qui l'invita poliment, & peut-être encore plus politique Au dessert il fut question de l'impression de Jeanne, que Voltaire nia d'abord être de sa composition, Grasset récita les vers qu'il en avoit appris, mais en faisant quelques fautes, & par lesquelles l'Auteur prétendoit prouver que cet ouvrage n'étoit pas & ne pouvoit être de lui, & qu'enfin, si ce poëme s'imprimoit sous son nom, il *n'en faudroit pas d'avantage pour lui*

[556] LEPAN (Edouard Marie Joseph), *Vie politique, littéraire et morale de Voltaire*, Paris, A la société catholique des bons livres, 1825, p. 111.
[557] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit*., p. 73 « L'illustre Voltaire qui est le Docteur à la mode […] ». La note de bas de page mentionne une référence à la Pucelle d'Orléans, sa dernière édition.
[558] VERCRUYSSE (Jeroom), éd. *La Pucelle d'Orléans,* Institut et musée Voltaire, Genève, 1970, pp. 48-49.
[559] La fille de Grasset, épouse Dufournet, voit cette lettre publiée le 16 février 1793 dans le journal de Lausanne p. 28.

> *attirer de très-mauvaises affaires, que le fanatisme & l'hypocrisie s'armeroient contre lui. . .* […] dans le même instant gonflé de fureur, il saute à la gorge du Libraire, & l'empoigne en criant de toutes ses forces, co--in rends-moi ma P.... , rends-moi ma Jeanne; Grasset n'eut pas beaucoup de peine à se dégager des mains d'un homme qui n'avoit que les os & la peau, mais qui crioit de toute sa force, au vol & à l'assailie, ses gens armés de bâtons & de pêles à feu accoururent, & Grasset eut toutes les peines du monde à sortir sain & sauf de chez ce favori des muses »[560].

Comme nous pouvons le constater, les récits du père et de la fille diffèrent sur certains points. Celui émanant de Jean André Perreau affirme que Grasset ne connaît pas Maubert, alors que celui de la fille du libraire admet que son père et Maubert se rencontrent, ou tentent par l'intermédiaire de commissionnaires de faire affaire. Dans le premier récit, Grasset est censé avoir retenu son texte, sa fille précisant au contraire qu'il l'aurait recopié. Il aurait donc pu en imprimer un exemplaire sans le manuscrit original de Maubert. Ce sont aussi les versions de Voltaire sur le devenir du manuscrit après le départ précipité de Grasset des Délices qui divergent. Edouard Marie Joseph Lepan souligne que le philosophe en donne trois versions différentes. Voltaire avoue en effet au duc de Richelieu que l'on n'a pas retrouvé le manuscrit alors que le 31 juillet 1755, il explique à sa nièce qu'il a été lacéré et brûlé. Par la suite, il écrit au comte d'Argental que Grasset s'est sauvé avec l'ouvrage. Si Edouard Marie Joseph Lepan est très critique vis-à-vis de Voltaire, il semble en effet que les informations circulent assez mal et il est probable que Voltaire lui-même ignore si le manuscrit a réellement été détruit, ou si des copies ont été effectuées, certaines ayant effectivement pu alimenter un autodafé. Si l'association de Maubert et de Grasset semble faire encore débat, Voltaire est quant à lui persuadé de la connivence des deux hommes.

Dans son mémoire à Kaunitz, Maubert ne mentionne pas Grasset mais il reconnaît avoir eu « un démêlé avec Mr. de Voltaire, avec lequel [il] n'[a] point voulu entrer en liaison parce qu'[il] la croïoi[t] dangereuse »[561]. L'aventurier indique qu'il a procuré un exemplaire de *La Pucelle* à un Irlandais nommé Garden, « qui étoit à Genève, une espèce d'Agent du Cardinal Passionei pour les affaires de librairie »[562]. Payé 90 ducats, cet opuscule fait l'objet de lectures publiques du chevalier de fortune, qui en fait part à de nombreux amis, dont le docteur Fraigneau. D'après Maubert, Voltaire est informé que l'ouvrage est en sa possession et il

[560] VERCRUYSSE (Jeroom), éd. *La Pucelle d'Orléans, op. cit.*, p. 55.
[561] AV 22553, f°56, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[562] *Ibid.,* f° 57.

« feignit de vouloir le racheter (…) pour l'anéantir »[563]. Pour rentrer dans ses frais, l'aventurier demande une somme égale à celle qu'il a déboursée pour l'obtenir mais Voltaire, se rendant compte qu'il s'agit bien de son œuvre, s'imagine qu'il peut la récupérer « sans qu'il lui en coutât rien »[564]. Il s'en va alors trouver « le Résident de France Mr. de Montpéroux »[565] à qui il explique que Maubert est un « François vagabond qui répandoit sous son nom des vers abominables »[566]. L'aventurier doit ensuite se présenter à une audience auprès des syndics et, au grand dam de Voltaire, il obtient alors gain de cause. La seule recommandation des autorités est de ne pas répandre ce manuscrit dans la ville. Dans son mémoire à Kaunitz, Maubert fait état de sa position au sortir de cette rencontre avec les syndics :

> « J'étois bien éloigné de vouloir publier un ouvrage dont la possession me flattoit, que parce qu'il n'étoit pas publié. Je me faisois une fête de régaler mes amis de sa lecture. Enfin je le regardois comme une curiosité qui n'avoit de prix que sa rareté. Tels étoient à cet égard mes sentimens, lorsque que le Professeur Pictet, ami de Voltaire & le mien, me dit un jour que depuis que Voltaire me sçavoit possesseur de son poëme, il n'avois pas eu deux jours de santé »[567].

L'aventurier paraît donc ne pas désirer faire publier son exemplaire. Il imagine alors un subterfuge destiné à apaiser Voltaire : faire une copie du texte sans les passages satiriques, de vieillir le papier dans les cendres de la cheminée et proposer aux syndics cette version comme l'originale. Il aurait également donné un double à son libraire Crammer qui le vend en septembre à la foire de Francfort et au libraire Eslinger qui le fait imprimer. Un billet adressé par Maubert à Karoline Luise von Baden témoigne d'ailleurs de l'affaire : « le poëme de la Pucelle, mutilé par Voltaire, & cependant poussé à 17 chants, s'imprime ici, & Eslinger veut en envoïer un exemplaire à son Altesse »[568].

Ainsi la *Pucelle* contrefaite de 1755 est-elle celle de Voltaire. Grasset se serait en fait contenté de combler les vides du récit avec différents chants de sa composition que Voltaire considère comme manquant de finesse et d'esprit. Le prix excessif de cet ouvrage d'une qualité très médiocre met Voltaire hors de lui : « ce Grasset m'est venu proposer de me vendre à moi, *La Pucelle d'Orléans*, non pas celle de Chapelain, et toujours pour cinquante louis, m'assurant qu'il n'y a que son exemplaire dans le monde, et qu'il va vous

[563] AV 22553, f°56, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[564] *Ibid.*
[565] *Ibid.*
[566] *Ibid.*
[567] *Ibid.*
[568] AGK, FA 5 A Corr 147, 70, lettre de Maubert à Karoline Luise von Baden, datée du 7 octobre 1755.

le vendre, si je ne l'achète pas. Vraiment c'est un bel ouvrage et vous ne pourriez mieux placer votre argent »[569]. Le résident des Délices s'indigne d'autant plus que l'ouvrage semble avoir été édité légalement alors qu'il recèle nombre d'horreurs impubliables. L'utilisation de l'autorisation du comte d'Argenson met également Voltaire dans une fureur noire : « ce Grasset montre votre signature partout »[570].

Voltaire est choqué par de telles méthodes et il s'en indigne constamment dans sa correspondance. Mais c'est également le contenu remodelé qui le scandalise au plus haut point. Voltaire qualifie même cette reprise d'« ouvrage d'un laquais »[571]. Il s'offusque de la teneur des additions : « ils ont ajouté à cet ouvrage des vers aussi plats qu'offensants contre les amis que j'ai en France, et contre les personnes et les choses les plus respectables »[572]. Voltaire juge le contenu injurieux : « il m'en fit voir un échantillon, c'était une page remplie de tout ce que la sottise et l'impudence peuvent rassembler de plus méprisable et de plus atroce ; voilà ce que cet homme vendait sous mon nom et ce qu'il voulait me vendre à moi-même »[573]. Voltaire s'étouffe de rage à la vue de ces vers :

> « *Et amoureux d'une gueuse fanée*
> *Dort en Bourbon la grasse matinée*
> *Et Saint Louis le saint et bon apôtre*
> *A ses Bourbons en pardonne bien d'autres :*
> *Son premier ministre est un maquereau.*
>
> Voilà de beaux vers cela ! et pour me mettre en goût, ce Grasset eut l'esprit de me confier de sa main une vingtaine de passages de cette délicatesse et de cette force »[574].

Il semble que Voltaire prenne cette affaire très à cœur, peut-être en fait-il même un peu trop en cherchant à se disculper à tout prix. C'est avec insistance qu'il tente de prouver à d'Argenson qu'un ouvrage d'une si mauvaise facture ne peut être de lui. Comment aurait-il pu en effet écrire de pareilles horreurs, tant du point de vue du style que des idées ? Dans ses lettres, Voltaire s'affiche persécuté par ses ennemis : « les La Beaumelle et autres ont eu la barbarie de me poursuivre jusqu'au pied des Alpes. Ils ont fait courir partout un manuscrit digne de la plus vile canaille sous le nom de *La Pucelle*

[569] VOLTAIRE, *Correspondance* compilée par Théodore Besterman, *op. cit*., vol. 5, p. 511-512, lettre 4151 à Marc-Pierre de Voyer d'Argenson le 8 août 1755.
[570] *Ibid.,* vol. 5, p.511-512, lettre 4151 à Marc-Pierre de Voyer d'Argenson le 8 août 1755.
[571] *Ibid.,* vol. 5, p. 506-507, lettre 4147 à Jacques-Abram-Elie-Daniel Clavel de Brenles le 5 août 1755.
[572] *Ibid.,* vol. 5, p. 508-509, lettre 4148 à Claude-Etienne Darget le 5 août 1755.
[573] *Ibid.*
[574] *Ibid.,* vol. 5, p.511-512, lettre 4151 à Marc-Pierre de Voyer d'Argenson le 8 août 1755.

d'Orléans »[575]. L'écrivain impute à ses plus fidèles détracteurs la réécriture illicite de ses œuvres. La supercherie littéraire aurait alors pour but de détruire sa réputation, ce « tissu d'horreurs » serait produit pour le « perdre par de si infâmes imputations »[576].

Dans la biographie de Voltaire, Jean Orieux, affirme que d'Argenson est « persuadé que Voltaire lui-même a fait faire cette réédition et profite de ce commerce »[577] très lucratif. Pour Jean Orieux, Voltaire tenterait de se disculper en faisant écrire des *Pucelle* dans des styles tous plus détestables les uns que les autres. Les autorités ne pourraient ainsi pas l'accuser d'être l'auteur de ces « monstrueuses falsifications ». Il serait considéré comme une victime de l'impudence de jeunes auteurs en manque de popularité. Voltaire aurait alors organisé la rédaction de l'édition pirate de Grasset et leur rencontre aux Délices mais il se serait fait prendre à son propre jeu. En effet, en voulant organiser un scandale, Voltaire est rattrapé par une publication très mauvaise, pire que les précédentes et qui est largement diffusée. Dans sa correspondance, Voltaire crie à l'assassin : « Quel échantillon affreux il m'en présenta ! cela fait frémir l'honneur et le bon sens ; quel monstre insensé et imbécile a pu fabriquer des horreurs pareilles ? »[578]. Selon Jean Orieux, c'est pris de panique que Voltaire porte plainte auprès des magistrats de Genève. Cette hypothèse est-elle fondée ? Ni René Pomeau[579], ni Jeroom Vercruysse ne la reprennent à leur compte. Jean Orieux ne produisant pas ses sources, nous ne pouvons vérifier l'exactitude de ses propos. Il nous semble toutefois important de les rapporter puisqu'ils peuvent servir d'éclairage supplémentaire sur les relations qu'entretiennent Voltaire et Maubert.

Ces relations, nous l'avons dit, ne font qu'empirer et, à la suite de ces accrochages, Maubert ne sera plus qualifié, dans la correspondance de Voltaire, que par des termes forts sympathiques de : « fripon, espion, escroc, menteur et ivrogne, ayant tous les talents de moinerie... »[580]. Même si l'écrivain ne peut prouver que Maubert est l'instigateur de l'édition pirate de la *Pucelle*, il en reste persuadé et ne cesse de le décrier, proposant même qu'on le fasse pendre[581]. Voici le portrait peu élogieux qu'il brosse de notre aventurier :

---

[575] VOLTAIRE, *Correspondance* compilée par Théodore Besterman, *op. cit.,* vol. 5, pp. 513-514, lettre 4153 à Jean Robert Tronchin, le 8 août 1755.
[576] *Ibid.,* vol. 5, p. 512, lettre 4152 à Jean-Antoine-Noé Polier de Bottens le 8 août 1755.
[577] ORIEUX (Jean), *Voltaire ou la royauté de l'esprit*, Paris, Champs Flammarion, 2 vol., 1977, p. 94.
[578] VOLTAIRE, *Correspondance* compilée par Théodore Besterman, *op. cit*., p. 510, lettre 4149 à Jean-Antoine-Noé Polier de Bottens le 5 août 1755.
[579] POMEAU (René), *Voltaire en son temps*, Perrin, Fayard, 2 vol., 1995.
[580]VOLTAIRE, *Correspondance* compilée par Théodore Besterman, *op. cit*., p. 221, lettre au Comte d'Argental, 23 novembre 1761.
[581] *Ibid.,* vol. 5, p. 516, lettre 4155 à Jean Antoine Noé Polier de Bottens, le 12 août 1755.

« Saint François d'Assise vous a envoyé là un bien vilain homme »[582], un « homme sans aveu ex-capucin » qu'il affirme être « actuellement avec des Anglais »[583]. Et Voltaire de s'acharner sur un auteur qui ne serait qu'un escroc, un homme sans patrie qui « outrage impunément, dans ses livres, le roi, le ministère et la nation. Voilà de bons citoyens dans ce siècle philosophe et calculateur ! »[584]. Même après le décès de notre aventurier, Voltaire ne s'assagit pas et continue d'accabler l'œuvre littéraire d'un vil écrivailleur qui « a inondé l'Europe de ces paperasses »[585].

Cette affaire plus qu'embrouillée constitue un beau témoignage de l'engouement du siècle pour les falsifications. Bien qu'il s'avère difficile de suivre à la trace les différentes versions de l'œuvre de Voltaire, il ne fait aucun doute que les éditions pirates se multiplient. D'après Louis Moland, il serait fastidieux de nommer toutes celles de la *Pucelle.* Le titre, l'année et le lieu d'édition ne cessent de varier d'une version à l'autre. Celle de 1755, que Louis Moland indique être la première, se donne comme imprimée à Louvain alors que, d'après Voltaire, elle serait réalisée à Francfort. Les quinze chants sont ensuite repris dans l'édition de Paris en 1756 avec une seule différence au quinzième chant. Pour d'Alembert et le tout Paris, cette version « est de l'auteur du *Testament politique d'Albéroni* »[586]. La même année paraît à Londres une version plus étoffée, contenant le chant de l'âne[587] au complet. Si on croit l'éditeur de la Pucelle de 1767[588], Maubert aurait été l'initiateur de cette édition et de celle Glasgow de 1756. L'anagramme « M. M*** » du titre désignerait Maubert. Selon Jeroom Vercruysse, Voltaire maintient ses accusations dans de nombreuses lettres mais également dans la préface de sa *Pucelle* en 1773.

Maubert a eu de la chance. Il n'a pas subi le sort qui attendra Nougaret[589]. Ami puis ennemi de Restif de la Bretonne, qui « se spécialise, comme tant d'autres, dans l'imitation de "best-sellers" »[590], ce polygraphe est un représentant typique de la bohème littéraire. Nougaret s'essaye lui aussi à un complément de la *Pucelle d'Orléans* en 1763.

---

[582]VOLTAIRE, *Correspondance* compilée par Théodore Besterman, *op. cit*., vol. 5, p. 588, lettre 4234 à Jacques Abram Elie Daniel Clavel de Brenles, le 24 octobre 1755.
[583] *Ibid.,* vol. 5, p. 522, lettre 4162 à Marie-Elizabeth de Dompierre de Fontaine, le 16 août 1755.
[584] *Ibid*., vol. 5, p. 526, lettre à Marc-Pierre de Voyer, comte d'Argenson, le 20 août 1755.
[585] *Ibid*., vol. 9, p. 448, lettre 10713 à Marie de Vichy de Chamrond, marquise du Deffand, 18 avril 1768 à Ferney.
[586] *Ibid.,* vol. 6, lettre de D'Alembert à Voltaire le 13 décembre 1756.
[587] Le chant de l'âne est un chant de *La Pucelle* qui n'est complet que dans cette édition.
[588] « L'éditeur de cette édition est le sieur Maubert, Ex-capucin ».
[589] Pierre-Jean-Baptiste Nougaret, né en 1742 est l'auteur d'une importante œuvre de plus de 140 ouvrages comme la *Littérature renversée* en 1775. A la fois romancier, auteur dramatique et poète. Il est proche de Restif de la Bretonne. Il meurt en 1823.
[590] RIEGER (Dietmar), *Dynamique sociale et formes littéraires. De la société de cour à la misère des grandes villes,* Etudes littéraires françaises, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 1997, p. 60.

Cet écrit lui vaut un séjour en prison. A la différence de Maubert, certains auteurs qualifiés de « singes littéraires »[591] ne parviennent pas à échapper à la justice et sont condamnés et jugés pour leur mystification et autre « moutonnage littéraire »[592].

Si, au XVIIIe siècle, de nombreux « Rousseau des ruisseaux » rêvent d'avoir l'étoffe d'un Voltaire, rares sont ceux qui y parviennent. Notre auteur, par le biais de ses contrefaçons, espère sans doute gagner de l'argent ne pensant pas porter atteinte à la réputation littéraire d'un homme qu'il respecte probablement. Voltaire apparaît en effet comme un modèle dans la carrière littéraire de Maubert. Notre écrivailleur ne se contente pas de compléter les ouvrages du résident des Délices. Il prend exemple sur lui et marche sur ses traces quand il s'intéresse à l'histoire de son siècle. Sans cesse en quête d'un revenu substantiel et, pour ce faire, soucieux d'attirer le plus possible de lecteurs vers ses ouvrages, Maubert met au service de ses écrits les diverses activités qui ont été les siennes pendant sa carrière d'aventurier et d'homme de lettres.

[591] RIEGER (Dietmar), *Dynamique sociale et formes littéraires. De la société de cour à la misère des grandes villes, op. cit.,* p. 60.
[592] *Ibid.*

Chapitre 9
Un aventurier des Lettres dans la tourmente de la guerre de Sept Ans

Depuis le traité d'Utrecht de 1713, l'Angleterre est devenue une puissance de tout premier plan sur l'échiquier mondial. La fin de la guerre de Succession d'Espagne ne met pas fin à la rivalité commerciale et coloniale entre la France et la Grande-Bretagne. A cet égard, le traité d'Aix-la-Chapelle, qui, en 1748, met fin à la guerre de Succession d'Autriche se présente plus comme une trêve que comme une paix entre les deux puissances. La volonté autrichienne de reprendre la Silésie ravie par la Prusse pendant ce conflit augmente encore le risque d'embrasement. La Grande-Bretagne ouvre les hostilités en juin 1755 en capturant en pleine paix deux navires français, l'*Alcide* et le *Lys*. Cette piraterie, qui scandalise les Français, est suivie de la capture de plus de trois cents navires de commerce. La guerre de Sept Ans débute officiellement l'année suivante. Elle engage l'Angleterre, alliée de la Prusse, contre la France, alliée de l'Autriche, de la Saxe, de la Russie, de la Suède ainsi que de l'Espagne (cette dernière à partir de 1761). Le conflit s'achève en février 1763 par la signature des traités de Paris et d'Hubertsbourg. L'Angleterre est triomphatrice. Le Canada et les possessions indiennes françaises qui lui sont cédées font d'elle la première puissance maritime et coloniale.

Emporté par le tourbillon de l'actualité, Maubert ne reste pas longtemps inactif. Notre écrivain profite de ce contexte riche en événements pour produire une littérature d'actualité qui a pour but d'informer les lecteurs sur le déroulement des opérations. Maubert est alors assuré de vendre facilement cette littérature alimentaire. Une littérature de combat et de propagande qui va de pair avec un costume d'epsion que le chevalier de fortune endosse au début des hostilités. A l'instar du chevalier d'Eon, d'Ange Goudar ou de Casanova, Maubert entend servir sa patrie, espérant, ce faisant, jouer un rôle décisif sur la scène internationale.

I.Espion au service de la France – et de l'Angleterre ? – : le nouveau visage de l'aventurier

Au XVIIIe siècle, comme aujourd'hui, l'espionnage fait partie intégrante des activités diplomatiques des gouvernements. Le siècle des Lumières, qui voit nombre de conspirations et de négociations secrètes, s'y prête à merveille. Les espions y sont légion et

fleurissent dans toute l'Europe. Ils sont, selon Albert Sorel, « de véritables proxénètes politiques prêts à vendre tout ce qui [est] à acheter, à acheter tout ce qui [est] à vendre »[593]. L'espionnage a pris une telle dimension qu'il devient l'élément central de nombreux ouvrages du XVIIIe siècle et fait notamment l'objet d'un long article du *Dictionnaire militaire*[594], qui insiste sur l'importance de cette activité en temps de guerre. L'espionnage se trouve également au cœur du projet éditorial d'Ange Goudar, *L'Espion français à Londres.* Malgré un titre alléchant, son contenu déçoit. Ce que l'auteur propose comme une « histoire de l'espionnage »[595], n'est en réalité qu'une suite de considérations sur le fonctionnement politique de l'Angleterre, sur sa société, le théâtre et autres sujets alors à la mode du fait de l'anglomanie qui règne en France. Il n'en reste pas moins que certains passages davantage en rapport avec le thème annoncé s'efforcent de faire la lumière sur ce bien obscur métier. Goudar s'essaie à une réhabilitation d'une activité qui a mauvaise presse, notant qu'elle « ne doit pas être si avilissant[e], puisqu'il y a aujourd'hui tant d'honnêtes gens qui l'exercent »[596].

Reprenant une formule de Montesquieu, Goudar s'interroge sur le bien-fondé de l'existence de tels personnages, s'exclamant : « Faut-il des espions dans la monarchie ? Ce n'est pas la pratique ordinaire des bons princes »[597]. L'auteur de *l'Esprit des Lois* condamnait en effet cette pratique, qu'il regardait comme fort peu éminente. Et il est vrai que toutes les monarchies semblent disposer de quantité de serviteurs prétenduement dévoués, qui, en réalité, sont prêts à monnayer des informations. Les aventuriers, ces éternels voyageurs qui aiment s'entourer d'un halo de mystère, sont taillés sur mesure pour cette activité. La demande est forte de la part des gouvernements, chacun étant désireux de s'informer au mieux des forces et des faiblesses des nations voisines. L'offre est donc à l'avenant, la multitude de postulants permet de répartir les rôles en fonction des capacités de chaque volontaire.

Selon le *Dictionnaire militaire*, il existerait « plusieurs sortes d'Espions. Il s'en trouve souvent auprès des Princes, dans les Bureaux des Ministres, parmi les Officiers des Armées, dans les Cabinets des Généraux, dans les Villes ennemies, dans le plat Pays &

[593] SOREL (Albert), *L'Europe de la Révolution française*, vol. 1, Paris, Plon, 1907, p 76.
[594] AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS (François-Alexandre), *Dictionnaire militaire*, Paris, chez Gissey, 1745, p. 970-973.
[595] GOUDAR (Ange), *L'Espion français à Londres ou observations critiques sur l'Angleterre et sur les Anglois,* A Londres, Aux dépens de l'auteur, 1780, vol. 1, p. 7.
[596] *Ibid.*, vol. 1, p. 3.
[597] MONTESQUIEU, *L'Esprit des Lois, op. cit.,* p. 173.

même dans les Couvens »[598]. A son tour, Goudar s'essaie à une espèce de typologie de l'art de l'espionnage, classifiant ses acteurs en grandes catégories comme la ville, le lit, la table, le jeu ou le spectacle et bien évidemment, la Cour, cette dernière spécialité étant celle que choisira Maubert.

Dans les faits, les aventuriers sont flattés d'être engagés par les puissants et même si leur rôle n'est pas reconnu officiellement, ils se rengorgent de la confiance qui leur est accordée. Un goût pour la clandestinité que les aventuriers et les espions partagent, explique qu'il n'est pas rare de retrouver de nombreux chevaliers de fortune entrés en espionnage. Mentionnons entre autres le chevalier d'Eon, qui intègre le « Secret du roi » et qui, pour sa première mission, est dépêché à Saint-Pétersbourg, travesti en femme, ou encore le comte de Saint-Germain, qui court-circuite le réseau classique d'espionnage pour rendre des comptes directement au roi, ou Joseph Joumard[599], qui usurpe le titre de comte de Linange et de Prince de Madagascar. L'attirance pour le secret et la duplicité, mais également la passion avouée pour le risque font l'aventurier. Elles font aussi l'espion.

L'attrait du danger pousse les aventuriers à grossir le contingent des espions. La peur d'être percé à jour, de voir sa couverture trahie, d'être arrêté, voire exécuté, sont autant de sources d'adrénaline et de contentement pour les chevaliers de fortune. Ce quotidien qui n'est pas si éloigné de celui des aventuriers qui marchent quotidiennement sur le fil du rasoir. Ces éléments d'explication ne sont toutefois que des suppositions. Comme le souligne Stéphane Genêt, il est délicat de faire la lumière sur les desseins des postulants, « dans les écrits laissés par les agents, très peu reviennent sur leurs motivations profondes ou expliquent leur choix aventureux »[600]. Si on évoque la flatterie, le goût pour la gloire, le secret et le danger, il faut également mentionner des raisons plus classiques telles que l'argent, et, plus largement, ou l'intérêt personnel[601]. Dans le cas de notre aventurier, le motif pécuniaire est le plus probable, Maubert étant habitué à vivre d'expédients et devant continuellement demander des subsides à ses protecteurs.

Etre espion semble être une activité lucrative, d'autant plus que la rétribution est à

---

[598] AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS (François-Alexandre), *Dictionnaire militaire*, *op. cit.,*p. 970-971.

[599] René-Godefroy-Louis-Ernest-Joseph Joumard, soi-disant comte et langrave de Linange, est né dans une bonne famille du sud-ouest. Il se convertit au protestantisme après la révocation de l'Edit de Nantes et se fait embastiller. Libéré en 1714, il entreprend de nombreux voyages. Après Genève et Hambourg il se réfugie en Hollande où il devient agent secret. Il rencontre ensuite le marquis de Langallerie, avec lequel il négocie des troupes auprès des corsaires de Madagascar. Arrêté et condamné à perpétuité, il meurt en prison.

[600] GENET (Stéphane), *Les espions des lumières. Actions secrètes et espionnage militaire sous Louis XV*, éd. Nouveau Monde, Paris, 2013, p. 88.

[601] Ce que les historiens anglo-saxons nomment « *MICE* (souris en anglais), décomposé ainsi : *Money* (argent), Idéologie, Chantage, Ego de l'individu », *cf*. GENET (Stéphane), *Les espions des Lumières*, p. 89.

hauteur des risques encourus. Désireux de prouver leur utilité, mais surtout de gagner des sommes importantes, les candidats sont prêts à tout. Comme l'écrit Ange Goudar, « il n'y eu jamais tant d'espions que lorsqu'on les pendit ; comme il falloit les récompenser dans la proportion du danger, cela les fit multiplier »[602]. La manne financière serait telle que de nombreux chevaliers de fortune auraient songé à faire carrière dans cette branche. Une aubaine pour les souverains à la recherche d'un bon informateur, qui n'auraient que l'embarras du choix pour recruter des volontaires. Mais toute médaille a son revers. Si comme l'indique le *Dictionnaire militaire,* « tous sont portés par l'avidité du gain »[603], il devient extrêmement difficile de trouver des correspondants sérieux.

Dans cet inépuisable vivier de candidats, une poignée seulement est apte à exercer le rôle que le gouvernement voudra bien lui faire jouer. Toute la difficulté pour les chevaliers de fortune réside donc dans l'approche de leur futur employeur. Ils doivent se glisser au plus près du pouvoir afin d'être recrutés et tenter de prouver que toute activité clandestine est pour eux une seconde nature. Cette espèce d'entretien d'embauche peut s'avérer ardue, comme le souligne Suzanne Roth, « on n'est pas nommé envoyé secret simplement parce qu'on le désire et qu'on se sent pour ce métier toute la subtilité, toute la souplesse d'échine, toute l'imagination nécessaires »[604].

Un aspect partriculier de l'espionnage dans la France du milieu du XVIIIe siècle mérite d'être rappelé : c'est celui d'espion ou de correspondant pour le « Secret du roi ». En fondant ce service, Louis XV, qui, outre le goût du secret, observe une certaine forme d'autonomie par rapport à ses ministres, notamment celui des Affaires étrangères, organise une diplomatie parallèle. Créé à la suite de la guerre de Succession d'Autriche, le « Secret du roi » a comme première mission de favoriser l'accession du Prince de Conti, cousin du roi de France, au trône de Pologne. Un secret vite éventé puisque, comme nous l'indique Edmond Dziembowski, « Kaunitz a eu vent du projet du roi de France »[605]. Il ne s'agit bien évidemment pas du premier « cabinet noir » français. Louis XIV s'était déjà autorisé à mettre en place un service d'espionnage. D'après Julien Louis Vieillard, « on peut d'ailleurs considérer avec Wolfgang Krieger que le père Joseph, la fameuse « éminence grise » du cardinal de Richelieu, est [son] fondateur »[606]. La nouveauté réside dans l'organisation, il s'agirait sous Louis XV du « premier service secret bureaucratique de

[602] GOUDAR (Ange), *L'Espion français à Londres*, *op. cit.,* vol. 1, p. 8.
[603] AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS (François-Alexandre), *Dictionnaire militaire*, *op. cit.,* p. 971.
[604] ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle, op. cit.,* p. 207.
[605] DZIEMBOWSKI (Edmond), *La guerre de Sept Ans, op. cit.,* p. 116.
[606] VIEILLARD (Julien Louis), « Le Secret du Roi, tentative de bureaucratisation des services secrets », *Perspectives internationales*, janvier 2012, n° 1, p. 151.

France »[607] qui aurait pour objectif « de contrôler ses propres diplomates »[608]. De fait, le réseau diplomatique officiel est conservé mais il est infiltré au sein des ambassades ou du secrétariat d'Etat des Affaires étrangères par des agents qui communiquent leurs informations de manières chiffrées.

Après l'épisode polonais, la guerre de Sept Ans donne un nouvel essor à cette administration de l'ombre. Le secret est alors structuré autour de deux personnages centraux : Charles-François de Broglie[609] et Jean-Pierre Tercier[610]. Le premier, ancien ambassadeur de France en Pologne recruté en 1752 dirige le secret du roi ; le second, premier commis des Affaires étrangères, supervise le réseau d'agents secrets, soit une trentaine d'individus[611]. Selon Lucien Bély, Tercier « maîtrise à merveille les mécanismes de la correspondance internationale »[612], ainsi, se sert-il de ses compétences pour constituer et entretenir son réseau de correspondants. Amateur de chiffres, il décode lui-même fréquemment les courriers réceptionnés ou code ceux qui doivent être envoyés.

Qu'il soit directement rattaché au ministère ou qu'il émane du Secret du Roi, un véritable réseau d'espionnage s'est mis en place au milieu du siècle. C'en est fini des agents travaillant en solo, comme l'Abbé Dubois qui renseigne le Régent. Les correspondants sont multiples et payés sur la cassette de Louis XV. D'après Lucien Bély, avec ces agents officieux qui fleurissent, une double correspondance est instaurée, « avec des lettres destinées au Secrétaire d'Etat et d'autres au souverain lui-même qui a donc encouragé cette duplicité au nom de la raison d'Etat »[613]. Cette action secrète du gouvernement comme le souligne Alain Dewerpe[614], est d'autant plus légitime aux yeux de Louis XV qu'elle renforce le pouvoir royal. Si, avant 1750, s'impose toujours le discours que tiennent Machiavel ou François de Callières qui indique, dans son traité sur la négociation, que « les espions bien choisis contribuent plus que toutes choses au bon

---

[607] KRIEGER (Wolfgang), *Services secrets : une histoire, des pharaons à la CIA,* CNRS éditions, 2009, p. 70.
[608] VIEILLARD (Julien Louis), « Le Secret du Roi, tentative de bureaucratisation des services secrets », *Perspectives internationales*, janvier 2012, n° 1, p. 151.
[609] Charles-François comte de Broglie, marquis de Ruffec est né en 1719. Militaire, il est aide de camp de son père le maréchal François-Marie de Broglie pendant une courte période. Il devient ensuite ambassadeur de Pologne en 1752. Lieutenant général en 1760, puis commandant en Franche-Comté entre 1761 et 1762, il est enfin gouverneur du Saumurois en 1770. Il meurt en 1781.
[610] Jean-Pierre Tercier est né en 1704, il est premier commis aux Affaires étrangères jusqu'en 1759 d'où il est renvoyé, parallèlement il dirige le Secret dès 1757 et seconde de Broglie. Il meurt en 1767.
[611] KAUFFER (Rémi), *Histoire mondiale des services secrets*, Perrin, Paris, 2015, 896 p.
[612] Préface de Lucien Bély, in WARLIN (Jean-Fred), *J.-P. Tercier, l'éminence grise de Louis XV : un conseiller de l'ombre au Siècle des Lumières,* L'Harmattan, Série XVIIIe siècle, Paris, 2014, p. 12.
[613] *Ibid.,* p. 14.
[614] DEWERPE (Alain), *Espion. Une anthropologie historique du secret d'Etat contemporain*, Paris, Gallimard, 1994, 478 p.

succès des grandes entreprises »[615], au midi du siècle, un tournant s'amorce. Alors qu'on voit poindre une volonté de transparence vis-à-vis de l'opinion publique, cette mutation, selon Alain Dewerpe, affecte également le statut de l'espion. Si avant 1750, l'espion est un traître, un homme vénal et dénué de tout sens moral, il devient après 1750 un acteur de la sauvegarde de l'Etat, un patriote qui peut faire preuve de noblesse d'âme.

Du moins dans l'absolu car les préjugés ont la vie dure et les agents secrets inspirent encore beaucoup de méfiance. La comtesse de Genlis explique ainsi que les gouvernements qui se servent des espions doivent faire preuve d'un « grand discernement : car il est impossible de se fier entièrement aux gens assez vils pour faire un tel métier. L'espionnage n'est dangereux qu'avec un souverain et des ministres sans esprit. Il faut savoir choisir les espions »[616]. Ainsi ce service de correspondance est-il tenu au secret et bien souvent, certains membres ne sont informés que des éléments strictement nécessaires à leur mission. On peut donc supposer qu'il existerait une hiérarchie au sein du réseau d'espionnage et que tous les agents n'ont pas les mêmes responsabilités ni les mêmes attributions. Dans les faits, certains marchanderaient seulement des données stratégiques et payeraient pour s'assurer la coopération de certains informateurs.

Des rôles bien distincts allant de celui de négociateur officiel à celui d'envoyé clandestin et qui sont dispensés par les ministres initiés au secret. Pour Lucien Bély, la carrière diplomatique est souvent une tentation bien grande pour les littérateurs :

> « Le jeune Arouet tenta sa chance en Hollande, dans la suite de l'ambassadeur de Châteauneuf, et, plus tard, devenu Voltaire, il aurait aimé avoir un rôle dans les affaires européennes, d'autant plus qu'il était l'ami de Frédéric II. Quant à Jean-Jacques Rousseau, il eut une expérience malheureuse, comme secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise »[617].

Ce rôle de premier plan convient à des auteurs qui, comme le Voltaire des années 1740, se sont déjà fait un nom dans la République des lettres et qui sont à la recherche d'une reconnaissance plus politique. Pareille ambition laisse indifférents les écrivailleurs sans le sou, les aventuriers d'écritoire désireux de tirer les ficelles dans l'ombre. Comme l'explique Suzanne Roth, cette carrière d'espion fidèle à une nation est donc

[615] CALLIERES (François de), *De la manière de négocier avec les souverains*, Amsterdam, 1716, p. 28.
[616] GENLIS (Stéphanie Félicité du Crest comtesse de), *Mémoires inédits sur le dix-huitième siècle et la révolution françoise de 1756 à nos jours,* Paris, Ladvocat, 1825, Volume 9, p. 381-382.
[617] BELY (Lucien), *Les relations internationales en Europe XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris, PUF, coll. Thémis, 1992, p. 585.

particulièrement alléchante pour les chevaliers de fortune qui jouent le rôle d'éminence grise « avec ce qu'il comporte de mystère, d'importance occulte facile à gonfler, de gratifications sur cassettes privées, de tractations mal définies et de voyages clandestins »[618]. Un rôle taillé sur mesure pour les chevaliers de fortune tel Goudar qui, selon Casanova[619], se trouve à Londres en 1762 en tant qu'espion et qui noue des relations avec le chevalier d'Eon, ce dernier venant s'installer dans la capitale comme secrétaire de l'ambassadeur, le duc de Nivernais, « en raison des préliminaires de paix devant conduire au traité de Paris »[620].

Avant cette mission à Londres, le chevalier a beaucoup voyagé en Europe centrale et orientale. Il a notamment été envoyé une première fois à Saint-Pétersbourg sous l'identité de Lia de Beaumont et une seconde fois comme secrétaire d'ambassade sous sa vraie identité. Il aurait alors joué un rôle primordial dans la diplomatie officielle mais également parallèle de Louis XV en contribuant à faire basculer la Russie dans le camp français au début de la guerre de Sept Ans. A la fin du conflit, le 7 avril 1763, le chevalier de La Rozière[621] est envoyé à Londres par de Broglie[622]. Il doit seconder Eon dans une mission secrète qui vise à préparer un débarquement armé sur le sol britannique. Ces missions au service du Secret du Roi prennent donc souvent le contre-pied de la politique officielle. Elles exigent la confiance la plus totale en la loyauté de l'agent désigné pour mener à bien l'opération.

Des qualités personnelles qui se retrouvent chez notre aventurier et qui lui permettent d'accéder à cet univers occulte. Maubert fait ses premiers pas dans la diplomatie lors de sa rencontre avec « Mr. le marquis de Chavigny, ambassadeur de France en Suisse, pendant [son] séjour dans le canton de Berne »[623]. Si leur relation démarre sous de sombres auspices, elle se transforme rapidement en rapport amical et intéressé. Vers 1753, le marquis entre en conflit avec le chevalier de fortune au sujet de « la petite histoire

---

[618] ROTH (Suzanne), *Aventures et aventuriers au XVIIIe siècle*, *op. cit*., p. 207.
[619] CASANOVA (Giacomo), *Histoire de ma vie*, t. 2., p. 292.
[620] HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières*, *op. cit.,* p. 63.
[621] Louis-François Carlet, marquis de La Rozière est né en 1733. Il entre comme volontaire dans le régiment de Conti en 1747, devient lieutenant l'année suivante et officier supérieur en 1750. En 1752, il part comme ingénieur dans les Indes orientales. Il écrit de nombreux ouvrages sur l'art militaire. Il participe à la guerre de Sept Ans dès 1757, dans l'armée de Westphalie et combat à Rosbach. Lieutenant-colonel des dragons en 1761, il est fait chevalier de l'ordre de Saint-Louis peu de temps après. Employé par de Broglie en 1763, on le retrouve en Angleterre entre 1765 et 1766. Il s'établit à Coblence et fait la campagne de 1792 en tant que maréchal de camp. Il navigue ensuite entre l'Angleterre et le Portugal. Il meurt en 1808 à Lisbonne.
[622] LEVER (Evelyne et Maurice), *Le Chevalier d'Eon, « une vie sans queue ni tête »*, Paris, Fayard, 2009, p. 78.
[623] MBC, p. 5.

politique dont il arrête l'édition »[624]. Maubert ne sait par quel procédé Chavigny aurait réussi à se procurer les pages de l'ouvrage au fur et à mesure de leur impression mais leur contenu l'aurait alarmé et il se serait plaint aux autorités.

L'aventurier aurait alors eu à s'expliquer devant le Sénat de Berne sur la teneur de ses propos. Son brillant plaidoyer retient l'attention du marquis, qui intrigué, se renseigne sur lui. Vermond, son secrétaire, est chargé de l'approcher. Ecoutons l'auteur du mémoire judiciaire qui se plaît à raconter la rencontre : « Sa surprise fut si grande qu'il ne la pût cacher, en voyant au lieu d'un vieux Moine, un homme de trente ans tout autrement dessiné & figuré que n'est le Héros des Libelles »[625]. Vermond « imaginoit un de ces vieux Moines, qui ont contracté l'air maussade du Cloître »[626] et se trouve face à un Maubert tout rieur et amusé par sa surprise. Après un rapide entretien, un officier de la maison de l'ambassadeur vient transmettre une invitation à Maubert, qui s'inquiète subitement de son statut de moine défroqué.

Il va de soi qu'un religieux apostat échappé d'un couvent français pourrait faire désordre à la table d'un serviteur du roi. Mais, rassuré par l'homme de confiance du marquis, le chevalier de fortune est reçu à dîner par l'ambassadeur, à Soleure, deux jours plus tard. Il y rencontre et est « l'objet de la curiosité et des politesses du Comte Neveu de l'Ambassadeur, du Président de Vergennes Mari de sa nièce, et de Mr de Vermond »[627]. Selon le chevalier de fortune, Chavigny se prend d'estime pour lui : « il agaça son convive, dont l'enjouement & la vivacité lui plurent beaucoup »[628]. Après dîner, la conversation continue, en privé, entre les deux hommes et reprend le lendemain. Durant leur entretien Chavigny fait une offre que Maubert peut difficilement refuser : il lui propose de régler son différend avec Rome et « de faire son affaire de sa fortune »[629]. Au vu de ses connaissances en matière de politique allemande, l'aventurier partirait comme secrétaire de l'ambassadeur de France à Vienne.

Quelle aubaine pour Maubert, qui se voit offrir le rêve de tout aventurier : un poste officiel ! Ceui-ci, pourtant, décline l'offre, arguant qu'il a quitté volontairement la religion, qu'il s'est choisi une nouvelle patrie et qu'il désire y demeurer. Chavigny ne s'avoue pas pour autant vaincu. Il lui propose de conserver sa nouvelle confession et d'accepter une pension de l'ambassade, ce qui ne l'obligerait qu'à résider à Soleure. Dans

[624] MBC, p. 20.
[625] *Ibid.,* p. 18.
[626] *Ibid.*
[627] *Ibid.,* p.18.
[628] MJ, p. 19.
[629] *Ibid.*

un roman d'aventure, on penserait que la chance sourit enfin au héros qui obtiendrait ce qu'il a toujours désiré. Mais la conduite de notre aventurier, on l'a vu à plus d'une reprise, est pleine de surprise : non seulement Maubert refuse cette seconde proposition mais voici ce qu'il aurait déclaré à Chavigny : « Comment, Monseigneur, repartit-il avec une vivacité gaye, vous parlez de clouer ma fortune à une pension alimentaire : et Albéroni n'étoit encore à mon âge qu'un pauvre Curé de Campagne ! »[630]. Un choix d'exemple bien effronté quand on sait que le cardinal peut être érigé en modèle de l'intrigant qui a réussi.

A la suite de cet épisode, Maubert prétend ne plus avoir revu l'ambassadeur, tentant de se dédouaner d'un hypothétique rôle d'informateur qu'il aurait pu jouer auprès de la cour de France. Le mémoire judiciaire insiste sur ce fait, indiquant que « tout concourt à prouver qu'il n'a jamais eu aucune vue sur le service des Cours pendant son séjour en Suisse, & moins encore sur celui de la France que sur aucun autre »[631]. Une remarque adressée à Chevrier et consorts qui accusent l'aventurier d'avoir été acheté par différents gouvernements, notamment celui de Louis XV. Si ces relations avec la diplomatie française s'arrêtent à ce stade pour l'année 1754, elles paraissent reprendre l'année suivante.

C'est lors du séjour de Maubert aux Provinces-Unies, en décembre 1755, que l'ambassadeur de France, le marquis de Bonnac[632], qui a pour tâche de trouver des espions français pour l'Angleterre, rencontre « un sieur Maubert venant de Suisse et se rendant à Londres »[633] et qu'il décide d'en faire son correspondant français à Londres moyennant « 200 livres sterling payables par quartier et d'avance »[634] ou 300 livres sterling[635] d'après Rouillé. Lors de leur rencontre :

> « De Bonnac ignorait les antécédents de Maubert, qui se donnait comme Suisse appelé à Londres pour aider un pair du royaume dans l'étude de l'histoire moderne, ce qui était vrai en partie. Séduit par sa conversation spirituelle et ses connaissances étendues, l'ambassadeur lui proposa un moyen d'augmenter ses ressources plus rapidement que celui qu'il se proposait d'employer, c'est-à-dire espionner […] »[636].

---

[630] MJ, p. 19.
[631] *Ibid.,* p. 20.
[632] François-Armand d'Usson, marquis de Bonnac est né en 1716. Il mène une carrière militaire dès 1738 puis choisit la voie diplomatique, probablement protégé par Madame de Pompadour. Entre 1751 et 1756, il est ambassadeur du roi de France à La Haye. Il épouse Marie-Louise Bidé de Grandville en 1740. Il meurt en 1778.
[633] COQUELLE (Pierre), « L'espionnage en Angleterre pendant la guerre de Sept Ans » in *Revue d'histoire diplomatique* (1900), p. 509.
[634] *Ibid.,* p. 509.
[635] COQUELLE (Pierre), *L'alliance franco-hollandaise contre l'Angleterre, 1735-1788* : *d'après les documents inédits des archives du Ministère des affaires étrangères,* Plon-Nourrit et cie, 1901, p. 149.
[636] COQUELLE (Pierre), « L'espionnage en Angleterre pendant la guerre de Sept Ans », *op. cit.,* p. 509.

Cette version des faits a souvent été niée par le premier intéressé. Durant son trajet jusqu'à Londres, Maubert se défend d'avoir rencontré qui que ce soit à part La Beaumelle à Amsterdam et Joncourt à La Haye[637]. Sur un ton rempli d'humour, Maubert demande d'ailleurs à son correspondant : « Lorsque je passois par Carlsrhue en 1755, avois-je l'air & les allures d'un Espion qui avoit fait son marché pour aller espionner en Angleterre ? »[638]. Pourtant, un homme du nom de Maubert entre bien au service de la France. A nouveau, surgit dans notre histoire le mystérieux double de l'aventurier. A en croire ce dernier, l'espion à Londres n'est pas Maubert, mais son étrange alter ego qui a :

> « pris mon nom en Hollande, où se disant auteur de mes ouvrages, il fut jusqu'à en imposer à Monsieur d'Affry[639] qui ne me connoissant point, fut ravi que le Maubert qui passoit pour avoir quelques talents vint à se rendre à lui pour son espion à Londres. Le ministre traita avec cet homme et y a perdu son argent »[640].

La mention de d'Affry peut surprendre car c'est bien Bonnac qui s'occupe des agents à cette période. Il est possible que Maubert se trompe sciemment pour induire le lecteur à penser qu'il ne connaît effectivement rien au réseau secret de correspondants. Car en niant avoir espionné à Londres pour le compte de Bonnac, Maubert ment : comme on le verra bientôt, dans son mémoire à Kaunitz, il lève le masque, s'attribuant le beau rôle dans les succès remportés par la France au début de la guerre de Sept Ans grâce aux informations qu'il a fournies. Il ne fait dès lors pas de doute que le Maubert espion à Londres et notre aventurier ne font qu'un.

Comme l'indique Pierre Coquelle, Bonnac est en charge des rapports avec la Grande-Bretagne depuis que « les relations diplomatiques entre la France et l'Angleterre [sont] rompues en 1756, par suite du rappel de l'ambassadeur du roi, le duc de Mirepoix »[641]. La rencontre de Maubert avec l'ambassadeur datant de décembre 1755, tout indique que la mission de Bonnac précède la rupture des relations avec la Grande-

[637] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[638] *Ibid.*
[639] Louis-Auguste-Augustin d'Affry est né en 1713. Il entame une carrière militaire en 1725 dans les gardes suisses. Il intègre ensuite le corps diplomatique en tant que ministre plénipotentiaire de Louis XV en 1755. Entre 1759 et 1762 il est ambassadeur auprès des Etats-généraux de Hollande. Franc-maçon, il est membre de la loge la Société Olympique en 1786. Commandant de la division militaire de Paris et de l'Ile-de-France en 1791, il échappe de justesse aux exécutions du tribunal révolutionnaire. Il se retire en Suisse où il meurt en 1793.
[640] MBC, p. 1.
[641] COQUELLE (Pierre), *L'alliance franco-hollandaise contre l'Angleterre, 1735-1788, op. cit.,* p. 145.

Bretagne. Le rôle du marquis est double : son statut officiel est celui d'ambassadeur du roi à La Haye, celui officieux consiste à centraliser les informations fournies par les espions en mission à Londres. Versailles accorde d'ailleurs un intérêt tout particulier à ce service de correspondance. Le ministère français « offre de dépenser jusqu'à 80 et 100 000 livres par an »[642] pour tenter de percer les décisions du cabinet britannique.

Grâce à la somme qu'on lui verse, Maubert prétend vivre dans l'aisance. Il espère alors s'attirer la sympathie des gentilhommes qu'il côtoie. Rappelons qu'il se plaignait de l'importante dépense occasionnée par ses fréquentations londoniennes. Ainsi, Pierre Coquelle explique-t-il que Maubert « demanda en conséquence à Bonnac un supplément de 25 livres sterling par trimestre, l'ambassadeur lui en envoya 30, et Maubert, mû par un sentiment bien rare chez un espion, fit porter 5 livres sur le prochain trimestre »[643]. Des sommes d'argent qui ne semblent pas considérables et qui ne permettent pas *a fortiori* pas de s'enrichir. Il nous faut alors supposer que le montant de cette rétribution est fonction des informations obtenues : il est plus que probable que notre aventurier gagnerait davantage si les renseignements fournis étaient plus intéressants. Dans les faits, le chevalier de fortune apparaît, encore une fois, comme nécessiteux. Au fil de la correspondance, Maubert demande des sommes supplémentaires, notamment une rallonge de 100 livres sterling dans une lettre datée du 6 juillet[644] afin, dit-il, d'acheter certaines informations.

La correspondance entre Maubert et Bonnac semble s'établir sans difficulté aucune car le représentant français note que son informateur est installé de manière à ce que les informations lui parviennent « en sûreté »[645]. Maubert joue alors son rôle d'espion sous le nom de Botteman et se fait adresser son courrier « A MM. Chamflour, in Paradise row, Chelsea »[646]. Un système qui semble bien rôdé. Le chevalier de fortune, quant à lui, envoie ses lettres, sous des noms divers à l'adresse d'un imprimeur de La Haye, afin qu'il les remette à M. Holmann, banquier à Hambourg. L'imprimeur porte ensuite ces courriers à un libraire qui les transmet enfin à Bonnac[647]. En réponse, l'ambassadeur écrit à son espion sous le nom de Zezelin et date ses lettres de Bâle. Ces ruses de Sioux sont nécessaires pour tromper la vigilance, redoublée en ces temps de guerre, des services britanniques. Mais malgré toutes ces précautions, il arrive que les missives soient saisies par les Anglais[648].

---

[642] COQUELLE (Pierre), *L'alliance franco-hollandaise contre l'Angleterre, 1735-1788, op. cit.,* p. 145.
[643] *Ibid.,* p. 147.
[644] A. E., C. P., Hollande, 492, fol. 205.
[645] A. E., C. P., Hollande, 492, fol. 133.
[646] COQUELLE (Pierre), « L'espionnage en Angleterre pendant la guerre de Sept Ans », *op. cit.,* p. 510.
[647] *Ibid.*
[648] *Ibid.*

Il paraît bien peu aisé aux agents de transmettre des renseignements et Bonnac se plaint de la piètre qualité des informations : « les correspondants que je me suis procuré en Angleterre ne nous ont rien fourni de bien intéressant »[649], avoue-t-il au ministre le 7 novembre 1755. Mais tout paraît changer après le recrutement de notre aventurier. Sa correspondance semble avoir été abondante et soignée dès les premiers jours de janvier. Bonnac se félicite d'ailleurs dès le 9 décembre 1755 d'avoir trouvé un nouvel espion digne de sa tâche : « Je me flatte d'avoir établi un nouveau correspondant qui est à portée de nous bien servir »[650]. A la fin du mois, l'ambassadeur note que si Maubert « a autant d'adresse pour s'insinuer et pour être bien informé, qu'il a d'esprit et de talens, nous aurons fait une bonne acquisition »[651]. Le ministre Rouillé s'en félicite : le 8 janvier 1756, il écrit que cette nouvelle correspondance établie avec Londres « paroît pouvoir être intéressante et utile »[652] et qu'il faut à tout prix en assurer le suivi.

L'aventurier semble en effet entrer en fanfare dans le monde de la diplomatie secrète. Dans son mémoire à Kaunitz, Maubert, qui, on l'a dit plus haut, lève le masque et oublie son double, se vante en effet d'être fort utile :

> « J'ose dire de plus que le projet sur Minorque et son exécution sont dus à ce que j'en communiquois à un de mes amis dès le mois de janvier 1756. Et que depuis le mois de May 1756, jusqu'en janvier 1757, c'est à moi que la France doit raporter ce qu'elle a entrepris & exécuté d'heureux contre les Anglois. La course de Mr. de Kersaint sur les côtes de Guinée, auroit été bien autrement utile & glorieuse si mes instructions avoient été suivies »[653].

La prise de Minorque, île des Baléares passée sous domination britannique en 1708, au moment de la guerre de Succession d'Espagne, compromet le contrôle exercé par la Grande-Bretagne en Méditerranée occidentale. De fait, en possédant Gibraltar et Minorque, l'Angleterre contrôlait deux bases stratégiques. Une campagne de désinformation est lancée pour détourner l'attention des Anglais de Minorque, laissant entendre que la France se préparerait à un débarquement sur les côtes britanniques. Maubert se targue d'avoir pris parti à cette mascarade. Quant à l'expédition de Guy-François de Kersaint, elle avait pour but de détruire les navires anglais et de démolir leurs

[649] A. E., C. P., Hollande, 489, fol. 480 V, 7 novembre 1755.
[650] A. E., C. P., Hollande, 489, fol. 480 R, 9 décembre 1755.
[651] A. E., C. P., Hollande, 489, fol. 480 V. 30 décembre 1755
[652] A. E., C. P., Hollande, 491, fol. 28. 8 janvier 1756.
[653] AV, 22553, f°61, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.

fortifications le long des côtes de Guinée. A bord du vaisseau *l'Intrépide*, en novembre 1756, l'amiral détruit le commerce des ennemis en causant d'importants dommages à leurs établissements et là encore, Maubert aurait eu un rôle à jouer dans cette opération militaire.

Le 1er juin, on apprend qu'un des agents de Londres a « dîné à la campagne chez M. Furnese avec M. Fox »[654] au mois de mai. Il ne peut s'agir que de notre chevalier de fortune qui est devenu très proche d'Henry Furnese avant son décès, nouant « une amitié intime »[655] avec le secrétaire du Prince Galitzin[656]. Ce ministre aurait également « pris quelque confiance en luy »[657], permettant ainsi à Maubert d'agrandir son réseau de connaissances. Les gentilhommes russes qu'il côtoie à Londres font probablement partie de cet entourage. Rappelons que l'aventurier reconnaît fréquenter durant son séjour Mrs. de Woronzow et de Semzow, liés tous deux à l'ambassade impériale des Russies. L'aventurier fier de son succès indique que « le secrétaire de l'ambassade de Russie est à vous, si vous le voulez »[658]. Si l'on accorde du crédit à ses dires, il semble donc avoir réussi à nouer des contacts solides et infiltrer les milieux politiques —il dîne, on la vu, avec Henry Fox, alors secrétaire d'Etat— et diplomatiques.

Toutefois, comme à son habitude, après des débuts prometteurs, ses affaires se gâtent rapidement. Au fil des lettres, la correspondance de Bonnac se mmontre plus dubitative. Si l'ambassadeur reconnaît que les nouvelles reçues « d'Angleterre sont assez détaillées »[659], il estime nénamoins qu'elles manquent de consistance au regard des sommes déboursées par le roi. Le marquis regrette également que Maubert ne soit pas plus actif. Sentant que le doute s'est installé sur son activité, le 5 juin 1756, Maubert passe à l'offensive et affirme s'être lié avec un député anglais, ce qui rend nécessaire une rallonge budgétaire ! Cette demande d'augmentation semble avoir un effet diamétralement opposé à celui escompté. Bonnac s'interroge de plus en plus sérieusement sur le crédit à lui porter[660]. Le commissaire de la marine Saint-Sauveur exprime à son tour ses doutes à Bonnac : « Je vous avoue M. que le Sr Boteman me paroît assez bien payé pour les nouvelles qu'il vous donne et je ne crois point devoir proposer au Roi un surcroît de dépenses à cet égard sur

[654] A. E., C. P., Hollande, 492, fol. 106 1er juin 1756, de Bonnac, La Haye.
[655] *Ibid.*
[656] Il est difficile de savoir à quel membre de la famille Galitzin il est fait référence. Il s'agit probablement de Dimitri Alexeïevitch Galitzine, né en 1738. Diplomate russe dès 1754, il est envoyé à Londres en 1761 par l'impératrice en tant qu'ambassadeur. Il devient ensuite ministre plénipotentiaire en France entre 1763 et 1767, puis ministre à La Haye en 1773. Il meurt en 1803.
[657] A. E., C. P., Hollande, 492, fol. 106, 1er juin 1756, de Bonnac, La Haye.
[658] A. E., C. P., Hollande, 492, fol. 247.
[659] A. E., C. P., Hollande, 491, fol. 116 V, 1er mars 1756.
[660] A. E., C. P., Hollande, 492, fol. 132 V, 15 juin 1756.

des conjectures (...) que ce correspondant pourroît se procurer pour être mieux instruit »[661].

Le 30 juillet, Bonnac constate que la correspondance avec Londres se fait moins fréquente car les Anglais « examinent de si près tout le monde »[662]. Les agents craignent d'être démasqués et de se voir conduits à la Tour de Londres. L'ambassadeur reconnaît ensuite que « le Sr. Boteman luy même […] s'est négligé »[663]. De fait, Maubert subit des déboires financiers et ses occupations éditoriales absorbent tout son temps. Versailles commence à s'impatienter. En août, Rouillé remarque que la plupart des nouvelles reçues de Londres « sont fausses ou fort équivoques »[664]. Ce jugement semble annoncer une proche rupture de contrat. Mais les astres, une fois n'est pas coutume, protègent notre aventurier. Le 19 octobre 1756, Bonnac est remplacé par d'Affry à La Haye. Aussitôt, le nouvel ambassadeur diligente une enquête sur notre aventurier pour s'assurer de sa fiabilité. Les conclusions de ses investigations semblent lui convenir puisqu'il décide de continuer la correspondance. Cette décision, qui peut paraître bien surprenante quand on connaît le parcours de notre aventurier, porte à nous interroger sur la qualité des agents de renseignement employés par d'Affry. Pierre Coquelle indique que les détails du passé tumultueux de Maubert n'auraient été communiqués à Louis XV qu'en 1757[665], soit près d'une année après l'enquête en question.

Malgré la volonté de l'ambassadeur de poursuivre la correspondance avec Maubert, le partenariat se met à décliner. En décembre 1756, d'Affry, qui, désormais se montre peu satisfait des services rendus par notre chevalier de fortune, fait supprimer son traitement. L'ambassadeur explique en ces termes la principale raison de son mécontentement : « cet homme n'avait pu faire parvenir à La Haye une seule lettre de celles qui auraient dû y venir, et que, par contre, sa lettre de change était arrivée sans inconvénient »[666]. De l'aveu de notre aventurier :

> « Lorsque Mr. Rouillé étant hors des Affaires, le bureau me parut changé à mon égard. Je rompis alors cette correspondance qui n'étoit point du tout celle d'un Espion, qui au contraire auroit faire honneur à tout homme de qualité, & qui étoit licite pour moi homme libre, & connu pour serviteur de la Saxe »[667].

[661] A. E., C. P., Hollande, 492, fol. 245, 25 juillet 1756.
[662] A. E., C. P., Hollande, 492, fol. 250, 30 juillet 1756.
[663] A. E., C. P., Hollande, 492, fol. 251, 30 juillet 1756.
[664] A. E., C. P., Hollande, 492, fol. 301 V, 8 août 1756.
[665] COQUELLE (Pierre), « L'espionnage en Angleterre pendant la guerre de Sept Ans », *op. cit.,* p. 509.
[666] A. E., C. P., Hollande, 408, fol. 469.
[667] AV, 22553, f°61, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.

Ainsi, pour le chevalier de fortune, qui ne cesse de louvoyer entre la présence d'un *Doppelgänger* et la demi-reconnaissance de son action comme agent de renseignement, son rôle n'aurait-il point été celui d'un espion ! A l'en croire, il aurait tout au plus fourni quelques renseignements à sa disposition, renseignements qui n'étaient en rien des secrets d'Etat. Vérité ? Sa correspondance livre un autre son de cloche. Si Maubert n'est demeuré que pendant une année au service de la France, ce temps assez court a néanmoins permis l'envoi d'informations parfois importantes.

Intéressons-nous aux renseignements diffusés par l'aventurier dans ses courriers. Trois projets retiennent particulièrement notre attention. Le 2 janvier 1756, Bonnac joint à son courrier une pièce qui n'est pas encore éditée en Angleterre : « J'ay lieu de la soupçonner de M. Pitt avec qui mon Correspondant est fort lié ou de mon Correspondant luy même. Il m'exhorte fort de la faire imprimer en François et en anglois. Je crois que vous jugerez que cette pièce en vaut la peine »[668]. La réponse de Versailles, peut-être de Rouillé, datée du 8 janvier 1756, reconnaît la valeur de l'écrit à publier car il « contient d'excellentes choses et elles sont dites sur un ton très p... à faire impression sur la plus part des lecteurs »[669]. Nous savons que Maubert consacre son temps libre à l'écriture durant son séjour à Chelsea. Il aurait alors visiblement envoyé une partie de son ouvrage contenant un discours fictif de Pitt à la Chambre des Communes. L'espion qui est rusé ne mentionne pas l'auteur et conseille à Bonnac de faire imprimer et distribuer le volume sur le continent. Au vu des propos qui y sont développés et qui peuvent servir la cause française, Bonnac s'exécute. Il se félicite ensuite de l'impact qu'un tel écrit aura sur ses lecteurs : « la brochure paroîtra sans qu'on puisse me soupçonner d'y avoir la moindre part. Je me doute qu'elle produira l'effet que nous devons en attendre »[670].

Maubert, qui rappelons-le, s'était tourné vers le général Yorke pour la parution de certains de ses ouvrages, réussit finalement à faire publier un des fascicules de son écrit polémique sur Pitt par le gouvernement français. Un beau succès pour le chevalier de fortune en quête de ressources financières ! *L'Esprit de la Présente guerre,* composé de trois parties distinctes, n'est intégralement publié qu'en 1758. Toutefois, sous la forme de trois cahiers – *Le Pitt, Le Contre-Pitt, Le Patriote* – l'ouvrage semble avoir circulés de manière séparée avant cette date, corroborant l'idée que notre auteur a fait publier sa production littéraire à moindre frais et qu'il profite de sa situation d'espion pour servir son

[668] A. E., C. P., Hollande, 491, fol. 4 V et 5 R.
[669] A. E., C. P., Hollande, 491, fol. 28.
[670] A. E., C. P., Hollande, 491, fol. 72, 15 janvier 1756.

propre intérêt pécuniaire.

Parallèlement à cette activité d'écriture, le rôle de Maubert consiste à tisser un réseau relationnel utile pour la collecte de renseignements. L'aventurier a notamment l'intention de recourir aux services d'un député. Dès le mois de juin 1756, la correspondance de Bonnac fait mention d'un « homme du Parlement »[671] qui a des relations avec des ministres, ce qui ouvrirait les portes du « conseil de Sa M^té^ Britannique »[672]. Maubert s'appuie alors sur ses connaissances pour obtenir des renseignements sur le député George Augustus Selwyn. Il est probable que ce soit Henri de St John qui le lui présente, car les deux hommes semblent être des amis proches[673]. Selon Pierre Coquelle, le duc de Mirepoix[674], ancien ambassadeur de France à Londres, fournit également des informations « sur les degrés d'influence que Selvins possédait dans son pays »[675]. Bonnac cherche lui-même à connaître ce député et s'interroge sur le rôle qu'il pourrait jouer, sachant que les liaisons que Selwyn entretient avec « les Ministres et les gens considérables du parti opposé à la Cour, [le mettent] à portée d'être instruit de bonne heure des résolutions qui se prendront successivement dans le conseil de Sa M^té^ Britannique »[676]. Maubert se lie donc avec Selwyn qui évolue dans son cercle de sociabilité mais qui a également ses entrées auprès de la duchesse de Bedford et aussi, grâce à Horace Walpole, dans le salon de Mme du Deffand. L'homme semble également cultiver un certain goût pour certains spectacles... D'après l'ouvrage de John Heneage Jesse[677], l'année de sa rencontre avec Maubert, Selwyn se serait rendu à l'exécution de Damiens à Paris.

En ce qui concerne sa carrière politique, Selwyn est, dans un premier temps, député à Ludgershall, un bourg de poche qui appartient à sa famille et qui lui permet d'entrer à la Chambre des Communes en 1747. Puis, suite au décès de son frère aîné en juin 1751, il hérite d'une propriété familiale à Gloucester dont il occupe le siège de 1754 à 1780. Membre de l'opposition, il n'aurait pourtant jamais vraiment respecté les principes ni admiré les positions de celui qui, à cette époque, était le chef de fils, William Pitt. Notre

---

[671] A. E., C. P., Hollande, 492, fol. 132V, 15 juin 1756.
[672] *Ibid.*
[673] ROSCOE (Edward Stanley), éd., *George Selwyn ; His letters and his life,* Londres, T. F. Uwin, 1899, p. 17.
[674] Gaston-Charles-Pierre de Lévis, duc puis comte de Mirepoix naît en 1699. Militaire, il devient colonel en 1719. Entre 1738 et 1740, il est ambassadeur de France à Vienne. Il est maréchal de camp pendant la guerre de Succession d'Autriche. Ambassadeur du roi en Angleterre en 1749, il reçoit ordre de revenir en France en 1755 où il est nommé lieutenant-général du Languedoc. Il devient maréchal de France en 1757 et meurt la même année.
[675] COQUELLE (Pierre), *L'alliance franco-hollandaise contre l'Angleterre, 1735-1788, op. cit.,*p. 148.
[676] A. E., C. P., Hollande, 492, fol. 132V, 15 juin 1756.
[677] JESSE (John Heneage), *George Selwyn and his contemporaries*, Londres, 1882, p. 12.

aventurier voit probablement dans ce statut de contestataire des potentialités : pense-t-il que Selwyn pourrait aller jusqu'à des confidences frôlant la trahison ? Bonnac semble du même avis. L'ambassadeur enjoint Maubert à « ne point perdre de vue cet homme et de l'entretenir dans des dispositions où il paroît être de nous bien servir »[678].

Mais l'affaire avec Selwyn n'aboutit pas. Selon Pierre Coquelle, Louis XV n'aurait pas été favorable à ce genre « d'acquisition en Angleterre »[679] même s'il ne s'y oppose pas véritablement. C'est le motif financier qui porte un coup d'arrêt au projet de Maubert : le prix des services de Selwyn aurait été trop élevé ou l'importance des informations n'aurait pas justifié la somme déboursée. Le chevalier de fortune n'est toutefois pas freiné dans son élan ; dès le 6 juillet, il envisage de « gagner un Commis dans quelque Bureau »[680] et demande, pour ce faire, que lui soient confiées cent livres sterling. L'aventurier a d'ores et déjà choisi sa cible « j'ay en vue un homme d'esprit qui peut lire jusque dans le fonds du cœur de M. Holderness[681] »[682].

Arrêtons-nous quelques instants sur ce secrétaire d'Etat que Maubert n'aurait jamais rencontré si l'on en croit le mémoire judiciaire[683]. Saint-Flour et Chevrier proclament pourtant que l'aventurier lui vend des informations pour « une somme assez considérable »[684] et qu'Holderness intervient en faveur du chevalier de fortune quand il tombe sous le coup d'une arrestation. C'est à lui que l'ordre aurait été présenté pour être signé. Le secrétaire d'Etat aurait alors été atterré par les preuves qui lui sont présentées. « Après avoir réfléchi quelque temps sur la facilité qu'il avoit eue de se laisser surprendre à la duplicité de cet homme. Milord le fit appeler »[685]. Durant l'entretien retranscrit par Chevrier, Holderness accuse Maubert d'avoir abusé de sa confiance et de l'avoir « trahi aussi bien que l'Etat »[686]. Pour lui, l'aventurier mérite d'être puni et de « périr par le supplice le plus infâme »[687], mais en homme bon et généreux, il le laisse partir, en « reconnoissance pour des services [qu'il ne lui a] jamais rendus »[688]. Malgré la version proposée par Saint-Flour et Chevrier, Maubert se défend d'avoir jamais rencontré

[678] A. E., C. P., Hollande, 492 Fol. 132V. 15 juin 1756.
[679] COQUELLE (Pierre), *L'alliance franco-hollandaise contre l'Angleterre, 1735-1788, op. cit.,*p. 148.
[680] A. E., C. P., Hollande, 491, fol. 205. Extrait d'une lettre de Londres du 6 juillet 1756 de Sr. Boteman.
[681] Robert Darcy comte d'Holderness est né en 1718. Il est ambassadeur de Venise entre 1744 et 1746. Il devient secrétaire d'Etat en 1751 mais il est renvoyé dix ans plus tard par George III. Il est ensuite précepteur des deux fils du roi entre 1771 et 1776. Il meurt en 1778.
[682] A. E., C. P., Hollande, 491, fol. 205, extrait d'une lettre de Londres du 6 juillet 1756 du Sr. Boteman.
[683] MJ, p. 7.
[684] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.,*p. 59.
[685] *Ibid.,* p. 61.
[686] *Ibid.*
[687] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.,* p. 61.
[688] *Ibid.*

Holderness. D'ailleurs, selon le mémoire judiciaire, l'histoire narrée par les libellistes serait celle du faux-Maubert qui refait à nouveau une apparition fort opportune puisque le *Doppelgänger* absout Maubert de l'accusation d'avoir été un agent double ! Pour l'auteur de ce plaidoyer, cet imposteur aurait été sauvé par le secrétaire d'Etat quand il « étoit sur le point d'être pendu à Londres »[689]. Le seul lien que l'aventurier reconnaît avoir eu avec Holderness se fait par l'intermédiaire de « Mr. Vallace[690] Sous-secrétaire d'Etat »[691]. Au moment de quitter Londres, Maubert en aurait informé Wallace. Ce dernier se serait alors déclaré attristé des désagréments subis par l'aventurier et aurait ajouté que :

> « Milord Holderness étoit fâché de ne pouvoir pas alors se servir de lui, mais que son Excellence lui demandoit de se tenir trois mois au-delà de la mer sans prendre engagement ailleurs, & de lui écrire avant que d'en prendre aucun »[692].

Un fait rapporté mot pour mot par l'abbé Yvon, qui souligne également que Wallace remet à Maubert de la part du Lord un rouleau de quarante guinées.

Le chevalier de fortune retourne ici la situation, prétendant que c'est l'Angleterre qui veut faire appel à ses services et non lui qui se vend au plus offrant. Un argument dont il use et abuse. Il explique en effet dans sa lettre à un proche du margrave de Bade-Dourlach qu'il a « accès auprès des Ministres Anglois qui [lui] offrent un état auquel [il se] refuse »[693]. L'aventurier récidive dans son mémoire autobiographique : il y indique que « le Ministère Britannique a compté pour quelque chose de [s']attacher à lui, il en a été question pendant quatre à cinq mois & ça a été [lui] qui [a] rompu la petite négociation »[694]. Maubert admet avoir refusé l'offre ainsi faite sur les conseils du comte de Brühl, le ministre lui ayant finalement obtenu des conditions que le chevalier de fortune réclamait afin de se fixer au service de la Saxe. On ne connaît pas à proprement parler le rôle que l'Angleterre désire faire jouer à Maubert. Peut-être s'agit-il de lui accorder un statut de pamphlétaire pour entrer dans la guerre de plume qui fait rage au moment du conflit.

L'aventurier a toutefois d'autres cordes à son arc. Si son goût pour l'écriture peut faire de lui un libelliste à la solde d'un gouvernement, il est à même de suggérer la mise en

---

689 MJ, p. 7.
690 Il s'agit probablement de James Wallace, qui côtoie Holderness.
691 MJ, p. 38.
692 *Ibid.*
693 AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
694 MBC, p. 27.

place de projets encore plus ambitieux. Ainsi, parallèlement à son engagement littéraire, Maubert évoque-t-il, dans une de ses missives à de Bonnac, un plan assez audacieux qui mettrait l'Angleterre à genoux. Le 16 juillet 1756, Maubert propose de contrefaire les billets anglais afin d'entraîner le pays vers la faillite. Une proposition qui apparaît comme une répétition de l'expérience qu'a connue la France avec le système de Law. L'espion se vante de connaître un bon graveur, capable d'imiter le billet original à la perfection et d'avoir recours à ses services. L'aventurier détaille ensuite par le menu ce qui lui semble être l'idée du siècle :

> « le plan seroit d'acheter pour mille pièces, des billets, faire tirer des copies qu'on abandonneroit aux contrefaiseurs, à condition de les présenter à la Banque pour se les faire payer ; les originaux restent dans nos mains. Quinze jours après nous les présenterions à la Banque ; comme l'on paye sur les Livres, la duplicité sera reconnue, les billets seront saisis peut-être avec le porteur, la preuve de possession légitime sera facile. Je rendray l'affaire publique et tout Londres sera en alarme »[695].

Un plan visiblement pensé dans les moindres détails et qu'on peut qualifier d'ingénieux mais qui déclenche l'opposition farouche de Rouillé. Dans sa réponse à Bonnac il insiste sur le fait que cette idée de contrefaire les billets « ne pourroît être écoutée icy qu'avec toute l'indignation et toute l'horreur qu'elle mérite »[696]. Pourtant, il est probable que cette mise en faillite volontaire du système monétaire aurait affecté l'Angleterre et, en ce temps de guerre, aurait désorganisé et affabli le royaume. Maubert semble avoir amèrement regretté la mise au placard par le ministre de son plan de subversion des finances de l'ennemi. On le voit en effet reprendre ce projet dans son ouvrage *d'Ephraïm justifié*, qui expose une idée similaire à celle détaillée dans sa correspondance. Cet ouvrage constitue une preuve supplémentaire que Maubert est bien un espion payé par la France.

L'aventurier n'est toutefois pas le seul à être engagé dans des activités d'espionnage. Au moment où il se trouve à Londres et renseigne le gouvernement français, deux autres agents ont un rôle similaire : Robinson et l'Abbé Hensey. D'après Pierre Coquelle, au printemps 1756, le chevalier Robinson fournit à Bonnac un mémoire sur les colonies anglaises d'Amérique. Louis XV autorise alors l'ambassadeur à avoir recours à ses services pour une somme de 20 guinées par mois. Le roi estime également que

[695] A. E., C. P., Hollande, 492, fol. 246 V – 249, 16 juillet 1756.
[696] A. E., C. P., Hollande, 492, fol. 301 V, 8 août 1756.

Robinson « pourrait servir à contrôler Maubert et à le compléter »[697], une correspondance, passant par l'intermédiaire d'un nommé Descombes à La Haye, s'engage pendant près de six semaines. Mais en juin 1756, Robinson est percé à jour et se retrouve enfermé à la Tour de Londres où il demeure jusqu'en novembre. Quant à l'abbé Hensey, ce chapelain de Grimaldi[698], ambassadeur d'Espagne à Londres, procure à Bonnac un correspondant qui se trouve être son propre frère, un médecin londonien. D'après Pierre Coquelle, « grâce à leur situation et à leurs relations étendues, [ils] se procuraient aisément des renseignements et faisaient un petit trafic de ces nouvelles »[699]. De par leur position, les deux frères négocient leurs informations avec plusieurs pays : la France, l'Autriche et l'Espagne. Quand d'Affry succède à de Bonnac, la correspondance avec Hensey est suspendue quelque temps mais reprend rapidement et perdure jusqu'au midi de l'année 1758.

Un autre représentant du milieu fermé de l'espionnage côtoie Maubert lors de son séjour britannique : Thomas Pichon. Désireux d'échapper aux représailles françaises consécutives à sa trahison, le Normand se terre à Londres. Rappelons qu'à son arrivée au fort Beauséjour en Acadie en 1753, personne ne désire vraiment s'octroyer les services de cet homme qu'on regarde avecsuspicion. D'après John Clarence Webster[700], l'abbé Le Loutre[701], un des partisans de la manie forte face aux Britanniques, prend Pichon en pitié et l'engage comme secrétaire. Voisin du fort Lawrence qui, sous contrôle anglais, lui fait face, Pichon se lie d'amitié avec son commandant, le capitaine Scott. C'est alors que la vie du Virois prend un tournant, comme le souligne Henry J Koren, « le jour où Pichon découvre en Scott un homme capable de le combler, lui le petit secrétaire, de richesse et d'honneur, la tentation devient irrésistible »[702]. Désireux de s'enrichir et de devenir un personnage important, Pichon décide d'utiliser les atouts dont il dispose. D'après l'article de Terence Allan Crowley dans le dictionnaire biographique du Canada :

> « Pendant plus d'un an, Pichon fit de l'espionnage et usa de subterfuges au détriment des Français, sous le nom supposé de Tyrell. Il envoya à Scott

[697] COQUELLE (Pierre), *L'alliance franco-hollandaise contre l'Angleterre, 1735-1788, op. cit.,* p. 150.
[698] Pablo Jerònimo Grimaldi y Pallavicini, marquis et duc de Grimaldi est né en 1710 à Gênes. Diplomate au service des rois d'Espagne, il est ministre plénipotentiaire en Suède et à Parme. En 1753, il devient ambassadeur aux Provinces-Unis, puis à Paris, où il négocie le Pacte de famille avec Choiseul. Il est ensuite nommé secrétaire d'Etat, un poste qu'il occupe jusqu'en 1776, date à laquelle il est envoyé à Rome. Il meurt en 1789.
[699] COQUELLE (Pierre), *L'alliance franco-hollandaise contre l'Angleterre, 1735-1788, op. cit.,* p. 151.
[700] WEBSTER (John Clarence), *Thomas Pichon, the spy of Beauséjour*, Halifax, 1937, p. 6.
[701] Jean-Louis Le Loutre est un prêtre missionnaire en Acadie. Quand il s'installe à Beauséjour, les Anglais et les Français se disputent le territoire et Le Loutre intervient contre la construction de forts anglais dans la province.
[702] KOREN (Henry J), *Aventuriers de la mission : les spiritains en Acadie et en Amérique du nord : 1732-1839,* Edition Karthala, Paris, 2002, p. 56.

> et à son successeur, le capitaine John Hussey, des récits détaillés de l'activité française à Québec et en Acadie, des plans des forts Beauséjour et Gaspereau (près de Port Elgin, Nouveau-Brunswick), des commentaires sur les fortifications de Louisbourg, des copies de documents officiels, des recensements de réfugiés acadiens, des racontars sur la cour française et, plus habituellement, des rapports sur les missionnaires français et des mises en garde au sujet d'attaques prévues de la part des Indiens et de leurs alliés acadiens »[703].

Pichon semble déterminé à fournir des renseignements en nombre et dans des domaines variés. Comme le souligne Geneviève Artigas-Menant dans son ouvrage dédié à l'analyse des papiers de Pichon légués à la bibliothèque de Vire, « Tyrrell était prêt à multiplier les documents d'espionnage sur l'Amérique pour multiplier les protecteurs »[704]. D'ailleurs, selon cette autrice, Maubert et Tyrrell « font des tentatives de trahison de la France au profit de l'Angleterre et se justifient par le souci de mettre leur compétence (…) au service de la nation la plus apte à en tirer profit »[705]. Nous l'avons dit, rien ne nous permet d'affirmer que Maubert soit rentré dans la catégorie des traîtres à la couronne, alors que la duplicité de Pichon est très clairement avérée. Durant son séjour à Londres, le Virois aurait continué de servir d'espion pour le compte de l'Angleterre et, devenu Thomas Tyrrell, il aurait touché « jusqu'à sa mort une pension de remerciement de sa très efficace trahison contre la France au profit de l'Angleterre pendant la guerre de Sept Ans sur le sol américain »[706].

Selon Pierre Coquelle, le roi attache une importance toute particulière à sa capture. Ce traître à sa patrie, surnommé le « Judas de l'Acadie »[707] vendait des renseignements au plus offrant et « envoyait de l'or anglais à un nommé Lacombe, d'origine anglaise et commis chez un fermier général »[708]. Une connaissance qui le lie, une fois encore, à notre aventurier. De fait, Lacombe est un « ami intime de Maubert »[709] il lui rend visite en prison à Amsterdam. Il faut alors peut-être voir dans cette liaison une remise en cause de ce que Maubert raconte sur son allégeance à la France. Pour Chevrier, cela ne

---

[703] CROWLEY (Terence Allan), « PICHON, THOMAS, Thomas Tyrell », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 10 avril 2018, http://www.biographi.ca/fr/bio/pichon_thomas_4F.html.
[704] ARTIGAS-MENANT (Geneviève), *Lumières clandestines : les papiers de Thomas Pichon, op. cit.,* p. 94.
[705] ARTIGAS-MENANT (Geneviève), « Un réseau d'antisuperstitieux : la correspondance de Thomas Pichon », *op. cit.,* p. 211.
[706] *Ibid.,* p. 208.
[707] DAVID (Albert), « Le Judas de l'Acadie », *Revue de l'université d'Ottawa*, vol. III, 1933, p. 492–513
[708] COQUELLE (Pierre), *L'alliance franco-hollandaise contre l'Angleterre, 1735-1788, op cit.,* p. 161.
[709] SEG 1290, f°380, lettre de Kruyningen à Cobenzl du 19 juin 1767.

fait aucun doute : l'aventurier a bien été espion en Angleterre. Dans les *Trois C****, le libelliste indique que les nouvelles envoyées par Maubert « parurent satisfaisantes à Albion, puisqu'on lui envoya une lettre de change pour continuer sa mission : il suivit en effet son cours d'espionnage »[710]. Mais pour le Nancéen, le chevalier de fortune ne se limite pas à offrir ses services à deux cours rivales, il voit les choses en grand et entend se vendre à plusieurs pays :

> « Cosmopole, qui vouloit gagner de tous les côtés, & tromper toutes les puissances à la fois avoit entretenu des liaisons suspectes avec Albion ; & on prétend même qu'il ne cherchoit à s'insinuer dans les bonnes grâce du ministre, que pour découvrir ses secrets, & les vendre à ceux qui avoient intérêt à les connoître »[711].

Doit-on comprendre que Maubert aurait en fait joué le rôle d'un faux agent double et ne se serait rapproché du ministre anglais que pour mieux servir la cour de France ? Rien ne nous permet malheureusement de l'affirmer.

Toutefois, d'après le pamphlétaire, Maubert finit par choisir son camp. Son envie de rallier la cause saxonne aurait mis un coup d'arrêt à ses relations avec les autres puissances. Chevrier décrit alors en ces termes le comportement du chevalier de fortune : « le désir de se raccommoder avec la Sarmatie, l'engagea à écrire contre Albion et ses Alliés ; il suivit pendant quelques années cette carrière politique avec autant de dangers que de succès »[712]. Maubert dément pourtant formellement avoir été fidèle à plusieurs cours, expliquant que ses « ennemis l'accusent d'avoir écrit & fourni des mémoires contre sa patrie, [alors que] les personnes qui le connoissent assurent qu'il en est incapable »[713]. La correspondance de l'aventurier avec Cobenzl prouve cependant que Maubert participe bel et bien à la surveillance d'un autre espion et fournit les informations qu'il découvre au ministre plénipotentiaire.

Le comte a en effet chargé notre aventurier de surveiller d'Hermannes. Ce dernier, réfugié aux Pays-Bas après avoir été répudié par la France, dit détenir des renseignements de première main de Tercier, le premier commis du secrétariat d'Etat des affaires étrangères initié au Secret du Roi et propose de les fournir au ministre plénipotentiaire. Cobenzl se montre suspicieux et choisit Maubert pour vérifier ces dires. De l'avis de

[710] CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, op. cit.,* p. 118.
[711] *Ibid.,* p. 118-119.
[712] *Ibid.,* p. 119.
[713] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Les Lettres iroquoises, op. cit.,* p. 297.

Charles Piot, il s'acquitte « d'autant plus volontiers d'une semblable mission, qu'il redoudait dans d'Hermannes un concurrent aux faveurs du Ministre »[714]. Dans une lettre du 4 décembre 1758, Maubert écrit : « tout me dit que les lettres de Tercier sont fausses et que d'Hermannes est un imposteur de la dernière effronterie. Il a cessé de me voir, il m'évite. Il ne fonde plus aucune espérance sur la Cour et ses Ministres »[715]. Trois jours plus tard, l'aventurier a percé l'espion à jour et avertit Cobenzl du plan qu'il a monté pour y parvenir :

> « J'ai été dupé par le Sieur Hermannes. Mais je m'en aperçois à temps & je puis empêcher qu'il ne s'en fasse honneur. Je me suis conduit de façons à mettre Votre Excellence en état de connoitre toute la fourberie et ses complices. J'ai été ce matin chez l'homme. J'ai feins que Votre Excellence avoit eu communication des réponses envoyées, qu'elle me faisoit une faute capitale de l'article où il est dit à la France d'envisager dans la Maison de Saxe une Maison rivale de la Maison d'Autriche, et qu'elle me menaçoit de châtiment »[716]

Le chevalier de fortune réussit donc à mettre d'Hermannes en porte-à-faux, « après de grandes explications où il étoit plus humble qu'un novice capucin pris en faute, il m'a confessé la lettre de sa fabrique »[717]. L'espion fait le serment à Maubert d'aller, le lendemain, se confesser à Cobenzl « et [d']implorer sa miséricorde »[718]. Le chevalier de fortune joint un billet[719] signé par d'Hermannes dans lequel il reconnaît être l'auteur des fausses lettres de Tercier. Maubert jubile dans la suite de sa missive au ministre, savourant visiblement sa victoire : « il ira demain se jeter à vos piés Monseigneur, à huit heures du matin ; Votre Excellence pourra tirer de lui le secret des correspondances qui lui font ces fausses lettres, et enfin, avoir une pleine confession »[720]. L'aventurier a en effet de de quoi se réjouir. Il a réussi à évincer un concurrent sérieux mais il a également prouvé son efficacité à Cobenzl. Il faut toutefois noter l'amertume dans le ton employé, Maubert regrettant que d'Hermannes ne puisse être inquiété davantage : « il nie tout ce qu'on ne peut pas prouver par écrit. Mais il a écrit qu'il travailloit actuellement pour entrer au

[714] PIOT (Charles), *Jean-Henri Maubert de Gouvest à Bruxelles*, *op. cit.,* p. 9.
[715] SEG 1175, f°132, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 4 décembre 1758.
[716] SEG 1175, f°134, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 7 décembre 1758.
[717] *Ibid.*
[718] *Ibid.*
[719] SEG 1175, f°136, billet écrit par Maubert et signé par lui-même et d'Hermannes.
[720] SEG 1175, f°134, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 7 décembre 1758.

service de ce gouvernement »[721]. Comme l'indique Charles Piot, « c'était le coup de grâce donné à d'Hermannes. Il était perdu et obligé de chercher fortune ailleurs »[722]. Les deux hommes se seraient ensuite retrouvés à Paris, lors du séjour de Maubert en 1761. Ce rôle de surveillance met un terme à la carrière d'espion du chevalier de fortune.

L'aventurier espère devenir un élément essentiel et incontournable de la cour à laquelle il est rattaché. Comme l'indique Alexandre Stroev, le chevalier de fortune « tente d'échanger ses idées et les informations qu'il détient contre la protection des puissants, il cherche à devenir l'homme de confiance, le secrétaire, l'historiographe ou le conseiller du roi »[723]. Ces activités d'espionnage confèrent à Maubert un rôle diplomatique, même s'il est difficile de devenir indispensable tellement la concurrence est féroce. Le nombre de prétendants au poste d'agent secret est phénoménal à cette époque. Frédéric II disait d'ailleurs : « Soubise a cent cuisiniers et un espion ; moi, j'ai un cuisinier et cent espions ». Maubert peine toutefois à se montrer à la hauteur de ce rôle, l'activité étant trop peu rentable, ce qui l'oblige à diversifier ses activités. Ainsi mettant à profit ses connaissances dans les domaines politique et diplomatique l'aventurier se transforme-t-il en écrivain.

II.Un pamphlétaire à la solde des gouvernements

D'après Ange Goudar, les espions de cour entretiennent fréquemment un lien étroit avec les littérateurs. Le statut d'agent de renseignements peut notamment servir de base pour composer une intrigue littéraire et le siècle ne compte plus le nombre d'informateurs qui utilisent leur expérience pour rédiger des ouvrages critiques mentionnant et décortiquant les politiques de chaque souverain. Des écrits qui racontent également des anecdotes prétendument secrètes plus ou moins réelles. Maubert n'échappe pas à la règle et montre donc à travers ses ouvrages une certaine histoire des cours, des secrets d'Etat ou des conflits qui se déroulent durant le siècle. Au gré de ses allégeances, ses œuvres peuvent ainsi servir ou desservir une ou plusieurs puissances.

Quand la guerre débute en 1756, Maubert se trouve à Londres. Désireux de s'imposer en tant qu'écrivain politique, il débute la rédaction de différents pamphlets et écrits critiques. Vite remarqué, le gouvernement britannique lui fait une offre pour

[721] SEG 1175, f°134, lettre de Maubert à Cobenzl datée du 7 décembre 1758.
[722] PIOT (Charles), *Jean-Henri Maubert de Gouvest à Bruxelles*, *op. cit.,* p. 10.
[723] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières, op. cit.,* p. 27.

s'attribuer ses services. Maubert refuse et devient le champion de la cause saxonne. Il écrit notamment sur les ennemis de la Saxe, fait de la propagande anti-frédéricienne et participe donc à l'élan de patriotisme visible durant la période.

D'après Edmond Dziembowski, à l'été 1756, les Français envisagent sereinement la fin du conflit : « encore une campagne militaire, et, très certainement, tout sera rentré dans l'ordre »[724]. La victoire de Minorque justifie alors pleinement l'alliance avec l'Autriche et la paix paraît assurée sur le continent. Mais cette accalmie n'est que de courte durée. Il faut attendre la fin du mois d'août pour que Frédéric II envahisse la Saxe, menace la Bohême et compromette le joyeux dénouement envisagé, il devient alors la cible de pamphlets.

Une véritable guerre scripturaire débute avec le commencement du conflit, comme le note Edmond Dziembowski dans son ouvrage sur la guerre de Sept Ans :

> « L'avenir concevra avec peine que la guerre entre les Anglais et les Français est aussi animée sur le papier que sur les mers », remarque, un soupçon navré, le *Journal Encyclopédique* en septembre 1756. L'étonnement de la gazette est légitime : la guerre de Sept Ans s'est accompagnée d'un autre conflit, une guerre d'encre et de plume dont le champ de bataille n'est autre que l'espace public »[725].

Un conflit parallèle qui trace une voie parfaite pour notre aventurier désireux de fuir ses déboires en Angleterre. De fait, Maubert, délaissant l'espionnage, décide de mettre à profit ses talents de littérateur pour devenir un observateur de cette guerre. Le chevalier de fortune se lance alors dans la rédaction d'ouvrages politiques et polémiques et se propose d'offrir sa plume pour défendre la cause de certaines puissances, courtisant ainsi la Saxe et indirectement la France. Sa stratégie repose sur le dénigrement de l'Angleterre mais aussi sur la remise en cause du modèle frédéricien. A travers ses ouvrages, on voit la guerre pamphlétaire se dessiner. Certes, l'aventurier n'espionne plus pour le compte des Français mais il réussit à aider le royaume dans les batailles qu'il mène contre les Britanniques. Ainsi rédige-t-il une dizaine d'écrits qui témoignent de son implication à des degrés divers : tantôt virulents et emportés, tantôt mesurés et réfléchis. Comme sur un échiquier, l'auteur avance ses arguments tels des pièces du jeu, se documente et tente de rallier le lecteur à sa cause et plus largement à celle de la France.

Maubert marque alors ses ouvrages du « coin du vrai patriotisme », participant à

[724]DZIEMBOWSKI (Edmond), *La guerre de Sept Ans*, *op. cit.*, p. 233.
[725] *Ibid.,* p. 512.

la vague patriotique du temps en période de guerre. Ses écrits suivent l'actualité dès le commencement du conflit en 1756. Paru cette année-là, les *Réflexions d'un Suisse sur les motifs de la guerre présente*[726] est le premier ouvrage consacré au sujet. Sa publication se fait après le passage de l'écrivain en Suisse en 1753 et pendant son séjour de deux ans en Angleterre. La même année, le littérateur publie son *Système et conduite de la Prusse*[727] qui marque le début d'une attaque systématique contre ce royaume. Selon Jeroom Vercruysse, l'aventurier aurait l'année suivante écrit les *Lettres sur le droit d'invasion*[728]*,* dans lesquelles Maubert « n'attaqu[e] aucun des ministres prussiens dans leurs fonctions »[729] mais qui témoignent nénamoins d'un parti pris dans l'invasion de la Saxe par la Prusse qui a eu lieu fin août 1756. Cet ouvrage n'étant toutefois mentionné dans aucune synthèse bibliographique récente, il faut alors probablement rapprocher ce texte *Du Droit de la guerre et de l'invasion : lettres d'un ministre prussien*[730] dont on trouve la trace dans la bibliographie chronologique de Pierre Conlon[731].

Inspiré par le contexte, Maubert travaille assidûment et dès 1758, il multiplie les publications contre le roi de Prusse : *Ephraïm justifié*[732]*, l'Avis au ministre de Prusse*[733], *Lettre du Prince de Prusse mourant*[734], *l'Adieu de l'Académie de Prusse.* Mais le royaume de Frédéric n'est pas son seul sujet de prédilection, l'auteur entend diversifier ses écrits et commence la rédaction d'ouvrages critiquant la politique anglaise. *L'Esprit de la présente guerre*[735] est rédigé dans le contexte de défaite de l'Angleterre, à un tournant car les

---

[726] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Réflexions d'un Suisse sur les motifs de la guerre présente, op. cit.,* 52 p.

[727] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Sistème et conduite de la Prusse ou lettres d'un général saxon à un gentilhomme silésien. Dans les armées prussiennes pour servir de riposte aux Manifestes, exposés, Mémoires, Remontrances & autres Ecrits du Ministre prussien,* A Varsovie, chez Pierre Ignace Zanki, 1756, 30 p.

[728] VERCRUYSSE (Jeroom), « Candide journaliste*,* J. H. Maubert de Gouvest Gazetier à Bruxelles 1758-1761 », *op. cit.,* p. 83. Maubert mentionne également cet écrit dans l'*Avis au ministre de Prusse,* p. 23 : « Pendant mon séjour à La Haye j'y publiai les Lettres sur *le Droit de l'Invasion* ».

[729] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Avis au ministre de Prusse (titre de départ : « L'Auteur d'Ephraïm justifié au ministre résident de Prusse, à La Haye, Van Hellen.)*, Au-delà du Mordick, p. 23

[730] *Du droit de la guerre et de l'invasion. Lettres d'un ministre prussien du directoire de Torgau à un général saxon, prisonnier de guerre,* Cologne, 1757, 19 p.

[731] CONLON (Pierre), *Le siècle des Lumières : bibliographie chronologique*, *1757-1760*, Droz, Genève, vol. 8, p. 16.

[732] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Ephraïm justifié, mémoire historique et raisonné sur l'état passé, présent et futur des finances de Saxe, avec la parallèle de l'oeconomie saxonne, ouvrage utile aux Créanciers & Correspondants, aux Amis & aux Ennemis de la Prusse & de la Saxe, adressé par le Juïf Ephraïm de Berlin à son cousin Manassès d'Amsterdam*, Erlang : à l'enseigne du « Tout est dit », 112 p.

[733] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Avis au ministre de Prusse, op. cit*.

[734] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Lettre du Prince de Prusse mourant*, *au roi son frère*, Erlangen, 23 p.

[735] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Esprit de la présente guerre, discours de M. de G. dans la Chambre des C. pour ou contre les deux opinions dominantes dans le Parlement de la Grande-Bretagne, en faveur du Commerce britannique et de la Paix,* De l'Imprimerie du futur-Congrès, A l'olivier verd, 100 p.

victoires britanniques commencent en 1758. A cette époque, Bernis désire désespérément négocier la paix mais le pamphlet s'inscrit dans une dynamique qui rejette cette idée car le conflit peut encore être gagné. Reprenant cette thématique militaire, le littérateur se lance dans le théâtre et c'est avec une comédie qu'il y entame sa carrière. *The secret expedition*[736]*,* une pièce anglaise traduite en français sous le titre d'*Expédition secrette*[737] est une satire, contre l'expédition de Rochefort de 1757, dans laquelle l'auteur met à mal l'amirauté anglaise. Enfin, entre 1758 et 1759, Maubert fait paraître *Le Patriote Hollandais*[738] qui dénonce le comportement britannique vis-à-vis des Provinces-Unies.

Trois autres écrits publiés à la même période et mentionnés dans *l'Avis au ministre de Prusse* pourraient également être de Maubert. De fait, notre chevalier de fortune organise fréquemment sa publicité en citant ses propres œuvres et en se défendant d'en être l'auteur. Dans son *post scriptum* de l'*Avis*, il conclut en ces termes : « j'espère que le Public dont l'estime m'est précieuse, ne m'attribuera pas toutes les Brochures qui paroissent sur les affaires du Tems. Je n'ai aucune part ni aux *Coup d'œil sur ma Patrie*, ni à la *Voix du Citoyen d'Amsterdam*, ni à *l'Anti-Pitt*, & semblables cahiers. Je réclame la comparaison des stiles »[739].

Consultés, ces ouvrages sont dans la veine de ceux de notre aventurier mais il semble délicat de lui en attribuer la paternité. Le premier est un ensemble de cinq cahiers d'une quinzaine de pages intitulés *Coup d'œil sur l'Angleterre par un Anglais*[740] et compilés en 1758 sous le titre de *Coup d'œil sur ma Patrie*. Le narrateur nous dépeint une Angleterre bien sombre où la liberté du peuple est en danger et dans laquelle les « Ministres sont parvenus à dépouiller [les habitants] de [leurs] premiers Droits »[741]. Il s'insurge aussi contre les alliances que le royaume a contractées : « quels sont nos Alliés ? disons mieux, quel est notre Dictateur ? Un Roy Militaire ! qui ne sçait & ne veut faire respecter de Loy que sa Volonté »[742]. Puis l'auteur compare Frédéric II à Oliver Cromwell.

---

[736] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *The secret Expedition,* printed for Scott, London, 35 p.
[737] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'expédition secrette, comédie en deux actes, comme elle a été représentée sur le théâtre politique de l'Europe, avec de très grands applaudissements ;* traduit de l'anglois par J. B., imprimée à Londres, chez J. Scott, libraire dans Pater Noster Row, 1758.
[738] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le Patriote hollandais. Lettre première aux véritables Hollandais*, Amsterdam, 1758-1759.
[739] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Avis au ministre de Prusse, op. cit.,* p. 47.
[740] *Coup d'œil sur l'Angleterre par un Anglais,* A Amsterdam, 1758, 14 p., *Second* c*oup d'œil sur l'Angleterre par un Anglais,* A Amsterdam*,* 1758*,* 12 p., *Troisième coup d'œil sur l'Angleterre par un Anglais*, A Londres, 1758, 16 p. Les quatrième et cinquième ne sont pas mentionnées dans le journal encyclopédique mais seulement dans la bibliographie de Pierre Conlon. Cf. CONLON (Pierre), *Le siècle des Lumières : bibliographie chronologique*, *1757-1760*, Droz, Genève, vol. 8, p. 163.
[741] *Troisième coup d'œil sur l'Angleterre par un Anglais*, A Londres, 1758, p. 3.
[742] *Coup d'œil sur l'Angleterre par un Anglais,* A Amsterdam, 1758, p. 4.

Le style, les analogies utilisées et le ton de l'ouvrage pourraient coïncider avec les habitudes d'écriture de notre littérateur, mais, sans preuve réelle, nous ne pouvons affirmer que ces brochures sont rédigées par sa plume.

Il en va de même pour *La voix d'un citoyen d'Amsterdam*[743]*,* composée de deux cahiers de 16 et 24 pages. La thématique est semblable : le narrateur regrette la paix instaurée par le Traité d'Aix-la-Chapelle, rend le commerce responsable de la guerre actuelle, enjoint les Hollandais à trouver le courage de s'élever contre l'Angleterre… Ainsi, le procédé d'écriture et le contenu peuvent-ils nous laisser présumer que Maubert en est le rédacteur. Malgré tout, aucun indice précis ne permet d'en être intimement convaincu. Quant à *l'Anti-Pitt*, il s'agit sans doute du *Contre-Pitt,* le second volet de *L'Esprit de la présente guerre*, une brochure qui s'est, dans un premier temps, vendue à part et qui a été associée aux deux autres par la suite. La production maubertienne ayant trait au conflit serait donc riche de plus d'une dizaine d'ouvrages, qui tiennent lieu de passeport d'entrée pour notre littérateur dans le cercle des propagandistes français.

Désireux de se faire connaître dans la République des Lettres mais surtout auprès des puissants qui pourraient consentir à l'embaucher en tant que pamphlétaire attitré, Maubert met en avant son identité dans la plupart de ses écrits. Le nom de l'aventurier est mentionné dans certains titres : *L'Esprit de la présente guerre, discours de M. de G. dans la Chambre des C.* ou dans les introductions, là encore sous l'anagramme « M de G »[744]. Il est également présent dans la préface à l'éditeur d'*Ephraïm justifié* dans laquelle il signe : « Votre très humble Serviteur. M. de G »[745]. Enfin, en notant comme sous-titre « l'auteur d'Ephraïm justifié » dans l'*Avis au roi de Prusse*, le littérateur permet au lecteur de savoir à qui va la paternité du texte.

Si dans la plupart de ces écrits l'identité du compositeur de l'ouvrage ne fait aucun doute, celle du narrateur laisse souvent perplexe. Le lecteur ne parvient pas facilement à comprendre qui prend la parole et à qui le texte s'adresse. Comme à son habitude, Maubert joue à un véritable jeu de masques avec le public. Le littérateur sème néanmoins des indices pour le lecteur et tente de montrer son implication dans ses écrits. Il disparaît toutefois fréquemment au profit du narrateur ou du personnage central de l'ouvrage. Dans les *Réflexions d'un Suisse sur les motifs de la guerre présente,* Maubert revêt un rôle d'observateur, qui « du fond de [sa] retraite [voit] l'Europe en

[743] *La voix d'un citoyen d'Amsterdam,* A Amsterdam, 1758, 2 vol., 16 p. et 24 p.
[744] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Esprit de la présente guerre*, *op. cit.,* p. viij.
[745] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Ephraïm justifié, op. cit.,*p. VII.

combustion »[746] et, contrairement à ce que laisse penser le titre, s'adresse probablement aux lecteurs français. Si l'aventurier choisit la Suisse pour l'origine de son narrateur, c'est pour induire le lecteur en erreur. Celui-ci pense lire un avis *a priori* neutre ou bienveillant envers la Prusse, considérée par le peuple suisse comme alliée, sa religion étant identique.

De même, dans *L'Esprit de la présente guerre,* le narrateur change au gré des différentes parties. Dans la première intitulée « Pitt », l'auteur, glissé dans la peau du ministre, explique que la cause de la guerre est le commerce. Il énumère ensuite une série d'échecs dont Pitt est responsable, souhaitant viser le public français en rappelant que l'Angleterre est dans une mauvaise passe. Maubert tente de se réapproprier la phraséologie de Pitt. L'ouvrage est donc un savant mélange des idées de l'aventurier et de celles du ministre. L'orateur de la seconde partie nommée « Le Contre-Pitt » est un Tory qui se fait l'émissaire du doux commerce, capable de prévenir certaines guerres. De nombreux passages sont favorables à la France et font notamment l'éloge de sa marine. Enfin dans la dernière partie, « Le Patriote », le narrateur réfute la position de ceux qu'il appelle « les prétendus patriotes »[747] et il met l'accent sur les dangers de la démagogie. Il faudrait, selon lui, continuer la guerre mais ne pas négliger celle qui se déroule en Allemagne et surtout penser à préparer la paix. Ce kaléidoscope de points de vue peut perdre le lecteur ou l'amener à déceler une certaine schizophrénie chez l'auteur. Pourtant, Maubert poursuit un but bien précis, celui de montrer quels sont les enjeux débattus dans la sphère publique.

Maubert joue également double jeu dans *Ephraïm justifié.* En effet, le lecteur connaît sa propension à entrer dans le corps d'un personnage fictif pour rédiger ses ouvrages : tantôt ministre anglais, Iroquois ou cardinal, l'aventurier devient pour quelques pages un homme qualifié de « fameux »[748] dans la notice introductive à l'ouvrage. Son nouveau personnage n'est autre que Veitel Heine Ephraim[749], de la famille Ephraim de Berlin. Un membre de l'élite financière connu à cette époque et aisément reconnaissable par les lecteurs, qui, contrairement à nous, possèdent les codes de lecture leur permettant de déchiffrer et d'interpréter les événements, les demi-vérités et de démasquer les

---

[746] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Réflexions d'un Suisse sur les motifs de la guerre présente, op. cit.,* p. 3.
[747] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Esprit de la présente guerre*, *op. cit.,* p. 73.
[748] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Ephraïm justifié, op. cit.,* p. VIII.
[749] Veitel Heine Ephraim, né en 1703, il a été joaillier et argentier à la Cour de Prusse. Membre de l'élite financière juive, il fait fortune en collaborant avec l'état prussien. Il assiste Frédéric II dans ses opérations pour financer la guerre. Il meurt en 1775 à Berlin. Voir la biographie en allemand de Harry van der Linden intitulée : *Veitel Heine Ephraim :Hofjude Friedrichs II,* Hentrich & Hentrich, 2013, 76 p. Voir également Steven M. Lowenstein, *The Berlin Jewish Community : Enlightenment, Famlily and Crisis, 1770-1830 ,* New York-Oxford, Oxford University Press, 1994 et Tim Blanning, *Frederick the Great, King of Prussia,* Londres, Allen Lane, 2015, p. 381-382.

célébrités du temps qui défrayaient les chroniques. Ainsi, le chevalier de fortune se glisse-t-il dans la peau d'Ephraim et décrit-il ses manœuvres financières, l'accusant notamment d'avoir dévalué la monnaie et d'être devenu « faux Monnoyeur public »[750], afin de financer les opérations en Saxe.

Les reproches similaires adressés à la Prusse sont monnaie courante dans les ouvrages de l'auteur. Dans son *Système et conduite de la Prusse,* Maubert endosse là aussi un rôle, celui d'un général saxon qui émet des critiques sur la conduite de l'armée prussienne. Composé de deux lettres datées d'octobre 1756 dont l'une est destinée à Van Hellen, l'ouvrage s'inscrit dans un échange entre Kauderbach et le ministre de Prusse résident à La Haye. En 1756, Kauderbach adresse un mémoire au ministre au sujet de l'invasion de la Saxe et celui-ci lui répond. Maubert prend part à cette dispute et se veut le relais de l'opinion publique.

Le littérateur utilise un procédé similaire dans la *Lettre du Prince de Prusse mourant*. De fait, l'aventurier revêt l'habit d'Auguste-Guillaume de Prusse, né le 9 août 1722 à Berlin et mort le 12 juin 1758 à Oranienburg. Un homme dont Frédéric II a fait son successeur, mais qui meurt prématurément. Le Prince-Maubert s'adresse ici à son roi avant de rendre l'âme : « Sire, je n'ai plus que vingt-quatre heures à vivre, les médecins viennent de me l'annoncer »[751]. Un choix de personnage intéressant quand on sait que dès le début de la Guerre de Sept Ans, Auguste-Guillaume entre en opposition avec son frère, qui recherche une alliance avec l'Angleterre. Le littérateur entend donc dénoncer les agissements de Frédéric II en utilisant le prince comme porte-parole.

C'est enfin dans la peau d'un patriote hollandais que Maubert se glisse dans son ouvrage éponyme. Composé de quatre lettres dans lesquelles le littérateur s'adresse à ses concitoyens, cet écrit entend prouver aux Hollandais qu'ils ne doivent rien à la Grande-Bretagne. L'aventurier met toutefois à profit sa propre expérience, il « arrive de Londres »[752] et utilise les renseignements qu'il a glané pendant son séjour. Ce voyage constitue une double source d'inspiration : Maubert a vécu plusieurs mois en Grande-Bretagne et semble y avoir muri l'idée de sa rédaction, son personnage fictif s'insurgeant contre ce qu'il a observé en Angleterre.

Le chevalier de fortune s'appuie également sur de véritables parcelles de sa vie dans l'*Avis au ministre de Prusse*. Il intègre à son récit des éléments du réel, indiquant par

[750] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Ephraïm justifié, op. cit.,* p. 23.
[751] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Lettre du Prince de Prusse mourant*, *au roi son frère*, *op. cit.,* p. 3.
[752] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, Liège, janvier 1759, tome 1, première partie, p. 104.

exemple qu'il regarde les événements « du fond de la petite Principauté de Neûchatel en Suisse »[753] ou bien encore qu'il voyage « d'Angleterre en Hollande, sur une Barque de Pécheur, au mois de Juillet 1757 »[754]. L'aventurier détaille même son parcours, ne laissant plus de doute possible sur l'identité de l'auteur de l'ouvrage : « Je restai à La Haye depuis le 5 Juillet jusqu'au 14 d'Août, qu'ayant pris le pacquebot d'Helvòëtfluys, j'arrivai le 16 ou 17 à Harwich, d'où par les chaises de poste ordinaires, je me rendis à Londres »[755]. Il est donc à la fois auteur et narrateur, laissant au public le soin de comprendre que le point de vue développé est, pour une fois, bien le sien.

Ce jeu de masque auquel se livre Maubert influence notablement le contenu de ses ouvrages. L'organisation des idées est notamment conditionnée par l'identité du narrateur. Dans l'*Esprit de la présente guerre*, le texte est construit comme une dissertation : thèse, antithèse et synthèse. La structure de l'écrit s'inspire des discours de Pitt, l'auteur étant soucieux de paraître réaliste. L'homme politique, connu pour ses qualités d'orateur mais assez désordonné dans ses discours, doit transparaître dans la première partie. Une stratégie d'écriture utilisée pour donner une impression de véracité au lecteur. Maubert présente alors Pitt comme le porte-parole du républicanisme anglais, se réapproprie les idées du ministre et introduit son propre argumentaire. Quand l'auteur évoque par exemple la religion protestante : « Que nous importe, qui de Pierre, de Martin ou de Jean, appelle le Peuple à l'Eglise hors des domaines Britanniques ? Il y aura toujours assez de Maisons souveraines non Papistes, pour fournir des femmes à nos Princes »[756]. Cette tentative de distanciation par rapport à la religion porte davantage la patte de Maubert que celle de Pitt. On connaît maintenant suffisamment les idées religieuses de l'aventurier pour l'affirmer !

A l'inverse, le tableau particulièrement négatif de la France qui est dressée par le narrateur est réalisé à dessein. Le portrait que Pitt ébauche du roi est on ne peut plus caricatural :

> « le Roi de France veut primer en Europe : on ne renonce pas aisément à un faste de douze siècles. Qu'il prime donc au prix que chacun sait, & ne le lui envions pas. Puisqu'il consent d'acheter cet honneur par l'oisiveté de deux à trois cens mille hommes qu'il dérobe perpétuellement à la culture des terres, aux Arts & à la population dans son Royaume »[757].

[753] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Avis au ministre de Prusse, op. cit.*, p. 4.
[754] *Ibid.,* p. 23.
[755] *Ibid.*
[756] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Esprit de la présente guerre*, *op. cit.,* p. 7.
[757] *Ibid.,* p. 12.

A l'instar d'Edme Jacques Genet[758], qui donne la parole à l'ennemi, il s'agit pour notre littérateur de placer dans la bouche de Pitt des propos scandaleux, dans le but de choquer le lecteur. Genet expliquait ainsi le but de sa démarche : développer « une antipathie que notre gouvernement ne saurait peut-être trop soutenir et encourager vis-à-vis d'une nation dont le principe favori est de nous regarder comme ses plus vrais et ses plus anciens ennemis »[759]. Une démarche somme toute assez similaire : Genet traduisant de véritables pamphlets anglais pour informer la population de leur contenu, Maubert écrivant de faux libelles anglais que les lecteurs doivent croire vrais. Il est probable que Maubert désire atteindre un objectif identique à celui du traducteur tout en ménageant la maison d'Autriche. Ses propos envers Marie Thérèse sont modérés à l'extrême et ne reflètent en rien ceux que pourraient tenir Pitt, un autre indice laissé au lecteur sur les idées personnelles de l'auteur.

Le changement de rôle de la seconde partie engage l'aventurier sur une toute autre voie. Désireux de prouver au public que le style diffère et que le narrateur change, Maubert a recours à des métaphores antiques, comparant la France à Carthage, qu'il faut, bien entendu détruire ! Ce second orateur est tory et il présente la France de manière beaucoup plus modérée que Pitt : « Louis XIV éblouissant une partie de l'Europe par sa magnificence, gagnant l'autre par sa libéralité politique, & contenant le reste par la terreur de sa puissance, élevoit par-tout des comptoirs François, & faisoit passer les fabriques de son royaume, avec les goûts de sa Cour, dans les Pays les plus reculés »[760]. De propos teintés d'une certaine admiration pour le monarque absolu et qui reconnaissent à la France un fort potentiel, ne serait-ce que pour le commerce français qui rayonne à travers le monde, l'exposé se terminant d'ailleurs sur le triomphe de la marine française[761].

Maubert offre enfin au lecteur le troisième point de vue, celui de la voie médiane. Pour le dernier personnage que le littérateur nomme le patriote, il faut continuer la guerre mais ne pas négliger le conflit qui enfle en Allemagne et penser à préparer la paix. L'auteur manie alors avec brio ses connaissances sur les relations internationales, montrant toute

[758] Edme Jacques Genet naît en 1726 à Paris. Après avoir fréquenté un collège de jésuites, il refuse de suivre la voie de la magistrature. Amoureux d'une lingère sans fortune, il se brouille avec son père qui veut le voir épouse une riche héritière. Il quitte la France pour l'Allemagne où il reste quatre ans pour étudier le droit. Il passe ensuite en Angleterre et revient en France en 1751 et épouse sa fiancée, Lise Cardon. Embauché par le ministère français comme traducteur vers 1753, il devient publiciste pour e compte du gouvernement. Il meurt en 1781.
[759] Archives du ministère des Affaires Etrangères, Dossiers personnels, 1ère série, vol. 34, f. 319, cité dans DZIEMBOWSKI (Edmond), *La guerre de Sept Ans*, *op. cit.*, p. 459.
[760] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Esprit de la présente guerre*, *op. cit.,* p. 37.
[761] *Ibid.,* p. 66.

l'étendue de son expérience et indiquant au public qu'il désire peut-être passer d'écrivain à secrétaire d'ambassade. Parallèlement à cette perspective de carrière qui apparaît au fil des lignes, Maubert met en avant la nécessité de signer la paix :

> « Dût ma haine contre notre Ennemi en devenir équivoque au Peuple Anglois, je l'inviterai à mettre à l'épreuve cette modération si célébrée de Louis XV. Présentons-lui un plan de Paix qui sauve aux deux Couronnes leur gloire, aux deux Rois leur dignité, aux deux Nations les avantages auxquels elles peuvent raisonnablement prétendre »[762].

Le roi de France est présenté de manière plutôt positive. Son caractère conciliant doit permettre de négocier la paix et l'auteur se transforme alors en négociateur. Maubert propose en quelque sorte ses services pour un plan de paix, témoignant que son programme est déjà prêt.

L'*Esprit de la présente guerre* est un ouvrage qui montre une indéniable originalité par la présentation des différents points de vue émanant du monde politique britannique. Cet écrit tranche totalement avec *Le Patriote hollandais* que Maubert rédige pourtant la même année. Dans sa première lettre, l'auteur réfute un article paru dans la gazette anglaise rédigée par William Beckford et, donc, proche de Pitt, *The Monitor*, accusant les Hollandais « d'ingratitude & de perfidie »[763]. Il énumère alors sept griefs qui sont listés dans la chronique anglaise et entreprend de répondre en endossant le rôle d'un patriote hollandais. Parmi les reproches énoncés, Maubert revient sur le refus des autorités hollandaises de « l'envoi du secours de 6 000 hommes à la Cour de Londres »[764] en 1757. D'après le littérateur, la force armée anglaise de près de 50 000 hommes n'a pas réellement besoin de cette aide. Il s'agirait pour le gouvernement d'obliger la Hollande à prendre parti alors que celle-ci désire demeurer neutre pour étendre son commerce. Un stratagème que les Anglais seraient bien mal placés de critiquer selon l'aventurier qui interroge ensuite le lecteur : « ce moyen est-il plus odieux que celui d'une guerre injuste ? »[765].

Des propos qui ne sont pas sans rappeler ceux développés dans *L'Observateur hollandais* de Jacob-Nicolas Moreau. Cet auteur, engagé comme publiciste gouvernemental par Louis XV, se fait l'avocat des positions françaises, critique de manière assez virulents la politique anglaise et défend le principe de la neutralité néerlandaise.

---

[762] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Esprit de la présente guerre*, *op. cit.,* p. 91.
[763] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, *op. cit.,* janvier 1759, tome 1, première partie, p. 104.
[764] *Ibid.*
[765] *Ibid.,* p. 107.

Notre aventurier est peut-être désireux de reprendre une place laissée vide par l'arrêt de la parution de la gazette en 1759. La feuille de Moreau, qui se présentait comme une suite de lettres écrites par un soi-disant Batave, offre une facture très proche de la forme choisie par Maubert pour rédiger ce que d'Affry indique comme étant une « brochure (…) fort bien écrite »[766].

Dans cet ouvrage, Maubert entend faire réagir le peuple hollandais contre le joug des Anglais et de ce qu'ils leur imposent. Comme il l'indique, il s'adresse :

> « à de vrais Hollandois, aux descendants de ces intrépides qui osèrent s'élever, seuls dans toute l'Europe contre la tyrannie Espagnole, soutenir longtemps seuls tout le choc de cette terrible puissance ; & qui, à force de courage & de souffrance, se faisant raison de leur ancien maître, ont mis leurs descendants en état de protéger & de défendre ses Royaumes & de se venger de lui par des services & des bienfaits »[767].

L'auteur explique que ce courage a alors permis au pays de se prémunir contre les assauts français et anglais et en a fait une grande puissance, notamment maritime. Ainsi les autres pays cherchent-ils à faire alliance avec elle.

Maubert s'irrite ensuite du changement engendré par l'arrivée de Guillaume III qui a réduit les Etats Généraux de Hollande à une « Assemblée subalterne ; inspirée & régie par le Parlement de Grande-Bretagne »[768]. Il décrit Londres en ces termes « j'ai vu un peuple furieux, une noblesse fière & ignorante, un Parlement vénal, une Cour arrogante & ambitieuse »[769]. Puis, le littérateur qualifie les Anglais « d'insulaires furieux »[770] qui prennent avec les Hollandais le ton « d'un Tiran affermi dans son usurpation »[771], allant jusqu'à affirmer que les Anglais les « traitent en esclaves »[772]. Un argument que s'empresse de reprendre l'auteur de l'article qui s'emporte face au traitement réservé par les Britanniques aux huit mille matelots français qui pourrissent dans les prisons de Plymouth.

Si ce dernier argument n'a pas réussi à déclencher l'indignation des lecteurs, la suite de l'exposé de Maubert doit y parvenir. L'auteur interpelle le public sur la faillite

---

[766] Lettre de d'Affry à Rouillé, du 17 novembre 1758, citée dans VAN HANGEST D'YVOY (Daniel-Maximilian-Marie), *Frankrijks invloed op de buittenlandschie aangelgenheiden der voormalige Nederlandsche Republiek*, 1858, p. 73.
[767] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, Liège, février 1759, p. 117.
[768] *Ibid.,* p. 118.
[769] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, *op. cit.,* janvier 1759, p. 105.
[770] *Ibid.,* p. 118.
[771] *Ibid.*
[772] *Ibid.*

commerciale hollandaise organisée par l'Angleterre qui juge la puissante République comme trop dangereuse. S'appuyant sur un article du *Monitor* qui interpelle les Britanniques : en ces termes : « Pourquoi leur déguisons-nous que nous les tenons pour nos Ennemis ? »[773], l'aventurier rebondit et s'interroge à son tour sur l'identité des véritables ennemis de la Hollande. Désireux d'instiller le doute dans l'esprit de cet allié des Anglais, Maubert entérine sa démonstration en indiquant que la Hollande doit refuser de se plier aux exigences britanniques. Dans la quatrième lettre, le ton se durcit encore. Maubert nomme les Hollandais « ces suppôts de l'Angleterre »[774], le ministre devient le « tribun Pitt »[775] et les Britanniques forment une puissance « orgueilleuse »[776]. Une fierté, qui, comme le souligne l'auteur a le mérite de faire sortir l'Angleterre de son jeu de dupe, et devrait permettre aux autres puissances de « lui pardonner les horreurs de la guerre dont elle a allumé le flambeau »[777]. Ces différents ouvrages sur la Grande-Bretagne sont rédigés dans un but bien précis. Etant donné que Maubert a eu accès aux antichambres de Whitehall grâce notamment à ses interlocuteurs anglais rencontrés à Genève et peut-être aussi les rencontres qu'il a faites pendant son séjour londonien, il exploite ce qu'il a appris pour alerter l'opinion publique sur les manœuvres d'Albion.

Dans ses *Réflexions d'un Suisse sur la présente guerre*, un autre écrit consacré à la guerre de Sept Ans, notre auteur met en avant la place de la religion dans le système européen. En effet, après le renversement des alliances de 1756, les puissances protestantes sont alliées entre elles tout comme les puissances catholiques. Maubert tente de persuader le peuple helvétique qu'une religion partagée par la Suisse et la Prusse ne les oblige en aucun cas à être en accord sur la politique étrangère. Pour lui,

> « […] la Religion est devenue entre nos mains un intérêt de parti, que l'intolérance, que nous reprochions aux Catholiques, passe aujourd'hui parmi nous pour une vertu Cardinale, & que peu s'en faut, que nous ne nous laissions aller à ce Fanatisme sanguinaire, qui fera détester à jamais la journée de St. Barthelemi »[778].

Notre aventurier endosse en quelque sorte l'habit de pasteur, s'adressant à ses compatriotes suisses avec les termes « mes frères », se disant lui-même « Chrétien &

[773] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, *op. cit.*, février 1759, p. 119.
[774] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, Liège, avril 1759, tome 3, première partie, p. 110.
[775] *Ibid.,* p. 112.
[776] *Ibid.,* p. 115.
[777] *Ibid.,* p. 116.
[778] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Les réflexions d'un Suisse sur la guerre, op. cit.,* p. 5.

Philosophe »[779]. Maubert se réinvente soudain l'âme d'un croyant, « avec le cœur sensible, pénétré par les Principes du Christianisme, & instruit des droits de l'humanité, comment pourrois-je ne pas déplorer le sort malheureux de tant de millions d'homme, qu'un seul prince sacrifie à son ambition »[780]. Effectivement, pour notre auteur, le principal responsable du développement du conflit sur le territoire européen serait Frédéric II. A cause de ses conquêtes territoriales, Frédéric, qui est roi de Prusse depuis 1740, et qui n'a de cesse de vouloir agrandir son territoire, aurait exploité la cause protestante pour justifier sa politique de conquêtes :

> « Le prince, qui allume le flambeau de la Guerre, se porte pour Protecteur de ma Communion ; il se donne également pour défenseur des libertés Germaniques ; le Catholicisme est au nombre de ces libertés tout comme le Protestantisme, & s'il est vrai que notre cause est aujourd'hui en danger, le roi de Prusse se chargeant de notre défense, devra donc faire l'Avocat pour & contre »[781].

Maubert a raison. Dès les lendemains de la conquête de la Saxe, Frédéric II s'est lancé dans une intense campagne de propagande destinée à plaider sa cause devant l'Europe protestante en se présentant comme le protecteur de la religion réformée. Cette camapagne est couronnée de succès. Après sa victoire de Rossbach sur les Français, le 5 novembre 1757, le roi de Prusse est devenu en Angleterre un *Protestant hero* adulé par la nation.

Selon notre auteur, Frédéric, « ce généreux défenseurs des libertés Germaniques, ce Héros sacré du Protestantisme, commença l'exécution de ses décrets dans un pays Protestant »[782]. Son portrait n'est pas flatteur : Frédéric est « arrogant » ; c'est un « prince entreprenant »[783] qui a fait alliance avec les Anglais mais qui « traite le Roi d'Angleterre, ce chef respectable du Protestantisme, de Cadets des Electeurs ; c'étoit dans le tems, que ses intérêts ne s'accordoient point avec les mesures Patriotiques, que vouloient prendre ce grand Prince pour l'élection d'un Roi des Romains »[784]. D'ailleurs pour Maubert, le principal défaut de Frédéric demeure sa confession, ou plutôt son absence de confession. Si le roi de Prusse est bien officiellement protestant, ce que certains cantons de Suisse apprécieront, pour l'aventurier, qui, une fois n'est pas coutume, se montre un ardent

[779] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Les réflexions d'un Suisse sur la guerre, op. cit.,* p. 3.
[780] *Ibid.,* p. 3.
[781] *Ibid.,* p. 4-5.
[782] *Ibid.,* p. 5.
[783] *Ibid.,* p. 7.
[784] *Ibid.,* p. 16.

défenseur de la foi, il n'est pas chrétien ! Il est vrai que le roi ne cache guère son scepticisme religieux. Le littérateur insiste sur cette distinction à ses yeux fondamentale, laissant entendre que la Prusse est le havre de l'irréligion : « Oui ; un Protestant, mais un Protestant honnête homme, un Protestant Chrétien, & pas un Protestant Prussien »[785].

Maubert a également d'autres sujets de griefs ; d'après lui, le Mecklembourg est un des premiers pays durement affectés par la politique prussienne. Ces Etats, tous deux protestants se déchirent entre eux. Toutefois, le duc de Mecklembourg est moralement obligé de se défendre contre « la captivité prussienne »[786]. L'auteur dénonce la pratique de séquestration menée par Frédéric II. Il est donc de son devoir d'homme d'Eglise et de Philosophe d'informer ces concitoyens helvétiques sur les agissements du roi de Prusse « Que diriez-vous mes Frères (…) ? Pardonnez-moi ce ton ironique sur une matière si grave ; mon intention est pure, je poursuivrai votre Prussiomanie jusques dans son dernier retranchement ; J'entreprends votre guérison, & je ne négligeai aucun remède »[787]. Notre aventurier devenu soudainement chrétien exemplaire semble vouloir se faire le guérisseur des âmes des incrédules.

Maubert entend aussi contrer l'engouement extraordinaire que connaît alors la France pour Frédéric II, qu'il qualifie de « Prussiomanie »[788] et qu'il considère comme une épidémie à guérir en utilisant un « remède », ses écrits jouant alors le rôle de médicament approprié. Rien de mieux, pour abattre cette adulation, que de présenter le roi de Prusse sous son vrai visage, celui d'un affreux despote : « Le roi de Prusse est lui-même son Ministre, son Général, son Financier, son sistême est son Ouvrage, attaquer ce sistême, c'est blesser son Auteur ; mais puisqu'il veut seul en avoir & la Gloire & le profit, il est juste, qu'il en porte aussi tout seul le blâme & l'injustice »[789]. Comment la France prussophile peut-elle admirer encore un tel prince et, même pire, en faire un modèle ?

Ce despotisme est aussi militaire. Le rappel des règnes successifs de Frédéric Guillaume 1er de Prusse et de Frédéric II indique que Maubert veut rappeler à ses lecteurs la transformation de la Prusse opérée par le « roi sergent », qui fit de son royaume une immense caserne. L'entretien des troupes autrichiennes absorbe à l'époque près des trois quarts des revenus de l'Etat, l'armée étant composée pour deux tiers de mercenaires, et pour un tiers d'habitants du pays. Très entraînés, les soldats sont soumis à une discipline de

[785] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Les réflexions d'un Suisse sur la guerre, op. cit.,* p. 20.
[786] *Ibid.,* p. 15.
[787] *Ibid.,* p. 12.
[788] *Ibid.* Sur la prussomanie, voir DZIEMBOWSKI (Edmond), *La guerre de Sept Ans*, *op. cit.*, p. 447-452.
[789] *Ibid*., p. 13.

fer et même si Frédéric II n'a pas le même amour du militaire que son père, il utilise toutes les ressources de son armée dans sa politique d'expansion. En prenant le commandement de ses troupes. Frédéric II est devenu un roi-stratège, un roi-soldat. L'annexion la Silésie en 1742 laisse entrevoir à notre auteur les prémices d'une guerre qui ne débute que onze ans plus tard. Pour Maubert, les phénomènes sont liés puisque l'appropriation du territoire autrichien n'a jamais été acceptée par l'Impératrice-reine. La Silésie reste donc l'enjeu central de la rivalité prusso-autrichienne qui connaît son paroxysme pendant la guerre de Sept Ans. Maubert a saisi les principaux enjeux de ce conflit. Il fait ostensiblement le défenseur de la maison d'Autriche en assurant que, comme la Prusse s'était préparée à la guerre, l'Autriche ne pouvait que se préparer à la défense[790].

Lié à la cour de Vienne, le cas de la Saxe, « ce pauvre Nain vis-à-vis du Géant Prussien »[791], est ensuite évoqué :

> « Il existoit entre l'Autriche & la Saxe des engagemens défensifs ; l'Impératrice ouvertement menacée par le Roi de Prusse déclare à son Allié le Roi de Pologne également menacé, qu'elle ne désiroit rien de lui pour *le présent, comprenant fort bien la délicatesse de la situation* vis-à-vis d'un Prince, qui lui auroit fait un crime d'avoir fait marcher un seul homme au secours de l'Autriche, fût-ce même d'après des engagemens les plus légitimes, les plus sacrés »[792].

Ce passage est capital car Maubert s'emploie à réfuter l'argument central d'un des écrits les plus importants de la propagande frédéricienne au début du conflit : le *Mémoire raisonné sur la conduite des cours de Vienne et de Saxe et sur leurs desseins dangereux contre Sa Majesté le Roi de Prusse, avec les pièces originales et justificatives qui en fournissent les preuves*[793]. Cette brochure accuse les cours de Vienne et de Saxe de complot, de trahison et tente de justifier leur agression imminente. D'après Maubert, et il n'a pas tort, ce mémoire est rempli de calomnies, de faux téoignages. Le littérateur s'interroge avant tout sur ce que ses auteurs cherchent à démontrer. Pour l'aventurier, la stratégie éditoriale ne prouve qu'une seule chose : « Que le Roi de Prusse est un Prince Ambitieux, qu'il cherche à s'agrandir, qu'il est un voisin très dangereux, qu'il a formé des

[790] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Les réflexions d'un Suisse sur la guerre, op. cit.*, p. 26.
[791] *Ibid.*, p. 18.
[792] *Ibid.,* p. 37.
[793] *Mémoire raisonné sur la conduite des cours de Vienne et de Saxe et sur leurs desseins dangereux contre Sa Majesté le Roi de Prusse, avec les pièces originales et justificatives qui en fournissent les preuves*, Berlin, 1756.

projets contre la Russie et la Pologne »[794]. De fait, toutes les pièces justificatives produites ne paraissent aboutir qu'à la conclusion suivante : les trois puissances voisines de la Prusse pouvaient s'attendre à ce que Frédéric passât rapidement à l'offensive.

Comme l'indique Edmond Dziembowski, l'agression de la Saxe en 1756 fait vaciller l'opinion et « embarrassés de voir leur héros se conduire comme un vulgaire voleur de grand chemin, les plus prussophiles des observateurs se réfugient dans l'autocensure »[795]. Maubert, pour sa part, qui ne nourrit aucune sympathie pour Frédéric II, s'emploie à défndre sa patrie de cœur, cet Electorat de Saxe où il vécut, libre, puis captif, plusieurs années. L'agression de la Saxe lui procure l'occasion qu'il attendait pour faire ses preuves et montrer qu'il était digne qui lui furent offertes par l'Electeur de Saxe. Ainsi alors qu'une vague d'engouement pour Frédéric déferle sur la France en 1758 et que le nombre de ses admirateurs ne cesse de croître, notre littérateur entreprend-il de gaieté de cœur un travail de sape de l'image du monarque qui ne lui offre que des avantages, aussi bien auprès du ministère français que des autorités saxonne et autrichienne.

Avec *Ephraïm justifié,* rédigé en 1758, Maubert se lance dans une nouvelle tentative de persuasion de l'opinion publique en diabolisant et salissant encore plus nettement l'image de Frédéric II. Le roi de Prusse est présenté comme un faussaire entouré de personnages malveillants. En confiant la plume au juif Ephraim, l'auteur met à jour un aspect original de la propagande antiprussienne. Il insiste sur les effets financiers désastreux du pillage de la Saxe, Frédéric II y ayant instauré un système monétaire douteux. Maubert semble bien maîtriser les rouages de la politique financière prussienne et son personnage, le juif Ephraim, appartient réellement à l'association commerciale à laquelle Frédéric II a confié la frappe de la monnaie pendant la guerre de Sept Ans[796]. Le littérateur explique à l'opinion publique le procédé mis en place par le roi de Prusse pour financer ses campagnes militaires, une méthode astucieuse qui s'appuie sur l'inflation monétaire.

Comme l'explique Christopher Clark, la Prusse doit importer le minerai d'argent pour la fabrication de la monnaie ; en réduisant la quantité d'argent présente dans chacune des pièces, Frédéric prélève une taxe « sur la frappe » sous forme de métal. Il aurait aussi obligé deux des banquiers juifs négociants en argent – Ephraim et Itzig – à endosser la responsabilité d'une monnaie dévaluée. Le profit généré se serait élevé à 29 millions de

[794] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Les réflexions d'un Suisse sur la guerre, op. cit.,* p. 39.
[795] DZIEMBOWSKI (Edmond), *La guerre de Sept Ans*, *op. cit.*, p. 448.
[796] CLARK (Christopher), *L'Histoire de la Prusse*, Paris, Perrin, Tempus, 2014, 960 p.

thalers alors que Maubert l'estime, dans son ouvrage, à seulement 20. Un bénéfice qui semble avoir également été partagé par les financiers : Maubert accuse Ephraim lui-même d'être « Monseigneurisé par des Barons de tout plumage »[797]. Il est exact que, à l'issue du conflit, sa fortune personnelle est devenue une des plus importantes de Prusse et qu'elle lui a permis de faire construire par l'architecte Friedrich Wilhelm Diterichs un des plus beaux palais berlinois.

L'angle d'attaque est bien choisi car, en 1758, la popularité de Frédéric est à son zénith en France. Les Français l'admirent, la guerre pamphlétaire semble gagnée et d'ailleurs, comme le souligne Edmond Dziembowski, l'invasion violente de la Saxe ne « trouve pour ainsi dire aucun avocat en France »[798]. L'utilisation du français pour tous ces ouvrages indique pourtant que Maubert vise ce public en particulier. Comme nous l'avons déjà souligné, les écrits contre le roi de Prusse étant relativement peu nombreux à cette période, l'aventurier fait donc figure d'exception. Il espère, plus que jamais, obtenir les faveurs de ses connaissances saxonnes mais peut-être agit-il également sur ordre. Il faut dès lors s'interroger sur le commanditaire de l'ouvrage : s'agit-il des Pays-Bas ? Il est probable en effet que Maubert agisse pour plaire à Cobenzl, son mécène. Toutefois, le littérateur n'apparaît pas véritablement dans les rouages officiels de la propagande. Il fait plutôt figure d'électron libre qui gravite à Bruxelles autour de l'allié autrichien.

Penchons-nous quelques instants sur les motivations de notre auteur dont nombre de ses écrits sont publiés en Grande-Bretagne. La disparition du système de censure préalable à la fin du XVIIe siècle et l'ouverture de l'espace public qui en résulte permettent à Maubert de laisser libre cours à ses idées. Désireux de se faire connaître et de montrer ses capacités, il y écrit *l'Esprit de la présente guerre*, qui se présente en quelque sorte comme un appel du pied aux autorités de Bruxelles, l'auteur prenant soin d'adopter un ton fort modéré envers Marie-Thérèse.

Le Patriote Hollandais, quant à lui, est constitué d'un ensemble de lettres, semblables « à des espèces de Philippiques, dont le but est de réveiller les Hollandais de leur profonde léthargie sur les bords du précipice où les Anglois sont prêts à les jeter »[799]. Selon le chroniqueur du *Journal Encyclopédique*, l'auteur de ces lettres « écrit avec beaucoup de feu ; il voit parfaitement bien les choses & se fait lire avec plaisir »[800]. Le journaliste ne tarit pas d'éloges sur l'ouvrage, indiquant que « l'éloquence de ces lettres les

[797] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Ephraïm justifié, op. cit.,* p. 1.
[798] DZIEMBOWSKI (Edmond), *La guerre de Sept Ans*, Perrin, p. 448.
[799] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, *op. cit.,* février 1759, tome 1, troisième partie, p. 116.
[800] *Ibid.,* p. 125.

fait lire avec plaisir ; & si l'amertume du style y domine trop, peut-être doit-on l'excuser en faveur du zèle patriotique, qui s'échauffant à la vue des dangers ne garde pas toujours dans sa fougue la scrupuleuse exactitude des expressions »[801]. Maubert n'est pas, à proprement parler, mandaté pour cette rédaction mais il travaille sous couvert du ministère français et les propos virulents qu'il développe doivent donc servir la cause du royaume. Dans une lettre du comte d'Affry à Rouillé, on apprend que l'aventurier désire former « six brochures sur la même matière »[802] et que le chevalier de fortune adresse mille exemplaires de celle-ci à d'Affry pour qu'il les remette à différents libraires qui les distribueront. Ce système bien rôdé et profitable à l'aventurier, qui n'a pas à se soucier de la logistique, Maubert n'ayant pas à s'inquiéter du nombre d'acheteurs ni du capital nécessaire à l'impression qui incombe à Cobenzl. Le ministre plénipotentiaire « se charge des frais de cette édition »[803], témoignant d'une volonté d'action commune des gouvernements alliés dans cette guerre pamphlétaire.

Le premier libelle dirigé contre la Prusse est, quant à lui, financé par la cour de Pologne. Le *Système et conduite de la Prusse* est en effet rédigé à la demande de Wiedmacker, homme de confiance d'Auguste III, qui enjoint Maubert à devenir le « champion de la cause saxonne »[804]. Wiedmacker transmet à notre littérateur une brochure intitulée « les quatre pièces, en le pressant de faire une réponse du moins au premier des quatre Mémoires dont Londres étoit engouée »[805]. En échange de ce service de propagande gouvernementale, le roi de Pologne-Electeur de Saxe fait miroiter à l'aventurier la promesse d'un brevet militaire. Impatient de servir la cause saxonne et de se faire un nom en tant que pamphlétaire officiel, Maubert s'attelle à la tâche et l'écrit paraît « à Londres à la fin d'Octobre 1756. Le Sr. Maubert s'en déclara hautement l'auteur »[806]. Wiedmacker s'occupe alors des frais de l'édition et transmet le texte au « Comte de Brühl [qui fait] instance auprès de S. E. pour l'expédition & l'envoi du Brevet de Capitaine si positivement promis »[807]. De l'avis de Maubert lui-même, l'ouvrage est réussi et le succès de son auteur est assuré : « les Ministres de Prusse (…) ont rougi du libelle et m'ont offert de me mettre dans les bonnes grâces du Roi leur maître. Ils m'ont craint, jamais ils ne m'ont méprisé ; &

[801] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, *op. cit.*, avril 1759, tome 3, première partie, p. 116.
[802] Lettre de d'Affry à Rouillé, du 17 novembre 1758, citée dans VAN HANGEST D'YVOY (Daniel-Maximilian-Marie), *Frankrijks invloed op de buittenlandschie aangelgenheiden der voormalige Nederlandsche Republiek*, 1858, p. 73.
[803] *Ibid.*
[804] MJ, p. 34.
[805] *Ibid.*
[806] *Ibid.*
[807] *Ibid.*

le Roi est trop grand homme pour ne pas voir que j'ai été contre lui partisan à la plume »[808]. Nulle trace n'est visible de cette volonté du roi de Prusse de faire de l'aventurier un allié. Il est plus que probable que le chevalier de fortune exagère sa notoriété pour profiter des faveurs qu'il pourrait obtenir du margrave de Bade-Dourlach. Maubert n'apparaît dans la correspondance de Frédéric qu'en ces termes :

> « Wäre der zehnte Theil dergleichen, so doch Gott verhüte ! an einem sächsischen, böhmischen oder mährischen Orte geschehen, wie viel Impressa würden deshalb zu Regensburg herumgelaufen seind, und wie sehr würden sich die Federn des Maubert und des sächsischen Residenten im Haag exerciret haben, um es auf das schwärzeste dem Publico vorzustellen ! »[809].

Le résident du Sans-souci se plaint des écrits de Maubert et d'autres Saxons en place à La Haye, comme Kauderbach, qui auraient noircis les faits et gestes de la Prusse mais ne mentionne en aucun cas une volonté de s'attacher notre aventurier.

Dans *l'Avis au ministre de Prusse,* qui s'adresse plus spécifiquement au ministre de Prusse à La Haye, Van Hellen, Maubert reconnaît avoir été approché par la Saxe pour rédiger d'autres écrits de propagande :

> « Ayant reçu à La Haye une Lettre du Premier Ministre de Saxe, qui m'invitoit à détruire le faux préjugé, que les Ecrivains de Prusse essayoient d'acréditer, à l'avantage de l'administration établie par le Directoire de Torgau, pour les Finances de l'Electorat, je composai *l'Ephraïm justifié*. Votre zèle pour le service du Roi votre Maître réveilla votre vieille rancune. Bien-tôt vous eûtes soulevé contre moi un Parti, tout autrement considérable à La Haye, que celui de Michel à Londres »[810].

Ainsi le littérateur répond-il, en rédigeant ses diatribes anti-prussiennes, à une demande du gouvernement saxon. Il soutient donc l'Electeur de Saxe et roi de Pologne et, ce faisant, se présente surtout comme un adversaire plumitif du roi de Prusse et de ses agissements. Maubert avoue d'ailleurs jouir d'un statut particulier : « je passois pour être sous la protection des Ambassades des Couronnes Alliées : j'étois connu pour un des plus hardis ennemis de la cause Prussienne »[811]. Notre Rousseau des ruisseaux a

[808] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[809] Correspondance de Frédéric le Grand, lettre 12637 à Karl Wilhelm von Finck von Finckenstein, Leipzig, 16 Janvier 1761.
[810] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Avis au ministre de Prusse*, *op. cit.,* p. 24.
[811] *Ibid.,* p. 28.

vraisemblablement réussi à séduire un mécène autre que Cobenzl pour lui assurer une rente financière mais peut-être aussi une protection judiciaire en cas de besoin. Dans un de ses courriers du 2 septembre 1757, le comte de Brühl remercie Maubert pour son action : « Je vous dois ces sentimens, en retour de ceux d'attachement & de zèle que vous faites paroître pour notre juste cause. Ne doutez point, Monsieur, du compte que nous vous en tenons, & soyez persuadé de l'estime & affection avec lesquelles je suis, Monsieur, Votre très-humble & très-obéissant Serviteur »[812]. Ce beau témoignage de reconnaissance consitue un succès à mettre à l'actif de notre écrivain. Il n'en est pas moins tout relatif et malheureusement de courte durée. En s'attaquant au ministre de Prusse à La Haye, Van Hellen, Maubert a en effet fait un choix imprudent. Il en prend rapidement conscience quand son ouvrage trouve cette fois-ci une réponse.

Selon notre littérateur, le ministre serait responsable de la parution du pamphlet dirigé contre lui et dont on lira des extraits ci-dessous : « ce libelle vomi par le ressentiment du Ministre de Prusse à La Haye, Van Hellen, a été composé par un misérable qui s'est assuré de l'incognito & qui s'étoit engagé à me noircir de tout ce que son imagination lui fournissoit de plus flétrissant »[813]. L'aventurier, qui reprend cet argument dans un de ses ouvrages, entend informer le public de sa mauvaise fortune. Le lecteur doit comprendre que Maubert constitue une cible facile, un bouc émissaire auquel on s'attaque car ses écrits dérangent : « il étoit indubitable qu'en m'opprimant avec hauteur & avec éclat, on intimideroit nombre de ceux que l'intérêt de la République rendoit contraires au Parti Anglo-Prussien. Le dessein étant pris de me perdre, vous me fîtes l'honneur, Monsieur, de mettre en jeu contre moi tous vos ressorts »[814].

Dans *L'Ombre du Prince de Prusse, à l'Auteur de la Lettre du Prince de Prusse mourant au Roi son Frère,* l'écrivain dénonce le procédé honteux utilisé par de l'aventurier. L'auteur anonyme de cette brochure s'indigne de l'audace dont Maubert a fait preuve en convoquant une personne décédée comme personnage central de son écrit polémique :

> « tu te crois en droit de m'insulter jusques dans la nuit du Tombeau. Ta coupable hardiesse ose prophaner des cendres pour tout autre sacrées, & débiter sous mon nom un écrit qui malgré l'apparente modération que tu fais semblant d'y répandre, laisse échapper à chaque ligne ces traits perfides d'une âme vénale & démasque

[812] MJ, p. 39.
[813] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[814] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Avis au ministre de Prusse, op. cit.*, p. 28.

l'écrivain gagiste des ennemis de ma maison »[815].

Cette conduite quasi blasphématoire d'un auteur vénal révolte au dernier degré le propagandiste à la solde du gouvernement prussien. Celui-ci s'emploie alors à le salir auprès du public en soulignant l'ignominie d'un homme qui s'abaisse à de telles méthodes. D'autres motifs de griefs sont aussi évoqués par l'auteur, qui apostrophe sans cesse Maubert en usant du cryptonyme « M*** ». Les propos se font alors extrêmement virulents, l'auteur se moquant de son statut d'écrivailleur à la solde d'un Etat : « rempant dans la poussière de ton galetas, téméraire Ecrivain as-tu jamais sçu par toi-même en quoi consistoient la douceur & la gloire du triomphe ? »[816]. Dénigrant sa production littéraire et sa situation de fortune, l'auteur de la brochure s'en prend ensuite aux idées de l'aventurier. L'accusant de ne pouvoir exceller que dans son rôle d'accusateur, « rôle qui [lui] va si bien qu'[il] sembl[e] être fait pour n'en pouvoir remplir d'autres. [Il le lui] abandonne sans peine »[817], le priant subséquemment de cesser « de vouloir y joindre celui de Politique où [il] n'enten[d] rien »[818]. Ce dernier coup porté au contenu des ouvrages de Maubert lance la contre-attaque. Chaque idée développée par notre chevalier de fortune est alors méthodiquement reprise et critiquée.

L'une des thèses défendues par Maubert est que le roi de Prusse représente lui-même un « objet de vengeance »[819], un homme redouté et redoutable. Son détracteur s'adresse alors à son auditoire « si la vengeance est un droit, à quel titre appartient-elle à nos ennemis plus qu'à nous ? »[820]. Il entreprend ensuite de démontrer que cette crainte suscitée par le résident du Sans-Souci ne doit pas se transformer en haine personnelle : « la France nous hait : pourquoi ? parce que nous avons battu son armée à Rosbach. Les disgrâces des successeurs du Maréchal d'Etrées ont excité nos railleries. Digne sujet de haine ! eussions-nous haïs les François si Mr. De Soubise nous eut battus ? »[821].

L'auteur de la brochure continue son réquisitoire : selon lui, Maubert est un piètre juge des tenants et aboutissants du conflit et il ne peut deviner sur quelle voie vont déboucher les hostilités. Dans son écrit, l'aventurier prédisait une paix signée dans la

---

[815] *L'Ombre du Prince de Prusse, à l'Auteur de la Lettre du Prince de Prusse mourant au Roi son Frère*, Aux Champs Elizées, & se vend en Europe, 1758, p. 3.
[816] *L'Ombre du Prince de Prusse, à l'Auteur de la Lettre du Prince de Prusse mourant au Roi son Frère*, *op. cit.,* p. 9.
[817] *Ibid*., p. 10.
[818] *Ibid*.
[819] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Lettre du Prince de Prusse mourant*, *au roi son frère*, *op. cit.,* p. 8.
[820] *L'Ombre du Prince de Prusse, à l'Auteur de la Lettre du Prince de Prusse mourant au Roi son Frère*, *op. cit.,* p. 7.
[821] *Ibid.,* p. 10.

douleur quand la Prusse et ses ennemis seront épuisés et, s'adressant à Frédéric II, il lui prophétisait un bien sombre destin : « l'Europe aura éprouvé combien vous êtes puissant, combien vous êtes redoutable. Tant de gloire & de bonheur, que je vous souhaite avec l'ardeur la plus sincère, & que je n'ose espérer, ne fera que rendre votre perte & la ruine de notre Maison plus certaines, si vous laissés subsister le péril de vos voisins, & les préjugés du Public. . . »[822]. Maubert terminait par une mise en garde au souverain : le roi de Prusse doit se méfier car il peut être touché par un revers de fortune, notamment si tous ses ennemis s'allient. Ecoutons la réponse de l'opposant de l'aventurier :

> « Les malheurs que tu nous présages jusques dans le cas où nous resterions maîtres d'imposer des loix à l'Europe & de lui dicter des conditions de paix, n'ont rien qui puisse effrayer Frédéric ou ses frères. Les prétentions que les Puissances belligérantes peuvent avoir contre nous, sont bien différentes de celles que ton animosité contre le nom Prussien voudroit pouvoir leur inspirer. Encore une fois, c'est raisonner bien mal que de se figurer que des vainqueurs, puisque tu nous le supposes, puissent traiter à des conditions aussi déshonorantes que désavantageuses. Nos ennemis mêmes ne se flateroient point d'une espérance si frivole »[823].

Pour le libelliste pro-prussien, c'est Maubert qui doit redouter la paix qu'il désire car elle pourrait être dictée par les vainqueurs et imposée sans se soucier des *desiderata* de la population. Il rappelle d'ailleurs à notre aventurier qu'il n'a aucune prise sur la volonté des puissants : « Souviens - toi que les Princes se font la Guerre aux dépens de leurs sujets, & que par un enchainement nécessaire d'évennemens, la paix se fait au nom de la Sainte Trinité »[824].

Il faut enfin signaler deux écrits plus tardifs dont on ne trouve pas trace aujourd'hui dans les publications. Selon Cobenzl, les *Remerciements des Saxons au Roy de Prusse* sont adressés au « Sr. Cauderbach »[825]. Il s'agit d'une pièce de vingt-et-une pages écrite par Maubert à la fin de l'année 1758. On en trouve un exemplaire manuscrit dans la correspondance entre Kaunitz et Cobenzl, le ministre plénipotentiaire demandant au comte d'en faire la lecture avant une potentielle publication. Maubert y accuse le roi de Prusse

[822] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Lettre du Prince de Prusse mourant*, *au roi son frère*, *op. cit.*, p. 21.
[823] *L'Ombre du Prince de Prusse, à l'Auteur de la Lettre du Prince de Prusse mourant au Roi son Frère*, *op. cit.,* p. 12.
[824] *Ibid.*
[825] AV, 22517, f°86, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 4 janvier 1759 contenant la pièce de Maubert.

d'utiliser la « même méthode que les Arabes et les Tartares »[826], c'est-à-dire, la « loi du plus fort »[827]. Dans cette même correspondance, le 25 décembre 1758, Cobenzl charge Maubert de rédiger une réponse « à une pièce intitulée Lettre d'un secrétaire du Comte de Kaunitz à un secrétaire du Comte de Cobenzl », ne sachant pas si celle-ci a été imprimée. Maubert s'exécute et rédige la *Réponse à la lettre supposée d'un secrétaire du comte de Kaunitz*, qui est envoyée à Vienne et qui commence par cette phrase :

> « Un Autrichien et un Prussien sont deux hommes si essentiellement différents, qu'il n'y a point de masque capable de faire prendre le change, l'Esprit et le Cœur d'un politique se forment autrement à Berlin qu'à Vienne »[828].

Cette réponse de quinze pages qui ne semble pas avoir été éditée. Elle reprend les arguments précédemment examinés sur la conduite de la Saxe, de la Prusse et de la Maison d'Autriche. Après lecture du manuscrit de notre auteur, Kaunitz se montre satisfait : « J'ai lu avec attention la Réponse à la lettre supposée, elle est écrite d'un stile nerveux, soutenu, élégant. Il y a de l'harmonie dans les tournures, de la finesse dans les Pensées, de la force dans les argumens »[829]. Toutefois, il réclame quelques améliorations et fournit dans son courrier des phrases types que Maubert serait à même de réutiliser pour parfaire sa rédaction :

> « Que pouvoit faire la France attaquée comme elle l'a été, par l'Angleterre et abandonnée par son allié le Roy de Prusse ; fondre sur les Pays-Bas, c'étoit violer ouvertement la foy des Traités, c'étoit s'attirer à dos la Maison d'Autriche et peut-être la Prusse elle-même »[830].

Ces demandes de corrections témoignent du rôle tenu par Maubert comme écrivain occasionnel de la cour de Vienne. Si l'on ne peut exclure la disparition des exemplaires imprimés de toutes nos bibliothèques, il semble plus probabale que ses ouvrages pour la maison d'Autriche en sont restés, pour la plupart, au stade du manuscrit.

Au fil de nos lectures, Maubert apparaît donc tout à la fois comme un polémiste indépendant, avide de reconnaissance mais aussi d'argent et comme un propagandiste

[826] AV, 22517, f°92-113, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 4 janvier 1759 contenant la pièce de Maubert.
[827] *Ibid.*
[828] AV, 22516, f°22, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 25 décembre 1758 contenant la réponse de Maubert.
[829] AV, 22518, f°10, lettre de Kaunitz à Cobenzl du 8 janvier 1759
[830] *Ibid.,* f°11.

officiel. Si le littérateur reconnaît être venu à Bruxelles et avoir continué « à écrire sous l'aveu & l'approbation de la cour de Vienne »[831], il est avant tout au service de la Saxe, sa patrie d'adoption. Par truchement, l'aventurier soutient Versailles et ménage l'Autriche. Sa littérature s'insère aussi dans la vague patriotique qui prend naissance pendant la guerre de Sept Ans. Maubert se dévoue à la cause publique et utilise sa plume pour défendre la cause saxonne. L'utilisation de vocables qui se réfèrent au champ lexical de la conscience nationale témoigne de cette prise en compte du patriotisme de guerre. Ainsi, le mot « citoyen » employé, par exemple, dans le *Temps perdu*[832] ou encore le « patriotisme » évoqué dans *l'Ecole du Gentilhomme*, un patriotisme qui paraît rejeter l'idée d'un monarque absolu, les personnes de Louis XIV, de Jacques II ou de Charles II de Suède étant présentées comme des caricatures du véritable roi de guerre. Plus généralement, la critique et l'analyse des événements politiques du siècle témoignent de la mise au service de la plume de Maubert dans les grands débats du temps.

III.Un observateur politique du siècle

A la manière de Voltaire, Maubert s'intéresse à son siècle, à l'histoire la plus proche de son temps. L'influence du *Siècle de Louis XIV* est largement perceptible dans son œuvre. Ainsi notre auteur s'improvise-t-il historien du temps présent, Jeroom Vercruysse le qualifie d'ailleurs d'« historien de l'actualité », qui n'hésite pas à devenir parfois une sorte de chroniqueur mondain, friand des anecdotes mais aussi de sujets sérieux et respectables de son époque. Les idées qu'il développe font partie intégrante de l'histoire des Lumières mais se teintent également de son parcours personnel ce qui leur procure un caractère authentique et original.

De son séjour en Espagne, à l'âge de ses seize ans[833], il a sans doute retenu l'histoire d'un personnage au destin fascinant : Jules Alberoni[834]. Comment rester inerte devant la trajectoire extraordinaire de cet « avanturier »[835], alter ego et modèle éminent pour tout chevalier de fortune, qui sut se faire une place au plus haut sommet de l'Etat ? En

[831] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[832] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le temps perdu, op. cit.,* p. 51.
[833] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[834] Jules Alberoni est né en 1664 à Plaisance. Diplomate espagnol, il intrigue en France contre le Régent. Agent du duc de Parme, il est célèbre pour avoir participé à la conspiration de Cellamare. Alberoni devient par la suite ministre de Philippe V. Sa carrière est souvent comparée à celle de Richelieu ou de Mazarin. Il meurt à Rome en 1752.
[835] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Testament politique du cardinal Jules Alberoni, op. cit.,* p. 153.

prenant appui sur la correspondance et les considérations politiques et économiques qu'il attribue au ministre espagnol, Maubert, dans son *Testament politique du cardinal Jules Alberoni*, donne à lire son propre regard sur les premières décennies de son siècle. Il privilégie les coulisses de la politique internationale, et dresse un tableau qui se veut clair et précis de l'histoire de l'Espagne depuis la domination des Habsbourg jusqu'à l'accession au trône de la Maison de Bourbon, avec Philippe V. Maubert n'est pas avare de détails sur la guerre de Succession d'Espagne, conflit qui, note-t-il, a jeté l'Europe dans « un assoupissement [consécutif aux] fatigues de la guerre »[836]. Pour Maubert, qui se fait le relais de la vision du diplomate espagnol, l'équilibre de l'Europe se trouve perturbé au sortir de cette décennie d'hostilités.

Désireux de restaurer la grandeur internationale ibérique d'antan, le cardinal participe à la conspiration de Cellamare. Découverte en décembre 1718, cette ténébreuse affaire visait à enlever Philippe d'Orléans pendant une fête, déclencher des troubles dans les provinces et réunir les Etats généraux, qui auraient confié la couronne de la France au roi d'Espagne Philippe V. Le sacrifice de la France, qui permet à l'Espagne de ne pas être démembrée, le Traité de Vienne, les articles préliminaires de 1736 sont analysés à l'aune des idées du ministre espagnol. Malgré tout le soin apporté par notre littérateur au récit précis des faits, des imprécisions fourmillent cependant dans le texte. Le chroniqueur du *Journal Encyclopédique*[837] estime que les nombreuses erreurs et inexactitudes sont dues à la plume maladroite de Maubert, qui, on s'en souvient, a été suspecté d'avoir subtilisé le premier jet non terminé du *Testament* à Durey de Morsan, ouvrage que, par manque de talent ou d'inspiration, il n'aurait pas réussi à achever.

D'après la critique qu'en fait la *Correspondance littéraire* de Grimm en juin 1753, les six premiers chapitres de l'ouvrage sont « supérieurs aux autres. Ce ne sont pas seulement les remarques d'un politique qui a fait de profondes recherches, ce sont les réflexions d'un philosophe qui sait penser et qui connaît l'homme »[838]. Voltaire, quant à lui, fait une critique plutôt positive de l'ouvrage, « se moqu[ant] des projets du cardinal car ils n'auront jamais lieu »[839] mais louant l'esprit de synthèse de l'auteur du *Testament.* Maubert, ou quel que soit l'auteur de cet écrit, réalise donc une analyse assez fine de la politique espagnole et de celle de Fleury, même si le chapitre sur la Hollande peut manquer

[836] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Testament politique du cardinal Jules Alberoni, op. cit.,* p. 177.
[837] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, mai 1767, vol. 4, partie 1, p.52.
[838] GRIMM, DIDEROT, RAYNAL, MEISTER (etc.), *Correspondance Littéraire Philosophique et Critique*, publiée par Maurice Tourneux, Paris, Garnier, 16 vol., t II, 1879, p. 250.
[839] *Ibid*., p. 255.

de clarté. Pour le lecteur d'aujourd'hui, peu accoutumé à une telle somme de détails sur les successions, les alliances et les enjeux stratégiques des guerres, le contenu est peu digeste et mériterait davantage de concision. L'avis des contemporains était cependant tout autre. D'après la *Correspondance littéraire*, le *Testament d'Alberoni* est un « livre qui doit être un objet de méditation pour les politiques et les philosophes »[840]. Ce premier essai, dont le succès a été, semble-t-il, mitigé mais dont les critiques ont été plutôt encourageantes, a sans nul doute engagé l'auteur à poursuivre sa carrière d'écrivain politique.

Les écrits postérieurs concernent, quant à eux, des événements que Maubert a vécus. S'il ne promeut pas véritablement des idées novatrices, l'écrivain apporte néanmoins quelquefois un point de vue original et lucide sur une situation internationale complexe. Afin de procurer un caractère authentique à son analyse, Maubert mêle dans son récit des considérations peu ou prou philosophiques à des faits qu'il a puisés dans son expérience personnelle d'aventurier citoyen du monde. Désireux de faire connaître à son public les enjeux géopolitiques contemporains, notre auteur accorde une large place à l'histoire des Etats qu'il a parcourus.

Le goût prononcé de Maubert pour l'histoire est particulièrement affirmé dans l'*Histoire politique du siècle*. Maubert entend en effet proposer à ses lecteurs une synthèse de l'histoire de l'Europe. L'écriture d'une telle œuvre peut se lire comme un acte patriote, l'attention que le littérateur porte à l'histoire devant être partagé par tous. Rappelons que sa passion pour Clio l'a amené à vouloir ouvrir à Londres un collège dans lequel on pourrait étudier l'histoire à loisir. Cet attrait se retrouve dans l'introduction du *Temps perdu*, où notre auteur annonce la proche parution d'une autre synthèse historico-patriotique :

> « Si ce petit Traité, que j'ai tâché de marquer au coin du vrai Patriotisme, a le bonheur de plaire, il ne tardera pas à être suivi du Livre Classique sur l'Histoire, qui sera, pour ainsi dire, l'échantillon de l'Histoire Universelle de l'Europe de la Paix de Vervins en 1598 jusqu'à la Paix d'Aix la Chapelle de 1748. J'ai formé ce plan, depuis que mon Histoire Politique du Siècle a été dégradée par les additions & la continuation d'un vil écrivain, que sa mort doit me faire oublier »[841].

Si Maubert veut marquer son ouvrage du « coin du vrai patriotisme », il ne présente nullement le système français comme un modèle. L'aventurier ne cherche ici qu'à

[840] GRIMM, DIDEROT, RAYNAL, MEISTER (etc.), *Correspondance Littéraire Philosophique et Critique*, *op. cit.,* p. 254.
[841] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le temps perdu, op. cit.,* pp. VII-VIII.

servir sa patrie en insistant sur le caractère indispensable des histoires politiques qu'il évoque dès la première phrase de son discours préliminaire : « Il y a peu de livres aussi nécessaires qu'une Histoire Politique »[842]. Désireux de rendre les grands enjeux du siècle compréhensibles au plus grand nombre, Maubert met à la portée des lecteurs des notions qui lui semblent primordiales. Le public visé est principalement celui des jeunes gens « que leur Education destine à entrer de quelque manière que ce soit dans les affaires publiques »[843]. L'idée première de l'auteur est alors de rassembler les éléments de son ouvrage « sous forme d'une pièce de théâtre sans fiction, sans poésie juste avec les faits »[844]. Il détaille sa construction par le menu : l'événement aurait été l'état présent de l'Europe et l'intrigue tout ce qui s'est négocié dans les traités depuis un siècle. Maubert retient finalement une forme plus classique qui toucher davantage un public d'érudits.

Cet ouvrage serait alors, d'après lui, notamment utile à l'Allemagne qui sort alors de la crise de la succession autrichienne. Les idées qu'il y développe viennent pour la plupart « des entretiens dont [l]'ont honoré plusieurs Hommes d'Etat de grande expérience »[845]. Le littérateur insiste sur le travail de fourmi qu'il a accompli pour recueillir ces matériaux, le mal qu'il s'est donné pour les amasser avec « une attention toute singulière à en recueillir de nouveaux, dans [son] voyage à travers l'Allemagne & les Sept Provinces »[846]. Afin de prouver l'honnêteté de sa démarche intellectuelle, l'écrivain revendique son statut d'homme de terrain qui récolte l'information à sa source, indiquant qu'il a voyagé à travers l'Angleterre pour « étudier les monumens originaux »[847]. Aventurier de son état, l'auteur se sert de ses prérogatives pour prouver aux lecteurs qu'il est le seul rédacteur de son ouvrage, évitant une polémique telle que celle qui s'éleva pour son *Testament politique*.

S'il admet l'influence de certaines œuvres, en particulier « l'Histoire du Président de Thou » qu'il dit « admir[er] » et « révér[er][848], le littérateur ne va pas jusqu'à considérer cet ouvrage comme un modèle. La méthode utilisée par l'auteur ne trouve en effet pas grâce à ses yeux : « j'ose penser qu'il peut y avoir une méthode plus avantageuse que celle que cet homme illustre a prise des Anciens »[849]. Même si Maubert reconnaît le travail fourni par de Thou, il déplore aussi que l'ouvrage se montre trop détaillé sur les

[842] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Histoire politique du siècle, op. cit.*, p. V.
[843] *Ibid.,* p. VIII.
[844] *Ibid.*
[845] *Ibid.,* p. VII.
[846] *Ibid.*
[847] *Ibid.*
[848] *Ibid.,* p. VIII.
[849] *Ibid.*

événements. Dans son histoire politique, notre aventurier préférerait s'intéresser « plus au caractéristique, qu'au détail des Evénemens, qui ne sont pas de la première importance »[850]. Comment choisir dans la multitude de faits à rapporter ? Suivant l'avis d'un « grand homme qui l'a mis en garde contre les anecdotes personnelles »[851], Maubert entend ne se servir de ses sources que lorsque le contenu l'impose. De fait, il rejette les personnalités de son premier tome, étant donné que leur témoignage n'aurait pas d'intérêt de par, selon lui, l'éloignement chronologique des personnages par rapport aux faits. Les contemporains ont par contre davantage la parole dans le second volume, ce qui permet à l'auteur de ne pas « décharner »[852] son histoire. Le troisième volume, prévu mais non publié, devait contenir un ensemble d'anecdotes « qui auraient rendu l'ouvrage complet »[853].

Maubert s'efforce de présenter à ses lecteurs une synthèse achevée et d'une grande qualité, qui soit à la hauteur de ses prétentions. En effet, pour lui, « le sujet est immense ; & s'il est touché légèrement on blamera l'Auteur de l'avoir enlevé à des Ecrivains plus solides que lui »[854]. Stimulé par son intérêt pour l'histoire, confiant dans les entretiens qu'il a menés avec des hommes d'Etat, et aguerri par les critiques que son *Testament politique* a préalablement essuyées, le littérateur s'estime digne de cette tâche peu aisée. Sa bonne connaissance de l'histoire universelle lui offre la matière de nombre d'écrits. Maubert témoigne, nous l'avons dit, d'une réalité qu'il connaît, celle d'une Europe presque perpétuellement en conflit, dominée par la « politique enflée par les Guerres & par les Traités »[855]. Vingt années de combats – guerre de Succession de Pologne (1733-1738), guerre de Succession d'Autriche (1740-1748), guerre de Sept Ans (1756-1763) – jalonnent les quarante-six années de son existence. Outre l'état de l'historiographie du temps, très sensible à la politique des chancelleries, il est dès lors logique que, dans la plupart de ses écrits, notre littérateur trace le tableau d'une société en guerre, qu'elle soit navale ou continentale.

Dans les derniers écrits de notre aventurier, la guerre est cependant devenue plus discrète. Si les *Lettres de Talbot* et le *Testament de Walpoole* ont pour arrière-plan la guerre de Sept Ans, Maubert ignore la réalité des combats. Les deux ouvrages ont pour thème central l'Angleterre. Ce choix ne doit rien au hasard. Ces écrits se situent dans le

[850] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Histoire politique du siècle, op. cit.*, p. VIII.
[851] *Ibid.,* p. IX.
[852] *Ibid.*
[853] *Ibid.,* p. X.
[854] *Ibid.,* p. V.
[855] *Ibid.*

mouvement d'anglomanie qui se développe après la guerre de Sept Ans. Maubert est loin d'y montrer une admiration béate pour les insulaires. Son opinion est très partagée. Sa source d'inspiration remonte très certainement à son voyage en Angleterre en 1755, où il a découvert un dans lequel l'on peut faire imprimer des livres sans avoir à « capituler avec des censeurs sur la mesure de liberté qui [lui étoit] nécessaire »[856]. Mais cette Angleterre qui se pose en modèle voit son image se déprécier pendant la guerre de Sept Ans. Ce n'est qu'après la paix de Paris que l'on constate une recrudescence de l'admiration pour la Grande-Bretagne confinant à l'anglomanie.

Maubert, on l'a dit, se montre plus partagé. Il développe tantôt des idées anglophobes, qu'il convient même de qualifier de chauvines tant elles sont outrancières, et tantôt il s'affiche anglophile, se faisant alors le porte-parole enthousiaste d'une suprématie nouvellement acquise. Son premier écrit d'après-guerre, les *Lettres de Robert Talbot*[857], a pour cadre les mois qui précèdent la signature de la paix de Paris. Rédigé pendant la guerre de libelles qui s'abattent sur Maubert, cet écrit lui vaut cette réflexion : « c'est ce qui me fait craindre que quelque littérateur méchant ne vienne coudre une suite de sa façon à ces deux petits Tomes, & m'affubler de la haine & du mépris qui lui méritoient la licence & la satyre »[858]. Il est vrai que, dès sa sortie, l'ouvrage n'a pas bonne presse, le *Journal Encyclopédique* allant jusqu'à le qualifier « d'indéchiffrable »[859]. Habitué à jouer des rôles, l'aventurier s'est encore une fois glissé dans la peau d'un personnage, le Chevalier Robert Talbot, un homme de la suite du Duc de Bedford[860] dont il présente la correspondance traitant de différents sujets politiques avec, en toile de fond, les négociations menant à la paix de 1763.

Pitt était au centre de *L'Esprit de la présente guerre*. Le même homme a totalement disparu de ce nouvel ouvrage. En semi-retraite au moment des négociations de paix, Pitt s'est effacé en 1761 devant le favori de George III, le comte de Bute, devenu Preier ministre au printemps 1762[861]. Il n'en reste pas moins que, comme dans l'*Esprit de la présente guerre*, Maubert s'emploie, en décrivant les vicissitudes de la vie publique de l'Angleterre, à rassurer la population française. Même si elle dépouille la France de ses

[856] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Histoire politique du siècle, op. cit.*, p. VII.
[857] MAUBERT DE GOUVEST, *Lettres du chevalier Robert Talbot* et le *Testament politique du Chevalier de Walpoole, Comte d'Orford, et ministre d'Angleterre, op. cit.*
[858] *Ibid.,* p. iv.
[859] ROUSSEAU (Pierre), *Journal encyclopédique*, mai 1767, vol. 4, partie 1, 54.
[860] Il s'agit du 4ème Duc de Bedford John Russel qui est le représentant de l'Angleterre lors de la signature du Traité de Paris en 1763.
[861] Bute part en avril 1763, il est remplacé par Grenville, l'instigateur du Stamp Act et le principal responsable des troubles dans les colonies d'Amérique. Grenville sera destitué par George III en 1765.

colonies, la paix est nécessaire. Par ailleurs, rien ne dit que l'Angleterre se réjouira longtemps de ses victoires.

Le littérateur place certes les Français devant la triste réalité : la Grande-Bretagne a désormais une place prépondérante, voire hégémonique sur l'échiquier international. Maubert tente, dans son ouvrage, de comprendre les raisons de cette supériorité. Notre écrivain n'est pas le seul à s'interroger sur les fondements de la puissance anglaise, nombre de littérateurs enquêtant au même moment sur la place centrale qu'y tiendrait le commerce. Quel serait l'élément décisif de la nation, qui lui permettrait de dominer les océans ? Cette domination est-elle aussi solide que le prétendent les Britanniques ? Beaucoup de Français répondent par la négative. Comme l'indique Edmond Dziembowski, il est impossible par exemple pour Choiseul d'imaginer à la fin du conflit que « la prépondérance acquise par la Grande-Bretagne sur les mers puisse être durable »[862].

La puissance anglaise s'avérerait donc plus fragile qu'elle n'y paraît. Dans une de ses lettres, Maubert-Talbot écrit à un certain Robert S. Alderman qui est échevin à Londres. Talbot a fait un songe, qu'il décrit en ces termes :

> « C'étoit un samedi. Je crus être dans le Hannovre-Square. Je vis la statue brillante d'or. Ce n'étoit plus celle de notre victorieux Roi Georges. Le monument étoit entièrement changé ; & je ne me reconnus dans la place de Hannovre qu'au clocher de l'Eglise de St. Georges qui en gâte le coup d'œil. La statue étoit d'une femme, que je pus aisément distinguer grâce à ses attributs, et connoître pour la Grande-Bretagne. La figure étoit colossale, son attitude guerrière mais forcée. Elle avoit une tête d'une grosseur démesurée, le visage étoit bouffi ; et les traits altérés par une violente contraction des muscles annonçoient une prochaine convulsion. Ses deux poing monstrueux étoient fermés & tout sanglants (…) Le piedestal étoit un amas de sacs & de coffres amoncelés, auxquels étoient adossés dans les attitudes les plus naturelles quatre grandes & belles figures qui représentoient l'opulence, l'orgueil, l'ambition & la liberté. (…) Une multitude de gens accourent vers la statue (…) Mes yeux revinrent sur le monument assez de temps pour appercevoir qu'un Diable ou Diablotin, habillé moitié à la Françoise & moitié à la Hollandoise, qui tenant en main une mèche allumée, se glissoit, comme à la frappe sous le piedestal »[863].

[862] DZIEMBOWSKI, *La guerre de Sept Ans, op. cit.,* p. 546.
[863] MAUBERT DE GOUVEST, *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit.,* p.50-53.

Ce passage que le *Journal Encyclopédique* présente comme « [un] conte sans imagination, [une] fable sans agrémens »[864] s'efforce de persuader de manière imagée ses lecteurs de la précarité de la puissance britannique : un empire difforme, des fondations instables constituées par des richesses factices et des valeurs comme l'opulence ou le luxe qui corrompent les mœurs. L'intervention du diablotin prête à sourire : il représente, de par ses vêtements, un empire des mers qui doit être partagé avec différentes puissances, notamment la France et la Hollande.

La critique du commerce et du luxe est une thématique récurrente des ouvrages de l'auteur. Maubert attaque notamment le faste ostentatoire de l'armée française en évoquant l'anecdote d'une personne qui se ruine pour acheter le paquetage de son fils de moins de 20 ans :

> « quelle raison pouvoit porter la Cour à ne pas faire une ordonnance dans le goût Prussien sur la suite & les bagages des Officiers. Hélas ! me répondit-il, voudriez-vous que le Roi nous enleva tout ce qui reste de l'ancienne noblesse Françoise ? Ce n'est que par le train que nous menons à l'armée que nous connoissons notre rang. Vous imaginez-vous que nous voudrions acheter le droit de nous faire assommez pour le service du Roi, s'il nous fallait y aller en esclaves ? »[865].

Les officiers nobles revendiquent le droit de pouvoir acheter leur propre mise qui témoigne à elle seule, grâce à sa qualité, de leur niveau de fortune. Cet étalement de luxe ne paraît pas vraiment nécessaire au littérateur. En plaçant sa remarque dans la bouche d'un Anglais, Maubert met clairement le public au fait de son opinion : si l'armée française avait été moins occupée avec ses uniformes, peut-être aurait-elle pu davantage œuvrer à ce qui était sa mission et remporter des victoires.

Maubert blâme également la France pour son fonctionnement politique et l'état d'esprit général de la population. A travers le testament politique d'un ministre britannique, l'auteur entend mettre en exergue ce qui a fait défaut à la France pendant la guerre. Chroniquant l'ouvrage, le *Journal Encyclopédique* voit dans l'écrit de l'aventurier une suite insupportable de diatribes anti-françaises :

> « M. M. (…) se déchaîne contre tout ce qu'il y a de plus respectable en France & en Europe ; ce François qui déteste les François, qui s'épuise en froides

[864] ROUSSEAU (Pierre), *Journal encyclopédique*, *op. cit.,* mai 1767, vol. 4, partie 1, p.51.
[865] MAUBERT DE GOUVEST, *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit.,* p. 129-130.

> & très indécentes épigrammes contre la religion, qui ne croit ni aux mœurs des François, ni à la vertu des femmes, que les mots seuls de *Justice* & de Parlement font entrer en effervescence »[866].

Une fois encore, Maubert propose à son public cette double lecture qui rend l'ouvrage souvent confus. Le littérateur espère montrer aux Français ce qui les a conduits à la situation dans laquelle se trouve le royaume après le conflit. L'aventurier utilise alors l'Angleterre, la grande gagnante, pour prouver à ses compatriotes que de nombreuses qualités leur manquent et qu'il faudrait envisager de profonds changements, notamment dans les mœurs. Pléthore de penseurs français voient dans l'Angleterre un modèle parfait, l'archétype de ce que devrait être la France, une terre de liberté. Ce tableau, selon Maubert, mérite quelques retouches. Maubert ne paraît pas adhérer au modèle prôné par Montesquieu. Il indique aussi que, pour un Anglais, qui connaît les réalités parfois sordides du pays, cette Angleterre peinte en rose fera sourire. Pour Maubert, il ne s'agit pas de transformer la France en pâle copie de la Grande-Bretagne mais de prendre exemple sur ses aspects les plus positifs.

En énumérant ensuite sous la plume de l'ennemi les défauts des Français, le littérateur espère une réaction d'une nation piquée au vif. Mais le message est très mal reçu, comme en témoignent les reproches formulés par le *Journal Encyclopédique* : « Voici avec quelle délicatesse l'Auteur peint ce qu'il appelle les mœurs françaises : Un homme de qualité insulte sa femme, & il fournit tout au plus à l'entretien du jour. Madame use de représailles & Monsieur convient qu'il n'y a rien là que dans l'ordre »[867]. Le passage sur la mode agace également profondément le journaliste, qui ne paraît pas vouloir comprendre que Maubert stigmatise la population pour la faire réagir. Le littérateur dénonce la légèreté française en indiquant que « tout est affaire de mode chez les François. La façon de penser est assujettie à la mode, comme la manière de s'habiller »[868]. Ce reproche, qui revient dans d'autres écrits et qui semble s'intégrer à une volonté plus large de redressement moral après la signature de la paix, s'avère peut-être trop rude à accepter par une nation encore meurtrie par les défaites humiliantes du dernier conflit. La réaction indignée du *Journal Encyclopédique* semble en tout cas le suggérer.

Les positions de Maubert sur les Parlements de France sont tout aussi tranchées. Tout comme il refuse de se laisser séduire par l'Angleterre, il se montre insensible à la

[866] ROUSSEAU (Pierre), *Journal encyclopédique*, *op. cit.,* mai 1767, p. 56.
[867] *Ibid.,* p.55.
[868] MAUBERT DE GOUVEST, *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit.,* p. 94.

phraséologie de l'opposition des Cours souveraines au pouvoir royal qui bat son plein lors de la rédaction de ses ouvrages mettant en scène les Anglais Talbot et « Walpoole ». D'après lui, « le vulgaire ignorant peut bien être induit à croire que les Parlements ont succédé aux Etats Généraux du Royaume. Mais il n'y a pas un François médiocrement instruit qui ne rît pas au nez du Parlementaire assez vain pour le lui dire. Il n'y a pas même un Parlementaire qui ait osé laisser entrevoir cette prétention »[869]. Cette position curieusement proche de celle de Moreau, qui orchestre alors la campagne anti-parlementaire pourrait laisser croire que l'aventurier est prêt à offrir ses services à Louis XV. Mais rien ne permet d'affirmer qu'il travaille pour le compte de la propagande officielle ni même qu'il en ait eu l'intention. Il est probable qu'il agisse tout simplement en franc-tireur, à la manière d'un Simon Linguet, qui, un peu plus tard, adoptera une attitude assez proche de Maubert envers les Cours souveraines.

D'autres aspects du modèle anglais attirent l'attention de notre auteur. Maubert s'intéresse notamment au système judiciaire et, dans un long développement, il explique au lecteur que si les libertés sont garanties en Angleterre par le bill de l'*Habeas Corpus*, elles ne le sont pas véritablement en France. Vient ensuite un avis ambigu sur la politique : l'aventurier se lance dans une satire assez virulente de l'Electeur de Hanovre mais souligne dans le même temps « qu'il eût été avantageux à la France que Louis XIV se fût donné un premier Ministre »[870]. Maubert semble se faire ici le héraut d'un régime à l'anglaise. Du moins, ses réflexions sur les institutions de commerce françaises, tels que le Conseil ou le Bureau du commerce, pourraient-elles le laisser suggérer. S'adressant à un négociant de Londres, le littérateur tente de faire entendre que la France n'accorde pas assez d'importance aux forces vives du pays :

> « chaque Commune considérable d'Angleterre à son Représentant en Parlement, où son moindre grief devient un grief national, où sa requête est appuyée par la Nation entière, où son Agent est également admis pour sa voix dans les délibérations & les résolutions, où nul n'est en droit d'arrêter ni ses sollicitations ni ses plaintes. »[871].

Ainsi, les commerçants de France devraient-ils, selon l'auteur, avoir davantage voix au chapitre. Dans les faits, Maubert n'est pas un fervent défenseur du modèle anglais mais il admire certains effets positifs que produit le système britannique, notamment le

[869] MAUBERT DE GOUVEST, *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit.,* p. 111.
[870] *Ibid.,* p. 115.
[871] *Ibid.,* p. 222.

patriotisme, qui est vu comme le fondement de la puissance anglaise. A l'instar de Jacob-Nicolas Moreau qui, dans *l'Observateur hollandais* cite un journaliste anglais mentionnant William Pitt : « un Ministre qui réunit en lui la confiance du Roi et du Peuple »[872], Maubert paraît fasciné par celui qui a su redresser l'Angleterre. Ecoutons, pour nous en convaincre, ce que le littérateur fait dire à Talbot :

> « J'ose vous dire qu'on étoit en droit en 1756 de nous reprocher ce qu'on reproche maintenant aux François. Pourquoi avons-nous été depuis 1758 des hommes si supérieurs à ceux de 1756 ? C'est que par une révolution à jamais mémorable le Patriotisme s'exalta tout d'un coup dans tous les cœurs & tous les esprits, & que de ce Patriotisme sublimé, il se forma une nouvelle sève qui donna une nouvelle âme & une nouvelle vie à la Monarchie »[873].

Comme Edmond Dziembowski l'indique dans *Un nouveau patriotisme français*[874]*,* s'est imposé Outre-Manche, grâce à une propagande bien orchestrée, l'image d'un ministre patriote. Ainsi, l'Angleterre qui était déjà un modèle par bien des aspects devient alors un modèle de dévouement à la chose publique. Maubert rejoint d'une certaine manière les admirateurs de ce patriotisme insulaire et participe, par ce biais du moins, au mouvement d'anglomanie de l'après-guerre.

Le second ouvrage rédigé par Maubert après la fin de la guerre, le *Testament de Walpoole*[875], remonte aux causes lointaines du dernier conflit. Dans cet ouvrage, notre aventurier n'envisage les relations d'Etat à Etat que sous l'angle des alliances. D'ailleurs, selon Maubert, le changement de ministres va de pair avec celui des alliances. En 1720, Lord Stanhope[876] et son ministre Lord Carteret[877] sont, selon lui, favorables à une entente

---

[872] DZIEMBOWSKI (Edmond), *La guerre de Sept Ans, op. cit.,* p. 466.
[873] MAUBERT DE GOUVEST, *Lettres du chevalier Robert Talbot*, *op. cit.,* p. 356.
[874] DZIEMBOWSKI (Edmond), *Un nouveau patriotisme français 1750-1770, la Frace face à la puissance anglaise à l'époque de la guerre de Sept Ans,* 1998, Voltaire Foundation, Oxford, 564 p.
[875] MAUBERT DE GOUVEST, *Testament politique du Chevalier Walpoole, op. cit.*
[876] James 1er Comte de Stanhope (1673-1721) dirige la politique étrangère sous le règne de Georges 1er ; il s'allie à la France dans la Triple et la Quadruple Alliance.
[877] John Comte de Granville (1690-1763), ambassadeur en Suède de 1719 à 1722, secrétaire d'Etat, est nommé lieutenant d'Irlande de 1724 à 1730 et prend ensuite la tête de l'opposition. Il favorise la politique extérieure de Georges II et les désastres que subit l'armée britannique dans son intervention contre la France causent sa chute.

avec l'Autriche. Mais le scandale de la *South Sea Company*[878] provoque la chute de Stanhope. Robert Walpole lui succède, avec son beau-frère Charles Townshend[879]. Il choisit l'alliance avec la France. Une fois encore, Maubert privilégie la forme du faux testament politique en s'adonnant au jeu de masque qu'il semble tant apprécier. C'est un Premier ministre whig qu'il choisit comme porte-parole de ses réflexions. En plaçant ces vérités désagréables à entendre dans la bouche d'un représentant de la nation qui vient de gagner la guerre, le littérateur espère provoquer un choc chez de ses compatriotes.

Maubert renoue avec la critique des mœurs françaises qu'il a déjà amplement développé dans son *Talbot* et lance de vives piques contre les travers du caractère français : « je ne suis grâce au ciel, assez François, pour tomber dans une si ridicule fatuité »[880]. Les Français sont ensuite présentés comme « un peuple inconséquent & orgueilleux »[881]. La critique propre au républicanisme classique, du luxe, refait également son apparition, sous la forme de réflexions qui n'auraient pas déparé sous la plume des écrivains patriotes anglais des années 1750, comme le docteur Brown : « c'est en ayant l'esprit constamment occupé aux arts du luxe, qu'ils [les hommes des pays commerçants] deviennent efféminés et lâches »[882]. Maubert insiste sur l'idée que le grand commerce n'entretient « que le luxe et la corruption des mœurs »[883].

Parallèlement à cette diatribe anti-française, le littérateur donne libre cours à ses réflexions sur le système britannique, qu'il nous décrit d'une manière pour le moins caricaturale. Est raillé le caractère participatif du gouvernement « où il faut commencer par gagner l'entière confiance des petits, pour, à leur désavantage, se rendre ensuite utile aux grands »[884]. Puis, l'aventurier dénonce un système dans lequel le roi n'a plus, selon lui, de

---

[878] La Compagnie des Mers du Sud a été encouragée par lord Oxford sous le règne de la reine Anne pour tirer profit des concessions commerciales avec les colonies espagnoles et du trafic des esclaves, facilités par la Paix d'Utrecht. Ce commerce se développe régulièrement et, après 1715, les actions de la Compagnies des Mers du Sud sont l'objet d'une vive spéculation et atteignent des prix astronomiques : c'est un phénomène similaire à celui qui ruine le système de Law en France. Sunderland, Stanhope, le roi, la duchesse de Kendal, le prince de Galles sont impliqués dans ce processus. L'opinion publique est choquée par le nombre de gens ruinés. Deux journalistes, Thomas Gordon et John Trenchard veulent publier les noms des coupables dans les *Cato's Letters*. Leurs articles sont saisis et détruits. Cette faillite financière appelée d'une expression imagée, « *the South Sea Bubble* », entraîne la nomination de Walpole au poste de premier lord du Trésor et de chancelier de l'Echiquier.

[879] Charles 2ème vicomte de Townshend (1674-1738), ambassadeur des Provinces-Unies, écrase le soulèvement jacobite en 1715 et se trouve au pouvoir en 1721 avec Walpole qui ne tarde pas à s'opposer à lui et le force à se retirer en 1730. Il est l'auteur d'un rapprochement entre l'Angleterre, la France et la Prusse contre l'Autriche en 1725.

[880] MAUBERT DE GOUVEST, *Testament politique du Chevalier Walpoole, op. cit.*, p. 4.

[881] *Ibid.,* p. 5.

[882] HYARD (Alexandra), « Adam Smith et le "républicanisme" », *E-rea* [En ligne], 1.2, 2003, mis en ligne le 15 octobre 2003, consulté le 20 avril 2018. URL : http://journals.openedition.org/erea/276.

[883] MAUBERT DE GOUVEST, *Testament politique du Chevalier Walpoole, op. cit.*, p. 109.

[884] *Ibid.,* p. 2.

véritable pouvoir, et interroge le lecteur : « Qu'est-ce qu'un Roi en Angleterre ? un Intendant renforcé, à qui la Nation confie des fonds pour fournir aux dépenses de l'offensif et du défensif (…) Il est vrai que plus un Monarque en Angleterre s'élève vers le point attrayant de la Monarchie, plus il approche du point d'où il doit tomber »[885]. La monarchie aurait donc perdu une grande partie de ses prérogatives et dans l'esprit de l'auteur, le monarque ne doit pas être excessif ou absolu, à l'instar d'un Charles I[er], mais doit cependant conserver une certaine prééminence sur ses serviteurs.

Pour le littérateur, un des points les plus délicats est le budget dont dispose le roi. Contraint de partager le gouvernement de son royaume, le pauvre monarque se retrouverait à mendier pour la plupart de ses dépenses :

> « Si l'argent est devenu le principe moteur de tout, & le nerf des Etats ; le Roi de la Grande Bretagne doit se trouver dans une impuissance invincible. Il dépend donc absolument de l'Aristocratie, & de la Démocratie ; puisque ce n'est que de la volonté de ces deux êtres qu'il tire sa subsistance : la Royauté n'est donc plus en Angleterre qu'une belle image (…). Cette Royauté, n'est à proprement parler, qu'un esclavage embelli de l'extérieur de la puissance »[886].

La place du roi n'est pas le seul élément qui fasse frémir Walpole-Maubert. L'auteur dénonce de nombreux abus qui touchent le système politique britannique : « la Cour a une trop grande influence dans les Elections des Membres de la Chambre Basse, &, par une conséquence bien sensible, sur les délibérations du Parlement »[887]. Les amitiés politiques et le clientélisme qui sont devenus légion de même que l'utilisation des fonds secrets pour financer certains projets peu glorieux. A l'intar de nombreux observateurs qui, de longue date, ont montré leur déception devant un système gangrené par le patronage et l'influence de la couronne, Maubert, en ne se privant pas de répéter le mot « corruption », délivre un message limpide : en Angleterre tout est corrompu, l'air comme la politique.

Le littérateur reprend ici des thèmes mis en avant par Swift, dans les *Voyages de Gulliver*[888], ou par Hogarth dans ses gravures dépeignant sous le mode grinçant les élections ou décrivant les fléaux de l'alcoolisme urbain. John Gay dans *The Beggar's Opera* et Henry Fielding dans *Jonathan Wild the Great* ont pour leur part comparé le Cabinet ministériel à un gang de criminels : Walpole aurait au fond eu plus de succès en

[885] MAUBERT DE GOUVEST, *Testament politique du Chevalier Walpoole, op. cit.*, p. 10-11.
[886] *Ibid.,* p. 206.
[887] *Ibid.,* p. 218.
[888] SWIFT (Jonathan), *Les voyages de Gulliver*, P. Gosse, La Haye, 1727.

tant qu'escroc que Macheath et Wild[889]. Maubert s'approprie ces idées pour décrire l'affligeante corruption développée par Robert Walpole, ainsi lorsque le ministre offre son aide au fils d'un ami : « Comptez, Mylord que mes offres partent du fond du cœur, & qu'il n'y a pas encore assez de tems que je respire l'air corrompu de la Cour, pour qu'il en soit infecté »[890]. Le politique serait d'ailleurs bien connu pour ne rien faire dans l'intérêt du peuple mais plutôt de chercher « par la corruption à étendre son influence sur les directeurs et les gouverneurs des grosses sociétés »[891].

En 1742, la Cité de Londres a présenté une pétition officielle où elle réclamait, pour tenter d'endiguer la corruption du Parlement, l'interdiction de l'octroi aux députés de places et de pensions de complaisance ainsi que l'abrogation de l'Acte Septennal de 1716. Il faut dire que l'aventurier connaît son sujet ! Rappelons qu'il a en effet proposé à Bonnac d'acheter un député des Communes afin qu'il leur fournisse des informations. Si un auteur peut disserter à longueur de pages sur la corruption du Parlement et de ses députés, Maubert semble être tout indiqué.

Un aspect particulier de la corruption anglaise est ensuite évoqué : celui des « bourgs de poche » et des « bourgs pourris », qui concernent des localités dépeuplées, qui élisent tout de même des députés. L'on connaît l'exemple extraordinaire d'Old Sarum, près de Salisbury, dont les cinq maisons et les douze habitants nomment deux députés, ou encore celui, non moins incroyable, du bourg de Dunwich, qui, victime d'un raz-de-marée, a presque totalement disparu corps et biens, ce qui ne l'empêche pourtant pas d'élire ses deux représentants. A l'opposé, les nouveaux centres économiques comme Liverpool ou Manchester n'ont pas de représentation propre. Se faisant l'apôtre d'une réforme parlementaire qui, au même moment, commence à avoir ses premiers partisans outre-Manche[892], l'auteur s'insurge contre cette pratique qui remet en cause la totalité de système électoral :

> « Tant de petites Villes, de Villages & même de Hameaux, dont quelques-uns n'ont tout au plus qu'une demi-douzaine de chaumières, ont le droit de nommer des Députés au Parlement ; leur voix sont comptées de

[889] SPECK (William Arthur), *Stability and strife, England 1714-1760*, Londres, Edward Arnold, The new history of England 6, 1977, p. 226.
[890] MAUBERT DE GOUVEST, *Testament politique du Chevalier Walpoole, op. cit.,* t.1, p. 32
[891] POSTAN (Michael), HILL (Christopher), *Histoire économique et sociale de la Grande-Bretagne, t. 1 : Des origines au XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 1977, p.430.
[892] CANNON (John), *Parliamentary Reform, 1640-1832*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972; CHRISTIE (Ian R.), *Wilkes, Wyvill and Reform. The Parliamentary Reform Movement in British Politics 1760-1785*, Londres, Macmillan, 1962.

> même que celles des Députés de Londres & de Westminster, source inépuisable d'abus qui menacent évidemment les libertés & les privilèges de la Nation (…) N'est-il pas absurde & ridicule, que cinq ou six cahutes couvertes de chaume, que le hasard a réunies dans un certain espace de terrein, ayent au Parlement une influence aussi active, & aussi pondérante que les plus grandes Villes du Royaume ? »[893].

Ce que nous décrit Maubert par la bouche de « Walpoole » rappelle une eau-forte de 1727 intitulée *Election won by Bribery,* qui ridiculise le fonctionnement d'une votation. En présentant un électeur qui, sollicité par deux agents électoraux rivaux, prend de l'argent des deux mains, tandis qu'une femme influente reçoit d'un électeur des bijoux de pacotille, et qu'une enseigne d'auberge montre Walpole, jetant des pièces à la volée, l'artiste décrédibilise totalement le mode de suffrage et son résultat.

En affirmant que les défauts précités constituent tous les aspects d'une « Carthage moderne » à laquelle il ne cesse de faire référence, Maubert présente un royaume en proie à une grave crise morale. Le règne de George 1er est en effet non seulement marqué par la corruption mais également par une explosion du libertinage et de l'ivrognerie. L'aristocratie, à la manière du roi et de Walpole, montre d'ailleurs l'exmeple en s'adonnant à des beuveries où domine le vin de Porto :

> « Si les assemblées séditieuses des ivrognes sont capables chaque dimanche d'en imposer au Gouvernement, à quelle opposition ne devons-nous pas nous attendre de la part du peuple, lorsqu'il nous verra conduire à l'échafaud les chefs, & les favoris de la faction ? »[894].

Walpole, qui sert d'intermédiaire entre le roi, qui maîtrise mal l'anglais, et les ministres, est d'ailleurs appelé « the punch candidat » puisqu'il expose à George 1er, autour d'un verre de punch et dans un latin peu correct, les décisions prises au Parlement. Les classes populaires s'adonnent, elles aussi, à la beuverie. Une nouvelle eau-de-vie de grain, le gin, diabolisé par Hogarth que l'artiste met en scène en 1751 dans sa terrible estampe intitulée *Gin Lane*, a fait son apparition et produit ses ravages dans les cabarets et, plus prosaïquement, dans la rue. À cette crise morale qui touche toutes les strates de la société, Walpole répond en avouant candidement qu'il n'est ni un saint, ni un spartiate, ni un

[893] MAUBERT DE GOUVEST, *Testament politique du Chevalier Walpoole, op. cit.,* t.1, p. 220-221.
[894] *Ibid*., t.1, p. 42.

réformateur[895]. Attaqué par l'opoosition, il se voit néanmoins accusé d'être le responsable de tous les maux dont souffre le pays et doit démissionner en février 1742.

La stratégie de l'auteur apparaît donc en filigrane, consiste à proposer une double lecture de son texte : Maubert évoque des faits déjà lointains pour le lecteur, mais qui se rapportent sans cesse à des événements bien plus récents. Quand le littérateur nous présente un Walpole sûr de lui, qui se jette des fleurs et se livre à un éloge personnel dithyrambique, en se comparant aux Apôtres, le lecteur doit y voir William Pitt. D'une manière similaire, dans son passage sur la question des alliances, l'aventurier fait de Walpole un prophète, lui prêtant ces paroles :

> « Et si la Maison d'Autriche, si riche en hommes, se lasse enfin d'être inutilement ennemie de la France, & abjure par quelque Traité solennel cette haine que nous avons l'art de fomenter, où prendrons-nous ces essaims de troupes qu'elle nous vend si chèrement ? »[896].

L'auteur mentionne ici le renversement des alliances qui a été conclu au début de la guerre de Sept Ans et que le vrai Walpole aurait e plus de mal à concevoir de son temps, Vienne étant alors plus que jamais l'ennemie héréditaire de Versailles. Les interrogations du « chevalier Walpoole » qui se montrent assez proches de celles qui taraudent le peuple anglais au moment du conflit, le changement d'alliances advenu. L'Angleterre a-t-elle fait le bon choix en se rapprochant de Berlin et pourra-t-elle faire face au bloc franco-autrichien ? L'utilité de l'alliance avec la Hollande se trouve auss soulevée : est-elle économiquement judicieuse ou stratégiquement utile ?

L'intérêt marqué pour les Provinces-Unies qu'on discerne dans le livre s'explique probablement par le séjour forcé qu'y a fait notre aventurier. Maubert, nous l'avons dit, y passe plusieurs mois, enfermé dans une prison hollandaise. Entre les discussions avec les geôliers ou celles avec des amis qui résident dans la province, Maubert a eu le temps de se sensibiliser à l'opinion dominante du pays. Le littérateur évoque notamment les intérêts commerciaux :

> « Si le commerce est démontré politiquement avantageux à la Grande Bretagne, il est facile de prouver qu'il l'est encore plus aux Provinces Unies. L'utilité que cette Puissance en retire est si généralement reconnue,

[895] « I am no saint, no Spartan, no reformer », SPECK (William Arthur), *Stability and strife, England 1714-1760*, Cambridge, Harvard University Press, 1977, p. 230.
[896] MAUBERT DE GOUVEST, *Testament politique du Chevalier Walpoole, Comte d'Orford, et ministre d'Angleterre*, t.1, p. 114.

> que les mêmes raisons que j'ai fournies pour prouver que le Gouvernement Anglois doit donner de l'encouragement à cette branche, sont plus que suffisans pour convaincre les Hollandois de l'indispensable nécessité dans laquelle ils sont de la cultiver avec soin ; eux qui sont redevables de la conservation de leur existence au seul commerce »[897].

Tant au niveau économique que politique, le commerce est nécessaire aux deux puissances, et si l'Angleterre s'allie à la Hollande, elle tire profit de l'activité commerciale de sa nouvelle partenaire. Le littérateur dresse alors une sorte de tableau comparé du commerce des deux nations. Pour Walpole-Maubert, qui, sur ce sujet raisonne en parfait mercantiliste, à mesure que l'Angleterre a vu son activité commerciale prendre son essor, cette croissance a « considérablement rétréci la sphère de l'activité hollandoise »[898]. Ainsi la Hollande se trouve-t-elle d'après l'auteur « resserrée aujourd'hui à son commerce d'épiceries [et] n'a plus l'aliment nécessaire au luxe de puissance que toutes les Nations ont adopté, pour s'en imposer réciproquement les unes aux autres »[899]. Une alliance avec la Hollande, de ce fait, risquerait d'être « plus onéreuse, qu'utile à la Grande Bretagne »[900].

La réflexion en filigrane de Maubert sur la guerre de Sept Ans ne s'arrête pas avec la fin des combats. L'écrivain tire en effet profit des négociations de paix et s'empresse de décrire les tractations entre les deux puissances. A l'instar de nombreux observateurs contemporains des affaires du monde, Maubert est alors préoccupé par le règlement des conflits et désire informer le public des tractations et des enjeux du traité.

L'intérêt croissant pour une paix garante du bonheur et de la prospérité des peuples suscite une réflexion sur les conflits durant toute l'époque moderne. L'on sait qu'au XVIIe siècle, Hugo Grotius, a milité pour le maintien de la paix. Bien qu'il considérât que la guerre défensive était une guerre juste, il insistait sur le fait que « si la Nature permet la Guerre, ce n'est qu'à la condition que celui qui l'entreprend se propose d'en venir, par ce moyen, à la paix »[901]. Cette thématique anti-belliciste anime également les écrits de John Locke qui se propose, dans sa *Lettre sur la tolérance*[902], de comprendre comment les hommes peuvent vivre ensemble en paix. De nombreux ouvrages prennent le relais, notamment lors de la paix de Ryswick de 1697, et marquent la charnière avec le

[897] MAUBERT DE GOUVEST, *Testament politique du Chevalier Walpoole, op. cit.,* t.1, p. 167.
[898] *Ibid.,* t.1, p. 111.
[899] *Ibid.,* t.1, p. 112.
[900] *Ibid.,* t.1, p. 113.
[901] GROTIUS (Hugo), *Le droit de la guerre et de la paix*, Paris, Arnould, 1687, 197 p.
[902] LOCKE (John), *Lettre sur la tolérance, op. cit.*

siècle suivant. Au début du XVIIIe siècle, la paix est attendue depuis près d'un siècle. L'Europe tente enfin d'y parvenir en appliquant, à Utrecht en 1713, puis à Rastadt en 1714, le principe de l'équilibre des puissances. La signature de la Triple-Alliance en 1717, puis de la Quadruple-Alliance de 1718 contre la puissance d'Alberoni, incarne la politique agressive de l'Espagne, y concourt également. L'équilibre instauré par la concertation des puissances, cette « paix de marchand » selon les mots de Louis XV, n'en reste pas moins menacée entre 1715 et 1730, par les ambitions italiennes de l'Espagne. L'Europe n'est cependant pas à l'abri d'une crise, comme celle de la succession d'Autriche. Si la paix d'Aix-la-Chapelle permet à Louis XV de mettre un terme à la guerre de deux siècles qui durait entre les Habsbourgs et les Bourbons, selon Jean-Pierre Bois, le monarque serait « inspiré par des préoccupations plus morales ou religieuses que politiques »[903].

Au XVIIIe le souci de mettre fin aux conflits qui ont ponctué l'histoire des hommes prend parfois la forme de plan de pacification fort ambitieux, tel le célèbre *projet de paix* à l'abbé de Saint-Pierre. Publié en 1713, cet écrit suggère d'établir une paix fondée sur le Traité d'Utrecht. Pour garantir le maintien de la paix, serait créé un conseil d'arbitrage. Par ailleurs, l'Europe verrait la réunion de conférences régulières. Saint-Pierre a exercé une grande influence sur les philosophes du XVIIIe siècle. Ses projets retiennent également l'attention de Leibniz. Voltaire fustige toutefois les idées de « Saint-Pierre d'Utopie » même si pour lui, la grande ennemie de la civilisation est la guerre : cette « boucherie héroïque »[904] qui ruine les Etats et détruit autant le vainqueur que le vaincu. Frédéric II, dans une de ses lettres, explique avec beaucoup d'ironie que « la chose est très praticable, il ne manque pour la faire réussir que le consentement de l'Europe et quelques choses semblables »[905]. Rousseau, très critique, s'intéresse également à cette question et publie, en 1761, *L'Extrait du Projet de paix perpétuelle de Monsieur l'Abbé de Saint-Pierre*, suivi d'un *Jugement sur la paix perpétuelle*. Il se demande « qui de nous oserait dire si cette ligue européenne est à désirer ou à craindre ? »[906].

Cette préoccupation constante d'une paix durable est également visible dans le thème du concours de l'Académie française en 1766 : « exposer les avantages de la paix, [d']inspirer de l'horreur pour les ravages de la guerre, et [d']inviter toutes les nations à se

[903] BOIS (Jean-Pierre), *L'Europe à l'époque moderne XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, coll. U, 2003, 352 p.
[904] VOLTAIRE (François-Marie Arouet), *Candide ou l'Optimisme*, 1759, Chapitre II.
[905] VOLTAIRE (François-Marie Arouet), *Correspondance, année 1742,* Paris, Garnier, t. 36, lettre 1500 à Frédéric II, p. 124.
[906] ROUSSEAU (Jean-Jacques), *Œuvres de Jean-Jacques rousseau : politique*, Paris, Ménard, 1831, p. 65.

réunir pour assurer la tranquillité générale »[907]. L'initiative de l'Académie est suivie de la parution de plusieurs écrits, comme *Les avantages de la paix*[908] de Gabriel Henri Gaillard ou encore *Des malheurs de la guerre et des avantages de la paix* de La Harpe publié en 1767[909]. Les idées sur la paix courent juqu'au terme du siècle. En 1795, Kant affirme que le devenir de notre espèce a pour finalité le règne de la loi et la paix universelle[910]. Aujourd'hui encore, bien qu'il ait dû faire face à de nombreux reproches, Charles Irénée Castel de Saint-Pierre demeure celui qui est à l'origine d'une théorie novatrice sur la paix en Europe. Maubert ne l'a pas supplanté dans ce rôle et, malgré de bonnes critiques[911], ses ouvrages et ses théories restent peu connus.

La thématique de la paix est en effet largement abordée dans les ouvrages de notre aventurier. Ses projets de résolution des conflits mais aussi ses idées personnelles sur la manière de mettre fin à une guerre le rapprochent de la multitude de penseurs qui se sont penchés sur ces questions. L'abbé de Saint-Pierre demeure sans doute pour Maubert une référence. L'auteur utilise son nom dans ses *Lettres de Robert Talbot* : Maubert-Talbot explique à Henry Fox[912] qu'il a reçu la visite de cet homme qu'il surnomme « l'apothicaire politique de l'Europe »[913]. Mais comment peut-il rencontrer un homme mort depuis vingt ans ? L'abbé de Saint-Pierre n'est alors sans doute ici qu'une allégorie de la paix, qui permet à Maubert d'introduire l'idée de la proche signature du traité de 1763. Pour l'auteur, la guerre de Sept Ans doit être le dernier conflit européen, les puissances devant

---

[907] *Le journal des Sçavans pour l'année 1767*, Paris, Lacombe, janvier 1767, p. 390.
[908] GAILLARD (Gabriel-Henri), *Les avantages de la paix*, *discours qui a remporté le second prix au jugement de l'Académie Françoise,* Paris, Regnard, 1767, 47 p.
[909] LA HARPE (Jean-François de), *Des malheurs de la guerre et des avantages de la paix*, *discours qui a remporté le prix au jugement de l'Académie Françoise au mois de janvier 1767*, Paris, Regnard, 1767.
[910] KANT (Emmanuel), *Projet de paix perpétuelle*, Königsberg, Nicolovius, 1795, 114 p.
[911] Sur un des exemplaires on peut lire une note manuscrite attribuée à Anquetil-Duperron, datée du 19 Mai 1797 : « Ouvrage profond dont la lecture, utile dans tous les tems, peut fournir, en 1797, aux négociateurs en état de l'entendre, des vues propres à concilier les intérêts de l'Europe, compromis par la Révolution Françoise. C'est bien ici la Paix Générale prise de la connaissance des hommes, ses loix, et bien différente de la Paix Imaginaire de l'abbé de St. Pierre ».
[912] Henry Fox (1705-1774), contemporain de Pitt à Eton et à Oxford. Il entre au Parlement en 1735, et dans l'administration, en acquérant une place de surveillant général. En 1743, il devient Lord du Trésor et en 1746, quand Pitt est Trésorier, et Secrétaire à la guerre dans l'administration Pelham. Mais la guerre n'est pas son métier ; s'il est spécialiste, il l'est surtout dans les affaires et le patronage. Il est assidu ; c'est un esprit rapide, qui sait manier les débats. En 1744, il s'enfuit avec Lady Catherine Lennox. Dans le désordre qui suit la mort de Henry Pelham en 1754, il siège temporairement aux côtés de Pitt, son rival et opposant. Newcastle reconnaît rapidement qu'il a besoin de son soutien et le nomme porte-parole du ministère aux Communes. En novembre 1755 il devient secrétaire d'Etat, mais en moins d'une année il démissionne. Quand Pitt devient ministre en 1757, Fox lui est reconnaissant d'être Trésorier. Il obtient le ministère des Finances pour huit ans. Mais Fox se fait détester pour sa conduite cynique. Après le traité de Paris, en 1763, il obtient le pairage de Lord Holland. Il semble avoir suggéré à George III qu'il devait gouverner par influence sans s'occuper des partis.
[913] MAUBERT DE GOUVEST, *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit*., t. 2, p. 3.

par la suite instaurer une paix durable. Le littérateur tente de trouver des raisons aux différents gouvernements d'établir une trêve pérenne.

Dans ses ouvrages, Maubert expose les motivations des grandes puissances européennes pour la conclusion d'une paix perpétuelle. Son livre sur les considérations du docteur Man'lover[914] analyse les mesures qui doivent être instaurées pour établir une paix générale. Dès l'introduction de cet écrit, Maubert met en garde l'Angleterre sur sa chute imminente. Le royaume n'a pas su se montrer raisonnable et les multiples conquêtes risquent de le pénaliser : « Mon fils, ta force te perdra. (…) Tous les bons Anglois, échappés à l'esprit de vertige qui semble, depuis cinq ans, avoir tourné la tête à la plus nombreuse partie de la Nation, en ont dit autant à notre précédent Ministère »[915]. Les exploits anglais, qui dénotent une « ambition démesurée (…) [et un] excès d'orgueil »[916], menacent de faire s'effondrer le pays. Ces victoires rappellent que la Grande-Bretagne est en position de force en 1762 et qu'elle est capable de démontrer de façon humiliante sa suprématie lors de la signature de la paix. Anxieux et avide de prouver la force de son raisonnement et sa lucidité, l'auteur alerte les lecteurs.

Selon Maubert, dans l'état actuel de la situation, la France ne peut pas reprendre de force le Canada, la Louisiane et l'Acadie, la Martinique et la Guadeloupe. D'ailleurs, ce serait pour l'Angleterre « une grande folie de faire à l'apparence de la paix le sacrifice de quelqu'une de nos acquisitions »[917]. De fait, l'auteur explique au lecteur tous les avantages que le royaume retire de la possession de ces nouveaux territoires : l'indigo, la canne à sucre, la morue canadienne… C'est également l'intérêt pour le commerce que le littérateur s'empresse de souligner : « Il n'y a pas d'Anglois assez pervers, pour parler de la restitution du Canada (…) [s]a possession fera la sûreté, la force, & l'opulence de tous les Etablissements Anglois, dans les trois grandes parties du monde »[918]. En argumentant de la sorte, Maubert semble préparer le public français à la perspective d'une paix particulièrement difficile. Adoptant dans son ouvrage le point de vue extrême de certains Anglais, mais sachant que le gouvernement n'a jamais véritablement pensé à garder les îles à sucre, l'auteur agit peut-être dans le sens de la propagande officielle : préparer la population au pire.

---

[914] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *La paix générale ou considérations du Docteur Man'lover d'Oxfordt, mises en françois par Mr. Maubert de Gouvest secrétaire de S. M. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe*, De l'Imprimerie du Futur Congrès, 1762, 267 p.
[915] *Ibid.,* p. 1.
[916] *Ibid.,* p. 95.
[917] *Ibid.,* p. 96.
[918] *Ibid.,* p. 101-105.

Une fois la paix de Paris signée en 1763, l'aventurier l'utilise pour promouvoir ses idées. Maubert remonte le temps pour mieux servir son projet pacifique, les épisodes de l'époque de Walpole ne sont que des illustrations de ses principes et participent à une démonstration plus générale. Ainsi, comme le note notre auteur dans son *Talbot*, « le Royaume a besoin que la guerre cesse & la Cour veut fortement la paix »[919]. En effet, après les mauvaises récoltes de 1708 et 1713, le peuple anglais espère qu'une trêve peut être conclue ; il apprécie alors la formule que Walpole affectionne et qui résume assez bien sa politique : « Quieta non movere »[920]. Le ministre anglais se montre d'ailleurs résolument pacifique, et malgré les menaces pour la paix que constituent les ambitions rivales de l'Espagne et de l'Autriche, il s'emploie, avec l'aide du cardinal de Fleury, à éviter toute complication grave. Le commerce peut ainsi prospérer, comme l'explique Maubert :

> « c'est dans le calme d'une paix stable & solide, que consiste la véritable félicité d'une Nation commerçante »[921].

Maubert tente de promouvoir ce précepte : une nation en guerre ne peut prospérer économiquement, seule la paix lui permet une certaine pérennité. Dès le XVIIe siècle, Vauban condamne la guerre qui est perçue comme injustifiable du point de vue de la morale et de la stratégie mais surtout économiquement ruineuse. Il est en effet vraisemblable qu'en imposant la paix, Walpole se mette au service de la dynastie qu'il contribue à asseoir davantage ; d'autre part, ce ministre sert les milieux d'affaires, qui tirent pleinement profit de l'essor du grand commerce atlantique stimulé par les traités de commerce anglo-portugais de 1703 et anglo-espagnols de 1715. Maubert remarque que ce phénomène se retrouve en 1763, la signature de la paix de Paris présentant des avantages similaires pour l'Angleterre. Elle lui permet effectivement de stabiliser ses rentrées d'argent et de prospérer au niveau commercial, ce que Robert Talbot explique dans sa lettre au duc de Bedford :

> « Il résulte que la crise a fini à temps pour la Partie victorieuse, & que la paix ardement désirée de l'autre pour se refaire de ses pertes, doit être bien précieuse à celle-là, pour qui les circonstances ont réellement changé, que dans une nouvelle guerre elle

[919] MAUBERT DE GOUVEST, *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit*., p. 3.
[920] « Ne pas troubler le calme ».
[921] MAUBERT DE GOUVEST, *Testament politique du Chevalier Walpoole, op. cit.*, t. 2, p. 98.

> n'auroit presque plus aucun des avantages auxquels elle est redevable de ses brillants succès »[922].

L'Angleterre est ici peut-être présentée comme un modèle : elle a de tout temps, pour des raisons purement économiques et commerciales, souhaité signer la paix avec les Etats contre lesquels elle était en guerre. La paix garantit la continuité des relations commerciales, favorise la natalité et conduit les peuples au bonheur et à la prospérité. Maubert envisage donc de nombreux avantages « théoriques » à la signature de la paix. Ses promesses de richesses ont pour objectif de motiver les pays à cohabiter. De fait, grâce à ses écrits, les nations doivent se rendre compte de ce qu'elles perdent à faire la guerre et de ce qu'elles gagneraient à vivre en paix. Toutefois, la conclusion d'un traité est-elle véritablement garante de prospérité ?

Après s'être improvisé conseiller des Puissants, professant ses suggestions avisées et promettant de multiples avantages financiers aux Etats, Maubert aborde la signature effective du traité de paix. Fier de son projet de paix, Maubert s'intéresse aux prémices de la signature du traité de 1763 dans les *Lettres du chevalier Talbot*. Maubert situe l'action de cet ouvrage dans un contexte international empreint d'une volonté d'apaisement. En effet, dès 1760, Choiseul profite de l'avènement de George III pour engager des discussions entre la France et l'Angleterre. Ces négociations sont relancées avec plus de vigueur en 1762 afin de conclure une paix séparée entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Le 3 novembre 1762 à Fontainebleau, des préliminaires qui mettent fin aux opérations militaires entre les trois puissances sont signés. En décembre 1762, Pitt est emmené à Westminster, enveloppé dans des bandages, pour tonner pendant trois heures contre cette désertion des alliés et contre de nombreux autres aspects du traité qu'il juge inacceptables.

Les clauses sont exclusivement coloniales : la France ne conserve en Amérique du Nord que Saint-Pierre et Miquelon et un droit de pêche à Terre-Neuve. Elle ne garde que cinq comptoirs en Inde mais elle maintient ses possessions sucrières. Pitt s'insurge cependant en vain[923] puisque ces dispositions sont par la suite confirmées par le traité de Paris le 10 février 1763. Maubert s'intéresse aux balbutiements de la conclusion de cette paix en mettant en scène Talbot, un homme de la suite du duc de Bedford représentant de l'Angleterre. Dans sa dernière lettre au duc, Talbot le félicite : « Recevez mes félicitations

[922] MAUBERT DE GOUVEST, *Testament politique du Chevalier Walpoole, op. cit.*, t. 2, p. 403.
[923] HOLMES (Geoffrey), SZECHI (Daniel), *The age of oligarchy pre-industrial Britain, 1722-1723*, Londres, Longman, Foundation of modern Britain, 1993, p. 265.

sur la Paix, elle est votre ouvrage, & vous devez vous en applaudir »[924]. Mais Maubert ne s'arrête pas à une simple description des clauses ; il émet de nombreuses critiques à l'encontre des traités qui, jusque-là, ont mis fin aux conflits. L'auteur se lance alors dans une longue diatribe comme en témoignent les premières pages de son *Histoire politique* : « La politique enflée par les Guerres & par les Traités, comme la Théologie par les Hérésie & par les Conciles, est devenue la Science d'un Pédant infatigable & désœuvré »[925]. Maubert s'insurge en effet contre les Cours d'Europe qui établissent des clauses peu claires et contestables, celles-ci étant quelques années après seulement sujettes à discussion. Les Princes ont donc coutume de :

> « faire des traités, où l'on a l'art subtile de glisser des équivoques, qui donnent matière à de [8] nouvelles discussions, se distinguer par le plus d'astuce, d'infidélité ou d'imposture, c'est si je ne me trompe le Code de la Souveraineté, pour peu qu'on analyse les négociations, et les conventions qui se concluent entre les Princes »[926].

Quand Maubert refuse que le traité de Paris connaisse le même sort que les traités précédents, parle-t-il alors au nom du gouvernement français ? Sans doute pas mais il est probable que le littérateur ait tenu à rentrer dans les grâces de Versailles, à l'heure où il est emprisonné en Hollande et qu'il a grand besoin d'un appui politique pour se sortir de cette mauvaise passe. Pour voir son projet se réaliser, l'auteur se doit d'être convaincant. Il insiste lourdement auprès du lecteur sur la fiabilité du traité et entend prouver que la paix aura bien lieu, sans clauses ou négociations secrètes :

> « Tout se traite en apparence & se conclura de même entre Milord Duc & le Comte de Choiseul sans aucune des petites finesses que de nouveaux Ministres sont assez coutumiers de regarder comme la parure du génie & des talents »[927].

A titre personnel ou en tant que porte-parole non officiel, l'aventurier semble placer un grand espoir dans le traité de Paris. Il croit en une paix possible et définitive comme en témoigne son projet de paix établi dans *La paix générale*, même si la paix perpétuelle paraît utopique. La guerre est quelque part envisagée dans l'œuvre de notre

[924] MAUBERT DE GOUVEST, *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit*., t. 2, p. 368.
[925] MAUBERT DE GOUVEST, *L'histoire politique du siècle*, *op. cit*., p. VII.
[926] MAUBERT DE GOUVEST, *Testament politique du Chevalier Walpoole, op. cit.*, t. 2, p. 7.
[927] MAUBERT DE GOUVEST, *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit*., t. 2, p. 2.

auteur comme une étape essentielle vers cette paix universelle. Maubert nous apparaît alors comme un homme préoccupé par son avenir et qui, pour ce faire, se doit de saisir au mieux la richesse de son passé.

Ainsi, dans les écrits que Maubert consacre à la guerre de Sept Ans, les événements antérieurs à sa naissance ne lui servent-ils souvent qu'à appuyer les considérations qu'il porte sur son époque. Cette démarche mêlant l'histoire récente et l'analyse à chaud de l'actualité lui a valu des critiques. Retenons seulement ici celle de Grimm à propos du *Testament Politique du cardinal Alberoni.* Le rédacteur de la *Correspondance littéraire* reproche à Maubert de s'être attelé à des faits trop proches et d'avoir relaté la vie de personnages encore vivants. L'ami de Diderot ne s'est pas rendu compte que ce sont justement ces deux choses qui intéressent Maubert. Tout en informant son public, en le mettant en garde contre les dangers qui le guettent et en prophétisant l'avenir qui l'attend, sa priorité est de captiver ses lecteurs en leur donnant à lire de la matière neuve. C'est l'œuvre d'un homme qui a pris à bras le corps le foisonnement de l'actualité et les multiples contradictions de son temps qui nous a été permis de suivre dans les pages qui précèdent, l'œuvre d'un historien du temps présent au siècle des Lumières

Conclusion

La multiplication des mémoires, des romans personnels et autobiographiques mais aussi des correspondances, au cours du XVIIIe siècle, permet d'entrer dans l'intimité de personnages inconnus. A une époque où l'élite sociale rédige pléthore de témoignages, laissant nombre de livres de raison et d'échanges épistolaires, il nous a semblé intéressant d'analyser le point de vue d'un homme appartenant plutôt aux catégories marginales des aventuriers et des « Rousseau des ruisseaux », qui constituent la face cachée des Lumières. Ainsi avons-nous tenté d'esquisser un autre XVIIIe siècle, moins brillant, plus obscur, et de donner une idée originale de la vie sociale, littéraire et politique du siècle. En donnant la parole à un quasi inconnu, en marchant sur ses traces, nous souhaitions de plus rapporter le témoignage original d'un homme à l'existence peu banale. Notre but était donc de retracer le destin de Jean-Henri Maubert de Gouvest, de mieux cerner sa personnalité, de cartographier son réseau de connaissances et de détailler son parcours littéraire afin de réhabiliter un écrivain méconnu et une œuvre oubliée, mais aussi de montrer l'influence des idées d'un plumitif durant un siècle célèbre pour ses philosophes de renom.

Il s'agissait donc, en retraçant la biographie de Maubert, de lui redonner une place dans l'histoire et dans la littérature afin qu'il ne soit plus considéré comme un écrivailleur anonyme. Mais il convenait aussi de démontrer l'importance de son cercle social pour sa carrière, qu'elle soit « politique » ou littéraire, en s'intéressant, à la manière de Jean Boutier, qui s'est penché sur les études des réseaux, aux différentes familles au sein desquelles évolue Maubert : ainsi que le montre le schéma heuristique établi par nos soins[928], autour de Maubert se croisent et interragissent des « réseaux de famille, d'alliance, de parenté, de proximité, de voisinage, entourage, espace de connivence, chaînes de connaissances, réseaux de fidélités, d'amitié, de clientèle, de sociabilité, de pouvoirs, de crédits, d'origine, réseaux marchands, intellectuels, professionnels, épistolaires, diplomatiques, religieux, maçonniques, migratoires, clandestins, latents »[929]. Nombre de ces groupes d'individus relient Maubert à une grande famille dont il épouse globalement les caractéristiques : les aventuriers.

[928] *Cf.* schéma heuritique annexe 9, p. 590-591.

[929] BOUTIER (Jean), « Sources, objets, outils. Quelques remarques pour éviter de conclure », in BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), TAURISSON (Dominique) (éd.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et des réseaux relationnels*, Montpellier, Presses universitaires de Montpellier, 2003, p. 539.

L’existence mouvementée d’un chevalier d’(in)fortune

Nous l’avons rappelé dans notre introduction : seuls de rares travaux s’intéressent à Maubert en tant que représentant de la grande confrérie des aventuriers. Pourtant, Maubert appartient par de nombreux aspects à cette catégorie des chevaliers de fortune et sa trajectoire peut être représentative de celle des aventuriers des Lumières. Membre à part entière de cette corporation, Maubert en partage les valeurs : un certain goût pour la gloire, le faste, le risque mais aussi le plaisir. Issu d’une famille, qui, comme nous l’avons indiqué dans notre première partie, est assez représentative de celle de l’Ancien Régime, Maubert fait des choix novateurs en se plaçant délibérément dans le schéma des aventuriers. N’éprouvant pas le désir de s’inscrire dans sa lignée, il rejette une voie toute tracée et préfère se placer en marge de la société. Au lieu d’assumer son rôle d’aîné et de reprendre l’affaire familiale, il préfère choisir un autre foyer. Ce faisant, il rompt ainsi avec le cadre traditionnel de la société d’Ancien Régime et entre dans le rang des chevaliers de fortune. Ses premières pérégrinations à travers le sud de l’Europe lui donnent le goût des voyages et transforment son caractère. Si, par la suite, Maubert franchit les portes du couvent, il peine à s’imposer et choisit de fuir. Malgré ses nombreuses rencontres, l’appartenance à une nouvelle lignée ne demeure qu’illusion. Ses frères capucins du couvent de Sotteville, ceux du couvent de Cahors ou encore ses supérieurs abbés ne parviennent pas à retenir longtemps l’attention de notre aventurier. Conscient que les ordres ne répondent pas à ses attentes, désireux de vivre ses aventures plutôt que de les imaginer à travers les étroites fenêtres de sa congrégation, Maubert quitte, une fois encore, un milieu relativement protégé. Abandonnant les deux moines qui l’escortent jusqu’à son nouvel ordre, il rompt définitivement ses liens avec Rome alors que le chevalier de fortune aurait pu faire carrière au couvent, devenir abbé et briller, grâce à ses connaissances et ses appuis, le comte Alberico Archinto, nonce de Pologne ou l’archévêque de Malines étant notamment prêts à appuyer ses requêtes. Mais Maubert en décide autrement et choisit de rompre les liens qui l’unissent à son ancienne congrégation. La religion le poursuit alors tout au long de sa vie et il ne parvient jamais vraiment à faire la paix avec Rome.

Notre aventurier est donc un individu bien singulier qui évolue dans une société d'ordres mais en refuse les codes. En désaccord avec ses proches, en particulier son père, Jean Maubert, après le décès de sa mère, Catherine-Marguerite Eudes, il est à la recherche de liens autres que ceux du sang. Soucieux de rester entouré, il mène une vie sociale riche

et part à la rencontre d'alter ego. Le chevalier de fortune constitue alors son propre univers, se tournant vers la famille éloignée à Caen et à Paris, puis les amis, puis les connaissances de voyages ou les rencontres de tavernes. Ses connaissances parisiennes, les Bénouville et la marquise de La Salle, lui offrent dans un premier temps protection et recommandation, mais, bien vite, ils ne suffisent plus à combler ses attentes. Maubert noue alors des alliances avec ses compagnons de fortune, rencontrant et côtoyant Chevrier, Ange Goudar et probablement Dulaurens. L'aventurier créé du lien social, organisant son réseau qui s'agrandit au gré de ses déplacements.

Ce désir de reconnaissance, mais surtout de réussite, taraude tous les chevaliers de fortune et Maubert n'y fait pas exception. Avide de changement, l'aventurier espère voir son statut social évoluer, échappant alors à la stratification de la société d'ordres. Cette ascension sociale, tant attendue, peut avoir lieu grâce à un changement de métier par rapport aux ascendants ou avec l'octroi d'un titre. Nous l'avons dit, les aventuriers s'inventent ainsi fréquemment un statut social imaginaire qui leur permet d'être moins suspects aux yeux de véritables nobles. Selon Saint-Flour, Maubert s'occtroie un titre de baron en ajoutant à son patronyme de naissance « Maubert » le tire « de Gouvest » emprunté à une ancienne famille normande. Les aventuriers doivent en effet s'adapter sans cesse, plaire non seulement aux femmes, mais surtout aux puissants dont leur survie dépend. Heureusement, explique Stefan Zweig, « on s'inquiète aussi peu de l'authenticité de leur noblesse que leurs femmes de l'anneau conjugal »[930]. Car la réalité apporte peu à l'aventurier ; il cultive souvent le paraître au détriment de l'être. A l'instar des chevaliers de fortune qui traversent le siècle, Maubert accorde de l'importance à l'image qu'il renvoie à la société. Ce culte de l'apparence s'affiche également dans les activités peu recommandables auxquelles s'adonne le chevalier de fortune : espionnage, escroqueries, appartenance à une société secrète… Cet ensemble d'occasions de s'enrichir et d'améliorer une situation de fortune contraste souvent violemment avec l'étalage de luxe dont l'aventurier fait preuve. La mention de vêtements en velours, d'une montre en or ou encore d'une désobligeante à ressort que Maubert semble posséder lors de son séjour bruxellois témoignent de ce train de vie auquel l'aventurier prétend.

Maubert évolue donc dans un espace social caractéristique de celui des Lumières ; son parcours représente, de manière emblématique, la volonté de changement des chevaliers de fortune au sein de la société codifiée du XVIIIe siècle, et une forme de

[930] ZWEIG (Stefan), *Trois poètes de leur vie, Stendhal, Casanova, Tolstoï*, *op. cit*., p. 103.

cristallisation des tensions de l'époque entre le tiers-état et la noblesse. Leur désir de circuler, de découvrir l'Europe sert souvent le projet de se placer auprès des puissants, le monde devient un vaste royaume à conquérir et la vie de l'aventurier se transforme véritablement en une intrigue romanesque. De fait, le parcours de Maubert ressemble à celui d'un roman d'ascension sociale. Arpentant les routes par nécessité, Maubert est proche de *Gil Blas* et sa vie aurait pu servir de modèle à Lesage pour raconter celle de son héros. Les vicissitudes de son existence amènent en effet notre aventurier à multiplier les moyens de parvenir. Il ne choisit pas la voie de la domesticité ou de la friponnerie mais doit souvent se contenter de vivre d'expédients : recette de cire ou de savon miracle, méthode révolutionnaire d'assouplissement du chanvre et autres idées d'améliorations techniques d'un moulin à huile. Ainsi les étapes de la recherche d'un emploi stable se présentent-elles comme délicates. Nous l'avons dit, la religion est un choix par défaut car la vie recluse et régie par des règles strictes du couvent ne correspond pas au caractère de l'aventurier. L'armée ne constitue donc pas non plus une carrière dans laquelle notre chevalier de fortune est susceptible de s'illustrer. S'appuyant sur les talents qu'il a nombreux, Maubert s'épanouit alors dans son rôle de précepteur auprès du fils du comte Rutowski, puis grâce à son métier de journaliste. Là encore ses cercles de connivences servent à appuyer sa carrière. Cobenzl et son réseau de l'Hôtel de Mastaing permet à Maubert d'obtenir le poste de Directeur de l'Imprimerie Royale, de s'illustrer ensuite dans l'édition de la *Gazette des Pays-Bas*, du *Gazetin* et du *Mercure historique et politique des Pays-Bas*, puis des *Annonces*. Mais malheureusement, rattrapé par les créanciers et par ses frasques, Maubert ne s'illustre jamais bien longtemps dans ses activités. Comme se plaît à le rappeler Carlo Bronne, à propos de Maubert et de sa carrière journalistique : « Cobenzl chercha à susciter une presse littéraire ; il ne trouva que des aventuriers indignes de la protection qu'il leur accordait »[931].

Son destin est effectivement marqué par les péripéties mais aussi par la diffamation. Ces mésaventures sont fréquemment liées à la prison et au système judiciaire. Le chevalier de fortune voit son parcours émaillé de rencontres moins amicales et se crée autour de Saint-Flour et de Chevrier un véritable cercle de détracteurs. Ainsi que nous l'avons indiqué dans notre seconde partie, ces inimitiés desservent la réputation de l'aventurier et les calomnies mettent sa carrière en péril. Maubert est en effet connu de ses

[931] BRONNE (Carlo), *Financiers et comédiens au XVIIIe siècle, Madame de Nettine, banquière des Pays-Bas*, Bruxelles, Ad. Goemaere, 1969, p. 132.

contemporains à travers l'*Histoire de la vie de H. Maubert*[932] ou *L'Espion ou l'histoire du faux baron de Maubert*[933], apparaissant tour à tour comme un mauvais sujet, un scélérat, un espion et un créancier patenté. Le chevalier de fortune se voit même entraîné dans un duel avec le marquis de Caraciolli durant son séjour en Suisse. Certains de ses ennemis prêts à saborder sa réputation se livrent à une guerre de plume qui montre l'influence grandissante de la sphère publique. Même si l'image véhiculée par les libelles recèle une certaine part de vérité, la personnalité de Maubert ne peut se réduire à cela. Cette politique de dénigrement, qui confine parfois à l'acharnement, témoigne également de l'importance de notre auteur au cours du siècle. Les médisances auraient alors eu pour but de décrédibiliser Maubert auprès de ses lecteurs alors que l'aventurier s'auto-proclame porte-parole de la cause saxonne durant la guerre.

Ces nombreux persiflages ont subséquemment un impact non négligeable sur les fréquentations du chevalier de fortune. Maubert côtoie de nombreuses personnalités du siècle, tels que Rutowski, le second vicomte Bolingbroke ou encore Kaunitz, et ces hommes illustres avec lesquels il entretient des relations presque amicales pâtissent des accusations dont il est la cible. Pourtant, le réseau du chevalier de fortune est vaste, et fort de ses premiers appuis, les Bénouville et la marquise de La Salle, il parvient peu à peu à s'intégrer à des cercles de sociabilité assez fermés, avec une facilité déconcertante. Beau parleur, agréable en société, son caractère avenant semble lui permettre de se placer auprès de personnes influentes comme Auguste III, le margrave de Bade-Dourlach ou Cobenzl. Afin d'entretenir une amitié naissante, Maubert sait se rendre utile et indispensable. Employeurs, protecteurs et amis influents deviennent alors autant d'alliés qui lui offrent des appuis pour parvenir à acquérir un certain renom dans divers milieux, dont celui des Lettres.

L'œuvre polygraphique d'un « Rousseau des ruisseaux »

Reconverti en écrivain, Maubert propose à ses lecteurs une production littéraire hétéroclite, à l'image de nombreux autres aventuriers tels que Goudar ou Dulaurens. Nous l'avons vu tout au long de notre travail, les aventures de notre chevalier de fortune et son mode d'existence en font un personnage complexe et attachant, un auteur au destin original, qui malgré certaines maladresses de style, reste de qualité. Il apparaît alors

[932] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, op. cit.*
[933] SAINT-FLOUR, *L'espion ou l'histoire du faux baron Maubert, op. cit.*

davantage comme un « Rousseau des ruisseaux », un écrivain ancré dans son siècle. D'une plume inégale et diffuse, Maubert écrit l'histoire à mesure qu'elle se fait. Le littérateur est un produit de son siècle, même si sa vie sociétale ne commence que tardivement à sa sortie du monastère. Son passé, qu'il soit ecclésiastique, militaire ou éducatif, rend son regard sur le contexte géopolitique étonnant. Son apprentissage du monde politique et de ses coulisses est bien celui d'un autodidacte qui a su mettre à profit son séjour à Königstein pour s'instruire.

Touche à tout, Maubert apparaît ainsi comme un auteur particulièrement attaché formats littéraires et sujets en vogue. Histoires politiques sérieuses, romans d'aventures plus légers ou pamphlets antireligieux, ses écrits offrent une véritable diversité. Maubert s'illustre également dans les rééditions et les imitations. Ecrites sur le mode des *Lettres persanes* de Montesquieu, *Les Lettres iroquoises*[934] critiquent de manière virulente la religion, les mœurs et les préjugés. A la différence de l'auteur de *L'Esprit des lois,* Maubert choisit par contre de s'éloigner de l'intrigue romanesque, centrant son ouvrage sur certains aspects de la société qu'il méprise. Aidé par Grasset, l'aventurier aurait aussi publié en 1755 une œuvre de Voltaire. Cette édition pirate de *La Pucelle d'Orléans*[935] a fait couler beaucoup d'encre, et en premier lieu, celle de l'auteur de la pièce. L'ajout au *Siècle de Louis XIV*[936] ne lui attire pas non plus la sympathie de l'auteur du *Traité sur la tolérance*. Rêvant d'avoir l'étoffe d'un Voltaire, le littérateur ne fait que réécrire les œuvres de celui qu'il admire ou se contente de les compléter. Le chevalier de fortune reprend aussi à son compte un écrit tiré des *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains* de Guischardt. Dans ses *Mémoires militaires sur les Anciens*[937] Maubert se contente vraisemblablement de recopier le texte original et de le publier sous son nom. Il est alors classé dans la catégorie des « coquins » littéraires, soucieux d'attirer un public toujours plus nombreux.

Le chevalier de fortune s'adonne également à l'écriture d'ouvrages consacrés à l'histoire de son siècle. Ainsi le *Testament politique du cardinal Alberoni*[938] contient-il de nombreuses considérations politiques et économiques sur le début du siècle et mérite que le lecteur s'y arrête. De la même manière, *L'Histoire politique du siècle*[939] réalise une synthèse de qualité sur la période courant de 1648 à 1748. Parallèlement, les deux romans

[934] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Les Lettres iroquoises, op. cit.*
[935] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *La Pucelle d'Orléans, op. cit.*
[936] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le Supplément au Siècle de Louis XIV, op. cit.*
[937] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Mémoires militaires sur les Anciens, op. cit.*
[938] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Testament politique du cardinal Jules Alberoni, op. cit.*
[939] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Histoire politique du siècle, op. cit.*

d'aventures que Maubert publie, *L'Ami de la fortune*[940] et *L'Illustre paysan*[941], campés dans un contexte historique réel, brossent un tableau haut en couleurs de la société du temps. A l'instar de ses compagnons, Maubert offre une approche historique, certes particulière mais non dénuée d'intérêt pour les chercheurs. Concernant les écrits davantage subversifs de notre littérateur, là encore ils permettent de mieux embrasser l'ampleur de la guerre de plume qui se déroule au midi du siècle. Emporté par le tourbillon de l'actualité, Maubert ne reste pas longtemps inactif. Notre écrivain profite notamment du riche contexte de la guerre de Sept Ans pour produire une littérature d'actualité qui a pour but d'informer les lecteurs sur le déroulement des opérations. Les nombreux ouvrages centrés sur la Prusse tels que *Sistème et conduite de la Prusse*[942], *Ephraïm justifié*[943], l'*Avis au ministre de Prusse*[944] ou la *Lettre du Prince de Prusse mourant*[945] sont autant de témoignages qui permettent aux lecteurs contemporains et actuels d'appréhender les conflits et autres tensions du XVIIIe siècle. On trouve aussi d'autres ouvrages polémiques consacrés à l'Angleterre comme *L'Esprit de la présente guerre*[946], dans lequel le littérateur critique de manière virulente le ministère auquel Pitt appartient depuis son accession au pouvoir en juin 1757. Dans *La Paix générale*[947], l'aventurier adoptant le point de vue d'un Anglais, livre à ses lecteurs ses considérations sur la paix à venir. Quant aux *Lettres du chevalier Robert Talbot*[948], elles dévoilent les prémices de la signature des préliminaires de paix de 1762.

L'analyse de ces livres permet alors de dégager une constante dans la production littéraire de l'auteur : des éléments personnels de sa vie émaillent et marquent ses ouvrages. Il se sert de son expérience, de ses aventures pour écrire mais il ne relate pas sa vie à proprement parler. Ainsi Maubert offre-t-il aux lecteurs une perception de l'histoire immédiate filtrée par une expérience personnelle originale. Ses œuvres sont donc le reflet, le miroir d'une vie d'aventurier, de diplomate, d'agent secret. Mais en filigrane, l'auteur y développe un esprit critique, produit de son itinéraire culturel. En effet, Maubert ne se contente pas de servir une cause unique, il préfère soutenir la Saxe, qu'il appelle sa patrie, tout en étant aux ordres de Kaunitz et Cobenzl dans la guerre pamphlétaire qui oppose

[940] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Ami de la fortune, op. cit.*
[941] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Illustre paysan, op. cit.*
[942] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Sistème et conduite de la Prusse, op. cit.*
[943] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Ephraïm justifié, op. cit.*
[944] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Avis au ministre de Prusse, op. cit.*
[945] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Lettre du Prince de Prusse mourant, op. cit.*
[946] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Esprit de la présente guerre, op. cit.*
[947] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *La Paix générale, op. cit.*
[948] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit.*

l'alliance française à l'Angleterre. Comme l'indique Roger Stéphane, un « aventurier [est] celui qui s'engage au service d'une cause sans y adhérer ; qui engage sa vie plus pour son propre salut que pour sa victoire »[949]. Maubert n'est donc pas véritablement détaché des événements, mais il se garde bien de choisir une seule voie qui l'enfermerait dans le statut de pamphlétaire officiel et pourrait ne pas être suffisamment rentable.

Animé par le souci de plaire ou plutôt de ne déplaire à aucun gouvernement, notre aventurier se laisse rarement submerger pas des idées trop personnelles et tente dans chacun de ses ouvrages de ne pas trop s'exposer. Ses écrits doivent certes satisfaire Cobenzl mais c'est afin que le ministre demeure son protecteur. Moins virulent que d'autres et peut-être moins engagé, il semble alors que notre auteur préfigure une catégorie intermédiaire entre l'homme de lettres traditionnel et le pamphlétaire de la fin du XVIIIe siècle. De fait, son œuvre se place à la charnière des écrits davantage mesurés du début du siècle et des ouvrages prérévolutionnaires, comme en témoigne son pamphlet anticlérical *Trop est trop*[950], paru en 1767. Extrêmement virulent, il annonce les écrits contestataires édités après 1770. Comme nous l'avons expliqué dans notre troisième partie, les écrits de Maubert sur l'éducation, *L'Ecole du gentilhomme*[951] et *Le Temps perdu*[952], ne font pas montre d'une volonté de réformisme social. Lui qui s'efforce de s'élever socialement semble attaché à certaines structures de la société d'Ancien Régime. A la lecture de cette production foisonnante et variée, il est véritablement regrettable que l'œuvre de Maubert soit relèguée aux rayons poussiéreux des bibliothèques.

Vers la réhabilitation d'un aventurier oublié

Avec son existence, que l'abbé Yvon se plaît à qualifier de « vie de Candide »[953] et que Sabatier de Castres décrit comme ayant été « agitée par des événements singuliers & très fâcheux »[954], Maubert apparaît finalement comme un aventurier à part entière qui n'a toutefois pas su, contrairement à certains de ses acolytes, passer à la postérité. De son vivant, il est cependant probable que le patronyme de l'aventurier ait fait couler beaucoup d'encre et qu'il ait été murmuré dans bien des discussions, au cours de dîners ou dans

[949] STEPHANE (Roger), *Portrait de l'aventurier*, *op. cit.,* 4ème de couverture.
[950] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Trop est trop, op. cit.*
[951] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Ecole du gentilhomme, op. cit.*
[952] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le Temps perdu, op. cit.*
[953] YVON (Claude, abbé), *Nécrologe des hommes célèbres, op. cit.,* p. 174.
[954] SABATIER DE CASTRE (Antoine), *Trois siècles de littérature françoise, op. cit.,* vol. 3, p. 177.

d'obscurs cabinets privés. Mais si certains de ses semblables, comme Casanova ou le Chevalier d'Eon, sont, de nos jours encore, connus pour leurs frasques, leur libertinage et leurs activités mystérieuses, la vie de Maubert ne semble receler aucun ingrédient susceptible de marquer les esprits sur le long terme.

Plusieurs raisons peuvent expliquer qu'il ne soit aujourd'hui connu que d'un fort petit nombre de dix-huitièmistes avertis : il apparaît tout d'abord que son existence, quoiqu'aventureuse, s'avère au regard de certains de ses homologues bien peu dissolue et bien peu sulfureuse. Maubert bénéficie ainsi d'un environnement familial stable et rassurant, et sa place d'aîné au sein de la fratrie lui aurait sans doute permis un destin tout tracé, s'il y avait consenti. Lorsqu'il se décide à parcourir les chemins de l'aventure, il semble mener contrairement à nombre de ses compagnons, une vie assez sage, loin du tumulte du jeu, de la prostitution ou du libertinage. Son appartenance à certaines sociétés d'amitié et organisations fraternelles, évoquée dans notre première partie, peut alors surprendre. Mais ni son adhésion à l'Ordre de la Félicité, ni ses fréquentations parfois douteuses, n'ont pu l'entraîner dans une existence dissolue, une vie de dépravé qui aurait, certes, desservi sa réputation, mais qui aurait eu le mérite de faire connaître le personnage. Les circonstances de sa mort prématurée, à l'âge de 46 ans, ne se révèlent pas davantage susceptibles de l'inscrire au Panthéon des hommes fauchés en pleine gloire, qui accèdent par la brièveté et la singularité de leur existence terrestre au statut de personnages iconiques ou emblématiques d'une époque. En effet, si comme le note Alexandre Stroev, « chaque aventure se solde par une menace de mort, un exil »[955], la vie de Maubert s'arrête tristement à Altona en 1767, mettant brutalement un terme à sa carrière littéraire. Le *Journal Encyclopédique* relate ainsi l'événement : « il vient enfin de terminer sa carrière à Altona, où la fièvre a arraché à la justice humaine sa proye »[956]. A l'instar de Franco Venturi, à propos de Fougeret de Monbron, nous pouvons dire de Maubert, « en septembre de l'année suivante [1760], il mourait. Et on l'oublia immédiatement »[957].

Enfin, fond et forme de ses écrits ne se démarquent pas, si ce n'est parfois, négativement, par la lourdeur du style et le manque de relief du propos, des autres ouvrages rédigés par les très nombreux « Rousseau des ruisseaux » qui officient au XVIIIe siècle. Maubert se fond ainsi dans l'ensemble de ces petits plumitifs qui souvent décrivent

[955] STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières*, *op. cit*., p. 18.
[956] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique,* mars 1768, t. 2, partie 2, p. 90.
[957] VENTURI (Franco), « Fougeret de Monbron », *Belfagor, Rassegna di varia umanità*, diretta da Luigi Russo, anno II,15 marzo 1947, n°2, p. 186 : « nel settembre dell'anno dopo [1760] egli moriva. Fu immediatamente dimenticato ».

les ombres des Lumières, et il n'offre au regard de la postérité aucun trait marquant, aucune aspérité ou qualité originale qui pourrait retenir l'attention.

Pourtant, et il s'agit sans doute là de tout l'intérêt de notre étude, des hommes comme Saint-Flour, Chevrier, Alexander Durand de Servigni ou Maubert de Gouvest constituent un véritable vivier de précieux témoins du siècle. Ainsi ne pouvons-nous que déplorer les silences de la recherche sur ces différents aventuriers de plume qui grossissent les rangs d'un prolétariat littéraire omniprésent dans toutes les sociétés européennes. Les ouvrages de ces cosmopolites aux destins trop souvent ignorés des chercheurs brossent en effet un tableau assez singulier des mœurs, de la culture et de l'histoire de l'Europe au siècle des Lumières, qui pourrait être utilement confronté à celui dressé par les « grands » écrivains contemporains, afin d'obtenir une vision globale de l'esprit d'une époque. Les écrits de Maubert et ceux de ses acolytes peuvent donc bien servir de sources à l'histoire moderne, contrairement à ce que souligne Charles Aubertin : « tout ce menu butin des sottises du temps, ce résidu fade et cynique des médisances et des perfidies de la vie sociale, ne présente à l'observateur, quoiqu'on ait dit, aucun point d'appui assez ferme pour y établir une exacte appréciation des mœurs et de l'esprit du siècle »[958]. Bien au contraire, les écrits diffamatoires, les propos acerbes et autres idées tranchées témoignent, tout autant, du climat du siècle. Les historiens redécouvrent alors ces sources longtemps négligées et qui souffrent encore de ne pas avoir été rééditées. Les deux éditions commentées d'Enea Balmas[959] et de Laurence Cook[960] semblent ainsi témoigner de l'intérêt porté aujourd'hui à l'œuvre de notre littérateur mais il n'existe pas encore de véritable réédition complète de l'œuvre de Maubert, qui pourtant gagnerait à être mise au jour.

Cette étude espère donc poser la première pierre d'une entreprise de (re)découverte d'un auteur oublié, notamment à travers la bibliographie précise et commentée de ses ouvrages, établie en fin de volume[961], et comprenant, dans un souci d'exhaustivité et de scientificité, une liste complète des rééditions, contrefaçons, traductions et résumés. Il s'agit, nous l'espérons, d'un outil d'étude exploitable pour les chercheurs désireux de s'intéresser au parcours de vie et aux écrits de Maubert, mais aussi d'un inventaire destiné à permettre aux ouvrages de Maubert de traverser les époques,

[958] AUBERTIN (Charles), *L'esprit public au XVIIIe siècle, op. cit*. p. 9-10.
[959] BALMAS (Enea), *Les Lettres iroquoises de J.-H. Maubert de Gouvest*, *op. cit.*
[960] COOK (Laurence), *Moginié, an eighteenth-century adventure*, *op. cit*.
[961] *Cf.* p 508-535.

démentant ainsi le triste pronostic de Chevrier, qui prédisait à Maubert… que « ses écrits ne passer[aient] pas le siècle »[962].

[962] CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, soi-disant Chevalier de Gouvest, op. cit.,* p. 71.

Bibliographie

L’œuvre littéraire de Maubert de Gouvest (1752-1769) commentée

Nous avons tenté de dresser une liste, qui se voudrait exhaustive, des ouvrages de Maubert et de leurs différentes éditions. Cette bibliographie commentée a été réalisée à partir de celle de Cioranescu, des ouvrages que Jeroom Vercruysse a réussi à identifier, mais aussi grâce aux correspondances et aux différents mémoires rédigés par Maubert, dans lesquels l’auteur cite les textes qu’il a composés.

1752

Les lettres Iroquoises. 2 vol. 166 et 164 pages ou 1 vol in-8, 250 p., Irocopolis, chez les Vénérables.

Rééditées en 1755, même titre.
Republiées chez Nabu-Press en 2011 et chez Hachette livre-BNF en 2016.
Republiées pas Enea Balmas, Paris, A-G. Nizet ; Milan Editrice Viscontea, 1962.

D’après Enea Balmas, on ne peut affirmer avec certitude que les *Lettres Iroquoises* soient bien de Maubert. D’après Grimm, cet ouvrage aurait été attribué à Diderot[1]. Toutefois, de nombreux témoignages contemporains affirment que Maubert en est l’auteur. Maubert se l'attribue ou non au gré de ses envies : dans *l'Avis au ministre de Prusse*, il renie la paternité de cet écrit[2]. Barbier[3], quant à lui, authentifie l’ouvrage comme étant de Maubert.

[1] GRIMM, DIDEROT, RAYNAL, MEISTER (etc.), *Correspondance Littéraire Philosophique et Critique*, *op. cit.,* t VIII, 1879, p. 325.
[2]MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Avis au Ministre de Prusse*, *op. cit.,* p. 31 : « II est cependant vrai que je n'ai jamais lû tout le volume des *Lettres Iroquoises* ; & que quand ce mauvais livre fut fait & imprimé, j'étois à plus de deux cens lieues de son Auteur & de son Imprimeur, qui d'ailleurs ne se sont pas cachés ; enfin il est constant que je n'y ai aucune part ».
[3] BARBIER (Antoine-Alexandre), *Le dictionnaire des ouvrages anonymes*, *op cit.,* t. II, p. 1278-1279.

Sur le mode des *Lettres persanes* de Montesquieu, Maubert donne à lire les lettres d'un Iroquois venu vendre des peaux en Europe. A travers ce témoignage fictif, Maubert émet une violente critique de la religion, des mœurs et des préjugés. Igli, le héros, est envoyé en Europe par les « Vénérables » de son pays pour les renseigner sur les us et coutumes des habitants, qu'il regarde avec ses yeux de « Sauvage ». Il séjourne en France pendant environ douze ans. Il s'y trouve une maîtresse qui lui donne quatre enfants et qui lui sont enlevés par les prêtres, ces derniers souhaitant les voir instruits dans la religion catholique. Le protagoniste iroquois est finalement enfermé à la Bastille avant d'être renvoyé dans son pays comme « indésirable ». Depuis sa prison, Igli écrit des lettres à son ami Alha qui est resté dans leurs « déserts » et tente de dresser un portrait de la culture européenne, notamment des religieux et de leurs dogmes. Igli les nomme d'ailleurs « Sacrificateurs ».

Selon Enea Balmas, il n'y a dans cet écrit pratiquement pas d'intrigue, contrairement à l'ouvrage de Montesquieu qui ne s'éloigne pas du cadre romanesque. « Les lettres ne relatent pas [les] aventures [d'Igli], mais presque uniquement ses disputes avec les différents interlocuteurs qu'il a l'occasion de rencontrer »[4]. Maubert choisit une thématique qu'il connaît bien comme point de départ à son récit et se livre à une critique évidente de l'institution ecclésiastique. Toutefois, nous ne pouvons pas affirmer, à l'instar de Enea Balmas, qu'il donne « libre cours à son pessimisme hargneux, qui est la véritable source de son mépris pour la société »[5]. Notre auteur, en tant qu'aventurier, profite des faiblessesdu monde qui l'entoure. Même s'il exècre certains aspects de cette société, il est peu probable qu'il la méprise.

La version éditée en 1781 sous le titre *Lettres iroquoises ou correspondance politique et critique entre un Iroquois voyageant en Europe et ses correspondants dans l'Amérique septentrionale,* Londres, Au Berceau de la Vérité, 302 p., et celle de 1783, ne sont pas de Maubert. Le texte est différent, tout comme les personnages : Matek écrit à Tamar, chef d'une tribu iroquoise. Seule la forme du roman épistolaire est conservée.

[4] BALMAS (Enea), éd. *Les Lettres Iroquoises*, *op. cit.,* p. 39.
[5] *Ibid*., p. 39.

1753

Testament politique du cardinal Jules Alberoni recueillit de divers mémoires, lettres et entretiens de S. E par Monsignor A.M traduit de l'italien par L. C de R. B. M, Lausanne M. M. Bousquet & Cie, 460 p.

Réédition en 1754 à Lausanne, même titre.

Edition en anglais en 1753 : *The political testament of Cardinal Julius Alberoni. Exhibiting a general view of the several courts of Europe*, *Extracted from Different Memoirs, Letters, and Other Papers of His Eminence. To which is Prefixed A Short Account of the Cardinal's Life. Translated from the Italian,* London, J. Nourse, 343 p.

Une polémique grandit autour de cet ouvrage car les matériaux nécessaires à sa composition auraient été recueillis par Durey de Morsan et utilisés sans trop de scrupules par Maubert de Gouvest. L'ouvrage apparaît comme une compilation de lettres ou de pensées empruntées au Cardinal, que l'auteur a remises en forme. Même si Maubert est accusé de plagiat, il trouve, grâce à cet écrit et à l'éloge qu'en fait Voltaire dans son *Examen*, sa place dans la République des Lettres. Pour Grimm, qui raconte l'histoire de la publication de l'ouvrage, Maubert n'en est que l'éditeur, il aurait payé vingt écus à Durey et aurait publié six mois plus tard l'ouvrage sous ses propres initiales[6]. Le *Journal Encyclopédique* lui en dispute la paternité[7] et Durey de Morsan narre son expérience aux auteurs dudit journal en mai 1767[8] et donne sa version de la rencontre à La Haye avec Maubert. Durey reconnaît ne pas y avoir « mis la dernière main », ce qui expliquerait les inexactitudes. Barbier indique d'ailleurs que Voltaire connaissait bien Durey : il est probable qu'il avait conscience que cet ouvrage était davantage le sien que celui de Maubert. Le littérateur reprend cette polémique dans sa préface aux *Lettres de Talbot* et accuse le chroniqueur du *Journal encyclopédique* de proférer de fausses accusations, il s'indigne qu'on lui reproche le vol d'un ouvrage qui est bien le sien et

[6] *Supplément à la correspondance de MM. Grimm et Diderot*, Paris, chez Potey, 1814, p. 304.
[7]ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, A Bouillon, De l'Imprimerie du Journal, mai 1767, t. IV, partie 1, p. 51-60 et *Journal Encyclopédique,* A Bouillon, De l'Imprimerie du Journal, mars 1768, t. II, deuxième partie, p. 90-94.
[8] *Ibid,* mai 1767, t. IV, première partie, p. 51-60.

conclut en ces termes : « Si les observations sont bonnes, on s'inquiètera peu de l'observateur ; si elles ne plaisent pas, on s'en inquiètera encore moins »[9].

Cet ouvrage contient de nombreuses considérations politiques et économiques, attribuées au ministre espagnol Jules Alberoni et visant à relever son pays de la décadence. C'est un écrit politique dans lequel l'auteur explique les principaux enjeux du début du XVIIIe siècle, et informe les lecteurs sur l'actualité des coulisses peu connues de cette époque. Ce livre permet ainsi de replacer dans un contexte plus large les informations que Maubert donne sur la politique internationale grâce à un récit factuel des successions, mariages et des différentes alliances politiques au niveau européen. La correspondance que Maubert exploite pour la rédaction de ce testament serait celle du cardinal Alberoni, un diplomate espagnol qui intrigue en France contre le Régent. Né en 1664 à Plaisance, agent du duc de Parme, Alberoni est célèbre pour avoir participé à la conspiration de Cellamare, découverte en décembre 1718, qui visait à enlever Philippe d'Orléans pendant une fête, afin de susciter des troubles dans les provinces et de réunir les Etats généraux, qui auraient confié le gouvernement de la France à Philippe V, roi d'Espagne. Alberoni devient par la suite ministre de Philippe V. Souvent comparé à Richelieu ou Mazarin, Alberoni fascine son temps. La carrière d'un homme, qui par certains aspects, se rapproche de celle d'un aventurier. Alberoni meurt à Rome en 1752.

1753

Nouveau volume du Siècle de Louis XIV pour suppléer à ce qui manque à cet ouvrage de M. F. de Voltaire ou Le siècle politique de Louis XIV, ou Lettres du vicomte de Bolingbroke sur ce sujet avec les pièces qui forment l'Histoire du siècle de M. F. de Voltaire et ses querelles avec MM. de Maupertuis et de la Beaumelle, suivies de la disgrâce de ce fameux poète, Sièclelopolis, aux dépens de la Compagnie, 431 p.

Réédition en 1754 sans le faux titre, Sièclelopolis, aux dépens de la Compagnie, 2 part., in – 12.

Réédition en 1755, *Le siècle politique de Louis XIV, avec les pièces qui forment l'Histoire du siècle de M. F. de Voltaire et ses querelles avec MM. de Maupertuis et de la*

[9] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit.,*p. iij.

Beaumelle, suivies de la disgrâce de ce fameux poète, à Dresde, chez George Conrad Walther, libraire du Roi, Avec Privilège, 438 p.

L'édition de 1753 porte une fausse page de titre « Nouveaux volumes du Siècle de Louis XIV pour suppléer à ce qui manque à cet ouvrage de M. F. de Voltaire ». Barbier donne l'ouvrage pour une publication de Maubert[10].

Le siècle politique de Louis XIV a été réédité en 1755, à Dresde, chez George Conrad Walther, libraire du Roi, Avec Privilège. Afin que son édition « pirate » ait plus de cachet, Maubert prend soin d'éditer l'ouvrage chez George Conrad Walther, un imprimeur avec lequel Voltaire travaille. Notre auteur signe indirectement son ouvrage en ajoutant à ce volume *l'Examen du Testament du Cardinal Alberoni*[11] et sa réponse[12].

Dans cette introduction, Maubert explique pourquoi il a choisi d'imprimer ce nouveau volume : ce tableau des affaires politiques et militaires au temps de Louis XIV manque au *Siècle de Louis XIV*. Pour le rendre attrayant, il y insère des lettres de Lord Bolingbroke. Maubert ne signe pas l'ouvrage mais la présence d'une réponse à l'examen que Voltaire fait du *Testament politique d'Alberoni* nous informe sur sa participation à ce projet éditorial.

1754

*L'Ami de la fortune, ou Mémoires du marquis de S.A****., 2 vol, in-12, Londres, chez Jehan Nourss, 210 p. et 202 p.

Réédition en 1761, *Mémoires historiques et politiques du Marquis de St-A***, ou l'ami de la fortune, publiés par l'auteur de « l'Histoire politique du siècle »* 1 vol. 2 parties in-12, Londres, J. Nourse.

Réédition en 2012 *L'Ami de la fortune, ou Mémoires du marquis de S.A*., chez Nabu Press, 206 p.

[10] BARBIER (Antoine-Alexandre), *Le dictionnaire des ouvrages anonymes*, *op. cit.,* t. IV, p. 488-489.
[11] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Le siècle politique de Louis XIV, op. cit.,* p. 411.
[12] *Ibid.,* p. 422.

D'après Quérard, l'Abbé Sépher, dans ses notes manuscrites sur la bibliothèque des romans de l'abbé Lenglet, cet ouvrage est assez rare et contient l'histoire du cardinal de Fleury[13]. Pour Barbier[14], l'ouvrage est bien de Maubert.

Maubert relate l'ascension sociale d'un aventurier dans une société proche de celle qu'il connaît. Notre auteur évoque la vie rocambolesque d'un personnage fictif qu'il plante dans un décor bien réel : Maubert ponctue en effet son récit d'anecdotes sur le cardinal Fleury.

1754

L'Illustre Paisan ou Mémoires et Aventures de Daniel Moginié, natif du village de Chézales, au Canton de Berne, Baillage de Moudon ; mort, à Agra, le 22 Mai 1749, âgé de 39 ans; Omrah de la Ière Classe, Commandant de la Seconde Garde Mogole, Grand Portier du Palais de l'Empereur et Gouverneur du Paingeab. Où se trouvent plusieurs particularités anecdotes des dernières Révolutions de la Perse et de l'Indostan, et du règne de Thamas-Kouli-Kan. Ecrit et adressé par lui-même à son frère François, son légataire et publié par M. Maubert, Lausanne, chez Pierre A. Verney, libraire au Pont, 1 vol., 2 parties, 257 p.

Réédité en 1761 Lausanne, aux dépens de la Compagnie, In-8, 224 p.

L'illustre paisan ou mémoires et aventures de Daniel Moginié natif du village de Chézales, au Canton de Berne, Baillage de Moudon, mort à Agra, le 22 de mai 1749, âgé de 39 ans ; Omrah de la 1re classe, commandant de la seconde Garde Mogole, grand Portier du Palais de l'Empereur, et gouverneur du Paingead. Où se trouvent plusieurs particularités, anecdotes des dernières révolutions de la Perse et de l'Indoustan, et du règne de Thamas-Kouli-Kan. Ecrit et adressé par lui-même à son frère François, son légataire, réédité à Lausanne, Th. Sack, 1912, 234 p.

Réédité en 2004.

Edition en allemand en 1753, *Des Herrn Daniel v. Moginié, eines gebohrnen Schweizers, selbst eigene...,* Berne, B. Benedict Haut. Par Jean-Henri Maubert De Gouvest, Samuel Engel, Richard Tomlinson.

[13] QUERARD (Joseph-Marie), *La France littéraire, op. cit.,* p. 628.
[14] BARBIER (Antoine-Alexandre), *Le dictionnaire des ouvrages anonymes*, *op. cit.,* t. I, p. 130.

D'après Barbier, la *Nouvelle biographie générale* en annonce deux autres éditions : une à Londres, 1754, in-12 et une à Francfort, 1755, in-8[15]. La *Bibliotheca Historica*[16], mentionne, quant à elle, deux traductions allemandes différentes.

Le nom de Maubert de Gouvest figure à la fin de la dédicace aux membres des autorités bernoises : « M. de G. »[17] et il reconnaît avoir écrit l'ouvrage durant son séjour en Suisse[18]. L'attribution à Maubert a toutefois été contestée. Gottlieb-Emmanuel von Haller[19] avance que le bailli Samuel Engel[20] serait l'auteur de ce « roman ingénieux ». Il est possible que Maubert et lui aient collaboré pour la rédaction de l'ouvrage.

Cet écrit, signé par Maubert, relate la vie et les exploits de Daniel Moginié. Né vers 1710, à Chesalles-sur-Moudon, il est le fils de Jacques Moginié, sergent de Chesalles-sur-Moudon et de Madeleine Moser[21]. Daniel est un aventurier suisse qui réussit à devenir un personnage de premier plan dans l'Empire Mogol. Avec son frère François né en 1712, ils auraient découvert, à l'intérieur du mur de leur maison, une boîte métallique contenant un manuscrit qui mentionnait une généalogie particulière avec d'illustres ancêtres orientaux. Daniel se serait engagé en 1728 dans le régiment Stürler, au service de Hollande. Parti faire fortune à Batavia, il serait passé par la Perse, où il combat les Afghans, avant de faire carrière en Inde et de devenir gouverneur du Penjab. Il se met au service du Grand Mogol et discipline ses troupes à l'européenne. Daniel fait parvenir à la sœur du monarque une copie du livre traduit en persan et qui témoignerait de ses origines. En récompense de ses services et compte tenu de sa généalogie, le monarque le comble de faveurs, l'enrichit, le nomme "omrah" de première classe, c'est-à-dire grand de l'empire, il lui fait également présent d'un palais à Agra. Daniel épouse la princesse en 1742 mais elle décède trois ans plus tard. Daniel meurt, quant à lui, sans enfants en mai 1749. Son frère, devenu cabaretier à Londres, hérite de sa fortune d'un montant de 200 000 louis d'or et la fin de sa vie devient floue.

---

[15] BARBIER (Antoine-Alexandre), *Le dictionnaire des ouvrage anonymes*, *op. cit.,* t. II*,* p. 891. Voir la Nouvelle biographie générale vol. 36

[16] STRUVE (Burcard Gotthelff), *Bibliotheca Historica*, Vol. II, Part. II, p. 3-4.

[17] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'Illustre paysan*, *op. cit.,* p. 4.

[18] AV, 22517, f°56, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.

[19] HALLER (Gottlieb-Emmanuel von), *Bibliothek der Schweizer Geschichte,* Berne, 1788, vol. II, p. 1144.

[20] Samuel Engel, né en 1702 à Berne, est protestant, élu au grand conseil à Berne en 1745 et également bibliothécaire jusqu'en 1748. De 1748 à 1754 il est bailli d'Aarberg, puis d'Echallens entre 1760 et 1765. Il meurt à Berne en 1784.

[21] L'existence de Daniel Moginié est attestée par les archives, voir à ce sujet *:* FRANCILLON (Roger), coll., *Histoire de la littérature en Suisse romande*, 2015, p. 258.

Un article du *Conteur Vaudois*[22] explique qu'après avoir été en possession de son héritage, personne n'entend plus parler de François Moginié et les versions divergent sur son devenir, certains pensent qu'il périt en 1751, dans un naufrage alors qu'il ramenait sa fortune en Europe. Les lettres introductives au roman mentionnent qu'il reste à Agra pour prendre la suite de son frère. D'autres sont persuadés qu'il a été assassiné. On ne sait pas si toutes ces péripéties ont réellement eu lieu mais Maubert réutilise des lettres publiées dans le *Journal helvétique*[23] afin de rédiger une préface à l'ouvrage. Selon l'Année littéraire, « ce n'est point un roman (…) c'est une histoire singulière, mais véritable dans la plupart des circonstances »[24]. Selon Alfred de Bougy[25], les Moginié auraient encore des descendants à Chesalles au XIXe siècle, il aurait même rencontré un de ses parents devenu syndic de l'endroit.

1754

*L'école du gentilhomme ou Entretiens de feu M. le Chevalier de B*** avec Comte son neveu sur l'Héroïsme et le Héros, Publié par Mr. M. B. de G.,* Lausanne, Chez Pierre. A. Verney, Libraire, in-12, 259 p.

Réédition 1761, *L'école du gentilhomme ou Entretiens de feu M. le Chevalier de B*** avec Comte son neveu sur l'Héroïsme et le Héros, Publié par l'auteur du Testament Politique du Cardinal Alberoni,* à La Haye, chez H. Constapel, Libraire.

Réédition 2009, *Ecole du gentilhomme ou Entretiens de feu M. le Chevalier de B avec Comte son neveu sur l'Héroïsme et le Héros (1754),* chez Kessinger Publishing, 272 pages.

Pour Barbier[26], l'ouvrage est bien de Maubert. Nous pouvons identifier l'auteur grâce à une dédicace : *A Monsieur le Comte R. T. K.* « Ça été pour vous, *Monsieur*, que j'ai composé ces Dialogue. La fortune, en me séparant de vous, n'a point altéré le tendre & respectueux attachements, que je vous avois voué ; & jamais elle ne me mettra dans une

[22] *Conteur Vaudois, journal de la Suisse romande,* n° 29, 17 juin 1865
[23] *Journal helvétique,* décembre 1751, p 604-614.
[24] FRERON (Elie Catherine), *L'Année littéraire,* Amsterdam, 1754, t. 4, p. 263.
[25] BOUGY (Alfred de), *Voyage dans la Suisse française et le Chablais*, *op. cit.*
[26] BARBIER (Antoine-Alexandre), *Le dictionnaire des ouvrages anonymes*, *op. cit., t*. II, p. 19.

situation si riante, que je n'y chérisse le souvenir du tems, que j'ai passé près de vous »[27]. D'après l'Abbé Yvon, Maubert aurait composé cet ouvrage en Suisse et l'aurait dédié plus particulièrement « au jeune Comte Rutowski, son Elève »[28].

Maubert présente ici ses théories sur l'éducation. A travers un entretien sur les méthodes pédagogiques et matières à enseigner. On voit aussi certains passages patriotiques se détacher, notamment sur Turenne. Maubert met en avant les idées qu'il a vraisemblablement développées lors de ses propres leçons polonaises puisqu'il a été précepteur du fils du comte Rutowski. Dans *l'Année littéraire*, le public peut lire qu'on trouve dans l'ouvrage des « maximes sensées mêlées avec des puérilités & des platitudes »[29]. Fréron critique les anecdotes qui terminent chaque entretien, se moquant de ces histoires qui lui paraissent « insipides »[30].

1754-1755

Histoire politique du siècle, où se voit développée la conduite de toutes les Cours, d'un traité à l'autre, depuis le traité de Westphalie, jusqu'à la dernière paix d'Aix-la-Chapelle inclusivement. 2 vol. in-12, Londres : aux dépens de la Compagnie

Le premier volume, *Histoire politique du siècle, où se voit développée la conduite de toutes les Cours, d'un traité à l'autre, depuis le traité de Westphalie, jusqu'à la dernière paix d'Aix-la-Chapelle inclusivement. Avec une préface, où l'Editeur du Testament Pol. du C. Alberoni répond à ses Critiques. Première partie.* Londres : aux dépens de la Compagnie,1754, 292 p.

Le second volume, *Histoire politique du siècle, où se voit développée la conduite de toutes les Cours, d'un traité à l'autre, depuis le traité de Westphalie, jusqu'à la dernière paix d'Aix-la-Chapelle inclusivement. Seconde partie. Revue, corrigée, & augmentée d'après le jugement du Public sur la première. 1715-1748,* Londres : aux dépens de la Compagnie,1755, 312 p.

[27] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *L'école du gentilhomme, op. cit.,* p. IX.
[28] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres*, *op. cit.,*p. 175.
[29] FRERON (Elie Catherine), *L'Année littéraire,* Amsterdam, 1754, t. 5, p. 240.
[30] *Ibid.,* p. 249.

Réédition en 1757, *Histoire Politique du siècle où se trouver en ordre, & sous tous leurs raports différens, les Intérêts, les Vues & la Conduite des Principales Puissances de l'Europe, Depuis la Paix de Westphalie, en 1648, jusqu'à la Paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, inclusivement. Avec le détail des Opérations des plus habiles Négociateurs, le Cracatères & le Manège des plus Fameux Politiques, & le Précis de tous les Traités négociés entre les Cours, depuis Cent ans,* Londres aux dépens de l'auteur chez J. Haberkorn, dans Gerard-Street, Soho, tome 1er, 540 p.

Réédition en 1758, *Histoire politique du siècle : où se trouve en ordre, & sous tous leurs raports différens, les intérêts, les vues, et la conduite, des principales puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie, jusqu'à la dernière paix d'Aix la Chapelle inclusivement,* Leipsic*,* Chez la veuve Gaspard Fritsch, Avec Privilège, tome 1er, 634 p.

En 1767 réédition à Londres, avec une préface où l'éditeur du Testament politique du cardinal Alberoni répond à ses critiques.

Une édition allemande de 1758 est également connue : *Staatsgeschichte von einem Jahrhundert : worinnen sich, nach ihrer Ordnung und verschiedenen Verhältnissen, das Interesse, die Absichten, und das Verhalten der vornehmsten Mächte von Europa seit dem westphälischen Frieden 1643, bis nach dem geschlossenen aachener Frieden im Jahr 1748 angezeiget finden; mit einer ausführlichen Nachricht von den Unternehmungen der geschicktesten Staatsunterhändler, dem Charakter der grössten Staatsmänner und ihrer Art zu handeln, nebst dem Kern der, seit hundert Jahren, zwischen den Höfen abgeschlossenen Traktaten; Alles bekräftiget durch wahrhafte Begebenheiten, gründliche Beurtheilung, Anführung der Urkunden, Nachrichten und zuverlässiger Berichte über streitige und geheime Punkte,* Leipzig, Breitkopf.

Pierre Rousseau[31] donne l'auteur comme celui du *Testament politique du Cardinal Alberoni,* Barbier[32] confirme que Maubert en est l'auteur. Maubert rédige une Histoire politique et la justifie en indiquant dès le discours préliminaire que son ouvrage est utile et que des pays en crise comme l'Allemagne devraient en faire lecture. Il indique que tous faits mentionnés dans son écrit ont été vérifiés par lui-même, notamment lors de ses voyages. Dans

[31] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, décembre 1757, p. 64.
[32] BARBIER (Antoine-Alexandre), *Le dictionnaire des ouvrages anonymes*, *op. cit.,* t. II, p. 827.

son *Nécrologe*, l'Abbé Yvon explique que le second ouvrage « peut être regardé comme un sommaire de celui dont il fit paraître depuis le premier tome in-4°, en 1757, à Londres »[33].

Dans le *Journal Encyclopédique* de novembre 1757, Pierre Rousseau reconnaît l'intérêt d'un « écrit où l'on se proposeroit de tracer dans un petit espace les opérations Politiques dont la chaîne s'étend depuis ce grand ministre [Richelieu] jusqu'à nous »[34]. D'après Rousseau, Maubert aurait su éviter de surcharger son récit tout en réussissant à approfondir le sujet. Il aurait « considéré son ouvrage comme une pièce de théâtre »[35]. L'auteur résume ensuite l'ouvrage et en publie quelques extraits. Dans le numéro de décembre 1757, il conclut en ces termes : « l'ouvrage dont nous venons de rendre compte, nous a paru réunir toutes les qualités qui peuvent rendre une histoire agréable & intéressante »[36]. Pour lui le seul bémol est sur la forme : « la narration est rapide, le style est vif & animé mais déparé par quantité d'expressions vicieuses qu'il seroit aisé de corriger »[37]. Les *Mémoires de Trévoux* décrivent le projet de Maubert et s'interrogent sur l'auteur qui « écrit comme un Etranger qui auroit appris notre Langue que sur le retour de l'âge & dans les livres »[38] et les positions de l'écrivain face à la religion catholique. Selon le chroniqueur, « la catholicité du Prince [Jacques II] contribue à la mauvaise humeur de l'Historien politique »[39]. Quant au style, il est qualifié d'âpre et d'obscur et certaines tournures de phrases sont sévèrement critiquées, comme l'utilisation répétée du terme « décréter », qui ne s'emploie d'ordinaire que dans les procédures judiciaires. Des défauts qui, selon le journal « font d'autant plus de peine au Lecteur, que notre Historien étoit capable de donner un ouvrage curieux, réfléchi, agréable »[40].

1756

*La Pucelle d'Orléans, Poëme héroi-comique en 18 chants nouvelle édition augmentée d'une épître du père Grisbourdon à Mr de Voltaire [par J. B de Junquières], et d'un Jugement sur le poëme de la Pucelle à M***[Maubert de Gouvest] avec une épigramme sur le même poëme*, Londres, chez les héritiers des Elzévirs, Blaew et Vascasan.

[33] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres*, *op. cit.,* p. 148.
[34] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, novembre 1757, p. 51.
[35] *Ibid.,* p. 52.
[36] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, décembre 1757, p. 63.
[37] *Ibid.,* p. 64.
[38] *Mémoires de Trévoux,* janvier 1759, p. 50.
[39] *Ibid.,* p. 53.
[40] *Ibid.* p. 62.

Réédition en 1757, même titre, à Amsterdam, en 1761 à Londres et en 1767 probablement faite en France, reproduisant le texte de l'édition de 1756 avec une note à la fin « L'éditeur de cette édition est le sieur Maubert, ex-capucin, auteur du Testament politique du cardinal Alberoni, lequel l'a fait imprimer à Glascow pour faire pièce à Voltaire, sur un exemplaire que cet auteur lui avoit confié dans le tems qu'ils étoient liés ensemble. Cette édition est la plus ample qu'il y ait et il y a dedans des choses qu'on attribue malicieusement au roi et à Madame la marquise de Pompadour… ».

1756

Sistème et conduite de la Prusse ou lettres d'un général saxon à un gentilhomme silésien. Dans les armées prussiennes pour servir de riposte aux Manifestes, exposés, Mémoires, Remontrances & autres Ecrits du Ministre prussien, A Varsovie, chez Pierre Ignace Zanki.

Traduction anglaise de cet ouvrage : *The Prussian system and proceedings stated. In certain letters from a Saxon general in the Prussian army. In answer to the manifestos, memorials, remonstrances, and other papers, published by the Prussian ministry. With an appendix, containing a Memorial presented to their High Mightinesses, the States-General at the Hague,* de Jean Henri Maubert de Gouvest, Von Kauderbach, London, S. Hooper, 1757.

Maubert revendique la paternité de cet écrit dans une lettre du 19 mai 1766[41] et dans celle de 1761 issue des archives de Karlsruhe[42].

1756

Réflexions d'un Suisse sur les motifs de la guerre présente, 52 p.

Réédité en 1757, même titre, 28 p.

[41] SEG 1175 f° 270, lettre de Maubert à Cobenzl du 19 mai 1766.
[42] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.

En 1758 vraisemblablement le même ouvrage est édité sous le titre *Avis d'un Suisse sur la guerre*.

Selon Quérard, le marquis de Luchet, dans son *Histoire littéraire de Voltaire* attribue cet écrit à Voltaire alors que Bengesco démontre que cet ouvrage n'est pas du résident des Délices.

On trouve ici de nombreuses informations sur Frédéric II, la Prusse, la Saxe, l'Autriche et l'Europe centrale en général. Maubert semble répondre à la propagande frédéricienne et s'adresse sans doute plutôt aux Français. Le peuple suisse qui considère les Prussiens comme des alliés car étant de religion protestante n'est probablement qu'un écran de fumée. L'auteur se fait également défenseur de la Maison d'Autriche.

1758

L'Esprit de la présente guerre, discours de M. de G. dans la Chambre des C. pour ou contre les deux opinions dominantes dans le Parlement de la Grande-Bretagne, en faveur du Commerce britannique et de la Paix, De l'Imprimerie du futur-Congrès, A l'olivier verd, in-8, 100 p.

L'anagramme M de G correspond bien entendu à Maubert de Gouvest. Notre aventurier reconnaît également en être l'auteur dans sa correspondance avec Cobenzl[43] et dans le mémoire à Kaunitz[44]. D'après le *Journal Encyclopédique,* « l'Auteur de cet ouvrage est un Anglois, membre du Parlement & très instruit des secrets des deux partis dominants »[45]. S'ensuit une critique plutôt laudative sur la restitution des discours, indiquant que l'écrivain a représenté les débats avec « des couleurs vives » et qu'il a « si bien imité la manière de ceux qui ont parlé dans les Parlements qu'on croit les entendre »[46].

Il semble que Maubert réalise ici une reprise des discours qu'il a effectivement entendu à la Chambre des Communes. L'ouvrage est composé de trois parties : le « Pitt », le « Contre-Pitt » et « le Patriote ». L'auteur y critique de manière virulente le ministère auquel

[43] SEG 1175 f° 270, lettre de Maubert à Cobenzl du 19 mai 1766.
[44] AV, 22523, f°64, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[45] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique,* septembre 1758, t. 6, Liège, p. 98.
[46] *Ibid.,* p. 98-99.

Pitt appartient depuis son accession au pouvoir en juin 1757. Le contexte de la guerre de Sept Ans y est omniprésent. Maubert développe les deux opinions dominantes du Parlement se positionnant en faveur du commerce britannique et de la paix. Cet ouvrage est qualifié par l'Abbé Yvon de « brochure Politico-polémique »[47].

1758

Ephraïm justifié, mémoire historique et raisonné sur l'état passé, présent et futur des finances de Saxe, avec la parallèle de l'oeconomie saxonne, ouvrage utile aux Créanciers & Correspondants, aux Amis & aux Ennemis de la Prusse & de la Saxe, adressé par le Juïf Ephraïm de Berlin à son cousin Manassès d'Amsterdam, Erlang : à l'enseigne du « Tout est dit », in-8, 112 p.

Traduction allemande de l'ouvrage datant de la même époque, *Der gerechtfertigte Ephraim oder: Historische und beuttheilende Nachrichten über den vergangenen, gegenwärtigen und künftigen Zustand des Sächsischen Finanz-Wesens*, ..., Aschaffenburg, 1758.

En signant son *Avis au roi de Prusse* « J. Henri Maubert de Gouvest auteur d'Ephraïm justifié », Maubert nous permet d'affirmer qu'il est l'auteur de cet ouvrage. De plus, il reconnaît sa paternité dans sa correspondance avec Cobenzl[48] et dans le mémoire à Kaunitz[49]. L'ouvrage est qualifié de « brochure Politico-polémique » par l'Abbé Yvon. Dans le *Journal Encyclopédique* de mai 1758, le chroniqueur indique que l'auteur prend parti dans la guerre qui oppose la Saxe à la Prusse mais le journaliste se garde de trancher dans le conflit et « laisse à [ses] lecteurs à juger si c'est la vérité qui aura conduit son pinceau »[50]. Il est précisé que l'Ephraïm qui s'exprime n'est pas celui qui s'est occupé des finances de la Saxe et « expie aujourd'hui dans une étroite prison ses malversations »[51]. Pour le journaliste, il s'agit d'un écrivain « versé dans la science des finances »[52], Maubert doit donc se sentir flatté.

[47] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres*, *op. cit.,* p. 167.
[48] SEG 1175 f°270, lettre de Maubert à Cobenzl du 19 mai 1766.
[49] AV, 22523, f°63, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[50] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, mai 1758, t. 4, partie 1, p. 25.
[51] *Ibid.*
[52] *Ibid.*, p. 26.

Maubert se transforme en Veitel Heine Ephraim[53], un juif de la famille Ephraim de Berlin, membre de l'élite financière de cette ville. L'auteur décrit ici les manœuvres financières d'Ephraïm, l'accusant notamment d'avoir, sur ordre du roi de Prusse, dévalué la monnaie afin de financer les opérations en Saxe. Il défend donc ici la Saxe et notamment sa conduite face à la Prusse avec, comme l'indique le *Journal Encyclopédique,* une certaine ironie noire, Ephraïm ayant « os[é] piller entièrement la Saxe »[54]. La critique d'une gazette connue pour sa sympathie envers le roi de Prusse se termine de manière sévère : « l'esprit qui s'attaque à la majesté des rois ne sçauroit trouver d'excuse dans l'amour même de la patrie, & que leur personne doit être sacrée pour tout Ecrivain. Ce n'est qu'avec regret que nous donnons l'ébauche de cet ouvrage »[55].

1758

Avis au ministre de Prusse (titre de départ : « L'Auteur d'Ephraïm justifié au ministre résident de Prusse, à La Haye, Van Hellen.), Au-delà du Mordick, in-8, 47 p.

Probablement imprimé en Belgique d'après le matériel typographique. Publié en réponse à « Mémoire présenté à L. H. P. les E. E. G. G. des Provinces Unies, par M. de Hellen… ». On sait d'après le titre que Maubert en est l'auteur.

Maubert livre ici son point de vue sur la politique menée par Van Hellen, le ministre de Prusse résident aux Provinces-Unies. Il intègre dans son ouvrage de nombreux éléments concernant sa vie personnelle et mentionne certains des ouvrages dont il est l'auteur.

1758

Lettre du Prince de Prusse mourant, *au roi son frère*, Erlangen, 23 p.

D'après Jeroom Vercruysse, l'ouvrage n'est pas de Chevrier comme le dit Cioranescu. L'abbé Yvon qualifie l'ouvrage de « brochure Politico-polémique »[56].

[53] Voir chapitre 9.
[54] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique, op. cit.,* mai 1758, p. 32.
[55] *Ibid.* p. 37.
[56] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres*, *op. cit.,* p. 167.

Sous le nom d'Auguste-Guillaume de Prusse[57], un homme dont Frédéric II a fait son successeur mais qui meurt prématurément, Maubert entend dénoncer les agissements de Frédéric II. Le prince qui entre en opposition avec son frère dès le début de la guerre de Sept Ans est un porte-parole. L'auteur dénonce dans la brochure la politique prussienne, notamment l'alliance avec l'Angleterre.

1758

Adieu de l'Académie de Prusse.

Pas de précision sur l'ouvrage ou son sujet. Maubert le mentionne dans sa correspondance avec Cobenzl « j'ai l'honneur de présenter six exemplaires de l'Adieu »[58]. Dans sa correspondance, notre auteur insiste sur le fait que « toute l'édition demeurera en dépôt, et que ces Six Exemplaires sont les seuls hors de [ses] mains ».[59] Peut-être est-ce le même ouvrage que celui mentionné par Maubert dans une autre missive destinée à Cobenzl mais que notre auteur nomme « L'Adieu de l'Académie de Berlin »[60].

1758

The secret Expedition, printed for Scott, London, in-8°, 35 p.

Traduction française : *L'expédition secrette, comédie en deux actes, comme elle a été représentée sur le théâtre politique de l'Europe, avec de très grands applaudissements ;* traduit de l'anglois par J. B., imprimée à Londres, chez J. Scott, libraire dans Pater Noster Row, 1758, in-8°.

D'après Jeroom Vercruysse, Maubert aurait signé cet ouvrage, qui serait la seule pièce de théâtre de son œuvre. Maubert se défend d'avoir écrit ce texte dans son *Avis au ministre de Prusse*[61]. Mais tout indique, comme l'a montré Vercruysse, qu'il en est l'auteur.

[57] Auguste-Guillaume de Prusse est né le 9 août 1722 à Berlin. Il meurt le 12 juin 1758 à Oranienburg.
[58] SEG 1175, f°132, lettre de Maubert à Cobenzl, le 4 décembre 1758.
[59] *Ibid.*
[60] SEG 1175 f° 270, lettre de Maubert à Cobenzl du 19 mai 1766.
[61] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Avis au ministre de Prusse, op. cit.,* p. 30-32.

L'intrigue nous est révélée dans le *Journal Encyclopédique* de juillet 1758[62]. Il s'agit d'une comédie en deux actes qui aurait été applaudie « sur le théâtre politique de l'Europe »[63], qui prend la fiorme d'une satire sur l'expédition de Rochefort en 1757. Les noms des personnages prêtes à sourire : l'amiral Buse, le général Prudence, le général Brave, le capitaine Noble… il faut ajouter à cela des conversations visiblement grivoises : « L'Amiral Nouveau vient interrompre une conversation assés impertinente sur le compte des femmes ; quoique fort yvre, il est le plus raisonnable ; il fait finir ces plats propos. Ils sortent en criant : Point de Papisme : liberté : jouissance - vive à jamais l'Expédition Secrette ! »[64].

1758-1759

Le Patriote hollandais. Lettre première aux véritables Hollandais, Amsterdam, 1758-1759.

Différents documents attestent de la paternité de l'ouvrage, notamment une lettre datée du 17 novembre 1758, dans laquelle le comte d'Affry s'adresse à Rouillé et mentionne que Maubert lui a envoyé une lettre de Bruxelles avec un exemplaire d'une brochure intitulée : *Le Patriote Hollandais, lettre première aux vrais Hollandais*[65]. Maubert affirme lui-même être l'auteur de ce texte dans ses lettres à Cobenzl. Il explique notamment au comte qu'il peine à mettre l'ouvrage en forme : « Je retourne le Patriote dans tous les sens, pour le mettre du côté indiqué. C'est un enfant bien difficile à baptiser ou ma tête n'est pas bien montée. Je crois cependant en avoir arrangé la distribution ; et je compte être en état de présenter demain la Troisième lettre »[66]. L'ouvrage est vraisemblablement composé en 4 lettres qui critiquent la politique anglaise et qui réfutent un article du *Monitor* accusant les Hollandais d'être ingrats. L'auteur voit la Hollande comme un pays qui subit le joug anglais et s'affaiblit au fur et à mesure de leur partenariat. Le *Journal Encyclopédique de* Pierre

[62] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, juillet 1758, t. 5, partie 2, p. 120-125.
[63] Augustin Roux,Morin d'Hérouville, *Annales typographiques ou notice du progrès des connaissances humaines,* juillet 1760, A Paris, chez Vincent, p. 86.
[64] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, *op. cit.,* juillet 1758, p. 122.
[65] Lettre de d'Affry à Rouillé, du 17 novembre 1758, citée dans VAN HANGEST D'YVOY (Daniel-Maximilian-Marie), *Frankrijks invloed op de buittenlandschie aangelgenheiden der voormalige Nederlandsche Republiek*, 1858, p. 73.
[66] SEG 1175, f° 132, lettre de Maubert à Cobenzl du 4 décembre 1758.

Rousseau donne un compte rendu critique et descriptif pour la première lettre[67], de la deuxième et la troisième lettre[68], et de la quatrième lettre[69]. Dans son nécrologe, l'Abbé Yvon qualifie l'ouvrage de « brochure Politico-polémique »[70].

1759

Mercure historique et politique des Pays-Bas N°1, mois de septembre 1759. In-12, Bruxelles

Traduction en 1759, *The political and historical Mercury, n° 1, September 1759, translated from the French*, London, J. Townsend

Nous savons que Maubert occupe le poste de directeur de la Gazette à Bruxelles, cet écrit est donc le premier numéro du journal.

Une critique acerbe émane du *Journal Encyclopédique* du mois d'octobre 1759 contre le périodique : « Il ne falloit pas moins que le nom de l'Auteur du *Testament politique du cardinal Alberoni* & de *l'Histoire politique du siècle,* pour relever le titre de *Mercure historique & politique*, ouvrage qui semble s'être avili en Hollande. Sous ce nom pompeux, on y doit chaque mois qu'un extrait informe de toutes les gazettes. Point de stile & encore moins de vues dans cette production. En un mot, ce *Mercure* est une fort bonne idée qu'on a jusqu'ici mal exécutée »[71]. Toutefois, les textes politiques sont, à l'inverse, appréciés par le chroniqueur qui indique que l'ouvrage ne peut « manquer d'avoir beaucoup de succès »[72]. Si le journaliste reproche à Maubert d'avoir quelques « expressions hasardées », le style « vif & plein de force » est plaisant et l'auteur lui apparaît comme « entièrement maître de sa matière »[73].

1760

Nouvel état politique de l'Europe ou le Mercure des Pays-Bas par Mr. de Maupert, Francfort & Leipzig chez Knoch et Esslinger.

---

[67] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, janvier 1759, t.1, 1ère partie, p. 104-109
[68] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, février 1759, t. 1, partie 3, Liège, p. 116-128.
[69] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, avril 1759, t. 3, 1ère partie, p. 109-116.
[70] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres*, *op. cit.,* p. 167.
[71] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, octobre 1759, t. 7, partie 2, p. 89.
[72] *Ibid.,* p. 102.
[73] *Ibid.*

Réédition en 1764 à Francfort

Republié en 2012, même titre, Nabu Press, 284 p.

Cet ouvrage est une compilation des numéros du *Mercure* de septembre, octobre et novembre 1759.

1762

Mémoires militaires sur les Anciens ou Idée précise de tout ce que les anciens ont écrit relativement à l'art militaire, recueillis et mis en ordre par Maubert de Gouvest. 2 vol., in-8, Bruxelles, 233 p. et 248p.

Autres éditions en 1762, même titre, à La Haye, chez H. Constapel, 2 vol., 233 p et 248 p.

Autres éditions en 1762, même titre, à Utrecht, chez H. Spruyt, 2 vol., 233 p. et 248p.

Dans une lettre du 8 juillet 1760 Maubert revendique la paternité de cet ouvrage : « L'Edition de mes Mémoires Militaires est acrochée, faute d'argent »[74]. Dans un courrier à un proche du margrave de Bade-Dourlach[75], on trouve également mention de cette parution. Cet écrit devait être composé de quatre tomes, comme nous l'indique une lettre du 26 décembre 1760, et tiré à 3 000 exemplaires[76]. Il s'agit de réflexions classiques à la suite des grands tacticiens du XVIIIe siècle, sur les textes anciens en matière d'art militaire, à la recherche d'une alternative à la faiblesse de l'artillerie sur le champ de bataille et aux manques de mobilité des troupes en manœuvre sur le terrain. L'histoire de la publication de cet écrit serait alors très complexe. Il semble que cet ouvrage soit en fait tiré des *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains* de Guischardt. Il donne ici de nombreux détails sur l'organisation de la cavalerie, et s'oppose principalement aux idées de Folard. Maubert n'en serait en fait que l'éditeur au moment où il dirige l'imprimerie royale de Bruxelles. Toutefois, d'après la *Correspondance* de Grimm, il ne fait aucun doute que Maubert soit l'auteur de cet ouvrage, même si Grimm signale le nom de « Guichard » pour une édition pirate hollandaise. Selon

[74] SEG 1175 f°143, lettre de Maubert à Cobenzl, le 8 juillet 1760.
[75] AGK, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761.
[76] SEG 1175 f° 185, lettre de Maubert à Cobenzl du 26 décembre 1760.

Enea Balmas, il paraît une édition contrefaite de cet ouvrage provenant d'Amsterdam, publiée par Henri Constapel et E. Kints. Ce sont ces deux éditeurs qui signalent dans la préface de l'ouvrage que le livre a déjà été imprimé à Bruxelles par Maubert et qu'il a ensuite été imprimé par des éditeurs hollandais, car son auteur et propriétaire avait été obligé de quitter Bruxelles et avait été « contraint par décret du Gouvernement, de laisser l'édition à ses créanciers »[77]. Toujours selon eux, l'ouvrage « dormoit en pile tout imprimé dans la poussière d'un magasin sans avoir jamais vu le jour »[78]. Maubert aurait alors riposté dans une nouvelle préface ajoutée à son livre, dans laquelle il les accuse de vol. L'arrestation de Maubert en Hollande en 1764 serait donc due à la requête de ces libraires.

Joseph-Marie Quérard souligne que sur les trois mille exemplaires tirés par Maubert et récupérés par les deux éditeurs, mille leur ont été volés, ce qui « donna lieu à une double publication de la même édition »[79].

1762

La paix générale, ou considérations du docteur Man'lover d'Oxfordt, mises en françois par Maubert de Gouvest, Secrétaire de S. M. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, De l'Imprimerie du futur congrès, In-8, 267 p.

En réalité, il semble que l'ouvrage ait été imprimé à Berlin un an avant la fin de la guerre de Sept Ans. A la fin du conflit, qui se termine par les deux traités de Hubertsbourg et Paris, en 1763, la France cède presque toutes ses possessions américaines et indiennes et l'Espagne cède la Floride au profit de l'Angleterre qui est désormais à la tête du premier empire colonial. Maubert met en avant l'importance de cette guerre et ses conséquences tant pour l'Europe que pour ses colonies américaines. Ses considérations, qu'il livre du point de vue anglais, portent sur le jeu des alliances, la guerre d'Amérique et les nouvelles relations en cas d'abandon de la Silésie par l'impératrice d'Autriche. L'auteur traite des « affaires d'Allemagne & du Nord », de la « guerre de Mer, & de ses suites possibles » et des « relations qui se font entre les Puissances ».

[77] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Mémoires militaires sur les Anciens,* Bruxelles, 1762, Avertissement de l'Editeur.
[78] *Ibid.*
[79] QUERARD (Joseph-Marie), *Les supercheries littéraires, op. cit.,* t. III, p. 210-211.

Son analyse aboutit aux mesures qui doivent être instaurées pour établir une paix générale. Sur un des exemplaires consultés, on peut lire en regard du titre une note manuscrite autographe attribuée au célèbre orientaliste Anquetil-Duperron (1731-1805), datée du 19 Mai 1797 : « Ouvrage profond dont la lecture, utile dans tous les tems, peut fournir, en 1797, aux négociateurs en état de l'entendre, des vues propres à concilier les intérêts de l'Europe, compromis par la Révolution Françoise. C'est bien ici la Paix Générale prise de la connaissance des hommes, ses loix, et bien différente de la Paix Imaginaire de l'abbé de St. Pierre »[80].

Selon Edouard de la Barre Duparcq, il s'agit « d'un pamphlet en faveur de la Saxe (…) composé en véritable journaliste »[81]. Dans son analyse des trois parties de l'ouvrage de Maubert, l'auteur insiste sur la vision prophétique de Maubert et reconnaît que son raisonnement est assez fin.

1762

Manloveriana pour servir de supplément à l'Europe ridicule par rapport à la guerre présente, Imprimerie du Futur Congrès, 88 p. avec une préface : Adresse à toutes les puissances belligérantes de la part de tous les sujets de l'Europe p. 1 à 16.

Un exemplaire est également publié sans préface cette même année. D'après une note de Barbier : « Cet ouvrage est le même que celui qui a pour titre *La Paix générale, ou considérations du docteur Manlover, d'Oxford, mises en françois par M. Maubert de Gouvest* »[82]. Il s'agirait également d'après Weller d'une fausse adresse d'impression. L'ouvrage aurait probablement été imprimé aux Pays-Bas d'après le matériel typographique. Maubert aurait donc écrit un supplément à *l'Europe ridicule* de Jacob Nicolas Moreau. De fait, outre la préface, il s'agit d'une reprise textuelle de *La Paix générale*, du moins de sa première partie. Dans la préface, l'auteur s'adresse aux puissances en guerre se faisant le porte-parole de l'ensemble des sujets de l'Europe. Il interpelle les « Princes guerriers » pour qu'ils regardent les « misères de l'Europe » : « Voyez l'état déplorable où vous l'avez réduite »[83]. S'en suite

[80] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Mémoires militaires sur les Anciens, op. cit.*
[81] DE LA BARRE DUPARCQ (Edouard), *Etudes historiques et militaires sur la Prusse*, Paris, Tanera, 1856, t. 2, p. 28.
[82] BARBIER (Antoine-Alexandre), *Le dictionnaire des ouvrages anonymes*, *op. cit.,* vol. 2, p. 538.
[83] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Manloveriana, op. cit.,* p. 2.

un long réquisitoire sur les conséquences néfastes de la guerre sur le développement des états et le bien-être des populations.

1765

Le temps perdu ou Les Ecoles publiques : considérations d'un patriote sur l'éducation de la première jeunesse en France, avec l'idée d'un nouveau collège et le précis de l'instruction qui y seroit donné, *par M. Maubert de Gouvest, Secrétaire du feu roi de Pologne Electeur de Saxe & Sujet Naturalisé de LL. EE. De Berne*, Amsterdam, F. Changuion, 146 p.

L'ouvrage est identifiable en plus de la signature de l'auteur par une note de la page de garde qui identifie l'auteur comme le « Secrétaire du feu Roi de Pologne Electeur de Saxe, et Sujet Naturalisé de LL. EE. De Berne ».

Maubert rédige un manifeste sur l'éducation, ce qui doit être enseigné ou non et la manière d'organiser cet enseignement : perfectionner l'apprentissage des langues et supprimer celui du latin. Il prévoit huit classes, portant chacune sur une matière spécifique. L'instruction doit porter sur le pratique. Il livre surtout ses idées sur une potentielle réforme de l'enseignement envisageable après le départ des Jésuites en 1762. Un long passage concerne le patriotisme et le rôle du « citoyen ». Une certaine anglophilie est aussi exprimée dans l'ouvrage. Ce titre est mentionné dans les écrits de l'Abbé Yvon, il explique même qu'un « chapitre sur le tolérantisme civil, [est] hardi pour le temps »[84].

1765

La pure vérité, lettre et mémoire sur le duc et le duché de Virtemberg pour servir à fixer l'opinion publique sur le procès entre le prince et ses sujets, par madame la baronne douairière de W., Augsbourg, in-8, 228 p.

Réimprimé en 2011, le même titre, par Nabu Press, 174 p.

[84] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres*, *op. cit.,* p.175.

Edition en allemand en 1765 *Die reine Wahrheit oder Denkurïrdigkeiten des Hauses Wirtemberg zur Erläuterung verschiedener besonderen Umstände, den Proceß betreffend, worin der Herzog mit seinen Unterthanen verwickelt ist*, Köln, 182 p.

Maubert prend la défense de la duchesse de Wurtemberg contre le duc, accusé d'avoir des mœurs légères[85]. De fait, il dresse un portrait peu flatteur de la cour et du duc, écrivant notamment : « Je passe les premiers essais du libertinage de cet illustre scandaleux. Il voltigea, pour ainsi dire, sur les égouts de Cithère, avant que de se salir dans leurs bourbiers. Au moment de sa chute, il s'accrocha à une Vénitienne »[86]. L'auteur reproche également au duc d'avoir abandonné la religion protestante pour revenir au catholicisme. Pour le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, il s'agit d'un « petit et curieux volume de Maubert de Gouvest »[87].

Joseph Uriot formule une réponse dans son ouvrage : *La Vérité telle qu'elle est contre La Pure vérité*[88]. Il réfute point après point les arguments de Maubert en se livrant à une critique sévère de ses idées.

1766

Lettres du chevalier Robert Talbot, de la suite du duc de Bedford à Paris en 1762, sur la France, comme elle est dans ses divers départements ; avec nombre de particularités intéressantes touchant ses hommes en place mises en François par Maubert de G., Secrétaire du Feu Roi-Electeur Auguste III, 2 vol. in-12, Amsterdam, François Changuion.

Réédition en 1768.

Traduction en anglais en 1771 : *Letters on the French Nation, Considered in its Different Departments : With many interesting particulars relating to its placemen. By Sir Robert Talbot, attended the Duke of Bedford to Paris in 1762, Translated from the French*, London.

[85] En effet le Duc aurait eu, d'après Casanova, une aventure avec une danseuse. CASANOVA (Giacomo), *Histoire de ma vie*, *op. cit.,*t. 3, p. 538.
[86] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *La Pure vérité, op. cit.,* p. 111.
[87] *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, Paris, Léon Techener, Janvier 1870, p. 387.
[88] URIOT (Joseph), *La Vérité telle qu'elle est contre La Pure vérité, op. cit.*

Réimprimé sous le même titre en 2010, chez BiblioBazaar, 400 p et chez Nabu Press, 2011, 412 p.

Cet ouvrage n'est pas identifié comme étant de Maubert par Cioranescu mais Jeroom Vercruysse l'attribue à notre aventurier dans son article[89] que l'édition est originale. Dans sa correspondance avec Cobenzl, Maubert revendique d'ailleurs d'en être l'auteur : « mes Lettres du Chevalier Talbot que j'ose regarder comme une Amusette digne de la curiosité des hommes d'Etat »[90]. D'après l'abbé Yvon, Maubert aurait composé cet ouvrage « dans sa prison d'Amsterdam »[91].

Cet écrit se présentent comme une correspondance fictive d'un chevalier anglais analysant le paysage politique, social et moral de la France en 1766, sans doute dans le but de montrer la supériorité de l'Angleterre. Maubert prétend tenir ces missives du Chevalier Robert Talbot, un homme de la suite de John Russell, le 4ème Duc de Bedford, qui représente l'Angleterre lors de la signature du Traité de Paris en 1763. Notre aventurier prétend, dans sa préface, être en relation avec Robert Talbot alors qu'aucun de ses biographes n'en fait mention, et qu'il n'a pas foulé le sol anglais depuis dix ans quand son ouvrage est édité. Ce roman épistolaire apocryphe regroupe la correspondance de Robert Talbot et de diverses personnes, comme « Mr. Robert S. Alderman (échevin) de Londres »[92] ou « Mr. M. Membre du Parlement de la Grande-Bretagne »[93] et relate le séjour de John Russell en France. A travers les différentes lettres se lisent en filigrane les prémices de la signature de la paix de 1762. La signature du Pacte de Famille[94], en 1761, à l'initiative de Choiseul donne également lieu à des développements.

Le *Journal Encyclopédique* de mai 1767 rédige une critique assez sévère de l'ouvrage regardé comme un « tissu scandaleux de fausses anecdotes ; des récits fatiguans d'aventures supposées ; des traits hardis & le plus souvent révoltans, contre des hommes respectables, & plus respectés encore par l'intégrité de leurs mœurs que par les places éminentes qu'ils remplissent ; de longs & très-longs raisonnemens, qui seroient repréhensibles, s'ils étoient moins ridicules, sur les intérêts respectifs des nations européennes

[89] VERCRUYSSE (Jeroom), « Candide journaliste, J. H. Maubert de Gouvest Gazetier à Bruxelles 1758-1761 », *op. cit.*
[90] SEG 1175 f° 273, lettre de Maubert à Cobenzl du 25 septembre 1766.
[91] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres*, *op. cit.,* p. 174.
[92] MAUBERT DE GOUVEST, *Lettres du chevalier Robert Talbot, op. cit.* p. 46.
[93] *Ibid*. p. 91.
[94] Traité d'alliance signé le 15 août 1761 entre les Bourbons de France et d'Espagne.

; des contes sans imagination ; des fables sans agrément; des sarcasmes sans sel ; des injures multipliées »[95].

1767

Testament politique du Chevalier de Walpoole, Comte d'Orford, et ministre d'Angleterre, Amsterdam, Chez Arkstée et Merkus ; Et se trouve à Paris, Chez H.C de Hansy, rue Saint-Jacques, 2 vol.,

Pour Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, l'auteur de ce *Testament* serait le même que celui qui a écrit *l'Histoire du Ministère du Chevalier Robert Walpoole* en trois volumes, en 1764, c'est-à-dire J. B. Dupuy-Demportes. L'ouvrage est mentionné par l'Abbé Yvon dans son *Nécrologe*[96] comme étant de Maubert.

Il s'agit d'un ouvrage apocryphe dans lequel Maubert dresse un tableau de la situation interne de l'Angleterre et de ses relations avec les puissances qui l'entourent. Si le premier tome se présente à nouveau comme une suite de lettres adressées à des personnalités du temps, Maubert s'intéresse dans le second tome à différents pays d'Europe : il ne les présente pas sous la forme d'un carnet de voyages descriptif mais plutôt comme à travers un livre de comptes, en dénombrant les atouts ou les handicaps de chaque pays. Cette analyse lui permet de définir si une alliance entre l'Angleterre et la nation étudiée serait bénéfique ou inopportune. Ce texte ne se présente donc pas comme une fiction, mais plutôt comme un tableau critique de la situation anglaise et européenne dans différents domaines : la politique, l'économie, les ressources, la population.… Cette esquisse, qui renferme plusieurs idées forces du siècle, est bien loin de l'élogieux portrait des institutions britanniques que brossent Voltaire et Montesquieu.

Selon le *Journal Encyclopédique,* il s'agit évidemment d'un faux testament, dans la veine de celui de Richelieu mais le chroniqueur apprécie le ton parfois enjoué de certaines remarques, comme celle que Maubert place dans la bouche de Walpole à propos des Italiens : « il n'est point de cabinet, pour bien fermé qu'il soit, qu'une clef d'or n'ouvre, surtout chez les Italiens, qui, tout catholiques qu'ils sont, adoreroient le veau d'or s'il existoit »[97]. Pour le

[95] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique*, mai 1767, t. 4, 1ère partie, p. 51.
[96] YVON (Abbé), *Nécrologe des hommes célèbres*, *op. cit.,* p. 175.
[97] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique,* juillet 1767, t. 5, 1ère partie, p. 33.

journaliste, l'ouvrage contient « d'excellentes réflexions »[98], notamment les développements qui concernent le commerce.

1767

Trop est trop, capitulation de la France avec ses moines et religieux de toutes les livrées. Avec la revue générale de leurs patriarches, La Haye : aux dépens de la Cie. In-12, 299 p.

Autre édition, le même titre, la même année mais imprimée à La Haye, Chez Frédéric Staatman, 269 p.

Réédition en 1772, sous le même titre.

Traduction en 1772 Zuviel ist Zuviel. Oder : *Capitulation des Königreichs Frankreich mit seinen Mönchen und Ordenspersonen von allen Livreyen*, Francfurt.

Republié en 2010, par Kessinger Publishing, 354 p.

Le *Journal Encyclopédique* de mars 1768 consacre un violent article à l'ouvrage, qu'il qualifie de « monstrueuse brochure »[99] et de « dernière indécence » mais aussi de « délire le plus complet d'une imagination échauffée que l'Auteur a, de tout tems, vouée aux Ordres religieux »[100]. Si le chroniqueur ne cite pas expressément Maubert comme étant l'auteur, il laisse aux lecteurs des indices : « transfuge d'un couvent de Capucins de France trainant sa malheureuse vie d'état en état, de ville en ville, de prison en prison »[101]. Déclarant ensuite qu'il est celui qui prétend avoir écrit le *Testament politique du cardinal Alberoni*, le journaliste se moque ouvertement de « M. de G. » indiquant que « cela n'est point dans l'ordre des choses possibles »[102].

Ce virulent pamphlet contre l'état monastique peut en effet faire rougir, certains propos étant, concédons-le, blasphématoires.

[98] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique,* juillet 1767, t. 5, 1ère partie, p. 39.
[99] ROUSSEAU (Pierre), *Journal Encyclopédique,* mars 1768, t. 2, partie 2, p. 94.
[100] *Ibid.,* p. 90.
[101] *Ibid.*
[102] *Ibid.,* p. 94.

1769

Les lettres chérakéesiennes, mises en françois de la traduction italienne, par J.-J. Rufus, Sauvage Européen, Rome, de l'Imprimerie du Collège de la Propagande ; par ordre en forme de Brevet de sa Sainteté Clément XIII, In-8, 204 p.

Comporte un pré-avis, écrit en latin par le Pape Clément XIII.

D'après Enea Balmas, cet ouvrage ne serait qu'une contrefaçon des *Lettres Iroquoises.* La *Correspondance littéraire* nous apprend que cette édition, « entièrement de contrebande »[103] a paru en réalité en Hollande. Rien n'indique que Maubert en soit l'éditeur. Le pseudonyme utilisé par l'auteur n'est autre que le nom latinisé de Jean-Jacques Rousseau. L'écrivain espérant sans doute avoir plus de succès grâce à ce stratagème.

Il s'agit d'une réédition de trente-six lettres des *Lettres Iroquoises* avec quelques changements dans le corps du texte. Louis-Petit de Bachaumont émet un avis assez négatif sur l'ouvrage qui, selon lui, est « mal fait et d'un style plus que médiocre, [il] n'a pas même le mérite du fonds (…) on sent que ce traité est calqué sur une infinité d'autres du même genre ; mais l'auteur n'a de commun avec ses confrères que l'envie d'infecter de son poison ses lecteurs, qui ne seront point en grand nombre »[104].

La *Lettre sur le droit d'invasion* serait un ouvrage de Maubert selon Jeroom Vercruysse[105]. Maubert mentionne cet écrit dans l'*Avis au ministre de Prusse* : « Pendant mon séjour à La Haye j'y publiai les Lettres sur *le Droit de l'Invasion* »[106]. Dans son mémoire à Kaunitz, Maubert reconnaît avoir publié « les lettres Sur le droit de la guerre et de l'invasion »[107] au moment de son séjour hollandais quand il demeure à Londres. Cet écrit n'est toutefois mentionné dans aucune synthèse bibliographique récente. Il faut alors probablement rapprocher ce texte *Du Droit de la guerre et de l'invasion : lettres d'un*

[103] GRIMM, DIDEROT, RAYNAL, MEISTER (etc.), *Correspondance Littéraire Philosophique et Critique*, *op. cit.,* t VI, 1829, p. 222.
[104] *Mémoires secrets de Bachaumont de 1762 à 1787*, t. 2 1766-1769, Paris, Brissot-Thivars, 1830, p. 413.
[105] VERCRUYSSE (Jeroom), « Candide journaliste*,* J. H. Maubert de Gouvest Gazetier à Bruxelles 1758-1761 », *op. cit.,* p. 83.
[106] MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), *Avis au ministre de Prusse, op. cit.,* p. 23.
[107] AV, 22517, f°62, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.

ministre prussien[108] dont on trouve la trace dans la bibliographie chronologique de Pierre Conlon.

D'autres écrits n'ont pas été publiés mais Maubert en reconnaît la paternité : un court mémoire d'une vingtaine de pages sur les chevaliers de l'ordre de Malte[109] écrit pendant son séjour à Königstein, un roman intitulé *Révolutions amoureuses des Gaules, pour servir de suite à l'Histoire de Mr. Bussi de Rabutin*[110] qu'il indique avoir commencé en Suisse en 1754, l'*Histoire d'un peuple nouveau* que Maubert prétend s'être fait dérober par Saint-Flour lors de son séjour à Londres[111], les *Remerciements des Saxons au Roy de Prusse* adressés au « Sr. Cauderbach »[112] qui sont une pièce de vingt-et-une pages, écrite à la fin de l'année 1758 et la *Réponse à la lettre supposée d'un secrétaire du comte de Kaunitz*, composée de quinze pages dont on trouve la trace dans la correspondance entre Cobenzl et Kaunitz[113].

[108] *Du droit de la guerre et de l'invasion. Lettres d'un ministre prussien du directoire de Torgau à un général saxon, prisonnier de guerre,* Cologne, 1757, 19 p.
[109] AD, 10026, Geheimes Kabinett, loc. 589/39. Ce mémoire n'est malheureusement pas toujours lisible. Quelques photographies du contenu se trouvent en annexes.
[110] AV, 22517, f°49, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 16 juin 1759.
[111] *Ibid.,* f°60. Cet ouvrage n'en était visiblement qu'au tiers de sa rédaction. Il est toutefois paru anonymement sous le titre *Histoire d'un peuple nouveau ou Découverte d'une île à 43 degrés 14 minutes de latitude Méridionale par David Thompson, Capitaine du Vaisseau le Boston, à son retour de Chine en 1756*, à Londres, Aux dépens d'une société de Libraires, 1757, 2 t., 158 p. et 138 p. Cet écrit est attribué à Pierre Martin de La Martinière.
[112] AV, 22517, f°86, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 4 janvier 1759 contenant la pièce de Maubert.
[113] AV, 22516, f°22, lettre de Cobenzl à Kaunitz du 25 décembre 1758 contenant la réponse de Maubert.

Bibliographie générale

I.Sources

A.Archives

Archives d'Etat de Genève, Chambre des prosélytes, procès-verbaux, registre 4 du 8 mars 1726 au 31 décembre 1761, abrégées AEG prosélytes R. 4.

Archives de Dresde, 10026, Geheimes Kabinett, loc. 589/39, abrégées AD.

Archives de Dresde, 11254, Gouvernement Dresden loc. 14606, Archives de Dresde 11263, Festungskommandantur Königestein n°227, abrégées AD.

Archives de Dresde, 12881, Genealogica, loc. 2961, abrégées AD.

Archives de Seine Maritime, abrégées ASM : registre 4E 02217 de la communauté des capucins de Sotteville de Rouen, années 1737-1742.

Archives de Seine Maritime, abrégées ASM. Deux paroisses rouennaises : registres 4 E 02130 de Saint-Martin-sur-Renelle et 4E 09180 de Saint-Amand.

Archives du ministère des Affaires étrangères, Correspondance politique, Hollande, abrégées A. E., C. P.

Archives générales du royaume de Belgique, Secrétairerie d'Etat et de guerre, 1175, abrégées en SEG.

Archives générales Karlsruhe, FA 5 A Corr 13, 3, lettre de Maubert à un destinataire inconnu du 17 septembre 1761, abrégée en AGK.

Archives générales Karlsruhe, FA 5 A Corr 147, 70, lettre de Maubert à Karoline Luise von Baden, datée du 7 octobre 1755, abrégée en AGK.

Bibliothèque municipale de Vire, 165 (B 14) f°22, lettre de Maubert de Gouvest à Thomas Pichon, d'Amsterdam, le 28 octobre 1766.

Österreichisches Staatsarchiv, Correspondance entre Vienne et Bruxelles, archives numérisées - D1001 - 0 /22553, abrégées AV.

Réfutation d'un libelle dirigé contre Maubert de Gouvest en 1759, 29 p. petit in fol, abrégé MBC pour manuscrit de la bibliothèque des capucins et deux lettres de Maubert de Gouvest,

l'une expédiée de Bruxelles le 23 mai 1760 à M. Duchêne « libraire au Temple du Goût » à Paris, l'autre de Stuttgart le 21 septembre 1762, à M. x, et qui est une présentation de « La paix générale du docteur Manlover ».

Une lettre de change datée du 26 avril 1760 conservée dans la collection d'autographes de la bibliothèque de Rouen.

B.Sources imprimées

1)Ouvrages de Jean-Henri Maubert de Gouvest

MAUBERT DE GOUVEST, *Avis d'un Suisse sur la guerre*, 1758.

MAUBERT DE GOUVEST, *Histoire politique du siècle, où se voit développée la conduite de toutes les cours, d'un traité à l'autre, depuis le traité de Westphalie, jusqu'à la dernière paix d'Aix-la-Chapelle inclusivement*. 2 vol. in-12, Londres : aux dépens de la Compagnie, 1754.

MAUBERT DE GOUVEST, *L'Ami de la fortune, ou Mémoires du marquis de S. A****, Londres, Jehan Nours, 1754.

MAUBERT DE GOUVEST, *L'école du gentilhomme ou Entretiens de feu M. le Chevalier de B*** avec Comte son neveu sur l'Héroïsme et le Héros*, Lausanne : P. A. Verney, 1754.

MAUBERT DE GOUVEST, *L'illustre paysan ou vie et aventure de Daniel Moginié*, Lausanne, 1754.

MAUBERT DE GOUVEST, *La paix générale ou considérations du Docteur Man'lover d'Oxfordt, mises en françois par Maubert de Gouvest*, De l'imprimerie du futur congrès, 1762.

MAUBERT DE GOUVEST, *La Pucelle d'Orléans Poëme héroi-comique en 18 chants nouvelle édition augmentée d'une épître du père Grisbourdon à Mr de Voltaire [par J. B de Junquières], et d'un Jugement sur le poëme de la Pucelle à M***[Maubert de Gouvest] avec une épigramme sur le même poëme*, Paris, 1756.

MAUBERT DE GOUVEST, *La pure vérité, lettre et mémoire sur le duc et le duché de Virtemberg pour servir à fixer l'opinion publique sur le procès entre le prince et ses sujets, par madame la baronne douairière de Virtemberg [M. de G]*, Augsbourg, 1765.

MAUBERT DE GOUVEST, *Le siècle politique de Louis XIV, avec les pièces qui forment l'Histoire du siècle de M. F. de Voltaire et ses querelles avec MM. de Maupertuis et de la Beaumelle, suivies de la disgrâce de ce fameux poète. (Par Henry St. John, Vte Bolingbroke)*, 2 parties en 1 vol. in-8. Maubert de Gouvest Editeur scientifique, Siècloplie, 1753.

MAUBERT DE GOUVEST, *Le temps perdu ou Les Ecoles publiques. Considérations d'un patriote sur l'Education de la Première jeunesse en France, avec l'idée d'un nouveau collège*

et le précis de l'instruction qui y serait donnée, par Maubert de Gouvest, Amsterdam : F. Changuion, 1765.

MAUBERT DE GOUVEST, *Les lettres Chérakéesiennes, mises en françois de, la traduction italienne, par J.-J. Rufus, sauvage européen*, Rome : de l'imprimerie du Collège de la Propagande, 1767.

MAUBERT DE GOUVEST, *Les lettres Iroquoises*, Irocopolis, chez les Vénérables, 1752.

MAUBERT DE GOUVEST, *Lettres du chevalier Robert Talbot, de la suite du duc de Bedford à Paris en 1762, sur la France, comme elle est dans ses divers départements ; avec nombre de particularités intéressantes touchant ses hommes en place (traducteur : Maubert de Gouvest)*, 2 vol., Amsterdam F. Changuion, 1768.

MAUBERT DE GOUVEST, *Mercure historique et politique des Pays-Bas N°1, mois de septembre 1759*, Bruxelles, 1759.

MAUBERT DE GOUVEST, *Nouvel état politique de l'Europe et des Pays-Bas*, Francfort, 1764.

MAUBERT DE GOUVEST, *Testament politique du cardinal Jules Alberoni recueillit de divers mémoires, lettres et entretiens de S. E par A. M (Duprey de Morsan) traduit de l'italien par L. C de R. B. M (Maubert de Gouvest)*, Lausanne : M. M. Bousquet, 1753.

MAUBERT DE GOUVEST, *Testament politique du Chevalier de Walpoole, Comte d'Orford, et ministre d'Angleterre*, A Amsterdam, Chez Arkstée et Merkus ; Et se trouve à Paris, Chez H.C de Hansy, rue Saint-Jacques, 1767, deux volumes.

MAUBERT DE GOUVEST, *Trop est trop, capitulation de la France avec ses moines et religieux de toutes les livrées. Avec la revue générale de leurs patriarches*, La Haye : aux dépens de la Cie, 1767.

Mémoires du temps ou Recueil des gazetins de Bruxelles, qui paraissent et qui paraîtront tous les samedis, par Mr Maubert de Gouvest, continués par Mr de Chevrier, 1761.

2)Correspondances, livres et pamphlets contemporains sur Maubert

ADELUNG (Johann Christoph), *Geschichte der menschlichen Narrheit, oder Lebensbeschreibungen berühmter*, Leipzig, 1785, 440 p.

Annual Register, 1759.

CHEVRIER (François-Antoine), *Almanach des gens d'esprit, par un homme qui n'est pas sot, calendrier pour l'année 1762 et le reste de la vie. Publié par l'auteur du Colporteur,* Toujours à Londres, chez l'éternel M. Jean Nourse, 1762.

CHEVRIER (François-Antoine), *Bi-bi, conte traduit du chinois par un Français*, A Mazuli,

chez Khi-Lo-Khula, Imprimeur privilégié pour les mauvais ouvrages, L'an de Sal-ChodaÏ 623, 98 p.

CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, soi-disant Chevalier de Gouvest, Gazetier à Bruxelles, et auteur de plusieurs libelles politiques. Mise en lumière pour l'utilité publique,* Londres, Chez les Libraires associés, 1763.

CHEVRIER (François-Antoine), *Histoire de la vie de H. Maubert, soi-disant Chevalier de Gouvest, Gazetier à Bruxelles, et auteur de plusieurs libelles politiques*. *Mise en lumière pour l'utilité publique*, *op. cit.,* 72 p.

CHEVRIER (François-Antoine), *Les Amusements des Dames de B****, Epître dédicatoire « à Monsieur Jean-Henri Maubert, dit Gouvest, retiré incognito à Francfort sous le nom de M. Martin ».

CHEVRIER (François-Antoine), *Les Trois C***, Conte métaphysique, imité de l'espagnol, et ajusté sous des noms français, pour la commodité de ceux qui n'entendent pas le flamand, par l'auteur du Colporteur. Seconde partie des Amusements des Dames de B****., A Nancy, chez Henri Gouvest, à l'enseigne du capucin, près le Place de l'Alliance, cette présente année, in Œuvres complètes, Londres, 1774, tome II.

CHEVRIER (François-Antoine), *Recueil de ces Dames*, A Bruxelles, Aux dépens de la Compagnie, 1745, 290 p.

GRIMM, DIDEROT, RAYNAL, MEISTER (etc.), *Correspondance Littéraire Philosophique et Critique*, Paris, Furne, 1829.

La Chevriade ou l'Osbervateur des Enfers, A Paris chez N. B. Duchesne, 1762.

Mémoire pour le Sieur Maubert de Gouvest, Secrétaire du Feu Roi de Pologne, Electeur de Saxe Auguste III et propriétaire de la Gazette des Pays-Bas, Ex-Directeur Propriétaire de l'Imprimerie Royale à Bruxelles, Appelé au Haut Tribunal de la Cour de Hollande & Westfrise d'une Sentence rendue en sa faveur le 9 juillet 1765 par le Tribunal Municipal d'Amsterdam maintenant Appelant de la Sentence de la Cour de Hollande et de Westfrise, au Haut Conseil. Abrégé MJ pour mémoire judiciaire

SAINT-FLOUR*, L'espion ou l'histoire du faux baron Maubert*, 1759.

YVON (Abbé), « Eloge de M. Maubert » dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France par une société de gens de Lettres*, Paris, De l'Imprimerie de G. Desprez, Imprimeur du Roi, 1769.

3) Autres sources

« L'Examen » in la *Nouvelle Bigarrure*, tome V, juillet 1753.

ALEMAN (Matéo), *Guzman de Alfarache,* Paris, René Ruelle, 1600.

BARBEYRAC (Jean), *Traité du jeu*, t. 1, Amsterdam, 1709.

BAYLE (Pierre), *De la tolérance*, *commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus Christ : contrain-les d'entrer, A Cantorbery*, Chez Thomas Litwel,1686.

BAYLE (Pierre), *Pensées diverses écrites à un Docteur de la Sorbonne*

BAYLE (Pierre), *Pensées diverses écrites à un Docteur de la Sorbonne à l'occasion de la comète qui parut au mois de décembre 1680*, 4ème éd. 1704.

BOILEAU-DESPREAUX (Nicolas), *Les œuvres de M. Boileau Despréaux avec des éclaircissements historiques,* nouvelle édition, t. 2, Paris, 1735.

BOUGEANT (Guillaume Hyacinthe), *Voyage merveilleux du prince Pan-Férédin dans la Romancie*, Paris, 1735.

BOYER (Jean-Baptiste, marquis d'Argens), *Lettres Chinoises, ou Correspondance Philosophique, Historique et Critique, Entre un Chinois Voyageur à Paris et ses Correspondans à la Chine, en Moscovie, en Perse et au Japon,* A La Haye, Chez Pierre Paupie, Juin 1739 – décembre 1740, 5 vol.

BUFFON, *Histoire naturelle*, *générale et particulière*, A Paris, de l'Imprimerie royale, 36 vol., 1749-1789.

CALLIERES (François de), *De la manière de négocier avec les souverains*, Amsterdam, 1716.

CARACCIOLI (Louis-Antoine), *La grandeur de l'âme*, Francfort, 1762.

CARACCIOLI (Louis-Antoine), *La jouissance de soi-même,* Autrecht, chez H. Spruit, 1759.

CARACCIOLI (Louis-Antoine), *Vie de Madame de Maintenon*, A Paris, chez Buisson, 1786.

CASANOVA (Giacomo), *Soliloque d'un penseur,* Prague, chez Jean Ferdinand, 1786.

CASTEL DE SAINT-PIERRE (Charles-Irénée), *Avantages de l'éducation des collèges sur l'éducation domestique,* Amsterdam, 1740.

Catalogue des livres de la bibliothèque de feue Madame de Pompadour, Dame du Palais de la Reine, A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, 1765.

CHANLAIRE (Claude-Louis), *L'ami de la concorde ou essai sur les motifs d'éviter les procès et sur les moyens d'en tarir la source par un avocat au Parlement*, Londres, 1765.

CHAUMEIX (Abraham Joseph), Nouveau plan d'études ou Essai sur la manière de remplir les places dans les collèges que les Jésuites occupoient ci-devant, Cologne, 1762.

CHOISY (François-Timoléon abbè de), *Mémoire pour servir à l'histoire de Louis XIV*, Utrecht, chez Wan de Vater, 1727.

COMBALUSIER (Françoise de Paule), *Mémoire de l'Université sur les moyens de pourvoir à l'instruction de la jeunesse et de la perfectionner, & de remplacer les Collèges des Jésuites*, éd. Originale, 1762.

COURTILZ DE SANDRAS (Gatien de), *Mémoires de Mr. de B****, Amsterdam, chez Henri Schetten, 1711.

COURTIN (Antoine de), *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnestes gens*, à Paris, chez Helie Iosset, 1671.

CREVIER (Jean-Baptiste Louis), *Difficultés proposées à Monsieur de Caradeuc de La Chalotais, procureur-général au Parlement de Bretagne, sur le mémoire intitulé "Essai d'éducation nationale, ou Plan d'études pour la jeunesse", présenté au Parlement le 24 mars 1763*, Paris, 1763.

DE CARADEUC DE LA CHALOTAIS (René-Louis.), *Essai d'éducation nationale, ou plan pour la jeunesse*, 1763.

DE CLOOTS (Jean-Baptiste), *Vœux d'un gallophile*, Amsterdam, 1786.

DE GINGINS DE MOIRY (Victor), *Le Bacha de Bude,* Yverdon, 1765.

DE TORRES VILLAROEL (Diego), *Vida, scendencia, nacimiento, crianza y aventuras del doctor D. Diego de Torres Villaroel,* Barcelone, Juan Francisco Piferrer, 1789.

DIDEROT (Denis), *Lettre sur le commerce de la librairie*, 1767.
Discours prononcé dans l'Académie françoise, Le jeudi 16 Février 1775, à la réception de M. de Lamoignon de Malesherbes, Paris, chez Demonville, 1775.

DUHAMEL DU MONCEAU (Henri-Louis), *Eléments d'agriculture,* t. 2, Paris, Avec privilège du Roi, 1771.

DULAURENS (Henri-Joseph), *L'Arretin moderne*, A Rome, Aux dépens de la Congrégation de l'Index, 1774.

DULAURENS (Henri-Joseph), *Les Jésuitiques, enrichies de notes curieuses pour servir à l'intelligence de cet ouvrage*, Rome, aux dépens du général, 1761.

FARIN (François), *Histoire de la ville de Rouen,* 3ème éd. 1738.

FIELDING (Henry), *The History of the Adventures of Joseph Andrews and his Friend Mr. Abraham Adams*, Londres, 1742.

FIELDING (Henry), *The History of the Adventures of Joseph Andrews and his Friend Mr. Abraham Adams*, Londres, 1742.

FOUGERET DE MONBRON (Louis Charles), *Le cosmopolite ou le citoyen du monde,* Au dépens de l'auteur, 1750.

FOUGERET DE MONBRON (Louis-Charles), *La Capitale des Gaules ou la nouvelle Babilonne*, vol. 1, A La Haye, 1759.

GABANON (Léonard), *Le catéchisme des francs-maçons,* A Jérusalem, Chez l'Auteur, rue des Maçons, au Niveau d'or entre l'Equerre & le Compas, 1740.

GENET (Edme-Jacques), *Etat politique actuel de l'Angleterre, ou Lettres sur les écrits publics de la Nation anglaise,* 10 vol., 1757-1759.

GOLDONI (Carlo), *L'aventurier honnête,* 1751, rééd. Arche, Paris, 1996.

GORANI (Giuseppe), *Mémoires secrets et critiques des cours, des gouvernements et des mœurs des principaux états de l'Italie*, Paris, Buisson, 1793, 3 vol.

GOUDAR (Ange), *L'Espion françois à Londres ou observations critiques sur l'Angleterre et sur les Anglois*, Londres, Aux dépens de l'auteur, 1780.

GOUDAR (Ange), *L'Aventurier François,* 2 vol., A Amsterdam, Aux dépens d'Etienne Roger, 1746.

GOUDAR (Ange)*, Les intérêts de la France mal entendus dans les branches de l'agriculture, de la population, des finances, du commerce, de la marine, & de l'industrie*, Nouvelle édition, t. 3, Amstardam, Chez Jacques Cœur, 1756.

GRAFFIGNY (Françoise de), *Lettres d'un péruvienne*, A Peine, 1747.

GROTIUS (Hugo), *Le droit de la guerre et de la paix*, Paris, Arnould, 1687.

GUISCHARDT (Charles)*, Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains,* La Haye, P. de Hondt, 2 vol., 1758.

HOWARD (John), *Etat des prisons, des hôpitaux et des maisons de force,* Paris, 1788.

JACQUIN (Armand-Pierre)*, Entretiens sur les romans, ouvrage moral et critique*, Paris, Duchesne, 1755.

Journal des Savants, vol. 17, mai 1766, A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey.

Journal helvétique ou Recueil de pièces fugitives de littérature choisie, Neuchâtel, Décembre 1751.

KANT (Emmanuel), *Projet de paix perpétuelle*, Königsberg, Nicolovius, 1795.

L'HONORE (Samuel-François), *La Hollande au dix-huitième siècle ou Nouvelles lettres contenant des remarques et observations sur cette province*, La Haye, chez Detune, 1779.

La France littéraire, t. 2, A Paris, Chez la Veuve Duchesne, 1769.

LA HARPE (Jean-François de), *Des malheurs de la guerre et des avantages de la paix, discours qui a remporté le prix au jugement de l'Académie Françoise au mois de janvier 1767*, Paris, Regnard, 1767.

L'année littéraire ou suite de lettres sur quelques écrits, Paris, 1754.

LASSELS (Richard), *The Voyage of Italy, or a compleat Journey through Italy*, Paris, V. Du Moutier, 1670, 2 vol.

LE COQ DE VILLERAY (Pierre-François), *Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et politique de la ville de Rouen,* 1759.

LE MOYNE DESESSARTS (Nicolas Toussaint), *Les siècles littéraires de la France ou Nouveau dictionnaire critique et bibliographique, de tous les écrivains français vivants ou morts jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, An VIII, (1800).

LE REBOURS (Charles), *Observations sur les manuscrits de feu M. du Marsais, avec quelques réflexions sur l'éducation*, Paris, Veuve David, 1760.

LENGLET-DUFRESNOY (Nicolas), *De l'usage des romans où l'on fait voir leur utilité et leurs différents caractères*, Amsterdam, chez la Veuve de Poilras, 1734.

Les lettres sur l'histoire par Milord Bolingbroke, trad. française Barbeu du Bourg, 2 vol., 1752.

Les œuvres de Maître Charles Loyseau, avocat en Parlement, à Lyon, Compagnie des Libraires, 1701.

LESAGE (Alain-René), *Gil Blas de Santillane,* Paris, Pierre Ribou, 1715-1735.

LESAGE (Alain-René), *Le bachelier de Salamanque ou Mémoires et aventures de Don Chérubin de la Ronda,* 1736.

LESUIRE, *L'aventurier français ou les Mémoires de Grégoire Merveil*, 1782, Londres.

L'observateur des spectacles ou anecdotes théâtrales, t. 1, mardi 4 janvier 1763.

L'Ombre du Prince de Prusse, à l'Auteur de la Lettre du Prince de Prusse mourant au Roi son Frère, Aux Champs Elizées, & se vend en Europe, 1758.

Madame Pirate, *Les Moyens de monter au plus haut grade de la marine sans se mouiller, ou les Secrets des chevaliers de l'ordre de la Félicité*, A fond de Cale, Chez Marin Borée, à l'Ancre d'or et chez la Veuve Matelote, aux Dieux Lares.

MARMONTEL (Jean-François), *Les contes moraux,* Edition Augmentée en 1761, 1765, 1792.

Mémoires de Schach Tamas II empereur de Perse, écrit par lui-même, & adressés à son fils, 2 t., Paris, chez la Veuve Bordelet, 1758.

MIRABEAU (Marquis de), *L'Ami des hommes,* 1756.

MOET (Jean-Pierre), *L'Antropophile, ou Le secret et les mistères de l'Ordre de la Félicité dévoilés pour le bonheur de tout l'univers*, Imprimé à Arctopolis, 1746.

MONTESQUIEU, *Les lettres persanes,* nouvelle éd., 1765.

NELIS (Corneille-François de), *L'aveugle sur la montagne : entretiens philosophiques*, A Rome chez Vincent Poggioli, 1797, p. 18.

NENY (Patrice-François, comte de), *Mémoires historiques et politiques sur les Pays-Bas autrichiens*, 3è éd., t. 1, Amsterdam, 1785.

PARIS DE MEYZIEU, article « Ecole militaire » de l'Encyclopédie.

POREE (Charles), *De Libris qui vulgo dicuntur romanenses*, Apud Marcum Bordelet, 1737.

POULLAIN DE SAINT-FOIX (Germain-François), *Lettres turques, revues, corrigées et augmentées*, Amsterdam, P. Morbier, 1756.

QUEVEDO (Francisco de), *Vie de l'aventurier don Pablo de Ségovie,* 1626.

SINNER (Jean-Rodolphe), *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale,* Neuchâtel, Imprimerie de la société typographique, 1787.

SMOLLETT (Tobias), *The Adventures of Roderick Random,* London, J. Osborn, 1748.

SWIFT (Jonathan), *Les voyages de Gulliver*, P. Gosse, La Haye, 1727.

The Gentleman's Magazine, by Sylvanus Urbane Gent., vol. XX, Londres, 1750.

The Persian Cromwell : Being an Account of the Life and Surprizing Atchievements and Successes of Miri-Ways, Great Duke of Candahar, and Protector of the Persian Empire. Written by a Swedish Officer Who, for Many Years, was Domestick Slave to Miri-Ways, W. Mears near Temple-Bar, 1724.

URIOT (Joseph), *Discours sur la richesse et les avantages du duché de Würtemberg*, A Stougard, chez Christophe Frédéric Cotta, 1770.

URIOT (Joseph), *La Vérité telle qu'elle est contre La Pure vérité. Par une société d'honnêtes gens instruits de tout ce qui regarde la Cour et les Etats de Wurtemberg*, A Stougard, chez Christophe Frédéric Cotta, Imprimeur de la Cour & de la Chancellerie, 1765.

VOLTAIRE, *Collection complète des œuvres de Mr. de Voltaire*, t. 21, Grasset, 1772.

VOLTAIRE, *Diatribe du Docteur Akakia, Médecin du Pape, Décret de l'Inquisition et Rapport des Professeurs de Rome au sujet d'un prétendu président*, Rome, 1753.

VOLTAIRE, *Le dictionnaire philosophique portatif,* t.1, Londres, 1764.

II.Outils de travail et de méthodologie

ALEMBERT (d'), *L'Encyclopédie,* discours préliminaire, 1751.

AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS (François-Alexandre), *Dictionnaire généalogique, héraldique, historique et chronologique*, Paris, chez Duchesne,1761.

AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS (François-Alexandre), *Dictionnaire militaire*, Paris, chez Gissey, 1745.

BARBIER (Antoine-Alexandre), *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes composés traduits ou publiés en français avec les noms des auteurs, traducteurs et éditeurs,* Paris, 1806-1809.

BELANGER (Réal), dir. *Dictionnaire biographique du Canada,* CROWLEY (Terence Allan), « Thomas Pichon », Vol. IV (1771-1800), Presses de l'université Laval, 1980.

BELY (Lucien), *Dictionnaire de l'Ancien Régime,* Paris, PUF, 2ème éd., 2003.

BUISSON (Ferdinand Edouard), *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire,* Paris, Hachette et cie, 1887.

CASTRE (Antoine, abbé, Sabatier de), *Trois siècles de littérature françoise*, La Haye, chez Gosse Junior, 1779.

Catalogue des livres en feuilles, reliés et brochés qui sont déposés à St. Louis de la Culture provenant de la Bastille, mis en ordre par le Sr. Poinçot, libraire rue de La Harpe, par ordre de Messieurs les commissaires après avoir mis à part ceux qu'il réclamoit. Commencé son travail le 14 juin et fini le 15 septembre de l'année 1790 lequel consistoit depuis 7 heures du matin jusqu'à 2 heures et le soir depuis 3 heures et demie jusqu'à 7 heures et demie sans discontinuation.

CHAUDON (Louis-Mayeul), *Dictionnaire historique ou histoire abrégé de tous les hommes qui se sont faits un nom par leur génie, par leurs talents, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, par une société de gens de lettres*, 6ème édition, 1786, Caen.

CONLON (Pierre), *Le siècle des Lumières : bibliographie chronologique*, *1757-1760*, Droz, Genève.

DELON (Michel), dir., *Dictionnaire encyclopédique des Lumières,* Paris, PUF, 1997.

DEZOBRY (Charles) et BACHELET (Théodore), *Dictionnaire générale de biographie et d'histoire, de mythologie, de géographie ancienne et moderne comparée, des antiquités et des institutions grecques, romaines, françaises et étrangères*, 2ème partie, Paris, 1866.

Dictionnaire de l'Académie françoise dédié au Roi, Paris, 1694.

FELLER (François-Xavier de), *Dictionnaire historique ou histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom*, 2nde éd., Liège, 1797.

FELLER (François-Xavier), *Biographie universelle ou dictionnaire historique des gens qui se sont faits un nom par leur génie, par leurs talents, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, Paris, 1839.

FERRET (Olivier), MERCIER-FAIVRE (Anne-Marie) et THOMAS (Chantal), dir., *Dictionnaire des Vies privées*, Oxford, Voltaire Foundation, 2011.

FRERE (Edouard), *Manuel du bibliographe normand ou dictionnaire bibliographique historique*, Rouen, 1860.

FURETIERE (Antoine), *Dictionnaire universel françois & latin*, Paris, Pierre-François Giffart, 1732.

GERMAIN (Jean) et HERBILLON (Jules), *Dictionnaire des noms de familles en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles, Editions Racine, 2007.

GILLET (Nicolas-Antoine), « Notice historique et biographique sur Chevrier », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, Nancy, 1863.

HAAG (Eugène et Emile), *La France protestante*, Paris, 1857.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale depuis les temps reculés jusqu'à nos jours*, Paris, Firmin-Didot frères, 1866.

KÖLVING (Ulla), CARRIAT (Jeanne), *Inventaire de la correspondance littéraire de Grimm et Meister*, Oxford, Studies on Voltaire and the eighteenth century, 3 tomes, 1984.

LIEBRECHT (Henri), *La grande encyclopédie de la Belgique et du Congo,* Bruxelles, Wauthez-Legrand, 1938.

MARTIGNIER (David), *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud,* Lausanne, 1867.

MASSEAU (Didier), dir., *Dictionnaire des anti-Lumières et des antiphilosophes : (France, 1715-1815)*, Paris, Honoré Champion, 2017.

MENAGE (Gilles), *Dictionnaire étymologique de la langue françoise*, Paris, Briasson, 1750.

MICHAUD (Louis Gabriel et Joseph-François), *Biographie universelle*, Bruxelles, 1843.

PLOMTEUX (Clément), *Encyclopédie méthodique, Histoire*, Paris, 1790.

QUERARD (Jean-Marie) et AUBERT DE VITRY (François-Jean-Philibert), *Bibliographie voltairienne,* Firmin-Didot frères et Daguin frères, Paris, 1842.

QUERARD (Joseph-Marie), *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique*, Paris, 1833.

RICHELET (Pierre), *Dictionnaire François*, Genève, 1693.

SAVARY DES BRUSLONS, *Dictionnaire universel du commerce*, Paris, 1750.

VAN HELMONT (Jan), *Dictionnaire d'héraldique illustré*, Louvain, Belgique, 1992-1994, 2 vol.

VIGUERIE (Jean de), *Histoire et Dictionnaire du temps des Lumières*, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 1995.

III.Ouvrages généraux

A.Le XVIIIe siècle : histoire et idées

BÉLY (Lucien), *La France moderne. 1498-1789*, Paris, PUF, 2003 et GARNOT Benoît, *La population française : aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Ophrys, 2005.

BOIS (Jean-Pierre), *L'Europe à l'époque moderne XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, coll. U, 2003.

CAUMONT (Arcisse de), *Statistique monumentale du Calvados*, Caen, Hardel, 1846.

CHAUNU (Pierre), *La civilisation de l'Europe des lumières*, Paris, 1971.

CONCHON (Anne) et alii, *Le XVIIIe siècle 1740-1820*, Paris, Hachette, 2007.

FARIN (François), *Histoire de la ville de Rouen,* 3ème éd. 1738.

GARNOT (Benoît), *Le peuple au siècle des Lumières,* Paris, Imago, 1990.

GENLIS (Stéphanie Félicité du Crest comtesse de), *Mémoires inédits sur le dix-huitième siècle et la révolution françoise de 1756 à nos jours,* Paris, Ladvocat, 1825.

GOUBERT (Pierre), *Mazarin*, Fayard, 1990.

HAMPSON (Norman), *Le siècle des Lumières*, Paris, Points Seuil histoire, 1972.

HAZARD (Paul), *La pensée européenne de Montesquieu à Lessing*, Paris, Ancienne librairie Furne, Boivin et Compagnie éditeurs, 1946.

HERMANN (Christian), *Initiation au siècle des Lumières,* Paris, Ellipse, 2008.

L'HONORE (Samuel-François), *La Hollande au dix-huitième siècle ou Nouvelles lettres contenant des remarques et observations sur cette province*, La Haye, chez Detune, 1779.

LAVISSE (Ernest), *Histoire de France*, Tome Huitième, Paris, Hachette, 1911.

LE ROY LADURIE (Emmanuel), « Le système de la coutume », in *Le territoire de l'historien,* Paris, T. 1, p. 222-251.

LEBRUN (François), *La vie conjugale sous l'Ancien Régime,* Armand Colin, U Prisme, 1975.

LÜTHY (Herbert), *La banque protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution*, 2ème éd., Paris, SEVPEN, 1970, 2 vol.

MOUSNIER (Roland), *Les institutions de la France sous la monarchie absolue. 1598-1789*, Quadrige manuels, PUF, 2005.

MUCHEMBLED (Robert), *Société, cultures et mentalités dans la France moderne, XVIe-XVIIIe siècle,* Paris, Cursus, Armand Colin, 2003.

OBERKIRCH (Henriette Louise Waldner de Freunstein d'), *Mémoire de la baronne d'Oberkirch*, Paris, Charpentier Libraire éditeur, 1853.

POMEAU (René), *L'Europe des Lumières : Cosmopolitismes et unité européenne au XVIIIe siècle,* Paris, Hachette, Pluriel, 1991.

POSTAN (Michael), HILL (Christopher), *Histoire économique et sociale de la Grande-Bretagne, Tome 1 : Des origines au XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 1977.

QUERIERE de la (Eustache), *Description historique des maisons de Rouen*, 1821.

ROCHE (Daniel), *La France des Lumières,* Paris, Fayard, 1993.

SCHWEIZER (Rainer J), « Bürgerrecht und Korporationen », in *Revue de l'Etat civil,* 11, 1989, p. 337-345.

SOLE (Jacques), *L'amour en Occident à l'époque moderne*, Albin Michel, 1976.

SOREL (Albert), *L'Europe de la Révolution française*, vol. 1, Paris, Plon, 1907.

STAEL (Germaine de), *De l'Allemagne,* nouv. éd., Paris, 1968.

VENTURI (Franco), *Europe des Lumières : recherches sur le 18e siècle*, Mouton, Paris, 1971.

VERDEIL (Auguste), *Histoire du canton de Vaud*, Lausanne, D. Martignier, 1852.

VIRET (Jérôme-Luther), « La reproduction familiale et sociale en France sous l'ancien régime. Le rapport au droit et aux valeurs », in *Histoire & Sociétés Rurales*, A. H. S. R., 2008, Vol. 29.

B.Témoignages récents sur Jean-Henri Maubert de Gouvest

ARTIGAS-MENANT (Geneviève), *Les Lumières clandestines : Les papiers de Thomas Pichon*, Paris, Honoré Champion, 2001.

ARTIGAS-MENANT (Geneviève), « Un réseau d'antisuperstitieux : la correspondance de Thomas Pichon », .

BALMAS (Enea), éd. *Les Lettres Iroquoises*, Paris-Milan, 1962.

BERKVENS-STEVELINCK (Christiane), VERCRUYSSE (Jeroom), *Le métier de journaliste au XVIIIe siècle, correspondance entre Prosper Marchand, Jean Rousset de Missy et Lambert Ignace Douxfils*, Oxford, Voltaire Foundation, 1993.

BOISSON (Didier), *Consciences en liberté ? Itinéraires d'ecclésiastiques convertis au protestantisme (1631-1760)*, Paris, Honoré Champion, 2009.

BOUGY de (Alfred), *Voyage dans la Suisse française et le Chablais*, Suisse, 1860.

COLSON (Henri), *Maubert*, Bruxelles, 1851, 2 t.

COOK (Laurence), *Moginié, an eighteenth-century adventure*, Trafford, Victoria, Canada, 2004.

DELON (Michel), SETH (Catriona), dir., *Voltaire en Europe Hommage à Christiane Mervaud*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.

KÖLVING (Ulla), CARRIAT (Jeanne), *Inventaire de la correspondance littéraire de Grimm et Meister*, Oxford, Studies on Voltaire and the eighteenth century, 3 tomes, 1984.

HAAG (E & E), *La France protestante*, Paris, 1857, VII.

LACROIX (P.), « Ami de fortune », in *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, revue mensuelle publiée par J. Techener, janvier 1851.

LEPAN (M.), *Vie politique, littéraire et morale de Voltaire*, Paris, A la société catholique des bons livres, 1825.

ORIEUX (Jean), *Voltaire ou la royauté de l'esprit*, Paris, Champs Flammarion, 2 vol., 1977.

PESCAU (Stéphan), *Henri Joseph Dulaurens (1715-1793), Réhabilitation d'une œuvre*, Honoré Champion, Paris, 2006.

PIOT (Charles), *Jean-Henri Maubert de Gouvest à Bruxelles*, Extrait des Bulletins de l'Académie Royale, Bruxelles, Imprimerie de F. Hayez, 1879, 2ème série, tome XLVIII, 28 p.

POMEAU (René), *Voltaire en son temps*, Perrin, Fayard, 1995, 2 vol.

VERCRUYSSE (Jeroom), *Candide journaliste : Jean-Henri Maubert de Gouvest gazetier à Bruxelles*, les Cahiers bruxellois, 1975.

VERCRUYSSE (Jeroom), « Maubert de Gouvest », in *Dictionnaire des journalistes*, sous la direction de Jean SGARD, Oxford, 1999, vol. 2, p. 699.

VERCRUYSSE (Jeroom), éd. *La Pucelle d'Orléans,* Institut et musée Voltaire, Genève, 1970.

VILLERMONT (Carlos Comte de), *Le Comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas*, Lille-Paris-Bruges, Desclée de Brouwer et Cie., éditeurs, 1925.

VOLTAIRE, *Correspondance* compilée par Théodore Besterman, Paris, Gallimard, (La Pléiade), 1993, XIII volumes, mention dans les tomes : IV, V, VI, VII, IX, XII.

WARZEE (André), *Essai historique et critique sur les journaux belges,* Gand, 1845.

C.Les aventuriers et leurs caractéristiques

ALMERAS (Henri d'), « François-Antoine Chevrier », *Chronique des livres,* 10-15 octobre 1904.

ARBELLOT (Guy), « La grande mutation des routes de France au XVIIIe siècle », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 28e année, N. 3, 1973.

BARBIER (Antoine Alexandre), *Examen critique et complément des dictionnaires historiques les plus répandus,* 1820.

BELMAS (Elisabeth), *Jouer autrefois : Essai sur le jeu dans la France moderne (XVIe-XVIIIe siècle)*, Seyssel, Champ Valon, 2006.

BODY (Albin), « Les Aventuriers à Spa au XVIIIe siècle », in *Bulletin de la société des Bibliophiles liégeois*, IV, 1889-1891.

BOUILLET (Marie-Nicolas) et CHASSANG (Alexis) (dir.), « Jean Reinhold de Patkoul » *in Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, 1878.

BOUSSUGE (Emmanuel), *Situations de Fougeret de Monbron (1706-1760),* thèse de doctorat en littérature française, sous la direction de Jacques Wagner, soutenue en 2007 à Clermont-Ferrand 2.

BOUSSUGE (Emmanuel), *Situations de Fougeret de Monbron (1706-1760),* Paris, Honoré Champion, 2010.

BOUTIER (Jean), « Le grand tour : une pratique d'éducation des noblesses européennes (XVIe-XVIIIe siècles) », *Le voyage à l'époque moderne*, n°27, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 2004.

BRETSCHNEIDER (Falk), « Enfermements, circulation et croisement des pratiques dans l'espace germanique à l'époque moderne », *in* dir. HEULLANT-DONAT (Isabelle), CLAUSTRE (Julie) et LUSSET (Elisabeth), *Enfermements. Le cloître et la prison (Viè-XVIIIè siècle)*, Publication de la Sorbonne, 2011.

CASANOVA (Giacomo), *Histoire de ma vie*, Paris, Laffont, coll. « Bouquins », 1993.

CASANOVA (Giacomo)*, Le Duel ou Essai sur la vie de J. C. Vénitien*, traduit de l'Italien par Raoul Vèze, éd. Allia, Paris, 1998.

CHILDS (James Rives), *Casanova, biographie nouvelle*, traduction française de Francis Laura-Mars, Paris, Pauvert, 1962.

CHOISY (François-Timoléon de), *Aventures de l'Abbé de Choisy habillé en femme,* Paris, chez Jules Gay éditeur, 1862.

DAVID (Albert), « Le Judas de l'Acadie », *Revue de l'université d'Ottawa*, vol. III, 1933.

DEGEZ (Camille), « Les conditions de vie en prison à l'époque moderne. L'exemple de la Conciergerie », *in* dir. HEULLANT-DONAT (Isabelle), CLAUSTRE (Julie) et LUSSET (Elisabeth), *Enfermements. Le cloître et la prison (VIè-XVIIIè siècle)*, Publication de la Sorbonne, 2011.

DELORT (Joseph), *Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres à la Bastille et à Vincennes,* Paris, Firmin Didot, 1829.

DENIS (Vincent), « Administrer l'identité », *Labyrinthe*, n°5, 2000.

DENIS (Vincent), « Imposteurs et policiers au siècle des Lumières », *Politix,* 2/2006, n° 74.

DEVILLE (Albéric), *Arnoldiana ou Sophie Arnould et ses contemporains,* Paris, 1813.

DUNKLEY (John), « Les jeux de hasard et la loi au XVIIIe siècle », dans *Le jeu au XVIIIe siècle*, Colloque d'Aix-en-Provence, 30 avril, 1er et 2 mai 1971, Aix-en-Provence, Edisud, « Centre Aixois d'Etudes et de Recherches sur le XVIIIe siècle », 1976.

ENGEL (Claire-Eliane), *Figures et aventures du XVIIIe siècle : voyages et découvertes de*

l'Abbé Prévost, Paris, Etudes de littérature, d'art et d'histoire, 1939.

ERLANGER (Philippe), *Aventuriers et favorites,* Presses Pocket, Paris, 1963.

EXQUEMELIN (Alexandre-Olivier), *Histoire des aventuriers flibustiers,* 1686.

FABER (Frédéric), *Un libelliste du XVIIIe siècle. Jean-François de Bastide en Belgique,* 1766-1769, publication d'une comédie contemporaine inédite, 1880.

FOUCAULT (Michel), *Surveiller et punir,* Paris, Gallimard, 1975.

FUNCK-BRENTANO (Frantz) et D'ESTREE (Paul), « Figaro et ses devanciers »*, in* BULOZ (Françoise), *La Revue des deux mondes*, vol. 52, 1909.

FUNCK-BRENTANO (Frantz), *La Bastille des Comédiens. Le For l'Evêque,* Albert Fontemoing, coll. Minerva, Paris, 1903.

GARNOT (Benoît), *Vivre en prison au XVIIIe siècle. Lettres de Pantaléon Gougis vigneron chartrain (1758-1762)*, Publisud, 1994.

GOLDONI (Carlo), *L'aventurier honnête,* 1751, rééd. Arche, Paris, 1996.

GRASILIER (Léonce), *Aventuriers politiques sous le consulat et l'empire,* Paris, Ollendorf, 1902.

GRUSSI (Olivier), *La vie quotidienne des joueurs sous l'Ancien Régime à Paris et à la Cour,* Paris, Hachette, 1985.

GUICHARROUSSE (Romain), SIRON (Nicolas), « L'invitation au voyage. Acteurs, représentations, enjeux », *Hypothèses* 2014/1, n° 17.

HAUC (Jean-Claude), *Ange Goudar, un aventurier des Lumières*, Honoré Champion, 2000.

HAUC (Jean-Claude), *Aventuriers et libertins au siècle des Lumières,* les Editions De Paris-Max Chaleil, Paris, 2009.

HAUC, (Jean-Claude), *Ange Goudar, un aventurier des Lumières,* Paris, Éditions Honoré Champion, 2004

JEU (Vicomte Emmanuel du), *Trenck, un aventurier prussien du dix-huitième siècle*, Paris, Emile Paul frère, 1923.

JOURNEAUX (Isabelle), « Le jeu à travers les romanciers français et anglais au XVIIIe siècle », *in Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, t. 40, n°1, 1993.

KOREN (Henry J), *Aventuriers de la mission : les spiritains en Acadie et en Amérique du nord : 1732-1839,* Edition Karthala, Paris, 2002.

LAMUNIERE (Jaques), « Les manèges de Lausanne », *Revue historique vaudoise*, n° 53, 1945.

LE GLAY (André), *Théodore de Neuhoff, roi de Corse,* Paris, Picard et fils, 1907.

LEVER (Evelyne et Maurice), *Le Chevalier d'Eon, « une vie sans queue ni tête »*, Paris, Fayard, 2009.

LOUBEGRE (Stéphanie), « Un abc libertin des Lumières : le Dictionnaire d'amour de Dreux du Radier », *Dix-huitième siècle*, vol. 38, n°. 1, 2006.

LUNA (Marie-Françoise), *Casanova mémorialiste,* Paris, Honoré Champion, 1998.

MARS (Francis-L.), « Ange Goudar cet inconnu », *Casanova's gleaning*, 1966.

MAYNIAL (Edouard) et VEZE (Raoul), *La fin d'un aventurier : Casanova après les mémoires*, Mercure de France, 1952.

MONNIER (Marc), *Un aventurier italien du siècle dernier : le comte Joseph Gorani, d'après ses Mémoires inédits*, Paris, Calmann-Lévy, 1884.

MORTIER (Roland), *Le "Prince d'Albanie", Un aventurier du Siècle des Lumières,* Honoré Champion 2001.

PIOT (Charles), « François- Antoine Chévrier en Belgique », *Bulletins de l'académie royale,* 1880.

PRINCE DE LIGNE*, Fragments de l'histoire de ma vie*, publié par Félicien Leuridant, t. 1, Paris, Plon, 1927.

RAMSAY (Malcolm), « L'évolution du concept de crime. L'étude d'un tournant : l'Angleterre de la fin du dix-huitième siècle », in *Déviance et société,* 1979, Vol. 3, n° 2, p. 131-147.

RAVAISSON (François), *Archives de la Bastille*, T. XII, Paris, 1881.

REGNARD (Jean-François), *Le joueur*, introduction de John Dunkley, Genève, Droz, 1986.

RIVES CHILDS (James), *Casanova : A New Perspective*, Paragon House, 1988.

ROCHE (Daniel), *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003.

ROCHE (Daniel), *La culture des apparences*, Paris, Fayard, 1988.

ROTH (Suzanne), *Aventures et aventuriers au XVIIIe siècle : essai de sociologie littéraire*, thèse de doctorat sous la direction de Francis Pruner, Dijon, 1976, service de reproduction des Thèses universitaires de Lille III, 1980, 2 vol.

ROTH (Suzanne), *Les aventuriers au XVIIIe siècle*, Paris, Galilée, 1980.

ROUVILLOIS (Frédéric), *Le collectionneur d'impostures*, Paris, Flammarion, 2010.

SACHY (Eustache de), *Essai sur l'histoire de Péronne*, Paris, A. Aubry, 1866.

STENDHAL, *Mémoires d'un touriste,* (1838), rééd. La Pléiade, Paris, 1992.

STEPHANE (Roger), *Portrait de l'aventurier*, Paris, Grasset, 1965.

STROEV (Alexandre), *Les aventuriers des Lumières*, Paris, PUF, 1997.

SYVETON (Gabriel), *Une cour et un aventurier au XVIIIe, le baron de Ripperda,* Paris, 1896.

TAUBE (Angelika), *La Forteresse de Königstein* publiée en français, allemand et anglais, Edition Leipzig, Allemagne, 2004.

TILLY (Alexandre)*, Mémoire du Comte Alexandre de Tilly pour servir à l'histoire des mœurs de la fin du 18e siècle,* Paris, Chez les marchands de nouveautés, 1828.

VITALI-VOLANT (Maria Giuseppina), Thèse de Doctorat de l'université Paris 8 Discipline littérature, études italiennes 16 octobre 2004, *Aventure, histoire, écriture de soi à la fin du XVIIIe siècle : Giuseppe Gorani (1740-1819), Lettres et mémoires*. Thèse, non publiée.

WILDING (Peter), *Les grands aventuriers du XVIIIe siècle*, Paris, Corréa, 1938.

WYZEWA (Teodor de), *Excentriques et aventuriers de divers pays,* Perrin, 1910.

ZWEIG (Stefan), *Trois poètes de leur vie, Stendhal, Casanova, Tolstoï,* Paris, Stock, 1938.

D.Sociabilité, réseaux et ascension sociale

ALLEGRA (Luciano), « Un modèle de mobilité sociale préindustrielle, Turin à l'époque napoléonienne », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2005/2 (60e année), p. 443-474.

ANTOINE (Annie) dir., *Les sociétés au XVIIe siècle, Angleterre, Espagne, France*, PUR, Rennes, 2006.

BARDET (Jean-Pierre) dir., *Etat et société en France aux XVIIe et XVIIIe siècles : Mélanges offerts à Yves Durand*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2000, p. 183.

BEAUGUITTE (Laurent), « L'analyse de réseaux en sciences sociales et en histoire : Vocabulaire, principes et limites », *Le réseau, usages d'une notion polysémique en sciences humaines et sociales*, Presses Universitaires de Louvain, 2016, p.9-24.

BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), « La Franc-maçonnerie, observatoire des tensions et des dynamiques sociales au 18e siècle » in *Dix-huitième siècle*, Paris, 2005.

BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), *L'espace des francs-maçons. Une sociabilité européenne au XVIIIe siècle,* Rennes, PUR, 2003.

BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), *L'Europe des francs-maçons XVIIIe-XXIe siècles,* Paris, Belin, 2002.

BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), *La République universelle des francs-maçons des Lumières aux Révolutions*, Paris, Dervy, 2018.

BERTRAND (Michel) et LEMERCIER (Claire), « Introduction : où en est l'analyse de réseaux en histoire ? », *REDES*, Vol. 21, n°1, décembre 2011.

BLUCHE (François), *La vie quotidienne au temps de Louis XV,* 1987.

BURKE (Janet) et JACOB (Margaret C.), *Les premières francs-maçonnes au siècle des Lumières*, Bordeaux, Presses universitaires, 2010.

BURKE (Peter), « Les langages de la politesse », *Terrain*, n°33, septembre 1999, p. 111-126.

CARRE (Henri), *La noblesse de France et l'opinion publique au XVIIIe siècle,* Paris, Honoré Champion, 1920.

COSANDEY (Fanny) dir., *Dire et vivre l'ordre social*, Paris, EHESS, 2005.

DESCHAMPS (Nicolas), *Les sociétés secrètes et la société,* 1882.

DINAUX (Arthur), *Les sociétés badines, bachiques, chantantes et littéraires*, Paris, Librairie Bachelin-Deflorenne, 1867.

DURAND (Yves), « Les structures sociales européennes » *Histoire générale de l'Europe*, LIVET (Georges) et MOUSNIER (Roland) (dir), Paris, 1980.

Etudes franciscaines, vol. 50-51, Livraire mariale et franciscaine, 1988.

HECHT (Jacqueline), « Un problème de population active au XVIIIe siècle en France. La querelle de la noblesse commerçante », *Population,* 1964, Vol. 19, N° 2 p. 267-290.

HIVERT-MESSECA (Gisèle et Yves), *Femmes et franc-maçonnerie : Trois siècles de franc-maçonnerie mixte en France (de 1740 à nos jours*, Paris, Dervy, 2015.

JOUANNA (Arlette), *Ordre social : mythe et hiérarchie dans la France du XVIe siècle,* Paris, Hachette, 1977.

KENNETH (Loiselle), « « Nouveaux mais vrais amis » : la franc-maçonnerie et les rites de l'amitié au dix-huitième siècle », *Dix-huitième siècle,* 1/2007, n° 39, p. 303-318.

LE BIHAN (Alain), *Francs-maçons et atelier parisien de la Grande Loge de France au*

XVIIIe siècle (1760-1795), Paris, Bibliothèque nationale, 1973.

LEMERCIER (Claire), « Analyse de réseaux et histoire », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005, n°52, p. 88-112.

LEPETIT (Bernard), « La société comme un tout : sur trois formes d'analyse de la totalité sociale », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 1999, mis en ligne le 17 janvier 2009, consulté le 01 mai 2018. URL : http://journals.openedition.org/ccrh/2342.

MOSSDORF (Friedrich), *Aligemeinis Handbuch, der freimaurerei*, Leipzig, Max Hesse's Verlag, 1900.

MOUSNIER (Roland), *Les hiérarchies sociales de 1450 à nos jours,* Paris, PUF, 1969.

NICOLAS (Jean), *La Savoie au XVIIIe siècle : nobles et bourgeoisie,* Paris, Maloine, 1978, 2 vol.

OLIVIER-MARTIN (François), *L'organisation corporative de la France d'Ancien Régime*, Paris, 1938.

PARSONS (Talcott), dir., *Family, Socialization and Interaction Process,* Glencoe, Illinois, The Free Press, 1955.

PERROT (Jean-Claude), « Rapports sociaux et villes », *Annales ESC,* 1968, p. 241-268.

RENTET (Thierry), « L'analyse de réseau en histoire moderne, esquisse bibliographique et cas concret », Journée d'étude du CRESC, 14 mars 2008, Université de Paris 13.

SHIELDS (David S.), *Civil Tongues and Polite Letters in British America,* University of North Carolina Press, 1997.

E.Littérature et lectures

ANGELET (Christian) et HERMAN (Jan), *Recueil de préfaces de romans du XVIIIe siècle, 1751-1800,* vol. 2, Saint-Etienne, PUSE, 2003.

AUBERTIN (Charles), *L'esprit public au XVIIIe siècle. Etude sur les mémoires et les correspondances politiques des contemporains : 1715 à 1789*, Paris, Librairie académique, 1873.

BACHAUMONT (Louis Petit de), *Mémoire secret pour servir à l'histoire de la République des Lettres*, éd. Augmentée par Ravenel, Paris, Prissot-Thivars, 1830.

BELLANY (Allastair), « Libel », dans Joad Raymond (dir.), *The Oxford History of Popular Print Culture*, vol. 1, *Cheap Print in Britain and Ireland to 1660,* Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 141-163.

BARBIER (Frédéric), « La librairie allemande comme modèle ? », in MOLLIER (Jean-Yves), dir. *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIIIe siècle à l'an 2000*, actes du colloque international, Sherbrooke 2000, Presse de l'Université Laval, L'Harmattan, 2001.

BENREKASSA (Georges), « Les Lumières : philosophie impure ? », in *Revue des sciences humaines*, n°182, 1981-1982, p. 31-44.

BENREKASSA (Georges), « Lumières et sophistique », in *Les marges des Lumières françaises (1750-1789)*, sous la dir. De Didier Masseau, Droz, Bibliothèque des Lumières, Genève, 2004.

BERKMAN (Gisèle), « Les styles de la vérité », in *Lire la correspondance de Rousseau : actes du Colloque international de Paris*, textes rassemblés par Jacques Berchtold et Yannick Séité, Droz, Genève, 2007.

BINOCHE (Bertrand) dir., *L'opinion publique dans l'Europe des Lumières : Stratégies et concepts*, Paris, Armand Colin, Recherches, 2013.

BIRN (Raymond), *La censure royale des livres dans la France des Lumières*, Odile Jacob, Paris, 2007.

BIRN (Raymond), *Pierre Rousseau and the Philosophes of Bouillon,* Institut et musée Voltaire, 1964.

BOULARD JOUSLIN (Claire), « Du *Mercure Anglois* au *Paris Monthly Review* : Quelques réflexions sur les phénomènes de transfert et d'influence dans les presses anglaise et française du long XVIII[e] siècle », *Études Épistémè*, 2014, mis en ligne le 09 décembre 2014, consulté le 08 mai 2018. URL : http://journals.openedition.org/episteme/295.

BOURDIN (Philippe**)**, « Révoltes, réformes, révolution française à l'Est de l'Europe (Etats Habsbourg et Pologne) », *Siècles*, 27, 2008.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, Bruxelles, 1880.

BURROWS (Simon), *Blackmail, Scandal, and Revolution : London's French Libellistes, 1758-1792*, New York, Manchester University Press, 2006.

CARO (Edme-Marie), « L'opinion au *dix-huitième siècle* », *La fin du dix-huitième siècle,* Paris, Hachette, 1880.

CAVAILLE (Jean-Pierre), « Le paladin de la République des lettres contre l'épouvantail des sciences sociales », *Les Dossiers du Grihl*, 2007-02 | 2007, mis en ligne le 12 avril 2007, consulté le 03 mai 2018. URL : http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/278.

CERF (Madeleine), « La Censure Royale à la fin du dix-huitième siècle », *in Communications* : *La censure et le censurable*, 9, 1967, p. 2-27.

CHAPPEY (Jean-Luc), « Les « anti-Lumières » et les oppositions intellectuelles à la révolution », in MARTIN (Jean-Clément), *La Révolution à l'œuvre,* Renne, PUR, 2005, p. 165-180.

CHARON (Annie) éd., *Le livre maritime au siècle des Lumières : édition et diffusion des connaissances maritimes,* actes du colloque de Brest, 15-16 novembre 2002, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2005.

CHARTIER (Roger), *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Hachette, Seuil, 1987.

CHARTIER (Roger), MARTIN (Henri-Jean) et alii., *L'histoire de l'édition française*, Promodis, 1986.

COULET (Henri), « Le *topos* du roman corrupteur dans les romans français du XVIIIe siècle », in HERMAN (Jan), PELCKMANS (Paul), éd., *L'épreuve du lecteur : livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime*, Editions Peeters, Louvain, 1995, p. 175-191.

COURSIN (Régie), « République Atlantique. Double conscience, liminalité et modernité/colonialité à la fin du xviii[e] siècle (1754-1788) », *La Révolution française*, 12 | 2017, mis en ligne le 15 septembre 2017, consulté le 07 mai 2018.

DARNTON (Robert), « Les encyclopédistes et la police », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie,* n° 1, 1986, p. 94-109.

DARNTON (Robert), *Affaire des Quatorze*, *Poésie, police et réseaux de communication à Paris au XVIII[e] siècle,* Paris, Gallimard, 2014.

DARNTON (Robert), *Bohème littéraire et révolution. Le monde des livres au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, Hautes études, 1983.

DARNTON (Robert), *Le diable dans un bénitier : l'art de la calomnie en France 1650-1800*, Gallimard, Paris, 2010.

DARNTON (Robert), *Le grand massacre des chats, attitude et croyances dans l'ancienne France*, coll. Les hommes et l'histoire, Robert Laffont, Paris, 1985.

DAWSON (Robert L.), *Confiscations at customs: banned books and the French booktrade during the last years of the Ancien Regime*, Oxford, Voltaire Foundation, 2006.

DELON (Michel) et MALANDAIN (Pierre), *Littérature française au XVIIIe siècle,* PUF, coll. 1[er] cycle, 1996.

DION (Marie-Pierre), *Emmanuel de Croy (1718-1784). Itinéraire intellectuel et réussite nobiliaire au siècle des Lumières*, Editions de l'Université de Bruxelles, Etudes sur le XVIIIe siècle, 1987.

DOMENECH (Jacques), dir., *Censure, autocensure et art d'écrire : de l'antiquité à nos jours*, Editions Complexe, 2005.

DRUJON (Fernand), *Les livres à clef, étude de bibliographie critique et analytique,* T. 1, Paris, 1888.

ESCARPIT (Robert) dir., *Le littéraire et le social, éléments pour une sociologie de la littérature,* Paris, Flammarion, 1970.

ESCARPIT (Robert), *Sociologie de la littérature,* Paris, PUF, 1973,.

ESTIVALS (Robert), *La Statistique bibliographique de la France sous la monarchie au XVIII^e siècle*, Paris / La Haye, Mouton, 1965.

FARGE (Arlette), *Dire et mal-dire. L'opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1992.

FATTORI (Marta) éd., « La République des Lettres redécouverte », *Il Vocabolario della République des Lettres. Terminologia filosofica e storia della filosofia. Problemi di metodo*, Firenze, Olschki, 1997.

FAVART (Charles Simon), *Mémoires et correspondance littéraires, dramatiques et annecdotiques*, Paris, Léopold Collin, 1808.

FRANCILLON (Roger), éd., *Histoire de la littérature en Suisse romande,* Carouge, Edition Zoé, 2015.

FUMAROLI (Marc), « La République des lettres, l'Université et la grammaire », *in Revue d'Histoire Littéraire de la France,* CIV, 2004, n ° 2, p. 463-474.

FURET (François) (dir.), *Livre et société dans la France du XVIIIe siècle*, Paris, Mouton and Co., 1965.

GERARD (Guillaume), *La Pensée politique d'Ange Goudar, aventurier polygraphe du XVIII^e siècle.* Mémoire de maîtrise en histoire moderne préparé sous la direction d'E. Dziembowski, université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et Sciences humaines, juin 2000.

GILLET (Jean), « Lesuire et le roman d'aventure », *in* MELLIER (Denis) dir., *Dramaxes de la fiction policière, fantastique et d'aventure*, Lyon, ENS LSH, 2002, p. 267-282.

GOODMAN (Dena), *The Republic of Letters : a Cultural History of the French Enlightenment*, Cornell University Press, Ithaca and London, 1994.

GOULEMOT (Jean. M.) et OSTER (Daniel), *Gens de lettres écrivains et Bohèmes*, *l'imaginaire littéraire 1630-1900*, Paris, Minerve, 1992.

GRIN (Micha), « Préface » in, *L'extraordinaire odyssée de l'illustre paysan Daniel Moginié*,

général du Grand Mogol (...) écrit et adressé par lui-même à son frère François, son légataire, Morges, Cabédita, 1988.

HABERMAS (Jürgen), *L'espace public*, trad. Marc de Launay, Paris, Payot, 1993.

HYARD (Alexandra), « Adam Smith et le "républicanisme" », *E-rea*, 1.2, 2003, mis en ligne le 15 octobre 2003, consulté le 20 avril 2018.

ISRAEL (Jonathan), *Les Lumières radicales. La Philosophie, Spinoza et la naissance de la modernité (1650-1750)*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005.

JAUSS (Hans Robert), *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1978 [1967].

JOUHAUD (Christian), *Les pouvoirs de la littérature : histoire d'un paradoxe,* Paris, Gallimard, 2000.

LADRAGUE (A.), *Bibliothèque Ouvaroff, Catalogue spécimen*, *Sciences secrètes,* Moscou, 1870.

LECHANTEUR (Fernand), « Principaux types toponymiques de la Normandie », *Supplément aux Annales de Normandie*, vol.2, n° 2-3, 1952.

LEPAN (Edouard Marie Joseph), *Vie politique, littéraire et morale de Voltaire*, Paris, A la société catholique des bons livres, 1825.

L'Histoire de la langue française des origines à 1900 : Le français hors de France au XVIIe siècle, Ferdinand Brunot, Charles Bruneau, Armand Colin, 1935.

MAIRE (Catherine), « L'entrée des « Lumières » à l'Index : le tournant de la double censure de l'*Encyclopédie* en 1759 », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 42 | avril 2007, mis en ligne le 30 avril 2010, consulté le 14 mai 2018.

MANGANELLI (Giorgio), *La littérature comme mensonge*, Traduit de l'italien par Philippe Di Méo, Paris, Gallimard, l'Arpenteur, 1991.

MASSEAU (Didier), dir., *Philosophes, écrivains et lecteurs en Europe au XVIIIe siècle,* Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 1995.

MASSEAU (Didier), *L'invention de l'intellectuel, dans l'Europe du 18e siècle,* Paris, Presses Universitaires de France, 1994.

MASSEAU (Didier), *Les ennemis des philosophes*, Albin Michel, Paris, 2000.

MAUSS (Marcel), « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'année sociologique,* nouvelle série, 1, 1925 *in Sociologie et Anthropologie*, Paris PUF, 1950.

MAY (Georges), *Le dilemme du roman au XVIIIe siècle : étude sur les rapports du roman et de la critique, (1715-1761),* Paris, PUF, 1963.

MELLOT (Jean-Dominique), « Entre « librairie française » et marché du livre au XVIIIe siècle », in., *Le Livre et l'historien* dir., Barbier (Frédéric) et al., Droz, Genève, 1997, p. 493-517.

Mémoires de Dangeau par Lémontey, Paris, 1835.

Mémoires d'une honnête femme : écrits par elle-même et publiés par M. de Chevrier, rééd. BOKOBZA-KAHAN (Michèle), Saint-Etienne, PU, 2005.

MENDES BAIO (Helder), *Rêves de citoyens. Mythes et utopies dans les pays romands au temps des Lumières,* Thèse de l'université de Lausanne, 2016.

MINOIS (George), *Censure et culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1995.

MORNET (Daniel), « Les Enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », *Revue d'histoire littéraire de France*, Paris, Colin, 1910.

MORTIER (Roland), *Clarté et ombres du siècle des Lumières, Etudes sur le XVIIIe siècle littéraire*, Genève, librairie Droz, 1969.

NEGRONI (Barbara de), *Lectures interdites : le travail des censeurs au XVIIIe siècle 1723-1774*, Paris, Albin Michel, (Histoire), 1995.

ONFRAY (Michel), *Théorie du voyage – Poétique de la géographie*, Paris, Librairie Générale Française, 2007.

ORIEUX (Jean), *Voltaire ou la royauté de l'esprit*, Paris, Champs Flammarion, 2 vol., 1977.

OZOUF (Mona), « Le concept d'opinion publique au XVIIIe siècle », in *Sociologie de la communication*, volume 1, n°1, 1997, p. 349-365.

PAQUOT (Thierry), *L'espace public*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2009.

POMEAU (René) et EHRARD (Jean), *Littérature française : de Fénelon à Voltaire*, Paris, Flammarion, 1998.

POMEAU (René), *Voltaire en son temps*, Perrin, Fayard, 2 vol., 1995.

POPKIN (Jeremy D.), "Robert Darnton's alternative (to the) Enlightenment", in MASON (Haydn T.), *The Darnton debate Books and revolution in the eighteenth century*, Voltaire Foundation, Oxford, 1998, p 105-129.

PUJOL (Stéphane), « Rousseau et la parole publique », *Rue Descartes*, vol. 84, no. 1, 2015, p. 110-127.

Revue Voltaire n°7 Echo du théâtre voltairien, 2007, PUPS.

RIEGER (Dietmar), *Dynamique sociale et formes littéraires. De la société de cour à la misère des grandes villes,* Etudes littéraires françaises, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 1997.

ROSE (Jonathan), « The history of books : revised and enlarged », in MASON (Haydn Thomas), *The Darnton debate Books and revolution in the eighteenth century*.

SAINT-SIMON, *Ecrits inédits,* Paris, Hachette, 1893.

SANTIS (Vincenzo De), « De Londres à Paris et de Paris à Londres : Zaïre et le théâtre anglais », in *Revue Voltaire*, n°15, 2015, p. 203-220.

SAPIRO (Gisèle), *La sociologie de la littérature*, Paris, La découverte, coll. Repères, 2014.

SÉGUIN (Marie-Sylvie), *Histoire de la littérature en France au XVIIIe siècle*, Paris, Hatier, 1992.

SMITH (David), *Bibliography of the writings of Helvetius,* Ferney-Voltaire, Centre international du 18e siècle, 2001.

STENGER (Gerhardt), *L'affaire des Cacouacs : trois pamphlets contre les philosophes des Lumières*, Publication de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 2004.

STERNHELL (Zeev), *Les anti-Lumière du XVIIIe siècle à la Guerre froide,* Fayard, L'espace du politique, 2006.

TROUSSON (Raymond), dir., *Romans libertins du XVIIIe siècle*, Paris, coll. Bouquins, Robert Laffont, 1993.

VARRY (Dominique), "Le Marquis de Pezay témoin de son temps. *Les Soirées helvétiennes, alsaciennes et fran-comtoises* (1771) ", *Mélanges offerts au professeur Maurice Gresset : des institutions et des hommes,* Besançon, Presses de l'université de Franche-Comté, 2007, p. 509-519.

VENTRE (Madeleine), *L'imprimerie et la librairie en Languedoc au dernier siècle de l'Ancien Régime,* 1958.

VERNIERE (Paul), *Lumières ou clair-obscur,* Paris, PUF, 1987.

VEYSMAN (Nicolas), « Mise en scène de l'opinion publique dans la littérature des Lumières », in *Dix-huitième Siècle : Politiques et cultures des Lumières*, sous la direction de Michel Porret, n°37, 2005, p. 445-465.

VIESSE DE MARMONT (Auguste Frédéric Louis, duc de Raguse), *Voyage du maréchal duc de Raguse*, t. 5, Paris, 1838.

VINCENT (Auguste), « La typographie bruxelloise au XVII^e siècle et au XVIII^e siècles », dans *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique des origines à nos jours*, t. 4, Bruxelles, 1925.

WAQUET (Françoise), « Qu'est-ce que la République des Lettres ? Essai de sémantique historique », *in Bibliothèque de l'école des chartes,* 1989, tome 147, p. 473-502.

WEBER (Max), Conférence, *La Sciences, Profession et Vocation*, prononcée en 1917 à Munich.

WEIL (Françoise), « Le fonctionnement de la censure en France au XVIIIe siècle », in *Censure, autocensure et art d'écrire : de l'antiquité à nos jours*, sous la direction de DOMENECH (Jacques), Editions Complexe, 2005, p. 127-131.

WEIL (Françoise), « L'anonymat du libraire-éditeur à la fin du XVIIIe siècle », *Littératures classiques*, vol. 80, no. 1, 2013, p. 63-68.

WEIL (Françoise), *L'interdiction du roman et la Librairie 1728-1750*, Paris, Aux Amateurs de Livres, 1986.

F.L'éducation et la religion

ARIES (Philippe), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, nouv. éd., Paris, 1973.

BONNENFANT (Georges), *Les séminaires normands du XVIe au XVIIIe siècle*. *Fondation, organisation, fonctionnement,* Paris, A. Picard, 1915.

COSTE (Pierre), éd., *Saint-Vincent de Paul. Correspondance, entretiens, documents,* Paris, Librairie LeCoffre, 1920.

CRETINEAU-JOLY (Jacques), *Clément XIV et les Jésuites ou Histoire de la destruction des Jésuites*, Paris, 3ème édition, 1848.

DAGENAIS (Daniel), *La fin de la famille moderne. Signification des transformations contemporaines de la famille,* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000.

DOMPNIER (Bernard), *Enquête au pays des frères des anges : les Capucins de la province de Lyon aux XVIIè et XVIIIè siècles,* Saint-Etienne, PUSE, 1993.

DUPAQUIER (Jacques) dir., *Histoire des populations de l'Europe,* t. II, Paris, Fayard, 1998.

Education et pédagogies au Siècle des Lumières : actes du colloque 1983 de l'Institut des sciences de l'éducation, Université catholique de l'Ouest, Presses de l'Université catholique de l'Ouest, 1985.

EUDE (Thérèse), « Les couvents de Charité à Rouen », (séance du 25 octobre 1989), Groupe Histoire des Hôpitaux de Rouen, PDF consulté sur *www3.chu-**rouen**.fr/NR/rdonlyres/1E53A581-3658-4B65-B91E.../0/1989.pdf.*

GOLDWYN (Henriette), « L'éducation des femmes aux XVIIe siècle », *Cahiers du XVIIe siècle*, 1991, p. 249-262.

GOUESSE (Jean-Marie), « Parenté, famille et mariage en Normandie », *Annales ESC,* t. 27, 1972, p. 1139-1154.

GRANDIÈRE (Marcel), *L'Idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle,* Oxford, Voltaire Foundation, 1998.

GROSPERRIN (Bernard), *Les petites écoles sous l'Ancien Régime,* Rennes, Ouest France Université, 1984.

HASQUIN (Hervé), *Joseph II, catholique anticlérical et réformateur impatient*, Bruxelles, éd. Racines, 2007.

HUBERT (René), *Histoire de la pédagogie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1949.

JACOB (Marie), « L'École royale militaire : un modèle selon l'*Encyclopédie* ? », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n°43, octobre 2008, p. 105-126.

ROCHE (Daniel), « Le précepteur dans la noblesse française : instituteur privilégié ou domestique ? », in *Actes des séminaires organisés par l'École française de Rome et l'Università di Roma, La Sapienza (janvier-mai 1985),* Publications de l'École française de Rome, 1988, Vol. 104, n° 1, p. 13-36.

ROUSSET (Maurice), « Compte-rendu de Suzanne Lemaire, *La Commission des Réguliers 1766-1780* », Revue d'histoire de l'Eglise de France, 1927, n° 58.

G.La diplomatie et la guerre de Sept Ans

BELY (Lucien), *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV,* Paris, Fayard, 1990.

BELY (Lucien), *Les relations internationales en Europe XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris, PUF, coll. Thémis, 1992.

BUBB DODINGTON (George), *The diary of the late George Budd Dodington*, Hunt and Clarke, Londres, 1828.

CANNON (John), *Parliamentary Reform, 1640-1832*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972.

CHRISTIE (Ian R.), *Wilkes, Wyvill and Reform. The Parliamentary Reform Movement in British Politics 1760-1785*, Londres, Macmillan, 1962.

COQUELLE (Pierre), « L'espionnage en Angleterre pendant la guerre de Sept Ans », in *Revue d'histoire diplomatique* 14, 1900, p. 508-533.

COQUELLE (Pierre), *L'alliance franco-hollandaise contre l'Angleterre, 1735-1788* : d'après les documents inédits des archives du Ministère des affaires étrangères, Plon-Nourrit et cie, 1901.

DEWERPE (Alain), *Espion. Une anthropologie historique du secret d'Etat contemporain*, Paris, Gallimard, 1994.

DZIEMBOWSKI (Edmond), *La guerre de Sept Ans,* Paris, Perrin, Ministère de la Défense, 2015.

DZIEMBOWSKI (Edmond), *Un nouveau patriotisme français, 1750-1770 La France face à la puissance anglaise à l'époque de la guerre de Sept Ans*, Oxford, Voltaire Foundation, 1998.

GAILLARD (Gabriel-Henri), *Les avantages de la paix*, *discours qui a remporté le second prix au jugement de l'Académie Françoise,* Paris, Regnard, 1767.

GENET (Stéphane), *Les espions des lumières. Actions secrètes et espionnage militaire sous Louis XV*, éd. Nouveau Monde, Paris, 2013.

HOLMES (Geoffrey), SZECHI (Daniel), *The age of oligarchy pre-industrial Britain, 1722-1723*, Londres, Longman, Foundation of modern Britain, 1993.

JESSE (John Heneage), *George Selwyn and his contemporaries*, Londres, 1882.

KAUFFER (Rémi), *Histoire mondiale des services secrets*, Perrin, Paris, 2015.

KRIEGER (Wolfgang), *Services secrets : une histoire, des pharaons à la CIA,* CNRS éditions, 2009.

SPECK (William Arthur), *Stability and strife, England 1714-1760*, Londres, Edward Arnold, The new history of England 6, 1977.

ROSCOE (Edward Stanley), éd., *George Selwyn ; His letters and his life*, Londres, T. F. Uwin, 1899.

VIEILLARD (Julien Louis), « Le Secret du Roi, tentative de bureaucratisation des services secrets », *Perspectives internationales*, janvier 2012, n° 1, p. 151-160.

WARLIN (Jean-Fred), *J.-P. Tercier, l'éminence grise de Louis XV : un conseiller de l'ombre au Siècle des Lumières,* préface de Lucien Bély, L'Harmattan, Série XVIIIe siècle, Paris, 2014.

WEBSTER (John Clarence), *Thomas Pichon, the spy of Beauséjour*, Halifax, 1937.

H.Histoire des Pays-Bas

BAELDE (Michel), « Les Conseils collatéraux des Anciens Pays-Bas (1531- 1794) », *in* : *Revue du Nord*, tome 50, n°197, Avril-juin 1968, p. 203-212.

BERNARD (Bruno), « Patrice-François de Neny (1716-1784), portrait d'un homme d'état » in *Etudes sur le XVIIIè siècle*, Volume XXI, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993.

DE BOOM (Ghislaine), Les ministres plénipotentiaires dans les Pays-Bas autrichiens, principalement Cobenzl, Bruxelles, Lamertin, 1933.

DURAND (Yves), « Mémoires de Jean-Joseph de Laborde, banquier de la Cour et fermier général », *Annuaire-Bulletin de la société d'Histoire de France*, (1968-1969), Paris, 1971.

DUVILLIER (Thibaut) et JACOB (Steve), « Recension. Histoire politique et administrative des Pays-Bas autrichiens au XVIII[e] siècle », *Pyramides*, 1 | 2000.

GALAND (Michèle), « Dans les coulisses du pouvoir : la veuve Nettine (1706-1775), banquière de l'Etat dans les Pays-Bas autrichiens », in *Revue Sextant : Femmes de culture et de pouvoir*, Bruxelles, ULB, 2000.

GALAND (Michèle), *Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens (1744-1780)*, Etudes sur le XVIIIe siècle, n° 20, Bruxelles, 1993.

MORTIER (Roland), HASQUIN (Hervé), dir. *Etude sur le XVIIIe siècle*, « Charles Piot, historien catholique patenté », N°21, Edition de l'Université de Bruxelles, 1993, p. 11.

MORTIER Roland, HASQUIN Hervé, éds. : "Bruxelles au XVIIIe siècle" in *Etudes sur le XVIIIè siècle*, Volume IV, Editions de l'Université de Bruxelles, 1977, p. 120.

MOUREAUX (Philippe), « Charles de Cobenzl, homme d'état moderne » in MORTIER Roland, HASQUIN Hervé, éds., *Etudes sur le XVIIIe siècle*, Volume I, Editions de l'Université de Bruxelles, 1974, p. 172.

PIOT (Charles), *La correspondance du baron Godefroid van Swieten et du comte de Cobenzl au point de vue de la musique et du théâtre,* Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 1887.

QUAIRIAUX (Yves), « Charles de Lorraine à Mariemont : le domaine royal de Mariemont au temps des gouverneurs autrichiens : [exhibition] Musé royal de Mariemont, 16 octobre 1987-14 février 1988 », *Musée royal de Mariemont,* Le Musée, 1987.

SORGELOOS (Claude), *Les Mémoires historiques et politiques sur les Pays·Bas autrichiens de Patrice·François de Neny : Rédaction, diffusion et publication*, Archives et bibliothèques de Belgique, Bruxelles, 1989, p. 33-38.

VANDERHAEGHEN (Olivier), « La correspondance de dom Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert, avec Patrice-François de Neny, chef-président du Conseil privé des Pays-Bas autrichiens (1760-1782) », in., *Bulletin de la Commission royale d'histoire. Académie royale de Belgique*, t. 172, 2006.

VANHOORNE (Frédérick), « L'empreintes des Lumières dans le Luxembourg : les curiosités intellectuelles de Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert (1715-1794) », in., SORGELOOS (Claude) dir., *Autour de Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, 1744-1780. Culture et société,* Dexia Banque, 2000.

WAUTERS (Alphonse), *Ville de Bruxelles : inventaire des cartulaires et autres registres faisant partie des archives anciennes de la ville*, Bruxelles, 1885.

Annexes

Annexe 1

Extrait de baptême de Jean-Jacques Maubert
4E 02130 - 1712 - 1737 - Rouen (paroisse Saint-Martin-sur-Renelle), f° 137.

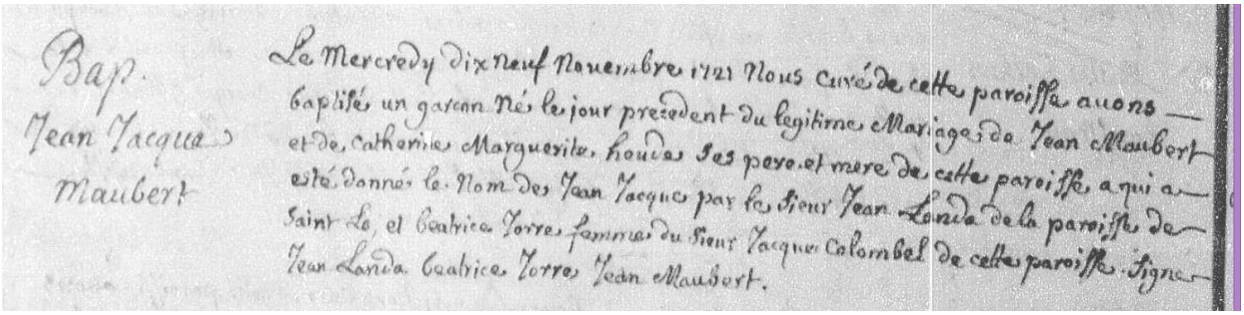
Bap.
Jean Jacques
Maubert

Le Mercredy dix Neuf Novembre 1721 Nous Curé de cette paroisse avons
baptisé un garcon Né le jour precedent du legitime Mariage de Jean Maubert
et de Catherine Marguerite houdas ses pere et mere de cette paroisse, a qui a
esté donné le Nom de Jean Jacques par le Sieur Jean Landa de la paroisse de
Saint Lo, et Beatrice Torres femme du Sieur Jacque Colombel de cette paroisse. Signe
Jean Landa. Beatrice Torres Jean Maubert.

.

Annexes 2

Généalogie de la famille Maubert.

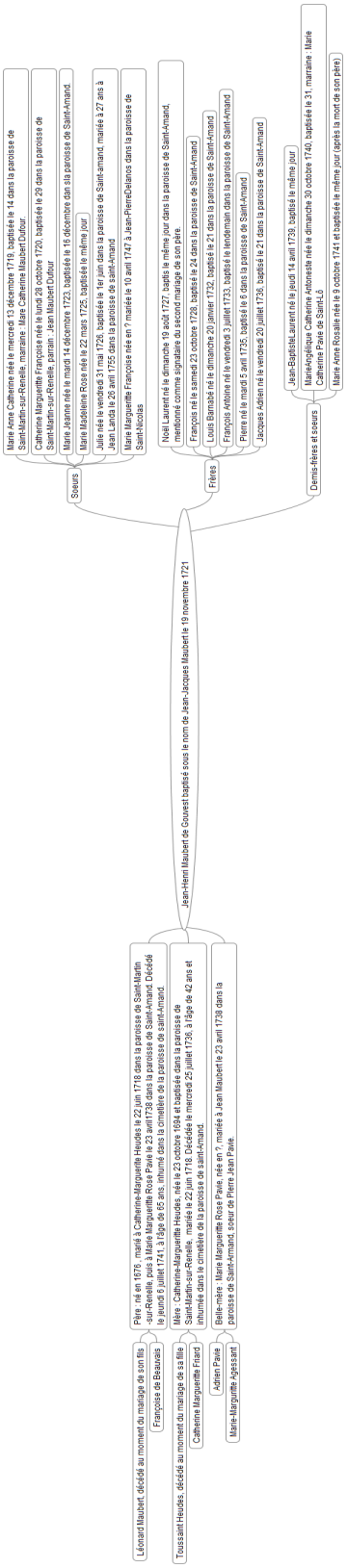

Annexe 3

Extrait des registres paroissiaux – Vêtures et professions
4E 02217 - 1737 - 1742 - Rouen (communauté Capucins de Sotteville), f°8.

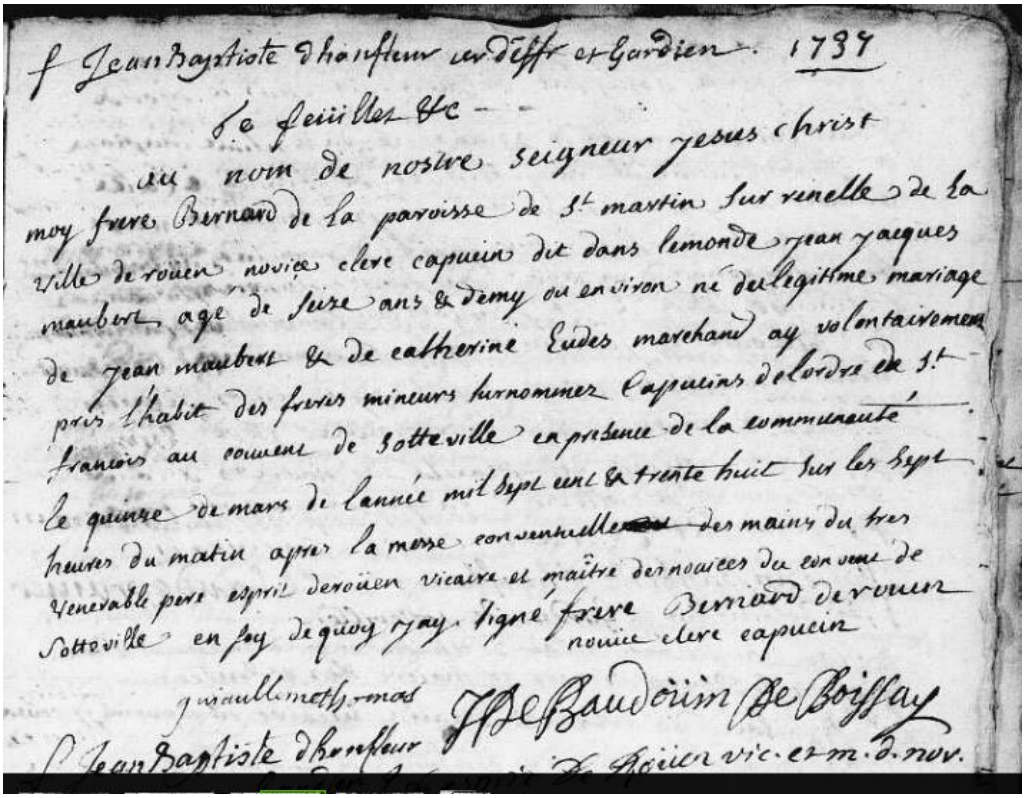
f Jean Baptiste d'hanfleur cy devt et Gardien 1737

Le feuillet etc

au nom de nostre seigneur jesus christ moy frere Bernard de la paroisse de St martin sur renelle de la ville de rouen novice clerc capucin dit dans lemonde jean jacques maubert age de seize ans & demy ou environ né de legitime mariage de jean maubert & de catherine Eudes marchand ay volontairement pris l'habit des freres mineurs surnommez Capucins de l'ordre de St francois au couvent de Sotteville en presence de la communauté le quinze de mars de l'année mil sept cent & trente huit sur les sept heures du matin apres la messe conventuelle des mains du tres venerable pere esprit de rouen vicaire et maître des novices du couvent de Sotteville en foy de quoy j'ay signé frere Bernard de rouen novice clerc capucin

jusqu'aux meth. mots f Jean Baptiste d'hanfleur f Bernard de Boissay de Rouen vic. et m. d. nov.

Annexe 4

Mémoire autobiographique du couvent des capucins. Première page.

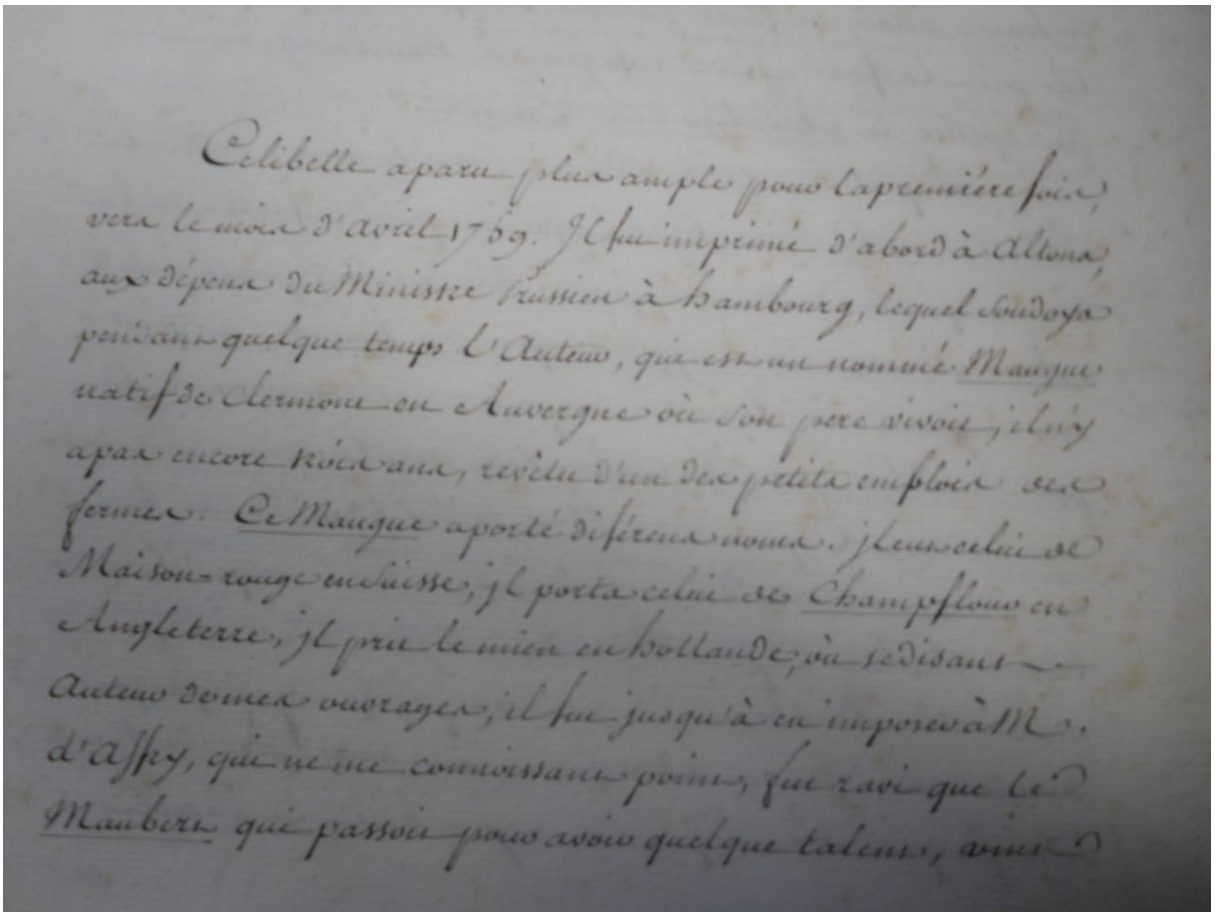
Celibelle a paru plus ample pour la premiere fois,
vers le mois d'avril 1759. Il fut imprimé d'abord à Altona,
aux dépens du Ministre Russien à Hambourg, lequel soudoya
pendant quelque temps l'Auteur, qui est un nommé Maugue
natif de Clermont en Auvergne où son pere vivoit, il n'y
a pas encore trois ans, revêtu d'un des petits emplois des
fermes. Ce Maugue a porté différens noms. Il prit celui de
Maison-rouge en Suisse, il porta celui de Champflour en
Angleterre, il prit le mien en Hollande, où se disant
Auteur de mes ouvrages, il fut jusqu'à en imposer à M.
d'Assy, qui ne me connoissant point, fut ravi que le
Maubert qui passoit pour avoir quelque talent, vint

Annexe 5

Lettre de change datée du 26 avril 1760 dans laquelle Maubert mentionne sa « femme » (Tirée de E. Balmas, éd. *Lettres iroquoises*).

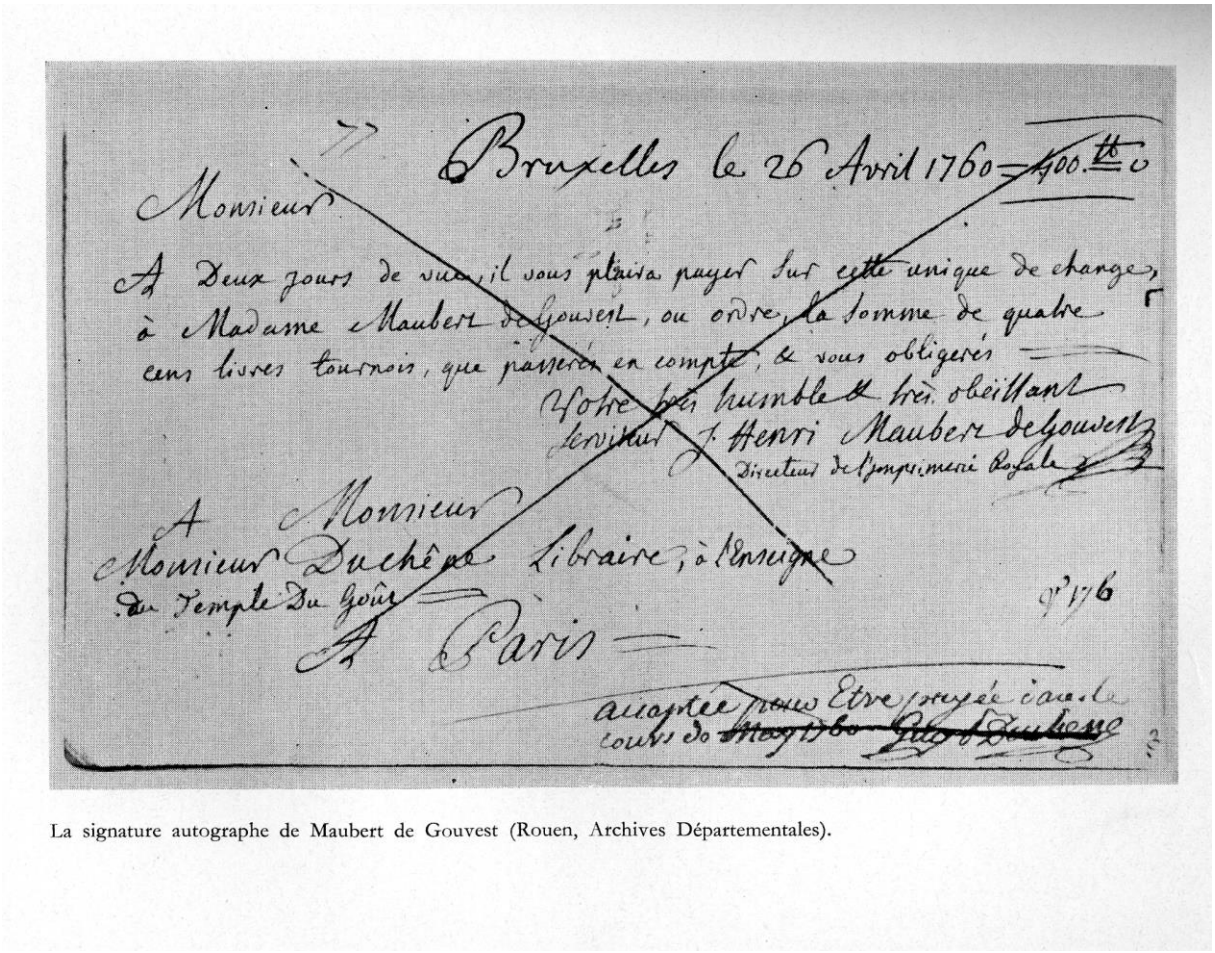

Bruxelles le 26 Avril 1760 — 400. tts

Monsieur

A Deux jours de vue, il vous plaira payer sur cette unique de change, à Madame Maubert de Gouvest, ou ordre, la somme de quatre cens livres tournois, que passerés en compte, & vous obligerés

Votre bien humble & très obeissant serviteur J. Henri Maubert de Gouvest
Directeur de l'Imprimerie Royale

A Monsieur

Monsieur Duchêne Libraire, à l'Enseigne du Temple du Goût

A Paris

n°176

acceptée pour Etre payée dans le cours de [illegible]

La signature autographe de Maubert de Gouvest (Rouen, Archives Départementales).

Annexe 6

Lettre écrite par Maubert à un proche du margrave de Bade-Dourlach,
datée du 17 septembre 1761. Archives générales de Karlsruhe, FA 5 A Corr 13, 3.

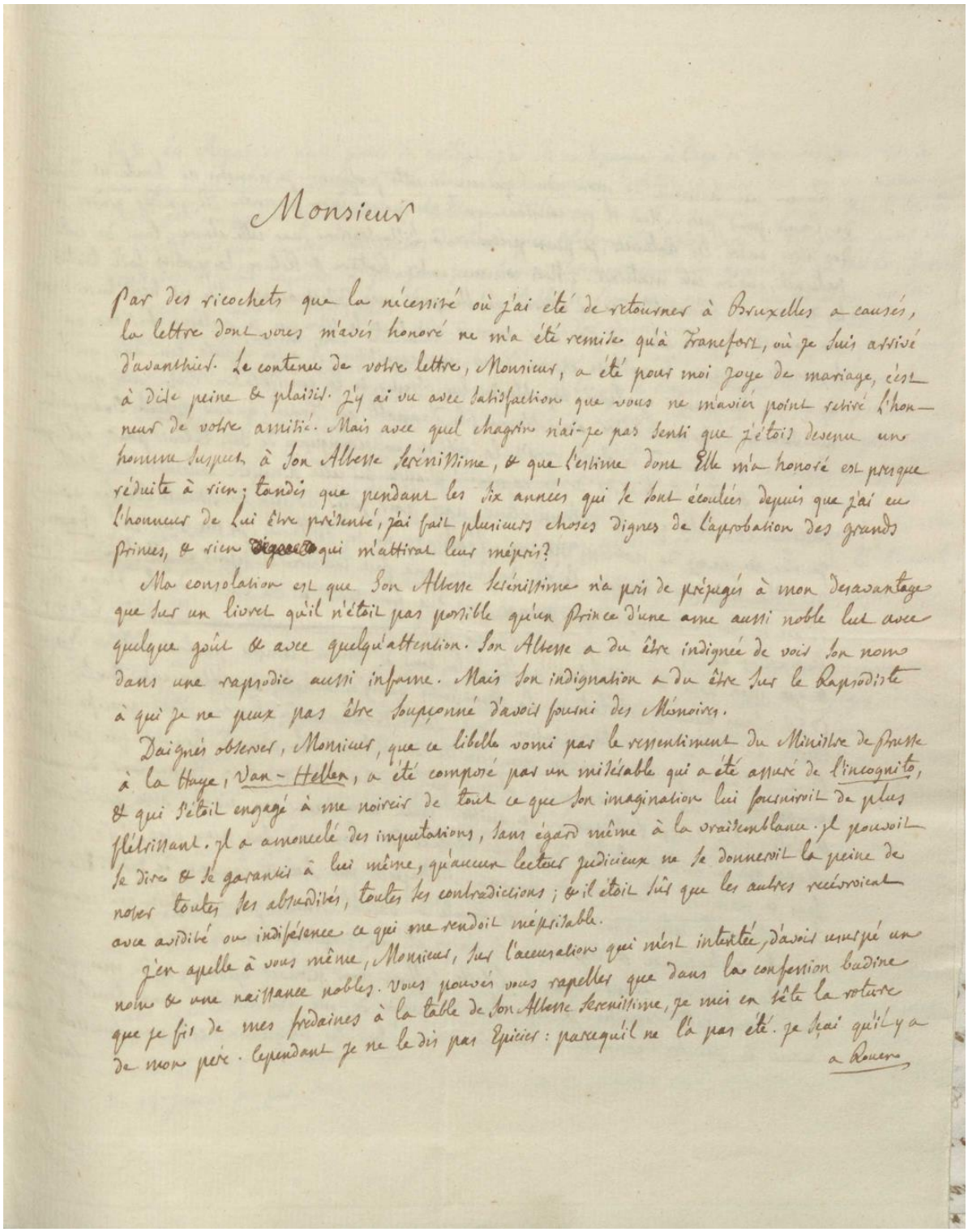

Monsieur

Par des ricochets que la nécessité où j'ai été de retourner à Bruxelles a causés, la lettre dont vous m'avés honoré ne m'a été remise qu'à Francfort, où je suis arrivé d'avanthier. Le contenu de votre lettre, Monsieur, a été pour moi sujet de mariage, c'est à dire peine & plaisir. J'y ai vu avec satisfaction que vous ne m'avies point retiré l'honneur de votre amitié. Mais avec quel chagrin n'ai-je pas senti que j'étois devenu un homme suspect à Son Altesse Sérénissime, & que l'estime dont Elle m'a honoré est presque réduite à rien; tandis que pendant les six années qui se sont écoulées depuis que j'ai eu l'honneur de Lui être présenté, j'ai fait plusieurs choses dignes de l'approbation des grands Princes, & rien qui m'attirat leur mépris?

Ma consolation est que Son Altesse Sérénissime n'a pris de préjugés à mon desavantage que sur un livret qu'il n'étoit pas possible qu'un Prince d'une ame aussi noble lut avec quelque goût & avec quelqu'attention. Son Altesse a du être indignée de voir son nom dans une rapsodie aussi infame. Mais son indignation a du être sur le Rapsodiste à qui je ne veux pas être soupçonné d'avoir fourni des Mémoires.

Daignés observer, Monsieur, que ce libelle vomi par le ressentiment du Ministre de Prusse à la Haye, Van-Hellen, a été composé par un misérable qui a été assuré de l'incognito, & qui s'étoit engagé à me noircir de tout ce que son imagination lui fourniroit de plus flétrissant. Il a annoncelé des imputations, sans égard même à la vraisemblance. Il pouvoit se dire & se garantir à lui même, qu'aucun lecteur judicieux ne se donneroit la peine de noter toutes les absurdités, toutes les contradictions; & il étoit sûr que les autres recevroient avec avidité ou indifférence ce qui me rendoit méprisable.

J'en appelle à vous même, Monsieur, sur l'accusation qui m'est intentée, d'avoir usurpé un nom & une naissance nobles. Vous pouvés vous rappeller que dans la confession badine que je fis de mes prétentions à la table de Son Altesse Sérénissime, je mis en tête la roture de mon père. Cependant je ne le dis pas Epicier: parcequ'il ne l'a pas été. je sçai qu'il y a

a Rouen

à Rouen un homme de mon nom qui est de cette profession. Je n'aurois ni honte ni dépit de l'avoir pour père. Mais il est constant qu'il n'est point mon parent. S'il y a des grades & des titres entre les Roturiers, je peux prétendre à l'illustration dans cette classe, tant du côté paternel, que du côté maternel. Mais comme entre Roture & Roture la posibité fait toutes les distinctions honorables, je ne citerai qu'elle pour mes 32. Quartiers. Elle est hereditaire dans ma famille depuis plus de 500 ans connus. C'est tout le titre que je reclame sur ma naissance. Et en verité la noblesse est en France une acquisition si aisée depuis cent ans, qu'il n'y a que la grande opulence capable de lui obtenir de la considération. Croyés vous que je me trouverois honoré d'être annobli, ou fils d'annobli, en France, quand Joseph Oubreguin Boueur & Gadouard de Paris, reçoit la noblesse en récompense de son talent pour nettoyer les rues & les boulevards de la capitale? J'insiste sur cette première calomnie du libelle, parceque c'est d'elle que le calomniateur part pour jetter sur moi du ridicule. De son aveu, je ne me parois de noblesse ni en Angleterre ni en Hollande. Je me suis titré Baron de Maubert, dit-il, lorsque le Roi de Prusse m'a fait interdire le séjour en Hollande. Or il est de fait, Monsieur, que je n'ai mis que trois jours à me rendre de la Haye à Bruxelles en 1758. que je ne me suis point donné pour noble au Comte de Cobenzl; & que mon nom de Maubert a été à la Cour de Vienne, comme partout ailleurs depuis 1752, sans aucune titulature. La Bourgeoisie que j'ai achetée à Allamann Canton de Berne en 1753. La naturalisation dont Leurs Excellences de Berne m'ont gratifié en 1753. L'une & l'autre je les ai eu en ma qualité de Roturier. Le nom de Gouvest que j'ai pris dès en quittant ma province, est si obscur qu'il ne sçauroit me faire soupçonner de vanité; & j'étois alors dans l'obligation de quitter mon nom, pour me dérober aux poursuites des Moines que je quittois. Le Roi de pologne Electeur de Saxe m'a fait mon abat, il y a 3. ans, sous ce nom de Maubert de Gouvest. S. Majesté me sçavoit Capucin de Padoue: Elle a passé sur cette note Ecclesiastique. Mais le Comte de Brühl n'auroit point souffert que mon imposture eut été authentiquée & légitimée, si j'avois été un imposteur dans le Civil.

Mon portrait donné dans le Libelle suffiroit pour prouver qu'il n'y a de moi que mon nom dans cette rapsodie. Je défie tout le monde de me reconnoître aux traits que me donne le peintre écrivain. Mon éducation chés les Augustins est une fausseté mani-

feste

ferte. Les Augustins n'ont point de college. J'ai été en Espagne à l'age de seize ans, en 1737. Ce n'est pas à cet age la qu'on fait des liaisons avec des hommes de lettres, & qu'on leur vole des manuscripts pour en profiter. J'ai publié le Testament d'Alberoni en 1753. au mois de fevrier. Mr. le Comte de Brühl ne m'a renvoyé mes papiers de Saxe qu'en octobre 1753. J'étois sorti du Konigstein pour aller reprendre l'habit Capucin à Prague. Je ne sauvai surement point des papiers. Je quittai la France en 1745 au mois de Mars, après la mort de l'abbé de Livry mon ami, qui me fit avant que de mourir des petits presens pour la valeur de cent louis d'or ou environ. C'est avec cette petite somme que je partis pour aller chercher fortune chés l'Etranger. Je fus en Hollande, de là en Angleterre, puis en Allemagne. J'étois le 2. d'Octobre 1745. entre Biberich & Baccarach, où les pandours du General Trips me dépouillerent. J'étois en Novembre à Leipsig; & en Fevrier 1746. j'entrai chés Mr. le Comte Rutowski, où j'ai été jouissant de l'estime de tout le monde jusqu'en 1748 que j'encourus l'indignation du Roi & le ressentiment du Comte de Brühl. J'ai expié ma faute par quatre ans de retraite sur le Konigstein. Je me suis mis en liberté par finesse, il est vrai, & en dépit du Comte de Brühl que j'ai trompé. Mais ce qui n'est arrivé jamais qu'à moi, je me suis si honnêtement conduit après ma liberté, que j'ai mérité le retour de la bienveillance du Ministre qui ne m'ôta jamais son estime, & les bienfaits du Monarque qui m'a adopté au nombre de ses sujets & de ses serviteurs particuliers.

Une lettre que Mr. le Comte Rutowski m'écrivit en Suisse, & que je conserve en original, laquelle portoit que le jeune comte son fils ~~irait~~ me verroit dans les voyages, dut il aller exprès où je serois, suffit pour prouver que je me suis comporté en Saxe d'une maniere irreprochable, & que ce qui me mit au Konigstein n'étoit qu'une faute, & point un crime. Mrs. Constant & de Bellegarde sous les yeux de qui j'avois passé les trois ans que j'ai vécu en Suisse, ne m'auroient jamais présenté à Son Altesse Serenissime, si j'avois été un lâche tel que le libelle me peint. Cette seule observation porte ma justification sur l'article. J'ose dire que depuis six ans j'ai prouvé qu'il n'y a pas un homme au monde en droit plus que moi, de se glorifier du vrai courage, & de cette intrépidité qui est également dans le cœur & dans l'esprit.

Les imputations de sol & de trahison, relativement au Roi de Pologne & à son Ministre, sont d'une absurdité évidente. Sur ma conduite en Saxe, je dois être jugé d'après le témoignage de ceux qui m'y ont connu. Mr. le Comte de Brühl lui même m'a écrit l'année passée du 14. juin. Je puis vous assurer, Monsieur, que les libelles qu'ils ont fait publier contre

vous

vous & dans lesquels j'ai trouvé moi même beaucoup de fausseté, n'ont fait aucune impression sur moi. Bien loin de là, j'ai cru qu'il était juste de vous rendre le service desiré, en m'intéressant à la cour de Rome &c

Je vous supplie, Monsieur, de faire comme Mr. le Comte de Brühl, & de juger des faits du libelle que vous n'êtes pas à portée d'approfondir, par ceux que vous êtes en état de vérifier. Lorsque je passai par Carlsruhe en 1755 avois-je l'air & les allures d'un Espion qui avoit fait son marché pour aller espionner en Angleterre? Je reste 6. semaines à la cour. J'en passe 6 autres à Zurich avec le Comte de Bellegarde: je ne demeure que trois jours à Amsterdam où la Beaumelle fut le seul homme avec qui j'eus conversation. Je ne reste à la Haye que deux jours, & je n'y vois que Formey précepteur du jeune Prince Stadhouder. Je passe en Angleterre où j'arrive le 14 Decembre 1755. Au commencement d'Octobre 1756 je publie à Londres le premier Ecrit qui ait paru contre la Cause Prussienne intitulé Système & conduite de la Prusse. Partisan connu de la Saxe, j'ai accès auprès des Ministres Anglois qui m'offrent un état auquel je ne reponds. voilà ma vie d'Angleterre. Repassé en Hollande au commencement de 1758. Je continue d'écrire pour la Saxe, & d'être en liaison avec Mr. le General Yorke. Cette liaison subsiste jusqu'à ce que le Roi de Pologne Electeur de Saxe m'attache à lui, jusqu'à ce qu'un renouvellement de l'alliance de Westminster eut uni la cause Prussienne à la cause Angloise. La Majesté Prussienne me persécute. Je cede avec respect mais sans timidité. Je viens à Bruxelles où je suis accueilli, pensionné &c. Je continue d'écrire sous l'aveu & l'approbation de la cour de Vienne. Enfin des préjugés de religion me suscitent des tracasseries. Je suis protégé hautement par les Ministres de l'Impératrice Reine. Le libelle paroit: ils redoublent pour moi de faveurs & de bienveillance. Je ne me fais pas d'autre justification sur les faits énoncés dans le libelle.

Le nom de Son Altesse Serenissime est profané par le Libelliste. Le miserable se promettoit bien que je souffrirois quelque chose de ce trait de malignité. Mais, Monsieur, par quelle indiscretion peut-on l'avoit enhardi à citer Monseigneur le Margrave? Je ne suis glorifié, il est vrai, de l'accueil que j'avois reçu de ce Prince Amateur & protecteur des talens. Mais j'en ai peut-être moins dit la dernière que Mr. le Marquis de Bellegarde, qui par bienveillance pour moi veut toujours faire un plaisir de me renouveller l'honneur que S.A.S. m'avoit

m'avoit fait, en en rapellant l'époque & les détails. Monseigneur a-t-il pu penser que je servis indifférent aux bontés qu'il eut pour moi, & que je n'aimerois pas à m'en glorifier? Si c'est être indiscret, je le serai toujours. Ainsi que les Princes doivent aux lettres de les protéger, ceux qui cultivent les lettres doivent aux protecteurs de publier ce qu'ils daignent faire en leur faveur.

Moi, Monsieur, aller me présenter à Son Altesse Sérénissime avec des vues secrettes! Je suis serviteur de Monseigneur le Margrave, & serviteur assés judicieusement Zélé, pour ne jamais me charger auprès de lui de commissions équivoques. Si Son Altesse Sérénissime me permettoit de lui proposer quelque chose, ce seroient des découvertes que j'ai faites, ou que j'ai acquises, pour l'amélioration d'un pays: ce seroient des Spéculations & des plans dans ce genre, dignes d'amuser, ou d'occuper un grand Prince. Si j'avois quelque chose à demander à Son Altesse Sérénissime, ce seroit pour moi même, dont la fortune chancelante jusqu'à la paix a besoin d'un protecteur. Mon état est fait; mais le Prince qui me l'a fait étant assés magnanime pour daigner penser à moi, malgré les disgraces, moi je suis assés reconnoissant pour ne pas vouloir solliciter la munificence en ces circonstances fâcheuses. Si Son Altesse Sérénissime daignoit prendre pour moi les sentimens que mon respectueux attachement mérite qu'Elle ait de moi, je lui demanderois d'aller près d'Elle, sous ses yeux & ses auspices, travailler mon Histoire politique du Siecle, & attendre la paix dans le lieu du monde le mieux orné pour en jouir.

Je vous ai fait une bien longue lettre, Monsieur, parceque votre estime m'est précieuse, & que je ne me consolerois pas d'avoir perdu celle de Mgr. le Margrave. J'ai dans mon portefeuille des pièces originales capables de démontrer au juge le plus sévère que jamais je ne me suis écarté du chemin de l'honneur & de la probité, & que je n'ai contre moi qu'une loi Ecclésiastique qui n'a de force qu'à Rome & à Vienne. Achevés votre ouvrage Monsieur. Pardon de faire un abregé de cette longue lettre. Rendés moi les bonnes graces du Prince votre Maître. Que je puisse l'aller saluer, soit que ce soit mon chemin, ou que ce ne le soit pas. Les Ministres de presse mêmes ont rougi du libelle, ils m'ont offert de me mettre dans les bonnes graces du Roi leur maître. Je n'ai cru, jamais ils ne m'ont méprisé; & le Roi est trop grand homme pour ne pas voir que j'ai été contre

lui

lui parler à la plume, comme je lui ai donné notre Guichard, Quintus Icilius pour parler au poil. Je vous salue, vous remercie, & suis cordialement avec la plus haute estime

Monsieur

Votre très humble & obligé
serviteur Maubert de Gouvest

à Francfort le 17. Septembre
1761

A Mr. Martin Marchand
chez Mr Altermann
à Francfort sur le Mein

N.B. voici mon adresse, nulle mention, je vous prie de Maubert

Annexe 7

Première page d'un ouvrage inédit de Maubert sur les chevaliers de l'ordre de Malte, conservé aux archives de Dresde, 10026, Geheimes Kabinett, loc. 589/39.

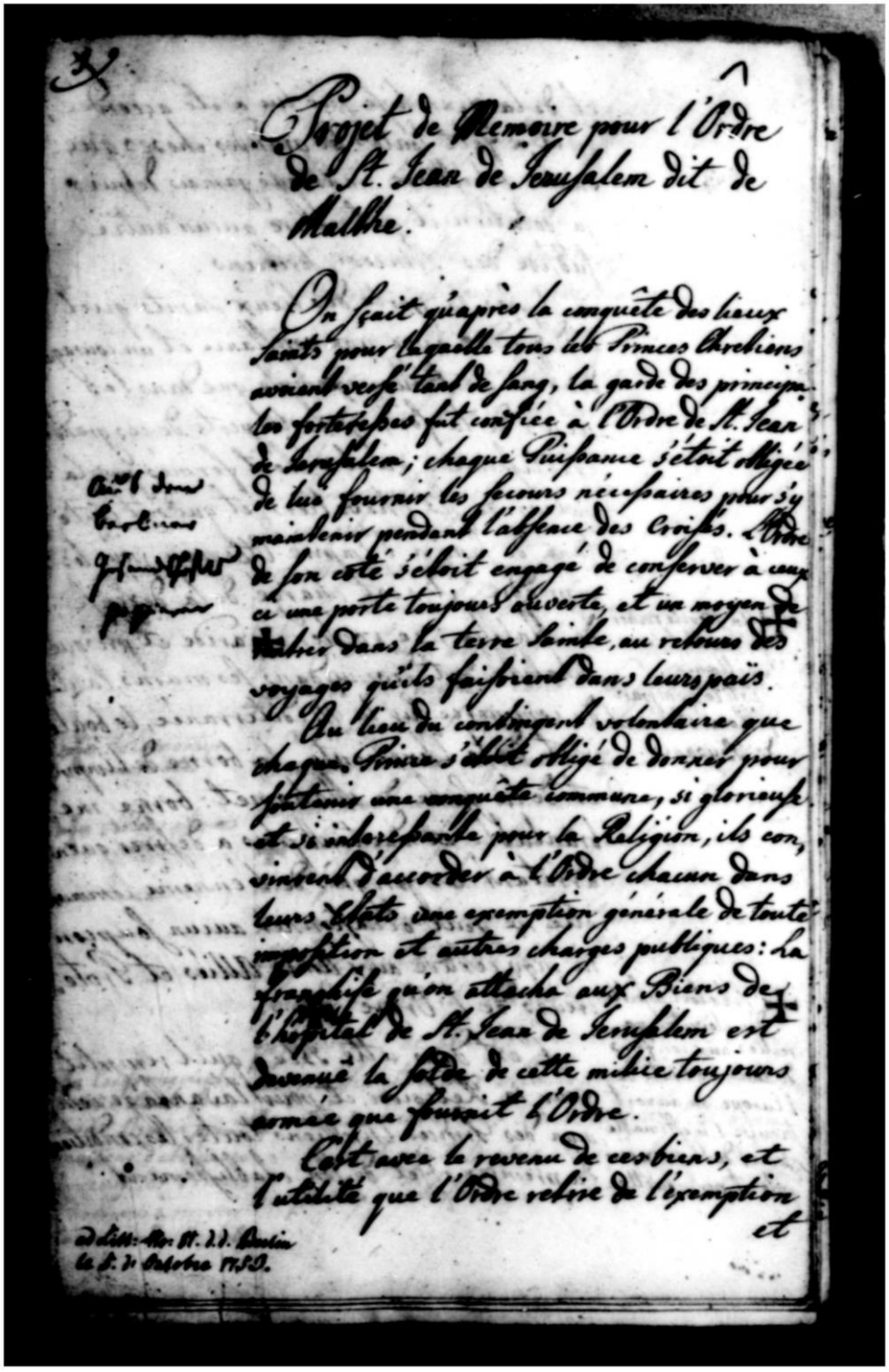

Projet de Memoire pour l'Ordre de St. Jean de Jerusalem dit de Malthe.

On sçait qu'après la conquête des lieux saints pour laquelle tous les Princes Chrétiens avoient versé tant de sang, la garde des principales forteresses fut confiée à l'Ordre de St. Jean de Jerusalem; chaque Puissance s'étoit obligée de lui fournir les secours nécessaires pour s'y maintenir pendant l'absence des Croisés. L'Ordre de son côté s'étoit engagé de conserver à eux ce une porte toujours ouverte, et un moyen de rentrer dans la terre sainte, au retours des voyages qu'ils feroient dans leurs païs.

Au lieu du contingent volontaire que chaque Prince s'étoit obligé de donner pour soutenir une conquête commune, si glorieuse et si indispensable pour la Religion, ils consentirent d'accorder à l'Ordre chacun dans leurs Etats une exemption générale de toute imposition et autres charges publiques: la franchise qu'on attacha aux Biens de l'hopital de St. Jean de Jerusalem est devenuë la solde de cette milice toujours armée que fournit l'Ordre.

Cet avec le revenu de ces biens, et l'utilité que l'Ordre retire de l'exemption et

Annexe 8

Repères biographiques.

DATES	EVENEMENTS
18 novembre 1721	Naissance de Jean Jacques Maubert à Rouen en France, baptisé le 19
25 juillet 1736	Mort de sa mère, inhumation le mercredi 25 juillet 1736
1737	Maubert s'échappe de son domicile et part à Paris où un ami de son père le recueille, il voyage ensemble jusqu'en Espagne
15 mars 1738	Prend les habits au couvent des capucins de Sotteville (ordre de Saint-François)
23 avril 1738	Second mariage de son père
6 février 1740	Prononce ses vœux
1740	Son père porte plainte contre son engagement au couvent et cette plainte est retirée cette même année
6 juillet 1741	Mort de son père
1742	Il fait ses vœux sous le nom de frère Bernard, noviciat fait à Bayeux
19 mars 1744	Il s'échappe du couvent de Cahors où il a été transféré
1744	Il s'engage dans l'armée française
1744	Il déserte et quitte Metz où il était soldat

1744	Il part en Espagne où il rencontre Ducrey de Morsan fils d'un fermier général
1744	Il se sauve d'Espagne emportant les affaires de son ami
1745	Entre comme volontaire dans l'armée du roi de Pologne où il se fait remarquer
1745	Il se réfugie aux Provinces-Unies
Juin 1745	Il vient à La Haye, se présente à l'Abbé de la Ville alors ministre de France
Fin octobre 1745	Part en Saxe arrive à Leipzig
15 décembre 1745	La Prusse attaque les troupes saxonnes dans lesquelles Maubert sert
1746	La Saxe perd, Maubert se sauve, 3 jours après il rejoint la Cour de Dresde
Début 1746	Mort de l'abbé de Livry, ami de Maubert
Février 1746	Maubert entre chez le Comte de Rutowski où il reste 3 ans
1748	Emprisonné à Königstein par le comte de Brülh, pour une durée de 4 ans, il commence la rédaction des *Lettres Iroquoises*
20 Mars 1752	Il est délivré par le nonce apostolique
1752	Il est conduit à Prague puis à Rome, traverse l'Italie et séjourne à Venise
Juin 1752	De Rome, il est renvoyé en France, long trajet à pieds jusqu'à Mâcon
18 août 1752	A Mâcon, il fausse compagnie aux deux moines qui l'escortaient et part en Suisse

3 Jours après Mâcon	Il arrive à Genève puis part à Lausanne
1753	Il arrive à Lausanne et il publie les *Lettres Iroquoises*
1753	Il se convertit à la religion réformée car il veut un état civil
1753	Il écrit le *Testament politique du Cardinal Alberoni*
1753	Problème avec *l'Histoire politique,* Maubert doit rendre compte de son travail au Sénat de Berne
7 juillet 1753	Acquiert le titre d'avocat et les lettres de naturalisation 6 semaines plus tard, le 23 août
Janvier 1754	Maubert rencontre le marquis de Chavigny
1754	Veut obtenir le droit d'ériger à Londres un petit collège libre sur l'Histoire comme l'Abbé Nollet
Été 1754	Séjour à Soleure (ville du Nord de la Suisse)
19 septembre 1754	Maubert reçoit une lettre de Rutowski écrite depuis le château de Pillnitz
1754	Il fait paraître à Lausanne *L'illustre paysan ou vie et aventures de Daniel Moginié*
1754	Il fait paraître à Lausanne *L'histoire politique du siècle*
1754	Il fait paraître à Lausanne *L'école du gentilhomme*
Fin mars 1755	Toujours à Genève, fait la connaissance des libraires Philibert Frères
1755	Passe quelques semaines à la campagne avec Dr Fraigneau, Lord Cornolly et M.de St Jean

Août 1755	Se trouve à La Haye pour rencontrer l'Abbé de la Ville avec une lettre de recommandation
Début août 1755	Il quitte la Suisse
1755	Fatigué par le chariot de poste allemande, il est invité à se reposer à Karlsruhe et voit le prince margrave, reste 2 mois à sa Cour
1755	Passe à Zwolle avec le Marquis de Bellegarde (colonel régiment prince Margrave) où il reste plus de 6 semaines
4 octobre 1755	Couronnement de l'empereur François, Maubert se met en route avec un jeune homme un peu avant pour y assister, ils se font détrousser
3 décembre 1755	Maubert part de Zwolle (aux Pays-Bas) et s'arrête 3 jours à Amsterdam où il voit La Beaumelle, puis reste 4 jours à La Haye
9 décembre 1755	Il embarque pour Londres et y reste 2 ans
14 décembre 1755 (ou 16)	Maubert passe en Angleterre à bord du paquebot Helvoetsluys et arrive à Londres
Décembre 1755	Le marquis de Bonnac le rencontre et lui propose d'espionner en Angleterre
1755	Arrive à Londres, veut voir Bolingbroke
1756	Henri Furnès veut lui trouver une place dans les bureaux de Newcastle mais il meurt avant
1756	Parle de *l'Histoire politique* à Bolingbroke qui accepte de trouver des souscripteurs
Septembre 1756	Maubert cesse de voir les gentilshommes anglais (Bolingbroke...)
Début avril 1756	Maubert se retire dans une maison à Chelsea
Après avril 1756	Il ne va plus à Londres que deux ou trois fois par semaine

Début mai 1756	Fin de la correspondance étrangère de Maubert durant son séjour à Londres
1756	Yvon évoque un second Maubert qui le compromet en Angleterre et en Hollande, Maubert pense qu'il s'agit de Saint-Flour ou Maugue
16 mars 1757	Lettre à Cobenzl qui témoigne que Maubert est à Londres
3 juillet 1757	Maubert part quelques jours à La Haye à bord d'un bateau de pêcheur afin de poursuivre l'imposteur qui a pris sa place
5 août 1757	Revient en Angleterre et loge dans une chambre garnie à Kinsington
Mi-septembre 1757	Il fait paraître à Londres *L'histoire politique du siècle*
Fin septembre 1757	Maubert demeure à Londres
14 décembre 1757	Il quitte l'Angleterre, parti « du pied de la Tour à midi »
31 décembre 1757	Il débarque à Rotterdam, découvre la vérité sur les machinations dont il a été victime (son soi-disant double)
1757	En Hollande, le comte de Brühl le fait nommer secrétaire d'Auguste III
1757	Secrètement au service de Cobenzl, ministre d'Autriche à Bruxelles
1757-1758	Il part à Bruxelles, où il reçoit une pension et la direction de l'Imprimerie Royale
1758	Il fait paraître *L'esprit de la présente guerre* et *Ephraïm justifié*
Mars 1758	Maubert est en liaison avec le Général Yorke jusqu'en mars 1758
24 juillet 1758	Arrive aux Pays-Bas mais part quelques temps en Hollande

Octobre 1758	Maubert vient à Bruxelles, chargé d'espionner des diplomates français
Novembre 1758	Maubert est gratifié d'une pension de 50 ducats par mois
1759	Toujours en Belgique intervention de Heslaer, obtient le privilège de la Gazette (en mai) et la direction de l'imprimerie royale
25 mars 1759	Le gouverneur général veut octroyer à Maubert la publication de la *Gazette de Malines*
1er mai 1759	Le *Journal* devient la *Gazette françoise des Pays-Bas*, Maubert en devient propriétaire.
12 juin 1759	Rebaptisé la *Gazette des Pays-Bas*
Septembre 1759	Maubert reçoit l'octroi du *Mercure politique*
1759	Il se remet au service du comte de Brühl
1759	Parution d'un ouvrage contre Maubert : *L'espion, histoire du faux baron Maubert*
Décembre 1759	Maubert publie le *Mercure historique et politique des Pays-Bas*, échappant à la censure
26 avril 1760	Lettre de change nous indiquant que Maubert a une femme née Bernier
8 juillet 1760	Maubert avoue ses dettes au comte de Cobenzl
20 octobre 1760	Maubert se défait de ses fonctions de direction de l'Imprimerie Royale à Bruxelles
15 décembre 1760	Obtient de Cobenzl un acte qui l'affranchit pendant 8 mois de tout arrêt civil
18 décembre 1760	Le ministre lui ordonne de ne pas quitter le pays

3 janvier 1761	Le Conseil Privé lui donne la permission de quitter le pays malgré ses créanciers. Un décret fixe la somme due par Maubert.
Mi-janvier 1761	Maubert est en France pour quelques mois, pour affaires particulières, avec congés des comtes de Kaunitz et de Cobenzl
21 janvier 1761	Cobenzl lui écrit une lettre à Paris
1761	Maubert passe à Paris selon Voltaire mais ne trouve pas de travail
De 1761 à 1764	Maubert place son enfant chez une nourrice parisienne, vers l'Hôtel des Invalides
8 août 1761	Arrive à Bruxelles travesti en procureur et portant le faux nom de Martin
Mi-août 1761	Quitte Paris officiellement et revient à Bruxelles pour avoir des arrangements avec ses créanciers
1761	Duché de Wurtemberg qu'il quitte après avoir pris parti contre le duc et la duchesse
Mi-septembre 1761	Maubert quitte Bruxelles, sur décret du Conseil Privé, abandonnant ses meubles et ses effets à ses créanciers.
Septembre 1761	Il part à Stuttgart puis à Francfort
Septembre, octobre et novembre 1761	Maubert est à Francfort
8 décembre 1761	Maubert part pour Manheim, il y reste jusqu'au 2 janvier 1762
19 janvier 1762	Maubert est à Munich où il est présenté aux Altesses Royales de Saxe
25 janvier 1762	Maubert serait parti de Munich pour Dresde avec Leurs Altesses Royales mais dès le 21 il est pris d'une violente goutte à la tête
21 septembre 1762	Maubert est à Stuttgart et envoie une lettre pour la parution de son ouvrage *La paix générale*

8 février 1763	Maubert part de Stuttgart après y être resté 7 mois. Il va à Manheim
Mai 1763	Se trouvant dans la misère, Maubert se rapproche de Tyrrell
1763	Parution d'un ouvrage de Chevrier reprise textuelle de l'Espion
1763	Tyrrell se sépare de Madame de Beaumont
Octobre-décembre 1763	Maubert s'arrête à Mayence
Mi-décembre 1763	Maubert se rend à Francfort et sur demande d'un client, essaie de lui obtenir la direction de comédiens français pour les fêtes de couronnement auprès des ministres germaniques
16 février 1764	Maubert part de Francfort à cette date et arrive à Manheim le lendemain. Il est emprisonné pendant 11 mois sans procès et s'évadera.
1764	Il fait paraître à Francfort le *Nouvel état politique des Pays-Bas*
21 février 1764	Maubert est emprisonné au château du Prince Evêque de Worms
8 décembre 1764	Maubert s'évade de sa prison de Francfort
19 décembre 1764	Il part à Amsterdam où il ne reste que deux jours avant d'être jeté dans une prison civile le 21
1765-1767	Il est emprisonné à Amsterdam sur la plainte d'un libraire avec lequel il était en procès : Constapel
1765	Il fait paraître à Augsbourg *La pure vérité*
1765	Il fait paraître à Amsterdam *Le temps perdu*
11 juillet 1765	Sentence prononcée par les Echevins de la ville d'Amsterdam concernant le procès de Maubert.

Mai 1766	On apprend par ses lettres (Pichon alias Tyrrell) qu'il est à La Haye
6 octobre 1766	Dernière lettre de la correspondance Cobenzl/Maubert
28 octobre 1766	Maubert a 3 ans de retard et félicite Tyrrell pour avoir quitté Mme de Beaumont
28 octobre 1766	Demande à Tyrrell de jouer un rôle dans la vente des *lettres de Robert Talbot*
28 octobre 1766	Dans sa lettre Maubert explique à Tyrrell son projet de savon et cire d'Espagne
1767	Il part pour le Danemark
1767	Il fait paraître le *Testament politique du Chevalier de Walpoole*
1767	Il publie à La Haye *Trop est trop*
1767	Il fait paraître les *Lettres du chevalier Robert Talbot*
26 novembre 1767	Il meurt à Altona d'un accès de goutte

Annexe 9

Schéma heuristique de Maubert et de ses réseaux

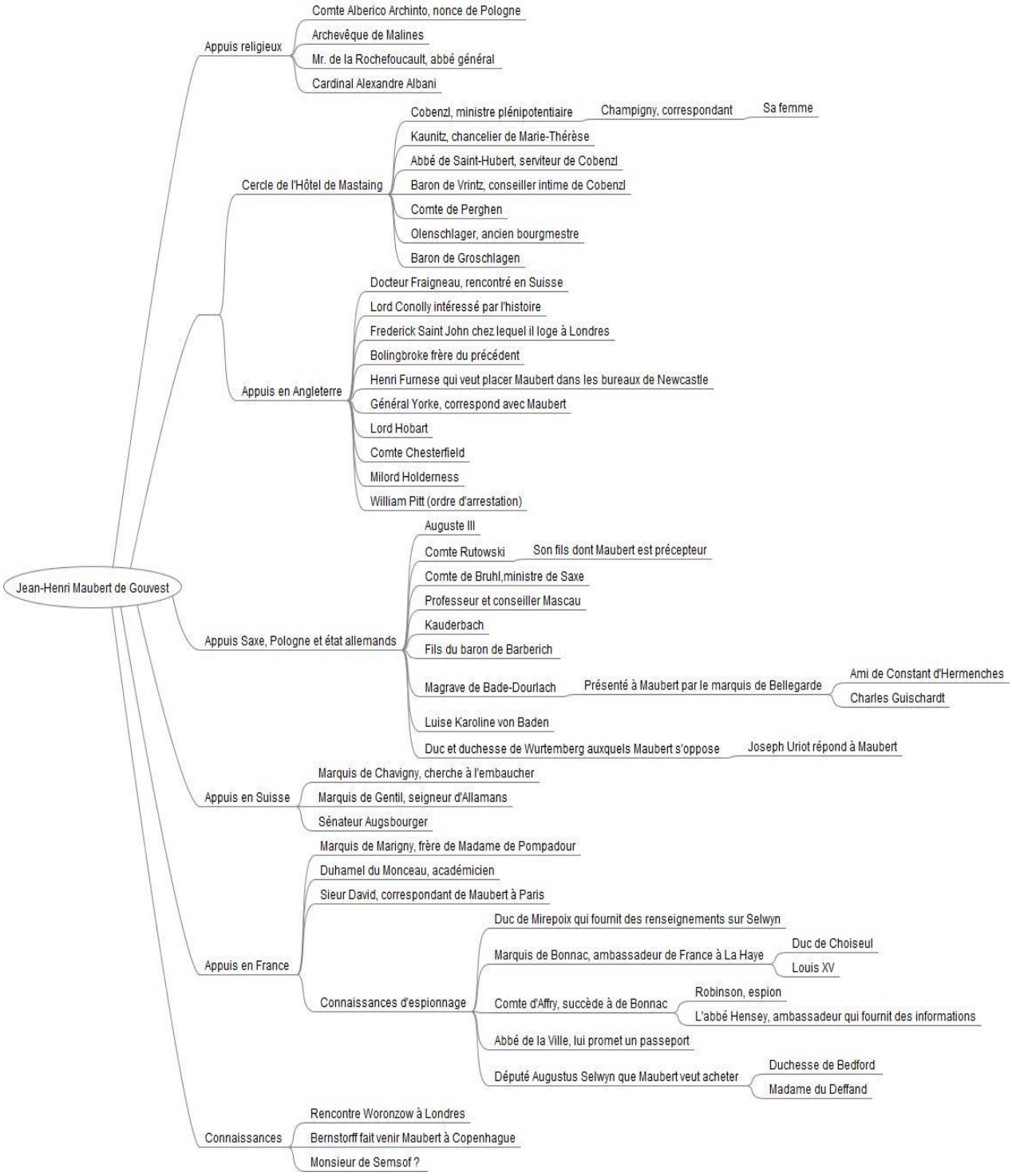

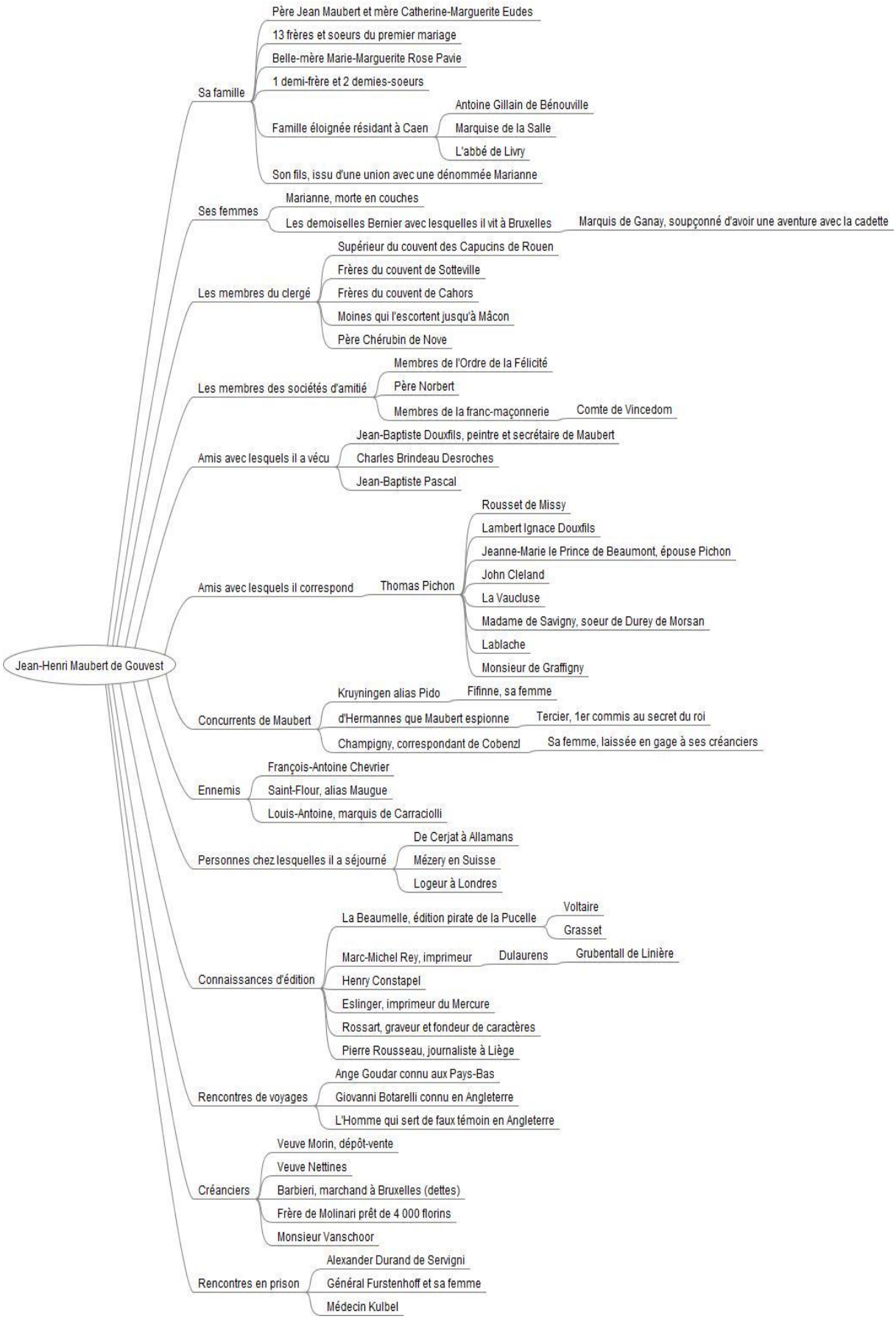
Jean-Henri Maubert de Gouvest
Sa famille
Père Jean Maubert et mère Catherine-Marguerite Eudes
13 frères et soeurs du premier mariage
Belle-mère Marie-Marguerite Rose Pavie
1 demi-frère et 2 demies-soeurs
Famille éloignée résidant à Caen
Antoine Gillain de Bénouville
Marquise de la Salle
L'abbé de Livry
Son fils, issu d'une union avec une dénommée Marianne
Ses femmes
Marianne, morte en couches
Les demoiselles Bernier avec lesquelles il vit à Bruxelles
Marquis de Ganay, soupçonné d'avoir une aventure avec la cadette
Les membres du clergé
Supérieur du couvent des Capucins de Rouen
Frères du couvent de Sotteville
Frères du couvent de Cahors
Moines qui l'escortent jusqu'à Mâcon
Père Chérubin de Nove
Les membres des sociétés d'amitié
Membres de l'Ordre de la Félicité
Père Norbert
Membres de la franc-maçonnerie
Comte de Vincedom
Amis avec lesquels il a vécu
Jean-Baptiste Douxfils, peintre et secrétaire de Maubert
Charles Brindeau Desroches
Jean-Baptiste Pascal
Amis avec lesquels il correspond
Thomas Pichon
Rousset de Missy
Lambert Ignace Douxfils
Jeanne-Marie le Prince de Beaumont, épouse Pichon
John Cleland
La Vaucluse
Madame de Savigny, soeur de Durey de Morsan
Lablache
Monsieur de Graffigny
Concurrents de Maubert
Kruyningen alias Pido
Fifinne, sa femme
d'Hermannes que Maubert espionne
Tercier, 1er commis au secret du roi
Champigny, correspondant de Cobenzl
Sa femme, laissée en gage à ses créanciers
Ennemis
François-Antoine Chevrier
Saint-Flour, alias Maugue
Louis-Antoine, marquis de Carraciolli
Personnes chez lesquelles il a séjourné
De Cerjat à Allamans
Mézery en Suisse
Logeur à Londres
Connaissances d'édition
La Beaumelle, édition pirate de la Pucelle
Voltaire
Grasset
Marc-Michel Rey, imprimeur
Dulaurens
Grubentall de Linière
Henry Constapel
Eslinger, imprimeur du Mercure
Rossart, graveur et fondeur de caractères
Pierre Rousseau, journaliste à Liège
Rencontres de voyages
Ange Goudar connu aux Pays-Bas
Giovanni Botarelli connu en Angleterre
L'Homme qui sert de faux témoin en Angleterre
Créanciers
Veuve Morin, dépôt-vente
Veuve Nettines
Barbieri, marchand à Bruxelles (dettes)
Frère de Molinari prêt de 4 000 florins
Monsieur Vanschoor
Rencontres en prison
Alexander Durand de Servigni
Général Furstenhoff et sa femme
Médecin Kulbel

Index

Pour faciliter la lisibilité de l'index, les noms revenant trop régulièrement dans le corps de texte, tels que Chevrier, Cobenzl et Maubert ont été retirés.

Accarias de Sérionne, Jacques, 240, 254
Adelung, Johann-Christoph, 20, 29, 32, 107
Albani, Alexandre cardinal, 155
Albergoni, Lodovico, 99
Alberoni, Guilio, cardinal, 11, 341, 342, 411, 414, 488, 512
Alembert, Jean Le Rond d', 310, 321, 345, 358, 361, 372
Archinto, Alberico comte, 152, 155, 164, 207
Arnould, Sophie, 238, 546, 565
Auguste III, électeur de saxe et roi de Pologne, 18, 186, 202, 271, 272, 276, 290, 298, 299, 500, 530, 539, 585
Auguste-Guillaume de Prusse, 297, 454, 523
Barbeu du Bourg, Jacques, 412, 558
Barbeyrac, Jean, 181
Bassompierre, Jean-François, 324
Bayle, Pierre, 166, 169, 307, 349
Beaujeu de la Salle, Humbert, 37, 42, 57
Beaumont, Christophe de, archévêque, 349
Bedford, John Russel, duc de, 440, 476, 491, 492, 530, 531, 538
Bellegarde, François-Eugène-Robert Noyel de, 137-139, 280, 281, 584
Benoît XIV, pape, 164, 207, 321
Bénouville, Antoine Gillain marquis de, 61, 62, 393, 500
Bernardin de Saint-Pierre, Jacques-Henri, 96, 345
Bernier, demoiselles, 19, 49-55, 64, 183, 186, 257, 586
Bernis, François-Joachim de Pierre, abbé puis cardinal de, 451
Bernstorff, Johann Hartwig Ernst von, 178, 298
Boileau, Nicolas dit Boileau-Despréaux, 381, 553
Bolingbroke, Henry St John, second vicomte de, 126, 288-296, 411, 412, 511, 512, 537, 558, 584
Bonnac François-Armand d'Usson marquis de, 5, 18, 433-444, 484, 584
Bonneval, Claude Alexandre, comte de, 14, 44, 74, 75, 86
Bottarelli, Giovanni, 37, 42, 57, 68, 69, 155
Boubers, Jean-Louis de, 249, 324
Boucherie, Jean-Joseph, 189, 192, 195, 197
Bougeant, Guillaume-Hyacinthe, 381
Boyer, Jean-Baptiste, marquis d'Argens, 322
Branicki, Vladislav, 82
Broglie, Charles-François, comte de, 299, 429, 431
Brühl, Henri comte de, 98, 110, 111, 116, 123-125, 139, 154, 184, 185, 202-207, 220, 223, 224, 251, 272-277, 296, 442, 465, 467, 585, 586
Buffon, Georges-Louis Leclerc, comte de, 345
Cagliostro, Joseph Balsamo comte de, 12-14, 48, 84, 89, 91, 96, 118, 181, 182, 184, 230
Calenberg, Henri comte de, 191
Callières, François de, 429
Caraccioli, Louis-Antoine marquis de, 125, 210, 211, 212, 213, 311, 393
Caradeuc de La Chalotais, Louis-René, 361, 369, 562
Casanova, Giacomo, 11-16, 28, 29, 31, 37, 48, 57, 58, 67, 68, 73, 75-86, 89, 91, 94, 96, 98, 99, 106, 117-119, 136, 165, 175, 181-186, 230, 304, 309, 383, 391, 407,

425, 431, 498, 504, 530, 546, 548-550
Castel de Saint Pierre, Charles Irénée, dit l'abbé de Saint-Pierre, 364, 488, 489
Catherine II, impératrice de Russie, 118, 407
Celesia, Pietro Paolo, 298
Chamfort, Sébastien-Roche-Nicolas, 99
Champigny, Charles-Joseph-François d'Hennezel chevalier de, 236, 239, 243, 247, 258-260, 261
Chanlaire, Claude-Louis, 367
Charles Ier, roi d'Angleterre, 342
Charles Théodore, comte palatin, électeur de Bavière, 258
Charles-Alexandre, duc de Wurtemberg, 282
Charles-Alexandre, Prince de Lorraine, 66, 112, 193, 249, 262, 263, 566
Charles-Frédéric, margrave de Bade-Dourlach, 7, 19, 104, 110, 126, 277-281, 286, 291, 442, 466, 500, 526, 574, 584
Chaumeix, Abraham Joseph de, 347, 369
Chauvelin, Jacques-Bernard, 327, 397
Chavigny, marquis de, 125, 396, 399, 431, 432, 433, 583
Choiseul, Etienne François comte de Stainville, puis duc de, 77, 131, 237, 238, 309, 400, 444, 477, 492, 493, 531
Choisy, François-Timoléon abbé de, 80, 85, 546
Claudinot, François, 188
Clavel de Brenles, Jacques Abraham Daniel, 417, 421, 423
Cleland, John, 28, 69
Clément XIII, pape, 321, 401, 534
Colbert, Jean-Baptiste, 265, 340, 341, 352
Combalusier, François de Paule, 369
Condillac, Etienne Bonnot de, 313, 360
Conolly, Thomas, 288, 289
Constant de Rebecque, David-Louis seigneur d'Hermenches, 280
Constapel, Henri, 129, 130, 132, 194, 195, 216, 218, 227, 246, 284, 515, 526, 527, 588
Conti, Louis-François de Bourbon, prince de, 359, 428, 431
Coste, Pierre, 360
Coyer, Gabriel-François, abbé, 365
Crébillon, Claude-Prosper Jolyot de, dit Crébillon fils, 382, 398
Crevier, Jean-Baptiste Louis, 369
Cromwell, Oliver, 386, 451, 560
Cursay, Séraphin-Marie Rioult de Douilly, marquis de, 235
D'Affry, Louis-Auguste-Augustin, 434, 438, 444, 458, 465, 524
De La Salle, Jean-Baptiste, 360
Desroches, Charles Brindeau, 51-53, 64, 196, 197, 243, 254, 257
Diderot Denis, 10, 63, 64, 67, 97, 98, 313, 314, 321, 326, 348, 351, 360, 361, 366, 368, 370, 371, 401, 508, 510, 555, 558, 563
Dodington, George Bubb, 292, 564
Dotrenge, Joseph, 262, 263
Douxfils, Jean-Baptiste, 51, 63, 65, 66, 67, 70, 80, 240
Douxfils, Lambert-Ignace, 6, 7, 66, 544
Duhamel du Monceau, Henri-Louis, 177
Dulaurens Henri-Joseph, 1, 7, 42, 58, 98, 161-169, 373, 544
Dupac de Bellegarde, Gabriel, 264
Durand de Servigni, Alexander, 505
Durey de Morsan, Joseph-Marie, 28, 70, 85, 261, 472, 510
Duthuillé, Jean-Baptiste, 235
Edgecumbe, Richard baron d', 292
Elisabeth Ière, impératrice de Russie, 264, 298, 299
Engel, Samuel, 385, 513, 514
Eon, Charles de Beaumont chevalier d', 14, 85, 109, 118, 184, 230, 299, 425, 427, 431, 548
Ephraim, Veitel Heine, 453, 454, 463, 464, 521, 522
Eudes, Catherine-Marguerite, 30, 33
Fénelon, François de Salignac de La Mothe-Fénelon dit, 354, 360, 370, 559
Fermor, Villim comte de, 191
Féron, Elie Catherine, 356
Fielding, Heny, 400, 483
Fleury, André Hercule de, cardinal, 193, 342, 350, 394-398, 409, 472, 491, 513
Fleury, Claude, 370
Fleury, Claude abbé de, 359, 360

Flotow, Christian Ludwig Wilhelm, 298
Fontenelle, Bernard Le Bouyer de, 41, 167, 362
Fougeret de Monbron, Louis-Charles, 1, 14-16, 28, 58, 75, 76, 81, 92, 121, 136, 178, 179, 180, 504, 545, 546
Fox, Henry, 437, 489
Fraigneau, William, 288, 289, 419, 583
Frédéric II, roi de Prusse, 45, 77, 160, 191, 264, 281-286, 297, 412, 430, 448, 449, 451, 453, 454, 460-463, 469, 488, 520, 523
Furnese, Henry, 291, 292, 437
Furstenhof, général, 117, 223, 224
Galli, Antonio Andrea, 321
Ganay, Paul-Louis, 51, 52
Genet, Edme-Jacques, 456
Gentils, Philippe marquis de Langallerie, 172
George Ier, roi de Grande-Bretagne, 240, 485
Georges II, roi de Grande-Bretagne, 355, 481
George III, roi de Grande-Bretagne, 441, 476, 489, 492
Gerdil, Hyacinthe-Sigismond, cardinal, 346
Gingins de Moiry, Victor, 385, 386
Goldoni, Carlo, 383, 384, 399
Gorani, Giuseppe, 15, 548, 550
Goudar, Ange, 11, 14, 16, 28, 44, 67, 68, 76, 78, 80, 86, 97, 118, 181, 182, 183, 247, 383, 425, 426, 427, 428, 431, 448, 500, 547, 548, 556
Goudar, Sara, 67, 80, 182, 183
Gougnies, Fanny de, 260
Gozzi, Carlo, 383
Graffigny, Françoise de, 401
Grasset, François, 21, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422
Grimm, Frédéric Melchior, 16, 201, 233, 308, 341, 342, 351, 360, 366, 371, 401, 411, 472, 494, 508, 510, 526, 532, 541, 544
Groschlagen, baron de, 267, 268
Groubentall de Linière, Marc Ferdinand Grouber de, 164, 373
Guischardt, Karl Gottlieb, 133, 281, 282, 335, 526
Guyton, Louis-Bernard, baron de Morveau, 361, 367
Helvétius, Claude-Adrien, 325, 349, 351
Hémery, Joseph d', 64, 199, 200, 234, 247, 314, 315, 416
Hermannes, 259, 446, 447, 448
Hobart, John comte de Buckingham et baron d', 291, 295
Hogarth, William, 483, 485
Holbach, Paul-Henri Thiry baron d', 156, 290, 337, 371
Holderness, Robert Darcy comte de, 126, 213, 441, 442
Howard, John, 219, 220, 225, 227, 228
Humberston, Thomas, 295
Hume, David, 330
Imbert, Marianne, 47, 176, 394
Jacquin, Armand-Pierre, 382
Jeanneret de Vaumarcus, Samuel-Rodolphe, 290
Joseph II d'Autriche, empereur, 134, 563
Joumard, Joseph, 427
Kant, Emmanuel, 489
Kauderbach, Johann Heinrich von, 275-277, 454, 466, 469, 519, 535
Kaunitz, Wenceslas-Antoine, comte puis prince de, 19, 32, 36, 38, 39, 42-44, 62, 88, 105-107, 113, 121-126, 135, 137, 140, 143, 151-154, 173, 205, 211, 217, 218, 232, 249-253, 257, 263, 268, 274, 277, 292, 294, 419, 420, 428, 436, 438, 469, 470, 502,514, 520, 521, 534, 535, 587
Kersaint, Guy-François de, 436
Kolli, Louis Collignon baron de, 11
Kruyningen, Huybert baron de, 135, 218, 227, 228, 255, 256, 259, 270, 445
Kulbel, médecin, 222
L'Honoré, Samuel-François, 227
La Beaumelle, Laurent Angliviel de, 140, 410, 414, 421, 584
La Chalotais, Louis-René Caradeuc de, 366, 367, 369, 371, 373, 375, 380
La Mettrie, Julien Offray de, 322
La Rozière, Louis-François Carlet, marquis de, 431
La Salle, Jean-Baptiste de, 375

La Salle, Jeanne-Hélène Gillain de Bénouville, marquise de, 61, 500
La Vaucluse, Marie-Agnès Pillement de Fauques dit, 70
Lamey, Andreas, 214
Le Loutre, Jean-Louis, 444
Le Prince de Beaumont, Jeanne-Marie, 58, 69, 70, 80
Le Rebours, Charles, 367
Lenglet-Dufresnoy, Nicolas, 381
Lesuire, Robert-Martin, 11, 384, 556
Linguet, Simon-Nicolas-Henri, 347, 480
Livry, Louis III Sanguin abbé de, 62, 582
Locke, John, 169, 302, 322, 346, 360, 364, 365, 370, 371, 487
Lord Carteret, John comte de Granville, 481
Louis XIV, roi de France, 75, 85, 91, 302, 323, 330, 351, 352, 370, 408, 409, 410, 411-415, 428, 456, 471, 480, 511, 512, 537, 562, 564
Louis XV, roi de France, 33, 77, 85, 93, 105, 160, 214, 299, 320, 333, 366, 380, 427-434, 438, 441, 443, 457, 480, 488, 550, 565
Louis XVI, roi de France, 99, 330, 347
Madaillan de Lesparre, Armand, marquis de Lassay, 365
Mairobert, Mathieu-François Pidansat de, 337
Maistre, Joseph de, 347
Malesherbes, Chrétien-Guillaume de Lamoignon de, 235, 320, 332, 334, 555
Marchand Prosper, 6, 7, 66, 544
Marie-Thérèse d'Autriche, impératrice, reine de Bohême et de Hongrie, archiduchesse d'Autriche, 45, 134, 160, 188, 241, 249, 267, 269
Marivaux, Pierre Carlet de Chamblain de, 398, 400
Marmontel, Jean-François, 371
Martinelli, Vincenzo, 94
Mascau, conseiller, 185, 271, 272
Maupertuis, Pierre-Louis Moreau de, 412, 413, 511, 537
Mazarin, Jules Raymond, cardinal, 341, 352, 471, 511, 542
Medin, Tommaso, 83
Medini, Tommaso, 230
Mercier, Louis-Sébastien, 312, 333, 336
Méré, antoine Gombaud chevalier de, 178
Meusnier, Jean-Baptiste, 235
Mézery, Henri Crouzaz de, 96, 97
Mirabeau, Victor Riquetti, marquis de, 145
Mirepoix, Gaston Charles Pierre de Lévis, duc de, 434
Molière, Jean-Baptiste Poquelin, dit, 348, 355, 464
Montaigne, Michel Eyquem de, 403
Montesquieu, Charles-Louis de Secondat, 26, 97, 100, 103, 145, 302, 310-313, 322, 337, 345, 349, 350, 358, 365, 368, 386, 401-404, 426, 509, 532, 542
Montmartin, comte de, 282, 286
Moreau Jacob-Nicolas, 5, 348, 457, 480, 481, 528
Moula, Frédéric, 290
Nélis, Corneille-François de, 265, 266
Neny, Patrice-François de, 218, 233, 262, 263, 264, 265, 266, 566, 567
Nettine, Barbe-Louise Stoupy, veuve, 131, 133, 134, 250, 253, 566
Neuhoff, Théodore de, 13, 14, 84, 86, 113, 136, 226, 548
Newton, Isaac, 302
Nollet, Jean-Antoine abbé, 289, 583
Nougaret, Pierre-Jean-Baptiste, 423
Nourse, John, 69, 247, 316, 325, 510, 512, 538
Oddi, Niccolo cardinal, 214
Olenschlager, Johann Daniel von, 267, 268, 269
Osterwald, Frédéric Samuel, 290
Paine, Thomas, 158
Palissot de Montenoy Charles, 5, 348, 354
Pâris De Meyzieu, Jean-Baptiste, 366
Pâris de Montmartel, Jean, 106
Parisot, Pierre dit père Norbert, 141, 242, 245, 316
Pascal, Jean-Baptiste, 256, 257
Passionei, Domenico Silvio cardinal, 164, 419
Patkul, Johann Reinhold von, 221, 222
Pavie, Marie-Marguerite-Rose, 30, 36, 152, 251
Pelham, Thomas duc de Newcastle, 292

Pergen, Johann Anton von, 266, 268
Perreau, Jean-André, 418, 419
Pestalozzi, Jean-Henri, 361
Philippe V, roi d'Espagne, 11, 409, 471, 472, 511
Pichon Thomas alias Tyrrell, 1, 6, 7, 19, 66-71, 80, 115, 178, 444, 445, 536, 540, 544, 565, 589
Pinot Duclos, Charles, 310, 348
Pitt, William l'Ancien comte de Chatham, 194, 213, 296, 297, 439, 440, 451-456, 459, 476, 481, 486, 489, 492, 520, 521
Pocchini, Antonio, 139, 183
Pombal, Sebastião José de Carvalho e Melo, comte d'Oeiras et marquis de, 164
Pompadour, Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de, 70, 177, 391, 433, 519, 554
Ponte, Lorenzo da, 383
Porée, Charles, 381, 382
Poullain de Saint-Foix, Germain-François, 401
Prévost d'Exiles, Antoine-François, dit l'abbé Prévost, 10, 12, 382, 398, 546
Prince de Ligne, Charles-Joseph Lamoral, 231
Rambaud, Jean Cabaud de, 236
Raynal, Guillaume Thoma, abbé, 310, 337, 358, 360
Restif de la Bretonne, Nicolas Edme, 312, 423
Rey, Marc-Michel, 186, 324, 330, 557
Ripperda Juan Guillermo, baron de, 11, 549
Rolland d'Erceville, Barthélémy-Gabriel, 367, 370, 380
Rollin, Charles, 360
Rouillé, Antoine-Louis, 433, 436, 438, 439, 443, 458, 465, 524
Rousseau, Jean-Jacques, 93, 97, 311, 312, 313, 330, 337, 345, 348, 349, 351, 361, 363, 364, 370, 371, 407, 430, 488, 534, 553, 560
Rousseau, Pierre, 64, 65, 68, 71, 72, 192, 254-258, 322, 330, 348, 351, 367, 385, 517, 518, 525, 553
Rousset de Missy Jean, 6, 7, 192, 544
Rutowski, Frédéric-Auguste comte de, 107, 113-117, 123, 124, 138, 139, 184-186, 202, 205, 221, 223, 224, 251, 272, 288, 362, 499, 516, 582, 583
Sade, Donatien-Alphonse-François marquis de, 67, 183
Saint-Germain, comte de, 30, 48, 77, 91, 106, 184, 230, 276, 427
Saint-Yldro, 82
Schöpflin, Johann Daniel, 214
Selwyn, George Augustus, 440, 441, 565
Séraphina, Lorenza Feliciani dit, 12, 96, 182
Servigni, Alexander Durand de, 115, 206
Shakespeare, William, 353, 354
Smollett, Tobias, 222, 226
Spirlet, Nicolas abbé de Saint-Hubert, 261, 262, 567
Staël, Anne-Louise-Germaine Necker, baronne de, 343, 344
Stanhope, James comte de, 481, 482
Stanislas Leszczynski, duc de Lorraine et roi de Pologne, 112, 113, 214, 234, 235, 397, 398, 541
Stassart, Jacques-Joseph baron de, 130, 269, 270
Suard, Jean-Baptiste-Antoine, 400
Swift, Jonathan, 368, 483
T'Serstevens, François, 189
Taine, Hippolyte, 330
Tercier, Jean-Pierre, 299, 429, 446, 447, 565
Théveneau de Morande, Charles, 118, 314
Tilly, Jacques-Pierre-Alexandre, comte de, 14, 74, 81, 82, 99, 549
Torres Villarroel, Diego de, 384
Townshend, Charles vicomte de, 482
Trenck, Frédéric baron de, 11, 548
Tschoudy, Théodore-Henri, baron de, 74, 109
Turgot, Anne-Robert-Jacques, 158
Tyrrell *Voir* Pichon Thomas,
Uriot, Joseph, 140, 286, 287, 355, 530
Van Hellen, 71, 297, 450, 454, 466, 467, 522
Van Swieten Godefroid, 4, 266, 267, 268, 566
Vatel, Emer de, 290
Vauban, Sébastien Le Prestre, marquis de, 336, 340, 372, 491

Vicedom, Frédéric-Maurice, comte de, 123, 142, 274
Vindora, Maurice de, 271
Voltaire François-Marie Arouet, 3-7, 21, 24, 28, 47, 48, 55, 70, 83, 97, 109, 145, 244, 280, 285, 302, 307-316, 322-326, 337, 341-358, 360, 371, 403-424, 430, 471, 472, 481, 488, 510, 511, 512, 518-520, 532, 537, 541, 544, 545, 553, 555, 558, 559, 560-564, 587
Voltaire, François-Marie Arouet, 156, 158, 160
von Baden, Karoline Luise, 19, 111, 420, 536
Vrintz-Barberich, baron de, 266, 267
Walderdorff, Jean-Philippe baron de, 215
Wallace, James, 442
Walpole, Robert, comte d'Orford, 94, 292, 355, 440, 482-487, 491, 532
Walther, George-Conrad, 411, 512
Wentworth, William comte de Strafford, 288, 293
Wiedmacker, 296, 298, 299, 465
Woronzow, Michel comte de, 218, 298, 299, 437
Wurtemberg, Charles-Eugène duc de, 217, 282, 283, 285, 286
Yorke, Joseph général et baron Dover, 217, 297, 298, 439, 585
Yvon, Claude, abbé, 19, 20, 29, 43, 45, 51, 52, 53, 62-67, 80, 124, 125, 127, 135, 140, 149, 170, 172, 185, 200, 202, 204, 207, 216, 219, 223, 229, 237, 257, 271, 314, 341, 349, 417, 442, 503, 516, 518, 521, 522, 525, 529, 531, 532, 585
Zannovitch, Stiepan, prince de, alias Castriotto d'Albanie, 16, 48, 83, 99, 113, 183, 226, 385
Zen, Alvise, 83
Zerbst-Callenberg, Henriette comtesse de, 259, 260

Jean-Henri Maubert de Gouvest, né à Rouen en 1721, est un aventurier des Lumières. Son parcours tumultueux l'inscrit pleinement au sein de la famille polymorphe et bigarrée des chevaliers de fortune étudiée par Suzanne Roth et Alexandre Stroev. De fait, rompant les relations avec sa famille, Maubert entre chez les Capucins dès l'âge de 17 ans mais envoie rapidement son froc aux orties et s'échappe du couvent. Fugitif, il ne peut retourner auprès des siens et ses pérégrinations le portent alors à travers toute l'Europe, à l'instar d'Ange Goudar ou de Casanova. Au gré de ses voyages, notre chevalier de fortune joue le rôle de précepteur en Pologne, de journaliste aux Provinces-Unies ou d'espion pour le compte de la France, différents métiers évoqués par André Warzée, Jeroom Vercruysse, Pierre Coquelle ou Edmond Dziembowski, dans leurs travaux respectifs sur la presse et la guerre de Sept Ans. Développant des relations avec certains hommes d'Etat et de nombreux autres aventuriers au fil de ses péripéties, Maubert se constitue un véritable réseau et concentre entre ses mains de la matière pour écrire, se muant peu à peu en aventurier d'écritoire. Ses faibles revenus et son mode de subsistance le placent alors plutôt dans la catégorie des « Rousseau des ruisseaux » analysée par Robert Darnton. Vivant d'expédients, Maubert réussit à s'attirer les bonnes grâces d'un mécène : Cobenzl, ministre plénipotentiaire à Bruxelles avec lequel il entretient une correspondance. Malgré l'aide de son bienfaiteur, Maubert est contraint de produire une littérature alimentaire offrant à ses lecteurs une vision originale du XVIIIe siècle filtrée par son parcours personnel. Polygraphe, il s'intéresse à l'éducation, à la politique, à la religion et réécrit certains ouvrages de Voltaire. Sa carrière de littérateur s'achève néanmoins assez rapidement. Contraint de quitter Bruxelles pour Amsterdam où ses créanciers le rattrapent, il est emprisonné pendant près de dix-huit mois et se retrouve pris dans la tourmente d'un interminable procès. Sorti de prison dans un état de santé déplorable, Maubert meurt en 1767, à Altona, dans des circonstances troublantes. Son œuvre littéraire, aujourd'hui méconnue, est pourtant riche d'une trentaine de titres et gagnerait à être redécouverte par les historiens. Ainsi, en analysant la spécificité de ce réseau satellisé autour de Maubert, il nous intéresse d'établir si et, le cas échéant, de quelle manière, les différents membres de ce groupe sont représentatifs et vecteurs des idées des Lumières. Plus qu'une simple réhabilitation de l'œuvre ou de l'auteur, nous nous attachons dans ce travail à étudier les relations et les écrits d'un homme qui est à la fois témoin et acteur du siècle.

Aventurier – Lumières - « Rousseau des ruisseaux » - Ecrivain - Espion

Jean-Henri Maubert de Gouvest, born in Rouen in 1721, was an Enlightenment adventurer. With his tumultuous career, he is fully in line within the polymorphous and variegated family of fortune knights studied by Suzanne Roth and Alexandre Stroev. In fact, by breaking relationships with his family, Maubert entered the Capuchin order at the age of 17 but when he quit the religious habit, he left the convent. Becoming fugitive, he could not return to his family and his peregrinations carried him all over Europe, like Ange Goudar or Casanova. Throughout his travels, our knight of fortune played the role of tutor in Poland, journalist in the United Provinces or spy for France. Different occupations evoked in André Warzée, Jeroom Vercruysse, Pierre Coquelle or Edmond Dziembowski's works on the press and the Seven Years' War. By developing relationships with some statesmen and many other adventurers over the course of his adventures, Maubert created a real network and thus shaped enough material to write, gradually becoming an "aventurier d'écritoire". His low income placed him in the category of "Rousseau des ruisseaux", analyzed by Robert Darnton. Living precariously, Maubert succeeded in attracting the good graces of a patron : Cobenzl, a plenipotentiary minister in Brussels with whom he maintained a correspondence. Despite the help of his benefactor, Maubert was forced to produce a literature only to survive, offering his readers an original vision of the eighteenth century filtered through his own experience. Polygraphe, he was interested in education, politics, religion and rewrote some of Voltaire's works. Nevertheless, his literary career ended fairly quickly. Forced to leave Brussels for Amsterdam where his creditors caught up with him, he was imprisoned for nearly eighteen months during his endless trial. Leaving prison in a deplorable state of health, Maubert died in 1767, in Altona, in troubling circumstances. His literary work, unknown today, is however rich, including about thirty titles and would benefit being rediscovered by the historians. Thus, by analyzing the specificity of Maubert's network, we are interested in establishing whether and in what way, the different members of this group are representative and vectors of Enlightenment ideas. More than a rehabilitation of the literary artwork or of the author, we focus in this work on the study of the relationships and writings of a man who was both a witness and an actor of the Enlightenment.

Adventurer – Enlightenment – « Rousseau des ruisseaux » - Writter- Spy